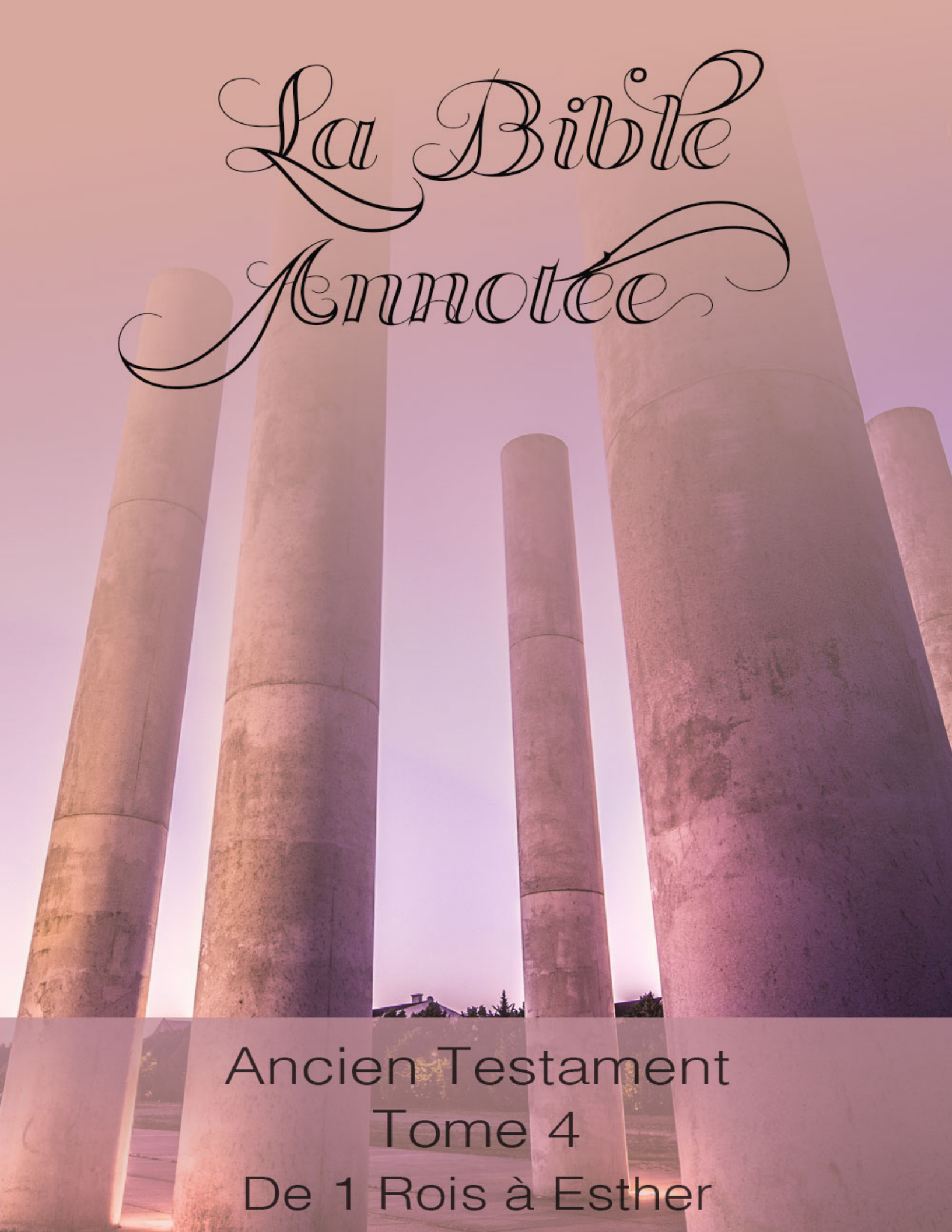


The background of the entire page is a photograph of several tall, weathered stone columns, likely from an ancient temple or monument. The columns are arranged in a perspective that leads the eye towards the horizon. The sky is a soft, warm gradient of orange and pink, suggesting a sunset or sunrise. The overall mood is serene and historical.

La Bible Annotée

Ancien Testament
Tome 4
De 1 Rois à Esther

LA BIBLE ANNOTÉE



Ancien Testament - Tome 4 - 1 et 2 Rois, 1 et 2
Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther

Sous la direction de Frédéric Louis Godet

Réalisé sur la base du travail de numérisation de Claude Royère
pour l'Ancien Testament et Yves Petrakian pour le Nouveau
Testament. Corrigé, augmenté et compilé par Thomas Mathey :
www.levangile.com

INTRODUCTION AUX LIVRES DES ROIS



Les deux livres des Rois, qui continuent l'histoire des deux livres de Samuel, ne forment dans la version des LXX et dans la Vulgate qu'un seul ouvrage avec eux (voir introduction, Livres Historiques). Ils en sont cependant tout à fait distincts, soit par le *temps* de leur composition, soit par leur *mode* de narration. Les livres de Samuel ne renferment pas la moindre allusion à la décadence de la royauté et à la captivité. Car la prophétie de Nathan (**2 Samuel 7.14**) n'est pas assez précise pour être envisagée comme telle. Ils doivent donc avoir été écrits avant cette catastrophe, tandis que le livre des Rois renferme un événement (la délivrance du roi Jéhojachin), qui s'est passé la trente-septième année de l'exil. De plus les livres de Samuel exploitent leurs sources sans les nommer, sauf dans un seul cas (**2 Samuel 1.18**), et encore ne s'agit-il que de la citation d'une poésie, tandis que nous verrons ceux des Rois renvoyer le lecteur à certains écrits au moyen desquels ils ont sans doute été composés (les Annales des rois de Juda et d'Israël).

Ils se divisent naturellement en trois parties :

- **Première partie.** 1 Rois chapitres 1 à 9 : histoire du peuple réuni sous le sceptre de Salomon.

- **Seconde partie.** 1 Rois chapitre 12 à 2 Rois chapitre 17 : histoire parallèle des deux royaumes de Juda et d'Israël, séparés après Salomon, jusqu'à la destruction du royaume des dix tribus.
- **Troisième partie.** 2 Rois chapitres 18 à 25 : histoire du royaume de Juda demeuré seul jusqu'à sa propre ruine.

L'intention des livres des Rois n'est point, comme leur titre semble l'indiquer, de nous donner un récit complet et détaillé de la vie et du règne de chacun des rois qui se sont succédé sur le trône de Juda ou sur celui d'Israël. Ce que l'auteur veut avant tout, c'est de nous montrer la main de Dieu dans l'histoire du peuple et de ses rois. Son point de vue est essentiellement religieux et théocratique. Il raconte d'une manière circonstanciée les événements dans lesquels Dieu manifeste son action, soit en bénissant la fidélité et en punissant la rébellion, soit en intervenant par le ministère de ses prophètes. De là la place considérable qu'occupe dans ces livres l'histoire des prophètes, spécialement celle d'Élie et d'Élisée. Quant aux faits dont l'importance est exclusivement politique ou militaire, l'auteur les laisse de côté et renvoie aux livres des Chroniques des rois de Juda ou d'Israël. « Voici, répète-t-il jusqu'à trente-quatre fois, ces choses ne sont-elles pas écrites aux livres des Chroniques des rois d'Israël » ou « de Juda ? ¹ »

Ce livre est comme un écho du jugement divin. Chaque roi est pesé dans la balance et une sentence est prononcée sur lui. Nous ignorons le nom du rédacteur, mais nous constatons que l'esprit théocratique pénètre son écrit de la première à la dernière ligne.

1

Il s'entend de soi-même qu'il ne s'agit pas ici de nos livres des Chroniques, mais d'un ouvrage comprenant l'histoire générale des deux peuples.

PREMIER LIVRE DES ROIS



PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE I

¹ Et le roi David était vieux, avancé en âge ; et on le couvrait de vêtements et il ne se réchauffait pas.

1 à 4

Vieillesse de David.

David devait avoir alors environ soixante-dix ans. Ses infirmités étaient l'effet non seulement de son âge, mais aussi de sa vie agitée.

² Et ses serviteurs lui dirent : Que l'on cherche pour mon seigneur le roi une jeune fille vierge ; qu'elle se tienne devant le roi et le soigne, et qu'elle dorme dans ton sein, et mon seigneur le roi se réchauffera.

³ Et on chercha dans tout le pays d'Israël une jeune fille qui fût belle, et on trouva Abisag, la Sunamite, et on l'amena au roi.

Abisag, la Sunamite, du bourg de Sunem, aujourd'hui **Solam**, dans la plaine de Jizréel, au pied du petit Hermon (**Josué 19.18** ; **1 Samuel 28.4**, etc.).

4 Et cette jeune fille était fort belle, et elle soigna le roi et le servit; mais le roi ne la connut point.

Ces détails, conformes aux usages orientaux, sont mentionnés en vue des événements suivants qui en dépendent (**1 Rois 2.13-25**).

5 Et Adonija, fils de Hagguith, s'enorgueillissait, disant : C'est moi qui serai roi ! Et il se procura chars et chevaux, et cinquante hommes couraient devant lui.

5 à 10

Conspiration d'Adonija.

Adonija était le quatrième fils de David (**2 Samuel 3.4**). Comme ses deux frères aînés, Amnon et Absalom, avaient été tués et qu'il n'est jamais question du troisième, Kiléab, probablement mort jeune, il pensait avoir les premiers droits à la succession de son père (comparez **1 Rois 2.15-22**).

C'est moi... et non Salomon ; celui-ci, quoique beaucoup plus jeune, avait été désigné par l'Éternel pour succéder à David (**2 Samuel 12.25 ; 1 Chroniques 22.7-10 ; 1 Chroniques 28.5-6 ; 1 Chroniques 29.1**). Adonija se révoltait donc non seulement contre son père, mais aussi contre Dieu dont la volonté s'était clairement exprimée.

Il se procura... comme Absalom (**2 Samuel 15.1**).

6 Et jamais son père ne le lui avait reproché en lui disant : Pourquoi agis-tu ainsi ? Adonija était aussi de fort belle taille, et par sa naissance il suivait Absalom.

Son père, par une faiblesse excessive, l'avait laissé faire. On traduit aussi : **ne voulait pas l'affliger**.

7 Et il entra en pourparlers avec Joab, fils de Tséruja, et avec Abiathar, le sacrificateur ; et ils prirent parti pour Adonija.

Joab nous est bien connu par les livres de Samuel. Il comprenait que David ne lui avait pas pardonné ses nombreux crimes (**1 Rois 2.5**) et ne le supportait plus qu'avec peine ; en s'attachant à Adonija, il cherchait à prévenir le coup dont il se sentait menacé.

Abiathar avait pris part aux luttes de David avec Saül (**1 Samuel 22.20-23**, etc). ; c'était peut-être un motif de jalousie contre Tsadok, son collègue dans la grande sacrificature (voir **2 Samuel 8.17**) ; qui l'engageait à prendre le parti d'Adonija. Avec le concours du général en chef et du grand-prêtre, Adonija comptait gagner l'armée et les sacrificateurs, et par là tout le peuple.

8 Et Tsadok, le sacrificateur, et Bénaïa, fils de Jéhojada, et Nathan, le prophète, et Siméi et Réi et les vaillants hommes de David n'étaient point avec Adonija.

Tsadok. Il descendait d'Aaron par la branche aînée, tandis qu'Abiathar était de la branche cadette (**Exode 6.23** ; **1 Chroniques 6.3-8**). Il exerçait la sacrificature dans le Tabernacle,

alors établi à Gabaon, tandis que Tsadok, qui fonctionnait auprès de l'arche à Jérusalem (**1 Chroniques 16.39**), avait ainsi gagné peu à peu la confiance de David et obtenu un rang supérieur à celui d'Abiathar (voir surtout **2 Samuel 15.27**, puis **2 Samuel 8.17** ; **2 Samuel 15.29-35** ; **2 Samuel 20.25**).

Bénaïa : voir **2 Samuel 23.20-23**.

Nathan : le prophète ; voir chapitres 7 et 12 de 2 Samuel .

Siméi ne doit pas être confondu avec le Siméi qui avait insulté David et dont il sera question **1 Rois 2.8-9**, 36-46 ; il était probablement fils d'Ela (**1 Rois 4.18**).

Réi, inconnu.

Les vaillants hommes de David : voir **2 Samuel 23.8-39**.

9. Et Adonija immola des brebis, des bœufs et des veaux gras, près de la pierre de Zohéleth qui est à côté de la fontaine de Roguel, et il invita tous ses frères, fils du roi, et tous les hommes de Juda, serviteurs du roi.

Comme Absalom (**2 Samuel 15.11-12**, Adonija veut préparer, par la joyeuse animation d'un grand festin, sa proclamation à la royauté (verset 25).

La fontaine de Roguel. Elle était située au sud-est de Jérusalem, un peu au-dessous de l'endroit où la vallée de Hinnom se réunit à celle de Josaphat, dans laquelle coule le Cédron (**2 Samuel 17.17**).

La pierre de Zohéleth. C'était probablement une paroi de rocher, à l'ombre de laquelle étaient dressées les tables du festin. Cette localité verdoyante est encore de nos jours un lieu de réjouissance pour les habitants de Jérusalem.

Tous les hommes de Juda. Nous ne savons pour quelle raison il croyait pouvoir compter sur eux plus que sur les autres serviteurs du roi.

Serviteurs du roi : employés publics.

10 Et il n'invita point Nathan, le prophète, ni Bénéïa, ni les vaillants hommes, ni Salomon, son frère.

Adonija connaissait leurs sentiments. Quant à Salomon, il n'ignorait pas que c'était à lui que le trône était réservé.

11 Et Nathan parla à Bathséba, mère de Salomon, et lui dit : N'as-tu pas appris qu'Adonija, fils de Hagguith, s'est fait roi, et notre seigneur David ne le sait pas ?

11 à 27

Intervention de Nathan et de Bathséba.

La situation était critique. La conspiration, habilement préparée, était sur le point d'éclater. Il importait aux amis de Salomon de l'arrêter dès le début. Nathan, qui avait lui-même annoncé au roi le choix que l'Éternel avait fait de Salomon pour son successeur, était appelé plus que tout autre à agir auprès de David, de qui devait partir la résistance.

Bathséba : voir 2 Samuel 11.3.

12 Et maintenant viens, que je te donne un conseil, afin que tu sauves ta vie et la vie de ton fils Salomon.

Il y allait bien en effet de sa vie et de celle de Salomon ; car, si Adonija avait triomphé, son premier soin aurait été, conformément aux mœurs de l'Orient, de se défaire de tous les deux.

13 Va, entre vers le roi David et lui dis : Roi, mon seigneur, n'as-tu pas juré à ta servante en disant : Salomon, ton fils, régnera après moi et c'est lui qui sera assis sur mon trône ? Pourquoi donc Adonija s'est-il fait roi ?

N'as-tu pas juré...? Ce serment n'est pas rapporté dans les livres de Samuel ; il doit être postérieur à la promesse 2 Samuel 7.25, où Salomon n'est pas encore personnellement désigné.

S'est-il fait roi ? Elle a l'air de supposer que David est au fait de ce qui se passe et que la chose est plus avancée qu'elle ne l'est en effet.

14 Voici, pendant que tu seras encore là et que tu parleras avec le roi, j'entrerai moi-même après toi et je confirmerai tes paroles.

15 Et Bathséba se rendit auprès du roi, dans sa chambre. Et le roi était fort vieux, et Abisag la Sunamite servait le roi.

Dans sa chambre. Le roi ne sortait plus de son appartement, ni même peut-être de son lit (verset 47).

16 Et Bathséba s'inclina et se prosterna devant le roi, et le roi lui dit : Que veux-tu ?

Se prosterna. Usage oriental ; on n'aborde un roi qu'en se prosternant.

17 Et elle lui dit : Mon seigneur, tu as juré à ta servante, par l'Éternel ton Dieu : Salomon, ton fils, régnera après moi et c'est lui qui sera assis sur mon trône.

18 Et maintenant, voici, Adonija s'est fait roi ; et maintenant, ô roi, mon seigneur, tu l'ignores !

19 Et il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre, et il a invité tous les fils du roi, et Abiathar, le sacrificateur, et Joab, chef de l'armée, et il n'a pas invité Salomon, ton serviteur.

20 Ô roi, mon seigneur, les yeux de tout Israël sont sur toi, afin que tu leur declares qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur après lui.

Les yeux de tout Israël... C'est de toi que le peuple attend le mot d'ordre qui doit décider de sa conduite. Montre donc ta volonté !

21 Autrement il arrivera que, lorsque mon seigneur le roi se sera endormi avec ses pères, moi et mon fils Salomon nous serons traités comme des criminels.

Comme des criminels : des rebelles qu'il faut envoyer à la mort.

22 Et voici, comme elle parlait encore avec le roi, Nathan, le prophète, arriva.

Comme elle parlait encore... : avant que David eût le temps de répondre.

23 Et on l'annonça au roi en disant : Voici Nathan, le prophète. Et il entra en présence du roi et se prosterna devant le roi, le visage contre terre.

24 Et Nathan dit : Ô roi, mon seigneur, tu as donc dit : Adonija régnera après moi et il s'assiéra sur mon trône !

Nathan ne veut pas même supposer qu'une affaire aussi importante ait été arrangée sans le consentement de David, d'autant plus qu'il n'a point réprimé jusqu'à ce moment la conduite hautaine d'Adonija.

25 Car il est descendu aujourd'hui, et il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre; et il a invité tous les fils du roi et les chefs de l'armée et Abiathar, le sacrificateur ; et voici, ils mangent et boivent devant lui et ils disent : Vive le roi Adonija !

Ils disent : Vive le roi Adonija ! Cela se disait déjà tout haut parmi les convives.

26 Et moi, ton serviteur, et Tsadok, le sacrificateur, et Bénéïa, fils de Jéhojada, et Salomon, ton serviteur, il ne nous a point invités.

27 Est-ce par ordre de mon seigneur le roi qu'une telle chose a lieu, sans que tu aies fait connaître à tes serviteurs qui doit s'asseoir sur le trône du roi, mon seigneur, après lui ?

Ici Nathan exprime beaucoup plus positivement ses doutes à l'égard du consentement de David.

Tes serviteurs :

Nathan, Tsadok, Bénéïa, etc., auxquels il a toujours témoigné la plus grande confiance. Il fait ainsi sentir au vieux roi sa coupable inertie et réveille habilement chez lui le sentiment de sa responsabilité. Par cette courageuse initiative, il a prévenu une nouvelle guerre civile et rendu possible le règne de Salomon, si important pour la théocratie.

28 Et le roi David répondit et dit : Appelez-moi Bathséba ! Et elle entra en présence du roi et se tint devant lui.

28 à 38

David se décide à agir.

Appelez-moi Bathséba. Elle s'était retirée au moment où Nathan était entré ; comme aussi Nathan sort au moment où le roi fait revenir Bathséba (verset 32). Les règles de l'étiquette exigeaient que, lorsque le roi donnait une audience, nulle autre personne n'y assistât.

29 Et le roi jura et dit : L'Éternel qui m'a délivré de toutes les détresses est vivant !

La prompte décision de David provient de la certitude qu'il a d'accomplir le dessein de Dieu.

De toutes les détresses. Ce mot exprime le trait caractéristique de toute la vie de David. Cette pensée revient dans la plupart de ses psaumes (Psaumes 3, 4, 27, 34, etc.).

30 Selon que je te l'ai juré par l'Éternel, le Dieu d'Israël, en disant : Salomon, ton fils, régnera après moi, et c'est lui qui sera assis sur mon trône à ma place, ainsi je ferai en ce jour !

31 Et Bathséba s'inclina le visage contre terre et se prosterna devant le roi. Et elle dit : Que mon seigneur le roi David vive à jamais !

Vive à jamais !... Formule en usage aussi chez les Babyloniens (Daniel 2.4 ; Néhémie 2.3).

32 Et le roi David dit : Appelez-moi Tsadok, le sacrificateur, et Nathan, le prophète, et Bénéïaï, fils de Jéhojada. Et ils entrèrent en présence du roi.

Tsadok, Nathan, Bénéïa : les représentants du sacerdoce, du prophétisme et de l'armée. Tsadok est nommé le premier, comme chargé d'oindre le nouveau roi.

33 Et le roi leur dit : Prenez avec vous les serviteurs de votre maître et faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et vous le ferez descendre à Guihon.

Les serviteurs de David sont les Kéréthiens et les Péléthiens (verset 38), et ceux d'entre les vaillants hommes de David qui n'avaient pas été conviés par Adonija ; ils n'appartenaient probablement pas à la tribu de Juda (verset 9) ; voir 2 Samuel 8.18, note.

Sur ma mule : celle dont le roi seul se servait, ce qui conférait à Salomon un honneur tout à fait exceptionnel (Esther 6.8) et le désignait comme successeur de David.

Guihon. On place ordinairement cette source à l'ouest de Jérusalem, au sud de la porte de Jaffa. Mais les deux passages 2 Chroniques 32.30 (*Ézéchias boucha l'issue supérieure des eaux de Guihon et les conduisit sous le sol à l'occident de la cité de David*) et 1 Rois 33.14 (*il bâtit la muraille extérieure de la cité de David, à l'occident de Guihon, dans la vallée*), conduisent plutôt à placer cette source dans la vallée du Cédron et à l'identifier avec la source de Marie dont Ézéchias a conduit les eaux par un canal souterrain jusque dans la partie inférieure du Tyropéon. L'expression : *vous le ferez descendre*, s'explique mieux si l'on place Guihon dans la vallée que sur les hauteurs à l'ouest de Jérusalem. Par le choix de Guihon la proclamation de la royauté de Salomon était plus ostensiblement opposée à celle d'Adonija.

34 Là, Tsadok, le sacrificateur, et Nathan, le prophète, l'oindront pour roi sur Israël. Et vous sonnerez de la trompette, et vous direz : Vive le roi Salomon !

L'oindront pour roi : comme les autres rois qui furent choisis directement par l'Éternel (Saül, David, Jéhu).

De la trompette : comme signal du grand événement qui vient de s'accomplir (Lévitique 25.9 ; Néhémie 4.20).

35 Et vous remonterez après lui, et il viendra et s'assiéra sur mon trône, et il régnera à ma place, car c'est lui que j'établis pour être prince sur Israël et sur Juda.

C'est ici l'acte d'abdication de David ; sans la révolte d'Adonija, Salomon ne serait monté sur le trône qu'après la mort de son père.

Sur Israël et sur Juda : sur le royaume tout entier. David lui-même pendant sept ans n'avait régné que sur Juda.

36 Et Bénéïa, fils de Jéhojada, répondit au roi et dit : Amen ! Que l'Éternel, le Dieu du roi mon seigneur, l'ordonne ainsi !

Amen : que cela soit ferme !

Bénéïa, chargé d'exécuter l'ordre du roi, en sa qualité de commandant, de la force armée, est ici l'interprète de tous les fidèles serviteurs de David. Il demande à Dieu de ratifier dans son ciel ce que David vient de commander.

37 Gomme l'Éternel a été avec mon seigneur le roi, qu'il soit de même avec Salomon et qu'il élève son trône au-dessus du trône de mon seigneur le roi David !

38 Et Tsadok, le sacrificateur, descendit avec Nathan, le prophète, et Bénéïaï, fils de Jéhojada, et les Kéréthiens et les Péléthiens, et ils firent monter Salomon sur la mule du roi David, et ils le menèrent à Guihon.

39 Et Tsadok, le sacrificateur, prit du Tabernacle la corne d'huile et oignit Salomon, et on sonna de la trompette, et tout le peuple dit : Vive le roi Salomon !

39 à 53

Onction de Salomon et dispersion du parti d'Adonija.

Prit du Tabernacle la corne à huile. On ne courut pas à Gabaon pour y chercher l'huile sainte proprement dite dont on n'oignait que les sacrificateurs. Il s'agit donc de l'huile qui se trouvait dans le tabernacle provisoire que David avait fait dresser à Jérusalem pour recevoir l'arche de l'alliance (2 Samuel 6.17).

40 Et tout le peuple monta après lui, et on jouait de la flûte et on se livrait à de grands transports de joie, et la terre tremblait au bruit de leurs acclamations.

Monta : avec Salomon, de Guihon à la cité de David.

La flûte : instrument dont on jouait principalement dans les fêtes et les processions joyeuses (Ésaïe 5.12 ; Ésaïe 30.29 ; Luc 7.32).

La terre tremblait..., proprement : se fendait, expression énergique qui dépeint avec l'emphase orientale l'enthousiasme de la foule et montre combien Salomon était déjà aimé de la masse du peuple.

41 Et Adonija et tous les conviés qui étaient avec lui entendirent ce bruit, au moment où ils achevaient de manger; et Joab, entendant le son de la trompette, dit : Pourquoi ce bruit de la ville en émoi ?

Le banquet terminé, les convives étaient sur le point de se mettre en route pour entrer triomphalement à Jérusalem.

42 Comme il parlait encore, voici, Jonathan, fils d'Abiathar, le sacrificateur, arriva. Et Adonija lui dit : Entre, car tu es un brave et tu apportes de bonnes nouvelles.

Jonathan, fils d'Abiathar. Comparez 2 Samuel 15.27 ; 2 Samuel 17.17. Peut-être les conjurés l'avaient-ils laissé dans la ville pour observer les événements.

43 Et Jonathan répondit et dit à Adonija : Bien au contraire, notre seigneur le roi David a fait roi Salomon.

Bien au contraire. On peut traduire aussi : Oui vraiment ! dans un sens ironique.

Notre seigneur le roi : la conspiration n'avait pas été dirigée contre David.

44 Le roi a envoyé avec lui Tsadok, le sacrificateur, et Nathan, le prophète, et Bénaïa, fils de Jéhojada, et les Kéréthiens et les Péléthiens, et ils l'ont fait monter sur la mule du roi.

45 Et Tsadok, le sacrificateur, et Nathan, le prophète, l'ont oint pour roi à Guihon; et ils sont remontés de là avec des transports de joie et la ville est en émoi ; c'est là le bruit que vous avez entendu.

46 Et même Salomon s'est assis sur le trône royal,

Et même. Ce mot trois fois répété (versets 46, 47 et 48) exprime bien la surprise et l'effroi avec lesquels ces détails aggravants lui reviennent à l'esprit.

47 et même les serviteurs du roi sont venus pour bénir notre seigneur le roi David, en disant : Que ton Dieu rende le nom de Salomon plus célèbre que ton nom et qu'il élève son trône au-dessus de ton trône ! Et le roi s'est prosterné sur son lit.

Pour bénir, ici dans le sens de féliciter.

S'est prosterné sur son lit (verset 15) : pour rendre grâces ; comparez Genèse 47.31.

48 Et même le roi a parlé ainsi : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui a permis qu'aujourd'hui un successeur s'asseye sur mon trône et que mes yeux le voient !

David dépose le pouvoir sans regrets, car il voit dans ce qui vient de se passer l'accomplissement de la promesse qui lui avait été faite, 2 Samuel 7.8-16.

49 Et tous les invités d'Adonija furent saisis d'une grande terreur et ils se levèrent et s'en allèrent chacun de son côté.

Saisis d'une grande terreur. Adonija avait été trompé par la faiblesse de David envers lui et comptait qu'il céderait au fait accompli. Maintenant il voit, ainsi que tous ses partisans, le danger qui plane sur leur tête.

50 Et Adonija, craignant Salomon, se leva et s'en alla et saisit les cornes de l'autel.

Les cornes de l'autel : soit celui de Gabaon, soit un autel provisoire érigé devant le tabernacle de Sion (verset 39). L'autel était chez tous les peuples païens un lieu de refuge où l'on se plaçait sous la protection divine. Mais la loi n'admettait pas cet usage (Exode 21.14). Elle avait seulement établi des villes de refuge pour ceux qui avaient commis un meurtre involontaire. Si donc Salomon fait grâce à Adonija, c'est pure bienveillance de sa part.

51 Et on le rapporta à Salomon en disant : Voici, Adonija craint le roi Salomon, et voici, il a saisi les cornes de l'autel en disant : Que le roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne fera point mourir son serviteur par l'épée !

52 Et Salomon dit : S'il se conduit en homme loyal, il ne tombera pas un de ses cheveux en terre ; mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra.

S'il se trouve du mal en lui : s'il abuse de ma bonté et recommence à conspirer.

53 Et le roi Salomon envoya des gens qui le firent descendre de l'autel ; et Adonija vint et se prosterna devant le roi Salomon. Et Salomon lui dit : Va dans ta maison.

Descendre de l'autel. Les autels étaient dressés sur une petite éminence.

Et se prosterna devant le roi. Il rend hommage au pouvoir royal de Salomon.

Va dans ta maison. Il lui accorde une grâce complète, non seulement la vie, mais aussi la liberté. Cette manière d'agir témoigne à la fois de sa générosité et de sa prudence. Il pardonne le passé, mais réserve l'avenir. Si Adonija périt, il ne le devra qu'à lui-même.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 2

¹ Quand les jours de la mort de David approchèrent, il donna ses ordres à Salomon, son fils, en disant :

1 à 12

Dernières exhortations et mort de David.

Le chemin de toute la terre. Dans la vie chaque homme a son chemin, mais tous ces chemins divers aboutissent à un passage commun, celui de la mort (**Josué 23.14**).

Sois un homme : **1 Samuel 4.9**. Le sentiment de sa responsabilité, bien loin de l'abattre, doit lui inspirer un nouveau courage : Conduis-toi, malgré ta jeunesse, avec la mâle énergie et la prudence d'un homme fait.

² Je m'en vais par le chemin de toute la terre ; fortifie-toi donc et sois un homme.

³ Et garde ce que l'Éternel ton Dieu veut que tu gardes, en marchant dans ses voies, en observant ses statuts, ses commandements et ses ordonnances et ses témoignages, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, pour que tu réussisses dans tout ce que tu feras et partout où tu iras,

Statuts, commandements... Ces quatre termes synonymes rappellent à Salomon le nombre et la diversité des commandements qu'il doit s'efforcer de garder, et doivent stimuler son zèle.

4. afin que l'Éternel accomplisse sa parole qu'il a prononcée à mon égard, en disant : Si tes fils prennent garde à leur voie, en marchant devant moi dans la fidélité, de tout leur cœur et de toute leur âme, tu ne manqueras jamais d'un descendant sur le trône d'Israël.

Sa parole qu'il a prononcée. Voir **2 Samuel 7.14-16** ; **Psaumes 132.11-12**. Si l'homme est infidèle, Dieu reste fidèle en reportant ses promesses sur d'autres.

Tu ne manqueras jamais... Il y aura toujours un homme de ta famille capable de monter sur le trône ; Dieu oppose ici la famille de David à celle de Saül. Il y a aussi à cet égard un contraste frappant entre la dynastie unique du royaume de Juda et les nombreuses familles de rois qui se sont succédé dans le royaume des dix-tribus (**1 Rois 14.10** ; **1 Rois 15.29**, etc.).

5 Tu sais toi-même ce que m'a fait Joab, fils de Tséruja, ce qu'il a fait aux deux chefs des armées d'Israël, à Abner, fils de Ner, et à Amasa, fils de Jéther, comment il les a tués, répandant en pleine paix le sang de la guerre, et mettant le sang de la guerre sur la ceinture qu'il avait aux reins et sur la chaussure qu'il avait aux pieds.

Ce que m'a fait Joab. Par le meurtre d'Abner, Joab avait compromis David aux yeux du peuple, en l'exposant au soupçon d'être l'auteur de ce crime (**2 Samuel 3.27** et suivants ; comparez verset 37) ; par le meurtre d'Amasa (**2 Samuel 20.10**), il avait bravé ouvertement l'autorité royale (**2 Samuel 19.13** ; **2 Samuel 20.4**). David ne mentionne pas la mort d'Absalom, parce que le meurtre de celui-ci, tué dans la bataille, n'était pas, comme les précédents, un lâche assassinat. C'était *le sang de la guerre*.

Abner, fils de Ner: voyez **1 Samuel 14.50**.

Amasa, fils de Jéther... Jéther ou Jithra (**2 Samuel 17.25**) était un Ismaélite qui avait eu ce fils d'Abigaïl, sœur de David. Amasa était donc le neveu de David et le cousin de Joab (**1 Chroniques 2.13-17**).

Le sang de la guerre, c'est-à-dire le sang qu'il est permis de répandre dans la guerre. Autre chose est de tuer un ennemi loyalement dans un combat régulier ; autre chose de l'assassiner, en pleine paix, lorsqu'il ne songe pas à se défendre.

Sur la ceinture... Joab restait souillé de ce sang innocent qui s'était comme attaché à ses vêtements.

6 Tu agiras selon ta sagesse, et tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix dans le sépulcre.

Selon ta sagesse. David, qui avait déjà remarqué chez son fils une sagesse plus qu'ordinaire (verset 9), s'en remet lui pour le choix des voies et moyens d'exécution à l'égard de l'ordre difficile qu'il lui donne. Ce n'était pas chose facile que de frapper un aussi illustre coupable que le général en chef des armées d'Israël ; David lui-même avait reculé devant cette tâche, tant à cause de la puissance de Joab que par égard pour les services qu'il lui avait rendus (**2 Samuel 3.9**). Sa conscience lui avait sans doute reproché souvent

sa faiblesse. Avant de mourir, il se décharge de cette responsabilité sur son fils, qui sera plus libre que lui d'exercer ce juste jugement.

Descendre en paix. Meurtrier, il doit mourir de mort violente.

Sépulcre : en hébreu, non le tombeau, mais le séjour des morts (**Genèse 37.35** ; **Ésaïe 5.14**).

7 Mais tu feras du bien aux fils de Barzillai, le Galaadite, et ils seront de ceux qui mangent à ta table ; car c'est ainsi qu'ils sont venus à ma rencontre, lorsque je fuyais devant Absalom, ton frère.

Aux yeux du roi mourant, la récompense d'un service reçu est un devoir aussi sacré que la punition d'un crime.

Aux fils de Barzillai. Voir **2 Samuel 17.27-29** ; **2 Samuel 19.31-39**. Dans ce dernier passage il n'est question que d'un fils, **Kimham**, qui était probablement l'aîné ; mais David veut que ses frères aussi participent à la faveur royale dont Kimham avait été l'objet.

Manger à la table du roi : non seulement être nourris aux frais du roi, comme les serviteurs du palais, mais être traités comme membres de la famille royale (**2 Samuel 9.7**, 10, 11).

C'est ainsi qu'ils sont venus à ma rencontre. Ce qu'ils ont fait pour moi dans ma détresse, tu le feras désormais pour eux. Les fils de Barzillai accompagnaient leur père octogénaire lorsqu'il vint au-devant de David.

8 Puis, voici, tu as près de toi Siméi, fils de Guéra, Benjamite, de Bahurim, lui qui proféra contre moi des malédictions affreuses, le jour où j'allais à Mahauaïm ; il descendit à ma rencontre vers

le Jourdain, et je lui jurai par l'Éternel en disant : Je ne te ferai point mourir par l'épée.

Siméi : voir **2 Samuel 16.5-13 ; 2 Samuel 19.18-23**.

Près de toi : à ta portée. La distance entre Jérusalem et Bahurim, le domicile de Siméi, n'était que de 6 km (**2 Samuel 16.5**).

Mahanaïm : **2 Samuel 17.24**.

9. Et maintenant tu ne le laisseras pas impuni, car tu es un homme sage pour savoir comment tu dois agir à son égard, et tu feras descendre ses cheveux blancs dans le sang au sépulcre.

Et maintenant... Le sens est : Toi qui n'es pas lié comme moi par un serment... (**2 Samuel 19.23**).

Tu es un homme sage (verset 6, note). Ici encore, comme dans le cas de Joab, David ne prescrit rien à Salomon quant au mode d'exécution. Il n'est pas nécessaire, pour justifier cet ordre, de supposer que Siméi fût un homme dangereux pour la sécurité du royaume. D'après la loi divine, Siméi avait mérité la mort, comme ayant outragé l'oint de l'Éternel (**Exode 22.28 ; Lévitique 24.14-15 ; 1 Rois 21.10-13**). David aurait fait périr également tout homme qui se serait attaqué de la même manière à l'un de ses ennemis, à Saül, par exemple (**1 Samuel 24.5-7 ; 2 Samuel 1.1-6**) ; c'est donc bien à tort que l'on a vu dans ces ordres des actes de vengeance personnelle et des preuves de son prétendu caractère implacable et rancuneux. La vie de David montre bien plutôt en lui un modèle au point de vue du pardon des injures, surtout si nous considérons que cette conduite faisait contraste avec la manière d'agir ordinaire sous l'alliance de la loi. Dans le cas de Siméi, et pour autant que sa personne seule était en jeu, il avait supporté les insultes de cet

homme avec une patience et une humilité étonnantes, et il lui avait pardonné plus tard. Mais, en sa qualité de juge suprême du peuple, il ne pouvait laisser à jamais impunis des crimes que, pour son compte personnel et ensuite de diverses circonstances, il avait cru devoir tolérer. Au point de vue de la théocratie, la responsabilité du crime laissé impuni retombe sur le peuple entier et sur son chef (**Nombres 35.33 ; Deutéronome 21.8-9 ; 2 Samuel 21.1-23**) ; voir le verset 33 qui donne la clef de tout le récit. La présence de deux hommes comme Joab et Siméi, ouvertement coupables de meurtre et de lèse-majesté, restait là comme un défi jeté à la loi de Dieu et comme une accusation contre David qui avait autorisé cette impunité. Il sent avant de mourir le besoin de réparer ce désordre. Cependant il le fait avec mesure. Il enjoint seulement à Salomon d'avoir l'œil sur ces deux hommes, et s'ils abusent de leur impunité, comme il sait bien qu'ils ne manqueront pas de le faire, de leur appliquer alors toute la sévérité de la loi. On ne voit pas ce qu'il y a à reprendre dans cette conduite aussi prudente que ferme.

10 Et David s'endormit avec ses pères, et il fut enterré dans la cité de David.

S'endormit avec ses pères : voir **Genèse 15.15**, note.

La cité de David, c'est-à-dire le mont de Sion, autrefois la forteresse des Jébusiens, dont David avait fait sa résidence royale (**2 Samuel 5.7-9**). On conclut de certains indices que le sépulcre de David devait être un caveau creusé sur la pente orientale de la colline de Sion, vis-à-vis du réservoir de Siloé. D'après **Actes 2.29**, ce tombeau existait encore au temps de Jésus-Christ.

11 Le temps que David régna sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron et trente-trois ans à Jérusalem.

Quarante ans. Ces quarante ans ne datent que du moment où, après la mort de Saül, David fut reconnu comme roi à Hébron par la tribu de Juda (**2 Samuel 2.4**).

Sept ans à Hébron : plus exactement, sept ans et six mois, **2 Samuel 2.11** ; **2 Samuel 5.5**.

12 Et Salomon s'assit sur le trône de David son père, et son règne fut bien affermi.

Bien affermi (verset 46). Toute velléité d'opposition de la part des principaux adversaires avait disparu. Salomon se sentait solidement établi sur le trône de son père.

13 Et Adonija, fils de Hagguith, vint vers Bathséba, mère de Salomon ; et elle lui dit : Viens-tu pour la paix ? Et il répondit : Pour la paix.

13 à 25

Punition d'Adonija.

Serait-ce ici l'indice d'un nouveau complot ourdi par Adonija, de concert avec Joab et Abiathar ? En Orient, l'homme qui épousait la veuve d'un roi acquérait par ce fait un droit à la royauté (**2 Samuel 16.21**). Adonija, dans ce cas, cacherait son jeu. Par de belles paroles il cherche à se concilier la faveur de la mère du roi.

Viens-tu pour la paix ? dans de bonnes intentions. La question de Bathséba était naturelle après les événements du chapitre précédent.

14 Et il dit : J'ai un mot à te dire. Et elle dit : Parle !

15 Et il dit : Tu sais toi-même que la royauté m'appartenait et que c'est à moi que tout Israël regardait comme à celui qui devait régner, et comment la royauté a été transférée et a été donnée à mon frère, parce que l'Éternel la lui avait destinée.

En effet, d'après le cours ordinaire des choses, il pouvait s'envisager comme l'héritier du trône, et il est probable qu'une partie du peuple l'aurait vu de bon œil succéder à son père (voir **1 Rois 1.5** et suivants).

Parce que l'Éternel... Cette parole montre que les ennemis mêmes de Salomon considéraient sa royauté comme le résultat d'une volonté supérieure. Cependant Adonija pense pouvoir réclamer une faible compensation.

16 Et maintenant j'ai une seule demande à t'adresser ; ne me la refuse pas. Et elle dit : Parle !

17 Et il dit : Je te prie, dis au roi Salomon (car il ne te la refusera pas) qu'il me donne pour femme Abisag, la Sunamite.

Car il ne te la refusera pas. Délicate flatterie. Adonija se sert de toutes les armes pour gagner la confiance de Bathséba.

Pour femme Abisag. Vu qu'elle n'avait point été réellement la femme de David (**1 Rois 1.4**).

18 Et Bathséba dit : Bien ! Je parlerai pour toi au roi.

Bathséba ne voit là qu'une simple affaire d'inclination.

19 Et Bathséba vint vers le roi Salomon, afin de lui parler au sujet d'Adonija. Et le roi se leva pour aller à sa rencontre et se prosterna devant elle ; et il s'assit sur son trône et fit placer un trône pour la mère du roi ; et elle s'assit à sa droite.

Se leva... et se prosterna. Dans les cours d'Orient, la reine-mère jouit d'une considération et d'une influence plus grandes que la femme même du roi ; comparez l'accueil différent de David, **1 Rois 1.16-28**.

À sa droite : la place d'honneur après celle du roi (**Psaumes 110.1**).

20 Et elle dit : J'ai une petite demande à te faire ; ne me la refuse pas ! Et le roi lui dit : Demande, ma mère, car je ne te la refuserai pas.

Petite demande. Peut-être Bathséba, en travaillant à satisfaire la passion d'Adonija, espérait-elle lui faire accepter plus facilement la souveraineté de Salomon.

21 Et elle dit : Qu'Abisag, la Sunamite, soit donnée pour femme à Adonija, ton frère.

22 Et le roi Salomon répondit et dit à sa mère : Et pourquoi demandes-tu Abisag, la Sunamite, pour Adonija ? Demande donc

la royauté pour lui, (car il est mon frère aîné), pour lui, et pour Abiathar, le sacrificateur, et pour Joab, fils de Tséruja !

Salomon devine immédiatement sous cette démarche un complot à l'exécution duquel sa mère sert d'instrument inconscient (verset 13, note). De là cette explosion d'indignation.

Demande donc... : demande tout d'un temps la royauté pour lui !

Car il est mon frère aîné. Sa qualité de fils aîné lui donnait déjà certains droits au trône, et son mariage avec Abisag aurait eu pour résultat de fortifier ses prétentions.

Pour Abiathar..., Joab (1 Rois 1.7), qui, en cas de succès du complot, auraient partagé le pouvoir avec Adonija.

23 Et le roi Salomon jura par l'Éternel en disant : Qu'ainsi Dieu me fasse et qu'ainsi il y ajoute, si ce n'est pas au prix de sa vie qu'Adonija a prononcé cette parole.

Jura. Ce serment devait fermer la bouche à Bathséba.

Qu'ainsi Dieu me fasse... : voir pour cette formule d'imprécation **1 Samuel 3.17**.

Au prix de sa vie... Car il vient de montrer par cette démarche qu' *il y a du mal en lui* (**1 Rois 1.52**).

24 Et maintenant l'Éternel est vivant, (lui qui m'a affermi et m'a fait asseoir sur le trône de David mon père, et qui m'a édifié une maison, comme il l'avait dit), qu'Adonija sera mis à mort aujourd'hui.

Qui m'a affermi. Cette expression doit être comparée avec celle employée par David, **1 Rois 1.29**. Pour l'un, Dieu s'est manifesté par la délivrance de ses perpétuelles angoisses ; pour l'autre, par son élévation sur le trône.

Edifié une maison. Peut-être Salomon pense-t-il à son fils Roboam qui était déjà né à ce moment-là ; comparez **1 Rois 11.42** avec **1 Rois 14.21**.

25 Et le roi Salomon donna commission à Bénéïa, fils de Jéhojada, qui se jeta sur lui, et il mourut.

Le capitaine de la garde du corps était chargé des exécutions capitales importantes.

26 Et le roi dit à Abiathar, le sacrificateur : Va-t'en à Anathoth, dans tes terres, car tu mérites la mort ; toutefois je ne te ferai pas mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche du Seigneur l'Éternel devant David mon père, et que tu as eu part à toutes les souffrances de mon père.

26 et 27

Destitution d'Abiathar. *Anathoth* : aujourd'hui Anata, bourgade située à 5 km au nord-est de Jérusalem ; patrie du prophète Jérémie (**Jérémie 1.1**).

Dans tes terres. C'était le déposer de sa charge.

Aujourd'hui : dans ce jour où je suis occupé à rendre à chacun ce qu'il mérite. Salomon fait grâce à Abiathar, bien qu'il fût digne de mort, parce qu'il avait porté l'arche et exercé les fonctions de sacrificateur (**2 Samuel 15.24**), et partagé depuis le commencement les souffrances de David (**1 Samuel 22.20** ; **1 Samuel 23.8**, etc.).

27 Et Salomon chassa Abiathar pour qu'il ne fût plus sacrificateur de l'Éternel, en accomplissement de la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée sur la maison d'Éli à Silo.

Sur la maison d'Éli : **1 Samuel 2.30-33**. Abiathar avait seul échappé au massacre de la famille d'Éli (**1 Samuel 22.17-20**). La charge de souverain sacrificateur passa dès lors à Tsadok, descendant d'Eléazar (**1 Rois 1.7-8**, note), et resta jusqu'à la fin dans sa famille, conformément à la promesse faite par l'Éternel à Phinéas (**Nombres 25.10-13** ; comparez **Ézéchiel 44.15**).

28 Et cette nouvelle arriva à Joab, car Joab avait suivi le parti d'Adonija, bien qu'il n'eût pas suivi le parti d'Absalom. Et Joab s'enfuit au Tabernacle de l'Éternel, et il saisit les cornes de l'autel.

28 à 35

Punition de Joab.

Et il saisit... En apprenant la mort d'Adonija et l'exil d'Abiathar, Joab avait compris que son tour ne tarderait pas à venir, et il cherche un refuge dans le Tabernacle (**1 Rois 1.39**, note), espérant que la sainteté du lieu le garantira de la mort (**1 Rois 1.50**, note).

29 Et on vint dire au roi Salomon : Joab s'est réfugié au Tabernacle de l'Éternel, et le voilà à côté de l'autel. Et Salomon envoya Bénaïa, fils de Jéhojada, en lui disant : Va et frappe-le !

30 Et Bénaïa se rendit au Tabernacle de l'Éternel et dit à Joab : Ainsi a dit le roi : Sors ! Et il dit : Non, car je mourrai ici. Et Bénaïa rapporta la chose au roi, disant : Voilà ce que Joab a dit et voilà ce qu'il m'a répondu.

Bénaïa n'ose prendre sur lui de verser le sang de Joab dans le sanctuaire ; ce dernier refusant d'en sortir, il en réfère à Salomon.

31 Et le roi lui dit : Fais comme il a dit et frappe-le, et enterre-le ; et tu ôteras ainsi de dessus moi et de dessus la maison de mon père le sang que Joab a répandu sans cause.

Le roi fait taire les scrupules de Bénaïa, qui étaient en effet mal fondés, puisque Joab, coupable d'un double crime, n'était pas un meurtrier involontaire (**Exode 21.14**).

Tu ôteras ainsi (voir note verset 9). Salomon avait bien compris le sentiment qui avait dicté à David ses dernières recommandations (versets 5, 6, 8, 9).

32 Et l'Éternel fera retomber son sang sur sa tête, lui qui a frappé deux hommes plus justes et meilleurs que lui et qui les a tués par l'épée, sans que mon père David en sût rien, à savoir : Abner, fils de Ner, chef de l'armée d'Israël, et Amasa, fils de Jéther, chef de l'armée de Juda.

L'armée d'Israël : celle d'Isboseth, alors que David ne régnait encore que sur la tribu de Juda (**2 Samuel 2.8**).

Armée de Juda : **2 Samuel 20.1-4**.

33 Et leur sang retombera sur la tête de Joab et sur la tête de sa postérité à jamais ; et pour David et sa postérité, pour sa maison et son trône, il y aura paix à jamais de la part de l'Éternel.

Et leur sang retombera... comparez la parole de David, **2 Samuel 3.29**.

Pour David... il y aura paix : par le fait que la justice aura reçu la satisfaction qu'elle réclamait (**Deutéronome 19.13**).

34 Et Bénéïaï, fils de Jéhojada, monta et le frappa, et le fit mourir ; et il fut enterré dans sa maison, au désert.

Dans sa maison, c'est-à-dire dans sa propriété. Il n'y avait pas de cimetière commun, mais seulement des sépulcres de famille (**1 Samuel 25.1**).

Au désert : le désert de Juda. On appelait de ce nom le pays montagneux et aride qui s'étend au sud de Bethléem et à l'ouest de la mer Morte (**Juges 1.16**).

35 Et le roi établit Bénéïaï, fils de Jéhojada, sur l'armée, à la place de Joab ; et il établit Tsadok, le sacrificateur, à la place d'Abiathar.

36 Et le roi fit appeler Siméi et lui dit : Bâtis-toi une maison à Jérusalem, et tu y demeureras, et tu n'en sortiras point pour aller

de côté et d'autre ;

36 à 46

Punition de Siméi.

Du compte de Joab, Salomon passe à celui de Siméi.

Bâtis-toi... à Jérusalem. Siméi demeurait à Bahurim (**2 Samuel 16.5**). Salomon le plaçait ainsi sous sa surveillance immédiate. Cette manière de procéder était pleine de sagesse ; il n'infligeait par là à Siméi qu'une peine légère et tenait compte de l'engagement pris par David, **2 Samuel 19.23**, tout en lui fournissant l'occasion de montrer sa soumission, sous peine de faire retomber sur sa tête le châtement mérité.

37 car sache bien qu'au jour où tu sortiras et où tu passeras le torrent du Cédron, certainement tu mourras ; ton sang sera sur ta tête.

Torrent du Cédron. Ce torrent bien connu (**2 Samuel 15.23**), maintenant desséché, coulait au fond du ravin qui sépare la ville de Jérusalem, et en particulier la colline du temple, de la montagne des Oliviers, limite est de la banlieue de Jérusalem. Cette frontière est mentionnée, plutôt que celle du sud ou du nord, parce que Bahurim, la patrie de Siméi, était située de ce côté et que pour s'y rendre, il fallait passer le Cédron.

Ton sang sera sur ta tête : Si tu meurs, tu ne pourras t'en prendre qu'à toi-même.

38 Et Siméi dit au roi : Cette parole est bonne ; ton serviteur fera ce que mon seigneur le roi a dit. Et Siméi demeura longtemps à Jérusalem.

Siméi accepte avec empressement des conditions aussi douces.

39 Et il arriva, au bout de trois ans, que deux serviteurs de Siméi s'enfuirent chez Akis, fils de Maaca, roi de Gath ; et on le rapporta à Siméi, en disant : Voici, tes serviteurs sont à Gath.

Les mots : *au bout de trois ans*, montrent que l'auteur anticipe ici sur les événements du chapitre suivant pour en finir avec l'histoire de Siméi.

Akis : probablement le même roi que celui dont il est question **1 Samuel 21.10** ; **1 Samuel 27.2** ; contemporain de David, il pouvait lui avoir survécu.

Gath, patrie de Goliath et lieu de refuge de David, avait été anciennement le chef-lieu d'un des cinq gouvernements des Philistins (**Josué 13.3**) ; c'était maintenant la capitale d'un petit royaume devenu après beaucoup de guerres tributaire du royaume d'Israël (**2 Samuel 5.18-25** ; **2 Samuel 8.12** ; **1 Rois 5.1**).

40 Et Siméi se leva et sella son âne et s'en alla à Gath, chez Akis, pour chercher ses serviteurs. Siméi s'en alla donc et il ramena de Gath ses serviteurs.

Il eût pu réclamer ses esclaves par un intermédiaire.

41 Et le roi fut informé que Siméi était allé de Jérusalem à Gath, et qu'il était de retour.

42 Et le roi envoya appeler Siméi et lui dit : Ne t'avais-je pas fait jurer par l'Éternel et ne te l'avais-je pas déclaré formellement, en disant : Sache qu'au jour où tu sortiras et où tu iras de côté ou d'autre, tu mourras certainement ? Et ne m'as-tu pas dit : La parole que j'ai entendue est bonne ?

43 Pourquoi donc n'as-tu pas observé le serment de l'Éternel et le commandement que je t'avais donné ?

Le serment de l'Éternel, prononcé on invoquant son nom.

44 Et le roi dit à Siméi : Souviens-toi de tout le mal que ton cœur sait bien que tu as fait à David mon père ; et que l'Éternel fasse retomber ta méchanceté sur ta tête,

Siméi gardant le silence, le roi reprend : *Souviens-toi...*, littéralement : **Tu connais toi-même tout le mal que ton cœur connaît que tu as fait**, etc.

Que l'Éternel fasse retomber... Souvent une cause futile est le moyen dont Dieu se sert pour amener le châtiment sur celui qui s'est rendu coupable de plus grandes fautes.

45 et le roi Salomon sera béni, et le trône de David sera affermi devant l'Éternel à jamais !

Dans ce verset s'exprime la vraie pensée de tout ce chapitre. Il en était de Salomon comme de Dieu même, dont il est dit que la justice est *la base de son trône* (**Psaumes 97.2**).

46 Et le roi donna ordre à Bénéïa, fils de Jéhojada, qui sortit et le frappa, et il mourut. Et la royauté fut affermie entre les mains de Salomon.

La royauté fut affermie... Cette remarque, tout en résumant ce chapitre, sert de transition au suivant (voir **1 Rois 3.1-2**, note). Cet affermissement du royaume (versets 12 et 24), sur lequel insiste l'auteur, fait contraster la solidité de la maison de David avec la chute de celle de Saül.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 3

¹ Et Salomon s'allia par mariage avec Pharaon, roi d'Égypte ; et il prit pour femme la fille de Pharaon, et il l'emmena dans la cité de David, jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison et la maison de l'Éternel, ainsi que le mur d'enceinte de Jérusalem.

1 à 3 mariage de Salomon, état du culte dans le pays

Salomon s'allia... Il était probablement déjà marié lorsqu'il devint roi (**1 Rois 2.24**, note). Sa femme se nommait Naama et était d'origine ammonite (**1 Rois 14.21** ; comparez **1 Rois 11.42**). Une fois monté sur le trône, il voulut contracter une union plus appropriée à sa nouvelle position.

Roi d'Égypte. La loi n'interdisait formellement que les mariages avec les Cananéennes (**Exode 34.16** ; **Deutéronome 7.3**). L'Égypte était alors le plus puissant royaume du monde. Ce Pharaon appartenait probablement à la vingt-et-unième dynastie, dont il fut le dernier roi. Cette princesse égyptienne devint la reine proprement dite (**1 Rois 11.1-3**). Comme aucune divinité égyptienne n'est mentionnée **1 Rois 11.5-7**, il serait possible que cette reine eût adopté la religion israélite.

La cité de David : **1 Rois 2.10**, note.

Jusqu'à ce que : voir **1 Rois 9.24**.

Le mur d'enceinte de Jérusalem. Jusqu'à ce moment la cité de David avait seule été fortifiée (**1 Rois 5.9**).

2 Seulement le peuple sacrifiait sur les hauts-lieux, parce que jusqu'alors on n'avait pas bâti de maison au nom de l'Éternel.

Seulement... Dans ce tableau brillant des plus belles espérances, il y avait un point noir, le culte des hauts-lieux. La loi prescrivait que les sacrifices fussent offerts dans le Tabernacle (**Deutéronome 12.5**) ; mais elle autorisait le culte dans tous les lieux où l'Éternel s'était visiblement manifesté (**Exode 20.24**). Une fois établis dans le pays de Canaan, les Israélites s'étaient approprié les lieux de culte institués sur les hauteurs par les anciens habitants, surtout depuis que, par le fait de la séparation de l'arche d'avec le Tabernacle, il n'y avait plus de sanctuaire central proprement dit. Cette situation exposait le peuple au péril de retomber dans l'idolâtrie. Le vrai lieu de culte central prévu par **Deutéronome 12.11** n'existait pas encore.

3 Et Salomon aima l'Éternel, marchant selon les ordonnances de David, son père ; seulement il sacrifiait sur les hauts-lieux et y offrait des parfums.

Malgré ce désordre, le cœur de Salomon était droit ; il est le seul homme de l'Ancien Testament dont il est dit qu'il aima l'Éternel. Comparez le nom de Jédidja, **chéri de l'Éternel**, qui lui est donné **2 Samuel 12.25**.

Selon les ordonnances... : selon les ordonnances de Dieu observées et léguées par David. David est le type d'après lequel seront appréciés dans ce livre les rois de Juda (**1 Rois 15.3-11** ; **2 Rois 14.3** ; **2 Rois 16.2**, etc.).

Seulement... David ne s'était jamais permis cette déviation de l'ordonnance légale.

4. Et le roi se rendit à Gabaon pour y sacrifier, car c'était le principal des hauts-lieux ; et Salomon offrit mille holocaustes sur cet autel.

4 à 15 Le songe de Salomon

Le fait ici raconté nous reporte aux premiers jours du règne de Salomon (voir **1 Rois 2.39**). Plein d'amour pour Dieu et pour son peuple, le jeune roi sent sa faiblesse, il demande et obtient la sagesse dont il a besoin pour remplir sa tâche.

À *Gabaon* : à peu de distance au nord de Jérusalem, dans la tribu de Benjamin (voir **Josué 9.3**). C'est là qu'avaient été transportés le Tabernacle et l'autel des holocaustes (voir **1 Chroniques 16.39** ; **1 Chroniques 21.29** ; **2 Chroniques 1.3-5**). Gabaon était ainsi devenu le haut-lieu principal ; ce n'était pas même un haut-lieu dans le sens fâcheux du mot ; aussi l'Éternel agréa-t-il le sacrifice de Salomon.

Pour y sacrifier. D'après **2 Chroniques 1.2-3**, les représentants du peuple étaient invités à cet acte solennel par lequel Salomon voulait inaugurer son règne et le consacrer à Dieu en implorant sa bénédiction.

Cet autel : l'autel des holocaustes fait au désert (**2 Chroniques 1.5**).

5 À Gabaon l'Éternel apparut en songe à Salomon pendant la nuit, et Dieu lui dit : Demande ce que tu veux que je te donne.

À ce moment important l'Éternel vient au-devant de Salomon qui le recherche de tout son cœur (**Proverbes 8.17 ; Jacques 4.8**).

En songe. Le songe n'est pas une vision comme celles par lesquelles Dieu se révélait aux prophètes ; c'est un rêve d'une vivacité extraordinaire ; Dieu peut aussi se servir de ce moyen (**Job 33.14-15**), comme il le fait même envers les rois païens (Pharaon, Nébucadnetsar). C'est là une forme inférieure de révélation.

Demande... comparez **Psaumes 2.8**.

6 Et Salomon dit : Tu as usé d'une grande bienveillance envers ton serviteur David, mon père, selon qu'il a marché en ta présence dans la vérité, dans la justice et dans la droiture de cœur envers toi ; et tu lui as conservé cette grande bienveillance, et tu lui as donné un fils qui est assis sur son trône, comme il paraît aujourd'hui.

Salomon fonde sa prière, non sur son propre mérite, mais sur la bienveillance que Dieu a témoignée à son père.

Il a marché en ta présence. Malgré ses chutes profondes, David n'a jamais abandonné l'Éternel. Or, dans l'Ancien Testament déjà , les hommes sont jugés d'après leur foi (**Hébreux 11.6**).

Conservé cette grande bienveillance... jusqu'au terme de sa vie et même au-delà , puisque tu lui as donné un fils...

7 Et maintenant, ô Éternel mon Dieu, tu as fait régner ton serviteur à la place de David, mon père ; et moi, je ne suis qu'un tout jeune homme ; je ne sais comment me conduire.

Un tout jeune homme, littéralement : **un jeune garçon**. Salomon avait alors à peu près vingt ans.

Me conduire, en hébreu : **aller et venir** ; voir **Nombres 27.17** ; **1 Samuel 18.13**. Cette parole ne contredit pas celle de David **1 Rois 2.6-9** ; au contraire, car plus on est véritablement sage, plus on sent combien on manque encore de sagesse.

8 Et ton serviteur est au milieu de ton peuple que tu as choisi, ce grand peuple qui ne peut être évalué ni compté, tant il est nombreux.

Ton peuple que tu as choisi. C'est ce qui augmente la responsabilité de Salomon.

Tant il est nombreux. Le peuple devait compter alors environ six millions d'âmes ; comparez **2 Samuel 24.9**.

9. Donne donc à ton serviteur un cœur attentif pour juger ton peuple, pour discerner entre le bien et le mal ; car qui pourrait juger ton peuple, ce peuple si nombreux ?

Attentif, littéralement : **écoutant**, c'est-à-dire, la voix de Dieu, les conseils de l'expérience et les raisons contradictoires alléguées par les parties adverses ; comparez **Jacques 1.19** : *Que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler*.

10 Et le Seigneur trouva bon que Salomon lui eût fait cette demande.

Comparez, **Jacques 1.5** : *Si quelqu'un manque de sagesse...*

11 Et Dieu lui dit : Parce que tu m'as fait cette demande, et que tu n'as pas demandé pour toi de longs jours, et que tu n'as pas demandé pour toi des richesses, et que tu n'as pas demandé la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé pour toi du discernement pour exercer la justice,

Pour exercer la justice, littéralement : **pour entendre la justice** (voir verset 9, note) ; comparez **Matthieu 6.33** : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes les autres choses vous seront données par surcroît.*

12 voici, je fais selon ta parole : voici, je te donne un cœur sage et intelligent, ensorte qu'il n'y ait personne comme toi avant toi, et qu'après toi il ne s'élèvera personne comme toi.

Je te donne. Salomon était doué par nature d'une vive intelligence et d'une grande maturité de caractère (**1 Rois 2.6-9**), Dieu ajoute maintenant à ces qualités naturelles le don tout nouveau d'une lumière supérieure : *À celui qui a, on donnera davantage.*

Personne comme toi. Salomon est considéré aujourd'hui encore en Orient comme le sage par excellence qui n'a jamais été égalé.

13 Et même ce que tu n'as pas demandé, je te le donne : et les richesses et la gloire, ensorte que parmi les rois il n'y aura personne comme toi pendant toute ta vie.

Pendant toute ta vie : sans que cette glorieuse prospérité te soit retirée jusqu'à ta mort.

14. Et si tu marches dans mes voies, en gardant mes statuts et mes ordonnances, comme a marché David ton père, je prolongerai tes jours.

Salomon ne dépassa pas l'âge de soixante ans environ ; la condition posée par Dieu n'avait pas été remplie.

Si tu marches dans mes voies. Dieu réitère plusieurs fois cet avertissement (**1 Rois 6.11 ; 1 Rois 9.2-9**).

15 Et Salomon s'éveilla, et voilà c'était un songe ! Et il vint à Jérusalem, et se présenta devant l'arche de l'alliance de l'Éternel ; et il offrit des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces, et il donna un festin à tous ses serviteurs.

Voilà , c'était un songe ! Cette scène avait été si vivante dans l'esprit de Salomon, qu'à son réveil il constate avec étonnement que c'était un songe, ce qui n'empêche pas que ce ne fût une révélation de Dieu.

Se présenta devant l'arche, qui était à Jérusalem dans la cité de David, séparée du Tabernacle (**2 Samuel 12.16**).

Et il offrit : une nouvelle fête, d'actions de grâces cette fois (holocaustes, sacrifices de reconnaissance).

16 Alors vinrent vers le roi deux femmes de mauvaise vie et elles se tinrent devant lui.

16 à 28 Le jugement de Salomon

Scène de tribunal tout orientale, rapportée en preuve de l'exaucement de la prière de Salomon.

17 Et l'une de ces femmes dit : Je te prie, mon seigneur ; moi et cette femme nous demeurions dans la même maison, et j'accouchai étant avec elle dans la même maison.

18 Et il arriva, trois jours après, que cette femme accoucha aussi ; et nous étions ensemble, aucune personne étrangère n'était avec nous dans la maison ; il n'y avait que nous deux dans la maison.

Il n'y avait que nous deux. Ce fait prouvait bien que la chose ne pouvait s'être passée autrement qu'elle ne le raconte.

19 Et le fils de cette femme mourut pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui.

Parce qu'elle s'était couchée sur lui. L'inspection de l'enfant mort a produit chez elle cette conviction.

20 Et elle se leva au milieu de la nuit et prit mon fils d'à côté de moi, tandis que ta servante dormait, et le coucha dans son sein ; et son fils, qui était mort, elle le coucha dans mon sein.

Était-ce la jalousie contre sa compagne qui la poussait à agir ainsi, ou un instinct maternel égaré ?

21 Et au matin, je me levai pour allaiter mon fils, et voici, il était mort ; et je le regardai attentivement le matin, et voici, ce n'était pas mon fils, que j'avais enfanté.

22 Et l'autre femme dit : Non, mon fils est celui qui vit, et ton fils est celui qui est mort. Et celle-là disait : Non, car ton fils est celui qui est mort, et mon fils est celui qui vit. Et elles se disputaient ainsi devant le roi.

Tableau plein de vie de cette scène de tribunal.

23 Et le roi dit : L'une dit : C'est mon fils qui est vivant et c'est ton fils qui est mort. Et l'autre dit : Non, c'est ton fils qui est mort et c'est mon fils qui est vivant.

24 Et le roi dit : Apportez-moi une épée. Et on apporta l'épée devant le roi.

Après le verset 23 la phrase reste suspendue ; il y eut sans doute un instant de silence. Le roi réfléchit. Puis tout à coup, obéissant à une inspiration subite, il donne l'ordre au moyen duquel les sentiments

cachés des deux femmes et, par conséquent, le vrai état des choses viendront au jour.

25 Et le roi dit: Partagez en deux l'enfant qui vit, et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre.

26 Et la femme dont le fils était vivant dit au roi, car son cœur se serrait pour son fils : Je t'en prie, mon seigneur, donnez-lui l'enfant qui vit et qu'on ne le tue pas ! Et l'autre disait : il ne sera ni à moi, ni à toi ; partagez !

27 Et le roi répondit et dit : Donnez à celle-là l'enfant qui vit et qu'on ne le tue pas. C'est elle qui est la mère.

28 Et tout Israël entendit parler du jugement prononcé par le roi, et on craignit le roi, car on vit qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

Craignit le roi : la frayeur salutaire qu'inspire à un peuple la certitude du règne de la justice.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 4

1 Et le roi Salomon régna sur tout Israël.

Sur tout Israël. C'était la première fois que les douze tribus étaient réunies sous un même sceptre sans aucune contestation ; ce fut aussi la dernière.

2 Et voici quels étaient ses principaux dignitaires : Azaria, fils de Tsadok, était le sacrificateur ;

2 à 6

Comme cette liste fait mention de deux hommes qui avaient épousé des filles de Salomon, elle doit dater d'un moment déjà plus avancé de son règne. Les listes analogues du temps de David (**2 Samuel 8.12-18 ; 2 Samuel 20.23-24**) sont plus modestes. Il faut remarquer aussi que dans ces dernières les officiers militaires sont en tête, tandis que sous Salomon, le roi de paix, les fonctionnaires religieux et civils occupent la première place.

Fils de Tsadok, proprement **petit-fils** par Ahimaats, d'après **1 Chroniques 6.8-9**. Dans ce passage des Chroniques, la remarque du verset 10 : *qui exerça la sacrificature dans la maison que Salomon*

bâtit, a été transposée du verset 9 par la faute d'un copiste et se trouve ainsi appliquée à tort à un Azaria postérieur.

Était le sacrificateur : le sacrificateur par excellence, le souverain sacrificateur qui eut le privilège d'exercer le premier les saintes fonctions dans le nouveau temple.

3 Élihoreph et Ahija, fils de Sisa, étaient secrétaires. Jéhosaphat, fils d'Ahilud, était rédacteur des chroniques ;

Sisa, probablement le même que Séïa, mentionné comme secrétaire de David **2 Samuel 20.25** ; sa charge aurait ainsi passé à ses deux fils sous le règne de Salomon.

Jéhosaphat : voir **2 Samuel 20.24**.

Rédacteur des chroniques : historiographe chargé de consigner dans les archives les principaux événements du règne. Une pareille charge existait dans tous les États de l'Orient (**Esther 2.23** ; **Esdras 6.1**). Les documents renfermés dans ces archives ont probablement été une des sources de nos livres des Rois (**1 Rois 11.41** ; **1 Rois 14.29**, etc.).

4 Bénéïa, fils de Jéhojada, était chef de l'armée ; Tsadok et Abiathar étaient sacrificateurs ;

Bénéïa : voir **1 Rois 2.35**.

Tsadok et Abiathar. Ils avaient exercé simultanément la fonction de grands sacrificateurs sous David et au commencement du règne de Salomon (voir **2 Samuel 20.25**, note) ; Azaria (verset 2) leur succéda dans le nouveau temple.

5 Azaria, fils de Nathan, était chef des intendants, et Zabud, fils de Nathan, sacrificateur, était conseiller intime du roi.

Azaria, fils de Nathan : pour le distinguer de celui nommé au verset 2. Si ce Nathan était le prophète de ce nom, il serait probablement désigné comme tel ; il s'agit peut-être de Nathan, le fils de David (**2 Samuel 5.14**, comparez **2 Samuel 8.18**).

Chef des intendants : des douze intendants qui vont être mentionnés.

Zabud, fils de Nathan, sacrificateur : d'un autre Nathan, celui-ci de race sacerdotale.

Conseiller intime, proprement **ami, camarade**, comme Chusai pour David, **2 Samuel 16.16** ; **1 Chroniques 27.33**.

6 Ahisar était intendant du palais, et Adoniram, fils d'Abda, préposé aux impôts.

Intendant du palais, proprement : **sur la maison** ; le grand chambellan, présidant au service intérieur de la maison du roi (**1 Rois 18.3** ; **2 Rois 18.18**). Cette charge n'est pas mentionnée sous David.

Adoniram ou **Adoram** : le même que **2 Samuel 20.24** ; **1 Rois 5.14** ; **1 Rois 12.18**. Il occupa donc sa charge depuis les derniers temps du règne de David jusqu'au commencement de celui de Roboam.

7 Et Salomon avait douze intendants établis sur tout Israël, et ils pourvoyaient à l'entretien du roi et de sa maison, et chacun d'eux était chargé de cet entretien pendant un mois de l'année.

7 à 20 la liste des intendants

Leur nombre correspondait à celui des mois de l'année ; c'étaient une sorte de fermiers généraux, chargés de lever des impôts, préposés chacun à un territoire déterminé, avec la tâche de fournir à l'entretien du roi et du nombreux personnel de la cour. Comme ces impôts étaient payés en nature, le pays était divisé en douze départements, plus ou moins étendus selon la richesse et la fertilité des différents districts. Ces départements ne coïncidaient point avec le territoire des tribus. Ils sont mentionnés ici, non d'après leur position géographique, mais apparemment d'après l'ordre suivant lequel les intendants livraient leurs produits, chacun pendant un mois de l'année. Cinq de ces intendants, au lieu d'être désignés par leurs noms propres, le sont par celui de leur père (*fils de*). Peut-être était-ce vraiment leur nom : Benhur, Bendéker, etc. Cependant cette forme n'est pas ordinaire en hébreu. On ne s'explique pas bien cette dénomination.

8 Et voici leurs noms : Le fils de Hur dans la montagne d'Éphraïm.

La montagne d'Éphraïm : la partie centrale, l'un des districts les plus cultivés de la Palestine.

9 Le fils de Déker, à Makats, à Saalbim, à Beth-Sémès, à Élon de Beth-Hanan ;

Makats : ville inconnue ; en tout cas, comme les trois villes suivantes, située dans le territoire de Dan, à l'ouest du précédent.

10 Le fils de Hésed à Arubboth ; il avait Socho et tout le pays de Hépher.

Arubboth : ville inconnue, mais, d'après les deux noms qui suivent, dans la tribu de Juda (**Josué 12.17** ; **Josué 15.35**), au sud du département précédent.

11 Le fils d'Abinadab avait toutes les hauteurs de Dor. Taphath, fille de Salomon, était sa femme.

Cet intendant était peut-être neveu de David (**1 Samuel 16.8**), cousin de Salomon et devenu son gendre.

Dor, ville au bord de la mer, au nord de Césarée, désignant ici la fertile plaine de Saron (**Josué 11.2** ; **Josué 17.11**).

12 Baana, fils d'Ahilud, avait Thaanac et Méguiddo et tout Beth-Séan qui est près de Tsarthan, au-dessous de Jizréel, depuis Beth-Séan jusqu'à Abel-Méhola, jusqu'au-delà de Jokméam.

Baana, fils d'Ahilud : sans doute le frère de Jéhosaphat du verset 3.

Thaanac et Méguiddo : deux villes sur le flanc septentrional de la chaîne du Carmel, à la limite sud-ouest de la plaine de Jizréel.

13 Le fils de Guéber, à Ramoth de Galaad ; il avait les bourgs de Jaïr, fils de Manassé, qui sont en Galaad ; il avait aussi la contrée

d'Argob, en Basan, soixante grandes villes à murailles et à barres d'airain.

Ramoth de Galaad : **Josué 21.38** ; la partie méridionale des districts de Galaad et de Basan, à l'est du Jourdain.

Sur les *bourgs de Jaïr*, voir **Nombres 32.41**.

Argob : district de Basan ou voisin de cette contrée (voir **Deutéronome 3.4**, note).

14. Ahinadab, fils d'Iddo, à Mahanaïm.

Mahanaïm : voir **1 Rois 2.8**.

15 Ahimaats, en Nephthali ; lui aussi avait pris pour femme une fille de Salomon, Basmath.

Nephthali : au nord de la Palestine. Dans ce cas comme dans les suivants, les départements coïncident avec les territoires des tribus.

16 Baana, fils de Chusaï, en Asser et à Aloth.

Asser : le long de la côte, à l'ouest de Nephthali.

Aloth : inconnue.

17 Jéhosaphat, fils de Paruach, en Issacar.

Issacar : la partie septentrionale de la plaine de Jizréel, entre Zabulon au nord et Manassé au sud.

18 Siméi, fils d'Ela, en Benjamin.

Benjamin : au nord de la tribu de Juda.

19 Guéber, fils d'Uri, dans le pays de Galaad, le pays de Sihon, roi des Amorrhéens, et de Og, roi de Basan ; il y avait un seul intendant pour tout ce pays-là.

Le pays de Galaad : le pays à l'est du Jourdain, déduction faite des intendants déjà mentionnées versets 13 et 14 (voir **Josué 12.2-4**).

Un seul. Ce **un seul** fait contraste avec l'étendue de cette contrée, qui avait compris autrefois deux royaumes.

20 Juda et Israël étaient nombreux comme le sable qui est au bord de la mer, et ils mangeaient, buvaient et se réjouissaient.

Observation générale sur l'état du peuple à cette époque. Bien loin d'être diminué et appauvri par l'organisation luxueuse de la cour, telle qu'elle vient d'être décrite, le peuple se multipliait au contraire et vivait dans le bien-être et dans la joie. La sécurité de l'état social, succédant aux troubles de l'époque des Juges et aux guerres qui

avaient caractérisé le règne de David, favorisait le développement de la prospérité générale. Ce ne fut qu'à la fin du règne de Salomon qu'un changement fâcheux se manifesta (**1 Rois 12.4**).

Comme le sable... : allusion à la promesse **Genèse 22.17** ; **Genèse 22.12**.

Mangeaient, buvaient : comparez **Lévitique 26.3** et suivants.

21 Et Salomon dominait sur tous les royaumes, depuis le fleuve jusqu'au pays des Philistins et à la frontière d'Égypte ; ils payaient tribut et ils furent assujettis à Salomon tout le temps de sa vie.

21 à 28 la puissance de Salomon et la splendeur de sa cour

Autant la maison royale de David contrastait déjà avec la simplicité de celle de Saül, autant celle de Salomon dépassait celle de David.

Dans le texte hébreu, le chapitre 5 commence avec notre verset 21.

Le fleuve : l'Euphrate. Jamais le royaume d'Israël ne posséda des limites aussi étendues et ne vit s'accomplir plus littéralement la promesse faite à Abraham : **Genèse 15.18** et suivants. Les peuplades environnantes (Tyriens, Moabites, Philistins), soumises par David, étaient comprises dans ces limites.

Tribut, littéralement : **des présents** : la forme sous laquelle le tribut se paie en Orient (**2 Chroniques 9.24-26**).

22 Et l'ordinaire de Salomon pour un jour était de trente cors de fleur de farine, et soixante cors de farine ;

Le cor : selon les évaluations les plus probables, de la contenance d'environ deux hectolitres, ce qui porte à 180 hectolitres de farine la consommation journalière de la cour. En admettant qu'un hectolitre donne cinquante kilogrammes de pain, et en comptant un kilogramme par personne, il y aurait eu neuf mille kilogrammes par jour, soit la nourriture d'au moins neuf à dix mille personnes. Les trente bœufs et les cent moutons pouvaient fournir au minimum 750 g de viande par jour et par personne, sans parler du gibier destiné plus spécialement à la table royale. Ces chiffres ne paraîtront pas exagérés, si l'on se souvient que la maison royale comprenait un harem considérable, de nombreux domestiques, la garde du corps, les fonctionnaires et leurs familles, dont les appointements étaient payés en nature. Les anciens auteurs indiquent des chiffres équivalents pour la consommation d'autres cours orientales, celle de Cyrus, par exemple.

Volailles : traduction incertaine ; peut-être **chapons** ou **oies**.

23 dix bœufs gras et vingt bœufs venant des pâturages, et cent moutons, sans compter les cerfs, les gazelles, les daims et les volailles engraisées.

24 Car il dominait sur tout le pays en deçà du fleuve, depuis Thiphsach jusqu'à Gaza, sur tous les rois en deçà du fleuve, et il avait la paix avec tous ses sujets de tous côtés.

Car il dominait... Ce verset, ainsi que le suivant, explique et justifie cette énorme consommation. Les revenus d'un aussi vaste empire, la situation prospère du peuple permettaient ces dépenses considérables.

En-deçà du fleuve. On traduit ordinairement ces mots par : **au-delà** , et l'on a pensé que si l'auteur écrivait de la sorte pour désigner les

pays à l'occident de l'Euphrate, c'est qu'il rédigeait son récit à l'époque et dans le pays de l'exil. Mais nous pensons que ces mots peuvent fort bien se traduire par : en-deçà ; comparez **Josué 22.11**, note.

Thiphsach ou Thapsacus, ville populeuse, sur la rive occidentale de l'Euphrate ; c'était la limite extrême du royaume, au nord-est ; *Gaza*, dans le pays des Philistins, non loin de la mer Méditerranée, marque l'extrémité sud-ouest.

Les rois en-deçà du fleuve sont les rois des Syriens, des Moabites, des Philistins, soumis par David.

La paix avec tous ses sujets. La révolte de Damas (**1 Rois 11.23**) ne se produisit qu'à la fin du règne.

25 Et Juda et Israël habitaient en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Béerséba, pendant toute la vie de Salomon.

Tableau de la prospérité du peuple.

Juda et Israël : les sujets du royaume proprement dit, en opposition aux habitants des provinces tributaires (**2 Rois 18.31**). En Palestine, la vigne s'enroule autour des figuiers plantés près des maisons. Elle est cultivée en forme de berceau, en sorte que la famille se repose *sous sa vigne et sous son figuier*. Les prophètes appliquent cette image aux temps messianiques (**Michée 4.4** ; **Zacharie 3.10**).

Depuis Dan jusqu'à Béerséba : extrémités nord et sud de la Palestine (**Juges 20.1**). Cette paix reposait sur une force armée capable de défendre le pays.

26 Et Salomon avait quarante mille stalles pour les chevaux destinés à ses chars et douze mille chevaux de selle.

Stalles : peut-être **râteliers**.

Quarante mille. D'après **2 Chroniques 9.25**, il faut lire **quatre mille**, ce qui s'accorde avec **1 Rois 10.26** et **2 Chroniques 1.14**, qui attribuent à Salomon 1400 chars de guerre. Il fallait deux chevaux par chariot, ce qui faisait 2800 chevaux ; il y avait donc encore une réserve de 1200 chevaux.

Chevaux de selle : pour les courriers qui portaient les ordres du gouvernement dans les différentes provinces (**Esther 8.10-14**) et pour l'armée.

27 Et les intendants pourvoyaient, chacun durant son mois, à l'entretien du roi Salomon et de tous ceux qui étaient admis à la table du roi Salomon ; ils ne laissaient rien manquer.

27 et 28

Les intendants devaient aussi pourvoir à la nourriture des chevaux. Cette nourriture consistait en orge et en paille. L'avoine n'est pas cultivée en Orient.

Au lieu où il résidait (le roi). Le roi variait ses résidences. On peut traduire aussi : où les chevaux se trouvaient ; car ils paraissent avoir été répartis dans différentes villes (**1 Rois 9.19** ; **1 Rois 10.26**).

28 Et ils faisaient venir de l'orge et de la paille pour les chevaux de trait et de course au lieu où il résidait, chacun à son tour.

29 Et Dieu donna à Salomon de la sagesse et une très grande intelligence, et une étendue d'esprit comme le sable qui est sur le bord de la mer.

29 à 34 La sagesse du roi

Cette grande prospérité matérielle était accompagnée d'une haute culture intellectuelle, due à l'impulsion donnée par la personnalité du roi.

Trois termes pour caractériser cette sagesse extraordinaire :

- *la sagesse*, la sagesse pratique, la prudence dans la conduite des affaires
- *l'intelligence*, la sagacité pour résoudre de difficiles problèmes
- *l'étendue d'esprit*, littéralement : la largeur de cœur ; l'érudition dans les différents domaines de la science.

Comme le sable: expression proverbiale pour exprimer la plénitude et l'étendue incommensurable.

30 Et la sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les fils de l'Orient et toute la sagesse de l'Égypte.

Tous les fils de l'Orient : les tribus nomades habitant l'Arabie à l'est et au sud-est. de la Palestine, jusqu'à l'Euphrate, plus particulièrement les Sabéens et les Thémaïtes qui avaient une réputation de

sagesse, et enfin aussi les Chaldéens, connus par leurs connaissances astronomiques (**Ésaïe 11.14** ; **Jérémie 49.7-28**).

La sagesse de l'Égypte : elle était proverbiale (**Ésaïe 19.11** ; **Actes 7.22**). Celle des Grecs n'existait pas encore. La sagesse de Salomon surpassait celle de l'Orient et de l'Égypte, surtout par son caractère pratique. Elle avait pour principe, la crainte de l'Éternel (**Proverbes 1.7**).

31 Et il était plus sage qu'aucun homme, plus qu'Ethan, l'Ezrachite, plus qu'Héman, Calcol et Darda, les fils de Mahol ; et il était renommé parmi toutes les nations d'alentour.

Ethan, Héman, Calcol et Darda : sages israélites contemporains de Salomon ; vraisemblablement les mêmes que ceux qui sont mentionnés **1 Chroniques 2.6** : *Fils de Zérach : Zimri, Ethan, Héman, Calcol, Dara*. Dans ce passage un cinquième nom est ajouté aux quatre autres, celui de Zimri, et le dernier nom est **Dara** au lieu de **Darda**. Zérach était lui-même un fils de Juda (**Genèse 38.30**), le père de la famille des Zérachites (**Nombres 26.13-20**). D'après **1 Chroniques 6.33-44**, Héman et Ethan étaient tous deux Lévites et maîtres-chantres de David (**1 Chroniques 15.17-19**). Mais il arrivait que les Lévites, domiciliés dans une tribu, étaient envisagés comme membres de la famille au sein de laquelle ils demeuraient ; comparez **Juges 17.7** ; **1 Samuel 1.1**. Calcol et Darda seraient ainsi seuls les fils de Mahol. Héman et Ethan sont désignés comme auteurs, l'un du Psaume 88, l'autre du Psaume 89.

32 Et il prononça trois mille maximes, et ses cantiques furent au nombre de mille et cinq.

Il prononça trois mille maximes : il énonça ses observations et ses expériences dans trois mille **maschals**, mot hébreu qui signifie : sentence, maxime, comparaison, d'où proverbe (voir **Psaumes 1.1-6**). Nous ne possédons plus qu'une faible partie de ces sentences dans le livre des Proverbes ; ce livre ne contient que 985 maschals, et ceux-ci même ne sont pas tous de Salomon. Les mille et cinq *cantiques* n'existent plus, si l'on en excepte peut-être le Cantique des cantiques et les Psaumes 72 et 127, qui portent le nom de Salomon. Les chiffres de 3000 et de 1005 montrent que ces proverbes et ces cantiques avaient été rédigés et réunis en recueils.

33 Et il parla des arbres, depuis le cèdre qui croît au Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille ; et il parla aussi des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons.

L'étendue d'esprit de Salomon (verset 29) se manifesta dans le fait qu'il cultiva avec succès non seulement la poésie didactique et lyrique, mais encore les sciences naturelles.

Depuis le cèdre... jusqu'à l'hysope : de l'arbre le plus gigantesque et le plus utile, jusqu'à la plante la plus petite et la plus insignifiante, l'hysope des murailles (**Exode 12.22**, note).

Salomon embrassa aussi dans ses études le règne animal dans toutes ses branches. Avait-il écrit des ouvrages sur ces matières ? Nous l'ignorons. Le haut degré du développement littéraire chez les Égyptiens, les Chaldéens et les Assyriens à cette époque, autoriserait à le penser.

34 Et de tous les peuples, on venait pour entendre la sagesse de Salomon, de la part de tous les rois de la terre qui avaient

entendu parler de sa sagesse.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 5

¹ Et Hiram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon, quand il eut appris qu'on l'avait oint pour roi à la place de son père, car Hiram avait toujours été l'ami de David.

1 à 12

Négociations avec Hiram.

Hiram, roi de Tyr. Il résulte des mots : *Car Hiram avait toujours été l'ami de David*, et de **2 Chroniques 2.3**, que c'était déjà lui qui avait fourni le bois de cèdre pour le palais de David ; voir **2 Samuel 5.11**, note.

² Et Salomon envoya vers Hiram pour lui dire :

³ Tu sais que David, mon père, n'a pu bâtir une maison à l'honneur de l'Éternel, son Dieu, à cause des guerres dont ses ennemis l'entourèrent jusqu'à ce que l'Éternel les eût mis sous la plante de ses pieds.

Tu sais que David... David avait donc informé Hiram de son projet, ce qui est confirmé par **1 Chroniques 22.4**, où l'on voit que les

Sidonien et les Tyriens lui avaient déjà amené du bois de cèdre en abondance.

À l'honneur, littéralement : **au nom** de l'Éternel ; pour que ce nom y fût adoré (**Deutéronome 12.5**).

À cause des guerres... : **2 Samuel 7.13**, note, et **1 Chroniques 22.7-11**.

Je n'ai ni adversaire... Cette assertion est vraie, malgré **1 Rois 11.23** et suivants, puisque la révolte des Syriens n'eut lieu qu'à la fin du règne de Salomon (verset 4 et suivants).

Ni affaire fâcheuse : telle que celles qui avaient troublé le règne de David (révoltes, disette, peste, etc.).

4 Et maintenant, l'Éternel mon Dieu m'a donné du repos de tous côtés ; je n'ai ni adversaire, ni affaire fâcheuse.

5 Voici, je me propose de bâtir une maison à l'honneur de l'Éternel, mon Dieu, selon que l'Éternel en a parlé à David, mon père, en disant : Ton fils que je mettrai à ta place sur ton trône, ce sera lui qui bâtira une maison en mon nom.

6 Ordonne maintenant que l'on coupe pour moi des cèdres sur le Liban ; mes serviteurs seront avec tes serviteurs, et je te donnerai pour le salaire de tes serviteurs tout ce que tu demanderas, car tu sais bien qu'il n'y a personne parmi nous qui s'entende à couper le bois comme les Sidoniens.

La portion du Liban sur laquelle croissaient les cèdres de haute futaie, propres aux grandes constructions, appartenait aux Phéniciens. On admire actuellement encore les prodigieuses dimensions de ceux qui subsistent dans la partie nord-ouest du Liban, près de Tripoli.

Les Sidoniens, pour les Phéniciens en général, parce que Sidon avait été autrefois la métropole du pays (**Josué 11.8**). Habitué à manier la scie et la hache pour leurs constructions navales, ils savaient choisir, couper et préparer les bois mieux que les Israélites, dont le pays était pauvre en forêts.

7 Et quand Hiram entendit les paroles de Salomon, il en eut une grande joie et il dit : Béni soit aujourd'hui l'Éternel, qui a donné à David un fils sage pour régner sur ce grand peuple !

Il en eut une grande joie. Hiram tenait à entretenir avec Salomon les bonnes relations qu'il avait eues avec David. Car la Palestine avait été de tout temps le grenier de la Phénicie et lui fournissait bien d'autres denrées utiles (orge, vin) ; comparez **2 Chroniques 2.10**.

Béni soit aujourd'hui l'Éternel... Ces mots ne signifient pas qu'il reconnaisse l'Éternel comme le seul Dieu, mais il accorde au Dieu d'Israël une réalité à côté de celle de ses propres dieux.

8 Et Hiram envoya vers Salomon pour lui dire : J'ai reçu ton message ; je ferai tout ce que tu désires au sujet des bois de cèdre et des bois de cyprès.

Cyprès. Comparez **1 Rois 6.15**. Cet arbre est très apprécié comme bois de construction, parce qu'il est léger et très résistant ; il se prête aussi à la sculpture.

9 Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, et je les expédierai par mer en radeaux jusqu'au lieu que tu m'indiqueras ;

là, je les ferai délier et tu les emporteras. Et tu feras ce que je désire en fournissant de vivres ma maison.

On descendait ces troncs de cèdres et de cyprès par des glissoirs jusqu'à la mer ; là ils étaient assemblés en radeaux et conduits jusqu'à Jaffa, d'où les gens du pays, après les avoir démontés, les transportaient à Jérusalem, située à 50 km de distance (**2 Chroniques 2.16**).

10 Hiram donc donna à Salomon des bois de cèdre et des bois de cyprès, autant qu'il en voulut.

11 Et Salomon donna à Hiram vingt mille cors de froment pour l'entretien de sa maison et vingt cors d'huile vierge. C'est là ce que Salomon livrait à Hiram chaque année.

Vingt mille cors de froment : environ quarante mille hectolitres ; *vingt cors d'huile* : quarante hectolitres (**1 Rois 4.22**, note).

L'huile vierge, qu'on obtenait en pilant les olives dans des mortiers (**Exode 27.20**), était d'une qualité supérieure et d'un prix élevé ; aussi la quantité est-elle relativement beaucoup moins considérable. Cet échange entre les deux rois dura trois ans. Les chiffres plus considérables que présente **2 Chroniques 2.10**, se rapportent à un autre objet. Ce sont les provisions que fournit Salomon une fois pour toutes pour la rétribution des ouvriers occupés à abattre le bois, et non pour l'entretien de la cour d'Hiram ; comparez les mots : *Je donnerai à tes serviteurs qui abattront et couperont le bois*.

12 Et l'Éternel donna de la sagesse à Salomon, comme il le lui avait promis. Et il y eut paix entre Hiram et Salomon et ils firent

alliance l'un avec l'autre.

De la sagesse. Ce mot se rapporte non seulement aux transactions avec Hiram, mais au talent d'organisation dont Salomon fit preuve dans tous ces préparatifs (verset 13 et suivants). *Quand on songe, dit Reuss, au peu de développement des arts mécaniques et autres à cette époque et surtout chez les Israélites, toutes ces constructions ont de quoi nous étonner, moins sans doute par leur étendue ou leur grandeur, que par les difficultés de l'exécution et de tous les travaux préliminaires.*

13 Et le roi Salomon fit une levée sur tout Israël, et cette levée fut de trente mille.

13 à 18

Organisation des travailleurs.

Cette levée fut de trente mille. Ces trente mille Israélites, qui abattaient le bois sous la direction des Phéniciens, formaient trois escouades de dix mille hommes, travaillant chacune pendant un mois, avec deux mois d'intervalle pour cultiver leurs champs et vaquer à leurs affaires.

14 Et il les envoyait au Liban, dix mille chaque mois, à tour de rôle ; ils étaient un mois au Liban, deux mois chez eux ; et Adoniram était préposé sur les hommes de corvée.

Adoniram : voir **1 Rois 4.6**.

15 Et Salomon avait soixante et dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille hommes qui taillaient [les pierres] dans la montagne,

Dans la montagne : dans le Liban, qui est très riche en pierres calcaires. Ces cent cinquante mille hommes, occupés aux travaux plus pénibles de l'extraction des pierres et du transport des matériaux, n'étaient pas Israélites, mais descendants des anciens Cananéens demeurés dans le pays après la conquête (**Josué 16.10**). Ceux-ci ne se relayaient pas ; ils étaient constamment, à l'œuvre ; comparez **1 Rois 9.21** et **2 Chroniques 2.17-18**.

16 sans compter les chefs établis par Salomon sur l'ouvrage, au nombre de trois mille trois cents, qui dirigeaient ceux qui faisaient l'ouvrage.

Les chefs : les conducteurs de travaux. La différence entre ces chiffres et ceux de **2 Chroniques 2.17** s'explique par le fait que dans notre livre les préposés sont classés d'après leur degré d'autorité (3300 préposés et 550 surveillants supérieurs, soit 3850), tandis que dans les Chroniques ils sont divisés d'après leur nationalité (3600 étrangers ou Cananéens et 250 Israélites, soit 3850). Le chiffre total des travailleurs occupés dans la montagne, si énorme qu'il paraisse, n'a rien de surprenant dans un temps où l'on n'avait ni machines, ni routes, ni les moyens d'exécution dont on dispose aujourd'hui, et où tout le travail se faisait à la main. Pline raconte que 360000 hommes travaillèrent pendant vingt ans à la construction d'une pyramide en Égypte.

17 Et le roi ordonna d'extraire de grandes pierres, des pierres de choix, pour faire les fondements de la maison en pierres équarries.

De grandes pierres, des pierres de choix. Les pierres de taille employées aux substructions du temple devaient être d'une dimension considérable, d'après ce qui est dit de celles employées pour le palais de Salomon (**1 Rois 7.10**). Ces pierres massives et choisies, extraites des carrières du Liban, n'ont pas servi aux fondations proprement dites du temple, celui-ci étant construit sur la roche vive de Morija, mais aux murs de soutènement au moyen desquels cette colline a dû être agrandie. Dans les murs d'enceinte de la colline du temple (dont quelques parties remontent peut-être à l'époque de Salomon), on peut voir encore aujourd'hui des pierres taillées de neuf mètres de long sur deux de haut.

18 Et les maçons de Salomon et les maçons de Hiram et les Guiblites taillèrent et préparèrent le bois et les pierres pour bâtir la maison.

Conclusion du récit des préparatifs.

Guiblites : habitants de Guébal (Byblos), port sur la Méditerranée, au nord de Beyrouth, voisin de la célèbre forêt de cèdres ; voir **Josué 13.5** et **Ézéchiél 27.9**, notes.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 6

1 Et dans la quatre cent quatre-vingtième année après que les fils d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, Salomon bâtit la maison à l'Éternel, dans la quatrième année de son règne sur Israël, au mois de Ziv, qui est le second mois.

1 à 10

Description de l'édifice extérieur.

Au mois de Ziv. Le mot Ziv, qui signifie **éclat, splendeur**, désignait le mois des fleurs ; il pourrait se traduire par Floréal. C'était le second mois, correspondant à notre mois de mai, puisque l'année commençait à l'équinoxe du printemps. Comme les mois, après l'exil, ont porté d'autres noms chez les Israélites, ce terme prouve l'antiquité du document que nous avons sous les yeux.

2 Et la maison que le roi Salomon bâtit à l'Éternel avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur et trente coudées de hauteur.

La maison. Ce mot désigne ici l'édifice sacré dans son ensemble, comprenant et le Lieu saint (**hécal**) et le Lieu très saint (**débir**).

Soixante coudées de longueur... Il s'agit, d'après **2 Chroniques 3.3** de la coudée ancienne, qui était plus longue que celle en usage au temps de l'exil et mesurait 56 centimètres (comparez **Ézéchiél 40.5 ; Ézéchiél 43.13**). La longueur du temple était donc de 60 coudées (33, 6 m) , sa largeur de 20 coudées (11, 2 m) et sa hauteur de 30 coudées (16, 8 m). Ces dimensions sont pour la longueur et la largeur le double de celles du Tabernacle, et pour la hauteur le triple, ce qui donnait une meilleure proportion architecturale.

3 Le portique sur le devant du Lieu saint de la maison avait vingt coudées de longueur, dans le sens de la largeur de la maison, et dix coudées de largeur sur le devant de la maison.

La maison était précédée d'un *portique* ou vestibule, par lequel on entrait, comme dit le texte, dans *le temple de la maison*, le **hécal**. Ce mot, qui signifie proprement la **grande salle** (de l'arabe : être grand), désigne la première pièce de l'édifice, le Lieu saint, par opposition au Lieu très saint, beaucoup plus petit. Le portique qui conduisait au Hécal, avait 20 coudées de longueur, dans le sens de la largeur de la maison, soit 14, 2 m ; sa largeur, nous dirions sa profondeur, était de 10 coudées (5, 6 m). Ces dimensions, comme celles du verset précédent, mesurent l'espace intérieur ; pour avoir les dimensions extérieures de l'édifice, il faudrait y ajouter l'épaisseur des murs qui était considérable (voir figure). Le passage **2 Chroniques 3.4** donne outre cela au portique 120 coudées de hauteur. Ce chiffre, probablement exagéré, car il semble disproportionné au reste de l'édifice, ne pourrait s'appliquer qu'à la hauteur des pylônes qui dominaient le portique (mais voir la notice finale à la fin du chapitre 8).

4 Et il fit à la maison des fenêtres à grilles fixes.

Les *fenêtres*, par lesquelles l'air et la lumière pénétraient dans l'intérieur et s'échappait le parfum, se trouvaient à la partie supérieure des murs latéraux (sud et nord) du Lieu saint ; car la partie inférieure de ces murs était masquée par une construction adossée au temple, dont il va être parlé. Elles étaient à demi fermées par un grillage en forts barreaux (peut-être de pierre) fixés dans le mur, et non par un treillis pouvant être ouvert ou fermé à volonté, comme dans les maisons ordinaires (**2 Rois 13.17** ; **Daniel 6.10** ; **Ézéchiél 40.16**). Nous en ignorons le nombre et la grandeur.

5 Et il bâtit, adossés à la muraille de la maison, à l'entour, des étages qui entouraient les murs de la maison, du Lieu saint et du Lieu très saint ; et il fit des chambres latérales à l'entour.

Un bâtiment latéral (voir **Ézéchiél 41.5-11**), comprenant trois étages de cellules, était adossé extérieurement aux murs du temple, des trois côtés nord, ouest et sud ; car il est clair que le portique, du côté de l'entrée, restait libre.

Le Lieu très saint est appelé ici **débir**. Ce mot paraît signifier **extrémité**, et désignait le Lieu très saint comme la partie la plus reculée de l'édifice à l'occident. Jérôme l'a dérivé du mot **dabar**, parler, et par cette étymologie est arrivé au sens d'**oracle**, employé dans plusieurs traductions.

Et il fit des chambres latérales à l'entour. D'après **Ézéchiél 41.6** et Josèphe, chacun des étages comprenait trente chambres ou cellules, à savoir douze sur chacun des côtés nord et sud, et six sur le derrière. Ces chambres étaient des appartements ou magasins dans lesquels étaient conservés les ustensiles sacrés et les trésors de la maison de l'Éternel (**1 Rois 7.51**).

6 L'étage inférieur avait cinq coudées de largeur, celui du milieu six coudées de largeur et le troisième sept coudées de largeur ; car il avait fait en retraite le mur de la maison, tout autour, en dehors, afin que la charpente n'entrât pas dans les murs de la maison.

Cette construction avait cette singularité que les étages supérieurs étaient plus larges du côté du temple que les inférieurs. Cet élargissement graduel des étages correspondait à la disposition particulière des murs du temple qui servaient d'appui à l'édifice latéral : ils diminuaient d'épaisseur à la hauteur de chaque étage de celui-ci, de sorte que les poutres supportant les planchers des cellules reposaient par leur extrémité intérieure sur le mur du temple bâti en retraites successives d'une coudée, et cela sans entamer le mur lui-même (voir figure). Car les magnifiques pierres de taille dont il a été question au chapitre 5 devaient rester intactes. Ces retraites successives d'une coudée, pratiquées trois fois dans le mur, autorisent à penser que celui-ci avait à sa base une épaisseur de cinq ou six coudées (entre 3 et 3, 5 m). L'édifice latéral que décrit Ézéchiél, présente une particularité semblable (**Ézéchiél 41.7**).

7 Et lorsque la maison se bâtit, on se servit de pierres déjà complètement taillées ; ensorte que ni marteau, ni hache, ni aucun instrument de fer ne furent entendus dans la maison pendant qu'on la construisait.

Le caractère sacré de l'édifice, indiqué déjà au verset 6, explique le fait relevé dans ce verset. Le mode d'érection du temple eut quelque chose de très solennel par le silence religieux qui fut observé dans ce travail. Les pierres avaient été façonnées dans la carrière, ou peut-être dans un endroit voisin de Jérusalem, de telle sorte qu'elles

n'avaient plus qu'à être posées et assemblées sans le bruit ordinaire des instruments de travail.

8 L'entrée de l'étage du milieu était du côté droit de la maison ; et des escaliers tournants montaient à l'étage du milieu, et de l'étage du milieu vers le troisième.

Ou bien il faut corriger le texte et lire : **inférieur** au lieu de *du milieu*, et dans ce cas on serait entré par une simple porte au rez-de-chaussée, pour monter de là par un escalier intérieur à l'étage du milieu ; ou bien, conservant le texte, on peut admettre qu'il n'est pas parlé du tout de l'entrée au plain-pied et que l'auteur indique uniquement l'escalier par lequel on montait aux étages. La description d'Ézéchiél mentionne deux portes introduisant dans l'édifice latéral, l'une au côté nord, l'autre au côté sud ; il parle aussi d'un couloir circulant le long des étages pour donner entrée dans les cellules (**Ézéchiél 41.7-11**).

9 Et il bâtit la maison et l'acheva, et la couvrit de poutres et de planches de cèdre.

Le toit était sans doute plat, comme à l'ordinaire dans les maisons orientales. Il est probable que les poutres et les planches étaient recouvertes de dalles de pierre, quoique le texte n'en parle pas.

10 Et il bâtit les étages adossés à toute la maison en donnant à chaque étage cinq coudées de hauteur, et les étages tenaient à la maison par les poutres de cèdre.

Les cinq coudées (2, 8 m) indiquent la hauteur de chacun des étages, mesurée à l'intérieur, soit au total quinze coudées. En ajoutant cinq coudées pour l'épaisseur des planchers intermédiaires et pour la toiture, on obtient vingt coudées pour la hauteur du bâtiment latéral. Le mur du temple le dépassait donc de dix coudées et c'est dans cette partie libre que se trouvaient les fenêtres (verset 4).

Tenaient à la maison. Les poudres de cèdre qui séparaient les étages s'appuyaient sur les retraites du mur du temple, de manière à unir l'édifice latéral et le temple en seul corps de bâtiment.

11 Et la parole de l'Éternel fut adressée à Salomon en disant :

11 à 13 Cette promesse paraît avoir été adressée à Salomon pendant l'exécution des travaux

Elle devait l'encourager au cours de sa grande entreprise. Elle lui fut sans doute adressée soit par un prophète, comme Nathan ou Gad, soit par une révélation divine, comme **1 Rois 3.5** et **1 Rois 9.2**.

Que j'ai faite à David : comparez **2 Samuel 7.13-26**.

12 Quant à cette maison que tu bâtis, si tu marches dans mes statuts, si tu pratiques mes ordonnances et si tu observes tous mes commandements pour les suivre, j'accomplirai envers toi la promesse que j'ai faite à David, ton père ;

13 et j'habiterai au milieu des fils d'Israël, et je n'abandonnerai point mon peuple d'Israël.

14. Et Salomon bâtit et acheva la maison.

14 à 36

Décoration intérieure et division du temple.

15 Et il fit intérieurement les parois de la maison de planches de cèdre ; depuis le sol de la maison jusqu'aux parois de la toiture, il fit à l'intérieur un revêtement de bois et il couvrit de planches de cyprès le sol de la maison.

Les parois de la maison : spécialement de la grande pièce ou Lieu saint ; voir pour le Lieu très saint verset 16. Un revêtement de planches de cèdre couvrait toute la pierre des murs jusqu'au plafond.

Et il couvrit de planches de cyprès le sol... Le bois de cyprès est moins précieux et plus dur que celui de cèdre ; il croît en abondance dans le Liban (**1 Rois 5.8**).

16 Et il revêtit de planches de cèdre les vingt coudées à partir du fond de la maison, depuis le sol jusqu'au plafond, et il prit sur la maison de quoi en faire un sanctuaire, le Lieu très saint.

Le tiers le plus reculé des soixante coudées de longueur de l'édifice (verset 2), soit vingt coudées, fut réservé pour le sanctuaire ou Lieu très saint (**Débir**, verset 5). Il y a littéralement : **pour lui en faire un sanctuaire**, c'est-à-dire à la maison. Le Hécâl devait être doté d'un

Débir pour être lui-même un vrai Hécal. On se demande si la séparation entre les deux pièces était formée par un mur ou par une simple cloison. Le texte ne le dit pas, mais le revêtement de cèdre dont il est parlé au verset 16 fait plutôt supposer que c'était un mur. Dans **Ézéchiél 41.3** la séparation est formée par un mur de deux coudées d'épaisseur.

17 Et la maison, le temple, sur le devant, était de quarante coudées.

La maison : ici, la grande pièce de devant, le Hécal.

18 Le bois de cèdre à l'intérieur de la maison était sculpté en coloquintes et en fleurs épanouies ; tout était en cèdre, on ne voyait pas la pierre.

Coloquintes : ce mot désigne les concombres d'Orient, fruit de forme ovale.

Fleurs épanouies : apparemment des rosaces formant des guirlandes (verset 29).

On ne voyait pas la pierre : la pierre nue, non revêtue, ce qui n'aurait pas convenu à la dignité de cet intérieur.

19 Quant au sanctuaire, il l'établit à l'intérieur de la maison, au fond, pour y placer l'arche de l'alliance de l'Éternel.

Il s'agit ici du Lieu très saint.

À l'intérieur de la maison... Le Lieu très saint était en effet la pièce la plus intime de l'édifice, séparée de l'extérieur au devant par le Lieu saint, sur les côtés et par derrière par les chambres latérales.

20 Et au-devant du sanctuaire il avait vingt coudées de long, vingt coudées de large et vingt coudées de haut, et il le revêtit d'or fin il [en] revêtit l'autel de cèdre.

Vingt coudées de long. Le Lieu très saint avait donc, comme dans le Tabernacle, la forme d'un cube parfait, seulement avec une dimension double, comme il convenait à un édifice proprement dit. Mais, comme il n'avait que vingt coudées de haut, il restait un espace de dix coudées jusqu'à la hauteur du toit du Lieu saint. Il est probable que cet espace supérieur était occupé par des chambres hautes (**2 Chroniques 3.9**).

D'or fin : d'or sans alliage ; c'étaient des feuilles d'or fixées par des clous et qui reproduisaient fidèlement les contours des ciselures.

Il revêtit l'autel de cèdre. Cela signifie-t-il qu'il revêtit aussi d'or l'autel fait de cèdre, ou bien qu'il revêtit de cèdre l'autel (l'autel des parfums dans le Lieu saint) ? Le premier sens nous paraît le plus naturel. L'autel du Tabernacle était aussi en bois, couvert d'or (**Exode 37.25**). comparez verset 22.

21 Et Salomon revêtit d'or fin l'intérieur de la maison, et il ferma de chaînes d'or le devant du sanctuaire, qu'il couvrit d'or.

L'intérieur de la maison : le Lieu saint.

Il ferma de chaînes d'or... Le texte hébreu a été traduit de différentes manières. On a sous-entendu le mot **voile** et compris la phrase dans

ce sens que des chaînettes d'or rattachées par des anneaux à une tringle permettaient de tirer le voile à volonté. Dans le Tabernacle, il y avait aussi un voile entre le Lieu saint et le Lieu très saint, et ce voile était fixé par des clous d'or (**Exode 26.32**). Mais d'après notre traduction, les chaînes d'or passaient horizontalement devant la porte du Lieu très saint et servaient à indiquer que cette porte, même restât-elle momentanément ouverte, était sacrée (versets 31 et 32).

22 Il revêtit d'or toute la maison, la maison tout entière, et il revêtit d'or tout l'autel qui appartenait au sanctuaire.

La maison tout entière : le Lieu saint et le Lieu très saint ; car le portique ne faisait pas partie du temple lui-même.

Tout l'autel : non le côté de devant seulement. On a supposé, malgré l'expression si absolue de notre verset, que les ornements en relief furent seuls revêtus d'or, de telle sorte que les dorures se seraient détachées en clair sur le brun jaune des lambris de cèdre.

Qui appartenait au sanctuaire, littéralement : **qui était au Débir**. Quoique l'autel d'or fût proprement dans le Lieu saint, il était situé devant la porte du Lieu très saint et pouvait être considéré comme y appartenant puisque le parfum qui y était offert devait monter vers le Dieu invisible qui siégeait au-dessus de l'arche. C'est ce qui explique la parole qui a tant étonné les interprètes, **Hébreux 9.3-4** : *Le Lieu très saint qui avait l'autel d'or et l'arche de l'alliance*. Comparez **Exode 30.6**, note.

23 Et il fit dans le sanctuaire deux chérubins en bois d'olivier sauvage, ayant dix coudées de haut.

23 à 28

Les deux chérubins.

Le Lieu très saint contenait deux statues colossales, celles des deux chérubins, hautes de dix coudées (5, 6 m).

Bois d'olivier sauvage : bois d'une fibre très dure et d'un grain très fin, susceptible d'une belle polissure. Sur les chérubins, comparez **Genèse 3.24** ; **Exode 25.18-21** ; **Ézéchiél 1.5**, notes. Ce sont des êtres symboliques personnifiant les forces de la nature créée de Dieu pour obéir à ses ordres et concourir à l'exécution de ses desseins ; ils présentent chez Ézéchiél la figure des quatre chefs-d'œuvre de la création animée. Ils ont dans notre passage, comme dans **Apocalypse 4.6-8**, la forme de la créature par excellence, du roi visible de la création, la figure humaine.

24 L'une des ailes d'un des chérubins avait cinq coudées, et l'autre aile du chérubin avait cinq coudées, ensorte qu'il y avait dix coudées de l'extrémité d'une de ses ailes à l'extrémité de l'autre.

L'une des ailes. Chaque chérubin en avait deux, longues chacune de cinq coudées, ensorte que les quatre ailes étendues occupaient toute la largeur du sanctuaire, soit vingt coudées.

25 Le second chérubin avait aussi dix coudées ; les deux chérubins avaient une même mesure et une même forme.

26 L'un des chérubins avait dix coudées de haut, et de même l'autre.

27 Et il plaça les chérubins au milieu de la maison intérieure ; et on étendit les ailes des chérubins, de sorte que l'aile de l'un touchait au mur, et l'aile du second touchait à l'autre mur, et que leurs autres ailes se rencontraient par leur extrémité au milieu de la maison.

L'aile extérieure de chaque chérubin allait jusqu'à la paroi latérale du sanctuaire, tandis que leurs deux ailes intérieures se rencontraient bout à bout et formaient ainsi une sorte de dais qui couvrait de son ombre l'arche de l'alliance. Cette disposition, en faisant des chérubins comme les gardiens de l'arche, laissait pressentir mystérieusement la présence du Dieu qui trônait invisiblement au-dessus d'eux (**Psaumes 80.2 ; Psaumes 99.1**). Mais ces deux chérubins ne doivent pas être confondus avec ceux, beaucoup plus petits, qui étaient sur l'arche elle-même. Le passage **2 Chroniques 3.13** nous dit en outre qu'ils se tenaient sur leurs pieds et qu'ils avaient leur face tournée vers la maison, vers le Lieu saint. Ceux de l'arche au contraire étaient penchés sur le propitiatoire (**Exode 25.20**).

28 Et il revêtit d'or les chérubins.

29 Et sur tous les murs de la maison, tout autour, il fit sculpter en relief des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

29 à 35

La décoration des parois, des planchers et des portes.

Des chérubins, des palmiers... : représentants de la nature végétale et animale dans leurs plus beaux types. Ces ornements, sculptés sur la surface intérieure de la maison, étaient probablement, d'après **Ézéchiel 41.18-20**, distribués de telle sorte que chaque chérubin était entre deux palmiers et que les coloquintes et les fleurs épanouies (verset 18) formaient des guirlandes séparant les rangées de chérubins et de palmiers situées les unes au-dessus des autres sur le champ de la paroi.

À l'intérieur : dans le Lieu très saint ; *à l'extérieur* : dans le Lieu saint.

30 Et il revêtit d'or le sol de la maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le sol de la maison. Le parquet en cyprès était aussi doré.

31 Et il fit la porte du sanctuaire à deux battants, de bois d'olivier sauvage ; l'espace entre les linteaux était le cinquième [de la paroi].

La porte du sanctuaire : du Lieu très saint. Elle était à deux battants, tournant sur des gonds d'or (**1 Rois 7.20**). Elle remplaçait le simple voile qui séparait le Lieu saint du Lieu très saint dans le Tabernacle.

L'espace entre les linteaux était... Nous expliquons ainsi cette phrase énigmatique : **la valeur, les poteaux, un cinquième**.

Le cinquième, c'est-à-dire quatre coudées sur les vingt de la paroi. Outre cette porte, il y avait un voile, d'après **2 Chroniques 3.14**. Voir verset 21, note.

32 Et sur les deux battants en bois d'olivier sauvage, il fit sculpter des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, étendant l'or sur les chérubins et sur les palmiers.

Etendant l'or sur les chérubins. On a conclu de ces mois que les figures seules étaient dorées (voir verset 22, note).

33 Il fit de même, pour la porte du temple, des poteaux en bois d'olivier sauvage, du quart [de la largeur du mur],

Du quart [de la largeur du mur]. Cette largeur étant, comme celle de tout l'édifice, de vingt coudées, la porte avec son encadrement était de cinq coudées. La porte à l'entrée du Lieu saint devait naturellement avoir des dimensions plus grandes que celle du Lieu très saint (verset 31).

34 et deux battants en bois de cyprès ; il y avait deux feuillets tournants pour un battant et deux feuillets tournants pour l'autre battant.

En bois de cyprès. Les deux battants étaient faits en bois plus léger, pour rendre la porte moins lourde, précisément parce qu'elle était plus grande.

Deux feuillets tournants. Chaque battant était divisé dans toute sa hauteur en deux feuillets mobiles, tournant sur des charnières et se repliant l'un sur l'autre.

Et deux feuillets tournants. Ici le mot hébreu rendu par feuillet diffère par une lettre, sans doute par erreur, du mot employé dans la ligne

précédente.

35 Et il y sculpta des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, exactement adapté aux sculptures.

36 Et il construisit le parvis intérieur au moyen de trois rangées de pierres de taille et d'une rangée de poutres de cèdre.

Le parvis intérieur. L'auteur désigne par ce nom la première cour qui environnait l'édifice du temple et où fonctionnaient les sacrificateurs. Ce parvis est appelé aussi parvis des sacrificateurs (**2 Chroniques 4.9**). C'est le seul dont parle le livre des Rois. Mais ce nom même suppose un second parvis, une cour plus extérieure encore, que mentionne le livre des Chroniques (**2 Chroniques 4.9**) et dont il attribue aussi la construction à Salomon. Si le parvis intérieur avait une dimension double de celui du Tabernacle, comme c'était le cas de toutes les autres parties du sanctuaire, il devait former un rectangle de deux cents coudées de long et de cent coudées de large (112 X 56 m) ; comparez **Exode 27.9-13** ; **Exode 28.9-13**. Ézéchiél, dans son nouveau temple, lui assigne cent coudées de chaque côté, de manière à en faire un carré parfait (**Ézéchiél 40.47**).

Trois rangées... Cette enceinte n'était pas assez élevée pour empêcher le peuple de voir ce qui se passait dans le parvis des sacrificateurs.

37 La quatrième année, au mois de Ziv, les fondements de la maison de l'Éternel furent posés ;

La durée de la construction.

38 et la onzième année, au mois de Bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée avec toutes ses appartenances et dépendances. On mit sept ans à la bâtir.

Au mois de Bul. Ce mois désigne le mois de la pluie, correspondant à notre mois de novembre. C'était le huitième dans l'année juive. On mit donc (voir verset 1) sept ans et demi à bâtir le temple. Cet espace est relativement court si on le compare à la durée de la construction d'autres édifices analogues, anciens et modernes.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 7

¹ Et Salomon bâtit sa maison en treize ans et il acheva toute sa maison.

1 à 12

Palais et autres constructions.

Après l'achèvement du temple, Salomon entreprit la construction d'un nouvel ensemble d'édifices, *la maison du roi* (**1 Rois 9.1**). Cet ensemble comprenait, outre la demeure royale, d'autres bâtiments destinés aux services publics. La demeure bâtie par David (**2 Samuel 5.11**) ne pouvait pas suffire aux goûts plus somptueux de son successeur (**1 Rois 9.1**). Quant à l'emplacement de ce palais, dont le texte ne parle pas, nous avons déjà reconnu que c'est une erreur de le chercher sur la colline occidentale, appelée faussement par la tradition Mont de Sion. Le palais de Salomon occupait, comme celui de David, la terrasse située au sud du temple, entre cet édifice et la cité de David dont les maisons s'étagaient sur la pente méridionale de la colline. Et en effet, d'après **Ézéchiél 43.8**, le palais n'était séparé du parvis du temple que par un mur mitoyen, et nous voyons, **Jérémie 26.10**, les princes de Juda **monter** du palais royal à la maison de l'Éternel ; comparez aussi **2 Rois 11.19** (voir figure).

La description de la demeure royale est notablement plus brève et plus vague que celle du temple, car il s'agit d'une construction beaucoup moins importante pour la vie religieuse et nationale

d'Israël. Tous les édifices royaux étaient compris dans une vaste enceinte que le texte appelle *la grande cour* (verset 12). Ils se succédaient, du sud au nord, dans l'ordre suivant, où ils sont mentionnés :

1. La maison de la Forêt du Liban, versets 2 à 5
2. le portique à colonnes, avec la salle du trône, versets 6 à 7
3. la maison d'habitation du roi et celle de son épouse, verset 8.

Verset 1

Ce verset est une introduction sommaire à la description du palais (versets 2 à 12).

Sa maison : tout l'ensemble des édifices royaux : de là l'expression : *il l'acheva tout entière*.

En treize ans. Ces treize ans doivent être comptés depuis l'achèvement du temple, puisqu'il fallut vingt ans pour la construction des deux maisons (**1 Rois 9.10**). Il n'est point nécessaire d'admettre que l'inauguration du temple racontée au chapitre 8 ait été différée jusqu'à la fin de ces treize années. L'auteur a voulu réunir ce qui regarde les grandes constructions (temple et palais). Il revient, après cela, aux ornements et ustensiles, d'un genre moins considérable que les immeubles.

2 Et il bâtit la maison de la Forêt du Liban, longue de cent coudées, large de cinquante coudées et haute de trente coudées, sur quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait des pièces de bois de cèdre sur les colonnes.

2 à 4

Le premier édifice que l'on rencontrait en montant au palais depuis le sud était *la maison de la Forêt du Liban* (que l'on a prise à tort pour une résidence d'été dans le Liban même). C'était, si nous comprenons bien, un péristyle formé par quatre rangées de colonnes de cèdre parallèles, chaque rangée de seize colonnes. Le tout présentait en quelque sorte l'aspect d'une forêt de cèdres (voir figure).

Des pièces de bois de cèdre sur les colonnes. C'étaient des poutres, supportées par les colonnes et soutenant un plancher sur lequel reposait un étage unique de chambres. Ces chambres formaient trois rangées, chacune de quinze chambres, dans le sens de la longueur de l'édifice ; il n'y avait que trois chambres en profondeur. Chaque chambre pouvait avoir seize coudées et deux tiers (9 mètres) de longueur et six coudées deux tiers (4 mètres) de largeur. Le tout était recouvert d'un toit de cèdre. Le texte ne parle pas de l'escalier qui devait conduire à l'étage. Le jour ne pouvait venir à ces chambres que par des fenêtres. Il est dit au verset 4 et répété au verset 5, que les fenêtres des rangées nord et sud se correspondaient exactement. Quant à la rangée moyenne, elle avait des ouvertures placées directement en face des fenêtres des deux rangées nord et sud et se trouvait ainsi elle-même éclairée. On trouvera des représentations de cet édifice très différentes de la nôtre chez Stade et chez Chipiez. À quoi servaient ces nombreuses chambres ? Cela n'est pas dit. De **1 Rois 10.16**, où il est parlé de boucliers d'or que le roi y avait déposés, on a conclu que c'était un arsenal. Peut-être servaient-elles aussi de dépôt pour les objets et les provisions de toute espèce dont on avait besoin dans le palais.

3 Et un plafond de cèdre recouvrait les chambres, qui reposaient sur les colonnes et dont il y avait quarante-cinq, quinze par rangée.

4 Et il y avait trois rangées de chambres dont les fenêtres étaient les unes en face des autres, trois fois.

5 Et toutes les portes et les linteaux étaient formés de poutres en carré, et les fenêtres étaient placées les unes en face des autres, trois fois.

6 Et il fit le portique à colonnes, long de cinquante coudées et large de trente coudées, et un portique devant elles, et des colonnes, et un perron devant elles.

À la suite de la maison du Liban, en montant, on trouvait le *portique à colonnes*, espèce de vestibule ou de salle d'attente, où l'on entrait par une colonnade précédée d'un perron. C'était là sans doute que se tenaient ceux qui attendaient l'audience du souverain ou qui avaient été mandés devant son tribunal.

7 Et il fit le portique du trône, où il rendait la justice, le portique du jugement ; et on le revêtit de cèdre, de plancher à plancher.

Le troisième édifice, situé plus haut, en continuant vers le nord, était le *portique du trône*. C'était là qu'était placé le trône magnifique décrit **1 Rois 10.18-20**. C'était la salle d'audience du roi lui-même.

Et on le revêtit de cèdre... Tandis que le portique précédent n'avait que des colonnes et non des parois latérales, celui-ci était fermé et lambrissé de cèdre, du plancher au plafond.

8 Et la maison, celle où il demeurait, dans la seconde cour, après le portique, était construite de la même manière. Et la maison que Salomon fit pour la fille de Pharaon qu'il avait épousée, était semblable à ce portique.

L'édifice principal, la maison d'habitation de Salomon et celle de son épouse. Ici l'auteur se borne à deux ou trois brèves indications. Cette partie de la résidence était complètement fermée au public.

Dans la seconde cour, après le portique. Ces mots indiquent que la maison du roi et celle de la reine occupaient une cour particulière, différente de la grande cour, quoique y étant comprise ; cette seconde cour était située en arrière, c'est-à-dire au-delà du portique du trône. La maison était de construction semblable à ce portique, c'est-à-dire toute lambrissée de cèdre. La maison de la fille de Pharaon était un pavillon particulier sur le même modèle. C'était la plus reculée des constructions ; en général les femmes en Orient occupent la partie la plus retirée des appartements. Le mot hébreu **baïth** peut désigner un appartement spécial dans le même palais aussi bien qu'une maison différente.

9 Toutes ces constructions étaient de pierres de prix, taillées d'après des mesures, sciées avec la scie, en dedans et en dehors, et cela depuis les fondements jusqu'aux corniches, et du dehors jusqu'à la grande cour.

Etaient de pierres de prix. Tout ce qu'il y avait de murs dans ces édifices était en pierres de taille, offrant des surfaces polies *en dedans et en dehors*, aussi bien du côté où les murs étaient couverts d'un revêtement de cèdre qu'à l'extérieur.

Jusqu'aux corniches : jusqu'aux pierres en saillie sur lesquelles s'appuyaient les poutres du toit.

Et du dehors jusqu'à la grande cour. Il en était également ainsi des murs mêmes de la grande cour extérieure (verset 12) qui entourait tous ces bâtiments.

10 Les fondements étaient aussi en pierres de prix et de grande dimension, en pierres de dix coudées et en pierres de huit coudées.

Les fondements... : la partie des murs que l'on ne voit pas. La dimension de ces pierres de taille équivalait donc à une longueur et une largeur de cinq et de quatre mètres environ.

11 Et au-dessus, c'étaient encore des pierres de prix, taillées d'après des mesures, et du bois de cèdre.

Et au-dessus : la partie des murs qui était visible.

Et du bois de cèdre : les parois et les plafonds.

12 La grande cour avait aussi, tout à l'entour, trois rangées de pierres de taille et une rangée de poutres de cèdre, comme le parvis intérieur de la maison de l'Éternel et comme le portique de la maison.

La grande cour. Le mur d'enceinte était pareil à celui qui entourait le parvis intérieur du temple (**1 Rois 6.36**).

Le portique de la maison : non pas celui du temple, mais celui qui est appelé, verset 6, le portique à colonnes.

13 Et le roi Salomon fit venir Hiram de Tyr.

13 à 51

Mobilier du temple.

Après avoir achevé ce qui se rapporte aux immeubles en général (temple et palais), le récit revient au temple pour en décrire le mobilier. Pour la confection de ces ustensiles, le roi de Tyr avait mis aux ordres de Salomon un artiste éminent. L'ameublement de l'Éternel, si l'on ose ainsi dire, devait être en rapport avec la somptuosité de l'habitation et la dignité du Maître auquel il devait servir. Placés plus en vue que les ornements qui faisaient corps avec l'édifice, ces ornements et ustensiles paraissent avoir attiré davantage l'attention des contemporains. Aussi l'auteur les décrit-il de la manière la plus circonstanciée. À l'exception des deux colonnes d'airain, ils sont les mêmes que ceux du Tabernacle, dont ils se distinguent seulement par leur richesse, leurs dimensions et leur disposition compliquée. Ce sont :

- les deux colonnes d'airain du portique, versets 15 à 22
- la mer de fonte, versets 23 à 26
- les dix socles d'airain avec les dix cuves, versets 27 à 39
- enfin des ustensiles de moindre importance, verset 40

Le tout se termine par la récapitulation des ouvrages d'airain (versets 40 à 47) et des ustensiles d'or destinés au Lieu saint (versets 48 à 50).

14. Il était fils d'une veuve de la tribu de Nephthali, et son père était un Tyrien, ouvrier en airain ; il était plein d'habileté, d'intelligence et de savoir pour faire toutes sortes d'ouvrages d'airain ; il vint auprès du roi Salomon et il exécuta tous ses ouvrages.

Il était fils d'une veuve de la tribu de Nephthali... au moins par son domicile, car, d'après **2 Chroniques 2.14**, cette femme était danite d'origine.

Il exécuta tous ses ouvrages : dans la plaine du Jourdain, où nous voyons, par verset 46 et **2 Chroniques 4.17**, qu'Hiram avait établi ses fourneaux, entre Succoth et Tsarthan.

15 Il fabriqua en airain les deux colonnes. La première avait dix-huit coudées de hauteur, et un fil de douze coudées mesurait la circonférence de la seconde.

15 à 22 Les deux colonnes d'airain

De tous les ouvrages exécutés par Hiram celui-ci fut sans doute le plus remarquable et le plus admiré, comme l'indiquent le rang qui lui est assigné, en tête de l'énumération des ornements et du mobilier du temple, et les détails qui nous sont donnés à son sujet. On doit comparer **2 Rois 25.12-17** ; **2 Chroniques 3.15-17** et **Jérémie 52.17-20**, pour comprendre le texte de notre chapitre que rendent difficile certaines expressions techniques.

Les deux colonnes : elles sont désignées par l'article comme bien connues. *La première avait dix-huit coudées... et un fil...* En indiquant la hauteur de l'une et la circonférence de l'autre, l'auteur fait comprendre brièvement la hauteur et la circonférence de toutes les deux. Semblable à un tronc colossal, le fût de chaque colonne s'élevait à la hauteur de dix-huit coudées (9, 5 m) sur une circonférence de six mètres environ. Dans **2 Chroniques 3.15** il est parlé d'une hauteur de trente-cinq coudées, soit que ce soit la somme de la hauteur des deux colonnes, soit qu'il y ait une faute de chiffre.

16 Il fit aussi en fonte d'airain deux chapiteaux pour les placer sur les sommets des colonnes ; le premier avait cinq coudées de hauteur et le second avait cinq coudées de hauteur.

Ce fût était couronné par un chapiteau fondu à part et composé de deux parties, l'une inférieure, bombée et en saillie, d'une coudée de haut (le texte, verset 20, l'appelle **béten**, le ventre) ; l'autre, au-dessus, de quatre coudées de haut, ayant la forme d'un lys colossal, probablement épanoui, c'est-à-dire avec l'extrémité supérieure des pétales repliée en dehors (verset 19).

17 À ces chapiteaux, placés sur le sommet des colonnes, il y avait des treillis en façon de réseau, [avec] des glands en façon de racines, sept pour le premier chapiteau et sept pour le second chapiteau.

La partie bombée, entre le fût et le lys, était remarquablement ornée : D'abord, d'un treillis en airain enveloppant la partie renflée. Le terme **sevakim** désigne dans **2 Rois 1.2** un treillis de fenêtre ; le

mot voisin **sovec**, dans **Genèse 22.13** et **2 Samuel 18.9**, signifie un entrelacement de branches ; il s'agit donc ici d'un ouvrage d'airain représentant un réseau de rameaux entrelacés. Le nombre *sept* désigne sans doute les sept branches principales partant du fût qui donnaient naissance à ce treillis. Le mot que nous traduisons par *glands*, comme **Deutéronome 22.12**, désigne selon nous le point d'où partait la division des rameaux.

En façon de racines : traduction un peu hasardée du mot hébreu **scharschéra**, voisin de **schoresch**, racine.

18 Et il fit les grenades, deux rangées à l'entour sur le treillis, pour couvrir les chapiteaux placés sur le sommet des colonnes ; et il fit de même pour le second chapiteau.

Le second ornement était deux rangées de grenades suspendues en guirlandes autour du chapiteau, l'une au-dessus de l'autre. Avec tous les traducteurs, nous admettons que le texte doit être rétabli comme nous le présentons dans la traduction. En hébreu, les deux mots *colonnes* et *grenades*, qui se ressemblent passablement, sont transposés, ce qui rend la phrase inintelligible. Les deux rangées étaient chacune de cent grenades, réparties en quatre guirlandes de vingt-quatre chacune, et attachées au chapiteau par quatre grenades plus grosses que les autres, placées sur les quatre côtés de la colonne. Le mot **roucha : au vent**, dans **Jérémie 52.23**, paraît prouver qu'elles flottaient suspendues autour du chapiteau. Cet ornement rappelle la guirlande de grenades suspendue à la robe du souverain sacrificateur (**Exode 28.33**). Sur la grenade comme symbole de la richesse de la vie, voir à ce passage, note.

19 Et les chapiteaux, au sommet des colonnes, dans le portique, étaient en façon de lis et avaient quatre coudées.

Dans le portique. On a conclu de là que les deux colonnes étaient dressées en dedans du portique ; mais un chapiteau aussi magnifique semble plutôt devoir s'élever en plein air et en pleine lumière qu'à l'abri et comme support d'un toit. Le sens est donc plutôt : **au portique**, à son entrée. On y pénétrait en passant entre ces deux colonnes.

En façon de lis. Du milieu de cet entrelacement de branches (le treillis) et de cette abondance de fruits (les grenades), s'élevait enfin l'ornement qui couronnait toute la colonne, le lis gigantesque épanoui à son sommet.

20 Et les chapiteaux, sur les deux colonnes, [s'élevaient] encore au-dessus du renflement qui était au-delà du treillis ; et il y avait deux cents grenades rangées autour, sur le second chapiteau.

21 Et il dressa les colonnes dans le portique du temple ; il dressa la colonne de droite et la nomma Jakin ; puis il dressa la colonne de gauche et la nomma Boaz.

La colonne de droite : du côté du sud.

Jakin : il a fondé, il a affermi. Ce nom est commenté par **1 Rois 8.13** et **Psaumes 89.5**. L'Éternel a désormais fondé sa demeure au sein de son peuple, peut-être par opposition à la tente mobile sous laquelle il avait habité jusque-là .

*Boaz : composé des deux mots **bo**, en lui, et **az**, la force : **Il a fondé, et en lui est la force**.* Ces deux colonnes étaient ainsi des monuments parlants de la perfection de la théocratie. Le fût colossal rappelait son inébranlable solidité ; le treillis, sa puissance de croissance et sa richesse de vie ; le lis, sa beauté, la gloire finale qui en doit être le terme.

22 Et sur le sommet des colonnes, il y avait un ouvrage en façon de lis, et le travail des colonnes fut achevé.

23 Et il fit la mer de fonte, qui avait dix coudées d'un bord à l'autre ; elle était ronde tout à l'entour, haute de cinq coudées, et un cordon de trente coudées en mesurait le tour.

23 à 26 La mer d'airain

Ce vaste réservoir correspondait à la cuve d'airain du Tabernacle (**Exode 30.17** et suivants) et servait, comme elle, aux ablutions des sacrificateurs et au lavage de la chair des victimes (**2 Chroniques 4.6**) ; aussi avait-il sa place dans le parvis intérieur, entre le temple et l'autel d'airain, vers le sud-est (verset 39). L'eau y était apportée par les Gabaonites et les Lévites. On la puisait peut-être dans ce réservoir immense au moyen de robinets ménagés dans le bas. L'autel d'airain, mentionné **2 Chroniques 4.1**, est omis dans l'énumération des ouvrages exécutés par Hiram : il était formé de terre et de pierres brutes ; les matériaux travaillés n'en constituaient que l'accessoire. Salomon se conforma aux prescriptions légales sur ce point, (**Exode 20.24** et suivants ; **1 Rois 25.1-8**), et l'autel fut simplement garni de plaques d'airain.

Mer : ce terme disait la grandeur du bassin.

De fonte, littéralement : fondue.

Dix coudées : c'est-à-dire 5, 25 m de diamètre.

Haute de cinq coudées : 2, 62 m.

Trente coudées de circonférence extérieure, soit 15, 7 m. Ces chiffres ne sont pas d'une exactitude mathématique, car une circonférence de 30 coudées n'en donne que 9, 55 de diamètre au lieu de 10.

24 Des coloquintes l'entouraient au-dessous de son bord tout autour, à raison de dix par coudée, faisant tout le tour de la mer ; il y avait deux rangées de coloquintes qui avaient été fondues d'une seule fonte avec elle.

Des coloquintes : voir **1 Rois 6.18**, note. Dix par coudée et, par conséquent, trois cents par rangée. Ces deux rangées de coloquintes décoraient la partie supérieure de la cuve (au-dessous du bord). Ces ornements avaient été coulés avec le corps même du vase et n'avaient pas été travaillés à part, comme les grenades et les treillis des chapiteaux des colonnes.

25 Elle était posée sur douze bœufs dont trois regardaient le septentrion et trois l'occident, trois le midi et trois l'orient ; la mer reposait sur eux et toutes leurs croupes étaient tournées en dedans.

Douze bœufs : également d'airain.

26 Son épaisseur était d'une palme et son bord était comme le bord d'une coupe, semblable à la fleur d'un lis ; elle contenait deux mille baths.

Une palme : un sixième de coudée, soit quatre doigts ou huit centimètres ; voir **Ézéchiel 40.5**, note. Ce serait ainsi la même épaisseur de métal que les colonnes (**Jérémie 52.21**). Cependant nous avons ici un autre terme que dans ce dernier passage. Le mot

téphach, qui vient d'une racine signifiant **étendre**, ne signifierait-il pas l'empan (la main étendue) qui est d'une demi-coudée ?

Comme le bord d'une coupe : se repliant à l'extérieur.

Deux mille baths : quatre cents hectolitres. On évalue le bath à vingt litres ; voir **Exode 45.11**, note.

27 Et il fit les dix socles d'airain, chaque socle long de quatre coudées, large de quatre coudées et haut de trois coudées.

27 à 39

Les dix socles et les dix bassins d'airain.

Pour faciliter le transport sur divers points du parvis intérieur, de l'eau que l'on allait puiser à la mer d'airain, Hiram façonna dix bassins beaucoup moins grands, reposant sur des socles munis de roues. D'après **2 Chroniques 4.6**, ils étaient surtout destinés au service du grand autel auprès duquel il fallait laver la chair des victimes. Malgré l'intérêt particulier que l'auteur semble vouer à ces ustensiles, les plus compliqués de tous ceux qui sortirent des mains de Hiram, la description qui suit est pour nous fort obscure.

27 à 37

Les socles.

C'étaient des bases servant de supports et, grâce à leurs roues, de moyens de transport pour les cuves. Chacun de ces socles avait la forme d'une caisse carrée (voir verset 31), longue et large de quatre coudées (2, 1 m), haute de trois (1, 57 m).

28 Et voici quelle était la façon des socles : ils avaient des panneaux et les panneaux étaient entre les montants.

Chaque caisse était formée de quatre panneaux verticaux dont les jointures étaient fixées par des montants (**Exode 26.17**).

29 Et sur les panneaux, qui étaient entre les montants, il y avait des lions, des bœufs et des chérubins ; et au haut des montants un plateau et, au-dessous, des lions et des bœufs, des guirlandes en festons.

Les quatre *panneaux* ou parois de la caisse étaient ornés de figures de lions, etc., fondues avec eux. Les montants dépassaient les panneaux par en-haut et se terminaient au sommet par un plateau (**ken**), la cuve reposant sur ces quatre plateaux (voir figure).

Et, au-dessous (du bassin). Au bas des panneaux, au-dessous des figures de lions, etc., il y avait des guirlandes d'airain pendantes et fondues avec le reste de la pièce.

30 Chaque socle avait quatre roues d'airain avec des essieux d'airain ; aux quatre pieds il y avait des consoles, et au-dessous du bassin étaient les consoles coulées, chacune au-delà des guirlandes.

Les *socles* qui supportaient les cuves reposaient sur les essieux des roues ; voici comment : les montants, qui aux quatre angles des socles tenaient unis les panneaux, se prolongeaient non seulement

au-dessus pour porter les cuves, mais aussi au-dessous jusqu'aux essieux des roues. Ces prolongements inférieurs, fortement élargis pour la solidité du tout, sont appelés *consoles*, proprement **épaules : kethéphotoh**, et tenaient solidement aux essieux des roues, avec lesquels ils avaient été fondus ; voir au verset 32 ce qui est dit des **maines (jadoth)**.

Au-delà des guirlandes : descendant plus bas que les guirlandes, jusqu'aux essieux.

31 Et son ouverture était, à l'intérieur du chapiteau et au-dessus, d'une coudée, et cette ouverture arrondie servant de support était d'une coudée et demie ; et sur son ouverture il se trouvait aussi des sculptures. Et les panneaux étaient carrés et non circulaires.

Son ouverture : l'ouverture du socle par laquelle s'écoulait l'eau de la cuve qui était au-dessus. Chaque cuve avait sans doute au bas un orifice à soupape par lequel s'écoulait l'eau dont on s'était servi ; et cet orifice inférieur de la cuve communiquait avec l'orifice pratiqué dans un chapiteau qui formait le sommet du socle sur lequel reposait la cuve.

Du chapiteau. Ce renflement, qui était comme le sommet du couvercle bombé du socle, était circulaire comme l'orifice inférieur de la cuve, de sorte que l'un pût s'emboîter dans l'autre ; voir au verset 35.

Étaient carrés : formant une caisse carrée, non circulaire, comme le chapiteau.

32 Les quatre roues étaient au-dessous des panneaux, et les appuis des roues étaient dans le socle, et chaque roue avait une

coudée et demie de hauteur.

Etaient dans le socle : formaient une seule pièce avec lui par le moyen des montants en forme de consoles, et des *appuis* ou **maines (jadoth)** ; celles-ci étaient les extrémités inférieures des consoles ; elles embrassaient les essieux et étaient d'une seule pièce avec eux.

33 La façon des roues était pareille à celle d'une roue de char ; leurs essieux, leurs jantes, leurs raies et leurs moyeux, tout était de fonte.

Même forme que les roues d'un char, mais pas de bois dans tout cet engin.

34 Il y avait aux quatre angles de chaque socle quatre consoles tirées du socle même.

Voir fin du verset 32.

35 Et sur le sommet du socle il y avait une élévation d'une demi-coudée circulaire, et, sur le sommet du socle, ses appuis et ses panneaux étaient de la même pièce que lui.

Une élévation : voir verset 31, note.

De la même pièce. Tout était fondu d'une pièce.

36 Et sur les plateaux des appuis et sur les panneaux, il grava des chérubins, des lions et des palmiers, selon l'espace libre de chacun, et des guirlandes tout autour.

Selon l'espace libre de chacun : ornements plus ou moins grands et nombreux selon la grandeur de la surface unie qu'il s'agissait de couvrir.

Des guirlandes. Ces guirlandes gravées sont autres que celles du verset 29, qui étaient fondues.

37 C'est ainsi qu'il fit les dix socles ; tous avaient une même fonte, une même mesure et une même forme.

38 Et il fit dix cuves d'airain, dont chacune contenait quarante baths ; chaque cuve avait quatre coudées, chaque cuve était sur l'un des dix socles.

38 et 39

Les cuves.

Quarante baths : huit hectolitres (**Ézéchiél 45.11**, note).

Quatre coudées : de diamètre.

39 Et il mit les socles, cinq au côté droit de la maison et cinq au côté gauche de la maison ; et quant à la mer, il la mit du côté droit de la maison, vers l'orient, du côté du midi.

Bien que portatifs, les dix socles avaient leur place ordinaire, cinq au côté droit (sud) et cinq au côté gauche (nord) du temple.

Du côté droit. La préposition un peu différente (**du** pour **au**) indique que la grande cuve se trouvait moins près du temple que les dix autres ; elle était en relation plus directe avec l'autel d'airain (verset 23).

40 Et Hiram fit les cuves et les pelles et les bassins. Et Hiram acheva tout l'ouvrage qu'il avait fait au roi Salomon pour la maison de l'Éternel :

40 à 51 Énumération sommaire des ustensiles du temple

Et d'abord, 40-47, les ustensiles d'airain.

Trois sortes d'ustensiles non encore indiqués.

Les cuves : d'autres cuves, plus petites encore que les dix cuves à socles. La plupart des interprètes traduisent **les chaudrons**, d'après verset 44 et **2 Chroniques 4.11** (lisant **sirôth** au lieu de **kirôth**).

Pelles : servant à enlever les cendres de l'autel des holocaustes.

Bassins : pour divers usages, mais non pas pour recueillir le sang des victimes ; pour cela il fallait des vases d'or.

40 à 47

Récapitulation des ustensiles plus considérables déjà mentionnés ; leur aspect (verset 45) ; le lieu où ils furent confectionnés (verset 46).

41 deux colonnes et les deux renflements des chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes ; les deux treillis pour couvrir les deux renflements des chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes ;

42 les quatre cents grenades pour les deux treillis, deux rangées de grenades à chaque treillis, pour couvrir les deux renflements des chapiteaux sur le sommet des colonnes ;

43 les dix socles et les dix cuves sur les socles ;

44 la mer, unique, et les douze bœufs sous la mer ; et les pots, les pelles et les coupes.

45 Tous ces ustensiles, que Hiram fit au roi Salomon pour la maison de l'Éternel, étaient d'airain poli.

D'airain poli : après la fonte l'airain fut poli et prit ainsi l'éclat du bronze.

46 Le roi les fit fondre dans la plaine du Jourdain, dans un sol argileux, entre Succoth et Tsarthan.

Voir verset 14. Le sol dans ces parages est très argileux ; l'airain était coulé dans des formes faites de terre glaise.

Succoth : de l'autre côté du Jourdain (**Genèse 33.17**).

Tsarthan : en-deçà du Jourdain (**Josué 3.16** et **Juges 7.22**, note).

Les ateliers devaient se trouver en-deçà du fleuve, près de Tsarthan. Succoth est mentionnée, quoique située de l'autre côté du Jourdain,

comme la localité la plus connue de ce district et probablement comme fournissant aussi la matière des moules.

47 Et Salomon laissa tous ces ustensiles [sans les peser], car ils étaient en trop grand nombre, et on ne rechercha pas le poids de l'airain.

48 Et Salomon fit tous les ustensiles de la maison de l'Éternel : l'autel d'or ; la table d'or sur laquelle on mettait les pains de proposition ;

48 à 50 Les ustensiles d'or

Ils ne sont pas décrits, mais seulement mentionnés, parce qu'ils étaient absolument pareils à ceux du Tabernacle (**Exode 25.23-40**). Ils étaient tous d'or fin (**1 Rois 6.20**), sauf les gonds (verset 50).

Salomon fit : c'est-à-dire fit faire, et probablement par Hiram qui était habile à travailler aussi l'or (**2 Chroniques 2.13**).

La table : **2 Chroniques 4.8** parle de dix tables. Chacune d'elles était-elle couverte chaque semaine de douze pains, ou bien n'y en avait-il à chaque fois qu'une seule sur laquelle les pains fussent déposés ? Peut-être y en avait-il une pour les pains de proposition et neuf autres pour divers usages. Cependant **1 Chroniques 28.16** parle des tables des pains de proposition.

49 les candélabres d'or fin, cinq à droite et cinq à gauche devant le sanctuaire, avec les fleurs, les lampes et les mouchettes d'or ;

Les candélabres. On est étonné de trouver ici dix chandeliers au lieu de l'unique qui se trouvait dans le Tabernacle. Il est probable que ce changement provient, comme tant d'autres, des dimensions plus considérables du temple. Il parut nécessaire d'éclairer suffisamment et de meubler plus richement un espace aussi vaste que celui du nouveau Lieu saint. Seulement nous ignorons si l'on allumait chaque matin ces dix chandeliers, ou si l'on se bornait à un seul.

Fleurs : coupes en fleurs d'amandier (**Exode 25.33**).

Lampes : posées à l'extrémité des branches qui leur servaient de support (**Exode 25.37**).

50 les bassins, les couteaux, les coupes, les cuillers et les brasiers d'or fin ; et les gonds d'or pour la porte intérieure de la maison, à l'entrée du Lieu très saint et pour la porte de la maison, à l'entrée du temple.

Les bassins : pour recueillir le sang (**Exode 12.22**).

Les coupes, au nombre de cent d'après **2 Chroniques 4.8**, pour les libations.

Cuillers : probablement pour apporter l'encens sur l'autel.

Brasiers. Voir sur les divers sens de ce mot (brasiers, récipients pour mettre le résidu des mèches mouchées, encensoirs) **Exode 27.3**, note.

Les gonds étaient d'or ordinaire.

51 Et lorsqu'eut été achevé tout l'ouvrage que le roi Salomon fit pour la maison de l'Éternel, Salomon fit apporter les choses

consacrées par David son père, l'argent, l'or et les ustensiles, et il les mit dans les trésors de la maison de l'Éternel.

Le butin d'or et d'argent que David avait consacré à des usages religieux (**2 Samuel. 8.7, 10-11**) ne fut donc pas épuisé par la construction du temple et la confection de son mobilier. Salomon avait utilisé avant tout les dons volontaires de ses sujets (**1 Chroniques 29.7-9**).

Et les ustensiles : non pas les vases sacrés dont on s'était servi pour le culte du Tabernacle, car ils ne seraient pas mis en relation particulière avec David, étant beaucoup plus vieux que lui ; mais les vases et en général les objets précieux pris sur l'ennemi et distincts de l'or et de l'argent monnayés.

Dans les trésors : les chambres latérales du temple.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 8

¹ Alors Salomon rassembla auprès de lui à Jérusalem les Anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les princes des familles des fils d'Israël, pour faire monter de la cité de David, qui est Sion, l'arche de l'alliance de l'Éternel.

1 à 13

Transfert de l'arche.

Les Anciens d'Israël : les présidents et les notables de chaque commune ; *les chefs des tribus* : les princes de chaque tribu, comprenant les *princes des familles*, littéralement : les **princes des pères**, c'est-à-dire les chefs des branches principales de chaque tribu (**Deutéronome 5.23**).

Pour faire monter de la cité de David... Il s'agissait d'installer dans le nouveau temple l'arche qui avait été provisoirement déposée par David dans un tabernacle établi près de sa propre demeure en Sion (**2 Samuel 6.12**). L'expression de **faire monter** confirme ce que nous avons dit de la situation de la cité de David relativement à l'emplacement du temple ; elle s'expliquerait difficilement si le palais de David avait été situé sur la colline occidentale, plus élevée que celle de Morija (voir figure).

2 Et tous les hommes d'Israël se réunirent auprès du roi Salomon, au mois d'Ethanim, qui est le septième mois, lors de la fête.

Tous les hommes d'Israël : ceux qui viennent d'être désignés comme membres du cortège officiel, et tous ceux du peuple qui s'y associèrent spontanément.

Au mois d'Ethanim. On ignore le sens de ce mot. Il peut signifier **permanents** et, dans ce sens, il désignerait l'époque de l'année où les torrents desséchés durant l'été recommencent à couler d'une manière suivie, avec la saison des pluies. On l'a fait dériver aussi du verbe **nathan**, qui signifie donner, et dans ce sens il désignerait la saison des dons de Dieu, le mois des fruits.

Qui est le septième mois : notre mois d'octobre, correspondant au mois appelé Tischri après l'exil. Comme le temple fut achevé au huitième mois (**1 Rois 6.38**), ceci ne put se passer que l'année qui suivit l'achèvement des travaux.

Lors de la fête : celle des Tabernacles, dont chacun savait qu'elle se célébrait dans ce mois, du 15 au 24. C'était, comme nous l'avons déjà dit (**1 Rois 6.38**), dans la première année après l'achèvement de la construction du temple, et non, comme plusieurs l'ont pensé, treize ans plus tard, après celle des palais. On a opposé **1 Rois 9.4** à cette manière de voir : mais voir à ce passage.

3 Et lorsque tous les Anciens d'Israël furent arrivés, les sacrificateurs transportèrent l'arche

Les sacrificateurs transportèrent. En général c'étaient les Lévites qui étaient chargés du transport de l'arche (comparez **Nombres 3.31** ; **Nombres 4.15**) ; mais dans certaines occasions solennelles, comme

Josué 3.6 ; Josué 6.6, et dans la circonstance présente où il s'agissait de pénétrer dans le Lieu très saint, cet office revenait aux sacrificateurs.

4 et ils firent monter l'arche de l'Éternel et la Tente d'assignation et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la Tente ; les sacrificateurs et les Lévites les firent monter.

La Tente d'assignation : le Tabernacle mosaïque, jusqu'ici dressé à Gabaon (**1 Rois 3.4-15 ; 2 Chroniques 1.4**). La tente provisoire, érigée par David sur Sion (**2 Samuel 6.17**) pour abriter l'arche, ne porte jamais le nom de Tente d'assignation. Le Tabernacle, avec les ustensiles qui s'y trouvaient encore (chandelier d'or, table des pains de proposition, etc)., fut transporté dans le temple et conservé comme une relique sacrée, peut-être dans les chambres situées au-dessus du Lieu très saint. Les sacrificateurs portaient l'arche, tandis que les Lévites portaient le Tabernacle et les ustensiles.

5 Et le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël convoquée auprès de lui se tinrent ensemble devant l'arche et sacrifièrent des brebis et des bœufs qui ne furent ni comptés ni nombrés à cause de leur multitude.

Lorsque la procession fut arrivée près du temple, l'arche fut déposée d'abord dans le parvis, devant le portique, et de nombreux sacrifices furent offerts.

6 Et les sacrificateurs apportèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu, dans le sanctuaire de la maison, dans le Lieu très

saint, sous les ailes des chérubins.

6 et 7

Pour la place de l'arche sous les ailes des chérubins, voir **1 Rois 6.27** ; et pour l'arche elle-même et sa signification, **Exode 25.10**, note.

7 Car les chérubins avaient les ailes étendues sur la place de l'arche, et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par en haut.

8 Et les barres étaient de telle longueur que leurs extrémités étaient vues du Lieu saint devant le sanctuaire, mais elles ne se voyaient pas du dehors, et elles ont été là jusqu'à ce jour.

L'arche, avec les barres servant à la porter, était placée dans le Lieu très saint de telle sorte que les barres, tournées vers les murs latéraux, allaient du nord au sud, et que leurs extrémités, qui dépassaient l'arche, pouvaient être vues depuis le Lieu saint. Cette observation a sans doute pour but de montrer que l'on se conforma à la prescription de la loi qui ordonnait de laisser les barres dans les anneaux de l'arche (**Exode 25.15**) ; ce qu'on aurait pu ne pas faire, puisque l'arche occupait maintenant sa place définitive et ne devait plus être transportée.

Et elles ont été là jusqu'à ce jour. Observation ajoutée peut-être pour attester que c'était bien encore là l'arche antique du temps de Moïse. Cette phrase doit avoir été littéralement transcrite d'une source plus ancienne, car à l'époque de la rédaction définitive du livre, le temple n'existait plus.

9. Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre que Moïse y déposa en Horeb, lorsque l'Éternel fit alliance avec les fils d'Israël, à leur sortie du pays d'Égypte.

D'après **Exode 25.16**, la destination de l'arche était de renfermer et de conserver les tables de la loi, et l'auteur veut affirmer ici que cette destination n'avait point été modifiée dans le cours des siècles. La donnée **Hébreux 9.4**, d'après laquelle l'urne renfermant la manne et la verge d'Aaron aurait aussi été renfermée dans l'arche, repose, non sur le texte de l'Ancien Testament qui dit seulement que ces objets furent placés **devant** l'arche ou **à côté** d'elle (**Exode 16.34** ; **Nombres 17.10**), mais sur une tradition juive qui avait pris ces expressions dans le sens de **dans** l'arche.

10 Et il arriva, quand les sacrificateurs sortirent du Lieu saint, que la nuée remplit la maison de l'Éternel ;

Quand les sacrificateurs sortirent : après avoir déposé l'arche dans le Lieu très saint. Ils se préparaient sans doute à rentrer dans le temple pour offrir le parfum, et ils en furent empêchés par la nuée qui, du Lieu très saint, avait rempli le Lieu saint.

La nuée, non une nuée quelconque, mais la nuée connue, celle par laquelle l'Éternel avait conduit son peuple au désert et qui s'était fixée sur le Tabernacle lors de son inauguration (**Exode 40.34**). C'était ici la prise de possession par l'Éternel de ce temple qui allait devenir sa demeure et où il se manifesterait désormais. Le temple fut consacré par l'Éternel exactement comme l'avait été le Tabernacle.

11 et les sacrificateurs ne purent s'y tenir pour faire le service, à cause de la nuée, car la gloire de l'Éternel remplissait la maison de l'Éternel.

12 Alors Salomon dit : L'Éternel a voulu habiter dans l'obscurité !

À cette vue Salomon célèbre le Dieu qui s'enveloppe d'obscurité (**Exode 19.9** ; **Lévitique 16.2** ; **Psaumes 97.2**) parce que nul ne pourrait le voir tel qu'il est et vivre.

13 Je t'ai bâti une maison pour demeure, un lieu pour ta résidence à jamais !

Il s'adresse ensuite à Dieu lui-même pour le remercier de ce qu'il consent à venir habiter la maison qu'il lui a bâtie.

À *jamais* ! C'est ici une demeure plus durable que la simple tente, fragile et mobile, où Dieu avait habité précédemment.

14. Et le roi, tournant son visage, bénit toute l'assemblée d'Israël ; et toute l'assemblée d'Israël se tenait debout.

14 à 21

Discours du roi.

Le roi, en prononçant les paroles précédentes, avait le visage tourné vers le temple ; il se tourne maintenant du côté du peuple qui se tenait dans le parvis.

Se tenait debout : dans une tenue calme et respectueuse ; Salomon, pour la prière suivante (depuis le verset 23), se mit à genoux (verset 54).

15 Et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui de sa bouche a parlé à David, mon père, et qui, de sa main, accomplit [ce qu'il avait déclaré] en disant :

15 à 21

Ce discours est un hommage à l'Éternel qui a fidèlement accompli la promesse faite à David (**2 Samuel 7.1-17**). Il sert en même temps à rappeler au peuple toutes les dispensations divines qui l'ont amené, lui Salomon, à construire ce temple.

16 Depuis le jour où je fis sortir d'Égypte mon peuple d'Israël, je n'ai point choisi de ville dans aucune des tribus d'Israël pour y bâtir une maison où fût mon nom, mais j'ai choisi David pour qu'il régnât sur mon peuple d'Israël.

17 Et David, mon père, avait le désir de bâtir une maison au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël ;

18 et l'Éternel dit à David, mon père : Quant à ton désir de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir ce désir ;

19 seulement ce n'est pas toi qui bâtiras la maison, mais c'est ton fils, sorti de tes entrailles, qui bâtira la maison à mon nom.

20 L'Éternel a donc réalisé la parole qu'il avait prononcée ; j'ai succédé à David, mon père, et je me suis assis sur le trône

d'Israël, comme l'avait dit l'Éternel, et j'ai bâti la maison au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël.

21 J'ai disposé là un lieu pour l'arche, dans laquelle est l'alliance de l'Éternel qu'il traita avec nos pères, quand il les fit sortir du pays d'Égypte.

22 Et Salomon se plaça devant l'autel de l'Éternel, en face de toute l'assemblée d'Israël, et, étendant les mains vers le ciel, il dit :

22 à 53

Prière de consécration.

Cette prière est une des plus belles pages de l'Ancien Testament ; on ne saurait la lire sans être saisi de sa grandeur. Prononcée par le chef de la théocratie juive en sa qualité de représentant du peuple, dans un moment unique de l'histoire de ce peuple et dans un lieu destiné à devenir le centre définitif de son culte, elle emprunte à ces circonstances le caractère d'une confession de foi solennelle, et à ce titre elle proclame les grandes vérités qui faisaient le fond de la foi israélite. Les annales religieuses des peuples de l'antiquité n'offrent rien de comparable à cette prière où abondent les plus hautes pensées sur la nature divine, où aucun des besoins moraux et temporels d'une nation n'est omis, et qui à elle seule témoigne du génie de Salomon aussi bien que de la pureté et de la spiritualité de la religion de l'Ancien Testament, comparée à toutes les religions païennes. Elle est probablement, tirée du Livre des actes de Salomon (**1 Rois 11.41**) ou bien de celui de Nathan (**2 Chroniques 9.29**). Elle présente de grandes analogies avec le chapitre 26 de Lévitique et le 28 de Deutéronome. Ceux qui placent la composition de ces livres après l'exil en concluent que la prière aussi est une composition

postérieure. Mais le style prophétique qu'on y remarque et qui est celui du Deutéronome et de certains morceaux du Lévitique, n'a rien d'étonnant dans la bouche de Salomon qui avait été élevé sous l'influence de Nathan, le prophète ; et la composition de ces livres longtemps après l'époque de Salomon n'est rien moins que certaine.

Se plaça devant l'autel. On voit, par **2 Chroniques 6.13**, que Salomon avait fait dresser devant l'autel des holocaustes une estrade sur laquelle il se mit à genoux pour prononcer la prière suivante.

Et, étendant les mains vers le ciel : vers le vrai temple divin dont celui de Jérusalem n'était que l'image (**Ésaïe 1.15**, note, et **1Timothé 2.8**).

23 Ô Éternel, Dieu d'Israël ! Ni là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, il n'y a de Dieu semblable à toi, qui gardes l'alliance et la miséricorde à tes serviteurs qui marchent devant ta face de tout leur cœur ;

23 à 26

Ces versets, qui se rattachent intimement au discours versets 15 à 21, sont l'introduction à la prière proprement dite. Après avoir célébré la fidélité de Dieu qui accomplit en ce jour la première partie de la promesse faite à David : qu'un fils, sorti de lui, lui bâtirait une maison dans laquelle il viendrait habiter au milieu de son peuple (23 et 24), le roi réclame sur ce fondement l'accomplissement à venir de la seconde partie de la même promesse, le maintien sur le trône d'Israël de cette famille de David à laquelle Dieu a lié la conservation de son peuple, sous condition de fidélité de la part de ses rois, les successeurs de David (25 et 26).

24 toi qui as tenu à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui avais promis ; tu l'avais promis de ta bouche, et de ta main tu l'as accompli en ce jour.

25 Et maintenant, ô Éternel, Dieu d'Israël, tiens à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui as promis, en disant : Tu ne manqueras jamais devant moi d'un successeur assis sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher en ma présence comme tu y as marché.

26 Et maintenant, Dieu d'Israël, qu'elle s'accomplisse la promesse que tu as faite à ton serviteur David, mon père !

27 Mais Dieu habiterait-il vraiment sur la terre ? Voici, les cieux, même les cieux des cieux ne peuvent te contenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie !

Ici commence la prière de consécration proprement dite. Salomon se propose de demander à Dieu d'agréer le culte qui lui sera rendu et d'exaucer toutes les prières qui lui seront présentées dans ce temple. Mais avant cela il sent le besoin de célébrer la condescendance de Dieu qui consent à se départir en quelque sorte de son essence infinie pour accepter d'habiter et de se manifester dans cette demeure qu'il lui a préparée. Il est séant qu'au moment où Dieu s'abaisse vers l'homme en se liant à un lieu déterminé, l'homme proclame son élévation au-dessus de toute limite locale ; comparez **Deutéronome 10.14** ; **Ésaïe 66.1-2** ; **Jean 4.25**.

Les cieux des cieux... De telles paroles montrent combien le monothéisme juif est loin de l'idée païenne qui lie la présence de la divinité à l'image qui la représentait et au sanctuaire où l'idole est renfermée.

28 Ô Éternel, mon Dieu, aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication, en écoutant le cri et la prière que ton serviteur t'adresse aujourd'hui,

28 et 29

Tu ne saurais être renfermé dans cette demeure (verset 27) ; mais que tes yeux du moins soient constamment ouverts sur elle afin d'exaucer la demande que je te fais aujourd'hui d'écouter toutes les prières qui te seront désormais adressées en ce lieu. Le verset 28 se rapporte à la prière qui y est faite en ce jour. Le verset 29 et les suivants s'appliquent à toutes les prières qui seront faites à l'avenir dans ce sanctuaire dont Dieu a fait lui-même le lieu de sa révélation (*là sera mon nom*) ; **2 Samuel 7.13**.

29 de sorte que tes yeux soient ouverts, jour et nuit, sur cette maison, sur le lieu dont tu as dit : Là sera mon nom ! Et que tu exauces la prière que ton serviteur fait pour ce lieu.

30 Et tu entendras la supplication de ton serviteur et de ton peuple d'Israël, qu'ils adresseront vers ce lieu, et toi tu entendras [la prière qui montera] vers le lieu de ta demeure, vers les cieux ; tu entendras et tu pardonneras.

Vers le lieu de ta demeure : le lieu de ta véritable demeure. Le ciel est le symbole visible de la demeure inaccessible où Dieu habite ; comparez **1 Timothée 6.16** ; **Jean 17.4**.

Tu entendras et tu pardonneras. À la demande d'exaucement est jointe celle du pardon, qui est la condition préalable de l'exaucement. Ce

besoin de pardon respire dans cette prière du commencement à la fin.

31 Quand quelqu'un aura péché contre son prochain et qu'on lui intimera le serment pour le faire jurer, et qu'il viendra prêter serment devant ton autel, dans cette maison,

31 à 50

Après la demande générale d'exaucement, Salomon énumère une série de circonstances particulières où les fidèles viendront réclamer l'intervention de Dieu. Ces circonstances, au nombre de sept, se succèdent dans un ordre parfaitement naturel : d'abord les prières des Israélites dans le temple (31 à 40) ; puis celles des étrangers dans le même temple (41 à 43) ; enfin les prières adressées par les Israélites en pays étrangers, avec les regards tournés vers ce temple (44 à 50). Le nombre sept est choisi comme nombre sacré résumant la totalité des cas où le peuple aura recours à l'Éternel.

31 et 32

Premier cas : celui d'un serment juridique déféré à un prévenu dans des circonstances comme celles indiquées **Exode 22.7-10** (cas d'adultère), **Lévitique 6.2** (vol, dépôt). Il appartient à Dieu de maintenir la sainteté du serment en faisant reconnaître le parjure, si le prévenu a prêté un faux serment, ou en mettant au jour son innocence, s'il n'est pas coupable.

32 toi, écoute des cieux, agis et juge tes serviteurs en condamnant le coupable et en faisant retomber sa conduite sur sa tête, en justifiant l'innocent et en lui rendant selon son innocence !

Écoute des cieux. L'homme prie dans cette maison ; Dieu agit des cieux.

33 Quand ton peuple d'Israël aura été battu par l'ennemi, pour avoir péché contre toi ; s'ils reviennent à toi et rendent gloire à ton nom, et qu'ils t'adressent leurs prières et leurs supplications dans cette maison,

33 et 34

Second cas : celui d'une défaite d'Israël et de prisonniers emmenés en captivité. Ce châtiment étant une mesure disciplinaire (**Lévitique 26.17** ; **Deutéronome 28.25**), dès qu'il a atteint son but, rien n'empêche plus l'Éternel d'accorder la demande du pardon et de délivrer.

34 toi, exauce-les des cieux, pardonne le péché de ton peuple d'Israël, et ramène-les dans le pays que tu as donné à leurs pères !

35 Quand le ciel sera fermé et qu'il n'y aura point de pluie, parce qu'ils auront péché contre toi ; s'ils adressent leurs prières vers

ce lieu et rendent gloire à ton nom, et s'ils se détournent de leurs péchés, parce que tu les auras affligés,

35 à 40

Troisième et quatrième cas : sécheresse et calamités publiques envisagées comme des châtiments divins.

36 toi, exauce-les des cieux, pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple d'Israël, à qui tu avais enseigné le bon chemin par lequel ils devaient marcher, et envoie la pluie sur ton pays que tu as donné en héritage à ton peuple !

37 Quand il y aura dans le pays la famine ou la peste ; quand il y aura la brûlure, le charbon, les sauterelles ou les criquets ; quand l'ennemi serrera de près [ton peuple] dans son pays, dans ses portes ; quand il y aura toute espèce de fléau ou de maladie ;

38 s'il arrive qu'un homme ou que tout ton peuple d'Israël fasse entendre des prières et des supplications, qu'ils reconnaissent chacun la plaie de son cœur et qu'ils étendent leurs mains vers cette maison,

La plaie de son cœur. On entend ordinairement par là le châtiment dont Dieu afflige le cœur du pécheur. Il faut entendre dans ce cas le mot **connaître** dans le sens de comprendre : s'ils comprennent le coup qui les frappe comme un coup destiné à briser la dureté de leurs cœurs. Ce sens nous paraît peu naturel, et comme le mot **néga** désigne souvent la lèpre nous pensons qu'on peut l'appliquer ici à la maladie du péché qui a attiré ce châtiment.

39. toi, exauce-les des cieux, du lieu de ta demeure, et pardonne ; agis et rends à chacun selon ses voies, toi qui connais le cœur de chacun, car seul tu connais le cœur de tous les fils des hommes,

Toi qui connais le cœur... Tu vois la repentance qui s'est emparée du cœur du coupable.

40 afin qu'ils te craignent tout le temps qu'ils vivront dans le pays que tu as donné à nos pères !

Afin qu'ils te craignent : **Deutéronome 4.10 ; Psaumes 130.4.**

41 Et même l'étranger, qui n'est pas de ton peuple d'Israël, et qui viendra d'un pays lointain, à cause de ton nom

41 à 43

Cinquième cas : celui d'étrangers, de païens qui, apprenant les merveilles accomplies par l'Éternel, éprouvent le besoin de lui rendre hommage (**2 Rois 5.1** et suivants ; **Actes 8.27**). Cette supposition est d'autant plus légitime que la loi admettait les étrangers à présenter des sacrifices à l'Éternel (**Nombres 15.14**).

À cause de ton nom : parce qu'il aura entendu parler des manifestations éclatantes de la puissance de Jéhova ; exemple : la reine de Séba (**1 Rois 10.1**).

42 (car il entendra parler de ton grand nom, de ta main puissante et de ton bras étendu), quand il viendra et priera en se tournant vers cette maison,

43 toi, exauce-le des cieux, du lieu de ta demeure, et accomplis tout ce que cet étranger t'aura demandé, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom pour te craindre, comme ton peuple d'Israël, et pour qu'ils sachent que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie !

Salomon exprime le vœu que la connaissance du vrai Dieu rayonne de ce sanctuaire sur tous les peuples de la terre. Ce passage respire le plus large universalisme.

44. Quand ton peuple sortira pour faire la guerre à son ennemi, par le chemin par où tu les enverras, et qu'ils prieront l'Éternel, les regards tournés vers la ville que tu as choisie et vers la maison que j'ai bâtie à ton nom,

44 et 45

Sixième cas : celui d'une expédition guerrière qui entraîne le peuple loin de Jérusalem et du temple ; de là les mots : *les regards tournés vers la ville...* (**Daniel 6.10** ; **Psaumes 28.2**). Le cas ici mentionné est opposé à celui du verset 33. Là c'était une invasion de l'ennemi ; ici c'est une expédition d'Israël hors du pays.

45 exauce des cieux leur prière et leur supplication, et fais-leur droit !

Fais-leur droit ! Cette expression suppose que la guerre entreprise est légitime (**Deutéronome 10.18**).

46 Quand ils pécheront contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et que tu te seras irrité contre eux et que tu les auras livrés à l'ennemi, et que leurs vainqueurs les auront emmenés captifs au pays de l'ennemi, lointain ou rapproché ;

46 à 51

Septième cas : celui où le peuple serait déporté en pays ennemi. C'est la dernière calamité mentionnée, parce que c'est la plus terrible qui puisse frapper Israël (**Lévitique 26.33** ; **Deutéronome 28.36** ; **Deutéronome 28.64** ; **Deutéronome 30.10** et suivants).

Point d'homme qui ne pèche : affirmation destinée à atténuer les fautes du peuple.

47 s'ils rentrent en eux-mêmes, dans le pays où ils seront captifs, s'ils reviennent à toi et t'adressent des supplications, dans le pays de ceux qui les auront emmenés captifs, en disant : Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons agi méchamment ;

Nous avons péché... Les Israélites au temps de l'exil se sont approprié ces expressions, comme étant la confession la plus vraie qu'ils pussent présenter à Dieu (**Daniel 9.5** ; **Psaumes 106.6**). On remarquera que Salomon n'attribue pas aux prières une valeur indépendante des dispositions intérieures de ceux qui les font.

48 s'ils reviennent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays de leurs ennemis qui les auront emmenés captifs ; s'ils t'adressent des prières, les regards tournés vers le pays que tu as donné à leurs pères, vers la ville que tu as choisie et vers la maison que j'ai bâtie à ton nom,

49 exauce des cieux, du lieu de ta demeure, leurs prières et leurs supplications, et fais-leur droit ;

Fais-leur droit. Le pardon est envisagé ici comme un acte de justice : Tiens la promesse que tu as faite de pardonner au pécheur repentant.

50 pardonne à ton peuple ses péchés et toutes les rébellions dont il aura été coupable envers toi ; donne-leur de trouver compassion auprès de ceux qui les auront emmenés captifs, et qu'ils aient pitié d'eux,

51 car ils sont ton peuple et ton héritage que tu as fait sortir d'Égypte, du milieu de ce fourneau à fondre le fer !

Fourneau à fondre le fer : voir **Deutéronome 4.20** ; **Jérémie 11.4**.

52 Que tes yeux soient donc ouverts sur la supplication de ton serviteur et sur la supplication de ton peuple d'Israël, pour les exaucer en tout ce qu'ils te demanderont.

52 et 53 Conclusion de la prière

L'élection divine du peuple (verset 53) reste le fondement sur lequel Salomon attend l'exaucement constant de ses prières. Par la répétition de ces mots du début (29) : *que tes yeux soient ouverts*, la prière revient à son point de départ.

53 Car tu les as séparés pour toi de tous les peuples de la terre pour en faire ta part, comme tu l'as déclaré par Moïse, ton serviteur, quand tu retiras nos pères d'Égypte, ô Seigneur Éternel !

Tu les as séparés. À l'élection de ce peuple se rattache sa séparation d'avec tous les autres, pour être la portion de l'Éternel et par conséquent l'objet constant de sa miséricorde.

Déclaré par Moïse : voir **Exode 19.5-6**.

La fin de la prière est rapportée différemment dans **2 Chroniques 6.41-42** ; voir à ce passage.

54 Et lorsque Salomon eut achevé d'adresser à l'Éternel toute cette prière et cette supplication, il se leva de devant l'autel de l'Éternel, où il était agenouillé les mains étendues vers le ciel,

54 à 66

Bénédiction de l'assemblée et fête de la dédicace.

54 à 61

Cette allocution finale correspond à celle qui avait précédé la prière de consécration (14 à 21). Elle renferme des actions de grâces (56) et des vœux pour l'avenir du peuple (57 à 61).

55 et se tenant debout, il bénit à haute voix toute l'assemblée d'Israël, en disant :

56 Béni soit l'Éternel qui a donné du repos à son peuple d'Israël, selon tout ce qu'il avait dit ! Il n'est pas tombé un seul mot de toutes les bonnes paroles qu'il avait prononcées par Moïse, son serviteur.

Les bonnes paroles : voir **Deutéronome 12.9-10** ; **Deutéronome 28.1** et suivants ; **Lévitique 26.3** et suivants.

57 Que l'Éternel, notre Dieu, soit avec nous, comme il a été avec nos pères ; qu'il ne nous abandonne point et ne nous rejette point ;

57 à 61

Les conditions pour que cet état de bénédiction se maintienne : condition de la part de Dieu, versets 57 à 60, et de la part du peuple, verset 61.

58 qu'il incline nos cœurs vers lui, ensorte que nous marchions dans toutes ses voies et que nous gardions ses commandements, ses statuts et ses ordonnances, qu'il a prescrits à nos pères !

59. Et que ces paroles, par lesquelles j'ai fait supplication à l'Éternel, soient jour et nuit présentes à l'Éternel, notre Dieu, pour qu'il fasse droit à son serviteur et à son peuple d'Israël, selon le besoin de chaque jour ;

Ces paroles : cette prière de consécration, dont l'exaucement renfermerait celui de toutes les autres ; comparez la prière sacerdotale de Jésus (**Jean 17.1-26**) par rapport à toutes les prières subséquentes de l'Église. À la place de ce discours de Salomon, **2 Chroniques 7.1** et suivants raconte une nouvelle manifestation divine par laquelle Dieu consacra spécialement l'autel des holocaustes, de même que l'apparition de la nuée avait consacré le temple ; voir à ce passage.

60 afin que tous les peuples de la terre sachent que l'Éternel est Dieu, qu'il n'y en a point d'autre ;

61 et que votre cœur soit tout entier à l'Éternel, notre Dieu, pour marcher dans ses statuts et pour garder ses commandements, comme aujourd'hui !

62 Et le roi et tout Israël avec lui offrirent des sacrifices devant l'Éternel.

62 à 66 La fête proprement dite

62 et 63

Conformément au caractère de la fête, les sacrifices furent pour la plupart des sacrifices d'actions de grâces, dans lesquels les parties grasses des victimes seules étaient brûlées sur l'autel, tandis que le reste était mangé dans des banquets (**Lévitique 7.11** ; **Deutéronome 12.7**). Ainsi s'explique le nombre énorme des victimes ; il ne paraîtra pas exagéré ou impossible, si l'on songe que la fête se prolongea pendant quatorze jours (verset 65) et qu'elle avait attiré une foule immense.

63 Et Salomon immola, pour le sacrifice d'actions de grâces qu'il présenta à l'Éternel, vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis. Ainsi le roi et tous les fils d'Israël firent la dédicace de la maison de l'Éternel.

64. En ce jour-là, le roi consacra le milieu du parvis, qui est devant la maison de l'Éternel ; car il offrit là les holocaustes, les oblations et les graisses des sacrifices d'actions de grâces, parce que l'autel d'airain qui est devant l'Éternel était trop petit pour

contenir les holocaustes, les oblations et les graisses des sacrifices d'actions de grâces.

Le milieu du parvis : la partie centrale du parvis des sacrificateurs, située immédiatement devant le temple. Comme l'autel des holocaustes n'aurait pas suffi, le roi érigea pour ce jour-là un certain nombre d'autels supplémentaires. Il y avait trois choses brûlées : les victimes consumées tout entières (holocaustes), les graisses des autres victimes (sacrifices d'actions de grâces) et les gâteaux sacrés (oblations).

65 Et, en ce temps-là, Salomon célébra la fête, et tout Israël avec lui, une grande assemblée réunie depuis le chemin de Hamath jusqu'au Torrent d'Égypte, devant la face de l'Éternel, pendant sept jours et sept autres jours, soit quatorze jours.

Hamath, l'extrémité nord ; voir **Nombres 34.8** ; **Ésaïe 10.9**, note.

Torrent d'Égypte, l'extrémité sud ; voir **Nombres 34.5**, note.

Pendant sept jours et sept autres jours. Pourquoi ne pas dire quatorze jours ? Parce qu'il y eut ici deux fêtes successives, chacune de sept jours, la fête de la dédicace, du 7 au 14, et celle des Tabernacles, du 14 au 21 du septième mois.

66 Le huitième jour, il renvoya le peuple ; et ils bénirent le roi et s'en allèrent dans leurs demeures, joyeux et le cœur content de tout le bien que l'Éternel avait fait à David, son serviteur, et à Israël, son peuple.

Le huitième jour : le dernier de la seconde fête, celle des Tabernacles, ainsi le 22 du mois, de sorte que ce fut le 23 que le peuple put rentrer dans ses demeures (**2 Chroniques 7.10**).

Joyeux. On voit dans ce récit tout le contraire de l'indifférence que quelques critiques actuels attribuent au peuple dans la célébration de cette fête, prétendant n'y voir qu'une fête de cour.

Notice sur le temple de Salomon

L'emplacement du temple, choisi déjà par David (**2 Chroniques 3.1**), fut cette montagne de **Morija**, sur laquelle, d'après la tradition, Abraham s'était rendu de Béerséba pour y offrir son fils en holocauste (**Genèse 22.2**). C'était la colline orientale de Jérusalem, qui était située entre le ravin du Tyropéon et la vallée du Cédron, et dont les pentes méridionales avaient porté la citadelle des Jébusiens et reçu le palais et la cité de David. Plus au nord et au sommet de la colline se trouvait l'aire d'Oman, le Jébusien, que David avait achetée, et où il avait offert le sacrifice solennel par lequel ce lieu fut, en quelque sorte, consacré en vue de sa glorieuse destination (**2 Samuel 24.17-25 ; 1 Chroniques 22.1**).

C'était là la colline de Sion, moins élevée de trente-huit mètres que la colline occidentale à laquelle la tradition a, par erreur, appliqué ce nom. Comme elle était naturellement d'une surface peu étendue, Salomon fit des travaux considérables pour créer sur ses déclivités les terrasses qui devaient porter ses palais et, à l'étage supérieur, le temple et ses parvis. L'Écriture ne parle pas de ces travaux de terrassement ; mais des études récentes, faites sur le terrain, permettent de s'en rendre compte et de comprendre tout ce qu'il a fallu de travaux pour aplanir la surface du roc et obtenir pour le temple, une assiette convenable. En construisant à l'ouest et à l'est des murs de soutènement, en abaissant le terrain vers le nord et le relevant vers le sud, on obtint un quadrilatère dont les côtés les plus

longs étaient sans doute ceux de l'ouest et de l'est, et les plus courts ceux du nord et du sud. Le sol du temple se trouvait à 735 mètres au-dessus de la mer. Dans les assises inférieures du Haram actuel (dont les dimensions sont 491 et 462 mètres pour les côtés est et ouest, 281 et 310 mètres pour les cotés nord et sud), on croit avoir retrouvé les restes des murailles élevées par Salomon pour soutenir et agrandir le mont de Sion.

Les gigantesques substructions, qui ont été mises au jour, expliquent la masse énorme d'ouvriers employés aux travaux du temple. Cet emplacement existe encore aujourd'hui ; les Arabes lui donnent le nom d'**Haram-esch-Scherif** (le noble sanctuaire). Au centre de cette vaste enceinte, sur une plate-forme haute de trois mètres, s'élève la mosquée d'Omar, appelée le Dôme du rocher (**Kubbet-ès-Sachra**). Trois temples, celui de Salomon, celui de Zorobabel et celui d'Hérode, se sont succédé sur cette plate-forme avant qu'elle fût occupée par la mosquée mahométane.

Le *palais de Salomon* fut construit au sud du temple et de ses parvis, dont il était séparé par un mur destiné à isoler l'enceinte sacrée. De même que le grand parvis, le parvis extérieur, environnait l'habitation divine avec ses dépendances (**1 Rois 7.12**), ainsi une *autre grande cour*, adjacente à la première, environnait le palais, l'habitation royale avec toutes ses dépendances (**1 Rois 7.9**). On a prétendu récemment (Renan, Stade) que le temple de Salomon n'était qu'une chapelle royale, semblable aux chapelles des châteaux du moyen âge. Pour soutenir cette thèse, il faut nier, contrairement à l'histoire, le rôle du Tabernacle comme sanctuaire national dès la sortie d'Égypte. Bien loin de devenir, avec l'établissement de la royauté, un édifice de cour, le sanctuaire de la nation israélite prit, sous la forme du temple, une portée plus haute en devenant, comme le roi Salomon en exprimait l'espérance, *une maison de prières pour tous les peuples* (**1 Rois 8.41-43**). Et c'est bien ce qu'on put voir au temps de Jésus, où, de tous les peuples païens, on venait adorer à Jérusalem (**Jean 12.20 ; Actes 8.27**, etc.).

L'enceinte sacrée présentait trois terrasses situées à des niveaux différents ; la plus vaste et la plus basse était celle du grand parvis ou parvis extérieur ; la seconde, renfermée dans la première et plus élevée, était celle du parvis intérieur ou des sacrificateurs ; la troisième, située à l'extrémité occidentale de la seconde et y comprise, était celle sur laquelle était assis l'édifice même du temple, qui dominait tout l'ensemble. Dans les représentations que l'on donne de ces trois enceintes et des portes par lesquelles on y entrait, il nous paraît que l'on a tort de faire entrer en ligne de compte la description du sanctuaire d'Ézéchiél (chapitres 40 à 44). On oublie que cette description est tellement idéale que le prophète transporte son nouveau temple bien loin de la colline de Sion, dans la vallée de Sichem, et que par ce seul fait toutes les mesures se trouvent transformées (voir Bible annotée, les **Prophètes**). Nous savons seulement par **2 Chroniques 4.9** que Salomon fit couvrir d'airain les portes du grand parvis ou parvis d'Israël ; par **1 Chroniques 26.14-18** que le grand parvis avait quatre portes, situées aux quatre points cardinaux, et par **2 Rois 15.35** et **2 Chroniques 27.3** que Joram construisit ou rebâtit *la porte supérieure de la maison de l'Éternel*, terme qui désigne sans doute la porte principale du parvis intérieur. Au fond du parvis intérieur, à l'ouest, sur la terrasse la plus élevée, se présentait le temple, édifice aux proportions modestes, assez pareilles à celles d'une église de village. Il faut se souvenir qu'en général, chez les anciens, les temples n'étaient pas destinés à recevoir l'assemblée des fidèles ; c'était uniquement la demeure destinée à contenir l'image de la divinité adorée. Cependant le temple de Jérusalem surpassait par ses dimensions, comme par sa splendeur, tous les sanctuaires analogues d'Égypte et de Phénicie. Salomon l'avait dit : *La maison que je vais bâtir sera grande, car notre Dieu est plus grand que tous les dieux* (**2 Chroniques 2.5**).

Sur la façade tournée vers l'orient, se trouvait le portique, large de vingt coudées comme la maison, complètement ouvert, paraît-il, sur le devant. On y montait par un escalier. D'après **2 Chroniques 3.4**, il aurait eu une hauteur de cent-vingt coudées. Ce chiffre énorme ferait

penser à une tour colossale qui aurait occupé le devant de l'édifice. Mais une pareille construction serait absolument disproportionnée avec le reste de l'édifice ; elle n'aurait eu d'ailleurs qu'une base tout à fait insuffisante, et il est probable que nous avons ici une de ces nombreuses fautes de copiste comme nous en avons tant rencontré, et qu'il faut retrancher le nombre 100.

Plusieurs savants ont cru retrouver dans l'architecture du temple des traces de l'influence égyptienne ou phénicienne. Il ne serait pas étonnant que, Salomon ayant employé des ouvriers étrangers, ceux-ci eussent fait prévaloir leurs goûts et leurs habitudes dans l'exécution de quelques détails. Mais les lignes générales de la construction sont trop fortement empreintes du génie de la religion israélite pour avoir pu être empruntées aux cultes païens environnants. L'ordonnance générale était celle du Tabernacle dont Moïse avait contemplé le modèle sur le Sinaï (**Exode 25.40**). Le plan détaillé du temple était dû à David (**1 Chroniques 28.11** et suivants) qui, lui-même, le rapportait à l'inspiration de l'Esprit divin (**1 Chroniques 28.19**). Il est bien certain que tout dans ce sanctuaire était exactement approprié aux exigences de l'esprit et du monothéisme israélites.

Les mesures du Tabernacle ayant été doublées dans un but architectural, cet agrandissement amena quelques différences secondaires, telles que les dix tables, les dix chandeliers dans le Lieu saint, et les dimensions beaucoup plus considérables des parvis et de l'autel des holocaustes, ainsi que les deux grandes colonnes à l'entrée du portique.

Ce sanctuaire, résidence permanente de Dieu au milieu de son peuple, lieu ordinaire de sa révélation, où s'approchaient de lui ceux qui le cherchaient, ne fut pas plus tôt terminé, qu'il exerça une influence décisive sur la vie du peuple. On prit l'habitude de venir célébrer là les grandes fêtes annuelles. Les sanctuaires de Silo, de Guilgal, de Gabaon, furent abandonnés. Beaucoup de familles sacerdotales quittèrent leurs tribus pour venir s'établir à Jérusalem. La colline de Sion devint la montagne sainte, Jérusalem la vraie

capitale théocratique. Il est vrai que, peu après la mort de Salomon, une partie du peuple se détacha de ce sanctuaire national, qu'il fut plusieurs fois pillé, par Sisak, roi d'Égypte, par Joas, roi d'Israël (**1 Rois 14.28 ; 2 Rois 14.14**) ; qu'il fut même parfois souillé par des autels de dieux étrangers (**2 Rois 21.4-7**, etc.). Aussi l'Éternel fut-il obligé de le livrer aux flammes par les mains du roi des Chaldéens, quatre cent dix-huit ans après sa construction par Salomon. Mais il sortit de ses cendres, au retour du peuple, après la captivité ; et quand, profané de nouveau par le formalisme, il tomba tout de bon, il avait déjà été remplacé par le sanctuaire non bâti de main d'homme que le Christ avait promis d'élever en trois jours (**Jean 2.19**).

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 9

¹ Quand Salomon eut achevé de bâtir la maison de l'Éternel et la maison royale, et tout ce qu'il lui plut d'exécuter,

1 à 9

Seconde apparition de Dieu, à Salomon.

Cette apparition eut lieu après l'achèvement des constructions (temple et palais), par conséquent dans la vingtième année du règne de Salomon. C'était un avertissement que Dieu donnait au roi, arrivé au faîte de la grandeur ; le relâchement moral était à la porte. Passage correspondant : **2 Chroniques 7.11-22**.

Comme il lui était apparu à Gabaon (1 Rois 3.5), c'est-à-dire pendant la nuit et en songe. Ce n'est pas sans raison que cette seconde apparition est mise en relation avec celle de Gabaon ; tout ce que Dieu avait alors promis était maintenant réalisé. Ce qui se passerait dans la suite, devait dépendre de l'attitude de Salomon.

² l'Éternel apparut une seconde fois à Salomon, comme il lui était apparu à Gabaon.

³ Et l'Éternel lui dit : J'ai exaucé ta prière et la supplication que tu m'as présentée ; j'ai consacré cette maison que tu as bâtie pour y

mettre mon nom à jamais, et mes yeux et mon cœur y seront tous les jours.

J'ai consacré cette maison : 1 Rois 8.10.

4 Et toi, si tu marches devant moi comme a marché David, ton père, avec intégrité de cœur et avec droiture, en faisant tout ce que je t'ai commandé, si tu observes mes statuts et mes ordonnances,

5 j'établirai le trône de ta royauté sur Israël à jamais, comme je l'ai déclaré à David, ton père, en disant : tu ne manqueras jamais d'un successeur sur le trône d'Israël.

6 Mais si vous vous détournez de moi, vous et vos fils, et que vous n'observiez pas mes commandements et mes statuts que j'ai mis devant vous, et si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux,

6 à 9

Il fallait qu'il y eût déjà dans la vie de Salomon des symptômes propres à motiver une menace aussi sérieuse ; comparez **Deutéronome 28.37**, 45, 63.

7 j'arracherai Israël du sol que je lui ai donné, et cette maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai loin de moi, et Israël deviendra la fable et la risée de tous les peuples.

8 Et quant à cette maison, elle sera haut élevée... ! Quiconque passera près d'elle s'étonnera et sifflera ; on dira : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ?

Elle sera haut élevée... : ironique allusion à l'élévation topographique et religieuse du temple. Dans le cas prévu, ce sera par sa ruine que cet édifice attirera les regards.

Sifflera : expression inarticulée et involontaire d'étonnement, en face d'un fait imprévu et terrible.

9 Et l'on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné l'Éternel, leur Dieu, qui a fait sortir leurs pères du pays d'Égypte, et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, se sont prosternés devant eux et les ont servis ; c'est pour cela que l'Éternel a fait venir sur eux tous ces maux.

10 Et au bout des vingt ans pendant lesquels Salomon construisit les deux maisons, la maison de l'Éternel et la maison royale,

10 à 28 pays de Caboul, villes fortifiées par Salomon, vaisseaux envoyés à Ophir

10 à 14 le pays de Caboul

Courte notice relative à un règlement de compte entre Salomon et Hiram pour les matériaux fournis par ce dernier. Au commencement de ces constructions, Salomon avait rémunéré Hiram pour tous les

matériaux qu'il lui fournissait, par des livraisons **en nature**, selon le traité **1 Rois 5.9-11**. Mais à mesure que les dépenses s'étaient accrues, il était devenu son débiteur au point que Hiram avait même dû lui prêter de l'argent comptant. En échange, Salomon avait engagé quelques villes situées à l'extrémité septentrionale de son territoire, sur les confins de la Phénicie. Quant il fut obligé de les lui céder tout de bon, ils allèrent les visiter ensemble, et alors se passa ce qui est raconté aux versets 12 et suivants. Ce district était habité surtout par des païens, restes des anciens habitants cananéens et parents des Phéniciens. De là le nom de Guelil (**cercle**) des Gentils (**Ésaïe 8.23** ; d'où est venu le nom postérieur de Galilée). Cette circonstance explique comment Salomon put consentir à faire cession de ce territoire, lequel ne peut être identifié avec le Caboul de **Josué 19.27**, qui en faisait peut-être partie.

11 Hiram, roi de Tyr, avait fourni à Salomon du bois de cèdre, du bois de cyprès et de l'or, autant qu'il en avait voulu, alors le roi Salomon donna à Hiram vingt villes dans le pays de Galilée.

12 Et Hiram sortit de Tyr pour voir les villes que Salomon lui avait données, mais elles ne lui plurent point.

13 Et il dit : Quelles villes m'as-tu données là, mon frère ? Et il les appela le pays de Caboul, nom qu'elles ont conservé jusqu'à ce jour.

Mon frère, titre conventionnel que se donnaient les souverains.

Caboul, mot formé probablement des deux mots hébreux **ca bal** : **comme rien**. Josèphe le fait venir du mot phénicien **chabalon**, qui signifie **déplaisir**. Il est dit dans **2 Chroniques 8.2** que Hiram *donna* ces villes à Salomon et que Salomon les peupla d'Israélites. Hiram, mécontent, les aurait-il rendues à Salomon, qui l'aurait dédommagé de quelque autre manière ?

14. Et Hiram avait envoyé au roi cent vingt talents d'or.

Cent vingt talents d'or : à peu près 5 400 kg.

15 Et voici ce qui concerne les gens de corvée que leva le roi Salomon pour bâtir la maison de l'Éternel et sa propre maison, et Millo, et la muraille de Jérusalem, et Hatsor, et Méguiddo, et Guézer.

15 à 28

Constructions diverses au moyen de corvées ; équipement d'une flotte.

Avant d'énumérer les nouvelles constructions de Salomon, l'auteur explique ce qui les rendit possibles : ce fut la présence dans le pays de populations cananéennes qu'il réduisit à la condition de serfs corvéables. En même temps l'auteur tient à montrer la différence que mit Salomon entre la manière dont il traita son propre peuple et le traitement qu'il appliqua à ces populations étrangères.

Millo : voir **Juges 9.6** ; **2 Samuel 5.9**, notes. Ce n'était pas seulement un grand remblai ; ce remblai, qui fermait la vallée du Tyropéon et protégeait la ville haute, portait une forteresse.

La muraille de Jérusalem. Cette muraille devait envelopper toute la ville, y compris la montagne du temple, tandis que jusqu'alors la cité de David était seule entourée d'une enceinte fortifiée (**1 Rois 3.1**).

Hatsor, ville de Nephthali. commandant la frontière septentrionale du pays (**Josué 11.1**).

Méguiddo (**1 Rois 4.12**), entre le mont Thabor et la baie de Saint-Jean d'Acre ; protégeant la route qui allait de la mer à la plaine du Jourdain.

Guézer, ville cananéenne, à la frontière sud d'Éphraïm (**Josué 10.33**) ; dominant, comme Beth-Horon, l'entrée des défilés par lesquels on avait directement accès de la plaine maritime au plateau de Juda et Jérusalem. Guézer et Beth-Horon étaient la clef du sud du pays, comme Hatsor celle du nord et Méguiddo celle du centre. Salomon s'appliquait à entourer son royaume d'une ceinture de forteresses.

16 Pharaon, roi d'Égypte, étant monté, s'était emparé de Guézer et l'avait incendiée, après avoir massacré les Cananéens qui y demeuraient, puis il l'avait donnée en dot à sa fille, femme de Salomon.

Ce verset est une parenthèse destinée à expliquer comment Guézer devint la propriété de Salomon. Cette ville était restée au pouvoir d'une peuplade cananéenne dans le territoire même d'Éphraïm (**Josué 16.10**). Nous ne savons sous quel prétexte Pharaon l'attaqua et la détruisit.

17 Et Salomon bâtit Guézer et la Basse Beth-Horon,

Bâtit : rebâtit.

La Basse Beth-Horon : voir **Josué 10.14**, note ; aujourd'hui le village de Beit-Ur-Tachta.

18 Baalath et Thamar, au désert, dans le pays ;

Baalath : voir **Josué 19.44**, note.

Thamar. D'après **Ézéchiél 47.19**, il existait une ville de ce nom sur la frontière méridionale de la Palestine, sur le chemin qui conduit par le pays d'Édom à la mer Rouge, et l'on comprend quel intérêt il y avait pour Salomon à posséder de ce côté de son territoire une ville fortifiée protégeant cette route de commerce. Les mots : *dans le désert, dans le pays*, indiquent qu'elle était située très au sud, mais pourtant encore dans le territoire israélite. Tel est le sens de notre passage le plus généralement admis. Dans le passage parallèle **2 Chroniques 8.4**, au lieu du nom de Thamar (**palmier**), se trouve le nom de **Thadmor**, qui a le même sens, mais qui désigne ordinairement la ville célèbre de Palmyre, située au nord-est de la Palestine, dans le désert syrien, et servant d'entrepôt entre Damas et l'Euphrate. L'auteur des Chroniques a-t-il mal compris l'écrit sur lequel reposent nos deux relations, ou bien dans le texte même des Rois Thamar désignerait-il Palmyre, comme l'ont cru des savants distingués ? Il faudrait dans ce cas entendre les mots : **dans le désert**, du grand désert syrien, et transposer le **et**, qui suit, avant les mots : **dans le pays**, de manière à opposer les villes mentionnées ensuite, situées dans les États de Salomon, à Thadmor, située en dehors. Autrement, on devrait prétendre que le territoire israélite s'étendait alors, dans cette direction, jusqu'à l'Euphrate.

19 toutes les villes servant de magasins qui lui appartenaient, les villes pour les chars, les villes pour la cavalerie, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem, et au Liban, et dans tout le pays de sa domination.

Les villes servant de magasins étaient des villes fortifiées où l'on tenait des provisions de vivres en réserve pour les temps de guerre ou de disette (**2 Chroniques 32.28**).

Les villes pour les chars : voir **1 Rois 4.26** et **1 Rois 10.26**.

Au Liban. Il pouvait importer à Salomon d'avoir là de grands approvisionnements, puisque c'était le point de départ des expéditions du côté de l'est et du nord.

20 Tout le peuple qui était resté des Amorrhéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Héviens et des Jébusiens, ne faisant point partie des fils d'Israël ;

21 leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays et que les fils d'Israël n'avaient pu vouer à l'interdit, Salomon les leva comme serfs de corvée, ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour.

N'avaient pu vouer à l'interdit : voir **Juges 1.19**, note.

22 Mais des fils d'Israël, Salomon ne fit point de serfs ; ceux-ci furent ses gens de guerre, ses officiers, ses chefs, ses capitaines, les commandants de ses chars et de sa cavalerie.

Salomon ne fit point de serfs. Les 30000 ouvriers hébreux de **1 Rois 5.13** ne furent pas traités comme tels ; par exemple : ils passaient deux mois chez eux.

Ceux-ci furent ses gens de guerre... Le sens est que l'état de soldat, ainsi que toutes les charges honorifiques, civiles ou militaires,

étaient réservées aux nationaux. Malgré cette différence, cet état de choses pesait à Israël, habitué à la liberté.

23 Quant aux chefs préposés sur les travaux de Salomon, ils étaient cinq cent cinquante, chargés de surveiller le peuple qui faisait l'ouvrage.

Cinq cent cinquante : voir **1 Rois 5.13**.

24 Dès que la fille de Pharaon fut montée de la cité de David dans la maison que Salomon lui avait bâtie, il se mit à construire Millo.

24 et 25

Deux courtes notices qui montrent comment certaines irrégularités temporaires, signalées au début de ce règne (**1 Rois 3.1-4**), prirent fin par le fait de l'achèvement du temple et du palais royal. Salomon ayant bâti le palais de la reine, elle put quitter la maison de David, au sud du temple, où elle avait demeuré temporairement ; comparez **2 Chroniques 8.11**, où est indiqué comme motif de ce changement le fait que l'arche de l'alliance avait habité pendant un certain temps dans ce palais de David.

Fut montée. On se rappelle que la cité de David était située au-dessous du temple, sur la pente méridionale de la colline (**2 Samuel 5.9**, note). Les palais de Salomon et de la fille de Pharaon se trouvaient entre cette cité et le temple (voir **1 Rois 7.1-8**, notes, et le plan). Sans doute cela rapprochait la demeure de la fille de

Pharaon de l'enceinte du sanctuaire, et c'est pourquoi plusieurs ont placé son palais sur la ville haute, en face de la terrasse du temple, en expliquant le mot **monter** par le fait qu'elle dut d'abord descendre de la cité de David dans le Tyropéon, pour remonter ensuite sur le versant occidental, sens qui serait peu naturel. Mais il faut se rappeler que le palais de cette princesse étrangère était séparé du temple par la muraille qui environnait la grande cour et par les parvis.

Millo : voir verset 15, note.

25 Et trois fois dans l'année, Salomon offrait des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces sur l'autel qu'il avait élevé à l'Éternel, et il brûlait de l'encens sur cet autel devant l'Éternel. Et la maison fut définitivement constituée.

Trois fois dans l'année. Jusqu'alors on sacrifiait encore sur les hauts-lieux ; dès maintenant le culte fut concentré, conformément à **Deutéronome 12.4** et suivants, dans le temple, qui devint le rendez-vous des tribus. Selon l'antique loi mosaïque, ces grands rassemblements nationaux avaient lieu à Pâques, à Pentecôte (fête des Semaines) et à la fête des Tabernacles. C'était dans ces occasions solennelles que Salomon offrait un sacrifice plus considérable que l'offrande journalière de l'holocauste et du parfum.

Salomon offrait, évidemment **faisait offrir** (comme au verset 26 *construisit* pour **fit construire**) par les personnes chargées de cet office, les Lévites et les sacrificateurs.

De l'encens. Il ne s'agit pas du parfum qui s'offrait journellement sur l'autel d'or, mais de celui qui accompagnait les gâteaux sacrés offerts avec les victimes d'actions de grâces sur l'autel des holocaustes.

La maison fut définitivement constituée : il acheva de faire de la maison ce qu'elle devait être, le sanctuaire national.

26 Et le roi Salomon construisit aussi une flotte à Etsion-Guéber, près d'Eloth, sur les bords de la mer Rouge, dans le pays d'Édom.

26 à 28

Ce fut par le moyen de cette flotte que Salomon se procura une partie de l'or nécessaire pour ses constructions et pour le train de sa cour.

Etsion-Guéber, port situé à l'extrémité septentrionale du golfe oriental de la mer Rouge (**Nombres 33.35 ; Deutéronome 2.8**).

Eloth, aujourd'hui Akaba, sur une baie à l'orient du même golfe. Ces deux villes, qui avaient une grande importance au point de vue commercial, avaient été conquises par David sur les Édomites (**2 Samuel 8.14**). On se demande comment on trouva, dans cette contrée privée de bois de construction, de quoi construire une flotte. **2 Chroniques 8.17-18** parle de l'envoi de *vaisseaux* avec les ouvriers tyriens. Peut-être ce mot **vaisseaux** désigne-t-il ici les matériaux nécessaires à leur construction qui furent envoyés de Phénicie.

27 Et sur cette flotte Hiram envoya de ses serviteurs, des marins, des hommes connaissant la mer, pour être avec les serviteurs de Salomon.

Les marins phéniciens étaient chargés de la conduite des vaisseaux. Ces marins s'engageaient souvent comme pilotes au service des rois étrangers.

28 Et ils allèrent à Ophir et y prirent de l'or, quatre cent vingt talents, qu'ils apportèrent au roi Salomon.

Ophir. Nous savons par **Genèse 10.29** qu'Ophir était le nom d'un pays et d'un peuple dans l'Arabie Heureuse. D'un autre côté les marchandises rapportées par la flotte de Salomon (**1 Rois 10.11-22**) proviennent en grande partie des Indes. On peut donc admettre que les vaisseaux de Salomon s'arrêtaient en Arabie pour y trafiquer avec des marchands venus des Indes. Le port d'Ophir, situé sans doute sur le littoral de l'Arabie, dans l'Yémen, servait d'entrepôt pour le commerce ; voir **Genèse 10.29**, note.

Quatre cent vingt talents. On suppose difficilement la valeur de cette somme en monnaie actuelle (environ 19 tonnes d'or). Cette somme fut-elle acquise dans une seule expédition, ou bien indique-t-elle le résultat de toutes celles qui eurent lieu ? Le texte peut s'interpréter des deux manières. On se demande de quelle façon les gens de Salomon se procurèrent cette somme énorme. Fut-ce simplement par des échanges ? Mais quels objets d'échange la Palestine aurait-elle offerts ? Travaillèrent-ils eux-mêmes dans les mines ? Cela pourrait servir à expliquer les trois années dont parle **1 Rois 10.22**. Nous ignorons ce détail.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 10

1 Et la reine de Séba, ayant entendu parler de Salomon, ainsi que du nom de l'Éternel, vint pour l'éprouver par des énigmes.

1 à 13

La reine de Séba.

Ce fut sans doute à la suite des expéditions de la flotte à Ophir, port de mer situé dans le voisinage de son pays, que cette reine entendit parler de la sagesse de Salomon, ainsi que du nom du Dieu qu'il adorait. Cette visite n'est pas la seule de ce genre que Salomon ait reçue (**1 Rois 4.34 ; 1 Rois 10.24 ; 2 Chroniques 9.23-24**). L'historien sacré a raconté celle-ci comme la plus mémorable. Rien, en effet, ne témoigne davantage de la splendeur unique de ce règne, que ce long et difficile voyage entrepris, par une femme, non dans un but politique, mais simplement pour voir et pour entendre le roi dont la renommée était parvenue jusqu'à elle. Le souvenir de cet événement s'est conservé à travers les siècles, même hors des limites de la Palestine, comme le prouvent les légendes que deux peuples de l'antiquité ont brodées sur ce voyage, à savoir les Arabes et les Abyssins. Jésus lui-même a cité comme exemple à ses auditeurs cet épisode de l'histoire du règne de Salomon (**Matthieu 12.42**). Dans les Psaumes et dans les prophètes, la visite de la reine de Séba est le type des hommages que tous les païens rendront un jour au Roi suprême d'Israël, au Messie. Comparez **Psaumes 72.8-14** et **Ésaïe 60.6**.

La reine de Séba. Séba (ou Schéba), nom d'une province de l'Arabie Heureuse, au bord de la mer Rouge, probablement l'Yémen. De là le nom de *reine du Midi* que lui donne Jésus. Cette contrée était très riche en or, en aromates et en pierres précieuses, dont elle faisait un commerce étendu (**Jérémie 6.20** ; **Ésaïe 60.6** ; **Psaumes 72.10**). La tradition arabe donne à cette reine le nom de **Balkis**. Les Abyssins la font venir de **Séba** en Abyssinie (**Ésaïe 43.3**) ; mais l'orthographe des deux noms est différente en hébreu.

Ainsi que du nom de l'Éternel, littéralement : **selon le nom de l'Éternel**. À la renommée de Salomon était étroitement liée la gloire du nom de l'Éternel ; car la puissance et la sagesse extraordinaires de ce roi étaient envisagées comme un effet de la faveur particulière de son Dieu.

Par des énigmes. Les Orientaux, et surtout les Arabes, ont une singulière prédilection pour les énigmes, les questions épineuses et les jeux de l'esprit (**Juges 14.12** ; **Ézéchiel 17.2**). Josèphe raconte que Salomon et Hiram se proposaient l'un à l'autre des énigmes, sorte de paris dont le vaincu payait le prix. En raison des mots précédents : **ainsi que du nom de l'Éternel**, on ne doit pas exclure les questions relatives à la religion.

2 Et elle arriva à Jérusalem avec une très grande suite, des chameaux portant des aromates, de l'or en fort grande quantité et des pierres précieuses ; et elle vint vers Salomon, et lui dit tout ce qu'elle avait dans le cœur.

Avec une très grande suite. Comme il convenait à la souveraine d'un des pays les plus riches et les plus favorisés du globe.

Tout ce qu'elle avait dans le cœur, c'est-à-dire, d'après ce qui précède, toutes les énigmes et questions difficiles qu'elle avait résolu de lui proposer.

3 Et Salomon répondit à toutes ses questions ; il n'y eut rien qui fût caché au roi et qu'il ne lui expliquât.

4 Et la reine de Séba vit toute la sagesse de Salomon, et la maison qu'il avait bâtie,

Toute la sagesse de Salomon : telle qu'elle se manifestait, non seulement dans ses discours et la solution des énigmes, mais aussi dans la magnificence de son palais et l'organisation de sa cour, comme l'indiquent les termes qui suivent. La sagesse dont il s'agit est celle que Salomon lui-même a décrite **Psaumes 3.14-18**, et qui s'étend à tous les domaines de la vie. Cette cour si somptueuse et si bien ordonnée devait offrir plus d'un sujet d'étonnement à une reine, dans l'entourage de laquelle régnait sans doute encore une simplicité antique.

5 et les mets de sa table, et les appartements de ses serviteurs, et le lieu où se tenaient ses officiers, et leurs vêtements, et ses celliers, et la montée par laquelle il montait à la maison de l'Éternel ; et elle fut toute hors d'elle,

Et la montée par laquelle il montait. On traduit souvent : **et les holocaustes qu'il offrait**. La reine aurait assisté à l'une des cérémonies religieuses qui se faisaient avec une grande solennité, peut-être aux sacrifices du matin et du soir (**Exode 29.38** ; **Lévitique 6.8**). Cependant on ne s'explique pas très bien comment la contemplation des sacrifices aurait provoqué l'admiration de la reine de Séba. Le mot **ôla**, qui signifie ordinairement holocauste, est pris aussi dans le sens de **montée, escalier** (**Ézéchiél 40.6**), et l'on peut traduire ces mots comme nous l'avons fait ; comparez **2 Chroniques 9.4**. L'escalier en question, mentionné aussi

2 Rois 16.18, aurait été un ouvrage d'art particulièrement remarquable.

Elle fut toute hors d'elle, littéralement : **il n'y eut plus de souffle en elle !**

6 et elle dit au roi : C'est bien vrai, ce que j'ai entendu raconter dans mon pays de ta condition et de ta sagesse.

7 Je n'ai pas ajouté foi à ce qu'on en disait, jusqu'à ce que je sois venue et que mes yeux aient vu ; et voici, on ne m'en avait pas rapporté la moitié ; tu surpasses en prospérité ce que la renommée m'avait appris.

8 Heureux sont tes gens ! Heureux tes serviteurs, que voilà, qui se tiennent continuellement devant toi, écoutant ta sagesse !

Heureux sont tes gens... La soif de sagesse qui caractérise la reine du Midi se révèle dans cette exclamation. C'est là la différence que fait remarquer Jésus entre elle et les Juifs ses contemporains, qui ont devant eux Celui en qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science (**Luc 11.31 ; Colossiens 2.3**).

9 Béni soit l'Éternel, ton Dieu, qui a pris plaisir en toi en te plaçant sur le trône d'Israël ! C'est parce que l'Éternel aime Israël à jamais, qu'il t'a établi roi pour faire droit et justice.

Béni soit l'Éternel. Cet hommage n'autorise pas à penser qu'elle se soit convertie à la religion d'Israël (comparez les expressions analogues d'Hiram, **1 Rois 5.7**, note).

10 Et elle donna au roi cent vingt talents d'or et des aromates en très grande quantité et des pierres précieuses. Il ne vint plus jamais autant d'aromates que la reine de Séba en donna au roi Salomon.

Les présents que la reine offrit à Salomon étaient des produits de son pays.

Cent vingt talents d'or : voir **1 Rois 9.14**

Des aromates. L'Arabie produisait un baume célèbre. Josèphe prétend que la Judée doit à la reine de Séba un arbre à baume qui s'est dès lors multiplié dans le pays.

11 Et la flotte de Hiram, qui rapportait de l'or d'Ophir, amenait aussi d'Ophir du bois de sandal en fort grande abondance, et des pierres précieuses.

11 et 12

À l'occasion des riches présents de la reine de Séba, l'auteur rappelle en passant d'autres articles de luxe, inconnus auparavant en Palestine, qui arrivèrent à Jérusalem, du temps de Salomon, par la flotte d'Ophir, notamment le *bois de sandal*. Ce bois, provenant de l'Inde, était employé dans l'ébénisterie orientale ou brûlé comme encens, à cause de l'odeur aromatique qu'il dégage.

12 Et le roi fit avec le bois de sandal des balustrades pour la maison de l'Éternel et pour la maison du roi, et des harpes et des

luths pour les chantres. Il ne vint plus de ce bois de sandal et on n'en a pas revu jusqu'à ce jour.

Balustrades. Le mot que nous rendons ainsi signifie proprement appuis, et pourrait être traduit aussi par : **sièges, divans**. Dans le passage correspondant **2 Chroniques 9.11**, le mot est différent ; il signifie : **escaliers**.

Harpes et luths... comparez **Ecclésiaste 2.8**.

13 Et le roi Salomon donna à la reine de Séba tout ce qu'elle désira et demanda, sans compter les présents qu'il lui fit [de son propre gré], comme pouvait le faire le roi Salomon. Et elle s'en retourna, et s'en alla dans son pays, elle et ses serviteurs.

14. Et le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année était de six cent soixante-six talents d'or,

14 à 22

Les richesses et le luxe de Salomon, illustrés par quelques faits et quelques exemples.

14 et 15

Ces versets nous donnent une idée des ressources financières de Salomon. Il y en avait de deux sortes :

1. Les recettes régulières, perçues en argent, et qui, calculées en moyenne pour une année, montaient à 666 talents d'or, à peu près 28 tonnes. Elles provenaient sans doute des revenus des domaines royaux (**1 Chroniques 27.26-31**) ; du produit des expéditions maritimes (**1 Rois 9.28** ; **1 Rois 10.22**) ; des présents des étrangers (**1 Rois 10.24-25**), car, d'après **1 Rois 10.24**, ces présents étaient des revenus **annuels** ; des impôts levés dans le pays (**1 Rois 12.4**).
2. Les recettes irrégulières, c'est-à-dire les contributions payées en nature et non en argent ; les taxes imposées aux marchands (les colporteurs parcourant le pays pour faire le commerce de détail) ; les droits de transit payés par les commerçants (les trafiquants en gros et les conducteurs de caravanes qui traversaient le territoire israélite ; les redevances des rois d'Arabie (des scheiks habitant le désert d'Arabie, soumis par David, **Jérémie 25.24**).

15 outre ce qu'il retirait des marchands et du trafic des commerçants, de tous les rois d'Arabie et des gouverneurs du pays.

Les *gouverneurs du pays* sont les intendants des provinces énumérés **1 Rois 4.7-19**.

16 Et le roi Salomon fit deux cents grands boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa six cents sicles d'or,

16 et 17 Les boucliers de parade

Ils étaient sans doute de bois et revêtus de plaques d'or ; il y en avait de deux sortes, comme dans l'antiquité en général : les *grands*, quadrilatères voûtés sur les bords, couvrant tout le corps ; les *petits*, à forme ovale. Ces boucliers, au nombre de 300, étaient portés par les gardes dans certaines solennités (**1 Rois 14.28**) ; à l'ordinaire, ils décoraient la maison de la Forêt du Liban (**1 Rois 7.2**). On peut calculer qu'ils avaient absorbé une masse d'or équivalente à 2 240 kg. Le *sicle d'or* pesait environ 16, 5 grammes ; la *mine* 50 sicles, soit 825 g, tandis que le *talent d'or* représentait un poids de 3 000 sicles ou de 49, 5 kg d'or.

17 et trois cents petits boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa trois mines d'or ; et le roi les mit dans la maison de la Forêt du Liban.

18 Et le roi fit un grand trône d'ivoire qu'il revêtit d'or fin.

18 à 20

Le *trône d'ivoire* : sans doute en bois recouvert de plaques d'ivoire, avec des incrustations d'or. Le haut du dossier était arrondi en forme d'arc. Outre les deux lions placés près des accoudoirs, il y avait douze lions, deux sur chacune des six marches, l'un à droite et l'autre à gauche. Ces lions, emblèmes de la puissance royale, étaient sans doute de grandeur naturelle. Ce meuble colossal se trouvait dans la salle du trône.

19 Ce trône avait six marches, et le haut en était arrondi par derrière ; il y avait des bras de chaque côté du siège ; deux lions étaient placés debout près des bras,

20 et douze lions sur les six marches, de part et d'autre. Rien de pareil n'avait été fait pour aucun royaume.

Rien de pareil n'avait été fait. Les monuments assyriens ne présentent aucun meuble comparable à celui-là en richesse et en beauté.

21 Et tous les vases à boire du roi Salomon étaient d'or, et tous les vases de la maison de la Forêt du Liban étaient d'or pur. Rien n'était en argent ; on n'en faisait aucun cas du temps de Salomon.

Les vases et la vaisselle d'or. La mention de la maison de la Forêt du Liban paraît prouver que des fêtes royales se célébraient dans cet édifice.

22 Car le roi avait sur mer une flotte de Tharsis, avec la flotte de Hiram ; et tous les trois ans arrivait la flotte de Tharsis, apportant de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

Une flotte de Tharsis, ce qui ne signifie pas : se rendant en Espagne, mais désigne des vaisseaux de long cours, comme ceux avec lesquels les Phéniciens faisaient le voyage d'Espagne. Comparez **1 Rois 22.49** et **Ésaïe 2.16**, note. Toutes les marchandises indiquées sont des produits de l'Inde.

Tous les trois ans. Voir **Genèse 10.29**, note. Peut-être les ouvriers de Salomon travaillaient-ils pendant un an dans les mines. Voir à **1 Rois 9.28**.

23 Ainsi le roi Salomon devint plus grand que tous les rois de la terre en richesse et en sagesse.

23 et 24

comparez **1 Rois 4.29-34**.

24 Et tout le monde recherchait la présence de Salomon pour entendre sa sagesse que Dieu avait mise dans son cœur.

25 Et chacun apportait son présent, des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets ; et il en était ainsi chaque année.

Chacun apportait... Il s'agit des rois du voisinage déjà soumis par David et de tous ceux qu'attirait la considération inspirée par la grandeur de Salomon.

26 Et Salomon rassembla aussi des chars et des cavaliers, et il avait quatorze cents chars et douze mille cavaliers, qu'il mit dans les villes des chars et auprès du roi à Jérusalem.

Comparez **1 Rois 4.26**.

27 Et le roi rendit l'argent aussi commun à Jérusalem que les pierres, et le bois de cèdre aussi abondant que les sycomores qui croissent dans la plaine.

Rendit l'argent... Pour l'or, voir verset 21.

Le bois de cèdre : voir **Ésaïe 2.13**, note. D'après Josèphe, il s'agirait de cèdres que Salomon fit planter en Palestine, où ils seraient devenus aussi communs que les sycomores. Il s'agit évidemment du bois de cèdre importé de la Phénicie.

28 Et Salomon tirait ses chevaux d'Égypte, et cela par convois ; les marchands royaux prenaient chaque convoi pour un prix convenu.

29 Un équipage montait et sortait d'Égypte pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cinquante sicles ; c'était également par leur moyen qu'ils étaient exportés pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie.

Six cents sicles d'argent. Environ 8, 7 kg d'argent (le sicle d'argent étant pris à 14, 5 g).

Tous les rois des Héthiens. Les Héthiens ici mentionnés sont une tribu considérable de Cananéens restés indépendants, qui habitait entre l'Asie Mineure et l'Euphrate, et de l'existence de laquelle on a retrouvé récemment de nombreuses traces (**Genèse 10.15**). Outre le trafic intérieur, il y avait donc un commerce de transit par l'intermédiaire de marchands israélites, entre l'Égypte et les rois de ces peuples septentrionaux. Au reste, ces relations avec l'Égypte étaient évidemment contraires à l'esprit et à la lettre de la loi **Deutéronome 17.16**, et ne pouvaient procurer à Israël une bénédiction durable, comme la suite ne tardera pas à le prouver.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE II

¹ Et le roi Salomon aima des femmes étrangères en grand nombre, outre la fille de Pharaon : des Moabites, des Ammonites, des Édomites, des Sidoniennes, des Héthiennes,

1 à 8 Salomon entraîné à l'idolâtrie par ses femmes

Les avertissements sérieux qu'il avait reçus (**1 Rois 6.12** et suivants, **1 Rois 9.4** et suivants) durant les années écoulées, n'avaient pas été donnés sans motifs. Le Seigneur savait à quelle tentation l'exposaient son amour du faste et de la grandeur, sa prospérité inouïe et la largeur même de son esprit. Le moment vint où la pente fatale l'emporta, assurément par l'effet d'un manque de vigilance et de prière, et où il fut livré au torrent de ses propres inclinations. Dieu ne fit-il rien pour l'arrêter sur cette pente par l'intermédiaire de ses prophètes ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, nous comprenons que Dieu, en permettant cette chute du grand roi, voulait abattre l'orgueil de son peuple et briser, par le schisme qui devait en résulter, le sentiment de sa force propre. Comparez **1 Rois 12.15**.

Aima des femmes étrangères en grand nombre. Salomon commettait par là une double faute, condamnée par **Deutéronome 17.17**. L'énumération suivante montre qu'elles appartenaient aux cinq nations voisines habitant sur les frontières du pays.

Outre la fille de Pharaon. L'union avec cette princesse n'était pas proprement contraire à la loi, qui ne défendait que le mariage avec les Cananéennes. Peut-être cette princesse avait-elle renoncé à l'idolâtrie (voir **1 Rois 3.1**, note).

2 appartenant aux peuples dont l'Éternel avait dit aux fils d'Israël : Vous n'irez point chez eux, et ils ne viendront point chez vous ; ils inclineraient certainement vos cœurs à suivre leurs dieux. Salomon s'attacha à eux pour ses amours.

Vous n'irez point chez eux. Voir **Exode 34.16** ; **Deutéronome 7.3-4** ; **Josué 23.12**. Voir spécialement pour les Ammonites et les Moabites, **Deutéronome 23.4-8**.

S'attacha à eux pour ses amours. L'amour pour ces femmes étrangères l'amena à se livrer aux rites religieux des peuples auxquels elles appartenaient. Ce danger était prévu **Deutéronome 17.17** ; **Deutéronome 7.15**.

3 Il eut pour femmes sept cents princesses et trois cents concubines, et ses femmes détournèrent son cœur.

Sept cents princesses : celles qui provenaient des familles royales des peuples environnants. C'était moins la sensualité que la vanité et la politique qui l'engageaient à se former cet immense sérail. En Orient, un harem nombreux est aussi indispensable à l'éclat d'une cour que chez nous une écurie richement montée. De plus, ces alliances contribuaient à resserrer les relations politiques d'Israël avec les cours environnantes. Le Cantique des cantiques, **Cantique 6.8**, parle de soixante reines et de quatre-vingts

concubines. Le chiffre peut avoir varié aux différentes époques de la vie de Salomon. Celui du Cantique serait le plus ancien.

4 Et il arriva, au temps de la vieillesse de Salomon, que ses femmes inclinèrent son cœur vers d'autres dieux, et son cœur ne fut point tout entier à l'Éternel, son Dieu, comme le cœur de David, son père.

Au temps de la vieillesse de Salomon. C'est alors seulement que la direction de sa vie changea complètement. L'énergie de sa conscience et de sa volonté avait de plus en plus faibli.

Son cœur ne fut point tout entier à l'Éternel. Il n'abandonna pas complètement l'Éternel ; il continuait à célébrer dans le temple le culte public (**1 Rois 9.25**). Mais, à côté de cela, il tolérait et protégeait lui-même à l'occasion les cultes étrangers. Il ne fit pas encore comme plusieurs de ses successeurs, qui abandonnèrent complètement le culte de l'Éternel (**1 Rois 16.31-32 ; 1 Rois 22.54**).

5 Et Salomon suivit Astarté, divinité des Sidoniens, et Milcom, abomination des Ammonites.

Astarté, la divinité féminine des Phéniciens et de toutes les peuplades cananéennes, était adorée surtout par les femmes, et son culte était accompagné de débauches (**Jérémie 7.18**, note).

Milcom, le dieu des Ammonites, le même que Moloch, verset 7.

Les Cananéens avaient tous au fond une même religion. C'étaient toujours le soleil et la lune qu'ils adoraient sous des noms différents (**Nombres 25.3**).

6 Ainsi Salomon fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, et il ne s'attacha point complètement à l'Éternel, comme David, son père.

Fit ce qui est mal. Cette expression, qui reparaît souvent (**1 Rois 14.22** ; **1 Rois 15.26** ; **1 Rois 16.30**, etc)., est toujours appliquée à la transgression du premier commandement de la loi, qui est l'expression de la volonté suprême de Dieu (**Exode 20.3** ; comparez **Matthieu 6.24** ; **Matthieu 4.10**).

7 Alors Salomon bâtit un haut-lieu à Camos, l'abomination de Moab, sur la montagne qui est en face de Jérusalem, et à Moloch, l'abomination des fils d'Ammon.

Camos, le dominateur, nom du soleil ; comparez **Nombres 21.29** ; **Jérémie 7.31**.

Sur la montagne qui est en face de Jérusalem, c'est-à-dire à l'est, sur l'un des sommets du mont des Oliviers (**2 Rois 23.13**) ; d'après la tradition, le plus méridional, qui a reçu par cette raison le nom de mont du Scandale.

8 Et il fit ainsi pour toutes ses femmes étrangères, qui offraient des parfums et des sacrifices à leurs dieux.

Il fit ainsi pour toutes ses femmes.

2 Rois 23.13 nomme, à côté des autels de Camos et de Moloch, celui d'Astarté. Ces trois autels suffisaient pour toutes ces femmes étrangères, car les Héthiens paraissent avoir adoré Astarté comme

les Sidoniens ; et les Édomites, Moloch. Sans doute, Salomon, en adoptant tous ces cultes, estimait, au nom de sa sagesse supérieure, qu'ils s'adressaient tous au fond à une seule et même divinité, plus ou moins grossièrement représentée sous ces formes diverses et dont Israël possédait, sous le nom de Jahvé, l'idée la plus pure. De là cette immense tolérance dans laquelle il voyait, avec complaisance en lui-même, une preuve de largeur d'esprit.

9. Et l'Éternel fut irrité contre Salomon, parce qu'il avait détourné son cœur de l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois

9 à 13 Annonce du châtiment

Le châtiment suivra la faute ; mais il n'est encore qu'annoncé et préparé dans ce chapitre.

Fut irrité contre Salomon. comparez les avertissements **1 Rois 3.5** ; **1 Rois 9.2.**

10 et qui lui avait donné un commandement à ce sujet, celui de ne point suivre d'autres dieux ; et il n'avait point gardé ce que l'Éternel lui avait commandé.

11 Et l'Éternel dit à Salomon : Puisque tu as agi de la sorte et que tu n'as pas gardé mon alliance et mes statuts que je t'avais prescrits, je déchirerai le royaume de dessus toi et je le donnerai à ton serviteur.

Et l'Éternel dit à Salomon : sans doute par le ministère d'un prophète (1 Rois 6.11), peut-être d'Ahiya (verset 29).

Et que tu n'as pas gardé mon alliance, sur laquelle reposait l'existence même du peuple. David, malgré ses fautes, n'avait pas fait cela.

Je déchirerai le royaume. La punition correspond à la faute (verset 13). En légitimant des cultes différents, Salomon avait profondément déchiré le sentiment religieux de son peuple.

12 Seulement, je ne le ferai point pendant ta vie, à cause de David, ton père ; c'est de la main de ton fils que je l'arracherai.

À cause de David. En considération de David, Dieu met un double adoucissement au châtement. La punition n'en est pas moins sévère, puisqu'elle frappe Salomon dans l'avenir de sa dynastie.

13 Je n'arracherai pourtant pas tout le royaume : j'en donnerai une tribu à ton fils, à cause de David, mon serviteur, et à cause de Jérusalem que j'ai choisie.

Une tribu à ton fils. Voir versets 31 et 32. Que résulta-t-il de cette menace ? L'historien ne le dit pas. Faut-il conclure de ce silence qu'il s'humilia et se repentit ? Il est probable qu'un fait si considérable serait mentionné.

14. Et l'Éternel suscita pour adversaire à Salomon Hadad, l'Édomite, qui était de la race royale d'Édom.

14 à 40 Les adversaires de Salomon

Ce morceau se rattache au précédent. En nous présentant trois hommes qui s'élèvent contre Salomon et provoquent des troubles pendant la dernière période de son règne, il fait pressentir la catastrophe qui suivra.

14 à 22

Hadad l'Édomite.

Hadad. Ce nom de chef édomite se rencontre déjà **Genèse 36.3**.

15 Dans le temps que David fut en Édom, Joab, chef de l'armée, étant monté pour enterrer les morts, tua tous les mâles d'Édom.

Dans le temps que David fut en Édom. Comparez **2 Samuel 8.13**.

16 Car Joab resta là six mois avec tout Israël, jusqu'à ce qu'il eut exterminé tous les mâles d'Édom.

Tout Israël : toute l'armée israélite.

17 Et Hadad s'enfuit avec quelques hommes édomites d'entre les serviteurs de son père, pour aller en Égypte. Et Hadad était un jeune garçon.

18 Et ils partirent de Madian, et vinrent à Paran, et prirent avec eux des hommes de Paran, et arrivèrent en Égypte auprès de Pharaon, roi d'Égypte ; et celui-ci lui donna une maison, pourvut à son entretien et lui donna une terre.

Et ils partirent de Madian. Ils s'étaient d'abord réfugiés en Madian. Le siège principal de cette tribu arabe était le pays situé immédiatement au sud de celui d'Édom, sur la côte est du golfe d'Akaba ; de là elle s'était répandue vers le nord, jusqu'au désert à l'est de Moab et d'Ammon, et vers le sud, jusqu'au Sinaï, en traversant la mer Rouge (**Exode 2.15 ; Nombres 22.4**).

Ils vinrent à Paran ; se dirigeant droit au nord-ouest avec une caravane ou une escorte madianite qui les guida à travers le grand désert de Paran, au nord de Sinaï. ils continuèrent en ligne droite jusqu'en Égypte.

Roi d'Égypte... Ce Pharaon, régnant du temps de David, était probablement le père de celui dont Salomon épousa la fille.

19 Et Hadad fut en grande faveur auprès de Pharaon, ensorte que celui-ci lui fit épouser la sœur de sa femme, la sœur de la reine Tachpénès.

20 Et la sœur de Tachpénès lui enfanta son fils, Guénubath, et Tachpénès le sevrâ dans la maison de Pharaon, et Guénubath fut dans la maison de Pharaon, au milieu des enfants de Pharaon.

Tachpénès le sevrâ... On sevrâit les enfants à deux ou trois ans, ce qui donnait lieu à une fête de famille (**Genèse 21.8**). Nous ignorons ce qui avait pu procurer à Hadad de pareilles faveurs.

21 Et Hadad apprit en Égypte que David s'était endormi avec ses pères, et que Joab, chef de l'armée, était mort, et il dit à Pharaon : Laisse-moi partir, et je m'en irai dans mon pays.

Hadad espère, dans ces circonstances, réussir à affranchir son peuple et à recouvrer le trône paternel. Il ne paraît pas avoir réussi ; comparez **1 Rois 22.48** et **2 Rois 8.20**. Mais son retour causa de grands embarras à Salomon (verset 14). Voilà pourquoi il est nommé en premier au nombre des ennemis qui troublèrent la fin de son règne.

22 Et Pharaon lui dit : Que te manque-t-il donc auprès de moi, pour que tu désires t'en aller dans ton pays ? Et il répondit : Rien, mais il faut que lu me laisses partir !

23 Dieu suscita encore pour adversaire à Salomon Rézon, fils d'Éliada, qui s'était enfui de chez son maître Hadadézer, roi de Tsoba.

23 à 25

Rézon le Syrien.

Hadadézer était roi de Tsoba, contrée syrienne au sud-est du Liban. Après la défaite de ce roi par David (**2 Samuel 8.5** et suivants) Rézon était parvenu à réunir une bande de fuyards et à s'emparer de Damas.

24 Et il rassembla des gens autour de lui, et il devint chef de bande, lorsque David massacra [les Syriens]. Et ils allèrent à Damas, ils s'y établirent et ils régnèrent à Damas.

25 Il fut l'adversaire d'Israël pendant toute la vie de Salomon, outre le mal que fit Hadad ; il eut Israël en aversion et il régna sur la Syrie.

Il fut au nord un sujet d'inquiétude pour Salomon, comme Hadad au sud. La dynastie qu'il fonda fut pendant des siècles un ennemi redoutable d'Israël.

26 Et Jéroboam, fils de Nébat, Ephrathien deTséréda, serviteur de Salomon, sa mère, une femme veuve, s'appelait Tsérúa, se révolta contre le roi.

26 à 40

Jéroboam.

Cet adversaire fut le plus important des trois. Aussi l'historien nous donne-t-il sur son compte des renseignements beaucoup plus détaillés. Les mots *se révolta* sont le sommaire et une anticipation de toute l'histoire subséquente.

Ephrathien, delà tribu d'Éphraïm.

Tséréda : localité dans la montagne d'Éphraïm, aujourd'hui peut-être le petit village de Sarda-hin, au nord-est de Béthel.

27 Et voici à quelle occasion il se révolta contre le roi : Salomon bâtissait Millo ; il fermait la brèche de la cité de David, son père.

Millo : voir **1 Rois 9.15**, note.

Il fermait la brèche. Ce terme de brèche désigne le ravin du Tyropéon qui, séparant les deux collines sur lesquelles Jérusalem était bâtie, offrait une entrée aux ennemis pour pénétrer dans la ville haute, dont le versant de ce côté n'était pas aussi abrupt que celui de la colline orientale. Le remblai que David avait déjà bâti là (**2 Samuel 5.9**) fut changé en une forteresse par Salomon ; comparez **1 Rois 9.15**.

28 Et ce Jéroboam était un homme fort et vaillant, et Salomon vit comme ce jeune homme travaillait, et il le mit à la tête de tous les gens de corvée de la maison de Joseph.

Les gens de corvée de la maison de Joseph : levés par Salomon pour exécuter ce travail. Quoique leur position fût moins pénible que celle des ouvriers cananéens (**1 Rois 9.22**, note), il est vraisemblable que cette tribu, rivale de Juda, ne supportait qu'avec peine ce genre d'impôt qui devait servir à fortifier la capitale. Ce mécontentement prépara les événements qui suivirent.

29 Et il arriva dans ce temps-là que Jéroboam sortit de Jérusalem et que le prophète Ahija, de Silo, le rencontra en chemin ; celui-ci était vêtu d'un manteau neuf, et ils étaient seuls tous les deux dans les champs.

Sortit de Jérusalem. Nous ne savons sous quel prétexte, mais il résulte du verset 37 que Jéroboam roulait déjà dans son esprit des projets de révolte et qu'il se dirigeait vers sa tribu pour en préparer l'exécution.

Ahija, de Silo. Ce prophète était donc aussi Éphraïmite et sans doute Jéroboam et lui se connaissaient déjà .

30 Et Ahija saisit le manteau neuf qu'il portait, et le déchira en douze morceaux,

Le manteau : celui d'Ahija. Ce vêtement neuf est l'emblème du royaume de David, récemment fondé.

31 et il dit à Jéroboam : Prends pour toi dix morceaux, car ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël : Voici, je vais déchirer le royaume d'entre les mains de Salomon, et je te donnerai les dix tribus.

32 Et la tribu unique lui restera, à cause de mon serviteur David, et à cause de Jérusalem, la ville que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël ;

La tribu unique : celle de Juda, à laquelle il faut ajouter celles de Benjamin et de Siméon, qui ne sont pas comptées, la première à cause de sa petitesse relative et de sa proximité de Jérusalem, en raison de laquelle elle est souvent considérée comme ne faisant qu'un avec celle de Juda (**1 Rois 12.20-21** ; **2 Chroniques 11.3-23**) ; la seconde parce que son territoire était entièrement enclavé dans celui de Juda (**Josué 19.1**). Les neuf tribus restantes, en y ajoutant la

portion de celle des Lévites qui habitait dans le nord, forment les dix données à Jéroboam.

33 [et cela] parce qu'ils m'ont abandonné et se sont prosternés devant Astarté, la divinité des Sidoniens, devant Camos, le dieu de Moab, et devant Milcom, le dieu des fils d'Ammon, et parce qu'ils n'ont pas marché dans mes voies, pour faire ce qui est droit à mes yeux et pour garder mes statuts et mes ordonnances, comme David, son père.

Ils m'ont abandonné... (comparez versets 4 à 8). Une partie du peuple s'était rendue complice de l'idolâtrie de Salomon ; **1 Rois 11.11** et suivants ; **1 Rois 20.5** et suivants.

34 Mais je n'enlèverai pas la totalité du royaume de sa main ; je le maintiendrai prince tout le temps de sa vie, à cause de David, mon serviteur que j'ai choisi et qui a gardé mes commandements et mes statuts ;

35 et j'enlèverai le royaume de la main de son fils et je te le donnerai, [à savoir] les dix tribus,

36 et je donnerai une tribu à son fils, afin que David, mon serviteur, ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y mettre mon nom.

Une lampe : symbole de la vie (**Proverbes 20.20**), puis aussi de la conservation d'une famille (**1 Rois 15.4** ; **2 Samuel 21.17**). Sens : un successeur qui empêchera la dynastie de s'éteindre.

37 Et je te prendrai, et tu régneras sur tout ce que ton âme désire et tu seras roi sur Israël.

Sur tout ce que ton âme désire : Tes désirs secrets seront réalisés ; tu seras roi (**1 Samuel 9.19**).

38 Et si tu obéis à tout ce que je t'ordonnerai, si tu marches dans mes voies et que tu fasses ce qui est droit à mes yeux, en gardant mes statuts et mes commandements, comme l'a fait David, mon serviteur, je serai avec toi, je te bâtirai une maison stable, comme j'en ai bâti une à David, et je te donnerai Israël ;

Si tu obéis... Même condition que celle qui avait été mise à la royauté de Salomon (**1 Rois 3.14** ; **1 Rois 6.12** ; **1 Rois 9.4**). Jéroboam n'a pas rempli cette condition ; aussi sa maison fut-elle extirpée déjà sous le règne de son fils (**1 Rois 15.28**). Elle ne possédait pas une promesse inviolable comme celle faite à David.

39 et j'humilierai la postérité de David, à cause de cela, mais ce ne sera pas pour toujours.

Ce ne sera pas pour toujours : écho de la grande promesse fondamentale, **2 Samuel 7.13**.

40 Et Salomon chercha à faire mourir Jéroboam ; et Jéroboam se leva et s'enfuit en Égypte, auprès de Sisak, roi d'Égypte, et il resta en Égypte jusqu'à la mort de Salomon.

Salomon chercha à faire mourir..., soit qu'il eût eu vent de ce qui s'était passé entre Ahija et Jéroboam, soit que les allures hautaines de ce dernier trahissent ses desseins. Jéroboam, se sentant plus ou moins deviné, se déroba par la fuite.

Sisaki en égyptien Schéshonk. On s'étonne de voir la cour égyptienne, si étroitement unie à Salomon, accueillir l'ennemi de ce roi. Mais l'histoire de l'Égypte nous apprend que le beau-père de Salomon fut le dernier roi de la vingt-unième dynastie égyptienne (tanitique), et que Sisak fut le premier de la vingt-deuxième (bubastique). Ce changement de dynastie explique le changement d'attitude de la cour d'Égypte.

41 Le reste de l'histoire de Salomon, tout ce qu'il a fait et sa sagesse, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales de Salomon ?

Ce livre plus complet, auquel renvoie l'auteur du nôtre, ne peut être la chronique officielle du royaume tenue par le chancelier (Mazkir), car chaque lecteur ne pouvait y avoir accès. Ce devait être un écrit privé, accessible au public, mais composé sans doute au moyen des Archives du royaume. Outre cela pouvaient être entrées en partie dans sa composition les monographies rédigées sur chaque règne par les prophètes contemporains, telles que celles qui sont mentionnées **2 Chroniques 9.29** au sujet du règne de Salomon (le Livre du prophète Nathan, la Prophétie d'Ahija et la Vision de Jeddo). Outre ces deux espèces de sources, l'auteur avait sans doute recueilli les traditions orales qui circulaient de son temps. Ce grand ouvrage, intitulé tantôt Annales des rois de Juda, tantôt Annales des rois d'Israël, tantôt Annales des rois de Juda et d'Israël, est celui auquel renvoie notre auteur pour une connaissance plus complète

de l'histoire des deux royaumes. Le sien était sans doute en partie un extrait de celui-là .

42 Et le temps que Salomon régna à Jérusalem sur tout Israël fut de quarante ans.

42 et 43

Notice qui frappe par sa concision et qui contraste avec les détails circonstanciés donnés sur les derniers jours de David. Elle ne jette aucun jour sur la question de savoir si Salomon est revenu à Dieu avant de mourir.

Quarante ans : probablement de 1015 à 975 avant Christ. Salomon n'a pas atteint un âge avancé, puisqu'il avait à peine vingt ans lorsqu'il monta sur le trône (**1 Rois 3.7-14**).

43 Et Salomon s'endormit avec ses pères, et il fut enterré dans la cité de David, son père. Et Roboam, son fils, régna à sa place.

S'endormit... : voir **1 Rois 2.10**.

Roboam. C'est le seul fils de Salomon dont parle le récit biblique ; deux de ses filles sont mentionnées accidentellement, **1 Rois 4.11-15**. Salomon ne paraît pas avoir eu beaucoup d'enfants, malgré le grand nombre de ses femmes. Quant à l'âge de Roboam, lors de son avènement, et à sa mère, voir **1 Rois 14.21**.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 12

¹ Et Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi.

1 à 20

Le schisme.

Cet événement d'une gravité exceptionnelle ne s'explique pas seulement par la réponse hautaine de Roboam aux réclamations du peuple. Cette réponse en fut l'occasion et le prétexte ; mais dès longtemps régnait entre Juda et Éphraïm, la plus puissante des tribus du nord, une rivalité profonde qui avait éclaté plus d'une fois (**Juges 8.1** ; **Juges 12.1** et suivants ; **2 Samuel 2.9** ; **2 Samuel 19.42** et suivants) et qui s'était récemment accrue. La suprématie de Juda s'était accentuée par l'élévation de Jérusalem au rang de capitale et par la construction du temple, et avait soulevé davantage la jalousie d'Éphraïm. Sans doute, la scission est présentée comme un dessein de Dieu (**1 Rois 11.11** ; **1 Rois 11.31** ; **1 Rois 12.15** ; **1 Rois 12.24**) ; comme telle, elle devait servir à humilier Israël, qui s'était enorgueilli sous le règne glorieux de Salomon (**1 Rois 11.39**). Mais, dans l'intention divine, le schisme devait rester de nature purement politique ; la rupture religieuse, introduite par Jéroboam, lui donna un caractère absolument condamnable.

Roboam se rendit à Sichem. Sur Sichem, située dans le territoire d'Éphraïm, entre les monts Ébal et Garizim, comparez **Josué 24.1**. Il

y avait déjà dans le choix de cette ville un symptôme grave de révolte dont Roboam aurait dû tenir compte.

Tout Israël était venu : tout le peuple des dix tribus, représenté par ses principaux chefs. L'opposition des deux dénominations : *Juda* et *Israël*, se trouve déjà **Josué 11.21** ; **1 Samuel 11.8** (note).

Pour le faire roi. Le droit de reconnaître et d'installer dans sa charge le roi choisi par l'Éternel appartenait au peuple, et celui-ci l'avait exercé à l'égard des trois rois précédents (**1 Samuel 11.15** ; **2 Samuel 2.4** ; **2 Samuel 5.3**).

2 Et quand Jéroboam, fils de Nébat, reçut la nouvelle, il était encore en Égypte où il s'était enfui pour échapper au roi Salomon ; et Jéroboam habitait en Égypte,

Reçut la nouvelle : non celle de l'assemblée de Sichem, ce qui forcerait d'assigner à cette assemblée une bien longue durée, mais celle de la mort de Salomon ; comparez **2 Chroniques 10.2**. L'ancien conspirateur ne fut pas plus tôt au fait de l'état des choses, qu'il rentra dans son pays et se rendit à Tséréda (**1 Rois 11.26**), bourg probablement rapproché de Sichem, où les Israélites le firent chercher. On le chargea de prendre la direction des négociations avec Roboam.

3 et on l'envoya chercher, Jéroboam vint avec toute l'assemblée d'Israël et ils parlèrent à Roboam en disant :

4 Ton père nous a chargés d'un joug pesant ; toi maintenant allège cette dure servitude et le joug pesant que ton père a mis sur nous, et nous te servirons.

Ton père nous a chargés d'un joug pesant. Le joug placé sur la tête des bœufs et des vaches est ici le symbole des travaux de corvée et en général des charges imposées par Salomon à son peuple. D'autre part, le peuple paraît oublier la prospérité inouïe et la paix ininterrompue dont il avait joui sous Salomon.

5 Et il leur dit : Retirez-vous pour trois jours encore ; puis revenez auprès de moi. Et le peuple se retira.

6 Et le roi Roboam tint conseil avec les vieillards qui avaient été au service de Salomon, son père, pendant sa vie, et il dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?

Les vieillards : les anciens ministres de Salomon (**1 Rois 4.2-6**) ; ils avaient accompagné le roi à Sichem.

7 Et ils lui parlèrent en ces termes : Si aujourd'hui tu te fais le serviteur de ce peuple, que tu leur cèdes, que tu leur répondes et leur parles avec bonté, ils seront tes serviteurs à toujours.

En suivant ce conseil, Roboam n'aurait probablement pas empêché la scission, mais il aurait ôté aux tribus mécontentes le prétexte de leur révolte et ce ne serait pas lui qui on aurait eu la responsabilité.

8 Et il laissa de côté le conseil que les vieillards lui avaient donné, et il tint conseil avec les jeunes gens qui avaient grandi avec lui et qui le servaient ;

Les jeunes gens qui avaient grandi avec lui : les nouveaux conseillers dont le roi s'était entouré et qui avaient été les compagnons de sa jeunesse. Roboam, bien qu'âgé de quarante-et-un ans, était encore considéré comme un jeune homme (2 Chroniques 13.7).

9 et il leur dit : Que conseillez-vous que nous répondions à ce peuple qui m'a parlé en disant : Allège le joug que ton père a mis sur nous ?

10 Et les jeunes gens qui avaient grandi avec lui, lui parlèrent en ces termes : Voici ce que tu diras à ce peuple qui t'a tenu ce langage : Ton père a mis sur nous un joug pesant, mais toi allège-le ; tu leur parleras ainsi : Mon petit doigt est plus gros que le corps de mon père.

Plus gros que le corps de mon père ; locution populaire : Ma puissance est, comparativement à celle de mon père, ce que le milieu du corps est au petit doigt. Si mon père a pu vous réduire à l'obéissance, combien ne le puis-je pas davantage !

11 Eh bien ! Mon père vous a chargés d'un joug pesant, et moi, je le rendrai encore plus pesant ; mon père vous a corrigés avec le fouet, et moi, je vous corrigerai avec le martinet.

Application de la sentence précédente : au lieu du simple fouet (dont on se servait pour punir les esclaves), moi je me servirai du fouet armé de pointes (instrument de supplice destiné aux criminels ; **Deutéronome 25.3**). Ce fouet était aussi appelé **scorpion** par les

Romains, parce que les lanières étaient pourvues de pointes recourbées, analogues au dard du scorpion.

12 Et Jéroboam et tout le peuple se présentèrent à Roboam le troisième jour, suivant ce que leur avait dit le roi : Revenez vers moi dans trois jours.

13 Et le roi répondit durement au peuple et laissa là le conseil que les vieillards lui avaient donné.

14 Et il leur parla d'après le conseil des jeunes gens, en disant : Mon père a mis sur vous un joug pesant, et moi, je le rendrai encore plus pesant ; mon père vous a corrigés avec le fouet, et moi, je vous corrigerai avec le martinet.

15 Et le roi n'avait pas écouté le peuple, parce que c'était une dispensation de l'Éternel, afin d'accomplir la parole que l'Éternel avait adressée par le ministère d'Ahija, de Silo, à Jéroboam, fils de Némat.

C'était une dispensation de l'Éternel. Cet aveuglement de Roboam, analogue à celui de Pharaon (**Exode 4.21**), fut le moyen par lequel s'accomplit la menace faite à Salomon (**1 Rois 11.12**).

16 Et tout Israël vit que le roi ne les écoutait point, et le peuple répondit au roi en disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï ! À tes tentes, Israël ! Maintenant, pourvois à ta maison, David ! Et Israël s'en alla chacun chez soi.

Ce cri séditieux avait déjà servi de mot de ralliement aux Éphraïmites, lors de la révolte de Séba (**2 Samuel 20.1**).

Quelle part avons-nous avec David ? Quel motif avons-nous de rester attachés à cette maison royale ?

Nous n'avons point d'héritage... Nous n'avons pas avec le fils d'Isaï le lien d'une descendance commune.

Pourvois à ta maison : occupe-toi désormais des gens de ta tribu. La véritable cause du schisme, l'antipathie du peuple du nord pour la maison de David et la tribu de Juda, perce à chaque mot de ce cri des tribus.

17 Et quant aux fils d'Israël qui demeuraient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.

Fils d'Israël : il s'agit ici des membres des dix tribus établis sur le territoire de Juda (voir **1 Rois 11.32** et **2 Chroniques 15.2**).

18 Et le roi Roboam envoya Adoram, qui était préposé aux corvées, et tout Israël l'assomma à coups de pierres, et il mourut ; et le roi Roboam se hâta de monter sur un char pour s'enfuir à Jérusalem.

Adoram : probablement le même personnage qu'**Adoniram**, **1 Rois 4.6** ; **2 Samuel 20.24**, à moins que ce ne fût son fils. Cet homme, préposé aux corvées et impôts, paraissait à Roboam le mieux qualifié pour négocier avec les rebelles. Mais son apparition ne fit qu'augmenter leur irritation.

19 Et Israël a été révolté contre la maison de David jusqu'à ce jour.

Jusqu'à ce jour : comme **1 Rois 8.8** ; **1 Rois 9.21**.

20 Et quand tout Israël apprit que Jéroboam était revenu, ils l'envoyèrent appeler à l'assemblée, et ils l'établirent roi sur tout Israël. Il n'y eut d'autres tribus que la seule tribu de Juda qui suivît la maison de David.

Cette proclamation d'un nouveau roi consommait le schisme.

Ils l'envoyèrent appeler : à Tséréda où sans doute, après l'échec des négociations, il s'était retiré par prudence.

À l'assemblée. Il s'agit d'une nouvelle assemblée des tribus, à Sichem, pour choisir un roi.

Que la seule tribu de Juda. Voir à **1 Rois 11.32**. En réalité, il restait à Roboam, outre la tribu de Juda, les territoires de Siméon et de Benjamin, quelques villes de Dan et la suzeraineté sur Édom.

21 Et Roboam arriva à Jérusalem et rassembla toute la maison de Juda et la tribu de Renjamin, cent quatre-vingt mille hommes d'élite propres à la guerre, pour combattre contre la maison d'Israël, afin de recouvrer le royaume pour Roboam, fils de Salomon.

21 à 24

Tentative de Roboam de reconquérir par les armes le royaume révolté.

Cent quatre-vingt mille hommes. Ce chiffre n'est pas exagéré, d'après le résultat du recensement, **2 Samuel 24.9**.

22 Et la parole de Dieu fut adressée à Sémaïa, homme de Dieu, en ces termes :

Sémaïa. Ce prophète n'appartenait pas, comme Ahija, à la tribu d'Éphraïm, mais vraisemblablement à celle de Juda, et demeurait à Jérusalem (**2 Chroniques 12.5-15**).

23 Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à toute la maison de Juda et de Benjamin, et au reste du peuple, et dis-leur :

Et au reste du peuple : aux Israélites établis dans le territoire de Juda et qui naturellement avaient aussi dû prendre les armes (verset 17).

24 Ainsi parle l'Éternel : Vous ne monterez point, et vous ne combattrez point contre vos frères, les fils d'Israël. Retournez chacun dans sa maison, car c'est par ma volonté que ceci est

arrivé. Et ils écoutèrent la parole de l'Éternel, et ils s'en retournèrent, selon la parole de l'Éternel.

C'est par ma volonté que ceci est arrivé. Sémaïa, d'accord avec Ahija, déclare que le schisme est voulu de Dieu et que par conséquent toute tentative d'y mettre fin est inutile. Il importait que cet événement fût envisagé comme une humiliation et un châtement.

Ils écoutèrent la parole de l'Éternel. La leçon que Roboam et son peuple venaient de recevoir avait porté des fruits.

25 Et Jéroboam bâtit Sichem, dans la montagne d'Éphraïm, et y demeura ; et il sortit de là et bâtit Pénuel.

12.25 à 14.31

Règnes de Jéroboam et de Roboam.

12.25 à 14.20

Jéroboam, en Israël (975-953).

25 à 33

Établissement des veaux d'or à Béthel et à Dan.

Le premier soin de Jéroboam fut de fortifier ses deux frontières de l'ouest et de l'est et de choisir Sichem pour sa résidence ; plus tard,

il s'établit à Thirtsa (**1 Rois 14.47**). Ces deux villes étaient fort anciennes ; **bâtir** signifie ici fortifier (**1 Rois 9.47**).

Pénuel : voir **Genèse 32.30** et **Juges 8.8**. Il fallait garantir le territoire situé au-delà du Jourdain. Ce pays fut en effet un perpétuel sujet de querelles entre les deux royaumes rivaux.

26 Et Jéroboam dit en son cœur : Maintenant le royaume pourrait bien retourner à la maison de David.

Jéroboam dit en son cœur... Ayant pourvu à la sûreté extérieure de son royaume, il songe à consolider son règne au-dedans. La coutume des pèlerinages à Jérusalem, à l'occasion des grandes fêtes religieuses, pouvait facilement rapprocher son peuple de celui de Juda (**2 Chroniques 11.16**). Pour conjurer ce danger, Jéroboam aurait dû s'en rapporter à Diou et à sa promesse (**1 Rois 11.37-38**).

27 Si ce peuple monte pour faire des sacrifices dans la maison de l'Éternel, à Jérusalem, le cœur de ce peuple retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda, et ils me tueront et retourneront à Roboam, roi de Juda.

28 Et le roi, ayant pris conseil, fit deux veaux d'or, et il dit au peuple : Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem. Voici ton Dieu, ô Israël, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte.

Ayant pris conseil : avec lui-même.

Veaux d'or : figures de jeunes taureaux, symboles de la puissance créatrice de Dieu ; d'après **2 Rois 17.16**, elles étaient de fonte d'airain recouverte d'or plaqué.

Assez longtemps. Le roi dissimule les véritables motifs de son action sous une apparente sollicitude pour le bien de son peuple.

Voici ton Dieu... comparez **Exode 32.4-8**. En parlant ainsi, Jéroboam voulait sans doute ôter à ses nouvelles institutions religieuses le caractère d'une innovation.

Ton Dieu, non : tes dieux. C'était l'Éternel que les veaux d'or devaient représenter. Jéroboam maintenait l'unité de Dieu et respectait le premier commandement de la loi, mais il transgressait le second, en introduisant l'adoration de l'Éternel sous des images (**Exode 20.4**).

29 Et il plaça l'un à Béthel, et l'autre, il le mit à Dan.

À Béthel : à la frontière sud, comme Dan à la frontière nord, afin d'épargner au peuple un trop grand déplacement.

30 Et ce fut là une cause de péché, car le peuple allait se présenter devant l'un [des veaux] jusqu'à Dan.

Une cause de péché : une pierre d'achoppement qui persista pendant des siècles ; aussi Jéroboam devint-il le type du roi apostat, comme David le type du roi fidèle (**1 Rois 15.26** ; **1 Rois 15.30** ; **1 Rois 16.2** ; **1 Rois 22.53**, etc.).

31 Et il fit des maisons de hauts-lieux, et il établit sacrificateurs des gens tirés du peuple entier, qui n'étaient pas fils de Lévi.

Des maisons de hauts-lieux (voir **1 Rois 3.2**). Ces maisons abritaient les veaux d'or, comme le temple abritait l'arche.

Et il établit sacrificateurs... Cette innovation, non moins grave que les précédentes, enlevait aux sacrificateurs, descendants de Lévi, les fonctions du culte que leur avait conférées Moïse (**Nombres 16.1-50**). Elle fut motivée par le refus de ceux-ci de prêter leur concours aux cérémonies du nouveau culte et eut pour conséquence leur émigration dans le royaume de Juda (**2 Chroniques 11.13**).

32 Et Jéroboam institua une fête, au huitième mois, le quinzième jour du mois, comme la fête qui se célébrait en Juda, et il offrit des sacrifices sur l'autel. Il fit ainsi à Béthel, pour sacrifier aux veaux qu'il avait faits, et il plaça à Béthel les sacrificateurs des hauts-lieux qu'il avait établis.

Et Jéroboam institua une fête. C'était la fête qui correspondait à celle des Tabernacles (voir **1 Rois 8.2**). Il la maintint au quinzième jour du mois, mais il la transporta du septième au huitième mois. Tout en conservant les apparences extérieures de la légalité, il la violait, de manière à rendre la séparation des deux peuples aussi complète que possible. Peut-être profita-t-il dans ce but du fait que les récoltes se terminaient un peu plus tard dans les tribus du nord que dans celle de Juda.

Il offrit des sacrifices sur l'autel : tels que ceux qui étaient prescrits pour la fête des Tabernacles (**Nombres 29.12-13**).

Il fit ainsi à Béthel. Il installa à Béthel les sacrificateurs des hauts-lieux (aussi bien ceux qui devaient fonctionner à Dan que ceux destinés à Béthel).

33 Et il offrit des sacrifices sur l'autel qu'il avait fait à Béthel, le quinzième jour du huitième mois, de ce mois qu'il avait imaginé de lui-même ; il fit une fête pour les fils d'Israël, et monta à l'autel pour brûler des parfums.

Jéroboam était monté sur les degrés de l'autel.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 13

1 Et comme il sacrifiait sur l'autel, en faisant fumer l'encens, voici un homme de Dieu arriva de Juda par l'ordre de l'Éternel à Béthel, et Jéroboam se tenait à l'autel pour faire fumer l'encens.

1 à 10

Prophétie contre l'autel de Béthel.

Les premiers mots de ce verset sont rattachés ordinairement au chapitre précédent.

En faisant fumer l'encens : il offrait lui-même au veau d'or l'hommage du parfum.

De Juda. Ce prophète, chargé d'un message de l'Éternel, ne venait pas d'une des tribus rebelles qui avaient accepté le joug de Jéroboam.

2 Et s'adressant à l'autel avec la parole de l'Éternel, il dit : Autel, autel, ainsi a dit l'Éternel : Voici, un fils naît à la maison de David ; son nom est Josias ; il immolera sur toi les sacrificateurs des hauts-lieux qui brûlent sur toi des parfums, et on brûlera sur toi des ossements d'homme.

Autel, autel ! il s'adresse à l'autel comme au monument de l'impiété de Jéroboam.

Son nom est Josias. Comparez **2 Rois 23.15** et suivants. Il ne nous appartient pas de tracer une limite à la révélation divine et de prétendre que Dieu n'a pas pu faire connaître le nom du roi qui devait, trois cents ans plus tard, exécuter cette menace. En soi la menace elle-même n'est pas une prophétie moins étonnante ; comparez, pour la révélation d'un nom, **Actes 9.12** ; **Actes 10.5-6**. Mais nous trouvons dans ce même récit, au verset 32, une expression mise dans la bouche du vieux prophète de Sichem, qui doit appartenir à un temps bien postérieur ; c'est celle-ci : *les villes de Samarie*, qui suppose que Samarie était déjà la capitale du pays et lui avait donné son nom. Or, ce ne fut qu'un demi-siècle plus tard qu'Omri fit de Samarie la capitale du royaume des dix tribus et s'y établit (**1 Rois 16.24**). Le récit a donc subi, en se transmettant traditionnellement, l'influence de faits arrivés plus tard. Il peut en avoir été ainsi du nom du roi Josias qui aurait été ajouté en marge, comme annotation explicative, et de là inséré dans le texte, ou ajouté en parenthèse dans le texte même, après que la prophétie avait obtenu son accomplissement.

3 Or il avait donné en ce jour un signe, en disant : C'est ici le signe que l'Éternel a parlé : L'autel va se fendre et la cendre qui est dessus se répandra.

À cette menace, qui ne devait s'accomplir que si longtemps après, le prophète joint un signe attestant la véracité de sa parole.

4 Et quand le roi entendit la parole que l'homme de Dieu prononçait contre l'autel de Béthel, Jéroboam étendit sa main au-

dessus de l'autel en disant : Saisissez-le ! Et la main qu'il avait étendue contre lui sécha, et il ne put la retirer à lui.

L'anathème prononcé sur l'autel retombe sur le roi qui l'a établi.

Sécha : se raidit, frappée de paralysie. Et le roi reste là , le bras étendu, tandis que l'autel s'écroule sous lui.

5 L'autel aussi se fendit et la cendre qui était dessus se répandit de dessus l'autel, selon le signe que l'homme de Dieu avait donné d'après la parole de l'Éternel.

6 Et le roi prit la parole et dit à l'homme de Dieu : Apaise, je te prie, l'Éternel, ton Dieu, et prie pour moi, et que ma main me soit rendue ! Et l'homme de Dieu apaisa l'Éternel et la main du roi lui fut rendue et fut comme avant.

Apaise, je te prie, proprement : **caresse le visage**, apaise par tes supplications.

7 Et le roi dit à l'homme de Dieu : Viens avec moi à la maison et te restaure et que je te fasse un présent.

Le roi désire, par ce bon accueil fait au prophète, dissiper l'impression fâcheuse produite par cette scène sur le peuple qui en a été témoin ; comparez la conduite de Saül (**1 Samuel 15.30**).

8 Et l'homme de Dieu dit au roi : Quand tu me donnerais la moitié de ta maison, je n'entrerais pas chez toi, et je ne mangerais ni ne boirais quoi que ce soit en ce lieu.

8 et 9

Il ne devait rien y avoir de commun entre le représentant de Dieu et le peuple rebelle et son roi (**2 Corinthiens 6.14-17**).

9 Car voici l'ordre qui m'a été donné par la parole de l'Éternel : Tu ne mangeras et ne boiras quoi que ce soit et tu ne reviendras pas par le chemin par lequel tu es allé.

Tu ne reviendras pas par le chemin... On pouvait l'avoir vu arriver par le chemin du midi et le chercher sur ce chemin pour le ramener et le retenir. Sa mission ne comportait aucun arrêt dans le pays rebelle, ni en allant, ni en revenant. Ce devait être comme une apparition, ainsi que plus tard l'intervention d'Élie (**1 Rois 17.1-3**).

10 Et il s'en alla par un autre chemin et il ne retourna point par le chemin par lequel il était venu à Béthel.

11 Et il y avait un vieux prophète qui demeurait à Béthel, et son fils vint lui raconter tout ce que l'homme de Dieu avait fait ce jour-là à Béthel et les paroles qu'il avait dites au roi ; et comme [les fils] le rapportaient à leur père,

11 à 32

Désobéissance et punition de l'homme de Dieu.

Il y avait un vieux prophète. Malgré le rôle fâcheux que joue cet homme, la révélation subite dont il est l'organe (verset 24) montre que le don prophétique ne lui est pas attribué sans raison.

Qui demeurait à Béthel : dans la ville même. Le haut-lieu, où la fête se célébrait, était situé sur une colline du voisinage.

Son fils : l'un d'entre ceux dont il est parlé ensuite.

12 il leur dit : Par quel chemin s'en est-il allé ? Et ils s'assurèrent du chemin qu'avait pris l'homme de Dieu, qui était venu de Juda.

13 Et il dit à ses fils : Sellez-moi l'âne. Et ils lui sellèrent l'âne ; et il monta dessus.

14. Et il s'en alla après l'homme de Dieu ; et il le trouva assis sous le térébinthe et il lui dit : Est-ce toi qui es l'homme de Dieu qui est venu de Juda ? Et il lui dit : C'est moi.

Il s'en alla après l'homme de Dieu. Ce n'était pas la jalousie qui dictait cette démarche, ou la pensée de mettre à l'épreuve son collègue de Juda, mais simplement le désir d'entrer en relation avec un homme tel qu'il n'en trouvait pas autour de lui et avec la mission duquel il sympathisait.

Sous le térébinthe. Il s'agit d'un arbre connu des habitants de la contrée, d'un de ces térébinthes gigantesques, tels qu'il s'en trouve encore dans ce pays.

15 Et il lui dit : Viens avec moi à la maison et mange quelque chose.

16 Et il dit : Je ne puis retourner avec toi, ni entrer chez toi ; et je ne mangerai ni ne boirai quoi que ce soit avec toi dans ce lieu ;

17 car j'ai reçu cet ordre par la parole de l'Éternel : Tu n'y mangeras et tu n'y boiras point ! Tu ne reviendras pas par le chemin par lequel tu seras allé.

18 Et il lui dit : Moi aussi, je suis prophète comme toi ; et un ange m'a parlé de la part de l'Éternel et m'a dit : Fais-le revenir avec toi dans ta maison et qu'il mange et boive quelque chose. Or il lui mentait.

Un ange m'a parlé. N'osant attribuer à Dieu ce prétendu message d'en-haut, il le met sur le compte d'un ange.

Il lui mentait. Exemple de l'un de ces mensonges prononcés dans de bonnes intentions, comme on en rencontre parfois chez les personnages de l'Ancien Testament (**Genèse 12.13** ; **Genèse 27.6** et suivants ; **Exose 1.19** ; **Josué 2.4**).

19 Et il s'en retourna avec lui, et il mangea et but dans sa maison.

Et il s'en retourna avec lui. L'homme de Dieu aurait dû savoir que l'ordre formel qu'il avait reçu de l'Éternel ne pouvait être révoqué par la parole d'un ange, celui qui la lui rapportait fût-il même véridique dans son rapport (**Galates 1.8**).

20 Et comme ils étaient à table, la parole de l'Éternel fut adressée au prophète qui l'avait ramené.

20 à 22

Dans le cours de l'entretien, une révélation subite comme un éclair d'en-haut saisit le vieux prophète.

Ton cadavre n'entrera pas... : La consolation suprême, celle de mourir dans ta maison, entouré des tiens, et d'être enterré dans le tombeau de tes pères, te sera refusée.

21 Et il cria à l'homme de Dieu qui était venu de Juda : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as été rebelle à l'ordre de l'Éternel et que tu n'as pas observé le commandement que l'Éternel, ton Dieu, t'avait donné

22 et que tu t'en es retourné et que tu as mangé et que tu as bu dans le lieu dont il t'avait dit : Tu n'y mangeras pas et tu n'y boiras pas, ton cadavre n'entrera pas dans le sépulcre de tes pères.

23 Et après qu'il eut mangé et après qu'il eut bu, on fit seller l'âne, pour lui, pour le prophète qu'il avait ramené.

Le prophète de Juda paraît être venu à pied (verset 14). Son collègue de Béthel fait seller son âne pour lui.

24 Et il s'en alla et un lion le trouva dans le chemin et le tua ; et son corps était étendu dans le chemin et l'âne se tenait auprès du cadavre ; le lion aussi se tenait auprès du cadavre.

Se tenait auprès du cadavre. Il l'avait terrassé et tué d'un coup de patte, mais non dévoré (verset 28). Cette circonstance montrait qu'il y avait ici autre chose qu'un accident naturel. Plus le prophète avait été honoré d'une connaissance surnaturelle, plus sa désobéissance était criminelle (Luc 12.48). Par la fin tragique du prophète, Dieu répare le scandale donné par cette désobéissance et rétablit l'autorité compromise de l'avertissement donné à Jéroboam.

25 Et voici des hommes passèrent et virent le cadavre étendu dans le chemin et le lion qui se tenait auprès du cadavre ; et ils vinrent le dire dans la ville où demeurait le vieux prophète.

26 Et le prophète qui l'avait fait revenir sur ses pas, l'apprit et dit : C'est cet homme de Dieu qui a désobéi à l'ordre de l'Éternel. L'Éternel l'a livré au lion, qui l'a terrassé et tué, selon la parole que l'Éternel lui avait dite.

27 Et il dit à ses fils : Sellez-moi l'âne. Et ils le sellèrent.

28 Et il alla et trouva son cadavre étendu dans le chemin, et l'âne et le lion qui se tenaient auprès du cadavre ; le lion n'avait pas dévoré le cadavre ni terrassé l'âne.

29 Et le prophète releva le cadavre de l'homme de Dieu et le mit sur l'âne et le ramena. Et le vieux prophète revint dans la ville pour en faire le deuil et l'enterrer.

Le prophète de Béthel sent sa culpabilité. Il agit envers celui de Juda comme envers un membre de sa propre famille.

30 Et il mit son cadavre dans son propre tombeau ; et ils pleurèrent sur lui en disant : Hélas, mon frère !

31 Et après l'avoir enterré, il dit à ses fils : Quand je serai mort, enterrez-moi dans le tombeau où est enterré l'homme de Dieu ; mettez mes os à côté de ses os.

31 et 32

Il veut être enseveli avec lui ; car il le reconnaît pour un frère, un vrai prophète. comparez 2 Rois 23.17-18.

Dans les villes de Samarie : voir au verset 2.

32 Car elle s'accomplira certainement, la parole qu'il a prononcée de la part de l'Éternel contre l'autel qui est à Béthel et contre toutes les maisons des hauts-lieux qui sont dans les villes de Samarie.

33 Après cet événement Jéroboam ne revint pas de sa mauvaise voie et il continua à établir des sacrificateurs de hauts-lieux, tirés du peuple entier : quiconque le désirait, il le consacrait et il devenait sacrificateur de hauts-lieux ;

***À établir des sacrificateurs*, littéralement : à leur remplir la main...,
terme consacré pour dire installer dans le sacerdoce (Exode 28.41).**

**34 et il y eut là pour la maison de Jéroboam une cause de péché
qui attira sur elle la ruine et l'extermination de dessus la face de
la terre.**

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 14

1 En ce temps-là Abija, fils de Jéroboam, fut malade.

1 à 20

Jéroboam s'obstinant dans son endurcissement, Dieu le frappe dans sa famille, et, à l'occasion de cette épreuve, le prophète Ahija lui fait annoncer non seulement l'anéantissement de sa maison, mais encore la captivité de son peuple dans le pays situé au-delà de l'Euphrate. Cette prédiction d'Ahija est en quelque sorte le type original de toutes les prophéties subséquentes, relatives aux rois et au peuple des dix tribus.

En ce temps-là : peu de temps après.

Abija, fils de Jéroboam : son fils aîné et son héritier, jeune homme de grande espérance (verset 13).

2 Et Jéroboam dit à sa femme : Lève-toi, je te prie, et déguise-toi, et qu'on ne sache pas que tu es la femme de Jéroboam, et te rends à Silo ; voici, il y a là Ahija, le prophète, qui a dit de moi que je serais roi sur ce peuple.

Déguise-toi. Il redoute avec raison une réponse défavorable d'Ahija, dont il n'avait pas respecté les recommandations (**1 Rois 11.38**), et

veut essayer de tromper sur son identité le vieux prophète aveugle.

3 Et tu prendras avec toi dix pains et des gâteaux et une cruche de miel, et tu iras vers lui ; il te dira ce qui arrivera à l'enfant.

Dix pains, des gâteaux et une cruche de miel. Elle devait, selon l'usage, offrir au prophète quelques présents (**1 Samuel 9.8**). Afin de se faire passer pour une pauvre femme du peuple, elle doit préparer un présent extrêmement simple.

4 Et la femme de Jéroboam fit ainsi ; elle se leva et s'en alla à Silo et vint à la maison d'Abija. Et Ahija ne pouvait voir, car ses yeux étaient fixes, à cause de son grand âge.

Ses yeux étaient fixes : paralysés (**1 Samuel 3.2**).

5 Et l'Éternel dit à Ahija : Voici la femme de Jéroboam qui vient te consulter au sujet de son fils, car il est malade ; tu lui diras telle et telle chose. Et quand elle arrivera, elle se donnera pour une autre.

Telle et telle chose : formule abrégée résumant la prédiction qui va suivre (versets 6 à 16), pour ne pas la dire deux fois.

6 Et quand Ahija entendit le bruit de ses pas, comme elle franchissait la porte, il dit : Entre, femme de Jéroboam ; pourquoi

te donnes-tu pour une autre ? Je suis chargé pour toi d'une chose dure.

7 Va, dis à Jéroboam : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Parce que je t'ai élevé du milieu du peuple et que je t'ai établi prince sur mon peuple d'Israël,

8 et que j'ai arraché le royaume de la maison de David et que je te l'ai donné, et que tu n'as pas été comme mon serviteur David, qui a gardé mes commandements et qui m'a suivi de tout son cœur pour ne faire que ce qui est droit à mes yeux,

9 et que tu as fait le mal plus que tous ceux qui ont été avant toi, et que tu es allé te faire d'autres dieux et des images de fonte pour m'irriter et que tu m'as jeté derrière ton dos,

Que tu as fait le mal plus que tous ceux... Aucun des prédécesseurs de Jéroboam, rois ou juges, n'avait, par ambition personnelle, érigé un culte illégal en lui donnant le caractère d'une institution officielle et nationale.

Que tu es allé te faire d'autres dieux. Alors même que le culte des veaux d'or était censé s'adresser à l'Éternel, ce culte n'en était pas moins le premier degré de l'idolâtrie, lequel devait inévitablement prendre un caractère toujours plus grave.

10 à cause de cela, je vais faire venir du mal sur la maison de Jéroboam et je retrancherai à Jéroboam tout mâle mineur ou majeur en Israël, et je balaierai la maison de Jéroboam comme on balaie l'ordure, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien.

Tout mâle, littéralement : **tous ceux qui urinent contre la muraille** ; tous les mâles de la maison de Jéroboam ; comparez **1 Samuel 25.22**.

Mineur ou majeur, littéralement : **tant ce qui est renfermé que ce qui est relâché** ; locution proverbiale. dont le sens est sans doute : aussi bien les enfants que l'on garde à la maison que les adultes qui sont émancipés. On a entendu aussi : esclaves ou libres (**Deutéronome 32.36**).

11 Celui de [la maison] de Jéroboam qui mourra dans la ville, les chiens le mangeront, et celui qui mourra dans les champs, les oiseaux des cieux le mangeront ; car l'Éternel a parlé.

Le mépris pour Dieu (verset 9) trouvera son châtiment correspondant, en vertu du principe **1 Samuel 2.30**. La privation de sépulture était envisagée comme un signe de la malédiction divine (**Deutéronome 28.26**).

Les chiens le mangeront. En Orient, les chiens errants circulent dans les rues et se nourrissent des ordures et même des cadavres.

12 Et toi, lève-toi, va-t'en dans ta maison ! Quand tes pieds entreront dans la ville, l'enfant mourra.

La mort immédiate de ce fils sera le gage et le commencement de l'accomplissement de la prophétie d'Ahija.

13 Et tout Israël mènera deuil sur lui et l'enterrera ; car celui-ci seul de [la maison de] Jéroboam entrera dans le sépulcre, parce qu'en lui [seul], dans la maison de Jéroboam, a été trouvé quelque chose de bon aux yeux de l'Éternel, le Dieu d'Israël.

Tout Israël mènera deuil ; particulièrement en raison des belles qualités de l'enfant ou du jeune homme, déjà connues.

Celui-ci seul... Jéroboam lui-même mourut naturellement et fut enterré .(verset 20).

14 Et l'Éternel se suscitera un roi sur Israël, qui retranchera la maison de Jéroboam, et cela aujourd'hui. Eh quoi ? Déjà maintenant !

L'explication la plus simple de ce passage obscur est celle-ci : L'Éternel suscitera sur Israël un roi qui, en ce jour-là , retranchera la maison de Jéroboam. Mais que dis-je : dans ce jour-là ? Déjà maintenant le vengeur est là !

15 Et l'Éternel frappera Israël comme le roseau agité dans les eaux ; et il arrachera Israël de dessus cette bonne terre qu'il a donnée à leurs pères, et il les dispersera au-delà du fleuve, parce qu'ils se sont fait des aschères, irritant l'Éternel.

Le peuple aussi, qui s'est rendu complice des péchés du roi, aura son châtiment, et il sera terrible.

Comme le roseau agité ; image de l'instabilité politique et sociale de ce petit État.

Il les dispersera... : prévision de la captivité assyrienne, **2 Rois 15.29** ; **2 Rois 18.11** ; comparez déjà **Deutéronome 29.28**.

Des aschères : troncs d'arbres représentant la divinité phénicienne Astarté.

16 Et il livrera Israël à cause des péchés de Jéroboam, qu'il a commis et qu'il a fait commettre à Israël.

17 Et la femme de Jéroboam se leva et s'en alla et vint à Thirtsa. Elle arrivait sur le seuil de la porte, que l'enfant mourut.

Thirtsa. Jéroboam avait transporté sa résidence dans cette ville, située dans une riante contrée, non loin de Sichem (comparez **Josué 12.24** ; **Cantique 6.4**).

18 Et on l'enterra et tout Israël mena deuil sur lui, selon la parole de l'Éternel qu'il avait dite par son serviteur Ahija, le prophète.

19 Et le reste de l'histoire de Jéroboam, comment il fit la guerre et comment il régna, voici, cela est écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël.

Dans le livre des Annales... : voir **1 Rois 11.41**, note.

20 Et le temps que Jéroboam régna fut de vingt-deux ans. Et il s'endormit avec ses pères ; et Nadab, son fils, régna à sa place.

Vingt-deux ans ; de 975 à 953 avant Jésus-Christ, selon la chronologie indiquée dans les **Prophètes** (Bible annotée) ; mais de nouvelles découvertes devront peut-être modifier ces dates, ainsi que celles de la suite des rois d'Israël et de Juda.

Et il s'endormit avec ses pères : à la suite d'une maladie soudaine qui le frappa après la guerre malheureuse qu'il soutint contre Abijam, roi de Juda (**2 Chroniques 13.20**).

21 Et Roboam, fils de Salomon, régna sur Juda. Roboam était âgé de quarante-et-un ans quand il commença de régner ; et il régna dix-sept ans, à Jérusalem, la ville que l'Éternel avait choisie d'entre toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom ; et le nom de sa mère était Naama, une Ammonite.

21 à 31

Roboam, en Juda (975-957).

Ce morceau reprend le récit interrompu du règne de Roboam (**1 Rois 12.1-24**), en le complétant par quelques détails (voir 2 Chroniques chapitres 11 et 12).

Agé de quarante-et-un an. Roboam était donc déjà né au moment de l'avènement de son père, car Salomon a régné quarante ans (**1 Rois 11.42**).

La ville que l'Éternel avait choisie..., en opposition aux capitales successives du royaume des dix-tribus (Sichem, Thirtsa, Samarie).

Le nom de sa mère était Naama, une Ammonite (verset 31). La mère de chacun des rois de Juda est toujours mentionnée, à cause de

l'autorité dont jouissait la reine-mère et de l'influence qu'elle exerçait sur le roi et le gouvernement (**1 Rois 15.2** ; **1 Rois 15.13** ; **1 Rois 22.42**, etc).

22 Et Juda fit ce qui était mal aux yeux de l'Éternel ; et ils le provoquèrent à jalousie plus que tout ce leurs pères avaient fait par leurs péchés qu'ils avaient commis.

Et Juda fit ce qui était mal... Il résulte de **2 Chroniques 11.17** que Roboam et son peuple demeurèrent fidèles à l'Éternel pendant trois années. Le texte donne à penser que le mal partit du peuple plutôt que du roi.

Ils le provoquèrent à jalousie. La relation de Dieu avec son peuple est souvent présentée sous l'image de l'union conjugale.

23 Et ils se bâtirent, eux aussi, des hauts-lieux, et des statues, et des aschères, sur toute colline élevée et sous tout arbre vert.

Eux aussi... : aussi bien que les Israélites des dix tribus.

Des statues ; des colonnes, des pierres taillées représentant la divinité masculine des Cananéens (Baal), tandis que les *aschères*, simples troncs d'arbre, représentaient la divinité féminine. Le culte de l'Éternel n'en continuait pas moins à être célébré dans le temple avec une grande pompe par le roi lui-même (verset 28).

Sur toute colline élevée et sous tout arbre vert : **Deutéronome 12.2**, note.

24 Il y avait aussi dans le pays des prostitués. Ils firent selon toutes les abominations des nations que l'Éternel avait dépossédées devant les fils d'Israël.

Des prostitués. Le mot signifie proprement : **consacrés** ; genre de prostitution plus odieux encore que celui pratiqué par les femmes en l'honneur de la déesse (**Deutéronome 23.17**).

Les mots : *dans le pays*, indiquent que c'étaient des étrangers, Cananéens ou Phéniciens (et non des Israélites), qui, pour exercer ce métier, étaient venus s'établir dans le pays.

25 Et il arriva, en la cinquième année du roi Roboam, que Sisak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem.

Le châtiment ne tarde pas à suivre le crime. Sur l'invasion de Sisak, comparez **2 Chroniques 12.2**. Peut-être le roi d'Égypte entreprit-il cette campagne contre Juda à l'instigation de Jéroboam, qui avait été son protégé et qui, d'après la tradition, était même devenu son gendre.

Sisak ou Shéshonk : voir **1 Rois 11.40**. Cette expédition de Sisak en Judée est confirmée par un monument découvert à Karnak, dans la Haute-Égypte, sur lequel ce roi avait fait graver le nom des cent trente-trois villes de Palestine conquises par lui (on y voit même le portrait d'un roi vaincu qui doit être celui de Roboam).

Les boucliers d'or : Comparez **1 Rois 10.16**. Cette expédition fut surtout une campagne de pillage.

26 Et il prit les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison du roi ; et il prit tout. Et il prit tous les boucliers d'or

que Salomon avait faits.

27 Et le roi Roboam fit à leur place des boucliers d'airain et les confia aux chefs des coureurs qui gardaient l'entrée de la maison du roi.

Chefs des coureurs : chefs des gardes du corps qui servaient de messagers (**2 Rois 11.4**).

28 Et toutes les fois que le roi entrait dans la maison de l'Éternel, les coureurs les portaient, puis ils les rapportaient dans la chambre des coureurs.

Dans la chambre des coureurs : non dans la maison du Liban où avaient été déposés les boucliers d'or (**1 Rois 10.17**).

29 Et le reste de l'histoire de Roboam et tout ce qu'il fit, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois de Juda ?

Le livre des Annales des rois de Juda : voir verset 19.

30 Et il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam.

Il y eut toujours guerre... ; non guerre proprement dite, car le récit plus détaillé des Chroniques ne parle d'aucune guerre déclarée, mais mésintelligence habituelle qui se manifestait par des hostilités partielles. Roboam avait bien compris que la rupture était définitive

et il ne songea pas à reconquérir le royaume dissident
(**1 Rois 12.24**).

31 Et Roboam s'endormit avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David ; et le nom de sa mère était Naama, une Ammonite. Et Abijam, son fils, régna à sa place.

Abijam. Les Chroniques l'appellent Abija, autre forme plus ordinaire du même nom.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 15

1 La dix-huitième année du roi Jéroboam, fils de Nébat, Abijam commença à régner sur Juda.

1 à 8 Abijam, en Juda (957-955)

Comparez **2 Chroniques 13.1-21**.

2 Il régna trois ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Maaca, fille d'Abisalom.

Maaca, fille d'Abisalom. Le mot **fil**le signifie ici petite-fille, de même que le mot : *son père*, à la fin du verset 3, signifie son aïeul. Comme Absalom n'avait pas de fils (**2 Samuel 14.27**), Maaca devait être la fille de Thamar, fille d'Absalom, dont le mari se nommait Uriel (**2 Chroniques 13.2**). D'après **2 Chroniques 11.20**, Abijam était le fils aîné de Maaca, la femme préférée de Roboam, circonstance qui lui valut d'être le successeur de son père.

DAVID	
Absalom	Salomon

Thamar	Roboam (<i>épousa Maaca, fille de sa cousine germaine</i>)
Maaca	Abijam

3 Et il marcha dans tous les péchés de son père, que celui-ci avait faits avant lui, et son cœur ne fut pas tout entier avec l'Éternel, son Dieu, comme le cœur de David son père.

Son cœur ne fut pas tout entier... Il était lui-même un adorateur de l'Éternel, mais tout en permettant la pratique de l'idolâtrie autour de lui, ce que n'avait pas fait David, et même en y prenant une certaine part.

4 Car pour l'amour de David l'Éternel, son Dieu, lui donna une lampe à Jérusalem, suscitant son fils après lui et faisant subsister Jérusalem,

Car pour l'amour... En effet, par cette conduite, il aurait mérité d'être destitué, comme les nombreuses familles qui régnèrent les unes après les autres sur les dix tribus ; sa famille dut uniquement à la promesse faite à David de ne s'être pas éteinte, comme celles du royaume voisin.

5 parce que David avait fait ce qui est droit aux yeux de l'Éternel et ne s'était détourné de rien de ce qu'il lui avait commandé, tous les jours de sa vie, excepté dans l'affaire d'Urie, le Héthien.

La grande chute de David, dont l'auteur reconnaît le caractère criminel, n'avait pourtant pas été, comme l'idolâtrie, la rupture de l'alliance avec l'Éternel.

6 Et il y eut guerre entre Roboam et Jéroboam tous les jours de sa vie.

Il semble qu'il devrait y avoir Abijam au lieu de Roboam, mais le texte primitif était probablement : **Comme il y avait eu guerre entre... il y eut guerre entre...** (verset 7). Nous ne savons ce qui a occasionné le déplacement de ces derniers mots, séparés dans le texte actuel du verset 6 par le début de 7. D'autres pensent que Roboam (verset 6) est mis ici pour la maison de Roboam.

7 Et le reste de l'histoire d'Abijam et tout ce qu'il fit, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois de Juda ? Et il y eut guerre entre Abijam et Jéroboam.

Annales ; voir **1 Rois 11.41**, note.

8 Et Abijam s'endormit avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de David. Et Asa, son fils, régna à sa place.

9 La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa commença à régner sur Juda.

9 à 24

Asa, en Juda (955 à 914) ; comparez 2 Chroniques chapitres 14 à 16.

La vingtième année, Abijam étant monté sur le trône la dix-huitième année de Jéroboam (verset 1) et ayant cessé de régner la vingtième, il faut admettre que la première et la troisième année de son règne n'ont été que des années incomplètes.

10 Et il régna quarante-et-un ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Maaca, fille d'Abisalom.

Maaca ; sa grand-mère, d'après le verset 2. Peut-être sa mère était-elle déjà morte au moment de son avènement, de sorte que sa grand-mère aurait occupé le rang de reine-mère, jusqu'au moment où son petit-fils la destitua (verset 13).

11 Et Asa fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel comme David, son père.

12 Il fit disparaître du pays les prostitués et ôta toutes les idoles que ses pères avaient faites.

12 à 15

Réformation opérée par Asa.

13 Et même, il destitua Maaca, sa mère, de son rang, parce qu'elle avait dressé une statue à Astarté ; et Asa abattit sa statue et la brûla dans la vallée du Cédron.

14 Mais les hauts-lieux ne furent pas ôtés. Cependant le cœur d'Asa fut tout entier avec l'Éternel toute sa vie ;

La différence essentielle avec l'idolâtrie éphraïmite, dont le caractère paraît au premier coup d'œil moins grave (puisque les veaux d'or étaient censés représenter l'Éternel), consiste en ce que l'idolâtrie en Israël était le culte officiel, tandis qu'en Juda elle se pratiquait privément, à côté du culte de l'Éternel qui était toujours celui du temple de Jérusalem. Les hauts-lieux dont il s'agit ici étaient sans doute des lieux consacrés, d'après l'ancien usage, au culte de Jéhova. Mais ils n'auraient plus dû subsister à côté du culte du temple ; car ils ouvraient la porte à l'idolâtrie.

15 et il fit porter dans la maison de l'Éternel les choses consacrées par son père et par lui-même, de l'argent, de l'or et des vases.

Et il fit porter.... Il commença à reconstituer le trésor du temple, pillé sous Roboam par les Égyptiens. Les choses consacrées provenaient sans doute du butin de ses expéditions militaires et de celles de son père (**2 Chroniques 13.19 ; 2 Chroniques 14.14 ; 2 Chroniques 15.18**).

16 Et il y eut guerre entre Asa et Baésa, roi d'Israël, tout le temps de leur vie.

16 à 22

Guerre entre Asa et Baésa ; voir **2 Chroniques 16.1-13**. D'après le verset 33, Baésa devint roi la troisième année d'Asa et régna vingt-quatre ans. Cette guerre avec Baésa ne peut donc avoir duré que jusqu'à la vingt-septième année d'Asa. Or il est dit dans **2 Chroniques 16.1** qu'elle commença la trente-sixième année d'Asa. Il y a certainement ici une erreur de chiffre ; voir à ce passage des Chroniques.

17 Et Baésa, roi d'Israël, monta contre Juda ; et il bâtit Rama, pour empêcher de sortir de chez Asa, roi de Juda, ou d'entrer chez lui.

Rama : Rama de Benjamin (**Josué 18.25 ; Juges 19.13**), à 8 km au nord de Jérusalem ; aujourd'hui Er-Râm. Baésa avait donc repris les villes que Jéroboam avait perdues (**2 Chroniques 13.19**) ; la frontière de son royaume s'était ainsi rapprochée de Jérusalem. Le but de Baésa, en faisant cette construction, était de fermer la route qui conduisait du royaume d'Asa dans le sien propre.

18 Et Asa prit tout l'argent et l'or qui restait dans les trésors de la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison du roi, et le remit à ses serviteurs ; et le roi Asa les envoya à Ben-Hadad, fils de Tabrimmon, fils de Hézion, roi de Syrie, qui demeurait à Damas, disant :

Ce recours d'Asa à l'alliance du roi de Syrie est le résultat d'un affaiblissement de sa foi, comme le prophète Hanani le lui fait sévèrement sentir (**2 Chroniques 16.7** et suivants). Au commencement de son règne, Asa avait montré une grande confiance en l'Éternel, à l'occasion d'une redoutable invasion éthiopienne. Mais dans sa vieillesse, il paraît y avoir eu chez lui un déclin spirituel qui se manifesta également dans la maladie dont il mourut (**2 Chroniques 16.12**).

Prit tout l'argent et l'or qui restait... Peut-être Asa avait-il déjà puisé lui-même dans le trésor qu'il avait précédemment reconstitué. Ce qui restait fut envoyé à Ben-Hadad.

Ben-Hadad, fils de Hadad (Hadad. probablement le dieu du soleil chez les Syriens). C'est le premier des trois rois de ce nom qui ont régné à Damas.

Tabrimmon, Rimmon est bon. Rimmon, dont le nom paraît dans les inscriptions cunéiformes sous la forme Ramanu, était le dieu de l'air et du tonnerre.

Hézion, peut-être le même que Rézon, **1 Rois 11.23**.

19 Il y a alliance entre moi et toi, entre mon père et ton père ! Voici, je t'ai envoyé un présent d'argent et d'or ; va, romps ton alliance avec Baésa, roi d'Israël, afin qu'il se retire de moi.

20 Et Ben-Hadad écouta le roi Asa et envoya les chefs de ses troupes contre les villes d'Israël, et il frappa Ijjon, Dan, Abel-Beth-Maaca et tout Kinnéroth, avec tout le pays de Nephthali.

Ijjon, aujourd'hui Ajûn, contrée fertile où l'on arrive quand on entre en Galilée depuis le nord en venant de Damas.

Dan ; voir **Juges 18.7**.

Abel-Beth-Maaca ; voir **2 Samuel 20.14-15** ; probablement aujourd'hui Abil-el-Kamh.

Tout Kinnéroth : toute la contrée qui s'étend depuis les Eaux de Mérom jusqu'au lac de Génézareth (**Nombres 34.11** ; **Josué 19.35**).

21 Et quand Baésa l'apprit, il cessa de bâtir Rama et il habita à Thirtsa.

Et il habita à Thirtsa : la résidence des rois d'Israël à ce moment-là . Ce fut à la suite de cette invasion et des menaces de Ben-Hadad que Baésa abandonna la construction de Rama et la partie du royaume de Juda qu'il avait envahie.

22 Et le roi Asa convoqua tout Juda ; personne n'était exempté ; et ils emportèrent les pierres, de Rama et les bois avec lesquels Baésa bâtissait ; et le roi Asa en bâtit Guéba de Benjamin et Mitspa.

Voir **2 Chroniques 16.6**.

23 Et le reste de toute l'histoire d'Asa et toute sa puissance et tout ce qu'il fit et les villes qu'il bâtit, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois de Juda ? Seulement au temps de sa vieillesse il fut malade des pieds.

24 Et Asa s'endormit avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David, son père. Et Josaphat, son fils, régna à sa place.

25 Et Nadab, fils de Jéroboam, commença à régner sur Israël la seconde année d'Asa, roi de Juda ; et il régna sur Israël deux ans.

25 à 33

Nadab, en Israël (953-952).

Le récit revient en arrière, car le court règne de Nadab avait précédé celui de Baésa. En comparant les chiffres, versets 28 et 33, on voit que Nadab ne régna qu'un an et demi au plus.

26 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, et marcha dans la voie de son père et dans le péché par lequel il avait fait pécher Israël.

27 Et Baésa, fils d'Ahija, de la maison d'Issacar, conspira contre lui, et Baésa le frappa à Guibbéthon, qui était aux Philistins, pendant que Nadab et tout Israël assiégeaient Guibbéthon.

Ahija, non le prophète du même nom, qui était d'Éphraïm (verset 29).

Guibbéthon ; ville de la tribu de Dan, sur la frontière des Philistins, qui l'avaient reprise après la conquête sous Josué et que les Israélites voulaient reconquérir. Baésa, qui occupait sans doute une place élevée dans l'armée, se débarrassa du jeune roi par une conjuration militaire et s'empara de la royauté.

28 Et Baésa le fit mourir, la troisième année d'Asa, roi de Juda, et régna à sa place.

29 Et quand il fut roi, il frappa toute la maison de Jéroboam ; il ne laissa de Jéroboam personne en vie jusqu'à ce qu'il eût détruit sa maison, selon la parole de l'Éternel, qu'il avait dite par son serviteur Ahija, le Silonite,

Personne ; ni hommes, ni femmes.

Selon la parole : non pas selon l'ordre, mais conformément à la menace prononcée par le prophète (**1 Rois 14.10**).

30 à cause des péchés de Jéroboam, qu'il avait commis et par lesquels il avait fait pécher Israël, provoquant la colère de l'Éternel, le Dieu d'Israël.

31 Et le reste de l'histoire de Nadab et tout ce qu'il fit, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

32 Et il y eut guerre entre Asa et Baésa, roi d'Israël, tout le temps de leur vie.

Ce verset, qui paraît faire double emploi avec verset 16, est placé ici en rapport avec le règne de Baésa d'après la partie des Annales qui concerne les rois d'Israël, tandis que, plus haut, il se rapportait au règne d'Asa et était tiré de la partie qui renferme les Annales des rois de Juda.

33 La troisième année d'Asa, roi de Juda, Baésa, fils d'Ahija, commença de régner sur tout Israël à Thirtsa, [et il régna] vingt-quatre ans.

15.33 à 16.7

Baésa, en Israël (952-930).

34 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel et marcha dans la voie de Jéroboam et dans son péché, par lequel il avait, fait pécher Israël.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 16

1 Et la parole de l'Éternel fut adressée à Jéhu, fils de Hanani, contre Baésa, disant :

1 à 4 Le prophète Jéhu annonce à Baésa les jugements de Dieu

Ce morceau correspond tout à fait à **1 Rois 14.7** et suivants.

Fils de Hanani. Ce Hanani paraît lui-même comme prophète sous Asa (**2 Chroniques 16.7**), et Jéhu paraîtra de nouveau sous Josaphat (**2 Chroniques 20.34**).

2 Parce que je t'ai élevé de la poussière et que je t'ai établi prince sur mon peuple d'Israël, et que tu as marché dans la voie de Jéroboam, et que tu as fait pécher mon peuple d'Israël, en me provoquant par leurs péchés,

De la poussière ; il était de basse extraction.

3 voici je balaierai Baésa et sa maison, et je ferai de ta maison comme [j'ai fait] de la maison de Jéroboam, fils de Nébat.

4. Celui de [la maison de] Baésa qui mourra dans la ville, les chiens le mangeront, et celui de sa [maison] qui mourra dans les champs, les oiseaux des cieux le mangeront.

Ni les uns ni les autres ne seront ensevelis.

5 Et le reste de l'histoire de Baésa et ce qu'il fit et sa puissance, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

5 à 7

Mort de Baésa et appréciation finale de son règne.

6 Et Baésa s'endormit avec ses pères, et il fut enterré à Thirtsa. Et Ela, son fils, régna à sa place.

Thirtsa : voir **1 Rois 14.17**.

7 Et la parole que l'Éternel adressa par Jéhu, fils de Hanani, le prophète, fut prononcée contre Baésa et contre sa maison non seulement à cause de tout le mal qu'il avait fait devant les yeux de l'Éternel, en le provoquant à colère par l'œuvre de ses mains, tellement qu'il fut comme la maison de Jéroboam, mais encore parce qu'il l'avait frappée.

Non seulement... mais encore... Lors même que la maison de Jéroboam avait été menacée de destruction, Baésa n'en avait pas moins accompli cette menace de son propre chef ; et ce qui prouve bien qu'il l'avait fait par pure ambition, c'est que lui-même marcha dans les mêmes péchés que la famille qu'il avait détruite.

8 La vingt-sixième année d'Asa, roi de Juda, Ela, fils de Baésa, commença à régner sur Israël à Thirtsa, [et il régna] deux ans.

8 à 14

Ela, en Israël (930-929).

9 Et son serviteur Zimri, chef de la moitié de ses chars, conspira contre lui ; et comme il était à Thirtsa, buvant et s'enivrant chez Artsa, intendant du palais à Thirtsa,

Chez Artsa. On peut supposer que celui-ci était d'accord avec les conjurés et qu'il avait invité le nouveau roi chez lui pour l'éloigner de sa garde habituelle.

10 Zimri entra et le frappa et le fit mourir, la vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, et il régna à sa place.

11 Et lorsqu'il eut commencé de régner, dès qu'il fut assis sur son trône, il frappa toute la maison de Baésa ; il ne laissa pas un seul mâle, ni parents, ni ami.

Pas un seul mâle : voir 1 Rois 14.10.

Parents, qui eussent pu le venger.

12 Et Zimri extermina toute la maison de Baésa, selon la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée sur Baésa par Jéhu, le prophète, 13 à cause de tous les péchés de Baésa et des péchés d'Ela, son fils, qu'ils avaient commis et qu'ils avaient fait commettre à Israël, provoquant la colère de l'Éternel, le Dieu d'Israël, par leurs vaines idoles.

14 Et le reste de l'histoire d'Ela et tout ce qu'il fit, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

15 La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zimri régna sept jours à Thirtsa. Et le peuple campait contre Guibbéthon des Philistins.

15 à 22

Zimri, en Israël (929).

Guibbéthon : voir 1 Rois 15.27. Le siège de Guibbéthon, interrompu sans doute par la révolte de Baésa, avait recommencé.

16 Et le peuple qui était au camp ouït dire : Zimri a conspiré et il a même frappé le roi. Et en ce jour même, dans le camp, tout Israël établit roi sur Israël Omri, chef de l'armée.

17 Et Omri avec tout Israël monta de Guibbéthon, et ils assiégèrent Thirtsa.

18 Et quand Zimri vit que la ville était prise, il se retira dans le donjon de la maison du roi et brûla sur lui la maison royale, et il mourut,

19 à cause des péchés qu'il avait commis en faisant ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, marchant dans les voies de Jéroboam et dans son péché, par lequel il avait fait pécher Israël.

Pendant ce court règne, Zimri avait montré qu'il entendait maintenir le culte des veaux d'or.

20 Et le reste de l'histoire de Zimri et la conspiration qu'il fit, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

21 Alors le peuple se divisa par moitié : la moitié du peuple suivait Thibni, fils de Guinath, pour le faire roi, et l'autre moitié suivait Omri.

Se divisa. Cette division dura quatre ans entiers, comme on le voit en comparant les versets 15, 23 et 29. Ces quatre ans sont envisagés comme rentrant dans le règne d'Omri, qui est ainsi estimé à douze ans ; sans doute pendant les quatre premières années, Omri eut à lutter contre son rival Thibni, pour lequel une partie du peuple s'était déclarée. Mais comme il avait pour lui l'armée qui l'avait proclamé roi, il finit par l'emporter sur son rival.

22 Et le peuple qui suivait Omri fut plus fort que le peuple qui suivait Thibni, fils de Guinath ; et Thibni périt, et Omri fut roi.

23 La trente-et-unième année d'Asa, roi de Juda, Omri commença à régner sur Israël ; [il régna] douze ans. Il régna six ans à Thirsa.

23 à 28

Omri, en Israël (929-918).

Douze ans. Deux ans après avoir triomphé de son rival, il quitta Thirsa pour Samarie, qu'il créa et qui demeura la capitale des dix tribus pendant deux siècles (923-722), jusqu'à la chute de ce royaume. Omri choisit cet emplacement magnifique surtout en raison de sa force stratégique ; cette circonstance explique le siège de plusieurs années que cette capitale put soutenir contre l'armée assyrienne (**2 Rois 17.5 ; 2 Rois 18.9-10**).

24 Et il acheta de Sémer la montagne de Samarie pour deux talents d'argent, et il bâtit sur la montagne, et il donna à la ville qu'il avait bâtie le nom de Samarie, du nom de Sémer, propriétaire de la montagne.

Deux talents d'argent : environ 100 kg d'argent.

25 Et Omri fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel et il fit plus mal que tous ceux qui avaient été avant lui.

26 Et il marcha dans toute la voie de Jéroboam, fils de Nébat, et dans les péchés par lesquels il avait fait pécher Israël, provoquant la colère de l'Éternel, le Dieu d'Israël, par leurs vaines idoles.

27 Et le reste de l'histoire d'Omri, ce qu'il fit et la force qu'il déploya, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

28 Et Omri s'endormit avec ses pères et fut enterré à Samarie. Et Achab, son fils, régna à sa place.

29 Et Achab, fils d'Omri, commença à régner sur Israël la trente-huitième année d'Asa, roi de Juda. Et Achab, fils d'Omri, régna sur Israël à Samarie vingt-deux ans.

1 Rois 16.9 à 2 Rois 8.29

D'Achab en Israël et de Josaphat en Juda jusqu'à l'avènement de Jéhu.

D'après la critique rationaliste actuelle, qui ne reconnaît ni le monothéisme national de l'époque mosaïque, ni celui du temps de David et de Salomon, ce serait le royaume des dix tribus avec son idolâtrie qui serait le vrai continuateur de l'ancienne religion Israélite, et Juda qui aurait fait œuvre de séparation. Ce renversement total de la relation entre les deux royaumes est un démenti donné à toute l'histoire d'Israël, telle qu'elle nous a été conservée par les écrivains sacrés dont nous avons étudié jusqu'ici les écrits. Et non seulement cela, mais il suffit d'ouvrir les écrits des prophètes pour constater qu'à leurs yeux la relation était précisément l'inverse de ce que prétend cette critique. Comparer, par exemple :

- **Ésaïe 7.17** : *L'Éternel fera venir sur toi et sur ton peuple et sur la maison de ton père des jours tels qu'il n'y en a point eu depuis le jour qu'Éphraïm s'est séparé de Juda.*

- **Osée 3.5** : *Puis les fils d'Israël se convertiront et se remettront à chercher l'Éternel, leur Dieu, et David, leur roi.*
- **Osée 8.4** : *Ils ont fait des rois sans moi ; ils ont établi des chefs à mon insu.*
- **Osée 10.10** : *Je les châtierai à mon gré, et les peuples seront rassemblés contre eux quand on les livrera à leurs deux péchés.*
- **Amos 9.11-12** annonce au peuple des dix tribus que l'Éternel relèvera de ses ruines la maison de David et fermera les brèches, c'est-à-dire qu'il ramènera Israël et que le peuple reconstitué possédera de nouveau Édom et les peuples d'alentour convertis à l'Éternel.

Du reste, la prompte décadence du royaume des dix tribus et ses révolutions constantes, avec lesquelles contraste le caractère général de stabilité politique et religieuse de Juda, sont des faits qui suffisent à prouver que celui-ci était sur la ligne droite, tandis que l'autre s'en était complètement écarté.

Le caractère de cette période est le rapprochement entre les deux familles royales de Juda et d'Israël. Pendant ces années le royaume d'Israël prend une sorte de prépondérance sur celui de Juda, dont l'histoire est racontée d'une manière assez abrégée. C'est le temps où, en face de la forme nouvelle d'idolâtrie qui s'établit en Israël, le culte de Baal, Dieu suscite au sein des dix tribus les deux grands prophètes, Élie et Élisée, dont l'histoire est racontée avec les plus grands détails. Il est probable que des ouvrages particuliers sur ces deux hommes de Dieu existaient déjà et qu'ils ont été insérés, en tout ou en partie, dans nos livres des Rois.

16.29 à 22.40

Achab en Israël (918-897).

29 à 34

Ce premier morceau indique la révolution religieuse qui se produisit en Israël par l'influence de la femme d'Achab, Jézabel, princesse phénicienne. Le culte des veaux d'or n'était qu'une demi-idolâtrie, puisque c'était toujours Jéhova qui en était l'objet. Dès maintenant, c'est un autre dieu qui est substitué à l'Éternel, et le peuple des dix tribus se livre ainsi à un culte proprement païen. Il paraît que ce culte était célébré avec une grande pompe, puisqu'il est parlé au chapitre 18 de 450 prophètes de Baal, la divinité masculine des Phéniciens (le soleil), et de 400 prophètes d'Astarté, la divinité féminine correspondante. Achab avait même fait élever, à son retour de Tyr, après son mariage, un temple à Baal dans sa résidence de Samarie. C'était la rupture complète de l'alliance d'Israël avec l'Éternel. Cette rupture s'accrut encore plus ouvertement par la persécution des prophètes de l'Éternel, d'après **1 Rois 18.13**.

30 Et Achab, fils d'Omri, fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, plus que tous ceux qui avaient été avant lui.

31 Et comme si c'était peu de chose qu'il marchât dans les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, il prit pour femme Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, et il alla et adora Baal et se prosterna devant lui,

Jézabel, la chaste, Ethbaal, avec Baal, l'Ithobal des Grecs.

32 et il éleva un autel à Baal dans la maison de Baal qu'il bâtit à Samarie.

33 Et Achab dressa une aschère ; et Achab fit plus que tous les rois d'Israël qui avaient été avant lui, provoquant la colère de l'Éternel, le Dieu d'Israël.

34 De son temps Hiel, de Béthel, bâtit Jéricho ; il la fonda sur Abiram, son premier-né, et posa ses portes sur Ségub, son plus jeune fils, selon la parole de l'Éternel, qu'il avait prononcée par Josué, fils de Nun.

Ce petit trait montre ce que devint promptement le peuple sous un tel roi. Josué, après la prise de Jéricho, avait prononcé une malédiction sur les enfants de celui qui tenterait de relever cette forteresse. Nous ne savons si Hiel agit de son propre chef ou sur l'ordre d'Achab. Quoi qu'il en soit, il se moquait ainsi de la menace du Dieu de Josué.

Ses portes. Les portes impliquent une muraille et une ville fermée et fortifiée.

Fonda sur... L'expression **bâtit sur** signifie que la mort de ses deux fils accompagna la construction de ces deux édifices.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 17

¹ Et Élie le Thisbite, d'entre les habitants de Galaad, dit à Achab : L'Éternel, le Dieu d'Israël, devant qui je me tiens, est vivant, qu'il n'y aura ces années-ci ni rosée ni pluie sinon à ma parole.

L'intervention d'Élie. Cette entrée en scène a un caractère subit. C'est comme un éclair tombant du ciel. L'absence de la formule ordinaire : *La parole de l'Éternel fut adressée à ...*, semble en faire une explosion d'indignation de la part du prophète, plutôt que le résultat d'une révélation et d'un ordre de l'Éternel ; comparez aussi **Jacques 5.17-18**. Il se sentait un de volonté et de sentiment avec son Dieu. Des menaces telles que **Lévitique 26.19** ; **Deutéronome 11.17** ; **Deutéronome 28.23**, avaient pu suggérer à Élie l'idée du fléau dont Israël méritait d'être frappé et qui devait lui prouver que Baal n'était pas le vrai maître de la nature. Une fois ayant conçu cette idée, il la soumet à son Dieu, et, assuré de son approbation et de l'exaucement de sa prière (**Jacques 5.17**), il sort de sa retraite et paraît devant le roi. Josèphe rapporte que, dans le temps du roi Ithobal, il y eut en Phénicie une sécheresse d'une année.

Élie : **Mon Dieu est Jéhova !** Le nom de son père n'est pas indiqué ; toute son apparition a quelque chose de mystérieux.

Le Thisbite : originaire de Thisbé, localité de la Haute-Galilée, d'après Tobie 1.2, passage qui place Thisbé à droite de Ky-dios, probablement Kadès.

D'entre les habitants de Galaad. Cette expression paraît signifier qu'Élie avait émigré avec d'autres Israélites dans le pays de Galaad,

à l'est du Jourdain, et qu'il y vivait en étranger. La traduction d'Ostervald : **L'un de ceux qui s'étaient habitués à Galaad**, s'explique par le fait que le mol hébreu **thoschav** peut se rendre par **habitant** ou par **habitué**.

Le Dieu d'Israël ; à côté duquel Baal n'est qu'un intrus.

Devant qui je me tiens, comme l'un de ses messagers, prêt à recevoir et à exécuter ses ordres (Ésaïe 6.2).

Ces années-ci. Durée indéterminée. C'était la repentance du peuple qui devait déterminer la durée de l'épreuve.

Sinon à ma parole. C'est peut-être là la raison pour laquelle Achab le chercha plus tard si soigneusement. Le fait lui avait appris que la parole d'Élie était une puissance réelle (**1 Rois 18.10**). Cette parole renferme un défi hardi jeté aux prophètes de Baal. *Qu'on compare, dit Calmet, tout ce que le paganisme a pu inventer de plus prodigieux, avec ce trait de l'activité prophétique !* Achab, sous le coup de cette menace, ne songe pas à arrêter Élie.

2 Et la parole de l'Éternel lui fut adressée, disant :

2 à 7

Retraite d'Élie.

Élie devait être soustrait à la mort qui l'attendait aussi bien que les autres prophètes (**1 Rois 19.40**).

3 Va-t'en d'ici et tourne-toi vers l'orient, et cache-toi au torrent de Kérith, qui est à l'orient du Jourdain.

Vers l'orient, de Samarie.

Kérith, qui est à l'orient du Jourdain. Si cette traduction est exacte, comme nous le pensons, il faut abandonner l'opinion, fort répandue depuis Robinson, que le Kérith est le Wadi Kelt, à l'occident du Jourdain, dans le voisinage de Jéricho. Le Kérith est vraisemblablement le Wadi Adschlun, à l'est du Jourdain, qui est fort encaissé et qui répond bien au sens étymologique du nom de **Kérith**, qui vient de **karath**, couper.

4 Et tu boiras de l'eau du torrent, et j'ai commandé aux corbeaux de te nourrir là.

Aux corbeaux. Quelques-uns ont voulu traduire le mot **orabim** par Arabes ou par marchands, ou par habitants d'Arabo, ville voisine de Beth-Séan, mais sans raison suffisante. Dieu se sert d'instruments propres à faire éclater sa puissance. En lui faisant une telle promesse, Dieu mettait la foi du prophète à une forte épreuve.

5 Et il s'en alla et fit selon la parole de l'Éternel : il s'en alla et demeura au torrent de Kérith qui est à l'orient du Jourdain.

6 Et les corbeaux lui apportaient du pain et de la chair le matin, et du pain et de la chair le soir, et il buvait du torrent.

7 Et au bout de quelque temps le torrent sécha, car il n'y avait pas de pluie au pays.

Au bout de quelque temps : indication vague. Les deux séjours de Kérith et de Sarepta réunis doivent avoir duré au moins deux ans (**1 Rois 18.1**).

8 Et la parole de l'Éternel lui fut adressée, disant :

8 à 24

Élie à Sarepta.

9 Lève-toi, va-t'en à Sarepta, qui appartient à Sidon, et demeure là ; voici, j'ai chargé là une femme veuve de te nourrir.

Sarepta, aujourd'hui Sarafend, ville située sur un promontoire entre Tyr et Sidon.

Qui appartient à Sidon : ainsi, située en dehors de la Palestine, où sa retraite eût été trop aisément connue du roi.

10 Et il se leva et s'en alla à Sarepta ; et il arriva à l'entrée de la ville, et voici [il y avait] là une veuve qui ramassait du bois ; et il lui cria et dit : Va me chercher, je te prie, un peu d'eau dans un vase afin que je boive.

Une veuve. Encore une épreuve pour la foi d'Élie, qui doit recevoir son entretien d'une femme dénuée elle-même de tout appui. Pour s'assurer que c'est bien là la femme chez laquelle Dieu l'envoie, le prophète la met à l'épreuve.

11 Et comme elle s'en allait en chercher, il lui cria et dit : Apporte-moi dans ta main, je te prie, un morceau de pain.

Reconnaissant sa docilité et l'esprit dont elle est animée, il la soumet à une épreuve plus grande encore.

12 Et elle dit : L'Éternel ton Dieu est vivant, que je n'ai pas un morceau de pain cuit, rien qu'une poignée de farine dans le pot et un peu d'huile dans la cruche ; et voici, je ramasse deux morceaux de bois, afin que je rentre et que je prépare cela pour moi et pour mon fils ; puis nous le mangerons et nous mourrons.

L'Éternel ton Dieu. Elle reconnaît que cet homme est un prophète et qu'il est hébreu, et elle jure par le nom, connu d'elle, du Dieu des Hébreux. Habitant près de la frontière, elle avait entendu parler de Jéhova.

Pas un morceau. C'était le dernier moment pour lui demander ce sacrifice et en même temps venir à son secours.

De pain cuit. Le mot ainsi rendu (**maôg**, de la racine **oug**, être recourbé ou rond) désigne les gâteaux que l'on cuisait en appliquant la pâte contre les parois intérieures du four ; voir **Genèse 18.6**, où se trouve le terme **ougga**, qui est employé dans notre récit au verset 13. Sur ces fours, voir **Lévitique 2.4**, note.

Huile : en Orient, l'huile remplit le rôle du beurre chez nous.

13 Et Élie lui dit : Ne crains point ! Va, fais comme tu as dit ; seulement fais-m'en d'abord un petit gâteau et apporte-le-moi, et

ensuite tu en prépareras pour toi et ton fils.

Encore un appel au renoncement.

14 Car ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Le pot de farine ne s'épuisera pas et la cruche d'huile ne fera pas défaut jusqu'au jour où l'Éternel donnera de la pluie sur la face de la terre.

15 Et elle s'en alla et fit selon la parole d'Élie. Et ils mangèrent, lui et elle, et sa maison, pendant quelque temps.

16 Le pot de farine ne s'épuisa pas et la cruche d'huile ne fit pas défaut, selon la parole de l'Éternel, qu'il avait dite par Élie.

17 Et il arriva, après ces choses, que le fils de la femme, maîtresse de la maison, tomba malade, et sa maladie s'aggrava tellement qu'il ne resta plus de souffle en lui.

17 à 24 La résurrection de l'enfant

C'est ici le premier fait de ce genre qui ait eu lieu dans le monde : le souffle de vie venant réhabiter le corps qu'il avait abandonné.

18 Et elle dit à Élie : Qu'y a-t-il entre moi et toi, homme de Dieu ? Es-tu venu chez moi pour remettre en mémoire mon iniquité et faire mourir mon fils ?

Qu'y a-t-il...? (Juges 11.12 ; 2 Samuel 16.10). Pourquoi un homme comme toi est-il venu chez une personne comme moi ? Cela ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe ! Tu étais trop saint pour entrer chez une pauvre païenne ; tu as avec toi un Dieu qui juge. Même sentiment que Pierre, **Luc 5.8**.

19 Et il lui dit : Donne-moi ton fils. Et il le prit sur son sein et le porta dans la chambre haute où il habitait et le coucha sur son lit.

20 Et il cria à l'Éternel et dit : Ô Éternel, mon Dieu, as-tu fait ce mal même à la veuve chez laquelle j'habite, de faire mourir son fils ?

Élie sent son œuvre auprès de cette femme compromise par celle mort. Voilà donc le salaire dont Dieu paierait celle qui a accueilli son serviteur !

21 Et il s'étendit sur l'enfant trois fois, et il cria à l'Éternel et dit : Éternel, mon Dieu ! Fais revenir, je te prie, l'âme de cet enfant au-dedans de lui.

S'étendit... trois fois... Cette espèce d'incubation a pour but de communiquer à l'enfant sa propre chaleur et son propre souffle de vie. Il faut se rappeler que la mort n'avait jusqu'alors jamais été vaincue. Pour la première fois, l'idée d'un pareil triomphe de la vie s'emparait de l'esprit d'un homme. Mais quel contraste entre cet effort violent et la manière calme et assurée du Prince de la vie ressuscitant Lazare ou le fils de la veuve de Naïn !

22 Et l'Éternel écouta la voix d'Élie, et l'âme de l'enfant revint au-dedans de lui, et il vécut.

23 Et Élie prit l'enfant et le rapporta de la chambre haute dans la maison et le donna à sa mère. Et Élie dit : Vois, ton fils vit.

24 Et la femme dit à Élie : Maintenant je reconnais que tu es un homme de Dieu et que la parole de l'Éternel qui est dans ta bouche est la vérité.

Que la parole de l'Éternel qui est dans ta bouche est la vérité. Cette expression ne peut s'appliquer uniquement à l'espèce de promesse implicitement renfermée dans ce mot : *Donne-moi ton fils* (verset 19) ; promesse qui aurait dû être plus expressément énoncée pour justifier le terme : la parole de l'Éternel. Elle ne peut donc désigner que les entretiens qu'Élie avait eus avec cette femme, sur Jéhova, sa grandeur, sa puissance et sa bonté, ainsi que sur le néant des idoles. Il semble que le miracle journalier de la reproduction de l'huile et de la farine aurait dû suffire à la convaincre ; mais la mort de son fils l'avait probablement ébranlée dans sa foi naissante et poussée à se demander si ce bienfait ne lui était pas venu par quelque autre voie qu'elle ne connaissait pas. Maintenant ce dernier bienfait miraculeux achève de lui prouver la vérité de la religion de Jéhova.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 18

¹ Et longtemps après, dans la troisième année, la parole de l'Éternel fut adressée à Élie, disant : Va, montre-toi à Achab, et j'enverrai de la pluie sur la face de la terre.

1 à 19

Élie se montre à Achab.

Dans la troisième année. On peut compter les trois années depuis la dernière date indiquée, **1 Rois 17.7**, le départ du torrent de Kérith ; de cette manière, il n'y a pas contradiction avec la tradition juive mentionnée dans le Talmud, qui compte trois ans et demi de sécheresse, non plus qu'avec **Luc 4.25** et **Jacques 5.17**. L'on donne dans ce cas au séjour près du Kérith la durée d'une année entière. Mais l'on peut dater les trois ans du commencement de la sécheresse. Dans ce sens on arrive difficilement à une durée de trois années et demie, et si l'on ne veut pas admettre que cette donnée soit inexacte, il ne reste qu'à ajouter aux trois années de sécheresse proprement dite l'été qui avait précédé la première saison d'automne où la pluie régulière avait fait défaut.

Montre-toi à Achab. Élie n'avait pas demandé une sécheresse de trois ans et demi, mais d'une manière générale une sécheresse. La durée du fléau devait dépendre de l'attitude du roi et du peuple. Dieu, qui lit dans les cœurs, juge que maintenant le moment est venu de rendre la pluie au pays.

2 Et Élie s'en alla pour se montrer à Achab. Et la famine était grande à Samarie.

Samarie. La résidence royale elle-même souffrait, et le mal devait être terrible pour que le roi se mît en personne à la tête de ceux qui cherchaient à y remédier.

3 Et Achab appela Abdias, intendant du palais. Et Abdias craignait fort l'Éternel.

Comment un homme qui *craignait fort l'Éternel* avait-il été maintenu dans un poste de confiance au sein d'une cour pareille ? La piété est parfois une recommandation aux yeux des impies eux-mêmes.

4 Et quand Jézabel exterminait les prophètes de l'Éternel, Abdias avait pris cent prophètes et les avait cachés par cinquante dans des cavernes et les avait pourvus de pain et d'eau.

De pain et d'eau. Il avait fait pour eux ce qu'il avait pu, les empêchant au moins de mourir de faim et de soif, ce qui n'était pas facile en un temps de famine et de sécheresse.

5 Et Achab dit à Abdias : Va dans le pays à toutes les sources d'eau et à tous les torrents ; peut-être trouverons-nous de l'herbe, et nous conserverons en vie les chevaux et les mulets, et nous ne serons pas obligés de détruire une partie du bétail.

6 Et ils se partagèrent le pays pour le parcourir. Achab allait seul par un chemin, et Abdias allait seul par un autre chemin.

7 Et comme Abdias était en chemin, voici il rencontra Élie et il le reconnut et tomba sur sa face et dit : Est-ce bien toi, mon seigneur Élie ?

8 Et il lui dit : C'est moi ; va, dis à ton seigneur : Voici Élie !

9 Et il dit : Quel péché ai-je commis, que tu livres ton serviteur à Achab pour me faire mourir ?

10 L'Éternel ton Dieu est vivant, s'il y a nation et royaume où mon seigneur n'ait pas envoyé pour te chercher ! Et quand ils disaient : Il n'est pas ici, il faisait jurer le royaume ou la nation qu'on ne pouvait pas te trouver.

11 Et maintenant tu dis : Va, dis à ton seigneur : Voici Élie !

12 Et à peine serai-je parti d'avec toi, que l'Esprit de l'Éternel t'enlèvera je ne sais où ; et je serai venu informer Achab, et il ne te trouvera pas, et il me tuera. Et ton serviteur craint l'Éternel dès sa jeunesse.

La disparition subite d'Élie avait peut-être donné lieu de penser qu'il possédait le don de se rendre invisible.

13 N'a-t-on pas rapporté à mon seigneur ce que j'ai fait quand Jézabel tuait les prophètes de l'Éternel, comment j'ai caché cent hommes des prophètes de l'Éternel par cinquante dans des cavernes et je les ai pourvus de pain et d'eau ?

Cette persécution avait eu lieu avant l'intervention d'Élie. Nous voyons par ces chiffres combien étaient nombreux ces jeunes hommes, appelés *filles des prophètes*, qui vivaient en commun sous la direction de prophètes plus âgés.

14 Et maintenant tu dis : Va, dis à ton seigneur : Voici Élie ! Il me tuera.

15 Et Élie dit : L'Éternel des armées, devant qui je me tiens, est vivant, qu'aujourd'hui je me montrerai à lui.

L'Éternel des armées : voir **1 Samuel 1.3**, note.

16 Et Abdias s'en alla à la rencontre d'Achab et lui rapporta cela. Et Achab s'en vint à la rencontre d'Élie.

17 Et quand Achab vit Élie, Achab lui dit : Est-ce toi, fléau d'Israël !

18 Et il dit : Je ne suis pas le fléau d'Israël, mais c'est toi et la maison de ton père, parce que vous avez abandonné les commandements de l'Éternel et que tu as suivi les Baals.

19 Et maintenant envoie, rassemble vers moi tout Israël au mont Carmel, et les quatre cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cents prophètes des aschères, qui mangent à la table de Jézabel.

Et maintenant... Assez de paroles ! Arrivons au fait.

Rassemble vers moi... Élie ne sort pas de sa position de sujet : il ne convoque pas lui-même Israël. Le roi accepte ; la détresse est grande ; à tout prix il faut chercher à y mettre fin.

Carmel (**Josué 19.26** ; **Ésaïe 35.2**, note). Cette chaîne atteint 560 mètres au-dessus de la mer. Elle est couverte de pins, de chênes, de myrtes et de lauriers, belle végétation qui lui a valu son nom de Carmel (**verger**). Elle est toute percée de cavernes qui peuvent conserver l'eau, et possède ainsi une humidité persistante. À son extrémité nord-ouest elle forme un promontoire qui domine la Méditerranée et la baie de Saint-Jean-d'Acre. Le cloître qui le couronne aujourd'hui est élevé de 150 mètres au-dessus de la mer. C'est à quelque distance, au sud-est de ce promontoire, que Van de Velde pense avoir trouvé le théâtre de la scène qui va suivre ; ce lieu porte le nom de El-Mohraka, **l'endroit brûlé**. C'est un plateau pierreux tout couvert de buissons et de broussailles. Ses pentes peu inclinées permettaient aux Israélites rassemblés de voir ce qui se passait. Le terrain abonde en gros blocs de pierre qui ont pu servir à l'érection des deux autels. Nulle part le Kison, où s'est terminée cette scène, n'est aussi rapproché du Carmel qu'en ce lieu. Dans le voisinage de El-Mohraka, à 75 mètres au-dessous du plateau, se trouve une source très abondante avec marches d'accès, comme dans les antiques sources du pays. Enfin, depuis ce plateau, qui regarde au nord-est, on peut, en montant vers le sud-ouest, arriver à un point d'où on a la vue sur la mer. Cet emplacement convient donc de toute manière au récit qui va suivre. Cette montagne était d'ailleurs le lieu le plus en vue de toute la contrée ; elle avait été précédemment consacrée par un autel dressé à l'Éternel.

20 Et Achab envoya à tous les fils d'Israël et rassembla les prophètes au mont Carmel !

20 à 46

Le jugement de Dieu.

Les prophètes. C'étaient peut-être des prêtres qui, pour tenir tête aux prophètes de l'Éternel, avaient adopté leur manière de parler et d'agir. Le verset 22 peut faire supposer que les 450 prophètes de Baal s'étaient seuls rendus au Carmel et que les 400 d'Astarté, mieux avisés ou retenus par Jézabel, s'étaient tenus à l'écart. Il est possible que les 400 prophètes qui se retrouvent **1 Rois 22.6** fussent précisément ces prophètes d'Astarté qui ne périrent pas en cette circonstance ; voir **1 Rois 19.1**.

21 Et Élie s'approcha de tout le peuple et dit : Jusques à quand clocherez-vous des deux côtés ? Si l'Éternel est Dieu, suivez-le, et si c'est Baal, suivez-le ! Et le peuple ne lui répondit rien.

Jusques à quand clocherez-vous... ? D'un côté ils se laissaient entraîner par les séductions du culte de Baal et, de l'autre, ils ne pouvaient se résoudre à rompre entièrement avec le Dieu national, Jéhova. Cette position indécise et inconséquente doit cesser. Il faut choisir le Dieu que vous servirez.

22 Et Élie dit au peuple : Moi, je suis resté seul prophète de l'Éternel, et les prophètes de Baal sont quatre cent cinquante.

Le silence du peuple est un aveu tacite de la fausseté de sa position :
Le bon sens avait parlé par la bouche d'Élie.

Seul est opposé à ces *quatre cent cinquante*. Le peuple pensait que plus un Dieu a d'adorateurs sur la terre, plus sa puissance est grande et peut se déployer magnifiquement

23 Qu'on nous donne deux taureaux et qu'ils en choisissent un pour eux et qu'ils le dépècent et qu'ils le placent sur le bûcher et qu'ils n'y mettent pas le feu. Et moi je préparerai l'autre taureau et je le placerai sur le bûcher et je n'y mettrai pas le feu.

24 Et vous invoquerez le nom de votre dieu, et moi j'invoquerai le nom de l'Éternel ; et le dieu qui répondra par le feu, c'est lui qui est Dieu. Et tout le peuple répondit : C'est bien !

Pas le feu. Cette idée pouvait lui être suggérée par **Genèse 15.17**, **2 Chroniques 7.1** ou **Lévitique 9.24**. On a accusé Élie d'oublier **Deutéronome 6.16**, et de tenter l'Éternel. Mais il se sentait tout pénétré de son Esprit et un avec lui.

25 Et Élie dit aux prophètes de Baal : Choisissez pour vous l'un des taureaux et offrez les-premiers, car vous êtes les plus nombreux, et invoquez le nom de votre dieu, et ne mettez pas le feu.

Élie accorde aux adversaires tous les avantages qu'il peut leur concéder, afin de mieux faire ressortir leur défaite.

26 Et ils prirent le taureau qu'on leur avait donné et l'offrirent et invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, disant :

Baal, réponds-nous ! Mais il n'y eut ni voix ni réponse. Et ils se balançaient autour de l'autel qu'on avait fait.

Se balançaient. Même mot qu'au verset 21 ; nous l'avons rencontré déjà **Exode 12.13**. Proprement : **sautaient** ; ici **se démenaient**, faisant des mouvements violents et cadencés, comme le font encore aujourd'hui en Orient les derviches-danseurs. Ils semblent avoir cru réellement à la possibilité du miracle.

27 Et à midi Élie se moqua d'eux et dit : Criez à voix haute, car il est dieu ; il médite, ou il est allé à l'écart, ou il est en voyage ; peut-être qu'il dort et il se réveillera.

Il est allé à l'écart : euphémisme.

28 Et ils crièrent à voix haute et se firent des incisions, selon leur coutume, avec des épées et des piques, jusqu'à faire couler le sang sur eux.

Des incisions. L'anliquité et tout le paganisme sont pleins d'exemples de pareilles coutumes, par lesquelles on espérait obliger la divinité à intervenir.

29 Et quand midi fut passé, ils prophétisèrent jusqu'à l'heure où on offre l'oblation ; et il n'y eut ni voix ni réponse, ni personne qui fit attention.

Ils prophétisèrent, poussant des sons rauques qui passaient pour des oracles ou des prières, comme font aujourd'hui les derviches-hurleurs.

L'oblation : l'holocauste quotidien de l'après-midi, accompagné d'une offrande non sanglante (**Exode 29.38** et suivants ; **Nombres 28.3-8**) ; c'était l'heure où le soleil commençait à s'abaisser vers l'horizon. Les prophètes de Baal avaient donc eu à leur disposition la plus grande partie de la journée. Cette remarque est en même temps destinée à montrer que, dans l'intention d'Élie, le culte extraordinaire qu'il allait offrir, quoique éloigné localement du temple, était spirituellement un avec le culte théocratique central ; voir encore verset 36.

30 Et Élie dit à tout le peuple : Approchez-vous de moi. Et tout le peuple s'approcha de lui. Et il répara l'autel de l'Éternel qui avait été renversé.

30 à 39

Le sacrifice d'Élie.

Approchez-vous de moi : pour tout mieux voir et pour qu'ils se détournent enfin de ces impuissants imposteurs qui les avaient occupés tout le jour.

Et il répara l'autel. Ou bien cet autel datait d'avant la construction du temple (**1 Rois 3.2**), ou bien c'étaient de fidèles adorateurs de l'Éternel, dans le royaume des dix-tribus quelques-uns de ces 7000 qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal qui l'avaient élevé en ce lieu désert ; les partisans de Baal l'avaient renversé.

31 Et Élie prit douze pierres, selon le nombre des tribus des fils de Jacob, auquel la parole de l'Éternel avait été adressée disant : Israël sera ton nom.

Douze pierres (Josué 4.3). Il y a dans ces mots du narrateur, comme dans l'acte d'Élie lui-même, une protestation implicite contre le schisme.

Israël sera ton nom. Cette citation de **Genèse 32.29** ; **Genèse 35.10**, qui peut avoir fait partie du discours d'Élie, rappelle en tout cas que le peuple des dix tribus ne mérite son nom d'Israël qu'autant qu'il ne rompt pas l'union avec les deux tribus du royaume de Juda.

32 Et il bâtit avec les pierres un autel au nom de l'Éternel et fit autour de l'autel un fossé de la capacité d'une double mesure de grain.

Un fossé de la capacité d'une double mesure de grains, c'est-à-dire de treize litres. Ce fossé, creusé tout à l'entour de l'autel, représentait une surface à peu près égale à celle qu'on peut ensemençer avec deux mesures. Le fossé rempli d'eau, le bois et l'autel fortement arrosés avaient pour but de faire ressortir d'autant mieux l'origine surnaturelle du feu qui allait tout dévorer.

33 Et il arrangea le bois et dépeça le taureau et le plaça sur le bois.

34 Et il dit : Remplissez d'eau quatre cruches et versez-en sur l'holocauste et sur le bois. Et il dit : Faites-le une seconde fois. Et ils le firent une seconde fois. Et il dit : Faites-le une troisième fois. Et ils le firent une troisième fois.

35 Et les eaux coulèrent tout à l'entour de l'autel, et il remplit aussi d'eau le fossé.

36 Et à l'heure où l'on offre l'oblation, Élie le prophète s'approcha et dit : Éternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, qu'il soit connu aujourd'hui que tu es Dieu en Israël et que je suis ton serviteur et que c'est par ta parole que j'ai fait toutes ces choses.

37 Réponds-moi, Éternel, réponds-moi, et que ce peuple sache que toi, Éternel, tu es Dieu et que tu as ramené leur cœur !

Et que tu as ramené leur cœur ! Plusieurs traduisent : **Et ramène leur cœur !** Notre traduction est plus conforme au texte. Le peuple doit devenir aujourd'hui conscient de l'œuvre que Dieu a faite et va faire encore pour le ramènera lui. Jamais il ne serait revenu de lui-même à son Dieu.

38 Et le feu de l'Éternel tomba et consuma l'holocauste et le bois, et les pierres et la poussière, et huma l'eau qui était dans le fossé.

38 et 39

C'est ici l'un des moments les plus sublimes de l'histoire Israélite, celui où la manifestation glorieuse de la grandeur de Dieu, à la suite de cette longue et solennelle préparation, arrache enfin au cœur du peuple stupéfait le cri d'adoration qui aurait dû être l'âme de sa vie entière. Cette émotion n'a pas dans sa conscience des racines assez profondes pour pouvoir être de longue durée. Mais il est impossible

qu'il ne soit pas resté de cette scène une impression salutare qui ne fut pas entièrement perdue.

39 Et tout le peuple le vit et ils tombèrent sur leurs faces et dirent : C'est l'Éternel qui est Dieu ! C'est l'Éternel qui est Dieu !

40 Et Élie dit : Saisissez les prophètes de Baal et qu'il n'en échappe pas un ! Et ils les saisirent et Élie les fit descendre au torrent de Kison et les égorgea là.

Élie profite du saisissement qui s'est emparé du peuple et du roi pour appliquer la loi du royaume à ces prêtres idolâtres, coupables du crime de lèse-majesté (**Deutéronome 13.15-16** ; **Deutéronome 17.5**).

Le peuple exécute la sentence prononcée par le prophète, sans que le roi ait le courage de s'y opposer. L'exécution a lieu au pied de la montagne, près du Kison, qui doit emporter les cadavres dans la mer.

41 Et Élie dit à Achab : Monte, mange et bois, car [j'entends] un bruit de grande pluie.

Il ressortait des paroles d'Élie, versets 18 et 19, qu'après cette épreuve victorieuse il mettrait fin au châtement qu'il avait, par la puissance de sa prière, infligé au peuple. C'est à quoi il travaille maintenant.

Monte. Cette invitation d'Élie à Achab prouve qu'Achab était descendu avec le peuple ; il doit maintenant remonter pour aller retrouver sa tente et les provisions préparées pour le repas qui avait été oublié pendant une semblable journée.

Car [j'entends]... par l'oreille de l'esprit.

42 Et Achab monta pour manger et pour boire. Et Élie monta vers le sommet du Carmel et il se courba jusqu'à terre et mit sa face entre ses genoux.

Et Élie monta : jusqu'à un endroit de la montagne dans le voisinage duquel on avait la vue libre sur la mer.

Sa face entre ses genoux : la position du plus profond recueillement ; il se concentre en Dieu, tandis que son serviteur observe au dehors.

43 Et il dit à son jeune homme : Monte, je te prie, regarde du côté de la mer. Et il monta et regarda, et il dit : Il n'y a rien. Et il lui dit : Retourne ! Il le dit sept fois.

Du côté de la mer : vers l'occident, d'où doit venir la pluie demandée.

Et il lui dit : Retourne ! Élie persévère ; toute son âme est dans cette prière intense et dans l'attente de l'exaucement.

44 Et la septième fois il dit : Je vois un petit nuage, comme la paume de la main, qui monte de la mer. Et il dit : Monte, dis à Achab : Attelle et descends, de peur que la pluie ne te retienne.

La septième fois : sept, le nombre de l'accomplissement divin.

Un petit nuage. Chacun sait ce que signifie, après une longue absence de pluie, une petite nuée montant à l'horizon, du côté de

l'occident.

De peur que la pluie ne te retienne. Quand la pluie survient après une si longue sécheresse, elle se précipite par torrents ; elle pouvait ainsi rendre le retour d'Achab impossible jusqu'à son château de Jizréel, éloigné du Carmel de plusieurs kilomètres.

45 Et en un instant les cieux furent obscurcis d'épais nuages, avec du vent, et il y eut une grande pluie. Et Achab monta dans son char et s'en alla à Jizréel.

46 Et la main de l'Éternel était sur Élie, et il ceignit ses reins et il courut devant Achab jusqu'à l'entrée de Jizréel.

La main de l'Éternel... Le but d'Élie était sans doute, après avoir si profondément humilié le roi, de lui témoigner sa soumission, en faisant pour lui le service d'un humble coureur, tel qu'en ont toujours en Orient les riches devant leur chariot. La force de l'Éternel le soutint dans cette course extraordinaire.

À l'entrée de Jizréel. Élie continue à précéder le chariot d'Achab jusqu'à la porte même du château. Il ne veut pas laisser croire à Jézabel qu'il se cache devant elle.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 19

1 Et Achab raconta à Jézabel tout ce qu'Élie avait fait, et comment il avait tué par l'épée tous les prophètes.

1 à 8

Le découragement d'Élie.

2 Et Jézabel envoya un messenger à Élie, disant : Qu'ainsi [me] fassent les dieux et qu'ainsi ils y ajoutent, si demain à cette heure je ne fais de toi ce que tu as fais de chacun d'eux.

Cette menace implique l'assentiment exprimé ou non exprimé du roi. Mais pourquoi faire connaître d'avance son dessein à Élie ? Jézabel préférerait-elle peut-être la fuite du prophète à la nécessité de le faire mourir, crime qui aurait-pu faire revenir le peuple à ses bons sentiments de la veille ?

3 Et, voyant cela, il se leva et s'en alla pour [sauver] sa vie et arriva à Béerséba, qui appartient à Juda, et il y laissa son serviteur.

Voyant cela, littéralement : **il vit** ; d'autres, au moyen d'un changement de voyelles : **il craignit**. Au fond cela revient au même. Il vit l'état des choses et comprit qu'il n'y avait aucun secours humain à attendre. C'est la situation de Pierre considérant la violence du vent et enfonçant dans l'eau (**Matthieu 14.30**).

Pour [sauver] sa vie, littéralement : **Et il alla à son âme**, c'est-à-dire : il agit en ne consultant que le soin de sa vie, ou bien : il alla où son âme le menait, ce qui peut signifier : selon sa volonté propre, ou au hasard, sans but, sans savoir lui-même où il allait. Quoi qu'il en soit, Élie, sous l'empire de l'amertume qui remplit son cœur, agit en ce moment sans direction supérieure. Après de si glorieuses manifestations de la faveur divine, il avait besoin d'être humilié (comparez ce que Paul raconte de lui-même, **2 Corinthiens 12.7**). Dieu l'abandonne à son mouvement propre et se sert de cette faute pour lui faire faire un pas en avant dans la connaissance de lui-même et de son Dieu.

Béerséba. Voir **Genèse 21.31**, note.

Qui appartient à Juda. Cette ville avait été cédée à la tribu de Siméon (**Josué 19.2**), mais elle faisait partie du royaume de Juda dont elle marquait l'extrémité méridionale. Le sentiment d'Élie l'emporte aussi loin que possible du théâtre de son activité précédente. Tout ce qui pouvait se faire a été fait. Son œuvre lui paraît à la fois achevée et stérile ; il cherche la solitude et, si possible, la mort.

Il y laissa son serviteur : il veut être seul et pense sans doute n'avoir bientôt plus besoin de lui. Au bout d'un jour de marche dans le désert, il tombe accablé de tristesse et d'épuisement.

4. Et lui, il fit dans le désert une journée de marche et alla s'asseoir sous un genêt, et il souhaita de mourir et dit : C'est assez ! Maintenant, Éternel, prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères.

Un genêt (rôthem) : buisson aux branches ténues et aux feuilles maigres, qui croît au désert dans les dépressions du sol et dans le lit desséché des torrents, là où les caravanes dressent ordinairement leurs tentes.

C'est assez ! Le but de sa vie, le retour d'Israël à son Dieu, n'a pas été atteint ; il n'a plus rien à faire ici-bas qu'à mourir.

Pas meilleur que mes pères : il avait cru être appelé à faire et en état de faire ce que d'autres n'avaient pas réussi avant lui à exécuter ; il voit que son impuissance égale la leur. À quoi bon vivre ? Pour voir plus longtemps le péché de son peuple, sans pouvoir y remédier ! Il faut, pour éprouver une pareille douleur, le cœur d'un homme qui a fait de la cause de son Dieu l'unique intérêt de sa vie.

5 Et il se coucha et s'endormit sous ce genêt. Et voilà qu'un ange le toucha et lui dit : Lève-toi, mange.

Un ange : comme pour Jésus dans sa mortelle agonie. C'est ici le Gethsémané d'Élie.

6 Et il regarda, et voici à son chevet un gâteau cuit sur les pierres chaudes et une cruche d'eau. Et il mangea et but et se recoucha.

*Un gâteau cuit sur les pierres chaudes. Les pierres chauffées sur lesquelles on applique la pâte remplacent dans le désert les fours dont il a été parlé **Lévitique 2.4** ; voir **Genèse 18.6**, note. Les Bédouins usent encore aujourd'hui de ce moyen.*

Et il mangea... C'était un premier acte d'obéissance. Puis il se recoucha, fatigué de sa marche.

7 Et l'ange de l'Éternel revint encore et le toucha et dit : Lève-toi, mange, car le chemin est trop long pour toi.

Le chemin : celui que Dieu t'appelle à faire en ce moment. *Je te conduirai au désert et là je te parlerai*, dit le prophète Osée. À ces mots : *Le chemin est long*, Élie comprend où Dieu l'appelle. Au terme de la voie où il s'est jeté instinctivement, Horeb, le lieu des grandes révélations, se dresse maintenant devant sa pensée. Il se lève et prend le repas que son Dieu lui offre en vue de ce voyage

8 Et il se leva et mangea et but, et avec la force que lui donna ce repas il marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu.

Il marcha quarante jours et quarante nuits. Il y avait 280 kilomètres en ligne directe jusqu'au Sinaï ; ce pèlerinage solitaire fut donc pour lui, non un voyage aussi rapide que possible, mais un temps de recueillement, de méditation, de prière, comme les quarante jours de Jésus au désert. Le commerce intime avec Dieu élève le prophète, comme Jésus lui-même, au-dessus des besoins du corps ; de même qu'il a reçu d'en-haut la force de courir plusieurs heures devant le chariot d'Achab, il reçoit maintenant, grâce au repas qu'il vient de prendre et dont Dieu prolonge l'effet fortifiant, le pouvoir d'arriver au but. Sur Horeb, voir **Exode 17.6**, note.

9 Et là il entra dans la caverne et y passa la nuit. Et voici la parole de l'Éternel lui fut adressée, disant : Que fais-tu ici, Élie ?

9 à 18

La vision d'Horeb.

La caverne : soit la caverne qui a joué un rôle dans la vie de Moïse (**Exode 33.22**, voir note à ce passage), soit **une** caverne, selon la valeur indéterminée qu'a souvent l'article hébreu.

Que fais-tu ici, Élie ? Cette question étonne, si Dieu lui-même l'avait appelé en ce lieu. Mais il ne faut pas oublier que ce voyage avait commencé par un acte de propre volonté, qui était en réalité une fuite, et que la suggestion divine, verset 7, n'avait fait que lui donner une direction précise. Quelqu'un a dit : *Même lorsque nous manquons le chemin, Dieu vient avec nous*. Seulement, si cette faute aboutit à la gloire de Dieu, ce n'est qu'à travers bien des humiliations et des souffrances, comme celles par où vient de passer le prophète (verset 4).

10 Et il dit : J'ai été saisi d'une extrême jalousie pour l'Éternel, le Dieu des armées ; car les fils d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels et ils ont tué tes prophètes par l'épée, et je suis resté moi seul, et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

Élie verse dans le sein de Dieu toute l'amertume de son cœur. Il a lutté pour l'honneur de l'Éternel, espérant ramener à lui Israël : tout a échoué ; sa vie même est menacée ; il a dû fuir pour la sauver.

Tes autels : ceux que les fidèles des dix tribus, empêchés d'aller à Jérusalem, avaient élevés.

Tué tes prophètes. Élie dans son découragement met les choses au pire. Abdias en avait sauvé un grand nombre, mais qui n'osaient plus se montrer.

Resté moi seul : seul à lutter. Il oublie ou ignore l'existence des 7000 fidèles qui forment encore la petite armée de Dieu en Israël.

11 Et il dit : Sors et tiens-toi sur la montagne devant l'Éternel ; l'Éternel va passer. Et il se fit un vent grand et violent, déchirant les montagnes et brisant les rochers devant l'Éternel : l'Éternel n'était pas dans le vent. Et après le vent, un tremblement de terre : l'Éternel n'était pas dans le tremblement de terre.

11 et 12

Il y a un grand rapport entre cette scène de l'apparition divine à Élie et celle de l'apparition à Moïse dans le même lieu. Dans toutes deux le serviteur de Dieu ne peut contempler la face du Maître ; l'un le voit venir, puis, au moment où il passe, se couvre la figure de son manteau ; sur l'autre se pose la main divine pendant que l'Éternel passe, et il ne le voit qu'après qu'il a passé. Mais dans les deux scènes l'essence divine est présentée sous le même aspect, celui de la miséricorde infinie de Dieu, qui était comme voilée, dans le cas de Moïse par l'austérité de la loi, dans celui d'Élie par la sévérité des jugements divins exercés par lui. Aussi à l'un et à l'autre de ses deux serviteurs, Dieu fait contempler une manifestation de son être qui surpasse toutes celles du moment présent et dont la pleine réalisation est réservée à l'avenir. Le tourbillon de vent, le tremblement du sol, le feu qui éclate et environne le prophète sont, comme les tonnerres et les éclairs qui avaient accompagné la promulgation de la loi, l'emblème de la justice divine qui se manifeste dans l'histoire et qui peut bien préparer l'avènement du règne de Dieu, mais non le réaliser. La sanctification du nom de Dieu par ces jugements est la condition de la venue de son règne ; mais cette venue elle-même s'opère par un tout autre moyen. Les

trois phénomènes précurseurs mentionnés ici rappellent, comme la suite va le montrer, le premier, l'invasion étrangère ; le second, la révolution intestine ; le troisième, la répréhension prophétique, ces grands moyens de l'action éducative de Dieu dans l'ancienne alliance.

Un son à peine perceptible, littéralement : **un son de silence**, que l'on ne perçoit qu'en l'absence de tout autre bruit. Cela revient bien au sens de la traduction ordinaire : un son doux et subtil, quoique celle-ci présente une nuance qui n'est pas dans le texte. Cette manifestation du Saint des saints saisit l'âme non par sa force, son impétuosité, son éclat, mais par sa faiblesse même. Elle fait pressentir au prophète un mode de révélation divine dont il n'a eu jusqu'ici aucune idée et qui l'émeut si profondément qu'il n'en peut supporter la pensée et se voile la face pour échapper à la vue de Celui dont elle révèle la réelle présence. Lui qui est resté le cœur ferme, le front levé au milieu du tourbillon de l'ouragan, de l'ébranlement du sol et de la lueur des éclairs se croisant autour de lui, il se sent vaincu par la puissance indicible de la douceur divine, et il comprend qu'il y a en Dieu quelque chose par quoi il opérera ce que son ministère prophétique n'a pu produire. C'est le mot de l'apôtre : *La faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes* (**1 Corinthiens 1.25**) ; comparez la parole de Dieu à Moïse **Exode 34.5-6**. On a essayé de rapporter le symbole du son doux et subtil au ministère d'Élisée, qui a eu quelque chose de moins terrible que celui d'Élie : mais au verset 15 ce ministère est mis sur la même ligne que la mission des deux exterminateurs Hazaël et Jéhu ! On a voulu le rapporter aussi au ministère prophétique en général, plus encourageant que celui de la loi ; comme si les discours des prophètes n'étaient pas remplis de reproches et de menaces de jugement, aussi bien que le ministère d'Élie ! Il faudrait, pour soutenir cette dernière explication, ne considérer dans le ministère prophétique que les promesses de la grâce messianique, ce qui nous ramènerait précisément à l'explication proposée, la seule soutenable à nos yeux : la condescendance infinie de la miséricorde divine dans

une alliance nouvelle, faisant ce qu'aucune manifestation de justice et de puissance n'a pu accomplir.

12 Et après le tremblement de terre, du feu : l'Éternel n'était pas dans le feu. Et après le feu, un son à peine perceptible.

13 Et quand Élie l'entendit, il cacha sa face dans son manteau et sortit et se tint à l'entrée de la caverne. Et voici, une voix lui parla et dit : Que fais-tu ici, Élie ?

Une voix : la voix personnelle de Dieu. Si Élie se voile la face pour ne pas voir, il s'approche pourtant pour entendre. Après l'enseignement sublime qu'il vient de lui donner, l'Éternel répète sa question ; le but de cette répétition est de renvoyer Élie à sa tâche dépouillé des illusions dont son cœur s'était bercé.

14 Et il dit : J'ai été saisi d'une extrême jalousie pour l'Éternel, le Dieu des armées ; car les fils d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels et ils ont tué tes prophètes par l'épée, et je suis resté moi seul, et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

Élie répond en exprimant de nouveau son découragement.

15 Et l'Éternel lui dit : Retourne sur tes pas dans le désert, à Damas, et là tu oindras Hazaël pour roi sur la Syrie.

Réponse de l'Éternel : Le temps n'est pas venu où s'accomplira la grande régénération que tu as espéré d'opérer. C'est maintenant encore la période des châtements ; va, retourne à ton œuvre préparatoire, et achève-la en y associant ceux qui doivent après toi la continuer : Hazaël, le roi de Syrie, qui, comme un tourbillon, dévastera Israël ; Jéhu, le futur roi d'Israël, qui, semblable à un tremblement de terre, fera crouler la maison d'Achab ; Élisée, le prophète dont la parole de feu continuera l'œuvre de ton propre ministère.

Tu oindras. Une onction, au sens littéral du mot, n'a eu lieu que pour Jéhu. Ce mot signifie : Tu consacreras : Tu appelleras ces trois hommes à la tâche que je leur ai destinée. Comparez verset 19 ; **2 Rois 8.13** ; **2 Rois 9.3-6**. Leur mission sera donc une mission de jugement. Pour Hazaël et Jéhu cela s'est réalisé à la lettre ; on ne peut citer qu'un cas de ce genre pour Élisée, le châtement infligé aux jeunes gens de Béthel (**2 Rois 2.23-24**). Les deux premiers instruments ont si bien fait leur office que le troisième a été dispensé de rien ajouter au jugement de son peuple.

16 Et tu oindras Jéhu, fils de Nimschi, pour roi sur Israël, et tu oindras Élisée, fils de Saphat, d'Abel-Méhola, prophète à ta place.

17 Et celui qui échappera à l'épée d'Hazaël, Jéhu le fera mourir ; et celui qui échappera à l'épée de Jéhu, Élisée le fera mourir.

18 Et je laisserai de reste en Israël sept mille [hommes], tous les genoux qui n'ont pas fléchi devant Baal, et toute bouche qui ne l'a pas embrassé.

Je laisserai. Je me conserverai, outre Élisée, 7000 fidèles et ne permettrai point qu'ils soient emportés par le torrent de l'idolâtrie. Nous voyons apparaître ici pour la première fois cette notion du saint reste, qui joue un si grand rôle dans les prophètes et se

retrouve dans saint Paul, **Romains 11.4**. Dieu corrige ainsi l'exagération involontaire d'Élie(verset 10 et 14). Le nombre 7000 est symbolique. Ce reste est marqué du sceau de la sainteté de Dieu et de la consécration divine par le nombre sept. Ces fidèles se tenaient cachés et avaient échappé aux regards d'Élie, mais ils n'en existaient pas moins. Sept mille sur onze cent mille (**1 Chroniques 21.5**), c'était peu ; mais c'était la semence sainte dont il est parlé **Ésaïe 6.13**.

Qui ne l'a pas embrassé, ce qui ne signifie pas seulement : qui ne se sont pas baisé la main en passant devant l'idole, en signe d'adoration ; mais qui n'ont pas embrassé l'idole elle-même, ainsi que cela se faisait parfois, comme dans le cas rapporté par Cicéron, où la statue d'Hercule avait les joues et la barbe usées par les baisers des adorateurs.

19. Et il s'en alla de là et trouva Élisée, fils de Saphat ; il labourait avec douze paires [de bœufs] devant lui, et lui était avec la douzième. Et Élie passa vers lui et jeta son manteau sur lui.

19 à 21

Le retour d'Élie.

Et trouva Élisée : à Abel-Méhola (verset 16) ; voir à **Juges 7.22**. Cette localité se trouvait dans la vallée du Jourdain, à quelques kilomètres au sud de Beth-Séan.

Saphat. C'était un homme riche, puisqu'il avait un domaine assez vaste pour être labouré par douze charrues simultanément. Élisée, son fils, surveillait tout l'ouvrage en tenant les cornes de la douzième, les autres étant conduites par des serviteurs. La richesse

de son père est relevée parce qu'elle fait d'autant mieux ressortir son obéissance à Élie et son dévouement à la cause de Dieu.

Son manteau : le vêtement de prophète (**2 Rois 1.8** ; **2 Rois 2.8** ; **Zacharie 13.4**). Cet acte signifiait l'appel au ministère prophétique.

20 Et il abandonna les bœufs et courut après Élie et dit : Permets que j'embrasse mon père et ma mère et que je te suive. Et il lui dit : Va, reviens ; car que t'ai-je fait !

Car que t'ai-je fait ! Le **car** porte sur **reviens** : Reviens sans tarder car je t'ai appelé de la part de l'Éternel à un labour d'un autre genre.

21 Et il s'en retourna d'auprès de lui et prit la paire de bœufs et la sacrifia ; et avec l'attelage des bœufs, il fit cuire leur chair et la donna aux gens, et ils mangèrent ; et il se leva et s'en alla après Élie, et il le servit.

La paire de bœufs ; la douzième, qu'il conduisait personnellement.

La sacrifia, non au sens cérémonial du mot sacrifier ; il n'y avait pas là d'autel ; mais l'immola pour le repas d'adieu qu'il voulait donner aux siens.

L'attelage des bœufs : le joug et la charrue, qui lui fournirent le bois pour apprêter le repas.

Aux gens : non à ceux de la ville, mais à ceux de la maison, parents et serviteurs. Ce banquet était l'adieu à toute sa vie précédente ; comparez celui donné par le péager Lévi ou Matthieu (**Matthieu 9.9** et parallèles). La différence de conduite d'Élie et de Jésus, **Luc 9.59-62**, s'explique par la raison qu'il n'y avait pas ici, comme pour le

premier des deux disciples, de longues cérémonies funèbres, durant une semaine entière, à accomplir, et que le second s'engageait au service de Christ, puis revenait lui-même en arrière.

Ce récit des scènes du Carmel et d'Horeb est l'un de ceux de l'Ancien Testament dans lesquels éclate avec le plus d'évidence la lumière d'une révélation positive. Le caractère de la manifestation future par laquelle Dieu régénérera le monde et qui seule sera capable d'opérer ce prodige impossible à la loi, y est annoncé d'une manière admirable.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 20

1 Et Ben-Hadad, roi de Syrie, rassembla toutes ses troupes ; et il y avait trente-deux rois avec lui et des chevaux et des chars. Et il monta et mit le siège devant Samarie et l'attaqua.

1 à 22 première victoire

Ben-Hadad. Ce roi était probablement le fils de celui dont il a été parlé **1 Rois 15.18** (voir note). Il est mentionné dans les inscriptions assyriennes de Salmanazar II sous le nom de Dad-Idri, de Damas, et en même temps comme allié d'Achab, d'Israël, du roi de Hamath et de dix autres rois du pays des Héthiens (voir la notice à la fin du chapitre 22). En effet, notre Ben-Hadad fit plus tard alliance avec Achab (verset 34).

Trente-deux rois : les chefs de certains districts, qui étaient vassaux du roi de Damas et lui payaient tribut. C'est à cette condition de vassal qu'il voulait réduire aussi le roi d'Israël.

2 Et il envoya des messagers à Achab, roi d'Israël, dans la ville,

3 et il lui dit : Ainsi a dit Ben-Hadad : Ton argent et ton or sont à moi, et tes femmes et les fils les plus chers sont à moi.

4 Et le roi d'Israël répondit et dit : Comme tu le dis, ô roi, mon seigneur, je suis à toi, moi et tout ce que j'ai.

Pour éviter à Samarie les horreurs d'un long siège et d'une prise d'assaut, Achab se résigne à cette exigence ; la ville ne renfermait pas plus de 7000 défenseurs valides (verset 15).

5 Et les messagers revinrent et dirent : Ainsi a parlé Ben-Hadad : En effet, je t'ai envoyé dire : Tu me donneras ton argent et ton or et tes femmes et tes fils.

Ben-Hadad, enhardi par la timidité d'Achab, augmente ses prétentions : il entend, avant de retourner à Damas, pouvoir s'emparer de tout ce qu'il y a de précieux dans le palais d'Achab et dans les maisons de ses principaux serviteurs. Ce sera son indemnité de guerre.

6 Mais demain, à cette heure-ci, j'enverrai mes serviteurs vers toi, et ils fouilleront ta maison et les maisons de tes serviteurs, et ils mettront la main sur tout ce qui réjouit tes yeux, et l'emporteront.

7 Et le roi d'Israël appela tous les Anciens du pays et dit : Sachez, je vous prie, et voyez comment cet homme veut notre mal ; car il a envoyé vers moi pour avoir mes femmes et mes fils et mon argent et mon or, et je ne lui ai rien refusé.

Les Anciens du pays. Ils s'étaient réfugiés dans la ville avec leurs trésors devant l'invasion syrienne, et assistaient le roi comme assemblée nationale.

Je ne lui ai rien refusé : Je n'ai pas été opiniâtre, j'ai concédé tout ce que je pouvais, jusqu'à mon indépendance ; dois-je aller plus loin et me remettre entièrement avec vous à la merci du vainqueur ?

8 Et tous les Anciens et tout le peuple lui dirent : Ne l'écoute pas et ne consens pas !

9 Et il dit aux messagers de Ben-Hadad : Dites à mon seigneur le roi : Tout ce que tu as mandé à ton serviteur la première fois, je le ferai ; mais ceci, je ne puis le faire. Et les messagers s'en allèrent et lui rapportèrent cela.

10 Et Ben-Hadad envoya vers lui et dit : Qu'ainsi me fassent les dieux et qu'ainsi ils y ajoutent, si la poussière de Samarie suffit pour [remplir] les paumes des mains de tout le peuple qui me suit !

La poussière de Samarie... : Mes troupes sont si nombreuses que la poussière de ta capitale réduite en cendres ne suffira pas pour remplir la main de chacun de mes hommes.

11 Et le roi d'Israël répondit et dit : Dites-lui : Que celui qui se ceint ne se vante pas comme celui qui déboucle.

On ne doit pas se glorifier de la victoire avant la bataille.

12 Et lorsque [Ben-Hadad] entendit cette parole, il était à boire, lui et les rois, dans les tentes, il dit à ses serviteurs : À vos rangs ! Et ils se rangèrent contre la ville

Dans les tentes. Le mot indique des cabanes de branchages et de verdure.

13 Et voici, un prophète s'approcha d'Achab, roi d'Israël, et dit : Ainsi a dit l'Éternel : Vois-tu toute cette grande multitude ? Voici, je vais te la livrer aujourd'hui et tu sauras que je suis l'Éternel.

Un prophète : sans doute l'un de ceux auxquels Abdias avait sauvé la vie (**1 Rois 18.13**).

14 Et Achab dit : Par qui ? Et il dit : Ainsi a dit l'Éternel : Par les valets des chefs de provinces. Et [le roi] dit : Qui engagera le combat ? Et il dit : Toi !

Par les valets des chefs de provinces. Chaque district du royaume avait son chef, en quelque sorte son préfet, et chacun de ces chefs avait une troupe d'élite sous ses ordres ; ils étaient maintenant tous réunis dans la capitale assiégée. Sous Salomon déjà nous avons vu (**1 Rois 4.12**) une semblable division du pays en provinces, qui ne tenait pas compte de la division en tribus.

Toi ! Ce mot ne signifie pas qu'Achab doive sortir lui-même à leur tête (verset 21), mais que c'est Israël qui doit attaquer le premier.

15 Et il dénombra les valets des chefs de provinces ; et ils étaient deux cent trente-deux. Et après eux il dénombra tout le peuple, tous les fils d'Israël, sept mille [hommes].

Ces sept mille n'ont rien de commun avec ceux de **1 Rois 19.18**. Le nombre est ici purement historique.

16 Et ils sortirent à midi. Et Ben-Hadad buvait, s'enivrant dans les tentes, lui et les rois, trente-deux rois, ses auxiliaires.

Et ils sortirent, comme avant-garde.

17 Et les valets des chefs de provinces sortirent les premiers. Et Ben-Hadad envoya, et on lui rapporta, disant : Des hommes sont sortis de Samarie.

18 Et il dit : S'ils sont sortis pour la paix, saisissez-les vivants ; et s'ils sont sortis pour le combat, saisissez-les vivants !

19 Et ces valets des chefs de provinces étant sortis de la ville, ainsi que la troupe qui les suivait,

La troupe qui les suivait : une partie des sept mille.

20 ils frappèrent chacun son homme, et les Syriens s'enfuirent, et Israël les poursuivit ; et Ben-Hadad, roi de Syrie, échappa à cheval avec des cavaliers.

21 Et le roi d'Israël sortit et frappa les chevaux et les chars, et fit subir aux Syriens une grande défaite.

Et le roi d'Israël sortit : avec le reste des troupes jusqu'alors chargées de garder la ville

Les chevaux et les chars. On n'avait pas eu le temps d'atteler tous les chariots.

22 Et le prophète s'approcha du roi d'Israël et lui dit : Va, fortifie-toi et sache et vois ce que tu dois faire ; car au retour de l'année le roi de Syrie montera contre toi.

La sécurité orgueilleuse suit souvent une victoire inespérée. Le prophète, qui a promis celle-ci, cherche à prévenir celle-là . Achab doit se rappeler que le secours divin continue à lui être indispensable.

23 Et les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : Leurs dieux sont des dieux de montagnes ; c'est pourquoi ils ont été plus forts que nous. Mais si nous les combattons dans la plaine, nous verrons bien si nous ne sommes pas plus forts qu'eux.

23 à 34

Seconde victoire.

Des dieux de montagnes. La contrée où se trouve la ville de Samarie est très montagneuse et les sanctuaires israélites étaient en général des hauts-lieux.

24 Toi, fais ceci : Ôte tous ces rois de leurs postes et mets à leur place des capitaines ;

Toi, fais-ceci. Une seconde précaution à prendre immédiatement : ôter le commandement des troupes aux rois vassaux qui se sont montrés lâches, pour le donner à des capitaines syriens.

25 et toi, tu lèveras une armée comme l'armée qui t'a manqué, cheval pour cheval et char pour char, et nous nous battons avec eux dans la plaine ; on verra bien si nous ne serons pas plus forts qu'eux. Et il les écouta et fit ainsi.

Avec cela il suffira du même nombre de troupes pour obtenir un tout autre résultat.

26 Et au retour de l'année Ben-Hadad passa en revue les Syriens et monta à Aphek pour livrer bataille contre Israël.

Aphek (forteresse) est un nom porté par plusieurs villes. Ici il s'agit de celle mentionnée **Josué 12.8** et **1 Samuel 29.1**, près de Jizréel.

27 Et les fils d'Israël, ayant été passés en revue et fournis de vivres, marchèrent à leur rencontre, et ils campèrent vis-à-vis d'eux comme deux petits troupeaux de chèvres ; et les Syriens remplissaient le pays.

Comme deux petits troupeaux... Les Israélites étaient divisés en deux troupes si petites qu'on les remarquait à peine sur le versant de la montagne.

28 Et l'homme de Dieu s'approcha et parla au roi d'Israël et dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que les Syriens ont dit : L'Éternel est un Dieu de montagnes et non pas un Dieu de plaines, je te livrerai toute cette grande multitude et vous saurez que je suis l'Éternel.

Ils apprendront que le Dieu d'Israël est celui de toute la terre, l'unique.

29 Et ils campèrent vis-à-vis les uns des autres, sept jours. Et le septième jour la bataille s'engagea. Et les fils d'Israël frappèrent les Syriens, cent mille hommes de pied en un jour.

30 Et le reste s'enfuit à Aphek dans la ville, et la muraille tomba sur vingt-sept mille hommes de ceux qui restaient. Et Ben-Hadad s'enfuit et entra dans la ville, dans la chambre la plus reculée.

Vingt-sept mille. Ce chiffre invraisemblable est probablement dû à une erreur de copiste. Nous ignorons la cause de la chute de cette muraille.

La chambre la plus reculée : le texte ne dit pas dans quelle maison.

31 Et ses serviteurs lui dirent : Voici, nous avons entendu-dire que les rois de la maison d'Israël sont des rois cléments. Mettons, je te prie, des sacs sur nos reins et des cordes à nos cous, et sortons vers le roi d'Israël. Peut-être qu'il te laissera la vie.

Sacs, cordes ; signes de la reddition. Quelque cruels que se soient souvent montrés les souverains Israélites, il y avait pourtant entre eux et les rois voisins une différence généralement sentie. La foi en un Dieu tel que le leur et le sentiment de leur responsabilité devant lui, leur imposait une certaine modération.

32 Et ils ceignirent de sacs leurs reins et [mirent] des cordes à leurs cous et vinrent vers le roi d'Israël. Et ils dirent : Ton serviteur Ben-Hadad dit : Je te prie, laisse-moi la vie. Et il dit : Vit-il encore ? Il est mon frère.

Même péché que Saül (**1 Samuel 15.9**). Cette conduite ne venait pas d'un mouvement de charité, mais d'un principe de vanité. Il voulait se montrer à son peuple en roi, avec un roi à ses côtés.

Il est mon frère. C'était dire non seulement qu'il lui accorderait la vie, mais qu'il le traiterait en roi, son égal. Il oublie le mépris de l'Éternel et la haine du peuple que Ben-Hadad avait constamment montrés.

33 Et les hommes en augurèrent du bien et s'empressèrent de lui faire dire si c'était bien là sa pensée, et ils dirent : Ton frère. Ben-Hadad ! Et il dit : Allez, amenez-le. Et Ben-Hadad sortit vers lui, et il le fit monter sur son char.

Les serviteurs de Ben-Hadad relèvent avec empressement ce terme, comme pour voir s'ils l'ont bien compris. Achab le leur confirme par un ordre qui est une promesse.

34 Et Ben-Hadad lui dit : Les villes que mon père a prises à ton père, je les rends, et tu te feras des rues à Damas, comme mon père en a fait à Samarie. Et moi, dit Achab, je te laisserai aller avec ce traité. Et il traita avec lui et le laissa aller.

Les villes que mon père a prises à ton père... : le père de Ben-Hadad, à Omri, père d'Achab. Ce fait n'est pas mentionné dans le récit de la vie d'Omri.

Des rues à Damas : des bazars israélites à Damas, comme les Syriens avaient obtenu d'établir leurs bazars à Samarie.

Et le laissa aller : celui qui avait fait tant de mal à Israël et déshonoré son Dieu ! Ce n'était pas un ennemi personnel qu'Achab épargnait ; c'était l'ennemi acharné de son peuple. Il y avait là de sa part un manque de dignité théocratique qui devait être sévèrement blâmé par l'un de ces mêmes prophètes dont un autre avait encouragé et soutenu le roi dans l'épreuve.

35 Et un d'entre les fils des prophètes dit à son compagnon par l'ordre de l'Éternel : Frappe-moi ! Et l'autre refusa de le frapper.

Répréhension d'Achab.

Un d'entre les fils... : l'un des membres d'une des communautés prophétiques (voir **1 Samuel 10.5**, note).

Frappe-moi : afin que je ressemble à un blessé se sauvant du champ de bataille. L'autre refusa... Ce refus était coupable parce qu'il aurait dû comprendre que, ce service lui étant demandé par un prophète, cette prière provenait de l'Éternel. Il paiera de sa vie sa fausse charité.

36 Et il lui dit : Parce que tu n'as pas obéi à la voix de l'Éternel, tu vas t'en aller d'auprès de moi et un lion te tuera. Et il s'en alla d'auprès de lui, et le lion le trouva et le tua.

37 Et il trouva un autre homme, et il dit : Frappe-moi ! Et celui-ci le frappa fort et le blessa.

Un autre homme : un homme ordinaire, qui, quoique non prophète, comprend mieux le caractère exceptionnel de la demande qui lui est faite.

38 Et le prophète alla se placer sur le chemin du roi en abaissant son turban sur ses yeux.

Sur le chemin du roi : afin que la répréhension qu'il a en vue, ait lieu publiquement, en plein triomphe du roi pécheur !

39 Et comme le roi passait, il cria au roi et dit : Ton serviteur était au milieu du combat, et voici quelqu'un se détournant m'amena

un homme et dit : Garde cet homme ! S'il vient à manquer, ta vie sera à la place de sa vie, ou tu paieras un talent d'argent.

Était au milieu du combat. C'est ce que devait servir à prouver la blessure qu'il portait ; elle était peut-être aussi destinée à rappeler à Achab les sanglantes blessures que lui et son peuple avaient reçues des mains de celui qu'il épargnait si légèrement, Le prophète emploie ici avec le roi la même méthode que Nathan avec David, afin de l'amener à prononcer lui-même la condamnation qui doit le frapper.

Un talent d'argent : environ 50 kg, ce qui suppose que ce prisonnier était un personnage de haut rang, comme il devait l'être pour représenter, dans cette espèce de parabole, le roi de Syrie.

40 Et comme ton serviteur avait affaire de côté et d'autre, l'homme disparut : Et le roi d'Israël lui dit : C'est ta condamnation ; tu as prononcé toi-même.

41 Et il se hâta d'ôter le bandeau de ses yeux, et le roi d'Israël le reconnut pour l'un des prophètes.

42 Et il lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as laissé aller d'entre tes mains l'homme que j'avais voué à la destruction, ta vie sera pour sa vie et ton peuple pour son peuple.

Roi et peuple sont solidaires ; leur vie et leur bien-être seront le salaire qu'ils devront payer en réparation de la vie de Ben-Hadad qu'ils ont épargnée, tandis que Dieu leur avait livré cet ennemi pour qu'ils missent fin à son pouvoir.

L'homme que j'avais voué à la destruction, littéralement **l'homme de mon interdit** ; un homme qui, à mes yeux, ne méritait que la mort.

Tu seras interdit à sa place, voir **Lévitique 27.21-28**, note.

43 Et le roi d'Israël rentra chez lui mécontent et fâché, et il vint à Samarie.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 21

1 Et il arriva après ces choses que Naboth, le Jizréélite, ayant une vigne à Jizréel à côté du palais d'Achab, roi de Samarie,

1 à 16 Le crime.

Jizréel, la résidence d'été (**1 Rois 18.45**).

Samarie. Le mot désigne ici la ville. Ce n'est que plus tard que le nom de Samarie a été donné à tout le pays des dix tribus.

2 Achab parla à Naboth, disant : Donne-moi ta vigne afin que j'en fasse un jardin de verdure, car elle est tout proche de ma maison, et je te donnerai à sa place une vigne meilleure que celle-là, ou, si cela te convient, je t'en donnerai le prix en argent.

3 Et Naboth dit à Achab : Que l'Éternel me garde de te donner l'héritage de mes pères !

Ce refus ne provenait pas d'un esprit d'opposition à la volonté de son roi, mais du respect qu'il avait pour la loi de l'Éternel. Celle-ci défendait en effet à chaque Israélite d'aliéner la propriété que lui avait assignée l'Éternel (**Lévitique 25.23-28 ; Nombres 36.7**).

4 Et Achab s'en vint à sa maison, mécontent et fâché, à cause de la réponse que lui avait donnée Naboth, le Jizréélite, en disant : Je ne te donnerai pas l'héritage de mes pères. Et il se coucha sur son lit et détourna sa face et ne mangea rien.

Mécontent et fâché ; même expression que **1 Rois 20.43**.

À sa maison : à Samarie (verset 18). Achab est retenu par des scrupules que ne connaît pas Jézabel.

5 Et Jézabel, sa femme, vint vers lui et lui dit : Pourquoi donc as-tu l'esprit mécontent et ne manges-tu pas ?

6 Et il lui dit : Parce que j'ai parlé à Naboth, le Jizréélite, et je lui ai dit : Donne-moi ta vigne pour de l'argent, ou, si tu veux, je te donnerai une vigne en échange. Et il a dit : Je ne te donnerai pas ma vigne.

7 Et Jézabel, sa femme, lui dit : Tu vas maintenant être roi sur Israël !... Lève-toi, mange et que ton cœur soit gai ! Moi, je te donnerai la vigne de Naboth, le Jizréélite.

Tu vas maintenant... On donne le plus souvent à ces mots un sens ironique en en faisant une question : Es-tu, oui ou non, roi... ? Mais ils peuvent bien renfermer une exhortation humiliante à exercer enfin son autorité de roi. Elle lui montre comment il faut s'y prendre pour cela.

8 Et elle écrivit des lettres au nom d'Achab et les scella de son sceau et envoya les lettres aux Anciens et aux principaux qui étaient dans la ville de Naboth, qui habitaient avec lui.

Dans la ville de Naboth : en opposition à Samarie où résidait en ce moment Achab.

Qui habitaient avec lui ; qui devaient ainsi connaître sa piété et son honnêteté.

9. Or dans ces lettres elle écrivit ce qui suit : Publiez un jeûne et faites asseoir Naboth au premier rang,

Publiez un jeûne ; comme si un grand crime avait été commis, dont toute la ville devrait s'humilier. C'était déjà préjuger le crime imputé à Naboth.

Au premier rang, comme accusé.

10 et faites asseoir deux mauvais sujets en face de lui, et qu'ils témoignent contre lui, disant : Tu as blasphémé Dieu et le roi ! Et menez-le dehors et lapidez-le et qu'il meure !

Deux mauvais sujets. La loi réclamait deux témoins (**Deutéronome 17.6** ; **Deutéronome 19.15**). Pour jouer un pareil rôle, il fallait des gens capables de tout, c'est-à-dire ne valant rien ; c'est là le sens littéral du mot employé (*beli-jaal*).

Blasphémé, littéralement : *béni*, expression ironique comme notre locution vulgaire : envoyer promener. Peut-être Naboth avait-il parlé avec indignation de l'exigence du roi.

Dieu et le roi sont également réunis dans **Exode 22.28**. Parler mal du roi, c'était du même coup mal parler de Dieu dont le roi était le représentant.

Lapidez-le : comparez **Lévitique 24.15-16** ; et cela hors de la ville, en évitation de souillure ! Comparez **Nombres 15.35-36**.

11 Et les hommes de sa ville, les Anciens et les principaux, qui habitaient sa ville, firent selon ce que Jézabel leur avait mandé, selon ce qui était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées.

Selon ce qui était écrit. Un ordre écrit et avec le cachet du roi ! Y résister, sous une telle reine, leur semble impossible.

12 Ils publièrent un jeûne et firent asseoir Naboth au premier rang,

13 et les deux mauvais sujets vinrent et s'assirent en face de lui. Et les mauvais sujets témoignèrent contre lui, contre Naboth, devant le peuple, disant : Naboth a blasphémé Dieu et le roi. Et ils le menèrent hors de la ville et l'assommèrent de pierres, et il mourut.

14 Et ils envoyèrent dire à Jézabel : Naboth a été lapidé et il est mort.

15 Et quand Jézabel apprit que Naboth avait été lapidé et était mort, Jézabel dit à Achab : Lève-toi, prends possession de la vigne de Naboth, le Jizréélite, qu'il a refusé de te donner pour de l'argent, car Naboth n'est plus en vie ; il est mort.

Il est mort. C'est le fait ; Achab n'a pas à s'inquiéter de savoir comment il est arrivé si à point. Par **2 Rois 9.26**, nous apprenons que les fils de Naboth, ses héritiers, avaient été lapidés avec lui.

16 Et quand Achab apprit que Naboth était mort, Achab se leva pour descendre à la vigne de Naboth, le Jizréélite, afin d'en prendre possession.

Pour descendre. Samarie était plus élevée que Jizréel, qui se trouvait dans la plaine d'Esdraélon. Achab accomplissait ainsi la menace **1 Samuel 8.14**, avec cette différence que c'était pour lui-même et non pour ses serviteurs qu'il s'appropriait le bien de ses sujets.

17 Et la parole de l'Éternel fut adressée à Élie, le Thisbite, en ces mots :

17 à 26 La sentence divine.

Descends. Nous ne savons où Élie vivait retiré depuis son retour d'Horeb, peut-être sur le Carmel.

18 Lève-toi ! Descends à la rencontre d'Achab, le roi d'Israël, qui réside à Samarie. Voici, il est dans la vigne de Naboth, où il est descendu pour en prendre possession.

19 Et tu lui parleras, disant : Ainsi a dit l'Éternel : Tu as tué et, de plus, pris l'héritage ! Et tu lui parleras, disant : Ainsi a dit l'Éternel : Dans le lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lécheront ton sang, à toi aussi !

Et tu lui parleras... et tu lui parleras. Ces mots, deux fois prononcés, accentuent fortement le sérieux de la sentence divine.

Tu as tué ; laisser tuer, c'est tuer.

*Dans le lieu, et non pas seulement, comme plusieurs traduisent en échange de ce que ; voir **2 Rois 9.26**. Mais il est à remarquer que ce fut en la personne d'Achazia, fils d'Achab, que s'accomplit ce trait spécial de la menace ; le sang d'Achab fut léché par les chiens à Samarie. Cette différence se lie à la modification de la sentence accordée à Achab ensuite de sa repentance.*

20 Et Achab dit à Élie : M'as-tu trouvé, mon ennemi ? Et il dit : Je t'ai trouvé, parce que tu t'es vendu pour faire le mal aux yeux de l'Éternel.

*Mon ennemi : **1 Rois 18.17**.*

21 Je vais faire venir du mal sur toi et j'ôterai ta postérité et je retrancherai d'Achab tout mâle, majeur ou mineur, en Israël ;

*21 à 22. Comparez **1 Rois 15.29-30**.*

*Tout mâle (**1 Samuel 25.23**). La suite montrera l'accomplissement de ces menaces. Achazia mourut d'une chute dans le champ de Naboth, transformé en palais de plaisance ; Joram fut tué par Jéhu ; les autres fils d'Achab furent massacrés et leurs têtes mises dans des sacs. Ainsi fut redemandé le sang de Naboth *et de ses fils*.*

22 et je ferai de ta maison comme de la maison de Jéroboam, fils de Nébat, et de la maison de Baésa, fils d'Ahija, à cause de la provocation dont tu m'as provoqué, faisant pécher Israël.

23 Et l'Éternel parla aussi au sujet de Jézabel, disant : Les chiens mangeront Jézabel sous le rempart de Jizréel.

Sous le rempart. Comparez **2 Rois 9.30** et suivants et Jéhu passait par la porte, à son entrée dans la ville, quand Jézabel attira à dessein sur elle sa colère et fut jetée entre le mur et l'avant-mur.

24 Celui de la maison d'Achab qui mourra dans la ville, les chiens le mangeront, et celui qui mourra dans les champs, les oiseaux des cieux le mangeront.

La même menace est, depuis **1 Rois 14.11**, prononcée toujours de nouveau sur les rois impies.

25 C'est qu'il n'y a pas eu [de roi] comme Achab, qui se vendit pour faire le mal aux yeux de l'Éternel, [comme il le fit] à l'instigation de sa femme Jézabel.

C'est que... Le narrateur interrompt son récit par les réflexions contenues versets 25 et 26. Le sens est : cette punition extraordinaire n'était pas trop rigoureuse, car aussi les crimes de cette famille avaient passé toute mesure.

26 Et il se rendit abominable à l'excès, en allant après les idoles, tout comme l'avaient fait les Amorrhéens que l'Éternel avait dépossédés devant les fils d'Israël.

27 Et quand Achab entendit ces paroles, il déchira ses habits et mit un sac sur sa chair et jeûna. Et il couchait enveloppé dans le sac et marchait doucement.

27 à 29 Repentance d'Achab.

Marchait doucement ; à pas lents, comme un homme brisé par la douleur. Cette repentance était sincère, quoique peu profonde ; aussi l'Éternel lui en tient-il compte. Dès qu'il a déchiré ses vêtements, revêtu le sac et la corde, et qu'il s'est couché dans la poussière, Dieu dit à Élie : N'as-tu pas vu qu'Achab s'est humilié ? Dieu, a dit quelqu'un, paie par un bienfait temporaire une repentance temporaire.

28 Et la parole de l'Éternel fut adressée à Élie, le Thisbite, disant :

29 As-tu vu comment Achab s'est humilié devant moi ? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas venir le mal de son temps, mais je ferai venir le mal sur sa maison, dans le temps de son fils.

PREMIER LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 22

1 Et on resta trois ans sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël.

1 à 40 Achab et Josaphat en guerre contre les Syriens.

1 à 9 Rapprochement d'Achab et de Josaphat.

2 Et il arriva en la troisième année que Josaphat, roi de Juda, descendit vers le roi d'Israël.

La reprise des hostilités contre les Syriens paraît avoir été déterminée par la visite de Josaphat à Achab. Cette visite est sévèrement blâmée par le prophète Hanani (**2 Chroniques 19.2**). Josaphat avait commis déjà une faute du même genre et plus grave encore en mariant son fils à la fille d'Achab (**2 Rois 8.18 ; 2 Chroniques 18.1**). Son but, en unissant ainsi sa famille à celle d'Achab, était sans doute de travailler à ramener les dix tribus sous le sceptre légitime de Juda. Mais avec les nombreux fils d'Achab c'était là un calcul bien risqué ; d'ailleurs c'était Dieu lui-même qui avait provoqué cette séparation en punition des fautes de Salomon et de Roboam.

3 Et le roi d'Israël dit à ses serviteurs : Savez-vous que Ramoth de Galaad nous appartient ? Et nous ne parlons pas de la reprendre

de la main du roi de Syrie ?

Voir les engagements pris par le roi de Syrie **1 Rois 20.34**.

La reprendre : il l'avait sans doute inutilement réclamée.

4 Et il dit à Josaphat : Viendras-tu combattre avec moi à Ramoth de Galaad ? Et Josaphat dit au roi d'Israël : Je suis tout à toi ; mes gens sont tes gens, mes chevaux tes chevaux.

5 Et Josaphat dit au roi d'Israël : Enquiers-toi aujourd'hui, je te prie, de la parole de l'Éternel.

Après avoir si pleinement acquiescé au désir d'Achab Josaphat éprouve cependant le besoin de s'assurer de l'approbation divine.

6 Et le roi d'Israël rassembla les prophètes, environ quatre cents hommes, et leur dit : Irai-je à la guerre contre Ramoth de Galaad ou m'en abstiendrai-je ? Et ils dirent : Monte, et le Seigneur la livrera au roi.

Les prophètes. Ces quatre cents hommes ne sont ni les prêtres d'Astarté (**1 Rois 18.19**), ni les prophètes de Baal ; Achab ne pourrait consulter l'Éternel par leur moyen ; ce sont des prophètes qui sont censés parler au nom de l'Éternel, mais de l'Éternel adoré sous la forme du veau d'or. De là le peu de cas qu'en fait Josaphat (verset 7).

7 Et Josaphat dit : N'y a-t-il pas ici encore un prophète de l'Éternel, pour que nous nous enquerriions auprès de lui ?

8 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par lequel on peut consulter l'Éternel ; mais moi je le hais, car il ne prophétise pas du bien à mon égard, mais du mal ; c'est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat dit : Que le roi ne parle pas ainsi !

9 Et le roi d'Israël appela un eunuque et dit : Fais promptement venir Michée, fils de Jimla.

Eunuque ; voir **Genèse 37.36**, note, et **1 Samuel 8.15**. En se refusant au désir de Josaphat, Achab craint de perdre son concours.

10 Et le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, vêtus de leurs habits [royaux], sur la place, à l'entrée de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient devant eux.

10 à 28 Consultation de Michée.

Cette scène frappante révèle tout entière un témoin oculaire, qui pourrait bien n'être autre que Michée lui-même. Elle est d'une profondeur psychologique admirable. Josaphat joue ici le rôle si fréquent de l'homme juste et pieux qui, après avoir donné la main au monde, va de complaisance en complaisance et finit par risquer de tout perdre. Grande assemblée publique présidée par les deux rois dans leurs costumes royaux.

La place, littéralement : *l'aire*. On plaçait volontiers les aires tout près des villes pour les mettre à couvert des surprises des ennemis qui pouvaient les piller ou les incendier.

11 Et Sédécias, fils de Kénaana, se fit des cornes de fer et dit : Ainsi a dit l'Éternel : Avec ces cornes tu heurteras les Syriens jusqu'à les exterminer.

Des cornes de fer : comparez **Deutéronome 33.17**. Les prophètes ont coutume, pour rendre leur déclarations plus impressionnantes, de les revêtir d'une forme symbolique ; comparez **Ésaïe 8.1** ; **Jérémie 18.2** ; **Jérémie 32.9** ; **Ézéchiel 3.2**.

12 Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Monte à Ramoth de Galaad, tu réussiras : l'Éternel la livrera au roi.

13 Et le messager qui était allé appeler Michée, lui parla, disant : Voici, les prophètes annoncent d'une seule bouche du bien au roi : que ta parole soit, je te prie, comme la parole de l'un d'eux ; annonce du bien.

L'eunuque voulait du bien à Michée. Il ne comprenait pas le sérieux de la charge prophétique.

14 Et Michée dit : L'Éternel est vivant que ce que l'Éternel me dira, c'est ce que je dirai.

Comparez **Nombres 22.18**.

15 Et il vint vers le roi. Et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre à Ramoth de Galaad, ou nous en abstiendrons-nous ? Et il

lui dit : Monte, tu réussiras : l'Éternel la livrera au roi.

16 Et le roi lui dit : Combien de fois t'adjurerais-je de ne me dire que la vérité au nom de l'Éternel ?

Le roi comprend, au ton de cette réponse et à sa ressemblance avec celle des faux prophètes, qu'elle est ironique.

17 Et [Michée] dit : J'ai vu tout Israël dispersé sur les montagnes comme un troupeau qui n'a point de berger ; et l'Éternel a dit : Ceux-ci n'ont pas de Seigneur ; qu'ils s'en retournent en paix chacun chez soi.

C'était lui dire clairement qu'Israël reviendrait fuyant, après avoir perdu son roi dans cette expédition.

18 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas dit qu'il ne prophétise pas du bien à mon égard, mais du mal ?

19 Et [Michée] dit : C'est pourquoi, écoute la parole de l'Éternel : J'ai vu l'Éternel assis sur son trône et toute l'armée des cieux se tenant auprès de lui à sa droite et à sa gauche.

C'est pourquoi, écoute... Si Michée parle de la sorte, en contradiction avec le langage qu'ont tenu les prophètes, c'est qu'il s'est passé là-haut quelque chose qu'Achab ignore. L'Éternel a résolu d'en finir avec lui, et les prophètes qu'il a consultés sont les agents, dont Dieu se sert pour le conduire à sa perte. La vision ici racontée est la représentation dramatique d'un fait moral : D'un côté, Achab a

comblé la mesure ; l'heure de son châtement a sonné ; il sera lui-même, par son aveuglement, l'instrument de sa ruine. Mais, d'autre part, Dieu a encore assez pitié de lui pour lui offrir, par l'avertissement de Michée, le moyen de se sauver.

20 Et l'Éternel dit : Qui abusera Achab pour qu'il monte et qu'il tombe à Ramoth de Galaad ? Et l'un dit ainsi, et l'autre disait ainsi.

L'un de ces nombreux anges est prêt à lui apparaître ; un autre à produire chez lui une vision ou un rêve qui le trompe.

21 Et l'Esprit s'avança et se tint devant l'Éternel et dit : Moi, je l'abuserai. Et l'Éternel lui dit : Par quoi ?

Ces moyens ne sont pas encore le bon.

L'Esprit : le souffle de l'inspiration prophétique en général, agissant soit dans les vrais, soit dans les faux prophètes ; comparez 1 Jean 4.1-6. Cette distinction n'est-elle point indiquée dans le verset 19 par les mots à *sa droite* et à *sa gauche* ? Dieu se sert de l'esprit de mensonge pour conduire à leur ruine ceux qui ont fermé leur cœur à l'Esprit de vérité, 2 Thessaloniens 2.11. C'est ainsi que Michée explique à Achab l'unanimité de ses quatre cents prophètes. C'est ici le dernier effort de l'Esprit de vérité pour le sauver.

22 Et il dit : Je sortirai et je serai esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Et l'Éternel dit : Tu l'abuseras ; oui, tu en viendras à bout ; sors et fais ainsi.

Tu en viendras à bout : les autres moyens n'auraient pas suffi ; mais celui-ci réussira infailliblement. Michée ne pouvait mieux parler pour sauver Achab.

23 Et maintenant, voici, l'Éternel a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes que voilà, et l'Éternel a prononcé du mal à ton sujet.

24 Et Sédécias, fils de Kénaana, s'approcha et frappa Michée sur la joue et dit : Par où a passé l'Esprit de l'Éternel, quand il m'a abandonné pour parler avec toi ?

Cette conduite insolente montre jusqu'à quel point Sédécias se sentait en faveur auprès du roi.

Par où a passé l'Esprit... ? Raillerie propre à couvrir de ridicule la parole de Michée. Sédécias ne doute pas qu'il n'ait été lui-même, en parlant comme il l'a fait, l'organe de l'Esprit. Il est la dupe de sa propre inspiration.

Avec toi : L'Esprit doit parler intérieurement avec le prophète avant de parler par lui.

25 Et Michée dit : Voici, tu le verras dans le jour où tu iras dans la chambre la plus reculée pour te cacher.

L'accomplissement de cette menace, n'est raconté ni dans les livres des Rois, ni dans les Chroniques. Il est probable qu'il résulta du fait même que la prophétie de Sédécias ne s'était pas accomplie. Le successeur d'Achab rechercha le faux prophète pour le punir.

26 Et le roi d'Israël dit : Prends Michée et reconduis-le à Amon, gouverneur de la ville, et à Joas, fils du roi ;

Ce verset fait penser que l'officier qui avait été envoyé pour amener Michée (verset 9), ne l'avait pas cherché dans sa demeure, mais dans la prison, où il était déjà enfermé pour sa franchise dans quelque occasion précédente.

À Amon, gouverneur. La prison se trouvait dans sa maison comparez Genèse 39.20, où l'on voit qu'il en était ainsi en Égypte.

Joas, fils du roi. Ce jeune prince était adjoint au gouverneur.

Le pain de détresse : la sévérité de la captivité de Michée doit dès maintenant être renforcée. Il est mis au pain et à l'eau, tout juste avec la quantité nécessaire pour ne pas périr, comme en temps de famine extrême.

27 et tu diras : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison et donnez-lui le pain de détresse et l'eau de détresse, jusqu'à ce que je revienne sain et sauf.

Jusqu'à ce que je revienne. Achab veut avoir le dernier mot ; mais le verset 30 montre qu'il avait plus peur qu'il ne voulait le laisser voir.

28 Et Michée dit : Si jamais tu reviens sain et sauf, l'Éternel n'a point parlé par moi. Et il dit : Vous, tout le monde, entendez-le !

Tout le monde (littéralement : *tous peuples*) : tous les gens qui se trouvaient là : Josaphat, les deux cours, les quatre cents prophètes,

les habitants de Samarie. On a vu dans la parole de Michée 1.2 une allusion de Michée, le prophète postérieur, à celle de son homonyme plus ancien ; mais la situation est toute différente.

29 Et le roi d'Israël monta, avec Josaphat, roi de Juda, à Ramoth de Galaad.

29 à 40 Issue de la bataille ; mort d'Achab.

Josaphat eut la faiblesse, à la suite de cette scène, de continuer à marcher avec Achab. Il avait sans doute avec lui un corps de troupes de ses propres sujets ; voir verset 32, note.

30 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Je me déguiserai et j'irai à la bataille ; mais toi, revêts-toi de tes habits [royaux]. Et le roi d'Israël se déguisa et alla à la bataille.

Cette proposition d'Achab paraît au premier coup d'œil d'une lâcheté et d'une impudence éhontées. Cependant il faut tenir compte de la prophétie de Michée, qui n'avait pas été sans produire sur les deux rois quelque effet et qui ne menaçait que le seul Achab. Elle lui donnait en quelque sorte le droit de pourvoir par une mesure spéciale à sa sûreté propre, tandis que Josaphat pouvait aller au combat sans aucune précaution particulière.

Toi, revêts-toi : Toi, tu n'as pas les mêmes raisons que moi d'adopter un déguisement. Achab n'a pas de mauvaise intention contre Josaphat ; il cherche uniquement à se mettre lui-même à l'abri.

31 Et le roi de Syrie avait commandé à ses chefs de chars, au nombre de trente-deux, disant : Ne combattez contre petit ni grand, mais contre le roi d'Israël seul.

Trente-deux : voir 1 Rois 20.24. Les chefs de chariots devançaient les fantassins dans la bataille. C'était la reconnaissance de Ben-Hadad pour la courtoisie avec laquelle Achab l'avait traité.

32 Et quand les chefs de chars virent Josaphat, ils dirent : Ce ne peut être que le roi d'Israël. Et ils se tournèrent contre lui pour le combattre. Et Josaphat cria.

Josaphat cria : il appela à grands cris ses hommes, sans doute en disant : Hommes de Juda, à votre roi ! Sur quoi les chefs de chars le reconnurent et se détournèrent pour rechercher le vrai ennemi.

33 Et lorsque les chefs de chars virent que ce n'était pas le roi d'Israël, ils cessèrent de le poursuivre.

34 Et un homme tira de l'arc contre le roi d'Israël sans le connaître et le frappa entre la cuirasse et ses appendices ; et Achab dit à son cocher : Tourne bride et mène-moi hors des troupes, car je suis blessé.

La mort d'Achab ne fut ni détournée par ses mesures de précaution, ni due aux mesures hostiles de Ben-Hadad ; elle provint du conseil de Dieu.

Sans le connaître, littéralement : dans sa simplicité.

Ses appendices : les pièces mobiles attachées au bas de la cuirasse pour protéger le bas du corps. Josèphe nomme *Aman* celui qui tira sur Achab et en fait un serviteur du roi de Syrie.

Tourne bride, littéralement : *tourne tes mains* qui tiennent les rênes.

35 Et le combat se renforça ce jour-là, et le roi fut retenu sur son char, en face des Syriens ; et il mourut le soir et le sang de la blessure coula dans le fond du char.

Se renforça. La mêlée devint si serrée qu'il fut impossible au cocher de retourner le chariot et de sortir du milieu du combat, de sorte que, ne pouvant être pansé, Achab perdit tout son sang dans le chariot.

36 Et au coucher du soleil on cria dans les rangs : Chacun à sa ville et chacun à sa terre !

Sauve-qui-peut général. Le roi de Syrie ne paraît pas avoir poursuivi l'ennemi en retraite. Il ne s'agissait pour lui que de dégager Ramoth.

37 Et le roi mourut et fut amené à Samarie ; et on enterra le roi à Samarie.

À *Samarie*, non à Jizréel ; voir 1 Rois 21.19, note.

38 Et on lava le char à l'étang de Samarie, et les chiens léchèrent le sang d'Achab, c'était là que les prostituées se lavaient, selon la parole que l'Éternel avait prononcée.

L'étang de Samarie : le bassin d'eau que l'on entretenait dans chaque ville pour les lavages publics.

Les chiens léchèrent... C'est sur ces mots que porte la remarque : *Selon la parole, etc.*

Les prostituées. L'auteur fait observer en passant que l'eau dont fut lavé le sang d'Achab était la même que celle où les femmes impures prenaient chaque soir leur bain. Ignoble fin d'une ignoble vie !

39 Et le reste de l'histoire d'Achab et tout, ce qu'il fit, et le palais d'ivoire qu'il bâtit et toutes les villes qu'il bâtit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

Le palais d'ivoire : un palais dont les appartements étaient revêtus de cette matière, rare alors et précieuse ; comparez Amos 3.15.

40 Et Achab s'endormit avec ses pères, et Achazia, son fils, régna à sa place.

41 Et Josaphat, fils d'Asa, commença à régner sur Juda, la quatrième année d'Achab, roi d'Israël.

1 Rois 22.41 à 2 Rois 8.29 Josaphat, Joram et Achazia en Juda ; Achazia et Joram en Israël.

41 à 51 Josaphat, en Juda (914-889).

L'histoire de ce roi a déjà été racontée en partie à l'occasion de celle d'Achab. L'auteur ne fait plus ici que de jeter sur ce règne un coup d'œil général et de mentionner quelques faits de détail ; comparez la narration plus complète 2 Chroniques chapitres 17 à 20.

42 Josaphat était âgé de trente-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Azuba, fille de Silchi.

43 Et il marcha dans toute la voie d'Asa, son père ; il ne s'en détournait pas, faisant ce qui est droit aux yeux de l'Éternel.

Il ne s'en détournait pas, comme l'avait fait Asa, son père, à la fin de sa vie.

44 Seulement les hauts-lieux ne furent pas ôtés : le peuple sacrifiait encore et faisait fumer l'encens sur les hauts-lieux.

Ces hauts-lieux n'étaient pas consacrés aux idoles ; on y adorait Jéhova ; seulement le culte de l'Éternel aurait dû être célébré uniquement dans le temple à Jérusalem.

45 Et Josaphat fit la paix avec le roi d'Israël.

Fit la paix. Jusqu'alors il y avait eu presque constamment guerre entre les deux royaumes (1 Rois 14.30 ; 1 Rois 15.7 ; 1 Rois 15.16).

46 Et le reste de l'histoire de Josaphat et la puissance qu'il montra et les guerres qu'il fit, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois de Juda ?

47 Et le reste des hommes voués à la prostitution, qui restaient depuis le temps d'Asa, son père, il les extirpa du pays.

Voir 1 Rois 15.12.

48 Il n'y avait pas de roi en Édom ; mais un roi y était établi [par le roi de Juda].

David avait conquis le pays d'Édom (2 Samuel 8.14). Il y avait bien eu vers la fin du règne de Salomon une tentative de soulèvement par les efforts de Hadad (1 Rois 11.14 et suivants). Nous ignorons le résultat de cette entreprise ; mais il ressort de notre passage que Josaphat était maître du pays et que le roi d'Édom était son vassal. Cette remarque forme la transition à ce qui suit.

49 Josaphat construisit des navires de Tharsis pour aller à Ophir chercher de l'or ; mais on n'alla pas, car les navires furent brisés à Etsion-Guéber.

Josaphat voulut reprendre les entreprises maritimes et commerciales de Salomon ; mais la flotte qu'il fit construire dans ce but fut brisée par une tempête dans le port d'Etsion-Guéber. Sur Etsion-Guéber, Ophir et les vaisseaux de Tharsis, voir à 1 Rois 9.26-28 et 1 Rois 10.22.

50 Alors Achazia, fils d'Achab, dit à Josaphat : Que mes serviteurs aillent avec tes serviteurs dans les navires. Et Josaphat ne le voulut pas.

Ce refus s'explique par ce qui est raconté 2 Chroniques 20.35 et suivants, où nous voyons que Josaphat, s'étant associé avec Achazia, le roi d'Israël, pour la construction de cette flotte, le prophète Éliézer lui en annonça la destruction. À la demande d'Achazia de renouveler l'entreprise, on comprend que Josaphat oppose maintenant un refus absolu.

51 Et Josaphat s'endormit avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David, son père ; et Joram, son fils, régna à sa place.

52 Achazia, fils d'Achab, commença à régner sur Israël, à Samarie, la dix-septième année de Josaphat, roi de Juda ; et il régna sur Israël deux ans.

1 Rois 22.52 à 2 Rois 1.18 Achazia, en Israël (897-896). Fin du ministère d'Élie.

53 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel et il marcha dans la voie de son père et dans la voie de sa mère et dans la voie de Jéroboam, fils de Nébat, qui fit pécher Israël.

Cumulant l'idolâtrie grossière de ses anciens prédécesseurs avec celle de ses parents, il autorise publiquement le culte des veaux d'or

et en même temps pratique personnellement l'idolâtrie proprement dite, le culte syrien de Baal.

Note historique

C'est avec l'avènement de la famille d'Omri sur le trône d'Israël que commence la mention de ce petit royaume dans les inscriptions assyriennes. Vers l'an 1060 avant Jésus-Christ, les Assyriens avaient été battus près de Carkémis, sur l'Euphrate, par les armées des rois de Syrie, à la tête desquels se trouvaient les Héthiens. Ce désastre, qui fut suivi d'une dissolution complète de l'ancien empire d'Assyrie par la révolte contre Ninive de la Babylonie, de la Mésopotamie et de l'Arménie, procura un temps de relâche aux peuples de l'Asie occidentale. C'est là la raison pour laquelle David et Salomon purent jouir d'une entière sécurité de ce côté-là et étendre leur puissance comme ils le firent. Mais bientôt, l'empire assyrien se releva de cette chute et redevint redoutable aux peuples de la Syrie et de la Palestine. Dans une inscription retrouvée sur un obélisque dressé par Salmanasar l'ancien sont mentionnés les rois de Damas Hadad-Idri (Hadadé-zer) et Hazaël (comparez 2 Rois 8.15). Dans la même inscription, il est parlé du tribut payé par Jaua (Jéhu), fils de Hu-um-ri (Omri). Le terme de fils désigne ici un successeur. La dénomination habituelle du pays des dix tribus dans les inscriptions assyriennes est *Mat-beth-Humri : pays de la maison d'Omri*. Ce roi avait acquis une célébrité particulière par la raison qu'il avait été le fondateur de Samarie. Dans une liste énumérant les tributs payés au roi assyrien Rammidamar, sont mentionnés les pays suivants : Surra (Tyr), Sidannu (Sidon). Mat-Humri (le pays d'Omri), Udumu (Édom) et Palastav (Philistie). La ville de Samarie est ordinairement nommée Samirina. Dès ce moment nous aurons fréquemment à citer des inscriptions assyriennes mentionnant les rois et le pays des dix tribus. L'inscription la plus remarquable est celle qui a été découverte sur les bords du Tigre, où Salmanasar 2 parle d'Aha-ab-bu Sirlai (Achab d'Israël) en ces termes :

Je brûlai Karkar ; je détruisis 1200 chars, 1200 cavaliers et 20000 hommes de Dad-Idri (Hadadézer) de Damas ; 700 chars, 700 cavaliers, 10000 hommes d'Irchulin de Hamath ; 2000 chars, 10000 hommes d'Achab d'Israël (Aha-ab-bu, mat Sir-la-ai) ; 500 hommes de Guäer ; 1000 hommes de Musri (Mitsraïm, Égypte) ;... 100 hommes de Bahsa d'Ammon. Ces 12 rois s'étaient avancés pour me livrer bataille ; par le secours puissant de mon Seigneur Assur, avec la force irrésistible que m'accorda le grand protecteur qui marche devant moi, je combattis avec eux, je leur tuai 14000 hommes ; j'en remplis la surface des eaux et répandis leurs cadavres sur la plaine.

54 Et il servit Baal et se prosterna devant lui et provoqua à colère l'Éternel, le Dieu d'Israël, selon tout ce que son père avait fait.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS



DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE I

1 Et Moab se révolta contre Israël après la mort d'Achab.

Rien ne justifie la coupure des deux livres des Rois en cet endroit, si ce n'est peut-être que par cette notice s'ouvre la longue liste des revers du peuple infidèle. Jusqu'alors Israël n'avait point subi d'amoindrissement ; à ce moment se produit une première brèche dans son domaine, échec qui sera bientôt suivi d'échecs toujours plus grands, jusqu'à la ruine complète de Samarie et enfin même de Jérusalem.

Moab se révolta. Les Moabites avaient été soumis par David (**2 Samuel 8.2**). Après le schisme, le royaume du nord hérita de cette possession, et ce fut probablement la malheureuse campagne d'Achab et de Josaphat contre Rarnoth de Galaad, suivie de la mort du roi d'Israël, qui engagea les Moabites à se révolter. Cette révolte se manifesta par le refus du paiement du tribut qu'ils devaient au roi d'Israël (**2 Rois 3.4-5**). Nous voyons par **2 Chroniques 20.1** qu'au commencement du règne de Josaphat, ainsi un certain nombre d'années avant cette révolte, les Moabites, aidés des Ammonites et des Édomites, avaient déjà tenté une expédition pour s'affranchir ; mais cette coalition avait échoué par la foi de Josaphat.

2 Et Achazia tomba par le treillis de sa chambre haute à Samarie, et il fut malade et il envoya des messagers en leur disant : Allez, consultez Baal-Zébug, dieu d'Ekron, pour savoir si je relèverai de cette maladie.

Achazia : voir **1 Rois 22.52**.

Le treillis : probablement une fenêtre à barreaux ; d'autres entendent : une trappe.

Baal-Zébul, le maître des mouches. Toutes les variétés de Baal, Baal-Berith, Baal-Péor, Baal-Tséphon, représentent sous des faces diverses le Soleil, le dieu suprême du panthéon sémitique. Baal-Zébul est le soleil en tant que producteur des mouches, celui qui, en conséquence, peut aussi en débarrasser les hommes. En Grèce et à Rome, où Jupiter était le dieu correspondant au Baal de l'Orient, on adorait un Jupiter chasseur des mouches, et dans les fêtes d'Apollon le culte des mouches avait aussi une place. Les Juifs changèrent la dernière lettre de ce mot, **b**, en **l**, de manière à lui faire signifier **dieu du fumier**, et c'est ainsi que le mot Béalzébul est devenu le nom de l'esprit malin.

3 Et l'ange de l'Éternel dit à Élie, le Thisbite : Lève toi, monte à la rencontre des messagers du roi de Samarie et dis-leur : Est-ce faute d'un Dieu en Israël que vous allez consulter Baal-Zébul, dieu d'Ekron ?

L'ange de l'Éternel. Voir la notice à la fin du chapitre 21 de Genèse.

4 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, car tu mourras certainement. Et Élie alla.

5 Et les messagers revinrent vers le roi, et il leur dit : Pourquoi donc revenez-vous ?

6 Et il lui dirent : Un homme est monté à notre rencontre et il nous a dit : Allez, retournez vers le roi qui vous a envoyés, et

vous lui direz : Ainsi a dit l'Éternel : Est-ce faute d'un Dieu en Israël que tu envoies consulter Baal-Zébug, dieu d'Ekron ? C'est pourquoi tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté, car tu mourras certainement.

7 Et le roi leur dit : Comment était l'homme qui est monté à votre rencontre et qui vous a dit ces paroles ?

8 Et ils lui dirent : C'est un homme vêtu de poil avec une ceinture de cuir autour des reins. Et le roi dit : C'est Élie, le Thisbite.

Vêtu de poil. Élie portait le manteau fait de peaux de mouton ou de chèvre qui était l'insigne des prophètes en Israël (**Zacharie 13.4**). La rusticité de ce vêtement faisait contraste avec les habillements ordinaires. Elle convenait aux prédicateurs de la repentance, dénonciateurs des jugements divins (**Matthieu 3.4** ; **Hébreux 11.37**).

Une ceinture de cuir. La ceinture est ordinairement la partie la plus luxueuse du vêtement oriental.

9 Et il envoya vers lui un chef de cinquante hommes avec ses cinquante hommes, qui monta vers Élie, et voici il se tenait sur le sommet de la montagne. Et il lui dit : Homme de Dieu, le roi a dit : Descends.

Sur le sommet de la montagne : peut-être le Carmel, qui était sans doute pour lui, comme pour Élisée, le lieu où il aimait à se retirer (**2 Rois 2.25**).

10 Et Élie répondit et dit au chef des cinquante hommes : Si je suis un homme de Dieu, que le feu descende du ciel et te dévore,

toi et tes cinquante hommes ! Et le feu descendit du ciel et le dévora, lui et ses cinquante hommes.

Feu (esch) et *homme (isch)* sont deux mots qui se ressemblent beaucoup en hébreu : Ce qui descendra, ce sera le feu et non pas l'homme. Si cet ordre du prophète avait été un acte de vengeance personnelle, Dieu ne l'aurait pas ratifié. Mais en venant saisir l'homme de Dieu pour le ramener captif comme un criminel, c'était à Dieu lui-même que s'en prenait cette troupe, et au milieu de ce peuple qui l'oubliait, Dieu devait punir sévèrement cet outrage et revendiquer avec éclat son honneur foulé aux pieds.

11 Et Achazia envoya de nouveau contre lui un autre chef de cinquante hommes avec ses cinquante hommes ! Qui monta et dit à Élie : Homme de Dieu, ainsi a dit le roi : Descends vite !

12 Et Élie répondit et leur dit : Si je suis un homme de Dieu, que le feu descende du ciel et te dévore, toi et tes cinquante hommes ! Et le feu descendit du ciel et le dévora, lui et ses cinquante hommes.

13 Et de nouveau Achazia envoya un troisième chef de cinquante hommes avec ses cinquante hommes ; et le troisième chef de cinquante hommes monta et vint vers Élie ; et il se mit à genoux devant Élie, et il le supplia et lui dit : Homme de Dieu, je te prie, que ma vie et la vie de tes serviteurs, ces cinquante hommes, soit précieuse à tes yeux !

14 Voici, le feu est descendu du ciel et a dévoré les deux premiers chefs de cinquante hommes et leurs cinquante hommes... ; et maintenant, que ma vie soit précieuse à tes yeux !

15 Et l'ange de l'Éternel dit à Élie : Descends avec lui ; n'aie pas de crainte de lui. Et il se leva et descendit avec lui vers le roi.

16 Et il lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as envoyé des messagers consulter Baal-Zébug, dieu d'Ekron, est-ce faute d'un Dieu à consulter en Israël ? À cause de cela tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté, car tu mourras certainement.

Achazia ne meurt proprement pas de sa chute, mais par suite de son impiété.

17 Et il mourut, selon la parole de l'Éternel qu'Élie avait prononcée ; et Joram régna à sa place, la seconde année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda ; car Achazia n'avait point de fils.

D'après ce qui est dit ici, Joram de Juda aurait commencé à régner un ou deux ans avant la mort d'Achazia et l'avènement de Joram d'Israël. Cette donnée paraît en contradiction avec **2 Rois 3.1**, passage d'après lequel Joram d'Israël aurait commencé à régner dès la dix-huitième année de Josaphat, qui régna vingt-cinq ans, par conséquent neuf ans avant l'avènement de Joram, fils de Josaphat. Et de plus, une autre différence se rencontre avec **2 Rois 8.16**, où l'avènement de Joram d'Israël est placé cinq ans avant celui de Joram de Juda, c'est-à-dire deux à trois ans plus tard que dans le passage précédent. Comparez aussi **1 Rois 22.52**.

Si l'on ne veut pas admettre une contradiction absolue entre les données d'un seul, et même livre, il faut supposer :

1. Que Josaphat appela son fils à régner conjointement avec lui la dix-septième année de son règne, probablement à l'occasion de

son départ pour la guerre qu'il allait entreprendre avec Achab contre Ben-Hadad, roi de Syrie. Ainsi s'explique notre passage et s'établit l'accord avec **2 Rois 3.1**.

2. De plus, pour concilier ces passages avec **2 Rois 8.16**, passage d'après lequel Joram de Juda a commencé à régner la cinquième année de Joram d'Israël, on admet que, deux ans avant sa mort, Josaphat abandonna complètement le trône à son fils Joram. Ces suppositions peuvent paraître bien arbitraires ; cependant elles ont une espèce d'appui dans le passage **2 Chroniques 21.3**, où nous lisons que Josaphat avait fait de grands dons en argent et en or à ses fils cadets, mais avait donné le royaume à Joram, son premier-né, ce qui semble faire allusion à des arrangements pris de son vivant.

18 Le reste de l'histoire de ce qu'a fait Achazia, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 2

1 Et il arriva, lorsque l'Éternel fit monter Élie au ciel dans le tourbillon, qu'Élie, avec Élisée, partit de Guilgal.

1 à 18 l'enlèvement d'Élie

Ce verset est comme le titre du récit suivant.

Le tourbillon. L'article signifie peut-être simplement : le tourbillon que Dieu employa dans ce cas ; ou bien il désigne le tourbillon en général, dans le sens de : **un** tourbillon.

De Guilgal. Le mot *descendirent*, au verset 2, ne permet pas de penser au Guilgal de la plaine, du Jourdain, près de Jéricho. Il s'agit donc de celui dont il est parlé **Josué 9.6**. Voir note.

2 Et Élie dit à Élisée : Reste ici, je te prie, car l'Éternel m'envoie jusqu'à Béthel. Et Élisée dit : Aussi vrai que l'Éternel vit et aussi vrai que tu vis, je ne te quitte pas ! Et ils descendirent à Béthel.

Reste ici. Élie désire être seul, soit par besoin de recueillement, soit par humilité.

Béthel. Le culte du veau d'or dans ce lieu n'avait pas empêché la présence d'une école de prophètes.

Aussi vrai que... Plus Élie désire se soustraire à la vue des hommes, plus Élisée sent le besoin de s'attacher à lui.

3 Et les fils des prophètes qui étaient à Béthel sortirent vers Élisée et lui dirent : Sais-tu qu'aujourd'hui l'Éternel va t'enlever ton maître ? Et il dit : Moi aussi je le sais, taisez-vous !

Les fils des prophètes. Voir **1 Samuel 10.5**, note. Comment connaissaient-ils ce qui allait se passer ? Une révélation accordée à l'un d'eux, aussi bien qu'à Élisée, les en avait sans doute avertis. Comprenant toute la grandeur de cet événement, ils n'en parlent que sous le sceau du mystère.

Cette course d'Élie était son dernier adieu à ses fils spirituels, parmi lesquels Élisée était comme l'aîné.

T'enlever ton maître, littéralement. **prendre ton maître d'au-dessus de ta tête**, ce qui inclut une ascension.

4 Et Élie lui dit : Élisée, reste ici, je te prie, car l'Éternel m'envoie à Jéricho. Et Élisée dit : Aussi vrai que l'Éternel vit et aussi vrai que tu vis, je ne te quitte pas ! Et ils entrèrent à Jéricho.

À Jéricho. Sur cette ville, voir **1 Rois 16.34**, note.

5 Et les fils des prophètes qui étaient à Jéricho s'approchèrent d'Élisée et lui dirent : Sais-tu qu'aujourd'hui l'Éternel va t'enlever ton maître ? Et il dit : Moi aussi je le sais, taisez-vous !

6 Et Élie lui dit : Reste ici, je te prie, car l'Éternel m'envoie au Jourdain. Et il lui dit : Aussi vrai que l'Éternel vit et aussi vrai que tu vis, je ne te quitte pas ! Et ils allèrent tous deux ensemble.

7 Et cinquante hommes d'entre les fils des prophètes étant venus se tinrent vis-à-vis [du Jourdain] à distance ; et Élie et Élisée étaient arrêtés au bord du Jourdain.

Vis-à-vis : ayant le Jourdain en face d'eux, à quelque distance, et les yeux dirigés vers les deux prophètes qu'ils n'osent suivre de trop près.

8 Et Élie prit son manteau, l'enroula et frappa les eaux, et elles se partagèrent de çà et de là, et les deux passèrent à sec.

9. Et quand ils eurent passé, Élie dit à Élisée : Demande-moi ce que je puis faire pour toi, avant que je te sois enlevé. Et Élisée dit : Qu'il y ait une double part de ton Esprit sur moi !

Une double part : non le double de ce qu'avait possédé Élie, mais une double portion de l'héritage que, comme père spirituel, il laisse à ses enfants, les prophètes. Élisée demande à être traité comme le fils aîné (**Deutéronome 21.17**).

Ton Esprit. L'Esprit de Dieu tel qu'il se manifestait chez Élie ; esprit de zèle brûlant et de force sainte, en rapport avec les besoins du peuple à cette époque.

10 Et Élie dit : Tu as demandé une chose difficile. Si tu me vois enlever d'avec toi, qu'il te soit fait ainsi ! Sinon, il n'en sera pas ainsi.

Une chose difficile. Élie savait par quelles expériences il avait été amené à posséder l'Esprit qui l'avait soutenu dans son ministère, et il comprend le travail par lequel Élisée devra passer pour être élevé à la même hauteur.

Si tu me vois enlever... Dieu te juge digne d'être, toi seul entre tous les fils des prophètes, témoin du fait qui va se passer, ce sera pour toi la preuve qu'il t'accorde la demande que tu lui fais.

11 Et il arriva que, comme ils continuaient à marcher en parlant, voici un char de feu et des chevaux de feu qui les séparèrent l'un de l'autre, et Élie monta dans le tourbillon vers le ciel.

Il ne peut s'agir ici d'un tourbillon ordinaire accompagné d'éclairs et de coups de foudre et dans lequel Élisée aurait cru voir un chariot et des chevaux de feu. Car ce tourbillon passe entre lui et Élie. Mais il s'agit d'un phénomène surnaturel auquel fut donnée la forme symbolique ainsi décrite. Cette forme était en rapport avec l'enlèvement qu'elle devait figurer.

Vers le ciel : le ciel comme symbole visible de la sphère de vie supérieure dans laquelle Élie est élevé sans avoir passé par la mort.

12 Et Élisée, le voyant, cria : Mon père ! Mon père ! Char d'Israël et sa cavalerie !... Et il ne le vit plus. Et il saisit ses vêtements et les déchira en deux morceaux.

La présence d'Élie au sein du peuple valait toute une armée.

Les déchira : signe de deuil ordinaire en Israël, mais cela signifie en même temps la substitution à l'ancien vêtement du vêtement qui

figure la charge nouvelle à laquelle il est appelé.

13 Et il releva le manteau d'Élie, qui était tombé de dessus lui, et s'en retourna et se tint sur le bord du Jourdain.

14 Et il prit le manteau d'Élie, qui était tombé de dessus lui, et il en frappa les eaux et dit : Où est l'Éternel, le Dieu d'Élie, oui, lui-même ? Il frappa donc les eaux, et elles se partagèrent de çà et de là, et Élisée passa.

La charge d'Élie lui est transmise ; il veut expérimenter aussitôt si elle est accompagnée du même pouvoir qui a donné efficacité au ministère de son maître.

Où est l'Éternel ? S'il est ici avec moi, qu'il fasse pour moi ce qu'il a fait pour Élie !

Oui, lui-même ? Il nous le faut ici, **lui**, lui-même, lui vivant, lui qui reste après qu'Élie nous a quittés.

15 Et les fils des prophètes qui étaient à Jéricho, vis-à-vis, le voyant, dirent : L'Esprit d'Élie repose sur Élisée. Et ils vinrent à sa rencontre et se prosternèrent en terre devant lui.

Ils le reconnaissent comme leur directeur futur.

16 Et ils lui dirent : Voici, il y a parmi tes serviteurs cinquante hommes forts ; qu'ils aillent à la recherche de ton maître, de peur que l'Esprit de l'Éternel ne l'ait enlevé, et ne l'ait jeté sur quelque montagne ou dans quelque vallée ! Et il dit : N'envoyez pas !

Ils pensent bien que l'esprit d'Élie a été enlevé dans le séjour divin, mais ils craignent que son corps ne soit retombé sur la terre, et veulent l'ensevelir. Élisée voit là une atteinte à la grandeur du miracle dont Dieu a honoré Élie.

Sur la lettre adressée par Élie à Joram de Juda, fils de Josaphat, d'après **2 Chroniques 21.12** et suivants, voir à ce passage.

L'auteur de l'Ecclésiastique (48.1) a dit d'Élie que ce prophète parut comme un feu et que sa parole brûlait comme une flamme. Une telle apparition était appelée par l'état du peuple qui menaçait de se confondre entièrement avec les nations idolâtres qui l'entouraient. Il s'agissait de relever la muraille du monothéisme et de la loi mosaïque qui tombait en ruines dans le royaume du nord. Si nous tenons compte de cette situation critique, les interventions divines extraordinaires qui ont signalé le ministère d'Élie nous paraîtront naturelles, nécessaires même, aussi bien que celles qui ont caractérisé celui de Moïse, dont Élie a maintenu et sauvé l'œuvre. Son enlèvement final a répondu à cette vie passée dans le commerce de Dieu et résumée dans ces mots : L'Éternel devant lequel je me tiens. Élie est en quelque sorte l'Hénoc de l'ère théocratique, et son enlèvement, le lien entre celui d'Hénoc et l'ascension de Jésus-Christ.

17 Et ils insistèrent auprès de lui jusqu'à ce qu'il en fût las, et il leur dit : Envoyez ! Et ils envoyèrent cinquante hommes, et ils cherchèrent trois jours et ne le trouvèrent pas.

18 Et ils revinrent vers lui ; il s'était arrêté à Jéricho ; et il leur dit : Ne vous avais-je pas dit : N'allez pas !

19 Et les gens de la ville dirent à Élisée : Voici, le séjour de la ville est bon, comme mon seigneur le voit, mais les eaux sont mauvaises et il y a beaucoup d'avortements dans la contrée.

19 à 22 Les eaux assainies

Le séjour de la ville est bon. Située dans la profonde dépression du Ghôr, Jéricho, la ville des palmiers (**Deutéronome 34.3**), jouissait d'un climat tropical, et Josèphe appelle la contrée environnante **un pays divin**.

Les eaux : probablement l'Aïn-es-Sultan ou source du sultan, qui jaillit, à deux kilomètres au nord-ouest de Jéricho, au pied d'une petite chaîne de collines, à quelque distance à l'est de la montagne de la Quarantaine. Les chrétiens aiment à appeler cette source **la fontaine d'Élisée**. Elle sort de terre avec une température de vingt-trois degrés centigrade. C'est à elle qu'était due pour une bonne part la fertilité du pays, mais on peut conclure des paroles du prophète au verset 21 qu'elle avait cependant des propriétés fâcheuses et qu'en particulier elle provoquait des avortements.

20 Et il dit : Procurez-moi une écuelle neuve et y mettez du sel. Et ils la lui procurèrent.

Une écuelle neuve, et par là digne de l'usage saint qui allait en être fait.

Du sel. Ce sel n'est pas le moyen de l'assainissement des eaux, puisqu'elles furent changées d'une manière permanente, mais le symbole de l'action divine qui opéra cette purification.

21 Et il sortit vers la source des eaux et il y jeta le sel et dit : Ainsi a dit l'Éternel : J'ai assaini ces eaux, il n'en proviendra plus ni

mort, ni avortement.

Le prophète donne gloire à Dieu ; le narrateur (verset 22) relève la part du prophète dans ce miracle.

22 Et les eaux furent assainies jusqu'à ce jour, selon la parole qu'Élisée avait prononcée.

23 Et il monta de là à Béthel ; et comme il montait par le chemin, de jeunes garçons sortirent de la ville et se moquèrent de lui en lui disant : Monte, chauve ! Monte, chauve !

23 à 25 Les jeunes gens de Béthel

De jeunes garçons. Même expression que **1 Rois 3.7** ; ce sont des jeunes gens déjà en âge de responsabilité.

Monte : allusion non à l'ascension d'Élie, mais à la montée qui conduisait à Béthel et dont parle le commencement du verset.

Chauve. Nous ne savons par quelle raison Élisée était atteint de calvitie, car il était encore jeune, puisqu'il vécut environ soixante ans après cet événement. Mais ce défaut paraît avoir été un déshonneur, comme une belle et abondante chevelure était un honneur. Béthel était le centre du culte du veau d'or et de l'hostilité contre le service et les prophètes de l'Éternel. Retenue par l'autorité d'Élie, cette opposition se déchaîne contre Élisée, qui n'avait pas encore fait ses preuves.

24 Et Élisée se retourna et les vit et les maudit au nom de l'Éternel ; et deux ourses sortirent de la forêt et déchirèrent quarante-deux de ces enfants.

Et les vit : constata leur âge.

Au nom de l'Éternel : ce n'était pas une vengeance personnelle.

Deux ourses. Voir sur la redoutable colère de ces animaux **Proverbes 17.12** ; **Osée 13.8** ; **Daniel 7.5**.

Déchirèrent, et non dévorèrent.

25 Et de là il alla à la montagne de Carmel ; et de là il s'en retourna à Samarie.

Carmel : dans la solitude, pour se fortifier en Dieu ; à *Samarie* : où, comme théâtre de son activité, il avait son domicile (**2 Rois 6.32**).

Les miracles de bénédiction et de malédiction qui viennent d'être rapportés, furent la légitimation du ministère d'Élisée, comme continuation de celui d'Élie, soit aux yeux des prophètes, soit aux yeux du peuple.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 3

1 Et Joram, fils d'Achab, commença à régner sur Israël à Samarie, la dix-huitième année de Josaphat, roi de Juda ; et il régna douze ans.

Voir, sur la donnée chronologique de ce verset, **2 Rois 1.17**, note.

2 Il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, pas cependant comme son père et sa mère, car il fit disparaître la statue de Baal que son père avait faite.

Fit disparaître. Il n'alla pas jusqu'à la détruire, comme le fit plus tard Jéhu (**2 Rois 10.26-27**).

3 Seulement, il s'attacha aux péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels celui-ci avait fait pécher Israël, et il ne s'en détourna pas.

4 Et Mésa, roi de Moab, élevait du bétail, et il payait au roi d'Israël, comme tribut, cent mille agneaux et cent mille béliers avec leur laine.

Mésa (délivrance).

Roi de Moab : roi tributaire de Joram.

Elevait du bétail : comparez **Genèse 42.6**. Le pays de Moab, allant de l'Arnon au nord jusqu'au Wadi-el-Ahsa au sud, n'avait pas plus de 50 kilomètres de long sur 35 à 40 de large, mais il était très-fertile (**Ésaïe 16.7** et suivants) et les chiffres mentionnés ici ne sont pas exagérés. Ce tribut, auquel **Ésaïe 16.1**, fait allusion, était annuel.

5 Et après la mort d'Achab, le roi de Moab se révolta contre le roi d'Israël.

6 Et le roi Joram sortit de Samarie en ce temps-là et passa en revue tout Israël,

7 et il se mit en route et envoya dire à Josaphat, roi de Juda : Le roi de Moab s'est révolté contre moi. Viens-tu avec moi faire la guerre à Moab ? Et il dit : Je monterai, je suis tout à toi ; mes gens sont tes gens, mes chevaux tes chevaux.

Comparez **1 Rois 22.4**.

8 Et il dit : Par quel chemin monterons-nous ? Et Joram dit : Par le chemin du désert d'Édom.

Les rois alliés pouvaient attaquer Moab en passant soit par le nord, soit par le sud de la mer Morte. Mais la frontière septentrionale était sans doute la mieux fortifiée. La route du Midi, quoique plus longue, avait pour eux un double avantage, celui de leur offrir une frontière plus ouverte et de leur donner le moyen de s'adjoindre l'armée édomite, car le roi d'Édom était vassal de Josaphat (**1 Rois 22.48**).

9 Et le roi d'Israël, avec le roi de Juda et le roi d'Édom, se mit en route, et ils firent le tour pendant sept jours, et il n'y avait pas d'eau pour l'armée, ni pour le bétail qui suivait.

Firent le tour : de la mer Morte.

10 Et le roi d'Israël dit : Hélas ! L'Éternel a appelé ces trois rois pour les livrer aux Moabites.

L'Éternel a appelé... Il est irrité contre nous et a décidé de nous faire périr.

11 Et Josaphat dit : N'y a-t-il point ici un prophète de l'Éternel, par le moyen duquel nous consultations l'Éternel ? Et l'un des serviteurs du roi d'Israël répondit et dit : Élisée, fils de Saphat, qui versait l'eau sur les mains d'Élie, est ici.

Josaphat sait bien que celui qui a permis le danger, est aussi celui qui peut le conjurer.

L'un des serviteurs. Joram ignore ou feint d'ignorer la présence d'Élisée. L'histoire de Naaman présente un trait tout pareil (**2 Rois 5.7**) ; voir aussi **2 Rois 1.6**.

Qui versait l'eau : service quotidien dont un disciple intime pouvait seul s'acquitter.

12 Et Josaphat dit : La parole de l'Éternel est avec lui. Et le roi d'Israël et Josaphat et le roi d'Édom descendirent auprès de lui.

Descendirent auprès de lui : ils se donnent la peine d'aller en personne dans sa tente au lieu de le faire chercher.

13 Et Élisée dit au roi d'Israël : Qu'y a-t-il entre moi et toi ? Va vers les prophètes de ton père et vers les prophètes de ta mère.... Et le roi d'Israël dit : Non ! Car l'Éternel a appelé ces trois rois pour les livrer aux mains de Moab.

Les prophètes de ton père : ceux qui servaient les veaux d'or (1 Rois 22.11 et suivants) ; les prophètes de ta mère : ceux qui se rattachaient au culte de Baal et d'Astarté.

Non ! Ce non peut signifier ou bien : En ta qualité de prophète de l'Éternel, détourne plutôt le malheur qui nous menace de sa part. Ou bien (sur un ton plus humble) : Aie du moins égard à mes alliés, contre lesquels tu n'as pas les mêmes motifs de sévir que contre moi. Le verset 14 est plutôt en faveur du second sens.

14 Et Élisée dit : L'Éternel des armées, devant lequel je me tiens, est vivant, que si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je ne songerais pas à toi et ne te regarderais pas.

Devant la face duquel je me tiens. Élisée s'approprie la formule favorite de son maître (1 Rois 17.1).

15 Mais maintenant, procurez-moi un joueur de harpe. Et il arriva, comme le harpiste jouait, que la main de l'Éternel fut sur Élisée,

Il requiert la musique pour disposer son cœur à recevoir la révélation dont il a besoin en ce moment.

16 et il dit : Ainsi parle l'Éternel : Qu'on creuse par cette vallée des fosses et des fosses !

Des fosses, non pas pour trouver de l'eau, mais pour retenir celle qui passera par la vallée.

17 Car ainsi a dit l'Éternel : Vous ne verrez point de vent, vous ne verrez point de pluie, et cette vallée sera remplie d'eau, et vous boirez, vous, vos troupeaux et vos bêtes de somme ;

Le prophète s'exalte, sa pensée revêt une forme poétique.

18 et cela est peu aux yeux de l'Éternel : il a livré Moab entre vos mains,

Dieu fait plus que ce que l'homme ose demander (**Éphésiens 3.20**).

19 et vous frapperez toutes les villes fortes et toutes les meilleures villes ; vous abattrez tous les bons arbres, vous boucherez toutes les sources d'eaux, et vous gâterez toutes les bonnes terres en les couvrant de pierres.

Il y a là une sévérité qui semble prouver que c'était un rendu ; car, en circonstances ordinaires, cela était interdit ; comparez **Deutéronome 20.19**.

20 Et au matin, à l'heure où l'on offre l'oblation, voici les eaux arrivaient d'Édom, et le pays fut rempli d'eau.

À l'heure où l'on offre l'oblation : comme 1 Rois 18.29 ; 1 Rois 18.36 ; peut-être pour mettre cette délivrance en relation avec le culte du temple.

Les eaux arrivaient d'Édom. L'armée alliée n'était pas encore entrée sur le territoire de Moab ; elle était sur la frontière.

*Cette eau était bien une eau de pluie ; mais il faut appuyer sur le mot **voir** (verset 17) ; elle arriva sans qu'Israël l'eût vue tomber. Le voyageur Richardson, dans son ouvrage sur l'Afrique, raconte ce qui suit : Comme nous étions campés dans le vallon de Tintaghoda, la ville sainte, voici que tout à coup un grand tumulte retentit dans le camp ; il n'était pas occasionné par l'armée des Haghars ou par une nouvelle attaque d'une autre troupe de bandits ; c'était le cri : El Wady Jaï ! Voici le ouadey qui vient ! Je regardai et je vis une vaste et blanche nappe d'écume roulant entre les arbres de la vallée. Dix minutes après, un torrent se précipitait avec violence à travers le vallon et, nous enveloppant de toutes parts, convertissait en île le lieu de notre campement. Le courant, dans sa partie la plus profonde, était assez impétueux pour entraîner nos bestiaux et déraciner des arbres... On avait remarqué que des pluies abondantes étaient tombées dans le sud... Il est connu que le même phénomène se produit parfois au Maroc pendant la saison pluvieuse. Cité d'après Lanoye, **Le Niger**, page 499.*

Un voyageur moderne rapporte un fait tout semblable qui eut lieu dans le voisinage d'En-Guédi et par lequel il fut tout à coup chassé de son campement.

21 Et tout Moab ayant appris que ces rois étaient montés pour lui faire la guerre, on convoqua tous les hommes, depuis l'âge où l'on ceint le baudrier et au-dessus, et ils se tinrent sur la frontière.

22 Et le lendemain matin, comme le soleil brillait sur les eaux, les Moabites virent d'en face les eaux rouges comme du sang.

Comme le soleil brillait sur les eaux. Elles remplissaient les fosses pratiquées la veille. L'illusion d'optique des Moabites se comprend d'autant mieux qu'ils ne pouvaient raisonnablement pas soupçonner, dans ce temps de sécheresse, la présence de l'eau dans cette vallée. Et quant aux dissensions qu'ils soupçonnent dans l'armée alliée, ils avaient de bonnes raisons pour y croire (**2 Chroniques 20.22-23**).

23 Et ils dirent : C'est du sang, ces rois se sont certainement entre-détruits ; ils se sont frappés les uns les autres ; et maintenant : Au pillage, Moab !

24 Et ils vinrent contre le camp d'Israël. Et Israël se leva et frappa Moab, qui s'enfuit de devant eux, et ils pénétrèrent dans le pays et frappèrent Moab.

En descendant dans la vallée, Moab perd l'avantage de sa forte position.

25 Et ils détruisirent les villes, ils jetèrent chacun sa pierre dans toutes les bonnes terres et ils les en remplirent, ils bouchèrent

toutes les sources d'eaux, abattirent tous les bons arbres, tellement qu'il ne resta que les murailles de Kir-Haréséth, et les frondeurs l'entourèrent et l'attaquèrent.

Sur ce traitement du pays ennemi, voir au verset 19, note.

Kir-Haréséth : la ville forte des briques. Voir sur cette forteresse **Ésaïe 15.1**, note. Kérak est située dans une contrée tout à fait alpestre, à 920 mètres au-dessus du niveau de la mer. De tous côtés, des gorges profondes, des précipices taillés à pic dans le basalte. Le Wadi Kérak offre une fissure de 520 mètres de profondeur. Il doit y avoir eu là, dès les plus anciens temps, une forteresse dont la place est tout naturellement indiquée. La plateforme sur laquelle s'élève Kérak et qui offre la figure d'un triangle d'environ 800 mètres sur chacune de ses faces, ne peut être abordée que par deux sentiers en zigzag, l'un à l'ouest et l'autre au nord-est. Cependant elle est entourée de collines plus hautes encore, qui la commandent, et sur lesquelles probablement se postèrent les frondeurs israélites dont parle la fin de notre verset.

26 Et le roi de Moab vit qu'il ne pourrait résister à l'attaque, et il prit avec lui sept cents hommes tirant l'épée ; pour se frayer un passage jusqu'au roi d'Édom, mais ils ne le purent pas.

Jusqu'au roi d'Édom : peut-être le plus faible des rois alliés ou celui d'entre eux dont la fidélité à la cause commune paraissait la plus douteuse. Cette sortie ayant échoué, Mésa, désespéré, a recours à un moyen suprême et terrible.

27 Et il prit son fils premier-né, qui devait régner à sa place, et il l'offrit en holocauste sur le mur de la ville. Et il y eut une grande

crainte sur les Israélites, et ils cessèrent de le combattre et retournèrent dans leur pays.

Son fils premier-né. Par ce sacrifice sanglant, fait à Camos, non pas dans son temple, mais sur le mur de la ville, afin que ses ennemis eux-mêmes pussent le contempler, il voulait sans doute remplir les assiégeants d'une terreur mystérieuse. La divinité devait prendre fait et cause en mains pour lui après l'offrande d'une pareille victime. Et il semble que ce fut réellement un effroi de cette nature qui s'empara d'Israël à la suite de cet acte, une sorte de terreur panique. L'expression hébraïque signifie proprement : **Une grande colère fut sur Israël.** Le sens le plus naturel nous paraît être : une crainte superstitieuse de la colère divine qui les menaçait comme auteurs indirects d'un pareil forfait. Plutôt que de donner l'assaut en de telles circonstances, ils levèrent le siège spontanément.

Notre chapitre a pris, dans ces derniers temps, une importance toute spéciale par la découverte de la fameuse stèle de Méša, dans laquelle ce roi lui-même raconte ses exploits et ses victoires (**Ésaïe 15.2**, note). C'est un bloc monolithe de basalte noir, cintré dans sa partie supérieure, de 113 cm de hauteur et de 70 cm de largeur, sur une épaisseur de 35 cm. Il porte sur l'une de ses faces une inscription de 34 lignes en une langue parente de l'hébreu. En 1864, le missionnaire alsacien Klein la signala dans les ruines de Dibon, aujourd'hui Dibân (**Nombres 21.30**), à une heure et demie environ au nord de l'Arnon. Malheureusement les contestations entre les Allemands et les Français qui voulaient les uns et les autres se l'approprier, attirèrent sur cette pierre l'attention des Bédouins, qui la firent sauter en la chauffant au feu et en l'arrosant ensuite d'eau froide. Grâce aux efforts de M. Clermont-Ganneau, alors drogman-chancelier du consulat de France à Jérusalem, qui avait fait prendre un moulage en papier de l'inscription et qui en recueillit plus de vingt morceaux, cette stèle a pu être en grande partie reconstituée. Elle se trouve au musée du Louvre. En voici le texte :

Je suis Méša, fils de Camosgad, roi de Moab, le Dibonite. Mon père a régné sur Moab trente ans et moi j'ai régné après mon père. Et j'ai fait ce bâma (haut-lieu) pour Camos, à Korcha, en souvenir de ma délivrance ; car il m'a sauvé de tous les agresseurs et m'a permis de regarder avec dédain tous mes ennemis. Omri était roi d'Israël et il opprima Moab des jours nombreux, parce que Camos était irrité contre sa terre. Et son fils lui succéda et il dit, lui aussi : J'opprimerai Moab en mes jours, je lui commanderai et je le verrai à mes pieds, lui et sa maison. Et Israël a péri, péri pour toujours. Et Omri s'était emparé de la terre de Médeba et y avait habité, lui et son fils. Et les jours de son fils, quarante ans. Et Camos l'a [fait périr ou reprise] de mon temps. Et j'ai bâti (relevé) Baal-Méon et j'y ai fait des puits [ou piscines] et j'ai bâti Kiriathaïm. Et les hommes de Gad habitaient dans la terre d'Ataroth depuis longtemps et le roi d'Israël leur avait bâti Ataroth. Et j'attaquai la ville et je la pris et je tuai tous les hommes de la ville, en spectacle à Camos et à Moab. Et j'emportai de là l'Ariel de Davdo et je le plaçai par terre devant Camos à Karioth. Et j'y fis habiter les hommes de Saron et les hommes de Maharouth [ou Makarat]. Et Camos me dit : Va ! Prends Nébo sur Israël. Et j'allai de nuit et je combattis contre la ville depuis le lever de l'aube jusqu'à midi et je la pris et je tuai tout, sept mille hommes et leurs femmes. Et je laissai vivre les filles et les esclaves, parce que je les vouai à Astoreth-Camos. Et je pris de là les vases de Jéhova et je les plaçai à terre devant Camos. Et le roi d'Israël avait bâti Yasa (Jahats) et y habitait quand il combattit contre moi. Et Camos le chassa de devant sa face. Et je pris de Moab deux cents hommes, toute sa tête (ce qu'il avait de meilleur), et je les fis marcher contre Yasa et je la pris pour ajouter à Dibon. J'ai bâti Korcha, le mur des forêts et le mur de la colline. J'ai bâti ses portes et j'ai bâti ses tours et j'ai bâti la maison du roi et j'ai construit les prisons des hommes [liés] [ou bien : les réservoirs d'eau] au milieu de la ville. Et il n'y avait pas de puits au milieu de la ville dans Korcha. et j'ai dit à tout le peuple : Faites-vous une citerne chacun dans sa maison ! Et j'ai creusé des conduits d'eau pour Korcha, avec des captifs d'Israël. J'ai bâti Aroër et j'ai fait la route de l'Arnon. J'ai bâti Beth-Bamoth qui était en ruines. J'ai bâti Bosor qui était... Dibon... cinquante, parce que tout Dibon m'obéit. Et j'ai rempli le nombre de cent avec les villes que j'ai ajoutées à ta terre [de Moab]. Et j'ai bâti... et

Beth-Diblathaïm et Beth-Baal-Méon et j'ai porté là les... la terre. Et Horonaïm, où résidait... Et Camos me dit : Descends et combats contre Horonaïm ! Et je... Camos, dans mes jours... a fait... Et je...

Cette inscription ne renferme aucune allusion aux faits rapportés dans notre chapitre ; il est possible que cette stèle ait été élevée un peu antérieurement à eux. Mais elle n'en est pas moins d'une importance considérable. Les noms de rois et de villes qu'elle renferme se trouvent presque tous dans l'Ancien Testament (voyez pour ces dernières : Baal-Méon, **Nombres 32.38** ; Kiriathaïm, **Nombres 32.37** ; Ataroth, **Nombres 32.34** ; Nébo, **Nombres 32.38** ; Jahats, **Josué 13.18** ; Aroër, **Josué 12.2** ; Dibon, **Nombres 32.3** ; Médeba, **Nombres 21.30** ; Bosor, 1 Maccabées 5.26) ; puis elle jette un jour intéressant sur la vie religieuse des Moabites, le respect qu'ils avaient pour leur dieu Camos et les oracles qu'ils pensaient recevoir de lui ; enfin sur la haine profonde qu'ils nourrissaient contre Israël.

On voit aussi par le récit de Mésa que Moab s'était relevé des coups que David (**2 Samuel 8.2** ; **2 Samuel 8.12**) lui avait portés, et qu'à un moment donné, entre la conquête par David et l'avènement d'Omri, il était redevenu un État indépendant ; qu'Omri reconquit ce pays, le rendit vassal du royaume du nord, et que cet état de choses dura jusque sous Achazia ; qu'alors Moab recouvra son indépendance par une guerre dans laquelle Mésa reprit successivement aux Israélites toute une série de villes qui avaient précédemment appartenu aux tribus de Ruben et de Gad, telles que Baal-Méon, Kiriathaïm, Ataroth, Nébo, Jahats (**Ésaïe 15.4** mentionne Jahats comme une ville moabite) ; que le nom de Jéhova était familier aux Moabites comme celui du Dieu des Israélites et qu'il y avait un sanctuaire de Jéhova à Nébo, en Pérée, avec des vases consacrés au service de l'Éternel.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 4

1 Et une femme d'entre les femmes des fils des prophètes cria à Élisée, disant : Ton serviteur, mon mari, est mort, et tu sais toi-même que ton serviteur craignait l'Éternel ; et le créancier est venu pour prendre mes deux enfants et s'en faire des esclaves.

1 à 7 L'huile de la veuve

D'entre les femmes des fils des prophètes. La vie de ces hommes de Dieu n'était donc pas celle du cloître ; il y avait parmi eux des hommes mariés.

Le créancier est venu... Les prophètes ne vivaient pas en commun, comme dans les ordres monastiques. Sur ce droit du créancier, voir **Lévitique 25.39 ; Ésaïe 50.1 ; Matthieu 18.25.**

Esclaves, jusqu'à l'année du jubilé.

2 Et Élisée lui dit : Que ferai-je pour toi ? Qu'as-tu à la maison ? Déclare-le-moi. Et elle lui dit : Ta servante n'a plus rien à la maison, si ce n'est une goutte d'huile.

Qu'as-tu à la maison ? Dieu maintient toujours une relation entre son secours et les ressources naturelles, si exiguës soient-elles ;

comparez les cinq pains et les deux poissons dans le récit de la multiplication des pains, **Jean 6.9**, et **1 Rois 18.13-16**.

Une goutte d'huile, littéralement : **une onction d'huile**, de l'huile de quoi s'oindre une seule fois ; donc une très faible quantité. L'huile en Orient est la base indispensable de l'alimentation.

3 Et Élisée lui dit : Va, demande dehors des vases à tous tes voisins, des vases vides, pas trop peu.

4 Et tu reviendras et tu fermeras la porte sur toi et sur tes fils, et tu verseras dans tous ces vases ; et quand l'un sera plein, tu le mettras de côté.

Tu fermeras la porte. Élisée veut le recueillement, et il craint toute ostentation.

5 Et elle s'en alla d'avec lui et ferma la porte sur elle et sur ses fils ; ils lui apportaient les vases et elle versait.

6 Et lorsque les vases furent pleins, elle dit à son fils : Apporte-moi encore un vase. Et il lui dit : Il n'y a plus de vase. Et l'huile s'arrêta.

À son fils : à celui de ses deux fils qui lui apportait les vases vides.

7 Et elle vint le raconter à l'homme de Dieu, et il lui dit : Va vendre l'huile et acquitte ta dette, et toi avec tes fils tu vivras de ce qui restera.

Elle vint le raconter... Elle ne veut pas disposer de cette huile sans le consentement du prophète.

Acquitte ta dette, avant tout, puis tu emploieras pour toi-même ce qu'il y aura de plus.

Ce qui restera. Dieu ne se borne pas à ôter la dette ; il accorde par surcroît un don positif.

8 Et il arriva qu'un jour Élisée passait par Sunem, et il y avait là une femme riche, et elle le pressa de manger ; et toutes les fois qu'il passait, il s'arrêtait là pour manger.

8 à 37 La résurrection du fils de la Sunamite

Sunem, dans la tribu d'Issacar (**Josué 19.18**), au pied sud de la colline de Moreh.

Passait par Sunem : dans ses tournées, quand il visitait les groupes des prophètes ou les familles pieuses israélites.

9 Et cette femme dit à son mari : J'ai reconnu que c'est un saint homme de Dieu, celui qui passe toujours chez nous ;

10 faisons une petite chambre haute en maçonnerie, et nous y mettrons pour lui un lit, une table, un siège et un chandelier, et quand il viendra chez nous, il logera là.

Cette femme pieuse fera l'expérience de la parole de Jésus, **Matthieu 10.41**.

11 Et il arriva un jour qu'Élisée vint à Sunem, et il entra dans la chambre haute et y coucha.

12 Et il dit à Guéhazi, son serviteur : Appelle cette Sunamite. Et Guéhazi l'appela et elle se tint devant lui.

Guéhazi (vallée de la vision). On a supposé que ce nom lui venait de ce qu'il était originaire d'une vallée où se trouvait une école de prophètes.

Devant lui : devant Élisée. Mais les mœurs orientales ne permettent pas qu'un homme s'entretienne seul avec une femme (**Jean 4.27**).

13 Et il dit à Guéhazi : Dis-lui : Voici, tu as pris toute cette peine pour nous. Que faire pour toi ? Y a-t-il quelque chose à demander pour toi au roi, ou au chef de l'armée ? Et elle dit : J'habite au milieu de mon peuple.

À demander au roi. Le prophète avait rendu des services au roi et pouvait en rendre encore (**2 Rois 3.16** ; **2 Rois 6.9**). On avait donc des égards pour lui.

J'habite au milieu de mon peuple : tranquille dans ma maison, sans avoir rien à redouter de personne ; je n'ai aucune faveur à demander.

14 Et Élisée dit : Que faire pour elle ? Et Guéhazi dit : Mais ! Elle n'a point de fils et son mari est vieux.

15 Et Élisée dit : Appelle-la ! Et Guéhazi l'appela et elle se tint sur la porte.

Appelle-la. La femme s'était retirée de devant Guéhazi après la réponse du verset 13.

16 Et il dit : À cette époque, l'an prochain, tu embrasseras un fils. Et elle dit : Non, mon seigneur, homme de Dieu, ne trompe pas ta servante.

Expressions identiques à celles de **Genèse 18.10**.

17 Et cette femme conçut et enfanta un fils à cette même époque, l'année suivante, comme il lui avait dit.

18 Et l'enfant grandit, et un jour il sortit vers son père, vers les moissonneurs,

19, et il dit à son père : Ma tête, ma tête ! Et le père dit au serviteur : Porte-le à sa mère.

Insolation (**Psaumes 121.6**). L'époque de la moisson est une des plus chaudes de l'année.

20 Et celui-ci l'emporta et l'amena à sa mère. Et l'enfant demeura sur les genoux de sa mère jusqu'à midi, et il mourut.

21 Et elle monta, et le coucha sur le lit de l'homme de Dieu, et elle ferma la porte sur lui et sortit.

22 Et elle appela son mari et dit : Envoie-moi un des serviteurs et une des ânesses ; je veux courir jusqu'à chez l'homme de Dieu, et

revenir.

23 Et il lui dit : Qu'y a-t-il, que tu veuilles aller vers lui aujourd'hui ? Ce n'est ici ni jour de nouvelle lune, ni sabbat. Et elle dit : Tout va bien.

Nouvelle lune : voir à **Nombres 28.11** et suivants.

Sabbat : voir à **Lévitique 23.3**. Il paraît que ces jours, signalés par des cultes spéciaux dans le temple, étaient aussi célébrés loin du temple par des réunions d'édification présidées par les prophètes. C'était dans le royaume des dix tribus une compensation indispensable, pour le culte légitime qui manquait aux fidèles ; voir **Amos 8.5**. Le prophétisme avait pris ainsi dans le royaume du nord le rôle qu'y avaient autrefois rempli les Lévites.

Tout va bien : elle craint de donner une trop forte secousse à sa foi moins ferme que la sienne et préfère porter seule le fardeau de l'épreuve, car elle connaît le secours.

24 Et elle bâta l'ânesse et dit à son serviteur : Chasse [l'ânesse] et marche, ne m'arrête pas dans ma course, à moins que je ne te le dise.

25 Et elle partit et vint vers l'homme de Dieu sur la montagne du Carmel ; et lorsque l'homme de Dieu la vit de loin, il dit à Guéhazi, son serviteur : C'est cette Sunamite.

De Sunem au point du Carmel le plus rapproché, il y a environ trente kilomètres.

26 Maintenant cours à sa rencontre et dis-lui : Tout va-t-il bien pour toi, tout va-t-il bien pour ton mari, tout va-t-il bien pour l'enfant ? Et elle dit : Tout va bien.

Tout va bien. C'est une manière de l'écarter ; elle ne veut avoir affaire qu'à Élisée.

27 Et elle vint vers l'homme de Dieu, sur la montagne, et elle embrassa ses pieds ; et Guéhazi s'approcha pour la repousser. Mais l'homme de Dieu lui dit : Laisse-la, car son âme est dans l'amertume, et l'Éternel me l'a caché et ne me l'a point fait connaître.

Elle embrassa ses pieds. Guéhazi ne comprend pas le contraste entre sa retenue précédente et sa manière d'agir actuelle.

L'Éternel me l'a caché. Le prophète était habitué à être traité par l'Éternel comme son intime (**Genèse 18.17** ; **Amos 3.7**).

28 Et elle dit : Avais-je demandé un fils à mon seigneur ? N'avais-je pas dit : Ne me trompe pas.

Avais-je demandé un fils... ? Manière de dire, sans l'articuler, que son fils est mort. Ce prétendu don n'était donc, comme je l'avais soupçonné, qu'une tromperie !

29 Et Élisée dit à Guéhazi : Ceins tes reins, prends mon bâton dans ta main et pars. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue pas,

et si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas, et tu poseras mon bâton sur la figure de l'enfant.

Guéhazi, plus jeune, arrivera plus tôt.

Prends mon bâton. L'accent est sur le mot **mon**.

Ne le salue pas. Les salutations orientales sont quelque chose de beaucoup plus long que les nôtres.

30 Et la mère de l'enfant dit : Par la vie de l'Éternel et par ta propre vie, je ne te laisse pas ! Et Élisée se leva et la suivit.

La mère de l'enfant. C'est son titre à cette hardiesse et à cette persistance.

31 Et Guéhazi arriva avant eux et posa le bâton sur le visage de l'enfant. Mais il n'y eut ni voix, ni mouvement. Et il s'en revint à la rencontre d'Élisée, et le lui annonça, disant : L'enfant ne s'est pas réveillé.

32 Et Élisée arriva à la maison, et voici l'enfant était mort, couché sur son lit.

33 Et Élisée entra et ferma la porte sur eux deux, et il pria l'Éternel.

Et il se retira d'auprès de l'enfant, après s'être étendu sur lui pour chercher à le vivifier.

Çà et là dans la maison : dans un grand trouble intérieur, qui se manifestait par l'agitation extérieure, et qui allait croissant à mesure qu'il voyait la mort moins docile à son action qu'elle ne l'avait été au pouvoir d'Élie.

Eternua. On a observé que l'éternuement dégage le cerveau. L'enfant était mort d'une ma ladie cérébrale.

34 Et il monta et se coucha sur l'enfant, et il plaça sa bouche sur sa bouche, et ses yeux sur ses yeux, et ses mains sur ses mains, et il s'étendit sur lui, et la chair de l'enfant se réchauffa ;

35 et il se retira et il allait ça et là dans la maison, et il remonta et s'étendit sur lui. Et l'enfant éternua jusqu'à sept fois, et l'enfant ouvrit les yeux.

36 Et Élisée appela Guéhazi et lui dit : Appelle cette Sunamite ! Et il l'appela et elle vint vers lui. Et Élisée dit : Prends ton fils.

37 Et elle vint et se jeta à ses pieds, et se prosterna contre terre, et elle prit son fils et sortit.

38 Et Élisée revint à Guilgal ; et la famine était dans le pays. Et les fils des prophètes étant assis devant lui, il dit à son serviteur : Mets la grande marmite et cuis du potage pour les fils des prophètes.

38 à 41 le potage assaini

Revint : dans ses tournées ordinaires. Guilgal : voir à **2 Rois 2.1**.

La famine. Si cette famine est la même que celle de **2 Rois 8.1** et suivants, ce nouveau récit doit être placé longtemps après le

précédent.

Étant assis devant lui : réunis autour de lui pour l'entendre (**Ézéchiel 8.1**). Il y avait une vaste salle qui servait sans doute à la fois de salle de réunion et de salle à manger.

39. Et un de ceux-ci sortit aux champs pour cueillir des herbes, et il trouva des plantes grimpantes, sur lesquelles il cueillit des concombres sauvages, plein son habit, et il vint et les coupa dans la marmite du potage, car on ne savait pas ce que c'était.

Des herbes : pour assaisonner le potage.

Concombres sauvages ou coloquintes : cette plante, pousse des sarments et des feuilles semblables à celles des concombres de nos jardins. Le fruit est d'un jaune-vert, de la grosseur d'une orange, mais allongé. Il est si amer qu'on l'a surnommé le fiel de la terre. On peut aisément le confondre avec le concombre.

40 Et on leur en servit à manger. Et lorsqu'ils mangèrent de ce potage, ils poussèrent un cri et dirent : La mort est dans la marmite, homme de Dieu ! Et ils ne purent manger.

41 Et Élisée dit : Alors apportez de la farine ! Et il en jeta dans la marmite, et dit : Sers-les et qu'ils mangent. Et il n'y avait plus rien de mauvais dans la marmite.

De la farine. Comme symbole et véhicule de la puissance adoucissante qui doit assainir le suc de la plante ; comparez le sel **2 Rois 2.21**.

42 Et un homme vint de Baal-Salisa, et apporta à l'homme de Dieu du pain de prémices, vingt pains d'orge, et du grain frais dans sa besace. Et Élisée dit : Donne-leur cela et qu'ils mangent.

42 à 44 multiplication des pains

Baal-Salisa : peut-être identique avec Salisa de **1 Samuel 9.4** ou avec un Beth-Salisa dont parlent Eusèbe et Jérôme, à 25 km au nord de Lydde.

Apporta à l'homme de Dieu. D'après **Nombres 18.13** et **Deutéronome 18.4**, les prémices de tous les produits du pays devaient être apportées à l'Éternel pour l'entretien des sacrificateurs et des Lévites. Cet Israélite pieux envisage le prophète et ses disciples comme les porteurs du vrai sacerdoce.

Du grain frais, rôti dans l'épi, puis froissé et moulu (**Lévitique 2.14**).

43 Et celui qui le servait dit : Comment servirais-je cela à cent hommes ? Et il dit : Donne-leur cela et qu'ils mangent ! Car ainsi a dit l'Éternel : On fera des restes.

Cent hommes. Nous voyons combien les écoles de prophètes étaient prospères dans ce temps d'infidélité générale.

44 Et il les servit, et ils mangèrent et laissèrent des restes, selon la parole de l'Éternel.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 5

¹ Et Naaman, chef de l'armée du roi de Syrie, était un grand personnage à la cour de son maître et très considéré, car par lui l'Éternel avait donné la victoire à la Syrie ; et cet homme était fort et vaillant, [mais] lépreux.

La victoire à la Syrie. Non **sur ses ennemis**, en général, mais spécialement sur Israël. Cette jeune prisonnière et les incursions dont parle le verset 2 sont la preuve d'hostilités récentes entre Damas et Samarie.

Le vainqueur doit aller demander la guérison aux vaincus.

Lépreux : d'après le verset 11, la maladie ne faisait que commencer.

² Et les Syriens, dans une incursion, avaient emmené du pays d'Israël une petite fille, qui fut au service de la femme de Naaman.

³ Et elle dit à sa maîtresse : Ah ! Si mon maître était près du prophète qui est à Samarie, il le délivrerait de sa lèpre.

Cette petite fille dans la terre étrangère n'oublie pas le prophète que le roi ignore à sa porte (verset 8).

Qui est à Samarie. Voir verset 9 et **2 Rois 6.32**.

Au roi d'Israël. Le roi de Syrie juge des prophètes d'Israël d'après ses propres prêtres qui lui étaient absolument soumis.

4 Et Naaman vint et le rapporta à son seigneur en disant : La fille qui est du pays d'Israël a dit telle et telle chose.

5 Et le roi de Syrie dit : Vas-y, j'enverrai une lettre au roi d'Israël. Et Naaman partit, prenant avec lui dix talents d'argent, six mille sicles d'or et dix habits de fête.

Dix talents d'argent : environ 450 kg d'argent ; voir **Exode 38.25-26**, note.

Six mille sicles d'or : environ 100 kg d'or. Voir **Genèse 24.22**, note.

Dix habits de fête : **Genèse 45.22**, note.

6 Et il apporta au roi d'Israël la lettre, qui disait : Et maintenant, quand cette lettre t'arrivera, voici je t'aurai envoyé Naaman, mon serviteur, pour que tu le délivres de sa lèpre.

Et maintenant... Ce n'est ici que la conclusion de la lettre royale.

7 Et lorsque le roi d'Israël lut cette lettre, il déchira ses vêtements et dit : Suis-je Dieu, moi, pour faire mourir et pour faire vivre, que celui-ci envoie vers moi pour délivrer un homme de sa lèpre ? Oui, voyez-le bien et sachez-le : il me cherche querelle.

Il déchira ses vêtements. Ce soudain découragement de Joram rappelle sa conduite **2 Rois 3.10**.

Faire mourir et faire vivre. La lèpre amenait ordinairement la mort.

8 Mais lorsque Élisée, l'homme de Dieu, eut entendu que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi d'Israël : Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? Qu'il vienne donc vers moi et qu'il sache qu'il y a un prophète en Israël.

Qu'il sache : qu'il apprenne par expérience, puisque tu n'as pas su le lui dire toi-même.

9 Et Naaman vint avec ses chevaux et son char, et il s'arrêta à la porte de la maison d'Élisée.

10 Et Élisée lui envoya un messenger, en disant : Va et lave-toi sept fois dans le Jourdain, et ta chair redeviendra saine et tu seras net.

Tout dans la conduite d'Élisée a pour but d'amener Naaman à la connaissance de Dieu. Il y avait une cure à opérer chez lui, plus importante que celle qu'il venait chercher. C'est à celle-là que vise le fidèle serviteur de Dieu : La première condition pour cela est qu'il s'humilie et reconnaisse la vanité de toutes ses grandeurs. De là l'absence de toute forme obséquieuse de la part du prophète qui le traite comme le plus pauvre des hommes. De là aussi le moyen de guérison qu'il lui ordonne, un bain tout simple. Mais remarquons les mots *dans le Jourdain*, le fleuve national qui est pour Israël ce que le Nil est pour l'Égypte, le fleuve sacré, représentant de la bénédiction divine.

Sept fois : le nombre sacré ; comparez **Lévitique 14.8**.

11 Et Naaman se mit en colère et partit, disant : Voici, je me disais : Il ne manquera pas de sortir, il se tiendra là, il invoquera le nom de l'Éternel son Dieu, et il étendra sa main vers la place [malade] et il guérira la lèpre.

Froissé lui-même dans son orgueil de grand seigneur par le manque d'égards du prophète, il l'est aussi pour sa patrie qu'il envisage comme outragée par cet hommage rendu au fleuve étranger.

12 L'Abana et le Parpar, fleuves de Damas, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël ? Ne m'y laverais-je pas pour devenir net ? Et il retourna [son char] et partit en colère.

L'Abana : aujourd'hui le Nahr-Ba-rada (**le Fleuve froid**) que les Grecs appelaient Chrysorroas ou **Fleuve d'or** ; célèbre pour la pureté de ses eaux. Il sort d'une grotte de l'Antiliban à 25 km de Damas, traverse cette ville divisé en sept bras et va se jeter, 30 km environ plus à l'est, dans le lac le plus septentrional de la Syrie.

Le Parpar est probablement le Nahr-el-Awadj (**le Tortueux**) qui descend de l'Hermon et se jette dans un lac au sud-est de Damas.

Que toutes les eaux d'Israël. Le Jourdain sort limpide du lac de Génésareth, mais ne tarde pas à se troubler et prend une couleur brun-sale qui provient de la nature de son lit.

Par la simplicité de ce moyen, en lui-même inefficace, Naaman doit apprendre que la guérison proviendra d'une autre cause, supérieure à la nature, et qui agira en vertu de la parole de l'homme de Dieu.

13 Et ses serviteurs s'approchèrent et lui parlèrent et lui dirent : Mon père, si ce prophète t'eût parlé de quelque chose de difficile, ne le ferais-tu pas ? Combien plus quand il t'a dit : Lave-loi et tu seras net !

14 Et il descendit et se plongea dans le Jourdain sept fois, selon la parole de l'homme de Dieu, et sa chair redevint comme la chair d'un petit enfant, et il fut net.

15 Et Naaman retourna vers l'homme de Dieu, lui et toute sa suite, et vint et se présenta devant lui et dit : Voici, je reconnais qu'il n'y a point de Dieu sur toute la terre si ce n'est en Israël ; et maintenant, accepte un présent de ton serviteur.

16 Et Élisée dit : L'Éternel, devant lequel je me tiens, est vivant : je n'accepterai point. Et Naaman insista auprès de lui pour qu'il acceptât, et il refusa.

Par son refus Élisée veut éviter ce qui pourrait affaiblir dans l'esprit de ce païen l'effet moral que doit produire sur lui cette guérison. L'acceptation d'une récompense eût rabaissé aux yeux de celui-ci le prophétisme israélite au niveau de la sorcellerie païenne. Comparez sur tout ce récit **Luc 4.27**.

17 Et Naaman dit : Eh bien ! Permets du moins qu'on donne à ton serviteur, de cette terre la charge de deux mulets ; car ton serviteur ne fera plus d'holocauste et de sacrifice qu'à l'Éternel.

Si tu ne veux rien accepter de moi, permets au moins que je te demande quelque chose.

De cette terre. Convaincu que le Dieu d'Israël est le Dieu véritable, il se représente, à la manière païenne, que sa terre seule est sainte, et, comme il est décidé à ne plus adorer que lui, il ne croit pas pouvoir le faire sur un autre sol que le sien.

18 Que l'Éternel pardonne seulement ceci à ton serviteur : quand mon maître entre dans la maison de Rimmon pour s'y prosterner, et qu'il est appuyé sur mon bras et que je me prosterne dans la maison de Rimmon, quand je me prosternerai dans la maison de Rimmon, veuille l'Éternel pardonner cela à ton serviteur.

Rimmon : divinité syrienne (voir le nom Tabrimmon, **Rimmon est bon**, qui est donné à un roi de Syrie, **1 Rois 15.18**). Les Septante rendent ce nom par Remman, ce qui se rapproche de sa forme assyrienne Ramanu. On pense que la forme hébraïque provient d'un rapprochement de ce nom avec le mot **rimmon**, grenadier, l'arbre qui était le symbole de la fécondité. En assyrien Raman signifie élévation, majesté, d'où le Tonnant. Raman serait ainsi, comme le Jupiter des Grecs, le dieu de l'atmosphère et du tonnerre.

Appuyé sur mon bras. Les rois avaient volontiers un officier sur lequel ils s'appuyaient en marchant (**2 Rois 7.2-17**).

Naaman n'en est qu'à son premier pas dans la vie nouvelle que lui ouvre la connaissance du vrai Dieu. Il ne se sent pas encore la force de confesser hautement la vanité de l'idolâtrie et de sacrifier sa position en professant sa foi.

19 Et Élisée lui dit : Va en paix ! Et quand Naaman fut parti d'auprès de lui et fut à une certaine distance,

Va en paix. Élisée ne peut pas l'approuver, mais il ne le blâme pas non plus ; il le remet à la conduite et à l'enseignement de Dieu qui saura l'éclairer et le fortifier. Il est des cas délicats où, lorsque Dieu a commencé à agir dans une âme, il faut lui en remettre la conduite, lui seul connaissant la mesure de ce qui peut être exigé d'elle. Tout ce récit de la demande de Naaman et de la réponse d'Élisée, porte, en lui-même un sceau frappant de vérité.

À une certaine distance : de manière à ne pouvoir être vu du prophète, comme il lui semblait.

20 Guéhazi, le serviteur d'Élisée, l'homme de Dieu, se dit : Voici, mon maître a ménagé Naaman, ce Syrien, en n'acceptant pas de sa main ce qu'il avait apporté. L'Éternel est vivant, si je ne cours pas après lui et si je ne prends de lui quelque chose !

Ce Syrien. Les Syriens nous ont fait assez de tort ! Bonne occasion de se récupérer !

L'Éternel est vivant ! Il s'est approprié le langage de son maître, non son esprit.

21 Et Guéhazi courut après Naaman. Et Naaman vit quelqu'un qui courait après lui et, sautant de son char, à sa rencontre, il lui dit : Tout va-t-il bien ?

Sautant de son char (Gen. 24, 64) : témoignage de considération et d'empressement.

22 Et Guéhazi dit : Tout va bien. Mon maître m'envoie te dire : Voici qu'à ce moment deux jeunes gens de la montagne d'Éphraïm, d'entre les fils des prophètes, me sont arrivés. Donne-leur donc, je te prie, un talent d'argent et deux habits de fête.

23 Et Naaman dit : Tu voudras bien accepter deux talents. Et il le pressa et il serra deux talents d'argent dans deux sacs, et deux habits de fête, et les donna à deux de ses serviteurs qui les portèrent devant Guéhazi.

Deux talents d'argent : poids de 84 kilos.

24 Et, arrivé à la colline, il les prit de leur main, et les mit à couvert et renvoya ces hommes, et ils s'en retournèrent.

La colline : qui le séparait de la ville et au-delà de laquelle il courait le risque d'être vu.

25 Et il vint et se tint devant son maître ; et Élisée lui dit : D'où viens-tu, Guéhazi ? Et il dit : Ton serviteur n'est allé ni ici, ni là.

26 Et Élisée lui dit : Mon esprit n'est-il pas allé, quand quelqu'un s'est détourné et est descendu de son char à ta rencontre ? Est-ce le moment de prendre de l'argent et de prendre des habits, des oliviers, des vignes, du petit et du gros bétail, des serviteurs et des servantes ?

Est-ce le moment... ? Dans les circonstances graves où nous nous trouvons par suite de l'infidélité de notre peuple, il y a folie et légèreté à ne penser qu'à se procurer une vie confortable.

27 La lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité pour toujours. Et Guéhazi sortit de devant Élisée, blanc de lèpre comme la neige.

La lèpre de Naaman... Banni du corps de ce païen, le mal va se poser sur toi, qui n'as pas eu autant de crainte de Dieu que lui, en face d'un si grand miracle.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 6

1 Et les fils des prophètes dirent à Élisée : Tu le vois, le local où nous sommes assis devant toi, est trop petit pour nous ;

1 à 7 La hache retirée du Jourdain

Ce miracle, qui a pour but le bien d'un des membres des communautés prophétiques, se rattache à ceux qui sont racontés à la fin du chapitre 4. Il en a été séparé pour donner place à l'histoire de Naaman ; peut-être y est-il postérieur. La communauté de prophètes dont il est ici parlé, est probablement celle de Jéricho, dans le voisinage du Jourdain (**2 Rois 2.5**).

Le local : non pas leur lieu d'habitation, car ils ne demeureraient pas en commun (voir **2 Rois 4.1**), mais leur salle de réunion. Elle se trouvait être trop petite, en particulier quand Élisée visitait les prophètes et les rassemblait autour de lui.

2 nous irons, si tu le veux, jusqu'au Jourdain, nous y couperons chacun une poutre et nous nous y ferons un local pour s'y asseoir. Et Élisée dit : Allez.

2 et 3 Ils ne veulent rien faire sans son conseil, ni même sans sa présence

3 Et l'un deux dit : Veuille, je te prie, venir avec tes serviteurs. Et il dit : J'irai.

4 Et il alla avec eux et ils vinrent au Jourdain et coupèrent du bois.

Au Jourdain. Les bords de ce fleuve sont riches en arbres de haute et de basse futaie.

5 Et comme l'un d'eux abattait sa poutre, son fer tomba dans l'eau et il s'écria : Ah ! Mon seigneur ! Et il était emprunté !

Emprunté : littéralement : **demandé** (**Exode 12.35**). Cette circonstance rendait la perte doublement pénible pour un homme pauvre.

6 Et l'homme de Dieu dit : Où est-il tombé ? Il lui montra la place et Élisée coupa un morceau de bois, l'y jeta, fit surnager le fer,

Fit surnager le fer. Plusieurs ont pensé qu'Élisée avait taillé en pointe la branche coupée et qu'en l'enfonçant dans l'eau elle avait

précisément rencontré le trou de la hache destiné à recevoir le manche. Mais il n'est point dit qu'Élisée ait taillé le bois, et l'auteur veut évidemment raconter un fait miraculeux. La pensée du récit est plutôt que le fer a, par l'effet d'une attraction miraculeuse, adhéré au bois plongé dans l'eau et a été ainsi ramené à la surface.

On a jugé un tel miracle indigne de Dieu. Mais il servait à montrer à des jeunes gens réunis pour son service, dans une époque de déchéance spirituelle, qu'ils pouvaient compter sur lui dans les plus petites comme dans les plus grandes détresses. C'est aussi la raison pour laquelle un incident aussi futile en apparence a paru digne d'être rapporté.

7 et il dit : Prends-le. Et il étendit sa main et le prit.

8 Et le roi de Syrie était en guerre avec Israël, et il tint conseil avec ses serviteurs et leur dit : Vous vous posterez dans tel et tel endroit.

6.8 à 7.20 Élisée et les Syriens

8 à 23 mansuétude d'Élisée à l'égard des Syriens

Était en guerre. Il n'y avait pas guerre proprement dite ; c'étaient des incursions locales que se permettaient les Syriens.

9. Et l'homme de Dieu fit dire au roi d'Israël : Garde-toi de négliger ce lieu, car les Syriens y descendent.

De négliger ce lieu. Plusieurs traduisent : **De passer par ce lieu**, ce qui répond mieux au sens ordinaire du verbe, mais ne s'accorde pas avec ce qui suit.

10 Et le roi d'Israël envoya vers le lieu que l'homme de Dieu lui avait dit et le surveilla et s'y mit en garde. Et cela eut lieu non pas une fois, ni deux fois.

11 Et le cœur du roi du Syrie fut tout troublé de cela ; et il appela ses serviteurs et leur dit : Ne me ferez-vous pas connaître qui des nôtres est pour le roi d'Israël ?

12 Et un de ses serviteurs dit : Non, roi mon seigneur, car c'est Élisée, le prophète qui est en Israël, qui fait savoir au roi d'Israël les paroles que tu dis dans la chambre où tu couches.

13 Et il dit : Allez et voyez où il est, et je l'enverrai prendre. Et on lui fit ce rapport : Il est à Dothan.

Allez et voyez. C'était une inconséquence ; car il devait se dire qu'Élisée connaîtrait aussi son projet et le déjouerait, comme cela est arrivé.

Dothan. Voir **Genèse 37.17**, note.

14 Et il y envoya de la cavalerie, des chariots et une grande troupe, qui vinrent de nuit et cernèrent la ville.

15 Et le lendemain, matin, le serviteur de l'homme de Dieu se leva et sortit, et voici une troupe entourait la ville avec de la cavalerie et des chars ; et le garçon d'Élisée lui dit ; Hélas, mon seigneur, comment ferons-nous ?

16 Et Élisée dit : Ne crains pas : ceux qui sont avec nous sont plus nombreux que ceux qui sont avec eux.

Plus nombreux. Comme les Syriens entouraient toute la ville, il semble que les anges qui entouraient Élisée devaient être beaucoup moins nombreux que les Syriens, mais ils formaient une très épaisse muraille de défense autour de leur protégé. Cette vision accordée au serviteur d'Élisée à la demande du prophète représentait symboliquement une puissance protectrice infiniment supérieure à celle des assaillants. Elle était destinée à élever sa foi à la hauteur de celle de son maître qui pour lui-même n'avait pas besoin d'un pareil signe (comparez **Jean 12.28-30**).

17 Et Élisée pria en disant : Éternel, je te prie, ouvre ses yeux et qu'il voie ! Et l'Éternel ouvrit les yeux du garçon, et il vit ; et voici, la montagne était pleine de chevaux et de chariots de feu tout autour d'Élisée.

18 Et comme [les Syriens] descendaient vers lui, Élisée pria l'Éternel et dit : Frappe, je te prie, cette nation d'aveuglement. Et il les frappa d'aveuglement selon la parole d'Élisée.

Et comme [les Syriens] descendaient... Il faut admettre qu'un gros de Syriens était campé sur la colline plus élevée qui domine à l'est celle de Dothan, et qu'ils s'avançaient de là pour attaquer la ville. D'autres traduisent : **Ils** (Élisée et son serviteur) **descendaient vers lui** (vers Aram, c'est-à-dire les Syriens), ce qui est un peu forcé.

Cette nation. Dans le même sens que **Josué 3.17** : cette multitude. La prière d'Élisée a la puissance de fermer les yeux des uns aussi bien que d'ouvrir ceux des autres (verset 17). Cet aveuglement, semblable à celui de l'ivresse, rappelle celui des habitants de Sodome produit

par le pouvoir des deux anges ; c'est un état dans lequel, tout en voyant, on est incapable d'apprécier ce qu'on voit.

19 Et Élisée leur dit : Ce n'est pas ici le chemin et ce n'est pas ici la ville. Suivez-moi et je vous conduirai vers l'homme que vous cherchez. Et ils les conduisit à Samarie.

Vers l'homme que vous cherchez. Sous ce mensonge apparent se cache une vérité. Entre lui et eux existe une impénétrable muraille : la volonté divine qui les empêche de s'emparer de lui. Cette muraille ne tombera que quand ils seront arrivés à l'endroit où il les conduit, et où ils ne pourront plus rien contre lui.

Samarie : située à 16 km au sud de Dothan.

20 Et quand ils furent arrivés à Samarie, Élisée dit : Éternel, ouvre leurs yeux et qu'ils voient ! Et l'Éternel ouvrit leurs yeux, et ils virent ; et voici, ils étaient au milieu de Samarie.

Ouvre leurs yeux : Fais cesser l'état d'aveuglement dans lequel ils sont plongés.

21 Et le roi d'Israël dit à Élisée, lorsqu'il les vit : Frapperai-je, frapperai-je, mon père ?

22 Et Élisée dit : Tu ne frapperas point. Est-ce des gens que tu as pris par ton épée et par ton arc, que tu frapperais ? Mets devant eux du pain et de l'eau, qu'ils mangent et boivent et qu'ils s'en aillent vers leur seigneur.

On peut traduire ou : Frappe-t-on ceux qu'on a faits prisonniers ? Réponse : Non, ce serait une cruauté. Mais dans les mœurs anciennes, c'était ce qui se faisait fréquemment. Ou bien : Tu n'aurais le droit de les frapper que s'ils avaient été faits prisonniers par ta main. Mais ce sens ne s'accorde pas avec la particule d'interrogation qui est dans le texte. Nous expliquons donc : En les frappant, frapperais-tu des gens que tu as toi-même faits prisonniers ? À cette condition seule cet acte serait légitime.

23 Et il leur fit un grand repas, et ils mangèrent et burent, et il les renvoya, et ils s'en allèrent vers leur seigneur ; et les troupes de Syrie ne continuèrent plus à venir dans le pays d'Israël.

En amassant ainsi des charbons ardents sur la tête de ces ennemis, le roi servait les intérêts d'Israël bien mieux qu'en les massacrant cruellement.

Ne continuèrent plus... Ce n'est pas à dire que la paix ne fut plus troublée entre les deux peuples (comparez verset 24), mais cela signifie que ces razzias des Syriens cessèrent pour un temps. Israël recouvra ainsi quelque sécurité. C'est peut-être à ce moment-là qu'il faut placer l'incident de Naaman, qui suppose un temps de paix entre Israël et la Syrie. La petite fille qui fut l'instrument de l'arrivée du général syrien avait sans doute été emmenée dans l'une de ces razzias qui avaient précédé (comparez le terme **guedoudim** avec **2 Rois 5.2**).

24 Et il arriva après ces choses que Ben-Hadad, roi de Syrie, rassembla toute son armée et monta contre Samarie et l'assiégea.

6.24 à 7.20 Siège et délivrance de Samarie

Ben-Hadad : Ben-Hadad II, fils de Ben-Hadad I (**1 Rois 15.18**). Il avait fait d'abord à deux reprises la guerre à Achab ; il avait été battu et épargné (**1 Rois 20.30-32**). Plus tard, leurs troupes s'étaient unies pour combattre Salmanasar II, roi d'Assyrie, qui les avait battus à Karkar. Enfin, devant Ramoth de Galaad, Achab, uni à Joram de Juda, avait perdu la vie en défendant cette ville contre l'armée syrienne qui cherchait à s'en emparer. Ben-Hadad reparaît ici, vers la fin de sa vie, comme l'ennemi invétéré d'Israël.

25 Et il y eut une si grande famine dans Samarie et une si grande détresse qu'une tête d'âne valait quatre-vingts sicles d'argent, et le quart de kab de fiente de pigeon cinq sicles d'argent.

Une tête d'âne, le quart de kab de fiente de pigeon : les aliments les plus méprisables et dégoûtants. L'âne en Orient est un animal impur et la loi mosaïque en interdit la consommation (**Deutéronome 14.3-5**), comme le fait aussi le Coran.

Quatre-vingts sicles : environ 1, 2 kg d'argent.

Kab, mesure de capacité qui ne se trouve mentionnée qu'ici ; c'était d'après les rabbins la dix-huitième partie de l'épha, qui contenait à peu près trente litres (**Ésaïe 5.10** ; **Lévitique 5.11**). Quelques-uns ont entendu l'expression de fiente de pigeon d'une espèce de graine qui, chez les Arabes, porte le nom de fiente de moineau.

Cinq sicles : soit 75 grammes, environ.

26 Et comme le roi d'Israël passait sur la muraille, une femme lui cria, disant : Secours-moi, mon seigneur le roi !

Samarie était bâtie sur une colline haute de cent vingt mètres et était entourée de puissantes murailles.

27 Et il lui dit : Puisque l'Éternel ne te secourt pas, avec quoi te secourrai-je ? Avec l'aire ou avec le pressoir ?

Expression d'impuissance : Dieu seul peut faire ce que tu me demandes. Je n'ai en provision ni pain, ni vin !

28 Puis le roi lui dit : Qu'as-tu ? Et elle dit : Cette femme m'a dit : Donne ton fils et nous le mangerons aujourd'hui, et demain nous mangerons mon fils.

Le roi remarque que c'est autre chose que la faim qui la préoccupe et lui demande explication.

Ton fils : accomplissement de **Lévitique 26.29** et **Deutéronome 28.53-57**. Comparez **Lamentations 2.20** ; **Lamentations 4.10**. Un fait pareil s'est renouvelé lors du siège de Jérusalem par Titus. L'histoire profane ne cite pas de traits semblables.

29 Et nous avons cuit mon fils et nous l'avons mangé ; et quand je lui ai dit le jour suivant : Donne ton fils, que nous le mangions, elle a caché son fils.

30 Lorsque le roi entendit les paroles de cette femme, il déchira ses vêtements ; et il passait sur la muraille, et le peuple vit qu'il avait un sac sur sa chair, en dessous.

Déchira ses vêtements, en signe d'horreur.

Un sac sur sa chair. Les témoins de la scène remarquèrent alors ce signe de contrition et comprirent que le roi s'associait à la détresse du peuple.

31 Et il dit : Qu'ainsi Dieu me fasse et qu'ainsi il y ajoute, si la tête d'Élisée, fils de Saphat, demeure sur lui aujourd'hui !

Joram en voulait-il à Élisée d'avoir conseillé une résistance qui amenait des conséquences si épouvantables, et promis fausement la délivrance ? Il avait attendu celle-ci comme fruit de la pénitence que prêchait Élisée, et maintenant, en ne la voyant pas venir, il se retournait contre lui. Dans tous les cas nous avons constaté déjà qu'il ne devait pas être animé de sentiments bienveillants à l'égard de ce prophète (**2 Rois 3.11-14**).

32 Or Élisée était dans sa maison, et les Anciens étaient assis avec lui ; et le roi envoya un de ses serviteurs auprès de lui. Et avant que le messenger arrivât vers lui, Élisée avait dit aux Anciens : Voyez-vous ! Ce fils de meurtrier a envoyé quelqu'un pour me couper la tête. Voyez, quand le messenger arrivera, fermez la porte et repoussez-le avec la porte. N'entend-on pas derrière lui les pas de son maître ?

Les Anciens : les notables du peuple réfugiés à Samarie. On les consultait dans les circonstances graves (**1 Rois 20.7**).

Ce fils de meurtrier ; Joram, fils d'Achab, assassin de Naboth.

Le messenger, chargé de tuer Élisée.

Les pas de son maître ? Élisée est averti miraculeusement non seulement de l'arrivée de ce messenger, mais de celle de Joram, qui le suit de près. Joram venait-il pour s'assurer de l'exécution de son ordre, ou au contraire accourait-il dans un mouvement de repentance pour le rétracter ? On comprend mieux dans le second cas qu'à cette victoire du bon esprit dans le cœur du roi le prophète réponde par la promesse de délivrance (**2 Rois 7.1**). Le texte est si concis dans tout ce passage qu'il n'est pas aisé à comprendre.

33 Comme il parlait encore avec eux, on vit descendre vers lui le messenger. Et il dit : Voici, ce mal vient de l'Éternel, comment m'attendrais-je encore à l'Éternel ?

Vers lui : vers Élisée.

Et il dit. Évidemment il s'agit de Joram lui-même, qui avait suivi le messenger. On ouvrit la porte pour le roi, et c'est lui qui prononce les paroles suivantes. Il cherche à provoquer par cette déclaration désespérée une parole décisive du prophète qui l'a encouragé à la résistance.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 7

1 Et Élisée dit : Écoutez la parole de l'Éternel. Ainsi a dit l'Éternel : À cette heure, demain, une mesure de fleur de farine pour un sicle, et la double mesure d'orge pour un sicle, à la porte de Samarie !

Une mesure, littéralement, un **séa** ; d'après les rabbins : le tiers d'un épha (**Genèse 18.6** et **1 Samuel 25.18**). Prix assez modique pour que la différence avec les prix actuels ressorte dans toute sa grandeur.

Fleur de farine : **Exode 29.2** ; **Ézéchiél 16.13**.

Orge : nourriture des chevaux.

La porte : le lieu du marché.

2 Et l'officier sur la main duquel le roi s'appuyait répondit à l'homme de Dieu et dit : Voici, l'Éternel fit-il des fenêtres dans le ciel, pareille chose arriverait-elle ? Et Élisée dit : Tu vas le voir de tes yeux, mais tu n'en mangeras pas.

L'officier sur... Voir **2 Rois 5.18**.

L'Éternel fit-il des fenêtres... Incrédulité railleuse : Quand même Dieu ferait pleuvoir du ciel un déluge de farine... Même expression que **Genèse 7.11**.

3 Et quatre hommes qui étaient des lépreux, à la porte [de la ville], se dirent l'un à l'autre : Que faisons-nous de rester ici jusqu'à ce que nous mourions ?

Sans doute ces lépreux, refoulés par l'invasion ennemie, n'avaient pas été reçus dans la ville.

4 Si nous disons : Nous irons dans la ville, la famine est dans la ville, et nous y mourrons ; si nous restons ici, nous mourrons aussi. Eh bien ! Allons et passons au camp des Syriens ! S'ils nous laissent vivre, nous vivrons ; s'ils nous font mourir, nous mourrons.

5 Et sur le soir ils se levèrent pour aller au camp des Syriens. Et ils vinrent jusqu'à l'extrémité du camp des Syriens, et voici il n'y avait personne.

Sur le soir : voir versets 9 et 12.

L'extrémité du camp : la plus rapprochée de la ville.

6 Car le Seigneur avait fait entendre au camp des Syriens un bruit de chars, un bruit de cavalerie, un bruit de grande troupe, et ils s'étaient dit l'un à l'autre : Voici, le roi d'Israël a pris à sa solde contre nous les rois des Héthiens et les rois d'Égypte pour nous attaquer.

Nous ignorons la cause, aérienne ou souterraine, par laquelle ce bruit fut produit.

Les rois des Héthiens. Voir **Genèse 10.15**, note. Ce peuple, d'après les inscriptions assyriennes, s'allia, ainsi que les Israélites, avec les Syriens contre Salmanasar II. Nous avons vu, à la fin du premier livre des Rois (note), comment le roi raconte qu'il les défit tous ensemble à Karkar. Le danger commun une fois éloigné, ces peuples avaient tous rompu leur alliance avec la Syrie. Les Héthiens étaient des guerriers célèbres ; David en avait à sa solde ; Urie et Ahimélec, parmi ses officiers, étaient Héthiens.

Et les rois d'Égypte : expression populaire. Les Syriens pouvaient bien supposer que les Israélites, à bout de ressources, avaient été demander secours au nord et au sud, afin de prendre les Syriens entre deux feux.

7 Et ils s'étaient levés et ils s'étaient enfuis sur le soir, et ils avaient abandonné leurs tentes, leurs chevaux et leurs ânes, le camp comme il était, et s'étaient enfuis pour sauver leur vie.

8 Et ces lépreux vinrent jusqu'à l'extrémité du camp, et ils entrèrent dans une tente et mangèrent et burent et en emportèrent de l'argent et de l'or et des vêtements, et ils s'en allèrent et les cachèrent ; puis ils revinrent et entrèrent dans une autre tente et en emportèrent [du butin] et s'en allèrent et le cachèrent.

9 Puis ils se dirent l'un à l'autre : Nous n'agissons pas bien ! Ce jour est un jour de bonne nouvelle. Et nous, si nous nous taisons et que nous attendions jusqu'à la lumière du matin, nous serons trouvés coupables. Et maintenant, allons et nous informerons la maison du roi.

Nous n'agissons pas bien. Ils sentent que, comme le dit Grotius, c'est leur devoir de faire connaître une chose qui intéresse vivement le

salut public.

10 Et ils vinrent et appelèrent les hommes de la garde, qui étaient à la porte de la ville, et les informèrent en disant : Nous sommes allés au camp des Syriens, et voici il n'y avait ni homme ni voix d'homme ; seulement les chevaux attachés et les ânes attachés, et les tentes comme elles étaient.

11 Et les hommes de la garde appelèrent et firent rapport aux gens de la maison du roi, dans le palais.

Et les hommes de la garde appelèrent, n'osant pas quitter leur poste.

12 Et le roi se leva de nuit et dit à ses serviteurs : Je veux vous dire ce que les Syriens font à notre égard : ils savent que nous sommes affamés, et ils sont sortis du camp pour se cacher dans la campagne, disant : S'ils sortent de la ville, nous les prendrons vivants et nous entrerons dans la ville.

13 Et l'un de ses serviteurs répondit et dit : Qu'on prenne, je te prie, cinq des chevaux survivants qui restent dans la ville ; voici, ils sont comme toute la multitude d'Israël qui y reste ; voici, ils sont comme la multitude d'Israël qui est perdue ; envoyons-les et nous verrons.

Ils sont comme toute la multitude... La misère est arrivée à un tel point, que peu importe le nombre de ces chevaux et de ces hommes ; d'une manière comme de l'autre, la mort les attend ainsi que le reste du peuple. La répétition de ces mots trahit la vivacité de l'émotion.

14 Et l'on prit deux chars avec leurs chevaux, et le roi les envoya à la recherche de l'armée des Syriens, disant : Allez et voyez.

Deux chars : pour qu'en cas de surprise du premier, le second puisse au besoin témoigner de la présence des Syriens.

15 Et ils allèrent après eux jusqu'au Jourdain, et voici tout le chemin était couvert d'habits et d'armes que les Syriens avaient jetés dans leur précipitation ; et les envoyés revinrent et le rapportèrent au roi.

16 Et le peuple sortit, et ils pillèrent le camp des Syriens ; et la mesure de fleur de farine fut à un sicle et la double mesure d'orge à un sicle, selon la parole de l'Éternel.

17 Et le roi avait préposé à la porte l'officier sur la main duquel il s'appuyait ; et il fut écrasé sous les pieds de la foule à la porte, et il mourut selon la parole que l'homme de Dieu avait dite lorsque le roi était descendu vers lui.

À la porte : où il se tenait pour maintenir quelque ordre dans la sortie des affamés et dans le trafic de ces richesses.

18 Quand l'homme de Dieu parla au roi, disant : Demain, à cette heure, à la porte de Samarie, la double mesure d'orge sera à un sicle et la mesure de fleur de farine à un sicle,

18 à 20

Cette répétition détaillée est dictée au narrateur par l'impression profonde que ce châtement fit sur chacun.

19 l'officier répondit à l'homme de Dieu et dit : Et si l'Éternel faisait des fenêtres dans le ciel, en serait-il ainsi ? Et Élisée dit : Tu vas le voir de tes yeux, mais tu n'en mangeras pas.

20 Il lui arriva ainsi, et la foule l'écrasa sous ses pieds à la porte, et il mourut.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 8

¹ Élisée avait dit à la femme dont il avait fait revivre le fils : Lève-toi et pars, toi et ta maison, et va séjourner à l'étranger quelque part, car l'Éternel a appelé la famine, et même elle vient sur ce pays pour sept ans.

1 à 6 La Sunamite recouvre son bien, grâce à l'influence d'Élisée

On ne comprend pas, au premier coup d'œil, que, si ce récit est postérieur au châtimement de Guéhazi (**2 Rois 5.27**), le roi l'ait admis en sa présence. Mais, surtout après la délivrance de Samarie, le roi pouvait être curieux d'entendre le récit de quelques-unes des choses extraordinaires accomplies par Élisée (verset 4), et l'on pouvait au moyen de quelques précautions éviter le danger de contagion. Le Talmud dit que les lépreux pouvaient participer au culte synagogal dans une espèce de cellule établie pour eux dans la salle des cultes ; ils y entraient les premiers et en sortaient les derniers. Nous avons vu Naaman, tout lépreux qu'il était, commander l'armée des Syriens.

Séjourner à l'étranger. Sa richesse lui permettait de se déplacer ainsi avec sa famille.

La famine. Cette famine n'est pas nécessairement la même que celle de **2 Rois 4.38**, dont nous ignorons la durée.

2 Et cette femme se leva et fit ce qu'avait dit l'homme de Dieu ; elle partit, elle et sa maison, et elle séjourna dans le pays des Philistins sept ans.

Le pays des Philistins : beaucoup plus fertile que celui des montagnes d'Israël.

3 Et au bout de sept ans cette femme revint du pays des Philistins et elle alla implorer le roi au sujet de sa maison et de ses terres.

Son mari, dont il n'est pas parlé, était mort sans doute dans l'intervalle ; en l'absence de cette famille, ses biens patrimoniaux avaient été saisis, soit au nom du fisc, soit par quelque parent se donnant pour héritier.

4 Et le roi parlait à Guéhazi, serviteur de l'homme de Dieu, et disait : Raconte-moi, je te prie, toutes les grandes choses qu'a faites Élisée.

5 Et il arriva qu'au moment où Guéhazi racontait au roi comment Élisée avait fait revivre le mort, voici la femme au fils de laquelle Élisée avait rendu la vie vint implorer le roi au sujet de sa maison et de ses terres, et Guéhazi dit : Roi, mon seigneur, c'est là cette femme ! C'est là son fils à qui Élisée a rendu la vie !

6 Et le roi interrogea la femme et elle lui raconta son histoire, et le roi lui donna un eunuque, disant : Fais-lui recouvrer tout ce qui est à elle et tous les revenus de ses terres depuis le jour où elle a quitté le pays jusqu'à maintenant.

7 Et Élisée vint à Damas ; et Ben-Hadad, roi de Syrie, était malade ; et on l'avertit, disant : L'homme de Dieu est venu jusqu'ici.

7 à 15 Avènement de Hazaël

Et Élisée vint à Damas. Nous ignorons ce qui occasionna ce voyage d'Élisée. Avait-il entendu parler de la maladie de Ben-Hadad et pensait-il que c'était le moment d'exécuter l'ordre que Dieu avait donné à Élie en Sinaï et qui n'avait pas encore reçu son accomplissement (**1 Rois 19.15**) ? Car d'après ce passage même Élisée devait se considérer comme appelé à achever l'œuvre de son prédécesseur.

Est venu jusqu'ici. L'arrivée d'Élisée à Damas avait fait sensation ; le bruit en était arrivé jusqu'au palais.

8 Et le roi dit à Hazaël : Prends avec toi un présent et va à la rencontre de l'homme de Dieu, et tu consulteras par lui l'Éternel en disant : Est-ce que je relèverai de cette maladie ?

Le roi ne voulait pas seulement connaître l'issue de sa maladie ; il espérait aussi obtenir sa guérison par l'intercession d'Élisée, comme le montre le présent considérable dont il accompagne son message.

9 Et Hazaël alla à sa rencontre et prit avec lui un présent, tout ce qu'il y avait de mieux à Damas, une charge de quarante chameaux, et il vint et se tint devant lui et dit : Ton fils Ben-

Hadad, roi de Syrie, m'a envoyé vers toi pour te dire : Relèverai-je de cette maladie ?

Alla à sa rencontre : non comme si Élisée était encore en chemin, mais dans le sens d'aller le trouver avant toute démarche d'Élisée pour s'approcher du roi.

Une charge de quarante chameaux. Cette royale caravane arrivant devant la maison où logeait le prophète, devait flatter son orgueil et le disposer à intervenir auprès de son Dieu.

10 Et Élisée lui dit : Va et dis : Tu ne vivras certainement pas. Et l'Éternel m'a fait voir qu'il mourra certainement.

Élisée lui dit... : *Tu ne vivras certainement pas*. Presque tous les traducteurs et commentateurs entendent au contraire : **Tu vivras certainement**. On obtient ce sens au moyen d'une leçon qui se trouve en marge des manuscrits et qui, par le changement d'une seule lettre, fait de l'adverbe négatif **non** le pronom personnel **lui**, ainsi : **Dis-lui : Tu vivras...**, au lieu de : **Dis : Tu ne vivras pas**. Si tel était le sens, la pensée d'Élisée serait : Tu ne mourras pas (de ta maladie), mais tu n'en mourras pas moins certainement par une autre cause. Ces derniers mots seraient pour Hazaël seul ; c'est ce que montrerait le changement de **tu** en **il**. Dans notre sens la réponse d'Élisée est simplement négative : Le roi ne se relèvera pas de sa maladie. Il faut admettre qu'au verset 14, pour donner pleine sécurité au roi, Hazaël fait dire au prophète le contraire de ce qu'il a dit.

11 Puis il arrêta son regard et le tint fixé sur lui, au point qu'il en fut troublé, et l'homme de Dieu pleura.

12 Et Hazaël dit : Pourquoi mon seigneur pleure-t-il ? Et il dit : Parce que je sais le mal que tu feras aux fils d'Israël ; tu mettras le feu à leurs villes fortes, tu tueras leurs jeunes gens avec l'épée, tu écraseras leurs petits enfants, tu éventreras leurs femmes enceintes.

Israël a eu peu d'adversaires aussi redoutables que Hazaël (**2 Rois 10.32 ; 2 Rois 13.3 ; 2 Rois 13.7 ; 2 Rois 13.22**).

13 Et Hazaël dit : Qu'est ton serviteur, ce chien, pour faire ces grandes choses ? Et Élisée dit : L'Éternel t'a fait voir à moi comme roi de Syrie.

14 Et il partit d'auprès d'Élisée et vint vers son maître qui lui dit : Que t'a dit Élisée ? Il répondit : Il m'a dit que tu en relèveras certainement.

15 Et il arriva le lendemain qu'Hazaël prit la couverture, la plongea dans l'eau, et l'étendit sur le visage de Ben-Hadad ; et il mourut. Et Hazaël régna à sa place.

Genre de meurtre qui pouvait le plus aisément faire croire à une mort naturelle.

16 Et la cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Josaphat étant roi de Juda, Joram, fils de Josaphat, roi de Juda, commença à régner.

16 à 24 Joram, en Juda (889-884)

Comparez **2 Chroniques 21.1-20**.

C'est donc encore sous le règne de Josaphat que Joram est devenu roi, ce qui prouve le fait de la régence de Joram vers la fin de la vie de Josaphat ; voir à **2 Rois 1.17**.

17 Il était âgé de trente-deux ans lorsqu'il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem.

18 Et il marcha dans la voie des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab, car il avait pour femme une fille d'Achab ; et il fit ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel.

Il introduisit en Juda, sous l'influence de sa femme Athalie, fille d'Achab, le culte phénicien de Baal, qu'Achab avait introduit en Israël, sous l'influence de sa femme Jézabel (**2 Rois 11.18**).

19 Mais l'Éternel ne voulut pas détruire Juda, à cause de David son serviteur, selon ce qu'il lui avait dit qu'il lui donnerait toujours une lampe parmi ses fils.

Cette rupture ouverte de l'alliance aurait mérité d'attirer sur la famille de David un jugement de complète destruction, qui fut uniquement conjuré par la promesse faite à David (**2 Samuel 7.16** et **1 Rois 11.32-39**).

Une lampe : un successeur de sa famille sur son trône ; ce fut ici Joas.

20 De son temps, Édom se rendit indépendant de Juda et ils se donnèrent un roi.

Si Dieu n'a pas détruit, il a pourtant châtié, en mutilant le royaume.

21 Et Joram passa à Tsaïr avec tous ses chars, et il se leva de nuit et il battit Édom qui l'entourait et les capitaines des chars, et ses troupes se retirèrent [chez elles].

Tsaïr : localité inconnue.

Cette guerre de Joram contre Édom fut motivée par la révolte de ce dernier (**2 Chroniques 21.1-8**). Joram paraît avoir été cerné par les Édomites et n'avoir échappé qu'en faisant de nuit une trouée à travers les ennemis. Mais ce ne fut pas une victoire ; il ne réussit qu'à ramener son armée saine et sauve ; sa tentative de replacer Édom sous son pouvoir échoua.

22 Et Édom resta indépendant de Juda jusqu'à ce jour. Dans ce même temps Libna se révolta.

Jusqu'à ce jour : jusqu'à la composition de l'écrit dans lequel puise l'auteur de notre livre. Cet écrit doit dater d'une époque très ancienne, puisque déjà sous Amatsia et Ozias les Édomites furent de nouveau assujétis à Juda (**2 Rois 14.7, 22**).

Libna : ville de Juda sur les confins de la Philistie. Cette défection coïncida probablement avec la grande invasion de Juda par les Philistins et les Arabes (**2 Chroniques 21.16-17**).

23 Le reste des actions de Joram et tout ce qu'il a fait, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

24 Et Joram s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli avec ses pères dans la cité de David. Et Achazia, son fils, régna à sa place.

Sur la mort horrible de Joram, comparez **2 Chroniques 21.18-19**.

25 La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Achazia, fils de Joram, roi de Juda, commença à régner.

25 à 29 Achazia, en Juda (884-883)

Comparez **2 Chroniques 22.1-17**.

Achazia est nommé, **2 Chroniques 21.17**, Joachaz ; c'est le même nom : **l'Éternel soutient**, à cette différence près que le nom de l'Éternel est ici suffixe, et là préfixe.

C'était le seul des fils de Joram qui n'eût pas été emporté par l'invasion des Philistins et des Arabes. On est étonné de retrouver dans ce nom, aussi bien que dans ceux de Joram et de Joas, le nom de Jéhova. Était-ce un effet de l'usage, une concession à la religion ancienne, ou le nom de Jéhova désignait-il parfois la divinité en général ?

26 Achazia était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Athalie, fille d'Omri, roi d'Israël.

Athalie, fille d'Omri : en réalité fille d'Achab (verset 18), petite-fille d'Omri. Fille signifie ici descendante. Omri est toujours mentionné comme le chef et fondateur de la dynastie. C'était à lui que remontait l'introduction en Israël de l'idolâtrie sidonienne par le mariage de son fils Achab avec Jézabel.

27 Et il marcha dans la voie de la maison d'Achab et il fit ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, comme la maison d'Achab, car il était allié à la maison d'Achab.

Comparez **2 Chroniques 22.3**, qui montre la funeste influence qu'Athalie exerça sur son fils.

28 Et il alla avec Joram, fils d'Achab, à la guerre contre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth de Galaad ; et les Syriens battirent Joram.

À Ramoth de Galaad ; pour la défendre ; elle devait avoir été rendue précédemment à Israël.

29 Et le roi Joram s'en retourna pour se faire guérir à Jizréel des blessures que lui avaient faites les Syriens à Rama, dans sa guerre contre Hazaël, roi de Syrie. Et Achazia, fils de Joram, roi

de Juda, descendit à Jizréel pour voir Joram, fils d'Achab, car celui-ci était malade.

Jizréel ; résidence royale plus rapprochée et plus facile à atteindre que Samarie.

Était malade : on peut supposer que sa blessure s'était envenimée.

Descendit ; de Ramoth, où il était resté à l'armée.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 9

1 Et Élisée, le prophète, appela un des fils des prophètes et lui dit : Ceins tes reins et prends cette fiole d'huile et va à Ramoth de Galaad.

1 à 13 Onction de Jéhu par un serviteur d'Élisée

Après l'onction d'Hazaël, il restait à Élisée une autre mission importante à remplir, dont Élie lui avait légué l'accomplissement (**1 Rois 19.16**). Pour comprendre ce récit, il faut se rappeler qu'un châtiment planait sur la maison d'Achab et de Jézabel et que le temps de l'exécution était arrivé. Élisée vit probablement dans le retour de Joram et d'Achazia à Jizréel le signe que l'heure du châtiment divin avait sonné.

Fiole d'huile : **1 Samuel 10.1**.

2 Et quand tu y seras arrivé, vois où est Jéhu, fils de Josaphat, fils de Nimschi, et tu entreras et tu le feras lever du milieu de ses frères et tu le conduiras dans la chambre la plus reculée,

Ramoth était, non pas occupée par les Syriens et assiégée par l'armée Israélite, mais au contraire défendue par celle-ci contre les Syriens ; voir au verset 15.

Jéhu : c'est l'Éternel !

Fils de Josaphat, fils de Nimschi. Dans **1 Rois 19.16**, il est appelé fils de Nimschi, du nom de l'un de ses aïeux qui était plus célèbre que les autres. Ce roi est mentionné dans les inscriptions assyriennes sous le nom de **Ja-u-a, fils de Hu-um-ri**. Il était si peu fils d'Omri qu'il détruisit au contraire sa famille ; mais le règne d'Omri avait été si brillant, et son nom comme fondateur de la dynastie était si connu à l'étranger, que ses successeurs sont en général désignés par erreur comme ses descendants. Plusieurs inscriptions parlent aussi du royaume du nord comme du **pays de la maison d'Omri** (Mat-beth-Humri), et le font figurer dans la liste des pays tributaires de Rammidamar, roi d'Assyrie. On en retrouve encore la mention dans les annales de Tiglath-Piléser et les inscriptions de Sargon, roi de Ninive. Dans l'inscription de l'obélisque de Nimroud, au-dessus d'un bas-relief représentant des gens qui apportent un tribut au grand roi, on lit : *Tribut de Jéhu, fils d'Omri*. Ce tribut consiste en lingots d'argent et d'or, en une coupe d'or, une cuiller d'or, des gobelets d'or, des poches d'or, des lingots de plomb, un bâton pour la main du roi, des lances, avec ces mots : *Voilà ce que j'ai reçu*. Salmanasar raconte que, dans la dix-huitième année de son règne, il fit de Jéhu son tributaire, à l'occasion d'une campagne contre Hazaël de Damas. La popularité de Jéhu, comme général, son énergie et sa violence, enfin sa haine du culte de Baal, le rendaient propre à devenir l'instrument des jugements de Dieu sur la famille d'Achab.

De ses frères : les autres capitaines, ses compagnons d'armes, que le serviteur d'Élisée devait trouver rassemblés avec Jéhu dans la maison où se tenait le conseil.

Dans la chambre la plus reculée : de la cour où les chefs se tenaient réunis, dans un des appartements intérieurs.

3 et tu prendras la fiole d'huile et tu la verseras sur sa tête et tu diras : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint roi pour Israël ! Et tu

ouvriras la porte et tu t'enfuiras sans attendre.

Tu t'enfuiras : pour laisser à Jéhu le soin d'expliquer lui-même aux chefs ce qui se passe et peut-être donner le moins de publicité possible à la participation d'Élisée.

4 Et le jeune homme, serviteur du prophète, partit pour Ramoth de Galaad.

5 Et il arriva, et voici les capitaines de l'armée étaient assis. Et il dit : J'ai un mot pour toi, capitaine. Et Jéhu dit : Pour lequel de nous tous ? Et il répondit : Pour toi, capitaine.

Et Jéhu dit. Avant de se mettre en avant, Jéhu, par égard pour ses compagnons, lui fait répéter l'appel.

6 Et il se leva et entra dans l'intérieur ; et le serviteur du prophète versa l'huile sur sa tête et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je t'ai oint roi pour Israël, le peuple de l'Éternel.

7 Et tu frapperas la maison d'Achab, ton maître, et je tirerai vengeance de Jézabel pour le sang de mes serviteurs les prophètes, et pour le sang de tous les serviteurs de l'Éternel ;

Le sang de tous les serviteurs de l'Éternel. C'est ici une allusion à un fait que l'histoire n'a pas raconté : la persécution non seulement contre les prophètes, mais encore contre les simples Israélites fidèles à Jéhova. Cela explique la parole d'Élie **1 Rois 19.10**, qui sans cela aurait été une exagération trop manifeste.

8 et toute la maison d'Achab sera détruite, et je retrancherai à Achab tout mâle, majeur ou mineur, en Israël,

Il ne doit rester en Israël aucun descendant d'Achab.

9 et je ferai de la maison d'Achab comme de la maison de Jéroboam, fils de Nébat, et de la maison de Baésa, fils d'Ahija ;

10 et Jézabel, les chiens la mangeront dans le territoire de Jizréel ; et il n'y aura personne qui l'ensevelisse ! Et le serviteur du prophète ouvrit la porte et s'enfuit.

11 Et Jéhu étant sorti vers les serviteurs de son maître, on lui dit : Tout va-t-il bien ? Pourquoi cet écervelé est-il venu vers toi ? Et il leur répondit : Vous connaissez l'homme et sa manie.

L'homme et sa manie, littéralement : **l'homme et sa méditation**. Il le présente comme un homme étrange, distrait, un songe-creux, dont les démarches n'ont pas d'importance, et par là cherche à éviter de nouvelles questions.

12 Et ils dirent : C'est faux ! Dis-nous ce qu'il y a ! Et il dit : Il m'a parlé ainsi et ainsi, disant : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint roi pour Israël.

Les chefs comprennent que ce n'est là qu'un faux-fuyant : Il y a quelque chose là-dessous ; dis-nous quoi ! Jéhu ne demandait sans doute pas mieux que d'être forcé à tout dire.

13 Et aussitôt ils prirent chacun son vêtement et ils le mirent sous lui sur les degrés mêmes, et ils sonnèrent de la trompette et dirent : Jéhu est roi !

Le mécontentement contre la maison d'Achab était si vif et la popularité de Jéhu si grande, qu'ils donnent aussitôt le signal de la révolution. Ils élèvent une sorte de trône sur les degrés. La maison où les chefs étaient rassemblés était probablement celle où demeurait le roi quand il était à Ramoth. Elle avait un perron avec des degrés descendant sur la place, de sorte que cette proclamation de Jéhu comme roi eut lieu en public.

La trompette. Comparez **2 Samuel 15.10** ; **1 Rois 1.34**.

14. Et Jéhu, fils de Josaphat, fils de Nimschi, forma une ligue contre Joram. Et Joram occupait Ramoth de Galaad, lui et tout Israël, contre Hazaël, roi de Syrie.

14 à 37 Mort de Joram, d'Achazia de Juda et de Jézabel

Forma une ligue. On ne peut accuser Jéhu d'avoir fomenté d'avance une révolution, comme l'avaient fait Baésa et Zimri. Tout ceci est le résultat de l'onction du prophète, qui lui-même n'avait fait qu'obéir à l'injonction divine, comme dans le cas d'Hazaël. Dieu voulait détruire la dynastie d'Omri, comme il l'avait annoncé à Achab.

15 Mais le roi Joram s'en était retourné à Jizréel pour se faire guérir des blessures que les Syriens lui avaient faites lorsqu'il combattait contre Hazaël, roi de Syrie. Et Jéhu dit : Si c'est votre avis, qu'aucun homme ne s'échappe de la ville pour aller l'annoncer à Jizréel.

Jéhu se montre ici énergique, décidé, prompt à agir.

Il y a environ 60 kilomètres de Ramoth à Jizréel.

16 Et Jéhu attela son char et partit pour Jizréel, car Joram y était alité ; et Achazia, roi de Juda, était descendu pour voir Joram.

Ce détail, ainsi que le début du verset 15, avait déjà été donné **2 Rois 8.28-29** pour expliquer le motif qui avait fait choisir ce moment à Élisée. Il est répété maintenant pour motiver le départ de Jéhu.

Descendu : de Ramoth. où il était à l'armée avec Joram.

17 Et la sentinelle qui était en vedette sur la tour à Jizréel, vit la grosse troupe de Jéhu qui venait, et elle dit : Je vois une grosse troupe. Et Joram dit : Prends un cavalier et envoie-le à leur rencontre, et qu'il dise : Y a-t-il paix ?

Sur la tour, qui s'élevait probablement au-dessus du palais et d'où l'on pouvait communiquer directement avec l'intérieur de celui-ci.

Y a-t-il paix ? Soupçonne-t-il ce qui se passe, ou veut-il dire simplement : Apportes-tu de bonnes ou de mauvaises nouvelles ?

18 Et le cavalier partit à la rencontre de Jéhu et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu dit : Que t'importe s'il y a paix ? Passe derrière moi. Et la sentinelle le fit savoir, disant : Le messager est allé jusqu'à eux et il ne revient pas.

Passe derrière moi. Jéhu ne veut pas qu'il aille porter l'alarme dans la ville.

19 Et il envoya un second cavalier, qui vint vers eux et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu dit : Que t'importe s'il y a paix ? Passe derrière moi.

20 Et la sentinelle le fit savoir, disant : Il est allé jusqu'à eux et il ne revient pas, et la manière de conduire est celle de Jéhu, fils de Nimschi, car il conduit avec furie.

Car il conduit... Jéhu était connu pour son énergie et son impétuosité.

21 Et Joram dit : Attelle. Et on attela son char, et Joram, roi d'Israël, sortit ainsi qu'Achazia, roi de Juda, et ils s'avancèrent à la rencontre de Jéhu, et ils le trouvèrent dans le champ qui était échu à Naboth, le Jizréélite.

Ainsi qu'Achazia. Les deux rois étaient chacun sur son char.

Le champ qui était échu à Naboth. Cette rencontre, en apparence fortuite, en cet endroit, préparait l'accomplissement littéral de la

menace d'Élie (verset 26).

22 Et lorsque Joram vit Jéhu, il lui dit : Y a-t-il paix, Jéhu ? Et il dit : Quelle paix y aurait-il tant que durent les prostitutions de Jézabel, ta mère, et la multitude de ses enchantements ?

Les prostitutions : l'idolâtrie, comme le montre le terme suivant d'*enchantements*. La divination faisait partie intégrante des cultes païens.

Cette réponse de Jéhu ouvre les yeux du roi. Jézabel était la principale coupable ; mais Joram, après avoir commencé à lutter contre sa pernicieuse influence, n'avait pas eu l'énergie de pousser jusqu'au bout la réforme (**2 Rois 3.2**).

23 Et Joram tourna bride et s'enfuit, et il dit à Achazia : Trahison, Achazia !

24 Et Jéhu prit son arc en main et frappa Joram entre les épaules ; et la flèche sortit à travers le cœur, et Joram s'affaissa dans son char.

25 Et Jéhu dit à Bidkar, son adjudant : Emporte-le et jette-le dans le champ, patrimoine de Naboth, le Jizréélite, car souviens-toi que, comme moi et toi, nous chevauchions à côté l'un de l'autre à la suite d'Achab son père, l'Éternel prononça sur lui cette sentence :

26 Aussi vrai que j'ai vu hier le sang de Naboth et le sang de ses fils, dit l'Éternel, je te le rendrai dans ce même champ, dit l'Éternel. Et maintenant prends-le et jette-le dans ce champ, selon la parole de l'Éternel.

Le sang de ses fils. Le meurtre des fils de Naboth n'est mentionné ni dans le récit du meurtre de Naboth (**1 Rois 21.11-16**), ni dans la menace de l'Éternel (versets 19 à 22). Mais il y était sous-entendu ; car si les fils eussent vécu, ils auraient hérité du champ de leur père et le but de la reine n'eût pas été atteint. Le champ de Naboth n'avait pas non plus été mentionné dans la menace comme le lieu où le châtement s'accomplirait. Cette coïncidence ne fait que de rendre plus frappante la relation entre le crime et la punition.

On voit par tout ce passage que Jéhu avait assisté à la rencontre d'Achab et d'Élie et quelle profonde impression avait faite sur lui la malédiction prononcée par ce dernier.

27 Et Achazia, roi de Juda, voyant cela, s'enfuit par le chemin de la maison du jardin, et Jéhu le poursuivit et dit : Frappez-le, lui aussi ! Et [ils le frappèrent] sur son char dans la montée de Gur qui est vers Jibléam ; et il s'enfuit à Méguiddo, où il mourut.

Ils le frappèrent. Ces mots manquent dans le texte hébreu, soit par négligence, soit comme devant être suppléés d'après les paroles de Jéhu.

Le meurtre d'Achazia dépassait l'ordre divin d'après lequel Jéhu agissait ici envers Joram. À peine devenait-il excusable par le fait qu'Achazia avait épousé la sœur de Joram, fille d'Achab, et appartenait ainsi par alliance à la descendance d'Omri.

Gur, inconnu.

Jibléam. Ce nom désigne-t-il ici le même endroit que **Josué 17.11**, comme nous l'avons admis à cet endroit ? Cela peut paraître douteux.

Méguiddo, à l'ouest de Jizréel, ville fortifiée où Achazia avait espéré trouver un plus sûr refuge.

Le livre des Chroniques raconte assez différemment la mort d'Achazia (**2 Chroniques 22.8-9**). Voir à ce passage.

28 Et ses serviteurs le ramenèrent à Jérusalem et l'ensevelirent dans son sépulcre avec ses pères, dans la cité de David.

29 Achazia était devenu roi de Juda dans la onzième année de Joram, fils d'Achab.

La onzième année. Il est dit, dans notre livre même (**2 Rois 8.25**), que ce fut la douzième année. Cette différence peut tenir à la manière différente de compter la durée du règne des rois que nous avons exposée plus haut.

30 Et Jéhu arriva à Jizréel. Et Jézabel l'apprit, et elle mit du fard à ses yeux, orna sa tête et regarda par la fenêtre.

Du fard à ses yeux. Le fard était une poudre noire, composée d'antimoine et de zinc, etc., dont on faisait quelquefois une pâte en la mélangeant d'huile. Les femmes de l'Orient s'en peignent, encore aujourd'hui, les sourcils et les paupières, de manière à faire paraître leurs yeux plus grands et plus foncés qu'ils ne le sont. Le but de Jézabel n'était point de séduire Jéhu par ses charmes, puisqu'elle était alors grand-mère d'Achazia (âgé de vingt-trois ans au moins, **2 Rois 8.26**) ; elle veut mourir en reine et son attitude à cette fenêtre est un défi.

31 Et lorsque Jéhu entra par la porte, elle dit : Cela te va-t-il bien, Zimri, assassin de son maître ?

En l'appelant *Zimri* (**1 Rois 15.8**, et suivants), elle veut lui rappeler la fin prompte et tragique de ceux qui assassinent leurs maîtres. L'attitude si fière de cette reine, qui reste courageuse et menaçante devant la mort, donne une idée de l'énergie de cette Sidonienne et permet de comprendre la fascination et l'influence qu'elle a exercées sur les faibles rois Achab, Achazia et Joram.

32 Et il leva ses yeux vers la fenêtre et dit : Qui tient pour moi ? Qui ? Et deux ou trois eunuques se mirent à la fenêtre, regardant vers lui,

Qui tient pour moi ? Qui ? Seule réponse de Jéhu au défi de la reine. Il s'adresse aux eunuques de celle-ci, qui étaient aux fenêtres du palais et témoignaient de leur joie à la vue de cette révolution.

33 et il dit : Jetez-la en bas ! Et ils la jetèrent, et il rejaillit de son sang contre la muraille et contre les chevaux, et il la foula [sous son char].

34 Et il entra, et mangea et but, et dit : Occupez-vous de cette maudite et ensevelissez-la, car elle est fille de roi.

35 Et ils allèrent pour l'ensevelir, et ils ne trouvèrent rien d'elle que le crâne, les pieds et les paumes des mains.

36 Et ils revinrent et le lui annoncèrent, et il dit : C'est là la parole de l'Éternel, qu'il a prononcée par son serviteur Élie, le Thisbite,

quand il a dit : Dans le territoire de Jizréel les chiens mangeront la chair de Jézabel.

Le rapport des envoyés de Jéhu lui rappelle la malédiction prononcée par Élie contre Jézabel (**1 Rois 21.23**), qu'il cite de mémoire.

Dans le territoire. Voir **1 Rois 21.23**. Le palais royal, des fenêtres duquel elle avait été précipitée, était sans doute attenant au rempart.

37 Et le cadavre de Jézabel sera comme du fumier sur les champs, dans le territoire de Jizréel, de sorte qu'on ne dira pas : C'est là Jézabel.

Cette lugubre oraison funèbre peut fort bien n'être que la continuation de la citation des paroles d'Élie, incomplètement rapportées dans **1 Rois 21.23**.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 10

1 Et il y avait soixante-dix fils d'Achab à Samarie ; et Jéhu écrit des lettres et les envoya à Samarie, aux chefs de Jizréel, aux Anciens, et aux tuteurs [des fils] d'Achab, disant :

1 à 14 Le massacre de la famille de Joram et de celle d'Achazia

1 à 11 La famille de Joram

Soixante-dix fils d'Achab : fils et petits-fils, car une partie d'entre eux devaient être les fils de Joram, d'après l'expression *votre maître* (verset 3) et par le fait que c'étaient en général de jeunes enfants, puisqu'ils étaient élevés dans des maisons privées à Samarie.

Aux chefs : d'après le verset 5, le préfet du palais et celui de la ville.

De Jizréel. Il y a ici une faute de texte évidente, car il ne peut s'agir, d'après ce qui suit, que des chefs de Samarie. On explique cette faute d'une manière plausible par le fait que le mot Jizréel a quelque analogie avec le mot **ir**, signifiant **ville** (ce serait Samarie), et la préposition **el** signifiant **à**. Le vrai texte était donc : **Et les envoya à Samarie, aux chefs de la ville et aux Anciens et aux tuteurs.**

Il y a littéralement : **Tuteurs d'Achab**. C'étaient des personnes considérables de Samarie auxquelles les jeunes princes avaient été

confiés par Achab ; comparez **2 Chroniques 11.23**, pour les fils de Roboam.

2 Et maintenant, lorsque cette lettre vous parviendra, à vous qui avez avec vous les fils de votre maître, avec vous les chars et les chevaux, une ville fortifiée et l'arsenal,

Et maintenant. Nous n'avons ici que le passage essentiel de la lettre. Il renferme un défi : Vous avez des troupes à votre disposition ; armez-vous contre moi, si vous voulez mettre sur le trône un des fils de Joram ; sinon, soumettez-vous ! C'est assez dire qu'il est prêt à les attaquer au besoin avec toutes ses forces, s'ils résistent. Jéhu se montre ici aussi habile que décidé.

3 voyez quel est le meilleur et le plus capable d'entre les fils de votre maître, et mettez-le sur le trône de son père, et combattez pour la maison de votre maître.

4 Et ils eurent grand peur et dirent : Voici les deux rois n'ont pas tenu devant lui, et nous comment tiendrions-nous ?

La nouvelle de la mort des deux rois Joram et Achazia les avait remplis de terreur. Ils renoncent à faire opposition à Jéhu.

5 Et le gouverneur du palais et celui de la ville, et les Anciens et les tuteurs [des princes] envoyèrent dire à Jéhu : Nous sommes tes serviteurs ; tout ce que tu nous diras, nous le ferons ; nous n'établirons personne comme roi, fais ce qui te semble bon.

6 Et il leur écrivit une seconde lettre, disant : Si vous êtes à moi et si vous obéissez à ma voix, prenez les têtes de ces hommes, les fils de votre maître, et venez vers moi demain, à cette heure, à Jizréel. Or les fils du roi, au nombre de soixante-dix, étaient chez les grands de la ville qui les élevaient.

Une seconde lettre. Pourquoi, au lieu de se rendre lui-même à Samarie, écrit-il de nouveau ? Son but ressort des versets 9 et 10 ; il veut donner à l'acte cruel qu'il va demander aux Anciens de Samarie l'apparence d'être leur fait et non point le sien. C'est dans ce but également qu'il ne leur donne pour exécuter son ordre que vingt-quatre heures, ou plutôt en réalité quelques heures seulement ; car comme il y a de Jizréel à Samarie une distance de 36 km, il fallait compter plus d'un jour pour le voyage du messenger et pour le retour de ceux qui apporteraient les têtes, ce qui ne laissait que peu d'heures aux Anciens de Samarie pour se décider et obéir.

Or les fils du roi... Ces mots, qui semblent inutiles après le verset 1, font comprendre comment, malgré leur grand nombre, on put mettre immédiatement la main sur eux tous.

7 Lorsque cette lettre leur fut parvenue, ils prirent les fils du roi et égorgèrent ces soixante-dix hommes et mirent leurs têtes dans des paniers, et ils les lui envoyèrent à Jizréel.

8 Et le messenger vint le lui annoncer en disant : Ils ont apporté les têtes des fils du roi. Et il dit : Mettez-les, en deux tas, à l'entrée de la porte, jusqu'au matin.

À l'entrée de la porte : là où le peuple se rassemblait et pouvait les voir.

9 Et au matin il sortit et se tint debout et dit à tout le peuple : Vous êtes justes ! Voici, c'est moi qui ai fait une conjuration contre mon maître et qui l'ai tué. Mais qui a frappé tous ceux-ci ?

Vous êtes justes ! : Vous donnerez à chacun sa part : mon fait, c'est le meurtre du roi, comme c'était mon devoir ; mais aux Anciens de Samarie revient le meurtre de tous ces princes. En réalité, c'est l'Éternel qui a agi par eux pour accomplir le jugement dont il avait menacé Achab. Jéhu fait ainsi de ce massacre qu'il a provoqué lui-même, un argument, aux yeux du peuple qui ignore le rôle qu'il a joué en cela, en faveur de la révolution qu'il vient d'accomplir. C'est un stratagème habile, mais odieux.

10 Reconnaissez donc que pas une des paroles que l'Éternel a dites contre la maison d'Achab ne tombe à terre ; l'Éternel a exécuté tout ce qu'il avait dit par son serviteur Élie.

11 Et Jéhu frappa tous ceux qui restaient de la maison d'Achab à Jizréel, et tous ses grands, ses amis et ses ministres, sans qu'il n'en échappât un seul.

Tous ses grands, peut-être même ceux qui venaient de tuer les jeunes princes qui leur avaient été confiés.

12 Et il se leva et partit pour Samarie. Et en chemin, étant arrivé à la maison de rassemblement des bergers,

12 à 14 La famille d'Achazia

Après avoir ajouté de son chef au meurtre de Joram celui d'Achazia, Jéhu ajoute maintenant au massacre des fils de Joram celui des fils d'Achazia. Ces jeunes princes allaient à Jizréel pour se réjouir à la cour du roi Joram, dont ils ignoraient la mort, aussi bien que celle d'Achazia.

13 Jéhu trouva les frères d'Achazia, roi de Juda, et dit : Qui êtes-vous ? Ils dirent : Nous sommes les frères d'Achazia, et nous descendons pour saluer les fils du roi et les fils de la reine-mère.

Frères d'Achazia. Cette expression soulève une difficulté ; car **2 Chroniques 21.17** raconte que tous les frères d'Achazia avaient été emmenés en captivité par les Philistins et les Arabes. De là vient probablement la correction : *les fils des frères d'Achazia*, **2 Chroniques 22.8**. Les frères d'Achazia pourraient en effet avoir eu des enfants avant d'être emmenés en captivité. Cependant il ne serait pas impossible non plus qu'ils eussent été eux-mêmes relâchés plus tard et fussent mentionnés ici. On peut aussi entendre le terme de frères dans le sens de parents qu'il a souvent, ou de demi-frères, fils illégitimes de Joram.

Les fils du roi et les fils de la reine-mère : du roi Joram et de Jézabel ; ceux donc qui venaient d'être massacrés à Samarie. Seulement les princes de Juda, ayant laissé Samarie sur leur gauche, ignoraient ce meurtre. Peut-être Jéhu voulait-il, par ce nouveau massacre, prévenir une vengeance du meurtre d'Achazia de la part de ceux qui auraient pu être des prétendants au trône de Juda. En tout cas il voulait extirper autant que possible la parenté mâle d'Achab.

Près du puits. C'était sans doute le puits qui faisait de ce lieu le rendez-vous des bergers.

14 Et il dit : Saisissez-les vivants ! Et ils les saisirent vivants et les tuèrent près du puits de la maison de rassemblement, au nombre de quarante-deux hommes ; il n'en resta pas un.

15 Et il partit de là et trouva Jonadab, fils de Récab, qui venait à sa rencontre. Il le salua et lui dit : Ton cœur est-il sincère, comme mon cœur l'est à l'égard du tien ? Et Jonadab dit : Il l'est. S'il l'est, donne ta main ! Et il donna sa main, et Jéhu le fit monter auprès de lui sur le char.

15 à 30 Premières mesures de Jéhu

Jonadab, fils de Récab : peut-être le même que celui dont il est parlé **Jérémie 35.6** ; **Jérémie 35.8**, qui avait organisé sa famille en une sorte de congrégation à la fois naziréenne et nomade, afin de la mettre à l'abri de la corruption de la vie des villes. En effet, il avait interdit à ses descendants l'usage du vin et leur avait recommandé la vie nomade à perpétuité. On voit par notre passage qu'il était un zélé adorateur de l'Éternel.

Jéhu le fit monter. Par cette marque d'intimité Jéhu veut s'assurer le concours de cet homme considérable et de toute sa tribu.

16 Et il dit : Viens avec moi et sois témoin de mon zèle pour l'Éternel. Et il l'emmena sur son char.

17 Et il vint à Samarie et frappa tous ceux qui restaient d'Achab à Samarie, jusqu'à entière extermination, selon la parole que l'Éternel avait dite à Élie.

Ainsi fut balayée, comme par un ouragan, la dynastie d'Omri qui avait gouverné le royaume du nord pendant 46 ans. Au point de vue extérieur, elle n'avait pas été sans grandeur, ne fût-ce que par la fondation de Samarie ; mais son influence religieuse avait été pernicieuse : l'idolâtrie avait été introduite sous sa forme la plus criminelle.

18 Et Jéhu rassembla tout le peuple et leur dit : Achab a servi Baal un peu, Jéhu le servira beaucoup.

Afin d'abolir radicalement le culte de Baal en Israël, Jéhu a de nouveau recours à une perfidie odieuse. Il feint de se ranger à l'adoration des faux dieux et invite tous les participants de leur culte, dans le pays tout entier, à une fête solennelle à Samarie.

19 Et maintenant convoquez auprès de moi tous les prophètes de Baal, tous ses serviteurs et tous ses prêtres ; qu'aucun ne manque ! Car je veux faire un grand sacrifice à Baal ; quiconque fera défaut ne vivra pas. Or Jéhu agissait avec ruse pour faire périr les serviteurs de Baal.

20 Et Jéhu dit : Célébrez une sainte assemblée en l'honneur de Baal. Et ils la convoquèrent.

21 Et Jéhu envoya par tout Israël, et tous les serviteurs de Baal vinrent ; il n'en resta pas un qui ne vint pas, et ils vinrent dans la

maison de Baal, et la maison de Baal fut remplie d'une extrémité jusqu'à l'autre.

La maison de Baal : le temple qu'Achab avait fait bâtir à l'honneur de ce Dieu (**1 Rois 16.32**).

22 Et il dit à celui qui était préposé au vestiaire : Sors des vêtements pour les serviteurs de Baal. Et il leur sortit des vêtements.

Ces costumes particuliers étaient destinés à les signaler aux soldats chargés de les massacrer. Ce vestiaire, qui renfermait la provision des vêtements de fête (que l'on distribue aux invités en Orient), était probablement celui du temple, plutôt que celui du palais, en raison de la relation avec le verset 21.

23 Et Jéhu, avec Jonadab, fils de Récab, entra dans la maison de Baal et dit aux serviteurs de Baal : Cherchez bien et voyez, de peur qu'il n'y ait ici avec vous quelqu'un des serviteurs de l'Éternel, mais seulement des serviteurs de Baal.

Avec Jonadab. La présence de Jonadab est expliquée par le verset 16 : *Sois témoin...*

Cherchez bien et voyez. Il se donna l'air de vouloir exclure, comme des profanes, les serviteurs de l'Éternel ; en réalité il voulait par là les mettre à l'abri du massacre qui allait avoir lieu.

24 Et ils vinrent pour faire des sacrifices et des holocaustes ; et Jéhu posta à l'extérieur de la maison quatre-vingts hommes et dit : Si un de ces hommes que je livre entre vos mains échappe,... vie pour vie !

25 Et quand on eut achevé de préparer l'holocauste, Jéhu dit aux coureurs et aux officiers : Allez, frappez-les ! Qu'aucun ne sorte ! Et il les frappèrent de l'épée, et les coureurs et les officiers les jetèrent de côté et vinrent jusqu'à l'édifice de la maison de Baal ;

Quand on eut achevé... On entend ordinairement : de présenter l'holocauste. Cependant il vaut mieux entendre ce mot de la **préparation** de l'holocauste ; car il est peu probable que Jéhu et Jonadab eussent poussé l'hypocrisie jusqu'à offrir réellement l'holocauste à Baal. Ce fut au moment où allait être offert le sacrifice qu'eut lieu l'immolation des adorateurs de Baal.

Les coureurs composaient, avec les officiers, la garde du corps royale. Tite-Live appelle les soldats de la garde de Romulus les **rapides**. C'était de l'infanterie légère, des voltigeurs ; voir **1 Rois 1.5**.

L'édifice de la maison de Baal, littéralement : la **ville** ou la **tour** de la maison. Le mot **Ir**, ville, signifie étymologiquement tour où l'on veille. Il y avait en dedans du parvis un lieu spécial, semblable au Lieu très saint du temple de Jérusalem, particulièrement fermé et gardé, peut-être plus élevé que le parvis. C'est là que se trouvait la principale statue du dieu.

26 et ils sortirent les statues de la maison de Baal et les brûlèrent,

Les statues, de moindre valeur : les colonnes solaires d'**Ésaïe 17.8** ; elles étaient en bois et furent brûlées.

27 et il détruisirent la statue de Baal, et ils détruisirent la maison de Baal et en firent un cloaque jusqu'à ce jour.

La statue : la principale statue, qui était en pierre et qui fut mise en pièces. Un historien païen décrit ainsi la statue de Baal : Baal était représenté sous la forme d'un homme qui marche tenant en mains un sceptre, un poignard et une hache, symboles de sa puissance.

Cloaque, proprement : latrines.

Jusqu'à ce jour : l'auteur de ce récit écrivait donc vraisemblablement avant la ruine de Samarie en 722.

28 Ainsi Jéhu extermina Baal du milieu d'Israël.

29 Toutefois, quant aux péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël, les veaux d'or qui étaient à Béthel et à Dan, Jéhu ne s'en détourna pas.

29 et 30

Jéhu avait mis fin au culte de Baal ; mais il avait le même intérêt qu'avait eu Jéroboam, à empêcher son peuple de retourner à Jérusalem. De là le juste milieu qu'il crut devoir suivre. C'est ce qui lui attira un témoignage et de satisfaction et de mécontentement de la part de Dieu ; ce témoignage lui fut rendu par un prophète.

Quatrième génération : voir **2 Rois 15.12**. La violence de la réaction dont il fut l'auteur s'explique jusqu'à un certain point par l'opposition tyrannique qu'avait exercées sur Israël la famille

d'Achab ; mais les moyens dont il se servit pour exécuter le châtement que Dieu avait décrété sur cette famille, restent à sa charge.

30 Et l'Éternel dit à Jéhu : Parce que tu as bien exécuté ce qui était juste à mes yeux et que tu as fait à la maison d'Achab selon tout ce qui était dans mon cœur, tes fils jusqu'à la quatrième génération seront assis sur le trône d'Israël.

31 Et Jéhu ne prit pas garde à marcher dans la loi de l'Éternel, Dieu d'Israël, de tout son cœur ; il ne se détourna point des péchés de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël.

31 à 35 Jugement général sur le règne de Jéhu

Ne prit pas garde... Cette appréciation s'écarte de la formule stéréotypée, employée pour caractériser les autres règnes. Jéhu était dans une position difficile, qui exigeait de sa part une grande vigilance et une grande droiture, parce qu'il était pressé d'un côté par son attachement à l'Éternel et de l'autre par les exigences de sa position politique.

32 En ces jours-là, l'Éternel commença à entamer Israël, et Hazaël frappa les [Israélites] sur toute la frontière d'Israël,

Entamer. Avec le premier verset de notre livre avaient commencé les révoltes des pays voisins soumis depuis David à Israël ; ici commencent à se produire les brèches faites au territoire même des Israélites.

Sur toute la frontière d'Israël, c'est-à-dire sur celles de l'est et du nord, la mer et Juda formant les deux autres. C'est maintenant que vont se produire les actes de cruauté qu'Élisée avait annoncés à l'avance lorsqu'il avait appelé Hazaël à la royauté (2 Rois 8.12).

33 depuis le Jourdain au levant, tout le pays de Galaad, les Gadites, les Rubénites, les Manassites, depuis Aroër qui est sur le torrent de l'Arnon, et Galaad et Basan.

*Tout le pays de Galaad : le pays qui s'étend et au sud et immédiatement au nord du Jabbok (**Deutéronome 3.10**). Gad, qui occupait le centre de ce vaste territoire, est nommé en premier. Là se trouvait Ramoth, le point le plus disputé entre les deux peuples ennemis. La prise de cette ville par les Syriens entraîna d'abord la conquête de Gad tout entier, après quoi Ruben, au sud, et Manassé, au nord, furent également occupés. Sur Aroër, voir **Deutéronome 2.36**, note, et sur l'Arnon, **Nombres 21.13**, note.*

*Et Galaad et Basan. Les mots : **et Galaad**, ont le sens de : ainsi donc Galaad. Puis à cette immense perte vint s'ajouter, comme conséquence inévitable, celle de Basan (**Deutéronome 3.10**, note), au nord et à l'est de la Palestine, plus rapproché de Damas et plus éloigné de Samarie. Les deux rois d'Israël et de Juda, Joram et Achazia, ainsi que Jéhu lui-même, avaient commis la faute de s'éloigner de Ramoth, qui était le principal boulevard de cette contrée, et l'avaient ainsi livrée en proie à l'ennemi.*

34 Le reste de l'histoire de Jéhu, tout ce qu'il fit, et toutes ses victoires, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

35 Et Jéhu s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit à Samarie ;
et Joachaz, son fils, régna à sa place.

Joachaz : voir **2 Rois 13.1**.

36 Et le temps que Jéhu régna sur Israël fut de vingt-huit ans, à
Samarie.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE II

1 Et quand Athalie, mère d'Achazia, vit que son fils était mort, elle se leva et fit périr toute la race royale.

Athalie, veuve de Joram et mère d'Achazia, rois de Juda, fille d'Achab et de Jézabel, roi et reine d'Israël, avait pris les rênes du gouvernement en l'absence de son fils, le roi Achazia.

Se leva. Ce terme indique ici une résolution subite, prise avec emportement.

Fit périr... C'étaient ses propres petits-fils, les enfants d'Achazia. Pourquoi ce massacre ? Jéhu avait fait périr toute sa famille au nom de Jéhova ; dans sa fureur elle veut exterminer jusqu'au dernier reste de la famille de David, dont on disait que Jéhova l'avait mise sur le trône et lui avait promis de l'y maintenir à perpétuité. Il s'agissait pour elle de se venger de l'Éternel, en faisant mentir ses promesses. Jusqu'ici cette promesse-là s'était remarquablement réalisée ; tandis qu'en Israël plusieurs dynasties s'étaient rapidement succédé, la famille de David s'était perpétuée en Juda. On a cherché d'autres motifs à ce massacre contre nature ; ils ne soutiennent pas l'examen. Les liens de l'affection maternelle n'étaient rien pour cette femme à côté de la satisfaction impie qu'elle cherchait dans cette vengeance.

2 Et Jéhoséba, fille du roi Joram, sœur d'Achazia, prit Joas, fils d'Achazia, et l'enleva à la dérobée du milieu des fils du roi qu'on

faisait mourir, et le mit, lui et sa nourrice, dans la chambre des lits et le cacha de devant Athalie ; et il ne fut pas mis à mort.

Fille du roi Joram : vraisemblablement d'une autre mère qu'Athalie ; celle-ci n'aurait pas autorisé le mariage de sa propre fille avec le grand sacrificateur de Jéhova.

La chambre des lits : un garde-meubles, appartement retiré où l'on pouvait cacher l'enfant. C'était probablement une de ces chambres qui entouraient le temple (**1 Rois 6.5** et suivants).

3 Et il resta auprès d'elle caché dans la maison de l'Éternel six ans ; et Athalie régnait sur le pays.

4 Et la septième année, Jéhojada envoya chercher les chefs de centaines des gardes du corps et des coureurs ; il les fit venir vers lui dans la maison de l'Éternel, fit un pacte avec eux, les assermenta dans la maison de l'Éternel, et il leur fit voir le fils du roi.

Sur la révolution qui va être racontée, comparez **2 Chroniques 23.1-21**. Bien des détails diffèrent dans les deux récits, mais ils se complètent plutôt qu'ils ne se contredisent, et ils s'accordent en attribuant la délivrance de Juda au grand sacrificateur Jéhojada.

Envoya chercher les chefs de centaines. D'après les Chroniques, ils étaient au nombre de cinq, ce qui fait monter à cinq cents hommes la troupe armée qui devait agir. Elle se composait des Kéréthiens ou garde royale ordinaire, et des coureurs, chargés de porter au loin les ordres royaux. Voir **2 Rois 10.25**, note. Il les fit venir, certainement dans le plus grand secret, pour s'assurer de leur fidélité et leur communiquer son plan. D'après les Chroniques ils furent en même temps chargés par lui de sonder les dispositions des Lévites et des

chefs de famille israélites dans tout le pays d'Israël, et de leur donner rendez-vous à Jérusalem, probablement pour une des grandes fêtes, afin que leur arrivée simultanée n'excitât pas de soupçons.

5 Puis il leur donna ses ordres en disant : Voici ce que vous ferez : Un tiers d'entre vous qui entrez [en service] au sabbat, vous monterez la garde de la maison du roi,

Leur donna ses ordres. Le plan tracé était celui-ci : Au jour du sabbat, où se changeait, paraît-il, la garde du palais et du temple, la garde montante devait se partager en trois détachements :

6 un tiers à la porte de Sour, un tiers à la porte derrière les coureurs, et vous monterez la garde de la maison pour éloigner [tout le monde].

Le premier occuperait le local ordinaire de la garde royale ; le second, la porte de *Sour* ; ce nom, qui ne se retrouve nulle part, vient d'un verbe qui signifie : se retirer, s'écarter, et désigne sans doute une des portes de côté du palais royal. Le troisième se posterait à *la porte qui se trouve derrière les coureurs*, ou, comme il est dit au verset 19, à *la porte des coureurs*, celle où ceux-ci se trouvaient pour recevoir les ordres. Comme c'est par cette porte que Joas fit son entrée (verset 19), c'était la porte principale du palais, qui était ainsi convenablement gardée.

Pour éloigner : tenir à distance les partisans de la reine, qu'elle aurait pu chercher à grouper autour d'elle pour la défendre.

7 Et quant à vous, les deux divisions de tous ceux qui sortent [de service] le jour du sabbat, vous monterez la garde de la maison de l'Éternel auprès du roi.

Voilà l'instruction pour la garde montante ; voici celle de la garde descendante. Les hommes étaient divisés en deux troupes, qui devaient occuper, l'une le côté nord, l'autre le côté sud du temple, et se rejoindre sur le devant, près de l'autel des holocaustes (verset 11), de manière à entourer le jeune roi quand il viendrait se placer là sur l'estrade (verset 14). Il paraît d'après les Chroniques que les sacrificateurs et les Lévites, avec le peuple présent, devaient se joindre à cette partie de la garde (**2 Chroniques 23.6-7**), lorsqu'on sortirait du temple pour se rendre au palais.

8 Et vous entourerez le roi, chacun ses armes à la main ; et quiconque voudra pénétrer dans les rangs sera mis à mort, et vous serez avec le roi, quand il sortira et quand il entrera.

Quand il sortira : du temple ; et quand il entrera : dans le palais.

9 Et les chefs des centaines firent selon tout ce que Jéhojada, le sacrificateur, leur avait ordonné ; ils prirent chacun ses hommes, ceux qui entraient le jour du sabbat avec ceux qui sortaient le jour du sabbat, et ils vinrent auprès de Jéhojada, le sacrificateur.

10 Et le sacrificateur donna aux chefs de centaines les lances et les boucliers qui avaient appartenu au roi David et qui étaient dans la maison de l'Éternel.

Donna aux chefs de centaines. Probablement ceux qui sortaient de garde, avaient coutume de déposer leurs armes pour les laisser à la garde montante. Mais cette fois-ci ils devaient rester en activité de service, et on les arma de la sorte. Les chefs des trois tiers de la garde montante et ceux des deux divisions de la garde descendante étaient sans doute les cinq dont parlent les Chroniques.

Nous avons donné de ce passage l'interprétation qui nous paraît la plus naturelle ; on en a donné d'autres très différentes. Ainsi on a pensé qu'il s'agissait uniquement du temple et de la troupe des Lévites et des sacrificateurs qui y faisaient le service et changeaient à chaque sabbat. Ce sens conviendrait sans doute au récit des Chroniques ; mais il est incompatible avec celui du livre des Rois ; comparez les expressions : *chefs de centaines*, et : *la garde de la maison du roi* (verset 5), qui ne peut signifier : la garde du temple du côté de la maison du roi ; enfin la mention des coureurs (verset 11).

11 Et les coureurs, chacun les armes à la main, se tinrent depuis l'angle méridional de la maison jusqu'à l'angle septentrional de la maison, jusqu'à l'autel et jusqu'à la maison, autour du roi.

L'angle méridional : celui du sud-est.

L'angle septentrional : celui du nord-est. Ils formaient les deux coins de la façade orientale du temple.

Autour du roi. Il devait, lorsqu'il sortirait de sa retraite se trouver entouré par ces deux haies de soldats.

12 Et Jéhojada fit sortir le fils du roi, posa sur lui le diadème et lui remit le témoignage ; ils le proclamèrent roi et l'oignirent et battirent des mains, et dirent : Vive le roi !

Le témoignage. Pendant qu'on posait le diadème sur sa tête, on remit entre ses mains le Décalogue qui dans **Exode 16.34** ; **Exode 25.21** est appelé le témoignage ; comparez **Deutéronome 17.19**, note.

13 Et Athalie entendit la voix des coureurs et du peuple, et elle vint vers le peuple à la maison de l'Éternel.

Et du peuple. Il faut comprendre aussi dans cette expression les Lévites, dont il est parlé dans les Chroniques.

14 Et elle vit, et voici, le roi se tenait sur l'estrade, conformément à l'usage, et les chefs et les trompettes étaient auprès du roi, et tout le peuple du pays était dans l'allégresse et sonnait de la trompette. Et Athalie déchira ses vêtements et s'écria : Conjuraton ! Conjuraton !

Sur l'estrade. Salomon avait fait établir une tribune (**2 Chroniques 6.13**), qui se trouvait devant l'autel des holocaustes, plus rapprochée du parvis extérieur où le peuple était assemblé. Il est probable que cette espèce de tribune était restée la place ordinaire du roi lorsqu'il assistait aux sacrifices. De là l'expression : **son estrade (2 Chroniques 23.13)**.

15 Et Jéhojada, le sacrificateur, donna ses ordres aux chefs de centaines qui étaient à la tête de la troupe et leur dit : Faites-la sortir entre deux rangs ; celui qui la suivra, qu'on le fasse mourir

par l'épée. Car le sacrificateur avait dit : Qu'on ne la fasse pas mourir dans la maison de l'Éternel !

16 Et ils se rangèrent de chaque côté pour la laisser passer, et elle arriva à la maison du roi par le chemin de l'entrée des chevaux, et là elle fut mise à mort.

Le chemin de l'entrée des chevaux. On entend ordinairement par là le chemin conduisant aux écuries royales ; mais il nous paraît plus probable qu'il s'agit de la route carrossable par laquelle les voitures royales montaient du palais au temple. Le chemin direct, qui était l'escalier magnifique dont il a été parlé à l'occasion de la reine de Séba, doit rester intact pour le nouveau roi qui fera par là son entrée dans le palais.

17 Et Jéhojada traita alliance entre l'Éternel et le roi et le peuple, pour qu'ils fussent le peuple de l'Éternel, et entre le roi et le peuple.

Jéhojada renouvelle par un serment, accompagné sans doute d'un sacrifice, le contrat qui unissait l'Éternel au peuple et à son roi, et le contrat subsidiaire qui unissait le peuple au roi, représentant de la souveraineté divine.

18 Et tout le peuple du pays vint à la maison de Baal et ils la démolirent ; ils détruisirent complètement ses autels et ses images et ils tuèrent Matthan, le prêtre de Baal, devant les autels ; et le sacrificateur mit des gardes à la maison de l'Éternel.

Matthan. Comme il périt seul, on peut en conclure que le clergé de Baal n'était pas nombreux en Juda.

19 Et il prit les chefs de centaines et les gardes du corps et les coureurs et tout le peuple du pays, et ils firent descendre le roi de la maison de l'Éternel et vinrent par le chemin de la porte des coureurs à la maison du roi, et il s'assit sur le trône des rois.

20 Et tout le peuple du pays se réjouit et la ville resta calme, lorsqu'on fit mourir par l'épée Athalie dans la maison du roi.

La facilité avec laquelle s'opéra cette révolution, prouve que la souveraineté de la maison d'Omri et le culte phénicien n'avaient pas pris racine dans le peuple de Juda.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 12

1 Joas avait sept ans lorsqu'il devint roi. Joas devint roi la septième année de Jéhu, et il régna quarante ans à Jérusalem. Le nom de sa mère était Tsibia, de Béerséba.

Dans le texte hébreu la fin de ce verset forme le verset second.

De Béerséba. Elle était donc Israélite. En général les rois de Juda dont il y a du bien à dire, ont eu des mères indigènes, tandis que Roboam, par exemple, sous lequel a eu lieu le schisme, avait une mère ammonite (**1 Rois 14.21**) et qu'Achazia, sous lequel la famille de David faillit s'éteindre, était fils d'une fille d'Achab (**2 Rois 8.18 ; 2 Rois 8.26**).

2 Et Joas fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, toute sa vie, pendant que le sacrificateur Jéhojada le dirigeait.

Enfant comme il l'était, il était naturellement sous l'influence du grand sacrificateur, son oncle, beaucoup plus âgé que lui, et qui mourut à l'âge de 130 ans.

On peut traduire aussi : **Toute sa vie, parce que...** Mais ce sens serait en contradiction avec ce qui suit, et **2 Chroniques 24.2** confirme notre sens.

3 Les hauts-lieux seuls ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait fumer l'encens sur les hauts-lieux.

4 Et Joas dit aux sacrificateurs : Tout argent consacré qui sera apporté dans la maison de l'Éternel, l'argent du dénombrement, tout l'argent de rachat de personnes, que chaque sacrificateur évaluera, tout argent qu'il viendra au cœur de quelqu'un d'apporter à la maison de l'Éternel,

Le temple n'avait pas été réparé pendant les règnes précédents, et il est même dit qu'Athalie et ses fils l'avaient dévasté et avaient consacré à Baal les offrandes destinées au temple (**2 Chroniques 24.7**). D'après le sens de notre verset qui nous paraît le plus naturel, l'argent consacré provient de trois sources :

1. L'argent de **celui qui passe** (par le dénombrement) ; c'est la capitation fixée **Exode 30.13**, où l'expression abrégée qu'emploie ici le roi (argent de celui qui passe) se retrouve sous sa forme complète. D'autres entendent : en argent ayant cours, et appliquent cette expression aux deux cas qui vont suivre.
 2. L'argent provenant de vœux à acquitter pécuniairement (**Lévitique 27.2 ; Deutéronome 23.23**).
 3. Les dons volontaires, c'est dans cette classe que rentrent les dons que les sacrificateurs devaient solliciter de leurs connaissances, verset 6 ; comparez **2 Chroniques 24.14 ; Exode 30.21**.
-

5 que les sacrificateurs le prennent pour eux, chacun de la part de ses connaissances, et ils répareront le dommage de la maison, tout ce qui y sera trouvé d'endommagé.

De ses connaissances. Chacun d'eux devait stimuler ses amis et connaissances (**2 Chroniques 24.5**).

6 Et il arriva dans la vingt-troisième année du roi Joas que les sacrificateurs n'avaient pas fait les réparations de la maison.

7 Et le roi Joas appela Jéhojada le sacrificateur et les sacrificateurs, et il leur dit : Pourquoi ne faites-vous pas les réparations de la maison ? Et maintenant ne prenez plus l'argent de vos connaissances, mais vous le donnerez pour réparer la maison.

7 et 8

Comme, au bout de bien des années (depuis l'ordre donné verset 5), les réparations n'avaient pas eu lieu, probablement parce que tout l'argent perçu par les moyens précédents avait été dépensé pour les besoins ordinaires du culte, Joas propose aux sacrificateurs de changer de méthode. Ce sera lui-même qui, par le moyen qui va être indiqué, percevra les dons volontaires et les emploiera à faire faire ces réparations. Il n'y avait dans cette mesure aucune défiance à l'égard de la fidélité des sacrificateurs, comme le prouvent les versets 9 à 11. Mais l'emploi de cet argent pour les réparations était plus sûrement garanti ; et de plus le roi espérait sans doute que les dons volontaires s'accroîtraient par cette manière de faire.

8 Et les sacrificateurs consentirent à ne pas recevoir d'argent du peuple et à ne pas faire les réparations de la maison.

9 Et Jéhojada, le sacrificateur, prit une caisse et perça un trou dans son couvercle, et il la plaça à côté de l'autel, à droite en entrant dans la maison de l'Éternel, et les sacrificateurs gardiens du seuil y mettaient tout l'argent qu'on apportait à la maison de l'Éternel.

10 Et quand ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent dans la caisse, le secrétaire du roi montait avec le grand sacrificateur ; ils serraient et comptaient l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel,

11 et ils remettaient l'argent, une fois pesé, entre les mains des directeurs des travaux, préposés à la maison de l'Éternel, et ils le dépensaient pour les charpentiers et les constructeurs qui travaillaient à la maison de l'Éternel,

Le secrétaire et le grand sacrificateur remettaient l'argent entre les mains de ceux qui dirigeaient les différentes réparations, et ceux-ci payaient les ouvriers.

12 et pour les maçons et les tailleurs de pierres, et pour acheter du bois et des pierres de taille pour faire les réparations de la maison de l'Éternel et pour tout ce qui se dépensait pour réparer la maison.

13 Toutefois on ne fit pas pour la maison de l'Éternel des bassins d'argent, des couteaux, des coupes, ni des trompettes, ni aucun ustensile d'or et d'argent, avec l'argent qu'on apportait à la maison de l'Éternel ;

Dans les premiers temps les réparations absorbèrent la totalité de l'argent reçu. Mais, plus tard, lorsque les réparations eurent été faites, on l'employa aussi à renouveler le mobilier sacré (**2 Chroniques 24.14**).

14 on le donnait aux directeurs des travaux pour qu'ils en réparassent la maison de l'Éternel.

15 Et on ne faisait pas rendre compte aux hommes entre les mains desquels on remettait l'argent pour le donner à ceux qui faisaient faire l'ouvrage ; on s'en remettait à leur bonne foi.

16 L'argent des sacrifices de réparation et l'argent des sacrifices pour le péché n'était pas apporté à la maison de l'Éternel ; il était pour les sacrificateurs.

Voir **Nombres 5.10** et **Lévitique 5.16**. Cet argent-là leur revenait d'après la loi.

17 Alors Hazaël, roi de Syrie, monta et vint attaquer Gath, et la prit ; et Hazaël se disposait à monter contre Jérusalem.

Après avoir conquis toute la contrée à l'est du Jourdain, Hazaël avait voulu étendre son pouvoir sur tout le reste du pays d'Israël. Il avait commencé par le royaume du nord, qu'il avait soumis (**2 Rois 13.2-7**) ; et maintenant il désirait en faire autant avec le royaume de Juda. Pour cela, il fit le tour par la plaine maritime, en descendant jusqu'à Gath. l'une des cinq villes des Philistins, d'où il comptait remonter vers Jérusalem.

18 Et Joas, roi de Juda, prit tout les objets sacrés qu'avaient consacrés Josaphat, Joram et Achazia, ses pères, rois de Juda, et ceux qu'il avait consacrés lui-même et tout l'or qui se trouvait dans les trésors de la maison de l'Éternel et de la maison du roi, et l'envoya à Hazaël, roi de Syrie, qui se retira de Jérusalem.

Si l'on place cette expédition de Hazaël avant l'achèvement des réparations du temple, on comprend ce qui est dit au verset 13 des ustensiles du temple qu'il aurait fallu racheter : ils avaient été employés à payer le roi de Syrie pour le détourner du siège de Jérusalem. Que si cette guerre n'eut lieu qu'après les réparations, il s'agit des ustensiles qui avaient été achetés une fois cet ouvrage terminé.

19 Le reste de l'histoire de Joas et tout ce qu'il fit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

20 Et ses serviteurs se levèrent et firent une conspiration, et ils frappèrent Joas dans la maison de Millo, à la descente de Silla.

Cette conjuration et cet assassinat de Joas ne sont point expliqués dans notre livre. Le récit des Chroniques jette quelque jour sur ces faits. Joas ayant, par condescendance pour les penchants d'une partie des chefs de Juda, rétabli le culte idolâtre dans son royaume après la mort de Jéhojada (**2 Chroniques 24.18**), le fils de celui-ci, Zacharie, lui adressa une sévère remontrance ; sur quoi Joas le fit lapider (verset 22). comparez **Matthieu 23.35**. Mais le châtimement de Dieu ne se fit pas attendre : ce fut l'arrivée de Hazaël. L'armée envoyée contre lui fut complètement battue par une troupe de Syriens bien inférieure en nombre (versets 23 et 24), et Jérusalem

allait être investie, quand Joas détourna Hazaël par la grosse somme d'argent qu'il lui envoya. Toutes ces circonstances déconsidérèrent complètement le roi, et, une grave maladie l'ayant frappé, deux de ses serviteurs, fils de deux femmes étrangères, firent une conspiration contre lui et le tuèrent.

Millo. Sur Millo, voir **2 Samuel 5.9**, note. C'était là citadelle de Jérusalem. Le roi s'y était retiré par crainte des Syriens.

À la descente de Silla, littéralement : **qui descend Silla**. On ignore ce que signifie ce mot Silla qui ne se retrouve nulle part ; comme il est voisin de **mesilla** qui signifie route, on peut supposer qu'il désigne la route qui descendait de Millo dans le Tyropéon, le long du pied de la terrasse du temple. On donne beaucoup d'autres explications.

21 Et Jozacar, fils de Siméath, et Jéhozabad, fils de Schomer, ses serviteurs, le frappèrent, et il mourut ; et on l'enterra avec ses pères dans la cité de David. Et Amatsia, son fils, régna à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 13

¹ Dans la vingt-troisième année de Joas, fils d'Achazia, roi de Juda, Joachaz, fils de Jéhu, devint roi sur Israël à Samarie, [et régna] dix-sept ans ;

1 à 9 Joachaz, en Israël (856-840)

Dans la vingt-troisième année. Au lieu de vingt-troisième, le verset 10 prouve qu'il faut lire vingt-deuxième ou même vingt-et-unième année.

² et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, et il suivit les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël ; il ne s'en détourna point.

³ Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël, et il les livra à Hazaël, roi de Syrie, et à Ben-Hadad, fils de Hazaël, pendant tout ce temps-là.

Et la colère de l'Eternel s'enflamma. Nous avons vu **2 Rois 10.32** que l'Éternel punit Jéhu pour avoir persévéré dans la voie de Jéroboam, en mutilant Israël par la perte de tout le pays au-delà du Jourdain. Comme Joachaz persévère dans le péché de son père, la colère de

Dieu s'enflamme toujours plus, et les victoires des Syriens réduisent sa puissance à peu près à rien (verset 7).

Pendant tout ce temps : pendant le règne de Joachaz en Israël, celui d'Hazaël et le commencement de Ben-Hadad en Syrie.

Ben-Hadad : peut-être encore en tant que général, sous le règne de son père (voir versets 24 et 25).

4. Et Joachaz apaisa l'Éternel, et l'Éternel l'exauça, car il vit l'oppression d'Israël, comment le roi de Syrie les opprimait.

Apaisa, littéralement : **apaisa la face (1 Rois 13.6)**. Cette repentance était bien incomplète et ne fut point partagée par la majorité du peuple (verset 6) ; cependant Dieu en tint compte. Israël recouvra son indépendance et quelque sécurité. C'eût été le moment de se convertir tout à fait, mais il n'en fut rien, d'après le verset 6.

5 Et l'Éternel donna à Israël un libérateur, et les Israélites furent affranchis du joug de la Syrie, et les fils d'Israël habitèrent dans leurs tentes, comme auparavant.

Et l'Éternel donna à Israël un libérateur : non pas immédiatement ; ces mots se rapportent jusqu'à un certain point à Joas, mais surtout à Jéroboam II, qui rétablit complètement la puissance du royaume d'Israël.

Habitèrent dans leurs tentes. Les Israélites qui, pendant l'oppression syrienne, s'étaient réfugiés dans les villes fortes, purent rentrer dans leurs demeures, et cela dans tout le pays.

6 Toutefois, ils ne se détournèrent point des péchés de la maison de Jéroboam qui avait fait pécher Israël, ils y persévérèrent et même l'Astarté resta debout à Samarie.

Ce verset est une parenthèse destinée à faire comprendre que même cette espèce de restauration n'amena point la conversion et le salut du peuple.

Et même l'Astarté. L'existence de cette idole, après l'extermination par Jéhu de tout ce qui tenait au culte de Baal, se comprend difficilement ; elle ne s'explique que par un acte de faiblesse ou de laisser-aller de la part du roi et du peuple.

7 Car l'Éternel ne laissa à Joachaz en fait de troupe que cinquante cavaliers et dix chariots, et dix mille hommes de pied, car le roi de Syrie avait exterminé les fils d'Israël et les avait réduits à l'état de la poussière qu'on foule aux pieds.

Ce verset se rattache au verset 5. Dieu eut pitié parce que le malheur était arrivé à un point tel qu'il semblait que ce dût être la fin. Après ce coup d'œil sur l'avenir, le récit reprend où l'avait laissé le verset 4. Notre verset suppose une bataille où l'armée d'Israël avait été exterminée. Peut-être **Amos 4.10** fait-il allusion à ce fait.

8 Et le reste de l'histoire de Joachaz et tout ce qu'il fit, et sa vaillance, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

9 Et Joachaz s'endormit avec ses pères, et on l'enterra à Samarie ; et Joas, son fils, régna à sa place.

10 Dans la trente-septième année de Joas, roi de Juda, Joas, fils de Joachaz, devint roi sur Israël à Samarie ; il régna seize ans,

10 à 25 Joas, en Israël (840-824)

10 à 13 Le règne de Joas

Si l'on voulait maintenir le chiffre 23 au verset 1, la chronologie forcerait de lire ici 38 ou 39 au lieu de 37. Mais dans ce cas toutes les autres dates devraient être aussi corrigées.

11 et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, il ne se détourna point de tous les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël ; il y marcha.

12 Et le reste de l'histoire de Joas et tout ce qu'il fit, et sa vaillance, lorsqu'il fut en guerre avec Amatsia, roi de Juda. ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

Fut en guerre. Voir 2 Rois 14.8 et suivants.

13 Et Joas s'endormit avec ses pères ; et Jéroboam monta sur son trône ; et Joas fut enterré à Samarie, avec les rois d'Israël.

14 Et Élisée étant malade de la maladie dont il mourut, Joas, roi d'Israël, descendit vers lui et pleura sur son visage en disant :

Mon père ! Mon père ! Char d'Israël et sa cavalerie !

14 à 21 visite de Joas à Élisée mourant

Le trait suivant est emprunté à un autre document dont le sujet était plus spécialement la vie d'Élisée. Si le règne de Joas a été raconté d'une manière aussi sommaire (versets 10 à 13), c'est que les faits essentiels de ce règne étaient renfermés dans le récit suivant, qui nous montre le commencement de l'exaucement de la prière de Joachaz, verset 4.

Dont il mourut. La fin d'Élisée n'a pas ressemblé à celle d'Élie, mais elle a reçu aussi le sceau de la bénédiction divine (versets 20 et 21).

Joas descendit : de son palais à la maison d'Élisée. Joachaz, malgré sa prière, n'avait pas fait auprès du prophète une pareille démarche.

Mon père, mon père... ! Il sent qu'Élisée, qui a tant de fois délivré Israël, est le seul appui qui reste en ce moment au peuple. La crainte de la mort du prophète rendait cette démarche plus pressante. Sa parole est la même que celle d'Élisée lui-même à Élie montant au ciel (**2 Rois 2.12**). La promesse par laquelle Élisée répond à ce cri du roi, lui est donnée sous la forme d'un acte symbolique dans lequel le roi doit lui-même jouer un rôle actif, afin de lui faire sentir l'énergie et le zèle qu'il devra déployer pour que la délivrance promise se réalise.

15 Et Élisée lui dit : Prends un arc et des flèches. Et il prit un arc et des flèches.

Prends un arc : Prépare-toi à la lutte !

16 Et il dit au roi d'Israël : Mets ta main sur l'arc. Et il y mit sa main ; et Élisée posa ses mains sur les mains du roi

Posa ses mains sur... Cet acte est le symbole de la communication d'une force divine au roi Joas par l'intermédiaire du serviteur de Dieu. C'est cette force qu'il devra lui-même mettre en œuvre.

17 et dit : Ouvre la fenêtre du côté de l'orient. Et il l'ouvrit. Et Élisée dit : Tire. Et il tira ; et Élisée dit : Flèche de victoire de l'Éternel ! Flèche de victoire sur la Syrie ! Et tu frapperas les Syriens à Aphek, jusqu'à en finir.

Du côté de l'orient : vers la partie du domaine israélite dont les Syriens s'étaient emparés et d'où ils faisaient de constantes invasions de l'autre côté du Jourdain. Un grand nombre d'exemples, tirés des écrits des anciens, prouvent que l'acte de jeter une flèche dans un pays ennemi équivalait à une déclaration de guerre ou même à une prise de possession. Ainsi quand Alexandre-le-Grand fut sur le point d'envahir la Perse, l'historien Justin dit qu'il jeta un javelot sur le territoire ennemi. Virgile fait parler le roi Turnus en ces termes : *Qui marchera le premier avec moi contre l'ennemi ? Et en disant cela, il lança un javelot dans les airs, comme un commencement de bataille.* Selon les rabbins, pour prendre possession d'un pays conquis, les Cananéens y jetaient une pique... Nous omettons d'autres exemples. Cette première flèche lancée indiquait donc la reprise des hostilités contre la Syrie et en même temps le succès dont cette guerre serait couronnée.

Aphek : peut-être la même ville que **1 Rois 20.26**, où Achab avait remporté déjà une grande victoire sur les Syriens. Joas devait abattre là la puissance de la Syrie.

18 Et il dit : Prends les flèches. Et il [les] prit ; et [Élisée] dit au roi d'Israël : Tire contre terre. Et il tira trois fois, et s'arrêta.

Prends les flèches. Cette première victoire (verset 17) devait être suivie de plusieurs autres par lesquelles Israël rentrerait dans la pleine possession du pays au-delà du Jourdain ; c'est ce que doit signifier le nouvel acte symbolique qui suit. Il s'agit des flèches renfermées dans le carquois que portait Joas. Il doit les tirer de la fenêtre contre terre, comme pour achever un ennemi abattu.

Trois fois. Il y avait certainement plus de trois flèches, en tous cas cinq ou six (verset 19), dans le carquois, et, après ce qui venait de se passer, Joas aurait dû, plein d'élan, le vider tout entier, pour répondre à l'invitation d'Élisée qui était la promesse d'une série de victoires. Mais il manque d'énergie, de zèle ou de persévérance et, en se bornant à tirer trois flèches, il limite lui-même le nombre de ses victoires. De là le mécontentement du prophète verset 19.

19 Et l'homme de Dieu s'irrita contre lui et dit : Il fallait frapper cinq ou six fois ; alors tu aurais battu les Syriens jusqu'à en finir. Mais maintenant tu battras trois fois la Syrie.

Frapper, à coup de flèches.

Jusqu'à en finir : jusqu'à réaliser complètement la promesse faite après le tir de la première flèche. Élisée avait comme donné au roi carte blanche ; celui-ci n'avait pas su en user, ou du moins en user assez richement. Le concours de la liberté humaine dans l'accomplissement des plans divins ressort clairement de cette histoire.

20 Et Élisée mourut et on l'enterra. Or des bandes de Moabites entrèrent dans le pays au commencement de l'année suivante.

20 et 21

Ce miracle devait-il être envisagé comme une garantie des promesses d'Élisée qui s'accompliraient après sa mort ?

Des bandes de Moabites. Ces bandes de pillards arrivaient au commencement de l'année, immédiatement avant la moisson. Au reste les mots traduits par : *au commencement de l'année*, sont très obscurs et ont été diversement compris.

21 Et comme on enterrait un homme, voilà qu'on vit venir une bande et qu'on jeta cet homme dans le sépulcre d'Élisée. Et cet homme alla toucher les os d'Élisée, et il ressuscita et se leva sur ses pieds.

Dans le sépulcre d'Élisée. C'était sans doute une caverne dans le voisinage de Samarie, ville où avait été la demeure ordinaire du prophète.

22 Et Hazaël, roi de Syrie, avait opprimé Israël pendant tout le règne de Joachaz.

22 à 25 Victoires sur la Syrie

23 Mais l'Éternel eut pitié des Israélites et leur fit miséricorde, et il tourna sa face vers eux à cause de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob, et il ne voulut pas les détruire, ni les rejeter loin de sa face jusqu'à maintenant.

24 Et Hazaël, roi de Syrie, mourut, et Ben-Hadad, son fils, régna à sa place.

25 Et Joas, fils de Joachaz, reprit de la main de Ben-Hadad, fils d'Hazaël, les villes que [celui-ci] avait prises des mains de Joachaz, son père, par la guerre ; et Joas le battit trois fois et recouvra les villes d'Israël.

Accomplissement de la promesse verset 19.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 14

¹ La seconde année de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, Amatsia, fils de Joas, roi de Juda, commença à régner.

1 à 22 Amatsia, en Juda (838-810)

Comparez chapitre 25 de 2 Chroniques.

² Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Jéhoaddan, de Jérusalem.

³ Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, toutefois pas comme David son père ; il fit entièrement comme avait fait Joas, son père.

Comme avait fait Joas, son père : laissant subsister les hauts-lieux, tout en adorant lui-même l'Éternel. Voir 2 Rois 12.3.

⁴ Les hauts-lieux seuls ne furent pas ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait fumer l'encens sur les hauts-lieux.

Les hauts-lieux seuls. Cette restriction **seuls** porte sur les premiers mots du verset 3.

5 Et il arriva, lorsque la royauté fut affermie dans sa main, qu'il frappa ceux de ses serviteurs qui avaient frappé le roi, son père ;

6 mais il ne fit pas mourir les fils des assassins, selon ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où l'Éternel a donné ce commandement : Les pères ne seront pas mis à mort à cause des fils et les fils ne seront pas mis à mort à cause des pères, car chacun sera mis à mort pour son péché.

*Il ne fit pas mourir les fils des meurtriers de son père, comme c'était l'usage en Orient, mais il se conforma à la loi **Deutéronome 24.16**. À moins qu'on ne fasse de cette citation une glose du rédacteur insérée postérieurement dans le récit, il faut en conclure qu'à cette époque le Deutéronome existait déjà et était regardé comme livre de Moïse.*

7 Il frappa Édom dans la vallée du Sel, dix mille hommes, et dans cette guerre il prit Séla et la nomma Jokthéel [nom qu'elle a gardé] jusqu'à ce jour.

Sur les préparatifs de cette campagne, comparez **2 Chroniques 25.5** et suivants.

Dans la vallée du Sel : qui s'étendait au sud de la mer Morte (**2 Samuel 8.13**). Les Édomites avaient recouvré leur indépendance sous Joram (**2 Rois 8.20**).

Séla, capitale de l'Idumée. Sur cette ville voir **Ésaïe 16.1**, note.

Jokthéel : soumise par Dieu.

8 Alors Amatsia envoya des ambassadeurs à Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire : Viens, que nous nous voyions en face !

C'était là un défi ; car **se voir en face** signifie ici : se rencontrer sur le champ de bataille. Amatsia paraît avoir tiré vanité de sa victoire sur les Édomites. Peut-être avait-il contre Joas un sujet de mécontentement, celui qui est indiqué **2 Chroniques 25.13**. Joas repousse avec dédain cette provocation ; il en fait sentir l'imprudence à Amatsia par un apologue comme les aiment les Orientaux et qui a quelque analogie avec celui de Jotham (**Juges 9.7** et suivants) : un simple buisson d'épines prétend traiter d'égal à égal avec un grand cèdre du Liban ; mais il suffit d'une bête sauvage qui passe sous le cèdre pour écraser le buisson.

9 Et Joas, roi d'Israël, envoya dire à Amatsia, roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils. Et les bêtes des champs qui sont au Liban passèrent et foulèrent aux pieds l'épine.

10 Tu as battu Édom et ton cœur t'a rendu orgueilleux ; jouis de ta gloire et reste chez toi ! Et pourquoi provoquerais-tu le malheur et succomberais-tu, toi, et Juda avec toi ?

11 Et Amatsia n'écouta pas, et Joas, roi d'Israël, monta, et ils se virent en face, lui et Amatsia, roi de Juda, à Beth-Sémès, qui appartenait à Juda.

11 et 12

Amatsia déclare la guerre ; Joas le prévient ; il envahit Juda et taille en pièces l'armée d'Amatsia dans le voisinage de Jérusalem.

Sur *Beth-Sémès*, voir **Josué 15.10**, note. Cette défaite fut d'après les Chroniques la punition, non seulement de l'orgueil d'Amatsia, mais encore du fait qu'ayant rapporté d'Édom les images des divinités de ce peuple, il se mit à les adorer.

12 Et Juda fut battu devant Israël et ils s'enfuirent chacun chez soi.

13 Et Joas, roi d'Israël, s'empara d'Amatsia, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Achazia, à Beth-Sémès, et il vint à Jérusalem et fit dans le mur de Jérusalem, à la porte d'Éphraïm, jusqu'à la porte de l'angle, une brèche de quatre cents coudées.

Joas ne fait pas mourir Amatsia et ne prend pas possession de Jérusalem, nous ignorons par quelle raison ; il traîne le roi captif jusque dans sa capitale et, pour ôter à celle-ci toute possibilité de résistance, en abat la muraille là où elle était le plus nécessaire, du côté du nord.

La porte d'Éphraïm : celle que nous appelons aujourd'hui la porte de Damas.

La porte de l'angle : à l'angle nord-ouest de la ville. Voir **Jérémie 31.38**, note.

14 Et il prit tout l'or et l'argent et tous les vases qui se trouvaient dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison du roi, et des otages, et il s'en retourna à Samarie.

15 Et le reste de l'histoire de Joas, ce qu'il fit et sa vaillance, et sa guerre avec Amatsia, roi de Juda, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

15 et 16

Cette conclusion du règne de Joas avait déjà été donnée mot pour mot **2 Rois 13.12-13**. Elle est répétée ici, sans doute parce que l'auteur, ainsi que le montre la manière différente dont il écrit le nom de Joas, a tiré tout ce passage d'un autre document.

16 Et Joas s'endormit avec ses pères, et fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël. Et Jéroboam, son fils, régna à sa place.

17 Et Amatsia, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.

18 Et le reste de l'histoire d'Amatsia n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois de Juda ?

Nous ignorons la raison pour laquelle ce résumé est placé avant la mort d'Amatsia, contre l'usage de l'auteur. Peut-être cette forme différente provient-elle de l'emploi d'une autre source.

19 Et on fit contre lui une conjuration à Jérusalem et il s'enfuit à Lakis, et on le fit poursuivre à Lakis et on l'y mit à mort.

Il se peut que le commencement du mécontentement date de son idolâtrie et qu'aggravé par la honteuse défaite du roi par le roi d'Israël, ce sentiment longtemps contenu ait éclaté enfin à l'occasion d'une circonstance inconnue.

Lakis : ville cananéenne qui avait été conquise par Josué, puis incorporée à Juda et fortifiée par Roboam. Amatsia s'y réfugie avec l'espoir de pouvoir s'enfuir chez les Philistins, s'il est poursuivi.

20 Et on le transporta sur des chevaux, et il fut enterré avec ses pères à Jérusalem, dans la cité de David.

Des chevaux, littéralement : **les chevaux**, c'est-à-dire l'attelage même avec lequel il était arrivé à Lakis.

21 Et tout le peuple de Juda prit Azaria (il était âgé de seize ans), et on le fit roi à la place de son père Amatsia.

Tout le peuple. Il est remarquable que les meurtriers ne firent pas roi l'un d'entre eux. On voit combien le peuple de Juda était, malgré tout, attaché à la dynastie de David.

Azaria, appelé tantôt de ce nom, tantôt de celui d'**Ozias**, soit dans les livres des Rois, soit dans les Chroniques. Les prophètes (Ésaïe, Amos, Michée, Zacharie) emploient plutôt le second de ces noms. Ils ont à peu près le même sens ; Azaria signifie : **Celui dont Dieu est le secours** ; Ozias : **Celui dont Dieu est la force**.

22 Il rebâtit Elath et la fit rentrer au pouvoir de Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.

Il rebâtit Elath. Ozias acheva ce que son père avait commencé. Ce fait est mentionné comme le plus important de son règne plutôt que comme ayant suivi immédiatement son avènement ; car il n'avait que seize ans quand il monta sur le trône.

La possession de ce port sur la mer Rouge était pour Juda de la plus haute importance.

23 La quinzième année d'Amatsia, fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, devint roi à Samarie ; il régna quarante et un ans.

23 à 29 Jéroboam II, en Israël (824-783)

24 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel ; il ne se détourna point de tous les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël.

25 Il rétablit la frontière d'Israël de l'entrée du chemin de Hamath jusqu'à la mer de la Plaine, selon la parole de l'Éternel, Dieu d'Israël, qu'il avait prononcée par son serviteur Jonas, fils d'Amitthaï, le prophète qui était de Gath-Hépher.

Cette restauration si prompte et si complète de la puissance israélite étonne. L'auteur montre au verset 24 qu'il ne faut point l'attribuer à la piété de Jéroboam II, qui continua le péché de ses devanciers ; et au verset 26 que la véritable cause en a été la compassion de Dieu envers Israël sur lequel la sentence de destruction finale n'avait pas encore été prononcée.

De l'entrée du chemin de Hamath jusqu'à la mer de la Plaine : les extrêmes limites septentrionale et méridionale qu'avait atteintes la puissance israélite à son point culminant sous David et Salomon ; comparez **1 Rois 8.65** (**Nombres 34.3** ; **Nombres 34.8**).

Hamath : dans la partie septentrionale de la Célésyrie (**1 Rois 8.65**).

Mer de la Plaine : la mer Morte, limite méridionale de la Terre Sainte, en descendant du côté oriental du Jourdain jusqu'à l'Arnon.

Jonas. Cette parole ne se trouve pas dans le livre de ce prophète. On a voulu retrouver cette prophétie dans les chapitres 15 et 16 d'Ésaïe ; mais rien n'indique dans ces chapitres que ce soit Israël qui ait fait en Moab l'invasion qui y est décrite. Nous ignorons quelle est la source à laquelle l'auteur a puisé cette prophétie de Jonas.

Fils d'Amitthaï. Voir au livre de Jonas.

26 Car l'Éternel avait vu la misère fort amère d'Israël, et [que] c'en était fait des forts et des faibles, et [qu'] il n'y avait personne qui vînt en aide à Israël.

27 Et l'Éternel n'avait pas parlé de faire disparaître le nom d'Israël de dessous les cieux ; et il les délivra par le moyen de Jéroboam, fils de Joas.

N'avait pas parlé, par la bouche d'un prophète.

Jéroboam est ce libérateur par lequel Dieu avait promis de relever son peuple (**2 Rois 13.5**).

28 Le reste de l'histoire de Jéroboam et tout, ce qu'il fit, et sa vaillance dans la guerre, et comment il fit revenir à Israël Damas et Hamath de Juda, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

Fit revenir à Israël Damas et Hamath de Juda. L'expression **fit revenir** suppose que ces contrées avaient autrefois appartenu à Juda. On peut dire que cela avait eu lieu momentanément sous David et Salomon. Comparez pour Damas **2 Samuel 8.5-6**, et pour Hamath **2 Chroniques 8.3-4**. S'il n'est pas dit précisément dans le premier de ces passages que David conquiert Damas, il s'empara au moins d'une partie de son territoire. Dans le second, l'expression relative à Hamath est plus positive.

De Juda : qui avaient appartenu à Juda. Ce nom est employé ici pour désigner le vrai peuple théocratique dans son ensemble, qui renfermait autrefois Israël et Juda.

Note historique

Le relèvement si étonnant du royaume d'Israël, qui reconquiert tous ces anciens domaines, depuis la Célésyrie, à l'extrémité nord, jusqu'à la mer Morte, avec tout le pays au-delà du Jourdain, soulève une question difficile. Nous avons vu que Jéhu avait succombé devant le roi d'Assyrie, Salmanasar II, et était devenu son tributaire, ce qu'étaient sans doute restés Joachaz et Joas d'Israël, ses fils et petit-fils. Comment Jéroboam II a-t-il pu relever la puissance d'Israël d'une manière aussi extraordinaire, sans se heurter à l'influence de l'Assyrie ? L'histoire de ce dernier royaume, qu'on peut reconstruire

depuis que les découvertes récentes l'ont mise au jour, permet de répondre à cette question. Après Salmanasar II, contemporain de Jéhu (858-824) et de ses successeurs, commença pour l'empire d'Assyrie un temps de défaillance qui dura jusqu'au règne de Tiglath-Piléser I, c'est-à-dire une soixantaine d'années ; et ce fut pendant ce temps que les petits États occidentaux jouirent d'une sécurité momentanée et que Jéroboam II put déployer son énergie contre les Syriens et recouvrer les anciennes propriétés de son peuple.

29 Et Jéroboam s'endormit avec ses pères, les rois d'Israël ; et Zacharie, son fils, régna à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 15

¹ La vingt-septième année de Jéroboam, roi d'Israël, Azaria, fils d'Amatsia, roi de Juda, commença à régner.

1 à 7 Ozias (Azaria), en Juda (810-758)

Comparez chapitre 26 de 2 Chroniques.

La vingt-septième année de Jéroboam. Cette donnée ne s'accorde pas avec **2 Rois 14.2** ; **2 Rois 14.16** ; **2 Rois 14.17** ; **2 Rois 14.23**. Il faut : dans la quinzième année. En hébreu les deux lettres qui signifient vingt-sept ressemblent beaucoup à celles qui signifient quinze ; de là l'erreur du copiste. Voir la table chronologique placée au commencement d'Ésaïe.

² Il avait seize ans quand il devint roi, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Jécolia, de Jérusalem.

³ Il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, entièrement comme avait fait Amatsia, son père.

Entièrement comme avait fait Amatsia, son père, lequel déjà avait fait comme le sien (**2 Rois 14.3**). Voilà, l'un après l'autre, trois rois qui commencent relativement bien, et finissent par tomber dans

l'infidélité : pour Joas, voir **2 Chroniques 24.17-22** ; pour Amatsia **2 Chroniques 25.14-16** ; pour Azaria, **2 Chroniques 26.16-21**. Cette infidélité d'Azaria ne doit s'être produite que vers la fin de son long règne de 52 ans, qui fut dans son ensemble une longue période de prospérité et de gloire. Ce fut l'orgueil qui amena cette triste fin. Comparez la parole **2 Chroniques 26.16** (à la suite du tableau de tous les hauts faits de ce roi, versets 6 à 15).

4. Les hauts-lieux seuls ne furent pas ôtés : le peuple sacrifiait encore et faisait fumer l'encens sur les hauts-lieux.

Les hauts-lieux seuls. Ce fut là ce qui le distingua de David avant lui et d'Ézéchias après lui.

5 Et l'Éternel frappa le roi, et il fut lépreux jusqu'au jour de sa mort, et il demeurait dans la maladrerie ; et Jotham, fils du roi, avait la direction du palais, jugeant le peuple du pays.

Maladrerie ; le mot hébreu signifie proprement : **maison d'émancipation**, où l'on vit loin du monde et de ses exigences ; de là, une demeure isolée ; elle fut sans doute construite exprès pour ce roi exclu de la société humaine.

En quoi avait consisté le crime si sévèrement puni et que suppose ce mot : *L'Éternel le frappa* ? Le récit **2 Chroniques 26.16** et suivants répond à cette question. La loi avait établi une séparation profonde entre la royauté et le sacerdoce, en attachant la première à la tribu de Juda et à la famille de David, le second à la tribu de Lévi et à la famille d'Aaron ; comparez **Nombres 18.7** et suivants. La sacrificature et la royauté ne devaient être réunies que sur la tête du Messie (**Psaumes 110.4** ; comparez **Genèse 14.18**). En essayant de

renverser le mur de séparation que Dieu avait élevé entre les deux principaux pouvoirs établis au sein de son peuple, Ozias ruinait par la base la constitution théocratique ; il empiétait sur le temps où les deux couronnes royale et sacerdotale seraient réunies sur la tête d'un plus grand que lui ; comparez **Zacharie 6.12-13** et **Hébreux 7.11-17**. On comprend ainsi le châtement terrible dont il fut frappé.

6 Et le reste de l'histoire d'Azaria et tout ce qu'il fit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

7 Et Azaria s'endormit avec ses pères, et on l'enterra avec ses pères, dans la cité de David ; et Jotham, son fils, régna à sa place.

Dans la cité de David : non cependant dans le sépulcre des rois, mais dans son voisinage (**2 Chroniques 26.23**), par crainte de souiller le lieu des sépultures royales.

8 La trente-huitième année d'Azaria, roi de Juda, Zacharie, fils de Jéroboam, commença à régner sur Israël à Samarie ; il régna six mois.

8 à 12 Zacharie, en Israël (772-771)

La trente-huitième année d'Azaria. Il est impossible de mettre cette donnée d'accord avec celle de **2 Rois 14.23**, à moins d'admettre un temps d'anarchie d'une dizaine d'années dans le royaume du nord ;

ou bien, par une erreur de copiste, le chiffre 41 a été dans ce passage substitué à 51, ce qui donne dix ans de plus au règne de Jéroboam II.

9 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, comme avaient fait ses pères ; il ne se détourna point des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël.

10 Et Sallum, fils de Jabès, fit une conjuration contre lui, et il le frappa en présence du peuple ; et il le fit mourir et il régna à sa place.

En présence du peuple : son assassin n'eut pas besoin de **conspirer** contre lui, comme ce fut le cas pour d'autres rois ; il le tua publiquement sans que le peuple l'empêchât, ce qui montre combien peu il était aimé.

11 Et le reste de l'histoire de Zacharie, voici ces choses sont écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël.

12 C'est là la parole de l'Éternel qu'il avait dite à Jéhu : Tu auras des fils jusqu'à la quatrième génération assis sur le trône d'Israël. Et il en fut ainsi.

Voir à **2 Rois 10.30**. La famille de Jéhu avait régné 110 ans : Jéhu, 28 ; Joachaz, 17 ; Joas, 16 ans, et probablement Jéroboam II et Zacharie ensemble 51 ans.

13 Sallum, fils de Jabès, commença à régner la trente-neuvième année d'Ozias, roi de Juda, et il régna un mois à Samarie.

15.13 à 17.41 derniers rois d'Israël, Jotham et Achaz en Juda

13 à 16 Sallum, en Israël (771)

D'après Josèphe, Sallum était un ami de Zacharie et l'assassina lâchement.

14. Et Ménahem, fils de Gadi, monta de Thirtsa et vint à Samarie, et il frappa Sallum, fils de Jabès, à Samarie, et il le fit mourir, et régna à sa place.

Ménahem était, d'après Josèphe, général dans l'armée des dix tribus.

Fils de Gadi : non, comme on a faussement traduit, fils d'un Gadite.

15 Et le reste de l'histoire de Sallum et la conjuration qu'il fit, voici ces choses sont écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël.

16 Alors Ménahem frappa Thiphsach et tout ce qui y était et sa banlieue, depuis Thirtsa, parce qu'elle n'avait pas ouvert ses portes ; il la frappa, et il y éventra toutes ses femmes enceintes.

Thiphsach. Ce nom ne peut désigner ici la ville de Thapsacus, sur l'Euphrate (**1 Rois 4.24**) ; il s'agit d'une localité plus rapprochée et

faisant partie du territoire d'Israël. Conder a trouvé un endroit du nom de Tafsah près de Samarie. Ce nom désigné un gué.

Cette odieuse cruauté appartient, non à son règne, dont le récit ne commence qu'au verset 17, mais aux moyens par lesquels il s'empara du trône. Il s'agissait pour lui de briser avec éclat et immédiatement toute résistance.

Depuis Thirtsa : ces mots dépendent non de : *et sa banlieue*, mais de : *il frappa*. Il se trouvait à Thirtsa avec son corps d'armée, au moment où il apprit le crime de Sallum, et partit de là pour se substituer à lui.

17 La trente-neuvième année d'Azaria, roi de Juda, Ménahem, fils de Gadi, commença à régner sur Israël ; il régna dix ans à Samarie.

17 à 23 Ménahem, en Israël (771-760)

18 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel ; il ne se détourna point pendant toute sa vie des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël.

Pendant toute sa vie. Ces mots étonnent, car une indication pareille ne se trouve nulle part ailleurs, même dans la caractéristique des plus mauvais règnes. D'anciennes traductions les placent en tête du verset 19, où ils conviennent parfaitement en faisant un léger changement : **En ses jours** (au lieu de : tous ses jours), **Phul, roi d'Assyrie, envahit le pays**. Cet événement était assez important pour

en signaler la date. Nous avons cru devoir maintenir dans notre traduction le sens du texte hébreu.

19. Phul, roi d'Assyrie, envahit le pays, et Ménahem donna à Phul mille talents d'argent pour qu'il lui prêtât main forte et qu'il affermit la royauté dans sa main.

Phul, roi d'Assyrie. C'est ici la première intervention expressément mentionnée d'un souverain assyrien dans l'histoire israélite. Nous avons vu que Jéhu avait déjà subi les coups d'un des prédécesseurs de ce terrible conquérant, Salmanasar II. Bien des raisons portent à identifier ce Phul avec le Tiglath-Piléser dont il est parlé verset 29 et **2 Rois 16.7-10**, lors même que dans **1 Chroniques 5.26** ces deux noms figurent à côté l'un de l'autre comme ceux de deux rois différents. Le palais de ce roi a été retrouvé à Calach, l'un des quartiers de l'immense Ninive. Les inscriptions assyriennes placent à Calach la révolte par laquelle fut renversé le roi précédent. Phul était vraisemblablement un usurpateur ; le nom de son père n'est jamais indiqué. Son nom assyrien était Pûlu ; arrivé au pouvoir, il paraît avoir conservé ce nom en sa qualité de roi de Babylone et, avoir pris, à l'exemple d'un souverain plus ancien, celui de Tiglath-Piléser en qualité de roi de Ninive. Ce nom (proprement Tukulti-pal-esara) signifie : **Mon secours est le fils d'Esara**, ou Adar (le dieu de la guerre et de la chasse chez les Assyriens). D'après les inscriptions retrouvées à Calach il commença par prendre Babylone, puis il se dirigea vers l'occident et soumit les petits rois de Syrie et de Phénicie (Hiram de Tyr, Retsin de Damas, etc.). L'année suivante, ces rois, qui avaient payé le tribut l'année précédente, se soulevèrent. Cette fois, Azaria de Juda était à la tête de la coalition ; mais ils furent battus. Au nombre des rois définitivement assujettis au tribut, Phul, dans son inscription, mentionne Retsin de Syrie, Ménahem de Samarie, Hiram de Tyr, Eniel de Hamath. Il est singulier qu'Azaria ou Ozias de Jérusalem ne soit pas nommé. On

pourrait être tenté de le trouver dans les noms Urimmi de Husinna, Ursalimmi étant en assyrien le nom ordinaire de Jérusalem, et Ozias ou Azaria n'étant pas très différent de Husinna. Il faudrait admettre seulement une inexactitude dans l'inscription qui aurait confondu le nom du roi avec celui de la capitale. Nous retrouverons Phul dans le cours de notre histoire, lorsqu'un peu plus tard Achaz l'appellera à son secours contre les rois d'Israël et de Syrie coalisés contre lui (**Ésaïe 7.1-2**).

Mille talents d'argent : environ 50 tonnes d'argent. Ce tribut énorme ne fut probablement payé à Phul qu'à un temps beaucoup plus avancé. D'après l'inscription que nous venons de citer, les rois voisins d'Israël avaient formé une confédération et refusé de payer le tribut auquel ils avaient été assujettis. Ménaïem s'était probablement joint à eux, et pour détourner la colère du roi après leur défaite, il lui paya cette somme.

20 Et Ménaïem leva cet argent sur Israël, sur tous les riches, pour le donner au roi d'Assyrie, à raison de cinquante sicles d'argent par homme ; et le roi d'Assyrie s'en retourna et ne s'arrêta pas alors dans le pays.

Tous les riches. C'est probablement ici le sens du mot hébreu qui désigne souvent les hommes vaillants.

Cinquante sicles par homme : environ 650 grammes d'argent par tête.

Ne s'arrêta pas alors. On peut traduire : **là** ; mais il y a dans ce cas tautologie avec : *dans le pays*. Il faut plutôt traduire **alors**, comme c'est aussi possible. Ce mot annonce dans ce cas le retour futur de ce roi sous son autre nom de Tiglath-Piléser.

21 Et le reste de l'histoire de Ménaïem et tout ce qu'il fit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël ?

22 Et Ménaïem s'endormit avec ses pères, et Pékachia, son fils, devint roi à sa place.

23 La cinquantième année d'Azaria, roi de Juda, Pékachia, fils de Ménaïem, commença à régner sur Israël ; il régna deux ans à Samarie.

23 à 26 Pékachia, en Israël (760-759)

24 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel ; il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël.

25 Et Pékach, fils de Rémalia, son adjudant, fit une conjuration contre lui et le frappa à Samarie, dans le donjon de la maison du roi, avec Argob et Arié ; or il avait avec lui cinquante hommes d'entre les Galaadites ; et il le fit mourir et il régna à sa place.

Son adjudant. Voir **2 Samuel 23.8**, note.

Le donjon : comme **1 Rois 16.18**, la partie la plus élevée du palais, la citadelle.

Argob et Arié : non des partisans de Pékach, car ils sont distingués des cinquante conjurés dont la mention suit, mais deux amis de Pékachia qui furent tués en le défendant.

26 Et le reste de l'histoire de Pékachia et tout ce qu'il fit, voici ces choses sont écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël.

27 La cinquante-deuxième année d'Azaria, roi de Juda, Pékach, fils de Rémalia, commença à régner sur Israël ; il régna vingt ans à Samarie.

27 à 31 Pékach, en Israël (759-739)

Vingt ans. Cette donnée ne coïncidant pas avec la durée du règne de Jotham (verset 33) et le commencement du règne d'Osée (**2 Rois 17.1**), il faut, si l'on ne veut pas supposer encore un interrègne d'une dizaine d'années, admettre que le copiste a écrit par erreur vingt au lieu de trente.

28 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel ; il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël.

29 Aux jours-de Pékach, roi d'Israël, Tiglath-Piléser, roi d'Assyrie, vint et prit Ijjon, Abel-Beth-Maaca, Janoach, Kédès, Hatsor, le [pays de] Galaad et la Galilée, tout le pays de Nephthali, et il en déporta les habitants en Assyrie.

Tiglath-Piléser, roi d'Assyrie, vint. Cette même guerre, décrite ici du point de vue d'Israël, le sera du point de vue de Juda, **2 Rois 16.9** et suivants. Les forteresses du nord tombèrent les unes après les autres devant Tiglath-Piléser, qu'Achaz de Juda, menacé par Pékach et Retsin de Damas, avait appelé à son secours.

Ijjon : voir **1 Rois 15.20**, note.

Abel-Beth-Maaca : voir **2 Samuel 20.14**.

Janoach : inconnue.

Kédès, Hatsor : voir **Juges 4.2** ; **Juges 4.6**. Tout le territoire environnant fut conquis. Dans une inscription cunéiforme, Tiglath-Piléser se vante d'avoir pris Galaad et Abil (Abel-Beth-Maaca) sur le pays d'Omri et d'en avoir déporté en Assyrie tous les principaux habitants. C'est ici la première déportation dont il soit parlé dans l'histoire du peuple de Dieu.

30 Osée, fils d'Ela, fit une conjuration contre Pékach, fils de Rémalia, et il le frappa, et le fit mourir et devint roi à sa place, la vingtième année de Jotham, fils d'Ozias.

La vingtième année de Jotham. Mais Jotham n'a régné que seize ans (verset 33) ; voir à **2 Rois 17.1**.

31 Et le reste de l'histoire de Pékach et tout ce qu'il fit, voici ces choses sont écrites dans le livre des Annales des rois d'Israël.

32 La deuxième année de Pékach, fils de Rémalia, roi d'Israël, Jotham, fils d'Ozias, roi de Juda, commença à régner.

32 à 38 Jotham, en Juda (758-742)

Comparez le chapitre 27 de 2 Chroniques.

33 Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Jéruscha, fille de Tsadok.

34 Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel ; il fit entièrement comme avait fait Ozias son père.

35 Les hauts-lieux seuls ne furent pas ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait fumer l'encens sur les hauts-lieux. C'est lui qui construisit la porte supérieure de la maison de l'Éternel.

Mêmes remarques qu'aux versets 3 et 4.

La porte supérieure : voir à **Jérémie 26.10**.

36 Et le reste de l'histoire de Jotham et tout ce qu'il fit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

37 Dans ces jours-là, l'Éternel commença à envoyer contre Juda Retsin, roi de Syrie, et Pékach, fils de Rémalia.

Commença à envoyer... Ce fut dès le règne de Jotham que se forma l'alliance de Pékach de Samarie et de Retsin de Damas contre Juda, alliance qui eut sous Achaz les conséquences les plus fatales pour ces trois États.

38 Et Jotham s'endormit avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la cité de David, son père ; et Achaz, son fils, régna à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 16

¹ La dix-septième année de Pékach, fils de Rémalia, Achaz, fils de Jotham, roi de Juda, commença à régner.

² Achaz avait vingt ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Et il ne fit pas ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, son Dieu, comme David, son père,

Achaz avait vingt ans. Comme il régna seize ans, il avait à sa mort trente-six ans. Or d'après **2 Rois 18.2**, son fils Ézéchias avait vingt-cinq ans quand il lui succéda. Achaz aurait donc dû avoir ce fils à l'âge de onze ans. C'est là quelque chose de presque incroyable, même en Orient, où l'on voit parfois de jeunes garçons de douze ou treize ans se marier et épouser des filles de neuf à dix ans. L'Écriture ne nous présentant aucun exemple semblable, nous inclinons à adopter pour l'âge d'Achaz à son avènement la leçon 25 au lieu de 20, que présentent plusieurs traductions dans le passage parallèle **2 Chroniques 28.1**. Achaz aurait ainsi eu son fils aîné, Ézéchias, à l'âge de seize ans.

³ et il marcha dans la voie des rois d'Israël ; et même il fit passer son fils par le feu, selon les abominations des nations que l'Éternel avait dépossédées de devant les fils d'Israël,

La voie des rois d'Israël : non l'adoration des veaux d'or de Jéroboam, qui n'a jamais eu cours en Juda, mais pis que cela, l'adoration des statues de Baal, introduite en Israël par la maison d'Omri (**1 Rois 16.32** ; **2 Rois 3.2** ; **2 Rois 10.26** et suivants).

Il fit passer son fils par le feu ; il le sacrifia à Moloch dans la vallée des fils de Hinnom. Nous ignorons s'il s'agit d'un simple passage à travers le feu, ou bien d'une combustion réelle ; puis si l'enfant avait été immolé avant d'être jeté au feu ou s'il avait été brûlé vivant. D'après **Ézéchiel 16.21** et **Jérémie 7.31** (voir note), ce devait être plutôt une combustion complète. Ainsi s'expliquent les mots : *et même*. On peut admettre, quant à l'autre question, que l'enfant avait été, comme les victimes ordinaires, immolé avant d'être consumé. Il est probable qu'il ne s'agit ici que d'un fait particulier, dans un moment d'extrême détresse, comme le sacrifice de Mésa (**2 Rois 3.27**).

4 et il sacrifia et fit fumer l'encens sur les hauts-lieux et sur les collines et sous tout arbre vert.

Voir **1 Rois 14.23**.

5 Alors Retsin, roi de Syrie, et Pékach, fils de Rémalia, roi d'Israël, montèrent en guerre contre Jérusalem et assiégèrent Achaz et ne purent vaincre.

Voir **Ésaïe 7.1**, note.

Montèrent en guerre. On peut conclure de **2 Chroniques 28.5** et suivants qu'ils arrivèrent chacun de son côté, Retsin par le pays à

l'est du Jourdain, où il rencontra une armée de Juda qu'il tailla en pièces, et Pékach par la Samarie, où il remporta une victoire décisive. Mais Jérusalem avait été mise en état de défense par Jotham et Achaz, de sorte qu'elle put tenir bon quand ces rois arrivèrent pour en faire le siège.

6 En ce temps-là, Retsin, roi de Syrie, fit venir à la Syrie Elath ; il expulsa les Judéens d'Elath ; et les Syriens, étant entrés à Elath, y sont restés jusqu'à ce jour.

Il est probable que Retsin opéra cette marche sur Elath en continuant sa route à l'orient du Jourdain et de la mer Morte. Il voulait ôter à Juda ce port sur la mer Rouge, qui était pour lui une abondante source de richesse. Nous savons par **2 Rois 14.22** qu'Ozias l'avait repris sur les Iduméens.

Fit venir, et non **revenir**, comme on traduit souvent. Elath n'avait jamais appartenu à la Syrie, et le verbe hébreu indique un changement, mais non nécessairement un retour.

Jusqu'à ce jour. Une colonie syrienne demeura à Elath, même après que Retsin eut été renversé par le roi d'Assyrie. Elle y existait encore au moment où fut écrit le document duquel notre récit a été tiré.

7 Et Achaz envoya des ambassadeurs à Tiglath-Piléser, roi d'Assyrie, pour lui dire : Je suis ton serviteur et ton fils ! Monte et sauve-moi de la main du roi de Syrie et de la main du roi d'Israël qui se sont élevés contre moi.

Et Achaz envoya à Tiglath-Piléser : dès qu'il apprit la coalition formée par les deux rois. **Ésaïe 7.1** ne suppose pas encore le

commencement effectif de la guerre ; c'est le sommaire de tout ce qui va suivre, comme le prouvent les versets 2 et suivants. Après sa double défaite Achaz put soutenir durant un certain temps le siège des deux rois et donner ainsi à l'armée assyrienne le temps d'arriver.

8 Et Achaz prit l'argent et l'or qui se trouvaient dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison du roi, et l'envoya en présent au roi d'Assyrie.

*L'argent et l'or ; on avait reconstitué le trésor depuis **2 Rois 12.18**.*

9. Et le roi d'Assyrie l'écouta, et le roi d'Assyrie monta contre Damas, et il s'en empara et il en déporta les habitants à Kir ; et quant à Retsin, il le fit mourir.

Il est probable que Retsin et Pékach, en apprenant l'arrivée du roi d'Assyrie, levèrent aussitôt le siège de Jérusalem pour courir à la défense de leurs propres pays. Mais leurs armées furent taillées en pièces. Retsin, selon les termes de l'inscription de Tiglath-Piléser, *dut s'enfuir seul, comme un cerf, dans sa capitale*. Ses principaux lieutenants furent pris et mis en croix, et Damas fut assiégée, mais tint bon pendant deux ans entiers. Tiglath-Piléser, laissant un corps d'investissement devant la place, se retira après avoir coupé les arbres des environs et dévasté toute la plaine. Cinq cent quatre-vingt-onze villes ou bourgs syriens furent balayés comme par un ouragan. De Damas le roi d'Assyrie marcha contre Israël ; il envahit Galaad et la Galilée. Des généraux assyriens furent installés comme gouverneurs des places fortes. Hannon, roi de Gaza, se sauva en Égypte et le pays des Philistins fut occupé. Les principaux du royaume d'Israël furent déportés ; Pékach fut tué, et l'Israélite Osée,

sur la soumission duquel Tiglath-Piléser croyait pouvoir compter, fut établi par lui roi d'Israël. Après quoi il revint à Damas, la prit et fit mourir Retsin. Ainsi tomba la vieille capitale de la Syrie.

À Kir ; comme l'avait annoncé **Amos 1.3-5**, note ; **Amos 9.7** fait comprendre que cette contrée était leur berceau. C'est probablement le pays arrosé par le Kour, fleuve qui descend du plateau arménien vers le nord, pour aller se jeter dans la mer Caspienne ; c'est la Géorgie actuelle.

Quant au sort d'Israël en cette circonstance, il a déjà été décrit **2 Rois 15.29**, à l'occasion du règne de Pékach.

10 Et le roi Achaz alla à la rencontre de Tiglath-Piléser, roi d'Assyrie, à Damas ; et il vit l'autel qui était à Damas, et le roi Achaz envoya à Urie, le sacrificateur, le modèle et le dessin de l'autel dans tous ses détails.

10 à 18 Episode de l'autel de Damas

Achaz en se rendant à Damas voulait sans doute empêcher Tiglath-Piléser de venir à Jérusalem. Il paraît y avoir réussi. Mais cette visite eut pour résultat l'introduction à Jérusalem d'une nouvelle forme d'idolâtrie. L'autel dont il est ici parlé, était-il un autel syrien trouvé dans l'un des temples de Damas, ou un autel assyrien dressé dans le camp de Tiglath-Piléser ? En faveur de la première alternative, on peut alléguer le passage **2 Chroniques 28.23** : *Il sacrifia aux dieux de Damas qui l'avaient frappé, et il dit : Puisque les dieux des rois de Syrie leur sont venus en aide, je leur sacrifierai pour qu'ils me viennent aussi en aide.* Mais Achaz ne peut avoir agi et parlé ainsi après l'intervention de Tiglath-Piléser et quand la Syrie venait d'être absolument anéantie malgré ses dieux. D'ailleurs il est dit

expressément au verset 22 que ce fut *au temps de sa détresse* qu'Achaz parla ainsi : or il n'était plus dans la détresse après que le roi d'Assyrie l'avait délivré de ses deux ennemis. C'était donc antérieurement à cette délivrance qu'Achaz disait cela, probablement au moment où son armée venait d'être vaincue par Retsin à l'orient du Jourdain ; ce fut sans doute aussi dans ce moment d'extrême détresse qu'il sacrifia son fils. Ce moment ne peut donc avoir coïncidé avec le fait du livre des Rois qui nous occupe et qui eut lieu beaucoup plus tard. L'autel dont il est ici question pourrait sans doute être un autel syrien qu'Achaz admira dans l'un des temples de Damas. Mais il est bien plus probable que ce fut un autel assyrien qu'il voulut imiter pour faire sa cour à Tiglath-Piléser. Il est parlé un peu plus tard (**2 Rois 23.4-5 ; 2 Rois 23.11-12**) de l'introduction du culte des astres, ainsi que des chevaux et des chariots consacrés au soleil par les rois de Juda, traits qui caractérisent le culte assyrien. Tout cela parle pour l'introduction dans le temple d'un autel assyrien.

Urie, le sacrificateur ; Ésaïe 8.2, note.

11 Et Urie, le sacrificateur, bâtit l'autel, exactement comme ce que le roi Achaz lui avait envoyé de Damas. Ainsi fit Urie, le sacrificateur, avant le retour du roi Achaz de Damas.

Ainsi fit Urie ; sans même attendre le retour du roi et sans avoir rien fait pour l'arrêter dans sa folie.

12 Et le roi vint de Damas, et le roi vit l'autel, et le roi s'approcha de l'autel et y monta,

Et y monta ; comme Jéroboam, **1 Rois 12.33**. Mais on peut traduire aussi : **y fit monter** (des sacrifices). Au verset 15 Achaz respecte en général la fonction des sacrificateurs.

13 et il fit brûler son holocauste et son offrande ; il répandit sa libation et versa le sang de ses sacrifices d'actions de grâces sur l'autel.

Son holocauste ; l'holocauste du roi : probablement. un sacrifice spécial qu'il offrit à son retour de Damas en reconnaissance de la protection qui lui avait été accordée. On peut supposer qu'il s'applaudissait alors de sa politique et triomphait d'Ésaïe.

14. Quant à l'autel d'airain qui était devant l'Éternel, il l'ôta de sa place qu'il occupait devant le temple, entre le nouvel autel et la maison de l'Éternel, et il le mit à côté de cet autel vers le nord.

Achaz s'enhardit dans le mal. Urie avait de son chef placé le nouvel autel devant l'autre ; de sorte que celui-ci restât le plus rapproché du temple. Mais Achaz fait mettre de côté l'autel légitime, et le relègue vers le nord, au côté de l'autre qui prend sa place immédiatement devant le portique du temple.

15 Et le roi Achaz donna ses ordres à Urie, le sacrificateur, en disant : Tu feras fumer sur le grand autel l'holocauste du matin et l'oblation du soir, l'holocauste du roi et son oblation, l'holocauste de tout le peuple du pays et leur oblation et leurs

libations, et tu y verseras tout le sang des holocaustes et tout le sang des sacrifices ; quant à l'autel d'airain, je m'en occuperai.

Enfin, comme on ne peut servir deux maîtres, il attribue tous les honneurs à l'autel nouveau, qui reçoit le nom de *grand autel*, c'est-à-dire qu'il devient l'autel principal. Ainsi c'était sur un autel copié du paganisme que les sacrifices journaliers étaient offerts à Jéhova.

L'holocauste du matin et l'oblation du soir. Il y avait bien aussi oblations le matin et holocaustes le soir ; la loi est claire (**Exode 29.38-42 ; Nombres 28.3-8**). Mais cela n'avait pas besoin d'être dit ; l'holocauste du matin n'allait pas sans oblation. Et quant à celui du soir, comme il brûlait toute la nuit (**Lévitique 6.2**), le peuple se bornait à assister à l'oblation.

L'holocauste du roi... Il ne s'agit pas ici, comme peut-être au verset 13, d'un culte extraordinaire célébré au retour de Damas, mais d'un sacrifice régulier, quotidien, offert pour le compte du roi. Nulle part sans doute la loi ne commande au roi un sacrifice spécial pour sa personne. Mais il pouvait l'offrir, à côté de l'holocauste pour le peuple et pour le grand sacrificateur, comme sacrifice volontaire. Sur les holocaustes, voir le chapitre 1 de Lévitique ; sur les oblations, le chapitre 2 ; sur les libations, **Nombres 15.5** ; et sur le sang des sacrifices, **Lévitique 1.5 ; Lévitique 1.11 ; Lévitique 1.15 ; Lévitique 3.2 ; Lévitique 3.8**, etc.

Des sacrifices : terme général qui renferme holocaustes, sacrifices d'actions de grâces, sacrifices pour le péché, etc.

Je m'en occuperai. Évidemment le vieil autel le gêne. Il veut laisser le peuple s'habituer au nouveau, et quand celui-ci aura pris dans l'usage la place de l'ancien, il éloignera définitivement celui-là.

16 Et Urie, le sacrificateur, fit selon tout ce qu'avait ordonné le roi Achaz.

Urie fit... Ces mots font ressortir encore une fois sa honteuse lâcheté.

17 Et le roi Achaz brisa les panneaux des socles et enleva les cuves qui étaient dessus, et il fit descendre la mer de dessus les bœufs d'airain qui étaient sous elle et il la mit sur un pavé de pierres.

Les panneaux des socles : **1 Rois 7.27**.

La mer : **1 Rois 7.23**.

Un pavé de pierres : un parquet de mosaïque, comme les aimaient les anciens. Les douze *bœufs*, ainsi que les *cuves*, les petites et la grande, furent conservés. Comparez **2 Rois 25.13** et **Jérémie 52.20**, où on voit qu'ils furent transportés à Babylone par Nébucadnetsar.

18 Et il changea dans la maison de l'Éternel le portique du sabbat qu'on avait construit dans la maison et l'avenue extérieure du roi, à cause du roi d'Assyrie.

Le portique du sabbat. Traduction incertaine. C'était sans doute un lieu couvert dans les parvis, destiné au roi quand il assistait au culte du sabbat.

L'avenue extérieure du roi : peut-être l'escalier magnifique construit par Salomon (**1 Rois 10.5**), ou bien, d'après **Ézéchiél 46.1-2**, un escalier par où le roi montait pour entrer par la grande porte orientale du parvis intérieur du temple.

À cause du roi d'Assyrie, ou : **de devant** le roi d'Assyrie. Achaz voulait probablement soustraire ces ouvrages d'art à sa cupidité. Ces mots font soupçonner ce que confirme le livre des Chroniques : c'est qu'après sa victoire sur les deux rois ennemis d'Achaz, Tiglath-Piléser se montra dur envers Achaz lui-même. Au lieu d'un libérateur, celui-ci se trouva avoir appelé dans le roi d'Assyrie un oppresseur, qui s'assujettit Juda et lui imposa le tribut annuel, que lui payaient tous ses vassaux. C'est ce qui ressort clairement de l'histoire d'Ézéchias (**2 Rois 18.7 ; 2 Rois 18.13-14**).

19 Et le reste de l'histoire d'Achaz, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Annales des rois de Juda ?

20 Et Achaz s'endormit avec ses pères et fut enterré avec ses pères dans la cité de David ; et Ézéchias, son fils, devint roi à sa place.

Dans la cité de David : mais non pas dans les tombeaux des rois (**2 Chroniques 28.27**). C'est ainsi qu'on avait agi avec Ozias, par un motif différent sans doute, mais analogue.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 17

¹ La douzième année d'Achaz, roi de Juda, Osée, fils d'Ela, commença à régner sur Israël à Samarie, et il régna neuf ans.

1 à 6 Osée, en Israël (730-722)

D'après **2 Rois 15.30**, Osée conspira contre Pékach et devint roi à sa place déjà dans la quatrième année d'Achaz. Ici (verset 1), il semble n'être devenu roi que dans la douzième. Peut-être le trône lui fut-il disputé huit ans. Une période d'anarchie n'a pas lieu de surprendre dans ce temps de dissolution.

² Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, toutefois pas comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui.

³ Salmanasar, roi d'Assyrie, monta contre lui ; et Osée lui fut assujetti et il lui paya tribut.

Salmanasar : un successeur de Salmanasar II, mentionné à propos de Jéhu (voir note historique à la fin du chapitre 14). C'était, d'après les inscriptions cunéiformes, Salmanasar IV, le successeur immédiat de Tiglath-Piléser II. Le nom de Salmanasar signifie : **Salman** (nom d'une divinité assyrienne) **fait grâce**.

Monta contre lui. Peut-être, vers la fin des huit ans pendant lesquels le trône lui avait été disputé, Osée s'était-il adressé au roi d'Assyrie et avait-il par sa protection obtenu l'affermissement de son pouvoir. Salmanasar pouvait dans ce cas l'envisager comme son vassal et exiger de lui un tribut annuel, tandis qu'Osée se considérait encore comme indépendant. Cependant, à l'approche de Salmanasar, il consentit à payer le tribut ; mais en même temps il s'adressait au roi d'Égypte pour qu'il le soutînt dans la révolte qu'il méditait.

4. Et le roi d'Assyrie découvrit qu'Osée conspirait, car il avait envoyé des ambassadeurs à So, roi d'Égypte ; et il ne faisait pas parvenir de tribut au roi d'Assyrie comme chaque année. Et le roi d'Assyrie l'enferma dans une prison et l'enchaîna.

So : le premier roi de la vingt-cinquième dynastie, qui était de race éthiopienne ; le Sabakou des Grecs, Schabaké des inscriptions égyptiennes, Schabé des inscriptions cunéiformes. Le nom hébreu So peut se lire Sévé ou Sava, ce qui rapproche sa prononciation de celui que l'on trouve dans les documents profanes.

L'enferma... On pourrait voir ici l'indication anticipée de la fin de la guerre quant à la personne d'Osée, et dans ce qui suit, le détail de la manière dont cette fin a été amenée. Mais une inscription assyrienne raconte que Salmanasar cita Osée à comparaître devant lui à Ninive et là l'emprisonna, après quoi il ne reparut plus. Il faut donc admettre que tout ce qui suit, l'envahissement du royaume d'Israël, le siège et la prise de Samarie, la déportation des dix tribus, eurent lieu en l'absence, mais pourtant nominalement sous le règne d'Osée, à qui l'on n'avait pas donné de successeur ; voir Maspéro, page 390.

5 Et le roi d'Assyrie envahit tout le pays, et monta contre Samarie, et l'assiégea pendant trois ans.

6 La neuvième année d'Osée, le roi d'Assyrie prit Samarie et déporta Israël en Assyrie, et il les fit habiter à Chalach et sur le Chabor, [sur le] fleuve de Gozan et dans les villes de la Médie.

D'après **2 Rois 18.9**, le siège de Samarie commença la septième année d'Osée, en sorte que les trois ans de ce siège (verset 5) ne sont pas des années complètes.

Le roi d'Assyrie prit Samarie. D'après les inscriptions assyriennes, le roi d'Assyrie qui prit Samarie se nommait **Sargon**. Sargon fut l'un des rois les plus belliqueux qu'ait eus l'Assyrie, le fondateur de la race des Sargonides. le conquérant de Samarie. Il est vraisemblable que Salmanasar mourut pendant le long siège de Samarie ou devant Tyr, que les Assyriens assiégeaient en même temps et qui se défendit plus longtemps encore. Sargon est l'une des plus grandes figures de l'histoire ancienne et son siècle fut pour l'Assyrie quelque chose de semblable à ce que celui de Périclès fut pour la Grèce. Voir sur ce roi **Ésaïe 20.1**, note. Voici la manière dont Sargon raconte le résultat de la prise de Samarie : *J'ai déporté 27280 des habitants de cette ville, j'y ai pris 50 chars de guerre que je me suis réservés ; j'ai livré le reste de ses richesses à mes soldats. J'ai établi sur elle mon lieutenant et je lui ai imposé le tribut qu'elle payait sous le roi précédent.*

En Assyrie. L'Assyrie embrassait alors la Mésopotamie, la Babylonie, le pays d'Elam et la Médie.

On peut voir dans ce qui suit quatre ou bien trois localités, selon que l'on fait des mots *le fleuve de Gozan* une localité particulière ou une simple détermination de la précédente. **1 Chroniques 5.26** parle pour le premier sens.

Chalach n'est point le Calach de **Genèse 10.11** ; c'est probablement un district de l'Assyrie septentrionale, touchant à l'Arménie, que Strabon appelle Calachène *sur le Chabor*. Ce fleuve doit être voisin de

la localité précédente ; ce ne peut donc être le Kébar de Mésopotamie, près duquel demeurait Ézéchiél (**Ézéchiél 1.1**). C'est un fleuve plus petit de l'Assyrie septentrionale, qui se jette dans le Tigre au nord de Ninive et porte encore aujourd'hui le nom de Khabour.

Le fleuve de Gozan, d'après **1 Chroniques 5.26**, devait se trouver encore plus à l'est que les localités précédentes et que la Médie elle-même. C'est probablement le Késel-Osen qui se jette dans la mer Caspienne. Notre note sur **Ésaïe 37.12** incline à l'identifier plutôt avec le Gozan de Mésopotamie, mais probablement à tort.

Les villes de la Médie. Ce dernier terme confirme le sens que nous venons de donner à Gozan et à Chabor. Il prouve que ce fut dans les contrées formant l'extrémité orientale de l'Asie antérieure que les populations des dix tribus furent transportées. Que sont-elles devenues ? On ne les retrouve sûrement nulle part. Un avenir semble pourtant leur être encore réservé dans plusieurs prophéties.

7 Et comme les fils d'Israël avaient péché contre l'Éternel, leur Dieu, celui qui les avait fait monter du pays d'Égypte, de dessous la main de Pharaon, roi d'Égypte, et qu'ils avaient craint d'autres dieux,

7 à 23

Ce morceau est destiné à justifier le jugement de Dieu sur le peuple des dix tribus, en montrant par quelle opiniâtreté dans le mal il a fini par le rendre inévitable. comparez le morceau correspondant **Juges 2.7** et suivants, et le parallèle pour le peuple de Juda, **2 Rois 24.3** et suivants.

7 à 17 La cause du châtement

Comparez **Exode 20.2**.

8 ils avaient marché dans les coutumes des nations que l'Éternel avait dépossédées devant les fils d'Israël et dans celles que les rois d'Israël avaient introduites ;

Les coutumes des nations... : le culte des faux dieux.

Que les rois d'Israël avaient introduites. Il s'agit du culte des veaux d'or introduit par Jéroboam.

9 et les fils d'Israël avaient déshonoré l'Éternel, leur Dieu, par des choses qui n'étaient pas bien, et ils s'étaient bâti des hauts-lieux dans toutes leurs villes, depuis les [simples] tours de garde jusqu'aux villes fortes,

Les tours de garde : les petites tours isolées, élevées pour garder les vignes, etc.

10 et ils s'étaient érigé des statues et des aschères sur toute colline élevée et sous tout arbre vert ;

Comparez **1 Rois 14.23**.

11 et ils avaient fait fumer l'encens là, sur tous les hauts-lieux, comme les nations que l'Éternel avait ôtées devant eux ; et ils avaient fait des choses mauvaises de manière à contrister l'Éternel ;

Otées. Israël méritait donc à plus forte raison le même châtiment.

12 et ils avaient servi les idoles, quand l'Éternel leur avait dit : Vous ne ferez pas cela ;

13 et l'Éternel avait averti Israël et Juda par l'organe de tous ses prophètes, de tout voyant, disant : Revenez de vos mauvaises voies et gardez mes ordonnances, mes statuts, selon toute la loi que j'ai donnée à vos pères et que je vous ai adressée par le moyen de mes serviteurs, les prophètes ;

Aux sommations de la loi. Dieu avait ajouté les avertissements des prophètes.

14 et ils n'ont pas écouté et ils ont raidi leur cou comme avaient fait leurs pères, qui n'avaient pas été fidèles à l'Éternel, leur Dieu ;

15 et ils méprisèrent ses statuts et son alliance, qu'il avait faite avec leurs pères, et ses avertissements par lesquels il les avait avertis ; et ils allèrent après la vanité et devinrent vanité, marchant à la suite des nations qui les entouraient et que l'Éternel leur avait ordonné de ne pas imiter ;

Devinrent vanité. La vanité, ce sont les faux dieux qui n'ont aucune réalité. Voir **Jérémie 2.8**, note.

16 et ils abandonnèrent toutes les ordonnances de l'Éternel, leur Dieu, et ils se firent deux veaux de fonte, et ils firent des aschères et se prosternèrent devant toute l'armée des cieux et servirent Baal ;

17 et ils firent passer leurs fils et leurs filles par le feu, et ils pratiquèrent la divination et firent des incantations, et ils se vendirent pour faire ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel et pour le contrister,

18 l'Éternel se mit fort en colère contre Israël ; il les éloigna de devant lui ; il n'en resta rien, sauf la tribu de Juda seule.

18 à 20

Tout ce qui précède renferme les considérants du jugement. Ici se trouve, si nous ne nous trompons, la proposition qui répond au *comme* du verset 7. C'est le tableau du châtement répondant à celui des fautes qui l'ont provoqué.

19 Juda non plus ne garda pas les commandements de l'Éternel, son Dieu ; ils marchèrent dans les coutumes d'Israël qu'il s'était établies.

Juda non plus... Ce verset et le suivant sont une parenthèse, destinée à rappeler qu'il n'y a pas eu de partialité en Dieu. S'il a permis la ruine de Samarie, il a aussi permis celle de Juda.

20 Et l'Éternel rejeta toute la race d'Israël, il les humilia et les livra aux mains des pillards, jusqu'à ce qu'il les bannit de devant lui.

Toute la race d'Israël. L'auteur revient au royaume des dix tribus, qui, après une déportation partielle (**2 Rois 15.29**), fut enfin balayé tout entier.

21 Car il avait séparé la maison d'Israël de la maison de David, et ils avaient fait roi Jéroboam, fils de Nébat ; et Jéroboam détourna Israël de suivre l'Éternel et il leur fit commettre un grand péché.

22 Et les fils d'Israël marchèrent dans tous les péchés qu'avait commis Jéroboam, et ne s'en détournèrent pas,

23 jusqu'à ce que l'Éternel fit disparaître Israël de devant lui, selon ce qu'il avait dit par la bouche de tous ses serviteurs, les prophètes ; et il déporta Israël de son pays en Assyrie, jusqu'à ce jour.

24 Et le roi d'Assyrie fit venir des gens de Babylone, de Cutha, de Avva, de Hamath, de Sépharvaïm, et les fit habiter dans les villes de la Samarie, à la place des fils d'Israël, et ils prirent possession de la Samarie et habitèrent dans ses villes.

24 à 41 Origine du peuple samaritain et de son culte hybride

On a attribué, d'après **Esdras 4.2**, cette mesure à Asarhaddon, l'un des successeurs de Sargon. Mais il n'est pas vraisemblable qu'on ait attendu si longtemps (26 ans) pour repeupler le pays. Ce passage d'Esdras prouve simplement, ainsi qu'**Esdras 4.10**, qu'il y a eu plusieurs immigrations, qui ont contribué à former le peuple des Samaritains, et dont la principale a sans doute été celle qu'a fait exécuter Asarhaddon.

Cutha, ou Cuth, verset 30. Ce nom figure souvent dans les inscriptions assyriennes. On est assez d'accord aujourd'hui pour identifier Cutha avec la colline Tell-Ibrahim, toute couverte de débris, un peu à l'est de Babylone. Le dieu adoré là s'appelait Nergal, ce qui concorde avec le verset 30. Cependant Josèphe place Cutha dans les contrées de la Perse et de la Médie. Les rabbins appellent volontiers les Samaritains Cuthéens, ce qui prouve que cette peuplade formait la principale portion des nouveaux habitants de la Samarie.

Avva : sans doute le même nom qu'Ivva (**2 Rois 18.34** ; **2 Rois 19.13**). La situation est inconnue ; comparez **Ésaïe 37.13**.

Hamath est la ville bien connue de ce nom sur l'Oronte (**Ésaïe 10.9**, note).

Sépharvaïm : **Ésaïe 36.19**, note.

Dans les villes de la Samarie. Pour la première fois le nom de Samarie désigne ici, non la ville, mais la contrée de ce nom.

25 Et au commencement, après qu'ils y furent établis, ils ne craignaient pas l'Éternel ; et l'Éternel envoya contre eux des lions qui les tuaient.

Des lions : **Lévitique 26.22**, note. Il s'écoula un certain temps jusqu'à ce que les colons fussent arrivés de si loin, et une grande partie du pays restait encore inhabité. De là cette multiplication des bêtes féroces, dans laquelle l'auteur voit, ainsi que le virent les colons eux-mêmes, une dispensation divine.

26 Et on parla au roi d'Assyrie en ces termes : Les nations que tu as déportées et que tu as fait habiter dans les villes de la Samarie, ne connaissent pas la loi du dieu du pays, et il a envoyé chez eux des lions, qui les font mourir, parce qu'ils ne connaissent pas la loi du dieu du pays.

Chaque pays était envisagé comme appartenant à un dieu qui châtiât ceux qui négligeaient son culte.

27 Et le roi d'Assyrie donna cet ordre en disant : Renvoyez-y un des prêtres que vous avez déportés de là, et qu'il aille et qu'il y habite et qu'il leur enseigne la loi du dieu du pays.

Un des prêtres : un prêtre de ces veaux d'or sous la figure desquels on avait jadis adoré l'Éternel. Les veaux d'or avaient été transportés en Assyrie (**Osée 10.5**), mais le prêtre pouvait enseigner la religion de Jéhova qu'ils étaient censés représenter.

Qu'il aille, littéralement : **qu'ils aillent**, lui et sa famille.

28 Et un des prêtres qu'ils avaient déportés de la Samarie, vint et habita à Béthel, et il leur enseigna comment ils devaient craindre

l'Éternel.

Comment ils devaient craindre... ; quelle espèce de culte ils devaient lui rendre.

29 Et chaque nation fit son dieu, et elles les placèrent dans les maisons des hauts-lieux que les Samaritains avaient faites, chaque nation dans les villes où elles habitaient.

Et chaque nation fit son dieu : se fit des images de son ancien dieu, et ils les placèrent dans les maisons des anciens hauts-lieux, où les Israélites avaient adoré l'Éternel.

30 Les gens de Babylone firent Succoth-Benoth, les hommes de Cuth firent Nergal, les hommes de Hamath firent Asima.

Succoth-Benoth. Ce doit être le nom d'une divinité ; il signifie **Tentes des filles**. On a pensé qu'il venait de ce que ces espèces de temples étaient des lieux de prostitution ; mais c'est ici un nom de dieu, comme Nergal, Asima et les autres noms. C'était une idole dont le nom est inexpliqué. Il a quelque rapport avec le nom de la divinité féminine babylonienne Zêr-banit.

Nergal (la planète Mars), **le dominateur de la grande cité**, c'est-à-dire du Schéol, le rendez-vous des morts ; primitivement identique avec Adar ; la personnification de l'ardeur du soleil ; il était représenté sous la forme d'un lion ailé, tel que ces colosses à corps de lion, à ailes d'aigle et à tête d'homme qui se trouvent à l'entrée des palais et des temples assyriens et qu'on appelait des Nergals. Chose remarquable, il paraît par les inscriptions qu'en Canaan le dieu

Nergal portait le nom de Scharappou, mot auquel correspond probablement le terme biblique de séraphin. Ce qui est dieu chez les païens est une puissance naturelle au service de Dieu chez les Israélites.

Asima. On l'a rapproché de l'Esculape phénicien, qui se nommait Esmoun. Les habitants de Hamath étaient voisins de la Phénicie.

31 Les Avviens firent Nibchaz et Tharthak, et les Sépharvaïtes offrirent en les brûlant leurs fils à Adrammélec et Anammélec, dieux de Sépharvaïm.

Nibchaz : les Sabéens nomment le dieu du royaume de la nuit Nébaz.

Tharthak : chez les anciens Mèdes ce nom est celui d'un démon.

Adrammélec. Ce nom signifie : **Adar** (le dieu Saturne) **est roi**. Comparez **Ésaïe 37.38**.

Anammélec : **Anu est roi**. Anu était l'une des principales divinités babyloniennes, le dieu du ciel, fondateur des villes, protecteur des armées. Le culte qu'on offrait à ces deux dernières divinités ressemblait au culte affreux de Moloch (**2 Rois 16.3** ; **2 Rois 17.17**).

32 Ils craignirent l'Éternel et se firent des prêtres des hauts-lieux tirés du peuple entier, qui leur faisaient [le service] dans les temples des hauts-lieux.

L'auteur jette ici un coup d'œil sur la religion samaritaine en général et sur l'étrange mélange de monothéisme israélite et de polythéisme païen qui la caractérisait. Il veut sans doute justifier l'antipathie

qu'elle inspira dès le commencement à Israël. Ce passage est extrêmement difficile.

Tirés du peuple entier : 1 Rois 12.31.

D'un côté ils adoraient l'Éternel, de l'autre ils avaient des prêtres quelconques qui faisaient le service sur les hauts-lieux.

33 Ils craignaient l'Éternel et ils servaient leurs dieux suivant le rite des nations d'où ils avaient été déportés.

À la multitude des lieux de culte se joignait celle des divinités : Jéhova et les faux dieux des pays d'où les colons païens étaient venus.

34 Jusqu'à ce jour ils suivent leurs premières coutumes, ne craignant pas l'Éternel et ne se conformant pas à leurs règles et coutumes, ni à la loi et aux ordonnances que l'Éternel avait prescrites aux fils de Jacob, auquel il avait donné le nom d'Israël.

Et, ajoute l'auteur, cela n'a pas changé jusqu'au moment où il écrit : même mélange de cérémonies religieuses qui ne s'accordent ni avec les anciens cultes des idoles, ni avec la loi de l'Éternel. Ils ne sont, comme nous disons vulgairement, ni chair ni poisson.

35 L'Éternel avait traité avec eux une alliance et il leur avait donné cet ordre, disant : Vous ne craindrez pas d'autres dieux, vous ne vous prosternerez pas devant eux, vous ne les servirez pas et vous ne leur sacrifierez pas.

On ne peut donc les identifier avec les vrais Israélites, malgré leur prétention de faire partie du peuple de Dieu.

36 Mais l'Éternel, qui vous a fait monter du pays d'Égypte avec une grande force et à bras étendu, c'est lui que vous craindrez, devant lui que vous vous prosternerez, à lui que vous sacrifierez.

37 Les règles, les coutumes, la loi et les ordonnances qu'il vous a prescrites, vous aurez soin de les accomplir tous les jours et vous ne craindrez pas d'autres dieux.

38 L'alliance que j'ai traitée avec vous, vous ne l'oublierez pas et vous ne craindrez pas d'autres dieux.

39 Mais c'est l'Éternel votre Dieu que vous craindrez, et c'est lui qui vous délivrera de la main de tous vos ennemis.

40 Et ils n'ont pas obéi, mais ils ont suivi leurs premières coutumes.

41 Ces nations ont craint l'Éternel et ont servi leurs idoles, et leurs enfants et les enfants de leurs enfants ont fait comme avaient fait leurs pères, jusqu'à ce jour.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 18

1 Et la troisième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Ézéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, commença à régner.

1 à 8 Caractéristique générale du règne d'Ézéchias

2 Il avait vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Abi, fille de Zacharie.

Sur son âge lors de son arrivée au pouvoir, voir **2 Rois 16.2**.

3 Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel entièrement comme avait fait David, son père.

Le récit dit ici d'une manière exceptionnelle *entièrement comme*. Ce qui mérite à Ézéchias cet éloge extraordinaire, c'est d'avoir supprimé les hauts-lieux, même ceux qui étaient consacrés à l'Éternel, pour rétablir l'unité du culte dans le sanctuaire central.

4 Il fit disparaître les hauts-lieux, il abattit les statues, brisa les aschères et mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, car jusqu'à ces jours-là les fils d'Israël lui faisaient des encensements, et on l'appelait Néhusthan.

Les aschères. Voir **1 Rois 14.23**, note.

Le serpent d'airain (Nombres 21.8). On a douté que cet objet vénéré ait pu être conservé jusqu'à ce moment. Cependant nous ignorons trop les circonstances de ces temps pour nous permettre d'appliquer les expressions du récit à quelque objet fabriqué plus tard. Ce simulacre avait sans doute été conservé avec les autres objets appartenant au sanctuaire.

Néhusthan signifie : **objet d'airain**. Ce nom ne lui a pas été donné par Ézéchias, comme quelques-uns traduisent : **Il donna**. On ne donne pas un nom à un objet qu'on va détruire.

5 Il mit sa confiance en l'Éternel, le Dieu d'Israël ; et parmi tous les rois de Juda qui furent après lui et qui avaient été avant lui, il n'y en a point eu comme lui.

6 Il s'attacha à l'Éternel et ne se détourna point de lui et garda les ordonnances que l'Éternel avait prescrites à Moïse.

7 Et l'Éternel fut avec lui, il réussit dans tout ce qu'il entreprit. Il se révolta contre le roi d'Assyrie et ne fut plus son vassal.

Il se révolta contre le roi d'Assyrie : par le refus du tribut. Cette démarche fut-elle conseillée par Ésaïe ? Nous l'ignorons. Les mots du verset 14 : *J'ai péché*, devraient dans ce cas s'entendre non pas dans le sens religieux : **péché contre Dieu**, mais dans le sens politique : **péché contre toi, le roi d'Assyrie, mon suzerain**. Il paraît y

avoir eu à ce moment une confédération générale des États syriens et de l'Égypte, pour opposer une barrière à la puissance assyrienne.

8 Il frappa les Philistins jusqu'à Gaza et son territoire, depuis les [simples] tours de garde jusqu'aux villes fortes.

On ne sait si ce fut avant ou après l'arrivée de Sanchérib. Si ce fut avant, c'est alors sans doute aussi qu'il fit prisonnier Padi, roi d'Ékron, qui voulait rester fidèle à l'Assyrie et que délivra plus tard Sanchérib.

9 Et la quatrième année du règne d'Ézéchias, la septième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Salmanasar, roi d'Assyrie, monta contre Samarie et l'assiégea.

9 à 12

Ce fait, déjà mentionné **2 Rois 17.3-10**, est répété ici parce qu'il fut un avertissement terrible pour Juda.

10 Et ils la prirent au bout de trois ans ; la sixième année d'Ézéchias, qui était la neuvième année d'Osée, roi d'Israël, Samarie fut prise.

11 Et le roi d'Assyrie déporta Israël en Assyrie, et il les établit à Chalach et sur le Chabor, [sur le] fleuve de Gozan et dans les villes de la Médie,

12 parce qu'ils n'avaient point écouté la voix de l'Éternel, leur Dieu, et qu'ils avaient transgressé son alliance, tout ce qu'avait ordonné Moïse, serviteur de l'Éternel ; ils ne l'avaient ni écouté ni pratiqué.

13 Et la quatorzième année du règne d'Ézéchias, Sanchérib, roi d'Assyrie, monta contre toutes les villes fortifiées de Juda et les prit.

18.13 à 19.7 Première tentative de Sanchérib contre Jérusalem

La quatorzième année. Ce serait donc environ dix ans après la chute de Samarie qu'aurait eu lieu l'expédition assyrienne contre Juda. Mais elle doit être fixée à une date plus tardive. Voir là-dessus la note à **Ésaïe 36.1**.

À partir d'ici notre récit marche parallèlement avec celui d'**Ésaïe 36.1** et suivants ; seulement Ésaïe ne mentionne pas la soumission partielle d'Ézéchias et le tribut (versets 14 à 16) par lesquels il croyait avoir assuré son indépendance.

Sur *Sanchérib*, voir **Ésaïe 36.1**, note, et sur son expédition la note placée au début du chapitre 36 d'Ésaïe.

14 Et Ézéchias, roi de Juda, envoya dire au roi d'Assyrie, à Lakis : J'ai péché ! Retire-toi de moi ! Ce que tu m'imposeras, je le supporterai. Et le roi d'Assyrie imposa à Ézéchias, roi de Juda, trois cents talents d'argent et trente talents d'or.

14 à 16

Voir notes au début du chapitre 36 d'Ésaïe, où nous avons reproduit le passage de l'inscription de Sanchérib qui se rapporte à Ézéchias.

J'ai péché. Voir verset 7. Le sens purement politique paraît préférable.

Trois cents talents d'argent et trente talents d'or. Sanchérib parle de 30 talents d'or et 800 d'argent. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Brandis a donné une solution définitive de cette difficulté. Les Israélites, qui évaluèrent, dès l'époque des rois, l'or en talents babyloniens, avaient gardé pour l'argent les valeurs indigènes. Or le talent israélite est au talent babylonien dans le rapport de 3 à 8, c'est-à-dire que 300 talents hébreux font justement 800 talents babyloniens. Ainsi la somme, comptée en valeurs différentes, est identiquement la même. (E. Archinard, **Israël et ses voisins asiatiques**, 1890, page 345).

15 Et Ézéchias donna tout l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison du roi.

Tout l'argent. Voir la note **2 Rois 16.8**.

16 Dans ce temps Ézéchias enleva les portes du temple de l'Éternel et les jambages qu'Ézéchias, roi de Juda, avait plaqués, et il les donna au roi d'Assyrie.

Les jambages : les montants. Ces réparations et adjonctions avaient été faites dès la première année de son règne (**2 Chroniques 29.3**). Cette preuve de faiblesse engagea peut-être le roi d'Assyrie à ne pas s'éloigner comme il avait promis de le faire.

17 Et le roi d'Assyrie envoya Tharthan, Rabsaris et Rabsaké, de Lakis vers le roi Ézéchias, avec de grandes forces, à Jérusalem ; et ils montèrent et arrivèrent à Jérusalem. Et ils montèrent et arrivèrent et se tinrent près de l'aqueduc de l'étang supérieur qui est sur le chemin du champ des blanchisseurs.

Comparez **Ésaïe 36.2**, note sur Rabsaké, et **2 Rois 20.1**, sur Tharthan.

Rabsaris. Ce mot n'est pas plus que les deux autres un nom propre ; c'est un titre qui signifie : **chef des eunuques**, c'est-à-dire des officiers de la cour.

À partir d'ici, notre texte est presque identique à **Ésaïe 36.2** et suivants. Nous signalerons les mots et membres de phrase qui ne se trouvent que dans les Rois et éventuellement les autres variantes.

18 Et ils crièrent au roi ; et Éliakim, fils de Hilkija, préfet du palais, Sebna, le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, l'historiographe, se rendirent auprès de lui.

Et ils crièrent au roi : absent dans Ésaïe.

19 Et Rabsaké leur dit : Dites, je vous prie, à Ézéchias : Ainsi a dit le grand roi, le roi d'Assyrie : D'où te vient tant d'assurance ?

20 Tu as prononcé de vaines paroles, il faut conseil et vaillance pour faire la guerre. Maintenant, sur qui t'appuies-tu donc pour t'être révolté contre moi ?

Ésaïe 36.6 : *J'avais dit : Ses résolutions et ses démonstrations guerrières ne sont que de vaines paroles. Maintenant sur qui t'appuies-tu... ?*

21 Maintenant, voici, tu t'es trouvé un sujet de confiance dans l'appui de l'Égypte, de ce roseau cassé qui entre dans la main de celui qui s'appuie dessus, et la lui perce ; tel est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui se confient en lui.

22 Que si vous me dites : C'est en l'Éternel, notre Dieu, que nous nous confions, n'est-ce pas lui dont Ézéchias a aboli les hauts-lieux et les autels en disant à Juda et à Jérusalem : C'est devant cet autel-ci que vous vous prosternerez, à Jérusalem ?

À Jérusalem : absent dans Ésaïe.

23 Fais donc maintenant une gageure avec mon maître, le roi d'Assyrie : je te donnerai deux mille chevaux, si tu peux, toi, fournir autant d'hommes pour les monter !

24 Comment ferais-tu tourner le dos à un seul capitaine d'entre les moindres serviteurs de mon maître ? Tu te confies dans l'Égypte à cause de ses chars et de ses chevaux.

25 Maintenant, n'est-ce pas du gré de l'Éternel que je suis monté contre ce lieu pour le détruire ? L'Éternel m'a dit : Monte contre ce pays et détruis-le !

26 Et Éliakim, fils de Hilkija, Sebna et Joah dirent à Rabsaké : Parle, je te prie, à tes serviteurs en syriaque ; car nous le

comprenons ; et ne nous parle pas en langue judaïque, aux oreilles du peuple qui est là sur la muraille.

27 Et Rabsaké leur dit : Est-ce à ton maître et à toi que mon maître m'a envoyé porter ce message ? N'est-ce pas à ces hommes qui sont assis sur la muraille et qui bientôt en seront à manger leurs excréments et à boire leur urine avec vous ?

28 Et Rabsaké se tint debout et cria d'une voix forte, en langue judaïque, et parla et dit : Écoutez le message du grand roi, du roi d'Assyrie.

29 Ainsi a dit le roi : Ne vous laissez pas abuser par Ézéchias ; car il ne pourra vous délivrer de ma main.

30 Et qu'Ézéchias ne vous engage point à vous confier en l'Éternel, en vous disant : L'Éternel certainement nous délivrera, et cette ville ne sera pas livrée aux mains du roi d'Assyrie !

31 N'écoutez point Ézéchias, car ainsi a dit le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi et venez vous rendre à moi, et chacun de vous mangera de sa vigne et de son figuier et boira l'eau de sa citerne,

32 jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays comme le vôtre, un pays de blé et de vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers à huile et de miel ; et vous vivrez et ne mourrez pas. N'écoutez point Ézéchias, car il vous abuse, disant : L'Éternel nous délivrera !

33 Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur pays de la main du roi d'Assyrie ?

34 Où sont les dieux de Hamath et d'Arpad ? Où les dieux de Sépharvaïm, d'Héna et d'Ivva ? Et Samarie a-t-elle donc été délivrée de ma main ?

D'Héna et d'Ivva : absent dans Ésaïe.

35 Quels sont, parmi tous les dieux des pays, ceux qui ont délivré leur pays de ma main, pour que l'Éternel délivre Jérusalem de ma main ?

36 Et le peuple garda le silence et ne lui répondit mot, car le roi avait donné cet ordre : Vous ne lui répondrez pas.

37 Et Éliakim, fils de Hilkija, préfet du palais, Sebna, le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, l'historiographe, revinrent auprès d'Ézéchias, les vêtements déchirés, et lui rapportèrent les paroles de Rabsaké.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 19

1 Lorsque le roi Ézéchias eut entendu cela, il déchira ses vêtements, se couvrit d'un sac et se rendit à la maison de l'Éternel.

2 Et il envoya Éliakim, préfet du palais, Sebna, le secrétaire, et les Anciens des prêtres, couverts de sacs, vers Ésaïe le prophète, fils d'Amots.

3 Et ils lui dirent : Ainsi a dit Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, de châtement et d'opprobre ; car l'enfant est prêt à sortir du sein, mais la force manque pour enfanter.

4 Peut-être l'Éternel ton Dieu entendra-t-il toutes les paroles de Rabsaké, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour outrager le Dieu vivant, et l'Éternel, ton Dieu, punira-t-il les paroles qu'il a entendues, et tu offriras une prière pour le reste du peuple qui subsiste encore.

toutes : absent dans d'Ésaïe.

5 Les serviteurs du roi Ézéchias vinrent donc vers Ésaïe.

6 Et Ésaïe leur dit : Vous direz ceci à votre maître : Ainsi a dit l'Éternel : Ne t'effraie point des paroles que tu as entendues et par lesquelles les valets du roi d'Assyrie m'ont blasphémé.

7 Voici, je vais mettre en lui un esprit, de sorte qu'en recevant une certaine nouvelle, il retournera dans son pays ; et je le ferai tomber par l'épée dans son pays.

8 Et Rabsaké s'en retourna et trouva le roi d'Assyrie assiégeant Libna ; car il avait appris qu'il était parti de Lakis.

9 Or [Sanchérib] reçut la nouvelle que, voici, Tirhaka, roi d'Éthiopie, s'était mis en campagne pour l'attaquer. Et il envoya de nouveau des messagers à Ézéchias, disant :

voici ; de nouveau : absent dans d'Ésaïe.

10 Vous parlerez ainsi à Ézéchias, roi de Juda, et lui direz : Ne te laisse pas abuser par ton Dieu, dans lequel tu te confies, disant : Jérusalem ne sera point livrée aux mains du roi d'Assyrie.

11 Voici, tu as entendu ce que les rois d'Assyrie ont fait à tous les pays, comment ils les ont exterminés ; et toi, tu serais délivré !

12 Les ont-ils délivrées, les dieux des nations que mes pères ont détruites : Gozan, Haran, Retseph, et les fils d'Éden, qui sont à Thélassar ?

13 Où sont le roi de Hamath, le roi d'Arpad et le roi de la ville de Sépharvaïm, d'Héna et d'Ivva ?

14 Et Ézéchias prit la lettre de la main des envoyés et la lut ; puis il monta à la maison de l'Éternel. Et Ézéchias la déploya devant l'Éternel.

15 Et Ézéchias adressa cette prière à l'Éternel : Éternel, Dieu d'Israël, qui trônes sur les chérubins ! Toi seul est le Dieu de tous les royaumes de la terre ; c'est toi qui as fait les cieux et la terre.

Éternel. Dans Ésaïe : *Éternel des armées.* De même verset 31.

16 Incline l'oreille, ô Éternel, et entends ; ouvre les yeux, ô Éternel, et vois ; et entends les paroles de Sanchérib, qu'il a envoyées pour outrager le Dieu vivant.

17 Il est vrai, ô Éternel, que les rois d'Assyrie ont exterminé les nations et leurs pays,

18 et qu'ils ont jeté au feu leurs dieux, car ce n'étaient point des dieux, mais des ouvrages de main d'homme, du bois, de la pierre, et ils les ont détruits.

19 Et maintenant, Éternel notre Dieu, sauve-nous, je te prie, de la main de Sanchérib, et que tous les royaumes de la terre sachent que toi, Éternel ! Tu es Dieu, toi seul.

je te prie ; tu es Dieu : absent dans d'Ésaïe.

20 Et Ésaïe, fils d'Amots, envoya dire à Ézéchiass : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : J'ai entendu la prière que tu m'as faite au sujet de Sanchérib, roi d'Assyrie.

J'ai entendu : absent dans d'Ésaïe.

21 Voici la parole que l'Éternel a prononcée sur lui : La vierge, fille de Sion, te méprise, elle se moque de toi ; la fille de Jérusalem hoche la tête derrière toi !

22 Qui as-tu outragé et blasphémé ? Contre qui as-tu élevé la voix et porté les yeux en haut ? Contre le Saint d'Israël.

23 Par tes messagers tu as outragé le Seigneur, et tu as dit : Avec la multitude de mes chars, moi, j'ai gravi le sommet des montagnes, [j'ai pénétré dans] les profondeurs du Liban ; je couperai ses plus hauts cèdres et ses plus beaux cyprès ; je parviendrai jusqu'à son dernier gîte, à sa forêt la plus belle !

Messagers, dernier gîte. Dans Ésaïe : serviteurs, dernière cime.

24 Je creuse, et les eaux étrangères jaillissent pour moi ; je dessèche, avec la plante de mes pieds, tous les fleuves d'Égypte !

étrangères : absent dans d'Ésaïe.

25 N'as-tu pas appris comment j'ai préparé toutes ces choses et les ai formées dès longtemps, dès les jours d'autrefois ? Maintenant je les fais arriver, ensorte que tu réduises les villes fortifiées en monceaux de ruines.

26 Et leurs habitants, les mains tremblantes, ont été épouvantés et confus ; ils sont devenus semblables au gazon des champs, à la verdure des prés, à l'herbe des toits, à un blé encore sans tige.

27 Mais je connais quand tu t'assieds et quand tu sors et quand tu entres, et comment tu es en fureur contre moi.

28 Parce que ta fureur et ton arrogance sont montées à mes oreilles, je mettrai mon anneau dans ta narine et mon mors dans

ta bouche, et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu !

29 Et ceci te servira de signe : On mange cette année le fruit du grain tombé, et la seconde année ce qui a crû de soi-même ; mais la troisième année vous sèmerez et vous moissonnerez ; vous cultiverez vos vignes et vous en mangerez le fruit.

30 Et le reste de la maison de Juda, qui sera réchappé, poussera de nouveau des racines en bas et du fruit en haut.

31 Car de Jérusalem il sortira un reste, et des réchappés de la montagne de Sion. Le zèle de l'Éternel fera cela !

32 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, au sujet du roi d'Assyrie : Il n'entrera point dans cette ville ; il n'y lancera pas de flèche ; il ne tournera pas contre elle de bouclier ; et il n'élèvera pas de terrasse contre elle.

33 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, a dit l'Éternel.

34 Je protège cette ville pour la sauver, à cause de moi et à cause de David, mon serviteur.

35 Et il arriva cette nuit-là que l'ange de l'Éternel sortit et frappa, dans le camp des Assyriens, cent quatre-vingt-cinq mille hommes ; et quand on se leva le matin, voilà, c'étaient tous des corps morts.

36 Et Sanchérib, roi d'Assyrie, leva son camp et partit et s'en retourna et demeura à Ninive.

37 Et il arriva, comme il était prosterné dans la maison de Nisroc, son Dieu, qu'Adrammélec et Sareetser le tuèrent avec l'épée ; et ils s'enfuirent au pays d'Ararat ; et Asarhaddon, son fils, devint roi à sa place.

Ésaïe porte après Sareetser : *Ses fils*.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 20

¹ En ces jours-là, Ézéchias fut malade à la mort ; et le prophète Ésaïe, fils d'Amots, vint vers lui et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Donne tes ordres à ta maison ; car tu vas mourir, et tu ne te relèveras pas.

1 à 11 Maladie et guérison d'Ézéchias

² Et il tourna sa face contre la muraille et fit sa prière à l'Éternel, et dit :

³ Ah ! Éternel, souviens-toi, je te prie, que j'ai marché devant toi avec fidélité et d'un cœur intègre, et que j'ai fait ce qui était bien devant tes yeux ! Et Ézéchias pleura beaucoup.

⁴ Et Ésaïe n'était pas arrivé au milieu de la ville, que la parole de l'Éternel lui fut adressée en ces mots :

Et Ésaïe n'était... ville : absent dans d'Ésaïe.

⁵ Retourne et dis à Ézéchias, prince de mon peuple : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu de David, ton père : J'ai entendu ta prière, j'ai vu

tes larmes ; voici, je te guérirai ; le troisième jour tu monteras à la maison de l'Éternel.

prince de mon peuple ; voici, je te guérirai... Éternel : absent dans d'Ésaïe.

6 Et j'ajoute à tes jours quinze années, et je te délivrerai de la main du roi d'Assyrie, toi et cette ville, et je protégerai cette ville à cause de moi et à cause de David, mon serviteur.

à cause de moi... serviteur : absent dans d'Ésaïe.

7 Et Esaïe dit : Prenez un gâteau de figues. Et ils en prirent un et le mirent sur la tumeur, et il se rétablit.

Dans Ésaïe ce verset est placé à la fin du récit (**2 Rois 38.21**).

8 Et Ézéchiass dit à Ésaïe : Quel est le signe que l'Éternel me guérira et que je monterai le troisième jour à la maison de l'Éternel ?

Verset 8 : absent dans d'Ésaïe.

9 Et Ésaïe dit : Voici le signe que l'Éternel te donne que l'Éternel accomplira cette parole qu'il a prononcée : L'ombre avancera-t-

elle de dix degrés, ou reculera-t-elle de dix degrés ?

9 à 11

Ces versets diffèrent sensiblement des versets correspondants d'Ésaïe, où le choix du signe n'est pas laissé à Ézéchiass. Ils ne sont pas suivis du cantique composé par le roi à l'occasion de sa guérison.

10 Et Ézéchiass dit : Il est facile à l'ombre de s'étendre de dix degrés, mais non pas que l'ombre retourne de dix degrés en arrière.

11 Et Ésaïe le prophète cria à l'Éternel, et [l'Éternel] fit retourner l'ombre de dix degrés en arrière par les degrés qu'elle avait descendus sur les degrés d'Achaz.

12 En ce temps-là, Bérodac-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre et un présent à Ézéchiass, car il avait appris qu'Ézéchiass avait été malade.

12 à 21 visite des ambassadeurs babyloniens, fin d'Ézéchiass

Bérodac-Baladan : dans Ésaïe *Mérodac-Baladan* (permutation de la labiale. Voir les détails donnés sur ce roi dans la note **Ésaïe 39.1**).

13 Et Ézéchiass écouta [ces envoyés] et leur fit voir tout son garde-meuble, l'or et l'argent, les parfums et l'huile fine, et tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors ; il n'y eut rien qu'Ézéchiass ne leur fit voir dans son palais et dans tout son royaume.

Et Ézéchiass écouta... Dans Ésaïe 39.2 : en eut de la joie.

14 Et Ésaïe, le prophète, vint auprès du roi Ézéchiass et lui dit : Qu'ont dit ces hommes, et d'où sont-ils venus vers toi ? Et Ézéchiass dit : Ils sont venus d'un pays éloigné, de Babylone.

15 Et il dit : Qu'ont-ils vu dans ta maison ? Et Ézéchiass dit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison ; il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré.

16 Et Ésaïe dit à Ézéchiass : Écoute la parole de l'Éternel.

17 Voici, des jours viennent où tout ce qui est dans ta maison, et tout ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour, sera emporté à Babylone ; il n'en restera rien, dit l'Éternel ;

18 et parmi tes fils qui sortiront de toi, que tu engendreras, on en prendra pour en faire des eunuques dans le palais du roi de Babylone.

19 Et Ézéchiass dit à Ésaïe : La parole de l'Éternel que tu as prononcée est bonne. Et il dit : Oui ! Car il y aura paix et sûreté pendant ma vie.

Oui ! : absent dans d'Ésaïe.

20 Le reste de l'histoire d'Ézéchias, toute sa vaillance, et comment il a fait l'étang et l'aqueduc et amené l'eau dans la ville, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

Les versets 20 et 21 manquent dans Ésaïe.

21 Et Ézéchias s'endormit avec ses pères ; et Manassé, son fils, régna à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 21

1 Manassé avait douze ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Hephtsiba.

1 à 18 Manassé, en Juda (698-643)

Comparez **2 Chroniques 33.1-20**.

Douze ans. Son père Ézéchias mourut à cinquante-quatre ans. Il est probable que ce roi n'avait eu que ce fils, qui doit être né trois ans après la guérison de son père.

Hephtsiba : **Mon plaisir est en elle**. Comparez **Ésaïe 62.4**, note.

2 Il fit ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, selon les abominations des nations qu'avait dépossédées l'Éternel de devant les fils d'Israël.

L'influence de son père ne pouvait à cet âge, avoir encore été bien profonde.

3 Et il rebâtit les hauts-lieux qu'avait détruits Ézéchias, son père ; il éleva des autels à Baal, il fit une aschère, comme avait fait Achab, roi d'Israël, et il se prosterna devant toute l'armée des deux, et il les servit.

Comme avait fait Achab, le vrai introducteur du paganisme phénicien en Israël (**1 Rois 16.32-33**).

Toute l'armée des cieux. C'est depuis les invasions assyriennes que le culte des astres en général s'est de plus en plus ajouté à celui de Baal et d'Astarté (le soleil et la lune).

4 Il bâtit des autels dans la maison de l'Éternel dont l'Éternel avait dit : Dans Jérusalem je placerai mon nom.

Dans Jérusalem je placerai mon nom : J'en ferai le lieu de ma révélation. Cette remarque trahit le sentiment d'indignation de l'auteur.

5 Et il bâtit des autels à toute l'armée des cieux dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.

Dans les deux parvis : le parvis extérieur où tout le peuple pouvait entrer, et le parvis intérieur où était l'autel des holocaustes et où fonctionnaient les lévites et les sacrificateurs. Ce fut jusque dans ce lieu sacré que Manassé osa établir son culte idolâtre. Achaz avait bien introduit un autel assyrien dans le parvis intérieur, mais il n'est pas dit que le culte offert sur cet autel le fût aux divinités païennes.

6 Et il fit passer son fils par le feu, et il fit de la magie et des enchantements et il établit des nécromanciens et des devins, faisant à outrance ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel de manière à l'irriter.

Il fit passer son fils par le feu : comme l'avait fait Achaz (**2 Rois 16.3**).

Magie... enchantements. Voir à **Ézéchiél 21.26**.

Nécromanciens : ceux qui sont censés avoir en eux l'esprit d'un mort (**Ésaïe 8.19**, note).

7 Il plaça l'idole d'Astarté qu'il avait faite dans la maison dont l'Éternel avait dit à David et à Salomon, son fils : Dans cette maison et dans Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël, je placerai mon nom à toujours ;

L'idole d'Astarté ; non plus seulement un autel consacré à cette déesse, mais son image elle-même. Le plus souvent elle était représentée par un simple tronc d'arbre (aschère) dressé près de l'autel de Baal.

Dans la maison ; non pas dans le parvis seulement, mais dans le temple même (**Jérémie 7.30**).

8 et je ne ferai plus errer le pied d'Israël hors de la terre que j'ai donnée à leurs pères, si toutefois ils prennent garde à faire selon tout ce que je leur ai ordonné et selon toute la loi que leur a ordonnée mon serviteur Moïse.

Ferai plus errer... Leur demeure sera désormais stable, comme le temple substitué au Tabernacle mobile.

9. Mais ils n'écoutèrent pas, et Manassé les égara pour faire le mal plus que les nations que l'Éternel avait détruites de devant les fils d'Israël.

Plus que les nations : en pratiquant l'idolâtrie des autres peuples, ils reniaient le vrai Dieu qui s'était révélé à eux comme leur Dieu.

10 Et l'Éternel parla par ses serviteurs les prophètes en disant :

10 à 15 Sentence de Juda, prononcée par les prophètes du temps de Manassé

Quels sont ces prophètes ? Peut-être Ésaïe, dont la tradition juive raconte le martyre sous Manassé. Peut-être aussi Habakuk : voir l'introduction à ce prophète (Bible Annotée).

Les Amorrhéens : la plus puissante des tribus cananéennes, pour désigner le peuple entier.

Les deux oreilles lui tinteront. Comparez **Habakuk 3.16** et suivants, où le prophète raconte l'effet terrifiant que produisit sur lui-même la perspective de l'invasion chaldéenne (comparez **1 Samuel 3.11**).

Cordeau... niveau : images désignant une destruction radicale (**Ésaïe 34.11**).

Comme on écuré. Cette comparaison de la ville sainte avec un vulgaire plat qu'on essuie a quelque chose de méprisant.

Le reste de mon héritage. Jusqu'ici Juda était resté, par amour pour David, en dehors du jugement dont Samarie avait été frappée ; maintenant il y est lui-même abandonné.

Depuis le jour où leurs pères... L'infidélité actuelle est la dernière goutte qui fait déborder le vase de la colère divine, rempli peu à peu par les infidélités des pères.

Comparez **Luc 11.50**.

11 Parce que Manassé, roi de Juda, a commis ces abominations et fait le mal plus que tout ce qu'avaient fait les Amorrhéens qui étaient avant lui, et qu'il a fait pécher même Juda par ses idoles infâmes,

12 à cause de cela, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Voici, je fais venir sur Jérusalem et Juda un mal tel que quiconque l'entendra... les deux oreilles lui tinteront.

13 J'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab, et j'écurerai Jérusalem comme on écuré les plats ; on les écuré et on les tourne sens dessus dessous.

14 Et j'abandonnerai le reste de mon héritage, et je les livrerai aux mains de leurs ennemis ; ils seront le butin et la proie de tous leurs ennemis,

15 parce qu'ils ont fait ce qui est mauvais à mes yeux et qu'ils m'ont irrité depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Égypte jusqu'à ce jour.

16 Et Manassé répandit aussi le sang innocent en abondance, au point d'en remplir Jérusalem depuis une porte jusqu'à l'autre,

outre son péché par lequel il fit pécher Juda, pour faire ce qui est mal aux yeux de l'Éternel.

16 et 17

Non seulement Manassé n'écouta pas les prophètes, mais il les persécuta, et avec eux les Israélites fidèles.

Depuis une porte jusqu'à l'autre : même expression que dans **2 Rois 10.21**. La ville entière fut inondée de sang.

L'auteur omet ici un fait important dans la vie de Manassé, qui est raconté par le livre des Chroniques et que la découverte récente des inscriptions assyriennes a pleinement confirmé : c'est la captivité momentanée de Manassé à Babylone et son rétablissement dans sa royauté à Jérusalem. Les Chroniques parlent même de sa repentance, au sujet de laquelle a été composé un livre apocryphe, la prière de Manassé, et du rétablissement du culte de l'Éternel à la fin de son règne. Voir à ce passage. Nous ignorons la raison pour laquelle le livre des Rois ne mentionne pas ces faits, qui ont probablement été tirés par l'auteur des Chroniques du livre de Chozai (**2 Chroniques 33.19**).

17 Et le reste de l'histoire de Manassé et tout ce qu'il fit, et les péchés qu'il a commis, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

18 Et Manassé s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans le jardin de sa maison, dans le jardin d'Uzza. Et Amon, son fils, régna à sa place.

Dans le jardin de sa maison : non dans le sépulcre des rois (voir les deux cas semblables d'Ozias et d'Amatsia), mais dans le jardin attenant sans doute à une résidence qu'il s'était fait bâtir lui-même sur un terrain acheté d'un certain Uzza qui nous est inconnu.

Le règne de Manassé a été certainement le pire de tous ceux de Juda. Sous lui Jérusalem était devenue une espèce de panthéon où s'étaient donné rendez-vous, jusque dans le temple, les idolâtries de tous les peuples voisins. Pour la première fois aussi la persécution sévit en Juda contre les fidèles adorateurs de l'Éternel. Le **péché de Manassé** est devenu typique, comme ceux de Jéroboam et d'Achab en Israël (**2 Rois 24.3-16 ; Jérémie 15.4**).

19 Amon avait vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna deux ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Mésullémeth, fille de Charouts, de Jotba.

19 à 26 Amon en Juda (643-641)

Comparez **2 Chroniques 33.21-25**.

20 Il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel comme avait fait Manassé, son père.

Comme avait fait Manassé. Si vraiment Manassé à la fin de sa vie a détruit le culte idolâtre et rétabli celui de l'Éternel, ce relèvement n'a été que momentané et n'a pas continué sous le règne de son fils.

21 Il marcha entièrement dans la voie ou avait marché son père, il servit les idoles infâmes qu'avait servies son père et se prosterna devant elles.

22 Et il abandonna l'Éternel, le Dieu de ses pères, et il ne marcha pas dans la voie de l'Éternel.

23 Et les serviteurs d'Amon conspirèrent contre lui et ils firent mourir le roi dans sa maison.

Les serviteurs d'Amon... Une conspiration de palais.

24 Et le peuple du pays frappa tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et le peuple du pays fit roi Josias, son fils, à sa place.

Et le peuple du pays... Le peuple de Juda avait encore foi en la famille de David.

Inscriptions assyriennes relatives à Manassé

Deux rois, Asarhaddon et Assurbanipal, mentionnent Manassé dans leurs inscriptions. Son nom paraît parmi ceux de vingt-deux rois du pays de Chatti (proprement des Héthiens) sur un cylindre d'Asarhaddon :

Je convoquai vingt-deux rois du pays de Chatti qui habitaient au bord et au milieu de la mer [dans les îles] ; je les fis tous venir.

Manassé est nommé le second :

1. *Baal, roi de Tyr ;*
2. *Manassé, roi de Juda (Mi-na-si-i sar ir Ja-u-di)*

Suivent les rois d'Édom, de Moab, de Gaza, d'Askalon. d'Ékron, de Phénicie, de l'île de Chypre et même, semble-t-il, de Carthage (Cartichadast). Une liste toute semblable se trouve dans une inscription d'Assurbanipal, son fils, avec quelques changements dans les noms des rois, provenant sans doute d'un changement de souverain qui avait eu lieu dans l'intervalle dans quelques-uns de ces pays. Comme Manassé se retrouve dans la seconde liste, on doit en conclure qu'il vivait encore au commencement du règne d'Assurbanipal, ce qui s'accorde avec la longue durée de son règne (55 ans) indiquée **2 Rois 21.1**. Sur la révolte de Manassé, sa captivité à Babel, sa repentance et son retour à Jérusalem, mentionnés **2 Chroniques 33.11-13**, voir à ce passage.

25 Le reste de l'histoire d'Amon, ce qu'il fit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

26 On l'enterra dans son sépulcre, dans le jardin d'Uzza ; et Josias, son fils, régna à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 22

1 Josias avait huit ans quand il commença à régner, et il régna trente et un ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Jédida, fille d'Adaïa, de Botskath.

Huit ans. Josias en vertu de son jeune âge avait pu échapper à l'influence malfaisante de son père Amon.

Trente et un ans. Cette donnée est confirmée par **Jérémie 1.2** ; **Jérémie 25.1-3** qui nous apprennent que depuis la treizième année de Josias jusqu'à la quatrième année de Jéhojakim, son successeur, il s'est écoulé 23 ans.

Botskath : voir **Josué 15.39**, note.

2 Il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel et marcha entièrement dans la voie de David, son père, et ne s'en détourna ni à droite, ni à gauche.

Cet éloge sans restriction n'est accordé en outre qu'à Ézéchias ; mais il est motivé pour chacun à un point de vue différent, ce qui fait qu'il n'y a pas contradiction entre les deux formules : pour Ézéchias au point de vue de la confiance en Dieu (**2 Rois 18.5**) ; pour Josias au point de vue de la fidélité à la loi (**2 Rois 23.25**).

3 Et la dix-huitième année du roi Josias, le roi envoya Saphan, le secrétaire, fils d'Atsalia, fils de Meschullam, à la maison de l'Éternel, en lui disant :

La dix-huitième année. Le règne de Josias est remarquable par la grande réformation par laquelle Israël atteignit alors, au moins pour un moment, l'état normal voulu par la loi : l'abolition, non seulement des hauts-lieux où se célébraient des cultes idolâtres, mais aussi de ceux où l'Éternel était adoré, de telle sorte que l'unité de culte, à laquelle visaient la loi et le développement religieux d'Israël dès le commencement, fut pleinement réalisée, malheureusement trop tard et pour trop peu de temps. Mais ce moment n'en fut pas moins de la plus haute importance. Le souvenir en demeura comme le type de l'état de choses qui reparut après l'exil et dont le caractère franchement, monothéiste a déterminé l'influence décisive exercée dès cette époque par le peuple d'Israël sur le développement religieux de l'humanité.

Le récit suivant a son parallèle dans les chapitres 34 et 35 de 2 Chroniques. Le fond commun des deux narrations est la trouvaille du livre de la loi de l'Éternel, la dix-huitième année du règne de Josias et la vingt-sixième de sa vie. Nos deux récits diffèrent en ce que, d'après celui des Chroniques, le travail du roi pour l'extirpation de l'idolâtrie avait commencé dès la douzième année de son règne, tandis que, d'après notre livre, il n'eut lieu qu'après la découverte du livre de la loi. Comparez les passages **2 Rois 23.20** et **2 Chroniques 34.7**, où est rapporté à ces deux moments différents le seul et même retour de Josias à Jérusalem après l'extirpation de l'idolâtrie sur toute la terre d'Israël, y comprises les tribus du nord. Ce qui atténue cette différence, c'est que les Chroniques constatent un développement continu qui s'opéra graduellement dans la conduite et dans le gouvernement de Josias. Fils d'Amon, petit-fils de Manassé, il semblait devoir continuer le train idolâtre de ces deux rois ; mais, d'après **2 Chroniques 34.3**, dès la huitième année de son règne (la seizième de sa vie), *il rechercha le Dieu de David, son père.*

Déjà après sa captivité assyrienne, Manassé repentant avait commencé à opérer une réforme (**2 Chroniques 33.12-15**) ; il pouvait en être resté des traces. Deux prophètes vivaient alors qui purent aussi exercer une influence sur le jeune roi : Sophonie, son parent, et Jérémie. qui dès la treizième année du règne de Josias commença son ministère (**Jérémie 1.2**). Le passage **2 Rois 22.3-7** suppose déjà une préoccupation réformatrice chez Josias entre la douzième et la dix-huitième année de son règne. C'est ce commencement qui a motivé la forme de la narration du livre des Chroniques. Après avoir signalé le commencement de ce mouvement, il en a poursuivi le récit jusqu'à la fin, tandis que le livre des Rois n'en place le terme final qu'après la découverte du livre de la loi, qui a probablement donné la dernière impulsion à l'œuvre de Josias. Les deux récits se terminent également par la description de la grande Pâque célébrée par Josias.

Saphan, le secrétaire. D'après **2 Chroniques 34.8**, il avait avec lui pour remplir cette mission le préfet de la ville et l'archiviste. Il est seul mentionné ici, parce que c'est lui qui était chargé, comme scribe, d'écrire et de compter. Les autres n'étaient là que comme témoins.

4. Monte vers Hilkija, le grand sacrificateur, et qu'il relève l'argent qui a été apporté à la maison de l'Éternel et que les gardiens du seuil ont recueilli du peuple.

Cet ordre se rattache évidemment à l'organisation qu'avait introduite le roi Joas (chapitre 12). Les termes mêmes sont entièrement semblables. Pour l'explication des détails, voir à **2 Rois 12.6-16**.

Hilkija est mentionné dans **1 Chroniques 6.13** parmi les descendants de Lévi. On a voulu à tort en faire le père de Jérémie. Voir l'introduction à Jérémie. Il n'est connu que par notre passage et la mention des Chroniques.

Ont recueilli du peuple, c'est-à-dire, d'après **2 Chroniques 34.9**, de Manassé. d'Éphraïm et de tout le reste d'Israël, ainsi que de Juda, Benjamin et Jérusalem.

5 Et qu'on le remette en mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage, qui sont préposés à la maison de l'Éternel, et qu'ils le donnent à ceux qui font l'ouvrage dans la maison de l'Éternel pour réparer le dommage de la maison,

Le dommage de la maison : dû aux invasions étrangères, au pillage par le roi d'Israël (**2 Rois 14.14**) : aux dégâts causés par les rois de Juda eux-mêmes (**2 Chroniques 34.11**) ; enfin à l'absence de toute réparation pendant le long règne de Manassé.

6 aux charpentiers, aux constructeurs, aux maçons, afin d'acheter des bois et des pierres de taille pour réparer la maison.

7 Toutefois il ne leur sera pas demandé compte de l'argent remis entre leurs mains, car ils travaillent avec fidélité.

8 Et Hilkija, le grand sacrificateur, dit à Saphan, le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Éternel. Et Hilkija donna le livre à Saphan, et celui-ci le lut.

J'ai trouvé... Sur ce fait important, voir notre conclusion sur le livre du Deutéronome. Il nous paraît qu'il faut étendre le sens des mots *le livre de la loi* à l'ensemble de la législation mosaïque selon qu'elle était déjà consignée et avait été déposée auprès de l'arche. Ce qui nous fait penser qu'il ne s'agit pas seulement du Deutéronome. c'est que plus tard, dans la description de la Pâque, sont mentionnés des détails (**2 Chroniques 35.1-17**) qui reposent, non

sur le Deutéronome, mais sur l'ordonnance pascale renfermée dans l'Exode et dans le Lévitique. Or le mode de célébration fut certainement déterminé conformément au livre de la loi retrouvé par Hilkija.

Cette expression : *le livre de la loi*, se trouve dans les Chroniques sous la forme plus développée : *Le livre de la loi de l'Éternel, donnée par l'intermédiaire (la main) de Moïse (2 Chroniques 34.14).*

9 Et Saphan, le secrétaire, vint vers le roi et fit rapport au roi, disant : Tes serviteurs ont versé l'argent qui se trouvait dans la Maison et l'ont remis en mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage, qui sont préposés à la maison de l'Éternel.

10 Et Saphan, le secrétaire, dit encore au roi : Hilkija, le sacrificateur, m'a donné un livre. Et Saphan le lut devant le roi.

11 Et lorsque le roi eut entendu les paroles du livre de la loi, il déchira ses vêtements.

Et lorsque le roi eut entendu. On voit par ce qui suit que ce qui le bouleverse, ce ne sont pas tant les défenses formulées par la loi, violées depuis si longtemps par le peuple de Dieu, que les menaces terribles attachées à cette violation (verset 13). Il se demande sans doute s'il est encore possible qu'Israël, après une révolte aussi prolongée et aussi flagrante, puisse redevenir l'objet de la bénédiction et de la protection divines, ou s'il est trop tard pour obtenir grâce.

12 Et le roi donna cet ordre à Hilkija, le sacrificateur, à Achikam, fils de Saphan, à Acbor, fils de Michée, à Saphan, le secrétaire, et à Asaïa, serviteur du roi, disant :

Achikam, Acbor : comparez **Jérémie 26.22** ; **Jérémie 26.24**.

13 Allez, consultez l'Éternel pour moi, pour le peuple et pour tout Juda au sujet de ce livre qui a été trouvé, car grande est la colère de L'Éternel qui s'est enflammée contre nous parce que nos pères n'ont pas écouté les paroles de ce livre, pour faire selon tout ce qui y est écrit contre nous.

Consultez l'Éternel : par les prophètes (verset 14), et non par le grand sacrificateur, au moyen de l'Urim et du Thummim, tombés hors d'usage (**Exode 28.30**, note). Hulda, comme cela est relevé expressément, demeurait à Jérusalem ; c'est peut-être pourquoi ce fut elle qui fut consultée. Les prophètes du temps pouvaient n'être pas présents.

14 Et Hilkija, le sacrificateur, et Achikam et Acbor, Saphan et Asaïa allèrent vers Hulda, la prophétesse, femme de Sallum, fils de Thikva, fils de Charehas, gardien des vêtements ; et elle demeurait à Jérusalem dans le nouveau quartier, et ils lui parlèrent.

Gardien des vêtements, c'est-à-dire, d'après **2 Rois 10.22**, surveillant de la garde-robe des prêtres. Ces mots doivent être rapportés à Sallum, mari de Hulda ; comparez **Jérémie 35.4**.

Le nouveau quartier : un faubourg ajouté à la vieille ville ; voir **Sophonie 1.10**, note.

Et ils lui parlèrent. La consultation devait se rapporter à la fois à l'avenir du roi, du peuple (de Jérusalem) et de tout Juda (verset 13),

et à la conduite à tenir pour apaiser l'Éternel.

15 Et elle leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi : Ainsi a dit l'Éternel :

16 Je vais faire venir le malheur sur ce lieu et sur ses habitants, toutes les paroles du livre qu'a lues le roi de Juda.

À l'homme qui vous a envoyés. Ce n'est pas encore au roi comme tel qu'elle s'adresse, mais à celui qui la consulte par ses envoyés. Bientôt, dès le verset 18, elle s'adressera positivement au roi de Juda, pour lui communiquer le message qu'elle a pour lui personnellement. Pour le moment son âme est pleine du jugement inéluctable qui plane sur la tête du peuple.

17 En retour de ce qu'ils m'ont abandonné et de ce qu'ils ont fait des encensements à d'autres dieux pour m'irriter par toute l'œuvre de leurs mains, ma colère s'est allumée contre ce lieu, et elle ne s'éteindra pas...

18 Et au roi de Juda qui vous a envoyés pour consulter l'Éternel, voici ce que vous lui direz : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues :

19 Parce que ton cœur s'est attendri et que tu t'es humilié devant l'Éternel quand tu as entendu ce que j'ai dit contre ce lieu et contre ses habitants : qu'ils seraient détruits et maudits ; et parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi..., moi aussi j'ai entendu, déclare l'Éternel.

Détruits et maudits ; deux mots réunis ici comme **Jérémie 44.22**. Ils reposent sur les chapitres 26 de Lévitique et 28 de Deutéronome, deux chapitres qui avaient sans doute été lus au roi.

20 C'est pourquoi je vais te recueillir vers tes pères ; tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre, et tes yeux ne verront pas tout le mal que je ferai venir sur ce lieu. Et ils rapportèrent cela au roi.

En paix : sans avoir vu la ruine. La mort violente de Josias à Méguido fut le moyen douloureux de l'exécution de cette promesse.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 23

1 Et le roi donna l'ordre de réunir auprès de lui tous les Anciens de Juda et de Jérusalem ;

1 à 3 Lecture de la loi

Les Anciens. Eux seuls furent convoqués, mais à eux se joignirent spontanément une grande partie du peuple de Jérusalem et même de tout Juda (verset 2).

2 et le roi monta à la maison de l'Éternel, et tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem avec lui, et les sacrificateurs et les prophètes et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; et il leur lut toutes les paroles du livre de l'alliance qui avait été trouvé dans la maison de l'Éternel.

Les prophètes. Nous ne connaissons comme tels que Jérémie, Sophonie et Hulda, mais il y en avait d'autres sans doute. Sur le terme *les Lévites*, qui dans **2 Chroniques 34.30** remplace celui de prophètes, voir à ce passage.

3 Et le roi se tint sur l'estrade, et prit l'engagement devant l'Éternel de suivre l'Éternel et de garder ses ordonnances, ses témoignages et ses statuts, de tout son cœur et de toute son âme, afin d'accomplir les paroles de cette alliance, écrites dans ce livre. Et tout le peuple adhéra à cet engagement.

L'estrade : voir à **2 Rois 11.14**.

4 Et le roi ordonna à Hilkija, le grand sacrificateur, aux sacrificateurs de second rang et aux gardiens du seuil de sortir du temple de l'Éternel tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, pour Astarté et pour toute l'armée des cieux, et il les brûla hors de Jérusalem dans les champs du Cédron, et il en emporta la poussière à Béthel.

4 à 20 Destruction de l'idolâtrie

Et d'abord, versets 4 à 14, à Jérusalem et en Juda.

Destruction des instruments du culte idolâtre.

Aux sacrificateurs de second rang. Si ce mot était au singulier, nous devrions penser au sacrificateur particulier qui remplissait le rôle de vice-grand sacrificateur d'après **2 Rois 25.18**. Comme il y a le pluriel, il est naturel d'entendre les sacrificateurs en général, en tant que subordonnés au souverain sacrificateur.

5 Il destitua les faux prêtres que les rois de Juda avaient établis pour faire fumer l'encens sur les hauts-lieux dans les villes de

Juda et autour de Jérusalem, ainsi que ceux qui offraient les parfums à Baal, au soleil, à la lune, aux signes du zodiaque et à toute l'armée des cieux.

Destitution des sacrificateurs qui avaient desservi les hauts-lieux en dehors de Jérusalem. Nous avons rendu par *faux prêtres* le mot **camarim**, sur lequel voyez **Osée 10.5**, note.

Ainsi que ceux qui offraient les parfums... Ceux-ci étaient les prêtres proprement idolâtres qui avaient été établis depuis que l'adoration des astres en général, importée d'Assyrie, était venue s'ajouter à celle de Baal et d'Astarté (du soleil et de la lune).

Aux signes du zodiaque. Le mot hébreu peut désigner soit les cinq planètes connues alors et adorées chez les Assyriens, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter. Saturne, soit les douze signes du zodiaque que le soleil est censé parcourir dans le cours d'une année.

6 Il fit sortir l'idole d'Astarté de la maison de l'Éternel [et la fit transporter] hors de Jérusalem, dans la vallée du Cédron, la réduisit en poussière et jeta sa poussière sur la fosse du commun peuple.

Destruction de l'idole principale.

L'idole d'Astarté. Une statue semblable avait été érigée par Manassé dans le temple même (**2 Rois 21.7**). Il est dit que Manassé, après son retour de Babylone et sa repentance, l'avait fait enlever (**2 Chroniques 33.15**). Amon l'avait sans doute rétablie.

Sur la fosse du commun peuple. Il ne s'agit pas de souiller les cadavres, qui l'étaient déjà naturellement, mais d'imprimer une flétrissure à l'idole elle-même. Les sépulcres des riches étaient dans

la propriété de chacun. La fosse commune du bas- peuple pouvait seule être employée à cet usage.

7 Il détruisit les maisons des prostitués qui étaient dans la maison de l'Éternel, où les femmes tissaient des tentes pour Astarté.

Abolition des pratiques impures qui souillaient le temple.

Des prostitués, littéralement : **consacrés** (**1 Rois 14.24**, note, et **Deutéronome 23.18**). Dans ces mêmes maisons paraissaient avoir habité les femmes qui fabriquaient les tentes employées dans tout le pays à abriter les idoles d'Astarté.

8 Il fit venir des villes de Juda tous les prêtres, il profana les hauts-lieux où les prêtres faisaient fumer l'encens, depuis Guéba jusqu'à Béerséba ; il détruisit les hauts-lieux des portes, qui étaient à l'entrée de la porte de Josué, commandant de la ville, [et] à gauche en entrant par la porte de la ville.

Abolition des lieux de culte dans tout le pays et à Jérusalem. Les sacrificateurs qui s'étaient dégradés au point de pratiquer ces cultes, furent ramenés à Jérusalem où leur fut assignée une position inférieure à celle de leurs frères. Le service de l'autel des holocaustes leur fut interdit, mais ils recevaient une part des offrandes non sanglantes présentées par le peuple. Comparez **Ézéchiél 44.9-14**.

Guéba, ville située près de la frontière septentrionale du royaume de Juda (**Ésaïe 10.29**, note).

Béerséba, limite extrême de Juda du côté du sud.

Hauts-lieux des portes : à Jérusalem. C'étaient des autels élevés près des portes de la ville, où ceux qui entraient ou sortaient pouvaient faire leurs dévotions. L'auteur désigne particulièrement une de ces portes, située près de la maison du commandant de la ville, nommé Josué. La seconde proposition en désigne probablement une seconde, située dans une autre partie de la ville, non nommée ; c'était sans doute la principale, vraisemblablement celle de Jaffa, par où passe la route qui conduit à la Méditerranée.

9 Cependant les sacrificateurs des hauts-lieux ne montèrent plus à l'autel de l'Éternel à Jérusalem, mais ils mangèrent les pains sans levain au milieu de leurs frères.

10 Et il souilla Thopheth qui était dans la vallée des fils de Hinnom, afin que personne ne fit passer son fils ou sa fille par le feu en l'honneur de Moloch.

Thopheth. Voir **Ésaïe 30.33**, note. Ce mot vient peut-être du verbe **thouph**, qui signifie brûler ou cracher.

11 Et il interdit d'amener à la maison de l'Éternel, au logis de l'eunuque Néthan-Mélec, dans l'arrière-cour, les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil, et il fit brûler les chars du soleil.

D'amener les chevaux... On voit par le contraste avec les chars, qu'il fit brûler que c'étaient des chevaux vivants, qu'on employait probablement dans les processions où l'on représentait le soleil parcourant les douze stations du zodiaque. Chez tous les peuples de l'Orient le cheval est l'animal consacré au soleil.

Néthan-Mélec. Est-ce le nom d'un individu ou le titre de l'employé chargé du soin de ces chevaux ? Le mot signifie : **don du roi**. Ce nom viendrait de ce que les chevaux étaient donnés par les rois. Ce personnage habitait une arrière-cour située à l'ouest du temple, derrière le Lieu très saint, du côté de la ville haute, et appelée **Parvar**, nom dont on ignore l'origine. C'était là qu'étaient les écuries des chevaux consacrés.

12 Et il mit en pièces les autels qui étaient sur le toit de la chambre haute d'Achaz et qu'avaient faits les rois de Juda ; et les autels qu'avait faits Manassé dans les deux parvis de la maison de l'Éternel, le roi les détruisit et les précipita de là et en jeta la poussière dans le torrent du Cédron.

Sur le toit : de manière à pouvoir observer les astres et leur offrir l'encens.

La chambre haute. On voit par **Jérémie 35.4** (*la chambre de Maaséïa, gardien du seuil*) que les grands portiques des deux parvis renfermaient d'assez nombreuses chambres. Achaz en avait fait bâtir une exprès sur le toit d'un de ces édifices, et les rois idolâtres de Juda (Achaz, Manassé, Amon) y avaient établi des autels.

Dans les deux parvis. L'intérieur même de l'emplacement sacré était devenu un réceptacle d'idolâtrie.

13 Et il souilla les hauts-lieux qui étaient en face de Jérusalem, à droite de la montagne de Perdition, qu'avait dressés Salomon, roi d'Israël, à Astarté, l'abomination des Sidoniens, à Camos, l'abomination de Moab, à Milcom, l'exécration des fils d'Ammon.

De Jérusalem l'activité réformatrice de Josias s'étend aux alentours de la ville.

La montagne de Perdition. Ce terme désigne la plus méridionale des trois cimes de la montagne des Oliviers, à *droite* pour celui qui regarde depuis Jérusalem dans la direction de l'orient (au moyen duquel les Hébreux s'orientaient). Cette sommité porte encore aujourd'hui le nom de mont du Scandale ; voir **1 Rois 11.7**. C'est de la criminelle concession que Salomon fit à ses femmes que date l'introduction de l'idolâtrie en Juda ; de là le nom de cette montagne. Ces hauts-lieux, qui avaient sans doute été abattus par les rois pieux, avaient été relevés par les rois idolâtres.

14. Il brisa aussi les statues, abattit les aschères et remplit la place d'ossements humains.

Les statues. Voir **1 Rois 14.23**, note.

15 Même l'autel qui était à Béthel, le haut-lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël, même cet autel et le haut-lieu, il [les] détruisit ; il brûla le haut-lieu, il le réduisit en poussière et brûla l'aschère.

Josias étend la réforme au pays même des dix tribus. **2 Chroniques 34.9** montre que les restes des Israélites demeurant dans l'ancien territoire d'Israël s'étaient rattachés au culte de Jérusalem et contribuaient même à son entretien. En sa qualité de chef religieux du peuple de Dieu tout entier, Josias étend son action jusqu'à eux. comme l'avait fait déjà précédemment Ézéchiass (**2 Chroniques 31.1**). Sans doute cette contrée septentrionale faisait

encore partie de l'empire d'Assyrie, mais cet empire était alors sur son déclin et il ne s'agit que d'une réforme religieuse, sans conséquence politique. Il est probable que l'ancien haut-lieu de Béthel était resté un lieu de culte pour les nouveaux habitants qui y avaient élevé une statue de Baal (**2 Rois 17.28**) et une aschère.

Brûla le haut-lieu : la maison qui s'y trouvait (verset 19).

16 Et Josias s'étant retourné vit les sépulcres qui se trouvaient là dans la montagne, et il fit retirer les ossements de ces sépulcres, et il [les] brûla sur l'autel, et le profana, selon la parole de l'Éternel, prononcée par l'homme de Dieu qui avait annoncé ces choses.

16 à 18 Récit d'un épisode qui a accompagné cette destruction

L'auteur veut montrer l'accomplissement de la prédiction du prophète de Juda. **1 Rois 13.2**. Certainement il n'invente pas lui-même dans ce but le fait qu'il raconte ; car dans ce cas, il n'aurait pas manqué de faire ressortir expressément ce qu'il indique d'une manière toute générale au verset 20, l'immolation des sacrificateurs de ce haut-lieu de Béthel, si expressément annoncée dans la prophétie.

Dans la montagne : non pas celle sur laquelle se trouvait le haut-lieu, mais une colline que l'on voyait depuis celui-ci.

17 Et il dit : Quel est ce monument que je vois ? Et les gens de la ville lui dirent : C'est le sépulcre de l'homme de Dieu qui est venu

de Juda et qui a annoncé ces choses que tu as faites contre l'autel de Béthel.

18 Et il dit : Laissez-le en repos ! Que personne ne remue ses ossements. Et ils respectèrent les ossements, ainsi que les ossements du prophète qui était venu de Samarie.

De Samarie. Voir 1 Rois 13.7 ; 1 Rois 13.11 et la note 1 Rois 13.8.

19 Josias ôta aussi toutes les maisons des hauts-lieux qui étaient dans les villes de Samarie et qu'avaient faites les rois d'Israël de manière à irriter [l'Éternel]. Il les traita entièrement comme il avait traité Béthel.

Ici reprend le fil du récit interrompu au verset 15. Josias étend à tous les hauts-lieux du pays, qui étaient devenus sans doute très-nombreux depuis que la population païenne y habitait, le traitement appliqué au haut-lieu principal, celui de Béthel.

20 Il les égorgea sur les autels tous les prêtres des hauts-lieux qui étaient là, et brûla dessus des ossements humains, et il retourna à Jérusalem.

Ces sacrificateurs étaient des prêtres païens venus avec les nouvelles populations. Josias les traite plus sévèrement que ceux des hauts-lieux de Juda ; il s'agissait ici de hauts-lieux décidément consacrés à l'idolâtrie.

21 Et le roi donna des ordres à tout le peuple en disant : Célébrez une Pâque à l'Éternel votre Dieu, selon ce qui est écrit dans ce livre de l'alliance.

21 à 23 Célébration de la Pâque

Le pays une fois purifié de la souillure de l'idolâtrie, Josias, comme son ancêtre Ézéchias (**2 Chroniques 30.1**), convoque le peuple entier à une Pâque solennelle. Nulle fête n'était aussi propre que celle-là à solenniser la restauration du culte de Jéhova au sein de son peuple, car son institution avait marqué l'affranchissement d'Israël en Égypte et sa naissance à l'existence nationale, sa création comme peuple de Dieu.

Selon ce qui est écrit. Par la découverte et la lecture publique du livre de la loi avaient été remis en pleine lumière les caractères et les traits particuliers de cette grande fête. Il serait faux de conclure de là, comme on l'a fait, que ce fut alors qu'elle fut célébrée pour la première fois. Nous avons des preuves que depuis la sortie d'Égypte elle avait été plusieurs fois célébrée ; ainsi peu après l'entrée dans le pays de Canaan (**Josué 5.10**), puis sous Ézéchias ; et nous n'avons aucun droit de supposer qu'elle ne l'eût pas été dans l'intervalle. Comparez les expressions : *depuis le temps des Juges* (verset 22), et : *depuis le temps de Samuel* (**2 Chroniques 35.18**). L'histoire ne mentionne qu'occasionnellement l'accomplissement régulier des cérémonies religieuses, car il s'entend de lui-même.

22 Car jamais on n'avait fait de Pâque pareille depuis les jours des Juges, qui jugèrent Israël, et pendant tous les jours des rois d'Israël et des rois de Juda.

Car jamais... Ce **car** porte sur les mots : *Comme il est écrit*. Même sous Ézéchias la différence entre le mode de célébration et les prescriptions de la loi est nettement relevée dans tout le récit ; ainsi on est **obligé** de renvoyer la célébration au second mois, ce qui prouve que l'on n'ignorait point qu'elle aurait dû avoir lieu au premier. Ce ne fut que sous Josias que la célébration répondit exactement à sa forme normale et que l'élan causé par la lecture récente de la loi amena, de la part du roi et du peuple, la joyeuse et complète célébration qui avait fait défaut jusqu'alors.

On a prétendu aussi que jusqu'à Josias la fête de Pâques avait bien existé, mais comme fête purement agraire. Il faudrait admettre dans ce cas qu'il en était ainsi, et même à plus forte raison des deux autres fêtes, ce qui conduirait à l'étrange conséquence qu'Israël, le peuple le plus religieux de l'antiquité, aurait été le seul qui n'aurait pas eu de fête religieuse. Nous croyons avoir démontré que les trois fêtes sacrées d'Israël reposaient, il est vrai, sur des faits de la vie naturelle, mais qu'elles avaient reçu une signification supérieure en rapport avec les circonstances de la vie nationale.

De Pâque pareille. Ces mots mêmes impliquent que cette fête avait été célébrée précédemment, mais non pas ainsi.

23 Mais en la dix-huitième année du roi Josias, cette Pâque-là fut célébrée à l'Éternel, à Jérusalem.

La dix-huitième année : ainsi moins d'un an après la découverte de la loi (**2 Rois 22.8**).

24 Et les nécromanciens, les devins, les théraphim et les idoles, toutes les abominations qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem, Josias les extermina aussi, afin d'accomplir les paroles

de la loi écrites dans le livre que Hilkija le sacrificateur avait trouvé dans la maison de l'Éternel.

Mesures de Josias contre les arts occultes, dont l'exercice était en général lié au paganisme.

Les nécromanciens, les devins : voir **2 Rois 21.6**.

Théraphim : voir **Genèse 31.19**. Josias attaque l'idolâtrie non seulement dans ses formes publiques, mais jusque dans ses pratiques secrètes et domestiques.

25 Et avant lui il n'y a pas eu de roi qui, comme lui, soit revenu à l'Éternel de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon la loi de Moïse, et après lui il ne s'en est pas élevé comme lui.

25 à 27 Appréciation du règne de Josias

Pas eu de roi qui, comme lui... Voir, sur cette parole, verset 2.

26 Néanmoins l'Éternel ne revint pas de l'ardeur de sa grande colère, parce que sa colère s'était enflammée contre Juda, à cause de toutes les choses par lesquelles Manassé l'avait contristé.

27 Et l'Éternel dit : J'ôterai aussi Juda de devant ma face, comme j'ai ôté Israël, et je rejetterai cette ville que j'avais choisie, Jérusalem, et la maison dont j'avais dit : Mon nom y sera.

On est étonné de l'inflexibilité de l'Éternel dans ce cas-ci. Mais les discours de Jérémie et de Sophonie montrent bien que le retour du peuple, n'était que superficiel et n'avait eu lieu que sous l'impulsion de son roi. Le cœur était resté le même. Le mal avait cette fois atteint sa pleine mesure. Il pouvait bien encore y avoir grâce individuelle ; la condamnation nationale était prononcée sans retour.

28 Et le reste de l'histoire de Josias et tout ce qu'il fit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

28 à 30 Fin de Josias

La position de ce verset avant l'événement important qui doit encore être raconté, la mort tragique de Josias, est étrange. Peut-être le récit de cette mort a-t-il été placé ainsi comme transition à l'élection de son successeur.

29 De son temps Pharaon Néco, roi d'Égypte, monta contre le roi d'Assyrie vers le fleuve de l'Euphrate, et le roi Josias marcha à sa rencontre, et [Pharaon Néco] le tua à Méguiddo, aussitôt qu'il le vit.

Pharaon Néco : le second roi de la vingt-sixième dynastie ; prince célèbre qui travailla surtout à développer la marine égyptienne et fit exécuter pour la première fois le tour de l'Afrique par des vaisseaux qui, partis de la mer Rouge, revinrent en Égypte par le détroit de

Gibraltar et la Méditerranée. Il est probable que ce fut par mer et au moyen de sa flotte qu'il transporta son armée au nord de la Palestine, d'où il voulait passer directement en Assyrie. S'il était venu d'Égypte par terre, ce ne serait pas au nord, dans la plaine de Méguiddo, que Josias serait allé à sa rencontre. Il débarqua sans doute dans la baie d'Acco, au pied du Carmel, et ce fut tout naturellement dans la plaine d'Esdraélon, qui s'ouvre là, que Josias le rencontra. Voir le récit plus détaillé **2 Chroniques 35.20** et suivants.

Monta contre le roi d'Assyrie. Cet empire, comme nous l'avons dit (**2 Rois 23.15**), était alors en pleine décadence. Peu de temps après la bataille de Méguiddo (610), Ninive tomba, après trois ans de siège, au pouvoir des Mèdes et des Babyloniens coalisés. L'expédition de Néco était probablement motivée par le désir de profiter de la chute prévue de cet empire pour étendre son pouvoir sur l'Orient.

Josias marcha à sa rencontre. Par quelle raison et dans quel but ? Les historiens ne sont pas d'accord sur ce point. Le royaume du nord n'étant pas en son pouvoir, il semble qu'il eût pu laisser passer Néco sans s'opposer à lui. Il paraît probable que, depuis la grande réforme religieuse qu'il avait accomplie dans cette contrée, il s'envisageait plus ou moins comme le souverain du pays, succédant ainsi à ses ancêtres, David et Salomon, qui avaient possédé toute la Terre Sainte. Mais même dans cette supposition, sa conduite reste difficile à expliquer. Il semble qu'il ait été abandonné à un esprit d'aveuglement, qui devait servir à réaliser la prophétie de Hulda et le dessein de Dieu qui allait à la ruine de Juda. Hérodote mentionne la bataille de Méguiddo, ville qu'il appelle Magdolon, probablement par corruption du nom hébreu.

Dès qu'il le vit : pour ainsi dire sans combat. Josèphe raconte que ce fut en parcourant son armée pour la ranger en bataille, que Josias fut frappé d'une flèche.

Les lamentations populaires qui accompagnèrent immédiatement cette mort et qui se célébrèrent encore pendant des siècles

(**2 Chroniques 35.25**), montrent que le peuple sentit profondément l'importance de ce coup. Comme les règnes de David et de Salomon avaient été l'aurore et le glorieux lever de soleil de la royauté israélite, celui de Josias fut le dernier éclat jeté par le soleil couchant, qui allait s'éteindre dans une longue et sombre nuit.

30 Et ses serviteurs l'emmenèrent mort de Méguiddo et le transportèrent à Jérusalem. Ils l'enterrèrent dans son sépulcre ; et le peuple du pays prit Joachaz, fils de Josias ; ils l'oignirent et l'établirent roi à la place de son père.

Voir les détails **2 Chroniques 35.23** et suivants.

Dans son sépulcre ; dans les Chroniques : celui de ses pères ; probablement celui où avaient été enterrés Manassé et Amon (**2 Rois 21.18** ; **2 Rois 21.26**).

Le peuple du pays prit Joachaz. C'était le quatrième fils de Josias (**1 Chroniques 3.15**). Il paraît que celui-ci n'avait rien déterminé à l'égard de son successeur ; c'est pourquoi Joachaz fut élevé sur le trône par l'élection populaire. Peut-être est-ce par cette raison qu'*ils l'oignirent*, ce qui n'est dit d'aucun des rois de Juda depuis Salomon (**1 Rois 1.34**) qui, lui non plus, n'était pas l'aîné. Le nom de Joachaz était proprement Sallum (**Jérémie 22.11**). Il était de deux ans plus jeune que son frère Jéhojakim. Nous ignorons les raisons pour lesquelles le peuple le préféra à son aîné.

31 Joachaz avait vingt-trois ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Hamoutal, fille de Jérémie, de Libna.

23.31 à 25.30 derniers rois de Juda, destruction du royaume

31 à 35 Joachaz, en Juda (610)

Comparez **2 Chroniques 36.1-4**.

Jérémie, de Libna : non le prophète, qui était d'Anathoth.

32 Il fit ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel tout comme avaient fait ses pères.

33 Et Pharaon Néco l'enchaîna à Ribla, dans le pays de Hamath, quand il fut devenu roi à Jérusalem, et il imposa au pays une contribution de cent talents d'argent et d'un talent d'or.

Néco avait poursuivi sa marche vers le nord et travaillait à soumettre tous les États syriens en-deça de l'Euphrate. Il ordonna sans doute à Joachaz de venir lui rendre hommage, comme l'avait fait le roi d'Assyrie à l'égard de Manassé, et le jeta dans les chaînes. D'autres ont supposé qu'il l'avait fait prendre à Jérusalem par un détachement de son armée qui se serait emparé de cette ville.

Ribla, aujourd'hui Kiblé. un pauvre village de quarante et quelques maisons, en Célésyrie. sur la rive droite de l'Oronte, à quelques journées au nord de Damas, dans une grande vallée large d'environ 16 km, abondante en pâturages et que Nébucadnetsar choisit aussi pour son quartier général, après la prise de Jérusalem (**2 Rois 25.6-21**). De ce point, des routes commodas conduisaient dans toutes les directions.

Hamath ; capitale de tout ce district, encore plus au nord ; aujourd'hui une ville de trente mille habitants. Voir **Ésaïe 10.9**, note.

Comparez avec notre verset le remarquable passage dans lequel **Ézéchiél 19.1-14**) a décrit le traitement que Néco fit subir à Joachaz.

Une contribution de cent talents d'argent : près d'une demi-tonne d'argent.

Un talent d'or : 49 kg.

34 Et Pharaon Néco établit roi Éliakim, fils de Josias, à la place de Josias, son père, et il changea son nom en Jéhojakim ; et il prit Joachaz, qui vint en Égypte et mourut là.

À la place de Josias. Joachaz, ayant été nommé sans son autorité, est compté pour rien par Néco.

Changea son nom. Quoique les deux noms aient à peu près le même sens (Eliakim : **Dieu élève** ; Jéhojakim : l'**Éternel élève**), ce changement avait cette portée de faire du nouveau roi la créature de Néco (**2 Rois 24.17** ; **Genèse 41.45** ; **Daniel 1.7**).

35 Et Jéhojakim donna l'argent et l'or à Pharaon, mais il taxa le pays pour donner l'argent selon l'ordre de Pharaon ; il leva de force sur le peuple du pays l'argent et l'or, sur chacun selon estimation, pour le donner à Pharaon Néco.

36 Jéhojakim avait vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Zébuda, fille de Pédaïa, de Ruma.

23.36 à 24.7 Jéhojakim (610-599)

Comparez **2 Chroniques 36.5-8**.

Huma, ville inconnue ; peut-être Aruma, près de Sichem (**Juges 9.41**).

37 Et il fit ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel tout comme avaient fait ses pères.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 24

1 De son temps, Nébucadnetsar, roi de Babylone, monta, et Jéhojakim lui fut assujetti trois ans ; mais ensuite il se rebella de nouveau contre lui.

De Ribla Néco se rendit à Carkémis, où il voulait passer l'Euphrate et où il rencontra Nébucadnetsar, fils de Nabopolassar, commandant de l'armée babylonienne, qui lui infligea une complète, défaite, en 606, et mit ainsi fin à la domination égyptienne en Syrie. Jéhojakim devint par là même son vassal.

Monta. D'après l'historien Bérose, Nébucadnetsar poursuivit après la bataille de Carkémis la conquête de tous les États syriens jusqu'aux frontières de l'Égypte, mais fut rappelé à Babylone par la nouvelle de la mort de son père avant d'avoir pu attaquer l'Égypte. Ce fut alors sans doute qu'il occupa pour la première fois Jérusalem et fit de Jéhojakim son tributaire. Il est même dit, **2 Chroniques 36.6**, que Nébucadnetsar le jeta dans les fers pour le conduire à Babylone. Mais, comme il n'est point dit qu'il l'y conduisit, en effet, il est probable qu'il lui fit grâce et le laissa à Jérusalem comme son vassal.

Se rebella, comptant évidemment qu'une expédition égyptienne viendrait à son secours (**Jérémie 2.36**).

De nouveau : non pas dans le sens de **derechef**, mais dans le sens qu'a si souvent le terme hébreu : **en prenant une position nouvelle**.

2 Et l'Éternel envoya contre lui les bandes des Chaldéens, et les bandes des Syriens, et les bandes de Moab, et les bandes des fils d'Ammon ; il les envoya contre Juda pour le détruire, selon la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée par ses serviteurs les prophètes.

Nébucadnetsar ne monta pas immédiatement à Jérusalem pour réprimer la révolte. Ce ne fut que plus tard (verset 11) qu'il arriva pour châtier le roi rebelle. Pour le moment, il se contenta d'envoyer une troupe de Chaldéens, tirée des garnisons qu'il avait laissées en Syrie et qui, avec les bandes des petits peuples voisins, infesta le pays. C'est probablement alors que Jéhojakim mourut, nous ignorons de quelle manière, peut-être dans une sortie contre ces étrangers. Jérémie lui avait prédit qu'il périrait comme un âne, c'est-à-dire qu'il ne serait pas enseveli. C'est pourquoi au verset 6 il n'est parlé que de sa mort, non de sa sépulture.

Syriens..., Moabites, Ammonites : ces nations étaient vassales de Nébucadnetsar depuis la conquête qui avait suivi la bataille de Carkémis.

3 Cela n'arriva à Juda que par l'ordre de l'Éternel, pour l'ôter de devant sa face, à cause des péchés de Manassé, selon tout ce qu'il avait fait,

3 et 4

Le sang des habitants de Jérusalem qui fut répandu alors est envisagé par l'auteur comme la punition voulue de Dieu de celui des

fidèles qu'avait persécutés Manassé et comme le commencement de la ruine totale de Juda.

4 répandant même le sang innocent ; car il avait rempli Jérusalem de sang innocent. Et l'Éternel ne voulut pas pardonner.

5 Et le reste de l'histoire de Jéhojakim et tout ce qu'il fit, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Annales des rois de Juda ?

C'est ici dans notre livre la dernière mention des Annales des rois de Juda, sans doute parce que ces Annales ne furent pas continuées dans le désarroi des derniers temps.

6 Et Jéhojakim s'endormit avec ses pères, et Jéhojachin, son fils, devint roi à sa place.

S'endormit avec ses pères, n'implique point une mort paisible. Comparez pour Achab **1 Rois 22.40**.

Jérémie et Ézéchiél représentent Jéhojakim comme un tyran fastueux et cruel, amateur de grandes constructions, insultant par son luxe à la misère de son peuple, qu'il avait dû pressurer pour payer les tributs dus aux rois étrangers. Au point de vue religieux, il prit le contre-pied de l'œuvre réformatrice de son père (**Jérémie 7.8** et suivants ; **Jérémie 17.2** ; comparez **Ézéchiél 8.8-17**). Idolâtre fanatique, il persécuta les prophètes et Jérémie en particulier (**Jérémie 26.7** et suivants).

7 Et le roi d'Égypte ne continua plus à sortir de son pays, car le roi de Babylone avait pris, du Torrent d'Égypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate, tout ce qui avait appartenu au roi d'Égypte.

Ne continua plus à sortir de son pays. La défaite de Carkémis avait mis fin aux tentatives de l'Égypte de dominer en Orient.

8 Jéhojachin avait dix-huit ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Néhustha, fille d'Elnathan, de Jérusalem.

8 à 17 Jéhojachin (599)

Comparez **2 Chroniques 36.9-10**.

Jéhojachin, ou Jéchonias. ou encore Conia (**Jérémie 22.24**).

Dix-huit ans. Les Chroniques disent : huit, évidemment par une erreur de copiste, puisqu'il avait alors des femmes (verset 15). La lettre **jod** (iota), qui vaut dix comme chiffre, a pu facilement être oubliée.

Elnathan, peut-être le même qu'Elnathan, fils d'Acbor, un des chefs du peuple qui supplièrent le roi Jéhojakim de ne pas brûler le livre du prophète Jérémie (**Jérémie 26.22**, note).

9 Il fit ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, tout comme avait fait son père.

10 En ce temps-là les serviteurs de Nébucadnetsar, roi de Babylone, montèrent contre Jérusalem, et la ville fut assiégée.

11 Et Nébucadnetsar, roi de Babylone, arriva devant la ville pendant que ses serviteurs l'assiégeaient.

12 Et Jéhojachin, roi de Juda, sortit vers le roi de Babylone avec sa mère, ses serviteurs, ses chefs et ses eunuques. Et le roi de Babylone le fit prisonnier, la huitième année de son règne.

Sortit : capitula. Jéhojachin, désespérant du succès de la résistance, se rendit à discrétion, comptant sur la miséricorde de Nébucadnetsar. Il se rendit avec toute sa cour au camp babylonien. Mais la patience de Nébucadnetsar avait été lassée par les rébellions de son père ; il fut traité en captif.

La huitième année de son règne : du règne de Nébucadnetsar, ainsi vers 597. Dans **Jérémie 52.28**, la septième, d'après une manière un peu différente de compter, à moins qu'on ne veuille lire dans Jérémie la dix-septième, en appliquant cette date à la dernière prise de Jérusalem. Voir note à ce passage.

13 Et il fit enlever tous les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison du roi, et il brisa tous les ustensiles d'or qu'avait faits Salomon, roi d'Israël, pour le temple de l'Éternel, selon ce qu'avait dit l'Éternel.

D'après **2 Chroniques 36.7** et **Daniel 1.2**, un premier pillage du temple avait eu lieu lors de la prise de Jérusalem sous Jéhojakim. Les vases sacrés en avaient été emportés. Ici, Nébucadnetsar vide le trésor du temple et celui du roi.

Il brisa. Les vases intacts que les Israélites rapportèrent de Babylone (**Esdras 1.7**), et dont Belsatsar se servit (**Daniel 5.2**), étaient ceux que Nébucadnetsar avait emportés dans le temps de Jéhojakim. Ici il enlève, en les mettant en pièces, les plaques d'or qui recouvraient divers meubles sacrés (arche, autel d'or, table des pains de proposition). Après le second pillage, il ne restera plus que l'airain (**2 Rois 25.13**), à l'exception de quelques bassins d'or et d'argent (verset 15).

Selon ce qu'avait dit l'Éternel : **Jérémie 15.13 ; Jérémie 17.3 ; Ésaïe 39.6.**

14. Il déporta tout Jérusalem, tous les chefs, tous les riches, dix mille déportés ; et tous les charpentiers et les forgerons ; il ne resta que le petit peuple du pays.

14 à 16 La déportation

Donnée générale sur le nombre et la qualité des déportés.

Tout Jérusalem : tout ce qui comptait à Jérusalem. Jérusalem avait certainement bien plus de dix mille habitants, mais c'étaient dix mille hommes avec leurs familles ; puis c'était l'élite de la population. Après leur départ, plus d'industrie, plus de commerce, plus de richesse.

Les charpentiers et les forgerons : dont le nombre exact sera indiqué au verset 16. C'étaient des artisans qui pouvaient être utiles en cas de siège.

Le petit peuple du pays. Voir au verset 15 : *les grands du pays*. Ceci n'oblige pas à admettre que la déportation s'étendit à tout le pays. À l'approche du conquérant, beaucoup d'habitants de la campagne se

réfugièrent dans la capitale et partagèrent le sort des habitants de la ville.

Ézéchiél fit partie de cette déportation (voir l'Introduction à ce prophète), ainsi que Mardochée (**Esther 2.6**).

15 Il déporta Jéhojachin à Babylone et emmena captifs de Jérusalem à Babylone la mère du roi, les femmes du roi, ses eunuques et les grands du pays.

16 Et tous les hommes de guerre, au nombre de sept mille, les charpentiers et les forgerons, au nombre de mille, tous hommes vaillants et propres à la guerre, le roi de Babylone les emmena captifs à Babylone.

En additionnant les dix mille du verset 14, les sept mille et les mille du verset 16, nous arrivons au nombre de dix-huit mille de **Jérémie 52.28**.

17 Et le roi de Babylone fit roi à la place de Jéhojachin Matthanias, son oncle, et il changea son nom en celui de Sédécias.

Jéhojachin avait des fils (**1 Chroniques 3.17**), mais trop jeunes sans doute pour régner ; aussi Nébucadnetsar nomma-t-il pour le remplacer Matthanias, oncle de Jéhojachin et par conséquent fils de Josias. Pour affirmer sa suzeraineté Nébucadnetsar changea son nom (don de l'Éternel) en celui de *Sédécias* (justice de l'Éternel). Dans le tableau généalogique suivant les chiffres indiquent l'ordre dans lequel les derniers rois de Juda se sont succédé.

Johanan (n'a pas régné)	3. Jéhojakim (s'appelait d'abord Eliakim. Il fut appelé au trône par Néco après Joachaz)	5. Sédécias (s'appelait d'abord Matthania)	2. Joachaz (s'appelait d'abord Sallum)
	4. Jéhojachin (s'appelait d'abord Jéchonias).		

18 Sédécias était âgé de vingt-un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Hamutal ; elle était fille de Jérémie, de Libna.

24.18 à 25.30 Sédécias, en Juda (599-588)

Voir le chapitre 52 de Jérémie et, sur le rapport des deux relations, la note au verset 1 de ce chapitre-là. Comparez **2 Chroniques 36.11-21**.

19 Il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, selon tout ce qu'avait fait Jéhojakim.

20 Car, à cause de la colère de l'Éternel contre Jérusalem et Juda, les choses en vinrent au point qu'il les rejeta de devant sa face ; et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone.

Ceux qu'il veut perdre, Dieu commence par leur ôter tout bon sens. Il y avait folie, dans un pays dépeuplé, ruiné, à se révolter contre un

tel adversaire. De plus, il y avait mauvaise foi (**2 Chroniques 36.13 ; Ézéchiel 17.13**). Mais Sédécias se laissa pousser par les faux prophètes qui ne promettaient que victoires (**Jérémie 27.3 ; Jérémie 38.1** et suivants). Il fit donc alliance avec les rois voisins ; le moment semblait favorable, car Nébucadnetsar était justement en guerre en Elam (**Jérémie 49.34** et suivants). Pour mieux cacher son jeu, il envoya une ambassade à Babylone (**Jérémie 25.3**) et s'y rendit lui-même (**2 Rois 51.59**). Tout ceci se passait la quatrième année de son règne. Beaucoup de Juifs avaient fui en Égypte et ne demandaient qu'à en revenir pour une dernière lutte ; on attendait leur concours. Sédécias envoya des messagers dans ce pays (**Ézéchiel 17.15**). Hophra, qui régnait alors, ne devait pas perdre une si bonne occasion de tenter de prendre, sa revanche de Carkémis. Quand tout fut prêt, Sédécias secoua ouvertement le joug de Babylone. C'était la septième ou la huitième année de son règne, car la neuvième vit arriver les Chaldéens sous les murs de Jérusalem (**2 Rois 25.1**).

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

CHAPITRE 25

1 La neuvième année de son règne, au dixième mois, le dixième jour du mois, Nébucadnetsar, roi de Babylone, vint avec toute son armée contre Jérusalem ; il campa contre elle, et ils construisirent contre elle un retranchement.

1 à 7 Prise de Jérusalem

Comparez **Jérémie 39.1-7** ; **Jérémie 52.4-11** ; **Ézéchiél 24.1-2**.

Ce jour a été plus tard célébré par un jeûne (**Zacharie 8.19**). D'après **Jérémie 34.7**. Nébucadnetsar, au moment où il investit Jérusalem, s'était déjà emparé du pays. Seules Lakis et Azéka résistaient encore. Au moment même de la prise, un peu plus tard, le roi de Babylone était à Ribla, mais il se peut qu'il soit venu en personne organiser le siège.

2 Et la ville resta assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécias.

2 et 3

Le siège dura tout près d'un an et demi, ainsi que cela résulte de la comparaison des versets 1 et 3 avec **Jérémie 39.2** ; **Jérémie 52.6**. Cette longue durée du siège s'explique non pas seulement par le courage et la ténacité des défenseurs, mais surtout par le fait que le siège fut suspendu pendant un temps, l'armée babylonienne ayant été à la rencontre de celle d'Égypte qui venait au secours de Jérusalem (**Ézéchiel 30.20**, note).

Le peuple du pays. Voir verset 19 et **2 Rois 24.14-16**.

3 Le neuvième jour du mois, la famine régnait dans la ville et le peuple du pays n'avait plus de pain.

4 Et la ville fut forcée, et tous les hommes de guerre [sortirent] de nuit, par la porte entre les deux murs qui est près du jardin du roi ; les Chaldéens entouraient la ville ; et il prit le chemin de la plaine.

4 à 7

Ici il n'est question que du roi et de ses fils. Le chapitre 39 de Jérémie parle aussi de notables qui partagèrent le sort de Sédécias. Sur tout ce passage, voir **Jérémie 39.7**, note.

5 Mais les troupes chaldéennes se mirent à la poursuite du roi ; elles l'atteignirent dans les plaines de Jéricho ; toutes ses troupes l'abandonnant s'étaient dispersées.

6 On saisit le roi et on l'amena vers le roi de Babylone, à Ribla, et ils lui prononcèrent sa sentence.

7 Et ils égorgèrent les fils de Sédécias devant ses yeux ; puis il creva les yeux à Sédécias, et le fit lier d'une double chaîne d'airain, et on le fit mener à Babylone.

8 Au cinquième mois, le septième jour du mois, c'était la dix-neuvième année du roi Nébucadnetsar, roi de Babylone, Nébuzaradan, prévôt des bouchers, serviteur du roi de Babylone, vint à Jérusalem,

8 à 21 Destruction de Jérusalem et dernière déportation

9, et il brûla la maison de l'Éternel et la maison du roi ; il brûla toutes les maisons de Jérusalem, toutes les maisons des grands.

Toutes les maisons des grands : spécialement les palais,
2 Chroniques 36.19.

10 Et toutes les troupes chaldéennes qui accompagnaient le prévôt des bouchers, démolirent les murailles de Jérusalem à l'entour.

11 Et le reste des gens qui étaient demeurés dans la ville et les déserteurs qui avaient passé au roi de Babylone et le reste de la multitude, furent emmenés captifs par Nébuzaradan, prévôt des bouchers.

11 et 12

Trois classes de déportés : ceux qui avaient échappé à la famine ou à l'épée ; les transfuges qui pendant le siège s'étaient sauvés de la ville et réfugiés dans le camp chaldéen ; ils étaient assez nombreux (**Jérémie 38.19**) ; et le reste de la multitude, soit de l'armée, soit, d'après **Jérémie 39.9**, du peuple en général dans ses classes inférieures. **Jérémie 52.15** a lu, au lieu de **hamôn**, multitude, **amôn**, artisan, et y a vu le reste de ceux dont l'élite avait été déportée déjà (**2 Rois 29.16**).

12 Et une partie des pauvres gens du pays fut laissée par le prévôt des bouchers pour être vignerons et laboureurs.

13 Et les colonnes d'airain qui faisaient partie de la maison de l'Éternel, et les supports et la mer d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel, les Chaldéens les brisèrent et ils emportèrent l'airain à Babylone.

13 à 17 Pillage du temple

14 Les chaudières, les pelles, les couteaux, les cuillers et tous les ustensiles d'airain employés pour le culte, ils les prirent.

L'énumération de ces objets est plus complète dans Jérémie.

15 Et les brasiers et les coupes, qui étaient d'or et d'argent massif, le prévôt des bouchers les prit aussi.

Voir **2 Rois 24.13**, note.

16 Quant aux deux colonnes, à la mer et aux supports qu'avait faits Salomon pour la maison de l'Éternel, on ne pesa pas l'airain de tous ces objets-là.

Jérémie mentionne en outre les douze bœufs sur lesquels reposait la cuve avant qu'Achaz les eût fait disparaître (**2 Rois 16.17**).

17 La hauteur de chaque colonne était de dix-huit coudées ; et les chapiteaux qui étaient dessus étaient d'airain, et la hauteur du chapiteau était de trois coudées ; tout autour, sur les chapiteaux, il y avait un treillis et des grenades, le tout d'airain. La seconde colonne était pareille, au-dessus du treillis.

Trois coudées. **Jérémie 52.22** et **1 Rois 7.16** disent cinq, probablement parce qu'ils réunissent les deux nombres de la hauteur du treillis et du chapiteau.

Au-dessus. C'est surtout par rapport au lys d'airain (**1 Rois 7.16**, note), l'ornement le plus remarquable des colonnes, que l'auteur fait ressortir leur parfaite ressemblance.

18 Le prévôt des bouchers prit Séraïa, le souverain sacrificateur, et Sophonie, sacrificateur en second, et les trois gardiens du

seuil ;

18 à 21 Capture et massacre de prisonniers

Les trois gardiens du seuil. D'après **Jérémie 38.14**, le temple semble avoir eu trois portes, à chacune desquelles était préposé comme gardien un lévite de distinction. Sur *Séraïa*, voir **Jérémie 52.24**, note ; sur *Sophonie*, idem, et **2 Rois 23.4**.

19 et de la ville il prit un eunuque qui était préposé sur les gens de guerre, cinq hommes d'entre ceux qui voyaient la face du roi, qui furent trouvés dans la ville, le secrétaire du chef de l'armée chargé d'enrôler les gens de la campagne, et soixante hommes du peuple de la campagne, qui se trouvaient dans la ville.

Le récit passe aux notables laïques.

Qui était préposé : qui avait été préposé, car l'armée était maintenant désorganisée.

Qui voyaient la face : qui avaient été attachés de près à sa personne, mais qui cependant ne l'avaient pas suivi dans sa fuite.

Le secrétaire du chef de l'armée : un des attachés du général en chef.

Soixante hommes du peuple de la campagne : le reste des campagnards qui s'étaient réfugiés dans la ville. Voir **2 Rois 24.14**, note.

20 Nébuzaradan, prévôt des bouchers, les prit donc et les envoya au roi de Babylone, à Ribla.

21 Le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Ribla, dans le pays de Hamath. Et Juda fut transporté loin de sa patrie.

Les fit mourir, comme le roi lui-même et ses fils, versets 6 et 7.

22 Et quant à ceux qui restèrent dans le pays de Juda, que Nébucadnetsar, roi de Babylone, avait laissés, il établit sur eux Guédalia, fils d'Achikam, fils de Saphan.

22 à 26 gouvernement et meurtre de Guédalia, dernière révolte et fuite en Égypte

Voir Jérémie chapitres 40 à 42.

Guédalia. Fils d'Achikam (**2 Rois 22.12**), de cet homme de Dieu qui avait sauvé Jérémie (**Jérémie 26.24**), Guédalia était de ceux qui avaient écouté les exhortations du prophète, et qui l'avaient protégé (**Jérémie 39.14 ; Jérémie 40.6**).

23 Et quand tous les chefs des troupes, eux et leurs gens, eurent appris que le roi de Babylone avait établi comme gouverneur Guédalia, ils vinrent vers Guédalia, à Mitspa ; c'étaient Ismaël, fils de Néthania, Johanan, fils de Karéach, Séraïa, fils de Tanhumeth, le Nétophathite, Jaazania, fils du Maacathite, eux et leurs gens.

Comparez **Jérémie 40.7**.

Mitspa : à 5 km au nord-ouest de Jérusalem, en Benjamin ; centre national au temps des Juges (**Juges 20.1** ; **1 Samuel 7.5**). Jérusalem en ruines, Guédalia choisit Mitspa comme résidence à cause de sa position élevée et plus sûre que tout endroit de la plaine.

Ismaël (comparez **Jérémie 41.1**, note) : de race royale (verset 25), l'auteur de la révolte contre Guédalia.

Johanan. Ces deux hommes sont indiqués en premier lieu à cause du rôle qu'ils jouèrent dans la suite, le premier comme instigateur du meurtre du gouverneur, le second comme celui qui travailla à réprimer ce crime (**Jérémie 40.13-16**).

Le Nétophathite : de Nétopha, près de Bethléem, peut-être l'actuelle Beit-Nettef. Il y a sans doute ici une lacune dans la liste, car l'épithète de Nétophathite se rapporte d'après **Jérémie 40.8** à Ephäï.

Jaazania... et leurs gens : c'étaient les chefs de bandes armées qui avaient échappé à la catastrophe.

24 Et Guédalia leur jura, à eux et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez pas les serviteurs des Chaldéens, demeurez dans le pays, servez le roi de Babylone, et cela ira bien pour vous.

Ce verset résume **Jérémie 40.9-11**.

Les serviteurs des Chaldéens : les garnisons ennemies laissées dans le pays et soumises aux ordres de Guédalia. comparez **Jérémie 40.9-10**.

25 Mais au septième mois Ismaël, fils de Nétania, fils d'Élisama, de race royale, vint avec dix hommes, et ils frappèrent

Guédalia, qui mourut, ainsi que les Judéens et les Chaldéens qui étaient avec lui à Mitspa.

25 et 26

Ces versets ne sont qu'un pâle sommaire : l'auteur a hâte d'achever le récit d'événements déjà connus par Jérémie.

Au septième mois : ainsi deux mois seulement après le cinquième où avait commencé le gouvernement de Guédalia (verset 8).

Ismaël... de race royale. Il était sans doute poussé par la jalousie et de plus il était excité et soutenu, d'après le récit de **Jérémie 40.14**, par le roi des Ammonites. Guédalia avait été prévenu par Johanan du complot qui le menaçait. Il refusa d'y croire et fut victime de sa confiance. Mais Ismaël ne jouit pas longtemps du fruit de son crime. Il se préparait à emmener de Mitspa chez les Ammonites tous les Juifs rassemblés autour de Guédalia, quand il fut arrêté à Gabaon par Johanan et d'autres chefs, et ne réussit à se sauver qu'avec quelques hommes auprès du roi des Ammonites. Johanan et le reste du peuple auraient dû, d'après le conseil de Jérémie, rester dans le pays, mais ils préférèrent s'enfuir en Égypte, emmenant avec eux Jérémie et son secrétaire Baruc ; là ils tombèrent bientôt dans l'idolâtrie (chapitre 43 de Jérémie).

26 Et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et les chefs des troupes se levèrent et allèrent en Égypte, parce qu'ils craignaient les Chaldéens.

27 La trente-septième année de la captivité de Jéhojachin, roi de Juda, le vingt-septième jour du douzième mois, Evil-Mérodac, roi

de Babylone, en l'année de son avènement, fit grâce à Jéhojachin, roi de Juda, [et le fit sortir] de prison.

27 à 29 Délivrance de Jéhojachin

Comparez **Jérémie 52.31-34**.

Le vingt-septième jour : d'après Jérémie, le vingt-cinquième.

Evil-Merodac : en assyrien Avil-Marduk, **serviteur de Mérodac**, le Jupiter des Babyloniens. Il succéda à son père Nébucadnetsar en 561, régna deux ans et fut tué par son beau-frère et successeur Nériglissor. Bérose l'appelle injuste et débauché.

Fit grâce à Jéhojachin, littéralement : **releva la tête de Jéhojachin**. Voir **Genèse 40.13**.

[Et le fit sortir] de prison : acte d'amnistie à l'occasion de son avènement. Peut-être avait-on conservé le souvenir de la conduite de Jéhojachin, qui s'était rendu volontairement, conformément aux conseils de Jérémie. Quoi qu'il en soit, ce relèvement est la première lueur qui brille pour Israël au sein de la captivité et comme un prélude du relèvement du peuple entier.

28 Il lui adressa de bonnes paroles et le fit siéger au-dessus des rois qui étaient avec lui à Babylone.

Au-dessus des rois... Ces rois captifs avaient été amenés à Babylone pour illustrer la cour de leur vainqueur.

29 Il lui ôta ses vêtements de prison ; et Jéhojachin mangea à sa table habituellement durant toute sa vie.

Il lui ôta ses vêtements de prison. Peut-être faut-il traduire : Il (Jéhojachin) **changea ses vêtements et mangea**.

30 Et son entretien, un entretien perpétuel, lui fut accordé par le roi pour chaque jour, tous les jours de sa vie.

Et son entretien. Il s'agit ici de l'entretien de la petite cour dont Jéhojachin était entouré.

Tous les jours de sa vie. Evil-Mérodac n'ayant régné que deux ans, il paraît que son successeur continua les mêmes faveurs à Jéhojachin, si du moins celui-ci a survécu à son premier bienfaiteur.

Après les sombres pages qui terminent le livre des Rois, l'auteur a conservé cette courte notice pour montrer que la bénédiction divine promise à la postérité de David et à son peuple n'était pas à son terme, et comme le gage d'une grâce plus grande.

Conclusion

L'Éternel avait dit à Abraham (**Genèse 17.6**) : *Et même des rois sortiront de toi.* L'époque des Rois a été la réalisation de cette promesse. Israël était parvenu en quelque sorte à l'état d'homme fait. Dès ce moment il se trouve en relation avec les autres nations de l'Orient, constituées monarchiquement comme lui. Seulement, entre elles et lui, il y a cette différence fondamentale que le vrai souverain d'Israël est l'Éternel, dont le roi humain n'est que le représentant et le lieutenant, tandis que les rois des autres nations les gouvernent en vertu de leur autorité propre.

C'est alors que s'accomplit aussi une autre promesse divine : Dieu avait annoncé à son peuple, à son entrée en Canaan, *qu'il y aurait un lieu choisi par lui-même, où ils pourraient lui présenter leurs holocaustes, leurs sacrifices et leurs dîmes* (**Deutéronome 12.11**). L'exécution de cette seconde promesse résulta bientôt de l'accomplissement de la première. David, le véritable fondateur de la monarchie israélite, fut celui qui, par la conquête de Jérusalem et l'élévation de cette ville au rang de capitale du pays tout entier, posa le fondement de la concentration du culte dans un sanctuaire national. Sans doute, il ne fut pas pratiquement possible de supprimer immédiatement tous les lieux d'adoration particuliers disséminés dans le pays (hauts-lieux). Tout au plus à l'adoration des faux dieux cananéens sur ces hauteurs consacrées parvint-on à substituer celle de l'Éternel. Jusqu'à Josias les rois même les plus pieux ne parvinrent pas à abolir entièrement ces cultes locaux et secondaires. Mais tout ce qui constituait le culte national israélite, les holocaustes réguliers, l'offrande journalière du parfum, les solennités annuelles, tous les actes de culte institués par le Lévitique, se célébraient à Jérusalem dans le sanctuaire central bâti et inauguré par Salomon sur la colline de Sion, à côté de la résidence royale. Il en fut ainsi jusqu'au moment où les rois qui devaient guider le peuple dans la voie de la fidélité à l'Éternel, s'en détournèrent ouvertement et installèrent eux-mêmes les autels et l'adoration des divinités étrangères dans le sanctuaire élevé au nom de l'Éternel. Ce fut là le signal de la chute de la royauté et du rejet de la nation. Israël, devenu païen, tomba au pouvoir des païens. La royauté israélite avait subsisté près d'un demi-millier d'années.

Une chose manquait essentiellement à cette charge en Israël ; c'était d'être jointe à la sacrificature. Nous avons vu comment la loi avait rigoureusement séparé ces deux charges. David, paraît-il, avait déjà senti douloureusement cette lacune attachée à sa souveraineté. Il était bien le représentant de Dieu auprès du peuple : mais il n'était pas celui du peuple auprès de Dieu. C'est ce sentiment qui lui a inspiré le Psaume 110, que l'on attribue bien à tort à un autre que lui. Il y contemple le Messie, son descendant promis, le vrai roi

israélite, d'abord élevé sur le trône de Dieu et associé à sa souveraineté (verset 1), puis joignant à cette position royale, ainsi que Melchisédek, la dignité de sacrificateur. Voilà le roi parfait, tel que le conçoit David (verset 4). Ce fut précisément la séparation de ces deux charges jusqu'à l'époque messianique qui fut l'occasion du péché d'Ozias (**2 Rois 15.5**, note).

À côté de la royauté et du sacerdoce, nous voyons fonctionner dans le temps des Rois l'ordre des prophètes. Ce troisième ordre a proprement commencé avec Samuel. Ces délégués immédiats et temporaires de Dieu avaient pour mission de soutenir les rois et le peuple dans la voie de la fidélité envers l'Éternel et de les y ramener quand ils s'en étaient écartés, puis de compléter l'œuvre du sacerdoce en travaillant à faire du service extérieur célébré par celui-ci une réalité spirituelle dans le cœur du peuple ; enfin de diriger les regards de tous, peuple, rois et sacrificateurs, vers la réalisation finale du règne de Dieu dont la théocratie israélite n'était que le germe et la figure.

On a voulu faire récemment des prophètes les fondateurs du monothéisme en Israël. Selon cette manière de voir, le peuple aurait été à son origine et jusqu'à ce moment polythéiste et idolâtre comme tous les autres. L'histoire et l'œuvre d'un Abraham et d'un Moïse ne seraient que des légendes sans valeur et leur personnalité même serait douteuse. Ce seraient les prophètes qui auraient tiré Israël de l'état de grossière ignorance spirituelle où il était plongé aussi bien que les nations ; et c'est à eux que serait dû le monothéisme dont il est devenu le propagateur dans le monde entier. Mais cette manière de voir se heurte non seulement aux documents, tout pleins de détails on ne peut plus vivants et actuels, dans lesquels nous constatons la foi et aussi les chutes d'Abraham et de Moïse. Elle est de plus incompatible avec les écrits des prophètes eux-mêmes. En effet, ceux-ci ne manifestent nulle part dans leurs discours la prétention d'élever Israël à une religion nouvelle ; ils font au contraire envisager l'état d'idolâtrie dans lequel ils le trouvent plongé comme une chute honteuse et criminelle ; ils lui en font un sujet de sévères reproches et de terribles menaces qui

ne se comprendraient pas si cet état avait été de tout temps celui du peuple. Comment, lorsque Amos et Osée flétrissaient à Béthel le culte du veau d'or comme une infidélité envers l'Éternel, comment, si ce culte avait été dès les temps anciens son culte national et légitime, les prophètes eussent-ils osé parler au peuple de la sorte ! Comment le peuple ne se fût-il pas récrié contre les novateurs qui prétendaient lui imposer une nouvelle croyance et un nouveau culte ! Nous ne constatons rien de pareil dans les écrits des prophètes. Ésaïe, Michée, Jérémie, etc., parlent également en Juda comme réformateurs, nullement comme initiateurs. *À la loi et au témoignage !* s'écrie Ésaïe. Il en appelle au passé. C'est sur le monothéisme mosaïque que repose tout le ministère des prophètes ; c'est à lui qu'il rappelle Israël égaré. Sans doute le ministère prophétique n'en est pas resté là. Il a eu en vue un progrès en même temps qu'un retour. Il ne visait pas à établir une religion nouvelle, il est vrai ; mais il s'efforçait de vivifier l'ancienne. Il travaillait à substituer à un culte de pure observance extérieure l'adoration du cœur, et à faire pénétrer, dans le froid monothéisme de croyance et de profession, la chaleur du culte en esprit et en vérité. C'est là le sens de ce passage de **Jérémie 7.22**, si mal interprété par la critique moderne : *Je n'ai point donné de commandement à vos pères touchant les holocaustes et les sacrifices, lorsque je les fis sortir d'Égypte ; ce que je leur ai commandé, c'est d'écouter ma voix.* Ce que Dieu voulait en effet de son peuple, c'était l'obéissance et non le sacrifice, comme le dit Samuel à Saül (**1 Samuel 15.22**). Dieu n'a pas besoin de la viande des victimes. En instituant les offrandes sanglantes et non sanglantes, il ne voulait en réalité obtenir que la fidélité du cœur et l'obéissance pratique. Voilà l'intelligence spirituelle que les prophètes travaillèrent à développer en Israël. Aussi le peuple n'eut osé protester contre la parole des prophètes quand ils lui disaient : Vous savez ce que Moïse a dit : Jéhova est le seul vrai Dieu. Et nous, nous vous disons.... Toute la construction moderne de l'histoire religieuse israélite (Reuss, Renan) nous paraît se heurter à cette attitude constante des prophètes.

La chronologie des livres des rois

Il n'y a pas, à proprement parler, de chronologie biblique dans le sens moderne de ce mot. Les historiens sacrés nous fournissent sans doute de nombreuses dates isolées, mais lorsque nous voulons connaître la longueur d'une période un peu considérable, nous en sommes réduits à combiner toute une série de ces dates, au risque de faire fausse route ; car dans un pareil calcul les chances d'erreur sont nombreuses. Remarquons d'abord que les chiffres étaient exprimés par des lettres ayant une valeur numérique et qu'ils pouvaient très facilement être altérés par les copistes. Puis les Israélites ne connaissaient pas d'ère ; c'est-à-dire qu'ils ne dataient pas les événements à partir d'une époque fixe d'où ils auraient commencé à compter les années ; ils se bornaient à indiquer à quelle année du règne de tel roi tel événement avait eu lieu. Cette manière primitive de fixer une date donnait lieu à bien des erreurs ; on pouvait calculer de différentes manières le commencement d'un règne, selon que l'on attribuait l'année où le changement de règne avait eu lieu soit au règne précédent, soit au règne suivant, soit même à tous deux à la fois ; les coréances du père et du fils, les régences pendant la minorité du souverain, les interrègnes créaient de nouvelles difficultés. En additionnant les nombres indiquant la durée de plusieurs règnes successifs, on accumule toutes ces chances d'erreur, et le résultat de ces supputations demeure toujours problématique.

Le livre des Rois, il est vrai, fournit un certain moyen de contrôle par le fait qu'il met en relation les règnes parallèles des rois de Juda et d'Israël, en indiquant pour chaque avènement quelle est l'année correspondante du règne contemporain dans l'autre royaume. Malheureusement cette comparaison même des deux chronologies fait naître de nouvelles complications. Depuis le schisme jusqu'à l'avènement de Jéhu et d'Athalie, la série des six règnes de Juda nous donne une somme de 93 ans, tandis qu'elle est de 98 ans pour les neuf règnes contemporains en Israël. Mais surtout, les dix

derniers rois d'Israël depuis Jéhu ont régné 143 ans et 7 mois, tandis que depuis Athalie jusqu'à la sixième année d'Ézéchias, date de la ruine de Samarie (d'après **2 Rois 18.10**), il se serait écoulé 165 ans.

Les grands érudits des siècles passés avaient cherché à résoudre ces difficultés par toute une série d'hypothèses dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ; en général ils avaient cherché à justifier la chronologie donnant les nombres d'années les plus grands, et par des calculs très habiles ils étaient arrivés à établir ce qu'on appelle la **chronologie biblique**, celle qui se trouve reproduite dans les manuels d'histoire sainte et dans quelques Bibles, celle que la **Bible annotée** a donnée elle-même à la fin de l'introduction aux livres prophétiques.

Nous ne pouvons contrôler l'exactitude de cette chronologie qu'en la comparant avec celle des nations voisines. L'Égypte et la Phénicie n'ont été d'aucun secours sous ce rapport, malgré l'abondance des documents historiques, parce qu'on ne peut les faire entrer dans un cadre chronologique qui présente quelque garantie d'exactitude.

Mais un nouveau facteur est intervenu dans la discussion de ce problème avec la découverte et le déchiffrement des inscriptions cunéiformes de l'Assyrie. En comparant les données historiques ainsi obtenues et celles fournies par la Bible, on arriva à ce résultat que les faits mentionnés par le récit biblique étaient confirmés par les inscriptions, mais que les deux chronologies étaient en désaccord.

La **Bible annotée** a mentionné au fur et à mesure les renseignements fournis par les inscriptions cunéiformes, qui viennent à l'appui du récit sacré. C'est ainsi que, dans la Bible comme en Assyrie, nous trouvons mentionnés comme contemporains Achab d'Israël et Ben-Hadad de Damas, qui furent même alliés pendant quelque temps (voir la note historique à la fin de 1 Rois) ; Jéhu d'Israël et Hazaël de Damas (**2 Rois 9.2**, note) ; Ozias de Juda et Ménahem d'Israël (voir **2 Rois 15.19**, note) ; Achaz de Juda et Pékach d'Israël (voir **2 Rois 15.29**, note); d'après les deux sources ce fut Osée qui succéda à Pékach et ce fut Salmanasar qui mit le siège devant Samarie (voir **2 Rois 17.3-6**, note). Mais c'est surtout sur l'expédition de Sanchérib

contre Jérusalem que les détails abondent et complètent ce que nous savons par les livres d'Ésaïe et des Rois (voir Ésaïe note en début de chapitre 36). Une seule correction du récit biblique paraît s'imposer : il est probable que les noms de Phul et de Tiglath-Piléser, mentionnés **2 Rois 15.19** ; **2 Rois 15.29** (voir note) et **1 Chroniques 5.26**, comme s'il s'agissait de deux personnages, ne désignent qu'un seul et même roi d'Assyrie.

Si l'accord entre les deux sources est remarquable au point de vue des faits, la chronologie présente des divergences importantes. Les Assyriens ne comptaient pas non plus d'après une ère, mais ils désignaient chaque année par le nom d'un grand personnage, ou éponyme. C'était en général le roi qui appelait de son nom la première année de son règne, puis venait le tour des grands officiers de la cour, puis des préfets des villes principales. En rapprochant les divers exemplaires de ces listes que l'on a retrouvées, on a reconstitué la série de 228 éponymes ; la mention du nom est accompagnée, pour 95 ans, d'une brève notice indiquant l'événement le plus important de l'année, en général la campagne militaire entreprise par le roi. Or ces listes se raccordent avec le Canon des rois de Babylone que l'astronome Ptolémée avait fixé astronomiquement ; nous apprenons ainsi que Sargon, roi d'Assyrie, est devenu roi de Babylone la treizième année de son règne et que cette année correspond à l'an 709 avant Jésus-Christ. Il en résulte que la série des 228 éponymes correspond à celle des années 893 à 666 avant Jésus-Christ. Ce résultat est confirmé par le fait qu'une éclipse de soleil est mentionnée sous l'éponymat de Purissagali, correspondant à l'année 763 d'après le rapprochement que nous venons d'indiquer, et les astronomes nous apprennent qu'en effet cette année-là une éclipse de soleil presque totale fut visible dans l'Asie centrale.

Si nous comparons cette chronologie assyrienne avec notre chronologie traditionnelle, nous constatons qu'elles sont d'accord sur un point : elles fixent toutes deux la date de la prise de Samarie et la ruine du royaume des dix tribus à l'an 722. Pour les années suivantes, une correction des dates bibliques s'impose. D'après

2 Rois 18.10-13, la ruine de Samarie est censée avoir eu lieu la sixième année du règne d'Ézéchias et l'expédition de Sanchérib huit ans après, la quatorzième du même règne, soit en 714. Or, d'après les inscriptions assyriennes, Sanchérib monta sur le trône en 705 et il ne fit son expédition contre Jérusalem qu'en 701, vingt-deux ans après la prise de Samarie. On rétablit l'accord en corrigeant l'une ou l'autre des deux dates bibliques ; la **Bible annotée** a corrigé la seconde et placé l'expédition de Sanchérib la vingt-septième année d'Ézéchias (voir **Ésaïe 36.1**, note).

Quant à la période antérieure à la prise de Samarie, la chronologie traditionnelle semble devoir être aussi modifiée. Elle fixait à l'an 897 la mort d'Achab tandis que d'après les inscriptions le roi Salmanasar II aurait battu en 854 près de Karkar les rois de Syrie et Achab d'Israël, leur allié. Cette différence de 46 ans est la plus considérable que nous ayons à constater. Jéhu, qui serait mort en 856 d'après notre chronologie, est mentionné encore en 842 parmi les tributaires du même roi Salmanasar II. Pékach d'Israël est vaincu par Tiglath-Piléser en 734, tandis que notre chronologie le fait disparaître de la scène en 739. On voit que l'écart entre les dates de la Bible et celles des inscriptions assyriennes diminue de plus en plus à mesure que nous nous rapprochons de l'an 722 où il disparaît.

Nous n'avons aucune donnée précise qui nous permette de poursuivre notre enquête au-delà de l'année 854. L'inscription de Méša sur laquelle on s'est appuyé ne paraît pas donner des renseignements positifs, et nous sommes dans l'incertitude sur la date qu'il faudrait assigner au schisme des deux royaumes de Juda et d'Israël que l'on fixait d'ordinaire à l'an 975 avant Jésus-Christ (voir **1 Rois 14.20**, note). De trois savants qui ont écrit sur ce sujet en 1894, et qui comme nous admettent l'exactitude de cette date de 854, Wellhausen place le schisme en 950, Bsethgen en 938 et Kautzsch en 933). Si nous admettons l'an 854 comme étant celui de la mort d'Achab et que nous ajoutions à cette date les 79 ou 80 ans que le livre des Rois assigne au règne d'Achab et de ses prédécesseurs (Achab a régné vingt-deux ans ; il est devenu roi la trente-huitième année d'Asa ; Abijam a régné trois ans et Roboam

dix-sept ans), nous en concluons que le schisme a eu lieu vers 933. C'est une hypothèse sans doute que de nouvelles découvertes ou de nouveaux calculs pourront modifier ; cependant, si l'on veut tenir compte des résultats des découvertes assyriennes, nous pensons que la table suivante est celle qui combinerait de la manière la plus probable ces résultats avec les données bibliques ; nous l'avons extraite du supplément à la traduction de l'Ancien Testament, publiée sous la direction du professeur E. Kautzsch en 1894. En la comparant avec celle que nous avons donnée à la fin de l'introduction aux Prophètes, nos lecteurs se rendront compte que les corrections de détail sont nombreuses ; nous les donnons sous toutes réserves.

Royaume de Juda	Dates avant Jésus-Christ	Royaume d'Israël	
Roboam	933	Jéroboam I	
Abijam	916		
Asa	913		
	912	Nadab	
	911	Baésa	
	888	Ela	
	887	Zimri	
	887	Tibni et Omri	

	876	Achab	
Josaphat	873		
	854	Achazia	854. Achab battu à Karkar par Salmanasar II
	853	Joram	
Joram	849		
Achazia	842		
Athalie	842	Jéhu	842. Jéhu paye tribut à Salmanassar II
Joas	836		
	814	Joachaz	
	798	Joas	
Amatsia	797		
	783	Jéroboam II	
Ozias (Azaria)	779		
Jotham	740		745-728. Tiglath-Piléser (Phul)
	743	Zacharie, Sallum, Ménaïhem	738. Ménaïhem lui paye tribut

	737	Pékachia	
Achaz	736	Pékach	734. Pékach est vaincu
	730	Osée	732. Prise de Damas, mort de Retsin, tribut d'Achaz
Ézéchias	727		727-723. Salmanasar IV (commence le siège de Samarie)
	722	Fin du royaume	722-706. Sargon, prend Samarie en 722
Manassé	698		705-681. Sanchérib
Amon	643		681-668. Asarhaddon
Josias	640		668-626. Assurbanipal
Joachaz	609		
Jéhojakim	608		606. Destruction de Ninive
Jéhojachin	597		605. Pharaon Néco battu par Nébucadnetsar à Carkémis
Sédécias	597		604-562. Nébucadnetsar
Prise de Jérusalem	586		

INTRODUCTION AUX LIVRES DES CHRONIQUES



I. Nom, plan et but

Les deux livres des Chroniques n'en formaient primitivement qu'un seul. La division en deux livres a été introduite par les traducteurs grecs ; elle a passé de là dans la Vulgate, puis dans les traductions modernes et dans les éditions imprimées du texte hébreu de l'Ancien Testament.

Le nom hébreu est : *Dibré haïamim* (Affaires des jours), assez bien rendu par le mot de *chroniques*, proposé déjà par Jérôme. Seulement par chroniques ou annales nous devons entendre, dans ce cas particulier, non pas une histoire composée au fur et à mesure des événements, mais un écrit rédigé plus tard, sur la foi de documents antérieurs. Sans doute le terme hébreu avait primitivement le sens de notre mot « chronique ». Mais il a pris avec le temps le sens plus général d' « histoire, » qui est ici le seul admissible, car, d'un bout à l'autre du livre, on reconnaît la même langue et la même pensée inspiratrice. La traduction grecque des Septante donne aux Chroniques le nom de *Paraleipomena*, qui signifie : »Choses laissées, choses omises ». Ce nom vient sans doute du fait que le livre des Chroniques contient bien des renseignements qui ne se trouvent pas dans

les livres historiques parallèles de l'Ancien Testament et l'on a supposé qu'il avait été écrit pour servir de supplément à ces derniers. Cette supposition n'est du reste pas juste, et le nom hébreu est préférable au nom grec.

Le livre des Chroniques embrasse une très longue période, qui va de la création du monde à l'édit de Cyrus en 536 avant J-C ; mais, en fait, il ne raconte avec quelque détail que l'histoire de David, celle de Salomon, puis celle des rois de Juda, du schisme à l'exil, et encore ici trouve-t-on bien des omissions.

L'ouvrage se divise en quatre parties :

I. **1 Chroniques 1.1 à 9.34** : série de *généalogies*, commençant avec Adam et allant jusqu'à l'exil et même jusqu'après l'exil. Ces généalogies sont destinées à donner un rapide aperçu de l'histoire primitive du monde, puis un exposé de l'état des différentes tribus dans la période anté-exilique. Les deux tribus qui occupent la plus grande place sont celle de Juda, la tribu royale, et celle de Lévi, la tribu sacerdotale. Celle de Zabulon est complètement omise ; celle de Dan semble l'être également. Comparez cependant 7.12. Les chapitres 8 et 9 doivent être distingués des précédents : ils se rapportent vraisemblablement à la période qui suit immédiatement l'exil.

II. **1 Chroniques 9.35 à 29.30** : histoire de *David*. L'auteur l'introduit par le récit de la mort de Saül, qu'il fait précéder d'une généalogie de ce roi déjà donnée 8.25 et suivants. Puis il passe directement à l'onction de David comme roi sur les douze tribus, omettant ainsi toute la première partie de sa vie (1 Samuel chapitres 16 à 30 ; 2 Samuel chapitres 1 à 4). Il omet également plus tard l'histoire de Bathséba, celle

d'Absalom et la révolte de Séba (2 Samuel chapitres 11 à 20), enfin les derniers jours de David (1 Rois chapitres 1 et 2). En revanche, il donne, de plus que les livres de Samuel, outre de nombreux détails sur le transport de l'arche à Jérusalem, toute une partie relative à l'organisation du culte et aux immenses préparatifs de David pour la construction du temple.

III. **2 Chroniques chapitres 1 à 9** : histoire de *Salomon*. Ici les Chroniques diffèrent peu du livre des Rois. Les additions ne sont pas considérables et les omissions portent seulement sur la construction du palais royal et l'idolâtrie de Salomon.

IV. **2 Chroniques chapitres 10 à 26** : histoire des *rois de Juda*. L'auteur commence par raconter le schisme d'Israël sous Roboam ; puis il laisse complètement de côté le royaume du Nord et ne le mentionne plus que pour autant qu'il a été en relation avec celui de Juda. Même dans le royaume de Juda, tout ne l'intéresse pas également. Il relève avec soin les événements qui ont été une récompense ou un châtiment pour l'observation ou la non-observation de la loi, mais il s'arrête tout particulièrement sur ce qui a rapport au culte. Le livre se termine brusquement par la mention de l'édit de Cyrus, qui n'est rapporté qu'en partie ; la dernière phrase est inachevée.

De tout ce que nous venons de dire et plus encore d'une étude détaillée du livre, il résulte que, dans le cadre d'une histoire complète du peuple de Dieu, l'auteur des Chroniques a voulu raconter ce qui concernait l'organisation et les destinées du culte lévitique tel qu'il existait de son temps, pour autant que ces renseignements ne se trouvaient pas dans le Pentateuque. Le livre des Chroniques est, à ce point de vue, la continuation du

Code sacerdotal. De là les renseignements relatifs à la division des prêtres en vingt-quatre classes, l'attention toute particulière donnée à l'organisation des lévites, chantres et portiers, le soin avec lequel plusieurs grandes fêtes sont, racontées, la grande place que prend la construction du temple avec les préparatifs y relatifs. Mais à côté de ce but que nous pouvons appeler historique, l'auteur poursuit un but parénétique. Il aime à mettre les événements en rapport étroit avec la conduite bonne ou mauvaise des différents souverains ; de là ces nombreux discours prophétiques qu'il joint à sa narration et les jugements qu'il porte lui-même sur tel ou tel roi. Le point de vue auquel il se place dans ses jugements est en rapport avec l'importance qu'il attache au culte. La loi qu'il veut voir observée est celle qui a pour objet principal le service de l'Éternel dans le sanctuaire de Jérusalem avec le personnel légitime et selon les rites consacrés.

II. Sources

Pour les neuf premiers chapitres l'auteur a eu à sa disposition tout d'abord les livres antérieurs de l'Ancien Testament, spécialement le Pentateuque et Josué. Mais comme il donne plusieurs généalogies et notices qui ne se trouvent nulle part ailleurs dans l'Ancien Testament, il a dû puiser à d'autres sources encore, aujourd'hui perdues. À plusieurs reprises l'auteur mentionne les registres généalogiques dans lesquels étaient inscrits les noms des membres de chaque tribu. Malheureusement il ne donne la date exacte de la rédaction de ces notices que pour Gad (5.17 : au temps de Jotham de Juda et de Jéroboam d'Israël), pour Issacar (7.2 : au temps de David), et pour les habitants de Jérusalem indiqués chapitre 9.

Dans la suite du livre il mentionne plusieurs recensements au temps de David (23.3 et 27 ; 25.31 ; 27.24). Comparez en outre **Néhémie 12.23** ; 7.5. Il résulte de **Esdras 2.62** et de **Néhémie 8.64** qu'on attachait après l'exil une grande valeur aux anciens registres généalogiques. Mais il est peu probable que l'auteur des Chroniques ait eu directement entre les mains les registres eux-mêmes. Il en a trouvé sans doute, consignés ici et là, des extraits qu'il a réunis dans son livre.

Pour les trois dernières parties de son ouvrage, l'auteur mentionne les sources suivantes :

1°) Une grande source historique qu'il appelle de différents noms :

- Livre des rois de Juda et d'Israël : **2 Chroniques 16.11** ; 25.26 ; 28.26
- Livre des rois d'Israël et de Juda : **2 Chroniques 27.7** ; 35.27 ; 36.8
- Chroniques des rois d'Israël : **2 Chroniques 33.18**
- Livre des rois d'Israël : **2 Chroniques 20.34.**

Tous ces noms désignent évidemment le même livre, racontant l'histoire des deux royaumes. C'était un seul livre, puisqu'il porte le titre de livre des rois d'Israël à l'occasion de deux rois de Juda, dont l'un, Manassé (33.18), est postérieur à la chute du royaume du Nord.

2°) Un livre historique, peut-être identique avec le précédent, cité une fois et appelé *midrasch*, commentaire du livre des rois (**2 Chroniques 24.27**).

3°) Une série de sources prophétiques, appelées visions ou paroles de tel ou tel prophète :

- a. Paroles de Samuel, de Nathan et de Gad, utilisées pour le règne de David : **1 Chroniques 29.29**
- b. Paroles (le Nathan, prophétie d'Ahija et vision de Jeddo, utilisées pour Salomon : **2 Chroniques 9.29**
- c. Paroles de Sémaïa et d'Iddo, pour Roboam : **2 Chroniques 12.15**
- d. Midrasch du prophète Iddo, pour Abijam : **2 Chroniques 13.22**
- e. Paroles de Jéhu, fils de Hanani, insérées dans le livre des rois d'Israël, pour Josaphat : **2 Chroniques 20.34**
- f. La vision d'Ésaïe, le prophète, insérée dans le livre des rois de Juda et d'Israël, pour Ézéchias : **2 Chroniques 32.32**
- g. Les paroles de Hozai, pour Manassé : **2 Chroniques 33.19.**

Faut-il ajouter à cette liste une histoire d'Ozias écrite par Ésaïe (**2 Chroniques 26.22**) ? Nous ne le pensons pas, car la manière en laquelle l'auteur s'exprime semble indiquer que ce passage est un renseignement qu'il doit à l'une de ses sources, plutôt qu'une formule de renvoi à un livre connu de son temps.

Nous laissons de côté la question de savoir si ces sources étaient distinctes à l'heure où l'auteur les a utilisées, ou bien si elles étaient déjà partie intégrante de l'ouvrage principal qu'il cite habituellement ; on admet généralement aujourd'hui que tous ces écrits prophétiques n'étaient pas des écrits indépendants, et qu'ils étaient déjà incorporés au grand ouvrage mentionné plus haut sous 1°). Mais une question plus importante est celle du

rapport des Chroniques avec nos livres de Samuel et des Rois. Notre auteur les a évidemment connus, car il vivait longtemps après leur publication ; il y a entre eux et son livre trop de points de contact, une ressemblance trop grande dans nombre de récits (par exemple : histoire de Salomon), pour qu'il ne les ait pas mis à profit ou du moins n'ait pas employé les mêmes sources. Mais de là à admettre que les Chroniques n'ont puisé que dans les livres de Samuel ou des Rois, il y a loin. Les Chroniques renferment des renseignements que ces livres-là ne possèdent pas. De plus, Samuel et les Rois ont des sources distinctes pour les rois de Juda et d'Israël, tandis que, comme nous l'avons dit, les Chroniques ne citent pour les uns et les autres qu'une seule source.

III. Rapport des Chroniques avec les livres d'Esdras et Néhémie

Ces trois livres ont bien des traits communs : style, conception historique, objets principaux de la narration ; même intérêt pour les registres généalogiques, pour les grandes fêtes, pour les institutions lévétiques, pour l'organisation des prêtres et des lévites, avec le retour des mêmes expressions ; la lignée des souverains sacrificateurs, dans Néhémie chapitre 12, est poursuivie à peu près jusqu'à la même époque que celle des descendants de David 1 Chroniques chapitre 3 ; les chantres et les portiers occupent partout une grande place, etc. Ces considérations, ainsi que le fait qu'anciennement, chez les Juifs, Esdras et Néhémie ne formaient qu'un seul ouvrage, et la manière si brusque en laquelle se terminent les Chroniques, ont engagé parfois à admettre que primitivement ces trois ouvrages n'en formaient qu'un seul. Mais il est peu probable qu'on eût

transposé les principales parties dont il se composait, de manière à placer les Chroniques après Esdras et Néhémie ; puis il ne faut pas oublier que les Septante ont déjà trouvé les Chroniques séparées des deux autres livres.

IV. Temps de la composition. Auteur

La fin du livre ne permet pas d'admettre qu'il ait été composé avant le retour de l'exil, pas plus que le rapport étroit avec les deux livres d'Esdras et de Néhémie ne permet de le placer avant l'époque où vivaient ces deux hommes. Il faut même descendre beaucoup plus bas. En effet il est question dans **1 Chroniques 29.7**, au temps de David, de dariques, monnaie perse. Un tel anachronisme n'est possible que longtemps après l'établissement de la souveraineté des rois perses sur la Palestine, car il fallait que cette monnaie fût devenue monnaie courante pour pouvoir être transportée ainsi dans la période anté-exilique. Dans le premier siècle de la domination persane cet anachronisme serait difficilement explicable. En outre, la lignée des descendants de Zorobabel est poussée au moins jusqu'à la sixième génération après ce prince (I Chroniques 3.19-24). Si l'on compte trente ans par génération, cela fait une période de 180 ans, qui nous conduit au moins jusqu'en 350 avant J-C. Si l'auteur d'Esdras et de Néhémie est le même que celui des Chroniques, on arrive au même résultat par la série des souverains sacrificateurs, qui y est poursuivie jusqu'à Jaddua, contemporain, d'après Josèphe, de l'invasion macédonienne. Voir **Néhémie 12.10-11**.

Il n'y a pas dans les Chroniques d'autres indices permettant de fixer le temps où elles furent composées. Quant à l'auteur, nous ne le connaissons pas. Il résulte de ce qui précède qu'il ne peut

être Esdras, ainsi que le supposent les rabbins. Il était probablement lévite ou sacrificateur ; peut-être même pourrait-on supposer qu'il était chantre ou portier, attendu qu'il montre pour les employés subalternes un intérêt aussi grand, si ce n'est plus grand, que pour les lévites et les sacrificateurs.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES



PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE I

1 Adam, Seth, Énosch,

a) 1 à 23 les patriarches

1 à 10 les dix patriarches antédiluviens

Comparez Genèse chapitre 5.

2 Kénan, Mahalaléel, Jéred,

3 Hénoc, Méthusélah, Lémec,

4 Noé ; Sem, Cham et Japheth.

4 à 23 fils de Noé et leurs descendants

Comparez Genèse chapitre 10.

Il y a entre notre morceau et Genèse chapitre 10 quelques divergences à l'égard de certains noms. Ces divergences sont dues

vraisemblablement à des fautes de copistes.

Les descendants de Sem, Cham et Japheth forment un total de 70 personnes (noms) : Japheth, 14 ; Cham, 30 ; Sem, 26.

5 Fils de Japheth : Gomer et Magog et Madaï et Javan et Thubal et Mésec et Thiras.

6 Fils de Gomer : Askénaz et Diphath et Thogarma.

7 Fils de Javan : Élisä et Tharsis, Kittim et Rodanim.

8 Fils de Cham : Cusch et Mitsraïm, Put et Canaan.

9 Fils de Cusch : Séba et Havila et Sabétha et Raama et Sabthéca.
Fils de Raama : Schéba et Dédan.

10 Et Cusch engendra Nimrod, qui commença à être puissant sur la terre.

11 Mitsraïm engendra les Ludim et les Anamim et les Léhabim et les Naphthuchim

12 et les Pathrusim et les Casluchim ; c'est de là que sont sortis les Philistins ; et les Caphthorim.

13 Canaan engendra Sidon, son premier-né, et Heth,

14 et le Jébusien et l'Amorrhéen et le Guirgasien,

15 et le Hévien et l'Arkien et le Sinien

16 et l'Arvadien et le Tsémarien et le Hamathien.

17 Fils de Sem : Élam et Assur et Arpacsad et Lud et Aram et Uts et Hul et Guéther et Mésec.

18 Et Arpacsad engendra Sélah, et Sélah engendra Héber.

19 Et Héber eut deux fils ; le nom de l'un était Péleg, parce que de son temps la terre était partagée, et le nom de son frère était Joktan.

20 Joktan engendra Almodad et Séleph et Hatsarmaveth et Jérach

21 et Hadoram et Uzal et Dikla

22 et Ebal et Abimaël et Schéba

23 et Ophir et Havila et Jobab. Tous ceux-là sont fils de Joktan.

24 Sem, Arpacsad, Sélah,

b) 24 à 42 Registre généalogique de Sem à Abraham ; descendants d'Abraham

24 à 27 les dix patriarches de Sem à Abraham

Comparez **Genèse 11.10** et suivants ; les deux listes concordent.

25 Héber, Péleg, Réhu,

26 Sérug, Nachor, Thérach,

27 Abram qui est Abraham.

28 Fils d'Abraham : Isaac et Ismaël.

28 à 42 Fils d'Abraham et leurs descendants (lignées non théocratiques)

comparez Genèse chapitre 25 et **Genèse 36.9-14**, 26-30, qui offrent quelques divergences de peu d'importance.

L'auteur des Chroniques a cherché une analogie entre les descendants d'Abraham et les descendants de Noé. Précédés des dix patriarches antédiluviens, ceux-ci se divisent en trois branches, issues de Sem, Cham et Japheth, et comprennent soixante-dix noms.

De même les descendants d'Abraham, précédés des dix patriarches postdiluviens, se divisent en trois branches : les descendants d'Ismaël, les descendants de Kétura et les descendants d'Isaac.

- Les descendants d'Ismaël : 12
- Les descendants de Kétura : 13
- Les descendants d'Isaac, Ésaü et Jacob : 2
- Descendants d'Ésaü : 16
- Descendants de Séir : 27

Nous arrivons bien ainsi à 70 noms, sans compter Isaac et Ismaël, qui jouent ici le même rôle que Sem, Cham et Japheth dans la première liste. En revanche, les fils de Kétura sont comptés, quoique également fils d'Abraham, parce qu'ils forment ensemble un groupe, placé sous le nom de leur mère Kétura, comme les Ismaélites sous le nom d'Ismaël. En réalité nous avons ici Isaac, Kétura et Ismaël, comme plus haut Sem, Cham et Japheth.

Remarquons en outre que les deux listes de soixante-dix noms, tout en contenant les chefs de la ligne théocratique, ne s'arrêtent pas sur cette ligne-là, mais donnent les lignes secondaires, comme pour déblayer le terrain avant d'en venir à Israël.

Les descendants de Séir sont comptés parmi les descendants d'Abraham, parce qu'ils s'étaient confondus avec les descendants d'Ésaü et formaient avec eux un même peuple. Voir **Genèse 14.6** ; **Genèse 36.20**, notes.

29 Voici leurs postérités :

Le premier-né d'Ismaël, Nébajoth, et Kédar et Abdéel et Mibsam,

30 Misma et Duma, Massa, Hadad et Théma,

31 Jétur, Naphis et Kedma. Ce sont là les fils d'Ismaël.

32 Fils de Kétura, concubine d'Abraham : elle enfanta Zimran et Jokschan et Médan et Madian et Jisbak et Suach. Fils de Jokscban : Schéba et Dédan.

33 Fils de Madian : Ephraïm et Ephraïm et Hanoc et Abida et Eldaa. Tous ceux-là sont fils de Kétura.

34 Et Abraham engendra Isaac. Fils d'Isaac : Ésaü et Israël.

35 Fils d'Ésaü : Éliphas, Réuel et Jéusch et Jaélam et Korach.

36 Fils d'Éliphas : Théman et Omar, Zéphi et Gaétham, Kénaz et Thimna et Amalek.

37 Fils de Réuel : Nahath, Zérach, Schamma et Mizza.

38 Fils de Séir : Lotan et Schobal et Tsibéon et Ana et Dischon et Etser et Dischan.

39 Fils de Lotan : Hori et Homam ; et la sœur de Lotan était Thimna.

40 Fils de Schobal : Alian et Manachath et Ebal, Schéphi et Onam. Fils de Tsibéon : Ajja et Ana.

41 Fils d'Ana : Dischon ; fils de Dischon : Hamran et Eschban et Jithran et Kéran.

42 Fils d'Etser : Bilhan et Zaavan, Jaakan. Fils de Dischan : Uts et Aran.

43 Voici les rois qui régnèrent dans le pays d'Édom, avant qu'un roi régnât sur les fils d'Israël : Béla, fils de Béor ; et le nom de sa ville était Dinhaba.

c) 43 à 54 rois et chefs d'Édom

43 à 51 rois d'Édom

51 à 54 chefs d'Édom

Ajoutés ici pour compléter les renseignements relatifs à Ésaü.
Comparez **Genèse 36.31-43**.

44 Et Béla mourut, et à sa place régna Jobab, fils de Zérach, de Botsra.

45 Et Jobab mourut, et à sa place régna Huscham, du pays des Thémanites.

46 Et Huscham mourut, et à sa place régna Hadad, fils de Bédad, qui défît Madian aux champs de Moab ; et le nom de sa ville était Ajoth.

47 Et Hadad mourut, et à sa place régna Samla, de Masréka.

48 Et Samla mourut, et à sa place régna Saül, de Réhoboth sur le fleuve.

49 Et Saül mourut, et à sa place régna Baal-Hanan, fils d'Acbor.

50 Et Baal-Hanan mourut, et à sa place régna Hadad ; et le nom de sa ville était Paï, et le nom de sa femme était Méhétabéel, fille de Matred, fille de Mézahab.

51 Et Hadad mourut, et les chefs d'Édom furent : le chef Thimna, le chef Alja, le chef Jétheth,

52 le chef Oholibama, le chef Ela, le chef Pinon,

53 le chef Kénaz, le chef Théman, le chef Mibtsar,

54 le chef Magdiel, le chef Iram. Ce sont là les chefs d'Édom.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 2

¹ Voici les fils d'Israël : Ruben, Siméon, Lévi et Juda, Issacar et Zabulon,

1 et 2 Fils d'Israël

Dan, quoique fils de servante, est placé ici entre les fils de Léa et les fils de Rachel, probablement en vertu de **Genèse 30.3-6**.

² Dan, Joseph et Benjamin, Nephthali, Gad et Asser.

³ Fils de Juda : Er et Onan et Schéla. Ces trois lui naquirent de Bath-Schua, la Cananéenne. Er, premier-né de Juda, fut méchant aux yeux de l'Éternel qui le fit mourir.

3 à 33 Les descendants de Juda

Comprenant surtout ceux de Hetsron ; de nouveau soixante-dix noms :

- Fils de Juda : 5
- Pérets : 2

- Zérach et leurs fils : 8
- Hetsron : 5
- Fils et descendants de Jérahméel : 23
- Fils et descendants de Ram (sans compter Jéther, mari d'Abigaïl, mais en comptant Abigaïl et Tséruja qui prennent Évidemment la place de descendants mâles, versets 16 et 17) : 19
- Fils et descendants de Caleb : 6
- Fils de Ségub : 1
- Aschhur : 1
- Total : 70

Les versets 3 et 4 sont un résumé du chapitre 38 de Genèse.

Er et Onan n'eurent pas de fils. Schéla n'a nulle part d'arbre généalogique, sauf **1 Chroniques 4.21-23**.

4 Et Thamar, sa belle-fille, lui enfanta Pérets et Zérach. Total des fils de Juda : cinq.

5 Fils de Pérets : Hetsron et Hamul.

Comparez **Genèse 46.12** et **Nombres 26.21**. Une généalogie détaillée des Hamulites n'est donnée nulle part.

6 Fils de Zérach : Zimri et Ethan et Héman et Calcol et Dara, en tout : cinq.

Les versets 6 et 7 ne contiennent pas une véritable généalogie de Zérach, mais seulement les noms de quelques personnages illustres, qui se retrouvent tous ailleurs dans l'Ancien Testament, sauf celui d'Azaria.

Le mot *fil*s a ici le sens de **descendants**.

Sur *Ethan*, *Héman*, *Calcol* et *Dara*, voir à **1 Rois 4.31**.

Zimri, le premier fils de Zérach, est sans doute le même personnage que Zabdi, père de Carmi, père d'Acar (Acan), **Josué 7.1**.

7 Fils de Carmi : Acar, qui troubla Israël en péchant au sujet de l'interdit.

8 Fils d'Ethan : Azaria.

9 Fils qui naquirent à Hetsron : Jérahméel et Ram et Kélubaï.

Le verset 9 n'indique que trois fils de Hetsron : Jérahméel, Ram et Kélubaï (Caleb) ; les deux autres, Ségub et Aschhur, sont nommés seulement versets 21 à 24.

10 Et Ram engendra Amminadab, et Amminadab engendra Nahason, prince des fils de Juda.

10 à 17 généalogie de Ram

Mise au premier rang, parce que Ram est l'ancêtre de David.

Comparez Ruth. **1 Chroniques 4.19-22** et **Nombres 2.3**.

Il y a huit noms seulement, de Ram à David. Des chaînons intermédiaires sont omis. Pour les trois premiers frères de David, comparez **1 Samuel 16.6-9**. Les trois suivants ne sont nommés qu'ici.

1 Samuel 16.1-13 compte huit fils d'Isaï. Les Chroniques n'en nomment que sept, sans doute sur la base d'un autre renseignement.

11 Et Nahason engendra Salma, et Salma engendra Boaz,
12 et Boaz engendra Obed, et Obed engendra Isaï,
13 et Isaï engendra Éliab, son premier-né, et Abinadab, le second,
et Siméa, le troisième,
14 Néthanéel, le quatrième, Raddaï, le cinquième,
15 Otsem, le sixième, David, le septième.
16 Et leurs sœurs furent Tséruja et Abigaïl. Fils de Tséruja :
Abisaï, Joab et Asaël ; trois.

Sur *Tséruja* et *Abigaïl*, comparez **2 Samuel 17.23**.

17 Et Abigaïl enfanta Amasa, et le père d'Amasa fut Jéther,
l'Ismaélite.
18 Caleb, fils de Hetsron, eut des enfants d'Azuba, [sa] femme, et
de Jérioth. Voici les fils de celle-là : Jéscher et Schobab et Ardon.

18 à 20

Descendants de Caleb, nommés avant ceux de Jérahméel, parce qu'il y a un nom célèbre à mentionner, celui de Betsaléel.

Caleb : le même sans doute que celui qui est appelé ailleurs (**1 Chroniques 4.15** ; **Nombres 13.7** ; **Nombres 13.30-33** ; **Nombres 14.6** ; **Nombres 14.24** ; **Nombres 14.30** ; **Nombres 14.38** ; **Josué 14.6-15** ; 15.13-19 ; **Juges 1.12-15** ; comparez également versets 10 et 11 ; **Deutéronome 1.36-38**) fils de Jéphunné. Comparez en effet verset 42 (Caleb, frère de Jérahméel) et verset 49 (Acsa, fille de Caleb) avec **Juges 1.12** (Acsa). Il était proprement de la tribu cananéenne des Kéniziens, et il a été placé parmi les fils de Hetsron en vertu de l'assimilation de ses descendants à la tribu de Juda ; voir **Josué 14.6**, note.

Notre chapitre donne trois généalogies de Caleb : versets 18 à 20 ; 42 à 49 ; 50 à 55 ; toutes trois divergentes l'une de l'autre. Les deux dernières sont ajoutées comme **appendices** à la généalogie de Juda, et sont surtout de nature géographique et ethnographique, tandis que la première est plutôt personnelle, comme celle de Ram et de Jérahméel.

Le texte du verset 18 semble corrompu. La traduction que nous donnons est la plus probable.

Les enfants de Jérioth ne sont pas indiqués.

Les trois fils d'Azuba ne sont mentionnés nulle part ailleurs, à moins que Schobab ne soit une forme un peu modifiée de Schobal, indiqué **1 Chroniques 2.50** comme fils de Hur et **1 Chroniques 4.1** comme fils de Juda.

19 Azuba mourut, et Caleb prit pour femme Ephrath, et elle lui enfanta Hur.

Ephrath (ou Ephratha, verset 50) est d'autre part le nom de la ville de Bethléem (**Genèse 35.19** ; **Michée 5.2**).

La lignée Hur, Uri, Betsaléel se trouve déjà **Exode 31.2** ; **Exode 35.30**, mais sans encore être rattachée à Caleb.

20 Et il engendra Uri, et Uri engendra Betsaléel.

21 Ensuite Hetsron alla vers la fille de Makir, père de Galaad, et il la prit, étant âgé de soixante ans, et elle lui enfanta Ségub.

21 à 24

Aux descendants de Caleb, l'auteur des Chroniques joint ici des descendants directs de Hotsron : la seconde branche seule (verset 24) appartenait à la tribu de Juda ; la première était comptée parmi les descendants de Manassé.

Sur *Makir*, fils de Manassé, appelé ici père de Galaad, comparez **Genèse 50.23** ; **Nombres 26.29** ; **Nombres 32.39-40** ; **Josué 17.1** ; **Josué 13.31** ; **1 Chroniques 7.14**. Le nom de Galaad indique clairement où demeuraient les descendants de Makir.

Le nom de la fille de Makir qu'Épousa Hetsron n'est indiqué nulle part ; celui de son fils Ségub ne se trouve qu'ici.

22 Et Ségub engendra Jaïr, qui eut vingt-trois villes dans le pays de Galaad.

23 Et Guessur et Aram leur prirent les bourgs de Jaïr [et] Kénath et les villes de son ressort, soixante villes. Tous ceux-là furent les fils de Makir, père de Galaad.

Sur *Jaïr* et les *bourgs de Jaïr*, comparez **Nombres 32.41** ; **Josué 13.30** et spécialement **Deutéronome 3.13-14**, note. Comparez également **Juges 10.3-5**.

Les *bourgs de Jaïr* (**Deutéronome 3.13-14**, note) doivent être distingués de *Kénath et les villes de son ressort*, celles-ci étant au nombre de soixante (verset 23) ; comparez **1 Rois 4.13**. **Josué 13.30** les a confondus.

Guessur et Aram : les Syriens de Guessur et d'autres Syriens. Sur Guessur, comparez **Deutéronome 3.14** et **Josué 12.2** (notes).

Leur : aux Israélites qui vivaient dans les jours de Jaïr.

24. Après la mort de Hetsron à Caleb-Ephratha, Abija, la femme de Hetsron, lui enfanta Aschhur, père de Thékoa.

Cinquième fils de Hetsron ; renseignement ajouté sans transition ni explication à ce qui précède, tiré probablement d'une autre source.

Abija n'est pas la fille de Makir verset 24, mais une troisième femme de Hetsron. Aschhur, son fils, est mentionné encore **1 Chroniques 4.5-7**.

Sur *Thékoa*, voir Amos, Introduction.

La ville *Caleb-Ephratha* n'est mentionnée nulle part ailleurs. Du reste l'expression est singulière, et il faut peut-être admettre une corruption du texte. Les Septante ont une autre leçon (Caleb vint à Ephratha) qui n'est pas plus intelligible.

25 Les fils de Jérahméel, premier-né de Hetsron, furent : Ram, le premier-né, et Bouna et Oren et Otsem, [fils de] Ahija.

25 à 33 Descendants de Jérahméel

Ils sont rattachés à deux femmes ; la seconde est Atara, la première est vraisemblablement Ahija, quoique dans le texte hébreu ce nom soit simplement ajouté à ce qui précède, sans préposition ni conjonction d'aucune sorte.

Les descendants de Jérahméel ne sont nommés nulle part ailleurs.

26 Et Jérahméel eut une seconde femme, nommée Atara ; elle fut la mère d'Onam.

27 Les fils de Ram, premier-né de Jérahméel, furent Maats et Jamin et Eker.

28 Les fils d'Onam furent Schammaï et Jada. Et les fils de Schammaï : Nadab et Abisur.

29 Le nom de la femme d'Abisur était Abihail, et elle lui enfanta Achban et Molid.

30 Fils de Nadab : Séled et Appaïm. Séled mourut sans fils.

31 Fils d'Appaïm : Jischéi, et les fils de Jischéi, Schéschan ; et les fils de Schéschan, Achlaï.

Schéschan a pour unique descendant Achlaï : Achlaï était sans doute une fille (voir verset 34), quoique le texte hébreu ait ici le masculin (fils) et même le masculin pluriel (**les** fils), ce qui du reste dans nos

chapitres se rencontre fréquemment, même quand un seul descendant est indiqué. Sur les filles héritières, voir **Nombres 27.1-12** et chapitre 36 de Nombres.

32 Fils de Jada : Achi, Schammaï, Jéther et Jonathan. Jéther mourut sans fils.

33 Fils de Jonathan : Péleth et Zaza. Ce furent là les fils de Jérahméel.

34 Schéschan n'eut pas de fils, mais des filles. Schéschan avait un serviteur égyptien, nommé Jarha.

34 à 55 Trois appendices à la généalogie de Juda

34 à 41 Premier appendice : descendants de Jérahméel, par Schéschan

Reprise du verset 34, pour compléter les données de ce verset sur Schéschan.

La famille de *Jarha* jouait sans doute un certain rôle au moment où la généalogie a été faite.

35 Et Schéschan donna sa fille à Jarha, son serviteur, pour femme, et elle lui enfanta Atthaï.

Schéschan donna sa fille : Achlaï, verset 31.

L'alliance d'une fille Israélite avec un Égyptien n'a rien qui doive nous surprendre : comparez **Deutéronome 23.8**. D'après Nombres chapitre 36, les filles héritières devaient se marier dans leur tribu ; quand elles Épousaient un Étranger, celui-ci était sans doute incorporée cette tribu-là, soit lui, soit ses descendants à la troisième génération (**Deutéronome 23.8**).

36 Et Atthaï engendra Nathan, et Nathan engendra Zabad,
37 et Zabad engendra Ephlal, et Ephlal engendra Obed,
38 et Obed engendra Jéhu, et Jéhu engendra Azaria,
39 et Azaria engendra Hélets, et Hélets engendra Elasa,
40 et Elasa engendra Sismaï, et Sismaï engendra Sallum,
41 et Sallum engendra Jékamia, et Jékamia engendra Élisama.
42 Fils de Caleb, frère de Jérahméel : Mésa, son premier-né, qui fut le père de Ziph, et les fils de Marésa, père d'Hébron.

42 à 49 Deuxième appendice

Nous avons ici une seconde généalogie de Caleb, faite à un autre point de vue que la première ; elle n'est pas personnelle, mais ethnographique et géographique, c'est-à-dire qu'elle donne les noms des familles qui descendaient de Caleb et des lieux où ils habitaient.

Parmi les noms que nous trouvons ici plusieurs sont certainement géographiques. Ce sont les suivants :

- Hébron, **Genèse 13.18**
- Ziph, **Josué 15.55**

- Marésa, **Josué 15.44**
- Thappuach, **Josué 15.31**
- Maon, **Josué 1 Chroniques 15.55**
- Beth-Tsur, **Josué 15.58**
- Madmanna, **Josué 15.31**
- Guibéa, **Josué 15.57**

On peut ajouter aux précédents Rékem, qui était le nom d'une ville de Benjamin (**Josué 18.27**), mais il pouvait être aussi le nom d'une ville de Juda ; Schéma, qui est peut-être identique avec Schéma, **Josué 15.26** ; Jorkéam, qui est peut-être une faute pour Jokdéam (**Josué 15.56**) ; Motsa (même cas que pour Rékem ; comparez **Josué 18.26**) ; Macbéna, que le parallèle de Guibéa semble bien désigner comme un nom de ville. Donc, sur trente noms, il y a neuf noms sûrement géographiques et cinq qui le sont probablement. Les autres noms, en revanche, sont des noms de personnes et désignent les ancêtres des principales familles des Bené-Caleb. Du reste, les noms géographiques eux-mêmes désignent, dans la pensée de l'auteur, également le nom d'un ancêtre, mais d'un ancêtre de second rang. Ainsi *Mésa, père de Ziph*, signifie que les habitants de Ziph se reconnaissaient un ancêtre du nom de Ziph, mais portaient en fait le nom d'un ancêtre plus reulé, nommé Mésa.

Nos versets 42 à 49 distinguent trois groupes des Bené-Caleb :

- Le premier groupe (versets 42 à 45) comprend les Bené-Mésa et les Bené-Marésa. Les Bené-Mésa étaient Établis spécialement à Ziph. Les Bené-Marésa étaient beaucoup plus nombreux. Une partie d'entre eux habitaient Marésa, à laquelle ils ont probablement donné leur nom. D'autres habitaient Hébron. Les Hébronites s'étaient eux-mêmes subdivisés en plusieurs familles : famille de Koré, famille de Thappuach, Établie sans doute dans la ville du même nom, famille de Rékem, famille de

Schéma. À la famille de Rékem se rattachait celle de Schammaï qui s'établit à Maon et de là colonisa Beth-Tsur. À la famille de Schéma se rattachait celle de Raham, Établie à Jorkéam (Jokdéam).

- Le second groupe des Bené-Caleb (versets 46 et 47) comprenait les familles rattachées à Epha, concubine de Caleb, au nombre de trois : celles de Haran, de Motsa et de Gazez ; cette dernière était peut-être un rameau de la première (Haran engendra Gazez). Aux trois familles issues d'Epha l'auteur en ajoute six issues de Jadaï, personne absolument inconnue qui se rattachait à Caleb nous ne savons comment. Parmi les fils de Jadaï on retrouve le nom d'Epha, mais ce nom désigne sans doute une autre personne que celle du verset 46. Schaaph se retrouve dans le troisième groupe.
- Le troisième groupe (versets 48 et 49) comprenait les familles rattachées à Maaca, seconde concubine de Caleb : les deux familles de Schéber et de Tirhana, qui semblent avoir formé un groupe à part, puis celle de Schaaph (voir verset 47), Établie à Madmanna, et celle de Schéva, Établie à Macbéna et à Guibéa.

Les familles issues des concubines étaient sans doute des branches secondaires des Bené-Caleb. On peut se demander si le nom de la mère leur servait de nom patronymique commun (comparez l'expression Bené-Kétura). Quant à la mention d'Acsa, fille de Caleb, elle est destinée à rappeler **Josué 15.13-19** et l'Établissement de Kéniziens de la famille de Caleb à Kirjath-Sépher ou Débir.

43 Fils d'Hébron : Korah et Thappuach et Rékem et Schéma.

44 Schéma engendra Raham, père de Jorkéam, et Rékem engendra Schammaï.

45 Le fils de Schammaï fut Maon, et Maon fut le père de Beth-Tsur.

46 Epha, concubine de Caleb, enfanta Haran et Motsa et Gazez. Haran engendra Gazez.

47 Fils de Jadaï : Réguem et Jotham et Guéschan et Pélet et Epha et Schaaph.

48 La concubine de Caleb, Maaca, enfanta Schéber et Thirhana ;

49 et elle enfanta Schaaph, père de Madmanna, Schéva, père de Macbéna et père de Guibéa. Et la fille de Caleb était Acsa.

50 Ceux-ci furent fils de Caleb : le fils de Hur, premier-né d'Ephratha, Schobal, père de Kirjath-Jéarim ;

50 à 55 Troisième appendice

Il s'agit ici moins d'une généalogie de Caleb que d'une généalogie de Hur, fils de Caleb. Sur *Ephratha*, voir verset 19. La généalogie est essentiellement ethnographique et géographique. On a supposé qu'elle se rapportait aux temps postexiliques et indiquait les nouvelles demeures des Calébites après le retour de Babylone ; parmi ces Calébites on ne connaissait plus alors que les descendants de Hur, et c'est pour cela qu'ils ne sont pas mentionnés versets 42 à 49.

Nous avons de nouveau ici trois grands groupes : famille de Schobal, famille de Salma, famille de Hareph.

Au sujet de la troisième l'auteur se contente de dire qu'elle était Établie à Beth-Gader : ou bien Guéder (**Josué 12.13** ; Guédéra, **Josué 15.36**), dans la Séphéla, ou bien Guédor (**Josué 15.58**), dans les montagnes de Juda.

La famille de Schobal comprenait tout d'abord la population de Kirjath-Jéarim (**Josué 9.17** ; comparez **Josué 15.9** ; **Josué 15.60** ; **1 Samuel 6.21** ; **1 Samuel 7.1** ; **2 Samuel 6.2**), dont le verset 53 indique quatre grandes familles Établies soit dans la ville, soit dans les localités avoisinantes (comparez **1 Chroniques 11.40** ; **2 Samuel 23.38** : le Jithrite).

La famille de Schobal comprenait ensuite Haroé (dans **1 Chroniques 4.2** Réaja) et la moitié de Menuchoth (dans **1 Chroniques 2.54** Manachthi).

Réaja est indiqué **1 Chroniques 4.2** comme père de Tsoréa ; il est donc l'ancêtre d'une partie des habitants de cette ville, tandis que l'autre partie est rattachée verset 54 à Salma. On trouvera dans notre texte même un rapport entre les Tsoréathites et Réaja, si l'on fait porter les mots *de ceux-là* (verset 53) non pas seulement sur les familles de Kirjath-Jéarim, nommées en dernier lieu, mais sur tous les descendants de Schobal, parmi lesquels Haroé-Réaja. Tsoréa et Esthaol sont connues par l'histoire de Samson (**Josué 15.33** ; **Juges 13.2** ; **Juges 13.25**).

Une moitié des habitants de Menuchoth est rattachée à Haroé et l'autre à Salma.

Manachat (comparez **1 Chroniques 8.6**) : peut-être l'ancienne Mahané-Dan, mentionnée **Juges 18.12**. L'interversion de deux lettres n'a rien d'impossible.

Salma se trouve aussi dans la généalogie de Ram à David (voir verset 11). Ce nom était Étroitement uni à celui de Bethléem. Les Bethléémites étaient des Bené-Salma ; mais la manière dont ils étaient rattachés aux autres fils de Juda pouvait varier. La famille de Salma comprenait :

1. les Bethléémites ;
2. les Nétophathites, habitants de la ville ou de la contrée de Nétopha, près de Bethléem (**2 Samuel 23.28**) ;

3. les gens d'Atroth-Beth- Joab (couronne de la maison de Joab), localité inconnue ;
 4. la moitié des gens de Manachath (voir plus haut) ;
 5. une partie des gens de Tsoréa, appelés ici Tsorites au lieu de Tsoaréathites (verset 53).
-

51 Salma, père de Bethléem ; Hareph, père de Beth-Gader.

52 Les fils de Schobal, père de Kirjath-Jéarim, furent : Haroé, la moitié de Menuchoth,

53 et les familles de Kirjath-Jéarim, les Jithrites, les Puthites, les Sumathites et les Misraïtes. De ceux-là sortirent les Tsoaréathites et les Esthaolites.

54 Fils de Salma : Bethléem et [le] Nétophathite, Atroth-Beth-Joab, et la moitié des Manachthites, les Tsorites

55 et les familles des scribes demeurant à Jabets : les Thirathites, les Siméathites et les Sucathites. Ceux-ci sont des Kéniens issus de Hammath, père de le maison de Récab.

Le verset 55 rattache à Salma les familles des *scribes* demeurant à *Jabets*, ville de Juda (**1 Chroniques 4.9**), située sans doute non loin de Tsoréa. On ignore ce que faisaient exactement ces scribes de Jabets, et pourquoi l'auteur les rattache à Salma, puisqu'il déclare expressément d'autre part qu'ils sont des Kéniens, de la famille des Récabites.

Sur les *Kéniens*, voir **Juges 1.16** ; **1 Samuel 15.16** ; **1 Samuel 27.10** ; **1 Samuel 30.29** et **Juges 4.11** ; **Juges 4.17** ; **Juges 5.24**.

Sur les *Récabites*, comparez Jérémie chapitre 25 et **2 Rois 10.15-16**. Hammath est sans doute un ancêtre de Récab.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 3

¹ Ceux-ci sont les fils de David qui lui naquirent à Hébron : l'aîné, Amnon, d'Ahinoam de Jizréel ; le second, Daniel, d'Abigaïl de Carmel ;

1 à 9 fils de David

Comparez **2 Samuel 3.2-5** ; 5.14-16 (notes) ; **1 Chroniques 14.16**. Le texte des Chroniques offre quelques différences avec celui de Samuel qui ne compte que onze fils nés à Jérusalem : dans Samuel manquent le premier Eliphélet et Noga. Nous ne pouvons voir dans ces différences que des fautes de copistes.

² le troisième, Absalom, fils de Maaca, fille de Thalmaï, roi de Guessur ; le quatrième, Adonija, fils de Hagguith ;

³ le cinquième, Séphatia, d'Abital ; le sixième, Jithréam, d'Egla, sa femme.

⁴ Six fils lui naquirent à Hébron, et il régna là sept ans et six mois ; et il régna trente-trois ans à Jérusalem.

⁵ Ceux-ci lui naquirent à Jérusalem : Siméa et Sobab et Nathan et Salomon, quatre de Bath-Schua, fille d'Ammiel ;

Bath-Schua : Bathséba.

Ammiel : même nom (retourné) qu'Eliam (**2 Samuel 11.3**).

6 Jibhar et Élisama et Éliphélet

7 et Noga et Népheg et Japhia

8 et Élisama et Eljada et Éliphélet : neuf.

9 Ce sont là tous les fils de David, excepté les fils des concubines. Tamar était leur sœur.

10 Fils de Salomon : Roboam ; Abija, son fils ; Asa, son fils ; Josaphat, son fils ;

10 à 14 souverains de la famille de David, de Roboam à Josias

Voir 1 et 2 Rois.

Abija : Abijam dans **1 Rois 14.31** ; **1 Rois 15.1** et suivants.

11 Joram, son fils ; Achazia, son fils ; Joas, son fils ;

12 Amatsia, son fils ; Azaria, son fils ; Jotham, son fils ;

13 Achaz, son fils ; Ézéchias, son fils ; Manassé, son fils ;

14 Amon, son fils ; Josias, son fils.

15 Fils de Josias : l'aîné, Johanan ; le second, Jéhojakim ; le troisième, Sédécias ; le quatrième, Sallum.

15 à 24 Fils et descendants de Josias

Les derniers rois de Juda sont séparés des précédents, car avec Josias et ses fils commence la période de l'exil.

Johanan est inconnu au livre des Rois.

Les trois autres fils ne sont placés ni dans leur ordre d'âge, ni dans leur ordre de royauté. Ordre d'âge : Jéhojakim, Sallum, Sédécias. Ordre de royauté : Sallum (Joachaz, **Jérémie 22.11**), Jéhojakim, Sédécias. Entre Jéhojakim et Sédécias a régné Jéhojachin ou Jéchonias, fils du premier ; comparez **2 Rois 23.31**.

16 Fils de Jéhojakim : Jéchonias, captif ; Sédécias, son fils.

Sédécias : un autre que le roi, son oncle (verset 15), si nous n'avons pas ici une glose.

Captif : en hébreu **assir**, sans article, dont les anciennes traductions ont fait un nom propre, qui serait le nom du fils de Jéchonias, tandis que Séalthiel serait fils d'Assir. Mais il faudrait alors en bonne règle : **Assir, son fils ; Séalthiel, son fils**. Donc la traduction que nous avons adoptée est préférable. Sur la captivité de Jéchonias, voir **2 Rois 25.27** et suivants.

17 Fils de Jéchonias, captif : Séalthiel, son fils,

18 et Malkiram et Pédaïa et Schénatsar, Jékamia, Hosama et Nédabia.

Les six autres fils de Jéchonias ne sont nommés qu'ici : dans les Septante ils sont peut-être des fils, non des frères de Séalthiel, ce qui semble plus d'accord avec **Esdras 3.2** ; **Aggée 1.1** ; **Matthieu 1.12** ; **Luc 3.27**, qui font de Zorobabel un fils de Séalthiel ; on aurait omis seulement un chaînon intermédiaire (Pédaïa). Mais dans le texte hébreu les six noms du verset 18 indiquent bien des frères de Séalthiel. Donc Zorobabel était neveu, et non pas fils de Séalthiel. Il faut, pour expliquer les passages indiqués, ou admettre un mariage par lévirat, ou plutôt admettre que, Pédaïa étant demeuré inconnu, son fils Zorobabel a été rattaché au chef de la famille plus connu, comme le véritable héritier des droits de la maison de David.

19 Fils de Pédaïa : Zorobabel et Siméi. Fils de Zorobabel : Mésullam et Hanania, et Sélomith, leur sœur ;

Descendants de Zorobabel, divisés en deux groupes. Sélomith est expressément relevée parce qu'elle a sans doute été mère d'une famille florissante, existant encore au temps de l'auteur.

20 et Hasuba et Ohel et Bérékia et Hasadia, Juschab-Hésed : cinq.

21 Fils de Hanania : Pélatia et Ésaïe ; les fils de Réphaïa, les fils d'Arnan, les fils d'Abdias, les fils de Sécania.

Dans le texte hébreu tous ces noms, indiqués comme fils de Hanania, sont parallèles et indiquent des familles issues directement de Hanania. Les anciennes traductions lisent : **Fils de Hanania : Pélatia, Ésaïe son fils, Réphaïa son fils, Arnan son fils,**

Obadia son fils, Sécania son fils, ce qui donne six générations successives, soit cinq de plus que dans le texte hébreu. Cela nous mènerait extrêmement loin pour la composition des Chroniques. En outre, une série de générations à un seul nom (comme versets 10 à 14) ne concorde pas avec le genre nouveau admis depuis verset 15, car l'auteur indique dès lors les différents fils du représentant principal d'une génération. Donc le texte hébreu est sans doute le plus correct. L'expression *les fils de*, devant les derniers noms, indique que Réphaïa, Arnan et les autres avaient fondé des familles importantes, ce qui n'était pas le cas des deux premiers.

22 Fils de Sécania : Sémaïa. Fils de Sémaïa : Hattusch et Jigal et Bariach et Néaria et Saphat ; six.

Au lieu de six fils de Sémaïa, le texte n'en indique que cinq : les copistes ont donc omis le sixième.

Après Zorobabel il y a six générations : Hanania, Sécania, Sémaïa, Néaria, Eljoénaï, les fils d'Eljoénaï, ce qui, en comptant les générations à trente ans, donne un total de cent quatre-vingts ans, et, si l'on fixe le point de départ au retour de l'exil, conduit jusqu'à 350 ans avant Jésus-Christ. À ce moment-là les descendants de David Étaient donc encore nombreux.

23 Fils de Néaria : Eljoénaï et Ézéchias et Azrikam ; trois.

24 Fils d'Eljoénaï : Hodavia et Éliasib et Pélaïa et Akkub et Johanan et Délaïa et Anani ; sept.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 4

1 Fils de Juda : Pérets, Hetsron et Carmi et Hur et Schobal.

1 à 23 Descendants de Juda

Le registre généalogique que nous avons ici diffère notablement de celui du chapitre 2. Il fait l'effet d'une série de fragments dont quelques-uns appartiennent Évidemment à une autre Époque que le précédent. L'auteur a réuni ici tout ce qui n'avait pas trouvé place dans le chapitre 2, pour marquer aussi la place de la tribu de Juda dans l'ensemble généalogique d'Israël.

Des cinq fils attribués ici à Juda, quatre sont rattachés différemment, à son nom au chapitre 2. Là *Hetsron* est fils de Pérets, **1 Chroniques 2.5** ; *Carmi*, fils de Zérach, **1 Chroniques 2.7** ; *Hur*, fils de Caleb, **1 Chroniques 2.19-50** ; et *Schobal*, fils de Hur, **1 Chroniques 2.50**. Les cinq noms donnés ici Étaient sans doute une des plus importantes familles de la tribu, au moment de la composition du registre auquel l'auteur des Chroniques a emprunté cette notice.

Chose curieuse, nous retrouvons versets 21 à 23 un sixième fils de Juda, omis verset 1, et dans les indications qui suivent notre verset l'auteur ne semble pas tenir compte de la notice qu'il vient de donner : preuve du caractère fragmentaire de tout ce morceau.

2 Réaja, fils de Schobal, engendra Jahath, et Jahath engendra Ahumaï et Lahad. Ce sont les familles des Tsoréathites.

Sur *Réaja* et les *Tsoréathites*, voir à **1 Chroniques 2.53**. Les descendants de Réaja sont du reste inconnus.

3 Voici [les fils] d'Abi-Etam : Jizréel et Jisma et Jidbasch ; le nom de leur sœur était Hatsélelponi.

3 et 4 Noms inconnus pour la plupart

Etam (comparez verset 32 dans le registre de Siméon) est le nom d'une localité (comparez **Juges 15.8**), nommée **2 Chroniques 11.6**, entre Bethléem et Thékoa.

Jizréel, ville de Juda : comparez **Josué 15.56** ; **1 Chroniques 3.1**.

4 Pénuel était père de Guédor et Etser père de Husa. Ce sont là les fils de Hur, premier-né d'Ephratha, père de Bethléem.

Pénuel : non pas la ville bien connue située sur le Jabbok (**Genèse 32.31**), mais sans doute un nom d'homme.

Guédor : ville de Juda (**Josué 15.58**). D'après verset 18 le père de Guédor était Jéred.

Husa, ville inconnue ; a donné l'adjectif Husathite, **1 Chroniques 11.29** ; **1 Chroniques 20.4** ; **2 Samuel 21.18**.

Ephratha est ici un homme, le père de Bethléem.

Les descendants de Hur sont ici autres que **1 Chroniques 2.50-55** ; il n'y a indication complète ni dans un cas, ni dans l'autre.

5 Aschhur, père de Thékoa, eut deux femmes : Héléa et Naara.

5 à 7 descendants d'Aschhur, père de Thékoa

Comparez **1 Chroniques 2.24**.

Hépher : comparez **Josué 12.17** et **1 Rois 4.10**.

6 Naara lui enfanta Ahuzzam et Hépher et Théméni et les Ahastharites. Ce sont là les fils de Naara.

Théméni : peut-être l'homme de Théman (le sud).

La ville d'**Ahasthar** est inconnue, ainsi que les trois noms du verset 7, en tant que fils de Juda.

7 Et les fils de Héléa furent Tséreth, Jitséhar et Ethnan.

8 Et Kots engendra Anub et Hatsobéba et les familles de Aharhel, fils de Harum.

Kots : comparez **Néhémie 3.4** ; parmi les descendants de Lévi (**1 Chroniques 24.10**). On ne sait comment lui et ses descendants, tous inconnus, se rattachent à la tribu de Juda.

9. Et Jabets fut plus considéré que ses frères. Sa mère le nomma Jabets, disant : Je l'ai enfanté avec douleur.

Jabets, nom d'une ville dans **1 Chroniques 2.55**, est sans doute ici un descendant de Kols.

Le nom de **Jabets** est expliqué par le rapprochement avec le nom de **douleur** : **otsev** (avec transposition des lettres). Jabets, faisant allusion à son nom, demande à Dieu que ce nom ne soit pas de mauvais augure pour lui. Vers la fin du verset 10 la phrase reste suspendue, comme souvent dans les vœux et les serments. Cette notice a sans doute été empruntée à un récit plus étendu.

10 Et Jabets invoqua le Dieu d'Israël, disant : Si tu me bénis et si tu étends mon territoire, si ta main est avec moi et si tu fais que je sois préservé du mal, ensorte que la douleur ne m'atteigne pas !... Et Dieu lui accorda ce qu'il avait demandé.

11 Et Kélub, frère de Sucha, engendra Méhir ; c'est le père d'Esthon.

12 Esthon engendra Beth-Rapha et Paséach et Théhinna, père de la ville de Nahas. Ce sont là les hommes de Réca.

Hommes de Réca (dans les Septante, Récab ; voir **1 Chroniques 2.55**) : noms absolument inconnus, en tant que descendants de Juda.

13 Fils de Kénaz : Othniel et Séraïa. Fils d'Othniel : Hathath.

Sur *Kénaz* et le juge *Othniel*, comparez **Juges 1.13** et suivants ; 3.19 et suivants.

14 Méonothaï engendra Ophra ; Séraïa engendra Joab, père de la vallée des Charpentiers ; car ils étaient charpentiers.

Ophra : non pas la ville de Benjamin (**Josué 18.23**), ni la ville de Manassé (**Juges 6.11**), mais une ville inconnue de Juda.

Vallée des Charpentiers : comparez **Néhémie 11.35** ; probablement sur la route de Jérusalem à Jaffa, dans le voisinage de Lod.

15 Fils de Caleb, fils de Jéphunné : Iru, Ela et Naam, et les fils d'Ela et Kénaz.

Caleb : voir chapitre 2.

Son fils *Kénaz* doit être sans doute identifié avec Kénaz, le père d'Othniel (verset 13 ; **Juges 1.13**).

16 Fils de Jéhallélel : Ziph et Zipha, Thiria et Asaréel.

Des *filis de Jéhallélel* nous ne connaissons que *Ziph*, nom de deux villes de Juda (**Josué 15.24-55**).

17 Fils d'Esdras : Jéther et Méred et Epher et Jalon. Voici les fils de Bithja, fille de Pharaon, que Méred épousa : elle enfanta Miriam, Schammaï et Jisbach, père d'Esthémoa.

17 et 18

Tels qu'ils sont dans le texte hébreu, ces versets sont inexplicables. En mettant, comme nous l'avons fait dans la traduction, la deuxième partie du 18 entre la première et la dernière parties du 17, on obtient un sens clair, car ainsi les fils de chaque femme de Méred sont rapprochés de leur mère : fils de l'Égyptienne, puis fils de la Juive.

Esthémoa : voir verset 19 ; **Josué 15.50** ; **Josué 21.14**.

18 Sa femme juive enfanta Jéred, père de Guédor, et Héber, père de Socho, et Jékulhiel, père de Zanoach.

Guédor : voir verset 4.

Socho : comparez **Josué 15.35**.

Zanoach : comparez **Josué 15.34**.

Nous ne connaissons pas le Pharaon dont Méred avait Épousé la fille, mais il s'agit bien ici d'un roi d'Égypte et non pas d'un Judéen portant ce nom, comme le montre l'opposition : *sa femme juive*.

De là résulte en tout cas que Méred était un personnage important.

19 Fils de la femme de Hodija, sœur de Naham : le père de Kéila, le Garmite, et Esthémoa, le Maacathite.

Hodija et *Naham* : inconnus. Hodija est sans doute mort jeune.

Kéila : comparez **Josué 15.44** ; **Néhémie 3.17-18** ; **1 Samuel 23.1-3**.

Esthémoa : voir verset 17.

Maacathite : voir **1 Chroniques 2.48**.

20 Fils de Simon : Amnon et Rinna, Ben-Hanan et Tholon. Fils de Jischéi : Zoheth et le fils de Zoheth.

Simon et ses fils sont inconnus.

21 Fils de Schéla, fils de Juda : Er, père de Léca, et Lada, père de Marésa, et les familles de la maison où l'on travaille le byssus de Beth-Asbéa ;

Schéla, fils de Juda ; comparez **Genèse 38.5** ; **1 Chroniques 2.3**.

Er est ailleurs fils de Juda (**1 Chroniques 2.3**).

Léca : ville inconnue ; *Marésa* : comparez **1 Chroniques 2.42**.

Beth-Asbéa est inconnue : désigne ou bien la famille d'où sortaient les tisserands en byssus, nom postérieur du fin lin appelé autrement dans la Genèse et l'Exode, ou bien le lieu où ils demeuraient.

22 et Jokim, et les hommes de Cozéba, et Joas et Saraph, qui dominèrent en Moab, et Jasubi-Léhem. Ce sont là des choses anciennes.

Cozéba, nom d'une ville inconnue.

Qui dominèrent en Moab : porte sans doute sur les noms précédents depuis Jokim, peut-être seulement sur les deux derniers ; signifie

que ces gens-là s'emparèrent à un moment donné du gouvernement de Moab. Quand ? Comment ? Nous ne le savons pas ; c'est, dit le texte, une histoire ancienne.

Jasubi-Lehem : nom d'un inconnu, à moins peut-être que ce ne soit une corruption de : **Ils retournèrent à [Beth]léem.**

Le rôle joué par ces gens-là fait contraste avec le métier qu'ils exercèrent plus tard (verset 23).

23 C'étaient les potiers habitant Nétaïm et Guédéra ; et ils demeuraient là avec le roi, pour son service.

Nétaïm, Guédéra doivent être pris comme des noms propres, quoique Nétaïm signifie plantations et Guédéra parc. Sur Guédéra, comparez **Josué 15.36** ; sur Nétaïm, comparez **2 Chroniques 26.10**, passage qui indiquerait que Nétaïm appartenait au domaine royal. C'est ce que confirment les mots *avec le roi* qui indiquent que Nétaïm et Guédéra Étaient près de Jérusalem.

24 Fils de Siméon : Némuel, Jamin, Jarib, Zérach, Saül ;

24 à 43 Descendants de Siméon

Nous pouvons distinguer dans ce morceau deux parties : versets 24 à 33, ancienne division de la tribu et villes qu'elle occupait ; versets 34 à 43, courts renseignements sur l'histoire de la tribu.

Mêmes noms que **Genèse 46.10** ; **Exode 6.15** et **Nombres 26.12**, avec des différences assez sensibles dans l'orthographe, amenées

par des erreurs de copistes. **Genèse 46.10** et **Exode 6.15** ont un sixième nom : Ohad.

25 Sallum, son fils ; Mibsam, son fils ; Misma, son fils.

La famille de Saül fut sans doute la plus connue de la tribu de Siméon. Aussi pour les autres lignes il n'y a pas de descendants indiqués.

Les descendants de Saül ne sont nommés nulle part ailleurs. Ce Saül était, d'après **Genèse 46.10** ; **Exode 6.15**, le fils d'une Cananéenne. Or parmi ses fils nous rencontrons les noms de Mibsam et de Misma qui se retrouvent dans le catalogue des fils d'Ismaël (**1 Chroniques 1.29-30** ; **Genèse 25.13**). Cela nous permet de conclure que les Siméonites Étaient mélangés avec des Cananéens et des Ismaélites dans le territoire frontière qu'ils occupaient.

26 Fils de Misma : Hamuel, son fils ; Zaccur, son fils ; Siméi, son fils.

27 Et Siméi eut seize fils et six filles ; mais ses frères n'eurent pas beaucoup de fils, et toutes leurs familles ne s'augmentèrent pas autant que les fils de Juda.

28 Ils demeurèrent à Béerséba et à Molada et à Hatsar-Schual,

28 à 33

Sur les villes des versets 28 à 33, comparez **Josué 19.2-8**, qui offre quelques différences peu importantes.

29 et à Bilha et à Etsem et à Tholad

30 et à Béthuel et à Horma et à Tsiklag

31 et à Beth-Marcaboth et à Hatsar-Susim et à Beth-Biri et à Saaraïm. Ce furent là leurs villes jusqu'au temps où David régna ;

Josué 19.2-8 a également la division des villes en deux groupes, mais n'a pas la notice de la fin de ce verset. Cette notice, placée entre les deux groupes, indique que les villes du premier groupe cessèrent d'être siméonites depuis que sous David la tribu de Juda prit un nouvel essor. Tsiklag, quelque temps auparavant, avait déjà été prise à Siméon par les Philistins. Voir à Jos **1 Chroniques 19.2-8**.

32 avec leurs villages, Etam et Ain, Rimmon et Thoken et Asan, cinq villes,

33 et tous leurs villages aux environs de ces villes jusqu'à Baal. Ce sont là leurs habitations, et ils avaient leur propre registre généalogique.

Baal est la même ville que Baalath-Béer de **Josué 19.8**.

34 Et Mésobab et Jamlec et Joscha, fils d'Amatsia ;

34 à 43

Les versets 34 à 37 indiquent les noms de treize princes des Siméonites ; pour quelques-uns d'entre eux la lignée généalogique remonte assez haut ; cependant aucun d'eux n'est mis en rapport avec les ancêtres indiqués versets 24 à 27.

L'expédition entreprise par ces treize princes (versets 39 à 41) ne nous est connue que par notre passage. C'est, avec ce qui suit dans les versets 41 à 43, ce que nous savons de plus clair sur la tribu de Siméon. De notre récit résulte qu'elle n'était pas complètement détruite, même au temps d'Ézéchias, et qu'elle avait conservé, grâce à sa position, une certaine liberté d'allures. Mais aussi elle semble, au point de vue du genre de vie, en être encore aux premiers temps de la conquête de Canaan. Elle se compose essentiellement de nomades pour lesquels la grande question est d'avoir des pâturages suffisants.

35 et Joël et Jéhu, fils de Josibia, fils de Séraïa, fils d'Asiel ;

36 et Eljoénaï et Jaakoba et Jeschohaïa et Asaïa et Adiel et Jésimiel et Bénaïa ;

37 et Ziza, fils de Siphéi, fils d'Allon, fils de Jédaïa, fils de Simri, fils de Sémaïa.

38 Ceux-ci, qui sont mentionnés par leurs noms, étaient princes dans leurs familles, et leurs maisons patriarcales prirent un grand accroissement.

39 Ils vinrent du côté de Guédor, jusqu'à l'orient de la Vallée, pour chercher des pâturages pour leurs troupeaux.

Au lieu de *Guédor* (**Josué 15.58**), il faut lire avec les Septante **Guérar**, l'ancienne ville des patriarches (**Genèse 20.1** et suivants).

La Vallée : la vallée du Sel, vallée de la mer Morte et sa continuation vers le sud ; elle était assez rapprochée de Guérar pour que les Siméonites pussent s'étendre jusque-là.

Les habitants de ce pays étaient encore un reste des Cananéens des anciens temps (non pas sans doute une nouvelle colonie), qui pratiquaient le commerce entre la mer Méditerranée et la mer Rouge.

40 Ils trouvèrent de gras et de bons pâturages, et le pays était spacieux des deux côtés, tranquille et paisible, car ceux qui habitaient là avant eux étaient de la race de Cham.

41 Ces hommes dont les noms sont écrits [ci-dessus] vinrent au temps d'Ézéchias, roi de Juda, et ils firent main basse sur leurs tentes et sur les Meinites qui se trouvèrent là, et ils les détruisirent à la façon de l'interdit jusqu'à ce jour, et ils habitèrent à leur place, car il y avait là des pâturages pour leurs troupeaux.

Les Meinites, probablement les mêmes que les Méunites de **2 Chroniques 26.7**, étaient sans doute des Étrangers, ressortissants de la ville de Maon, actuellement Maan, qui était située dans le voisinage de Pétra, à l'est du Wadi-Mousa actuel. Voir **Juges 10.12**, note.

Jusqu'à ce jour : Ils ne se sont jamais relevés.

42 Et quelques-uns d'entre eux, des fils de Siméon, vinrent à la montagne de Séir, cinq cents hommes, à leur tête Pélatia et Néaria et Réphaïa et Uzziel, fils de Jischéi.

42 et 43 Autre expédition des Siméonites

Les chefs de l'expédition sont appelés fils de *Jischéi*, lequel n'est nommé ni versets 24 à 27, ni versets 34 à 37, donc est inconnu, à moins qu'il ne faille l'identifier avec le Judéen mentionné verset 20. En tout cas cette identification serait plus naturelle que celle des rabbins, qui l'identifient avec le Manassite du même nom (**1 Chroniques 5.24**), croyant voir ici la réalisation de la prophétie **Abdias 1.18** (Ésaü détruit par la maison de Joseph).

43 Ils frappèrent le reste des réchappés d'Amalek, et ils demeurèrent là jusqu'à ce jour.

Le reste des réchappés d'Amalek : comparez **1 Samuel 14.48** ; **1 Samuel 15.7** ; **1 Samuel 27.8** ; **2 Samuel 8.12** ; **1 Samuel 30.1-31**. Le reste des Amalékites s'était réfugié dans les montagnes de l'Idumée, où les Siméonites les achevèrent.

Les deux expéditions des Siméonites ne furent pas de simples razzias, mais de vraies prises de possession du territoire. Voir les mots *jusqu'à ce jour*.

Il est curieux de voir des Siméonites s'établir dans le pays d'Édom (verset 42), dans un temps (après Ézéchias) où Édom n'appartenait plus à Juda.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 5

¹ Fils de Ruben, premier-né d'Israël. Car il était le premier-né ; mais, parce qu'il souilla la couche de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël, sans cependant que Joseph fût enregistré comme premier-né ;

1 à 10 Descendants de Ruben

La fin du verset 1 et le verset 2 expliquent la position respective de Ruben, de Joseph et de Juda parmi les fils de Jacob. Ruben a perdu son droit d'aînesse par son crime (voir **Genèse 35.22** ; **Genèse 49.4**), mais non pas la qualité de fils aîné, car il figure toujours comme tel dans les registres généalogiques. Le droit d'aînesse (portion double, selon la loi, **Deutéronome 21.17**) est Échu à Joseph (Éphraïm et Manassé), mais Joseph n'en reste pas moins dans les registres généalogiques à la place qui lui est assignée par sa naissance. Quant à Juda, il eut la prééminence politique.

² car Juda eut la prééminence parmi ses frères et le prince fut pris de lui, mais le droit d'aînesse fut à Joseph.

³ Fils de Ruben, premier-né d'Israël : Hénoc et Pallu, Hetsron et Carmi.

Mêmes noms que **Genèse 46.9** ; **Exode 6.14** ; **Nombres 26.5-7**.

4 Fils de Joël : Sémaïa, son fils ; Gog, son fils ; Siméi, son fils ;

On ne sait comment Joël se rattache aux quatre fils de Ruben, et cependant c'était le père de la famille la plus importante de la tribu.

Il y a sept générations dans la lignée de Joël. Comme la septième était contemporaine de Tiglath-Piléser III (745-727), si elles se suivent sans interruption, Joël aurait vécu environ au temps de David et de Salomon. Les versets 8 à 10 prouvent qu'il y a des chaînons intermédiaires omis et que Joël a vécu plusieurs générations avant David.

5 Michée, son fils ; Réaja, son fils ; Baal, son fils ;

6 Béera, son fils, qui fut emmené en captivité par Tilgath-Pilnéser, roi d'Assyrie ; il était prince des Rubénites.

Comparez **2 Rois 15.29** (Galaad).

Tilgath-Pilnéser. Les Chroniques Écrivent généralement, comme ici, Tilgath-Pilnéser (comparez **2 Chroniques 28.20**). L'orthographe du livre des Rois est plus exacte : en assyrien, Tukulti-habal-ischarra (Tuklat-habal-Asar).

7 Et ses frères, selon leurs familles, tels qu'ils furent enregistrés selon leur filiation : le chef Jéiel et Zacharie ;

7 à 9

Ces versets mentionnent d'autres chefs des Rubénites, également fils de Joël, le même Joël sans doute que verset 4. Donc ici Schéma est Sémaïa (verset 4).

Frères de Béera : l'expression doit être prise dans un sens Étendu ; elle signifie **descendants du même ancêtre** ou **autres Rubénites de la famille de Joël**. Car il semble résulter du verset 10, rapproché de la fin du 8 et du verset 9, que cette nouvelle branche des Rubénites, spécialement les fils de Béla, commencèrent déjà à l'Époque de Saül à habiter du côté du désert, à l'orient de Galaad. Donc Béla devait vivre bien longtemps avant Béera, ce qu'indique du reste le fait qu'il est la troisième génération après Joël, tandis que Béera est la septième.

8 et Béla, fils d'Azaz, fils de Schéma, fils de Joël. Il habitait à Aroër et jusqu'à Nébo et Baal-Méon.

Les versets 8 et 9 indiquent les demeures primitives des fils de Béla. Elles correspondent au territoire des Rubénites. Sur Aroër, voir **Josué 13.9**.

Nébo : vis-à-vis de Jéricho.

Baal-Méon : **Nombres 32.38**.

9 Et du côté de l'orient il habitait jusqu'au commencement du désert, qui s'étend vers le fleuve de l'Euphrate, car ils avaient de grands troupeaux dans le pays de Galaad.

10 Au temps de Saül ils firent la guerre aux Hagrites qu'ils frappèrent, et ils habitèrent dans leurs tentes sur tout le côté

oriental de Galaad.

Voir au verset 19. Il est probable qu'ils furent, eux aussi, englobés dans la déportation de Tiglath-Piléser (verset 22).

11 Les fils de Gad habitaient vis-à-vis d'eux dans le pays de Basan jusqu'à Salca.

11 à 22 Descendants de Gad

Salca : voir **Deutéronome 3.10** ; **Josué 13.11**.

12 Joël, le chef, et Sapham, le second, Janaï et Saphat en Basan.

12 et 13

L'auteur ne mentionne pas les fils proprement dits de Gad : voir **Genèse 46.16**. On ne sait comment les quatre chefs du verset 12 et les sept du verset 13 se rattachent à ces fils de Gad. Les quatre premiers vivaient en Basan. les sept autres en Galaad (verset 15).

13 Leurs frères, d'après leurs maisons patriarcales, étaient : Micaël et Mésullam et Schéba et Joraï et Jaécan et Zia et Eber ; sept.

14. Ce sont là les fils d'Abihail, fils de Huri, fils de Jaroach, fils de Galaad, fils de Micaël, fils de Jeschischaï, fils de Jachdo, fils de Buz ;

Les versets 14 et 15 s'appliquent sans doute aux sept familles du verset 13, dont ils indiquent l'origine (verset 14, Abihail) et le chef au moment de la composition du registre généalogique (verset 15, Achi).

Micaël : Évidemment pas le même que verset 13.

15 Achi, fils d'Abdiel, fils de Guni, chef de leur maison patriarcale.

16 Ils habitaient en Galaad, en Basan et dans les villes qui en dépendaient, et dans tous les pâturages de Saron jusqu'à leurs extrémités.

Demeures des Gadites.

Galaad : au sens restreint du mot.

Saron (pays plat) n'est pas la plaine bien connue sur les bords de la mer Méditerranée, mais une plaine du même nom dans le pays transjordanien. **Josué 13.9** ; **Josué 13.17** ; **Josué 13.21** mentionnent une plaine dans ce pays-là.

17 Ils furent tous enregistrés aux jours de Jotham, roi de Juda, et aux jours de Jéroboam, roi d'Israël.

Recensements sur lesquels reposent sans doute les renseignements des versets précédents. *Jotham* de Juda, vers 750, et *Jéroboam II*

d'Israël, vers 800. n'Étaient pas contemporains.

Jotham est ici nommé le premier, quoique le plus récent, parce que les rois de Juda Étaient pour l'auteur des Chroniques plus importants que ceux d'Israël.

On peut conclure de notre verset que, pendant l'Époque de trouble qui suivit la mort de Jéroboam II, une partie du pays transjordanien tomba entre les mains des rois de Juda. Comparez **2 Chroniques 27.5-6**.

18 Les fils de Ruben, les Gadites et la demi-tribu de Manassé, qui comptaient en vaillants hommes, portant le bouclier et l'épée, tirant de l'arc et exercés à la guerre, quarante-quatre mille sept cent, soixante hommes aptes au service,

18 à 22

Même expédition que celle mentionnée verset 10.

Le chiffre total des guerriers (verset 18) est moins Élevé que le chiffre indiqué **Nombres 1.25 ; Nombres 26.18** pour la seule tribu de Gad.

19 firent la guerre contre les Hagrites et contre Jétur et Naphis et Nodab.

Les Hagrites : tribu arabe du nord de l'Arabie ; probablement en rapport avec le nom de Hagar, servante d'Abraham et mère d'Ismaël.

Jétur et *aphis* étaient deux tribus ismaélites ; comparez **1 Chroniques 1.31** et **Genèse 25.15**. Le nom de Jétur se retrouve dans celui d'Iturée (**Luc 3.1**). L'Iturée était un pays dans le Liban et l'Antiliban, mais il est probable que les demeures primitives de Jétur se trouvaient plus au sud et à l'est.

Nodab : tribu inconnue.

20 Ils furent aidés contre eux, et les Hagrites et tous ceux qui étaient avec eux furent livrés entre leurs mains. Car ils crièrent à Dieu pendant le combat, et Dieu les exauça parce qu'ils avaient mis leur confiance en lui.

21 Ils emmenèrent leurs troupeaux, cinquante mille chameaux, deux cent cinquante mille brebis, deux mille ânes, et cent mille personnes.

L'Énorme butin s'explique par le grand nombre des tués (verset 22). Voir les chiffres encore plus considérables **Nombres 31.32** et suivants.

Jusqu'à la déportation : par Tiglath-Piléser III (versets 6, 26 ; **2 Rois 15.29**).

22 Car il en tomba beaucoup qui furent tués, parce que la guerre venait de Dieu ; et ils habitèrent à leur place jusqu'à la déportation.

23 Les fils de la demi-tribu de Manassé habitèrent dans le pays, depuis Basan jusqu'à Baal-Hermon, à Sénir et à la montagne d'Hermon ; ils étaient nombreux.

23 à 26 Descendants de Manassé (demi-tribu transjordanienne)

Limites des demeures de la demi-tribu de Manassé : au sud, les territoires de *Basan* habités par Gad (verset 11), au nord, *Baal-Hermon* (**Juges 3.3**), *Sénir* (**Deutéronome 3.9** ; **Cantique 4.8**), ici un des sommets de l'Hermon, et l'*Hermon* (**Deutéronome 3.8**).

24 Voici les chefs de leurs maisons patriarcales : Ephér et Jischéi et Éliel et Azriel et Jirméia et Hodavia et Jachdiel, hommes vaillants et gens de renom, chefs de maisons patriarcales.

Le verset 24 indique les sept chefs des familles principales, mais nous ne savons pas comment il faut concilier cette donnée avec **Nombres 26.29-34** et **1 Chroniques 7.14** et suivants.

25 Mais ils furent infidèles au Dieu de leurs pères et ils se prostituèrent après les dieux des peuples du pays que Dieu avait détruits devant eux.

25 et 26

Comparez **2 Rois 15.18-19** ; **2 Rois 15.29** ; **2 Rois 17.6**.

Mêmes lieux de déportation que pour tout Israël.

26 Et le Dieu d'Israël excita l'esprit de Phul, roi d'Assyrie, et l'esprit de Tilgath-Pilnéser, roi d'Assyrie, qui transporta en captivité les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé, et les emmena à Chalach et à Chabor et à Hara et au fleuve de Gozan, où ils sont restés jusqu'à ce jour.

Hara est sans doute une faute pour Haré-Madaï : **Montagnes de Médie** (dans les Septante à **2 Rois 17.6**).

Sur *Phul*, soit Tiglath-Piléser, voir à **1 Rois 15.19** (note).

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 6

¹ Fils de Lévi : Guerson, Kéath et Mérari.

a) 1 à 15 Liste des souverains sacrificateurs d'Aaron à l'exil de Babylone, vingt-deux générations

L'auteur indique tout d'abord, dans les versets 1 à 3, comment Eléazar se rattache à Lévi ; puis, dans les versets 4 à 15, il Énumère les successeurs d'Eléazar jusqu'à l'exil. Il ignore complètement les souverains sacrificateurs de la ligne d'Ithamar qui étaient en fonctions à la fin de l'Époque des Juges et jusqu'au moment où Salomon déposa le dernier d'entre eux, Abiathar, pour donner sa charge à Tsadok, **1 Rois 2.26-27 ; 1 Rois 2.35**. Cependant lui-même (**1 Chroniques 24.3**) rattache la maison d'Eli à Ithamar. Évidemment il envisage les Eléazarides comme les seuls souverains sacrificateurs légitimes. Comment se représentait-il leur position pendant que la maison d'Eli était en possession de la souveraine sacrificature ? Admettait-il qu'il y avait, comme ce fut le cas pendant le règne de David (**2 Samuel 8.17 ; 1 Chroniques 15.11 ; 1 Chroniques 18.16**), deux souverains sacrificateurs à la fois, fonctionnant dans des endroits différents, ou bien admettait-il, avec Josèphe, que pendant un certain temps les Eléazarides ont vécu comme simples particuliers ? C'est ce qu'il n'est pas possible de dire. Dans le dernier cas il nous donnerait ici, non pas la liste des sacrificateurs en fonctions, mais la généalogie des Eléazarides, envisagés comme la branche légitime.

Les vingt-deux noms que contient la liste (sans Aaron) ne suffisent pas pour remplir tout l'espace de temps (900 ans ?) qui s'est Écoulé entre Aaron et l'exil. Après Tsadok il y a seulement douze noms, pour 400 ans, et encore sur ces douze noms trois désignent-ils des souverains sacrificateurs postérieurs à Hilkija, contemporain de Josias. Il y a donc des chaînons intermédiaires omis, et nous pouvons en signaler quelques-uns d'après les livres historiques :

- Jéhojada, oncle du roi Josias, **2 Rois 12.2** ;
- Urie au temps d'Achaz **2 Rois 16.10** et suivants ;
- Azaria au temps d'Ozias, **2 Chroniques 26.17** ;
- Azaria au temps d'Ézéchias, **2 Chroniques 31.10**.

Ces deux derniers ne peuvent en effet être identifiés avec les **trois** Azarias de notre liste, le premier, mentionné **1 Rois 4.2** comme fils de Tsadok, vivant immédiatement après Salomon, le deuxième Étant père d'Amaria, qui fonctionnait sous Josaphat (**2 Chroniques 19.11**), et le troisième Étant fils de Hilkija, qui fonctionnait sous Josias (**2 Rois 22.4**).

Il est cependant assez curieux qu'il y ait eu cinq Azarias parmi les souverains sacrificateurs de Salomon à l'exil. Peut-être faut-il admettre dans notre liste des confusions de date et de filiation.

2 Fils de Kéhath : Amram, Jitséhar et Hébron et Uzziel.

3 Fils d'Amram : Aaron et Moïse et Marie. Fils d'Aaron : Nadab et Abihu, Éléazar et Ithamar.

4 Éléazar engendra Phinées, Phinées engendra Abisua,

5 Abisua engendra Bukki, Bukki engendra Uzzi,

6 Uzzi engendra Zérachia, Zérachia engendra Mérajoth,

7 Mérajoth engendra Amaria, Amaria engendra Ahitub,

8 Ahitub engendra Tsadok, Tsadok engendra Ahimaats,
9 Ahimaats engendra Azaria, Azaria engendra Johanan,
10 Johanan engendra Azaria, qui fut sacrificateur dans la maison
que Salomon bâtit à Jérusalem.

La remarque qui accompagne au verset 10 le nom du deuxième Azaria : *Qui fut sacrificateur dans la maison...*, est obscure. On l'a expliquée comme une allusion à l'acte Énergique par lequel il s'opposa aux empiétements d'Ozias (**2 Chroniques 26.17** et suivants).

11 Azaria engendra Amaria, Amaria engendra Ahitub,
12 Ahitub engendra Tsadok, Tsadok engendra Sallum,
13 Sallum engendra Hilkija, Hilkija engendra Azaria,
14 Azaria engendra Séraïa, Séraïa engendra Jéhotsadak ;
15 Jéhotsadak s'en alla quand l'Éternel emmena en captivité Juda
et Jérusalem par le moyen de Nébucadnetsar.
16 Fils de Lévi : Guersom, Kéhath et Mérari.

b) 16 à 30

Dans, les versets 16 à 19, nous avons l'indication des familles principales de la tribu de Lévi ; comparez **Exode 6.16-19** qui contient absolument les mêmes noms.

Les versets 20 à 30 donnent la lignée généalogique de la principale famille de chacune de ces trois branches, et l'auteur a choisi les trois familles qui aboutissent aux trois chantres. Nous avons ici en lignée descendante la généalogie d'Asaph (Guersomite) et celle de Héman (Kéhathite) que nous trouvons plus loin en lignée ascendante, quoique les deux listes ne concordent pas dans tous les noms.

Quant à la lignée de Mérari, elle semble être ici une autre que celle qui aboutit à Ethan versets 44 à 47, mais nous pouvons supposer que c'est la même pensée qui l'a fait introduire dans nos versets.

Voici la comparaison des deux listes pour chaque famille :

1. Guersom	Guersom verset 39
Jahat	Jahat
	Siméi
Zimna	Zimna
Joach	Etan
Iddo	Adaïa
Zérach	Zérach
Jéathraï	Ethni
	Malkija
	Baaséia
	Micaël
	Siméa
	Bérékia

	Asaph

2. Kéhath	Kéhath verset 33
Amminadab	Jitséar
Koré	Koré
Assir	
Elkana	
Ebiasaph	Ebiasaph
Assir	Assir
Thahath	Thahath
Uriel	Sophonie
Ozias	Azaria
Saül	Joël
Elkana ?	Elkana
Amasaï Ahimoth (fils d'Elkana)	Amasaï Mahath
Elkana	Elkana
Elkana	
Tsophaï	Tsiph

Nahath	Thoach
Eliab	Éliel
Jéroham	Jéroham
Elkana	Elkana
Samuel ?	Samuel
Joël ? Abija (Fils de Samuel)	Joël Héman

3. Mérari	Mérari verset 44
Machli	Muschi
Siméi	Schémer
Uzza	Bani
Siméa	Amtsi
Hagguija	Hilkija
Asaïa	Amatsia
	Hasabia
	Malluc
	Abdi
	Kischi
	Ethan

Dans les versets 20 à 30 la lignée de Guersom et celle de Mérari sont incomplètes ; les noms, surtout dans la dernière, diffèrent sensiblement de la liste parallèle, versets 33 à 47. Il faut admettre des traditions divergentes ; tout ne s'explique pas par une corruption du texte. L'accord est complet pour la lignée de Kéhath. La différence la plus Étonnante est relative au fils de Kéhath, que le verset 22 appelle par erreur Amminadab (comparez **Exode 6.23**), tandis que le verset 38 lui donne comme partout ailleurs le nom de Jitséhar.

17 Voici les noms des fils de Guersom : Libni et Siméi.

18 Fils de Kéhath : Amram et Jitséhar et Hébron et Uzziel.

19 Fils de Mérari : Machli et Muschi. Ce sont là les familles de Lévi selon leurs pères.

20 De Guersom : Libni, son fils ; Jahath, son fils ; Zimma, son fils ;

21 Joach, son fils ; Iddo, son fils ; Zérach, son fils ; Jéathraï, son fils.

22 Fils de Kéhath : Amminadab, son fils ; Koré, son fils ; Assir, son fils ;

23 Elkana, son fils, et Ebiasaph, son fils, et Assir, son fils ;

24 Thahath, son fils ; Uriel, son fils ; Ozias, son fils, et Saül, son fils.

25 Fils d'Elkana : Amasaï et Ahimoth ;

26 Elkana, son fils ; Elkana ; Tsophaï, son fils, et Nahath, son fils ;

27 Éliab, son fils ; Jéroham, son fils ; Elkana, son fils.

28 Fils de Samuel : l'aîné, [Joël], et le second, Abija.

Le nom du premier fils de Samuel manque dans l'hébreu. Il y a Évidemment corruption du texte ; son nom se trouve verset 33.

Nous trouvons **1 Samuel 1.1** une généalogie de Samuel, le prophète, qui jusqu'à la sixième génération en arrière est identique (sauf corruption de certains noms facile à corriger) à celle-ci ou mieux encore, à celle des versets 33 à 35. Le Samuel de notre texte est donc bien le célèbre prophète Samuel, que les Chroniques rangent parmi les descendants de Kéath et parmi les ancêtres du chantre Héman (voir **1 Samuel 1.1**, note). Voir encore une liste plus complète des descendants de Lévi, **1 Chroniques 23.6-23**.

29 Fils de Mérari : Machli ; Libni, son fils ; Siméi, son fils ; Uzza, son fils ;

30 Siméa, son fils ; Hagguia, son fils ; Asaïa, son fils.

31 Voici ceux que David établit pour le chant de la maison de l'Éternel, depuis que l'arche eut trouvé un lieu de repos.

c) 31 à 47 Les chantres

Sur les chantres Établis par David, comparez plus loin le chapitre 25 de 1 Chroniques.

*Depuis que l'arche eut trouvé un lieu de repos (verset 31) : allusion à **2 Samuel 6.17**.*

Devant la Demeure (verset 32) : dans le parvis.

Son frère Asaph (verset 39) : frère de Héman. dans un sens Étendu : descendant de Lévi, comme lui.

32 Et ils firent les fonctions de chantres devant la Demeure de la Tente d'assignation jusqu'à ce que Salomon eût bâti la maison de l'Éternel à Jérusalem, et ils vaquèrent à leurs fonctions selon la règle qui les concernait.

33 Voici ceux qui officiaient et leurs fils. Des fils des Kéhathites : Héman, le chantre, fils de Joël, fils de Samuel,

34 fils d'Elkana, fils de Jéroham, fils d'Éliel, fils de Thoach,

35 fils de Tsiph, fils d'Elkana, fils de Mahath, fils d'Amasaï,

36 fils d'Elkana, fils de Joël, fils d'Azaria, fils de Sophonie,

37 fils de Thahath, fils d'Assir, fils d'Ebiasaph, fils de Koré,

38 fils de Jitséhar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fils d'Israël.

39 Et son frère Asaph, qui se tenait à sa droite : Asaph, fils de Bérékia, fils de Siméa,

À sa droite ... à gauche (verset 44). Ces diverses familles de chantres avaient donc dans le culte une place déterminée : Héman, occupant le centre, avait sans doute le premier rang. Aussi est-il appelé *le chantre* par excellence (verset 33).

40 fils de Micaël, fils de Baaséia, fils de Malkija,

41 fils d'Ethni, fils de Zérach, fils d'Adaïa,

42 fils d'Ethan, fils de Zimma, fils de Siméi,

43 fils de Jahath, fils de Guersom, fils de Lévi.

44 Et les fils de Mérari, leurs frères, à gauche : Ethan, fils de Kischi, fils d'Abdi, fils de Malluc,

45 fils de Hasabia, fils d'Amatsia, fils de Hilkiya,

46 fils d'Amtsi, fils de Bani, fils de Schémer,

47 fils de Machli, fils de Muschi, fils de Mérari, fils de Lévi.

48 Et leurs frères les Lévites sont établis pour tous les services, dans la Demeure de la maison de Dieu.

d) 48 à 53

Après avoir mentionné spécialement les chantres, l'auteur sent le besoin de rappeler brièvement que les Lévites avaient d'autres fonctions, il indique verset 48 les fonctions des simples lévites et verset 49 celles des sacrificateurs, spécialement des souverains sacrificateurs (dans le Lieu très saint), et il est tout naturellement amené par là à rappeler les noms de la lignée des souverains sacrificateurs jusqu'à David, car il ne faut pas oublier que depuis le verset 31 il veut décrire brièvement le personnel du culte tel qu'il existait à l'Époque de David. La liste est du reste exactement semblable à celle des versets 3 à 8.

49 Aaron et ses fils fonctionnent à l'autel des holocaustes et à l'autel des parfums, et font tout le service dans le Lieu très saint et font la propitiation pour Israël, conformément à tout ce qu'a commandé Moïse, le serviteur de Dieu.

50 Voici les fils d'Aaron : Éléazar, son fils ; Phinéas, son fils ;
Abisua, son fils ;

51 Bukki, son fils ; Uzzi, son fils ; Zérachia, son fils ;

52 Méraioth, son fils ; Amaria, son fils ; Ahitub, son fils ;

53 Tsadok, son fils ; Ahimaats, son fils.

54. Voici leurs demeures, selon leurs établissements, dans leur territoire. Aux fils d'Aaron, à la famille des Kéhathites ; car c'est sur eux que tomba le sort ;

e) 54 à 81

Pour les villes des Lévites, voir le passage correspondant de **Josué 21.4-37**.

Établissement, proprement enclos, cercle de tentes ; ce mot a été choisi ici pour désigner les villes lévites, dont les banlieues étaient bien délimitées par des barrières ou des haies.

Le sort : le premier sort (**Josué 21.10**).

55 on leur donna : Hébron, dans le pays de Juda, et sa banlieue tout autour.

56 Mais le territoire de la ville et des villages furent donnés à Caleb, fils de Jéphunné.

57 Aux fils d'Aaron on donna les villes de refuge, Hébron, et Libna et sa banlieue, Jatthir, et Esthémoa et sa banlieue,

Les villes de refuge. Dans **Josué 21.13**, plus exactement **la ville** de refuge, car de toutes les villes dont les noms suivent Hébron seule est une ville de refuge.

58 Hilen et sa banlieue, Débir et sa banlieue,
59 Asan et sa banlieue, Bethsémès et sa banlieue.

Asan. Dans **Josué 21.16**, Aïn.

60 De la tribu de Benjamin : Guéba et sa banlieue, Alémeth et sa banlieue, Anathoth et sa banlieue. Toutes leurs villes étaient au nombre de treize, selon leurs familles.

Alémeth. Dans **Josué 21.18**, Almon.

Treize : avec les villes de Jutta et de Gabaon, omises ici. Voir **Josué 21.16-17**.

61 Les autres fils de Kéath obtinrent par le sort, de la part des familles de la tribu [d'Éphraïm], de la [tribu de Dan] et de la demi-tribu de Manassé, dix villes.

La traduction littérale de ce verset serait : **Les autres fils de Kéath obtinrent de la famille de la tribu..., de la moitié de la tribu, demi de Manassé, par le sort, dix villes.** Nous avons eu recours à **Josué 21.20-26** pour combler ces lacunes Évidentes.

62 Les fils de Guersom, selon leurs familles, reçurent, de la tribu d'Issacar et de la tribu d'Asser et de la tribu de Nephthali et de la tribu de Manassé en Basan, treize villes.

63 Les fils de Mérari, selon leurs familles, reçurent par le sort, de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon, douze villes.

64 Les fils d'Israël donnèrent aux Lévites les villes et leurs banlieues.

64 et 65

Ces versets brisent manifestement la relation naturelle des versets 61 à 63 (indication générale de ce que reçurent les Lévites autres que les Aaronides) avec les versets 66 et suivants (indication spéciale des villes qui Échurent à chaque famille). Ils sont donc probablement une interpolation, ou bien leur vraie place serait entre le verset 54 et le verset 55.

65 Et ils donnèrent par le sort, de la tribu des fils de Juda, de la tribu des fils de Siméon et de la tribu des fils de Benjamin, ces villes-là, qu'ils désignèrent par leurs noms.

66 Quant aux familles des fils de Kéath qui reçurent les villes de leur territoire de la tribu d'Éphraïm,

67 on leur donna les villes de refuge, Sichem et sa banlieue, dans la montagne d'Éphraïm, et Guézer et sa banlieue,

68 Jokméam et sa banlieue, Beth-Horon et sa banlieue,

Dans **Josué 21.22**, Kibtsaïm au lieu de Jokméam.

69 Ajalon et sa banlieue, Gath-Rimmon et sa banlieue ;

D'après **Josué 21.23** il faut intercaler ici avant Ajalon : *De la tribu de Dan : Elthéké et sa banlieue, Guibbéthon et sa banlieue.*

70 et de la demi-tribu de Manassé : Aner et sa banlieue, et Biléam et sa banlieue ; pour la famille des autres fils de Kéhath.

Aner : peut-être une faute de copiste pour Thaanac, qui se trouve dans **Josué 21.25**.

Biléam : voir **Josué 21.25** ; **Josué 17.11**, notes.

71 Les fils de Guersom reçurent de la famille de la demi-tribu de Manassé : Golan en Basan et sa banlieue, Astharoth et sa banlieue ;

72 de la tribu d'Issacar : Kédès et sa banlieue, Dobrath et sa banlieue,

73 Ramoth et sa banlieue, Anem et sa banlieue ;

74 de la tribu d'Asser : Maschal et sa banlieue, Abdon et sa banlieue,

75 Hukok et sa banlieue, Réhob et sa banlieue ;

76 de la tribu de Nephthali : Kédès en Galilée et sa banlieue, Hammon et sa banlieue, Kiriathaïm et sa banlieue.

77 Les autres fils de Mérari reçurent de la tribu de Zabulon : Rimmono et sa banlieue, Thabor et sa banlieue ;

Josué 21.34-35 indique Joknéam, Kartha, Dimna et Nahalal. Les deux premières sont omises par les Chroniques.

Dimna peut être identifiée avec Rimmono (**Josué 19.13**) ; *Nahalal* (**Josué 19.15**) est sans doute le vrai nom de la quatrième ; *Thabor* est probablement le nom de la contrée avoisinante (voir **Josué 19.12**, le nom de Kisloth-Thabor).

78 et de l'autre côté du Jourdain de Jéricho, à l'orient du Jourdain, de la tribu de Ruben : Bétser dans le désert et sa banlieue, Jahtsa et sa banlieue,

79 Kédémoth et sa banlieue, Méphaath et sa banlieue ;

80 et de la tribu de Gad : Ramoth en Galaad et sa banlieue, Mahanaïm et sa banlieue,

81 Hesbon et sa banlieue, Jaézer et sa banlieue.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 7

1 Fils d'Issacar : Thola et Pua, Jaschib et Schimron ; quatre.

1 à 5 Descendants d'Issacar

Comparez **Genèse 46.13** et **Nombres 26.23** qui offrent quelques variantes.

2 Fils de Thola : Uzzi et Réphaïa et Jériel et Jachmaï et Jibsam et Samuel, chefs de leurs maisons patriarcales, de Thola, vaillants guerriers selon leurs familles. Leur nombre au temps de David était de vingt-deux mille six cents.

Les fils de Thola, comme plus loin les descendants d'Uzzi (verset 3), ne sont nommés nulle part ailleurs.

Chefs de leurs maisons patriarcales, de Thola : les maisons de leurs pères composaient ensemble la maison de Thola, leur ancêtre commun à tous.

Au temps de David. Voir le recensement fait sous David (**2 Samuel 24.5-9** ; **1 Chroniques 21.1-5**).

3 Fils d'Uzzi : Jizrachia ; fils de Jizrachia : Micaël et Obadia et Joël, Jissija ; cinq chefs en tout.

3 à 5

Les 36 000 hommes de guerre qui descendent d'Uzzi, fils de Thola, doivent être comptés à côté des 22 600 du verset 2, mais les deux chiffres sont compris dans les 87000 du verset 5.

Les *cinq chefs* qui descendent d'Uzzi sont Jizrachia et ses quatre fils.

Le fait que dans notre verset un descendant de Thola est compté à part, après avoir Été mentionné avec les autres, verset 2, puis qu'un père figure à côté de ses fils comme chef de maison patriarcale, prouve que nous avons ici, comme ailleurs, moins de réelles généalogies qu'un exposé de la composition d'une tribu à un moment donné.

4 Ils avaient en outre avec eux selon leurs familles, selon leurs maisons patriarcales, des troupes armées, trente-six mille hommes, car ils avaient beaucoup de femmes et de fils.

Notre verset 4 semble indiquer qu'au temps de David chaque clan avait à fournir pour l'armée un certain nombre d'hommes.

5 Et leurs frères de toutes les familles d'Issacar, vaillants guerriers, étaient inscrits au nombre de quatre-vingt-sept mille en tout.

6 Benjamin : Béla et Béker et Jédiaël ; trois.

6 à 12 Descendants de Benjamin

Comparez **Genèse 46.21**, qui nomme dix fils de Benjamin, et **Nombres 26.38**, qui en nomme cinq.

Béker est nommé également **Genèse 46.21**. *Jédiaël* ne figure que dans notre passage. *Béla* se trouve dans les trois registres.

Les trois fils de Benjamin désignent les trois grandes divisions de la tribu, qui Étaient probablement aussi les divisions de l'armée benjamite.

7 Fils de Béla : Etsbon et Uzzi et Uzziel et Jérimoth et Iri, cinq chefs de maisons patriarcales, vaillants guerriers, inscrits au nombre de vingt-deux mille et trente-quatre.

Nombres 26.40 et **1 Chroniques 8.3** nomment autrement les fils de Béla. Ces différences, comme d'autres, s'expliquent par la raison indiquée plus haut verset 3.

8 Fils de Béker : Zémira et Joas et Éliézer et Eljoénaï et Omri et Jérémoth et Abija et Anathoth et ceux-ci fils de Béker.

Remarquez parmi ces *fils de Béker* les deux noms d'Anathoth et d'Alémeth, qui désignent **1 Chroniques 6.60** des villes lévites.

9 Leur inscription par familles, selon les chefs des maisons patriarcales, porte vingt mille deux cents hommes, vaillants guerriers.

10 Fils de Jédiaël : Bilhan ; fils de Bilhan : Jéisch et Benjamin et Ehud et Kénaana et Zéthan et Tharsis et Ahisahar.

Ehud est le nom d'un juge (**Juges 3.15**), mais il peut s'agir ici d'un tout autre personnage.

Kénaana rappelle le nom de Canaan ; peut-être la tribu de Benjamin avait-elle à un moment donné admis dans son sein des Cananéens.

Tharsis. Nom d'une pierre précieuse venant probablement d'Espagne (**Ézéchiél 1.16** et **Exode 28.20**, note). Ici, nom propre.

Ahisahar : **Mon frère est l'aurore**.

11 Tous ceux-ci sont fils de Jédiaël, selon les chefs des maisons patriarcales, vaillants guerriers : dix-sept mille deux cents hommes en tout, marchant à la guerre.

Le nombre des Benjamites en État de porter les armes s'élevait donc à 59434, contre 45600 dans **Nombres 26.41** et 35400 dans **Nombres 1.37**.

12 Et Schuppim et Huppim, fils de Ir. Huschim, les fils d'un autre.

Schuppim et Huppim doivent encore être rangés parmi les Benjamites. Voir verset 15 et **Genèse 46.21**, ainsi que **Nombres 26.39**

où les Suphamites et les Huphamites, familles de Benjamin, semblent bien correspondre à Schuppin et Huppin de notre verset. Comparez **1 Chroniques 8.5**. Nous aurions donc ici des descendants de Benjamin, ajoutés aux précédents comme appendice.

Huschim. Nous ne pouvons rattacher ce nom à Benjamin, comme les précédents, car dans **Genèse 46.23** c'est le nom de l'unique fils de Dan ; en outre dans **Nombres 26.42** il paraît sous la forme de Sucham entre les fils de Benjamin et ceux de Nephthali, et les Danites suivent également les Benjamites. Huschim figure donc ici comme descendant de Dan. C'est ce que confirme le verset 13, qui se termine par les mots : *fils* (au pluriel) *de Bilha* (Comparez **Genèse 30.4-8**).

Fils d'un autre, en hébreu **acher**, dont quelques-uns font un nom propre. D'après nous cet **autre** serait Dan. Mais pourquoi ne pas le nommer ? Par scrupule, parce que Dan avait fondé un culte schismatique au nord du pays (**Juges 18.30**) ? Voir un scrupule analogue **Juges 18.30**, note. Mais Dan est nommé **1 Chroniques 2.2** et **1 Chroniques 12.35**. Le plus simple est donc d'admettre dans notre verset 12, comme dans **1 Chroniques 6.61** ; **1 Chroniques 6.69**, une corruption du texte à laquelle on a cherché à remédier en indiquant que Huschim en tous cas n'était pas un fils de Benjamin.

13 Fils de Nephthali : Jachtséel et Guni et Jétser et Sallum ; fils de Bilha.

Descendants de Nephthali. Comparez **Genèse 46.24** et **Nombres 26.48-49**.

Fils de Bilha (au pluriel) : Dan et Nephthali. Voir le verset 12.

14. Fils de Manassé : Asriel qu'enfanta... Sa concubine araméenne enfanta Makir, père de Galaad.

14 à 19 Descendants de Manassé

Ce morceau doit indiquer les Manassites situés à l'ouest du Jourdain, puisque **1 Chroniques 5.23-26** indique les Manassites orientaux. Nous n'en retrouvons pas moins ici des noms qui nous rappellent le pays transjordanien, ainsi Makir, Galaad, Asriel : une preuve que les Manassites, quoique séparés, Étaient Étroitement unis les uns aux autres.

Nos versets contiennent du reste des obscurités qu'il n'est guère possible de faire disparaître qu'en modifiant le texte, probablement corrompu.

Asriel est un arrière-petit-fils de Manassé par Makir et Galaad. Voir **Nombres 26.29-31**. Il est donc un peu Étrange qu'il soit désigné comme fils de la concubine syrienne de Manassé et mentionné avant son grand-père Makir. Ce nom d'Asriel doit être retranché du texte. Un copiste aura Écrit deux fois les lettres qui suivent dans le texte hébreu, et les Massorètes les ont ponctuées à tort de manière à former ce nom. Il faut donc lire : **Fils de Manassé qu'enfanta sa concubine syrienne : elle enfanta Makir, père de Galaad.**

15 Makir prit une femme de Huppim et de Schuppim. Et le nom de sa sœur était Maaca. Le nom du second était Tsélophcad, et Tsélophcad eut des filles.

Ce verset est incompréhensible. Comment la femme de Makir pouvait-elle être à la fois de la famille de Huppim et de celle de

Schuppim ? Pourquoi n'est-elle pas nommée, tandis que le texte donne le nom de Maaca, sa sœur ? Pourquoi cette Maaca est-elle ici sœur de Makir au lieu de Hammoléketh, verset 18 ? Enfin de qui Tsélophcad est-il le second fils ?

Pour commencer par cette dernière difficulté, Tsélophcad était d'après **Nombres 26.33** un arrière-petit-fils de Makir par Galaad et Hépher. Il est probablement envisagé ici comme fils (descendant) de Manassé au même titre que Makir, parce qu'il a joué un grand rôle dans l'histoire de sa tribu à cause de ses filles (**Nombres 27.1-11** ; **Josué 17.1-6**). À ce point de vue il peut figurer comme frère de Makir. Pour le commencement du verset, on peut envisager Huppim et Schuppim comme la désignation d'une seule et même peuplade, ou bien supprimer ces deux noms, comme une erreur de copiste, et traduire : **Makir prit une femme appelée Maaca, et le nom de sa sœur, à lui, Makir, était Hammoléketh.** Ainsi la femme de Makir serait nommée.

16 Et Maaca, femme de Makir, enfanta un fils, et elle l'appela Pérès, et le nom de son frère était Sérès ; et ses fils étaient Ulam et Rékem.

Comme nous ne retrouvons pas ici les descendants habituels de Makir (comparez **Nombres 26.29-30** ; **Josué 17.1** et suivants). il faut supposer que notre verset indiquait primitivement une lignée secondaire des descendants de Makir. Les noms de Pérès, Sérès, Ulam et Rékem ne se trouvent qu'ici dans l'Ancien Testament.

Un certain **Bédan** est nommé **1 Samuel 12.11** parmi les Juges dans le texte hébreu actuel.

17 Fils d'Ulam : Bédan. Ce sont là les fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé.

Comme il s'agit au verset 16 de descendants de Makir autres que Galaad, le texte de notre verset semble inexact. On a proposé de lire : **Ce sont là les fils de Makir, père de Galaad, fils de Manassé.** Père de Galaad est l'Épithète constante de Makir (comparez **1 Chroniques 2.21 ; Josué 17.1**). On ne peut garder le texte de notre verset qu'en supposant que plusieurs noms ont été omis entre les versets 16 et 17 ou bien verset 15, comme nous l'avons dit plus haut.

18 Et sa sœur Hammoléketh enfanta Ischhod, Abiézer et Machla.

Hammoléketh : sans doute la sœur de Makir ; voir la correction proposée pour verset 15.

Abiézer est nommé parmi les descendants de Manassé **Josué 17.2** et, sous la forme *lézer*, **Nombres 26.30** parmi les fils de Galaad. C'est de la famille d'Abiézer que sortait Gédéon (**Juges 6.11**).

Machla est **Nombres 26.33 ; Nombres 27.1 ; Josué 17.3** une fille de Tsélophcad.

19 Et les fils de Sémida furent : Achian et Sichem et Likhi et Aniam.

Sémida n'est rattaché dans notre texte à personne ; d'après **Nombres 26.32** il était fils de Galaad. Comparez **Josué 17.2**.

Parmi ses fils, Achian et Aniam ne sont nommés nulle part ailleurs. Sichem est **Nombres 26.31** un fils de Galaad, et Likhi est probablement le même que Hélek, autre fils de Galaad, **Nombres 26.30**.

20 Fils d'Éphraïm : Suthélach et Béréd, son fils, et Thahath, son fils, et Elada, son fils, et Thahath, son fils,

20 à 29 Descendants d'Éphraïm

20 à 23

Nos versets nomment quatre fils d'Éphraïm : Suthélach, nommé également **Nombres 26.35**, Ezer et Eléad, qui périrent dans l'expédition contre Gath, et Béria. que Dieu lui donna pour les remplacer.

La lignée de Suthélach est poursuivie jusqu'à la septième génération.

21 et Zabad, son fils, et Suthélach, son fils ; et Ezer et Eléad. Et les hommes de Gath, nés dans le pays, les tuèrent, parce qu'ils étaient descendus pour prendre leur bétail.

22 Éphraïm, leur père, fut longtemps dans le deuil, et ses frères vinrent pour le consoler.

23 Et Éphraïm vint vers sa femme, et elle conçut et enfanta un fils ; il l'appela Béria, parce que cela était arrivé pendant que le malheur était dans sa maison.

Béria est peut-être le même que celui qui est nommé verset 13 parmi les chefs de Benjamin. Jeu de mots ; Béria signifie : **dans le malheur**.

La notice historique contenue dans nos versets ne doit sans doute pas être prise au pied de la lettre. Car, comme Éphraïm est né en Égypte, l'expédition de ses fils Ezer et Eléad contre Gath ne pourrait avoir eu lieu que de ce pays-là, et le verbe *ils Étaient descendus* (verset 21) ne convient pourtant qu'à une expédition partie des montagnes d'Éphraïm. Par Ezer et Eléad il faut donc entendre non des individus, mais des familles, des clans qui furent détruits dans une expédition malheureuse.

Éphraïm n'est pas non plus le fils de Joseph, ancêtre de la tribu, mais la tribu elle-même qui pleure ses membres perdus et qui est consolée par les autres tribus. Il se peut que nous ayons ici le souvenir d'un fait particulier, la naissance en ces temps-là d'un homme qui vengea ses frères. **1 Chroniques 8.13** parle d'un Béria qui vengea la défaite subie par les Éphraïmites ; il serait présenté comme ayant pris la place laissée vide par Ezer et Eléad.

En tout cas cette expédition malheureuse de deux familles Éphraïmites dut avoir lieu très tôt, car les habitants de Gath qui les détruisirent ne furent pas les Philistins, venus d'ailleurs dans ce pays (**Deutéronome 2.23**), mais les habitants autochtones, les habitants nés dans le pays, c'est-à-dire probablement des Avviens, d'après **Deutéronome 2.23**.

24 Et sa fille fut Schééra ; elle bâtit Beth-Horon la Basse et Beth-Horon la Haute et Uzen-Schééra.

Après la notice historique, versets 21 à 23, empruntée sans doute à une source particulière, l'auteur revient à la généalogie d'Éphraïm. Donc *Schééra* est fille non pas de Béria, mais d'Éphraïm. Ce nom désigne aussi sans doute une famille plutôt qu'une seule personne. Pourquoi cette famille est-elle présentée comme une fille plutôt que comme un fils d'Éphraïm ? Nous ne pouvons le dire, les

circonstances auxquelles l'auteur fait ainsi allusion nous Étant absolument inconnues.

Beth-Horon : comparez **Josué 10.10** ; **Josué 16.3** ; **Josué 16.5**.

Uzzen-Schééra est une localité inconnue : sans doute située non loin de Beth-Horon.

25 Réphach, son fils, et Réseph ; et Thélach, son fils, et Thahan, son fils ;

25 à 27

Ancêtres de Josué, indiqués ici à cause de l'importance historique du successeur de Moïse.

Le mot **son fils** manquant après *Réseph*, ce dernier est sans doute un frère de Réphach. *Thélach* est le fils de Réphach, qui est le principal des deux frères.

Thahan. Comparez **Nombres 26.35**.

26 Laédan, son fils ; Ammihud, son fils ; Élisama, son fils ;

Ammihud et *Elisama* Étaient contemporains de Moïse (**Nombres 1.10** ; **Nombres 7.48** ; **Nombres 10.22**) : ils ne sont jamais dans le Pentateuque et le livre de Josué indiqués comme ancêtres de Nun, le père de Josué.

27 Nun, son fils ; Josué, son fils ;

28 leur territoire et leurs demeures étaient Béthel et les villes de son ressort, Naaran à l'orient, Guézer et les villes de son ressort à l'occident, Sichem et les villes de son ressort, jusqu'à Gaza avec les villes de son ressort,

28 et 29

Possessions des Éphraïmites et des Manassites occidentaux : voir **Josué 17.16-17**). Dans nos versets *Béthel* indique la frontière sud, *Naaran* (Naarath, **Josué 16.7**) le sud-est, *Guézer* le sud-ouest (Comparez **Josué 10.33**). Donc *Sichem* et *Gaza* ne peuvent désigner que le nord. De là résulte que Gaza n'est pas la ville bien connue du pays des Philistins. Il faut lire probablement **Gajja** (Aja), d'après les meilleurs manuscrits, mais la position de cette ville nous est inconnue.

29 et du côté des fils de Manassé, Beth-Séan et les villes de son ressort, Thaanac et les villes de son ressort, Méguiddo et les villes de son ressort, Dor et les villes de son ressort. Dans ces villes demeurèrent les fils de Joseph, fils d'Israël.

Voir **Josué 17.11** ; les villes de notre verset indiquent la frontière nord de Manassé. La frontière sud de Manassé est la frontière nord d'Éphraïm : voir **Josué 17.7** et suivants.

30 Fils d'Asser : Jimna et Jischva et Jischvi et Béria, et Sérach, leur sœur.

30 à 40 Descendants d'Asser

Comparez **Genèse 46.17** ; **Nombres 26.44-47**. Dans les Nombres Jischva est omis.

Les deux fils de Béria sont également nommés dans les passages cités ci-dessus. En revanche *Birzavith* (peut-être Birzaïth, **fontaine de l'olivier**) ne se trouve mentionné qu'ici.

31 Fils de Béria : Héber et Malkiel ; et lui est le père de Birzavith.

32 Héber engendra Japhlet et Schomer et Hotham et Schua, leur sœur.

33 Fils de Japhlet : Pasac et Bimbal et Asvath. Ce sont là les fils de Japhlet.

Japhlet ne peut être identifié avec les Japhlétites de **Josué 16.9**, qui demeuraient beaucoup plus au sud.

34 Fils de Schamer : Achi et Rohéga, Jéchubba et Aram.

Schamer : le Schomer de verset 32.

35 Fils de Hélem, son frère : Tsophach et Jimna et Sélesch et Amal.

Hélem, son frère, est sans doute le même que Hotham, verset 32.

36 Fils de Tsophach : Suach et Harnépher et Schual et Béri et Jimra,

37 Bétser et Hod et Schamma et Schilscha et Jithran et Béera.

38 Fils de Jéther : Jéphunné et Pispa et Ara.

Jéther est le Jithran de verset 37.

39 Fils d'Ulla : Arach et Hanniel et Ritsia.

Ulla n'est pas nommé précédemment, et il n'y a aucun nom avec lequel on puisse l'identifier. Cependant il est mentionné comme quelqu'un qui a déjà été cité auparavant.

40 Tous ceux-là sont les fils d'Asser, chefs de maisons patriarcales, hommes d'élite, vaillants guerriers, chefs parmi les princes ; et le nombre des hommes enregistrés pour le service de guerre était de vingt-six mille.

Ici, comme dans tout notre chapitre, le registre généalogique indique seulement les hommes aptes au service militaire. Dans d'autres cas, il contient tous les habitants d'un village (y compris femmes et enfants, **2 Chroniques 31.18**).

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 8

1 Benjamin engendra Béla, son fils premier-né, Aschbel, le second, Achrach, le troisième,

1 à 5 Les anciennes familles de la tribu

Elles sont indiquées pour rappeler sans doute les premières origines des familles nommées ensuite, quoique celles-ci n'y soient pas directement rattachées. comparez **Genèse 46.21** ; **Nombres 26.38** et suivants ; **1 Chroniques 7.11** et suivants. La liste des fils de Benjamin et de ceux de son fils premier-né Béla n'est d'accord avec aucune des précédentes. Elle se rapproche cependant davantage de **Genèse 46.21** que la généalogie du chapitre 7.

Achrach : Achiram de **Nombres 26.38**.

2 Nocha, le quatrième, et Rapha, le cinquième.

3 Béla eut des fils : Addar et Guéra et Abihud et

Addar : Ard de **Nombres 26.40** et **Genèse 46.21**.

4 Abisua et Naaman et Achoach

Achoach : Ahija, verset 7, et Echi, **Genèse 46.21**.

5 et Guéra et Séphuphan et Huram.

Séphuphan et *Huram* : **Muppim (Schuppim)** et **Huppim** de **Genèse 46.21** ; **1 Chroniques 7.12**, Séphupham et Hupham de **Nombres 26.38**.

Notons que plusieurs des fils de Béla sont dans la Genèse des fils directs de Benjamin.

Nocha, Rapha, Abihud, Abisua ne figurent qu'ici. En revanche, notre texte n'a pas Béker de **Genèse 46.21** et **1 Chroniques 7.6**, et Rosch de **Genèse 46.21**, et il n'y a de tout autres fils de Béla que **1 Chroniques 7.7**.

6 Voici les fils d'Ehud (ceux-ci furent chefs des familles des habitants de Guéba, et on les transporta à Manachath :

6 et 7

Antique notice relative aux descendants d'Ehud, qui figure **1 Chroniques 7.10** comme descendant de Jédiaël. Ici la manière dont il se rattachait à Benjamin est supposée connue. Ses fils ne sont indiqués que verset 7: *Uzza et Ahihud*. Ils habitaient primitivement à Guéba (voir **Josué 18.24**) : ils en furent chassés par les fils de Béla ; le nom de ceux-ci n'est indiqué qu'après la mention de leur exploit : Naaman, Ahija (Achoach) et Guéra ; ce dernier semble avoir Été le plus puissant ou l'instigateur de la déportation des Ehudites à

Manachath ; de là la notice : *qui les transporta*, placée comme Épithète après son nom.

Manachath : comparez **1 Chroniques 2.52**.

Cette notice se rapporte à un temps très antique, avant la royauté.

7 Naaman et Ahija et Guéra ; ce fut lui qui les transporta) : il engendra Uzza et Ahihud.

8 Saharaïm engendra, dans la campagne de Moab, après les avoir renvoyées, à savoir ses femmes, Huschim et Baara.

8 à 12 Descendants de Saharaïm

Saharaïm n'est nommé qu'ici ; on ne sait comment il se rattachait à Benjamin.

Huschim est ici clairement le nom d'une femme.

9. Et il engendra avec Hodesch, sa femme : Jobab et Tsibia et Mésa et Malcam

Hodesch est sans doute le nom de la troisième femme. Donc les fils qui suivent désignent les Benjamites Établis en Moab ou du moins ayant séjourné dans ce pays.

10 et Jéuts et Sakia et Mirma ; ce sont là ses fils, chefs de familles.

11 Et avec Huschim, il avait engendré Abitub et Elpaal.

11 et 12

Indiquent après coup des descendants de Saharaïm demeurés dans ce pays.

Aux descendants d'Elpaal Établis à Ono et à Lod, les versets 17 et 18 ajoutent d'autres descendants Établis à Jérusalem.

Lod : Lydde (**Actes 9.32** ; **Esdras 2.33** ; **Néhémie 11.35**), ville bien connue située dans la plaine à 15 km au sud-est. de Jaffa, où se trouve encore un village du même nom.

Ono : peut-être le village actuel de Kefr-Auna, à environ 5 km au nord de Lydde. Remarquons qu'Ono et Lod apparaissent seulement après l'exil, ce qui confirme que notre chapitre se rapporte à la période postexilique.

12 Fils d'Elpaal : Eber et Mischam et Schémer. Celui-ci bâtit Ono et Lod avec les villes de son ressort.

13 Béria et Schéma (ceux-ci furent les chefs des familles des habitants d'Ajalon, et ils mirent en fuite les habitants de Gath) ;

13 à 28 Cinq grandes familles de Benjamites demeurant à Jérusalem

13 et 14

Les ancêtres patronymiques de ces cinq familles sont Énumérés : Béria, Schéma (Siméi, verset 21), Elpaal, Schaschak, Jérémouth (Jéroham, verset 7). On chercherait en vain Elpaal dans le texte actuel, mais il est probable qu'il était placé primitivement devant Achjo et que Achjo n'est pas ici un nom propre, mais doit être lu **achir : son frère**, comme traduisent les LXX.

Les noms de Béria et de Schéma sont accompagnés d'une notice historique qui semble être en contre-partie de **1 Chroniques 7.21-23**. Béria et Schéma vengèrent la destruction des deux clans Éphraïmites détruits par les Gathites. Si ce rapprochement, auquel semble conduire le nom de Béria, est exact, il en résulte que Béria est présenté à la fois comme Éphraïmite (**1 Chroniques 7.23**) et comme Benjamite. Cela n'a pas lieu de nous Étonner beaucoup, s'il s'agit d'une famille qui pouvait avoir des alliances dans les deux tribus voisines. On a supposé qu'elle était benjamite d'origine et qu'elle avait Été reçue dans la tribu d'Éphraïm après le fait d'armes que rappellent nos versets. Mais même sans cette supposition la dualité d'origine n'est pas inadmissible. Voir un fait semblable **1 Chroniques 2.52-54**.

14 et Achjo, Schaschak et Jérémouth.

15 Et Zébadia et Arad et Eder

15 à 27

Des noms analogues à ceux des versets 15 à 27 se trouvent ailleurs dans l'Ancien Testament, spécialement dans les livres d'Esdras et de Néhémie (Mésullam, **Néhémie 11.7** ; Zicri, **Néhémie 11.9** ; Adaïa, **Esdras 10.29** ; Elam, **Esdras 2.31**), mais la liste ne se retrouve nulle part ailleurs.

16 et Micaël et Jispa et Jocha, fils de Béria.
17 Et Zébadia et Mésullam et Hizki et Héber
18 et Jisméraï et Jizlia et Jobab, fils d'Elpaal.
19 Et Jakim et Zicri et Zabdi
20 et Éliénaï et Tsilléthaï et Éliel
21 et Adaïa et Béraïa et Simrath, fils de Siméi.
22 Et Jispan et Eber et Éliel
23 et Abdon et Zicri et Hanan
24 et Hanania et Élam et Anthothija
25 et Jiphdia et Péniel, fils de Schaschak.
26 Et Schamschraï et Sécharia et Athalia
27 et Jaaréschia et Élija et Zicri, fils de Jéroham.
28 Tous ceux-là sont les chefs des familles, selon leurs
générations, des chefs. Ceux-là habitaient à Jérusalem.
29 Et à Gabaon habitait le père de Gabaon, et le nom de sa
femme était Maaca.

29 à 32 Autres Benjamites demeurant à Jérusalem

Le père de Gabaon s'appelle **Jéiel** (comparez **1 Chroniques 9.35**),
personnage inconnu que notre verset appelle simplement *père de
Gabaon*.

Gabaon est Évidemment l'ancêtre patronymique de la ville du même nom (comparez **Josué 9.3**), mais, chose curieuse, il ne semble pas avoir une existence indépendante de celle de son père, car c'est celui-ci que le texte indique comme père réel des Gabaonites.

30 Et Abdon, son fils premier-né, et Tsur et Kis et Baal et Nadab

30 et 31

Les noms des versets 30 et 31 sont Évidemment les noms des familles gabaonites et non ceux des personnages dont elles étaient issues. Car nous savons par le livre de Samuel (**1 Samuel 11.4**) que Kis, par exemple, habitait à Guibéa.

Kis était primitivement de Gabaon, puis il vint s'établir à Guibéa et, plus tard, à Jérusalem ; à moins qu'il n'y ait une confusion de noms entre Gabaon et Guibéa.

La liste du verset 30 ne contient plus que huit noms ; il faut ajouter, d'après **1 Chroniques 9.36-37**, **Ner** soit après Baal, soit après Nadab (dans les LXX), et **Mikloth** à la fin.

31 et Guédor et Achjo et Zéker.

En face de leurs frères : en face des Benjamites qui habitaient la campagne en dehors de Jérusalem.

Avec leurs frères : avec les Benjamites qui habitaient à Jérusalem.

32 Et Mikloth engendra Siméa. Et ceux-ci aussi habitaient en face de leurs frères, à Jérusalem, avec leurs frères.

33 Et Ner engendra Kis, et Kis engendra Saül, et Saül engendra Jonathan et Malkisua et Abinadab et Eschbaal.

33 à 40 La famille de Saül

L'auteur intercale ici la généalogie des descendants de Saül, à cause de l'importance de cette famille en Israël ; il y a Été naturellement amené par la mention de sa présence à Jérusalem dans les versets précédents.

Ner engendra Kis. Cette donnée Étonne, puisque d'après **1 Chroniques 9.36** et d'après le texte primitif de notre verset 30, Ner était frère de Kis. En outre, **1 Samuel 9.1**, Kis est fils d'Abiel. L'indication la plus complète est celle de **1 Samuel 14.51** : Kis, père de Saül, et Ner, père d'Abner, étaient fils d'Abiel. Il faut donc peut-être lire dans notre verset 33 : **Ner engendra Abner, Kis engendra Saül.**

Les fils de Saül ne sont pas indiqués exactement de la même façon **1 Samuel 14.49**, où nous n'en trouvons que trois et où à la place d'Abinadab le texte porte Jischvi. Cependant Abinadab est mentionné par **1 Samuel 31.2**, qui omet d'autre part Jischvi. Donc, si Jischvi n'est pas une faute de copiste dans **1 Samuel 14.49**, c'est probablement, un autre nom d'Abinadab. Eschbaal, qui ne figure ni **1 Samuel 14.49**, ni **1 Samuel 31.2**, est le plus jeune fils de Saül, le même qu'Isboseth, qui régna après son père sur onze tribus. Voir **2 Samuel de 2.8**.

34 Fils de Jonathan : Méribbaal. Et Méribbaal engendra Mica.

Méribbaal : Méphiboseth (**2 Samuel 4.4**, note).

La liste des descendants de Saül par Jonathan se trouve (moins nos versets 39 et 40) de nouveau **1 Chroniques 9.40-44**. C'est exactement la même liste, malgré quelques différences imputables à des fautes de copistes.

35 Fils de Mica : Pithon et Mélec et Tharéa et Achaz.

36 Et Achaz engendra Jéhoadda, et Jéhoadda engendra Alémeth et Azmaveth et Zimri ; et Zimri engendra Motsa.

37 Et Motsa engendra Binéa ; Rapha, son fils ; Elasa, son fils ; Atsel, son fils.

38 Et Atsel eut six fils, et voici leurs noms : Azrikam, Bocru et Ismaël et Séaria et Obadia et Hanan : tous ceux-là étaient fils d'Atsel.

Au lieu de *Bocru*, il faut sans doute lire **becoro** : **son aîné**, et ajouter avec les Septante, comme sixième fils, Asa.

39 Fils d'Eschek, son frère : Ulam, son aîné, Jéusch, le second, et Éliphélet, le troisième.

Eschek est, le frère d'Atsel. Ses descendants héritèrent du talent qui distinguait dès les anciens temps la tribu de Benjamin (**2 Samuel 1.22** ; **1 Chroniques 12.2**).

Dans les versets 33 à 40 nous avons une vraie généalogie. Même si aucun chaînon n'est omis, elle nous conduit à peu près jusqu'au

temps de l'exil. En effet, depuis Saül à Ulam il y a (Saül non compris) douze générations : Jonathan. Méribbaal, Mica, Achaz, Jéhoadda, Zimri, Motsa, Binéa, Rapha, Elasa, Atsel (avec Eschek), Ulam, ce qui nous conduit (avec trente ans pour une génération et 1050 avant Jésus-Christ comme point de départ) tout au moins jusqu'au septième siècle avant Jésus-Christ (exactement 690), et le verset 40 mentionne encore des fils et des petits-fils (descendants) d'Ulam. On peut donc supposer qu'avec ces derniers nous arrivons jusqu'après l'exil.

40 Et les fils d'Ulam furent des hommes vaillants, tirant de l'arc, ayant de nombreux fils et petits-fils, cent cinquante. Tous ceux-là appartenaient aux fils de Benjamin.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 9

1 Et tout Israël fut enregistré, et voici ils sont inscrits au livre des rois d'Israël ; et Juda fut transporté à Babylone à cause de ses infidélités.

Évidemment un renvoi au livre des rois d'Israël (et de Juda) pour toutes les généalogies antérieures à l'exil. L'auteur veut dire que si quelqu'un désire connaître exactement ces généalogies-là, c'est dans le livre des rois d'Israël qu'il doit les chercher : pour lui, il ne veut donner maintenant que les habitants de Juda (spécialement de Jérusalem) après l'exil. Comme l'auteur des Chroniques a donné plus haut quelques-unes de ces généalogies, on peut supposer avec assez de vraisemblance qu'il n'a pas lui-même composé notre verset, mais qu'il l'a emprunté tel quel à la source d'où il a tiré le chapitre 9.

Livre des rois d'Israël : voir l'introduction aux Chroniques.

2 Et les premiers habitants qui [s'établirent] dans leurs possessions, dans leurs villes, [se composaient] d'Israélites, de sacrificateurs, de Lévites et de Néthiniens.

2 à 9 Premiers habitants après l'exil

Comparez **Néhémie 11.3**. Aux gens inscrits dans les registres généalogiques antéexiliques et comprenant tout Israël (les douze tribus), le verset 2 oppose les premiers habitants qui s'établirent **après l'exil** dans le territoire de Juda. C'est le seul sens possible après la remarque verset 1 : *Juda fut emmené captif à Babylone* ; il faut donc rejeter l'opinion qui voit dans ces *premiers habitants* les habitants antérieurs à l'exil. Nous avons du reste dans la fin du verset une manière tout à fait postexilique de désigner les différentes parties du peuple. Le verset 2 (voir verset 3) ne parle pas des habitants de Jérusalem, mais des habitants de la province.

Leurs villes : les Israélites sont le peuple en général, nous dirions les **laïcs** ; puis viennent trois catégories de membres du clergé : les prêtres, les Lévites (y compris les chantres et les portiers) et les Néthiniens.

Sur les *Néthiniens*, chargés probablement des fonctions subalternes dans le service du sanctuaire, voir **Esdras 8.17-20** ; **Néhémie 10.28** ; **Néhémie 11.21**. Ils sont placés sur le même rang que les fils des serviteurs de Salomon, mentionnés à côté d'eux dans le passage parallèle **Néhémie 11.3** (comparez **Esdras 2.58** ; **Néhémie 7.60**) ; on les identifie généralement avec les Gabaonites mentionnés **Josué 9.27**, mais leur nom n'apparaît pas avant l'exil, quoiqu'ils soient spécialement mentionnés parmi les gens qui revinrent de la captivité. Donc ils ont dû partir pour l'exil en qualité de Néthiniens. C'est leur retour qui leur a donné de l'importance et qui a tiré leur caste de l'obscurité où elle était auparavant plongée.

3 Et à Jérusalem demeurèrent d'entre les fils de Juda et d'entre les fils de Benjamin et d'entre les fils d'Éphraïm et de Manassé :

Ce verset oppose aux gens de la province les habitants de Jérusalem, qui intéressent plus spécialement l'auteur.

Dans la suite il n'indiquera aucun des fils d'Éphraïm ou de Manassé, qu'il mentionne verset 3. On peut supposer que c'étaient seulement des individus ou des familles isolées, trop peu nombreuses pour pouvoir figurer nominativement à côté des **clans** judéens ou benjamites. Des membres de l'ancien royaume des dix-tribus étaient restés dans le pays d'Israël après la destruction de Samarie (**2 Rois 23.15**, note). Quelques-uns d'entre eux se joignirent à la communauté du retour (**Esdras 6.21**).

4. Uthaï, fils d'Ammihud, fils d'Omri, fils d'Imri, fils de Bani, d'entre les fils de Pérets, fils de Juda.

4 à 6 Fils de Juda établis à Jérusalem

L'auteur distingue trois grandes familles, d'après les trois fils de Juda qui eurent une postérité (**1 Chroniques 2.3-4**). Voir la même division **Nombres 26.20**.

5 Et d'entre les Schilonites : Asaïa, le premier-né, et ses fils.

On se demande s'il ne convient pas de lire **Schélanites** au lieu de *Schilonites*, mot qui ne peut pas dériver de Schéla, troisième fils de Juda.

Néhémie 11.4-5 nomme aussi les chefs de la famille de Pérets et de celle de Schéla (Athaïa : Uthaï, et Maaséïa : Asaïa), mais omet le chef descendant de Zérach, et donne d'autres noms pour les ascendants du premier. On peut supposer, outre des corruptions du texte, un emploi différent, de la source première, qui contenait

probablement plus de noms que nous n'en trouvons à la fois dans les deux **extraits** actuels.

6 Et d'entre les fils de Zérach : Jéuël ; et leurs frères, six cent quatre-vingt-dix.

Au lieu de 690, **Néhémie 11.6** dit 468 ; mais il n'y a pas contradiction, car les 690 s'appliquent sans doute à tous les fils de Juda, tandis que les 468 de **Néhémie 11.6** s'appliquent seulement aux Péretsites.

7 Et d'entre les fils de Benjamin : Sallu, fils de Mésullam, fils de Hodavia, fils de Hassénua,

7 à 9 Benjamites établis à Jérusalem

Dans **Néhémie 11.7-9** on ne trouve comme nom exactement parallèle que celui de Sallu, fils de Mésullam, et encore les noms de ses ancêtres sont-ils différents. Mais on pourrait dans notre verset 7 retrancher *fils de* devant Hodavia et considérer Hodavia comme le même personnage que Juda de **Néhémie 11.9**. En hébreu les deux noms de Hodavia et de Juda ne sont, ni pour le sens, ni pour la forme (en admettant une transposition de lettres), sensiblement différents l'un de l'autre.

8 et Jibnéia, fils de Jéroham, et Ela, fils d'Uzzi, fils de Micri ; et Mésullam, fils de Séphatia, fils de Réuël, fils de Jibnija ;

9, et leurs frères, selon leurs générations, neuf cent cinquante-six. Tous ces hommes-là furent chefs de pères, selon leurs maisons patriarcales.

956 ; dans Néhémie 928 ; ces chiffres s'appliquent à la totalité des Benjamites établis à Jérusalem.

10 Et d'entre les sacrificateurs : Jédaïa et Jojarib et Jakin ;

10 à 13 Les sacrificateurs

Néhémie 11.10 fait de Jédaïa un fils de Jojarib, mais à tort, car **1 Chroniques 24.7** Jédaïa et Jojarib sont à la tête de deux familles de prêtres, chefs de la première et de la deuxième classes des prêtres. comparez également **Néhémie 12.6-7**.

Jakin (comparez **1 Chroniques 24.17**) : chef de la vingt-et-unième classe des prêtres.

11 et Azaria, fils de Hilkija, fils de Mésullam, fils de Tsadok, fils de Mérajoth, fils d'Ahitub, prince de la maison de Dieu ;

Sur *Azaria* et ses ascendants, comparez **1 Chroniques 6.11-13**. **Néhémie 11.11** lit Séraïa, qui est donné **1 Chroniques 6.14** comme le fils d'Azaria. Les deux noms semblent nous reporter aux temps qui précéderent immédiatement l'exil. Mais les mêmes noms ont pu exister dans la famille de Tsadok avant et après l'exil ; puis, des chaînons sont souvent omis dans les généalogies. On ne peut donc

tirer de notre verset 11 la conclusion que le catalogue versets 3 à 17 mentionne la population de Jérusalem d'avant l'exil. Il faut sans doute lire, d'après **Néhémie 11.11**, Séraïa au lieu d'Azaria.

Prince de la maison de Dieu, qui est le titre du souverain sacrificateur (**2 Chroniques 31.13**), s'applique ici non pas à Azaria, mais à son ancêtre Ahitub. Le souverain sacrificateur d'après l'exil était Jéhosua.

12 et Adaïa, fils de Jéroham, fils de Paschur, fils de Malkija ; et Maésaï, fils d'Adiel, fils de Jahzéra, fils de Mésullam, fils de Mésillémith, fils d'Immer ;

Adaïa : descendant de Malkija, chef de la cinquième classe des prêtres, **1 Chroniques 24.9**. Sa généalogie est plus développée **Néhémie 11.12**.

Maésaï : le même qu'Amasaï, **Néhémie 11.13**, rattaché également à Immer, chef de la seizième classe des prêtres, **1 Chroniques 24.14**.

13 et leurs frères, chefs de leurs maisons patriarcales, mille sept cent soixante, hommes vaillants pour faire le service de la maison de Dieu.

Le chiffre total de 1760 hommes porte sur les six familles sacerdotales établies à Jérusalem. **Néhémie 11.10-14** indique séparément le chiffre des hommes des trois dernières familles qui ensemble forment un total de 1192. Les trois premières comprenaient, donc environ 600 hommes. Il va du reste sans dire que ces nombres portent non pas sur les chefs seulement, mais sur tous les hommes aptes au sacerdoce. Peut-être faut-il donc admettre

une transposition au commencement, du verset 13 et lire : **chefs des maisons de leurs pères, et leurs frères, 1760 hommes vaillants, etc..**

14. Et d'entre les Lévites : Sémaïa, fils de Hassub, fils d'Azrikam, fils de Hasabia, des fils de Mérari ;

14 à 16 Les Lévites

Comme les portiers sont nommés à part verset 17, il s'agit ici essentiellement des chantres, dont nous pouvons retrouver dans nos versets les trois familles principales :

- les Mérarites sont représentés par Sémaïa et Obadia, descendant de Jéduthun ou Ethan (voir **1 Chroniques 6.44**) ;
- les Guersomites, par Matthania, descendant d'Asaph ;
- et les Kéthathites probablement par Bérékia, descendant d'Elkana ; ce dernier nom revenant souvent dans la famille des Kéthathites.

Des trois autres noms qui restent, Bakbakkar est sans doute le même que Bakbukia de **Néhémie 11.17** : un autre descendant d'Asaph. Héresch (dont la Vulgate fait un nom commun : charpentier), et Galal sont inconnus. À la place de ces deux derniers **Néhémie 11.16** mentionne Sabbéthai et Jozabad (comparez **Néhémie 8.7**).

Néhémie 11.17 ne mentionne pas la famille de Bérékia, que nous trouvons dans notre verset 16, et avec raison, car elle n'habitait pas (d'après notre verset lui-même) à Jérusalem, mais à Nétopha, près de Bethléem (**1 Chroniques 2.54**). Elle a été ajoutée dans notre texte,

sans doute pour mentionner des descendants de la première famille des chantres (1 Chroniques chapitre 6). à côté des deux autres.

15 et Bakbakkar, Héresch et Galal et Matthania, fils de Mica, fils de Zicri, fils d'Asaph ;

Zicri : Zabdi, **Néhémie 11.17**.

Les noms de *Matthania*, Bakbukia (*Bakbakkar*) et *Obadia* (verset 16) se retrouvent **Néhémie 12.25**, mais placés au temps d'Esdras. Comme ceux de Jédaïa, Jojarib, Jakin, verset 10, ils désignent moins des individus que des familles dont les noms restent les mêmes pendant des siècles.

16 et Obadia, fils de Sémaïa, fils de Galal, fils de Jédulhun ; et Bérékia, fils d'Asa, fils d'Elkana, qui habitait dans les villages des Nétophathites.

Obadia : Abda, **Néhémie 11.17**.

Sémaïa : Sammua, **Néhémie 11.17**.

17 Et les portiers : Sallum et Akkub et Talmon et Abiman et leurs frères ; Sallum était le chef ;

17 à 27 Les portiers

Quatre familles, gardant les quatre côtés du temple (comparez **1 Chroniques 26.14-18**), quoiqu'il n'y eût que trois entrées principales (**2 Rois 25.8**). **Néhémie 11.19** ne mentionne que Akkub et Talmon : **Néhémie 12.25** ajoute Mésullam (Sallum) comparez **Esdras 2.42**.

Ahiman n'est nommé nulle part ailleurs : ce nom est probablement défiguré.

À la mention des quatre grandes familles de portiers, l'auteur de notre chapitre ajoute dans les versets 17 à 27 quelques détails sur leurs fonctions. Il indique fin du verset 17 et début du 18 que la famille principale était celle de Sallum, appelé Mésélémia au verset 24 et **1 Chroniques 26.1**, et Sélémia dans **1 Chroniques 26.14**. Comme telle, elle avait la garde de la porte orientale, ou porte du roi (**2 Rois 16.18** ; **Ézéchiél 46.1-2**), qui était la plus importante.

18 et [ils l'ont été] jusqu'ici, à la porte du roi, vers l'orient ; ce sont eux qui ont été les portiers du camp des fils de Lévi.

La fin du verset porte sur les quatre noms du verset 17.

Camp des fils de Lévi : expression archaïque pour désigner le sanctuaire ; allusion aux circonstances du désert.

19 Et Sallum, fils de Koré, fils d'Ebiasaph, fils de Korach, et ses frères les Korachites, selon la maison de son père, préposés au service, qui gardaient les seuils du Tabernacle ; et leurs pères [avaient été] gardiens de l'entrée du camp de l'Éternel.

Ce verset 19 indique que les mêmes portiers, Sallum en tête, étaient gardiens de la tente élevée par David sur la montagne de Sion, et

que déjà auparavant ils avaient rempli les mêmes fonctions auprès du sanctuaire du désert (que l'auteur appelle le camp de l'Éternel) sous la direction de Phinéas, le fils du souverain sacrificateur Eléazar (verset 20).

Ebiasaph est la vraie leçon ; **1 Chroniques 26.1** dit à tort Asaph, car les fils de Koré étaient des Kéthathites, non des Guersonites comme Asaph.

20 Et Phinéas, fils d'Eléazar, avait été autrefois prince sur eux. Que l'Éternel soit avec lui !

Les derniers mots du verset 20 : **l'Éternel avec lui**, sont sans doute un vœu : *Que l'Éternel soit avec lui*, inspiré par le souvenir de l'alliance de paix que Dieu avait faite avec Phinéas et ses descendants, d'après **Nombres 25.10-13**. Le Pentateuque ne parle ni des fonctions des portiers, ni de l'autorité qu'exerçait sur eux Phinéas, le fils d'Eléazar.

21 Zacharie, fils de Mésélémeia, était portier de l'entrée de la Tente d'assignation.

Remarque abrupte dont on ne comprend pas très bien le but dans le contexte. On peut supposer que la famille de Zacharie jouait un rôle assez important parmi les portiers. Elle était placée à la porte nord du sanctuaire (**1 Chroniques 26.14**). Mésélémeia, père de Zacharie, est le même personnage que le Sallum du verset 17 (comparez **1 Chroniques 26.1**).

22 Ce sont là tous ceux qui furent choisis comme portiers des seuils, deux cent douze, enregistrés dans leurs villages, [comme] David et Samuel, le voyant, les avaient établis dans leur office.

L'auteur revient, après les remarques incidentes versets 19 à 24, à la description des fonctions des portiers, telles qu'elles ont subsisté dès le temps de David et telles qu'elles existaient également au temps du retour de l'exil, qu'il a spécialement en vue. On peut se demander à quelle époque se rapporte le chiffre de 212, au temps de David ou au temps du retour de l'exil ? Malgré la fin du verset le plus simple est de penser à cette dernière époque, quoique **Néhémie 11.19** ne parle que de 172 hommes et **Esdras 2.42** de 139. Au temps de David, d'après **1 Chroniques 26.811**, le nombre des portiers n'était que de 93. Il peut y avoir quelque part une corruption du texte (soit dans **Néhémie 11.19**, soit, ici, soit aussi **Esdras 2.42**), ou bien peut-être y a-t-il une manière différente de compter à la base de ces différentes données.

En tout cas les 512 portiers n'habitaient pas tous à Jérusalem, comme le montrent la suite du verset 22 et le verset 25, mais dans les endroits avoisinants où ils étaient enregistrés. Comparez pour les chantres **Néhémie 12.29** et l'opposition établie (Néhémie chapitre 11) entre ceux qui habitaient à Jérusalem et ceux qui habitaient ailleurs (comparez versets 3, 4, 19, 20, 21, 36). À Jérusalem n'habitaient sans doute que les chefs principaux des portiers ; les autres venaient, à tour de rôle, des villages accomplir leur temps de service (verset 25).

La fin du verset 22 précise le début du 19 en rappelant l'origine davidique de l'institution des portiers. Avec David l'auteur mentionne Samuel, quoique Samuel soit mort avant que David eût procédé à l'organisation du culte lévitique. Il veut sans doute rappeler par là l'influence que Samuel a exercée sur David et sur la restauration d'Israël après l'époque troublée des Juges. En fait,

Samuel n'a pas travaillé avec David, mais l'œuvre de David n'est que la continuation de celle de Samuel.

23 Et eux et leurs fils [furent établis] sur les entrées de la maison de l'Éternel, du Tabernacle, pour les garder.

24 Les portiers étaient aux quatre vents, au levant, à l'occident, au nord et au midi.

25 Et leurs frères dans leurs villages [devaient être prêts] à venir avec eux de sept en sept jours, au temps fixé,

26 car d'après l'office, ces quatre maîtres-portiers, lévites, avaient à garder [aussi] les chambres et les trésors de la maison de Dieu.

L'auteur, après avoir répété ce qu'il vient de dire des quatre chefs des portiers, semble passer aux fonctions des Lévites en général ou à celles d'autres Lévites que les portiers. Dans ce cas il faut traduire en modifiant légèrement le texte : Et les Lévites étaient **aussi** chargés de la surveillance des chambres et des trésors de la maison de Dieu. Mais comme au verset 27 il est de nouveau question des portiers, il nous semble plus simple de penser que dans la fin du verset 26 il est encore question d'eux et que l'auteur veut simplement dire que, outre la surveillance générale du temple, ils étaient spécialement chargés de garder les chambres qui entouraient le temple et dans lesquelles étaient déposés les trésors sacrés. On peut envisager la mention qu'ils étaient des Lévites, absolument inutile dans le contexte, comme une glose postérieure amenée par verset 28.

27 Et ils passaient la nuit autour de la maison de Dieu, car la garde leur en incombait, et ils avaient à l'ouvrir tous les matins.

28 Il y en avait aussi [qui étaient commis] sur les ustensiles du service, car on les comptait quand on les rentrait et on les comptait quand on les sortait.

28 à 32 autres fonctions des Lévites

Au verset 28, garde des vases les plus précieux, que l'on avait toujours soin de compter avant et après leur emploi ; au verset 29, garde des ustensiles ordinaires et préparation de quelques-uns des ingrédients nécessaires aux sacrifices ; au verset 31, préparation des gâteaux sacrés ; au verset 32, préparation des pains de proposition.

29 Il y en avait aussi qui étaient commis sur les [autres] ustensiles et sur tous les ustensiles consacrés, et sur la fleur de farine, le vin et l'huile, l'encens et les aromates.

30 C'était d'entre les fils des sacrificateurs qu'étaient pris ceux qui faisaient les parfums pour les aromates.

Parenthèse qui rappelle que les sacrificateurs seuls devaient s'occuper de la préparation des huiles aromatiques ; comparez **Exode 30.22-33**.

31 Et Matthithia, d'entre les Lévites, premier-né de Sallum le Korachite, était chargé de la confection des gâteaux.

Ce verset, en appelant *Matthithia* fils aîné de Sallum, semble contredire **1 Chroniques 26.2** (voir plus haut verset 17 et 21), mais l'auteur veut simplement indiquer que la famille de Matthithia, rattachée à celle de Sallum, occupait le premier rang parmi les Lévites de sa classe. On peut aussi entendre : Matthithia était un premier-né parmi les descendants de Sallum.

32 Et d'entre les fils des Kéathites, leurs frères, il y en avait qui avaient la charge des pains de proposition pour les arranger chaque sabbat.

Comparez **Lévitique 24.5-8**.

33 Ce sont là les chantres, chefs des pères des Lévites ; ils restaient, dans les chambres quand ils étaient hors de service, car jour et nuit ils pouvaient avoir à fonctionner.

33 et 34

Ces versets sont deux souscriptions : la première porte spécialement sur les versets 14 à 16 ; la seconde, sur tout le morceau versets 14 à 32. Les chantres résidaient dans les constructions attenantes au temple, parce que la préparation et l'exécution des chants les obligeaient à être continuellement sur place, tandis que les portiers, sauf les chefs, pouvaient se relayer.

34 Ce sont là les chefs des pères des Lévites, chefs de leurs générations ; ils demeuraient à Jérusalem.

35 Et à Gabaon demeuraient le père de Gabaon, Jéuël, dont la femme s'appelait Maaca,

9.35 à 10.14 Fin de Saül

35 à 44 introduction au récit de la mort de Saül

Comparez **1 Chroniques 8.29** et suivants.

36 et son fils aîné Abdon, et Tsur et Kis et Baal et Ner et Nadab

37 et Guédor et Achjo et Zacharie et Mikloth ;

38 et Mikloth engendra Siméam ; et eux habitèrent vis-à-vis de leurs frères à Jérusalem, avec leurs frères.

39 Et Ner engendra Kis, et Kis engendra Saül, et Saül engendra Jonathan et Malkisua et Abinadad et Eschbaal.

40 Et le fils de Jonathan fut Méribbaal, et Méribbaal engendra Mica.

41 Et les fils de Mica furent Pithon et Mélec et Thahéréa.

42 Et Achaz engendra Jaéra, et Jaéra engendra Alémeth et Azmaveth et Zimri ; et Zimri engendra Motsa ;

43 et Motsa engendra Binéa et Réphaïa, son fils, Elasa, son fils, Atsel, son fils.

44. Et Atsel eut six fils, et voici leurs noms : Azrikam, Bocru et Ismaël et Séaria et Obadia et Hanan. Ce sont là les fils d'Atsel.

Bocru. Voir **1 Chroniques 8.38**, note.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 10

1 Et les Philistins attaquèrent Israël, et les hommes d'Israël s'enfuirent devant les Philistins et tombèrent blessés à mort sur la montagne de Guilboa.

2 Et les Philistins s'attachèrent à poursuivre Saül et ses fils ; et les Philistins frappèrent Jonathan et Abinadab et Malkisua, fils de Saül.

3 Et l'effort du combat porta sur Saül ; et les archers le découvrirent, et il eut peur des archers.

4 Et Saül dit à son écuyer : Tire ton épée et transperce-m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne m'outragent. Et son écuyer ne le voulut pas faire, car il était saisi de crainte ; et Saül prit son épée et se jeta dessus.

Comparez **1 Samuel 31.4**, note.

5 Et son écuyer, voyant que Saül était mort, se jeta lui aussi sur son épée et mourut.

6 Ainsi mourut Saül, et ses trois fils, et toute sa maison ; ils moururent ensemble.

Au lieu des **hommes** de Saül (**1 Samuel 31.6**), l'auteur parle ici de *toute sa maison* ; le transfert de la royauté à David est ainsi mieux motivé.

Il n'est plus question dans notre livre d'Isboseth, bien qu'il ait été mentionné dans les généalogies (**1 Chroniques 9.39** : Eschbaal ; comparez **1 Chroniques 8.33**), de même que les descendants de Jonathan (**1 Chroniques 9.40** et suivants ; comparez **1 Chroniques 8.34** et suivants).

7 Et tous les hommes d'Israël, qui demeuraient dans la Plaine, ayant vu que [les hommes d'Israël] s'étaient enfuis et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent leurs villes et prirent la fuite. Et les Philistins vinrent et s'y établirent.

Dans la Plaine : comparez **1 Samuel 31.7**, note.

8 Et le lendemain, les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses fils gisant sur la montagne de Guilboa.

9 Et, après l'avoir dépouillé, ils emportèrent sa tête et ses armes ; et ils envoyèrent par tout le pays des Philistins annoncer cette bonne nouvelle à leurs idoles et au peuple.

10 Et ils mirent ses armes dans le temple de leur dieu, et ils clouèrent son crâne dans le temple de Dagon.

Dans le temple de leur dieu : d'Astarté, d'après **1 Samuel 31.10** ; peut-être à Askalon, où il y avait un sanctuaire d'Astarté bien connu.

Dans le temple de Dagon : peut-être à Asdod (1 Samuel chapitre 5).

1 Samuel 21.10 dit que le cadavre de Saül fut suspendu aux murs de Beth-Séan. Il n'y a pas là contradiction avec le récit des Chroniques, qui, s'il ne mentionne pas ce fait, le suppose (comparez verset 12).

11 Et tout Jabès de Galaad apprit tout ce que les Philistins avaient fait à Saül.

12 Et tous les hommes vaillants se levèrent, et ils emportèrent le cadavre de Saül et les cadavres de ses fils, et ils les apportèrent à Jabès. Et ils enterrèrent leurs os sous le térébinthe de Jabès ; et ils jeûnèrent sept jours.

13 Et Saül mourut à cause de l'infidélité qu'il avait commise envers l'Éternel, au sujet de la parole de l'Éternel qu'il n'avait pas observée, et aussi parce qu'il consulta ceux qui évoquent les morts, afin d'obtenir un oracle.

13 et 14 Réflexion de l'auteur

Qu'il n'avait pas observée. Comparez **1 Samuel 10.8** ; **1 Samuel 13.13** ; **1 Samuel 15.1-34**.

Parce qu'il consulta... Comparez **1 Samuel 28.1-25**. Saül avait consulté l'Éternel, mais, n'ayant pas obtenu de réponse, il se tourna vers la pythonisse, au lieu de persévérer.

14 Il ne demanda pas un oracle à l'Éternel ; et [l'Éternel] le fit mourir et fit passer la royauté à David, fils d'Isaï.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE II

1 Et tous les Israélites se rassemblèrent auprès de David, à Hébron, et lui dirent : Voici, nous sommes tes os et ta chair.

1 à 9 onction de David et prise de Jérusalem

Comparez **2 Samuel 5.1-9**.

Verset 1, comparez **2 Samuel 5.1**, note.

L'auteur passe sous silence les Événements racontés 2 Samuel chapitres 2 à 4 et arrive immédiatement à la royauté de David sur **tout** Israël.

Les participants à l'assemblée d'Hébron sont Énumérés **1 Chroniques 12.23-40**.

2 Ci-devant déjà, lorsque Saül était roi, c'est toi qui menais et ramenais Israël, et l'Éternel ton Dieu t'a dit : C'est toi qui seras le berger de mon peuple d'Israël, et c'est toi qui seras le prince de mon peuple d'Israël.

Comparez **1 Samuel 18.5** ; **2 Samuel 3.17**.

3 Et tous les Anciens d'Israël vinrent vers le roi à Hébron, et David fit alliance avec eux à Hébron, devant l'Éternel, et ils oignirent David pour roi sur Israël, selon l'ordre que l'Éternel avait donné par la bouche de Samuel.

David fit alliance... sans doute en prenant pour base le *droit de la royauté* mentionné **1 Samuel 10.25**.

2 Samuel 5.4-5 place ici des données chronologiques relatives au règne de David que notre auteur a réservées pour la fin de l'histoire de David (**1 Chroniques 29.27**).

4 Et David marcha avec tout Israël sur Jérusalem ; c'est Jébus ; et là étaient les Jébusiens, qui habitaient le pays ;

Sur Jérusalem et les Jébusiens, voir **2 Samuel 5.5-6**, notes.

5 et les habitants de Jébus dirent à David : Tu n'entreras pas ici ! Et David s'empara de la forteresse de Sion : c'est la cité de David.

Tu n'entreras pas ici ! Voir dans **2 Samuel 5.6** et suivants, un texte plus riche et probablement plus ancien.

Sion : comparez **2 Samuel 5.7**, note.

6 Et David avait dit : Quiconque battra le premier les Jébusiens, sera chef et prince. Et Joab, fils de Tséruja, monta le premier, et il devint chef.

Et il devint chef. D'après **2 Samuel 2.13** ; **2 Samuel 3.23** et suivants, Joab occupait déjà ce rang avant la prise de Jérusalem.

7 Et David s'établit dans la forteresse ; c'est pourquoi on l'appela cité de David.

La forteresse. Comparez **2Samuél 5.9**, note.

8 Et il fortifia l'enceinte de la ville, à partir de Millo, tout autour ; et Joab répara le reste de la ville.

Littéralement : **Et il bâtit la ville tout autour, depuis Millo jusqu'à tout autour** : c'est-à-dire à partir de Millo, tout autour de la ville, jusqu'à ce qu'il arrivât de nouveau à Millo.

Dans **2 Samuel 5.9** : *Depuis Millo et en dedans*. Sur Millo, voir **2 Samuel 5.9**, note.

9 Et David allait s'avancant et grandissant, et l'Éternel des armées était avec lui.

10 Et voici les chefs des vaillants hommes de David, qui l'assistèrent puissamment à l'égard de la royauté, avec tout Israël, pour le faire roi, selon la parole de l'Éternel sur Israël.

10 à 47 Les vaillants hommes de David

Voir **2 Samuel 23.8-39**, notes.

11 Voici la liste des vaillants hommes de David : Jasobéam, fils de Hacmoni, chef des trente ; il brandit sa lance sur trois cents hommes tués dans une seule rencontre.

Jasobéam : dans **2 Samuel 23.8**, Joseb Bassébeth par altération du texte. Comparez **2 Samuel 23.8**, note.

Hacmoni est un nom de famille ; ce qui explique comment Jasobéam peut être appelé fils de Zabdiel dans **1 Chroniques 27.2**.

Chef des trente : peut-être faut-il lire chef des officiers ; comparez **2 Samuel 23.8**, note.

Trois cents hommes : **2 Samuel 23.8** parle de huit cents.

12 Après lui Éléazar, fils de Dodo, l'Achochite ; il était l'un des trois vaillants hommes.

13 Il était avec David à Pas-Dammim, lorsque les Philistins s'étaient rassemblés là pour combattre... Et il y avait [là] une pièce de terre remplie d'orge, et le peuple fuyait devant les Philistins.

Au lieu de : à *Pas-Dammim*, le texte de Samuel donne : *lorsqu'ils défièrent les Philistins*. Comparez **2 Samuel 23.9**, note.

Entre les deux moitiés de notre verset il manque la matière de **2 Samuel 23.9-14**. Cette omission s'explique par une erreur du copiste qui aura sauté quelques lignes à cause de deux membres de phrase semblables, relatifs aux Philistins assemblés pour combattre. De la sorte le troisième héros, Samma, n'est pas mentionné dans les

Chroniques, qui rapportent à Eléazar l'exploit que 2 Samuel attribue à Samma.

Une pièce de terre. 2 Samuel parle d'un champ de lentilles.

14. Ils se placèrent au milieu du champ et le défendirent, et frappèrent les Philistins, et l'Éternel opéra une grande délivrance.

Voir **2 Samuel 23.10**, note.

15 Et trois d'entre les trente chefs descendirent sur le rocher, vers David, à la caverne d'Adullam, et les Philistins étaient campés dans la vallée des Réphaïm.

15 à 19

Comparez **2 Samuel 23.13-17**, notes.

16 David était alors dans la forteresse, et il y avait en même temps un poste de Philistins à Bethléem.

17 Et David eut un désir et dit : Qui me fera boire de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem ?

18 Alors les trois [vaillants hommes] passèrent au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem ; ils l'apportèrent et la présentèrent à David ;

mais David ne voulut pas la boire, et il en fit une libation à l'Éternel.

19 Et il dit : Loin de moi ! Que mon Dieu me garde de faire cela ! Boirais-je le sang de ces hommes [qui sont allés] au péril de leur vie ? Car c'est au péril de leur vie qu'ils ont apporté [cette eau]. Et il ne voulut pas la boire. Voilà ce que firent les trois vaillants hommes.

20 Et Abisaï, frère de Joab, était chef des officiers. Il brandit sa lance sur trois cents hommes tués ; et il n'eut pas nom parmi les trois.

Il n'eut pas nom, rang, parmi les trois de la première série, versets 11 à 14.

21 Il était le plus considéré des trois de la seconde série et il fut leur chef, mais il n'égala pas les trois.

22 Bénéïaï, fils de Jéhojada, fils d'un homme vaillant, grand en exploits, de Kabtséel ; c'est lui qui frappa les deux lions de Dieu de Moab ; et c'est lui qui descendit et frappa un lion dans une citerne, par un jour de neige.

22 à 25

Comparez **2 Samuel 23.20-23**, notes.

23 C'est lui encore qui frappa l'Égyptien, homme d'une taille immense, haut de cinq coudées. L'Égyptien tenait dans sa main une lance comme une ensouple de tisserand ; [Bénaïa] descendit vers lui avec un bâton, arracha la lance de la main de l'Égyptien et le tua avec sa lance.

24 Voilà ce que fit Bénaïa, fils de Jéhojada ; et il eut du renom parmi les trois hommes forts.

25 Il était plus considéré que les trente, mais il n'égala pas les trois. David lui donna une place dans son conseil.

26 Et les hommes vaillants étaient : Asaël, frère de Joab ; Elchanan, fils de Dodo, de Bethléem ;

26 à 47

Jusqu'au verset 41 les noms de cette liste coïncident avec ceux de **2 Samuel 23.24-39**, non sans de nombreuses différences de détail (comparez les notes de 2 Samuel) ; ce sont pour la plupart des Judéens et des Benjamites. Mais après Urie notre auteur ajoute encore seize noms que 2 Samuel ne donne pas et qui semblent être originaires de l'autre côté du Jourdain. Éphraïm et les tribus du nord semblent être très peu représentées. En tout nous avons ici quarante-huit noms, trente-deux jusqu'à Urie et seize après ; ce nombre de quarante-huit semble indiquer que notre liste est complète.

27 Sammoth, de Haror ; Hélets, de Palon ;

Ici manque Elik, mentionné **2 Samuel 23.25**.

28 Ira, fils d'Ikkesch, de Thékoa ; Abiézer, d'Anathoth ;

29 Sibbécaï, de Husa ; Ilaï, d'Achoach ;

30 Maharai, de Nétopha ; Héled, fils de Baana, de Nétopha ;

31 Ithai, fils de Ribai, de Guibéa des fils de Benjamin ; Bénéia, de Pirathon ;

32 Hurai, de Nahalé-Gaas ; Abiel, d'Araba ;

33 Azmaveth, de Bahurim ; Éliachba, de Saalbon ;

34 Bené-Haschem, de Guizon ; Jonathan, fils de Schagué, de Harar ;

35 Achiam, fils de Sacar, de Harar ; Éliphal, fils d'Ur ;

36 Hépher, de Mekéra ; Ahija, de Palon ;

37 Hetsro, de Carmel ; Naarai, fils d'Ezbaï ;

38 Joël, frère de Nathan ; Mibhar, fils de Hagri ;

39 Tsélek, l'Ammonite ; Nahrai, de Bééroth, écuyer de Joab, fils de Tséruja ;

40 Ira, de Jéther ; Gareb, de Jéther ;

41 Urie, le Héthien ; Zabad, fils d'Achlaï ;

42 Adina, fils de Schiza, le Rubénite, chef des Rubénites, et avec lui trente [hommes].

43 Hanan, fils de Maaca, et Josaphat, de Méthen ;

Fils de Maaca signifie peut-être : le Maacathien (**2 Samuel 23.34**).

44. Uzzia, l'Asthérathite ; Sama et Jéuël, fils de Hotham, d'Aroër ;

L'Asthérathite : de la ville d'Astharoth, de l'autre côté du Jourdain, en Manassé (**1 Chroniques 6.71**).

D'Aroër : les deux villes de ce nom, celle de Ruben (**Josué 13.16**) et celle de Gad (verset 25), Étaient l'une et l'autre à l'est du Jourdain.

45 Jédiaël, fils de Simri, et son frère Jocha, le Thitsien ;

46 Éliel, le Mahavim ; et Jéribaï et Josavia, fils d'Elnaam ; et Jithma, le Moabite ;

Le Mahavim : peut-être faut-il lire : **de Mahanaïm (Josué 13.26)**.

47. Éliel et Obed, et Jaasiel, le Metsobaïa.

Le Metsobaïa ; forme anormale. Peut-être faut-il lire : **de Tsoba (2 Samuel 23.36)**.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 12

¹ Et voici ceux qui vinrent vers David à Tsiklag, lorsqu'il fuyait encore la présence de Saül, fils de Kis ; ils étaient au nombre des vaillants hommes qui l'aidaient à la guerre ;

1 à 22 Guerriers qui se joignirent à David pendant la vie de Saül

Tsiklag. Cette ville avait Été donnée à David par Akis, roi de Gath (**1 Samuel 27.6**). David y resta seize mois, jusqu'à la mort de Saül.

Lorsqu'il fuyait, littéralement : **lorsqu'il était encore retenu loin de la face de Saül.**

² c'étaient des archers, se servant de la main droite et de la main gauche pour lancer des pierres et des flèches ; ils étaient d'entre les frères de Saül, de Benjamin :

De la main droite et de la main gauche. L'habileté des Benjamites comme archers et frondeurs se servant, de la main gauche est relevée **Juges 20.16**. Ici ils sont aussi habiles d'une main que de l'autre.

D'entre les frères de Saül, c'est-à-dire membres de la même tribu, et cependant partisans de David.

3 le chef Ahiézer et Joas, fils de Hasmaa, de Guibéa ; et Jézuel et Pélet, fils d'Azmaveth ; et Béraca et Jéhu, d'Anathoth ;

Le chef... de cette troupe.

Guibéa : Guibéa de Saul, en Benjamin (**Josué 18.28**).

Anathoth, ville sacerdotale (**Josué 21.18**).

4 Jismaïa, de Gabaon, vaillant parmi les trente et chef des trente ; et Jérémie et Jahaziel et Johanan et Jozabad, de Guédéra ;

Chef des trente : **1 Chroniques 11.11** mentionne un autre chef des trente ; Jismaïa peut avoir occupé ce poste avant Jasobéam.

Huédéra : dans la plaine de Juda (**Josué 15.36**) ; Jozabad était peut-être néanmoins un Benjamite.

5 Eluzai et Jérimoth et Béalja et Sémaria ; et Séphatia, de Haruph ;

Haruph. Les Massorètes lisent Hariph ; comparez **Néhémie 7.24**, où il est aussi question d'une famille voisine de Gabaon.

6 Elkana et Jissija et Azaréal et Joézer et Jasobéam, Korachites ;

Korachites : ou bien des descendants du Judéen Korach (**1 Chroniques 2.43**), ou plus probablement des Lévites demeurant en Benjamin.

7 et Joéla et Zébadia, fils de Jéroham, de Guédor.

Guédor était en Juda (**1 Chroniques 4.4**). Voir notre remarque verset 4 à Guédéra.

8 Et d'entre les Gadites passèrent à David, dans le lieu fort du désert, des hommes vaillants et forts, guerriers exercés, maniant le bouclier et la lance ; et leurs faces étaient des faces de lions, et ils étaient rapides comme des gazelles sur les montagnes, [savoir :]

Le lieu fort du désert ; il s'agit du désert de Juda, dans les gorges inaccessibles duquel David séjourna avant de se rendre chez les Philistin (**1 Samuel 23.14** ; **1 Samuel 24.1** ; **1 Samuel 24.23**). Le fait, ici mentionné serait donc antérieur à celui des versets 1 à 7.

9 Ezer, le chef ; Obadia, le second ; Éliab, le troisième ;

10 Misch-manna, le quatrième ; Jérémie, le cinquième ;

11 Atthaï, le sixième ; Éliel, le septième ;

12 Johanan, le huitième ; Elzabad, le neuvième ;

13 Jérémie, le dixième ; Macbannaï, le onzième.

14 Ces [hommes] étaient d'entre les fils de Gad, chefs de l'armée ; le plus petit [attaquait] seul cent hommes, et le plus grand mille.

Comparez **Ésaïe 30.17** ; **Lévitique 26.8**.

15 Ce sont ceux-là qui passèrent le Jourdain au premier mois, lorsqu'il déborde par-dessus ses berges, et qui mirent en fuite tous les habitants des vallées, à l'orient et à l'occident.

À la fonte des neiges le passage du Jourdain n'est pas sans danger. Ces gens, habitant sur la rive orientale du Jourdain, ont-ils traversé le fleuve pour rejoindre David, ou bien l'auteur fait-il allusion à un autre de leurs exploits ? C'est ce qu'on ne saurait dire.

Des vallées : vallées latérales qui débouchent sur le Jourdain.

16 Il y eut aussi des fils de Benjamin et de Juda qui se rendirent auprès de David, au lieu fort.

17 David sortit à leur rencontre et leur adressa la parole en disant : Si vous venez à moi dans de bonnes intentions, pour me secourir, je serai uni de cœur avec vous ; mais si c'est pour me tromper [en me livrant] à mes ennemis, lors même que je n'ai commis aucune violence, que le Dieu de nos pères le voie, et qu'il fasse justice !

18 Et l'esprit revêtit Amasaï, chef des trente, [qui s'écria] : À toi, ô David ! Et avec toi, fils d'Isaï ! Paix, paix à toi, et paix à celui qui te secourt, car ton Dieu t'a secouru. Et David les accueillit et les plaça parmi les chefs de sa troupe.

Et l'esprit revêtit : littéralement, **un esprit**. Même expression que pour Gédéon (**Juges 6.34**).

Amasaï, probablement le même que le cousin de David, Amasa, mentionné **1 Chroniques 2.17** ; **2 Samuel 17.25** ; **2 Samuel 19.13** et suivants. Plusieurs identifient Amasaï avec Abisaï qui, d'après **1 Chroniques 11.20**, était chef des trois, tandis qu'Amasaï manque dans cette liste.

La troupe de David se recrutait parmi les mécontents de toute sorte ; comparez **1 Samuel 22.2**.

19 [Il y eut aussi des hommes] de Manassé qui passèrent à David, lorsqu'il marcha avec les Philistins pour faire la guerre à Saül ; toutefois ils ne leur furent pas en aide, car les princes des Philistins, après s'être consultés, renvoyèrent David en disant : Il passerait du côté de son maître Saül, au prix de nos têtes.

Ils ne leur furent pas en aide. L'auteur constate avec satisfaction que David n'alla pas jusqu'à combattre avec les Philistins contre son peuple.

Au prix de nos têtes. Comparez **1 Samuel 29.4**.

20 Lorsqu'il se rendit à Tsiklag, ceux de Manassé qui passèrent à lui furent Adnach et Jozabad, et Jédiaël et Micaël et Jozabad et Élihu et Tsilthaï, chefs des milliers de Manassé.

21 Ces [hommes] prêtèrent secours à David contre les bandes [de pillards], car c'étaient tous des hommes vaillants, et ils devinrent chefs dans l'armée ;

Les bandes. Il s'agit des Amalékites (**1 Samuel 30.1-2**).

Des hommes vaillants, ne se rapporte pas seulement aux sept hommes de Manassé du verset 20, mais aux Benjamites, Judéens et Gadites de versets 1 à 18. De la sorte on comprend mieux le **car** du verset 22.

22 car de jour en jour [des gens] arrivaient auprès de David pour le secourir, jusqu'à ce qu'il eut un grand camp, comme un camp de Dieu.

Camp de Dieu (**Genèse 32.2**) : un camp nombreux, puissant.

23 Et voici le dénombrement des troupes d'hommes armés pour la guerre qui se rendirent auprès de David à Hébron, afin de lui transférer la royauté de Saül, selon l'ordre de l'Éternel :

23 à 40 Guerriers qui vinrent à Hébron pour Établir David roi

Le dénombrement des troupes d'hommes armés. Le sens de troupe ou corps, pour un mot qui signifie ordinairement chef, tête, doit être adopté ici comme dans **Juges 7.16** ; **Juges 7.20** et **Samuel 11.11**, si l'on veut que le titre corresponde avec la liste qui suit et qui ne mentionne des **chefs** que pour les Tsadokides, Issacar et Nephthali.

Qui se rendirent auprès de David. Comparez **1 Chroniques 11.1-3** ; **1 Chroniques 11.10**.

Selon l'ordre de l'Éternel. Comparez **1 Chroniques 10.14**.

24 Fils de Juda, portant le bouclier et la lance, six mille huit cents, armés pour la guerre.

25 Des fils de Siméon, hommes forts et vaillants à la guerre, sept mille cent.

26 Des fils de Lévi, quatre mille six cents ;

27 Et Jéhojada, prince [de la maison] d'Aaron, et avec lui trois mille sept cents ;

Jéhojada, prince [de la maison] d'Aaron : non pas souverain sacrificateur, car le souverain sacrificateur était alors Abiathar, mais chef des guerriers de la famille d'Aaron. Ce Jéhojada est peut-être le père de Bénaïa (1 Chroniques 11.22).

28 Et Tsadok, jeune homme vaillant, et sa maison patriarcale, vingt-deux chefs.

Et Tsadok. On a contesté l'historicité de cette notice, parce que d'après 1 Samuel 22.20-23, Abiathar, chef de la famille rivale, fut le premier à tenir pour David. Mais 2 Samuel 8.17 prouve que Tsadok, qui exerça la sacrificature à côté d'Abiathar, se rattacha aussi de bonne heure à David. On a également prétendu que les vingt-deux chefs de notre verset correspondent aux chefs des vingt-deux familles sacerdotales d'après l'exil (Néhémie 12.1-7). Mais ce chiffre de 22 n'est point constant. 1 Chroniques 24.7-18 compte 24 de ces chefs, et Néhémie 12.12-21 en compte 20.

29 Des fils de Benjamin, frères de Saül, trois mille ; car jusqu'alors le plus grand nombre d'entre eux tenaient encore pour la maison de Saül.

30 Des fils d'Éphraïm, vingt mille huit cents, hommes vaillants, gens de renom, selon leurs maisons patriarcales.

31 De la demi-tribu de Manassé, dix-huit mille, qui furent nominativement désignés pour aller établir roi David.

32 Des fils d'Issacar, ayant l'intelligence des temps pour savoir ce que devait faire Israël, deux cents chefs, et tous leurs frères sous leurs ordres.

Ayant l'intelligence des temps. Nous ne savons comment les gens d'Issacar avaient acquis cette réputation ; ici ils firent preuve d'intelligence en étant des premiers à discerner que David avait l'avenir pour lui (**Ecclésiaste 3.1** et suivants).

33 De Zabulon, aptes à servir, munis pour le combat de toutes les armes de guerre, cinquante mille, prêts à [se] ranger en bataille d'un cœur résolu.

34 De Nephthali, mille chefs, et avec eux trente-sept mille, portant le bouclier et la lance.

35 Des Danites, équipés pour la guerre, vingt-huit mille six cents.

36 D'Asser, aptes à servir et tout prêts à combattre, quarante mille.

37 De l'autre côté du Jourdain, [savoir] des Rubénites, des Gadites, et de la demi-tribu de Manassé, munis de toutes les armes de guerre, cent vingt mille.

38 Tous ces hommes, gens de guerre, rangés en ordre de bataille, se rendirent d'un même cœur à Hébron pour établir David roi sur tout Israël. Et tout le reste d'Israël était également d'un même cœur pour faire David roi.

Tout le reste d'Israël : sauf les Benjamites partisans de Saül mentionnés verset 29.

39 Et ils furent là trois jours avec David, mangeant et buvant, car leurs frères leur avaient préparé [des vivres].

Leurs frères ; avant tout les partisans que David avait comptés jusqu'alors en Juda. Dans l'Énumération versets 23 à 40 l'auteur va du sud au nord et termine par les deux et demie tribus transjordanienues. Le nombre total des guerriers s'élève à 339000, Issacar non compris ; celui des chefs à 1222. Ces nombres peuvent paraître exagérés ; cependant, d'après **2 Samuel 24.9**, il y avait à la fin du règne de David en Israël 800000 combattants et en Juda 580000.

La proportion des contingents des diverses tribus, relativement petite pour Lévi, Juda, Benjamin, Siméon, Éphraïm, et grandes pour les autres, est difficile à expliquer. Peut-être Lévi et Benjamin n'étaient-ils représentés qu'en partie ; Juda, depuis longtemps dévoué à David, pouvait se contenter d'une députation peu nombreuse. Les autres nombres sont peut-être en corrélation avec la part plus ou moins grande que les diverses tribus avaient prise aux récentes guerres. En tous cas la disproportion qui existe entre ces nombres n'est pas de nature à favoriser l'opinion qui voit dans notre liste une fiction.

40 Et même ceux qui habitaient près d'eux, jusqu'à Issacar, Zabulon et Nephthali, apportèrent des provisions sur des ânes, sur des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs : de la farine, des masses de figues sèches et de raisins secs, du vin, de l'huile, ainsi que des bœufs et des brebis, en abondance ; car la joie régnait en Israël.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 13

1 Et David tint conseil avec les chefs de milliers et de centaines, avec tous les princes.

Les versets 1 à 5 racontent les préliminaires du transport, de l'arche avec beaucoup plus de détails que **2 Samuel 6.1**. Pour les versets 6 à 14, voir à **2 Samuel 6.2-11**.

2 Et David dit à toute l'assemblée d'Israël : Si vous le trouvez bon, et si [cela vient] de l'Éternel notre Dieu, envoyons de tous côtés vers nos frères qui sont restés dans toutes les contrées d'Israël, ainsi que vers les sacrificateurs et les Lévites dans leurs villes et banlieues, afin qu'ils viennent se joindre à nous,

Dans leurs villes et banlieues, littéralement : dans les villes de leurs banlieues. Il s'agit des terrains donnés aux Lévites pour y faire paître leurs troupeaux autour de leurs villes. Comparez **Lévitique 25.24** ; **Nombres 35.2** et suivants.

3 et ramenons auprès de nous l'arche de notre Dieu, car nous ne nous sommes pas enquis d'elle du temps de Saül.

4 Et toute l'assemblée convint de faire ainsi, car la chose parut bonne aux yeux de tout le peuple.

5 Et David convoqua tout Israël, depuis le Schichor d'Égypte jusqu'à l'entrée de Hamath, pour faire venir l'arche de Dieu de Kirjath-Jéarim.

Le Schichor d'Égypte. Voir **Josué 13.3**, note.

Hamath. Voir **Nombres 34.8**, note, et **2 Rois 14.25**. C'est la frontière nord.

D'après **2 Samuel 6.1**, David ne convoqua que 30000 hommes ; mais ces 30000 hommes d'Élite correspondent probablement aux chefs de milliers et de centaines de notre verset 1, à côté desquels notre auteur mentionne encore *toute l'assemblée d'Israël* (verset 2).

6 Et David, avec tout Israël, monta à Baala, à Kirjath-Jéarim, qui appartient à Juda, pour faire monter de là l'arche de Dieu, de l'Éternel qui réside entre les chérubins, nom sous lequel il est invoqué.

Baala, autre nom de Kirjath-Jéarim. comparez **2 Samuel 6.2**, note.

Qui réside entre les chérubins. Comparez **Psaumes 80.2** ; **Ésaïe 37.16**.

7 Et ils emmenèrent l'arche de Dieu de la maison d'Abinadab sur un chariot neuf ; Uzza et Achjo conduisaient le chariot.

8 Et David et tout Israël dansaient devant Dieu de toute leur force, avec chants et harpes et luths et tambourins et cymbales et trompettes.

9 Et lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Kidon, Uzza étendit la main pour saisir l'arche, parce que les bœufs regimbaient.

Kidon dans 2 Samuel, Nacon. Ce nom a sans doute été altéré dans l'un des deux passages.

10 Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Uzza, et il le frappa, parce qu'il avait étendu la main sur l'arche ; et il mourut là, devant Dieu.

11 Et David fut fâché de ce que l'Éternel avait fait une brèche en la personne de Uzza ; et ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Pérets-Uzza.

Pérets-Uzza : **brèche d'Uzza** (2 Samuel 6.8, note).

12 Et David eut crainte de Dieu en ce jour-là, et dit : Comment ferais-je entrer chez moi l'arche de Dieu ?

13 Et David ne retira point l'arche chez lui, dans la cité de David, et il la fit déposer dans la maison d'Obed-Édom, de Gath.

14 Et l'arche de Dieu resta trois mois avec la maison d'Obed-Édom, dans sa maison ; et l'Éternel bénit la maison d'Obed-Édom et tout ce qui lui appartenait.

Dans sa maison. Il y a gradation : non seulement chez Obed-Édom, dans une cour ou une dépendance, mais dans sa maison même.

On a aussi rapporté l'adjectif possessif **sa** à l'arche et l'on a supposé qu'elle avait une tente spéciale.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 14

1 Et Hiram, roi de Tyr, envoya à David des messagers, et du bois de cèdre, et des maçons et des charpentiers, pour lui bâtir une maison.

2 Et David reconnut que l'Éternel l'affermissait comme roi sur Israël et que sa royauté était haut élevée à cause de son peuple d'Israël.

Haut Élevée. Le livre de Samuel fait ressortir que c'est Dieu qui était l'auteur de cette Élévation.

À cause de... : par amour pour son peuple.

3 Et David prit encore des femmes à Jérusalem, et David engendra encore des fils et des filles.

4 Et voici les noms des enfants qu'il eut à Jérusalem : Sammua et Sobab, Nathan et Salomon

4 à 7

Comparez **1 Chroniques 3.5-8** et **2 Samuel 5.11-25**. Dans ce dernier passage Elpélet et Nogah manquent, et Béeljada est appelé Eljada.

Pour les fils que David eut à Hébron, voir **2 Samuel 3.2-5**.

5 et Jibhar et Élisua et Elpélet

6 et Nogah et Népheg et Japhia

7 et Élisama et Béeljada et Éliphélet.

8 Et quand les Philistins apprirent que David avait été oint comme roi sur tout Israël, tous les Philistins montèrent pour chercher David. Et David l'apprit et il sortit au-devant d'eux.

*Et il sortit au-devant d'eux. Dans **2 Samuel 5.17** : Et il descendit au lieu fort.*

9 Et les Philistins vinrent et se répandirent dans la vallée des Réphaïm.

10 Et David consulta Dieu en disant : Monterai-je contre les Philistins, et les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel lui dit : Monte, et je les livrerai entre tes mains.

11 Et ils montèrent à Baal-Pératsim, et David les battit là. Et David dit : Dieu a dispersé mes ennemis par ma main comme des eaux qui s'écoulent. C'est pourquoi on donna à ce lieu le nom de Baal-Pératsim.

Voir **2 Samuel 5.20**, note.

12 Et ils abandonnèrent là leurs dieux, qui furent brûlés, sur l'ordre de David.

Qui furent brûlés. D'après 2 Samuel les idoles des Philistins furent simplement emportées par David et ses gens. Selon notre texte David obéit à la prescription **Deutéronome 7.5 ; Deutéronome 7.25.**

13 Et les Philistins se répandirent de nouveau dans la vallée.

La vallée : celle des Réphaïm.

14 Et David consulta encore Dieu, et Dieu lui dit : Tu ne monteras pas après eux ; détourne-toi d'eux et tu arriveras sur eux du côté des mûriers.

Détourne-toi d'eux... Mouvement tournant.

15 Et quand tu entendras un bruit de pas dans les cimes des mûriers, alors marche au combat, car Dieu sera sorti à votre tête pour battre l'armée des Philistins.

16 Et David fit comme Dieu lui avait ordonné, et ils battirent l'armée des Philistins depuis Gabaon jusqu'à Guézer.

Depuis Gabaon. Dans 2 Samuel, depuis Guéba. comparez la note de **2 Samuel 5.25.**

17 Et la renommée de David se répandit dans tous les pays, et l'Éternel mit la frayeur de David sur toutes les nations.

Remarque de notre auteur, que ne donne pas 2 Samuel.

Frayeur de David, littéralement : **frayeur de lui**.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 15

1 Et il se bâtit des maisons dans la cité de David ; et il prépara une place pour l'arche de Dieu et lui dressa une tente.

Une tente : sans doute un nouveau tabernacle ; l'ancien était resté à Gabaon. comparez **1 Chroniques 16.39** ; **1 Chroniques 21.29** ; **1 Rois 3.4**.

2 Alors David dit : Personne d'autre que les Lévites ne doit porter l'arche de Dieu ; car c'est eux que l'Éternel a choisis pour porter l'arche de Dieu et pour en faire le service à toujours.

C'est eux que l'Éternel a choisis. Comparez **Nombres 1.50** ; **Nombres 3.6-8**.

3 Puis David convoqua tout Israël à Jérusalem pour transporter l'arche de l'Éternel à la place qu'il lui avait préparée.

4 Et David assemblea les fils d'Aaron et les Lévites :

5 Des fils de Kéath : Uriel, le chef, et ses frères, cent vingt.

Uriel. Voir **1 Chroniques 6.24**.

6 Des fils de Mérari : Asaïa, le chef, et ses frères, deux cent vingt.

Asaïa. Voir **1 Chroniques 6.30**.

7 Des fils de Guersom : Joël, le chef, et ses frères, cent trente.

Joël. Voir **1 Chroniques 6.36**.

8 Des fils d'Élitsaphan : Sémaïa, le chef, et ses frères, deux cents.

Elitsaphan : d'après **Exode 6.22**, où il est appelé Eltsaphan, fils du Kéathite Uzziel (**1 Chroniques 6.2** ; **1 Chroniques 6.18**).

9 Des fils d'Hébron : Éliel, le chef, et ses frères, quatre-vingts.

Hébron : fils de Kéath (**Exode 6.18**).

10 Des fils d'Uzziel : Amminadab, le chef, et ses frères, cent douze.

Uzziel. Est-ce le père d'Elitsaphan du verset 8 ? Dans ce cas, il faudrait admettre que la descendance de cet Uzziel forma deux

groupes distincts : l'un formé des descendants d'Elitsaphan et l'autre comprenant les autres descendants d'Uzziel.

11 Et David appela les sacrificateurs Tsadok et Abiathar, et les lévites Uriel, Asaïa et Joël, Sémaïa et Éliel et Amminadab.

12 Et il leur dit : C'est vous qui êtes les chefs de famille des Lévites ; sanctifiez-vous, vous et vos frères, afin que vous transportiez l'arche de l'Éternel, le Dieu d'Israël, à la place que je lui ai préparée.

Sanctifiez-vous. Comparez **Exode 19.10**, note.

13 C'est parce que vous n'y étiez pas la première fois que l'Éternel notre Dieu a fait une brèche parmi nous, car nous ne nous étions pas enquis de ses ordonnances.

Voir **2 Samuel 6.6-8**. Il paraît résulter de ceci qu'Abinadab et ses fils n'étaient pas des Lévites, comme on l'a laissé supposer dans la note à **1 Samuel 7.1**.

Une brèche : comparez **1 Chroniques 13.11**.

De ses ordonnances. Voir **Nombres 4.15**.

14 Et les sacrificateurs et les Lévites se sanctifièrent pour transporter l'arche de l'Éternel, le Dieu d'Israël.

15 Et les fils des Lévites portèrent l'arche de Dieu, comme Moïse l'avait ordonné d'après la parole de l'Éternel, sur leurs épaules,

au moyen des barres [qui reposaient] sur eux.

Portèrent l'arche. Le détail du fait est raconté dès le verset 25 ; auparavant l'auteur s'arrête encore aux préparatifs de ce transport.

16 Et David ordonna aux chefs des Lévites de mettre de service leurs frères les chantres, avec des instruments de musique, des luths, des harpes et des cymbales, qu'ils devaient faire retentir de sons éclatants en signe de joie.

17 Et les Lévites mirent de service Héman, fils de Joël, et parmi ses frères Asaph, fils de Bérékia ; et parmi les fils de Mérari, leurs frères, Ethan, fils de Kuschaïa ;

Héman ; le Kéhathite mentionné au **6.33**.

Asaph : le Guersomite de **1 Chroniques 6.39**.

Kuschaïa, appelé Kischi dans **1 Chroniques 6.44**.

18 et avec eux leurs frères du second rang : Zacharie, fils, et Jaaziel et Sémiramoth et Jéhiel et Unni, Éliab et Bénéïa et Maaséïa et Matthithia et Éliphéle et Miknéïa et Obed-Édom et Jéiel, les portiers ;

Du second rang. Le premier rang est formé des trois maîtres-chantres Héman, Asaph et Ethan. Le second est formé des treize ou quatorze lévites mentionnés dans notre verset et au verset 21.

Zacharie, fils... Ce mot de **fils**, introduit ici par une erreur de copiste, doit être retranché du texte.

Jaaziel, identique avec Aziel du verset 20 et avec le premier Jéiel de **1 Chroniques 16.5**.

19 les chantres Héman, Asaph et Ethan, avec des cymbales d'airain, pour les faire retentir ;

20 et Zacharie et Aziel et Sémiramoth et Jéhiel et Unni et Éliab et Maaséia et Bénaïa, avec des luths sur alamothe ;

Sur alamothe : expression musicale qu'on retrouve dans **Psaumes 46.1**. Littéralement : **sur voix de jeunes filles**. Probablement : sur un ton Élevé.

21 et Matthithia et Éliphéle et Miknéia et Obed-Édom et Jéiel et Azazia, avec des harpes sur schéminith, pour conduire [le chant] ;

Sur schéminith. comparez **Psaumes 6.1**. Littéralement : **sur la huitième**. Probablement : à l'octave, avec une voix de basse.

Pour conduire [le chant]. Voir **Psaumes 4.1**.

22 et Kénania, le chef des Lévites pour le transport ; il présidait au transport, car il s'entendait à la chose ;

Pour le transport. Plusieurs traducteurs, à cause de ce qui précède, rendent le mot **massa** par musique, Élévation de la voix. Mais dans **2 Chroniques 35.3** ce mot se rapporte à l'action de porter l'arche. D'autre part Kénania n'est pas un des maîtres-chantres, et il est

mentionné dans **1 Chroniques 26.29** comme chargé de fonctions administratives.

23 et Bérékia et Elkana, portiers de l'arche ;

Portiers de l'arche : chargés de surveiller les portes du Tabernacle, afin que personne n'y pénétrât.

24 et Sébania et Josaphat et Néthanéel et Amasaï et Zacharie et Bénaïa et Éliézer, les sacrificateurs qui sonnaient des trompettes devant l'arche de Dieu ; et Obed-Édom et Jéchija, portiers de l'arche.

Qui sonnaient des trompettes. Comparez **Nombres 10.1-10**.

25 Et David et les Anciens d'Israël et les chefs de milliers se mirent en route pour transporter l'arche de l'alliance de l'Éternel hors de la maison d'Obed-Édom, avec joie.

26 Et comme Dieu assistait les Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel on sacrifia sept taureaux et sept béliers.

Et comme Dieu assistait... : en ne les frappant pas comme Uzza.

On sacrifia. Voir **2 Samuel 6.13**, note.

27 David était revêtu d'un manteau de fin lin, et [de même] tous les Lévites qui portaient l'arche, et les chantres, et Kénania, le chef du transport... les chantres ; et David avait sur lui un éphod de lin.

David portait, par-dessus le manteau de fin lin, un Éphod qui est un vêtement sacerdotal. Voir **2 Samuel 6.14** et **1 Samuel 2.18**, notes.

Les chantres. Ou bien ce mot a Été introduit ici par une erreur de copiste, ou bien on a confondu avec **portiers**, mot qui en hébreu ressemble beaucoup à celui de chantres.

28 Et tout Israël transporta l'arche de l'alliance de l'Éternel avec des cris de joie, au son des trompes, des trompettes et des cymbales, en faisant retentir les luths et les harpes.

29 Et quand l'arche de l'alliance de l'Éternel entra dans la cité de David, Mical, fille de Saül, regardait par la fenêtre, et elle vit le roi David qui sautait et dansait, et elle le méprisa dans son cœur.

Comparez **2 Samuel 6.16** ; **2 Samuel 6.20-23**.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 16

1 Et ils firent entrer l'arche de Dieu et la placèrent dans la tente que David avait dressée pour elle, et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces devant Dieu.

1 à 3

Comparez **2 Samuel 6.17-19**.

2 Et quand David eut achevé d'offrir des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces, il bénit le peuple au nom de l'Éternel.

3 Et il distribua à tous ceux d'Israël, hommes et femmes, à chacun un pain, une portion de viande et un gâteau de raisins.

4 Et il établit devant l'arche de l'Éternel [quelques-uns] d'entre les Lévites pour faire le service et pour célébrer, louer et glorifier l'Éternel, le Dieu d'Israël :

4 à 42

Ici l'auteur intercale, concernant l'organisation du culte, un morceau qui vient couper le récit de l'installation de l'arche à Jérusalem et qui manque dans le livre de Samuel. Le verset 43 est proprement la continuation du verset 3 : comparez **2 Samuel 6.19-20**.

5 Asaph, comme chef, et Zacharie, le second après lui ; Jéiel et Sémiramoth et Jéhiel et Matthithia et Éliab et Bénéïa et Obed-Édom et Jéiel, avec des luths et des harpes ; et Asaph faisait retentir les cymbales :

6 et les sacrificateurs Bénéïa et Jahaziel devaient se tenir continuellement avec des trompettes devant l'arche de l'alliance de Dieu.

Bénéïa. Comparez **1 Chroniques 15.24** ; personnage différent de celui du verset 5.

Jahaziel n'est pas mentionné parmi les prêtres **1 Chroniques 15.24**.

7 En ce jour-là, David chargea, alors pour la première fois, Asaph et ses frères de louer l'Éternel.

7 à 36

Ce cantique se divise en trois morceaux :

- Le premier, versets 8 à 22, qui se retrouve presque identique dans **Psaumes 105.1-15**, renferme une invitation à Israël à célébrer l'Éternel pour sa fidélité.

- Le deuxième, versets 23 à 33 (voir **Psaumes 96.1-13**), est une invitation analogue adressée à la terre entière et à la nature elle-même.
- Le troisième, versets 34 à 36 (voir **Psaumes 106.1** ; **Psaumes 106.47** ; **Psaumes 106.48**), relève surtout la miséricorde de l'Éternel.

Nous signalerons seulement les principales différences qui existent entre notre texte et celui des trois psaumes correspondants, et nous renvoyons à l'Étude de ces psaumes la question de savoir si c'est David ou Asaph qui en est l'auteur, ainsi que celle du rapport de notre cantique avec les psaumes parallèles.

8 Louez l'Éternel, invoquez son nom ! Faites connaître parmi les peuples ses hauts-faits !

9 Chantez, psalmodiez en son honneur ! Méditez tous ses prodiges !

10 Glorifiez-vous de son saint nom ! Que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel se réjouisse !

11 Recherchez l'Éternel et sa force, Cherchez continuellement sa face !

12 Souvenez-vous des prodiges qu'il a faits, De ses miracles et des jugements de sa bouche !

13 Race d'Israël, son serviteur, Fils de Jacob, ses élus !

Race d'Israël, **Psaumes 105.6** donne : race **d'Abraham**.

Son serviteur. Peut-être faudrait-il lire **ses serviteurs**, à cause du parallèle *ses Élus*.

14 Lui, l'Éternel, est notre Dieu ; Ses jugements [s'exercent] sur toute la terre.

15 Souvenez-vous à toujours de son alliance, De ses ordres, jusqu'en mille générations ;

*Souvenez-vous, **Psaumes 105.8** : il se souvient.*

*De ses ordres, littéralement : **de la parole qu'il a ordonnée.***

16 [De l'alliance] qu'il a conclue avec Abraham, Et de son serment à Isaac.

17 Il l'a établie pour Jacob comme statut, Pour Israël comme alliance éternelle,

18 Disant : Je te donne le pays de Canaan En possession héréditaire.

19 Alors que vous n'étiez que peu, Très peu nombreux, et étrangers dans le pays,

*Alors que vous n'Étiez. **Psaumes 105.12** : alors qu'ils n'Étaient.*

20 Allant de nation en nation Et d'un royaume vers un autre peuple,

21 Il ne permit à personne de les opprimer Et il châtia des rois à cause d'eux :

22 Ne touchez pas à mes oints, Et ne faites pas de mal à mes prophètes !

23 Chantez à l'Éternel, toute la terre ; Annoncez de jour en jour son salut !

24 Racontez parmi les nations sa gloire, Parmi tous les peuples ses prodiges !

25 Car l'Éternel est grand et très digne de louange, Et il est redoutable par-dessus tous les dieux.

26 Car tous les dieux des peuples sont des idoles, Mais l'Éternel a fait les cieux.

27 La majesté et la splendeur sont devant sa face, La force et l'allégresse sont dans sa demeure.

La fin du verset diffère un peu dans **Psaumes 96.6**.

28 Rendez à l'Éternel, familles des peuples, Rendez à l'Éternel gloire et puissance !

29 Rendez à l'Éternel la gloire de son nom ; Apportez des offrandes et venez devant sa face, Prosternez-vous devant l'Éternel avec de saints ornements.

*Devant sa face. Dans **Psaumes 96.8** : dans ses parvis.*

30 Tremblez devant lui, toute la terre ! Que le monde soit affermi, qu'il ne chancelle point !

30 à 32

Ici le texte du Psaume 96 semble préférable ; la fin du verset 10 du Psaume manque dans notre texte.

31 Que les cieux se réjouissent et que la terre soit dans l'allégresse, Et qu'on dise parmi les nations : L'Éternel règne !

32 Que la mer mugisse avec ce qu'elle contient, Que la campagne s'égaie avec tout ce qu'elle renferme !

33 Qu'alors les arbres de la forêt poussent des cris de joie Devant l'Éternel ; car il vient pour juger la terre.

Le Psaume 96 répète les mots : *Car il vient*, et ajoute un membre de phrase que ne donne pas notre texte (**Psaumes 96.13**).

34 Célébrez l'Éternel, car il est bon, Car sa miséricorde dure à toujours.

35 Et dites : Sauve-nous, Dieu de notre salut ! Et rassemble-nous, et délivre-nous du milieu des nations, Afin que nous célébrions ton saint nom Et que nous nous glorifiions de ta louange.

Et dites, le Psaume n'a pas ces mots.

Dieu de notre salut, le Psaume dit : *Éternel, notre Dieu*.

Et délivre-nous, manque dans **Psaumes 106.47**.

On peut difficilement expliquer ce verset à l'Époque glorieuse de David. Notre auteur semble l'avoir à tort sorti de son cadre, qui est le temps de l'exil.

36 Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, D'éternité jusqu'en éternité !

Et tout le peuple dit : Amen ! Et loua l'Éternel.

Correspond au verset 48 du Psaume 106, qui forme la doxologie du quatrième livre du Psautier. Dans notre texte la seconde moitié de cette doxologie devient narrative par le changement de *dise* et de *louez* en *dit* et en *loua*.

37 Et [David] laissa là, devant l'arche de l'alliance de l'Éternel, Asaph et ses frères, pour être continuellement de service devant l'arche, selon les besoins de chaque jour ;

Selon les besoins de chaque jour, littéralement : **selon d'affaire de chaque jour en son jour**. Comparez **Exode 5.13** ; **Exode 5.19**.

38 et Obed-Édom [et Hosa] et leurs frères, au nombre de soixante-huit ; et Obed-Édom, fils de Jéduthun, et Hosa, comme portiers ;

Leurs frères. Si l'on veut conserver ce mot **leurs**, il faut ajouter ici Hosa, qui est nommé plus loin. Au reste, la répétition des noms, dans la seconde moitié du verset, semble trahir une altération du texte, qui ne contenait probablement pas cette double mention.

39. et Tsadok, le sacrificateur, et ses frères les sacrificateurs, devant la Demeure de l'Éternel, sur le haut-lieu qui était à Gabaon,

Il y avait donc deux cultes. À Jérusalem était l'arche, dans la tente que David y avait fait faire, avec des chantres (Asaph et ses frères) et des portiers, Obed-Édom et Hosa. À Gabaon était l'antique Tabernacle, avec l'autel des holocaustes, confié aux soins du souverain sacrificateur Tsadok, des chantres Héman et Jéduthun et des portiers, les fils de Jéduthun. C'est à Gabaon que se faisaient encore les sacrifices prescrits par la loi. Voyez pourtant **1 Rois 3.15**.

40 pour offrir des holocaustes à l'Éternel sur l'autel des holocaustes, régulièrement, le matin et le soir, et pour faire tout ce qui est écrit dans la loi de l'Éternel qu'il a prescrite à Israël ;

Le matin et le soir. Comparez **Exode 29.39** et **Nombres 28.3-6**.

41 et avec eux Héman et Jéduthun et les autres personnes choisies, qui avaient été désignées par leurs noms pour louer l'Éternel de ce que sa miséricorde dure à toujours ;

Pour louer l'Éternel... : pour chanter des cantiques tels que le Psaume 106 et les suivants qui commencent par ce refrain et que notre auteur suppose connus.

42 et avec eux Héman et Jéduthun avec des trompettes et des cymbales pour [les] musiciens et des instruments pour les cantiques de Dieu ; et les fils de Jéduthun étaient portiers.

43 Tout le peuple s'en alla, chacun dans sa maison, et David s'en retourna pour bénir sa maison.

Retour au récit ; voir notre verset 4, note. Comparez **2 Samuel 6.19-20**. Notre auteur ne rapporte pas l'entretien de David avec Mical ; il s'intéresse avant tout à ce qui concerne le culte ; aussi, après le récit du transport de l'arche et la notice relative au sanctuaire de Gabaon, passe-t-il immédiatement au projet que forma David de construire un temple à l'Éternel.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 17

¹ Et lorsque David fut établi dans sa maison, il dit à Nathan, le prophète : Voici, j'habite dans une maison de cèdre, et l'arche de l'alliance de l'Éternel est sous des couvertures.

Dans sa maison, dont la construction a été mentionnée
1 Chroniques 14.1.

² Samuel ajoute : *Et que l'Éternel lui eut donné du repos de tous ses ennemis à l'entour.* Sur le moment où ceci s'est passé, voir la note au commencement de 2 Samuel, chapitre 7.

² Et Nathan dit à David : Fais tout ce qui est dans ton cœur, car Dieu est avec toi.

³ Et cette nuit même, la parole de Dieu fut adressée à Nathan en ces mots :

⁴ Va et dis à David, mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel : Ce n'est pas toi qui me bâtiras la maison où j'habiterai.

⁵ Car je n'ai point habité dans une maison, depuis le jour où j'ai fait monter Israël jusqu'à ce jour-ci ; mais j'ai été de tente en tente, et de demeure [en demeure].

Et de demeure [en demeure]. Les mots entre crochets manquent dans le texte hébreu, mais doivent sans doute être suppléés. Au reste il ne faut pas prendre ceci à la lettre ; le seul changement de tabernacle qui ait eu lieu est celui qu'indique **1 Chroniques 16.4**, sous David. Le sens est que Dieu a suivi son peuple d'Étape en Étape et n'a pas eu jusqu'ici de demeure stable.

6 Pendant tout le temps que j'ai marché au milieu de tout Israël, ai-je dit un mot à quelqu'un des juges d'Israël à qui j'ai ordonné de paître mon peuple, en disant : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas une maison de cèdre ?

Juges : dans 2 Samuel, chefs ou tribus.

7 Et maintenant tu diras à mon serviteur, à David : Ainsi parle l'Éternel des armées : Je t'ai tiré du pâturage où tu marchais après les brebis, pour que tu fusses prince sur mon peuple d'Israël.

8 Et j'ai été avec toi partout où tu allais, et j'ai retranché tous tes ennemis de devant toi ; et je t'ai fait un nom comme le nom des grands qui sont sur la terre ;

9 et j'ai donné un lieu à mon peuple d'Israël, et je l'ai planté, et il a habité chez lui, et il ne sera plus troublé, et les fils d'iniquité ne le dévorent plus comme autrefois

10 et dans le temps où j'établissais des juges sur mon peuple d'Israël. Et j'ai humilié tous tes ennemis, et je te fais savoir que l'Éternel t'établira une maison.

11 Puis, quand tes jours seront accomplis, et que tu iras rejoindre tes pères, j'élèverai après toi ta postérité en la personne d'un de tes fils, et j'affermirai son règne.

*En la personne d'un de tes fils, littéralement : **Qui sera d'entre tes fils.***
2 Samuel dit : *Celui qui sortira de tes entrailles.*

12 C'est lui qui me bâtira une maison, et j'affermirai son trône pour toujours.

13 Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils ; et je ne lui retirerai point ma grâce, comme je l'ai retirée à celui qui t'a précédé ;

L'avertissement de **2 Samuel 7.14-15** n'est pas donné dans notre texte et le nom de Saül n'est pas exprimé.

14 et je l'établirai dans ma maison et dans mon royaume pour toujours, et son trône sera affermi pour toujours.

Assez différent du passage parallèle **2 Samuel 7.16**.

15 Nathan parla à David conformément à toutes ces paroles et à toute cette vision.

16 Et le roi David alla et se présenta devant l'Éternel et dit : Qui suis-je, Éternel Dieu ! Et quelle est ma maison, pour que tu m'aies fait arriver jusqu'ici ?

17 Et c'est peu de chose à tes yeux, ô Dieu ; tu as parlé de la maison de ton serviteur pour un long avenir et tu m'as vu au rang de l'homme le plus élevé, ô Éternel Dieu !

Les derniers mots de ce verset sont aussi obscurs que ceux du passade correspondant **2 Samuel 7.19**, dont ils s'éloignent en plus d'un point. Le texte est probablement altéré. Nous donnons le sens qui nous a paru le plus probable. La traduction littérale serait : **Tu m'as discerné dans la série des hommes quant à l'Élévation.**

18 Et que pourrait te dire encore David touchant la gloire accordée à ton serviteur ? Tu connais ton serviteur.

Tu connais ton serviteur. Sur le sens de ce verbe (s'intéresser à, s'occuper de, soigner), comparez **Psaumes 1.6** ; **Psaumes 31.8** ; **Amos 3.2**.

19 Éternel ! C'est par amour pour ton serviteur et selon ton cœur que tu as fait toute cette grande chose, pour [lui] faire connaître toutes [tes] merveilles.

20 Éternel ! Nul n'est égal à toi, et il n'y a pas d'autre Dieu que toi, d'après tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.

21 Et qui est semblable à ton peuple d'Israël, le seul peuple sur la terre que Dieu soit allé se racheter pour en faire son peuple..., de manière à t'acquérir la gloire de choses grandes et redoutables, en chassant des nations devant ton peuple que tu t'es racheté d'Égypte ?

22 Et tu as fait de ton peuple d'Israël ton peuple à toujours ; et toi, Éternel, tu es devenu leur Dieu.

23 Et maintenant, Éternel ! Que la parole que tu as dite sur ton serviteur et sur sa maison soit maintenue à toujours, et agis selon ce que tu as dit ;

24 et que ton nom soit reconnu fidèle et soit magnifié à jamais ; qu'on dise : L'Éternel des armées, Dieu d'Israël, est Dieu pour Israël ! Et la maison de David ton serviteur sera affermie devant toi.

25 Car toi, mon Dieu, tu as révélé à ton serviteur ton dessein de lui bâtir une maison. C'est pourquoi ton serviteur s'est senti porté à prier devant toi.

26 Et maintenant, Éternel ! C'est toi qui es Dieu, et tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien.

Avant les mots : *Et tu as promis*, 2 Samuel dit : *Et tes paroles sont vérité*.

27 Et maintenant, daigne bénir la maison de ton serviteur, pour qu'elle subsiste à toujours devant toi ; car ce que toi, Éternel, as béni, est béni pour toujours !

Littéralement : **Car toi, Éternel, tu as béni, et c'est béni pour toujours**. Cette fin diffère de celle de **2 Samuel 7.29**.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 18

1 Après cela David battit les Philistins et les abaissa, et il enleva de la main des Philistins Gath et les villes de son ressort.

1 à 12 victoires de David

Gath. L'occupation de Gath ne fut sans doute que temporaire (**1 Rois 2.39**).

2 Et il battit Moab, et les Moabites furent assujettis à David et lui payèrent tribut.

Notre auteur ne parle pas du massacre des deux tiers des prisonniers raconté dans 2 Samuel, lors même qu'il rapporte quelque chose d'analogue **1 Chroniques 20.3**.

3 Et David battit Hadarézér, roi de Tsoba, vers Hamath, lorsqu'il était en chemin pour établir sa domination sur le fleuve de l'Euphrate.

Hadarézer ; voir pour cette forme du nom **2 Samuel 10.16** et suivants, note. Dans **2 Samuel 8.3** on trouve *Hadadézer, fils de Réhob*.

Pour Établir. 2 Samuel dit : *pour rétablir*. Dans le texte de 2 Samuel le pronom **il** ne peut se rapporter qu'à Hadadézer (comparez la note de **1 Samuel 8.3**) ; dans notre texte, il pourrait se rapporter aussi bien à David.

4 Et David lui prit mille chars, sept mille cavaliers et vingt mille fantassins ; et David coupa les jarrets aux chevaux de tous les chars et il ne garda que cent chars.

2 Samuel indique 1700 cavaliers et 20000 fantassins. La proportion entre l'infanterie et la cavalerie semble plus normale dans notre texte.

5 Et les Syriens de Damas vinrent au secours de Hadarézer, roi de Tsoba, et David tua vingt-deux mille d'entre les Syriens.

6 Et David mit [garnison] dans la Syrie de Damas, et les Syriens furent assujettis à David et lui payèrent tribut. L'Éternel donnait la victoire à David partout où il allait.

7 Et David prit les boucliers d'or qu'avaient les officiers d'Hadarézer et les fit porter à Jérusalem.

8 Et de Tibchath et de Cun, villes d'Hadarézer, David enleva de l'airain en très grande quantité. C'est avec cet airain que Salomon fit la mer d'airain, les colonnes et les ustensiles d'airain.

Au lieu de Tibchath (peut-être Tébach ; comparez **Genèse 22.24**) et de Cun. 2 Samuel donne Bétach et Bérothai. Cun est inconnue. La fin du verset manque dans 2 Samuel.

9. Et Thoû, roi de Hamath, ayant appris que David avait battu toutes les forces d'Hadarézer, roi de Tsoba, envoya Hadoram, son fils, vers le roi David pour le saluer et le féliciter de ce qu'il avait fait la guerre à Hadarézer et l'avait battu (car Thoû était continuellement en guerre avec Hadarézer) avec toute sorte de vases d'or, d'argent et d'airain.

Thoû, appelé Thoï dans 2 Samuel.

10 Et ces objets aussi, le roi David les consacra à l'Éternel, comme il avait déjà fait pour l'argent et l'or qu'il avait rapportés de toutes les nations, d'Édom, de Moab, des fils d'Ammon, des Philistins et d'Amalek.

Hadoram : appelé Joram dans 2 Samuel. Voir **2 Samuel 8.10**, note.

12 Et Absaï, fils de Tséruja, battit dans la vallée du Sel dix-huit mille Édomites ;

Ce verset est assez différent de son parallèle **2 Samuel 8.13**. Comparez la note relative à ce dernier passage.

Absaï : le même qu'Abisaï, frère de Joab.

13 et il mit des garnisons dans Édom, et tous les Édomites furent assujettis à David. L'Éternel donnait la victoire à David partout où il allait.

14. Et David régna sur tout Israël, et David faisait droit et justice à tout son peuple.

14 à 17 Principaux fonctionnaires de David

Comparez les notes de **2 Samuel 8.15-18**.

15 Et Joab, fils de Tséruja, était à la tête de l'armée, et Josaphat, fils d'Ahilud, était chancelier ;

16 et Tsadok, fils d'Ahitub ; et Abimélec, fils d'Abiathar, étaient sacrificateurs ; et Savsa était secrétaire ;

Abimélec : faute, pour Ahimélec.

17 et Bénéïa, fils de Jéhojada, était chef des Kéréthiens et des Péléthiens, et les fils de David étaient les premiers auprès du roi.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 19

1 Et il arriva après cela que Nahas, roi des fils d'Ammon, mourut, et son fils devint roi à sa place.

2 Et David dit : Je veux montrer de la bienveillance à Hanun, fils de Nahas, car son père en a montré envers moi. Et David envoya des députés pour le consoler au sujet de son père. Et les serviteurs de David vinrent au pays des fils d'Ammon, auprès de Hanun, pour le consoler.

3 Et les princes des fils d'Ammon dirent à Hanun : Penses-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'envoie des consolateurs ? N'est-ce pas dans le but de reconnaître, de détruire [la ville] et d'explorer le pays que ses serviteurs sont venus vers toi ?

Il faut suppléer *la ville* après *détruire* et faire dépendre *le pays* seulement de *explorer*. Sans cela on ne comprend pas comment l'espionnage est mentionné **après** la destruction.

4 Et Hanun fit saisir les serviteurs de David, les fit raser et fit couper leurs habits à mi-hauteur, jusqu'au haut des cuisses, et les renvoya.

Les fit raser. 2 Samuel dit : *Leur fit raser la moitié de la barbe.*

5 Et l'on vint faire rapport à David au sujet de ces hommes, et il envoya des gens à leur rencontre, car ces hommes étaient fort confus ; et le roi leur fit dire : Restez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé, et vous reviendrez ensuite.

6 Et les fils d'Ammon virent qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, et Hanun et les fils d'Ammon envoyèrent mille talents d'argent pour prendre à leur solde des chars et des cavaliers chez les Syriens de Mésopotamie et chez les Syriens de Maaca et à Tsoba.

Les localités syriennes mentionnées dans **2 Samuel 10.6** sont en partie différentes.

7 Ils prirent à leur solde trente-deux mille chars et le roi de Maaca, avec son peuple, qui vinrent camper devant Médeba, pendant que les fils d'Ammon, [sortant] de leurs villes, se rassemblaient et marchaient au combat.

Le roi de Maaca, avec son peuple. D'après 2 Samuel, ce roi était à la tête de 1000 hommes. En ajoutant ces 1000 hommes aux 32000 chars, on obtient le même total que dans **2 Samuel 10.6** (20000+1000+ 12000).

Médeba : dans la tribu de Ruben ; comparez **Josué 13.16**.

La fin du verset depuis *qui vinrent camper* manque dans 2 Samuel.

8 Et David l'apprit et il fit partir Joab avec toute l'armée, les hommes vaillants.

9 Et les fils d'Ammon sortirent et se rangèrent en bataille à la porte de la ville, et les rois qui étaient venus [à leur secours] étaient à part dans la campagne.

10 Et Joab vit qu'il y avait un front de bataille devant et derrière lui, et il fit un choix dans toute l'élite d'Israël et il les mit en bataille contre les Syriens ;

11 et il plaça le reste du peuple sous le commandement de son frère Absaï, et ils se rangèrent en bataille contre les fils d'Ammon.

12 Et il dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras à mon secours, et si les Ammonites sont plus forts que toi, je te secourrai.

13 Courage ! Soyons fermes pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu ! Et que l'Éternel fasse ce qui lui semblera bon !

14 Et Joab et le peuple qui était avec lui s'avança pour attaquer les Syriens, et ceux-ci s'enfuirent devant lui.

15 Et quand les fils d'Ammon virent que les Syriens s'étaient enfuis [devant Joab], eux aussi prirent la fuite devant son frère Absaï, et ils rentrèrent dans la ville. Et Joab retourna à Jérusalem.

À cause des mots *son frère*, après Absaï, il faut probablement suppléer *devant Joab* après *les Syriens*.

16 Et les Syriens, voyant qu'ils avaient été battus par Israël, envoyèrent des messagers et firent venir les Syriens qui étaient

au-delà du fleuve ; Sophac, chef de l'armée d'Hadarézer, était à leur tête.

Sophac, appelé Sobac dans 2 Samuel.

2 Samuel dit que les Syriens vinrent à Hélam, de l'autre côté du Jourdain.

17 Et on l'annonça à David, et il rassembla tout Israël et passa le Jourdain et vint vers eux et se rangea en bataille contre eux. Et après que David se fut rangé en bataille contre eux, les Syriens combattirent avec lui.

18 Et les Syriens s'enfuirent devant Israël, et David tua aux Syriens les chevaux de sept mille chars et quarante mille fantassins, et il tua Sophac, le chef de leur armée.

Au lieu de nos 7000 chars et 40000 fantassins, 2 Samuel porte : 700 chars et 40000 cavaliers, ce qui paraît plus probable. Au reste, il est à remarquer que, bien probablement, il y eut des tués dans les trois espèces d'armes : infanterie, cavalerie et chariots. Or les deux passages ne parlent chacun que de deux, ce qui indique que nous avons affaire à un texte corrompu.

19 Et les vassaux de Hadarézer, se voyant battus par Israël, firent la paix avec David et lui furent assujettis. Et les Syriens ne voulurent plus venir en aide aux fils d'Ammon.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 20

1 Et il arriva au retour de l'année que, au temps où les rois se mettent en campagne, Joab, conduisant l'armée, ravagea le pays des fils d'Ammon et vint assiéger Rabba ; mais David resta à Jérusalem. Et Joab battit Rabba et la détruisit.

1 à 3

Comparez 2 Samuel chapitres 11 et 12.

Joab battit Rabba et la détruisit. Il s'agit d'une partie de la ville seulement, appelée dans **2 Samuel 12.26-27** la ville royale ou la ville des eaux. La citadelle tenait encore et ce fut David qui, appelé par Joab, vint s'en emparer lui-même. Voir notes de 2 Samuel. Le récit des Chroniques ne mentionne pas le départ de David et suppose connu le récit de 2 Samuel.

2 Et David enleva la couronne de leur roi de dessus sa tête et la trouva du poids d'un talent d'or et garnie de pierreries ; et on la mit sur la tête de David ; et il remporta de la ville un très grand butin.

De leur roi. Comparez **2 Samuel 12.30**, note.

3 Quant aux habitants, il les fit sortir et les coupa à la scie et avec des herse de fer et des scies. David traita ainsi toutes les villes des fils d'Ammon. Et David et tout le peuple retournèrent à Jérusalem.

4 Et il s'éleva après cela une guerre à Guézer avec les Philistins. Alors Sibbécaï, le Husathite, tua Sippaï, un des fils de Rapha ; et [les Philistins] furent humiliés.

4 à 8

Comparez **2 Samuel 21.18-22**. Le passage de 2 Samuel est précédé d'un récit (versets 15 à 17) que notre auteur ne donne pas.

2 Samuel dit Gob au lieu de Guézer et Saph au lieu de Sippaï.

5 Et il y eut encore un combat avec les Philistins, et Elchanan, fils de Jaour, tua Lachmi, frère de Goliath, de Gath, qui avait une lance dont le bois était comme une ensouple de tisserand.

Comparez **2 Samuel 21.19**. Le texte de 2 Samuel est difficile à accorder avec 1 Samuel chapitre 17 ; le nôtre ne présente pas de difficulté. Voir la note à **2 Samuel 21.19**.

La marche du récit dans nos chapitres 18 à 20 correspond en gros à 2 Samuel chapitres 8 à 12, mais notre auteur passe sous silence l'histoire de Bathséba (**2 Samuel 11.2-12.25**). En outre il abrège la fin du récit de la guerre des Ammonites en ne mentionnant pas la prise de la citadelle de Rabba par David. Le dernier morceau (**1 Chroniques 20.4-8**) se trouve dans 2 Samuel à la fin de l'histoire

du règne de David (**2 Samuel 21.18** et suivants), et, s'il est placé ici dans notre livre, c'est sans rapport chronologique avec ce qui précède immédiatement. Le premier combat raconté dans **2 Samuel 21.15-17** est laissé de côté par notre auteur, on ne sait trop pourquoi. Quant à l'omission de tout le grand morceau **2 Samuel 13.1-21.14**, ainsi que de 2 Samuel chapitres 22 et 23, elle s'explique par le fait que les Événements racontés là n'intéressent que peu notre auteur, qui se place à un point de vue essentiellement sacerdotal.

6 Et il y eut encore un combat à Gath. Il se trouvait là un homme de haute taille, qui avait six doigts à chaque [main et à chaque pied], vingt-quatre [en tout] ; et lui aussi était issu de Rapha.

7 Et il outragea Israël ; et Jonathan, fils de Siméa, frère de David, le tua.

8 Ces hommes étaient issus de Rapha, à Gath, et ils tombèrent par la main de David et par la main de ses serviteurs.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 21

1 Et Satan se leva contre Israël et incita David à faire le dénombrement d'Israël.

1 à 27 Le dénombrement

Comparez 2 Samuel chapitre 24.

Satan incita. 2 Samuel attribue cette incitation à Dieu ; voir verset 1, note.

2 Et David dit à Joab et aux chefs du peuple : Allez ! Dénombrez Israël, de Béerséba jusqu'à Dan, et faites-moi rapport, afin que j'en sache le nombre.

3 Et Joab dit : Que l'Éternel rende son peuple cent fois plus nombreux qu'ils ne le sont ! Ne sont-ils pas tous, ô roi mon seigneur, les serviteurs de mon seigneur ? Pourquoi mon seigneur demande-t-il cela ? Pourquoi rendre ainsi Israël coupable ?

Son peuple. C'est l'Éternel qui est le vrai roi d'Israël.

4 Mais l'ordre du roi prévalut contre Joab ; et Joab se mit en route et parcourut tout Israël, et revint à Jérusalem.

5 Et Joab donna à David le chiffre du recensement du peuple : il y avait dans tout Israël onze cent mille hommes tirant l'épée, et en Juda quatre cent soixante-dix mille hommes tirant l'épée.

Sur ces nombres et les différences avec 2 Samuel, comparez **2 Samuel 24.8-10**, note.

6 Il n'avait pas compté parmi eux Lévi et Benjamin, car l'ordre du roi était une abomination pour Joab.

Il n'avait pas compté. Cette omission des Lévites et de Benjamin, qui n'est pas mentionnée dans 2 Samuel chapitre 24, montre que le dénombrement ne fut pas achevé.

1 Chroniques 27.24, remarque expressément que le dénombrement ne fut pas officiellement consigné dans les annales de l'État.

7 Et la chose déplut à Dieu, et il frappa Israël.

8 Et David dit à Dieu : J'ai commis un grand péché en faisant cela ! Et maintenant, ôte, je te prie, l'iniquité de ton serviteur, car j'ai agi très follement.

9 Et l'Éternel parla à Gad, le voyant de David, en ces mots :

10 Va, et parle à David en ces mots : Ainsi a dit l'Éternel : Je mets devant toi trois choses ; choisis-en une, et je te la ferai.

11 Et Gad vint vers David et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Fais ton choix !

*Fais ton choix ! Littéralement : **Prends pour toi !***

12 Ou bien trois ans de famine, ou bien trois mois pendant lesquels tu seras en fuite devant tes adversaires, l'épée de tes ennemis [t'] atteignant, ou bien trois jours pendant lesquels l'épée de l'Éternel et la peste seront dans le pays et l'ange de l'Éternel portera la destruction dans tout le territoire d'Israël. Maintenant vois ce que je dois répondre à celui qui m'envoie.

Trois ans. 2 Samuel dit sept ans.

13 Et David dit à Gad : Je suis dans une grande angoisse ! Que je tombe entre les mains de l'Éternel, car ses compassions sont immenses ; et que je ne tombe pas entre les mains des hommes !

14 Et l'Éternel envoya la peste en Israël, et il tomba d'Israël soixante-dix mille hommes.

15 Et Dieu envoya un ange contre Jérusalem pour la détruire ; et comme [l'ange se disposait à] détruire, l'Éternel regarda, et il se repentit de ce mal, et il dit à l'ange destructeur : Assez ! Retire maintenant ta main ! Et l'ange de l'Éternel se tenait près de l'aire d'Ornan, le Jébusien.

Dieu envoya un ange. La mention de l'ange ici est Étrange. Il semble que l'auteur admette l'envoi d'un ange spécial contre Jérusalem (comparez verset 12). Mais il n'y a pas trace de cela dans 2 Samuel et l'on peut supposer une corruption du texte. Les mots **ange** et **Dieu** auront Été intervertis et il faut lire : **L'ange de Dieu Étendit sa main**. Cela coïncide avec ce qui est dit dans 2 Samuel.

Ornan, appelé Arauna dans 2 Samuel ; deux noms qui en hébreu se ressemblent davantage que dans la traduction.

16 Et David, ayant levé les yeux, vit l'ange de l'Éternel se tenant entre la terre et le ciel et ayant à la main son épée nue dirigée contre Jérusalem. Et David et les Anciens, couverts de sacs, tombèrent sur leur visage,

Ce verset manque dans 2 Samuel, qui dit seulement que l'ange était près de l'aire et que David le vit. Il n'est rien dit non plus dans 2 Samuel de la part que les Anciens ont prise à l'humiliation de David.

17 et David dit à Dieu : N'est-ce pas moi qui ai commandé de dénombrer le peuple ? C'est moi qui ai péché et qui ai commis [ce] grand mal ! Mais ces brebis, qu'ont-elles fait ? Éternel, mon Dieu ! Que ta main soit donc sur moi et sur la maison de mon père ; mais quant à ton peuple, qu'elle ne soit pas sur lui pour le frapper !

18 Et l'ange de l'Éternel dit à Gad de parler à David, afin que David montât pour dresser un autel à l'Éternel dans l'aire d'Ornan, le Jébusien.

Comparez **2 Samuel 24.18**, note.

19 Et David monta, selon la parole que Gad avait prononcée au nom de l'Éternel.

20 Et Ornan, s'étant retourné, vit l'ange ; et ses quatre fils, [qui étaient] avec lui, se cachèrent ; ornan était occupé à fouler du blé.

Ce verset donne des détails que ne renferme pas 2 Samuel : Ornan voit l'ange ; ses quatre fils sont avec lui ; il est occupé à fouler du blé. Mais la forme actuelle de notre verset est probablement une corruption du texte de 2 Samuel, résultant de la substitution par un copiste postérieur des mots **l'ange : hammaléach à le roi : hammélec**, que les Septante ont encore lu dans le texte des Chroniques.

Dans sa forme première, notre verset ne décrivait sans doute que l'apparition du roi encore Éloigné, tandis que le verset 21 dépeint d'une manière plus précise l'arrivée de David tout près d'Ornan.

21 Et David arriva vers Ornan, et Ornan regarda et vit David ; et il sortit de l'aire et se prosterna devant David, le visage contre terre.

22 Et David dit à Ornan : Cède-moi l'emplacement de l'aire, afin que j'y bâtisse un autel à l'Éternel ; cède-le-moi pour l'argent qu'il vaut ; et que la plaie se retire de dessus le peuple.

D'après 2 Samuel Ornan questionne d'abord David sur le but de sa venue.

*Pour l'argent qu'il vaut. Comparez **Genèse 23.9**. Toute la scène de l'achat de la caverne de Macpéla peut être ici comparée.*

23 Et Ornan dit à David : Prends-le, et que mon seigneur le roi fasse ce qui lui semblera bon ; vois, je donne les bœufs pour les holocaustes, et les chars pour le bois, et le blé pour l'oblation ; je donne le tout.

2 Samuel ne mentionne pas le blé pour l'offrande.

24 Et le roi David dit à Ornan : Non ! Mais je veux l'acheter, l'acheter pour l'argent qu'il vaut, car je ne prendrai pas pour l'Éternel ce qui est à toi, et je n'offrirai pas un holocauste qui ne me coûte rien !

25 Et David donna à Ornan pour l'emplacement le poids de six cents sicles d'or.

*Six cents sicles d'or : environ dix kilogrammes d'or. 2 Samuel ne parle que de cinquante sicles d'argent. Comparez sur cette divergence **2 Samuel 24.24**, note.*

26 Et David bâtit là un autel à l'Éternel ; il offrit des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces, et il invoqua l'Éternel qui lui répondit en [faisant descendre] le feu du ciel sur l'autel de l'holocauste.

En [faisant descendre] le feu du ciel. De la sorte cet autel reçut la même consécration que celui du sanctuaire mosaïque, **Lévitique 9.24**.

27 Et l'Éternel parla à l'ange, et il remit son épée dans le fourreau.

Plus dramatique et populaire que **2 Samuel 24.25**. L'auteur des Chroniques fait jouer à Satan (verset 1) et à l'ange un rôle que 2 Samuel ne signale pas.

28 A cette époque-là, David, voyant que l'Éternel l'avait exaucé dans l'aire d'ornan le Jébusien, y offrait des sacrifices.

21.28 à 22.1

Cette notice n'a pas de parallèle dans 2 Samuel.

29 Et la Demeure de l'Éternel que Moïse avait faite dans le désert et l'autel des holocaustes se trouvaient en ce temps sur le haut-lieu, à Gabaon.

Comparez **1 Chroniques 16.39**.

30 Et David ne pouvait pas aller devant cet autel pour chercher Dieu, à cause de l'effroi que lui avait causé l'épée de l'ange de l'Éternel.

Devant cet autel ; celui de Gabaon.

À cause de l'effroi. La peste avait sévi sans obstacle à Gabaon et y avait fait, comme dans tout le reste du pays, de nombreuses victimes, tandis qu'elle s'était arrêtée à l'aire d'Ornan.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 22

1 Et David dit : Ici sera la maison de l'Éternel Dieu, et ici sera l'autel pour les holocaustes d'Israël !

Conclusion de l'histoire précédente, en même temps que transition au récit des préparatifs pour la construction du temple.

2 Et David fit assembler les étrangers qui étaient dans le pays d'Israël ; et il établit des tailleurs de pierre pour préparer des pierres de taille pour bâtir la maison de Dieu.

2 à 19 Préparatifs faits par David pour la construction du temple

Comparez **1 Chroniques 29.1-9**.

Les Étrangers : les descendants des Cananéens, habitants primitifs du pays ; comparez **2 Chroniques 2.16** et suivants.

3 David prépara aussi du fer en quantité pour les clous des battants des portes et pour les crampons, ainsi que de l'airain en immense quantité,

4 et du bois de cèdre sans nombre, car les Sidoniens et les Tyriens avaient amené à David du bois de cèdre en quantité.

5 Et David dit : Mon fils Salomon est jeune et faible ; et la maison à bâtir à l'Éternel doit être si magnifique qu'elle ait de la gloire et de l'éclat dans tous les pays : je veux faire pour lui des préparatifs. Et David fit beaucoup de préparatifs avant sa mort.

Voir **1 Rois 3.7**, note.

6 Et il appela Salomon, son fils, et lui ordonna de bâtir une maison à l'Éternel, le Dieu d'Israël.

7 Et David dit à Salomon, son fils : Pour moi, j'avais l'intention de bâtir une maison à l'honneur du nom de l'Éternel mon Dieu.

8 Mais la parole de l'Éternel m'a été adressée en ces termes : Tu as versé beaucoup de sang et tu as fait de grandes guerres ; tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, car tu as versé beaucoup de sang sur la terre devant moi.

*La parole de l'Éternel m'a Été adressée. Où ? Quand ? Le texte ne le dit pas. Voir au chapitre 17 et 2 Samuel chapitre 7. Dans le discours de Nathan les victoires de David sont envisagées comme une preuve de la faveur de l'Éternel plutôt que comme un obstacle à la construction d'un temple par lui ; voir **2 Samuel 7.13**, note.*

9. Voici, un fils te naîtra ; ce sera un homme paisible, et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis d'alentour ; car Salomon

sera son nom, et je donnerai paix et tranquillité à Israël durant sa vie.

Salomon : le pacifique, le paisible ; comparez **2 Samuel 12.24**, note.

10 C'est lui qui bâtira une maison à mon nom ; il sera pour moi un fils et je serai pour lui un père ; et j'affermirai le trône de sa royauté sur Israël pour toujours.

11 Maintenant, mon fils, que l'Éternel soit avec toi, et que tu prospères, et que tu bâtisses la maison de l'Éternel ton Dieu, selon ce qu'il a déclaré à ton égard.

12 Seulement que l'Éternel te donne sagesse et intelligence, et qu'il t'établisse [pour régner] sur Israël et pour garder la loi de l'Éternel ton Dieu.

13 Alors tu prospéreras, si tu mets soigneusement en pratique les statuts et les ordonnances que l'Éternel a prescrits à Moïse pour Israël. Fortifie-toi et prends courage ! Ne crains point et ne t'effraye point !

14. Et voici, par mes peines j'ai préparé pour la maison de l'Éternel cent mille talents d'or, un million de talents d'argent, et de l'airain et du fer en quantités immenses, car il y en a énormément ; j'ai aussi préparé du bois et des pierres, et tu en ajouteras encore.

Par mes peines : au prix de grands efforts, malgré les temps troublés dans lesquels j'ai vécu. Ce sens nous paraît meilleur que celui des Septante : **selon ma pauvreté**.

*Cent mille talents d'or, un million de talents d'argent, c'est-à-dire, d'après l'estimation habituelle du sicle, 1 640 kg d'or et 14 500 kg d'argent. Cette quantité semble trop Élevée et il se pourrait que le sicle fût ici un sicle vulgaire valant seulement la moitié du sicle sacré. La comparaison de **1 Rois 10.17** et de **2 Chroniques 9.16** peut faire penser qu'il en est bien ainsi, car il en résulte qu'il y avait des sicles dont il fallait cent pour une mine, tandis que nous savons que la mine valait cinquante sicles sacrés. Comparez **2 Samuel 14.26**, note.*

*Tu en ajouteras. Voir **2 Chroniques 2.8-9**.*

15 Et tu as à ta disposition un grand nombre d'ouvriers : tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, et toute sorte de gens habiles pour toute espèce d'ouvrage.

16 Quant à l'or, à l'argent, à l'airain et au fer, il y en a en quantité immense. Lève-toi et agis ! Et que l'Éternel soit avec toi !

17 Et David ordonna à tous les princes d'Israël d'aider à Salomon son fils ;

18 [il leur dit] : L'Éternel votre Dieu n'est-il pas avec vous et ne vous a-t-il pas donné du repos de tous côtés ? Car il a livré entre mes mains les habitants du pays, et le pays est assujetti devant l'Éternel et devant son peuple.

19 Maintenant appliquez votre cœur et votre âme à chercher l'Éternel, votre Dieu ; levez-vous et bâtissez le sanctuaire de l'Éternel Dieu, afin d'amener l'arche de l'alliance de l'Éternel et les ustensiles sacrés de Dieu dans la maison qui doit être bâtie au nom de l'Éternel.

Afin d'amener l'arche. L'arche se trouvait encore sous une tente, sur la colline de Sion (**1 Chroniques 15.1** ; **1 Chroniques 15.28** et suivants).

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 23

1 Et David, âgé et rassasié de jours, établit Salomon, son fils, roi sur Israël.

Etablit Salomon. Comparez **1 Chroniques 29.22**, où Salomon est Établi roi une seconde fois, et, cette fois-là, par l'onction. Dans notre passage il s'agit sans doute simplement de la proclamation par David, tandis que **1 Chroniques 29.22** raconte l'avènement effectif de Salomon au trône. Pour le fond, **1 Chroniques 29.22** correspond à 1 Rois chapitre 1, mais avec de grandes différences dans la forme de la narration. Notre auteur passe sous silence la royauté d'Adonija, comme précédemment celle d'Isboseth.

2 Et il assembla tous les princes d'Israël, les sacrificateurs et les Lévites.

Tous les princes d'Israël. Ils devaient coopérer à la mise en vigueur des mesures concernant l'organisation du culte.

3 Et on fit le dénombrement des Lévites, depuis l'âge de trente ans et au-dessus ; et leur nombre, par tête, s'élevait à trente-huit mille hommes.

Comparez **Nombres 4.3** et suivants, où le total des Lévites de 30 à 50 ans est de 8580.

Depuis l'âge de trente ans : voir sur cette indication versets 24 à 27.

4 Qu'il y en ait, [dit David], vingt-quatre mille qui veillent aux travaux de la maison de l'Éternel, six mille qui soient magistrats et juges,

Veillent aux travaux. Ces travaux comprennent toutes les fonctions du culte, détaillées versets 28 à 32, à l'exclusion du sacerdoce proprement dit (**1 Chroniques 6.49**), ainsi que de la garde des portes, de la musique sacrée et des fonctions de juges et de magistrats, trois choses mentionnées immédiatement après.

5 quatre mille portiers, et quatre mille qui célèbrent l'Éternel avec les instruments que j'ai préparés pour le célébrer.

Les instruments que j'ai préparés. Comparez **2 Chroniques 29.26**.

6 Et David les divisa en classes, d'après les fils de Lévi, Guerson, Kéath et Mérari.

David les divisa. On peut se demander si tous les Lévites, ou bien seulement les 24000 du verset 4, ont été soumis à cette division. La seconde opération est la plus probable d'après verset 24, parce que les Lévites chargés des autres fonctions sont ensuite traités à part.

7 Pour les Guersonites : Laédan et Siméi.

Les fils de Guerson sont, d'après **1 Chroniques 6.2-5** et le Pentateuque, Libni et Siméi. Au lieu du premier, nous avons ici *Laédan*, peut-être un descendant illustre, dont le nom avait remplacé celui de l'ancêtre dans l'appellation de la branche.

8 Fils de Laédan : le chef Jéhriel, et Zétham et Joël, trois.

9 Fils de Siméi : Sélomoth et Haziel et Haran, trois ; ce sont les chefs des familles de Laédan.

Ce Siméi était sans doute un membre de la famille de Laédan (voir fin du verset 9), tandis qu'au verset 10 nous retrouvons le Siméi du verset 7, le chef de la seconde branche des Guersonites.

Il y avait donc pour tous les Guersonites neuf maisons patriarcales : 3 + 3 pour Laédan et 3 pour Siméi.

10 Fils de Siméi : Jahath, Zina, et Jéusch et Béria ; ce sont là les fils de Siméi, quatre.

11 Jahath était le chef, et Zina le second ; quant à Jéusch et Béria, ils n'eurent pas beaucoup de fils et ils formèrent une seule maison patriarcale, pour un seul office.

12 Fils de Kéhath : Amram, Jitséhar, Hébron et Uzziel, quatre.

Comparez **1 Chroniques 5.2-8** ; 6.3 et le Pentateuque.

13 Fils d'Amram : Aaron et Moïse. Aaron fut mis à part pour être consacré comme très saint, lui et ses fils à toujours, pour offrir les parfums devant l'Éternel, pour le servir et pour bénir en son nom, à toujours.

Pour être consacré comme très saint. En vertu de son Élection et de son onction, Aaron est devenu une personne absolument à part, capable de fonctionner dans le sanctuaire.

Pour offrir les parfums : comparez **Exode 30.7** et suivants.

Pour bénir en son nom : comparez **Nombres 6.23** et suivants.

14. Quant à Moïse, l'homme de Dieu, ses fils furent comptés dans la tribu de Lévi.

Les fils de Moïse avaient le rang de simples lévites et n'étaient pas sur le même pied que les fils d'Aaron.

15 Fils de Moïse : Guersom et Éliézer.

Comparez **Exode 18.3** et suivants.

16 Fils de Guersom : Schébuel, le chef.

17. Et les fils d'Éliézer furent : Réchabia, le chef. Éliézer n'eut pas d'autres fils, mais les fils de Réchabia furent très nombreux.

Réchabia : **1 Chroniques 24.21**.

Les descendants lévitiqes d'Amram, à l'exclusion des Aaronides sacrificateurs, c'est-à-dire les descendants de Moïse, formaient donc deux maisons patriarcales (Guerson et Eléazar).

18 Fils de Jitséhar : Sélomith, le chef.

Sélomith : appelé Sélomoth, verset 9 et **1 Chroniques 24.22**.

19 Fils de Hébron : Jérifa, le chef ; Amaria, le second ; Jahaziel, le troisième, et Jékaméam, le quatrième.

Comparez **1 Chroniques 24.23**.

20 Fils d'Uzziel : Michée, le chef ; et Jissija, le second.

Comparez **1 Chroniques 24.24-25**. Il y avait donc en tout pour les Kéathites $2 + 1 + 4 + 2 = 9$ maisons patriarcales.

21 Fils de Mérari : Machli et Muschi. Fils de Machli : Eléazar et Kis.

Comparez **1 Chroniques 6.4** et le Pentateuque. En revanche, **1 Chroniques 24.26-27** indique une troisième maison. Voir au verset suivant.

22 Et Éléazar mourut, et il n'eut pas de fils, mais des filles, qui épousèrent les fils de Kis, leurs parents.

Leurs parents, littéralement : **leurs frères**. Comparez **Nombres 36.6-9**.
Un de leurs descendants est nommé **1 Chroniques 24.29**.

23 Fils de Muschi : Machli et Eder et Jérémouth, trois.

24 Ce sont là les fils de Lévi, selon leurs maisons patriarcales, les chefs de familles, selon leur recensement, d'après leur dénombrement nominal, par tête ; ils étaient employés au service de la maison de l'Éternel, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.

24 à 27

Depuis l'âge de vingt ans. David avait d'abord fait faire le dénombrement des Lévites âgés de 30 à 50 ans (verset 3), conformément à **Nombres 4.3**. Mais, quand il se rendit compte du grand nombre d'employés que réclamait le culte dans le temple qu'il projetait, il donna d'autres ordres (verset 27, dernières paroles), tendant à enrôler les Lévites dès l'âge de 20 ans. Cela ne présentait aucun inconvénient (verset 25 à 26), le service étant moins pénible que lorsqu'il s'agissait de transporter les meubles du Tabernacle et le Tabernacle lui-même d'Étape en Étape.

D'autres traduisent au verset 27 : **D'après les dernières histoires de David**, et pensent que l'auteur a tenu à faire remonter jusqu'à ses sources la contradiction que présentent les versets 3 et 24.

25 Car David dit : L'Éternel, le Dieu d'Israël, a donné du repos à son peuple et il a fixé sa demeure à Jérusalem, à jamais.

26 Ainsi les Lévites n'auront plus à porter le Tabernacle et tous les ustensiles pour son service.

27 (Car d'après les dernières paroles de David les fils de Lévi étaient comptés à partir de vingt ans et au-dessus.)

28 Car leur place est auprès des fils d'Aaron, pour le service de la maison de l'Éternel ; ils ont à surveiller les parvis, les chambres, la purification de toutes les choses saintes ; ils font l'ouvrage concernant le service de la maison de Dieu,

29 les pains de proposition, la fleur de farine pour les offrandes, les galettes sans levain, les gâteaux cuits à la poêle, les fritures et tout ce qui concerne les mesures de capacité et de longueur.

Les pains de proposition : Exode 25.23 et suivants.

Fleur de farine : Lévitique 2.1.

Galettes sans levain : 1 Chroniques 2.4.

Gâteaux : 1 Chroniques 2.5.

Fritures : 1 Chroniques 6.21.

Les mesures de capacité et de longueur. Il s'agit des mesures qui doivent servir à composer l'oblation selon les proportions prescrites pour les divers Éléments (**Exode 29.40**). Peut-être les Lévites avaient-ils aussi la surveillance des poids et mesures en général.

30 En outre, ils ont à se présenter chaque matin pour louer et célébrer l'Éternel, et de même le soir,

31 ainsi que chaque fois qu'on offre des holocaustes à l'Éternel, aux sabbats, aux nouvelles lunes et aux fêtes, sans exception, suivant la prescription y relative [d'en offrir] continuellement devant l'Éternel.

Chaque fois qu'on offre. Les Lévites avaient pour tâche les actes préparatoires du sacrifice : choix, immolation des victimes, tandis que l'aspersion du sang était l'affaire des sacrificateurs.

32 Ils doivent ainsi donner tous leurs soins au Tabernacle d'assignation, au sanctuaire, et aux fils d'Aaron, leurs frères, pour le service de la maison de l'Éternel.

Aux fils d'Aaron. Voir **Nombres 18.2-6.**

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 24

1 Les fils d'Aaron avaient aussi leurs classes. Fils d'Aaron : Nadab et Abihu, Éléazar et Ithamar.

1 à 19 Les vingt-quatre classes des sacrificateurs

Les fils d'Aaron avaient aussi leurs classes : comme les Lévites (**1 Chroniques 23.6** et suivants). Chacune de ces classes avait à servir pendant une semaine, d'un sabbat à l'autre (**2 Chroniques 23.4**) ; voir aussi **2 Rois 11.9**.

Ézéchiél 8.16 (voir la note) montre que cette organisation existait réellement avant l'exil et qu'elle n'est pas, comme on l'a supposé, une innovation postexilique à laquelle on aurait voulu donner, en l'attribuant faussement à David, l'appui de son nom.

Fils d'Aaron. Comparez **1 Chroniques 6.3**.

2 Nadab et Abihu moururent, avant leur père, sans laisser de fils ; et Éléazar et Ithamar furent les sacrificateurs.

Moururent avant leur père. Comparez **Lévitique 10.1-7** ; **Nombres 3.4**.

3 Et David, avec Tsadok, d'entre les fils d'Éléazar, et Ahimélec, d'entre les fils d'Ithamar, les répartit d'après leurs offices, dans leur service.

Ahimélec. Comparez **1 Chroniques 18.16** ; **2 Samuel 8.17**, note.

4 Et il se trouva que les fils d'Éléazar avaient plus de chefs de familles que les fils d'Ithamar ; et on les répartit [de la manière suivante] : pour les fils d'Éléazar seize chefs de maisons patriarcales, et pour les fils d'Ithamar huit [chefs] de leurs maisons patriarcales.

5 On les répartit par le sort, les uns comme les autres ; car il y avait des princes du sanctuaire et des princes de Dieu parmi les fils d'Éléazar comme parmi les fils d'Ithamar.

Princes du sanctuaire. Comparez **Ésaïe 43.28** ; **2 Chroniques 36.14**. Cette expression, ainsi que celle de *princes de Dieu*, désigne des prêtres de haut rang, peut-être les présidents de chaque classe.

6 Et Sémaïa, fils de Néthanéel, le scribe, de la tribu de Lévi, les inscrivit devant le roi et les princes, devant Tsadok, le sacrificateur, et Ahimélec, fils d'Abiathar, et devant les chefs des familles des sacrificateurs et des Lévites. On tira au sort une maison patriarcale pour Éléazar, et on tira deux fois pour [en avoir une d'] Ithamar.

Et on tira deux fois. On tirait chaque fois un nom pour Eléazar et seulement toutes les deux fois un pour Ithamar. Voir la raison au verset 4.

7 Le premier sort échut à Jojarib ; le second à Jédaïa ;

7 à 18

Sur le rapport de cette liste avec les trois listes parallèles **Néhémie 10.3-9** ; **Néhémie 12.1-7** ; **Néhémie 12.12-21**, voir à **Néhémie 10.3**.

Jojarib. D'après 1 Maccabées 2.1, Matthathias, le père des Maccabées, descendait de cette maison.

8 le troisième à Harim ; le quatrième à Séorim ;

9 le cinquième à Malkija ; le sixième à Mijamin ;

10 le septième à Hakkots ; le huitième à Abija ;

Abija. Le père de Jean-Baptiste était de la classe d'Abija (**Luc 1.5**).

11 le neuvième à Josué ; le dixième à Sécania ;

12 le onzième à Éliasib ; le douzième à Jakim ;

13 le treizième à Huppa ; le quatorzième à Jésébéab ;

- 14 le quinzième à Bilga ; le seizième à Immer ;
15 le dix-septième à Hézir ; le dix-huitième à Happitsets ;
16 le dix-neuvième à Péthachia ; le vingtième à Ezéchiel ;
17 le vingt-unième à Jakin ; le vingt-deuxième à Gamul ;
18 le vingt-troisième à Délaïa ; le vingt-quatrième à Maazéïa.
19 C'est là l'ordre de leur office, pour entrer dans la maison de l'Éternel, selon la règle établie pour eux par Aaron leur père, d'après ce que l'Éternel, le Dieu d'Israël, lui avait ordonné.
20 Quant au reste des fils de Lévi : des fils d'Amram, Schubaël ; des fils de Schubaël, Jechdia ;
-

20 à 31 Les chefs des Lévites

Quant au reste des fils de Lévi. Ces mots semblent désigner l'ensemble des Lévites, à la seule exception des fils d'Aaron. Mais il faut en excepter également les Lévites spécialement indiqués comme chantres, portiers, trésoriers, etc., dans les chapitres 25 et 26. Nous avons donc ici les Lévites qui étaient le plus immédiatement associés et subordonnés aux sacrificateurs pour le service du culte.

Dans la liste qui suit, manquent les Guersonites ; comparez **1 Chroniques 23.6-23**. Ils sont probablement compris dans les listes des chapitres 25 et 26. Voir, par exemple, **1 Chroniques 26.20**.

Schubaël. Comparez **1 Chroniques 23.16**.

Jechdia : chef de l'une des deux classes de Lévites descendant de Moïse, à l'époque de David.

21 de Réchabia, des fils de Réchabia, le chef Jissija ;

Réchabia : fils d'Éliézer et petit-fils de Moïse. Comparez **1 Chroniques 23.17**.

Jissija : chef de l'autre classe de Lévites descendant de Moïse, à l'époque de David.

22 des Jitséharites, Sélomoth ; des fils de Sélomoth, Jahath ;

Sélomoth. Comparez **1 Chroniques 23.18**.

Jahath : chef de la classe des Lévites descendant de Kéath, par son second fils, à l'époque de David.

23 et les fils [d'Hébron], Jérija, Amaria, le second, Jahaziel, le troisième, Jékaméam, le quatrième.

Le texte hébreu ne présente pas un sens satisfaisant et demande probablement à être corrigé d'après **1 Chroniques 23.19**.

24 Fils d'Uzziel : Michée ; des fils de Michée : Samir ;

Uzziel. Comparez **1 Chroniques 23.20**.

Samir : chef de l'une des deux classes de Lévites descendant de Kéath, par Uzziel, au temps de David.

25 frère de Michée : Jissija ; des fils de Jissija : Zacharie.

Zacharie : chef de l'autre classe de même origine.

26 Fils de Mérari : Machli et Muschi, [et] les fils de son fils Jaazija.

26 et 27

Comparez **1 Chroniques 23.21** et suivants.

Les fils de son fils Jaazija. On ne sait trop que faire de ces mots, car, d'après d'autres listes, de Mérari ne sont issues que deux familles : celles de Machli et de Muschi (**1 Chroniques 6.4** ; **Exode 6.19** ; **Nombres 3.33**). Texte probablement altéré.

27 Fils de Mérari par Jaazija, son fils : Schoham et Zaccur et Ibri.

28 De Machli : Éléazar, qui n'eut point de fils.

Comparez **1 Chroniques 23.22**.

29 De Kis : les fils de Kis : Jérachméel.

Jérachméel : chef d'une classe de Lévites descendant de Mérari, au temps de David.

30 Et les fils de Muschi : Machli et Eder et Jérimoth. Ce sont là les fils des Lévites, selon leurs maisons patriarcales.

Comparez **1 Chroniques 23.23**. Ici, comme au verset 23, manquent de nouveau les noms des chefs de ces classes de Lévites au temps de David.

31 Eux aussi, comme leurs frères, les fils d'Aaron, ils tirèrent au sort devant le roi David et Tsadok et Ahimélec et les chefs des familles des sacrificateurs et des Lévites ; le chef de famille [tira au sort] aussi bien que son frère plus jeune.

Comme leurs frères, les fils d'Aaron. Et cependant nous n'avons pas 24 classes, comme pour les prêtres, mais seulement 16 :

- 9 pour Kéhath (1 au verset 20, 1 au verset 21, 1 au verset 22, 4 au verset 23, 1 au verset 24, 1 au verset 25)
- 7 pour Mérari (3 aux versets 26 et 27, 1 au verset 29 et 3 au verset 30)

On peut aussi ne compter pour Mérari que 4 classes, en laissant de côté les noms du verset 27. Pour les Guersonites, voir au verset 20.

Six chefs seulement sont nommés, mais sans numéro d'ordre, ce qui semble bien indiquer que cette liste est incomplète. Ce sont Jechdia (verset 20), Jissija (verset 21), Jahath (verset 22), Samir (verset 24), Zacharie (verset 25) et Jérachméel (verset 29).

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 25

1 Et David avec les chefs de l'armée mit à part pour le service les fils d'Asaph, d'Héman et de Jéduthun, qui chantaient en s'accompagnant de harpes, de luths et de cymbales. Voici le nombre de ceux qui étaient chargés de ce service :

Les chefs de l'armée. Il se peut que les registres de la population fussent entre les mains des chefs militaires. Voir dans 2 Samuel chapitre 24 le rôle que joua Joab dans le dénombrement de tout Israël.

Pour la généalogie d'Asaph le Guersonite, de Héman le Kéthathite et de Jéduthun (Ethan) le Mérarite, comparez **1 Chroniques 6.24** ; **1 Chroniques 6.18** ; **1 Chroniques 6.29**.

Qui chantaient en s'accompagnant..., littéralement : Qui **prophétisaient** avec harpes, luths et cymbales. Ce terme indique en général un langage inspiré. Ici il présente comme venant de Dieu le talent musical de ces hommes pieux. Voir la même expression aux versets 2 et 3.

Voici le nombre... Des nombres sont en effet contenus indirectement dans l'Énumération des versets 2 à 5, et directement au verset 7.

2 Des fils d'Asaph : Zaccur et Joseph et Néthania et Asareéla, fils d'Asaph, sous la direction d'Asaph, qui chantait suivant les instructions du roi.

Suivant les instructions du roi, le doux chantre d'Israël, poète et musicien (2 Samuel 23.1-2). David prescrivait à Asaph ce qu'il devait exécuter. Comparez l'expression : au maître chantre, qui se trouve en tête de tant de psaumes.

3 De Jéduthun, les fils de Jéduthun : Guédalia et Tséri et Ésaïe, Hasabia et Matthithia [et Siméi], six, sous la direction de leur père Jéduthun, qui chantait avec la harpe pour louer et célébrer l'Éternel.

Le sixième nom manque dans le texte ; il faut Évidemment suppléer Siméi, d'après le verset 17.

4 D'Héman, les fils d'Héman : Bukkija, Matthanias, Uzziel, Schébuel et Jéremoth, Hanania, Hanani, Éliatha, Guiddalhi et Romamthi-Ezer, Josbékascha, Mallothi, Hothir, Mahazioth.

5 Tous-ceux-là étaient fils d'Héman, le voyant du roi, en vertu de la promesse de Dieu d'élever la corne [d'Héman]. Et Dieu donna à Héman quatorze fils et trois filles.

Le voyant du roi. Comparez 1 Chroniques 21.9. Dans 2 Chroniques 35.15 le père de Héman, Jéduthun, est aussi appelé ainsi.

Élever la corne. Voir Psaumes 148.14 et 1 Samuel 2.10. Cette Élévation consiste ici dans la nombreuse postérité d'Héman, qui eut quatorze fils, tandis qu'Asaph n'en eut que quatre, et Jéduthun six.

6 Tous ceux-là étaient sous la direction de leurs pères pour le chant de la maison de l'Éternel ; ils avaient des cymbales, des luths et des harpes pour le service de la maison de Dieu ; ils étaient sous les ordres du roi, d'Asaph, de Jéduthun et d'Héman.

Tous ceux-là, à partir du verset 2.

7 Et leur nombre, y compris leurs frères, connaissant les cantiques de l'Éternel, tous ceux qui s'y entendaient, s'élevait à deux cent quatre-vingt-huit.

*Deux cent quatre-vingt-huit, soit 24 fois 12. comparez verset 9 et suivants. C'était l'Élite des 4000 mentionnés **1 Chroniques 23.5**.*

8 Et ils tirèrent au sort pour leurs fonctions, les jeunes aussi bien que les vieux, les maîtres avec les disciples.

*Tirèrent au sort. Comparez **1 Chroniques 24.5**.*

Les maîtres (les 288) avec les disciples (les 3712 restant) prirent part au sort, de sorte que chacune des 24 classes se composait de 12 maîtres et d'un peu plus de 150 disciples, à supposer que ces derniers fussent répartis également.

9 Le premier sort échut pour Asaph à Joseph... ; le second à Guédalia, lui, ses frères et ses fils, douze ;

Après *Joseph*, il faut suppléer : *ses fils et ses frères, douze* ; voir les versets suivants.

Les expressions de fils et de frères peuvent désigner des degrés de parenté plus Éloignés.

10 le troisième à Zaccur, ses fils et ses frères, douze ;

11 le quatrième à Jitsri, ses fils et ses frères, douze ;

Jitsri : au verset 3 Tséri. Dans le texte, ce nom est précédé d'un article qui semble désigner un nom patronymique.

12 le cinquième à Néthania, ses fils et ses frères, douze ;

13 le sixième à Bukkija, ses fils et ses frères, douze ;

14 le septième à Jésareéla, ses fils et ses frères, douze ;

Jésareéla ; au verset 2 Asareéla.

15 le huitième à Ésaïe, ses fils et ses frères, douze ;

16 le neuvième à Matthania, ses fils et ses frères, douze ;

17 le dixième à Siméi, ses fils et ses frères, douze ;

18 le onzième à Azaréel, ses fils et ses frères, douze ;

Azaréel ; au verset 4 Uzziel.

Dans cette répartition par le sort, les Asaphites obtiennent les rangs 1, 3, 5 et 7 ; les fils de Jéduthun 2, 4, 8, 10, 12 et 14, et les Hémanites 6, 9, 11, 13, 15 à 24. En considérant la régularité de ces séries, on serait tenté de supposer qu'on décida par le sort que les fils d'Asaph auraient les quatre premiers nombres impairs, les fils de Jéduthun les six premiers nombres pairs, et les Hémanites les autres. Mais la position du sixième rang n'est pas favorable à cette hypothèse. On peut donc se demander si ce n'est pas purement et simplement le sort qui a assigné à chaque famille le rang qu'elle occupe.

- 19 le douzième à Hasabia, ses fils et ses frères, douze ;
- 20 le treizième à Schubaël, ses fils et ses frères, douze ;
- 21 le quatorzième à Matthithia, ses fils et ses frères, douze ;
- 22 le quinzième à Jérémouth, ses fils et ses frères, douze ;
- 23 le seizième à Hanania, ses fils et ses frères, douze ;
- 24 le dix-septième à Josbékascha, ses fils et ses frères, douze ;
- 25 le dix-huitième à Hanani, ses fils et ses frères, douze ;
- 26 le dix-neuvième à Mallothi, ses fils et ses frères, douze ;
- 27 le vingtième à Élijatha, ses fils et ses frères, douze ;
- 28 le vingt-unième à Hothir, ses fils et ses frères, douze ;
- 29 le vingt-deuxième à Guiddalthi, ses fils et ses frères, douze ;
- 30 le vingt-troisième à Mahazioth, ses fils et ses frères, douze ;
- 31 le vingt-quatrième à Romamthi-Ezer, ses fils et ses frères, douze.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 26

¹ Quant aux classes des portiers : des Korachites, Mésélémiā, fils de Koré, des fils d'Asaph.

1 à 19 Les portiers

1 à 9 Korachites

Mésélémiā : au verset 14, Sélémiā ; **1 Chroniques 9.19**, Sallum. Voir au reste **1 Chroniques 9.21**.

Des fils d'Asaph. Il faut lire Ebiasaph, et non Asaph ; comparez **1 Chroniques 9.17-27**. Car les Asaphites n'étaient pas des Korachites (Kéathites), mais des Guersonites (**1 Chroniques 6.24-28**).

Zacharie. Comparez verset 14 et **1 Chroniques 9.21**.

² Et Mésélémiā avait pour fils Zacharie le premier-né, Jédiaël le second, Zébadia le troisième, Jathniel le quatrième,

³ Élam le cinquième, Johanan le sixième, Eljoénaï le septième.

⁴ Et Obed-Édom avait pour fils Sémaïa le premier-né, Jozabad le second, Joach le troisième, Sacar le quatrième, Néthanéel le

cinquième,

Obed-Édom. Comparez **1 Chroniques 15.18** ; **1 Chroniques 15.24** ; **1 Chroniques 16.38**. D'après les versets 1, 10 et 19, Obed-Édom devait être un Korachite, tandis que, comme fils de Jéduthun, il descendrait de Mérari. Peut-être faut-il admettre deux Lévites de ce nom, dont l'un était fils de Jéduthun et descendait de Mérari, tandis que le nôtre est Korachite et descend de Kéhath. Il faut les distinguer tous deux du Gathite Obed-Édom chez lequel l'arche fut déposée (**2 Samuel 6.10-12** ; **1 Chroniques 13.13-14** ; 15.25).

5 Ammiel le sixième, Issacar le septième, Péluthaï le huitième ; car Dieu l'avait béni.

6 Et à Sémaïa, son fils, naquirent des fils qui dominèrent dans la maison de leur père, car ils étaient de vaillants hommes.

7 Fils de Sémaïa : Othni et Raphaël et Obed, Elzabad [et] ses frères, hommes vaillants, Élihu et Sémakia.

Le texte est probablement altéré à partir de Elzabad. Il faut sans doute suppléer *et* devant les mots *ses frères*, et alors les deux derniers noms, Élihu et Sémakia, désignent précisément ces frères.

8 Tous ceux-là étaient d'entre les fils d'Obed-Édom, eux, leurs fils et leurs frères, hommes vaillants, pleins de force pour le service : soixante-deux d'Obed-Édom.

9 Et Mésélémia avait des fils et des frères, hommes vaillants : dix-huit.

Ce verset serait mieux à sa place entre les versets 3 et 4.

10 Et Hosa, des fils de Mérari, avait pour fils Simri, le chef, car il n'y avait plus de premier-né, et son père l'établit pour chef ;

10 et 11 Mérarites

Hosa. Comparez **1 Chroniques 16.38**.

Il n'y avait plus de premier-né. L'aîné était mort sans laisser de descendants, et le père le remplaça par Simri, qui n'était probablement pas le second en âge, mais qui fut placé à la tête de la famille à cause de sa valeur personnelle.

11 Hilkiya le second, Tébalia le troisième, Zacharie le quatrième ; tous les fils et les frères de Hosa : treize.

Treize. Avec les 62 du verset 8 et les 18 du verset 9, cela ferait un total de 93. Si **1 Chroniques 9.22** parle de 212 portiers des seuils, c'est que ce passage se rapporte à un temps bien postérieur.

12 A ces classes de portiers, aux chefs de familles, fut remise, ainsi qu'à leurs frères, la charge du service de la maison de l'Éternel.

12 à 19 Les divers postes des portiers

13 Et ils tirèrent au sort pour chaque porte, les plus jeunes comme les plus âgés, selon leurs maisons patriarcales.

Comparez **1 Chroniques 25.8**.

14 Le sort échut pour le côté de l'orient à Sélémia. On tira aussi au sort [pour] Zacharie, son fils, qui était un sage conseiller, et il lui échut par le sort le côté du nord.

15 A Obed-Édom [échut] le côté du midi, et à ses fils la maison des provisions.

Provisions, pour les besoins du culte. Cette maison des provisions devait se trouver dans le voisinage de la porte sud (verset 17). Pour l'expression, comparez **Néhémie 12.25**.

16 A Schuppim et à Hosa [échut] le côté du couchant, avec la porte Salléketh, sur la chaussée qui monte, deux gardes, vis-à-vis l'une de l'autre.

À *Schuppim* et à *Hosa*. Comme le Schuppim de notre verset ne peut être identifié avec celui de **1 Chroniques 7.12**, qui n'est pas un

Lévite, mais un Benjamite, et comme, d'après les versets 8 à 10, on s'attend à trouver Hosa immédiatement après Obed-Édom, il faut considérer le premier mot de notre verset comme une dittographie répétant les dernières consonnes du mot précédent.

La chaussée : la route qui, de la ville basse, conduisait vers l'orient, à la terrasse du temple, et qui atteignait celle-ci à son bord occidental, près de la porte Salléketh. Le sens de ce dernier mot, employé comme nom propre, ce qui n'est le cas qu'ici même, est incertain ; dans **Ésaïe 6.13** il signifie : action de faire tomber.

Deux gardes, vis-à-vis l'une de l'autre : il s'agit des deux postes du verset 18, l'un de quatre, et l'autre de deux Lévites.

17 A l'orient, les Lévites étaient au nombre de six ; au nord, quatre par jour ; au midi, quatre par jour ; et pour les provisions, deux à la fois ;

Deux à la fois : deux à chacune des entrées de la maison des magasins, ainsi donc quatre, mais en deux postes.

18 dans l'arrière-cour, à l'occident, quatre pour la chaussée, deux pour l'arrière-cour.

Dans l'arrière-cour. Nous avons rendu ainsi le mot **parvar** ; voir **2 Rois 23.11**, note.

La chaussée : celle dont a parlé le verset 16.

19 Ce sont là les classes des portiers, d'entre les fils des Korachites et d'entre les fils de Mérari.

En additionnant les nombres indiqués : 6 pour l'orient (Sélémia), 4 pour le nord (Zacharie), 4 + 2 + 2 pour le sud (Obed-Édom) et 4 + 2 pour l'occident (Hosa), on arrive au total de 24. Ce chiffre n'est pas arbitraire ; c'était là sans doute le nombre des **chefs** des portiers. Les portiers eux-mêmes, beaucoup plus nombreux, 4000 d'après **1 Chroniques 23.5**, montaient la garde sous le commandement de ces chefs en détachements plus ou moins forts.

20 Et les Lévités... Ahija avait la garde des trésors de la maison de Dieu et des trésors des choses saintes.

20 à 28 Les gardiens des trésors

Ahija. Nous nous en sommes tenus pour la traduction au texte hébreu. Mais ce nom isolé, sans indication de filiation, Étonne ; la construction de la phrase est très dure. Il faut donc bien probablement, avec une légère correction, traduire ce mot par **leurs frères** : Et les Lévités, leurs frères (frères des Korachites et des Mérarites du verset 19). Voir cette même expression dans **1 Chroniques 6.44** : *Les fils de Mérari, leurs frères*, et dans **2 Chroniques 29.34**.

Notre verset distingue deux espèces de trésors : le trésor proprement dit du temple, produit par les redevances et les dons volontaires (**Exode 30.11-16** ; **Lévitique 27.1-16** ; **Nombres 18.16** ; **2 Rois 12.5**), et les trésors dont il sera question à partir du verset 26 et qui consistaient en toute espèce d'ex-voto et particulièrement en butin de guerre consacré à l'Éternel.

21 Les fils de Laédan, les fils des Guersonites issus de Laédan, les chefs des maisons patriarcales de Laédan le Guersonite, Jéhiéli ;

Le texte semble avoir été altéré par la répétition de certains mots.

Jéhiéli. Est-ce le même personnage que Jéhiel de **1 Chroniques 23.8** ? Dans ce dernier passage Zétham et Joël sont les frères de Jéhiel ; ici, verset 22, ils sont fils de Jéhiéli.

22 les fils de Jéhiéli, Zétham et Joël, son frère, avaient la garde des trésors de la maison de l'Éternel.

23 Quant aux Amramites, aux Jitséharites, aux Hébronites et aux Uzziélites,

Quant aux Amramites... c'est-à-dire : pour ce qui concerne toute la grande race de Kéhath.

24 c'était Schébuel, fils de Guersom, fils de Moïse, qui était surintendant des trésors.

Surintendant, littéralement : **prince sur**. Schébuel avait donc la haute surveillance des deux catégories de trésors. Cette indication serait mieux en place au verset 20. C'est par intérêt généalogique qu'elle est mise ici, entre les noms des surveillants des trésors de la maison de l'Éternel et les noms des surveillants des ex-voto.

25 Et ses frères, issus d'Éliézer : Réchabia, son fils, et Ésaïe, son fils, et Joram, son fils, et Zicri, son fils, et Sélomoth, son fils.

Ses frères, c'est-à-dire ses cousins.

Schébuel Étant petit-fils de Moïse par Guersom, les descendants d'Éliézer, l'autre fils de Moïse, Étaient ses cousins.

26 Ce Sélomoth et ses frères avaient la garde de tous les trésors des choses saintes qu'avaient consacrées le roi David et les chefs des maisons patriarcales, les chefs de milliers et de centaines, et les chefs de l'armée

Sélomoth. Ce Sélomoth, descendant de Mérari, ne peut être identifié avec le Kéathite et Guersonite du même nom.

27 (c'est [du produit] de la guerre et du butin qu'ils [les] avaient consacrées, pour l'entretien de la maison de l'Éternel),

28 et de tout ce qu'avaient consacré Samuel, le voyant, et Saül, fils de Kis, et Abner, fils de Ner, et Joab, fils de Tséruja. Tout homme qui consacrait quelque chose le remettait à la garde de Sélomith et de ses frères.

29 Des Jitséharites, Kénania et ses fils étaient préposés aux affaires extérieures en Israël, comme magistrats et juges.

29 à 32 Administration du royaume

Affaires extérieures. Il ne saurait s'agir simplement ici, comme dans **Néhémie 11.16**, du service extérieur du temple ; les expressions de la fin du verset : *magistrats et juges*, réclament une sphère d'activité plus Étendue. C'Étaient des fonctionnaires locaux de l'ordre judiciaire, semblables aux modernes cadis. D'après **1 Chroniques 23.4**, il y avait en tout 6000 de ces magistrats et juges lévites ; ceux que mentionne notre verset Étaient sans doute les chefs.

30 Des Hébronites, Hasabia et ses frères, hommes vaillants, au nombre de mille sept cents, avaient l'administration d'Israël, en deçà du Jourdain, à l'occident, pour toutes les affaires de l'Éternel et pour le service du roi.

Affaires de l'Éternel... service du roi. Voici en pleine théocratie l'inévitable distinction du religieux et du civil.

31 Des Hébronites, Jérija, le chef ; au sujet des Hébronites, on fit, la quarantième année du règne de David, des recherches touchant leurs généalogies, selon leurs maisons patriarcales, et l'on trouva parmi eux de vaillants hommes à Jaézer en Galaad ;

Jérija : **1 Chroniques 23.19**.

Toute la suite du verset forme une parenthèse destinée à expliquer pourquoi l'administration, aussi bien à l'est qu'à l'ouest du Jourdain, fut confiée à des Hébronites.

Jaézer : comparez **1 Chroniques 6.81**.

32 et ses frères, hommes vaillants, deux mille sept cents chefs de maisons patriarcales ; le roi David leur remit l'administration des Rubénites, des Gadites et de la demi-tribu de Manassé, pour toutes les affaires de Dieu et les affaires du roi.

En réunissant les chiffres des versets 30 et 32, nous avons 4400 chefs de maisons, lesquels, avec les Jitséharites non dénombrés du verset 29, peuvent très-bien avoir Été les 6000 magistrats et juges de **1 Chroniques 23.4**. Ce qui demeure Étonnant, c'est que tous ces magistrats aient Été pris parmi les Kéhathites et même dans deux seules maisons patriarcales, à l'exclusion de Guersom et de Mérari.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 27

1 Et [voici] les fils d'Israël selon leur nombre, les chefs de familles, et les chefs de milliers et de centaines, et leurs officiers qui servaient le roi dans tout ce qui concernait les divisions qui entraient en service et qui en sortaient, mois par mois, tous les mois de l'année, chaque division étant de vingt-quatre mille hommes.

1 à 15 Les officiers des douze subdivisions de l'armée

Ce verset sert de titre aux versets 2 à 15. Mais, des différentes listes que ce titre semble annoncer, une seule est donnée, celle des officiers des douze divisions de l'armée. Nous avons donc ici probablement l'extrait d'une Énumération plus considérable.

Il ne faut pas se représenter une armée permanente de 288000 hommes, mais une simple milice dont une seule des douze divisions était en service chaque mois. Ce service consistait-il à se tenir prêt à marcher, ou bien ces 24000 hommes se transportaient-ils à Jérusalem pour la garde du roi ? C'est ce que nous ne saurions décider.

2 A la tête de la première division, pour le premier mois, Jasobéam, fils de Zabdiel ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Jasobéam. Comparez **1 Chroniques 11.14**.

3 Il était d'entre les fils de Pérets ; il était le chef de tous les officiers des troupes pour le premier mois.

Ce Jasobéam, commandant du premier corps de 24000 hommes, avait sous ses ordres les chefs de milliers et de centaines.

D'entre les fils de Pérets : de la branche de la tribu de Juda d'où descendait aussi David.

4 Et à la tête de la division du second mois, Dodaï, l'Achochite, et sa division ; et Mikloth était l'officier, et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Dodaï, l'Achochite. Plusieurs ajoutent avant ces mots : **Eléazar, fils de,** d'après **1 Chroniques 11.12**.

L'officier : peut-être l'officier en second, l'adjudant.

5 Le chef de la troisième armée, pour le troisième mois, était Bénaïa, fils de Jéhojada, le sacrificateur, comme commandant ; et sa division comptait vingt-quatre mille hommes.

Bénaïa. Comparez **1 Chroniques 11.22-25**.

Jéhojada. Comparez **1 Chroniques 12.27**, note.

6 Ce Bénéia était un héros parmi les trente et au-dessus des trente ; et sa division [était sous] Ammizabad, son fils.

Ammizabad. Même cas que pour Mikloth, verset 4.

7 Le quatrième, pour le quatrième mois, était Asaël, frère de Joab, et après lui Zébadia, son fils ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Asaël. Comparez **1 Chroniques 11.26**.

Après lui : après sa mort, dans les premiers temps du règne de David (**2 Samuel 2.18-23**). Aussi, bien que commandée par Zébadia, la quatrième division avait-elle gardé le nom d'Asaël.

8 Le cinquième, pour le cinquième mois, était le chef Samhuth, le Jizrachite ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Samhuth, le Jizrachite ; probablement la même chose que *le Zérachite* (verset 11 et 13).

9 Le sixième, pour le sixième mois, était Ira, fils d'Ikkesch, le Thékoïte ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

9 à 15

Ira : voir **1 Chroniques 11.28.**

10 Le septième, pour le septième mois, était Hélets, le Pélonite, d'entre les fils d'Éphraïm ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Hélets : voir **1 Chroniques 11.27.**

11 Le huitième, pour le huitième mois, était Sibbécaï, le Husathite, appartenant aux Zérachites ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Sibbécaï : voir **1 Chroniques 11.29.**

12 Le neuvième, pour le neuvième mois, était Abiézer, d'Anathoth, appartenant aux Benjamites ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Abiézer : voir **1 Chroniques 11.28.**

13 Le dixième, pour le dixième mois, était Maharai, de Nétopha, appartenant aux Zérachites ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Maharai : voir **1 Chroniques 11.30.**

14. Le onzième, pour le onzième mois, était Bénaïa, le Pirathonite, d'entre les fils d'Éphraïm ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Bénaïa : voir **1 Chroniques 11.31**.

15 Le douzième, pour le douzième mois, était Heldaï, le Nétophathite, descendant d'Othniel ; et sa division était de vingt-quatre mille hommes.

Heldaï : voir **1 Chroniques 11.30**.

Descendant d'Othniel. Voir, sur Othniel, **Josué 15.17**.

16 Et à la tête des tribus d'Israël [il y avait] pour les Rubénites, comme prince, Éliézer, fils de Zicri ; pour les Siméonites, Séphatia, fils de Maaca ;

16 à 24 Liste des chefs des tribus

Comparez l'Énumération des tribus, chapitres 4 à 7. Ici nous trouvons d'abord les six fils de Léa dans l'ordre de leur naissance (**Genèse 29.31-35** ; 30.17-30) ; puis Nephthali, le second fils de Bilha (**Genèse 30.8**) ; puis les descendants de Rachel : Éphraïm, Manassé et Benjamin ; et enfin Dan, premier fils de Bilha (**Genèse 30.6**). Les fils de Zilpa, Gad et Asser (**Genèse 30.10-13**) sont laissés de côté, on

ne sait pourquoi. Le nombre douze est obtenu par le partage de Manassé en deux tribus. Les fonctions qui incombaient à ces chefs de tribus Étaient sans doute de nature civile.

17 pour Lévi, Hasabia, fils de Kémuel ; pour Aaron, Tsadok ;

Le souverain sacrificateur est en dehors de ces douze, mais, comme chef religieux, il obtient une position pareille à celle de ces princes.

18 pour Juda, Élihu, d'entre les frères de David ; pour Issacar, Omri, fils de Micaël ;

Élihu : d'après les Septante Eliab, premier-né d'Isaï. Comparez **1 Chroniques 2.13**.

19 pour Zabulon, Jismaéïa, fils d'Obadia ; pour Nephthali, Jérimoth, fils d'Azriel ;

20 pour les fils d'Éphraïm, Osée, fils d'Azazéïa ; pour la demi-tribu de Manassé, Joël, fils de Pédaïa ;

21 pour la demi-tribu de Manassé en Galaad, Jiddo, fils de Zacharie ; pour Benjamin, Jaasiel, fils d'Abner ;

En Galaad, c'est-à-dire à l'est du Jourdain.

22 pour Dan, Azaréel, fils de Jéroham. Ce sont là les chefs des tribus d'Israël.

23 Et David ne fit pas faire le dénombrement de ceux qui étaient âgés de vingt ans et au-dessous ; car l'Éternel avait promis de rendre Israël aussi nombreux que les étoiles du ciel.

Grâce aux promesses de l'Éternel, David pouvait compter qu'il y aurait toujours un grand excédant des naissances sur les morts ; il lui suffisait donc de faire compter les hommes en État de porter les armes.

24 Joab, fils de Tséruja, avait commencé le dénombrement, mais il ne l'acheva pas, car la colère de l'Éternel éclata à cause de cela contre Israël ; et le dénombrement ne fut pas porté parmi les dénombremments des Chroniques du roi David.

La colère de l'Éternel. Comparez 1 Chroniques 21.6-7.

Ce dénombrement ne fut pas porté. Les chiffres indiqués 1 Chroniques 21.5 ne sont donc pas empruntés aux Chroniques du roi David dont parle notre verset.

25 Et sur les trésors du roi [était préposé] Azmaveth, fils d'Adiel ; et sur les trésors dans la campagne, dans les villes et dans les villages et dans les tours, Jonathan, fils d'Ozias ;

25 à 31 employés qui géraient les biens de la couronne

Les trésors du roi. En opposition à ce qui suit, il s'agit des trésors que David possédait à Jérusalem.

26 et sur les ouvriers de la campagne, pour la culture du sol, Ezri, fils de Kélub ;

27 et sur les vignobles, Siméi, de Rama ; et sur ce qui se trouvait dans les vignobles, en provisions de vin, Zabdi, de Sépham ;

Sépham : ville située à la frontière nord de Canaan (**Nombres 34.10**).

28 et sur les oliviers et les sycomores qui se trouvaient dans la plaine, Baal-Hanan, de Guéder ; et sur les provisions d'huile, Joas ; et sur les bœufs qui paissaient en Saron, Sitraï, de Saron ; et sur les bœufs dans les vallées, Saphat, fils d'Adlaï ;

Guéder : probablement Guédéra, ville du bas-pays de Juda (**Josué 15.36**).

30 et sur les chameaux, Obil, l'Ismaélite ; et sur les ânesses, Jechdia, de Méronôth ;

Méronôth. Comparez **Néhémie 3.7**.

31 et sur le petit bétail, Jaziz, le Hagrite. Tous ceux-là étaient intendants des biens qui appartenaient au roi David.

Le Hagrite : voir **1 Chroniques 5.19**.

Comment David se trouvait-il à la tête d'une fortune privée aussi considérable ? Des expéditions heureuses (**1 Samuel 27.8-9** ; 30.20) ; la part de butin qui lui revenait après ses victoires (**2 Samuel 8.4** ; **2 Samuel 8.7** ; **2 Samuel 8.8** ; **2 Samuel 8.12**) ; les tributs des rois vassaux (**1 Samuel 8.2** ; **1 Samuel 8.14** ; **1 Samuel 10.19**) ; enfin la dîme (**1 Samuel 8.15**) et des présents (**1 Chroniques 10.27** ; **1 Chroniques 16.20**) : voilà ce que nous pouvons indiquer comme sources des grands biens dont il paraît avoir été le propriétaire vers la fin de son règne.

32 Et Jonathan, oncle de David, était conseiller ; c'était un homme intelligent et instruit ; et Jéhiel, fils de Hacmoni, était auprès des fils du roi ;

32 à 34 conseillers de David

Jonathan, oncle de David, nous est inconnu. **1 Chroniques 20.7** parle d'un Jonathan neveu de David.

Auprès des fils du roi : comme gouverneur.

33 et Ahithophel était conseiller du roi ; et Chusaï, l'Archite, était l'ami du roi ;

Ahithophel et *Chusaï* : bien connus par l'histoire de la révolte d'Absalom (2 Samuel chapitres 15 à 17).

L'ami du roi : son conseiller intime. Comparez **2 Samuel 16.16** et **1 Rois 4.5**, notes.

34 et après Ahithophel, Jéhojada, fils de Bénéïa, et Abiathar ; et le chef de l'armée du roi était Joab.

Après Ahithophel : après son suicide (**2 Samuel 17.23**).

Jéhojada, fils de Bénéïa, est peut-être le fils de Bénéïa du verset 5 (comparez **1 Chroniques 11.22**) ; il aurait ainsi porté le nom de son grand-père.

Abiathar : aussi un prêtre.

Joab. Comparez **1 Chroniques 18.15**. Voyez dans **1 Chroniques 18.15-17** ; **2 Samuel 8.15-18** et **1 Chroniques 20.23-26**, des listes semblables de hauts fonctionnaires de David, qui n'ont de commun avec la nôtre que le nom de Joab.

Remarque sur les chapitres 23 à 27

On n'a voulu voir dans ces chapitres qu'un exemple fastidieux de l'imagination statistique des Juifs. Mais toutes ces notices peuvent très bien avoir été puisées directement ou indirectement dans les sources mêmes de l'histoire de David. Il n'y a rien d'impossible à ce que David ait fait des préparatifs pour la construction du temple, ait augmenté et organisé le personnel du culte, ait donné à son peuple une organisation militaire et civile après le dénombrement, et ait pris des mesures en vue d'une sage administration des biens de la couronne. Tout cela est au contraire fort probable. Les lacunes mêmes et les contradictions que présentent ces données, prouvent que ce sont là des documents sérieux et qu'il n'y a pas ici arrangement calculé.

Quant aux sources où ces renseignements ont Été puisés, il faut probablement les voir dans cette *Chronique du roi David* de **1 Chroniques 27.24**.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 28

1 Et David convoqua à Jérusalem tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les chefs de divisions qui servaient le roi, et les chefs de milliers et les chefs de centaines, et les intendants de tous les biens et troupeaux du roi et de ses fils, ainsi que les eunuques et les héros et tous les hommes vaillants.

Chefs des tribus : Énumérés **1 Chroniques 27.16-22**.

Chefs de divisions : ceux de **1 Chroniques 27.1-15**.

Intendants : comparez **1 Chroniques 27.23-31**.

Les héros : les guerriers de marque, non compris dans la liste des officiers.

Les hommes vaillants : les autres notables qui devaient participer à cette assemblée des fonctionnaires.

2 Et le roi David se leva sur ses pieds et dit : Écoutez-moi, mes frères et mon peuple ! J'avais l'intention de bâtir une maison de repos pour l'arche de l'alliance de l'Éternel et pour le marchepied de notre Dieu, et j'avais fait des préparatifs pour bâtir.

Voir, pour ce discours de David, chapitre 22 et 2 Samuel chapitre 7.

Le marchepied : le propitiatoire, sur lequel l'Éternel trône invisible.
Exode 25.22.

J'avais fait des préparatifs. Comparez **1 Chroniques 22.2** et suivants.

3 Mais Dieu m'a dit : Tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, car tu es un homme de guerre, et tu as versé du sang.

Voir **1 Chroniques 22.8** et **2 Samuel 7.13**.

4 Et l'Éternel, le Dieu d'Israël, m'a choisi parmi toute la maison de mon père, pour que je fusse roi d'Israël à toujours ; car il a choisi Juda pour prince, et, dans la maison de Juda, la maison de mon père ; et parmi les fils de mon père, c'est moi qu'il lui a plu de faire régner sur tout Israël.

Il a choisi Juda. Comparez **1 Chroniques 5.2**.

5 Et entre tous mes fils (car l'Éternel m'a donné beaucoup de fils) il a choisi Salomon, mon fils, pour être assis sur le trône de la royauté de l'Éternel sur Israël.

Le trône de la royauté de l'Éternel. Salomon, revêtu de l'autorité divine, est le représentant de l'Éternel, qui est le vrai roi d'Israël.

6 Et il m'a dit : Salomon, ton fils, c'est lui qui bâtira ma maison et mes parvis, car je me le suis choisi pour fils, et je serai pour lui un père ;

7 et j'affermirai sa royauté pour toujours, s'il s'applique sans relâche à pratiquer mes commandements et mes ordonnances, comme [il le fait] aujourd'hui.

8 Et maintenant, aux yeux de tout Israël, assemblée de l'Éternel, et aux oreilles de notre Dieu : Gardez et recherchez tous les commandements de l'Éternel votre Dieu, afin que vous possédiez ce bon pays et que vous le laissiez en héritage à vos fils après vous à perpétuité.

9 Et toi, Salomon, mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le d'un cœur intègre et d'une âme bien disposée, car l'Éternel sonde tous les cœurs et il pénètre tous les desseins des pensées. Si tu le cherches, il se laissera trouver par toi ; et si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours.

L'Éternel sonde tous les cœurs. Comparez **1 Samuel 16.7** ; **Psaumes 139.1-24** ; **Jérémie 11.20**.

10 Considère donc maintenant que l'Éternel t'a choisi pour bâtir une maison qui serve de sanctuaire. Fortifie-toi et agis !

11 Et David donna à Salomon, son fils, le plan du portique [du temple] et de ses bâtiments et de ses trésoreries et de ses chambres hautes et de ses chambres intérieures et de la maison du propitiatoire,

Le plan. Comparez **Exode 25.9**.

Et de ses bâtiments : des bâtiments du temple et non pas du portique.

Ses trésoreries : probablement dans les chambres latérales (**1 Rois 6.5** et suivants), comme cela résulte de notre verset 12 : *chambres à l'entour, pour les trésors*.

Sur le portique, voir **1 Rois 6.3** ; sur les chambres hautes, **2 Chroniques 3.9**.

Ses chambres intérieures : le Lieu saint.

La maison du propitiatoire : le Lieu très saint.

12 et le plan de tout ce qu'il avait dans l'esprit quant aux parvis de la maison de l'Éternel et à toutes les chambres à l'entour, pour les trésors de la maison de Dieu et pour les trésors des objets consacrés,

Trésors... objets consacrés. Comparez **1 Chroniques 26.20**.

13 et quant aux classes des sacrificateurs et des Lévites, et à tout ce qu'il y avait à faire pour le service de la maison de l'Éternel, et à tous les vases pour le service de la maison de l'Éternel ;

David indique à Salomon où devaient être construits les appartements où les prêtres auraient à faire tous les préparatifs des sacrifices et à tenir les ustensiles du culte.

14 et [le modèle] des objets d'or et de tous les ustensiles des divers services, avec le poids de l'or, et de tous les ustensiles d'argent, avec le poids [de l'argent] pour tous les ustensiles des divers services ;

Avec le poids. Ici il lui remet, non pas l'or (voir chapitre 29), mais l'indication du poids de l'or.

15 et l'indication du poids nécessaire pour les chandeliers d'or et leurs lampes, en or, selon le poids de chaque chandelier et de ses lampes, et des chandeliers d'argent, selon le poids d'un chandelier et de ses lampes, d'après l'usage de chaque chandelier ;

16 et l'indication du poids d'or nécessaire pour les tables des pains de proposition, pour chaque table ; et d'argent, pour les tables d'argent ;

Les tables des pains. Partout ailleurs, et dans **2 Chroniques 29.18**, il n'est question que d'une table pour les pains. Peut-être notre passage réunit-il à la table des pains de proposition les dix tables d'or mentionnées **2 Chroniques 4.8**.

Les tables d'argent, ainsi que les *chandeliers d'argent* du verset 15, ne sont mentionnées qu'ici ; ces objets Étaient employés peut-être dans les chambres pour entreposer les viandes qui devaient être brûlées sur l'autel.

17 et pour les fourchettes et les bassins et les calices, en or pur ; et pour les cruches d'or, selon le poids de chaque cruche ; et pour les cruches d'argent, selon le poids de chaque cruche ;

18 et pour l'autel des parfums, de l'or éprouvé, selon le poids nécessaire ; et [il lui donna] le modèle du char, des chérubins d'or qui étendaient [leurs ailes] et couvraient l'arche de l'alliance de l'Éternel.

Le modèle du char. Les chérubins du propitiatoire sont l'Équipage, le chariot sur lequel Dieu se meut (**Psaumes 18.11** ; **Ézéchiel 1.15** et suivants).

19 Tout cela, [dit David], tout le modèle à exécuter, est là par écrit ; Dieu me l'a fait connaître par la main de l'Éternel sur moi.

Par la main de l'Éternel qui a Été sur moi. Voir **Ézéchiel 1.3**, note. David veut dire par là que tous ces plans, qu'il donne à Salomon, ne viennent pas de lui. On a rapporté cet Écrit à la loi (Exode chapitre 25) ; mais la main de l'Éternel sur quelqu'un suppose toujours une révélation spéciale.

20 Et David dit à Salomon, son fils : Fortifie-toi, prends courage, et agis ! Ne crains point et ne t'effraie point ; car l'Éternel Dieu, mon Dieu, sera avec toi ; il ne te délaissera pas et ne t'abandonnera pas, jusqu'à ce que tout l'ouvrage pour le service de la maison de l'Éternel soit achevé.

Il ne te délaissera pas et ne t'abandonnera pas. Expressions empruntées à **Deutéronome 31.6-8**.

21 Et voici les classes des sacrificateurs et des Lévites pour tout le service de la maison de Dieu ; et tu as à ta disposition, pour chaque ouvrage, toute sorte de gens habiles et pleins de bonne volonté pour toute espèce d'ouvrages, et les chefs de tout le peuple prêts à exécuter tous tes ordres.

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 29

1 Et le roi David dit à toute l'assemblée : Mon fils Salomon, le seul que Dieu ait choisi, est jeune et faible, et l'ouvrage est grand, car ce n'est pas pour un homme que sera ce palais, mais pour l'Éternel Dieu.

1 à 9 offrandes volontaires pour le temple

Ce palais. Le mot ainsi rendu (**bira**) est un mot persan très ordinaire dans Esther, où il désigne la résidence du monarque. Dans **Daniel 8.2** nous l'avons traduit par forteresse. Ici et au verset 19 il désigne le temple de l'Éternel.

2 Et j'ai mis toutes mes forces à préparer pour la maison de mon Dieu l'or pour ce qui doit être d'or, et l'argent pour ce qui doit être d'argent, et l'airain pour ce qui doit être d'airain, et le fer pour ce qui doit être de fer, et le bois pour ce qui doit être de bois ; des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser, des pierres noires et des pierres de couleurs diverses, et toute espèce de pierres précieuses, et du marbre blanc en quantité.

Pierres d'onyx : en hébreu pierres de **schoham**. Comparez **Genèse 2.12**, note ; **Exode 28.9**.

Pierres à enchâsser : pour l'Éphod et le pectoral (**Exode 25.37**).

Pierres noires, brillantes et de couleur foncée. Le mot **puc** ici employé désigne quelquefois une espèce de fard pour les paupières (**Ésaïe 54.11**, note).

Pierres de couleurs diverses (**rikma**, proprement bariolage) : marbre à reflets de couleurs variées.

3 Et de plus, dans mon affection pour la maison de mon Dieu, l'or et l'argent que je possède en propre, je le donne pour la maison de mon Dieu, en sus de tout ce que j'ai préparé pour la maison du sanctuaire :

4 trois mille talents d'or, d'or d'Ophir, et sept mille talents d'argent épuré, pour revêtir les parois des salles,

Trois mille talents d'or : environ 150 tonnes d'or. Mais voir **1 Chroniques 22.14**, note.

Or d'Ophir. Voir **1 Rois 9.28**. Ici or fin, comme celui qu'on tirait d'Ophir. Voir l'expression correspondante *argent Épuré*.

Sept mille talents d'argent : environ 350 tonnes d'argent.

5 pour qu'il y ait de l'or pour ce qui doit être d'or, et de l'argent pour ce qui doit être d'argent, et pour tout le travail de main des artisans. Qui est disposé à faire aujourd'hui quelque offrande pour l'Éternel ?

6 Et les chefs des familles, et les chefs des tribus d'Israël, et les chefs de milliers et de centaines, et les grands officiers du roi, se montrèrent bien disposés ;

7 et ils donnèrent, pour le service de la maison de Dieu, cinq mille talents d'or et dix mille dariques, dix mille talents d'argent, dix-huit mille talents d'airain et cent mille talents de fer.

Cinq mille talents d'or : environ 250 tonnes d'or.

Dix mille dariques. La darique, monnaie perse, était en usage au temps de l'auteur, qui s'en sert probablement pour exprimer en argent usuel (**Esdras 2.69**) la valeur d'une monnaie ancienne.

Dix mille talents d'argent : environ 500 tonnes d'argent.

8 Et ceux qui possédaient des pierres [précieuses], les remirent, pour le trésor de la maison de l'Éternel, entre les mains de Jéhiel, le Guersonite.

9 Et le peuple se réjouit de leur libéralité, car c'était de tout leur cœur qu'ils avaient fait cette libéralité pour l'Éternel ; et le roi David, lui aussi, en eut une grande joie.

10 Et David bénit l'Éternel en présence de toute l'assemblée, et David dit : Béni sois-tu, Éternel, Dieu de notre père Israël, d'éternité jusqu'en éternité !

10 à 19 prière de David

11 A toi, Éternel, la grandeur et la force et la magnificence et la splendeur et la majesté, car à toi tout ce qui est au ciel et sur la

terre ; à toi, Éternel, la royauté, à toi qui t'élèves comme Souverain de toutes choses !

12 Richesse et gloire viennent de toi ; tu domines sur tout ; dans ta main sont la force et la puissance, et c'est toi qui peux donner toute grandeur et toute force.

13 Et maintenant, ô notre Dieu, nous te célébrons et nous louons ton nom magnifique.

14 Car qui suis-je, et qui est mon peuple, que nous ayons le pouvoir de faire cette libéralité ? Car tout vient de toi, et nous tenons de ta main ce que nous t'avons donné.

Comparez **1 Corinthiens 4.7**.

15 Car nous sommes des étrangers devant ta face, et des voyageurs, comme tous nos pères ; nos jours sur la terre sont comme l'ombre, et il n'y a point d'espérance.

Début du verset, comparez **Psaumes 39.13**. Fin du verset, comparez **Job 8.9**.

16 Éternel, notre Dieu, toutes ces richesses que nous avons préparées pour bâtir une maison à ton saint nom, elles viennent de ta main, et tout est à toi.

17 Et je sais, ô mon Dieu, que tu sondes le cœur et que tu prends plaisir à la droiture ; pour moi, c'est dans la droiture de mon cœur que j'ai fait toutes ces libéralités, et maintenant ton peuple qui se trouve ici, je l'ai vu avec joie te faire cette libéralité.

18 Éternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos pères, maintiens-les à toujours, ces dispositions des pensées du cœur de ton peuple et dirige leur cœur vers toi.

19 Et quant à mon fils Salomon, donne-lui un cœur entièrement disposé à garder tes ordonnances, tes témoignages et tes statuts, et à exécuter toutes ces choses, et à bâtir le palais que j'ai préparé.

20 Et David dit à toute l'assemblée : Bénissez l'Éternel votre Dieu ! Et toute l'assemblée bénit l'Éternel, le Dieu de leurs pères, et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Éternel et devant le roi.

20 à 25 dispositions pour la succession au trône

Devant l'Éternel et devant le roi. Seul passage où l'adoration de l'Éternel et les témoignages de respect rendus à un homme soient, aussi étroitement réunis. On a vu ici une accommodation à l'esprit de l'Orient. L'auteur donne à son récit une couleur qu'il n'aurait pas eue avant que les Juifs fussent entrés en rapport avec les mœurs et coutumes des cours orientales.

21 Et le lendemain de ce jour, ils firent des sacrifices à l'Éternel et lui offrirent des holocaustes : mille taureaux, mille béliers, mille agneaux, avec leurs libations, et des sacrifices en grand nombre pour tout Israël.

22 Et ils mangèrent et burent ce jour-là, devant l'Éternel, avec une grande joie ; ainsi Salomon, fils de David, fut établi roi pour la seconde fois, et ils l'oignirent pour l'Éternel comme prince, et Tsadok comme sacrificateur.

Pour la seconde fois. Voir 1 Chroniques 23.1, note.

Pour l'Éternel : en se conformant au choix que l'Éternel avait fait de lui (1 Chroniques 28.4).

Et Tsadok comme sacrificateur. Dans 1 Rois chapitres 1 et 2 il n'est pas parlé de l'onction de Tsadok. Ces mots signifient simplement que, quand Salomon devint roi, Tsadok fut confirmé comme sacrificateur.

23 Et Salomon s'assit sur le trône de l'Éternel, comme roi à la place de David son père, et il prospéra, et tout Israël lui obéit.

Sur le trône de l'Éternel. Comparez 1 Chroniques 28.5, note.

24 Et tous les chefs et les hommes vaillants et même tous les fils du roi David se soumirent au roi Salomon.

Tous les fils du roi David. Il y a peut-être dans cette mention des princes une allusion à la tentative d'Adonija.

25 Et l'Éternel éleva très haut Salomon aux yeux de tout Israël, et il lui donna une majesté royale que n'avait eue aucun roi d'Israël avant lui.

26 Et David, fils d'Isaï, avait régné sur tout Israël.

26 à 30 mort de David, les sources de son histoire

27 Et le temps qu'il régna sur Israël fut de quarante ans : à Hébron il régna sept ans, et à Jérusalem il régna trente-trois ans.

Comparez **1 Rois 2.11**.

28 Et il mourut dans une bonne vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire ; et Salomon, son fils, devint roi à sa place.

29 Et l'histoire du roi David, tant du commencement que de la fin [de son règne], voici, elle est écrite dans l'histoire de Samuel, le voyant, et dans l'histoire de Nathan, le prophète, et dans l'histoire de Gad, le voyant,

30 avec toute sa puissance royale et ses hauts faits, et ce qui s'est passé de son temps, pour lui, pour Israël et pour tous les autres royaumes.

Ce qui s'est passé de son temps, littéralement : **les temps qui ont passé sur lui**.

Tous les autres royaumes, littéralement : **tous les royaumes des pays**, expression dont le sens est déterminé **2 Chroniques 17.10** : tous les royaumes des pays qui Étaient autour de Juda.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES



DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE I

1 Et Salomon, fils de David, s'affermir dans son règne, et l'Éternel son Dieu fut avec lui et il l'éleva très haut.

1 à 6

Voyage à Gabaon.

Salomon... s'affermir : formule familière à notre auteur. Comparez **2 Chroniques 12.13** ; **2 Chroniques 13.21** ; **2 Chroniques 17.1**, etc. Ce jugement se rapporte non seulement aux débuts, mais à tout le règne de Salomon.

L'éleva très haut : comparez. **1 Chroniques 29.25**.

2 Et Salomon parla à tout Israël, aux chefs de milliers et de centaines, aux juges et à tous les princes de tout Israël, chefs de famille ;

1 Rois 3.4 ne mentionne pas cette nombreuse escorte ; mais elle n'a rien d'étonnant, vu le caractère inaugural de la fête.

3 et Salomon et toute l'assemblée avec lui allèrent au haut-lieu qui était à Gabaon, car là était la Tente d'assignation de Dieu, que Moïse, serviteur de l'Éternel, avait faite dans le désert.

Là était... Comparez **1 Chroniques 16.39** et suivants.

4 Mais David avait transporté l'arche de Dieu de Kirjath-Jéarim au lieu qu'il lui avait préparé, car il avait dressé pour elle une tente à Jérusalem.

David avait transporté l'arche. Comparez 2 Samuel chapitre 6 et 1 Chroniques chapitres 13 et 15.

5 Et l'autel d'airain, que Betsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, avait fait, était là devant la Demeure de l'Éternel ; et Salomon et l'assemblée y cherchèrent l'Éternel.

L'autel d'airain : l'autel des holocaustes, **Exode 31.2** ; **Exode 31.9** ; **Exode 38.1** .

Était là : à Gabaon. Il y avait été probablement transporté en même temps que le Tabernacle.

Cherchèrent l'Éternel, c'est-à-dire vinrent le consulter. Gabaon était donc encore considéré comme le lieu de culte légitime, que David avait délaissé pour la raison indiquée dans **1 Chroniques 21.27-30**.

6 Et Salomon offrit là, devant l'Éternel, mille holocaustes sur l'autel d'airain qui était devant la Tente d'assignation.

Qui était devant la Tente d'assignation : Exode 40.6.

7 Cette nuit-là, Dieu apparut à Salomon et lui dit : Demande ce que tu veux que je te donne !

7 à 12 Sacrifice et prière de Salomon à Gabaon

Voir **1 Rois 3.5-15**.

Cette nuit-là : celle qui suivit le sacrifice.

1 Rois 3.5.15 nous apprend que cette apparition eut lieu en songe.

8 Et Salomon dit à Dieu : Tu as usé d'une grande bienveillance envers David, mon père ; et tu m'as établi roi à sa place.

9 Maintenant, Éternel Dieu, que ta parole à David, mon père, soit confirmée, car tu m'as établi roi sur un peuple nombreux comme la poussière de la terre.

Ta parole à David. Comparez **1 Chroniques 22.9** et suivants.

10 Maintenant, donne-moi sagesse et intelligence, afin que je sache me conduire à la tête de ce peuple ; car qui pourrait juger ton peuple, ce [peuple] si nombreux ?

Me conduire : comparez **1 Rois 3.7**, note.

11 Et Dieu dit à Salomon : Puisque c'est là ce qui est dans ton cœur, et que tu n'as pas demandé des richesses, des trésors et de la gloire et la mort de tes ennemis, et que tu n'as pas demandé non plus de longs jours, mais que tu as demandé pour toi sagesse et intelligence, afin de juger mon peuple sur lequel je t'ai fait régner,

11 et 12

Comparez les notes de **1 Rois 3.11** et suivants.

Dans **1 Rois 3.14**, Dieu promet à Salomon de *longs jours* ; mais cette promesse est conditionnelle. Notre auteur ne la mentionne pas, probablement parce qu'elle ne s'est pas réalisée, la condition n'ayant pas été remplie par Salomon.

Les rois qui t'ont précédé : les rois en général, et non pas seulement les rois d'Israël, puisqu'il n'y en avait eu que deux avant Salomon.

12 la sagesse et l'intelligence te sont données ; et je te donnerai aussi des richesses et des trésors et de la gloire, comme n'en ont jamais eu les rois qui t'ont précédé, et n'en auront jamais ceux qui viendront après toi.

13 Et Salomon se rendit à Jérusalem, du haut-lieu qui se trouve à Gabaon, de devant la Tente d'assignation, et il régna sur Israël.

13 à 17 Richesse de Salomon

Voir **2 Chroniques 9.25** ; **2 Chroniques 9.27** ; **2 Chroniques 9.28** ; **1 Rois 10.26-29**.

1 Rois 3.15 raconte ici un second sacrifice offert par Salomon à Jérusalem. Si notre auteur le tait, c'est parce que ce fut sans doute un sacrifice **privé** et **personnel**, succédant à la cérémonie officielle qui avait eu lieu à Gabaon.

14. Et Salomon rassembla des chars et des cavaliers, et il avait quatorze cents chars et douze mille cavaliers, qu'il mit dans les villes et auprès du roi à Jérusalem.

Les données des versets 14 à 17 sont répétées, dans ce qu'elles ont d'essentiel, à la fin du règne de Salomon (**2 Chroniques 9.25-28** ; comparez **1 Rois 10.26-29**), place qui leur convient mieux. En les intercalant ici par avance, l'auteur veut sans doute fournir immédiatement la preuve de l'accomplissement de la promesse contenue au verset 12.

15 Et le roi rendit l'argent et l'or aussi communs à Jérusalem que les pierres, et le bois de cèdre aussi abondant que les sycomores qui croissent dans la plaine.

Rendit l'argent et l'or... Dans **2 Chroniques 9.27** et dans **1 Rois 10.27**, l'or n'est pas nommé. Il est clair que de pareils traits ne doivent pas être pris à la lettre.

Le bois de cèdre : comparez **1 Rois 10.27**, note.

Les sycomores... : comparez **1 Chroniques 27.28**.

16 Et Salomon tirait ses chevaux d'Égypte, et cela par convois ; les marchands royaux prenaient chaque convoi pour un prix convenu ;

17 et ils faisaient monter et sortir d'Égypte un équipage pour six cents [sicles] d'argent, et un cheval pour cent cinquante ; c'était également par leur moyen qu'ils étaient exportés pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie.

Comparez **1 Rois 10.29**, note.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 2

1 Et Salomon décida de bâtir une maison pour le nom de l'Éternel, et une maison royale pour lui-même.

Ce verset est le dix-huitième du chapitre 1 dans le texte hébreu.

Une maison royale pour lui-même. Le livre des Chroniques ne raconte pas la construction du palais ; en revanche, elle est relatée dans **1 Rois 7.1-12**.

2 Et Salomon compta soixante-dix mille hommes qui portaient les fardeaux et quatre-vingt mille qui taillaient [les pierres] dans la montagne, et trois mille six cents surveillants [placés] sur eux.

Comparez versets 17 et 18.

3 Et Salomon envoya vers Hiram, roi de Tyr, pour lui dire : Ce que tu as fait pour David, mon père, en lui envoyant du bois de cèdre, afin qu'il se bâtît une maison pour y demeurer, [fais-le aussi pour moi !]

Hiram, appelé *Hiram* dans 1 Rois. Au sujet de ce personnage et de ses relations avec David et Salomon, comparez les notes de

2 Samuel 5.11 et de **1 Rois 5.1**.

Notre auteur ne mentionne pas la députation que Hiram envoya à Salomon pour le féliciter de son avènement au trône (**1 Rois 5.1**).

4 Voici, je bâtis une maison au nom de l'Éternel, mon Dieu, pour [la] lui consacrer, pour faire fumer devant lui l'encens odoriférant et pour lui présenter régulièrement les pains de proposition et lui offrir les holocaustes du matin et du soir, des sabbats et des nouvelles lunes, et des fêtes de l'Éternel notre Dieu : c'est là une obligation perpétuelle pour Israël.

L'encens odoriférant : comparez **Exode 25.6** ; **Exode 30.7**.

Les pains de proposition : comparez **Exode 25.30**.

Holocaustes du matin et du soir : **Nombres 28.1-8**.

Des sabbats : **Nombres 28.9-10**.

Des nouvelles lunes : **Nombres 28.11-15**.

Des fêtes de l'Éternel : **Nombres 28.16-29**.

Obligation perpétuelle : **Nombres 19.10**.

5 Et la maison que je vais bâtir sera grande, car notre Dieu est plus grand que tous les dieux.

Comparez **1 Chroniques 22.5** ; **1 Chroniques 29.1** ; **Exode 18.11**.

6 Et qui aurait la puissance de lui bâtir une maison ? Car les cieux et les cieux des cieux ne peuvent le contenir ; et qui suis-je pour

lui bâtir une maison ? Aussi n'est-ce que pour faire fumer l'encens devant lui.

Que pour faire fumer... Cette maison ne saurait contenir l'Éternel ; elle est seulement destinée à servir d'emplacement pour son culte.

7 Et maintenant, envoie-moi un homme habile à travailler l'or et l'argent et l'airain et le fer et la pourpre rouge et les [étoffes] écarlates et la pourpre bleue, et qui s'entende à l'art de la sculpture, [afin qu'il travaille] avec les hommes habiles qui sont auprès de moi, en Juda et à Jérusalem, [et] que David, mon père, a préparés.

Que David, mon père, a préparés : comparez **1 Chroniques 22.15**.

8 Envoie-moi aussi du Liban du bois de cèdre, des cyprès et du bois de sandal, car je sais que tes serviteurs s'entendent à couper les bois du Liban. Et voici, mes serviteurs seront avec les tiens.

Bois de sandal : comparez **1 Rois 10.11**, note.

9 Et fais-moi préparer du bois en abondance, car la maison que je bâtis sera grande et magnifique.

10 Et voici, à tes serviteurs qui abattront et couperont le bois, je leur donne pour leur entretien vingt mille cors de froment et

vingt mille cors d'orge et vingt mille baths de vin et vingt mille baths d'huile.

Pour leur entretien vingt mille cors de froment. Le texte hébreu a un mot (**makkôth**) qui signifie **coups**, et qui n'a pas de sens ici. C'est probablement une faute pour **makkolet**, nourriture, entretien, qui se trouve dans le passage correspondant des Rois.

Sur les chiffres et leur différence avec ceux du texte des Rois, comparez **1 Rois 5.11**, note.

11 Et Hiram, roi de Tyr, répondit dans une lettre qu'il envoya à Salomon : C'est parce que l'Éternel aime son peuple qu'il t'a établi roi sur eux !

Parce que l'Éternel aime son peuple. Comparez **2 Chroniques 9.8**, les mêmes paroles dans la bouche de la reine de Séba.

12 Et Hiram dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui a fait les cieux et la terre, de ce qu'il a donné au roi David un fils sage, plein d'intelligence et de discernement, qui bâtira une maison à l'Éternel et une maison royale pour lui-même.

Plein d'intelligence... Comparez **1 Chroniques 22.12**.

13 Et maintenant je [t']envoie un homme habile, plein de discernement, Hiram-Abi,

Huram-Abi, Huram, mon père, titre honorifique que portait cet artiste. Comparez **Genèse 45.8**, un titre semblable donné à Joseph.

14 fils d'une femme d'entre les filles de Dan, et dont le père est un Tyrien ; il s'entend à travailler l'or et l'argent et l'airain et le fer et la pierre et le bois, la pourpre rouge, la bleue, et le byssus et les [étoffes] écarlates, ainsi qu'à graver toute espèce de gravure et à exécuter tous les travaux d'art qu'on lui donne. Il travaillera avec tes hommes habiles et avec les hommes habiles de mon seigneur David, ton père.

Fils d'une femme d'entre les filles de Dan. **1 Rois 7.14** parle d'une veuve de **Nephthali** ; voir la : note relative à ce passage. L'énumération des talents de cet homme, beaucoup plus complète que dans 1 Rois, rappelle ce qui est dit de Betsaléel dans **Exode 31.2** et suivants ; **Exode 35.31** et suivants.

15 Et maintenant, que mon seigneur envoie à ses serviteurs le froment, l'orge, l'huile et le vin dont il a parlé.

16 Et nous, nous couperons des bois du Liban, autant que tu en auras besoin, et nous te les expédierons par mer en radeaux, jusqu'à Japho ; et toi, tu les feras monter à Jérusalem.

Japho, alors comme aujourd'hui le port de Jérusalem. Voir **Jonas 1.3**.

17 Et Salomon compta tous les étrangers qui étaient dans le pays d'Israël, après le dénombrement par lequel David, son père, les

avait comptés, et il s'en trouva cent cinquante-trois mille six cents.

David, son père, les avait comptés. **1 Chroniques 22.2** dit simplement que David les avait rassemblés.

18 Et il en fit soixante-dix mille porteurs de fardeaux, et quatre-vingt mille tailleurs de pierre dans la montagne, et trois mille six cents surveillants pour faire travailler le peuple.

Outre ces 3600, **2 Chroniques 8.10** mentionne 250 surveillants supérieurs israélites, ce qui fait en tout 3850. Dans le livre des Rois nous avons, en revanche (**2 Chroniques 5.16** et **2 Chroniques 9.23**), les deux chiffres 3300 et 550 qui donnent le même total. Voir, sur la différence de répartition qui subsiste, la note **1 Rois 5.16**.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 3

1 Et Salomon commença à bâtir la maison de l'Éternel à Jérusalem, sur la montagne de Moriija, où [l'Éternel] était apparu à David son père, au lieu que David avait préparé, sur l'aire d'Ornan, le Jébusien.

Moriija. L'auteur emploie ce nom pour désigner la colline du temple, sans doute par allusion à **Genèse 22.2** ; **Genèse 22.14**. Comparez. pour la fin du versets, 2 Samuel chapitre 24 et 1 Chroniques chapitre 21.

2 Et il commença à bâtir le second jour du second mois de la quatrième année de son règne.

Le second jour du second mois. Comparez **1 Rois 6.1** et la note.

3 Et voici la base sur laquelle Salomon bâtit la maison de Dieu : la longueur, en coudées de l'ancienne mesure, était de soixante coudées et la largeur de vingt coudées ;

Coudées de l'ancienne mesure. Comparez **1 Rois 6.2**, note.

La hauteur de l'édifice n'est pas donnée ; d'après 1 Rois, elle était de 30 coudées.

4. et le portique qui était sur le devant de la longueur, sur la largeur de la maison, avait une longueur, correspondant à la largeur de la maison, de vingt coudées, et une hauteur de cent vingt coudées. Et il la revêtit intérieurement d'or pur.

Le texte est évidemment altéré ; voyez **1 Rois 6.3**.

Notre texte ne donne pas la largeur (profondeur) du portique qui, d'après 1 Rois, était de 10 coudées.

5 Et il recouvrit la grande maison avec du bois de cyprès, puis il la revêtit d'or pur, et il y fit des palmiers et des chaînettes.

La grande maison, c'est-à-dire le Lieu saint.

Avec du bois de cyprès. **1 Rois 6.15** distingue entre les parois, recouvertes de **cèdre**, et le sol, recouvert de **cyprès** ; comparez la note.

Des palmiers et des chaînettes. **1 Rois 6.29** dit : *des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies* ; les **chaînettes** de notre passage désignent probablement les guirlandes que formaient ces **fleurs épanouies** et qui séparaient les rangées de chérubins et de palmiers ; comparez **1 Rois 6.29**, note.

Quant aux chérubins, ils sont mentionnés au verset 7.

6 Et il revêtit la maison de pierres précieuses comme ornement ; et l'or était de l'or de Parvaïm.

Pierres précieuses : pas mentionnées dans 1 Rois. Elles avaient été préparées par David ; comparez **1 Chroniques 29.2**.

Parvaïm, localité inconnue dont le nom ne se trouve qu'ici, située peut-être en Arabie, mais en tout cas distincte d'Ophir. Plusieurs versions traduisent ce mot par un adjectif : **excellent**.

7 Et il revêtit d'or la maison, les poutres, les seuils et ses parois et ses portes, et il fit sculpter des chérubins sur les parois.

8 Et il fit le bâtiment du Lieu très saint ; sa longueur, correspondant à la largeur de la maison, était de vingt coudées, et sa largeur de vingt coudées ; et il le revêtit d'or pur, [pour le poids] de six cents talents.

La hauteur du Lieu très saint était de 20 coudées également ; comparez **1 Rois 6.20**.

Six cents talents : environ trois tonnes d'or.

9. Et le poids des clous était de cinquante sicles d'or. Et il revêtit d'or les chambres hautes.

Cinquante sicles, soit à peu près 820 grammes d'or, somme très faible relativement aux 600 talents du verset précédent ; aussi les LXX et la Vulgate attribuent-ils cette valeur à chacun des clous.

Les chambres hautes : comparez **1 Chroniques 28.11**. Il faut entendre par là l'une ou l'autre des rangées des chambres latérales de **1 Rois 6.5** ; comparez la note de ce passage.

10 Et il fit dans le bâtiment du Lieu très saint deux chérubins, ouvrage de statuaire, et on les recouvrit d'or.

10 à 13 Les deux chérubins

Comparez **1 Rois 6.23-28** et les notes.

Ouvrage de statuaire. Le mot hébreu semble désigner un genre de sculpture particulier, mais que nous ne sommes pas en état de déterminer. Au lieu de cela, **1 Rois 6.23** dit : *en bois d'olivier sauvage*.

11 Et les ailes des chérubins avaient vingt coudées de long : l'aile de l'un, longue de cinq coudées, touchait au mur de la maison, et l'autre aile, longue de cinq coudées, touchait à l'aile de l'autre chérubin ;

12 et l'aile de l'autre, longue de cinq coudées, touchait au mur de la maison, et l'autre aile, longue de cinq coudées, rejoignait l'aile du premier chérubin.

13 Les ailes de ces chérubins déployées [mesuraient] vingt coudées. Et ils se tenaient debout sur leurs pieds, et leur face était tournée vers la maison.

Vers la maison, c'est-à-dire du côté du Lieu saint. Comparez **1 Rois 6.23** et suivants, note. Les chérubins d'or qui étaient sur le couvercle de l'arche étaient beaucoup moins grands.

14. Et il fit le voile de pourpre bleue et de pourpre rouge et [d'étoffe] écarlate et de byssus, et il y fit des chérubins.

Comparez **Exode 26.31**.

Ce *voile* n'est pas mentionné dans 1 Rois ; comparez les notes de **1 Rois 6.21** ; **1 Rois 6.31**.

15 Et il fit, devant la maison, deux colonnes de trente-cinq coudées de long, et le chapiteau qui était à leur sommet [mesurait] cinq coudées.

15 à 17 Les deux colonnes

Comparez **1 Rois 7.15-22** et les notes.

Devant la maison : **1 Rois 7.19** ; **1 Rois 7.21** dit : *dans le portique*. Comparez la note de **1 Rois 7.19**.

Trente-cinq coudées : **1 Rois 7.15** et **2 Rois 25.17** disent : *dix-huit coudées*. Le chiffre 35 résulte probablement d'une faute de copiste.

Le chapiteau : comparez **1 Rois 7.16**, note.

16 Et il fit des chaînettes pour le Lieu très saint, et les mit au sommet des colonnes ; et il fit cent grenades et les mit aux chaînettes.

Pour le Lieu très saint. Nous avons bien probablement ici une faute, car ce qui concerne le Lieu très saint a été dit plus haut (versets 8 à 14), et l'on ne peut songer à des chaînettes tendues des colonnes jusqu'au Lieu très saint. On a supposé qu'il y a ici une transposition de consonnes : **devir** au lieu de **ravid**, collier (**Genèse 41.42** ; **Ézéchiél 16.11**). Ce seraient peut-être les treillis de **1 Rois 7.17**, un réseau formé par des chaînettes.

Cent grenades : le verset 13 parle de 400 grenades ; comparez la note de **1 Rois 7.18**.

La description des chapiteaux est plus complète dans 1 Rois ; voir là **1 Rois 7.19** ; **1 Rois 7.20** ; **1 Rois 7.22**, et la note du verset 16.

17 Et il dressa les colonnes sur le devant du temple, l'une à droite et l'autre à gauche ; et il nomma celle de droite Jakin et celle de gauche Boaz.

Jakin et Boaz : comparez la note de **1 Rois 7.21**.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 4

1 Et il fit un autel d'airain, long de vingt coudées, large de vingt coudées et haut de dix coudées.

Un autel d'airain : l'autel des holocaustes. 1 Rois mentionne plusieurs fois cet autel (**2 Chroniques 8.22** ; **2 Chroniques 8.64** ; **2 Chroniques 9.25**), mais n'en raconte pas l'établissement. comparez la note de **1 Rois 7.23-26**.

2 Et il fit la mer de fonte, qui avait dix coudées d'un bord à l'autre ; elle était ronde tout à l'entour, haute de cinq coudées, et un cordon de trente coudées en mesurait le tour.

Comparez **1 Rois 7.23** et la note.

3 Et des figures de bœufs au-dessous d'elle l'entouraient tout autour, à raison de dix par coudée, faisant tout le tour de la mer ; il y avait deux rangées de bœufs qui avaient été fondus d'une seule fonte avec elle.

Le mot *bœufs* n'offre ici aucun sens acceptable. D'après le texte des Rois, il faut plutôt lire *des coloquintes* ; comparez **1 Rois 7.24** et la

note. Les bœufs ne viennent qu'au verset suivant.

4 Elle était posée sur douze bœufs, dont trois regardaient le septentrion et trois l'occident, trois le midi et trois l'orient ; la mer reposait sur eux et toutes leurs croupes étaient tournées en dedans.

5 Son épaisseur était d'une palme et son bord était comme le bord d'une coupe, semblable à la fleur d'un lys ; elle contenait trois mille baths.

Comparez **1 Rois 7.26** et la note.

Trois mille baths : le chiffre de 1 Rois (2000 baths) paraît plus exact, étant donnée la grandeur de la cuve.

6 Et il fit dix cuves, et il en mit cinq à droite et cinq à gauche pour y laver ; on y nettoyait les objets servant à l'holocauste. Et la mer servait aux sacrificateurs pour s'y laver.

Dix cuves : décrites **1 Rois 7.38**.

Ces cuves reposaient sur des **socles** mobiles, dont **1 Rois 7.27-37** nous donne une description détaillée, tandis que notre auteur se borne à les mentionner en passant, au versets 14.

Cinq à droite et cinq à gauche : comparez la note et le plan **1 Rois 7.39**.

La mer servait aux sacrificateurs... comparez la note de **1 Rois 7.23-26**. Notre verset distingue expressément, ce qui n'a pas été fait dans la note **1 Rois 7.23-26**, l'usage des dix petites cuves, qui servaient à

purifier les objets nécessaires aux holocaustes, de celui de la grande cuve, réservée aux ablutions des prêtres.

7 Et il fit les candélabres d'or, [au nombre de] dix, selon l'ordonnance qui les concernait, et il les plaça dans le temple, cinq à droite et cinq à gauche.

Les candélabres : comparez **1 Rois 7.49** et la note.

Selon l'ordonnance qui les concernait : allusion à **Exode 25.31** et suivants ; **2 Chroniques 37.17** et suivants.

8 Et il fit dix tables et les plaça dans le temple, cinq à droite et cinq à gauche. Et il fit cent coupes d'or.

Dix tables : **1 Rois 7.48** ne mentionne qu'une table, celle des pains de proposition ; comparez la note.

Cent coupes d'or : pour les libations ; comparez **1 Rois 7.50**, note.

9 Et il fit le parvis des sacrificateurs et la grande cour et des portes pour la cour ; et il revêtit leurs battants d'airain.

Le parvis des sacrificateurs et la grande cour : comparez **1 Rois 6.36**, note.

10 Et quant à la mer, il la mit du côté droit [de la maison], vers l'orient, du côté du midi.

Comparez **1 Rois 7.39**, note.

11 Et Hiram fit les chaudrons et les pelles et les bassins. Et Hiram acheva l'ouvrage qu'il avait fait pour le roi Salomon, pour la maison de Dieu.

11 à 18

Comparez **1 Rois 7.40**, notes.

12 Deux colonnes, et les [deux] renflements, et les deux chapiteaux sur le sommet des colonnes ; les deux treillis pour couvrir les deux renflements des chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes ;

13 les quatre cents grenades pour les deux treillis, deux rangées de grenades à chaque treillis, pour couvrir les deux renflements des chapiteaux sur le sommet des colonnes ;

14 il fit les socles et il fit les cuves sur les socles ;

15 la mer, unique, et les douze bœufs sous elle ;

16 et les pots, les pelles et les fourchettes, et tous leurs accessoires. Hiram-Abiv [les] fit au roi Salomon pour la maison de l'Éternel, en airain poli.

Les fourchettes. Au lieu de ce mot, **1 Rois 7.44** dit : *les coupes*.

Huram-Abiv : voir **2 Chroniques 2.13**.

Airain poli : comparez **1 Rois 7.46**, note.

17 Le roi les fit fondre dans la plaine du Jourdain, dans un sol argileux, entre Succoth et Tséradatha.

Comparez **1 Rois 7.46**, note.

18 Et Salomon fit tous ces ustensiles en très grand nombre, car on ne rechercha pas le poids de l'airain.

Le sens est un peu différent dans le passage parallèle **1 Rois 7.47**, où il est dit qu'on ne vérifia pas le poids, une fois les ustensiles fabriqués. Ici on fournit avant la fabrication sans compter.

19 Et Salomon fit tous les ustensiles de la maison de Dieu : l'autel d'or ; les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition ;

4.19 à 5.1

comparez **1 Rois 7.48-51**.

Les tables : comparez verset 8 ; **1 Rois 7.48**, note, et **1 Chroniques 28.16**.

20 les candélabres d'or fin, avec leurs lampes, pour qu'on les allumât selon l'ordonnance dans le sanctuaire ;

21 les fleurs, les lampes et les mouchettes d'or, de l'or le plus pur ;

Les fleurs, les lampes : comparez **1 Rois 7.49**, note.

22 les couteaux, les coupes, les cuillers et les brasiers d'or fin. Et quant à la porte de la maison, ses battants intérieurs, à l'entrée du Lieu très saint, et les battants [de la porte] de la maison, à l'entrée du temple, étaient d'or.

Comparez **1 Rois 7.50**, note.

Les gonds seuls étaient d'or ; les battants des portes étaient seulement revêtus d'or.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 5

1 Et lorsque eut été achevé tout l'ouvrage que Salomon fit pour la maison de l'Éternel, Salomon fit apporter les choses consacrées par David, son père, et il mit l'argent, l'or et tous les ustensiles dans les trésors de la maison de Dieu.

Comparez **1 Rois 7.51**, note.

2 Alors Salomon assembla à Jérusalem les Anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les princes de familles des fils d'Israël, pour faire monter de la cité de David, qui est Sion, l'arche de l'alliance de l'Éternel.

5.2 à 7.10

Ce morceau reproduit presque identiquement 1 Rois chapitre 8, sauf **2 Chroniques 5.11-13** ; **2 Chroniques 6.13** ; **2 Chroniques 6.40-7.3** ; **2 Chroniques 6.6** ; **2 Chroniques 6.9**.

2 à 14

Transfert et déposition de l'arche dans le sanctuaire.

Comparez **1 Rois 8.1**, note.

3 Et tous les hommes d'Israël se réunirent auprès du roi à la fête ; c'était le septième mois.

À la fête, c'est-à-dire à la fête des Tabernacles qui se célébrait au septième mois (octobre). Comparez **1 Rois 8.2**, note.

4 Et lorsque tous les Anciens d'Israël furent arrivés, les Lévites transportèrent l'arche

Les Lévites. **1 Rois 8.3**, dit : *les sacrificateurs* (comparez la note de ce passage) ; mais nous voyons au verset 7 (comparez **1 Rois 8.6**) que ce furent bien les sacrificateurs qui firent entrer l'arche dans le Lieu saint ; si donc les Lévites l'ont portée, ce ne fut que jusque devant le temple.

5 et ils firent monter l'arche et la Tente d'assignation et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la Tente ; les sacrificateurs-lévites les firent monter.

Comparez **1 Rois 8.4**. note.

Sacrificateurs-lévites. Les sacrificateurs-lévites sont les sacrificateurs proprement dits, distincts des autres Lévites mentionnés au verset 4. Sur cette expression deutéronomique, voir **Deutéronome 17.9** ; **Deutéronome 17.18** ; **Josué 3.3** ; **Deutéronome 18.1**, note. 1 Rois dit : *les sacrificateurs et les Lévites*.

6 Et le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël, convoquée auprès de lui, se tinrent devant l'arche et sacrifièrent des brebis et des bœufs qui ne furent ni comptés ni nombrés à cause de leur multitude.

Comparez **1 Rois 8.5**, note.

Ni comptés, ni nombrés, c'est-à-dire ni inscrits en détail, ni additionnés.

7 Et les sacrificateurs apportèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu, dans le sanctuaire de la maison, dans le Lieu très saint, sous les ailes des chérubins.

8 Et les chérubins avaient les ailes étendues sur la place de l'arche, et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par en haut.

9 Et les barres étaient de telle longueur que les extrémités des barres partant de l'arche étaient vues de devant le sanctuaire, mais elles ne se voyaient pas du dehors ; et elle a été là jusqu'à ce jour.

Les extrémités des barres partant de l'arche étaient vues de devant le sanctuaire, c'est-à-dire quand on se trouvait dans le Lieu saint, en face du Lieu très saint. Comparez la note et le plan à **1 Rois 8.8**, note.

Jusqu'à ce jour : voir fin de la note **1 Rois 8.8**.

10 Il n'y avait dans l'arche que les deux tables que Moïse [y] mit en Horeb, lorsque l'Éternel fit alliance avec les fils d'Israël, à leur sortie d'Égypte.

11 Et il arriva, quand les sacrificateurs sortirent du Lieu saint, car tous les sacrificateurs présents s'étaient sanctifiés, sans qu'on observât l'ordre des classes,

La fin du verset 11 et le début du 13 n'ont pas de parallèle dans 1 Rois, mais ce n'est pas une raison suffisante pour en rejeter le contenu : la procession n'était sans doute pas plus muette que dans **2 Samuel 6.5 ; 2 Samuel 6.15**.

Sans qu'on observât l'ordre des classes. Vu la solennité de la circonstance, ce n'était pas seulement une des classes (1 Chroniques chapitre 24) qui officiait, mais tous les sacrificateurs présents.

12 et les Lévites chantres, sans exception, Asaph, Héman, Jéduthun, et leurs fils et leurs frères, se tenaient revêtus de byssus, à l'orient de l'autel, avec des cymbales, des luths, et des harpes, et il y avait auprès d'eux cent vingt sacrificateurs sonnant des trompettes ;

Asaph, Héman, etc. : comparez 1 Chroniques chapitre 25.

L'autel : l'autel des holocaustes, dans le parvis, comme **2 Chroniques 6.12**.

13 or, ceux qui sonnaient des trompettes et ceux qui chantaient devaient entonner tous ensemble et d'une même voix pour

célébrer et pour louer l'Éternel ; et lorsqu'on fit retentir les trompettes, les cymbales et les autres instruments, et qu'on chanta : Louez l'Éternel, car il est bon, car sa miséricorde dure à toujours !

alors la maison fut remplie par une nuée, la maison de l'Éternel,

Comparez **1 Rois 8.10**, note.

14 et les sacrificateurs ne purent s'y tenir pour faire le service, à cause de la nuée ; car la gloire de l'Éternel remplissait la maison de Dieu.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 6

¹ Alors Salomon dit : L'Éternel a voulu habiter dans l'obscurité !

1 et 2

Comparez **1 Rois 8.12-13**, notes.

² Et moi, je t'ai bâti une maison pour demeure, et une place pour ta résidence à jamais !

³ Et le roi, tournant son visage, bénit toute l'assemblée d'Israël ; et toute l'assemblée d'Israël se tenait debout.

3 à 11

1 Rois 8.14-24 et les notes.

⁴ Et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui de sa bouche a parlé à David, mon père, et qui de ses mains accomplit [ce qu'il avait déclaré] en disant :

5 Depuis le jour où je fis sortir mon peuple du pays d'Égypte, je n'ai point choisi de ville dans aucune des tribus d'Israël pour y bâtir une maison où fût mon nom, et je n'ai point choisi d'homme pour être prince sur mon peuple d'Israël ;

6 mais j'ai choisi Jérusalem pour que mon nom y fût, et j'ai choisi David pour qu'il régnât sur mon peuple d'Israël.

7 Et David, mon père, avait le désir de bâtir une maison au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël ;

8 et l'Éternel dit à David, mon père : Quant à ton désir de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir ce désir ;

9 seulement ce n'est pas toi qui bâtiras la maison, mais c'est ton fils, sorti de tes entrailles, qui bâtira la maison à mon nom.

10 L'Éternel a donc réalisé la parole qu'il avait prononcée ; j'ai succédé à David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme l'avait dit l'Éternel, et j'ai bâti la maison au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël.

11 Et j'ai placé là l'arche dans laquelle est l'alliance de l'Éternel, qu'il traita avec les fils d'Israël.

12 Et [Salomon] se plaça devant l'autel de l'Éternel, en face de toute l'assemblée d'Israël, et il étendit ses mains,

12 à 39

1 Rois 8.22-50, et les notes.

13 car Salomon avait fait une tribune d'airain et l'avait mise au milieu de la cour ; elle était longue de cinq coudées, large de cinq coudées et haute de trois coudées ; il y monta, et, s'étant mis à genoux en face de toute l'assemblée d'Israël, il étendit les mains vers le ciel,

Une tribune. Cette indication n'est pas donnée dans **1 Rois 8.22**. Le mot hébreu (**cuve**) fait penser à une sorte de chaire, aux bords peu élevés, sur laquelle Salomon pouvait s'agenouiller, tout en étant vu du peuple.

14 et il dit : Ô Éternel, Dieu d'Israël, ni dans les cieux, ni sur la terre, il n'y a de Dieu semblable à toi qui gardes l'alliance et la miséricorde à tes serviteurs qui marchent devant ta face de tout leur cœur ;

15 toi qui as tenu à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui avais promis ; tu l'avais promis de ta bouche, et de ta main tu l'as accompli en ce jour.

16 Et maintenant, ô Éternel, Dieu d'Israël ! Tiens à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui as promis, en disant : Tu ne manqueras jamais devant moi d'un successeur assis sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher dans ma loi, comme tu as marché en ma présence.

17 Et maintenant, ô Éternel, Dieu d'Israël, que s'accomplisse la promesse que tu as faite à ton serviteur, à David !

18 Mais Dieu habiterait-il vraiment avec l'homme sur la terre ? Voici, les cieux, même les cieux des cieux, ne peuvent te contenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie !

19 Ô Éternel, mon Dieu, aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication, en écoutant le cri et la prière que ton serviteur t'adresse,

20 de sorte que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, sur le lieu dont tu as dit que tu y mettrais ton nom ; [et] que tu exauces la prière que ton serviteur fait pour ce lieu.

21 Et tu entendras les supplications de ton serviteur et de ton peuple d'Israël, qu'ils adresseront vers ce lieu, et toi, tu entendras, du lieu de ta demeure, des cieux ; tu entendras et tu pardonneras.

22 Si quelqu'un a péché contre son prochain, et qu'on lui intime serment pour le faire jurer, et qu'il vienne prêter serment devant ton autel dans cette maison,

23 toi, écoute des cieux, agis et juge tes serviteurs en punissant le coupable et en faisant retomber sa conduite sur sa tête, en justifiant l'innocent et en lui rendant selon son innocence !

24 Si ton peuple d'Israël est battu par l'ennemi, pour avoir péché contre toi ; s'ils reviennent [à toi] et rendent gloire à ton nom, et qu'ils t'adressent leurs prières et leurs supplications dans cette maison,

25 toi, exauce des cieux, pardonne le péché de ton peuple d'Israël et ramène-les dans le pays que tu as donné à eux et à leurs pères !

26 Quand le ciel sera fermé et qu'il n'y aura point de pluie, parce qu'ils auront péché contre toi ; s'ils t'adressent leurs prières vers ce lieu et rendent gloire à ton nom, [et] s'ils se détournent de leurs péchés parce que tu les auras affligés,

27 toi, exauce des cieux et pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple d'Israël, à qui tu avais enseigné le bon chemin par lequel ils devaient marcher, et envoie de la pluie sur ton pays que tu as donné en héritage à ton peuple !

28 Quand il y aura dans le pays famine ; quand il y aura peste, brûlure, charbon, quand il y aura sauterelles ou criquets ; quand ses ennemis serreront de près [ton peuple] dans son pays, dans ses portes ; quand il y aura toute espèce de fléau ou de maladie ;

29 s'il arrive qu'un homme ou que tout ton peuple d'Israël fasse entendre des prières ou des supplications, qu'ils reconnaissent chacun sa plaie et sa douleur, et qu'ils étendent leurs mains vers cette maison,

30 toi, exauce des cieux, du lieu de ta demeure, et pardonne ; et rends à chacun selon toutes ses voies, toi qui connais le cœur de chacun, car seul tu connais le cœur des fils des hommes,

31 afin qu'ils te craignent, marchant dans tes voies, tout le temps qu'ils vivront dans le pays que tu as donné à nos pères !

32 Et même l'étranger, qui n'est pas de ton peuple d'Israël, et qui viendra d'un pays lointain à cause de ton grand nom, de ta main puissante et de ton bras étendu, quand il viendra et priera en se tournant vers cette maison,

33 toi, exauce des cieux, du lieu de ta demeure, et accomplis tout ce que cet étranger t'aura demandé, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom, et qu'ils te craignent, comme ton peuple d'Israël, et qu'ils sachent que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie !

34 Quand ton peuple sortira pour faire la guerre à ses ennemis, par le chemin où tu les enverras, et qu'ils t'adresseront leur

prière, les regards tournés vers cette ville que tu as choisie et vers la maison que j'ai bâtie à ton nom,

35 exauce des cieux leur prière et leur supplication, et fais-leur droit !

36 Quand ils pécheront contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche) et que tu seras irrité contre eux, et que tu les auras livrés à l'ennemi, et que leurs vainqueurs les auront emmenés captifs en un pays lointain ou rapproché ;

37 s'ils rentrent en eux-mêmes, dans le pays où ils seront captifs, s'ils reviennent à toi et t'adressent des supplications dans le pays de leur captivité, en disant : Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons agi méchamment ;

38 s'ils reviennent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays de leur captivité où on les aura emmenés ; s'ils [t]'adressent des prières, les regards tournés vers le pays que tu as donné à leurs pères, vers la ville que tu as choisie et vers la maison que j'ai bâtie à ton nom,

39 exauce des cieux, du lieu de ta demeure, leurs prières et leurs supplications, et fais-leur droit ; et pardonne à ton peuple qui a péché contre toi !

40 Maintenant, ô mon Dieu ! Que tes yeux soient ouverts et tes oreilles attentives à la prière faite en ce lieu !

40 à 42

La fin de la prière est rapportée différemment dans **1 Rois 8.50-53**, qui donne très probablement la forme originale.

41 Et maintenant, lève-toi, Éternel Dieu, [pour venir] à ton lieu de repos, toi et l'arche de ta puissance ! Que tes sacrificateurs, Éternel Dieu, soient revêtus de salut, et que tes fidèles se réjouissent de leur bonheur !

Nos versets 41 à 42 sont une citation de **Psaumes 132.8-10** ; comparez **Ésaïe 55.3**.

42 Éternel Dieu, ne repousse pas ton oint, souviens-toi des grâces [accordées] à David ton serviteur !

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 7

¹ Et lorsque Salomon eut achevé de prier, le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste et les sacrifices, et la gloire de l'Éternel remplit la maison.

1 à 3

Le livre des Rois donne ici, comme conclusion de la prière de Salomon, une allocution finale dans laquelle le roi bénit le peuple.

Le feu descendit du ciel... Nouvelle manifestation par laquelle Dieu consacre spécialement l'autel des holocaustes. Ceci est emprunté à une autre source que le livre des Rois, source dont l'auteur pensait que la nuée n'était descendue qu'alors.

² Et les sacrificateurs ne pouvaient entrer dans la maison de l'Éternel, car la gloire de l'Éternel remplissait la maison de l'Éternel.

³ Et tous les fils d'Israël virent descendre le feu et la gloire de l'Éternel sur la maison, et ils s'inclinèrent, la face contre terre, sur le pavé, et se prosternèrent, et louèrent l'Éternel de ce qu'il est bon et que sa miséricorde dure à toujours.

4 Et le roi et tout le peuple offrirent des sacrifices devant l'Éternel.

4 à 10

Comparez **1 Rois 8.62-66**.

5 Et le roi Salomon offrit en sacrifice vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis. Ainsi le roi et tout le peuple firent la dédicace de la maison de Dieu.

6 Et les sacrificateurs se tenaient à leurs postes, et les Lévites de même, avec les instruments de musique [consacrés] à l'Éternel, que le roi David avait faits pour louer l'Éternel de ce que sa miséricorde dure à toujours, quand David célébrait [l'Éternel] par leur moyen. Et les sacrificateurs sonnaient des trompettes vis-à-vis d'eux, et tout Israël se tenait debout.

Ces détails manquent dans 1 Rois ; mais comparez la note de **2 Chroniques 5.11-13**.

7 Et Salomon consacra le milieu du parvis qui est devant la maison de l'Éternel ; car il offrit là les holocaustes et les graisses des sacrifices d'actions de grâces, parce que l'autel d'airain qu'avait fait Salomon ne pouvait contenir les holocaustes, les offrandes et les graisses.

8 Et en ce temps-là Salomon célébra la fête pendant sept jours, et tout Israël avec lui, une très grande assemblée, réunie depuis le chemin de Hamath jusqu'au Torrent d'Égypte.

8 à 10

Comparez **1 Rois 8.65-66** et les notes.

9 Et ils eurent, le huitième jour, une assemblée solennelle ; car ils firent la dédicace de l'autel pendant sept jours, et la fête pendant sept jours.

10 Et le vingt-troisième jour du septième mois, Salomon renvoya dans leurs demeures le peuple joyeux et le cœur content du bien que l'Éternel avait fait à David et à Salomon et à Israël, son peuple.

11 Et Salomon acheva la maison de l'Éternel et la maison royale, et mena à bonne fin tout ce que Salomon s'était proposé de faire dans la maison de l'Éternel et dans sa propre maison.

11 à 22 seconde apparition de Dieu à Salomon

Comparez **1 Rois 9.1-9**. Sur la signification de cette seconde apparition, voir **1 Rois 9.1-9**, note.

12 Et l'Éternel apparut à Salomon pendant la nuit et lui dit : J'ai exaucé ta prière et je me suis choisi ce lieu pour maison de sacrifices.

L'Éternel apparut à Salomon. Le texte de 1 Rois ajoute : *comme il lui était apparu à Gabaon.* Comparez **1 Rois 9.2**, note.

13 Quand je fermerai le ciel et qu'il n'y aura pas de pluie, quand j'ordonnerai aux sauterelles de ravager le pays et que j'enverrai la peste parmi mon peuple,

La matière des versets 13 à 15 manque dans 1 Rois. Ces paroles sont comme une réponse aux paroles de Salomon (**2 Chroniques 6.26 ; 2 Chroniques 6.28 ; 2 Chroniques 6.40**).

14 si mon peuple, sur lequel mon nom est invoqué, s'humilie, s'ils prient, s'ils cherchent ma face et s'ils se détournent de leurs mauvaises voies, je les exaucerai des cieux, je leur pardonnerai leur péché et je guérirai leur pays.

15 Maintenant mes yeux sont ouverts et mes oreilles attentives à la prière de ce lieu-ci.

16 Et maintenant, j'ai choisi et j'ai consacré cette maison pour que mon nom y soit à jamais, et que mes yeux et mon cœur y soient toujours.

Comparez **2 Chroniques 6.6** et **1 Rois 9.3**.

17 Et toi, si tu marches devant moi, comme a marché David ton père, et que tu fasses tout ce que je t'ai commandé ; si tu observes mes statuts et mes ordonnances,

18 j'affermirai le trône de ta royauté, comme je m'y suis engagé envers David ton père, en disant : Tu ne manqueras jamais d'un descendant régnant sur Israël.

19 Et si vous vous détournez et que vous négligiez mes statuts et mes commandements que j'ai mis devant vous, et si vous allez et que vous serviez d'autres dieux et que vous vous prosterniez devant eux,

Les versets 19 et suivants sont des paroles de Dieu adressées à Salomon, et non pas une citation des paroles adressées par l'Éternel à David, faisant suite au verset 18.

20 je les arracherai de mon sol que je leur ai donné, et cette maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai loin de moi et j'en ferai la fable et la risée de tous les peuples.

Et je les arracherai. **Les** : vos fils, d'après **1 Rois 9.6**.

Il faut remarquer que pour le roi (versets 17 et suivants) le cas de la fidélité, et pour le peuple (versets 19 et suivants) le cas de l'infidélité est seul supposé ; mais les cas contraires s'entendent d'eux-mêmes.

21 Et quant à cette maison qui était si élevée, quiconque passera près d'elle s'étonnera et dira : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ?

22 Et l'on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné l'Éternel, le Dieu de leurs pères, qui les a fait sortir du pays d'Égypte, et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, et qu'ils se sont prosternés devant eux et les ont servis ; c'est pour cela qu'il a fait venir sur eux tous ces maux.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 8

¹ Et au bout des vingt ans pendant lesquels Salomon construisit la maison de l'Éternel et sa propre maison,

² Salomon bâtit les villes que Hiram lui avait données et il y établit les fils d'Israël.

Salomon bâtit : fortifia ou rebâtit.

Les villes que Hiram lui avait données : **1 Rois 9.13** parle au contraire de 20 villes données par Salomon à Hiram. Comparez la note de **1 Rois 9.13**.

³ Et Salomon marcha contre Hamath-Tsoba et s'en empara.

Hamath-Tsoba : il s'agit du royaume syrien de Hamath, limitrophe de Tsoba. Comparez **1 Chroniques 18.3** et suivants, où nous voyons que David ne conquiert pas Hamath, dont le roi fit la paix avec lui.

Et s'en empara. **2 Rois 14.28** raconte que Jéroboam II reconquit Hamath, qui ne doit pas avoir été fort longtemps au pouvoir des Israélites. Voir la note de ce passage.

⁴ Et il bâtit Thadmor dans le désert et toutes les villes servant de magasins qu'il bâtit en Hamath.

Thadmor désigne ordinairement la ville célèbre de Palmyre.
1 Rois 9.18 parle de *Thamar* ; voir la note de ce passage.

5 Il bâtit aussi Beth-Horon la Haute et Beth-Horon la Basse, [pour en faire] des villes fortes, avec des murs, des portes et des barres,

Beth-Horon la Basse : **Josué 10.11** et **1 Rois 9.17**, notes.

6 et Baalath et toutes les villes servant de magasins qui lui appartenaient, et toutes les villes pour les chars, et les villes pour la cavalerie, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem et au Liban et dans tout le pays de sa domination.

Baalath : voir **Josué 19.44**, note.

Le texte de 1 Rois mentionne encore Hatsor, Méguiddo et Guézer.

Sur les expressions : *les villes servant de magasins, les villes pour les chars, au Liban*, voir la note de **1 Rois 9.19**.

7 Tout ce qui était resté des Héthiens, des Amorrhéens, des Phéréziens, des Héviens et des Jébusiens, ne faisant pas partie d'Israël,

Voir **1 Rois 9.20-23**, notes.

8 leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays et que les fils d'Israël n'avaient pas entièrement détruits, Salomon les leva comme gens de corvée, ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour.

Leurs descendants, littéralement : **d'entre leurs descendants**, c'est-à-dire tous ceux qui étaient restés dans le pays.

9 Mais des fils d'Israël, Salomon ne fit point de serfs pour ses travaux ; car ceux-ci furent gens de guerre, et commandants de ses combattants sur chariots, et commandants de ses chars et de sa cavalerie.

10 Et comme chefs préposés par le roi Salomon, il y en avait deux cent cinquante, chargés de surveiller le peuple.

Deux cent cinquante. **1 Rois 9.23** dit 550. Voir **1 Rois 5.16** et **2 Chroniques 2.18**, notes.

11 Et Salomon fit monter la fille de Pharaon de la cité de David dans la maison qu'il avait bâtie pour elle ; car il dit : Je ne veux pas qu'une femme habite dans la maison de David, roi d'Israël, car c'est un sanctuaire, parce que l'arche de l'Éternel y est entrée.

Voir les notes de **1 Rois 9.24-25**.

12 Alors Salomon offrit des holocaustes à l'Éternel sur l'autel de l'Éternel qu'il avait construit devant le portique,

12 à 16

La notice **1 Rois 9.25** est beaucoup plus brève. L'idée commune aux deux passages est qu'à partir de l'achèvement du temple, le culte des sacrifices fut établi régulièrement ; notre auteur relève spécialement la conformité de ce culte avec les prescriptions de la loi mosaïque et avec les ordres de David.

13 et il le fit selon ce qui était prescrit pour chaque jour, en faisant des sacrifices, suivant le commandement de Moïse, aux jours de sabbat, de nouvelle lune et de fête, trois fois l'an : à la fête des pains sans levain, à la fête des Semaines et à la fête des Tabernacles.

Comparez **1 Rois 9.25**, note.

14. Et il installa, suivant l'ordonnance de David son père, les classes des sacrificateurs dans leur office, et les Lévites dans leur charge pour louer [l'Éternel] et s'acquitter de leur service auprès des sacrificateurs, selon ce qui était prescrit pour chaque jour, et les portiers, d'après leurs classes, auprès de chaque porte ; car tel était le commandement de David, homme de Dieu.

Voir 1 Chroniques chapitres 24 à 26.

15 Et l'on ne s'écarta en aucun point des commandements du roi touchant les sacrificateurs et les Lévites, non plus que pour les trésors.

16 Et toute l'œuvre de Salomon fut bien organisée, jusqu'au jour où fut fondée la maison de l'Éternel et jusqu'à celui où elle fut terminée ; la maison de l'Éternel fut achevée.

17 Alors Salomon se rendit à Etsion-Guéber et à Eloth, sur les bords de la mer, dans le pays d'Édom.

17 et 18

Comparez **1 Rois 9.26-28**.

Alors, c'est-à-dire après l'achèvement du temple et du palais.

Se rendit à... 1 Rois dit : *construisit une flotte à...* Le récit de notre auteur suppose la présence de Salomon en personne à Etsion-Guéber.

Sur les noms propres, voir la note de **1 Rois 9.26**.

18 Et Hiram lui envoya par ses serviteurs des vaisseaux et des serviteurs connaissant la mer ; et ils allèrent, avec les serviteurs de Salomon, à Ophir, et ils y prirent quatre cent cinquante talents d'or et les apportèrent au roi Salomon.

Des vaisseaux : voir la fin de la note **1 Rois 9.26**.

Ophir : voir **1 Rois 9.28**, note.

Quatre cent cinquante talents : 1 Rois dit 420. Cette différence provient sans doute d'une confusion entre la lettre **beth** qui vaut vingt et la lettre **nun** qui signifie cinquante. On sait qu'en hébreu les chiffres s'indiquent par des lettres. Sur cette somme et la manière dont elle fut acquise, voir **1 Rois 9.28**, note.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 9

¹ Et la reine de Séba, ayant ouï la renommée de Salomon, vint à Jérusalem pour éprouver Salomon par des énigmes ; [elle arriva] avec une très grande suite, des chameaux portant des aromates, de l'or en quantité et des pierres précieuses ; et elle vint vers Salomon, et elle lui dit tout ce qu'elle avait dans le cœur.

1 à 12 La reine de Séba

Voir **1 Rois 10.1-13**.

² Et Salomon répondit à toutes ses questions ; et il n'y eut rien qui fût caché à Salomon et qu'il ne lui expliquât.

³ Et la reine de Séba vit la sagesse de Salomon et la maison qu'il avait bâtie,

⁴ et les mets de sa table, et les appartements de ses serviteurs, et le lieu où se tenaient ses officiers, et leurs vêtements, et ses échansons, et leurs vêtements, et la montée par laquelle il montait à la maison de l'Éternel ; et elle fut toute hors d'elle,

Et ses échansons. Nous traduisons ainsi, à cause du mot vêtement qui suit, le même mot que nous avons rendu par cellier dans le livre des Rois.

5 et elle dit au roi : C'est bien vrai, ce que j'ai entendu raconter dans mon pays de ta condition et de ta sagesse.

6 Je n'ai pas ajouté foi à ce qu'on en disait, jusqu'à ce que je sois venue et que mes yeux aient vu : et voici, on ne m'avait pas rapporté la moitié de la grandeur de ta sagesse ; tu surpasses ce que la renommée m'avait appris.

7 Heureux sont tes gens ! Et heureux tes serviteurs, que voilà, qui se tiennent continuellement devant toi et qui écoutent ta sagesse !

8 Béni soit l'Éternel, ton Dieu, qui a pris plaisir en toi, en te plaçant sur ton trône pour être roi à l'Éternel, ton Dieu ! C'est parce que ton Dieu aime Israël et veut le faire subsister à jamais, qu'il t'a fait roi sur eux pour faire droit et justice.

Les mots *pour être roi à l'Éternel, ton Dieu*, manquent dans 1 Rois.

Roi à l'Éternel : représentant de l'Éternel et instrument de ses desseins miséricordieux envers le peuple.

9. Et elle donna au roi cent vingt talents d'or et des aromates en très grande quantité et des pierres précieuses. Et il n'y eut plus jamais d'aromates comme ceux que la reine de Séba donna au roi Salomon.

Et il n'y eut plus jamais d'aromates comme ceux... 1 Rois dit un peu différemment : Il ne vint plus jamais autant d'aromates.

10 Et les serviteurs de Hiram et ceux de Salomon, qui amenaient de l'or d'Ophir, amenèrent aussi du bois de sandal et des pierres précieuses.

11 Et le roi fit avec le bois de sandal des escaliers pour la maison de l'Éternel et pour la maison royale, et des harpes et des luths pour les chantres. On n'avait jamais vu auparavant de bois pareil dans le pays de Juda.

On n'avait jamais vu auparavant de bois pareil. 1 Rois dit un peu différemment : Il ne vint plus de ce bois... et on n'en a pas revu.

12 Et le roi Salomon donna à la reine de Séba tout ce qu'elle désira et demanda, sans compter ce qu'elle avait apporté au roi. Et elle s'en retourna et s'en alla dans son pays, elle et ses serviteurs.

Sans compter ce qu'elle avait apporté..., c'est-à-dire qu'il lui fit d'abord des cadeaux pour une valeur équivalente à ceux qu'il avait reçus d'elle. Il lui fit en outre, comme le dit le livre des Rois, d'autres présents, selon les désirs qu'elle pouvait manifester.

13 Et le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année était de six cent soixante-six talents d'or,

13 à 31 richesse de Salomon, sa mort

Comparez **1 Rois 10.14-27** ; **1 Rois 11.42-43**.

Comparez versets 14 des Rois.

14 outre [ce qu'il retirait] des marchands et [ce que] les commerçants [lui] amenaient ; et tous les rois d'Arabie et les gouverneurs du pays amenaient de l'or et de l'argent à Salomon.

15 Et le roi Salomon fit deux cents grands boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa six cents sicles d'or battu,

16 et trois cents petits boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa trois cents [sicles] d'or ; et le roi les mit dans la maison de la Forêt du Liban.

Trois cents [sicles] d'or. 1 Rois dit : *trois mines*, ce qui ferait, en comptant la mine à 50 sicles, seulement la moitié de la somme indiquée dans notre passage. Mais il est probable que les mines de **1 Rois 10.17** étaient de celles qui valaient 100 sicles. Voir note de **1 Chroniques 22.14**. Comparez **2 Samuel 14.26**, note.

17 Et le roi fit un grand trône d'ivoire et le revêtit d'or pur.

18 Ce trône avait six marches et un marchepied d'or, reliés au trône ; il y avait des bras de chaque côté du siège ; deux lions étaient placés debout près des bras,

19 et douze lions étaient placés sur les six marches, de chaque côté. Rien de pareil n'avait été fait pour aucun royaume.

20 Et tous les vases à boire du roi Salomon étaient d'or, et tous les vases de la maison de la Forêt du Liban étaient d'or fin. Rien n'était d'argent ; on n'en faisait aucun cas du temps de Salomon.

21 Car le roi avait des vaisseaux qui allaient à Tharsis avec les serviteurs de Hiram ; et tous les trois ans arrivaient les vaisseaux de Tharsis, apportant de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

22 Et le roi Salomon devint plus grand que tous les rois de la terre en richesse et en sagesse.

23 Et tous les rois de la terre recherchaient la présence de Salomon pour entendre sa sagesse, que Dieu avait mise dans son cœur.

24 Et chacun apportait son présent, des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets ; et il en était ainsi chaque année.

Des vaisseaux qui allaient à Tharsis. 1 Rois dit : *des vaisseaux de Tharsis*, c'est-à-dire des navires au long cours. Voir **Ésaïe 2.16**. Peut-être notre texte est-il une paraphrase malheureuse de cette expression que l'on ne comprenait plus dans le temps où les Chroniques furent rédigées.

25 Et Salomon avait quatre mille stalles pour ses chevaux, et des chars, et douze mille cavaliers, qu'il mit dans les villes des chars et auprès du roi à Jérusalem.

Comparez **2 Chroniques 1.14-17** et **1 Rois 10.26** et suivants.

Le commencement de ce verset diffère du passage parallèle **1 Rois 10.26**, mais répond à **1 Rois 4.26** (5.6 en hébreu) qui donne toutefois 40000 au lieu des 4000 que nous avons ici. Voir la note de ce passage.

26 Et il dominait sur tous les rois, depuis le fleuve jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte.

Comparez **1 Rois 4.21** et la note.

27 Et le roi rendit l'argent aussi commun à Jérusalem que les pierres, et le bois de cèdre aussi abondant que les sycomores qui croissent dans la plaine.

28 Et l'on tirait pour Salomon des chevaux d'Égypte et de tous les pays.

Et de tous les pays. D'après 2 Chroniques 1.17 et 1Roi 10.29, on attendrait plutôt : et pour tous les pays.

29 Le reste des actions de Salomon, les premières et les dernières, cela n'est-il pas écrit dans l'histoire de Nathan, le prophète, et dans la prophétie d'Ahija, de Silo, et dans la révélation de Jéédi, le prophète, sur Jéroboam, fils de Nébat ?

Comparez **1 Chroniques 29.29**.

Le passage **1 Rois 11.41** ne mentionne comme source que les *Annales de Salomon*. Voir l'introduction.

30 Et Salomon régna à Jérusalem, sur tout Israël, pendant quarante ans.

30 et 31

Comparez **1 Rois 11.42-43** et les notes.

31 Et Salomon s'endormit avec ses pères, et on l'enterra dans la cité de David, son père. Et Roboam, son fils, régna à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 10

1 Et Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi.

2 Et quand Jéroboam, fils de Nébat, reçut la nouvelle [de la mort de Salomon], il était en Égypte, où il s'était enfui pour échapper au roi Salomon, Jéroboam revint d'Égypte.

*Il était en Égypte, où il s'était enfui : ainsi que cela est raconté dans 1 Rois 11.26-40. Notre auteur n'a pas relaté la fuite de Jéroboam ; aussi dit-il simplement : **il était en Égypte**, tandis que 1 Rois 12.2 dit : *il était encore en Égypte*.*

3 Et on l'envoya chercher, et Jéroboam vint avec tout Israël, et ils parlèrent à Roboam, en disant :

4 Ton père nous a chargés d'un joug pesant ; maintenant allège cette dure servitude et le joug pesant que ton père a mis sur nous, et nous te servirons.

5 Et il leur dit : Revenez vers moi dans trois jours. Et le peuple se retira.

6 Et le roi Roboam tint conseil avec les vieillards qui avaient été au service de Salomon, son père, pendant sa vie, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?

7 Et ils lui parlèrent en ces termes : Si tu te montres bon à l'égard de ce peuple et que tu les traites avec bienveillance, et que tu leur parles avec bonté, ils seront tes serviteurs à toujours.

Si tu te montres bon ; atténuation de l'expression énergique de 1 Rois : si tu te fais le serviteur de ce peuple.

8 Et il laissa de côté le conseil que les vieillards lui avaient donné et il tint conseil avec les jeunes gens qui avaient grandi avec lui [et] qui le servaient.

9 Et il leur dit : Que conseillez-vous que nous répondions à ce peuple qui m'a parlé en disant : Allège le joug que ton père a mis sur nous !

10 Et les jeunes gens qui avaient grandi avec lui, lui parlèrent en ces termes : Voici ce que tu diras au peuple qui t'a tenu ce langage : Ton père a mis sur nous un joug pesant, mais toi, allège-le. Tu leur parleras ainsi : Mon petit doigt est plus gros que le corps de mon père.

11 Eh bien ! Mon père vous a chargés d'un joug pesant, et moi, je le rendrai encore plus pesant ; mon père vous a corrigés avec le fouet, et moi, ce sera avec le martinet.

12 Et Jéroboam et tout le peuple se présentèrent à Roboam le troisième jour, suivant ce que leur avait dit le roi : Revenez vers moi dans trois jours.

13 Et le roi leur répondit durement ; et le roi Roboam laissa là le conseil des vieillards.

14 Et il leur parla d'après le conseil des jeunes gens, en disant : Mon père a mis sur vous un joug pesant, et moi, je le rendrai encore plus pesant ; mon père vous a corrigés avec le fouet, et moi, ce sera avec le martinet.

15 Et le roi n'avait pas écouté le peuple, parce que c'était une dispensation de Dieu, afin que l'Éternel accomplit la parole qu'il avait adressée par le ministère d'Ahija, de Silo, à Jéroboam, fils de Nébat.

16 Et tout Israël vit que le roi ne les écoutait point, et le peuple répondit au roi en disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï ! Chacun à vos tentes, Israël ! Maintenant, pourvois à ta maison, David ! Et tout Israël s'en alla, chacun chez soi.

Littéralement : à **tes** tentes.

17 Et quant aux fils d'Israël qui demeuraient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.

18 Et le roi Roboam envoya Adoram, qui était préposé aux corvées ; et les fils d'Israël l'assommèrent à coups de pierre, et il mourut ; et le roi Roboam se hâta de monter sur un char, pour s'enfuir à Jérusalem.

19 Et Israël a été révolté contre la maison de David jusqu'à ce jour.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE II

¹ Et Roboam arriva à Jérusalem et rassembla la maison de Juda et de Benjamin, cent quatre vingt mille hommes d'élite, propres à la guerre, pour combattre contre Israël, afin de recouvrer le royaume pour Roboam.

Notre auteur ne mentionne pas l'avènement de Jéroboam au trône d'Israël (**1Roi 12.20**) et ne raconte pas davantage son règne (**1 Rois 12.25-14.20**). Il s'en tient à ce qui concerne le royaume de Juda.

² Et la parole de l'Éternel fut adressée à Sémaïa, homme de Dieu, en ces termes :

³ Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tout Israël en Juda et Benjamin, et dis-leur :

⁴ Ainsi parle l'Éternel : Vous ne monterez point et vous ne combattrez point contre vos frères ; retournez chacun dans sa maison, car c'est par ma volonté que ceci est arrivé. Et ils écoutèrent les paroles de l'Éternel et ils renoncèrent à marcher contre Jéroboam.

⁵ Et Roboam demeura à Jérusalem, et il bâtit comme villes fortes des villes en Juda ;

11.5 à 12.16 Roboam

Comparez **1 Rois 14.24-31**.

5 à 12 villes fortifiées par Roboam

En Juda. À partir d'ici, **Juda** devient le nom du royaume du sud, Benjamin compris.

6 il bâtit Bethléem, Etam, Thékoa,

Etam (et non Etham, **Exode 13.20**) : ville de Juda, entre Bethléem et Thékoa, aujourd'hui Artas ou Ain-Attan (voir **Josué 15.60**, note) ; à distinguer de Etam de Siméon, mentionnée **1 Chroniques 4.32**.

7 Beth-Tsur, Socho, Adullam,

Beth-Tsur : comparez **Josué 15.58**, note.

Socho : **Josué 15.35**, note.

Adullam : **Josué 12.15** et **Genèse 28.1**, note.

8 Gath, Marésa, Ziph,

Gath, conquise par David (**1 Chroniques 18.1**).

Marésa : **Josué 15.44**, note.

Ziph : **Josué 15.55**, note.

9. Adoraïm, Lakis, Azéka,

Adoraïm, mentionnée seulement ici, appelée par Josèphe Adora ou Dora ; aujourd'hui Dura, à 6 km à l'ouest de Hébron.

Lakis : comparez **Josué 10.3** ; **Ésaïe 36.2** et **Michée 1.43**, notes.

Azéka : comparez **Josué 10.10**, note.

10 Tsoréa, Ajalon et Hébron, qui étaient en Juda et en Benjamin ; il en fit des villes fortes.

Tsoréa : comparez **Josué 15.33**, note.

Ajalon : **Josué 10.12**, note.

Il en fit des villes fortes. Vu leur situation, ces villes semblent avoir été destinées à protéger les frontières du royaume, non pas contre Israël, mais contre l'Égypte. Si elles ne réussirent pas à arrêter Sisak (**2 Chroniques 12.4**), c'est que très probablement elles n'étaient pas achevées, car il est difficile d'admettre qu'on ait pu les construire toutes dans les quatre premières années de Roboam (**2 Chroniques 12.2**). La construction en fut sans doute reprise après l'expédition de Sisak.

¹¹ Il fortifia [ces] places et il y établit des commandants et il y réunit des provisions de vivres, d'huile et de vin ;

12 et [il mit] dans chacune de ces villes des boucliers et des lances, et il les rendit extrêmement fortes. Et Juda et Benjamin étaient à lui.

13 Et les sacrificateurs et les Lévites qui se trouvaient dans tout Israël vinrent de toutes parts se ranger de son côté,

13 à 17

Arrivée des sacrificateurs et des Lévites chassés par Jéroboam, accompagnés d'un grand nombre de sujets du royaume du nord.

14 car les Lévites abandonnèrent leurs banlieues et leur propriété et vinrent en Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam et ses fils les avaient chassés de leurs fonctions de sacrificateurs de l'Éternel ;

Et leur propriété, c'est-à-dire : qui formaient leur propriété. comparez Nombres 35.2 et suivants.

Et ses fils : anticipation. Par les fils de Jéroboam il faut entendre, outre son fils Nadab, ses successeurs qui ont maintenu comme seul officiel le culte du veau d'or.

15 et il s'était établi des sacrificateurs pour les hauts-lieux et pour les boucs et pour les veaux qu'il avait faits.

Et il s'était établi des sacrificateurs... : 1 Rois 12.26 et suivants.

Les veaux sont mentionnés **1 Rois 12.28** ; quant aux *boucs* ou **satyres**, voir **Lévitique 17.7**, note.

16 Ils furent suivis de ceux de toutes les tribus d'Israël qui avaient à cœur de chercher l'Éternel, le Dieu d'Israël ; [ceux-ci] vinrent à Jérusalem pour sacrifier à l'Éternel, le Dieu de leurs pères.

Pour sacrifier à l'Éternel : et pour y demeurer (voir verset 17), tout comme les sacrificateurs et les Lévites ; d'après **1 Rois 12.28**, Jéroboam voulait précisément empêcher les pèlerinages à Jérusalem. Ceux qui avaient à cœur de suivre le culte de Jéhova étaient par là même obligés de s'établir à Jérusalem.

17 Ils donnèrent de la force au royaume de Juda et affermirent Roboam, fils de Salomon, durant trois ans, car ils marchèrent dans la voie de David et de Salomon pendant trois ans.

Et affermirent Roboam durant trois ans. Cette immigration des éléments pieux du royaume du nord dans celui de Juda dura pendant les trois premières années de Roboam. L'auteur l'explique par le fait que le sentiment théocratique qui avait régné sous David et Salomon persistait, dans certaines familles du royaume du nord, comme réaction contre les innovations de Jéroboam. Les verbes de notre versets ont pour sujet les Israélites immigrés en Juda ; notre texte ne dit rien de l'état religieux de Juda pendant cette période. La note de **1 Rois 14.22** partait du point de vue que la fin de notre verset se rapporte aux gens de Juda. Mais on comprend que l'oppression religieuse en Israël et la déchéance survenant en Juda

(1 Rois 14.22-24) aient bientôt mis fin à cette manifestation réjouissante de la vie religieuse.

18 Et Roboam prit pour femme Mahalath, fille de Jérimoth, fils de David, [et d']Abihaïl, fille d'Éliab, fils d'Isaï.

18 à 23 femmes et enfants de Roboam

Jérimoth, fils de David : probablement par l'une des concubines mentionnées, mais non nommées. **1 Chroniques 3.9.**

[Et d']Abihaïl. Il faut probablement avec les Septante et la Vulgate suppléer **et** devant Abihaïl, mais sans regarder pour cela ce nom propre comme un accusatif désignant une seconde femme de Roboam car :

- a. cette construction exigerait le signe de l'accusatif devant Abihaïl ;
- b. les mots : *elle lui enfanta*, et : *après elle* des versets 19 et 20 supposent une seule femme au versets 18 ;
- c. la fille d'Eliab aurait été trop âgée pour Roboam.

Eliab, fils d'Isaï : comparez **1 Chroniques 2.13.**

19 Et elle lui enfanta des fils : Jéusch, Sémaria et Zaham.

20 Et après elle il prit Maaca, fille d'Absalom, et elle lui enfanta Abija, Atthaï, Ziza et Sélomith.

Maaca, fille d'Absalom, c'est-à-dire : petite-fille ; comparez **1 Rois 15.2**, note.

Abija, appelé *Abijam* dans **1 Rois 15.2**.

Les trois autres fils ne sont nommés qu'ici.

21 Et Roboam aimait Maaca, fille d'Absalom, plus que toutes ses femmes et concubines ; car il eut dix-huit femmes et soixante concubines, et il engendra vingt-huit fils et soixante filles.

22 Et Roboam établit Abija, fils de Maaca, comme chef [de famille], comme prince parmi ses frères, car [il voulait] le faire roi.

23 Et il agit avec habileté et dissémina tous ses fils dans toutes les contrées de Juda et de Benjamin, dans toutes les villes fortes ; et il leur fournit des vivres en abondance, et il demanda [pour eux] une multitude de femmes.

Et il agit avec habileté... En disséminant ainsi tous ses fils, il remettait les places fortes en mains sûres, l'éclat de la maison royale était augmenté, les alliances avec les familles importantes du pays consolidées, et le mécontentement des fils moins favorisés qu'Abija (surtout ses aînés, versets 19) apaisé.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 12

1 Et lorsque le royaume de Roboam se fut affermi et qu'il se fut fortifié, il abandonna la loi de l'Éternel, et tout Israël avec lui.

1 à 12

Expédition de Sisak.

Comparez **1 Rois 14.22-24**.

Tout Israël : ici le peuple de **Juda**.

2 Et en la cinquième année du roi Roboam, Sisak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem, parce qu'ils avaient été infidèles à l'Éternel.

Comparez **1 Rois 14.25** et les notes.

3 Il avait mille deux cents chars et soixante mille cavaliers, et l'armée qui vint avec lui d'Égypte était innombrable, Libyens, Sukkiens et Éthiopiens.

La matière des versets 3 à 8 manque dans 1 Rois, dont le récit est beaucoup plus sommaire.

Sukkiens : habitants des huttes ; dans les Septante : **Troglodytes**, habitants des cavernes ; il s'agit peut-être d'un peuple qui habitait sur les confins de l'Égypte et de l'Éthiopie, au bord de la mer Rouge.

4 Et il prit les villes fortes qui appartenaient à Juda et arriva jusqu'à Jérusalem.

Il prit les villes fortes : celles de **2 Chroniques 11.5-12**.

5 Et Sémaïa, le prophète, se rendit auprès de Roboam et des chefs de Juda qui s'étaient rassemblés à Jérusalem en se retirant devant Sisak, et il leur dit : Ainsi a parlé l'Éternel : Vous m'avez abandonné ; moi aussi, je vous ai abandonnés entre les mains de Sisak.

Et Sémaïa... se rendit auprès de Roboam : pendant que Sisak arrivait sous les murs de Jérusalem.

6 Et les chefs d'Israël et le roi s'humilièrent et dirent : L'Éternel est juste !

7 Et quand l'Éternel vit qu'ils s'étaient humiliés, la parole de l'Éternel fut adressée à Sémaïa en ces termes : Ils se sont humiliés ; je ne les détruirai pas, mais sous peu je leur accorderai

une délivrance et ma colère ne se répandra pas sur Jérusalem par le moyen de Sisak ;

Ma colère ne se répandra pas : Juda n'est pas encore arrivé à l'heure de la catastrophe finale ; comparez **2 Chroniques 34.25**.

8 mais ils lui seront assujettis, et ils sauront ce que c'est que d'être mes sujets ou les sujets des royaumes des [autres] pays.

Comparez verset 4.

9 Et Sisak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem, et il prit les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison du roi ; il prit tout. Et il prit les boucliers d'or que Salomon avait faits.

9 à 11

Voir **1 Rois 14.26-28**, notes.

10 Et le roi Roboam fit à leur place des boucliers d'airain et les confia aux chefs des coureurs qui gardaient l'entrée de la maison du roi.

11 Et toutes les fois que le roi entrait dans la maison de l'Éternel, les coureurs venaient et les portaient, puis ils les rapportaient

dans la chambre des coureurs.

12 Et parce qu'il s'était humilié, l'Éternel détourna de lui sa colère et ne le détruisit pas entièrement. Et il y avait en Juda aussi de bonnes choses.

Accomplissement de la promesse du verset 7.

Et il y avait en Juda aussi de bonnes choses : dans le peuple et non pas seulement chez le roi et à la cour, qui venaient de s'humilier.

13 Et le roi Roboam s'affermi dans Jérusalem et continua à régner ; car Roboam avait quarante et un ans quand il devint roi, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que l'Éternel avait choisie d'entre toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Et sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite.

13 à 16

Fin du règne de Roboam.

Et continua à régner : après l'invasion égyptienne, qui avait été surtout une campagne de pillage et qui n'aboutit pas à l'occupation du royaume et à la destitution de Roboam.

Quarante et un ans... dix-sept ans... Comparez **1 Rois 14.21** et la note. Les LXX, dans une adjonction que présentent certains documents, à la suite de **1 Rois 12.24**, lui donnent seulement 16 ans à son avènement (ce qui est inadmissible, mais expliquerait bien **2 Chroniques 13.7**) et 12 ans de règne.

Et sa mère s'appelait Naama... comparez 1 Rois 14.21. D'après la même adjonction des LXX, elle était fille d'Ana, fils de Nahas, roi d'Ammon.

14. Et il fit le mal, parce qu'il n'appliqua pas son cœur à chercher l'Éternel.

Il n'appliqua pas son cœur... L'humiliation mentionnée versets 12 fut passagère.

15 Les actions de Roboam, les premières et les dernières, ne sont-elles pas écrites dans l'histoire de Sémaïa, le prophète, et de Iddo, le voyant, où elles sont enregistrées ? Et il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam.

L'histoire de Sémaïa et d'Iddo. Comparez l'Introduction aux Chroniques.

16 Et Roboam s'endormit avec ses pères, et il fut enterré dans la cité de David. Et Abija, son fils, régna à sa place.

Comparez **1 Rois 14.30-31** et les notes.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 13

1 La dix-huitième année du roi Jéroboam, Abija commença à régner sur Juda.

Comparez **1 Rois 15.1-2**.

2 Il régna trois ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Micaïa, fille d'Uriel, de Guibéa. Et il y eut guerre entre Abija et Jéroboam.

Micaïa : sans doute une faute pour **Maaca** qu'on lit **2 Chroniques 11.20** et **1 Rois 15.2**.

Fille d'Uriel : voir **1 Rois 15.2**, note.

Cette même Maaca reparaît **2 Chroniques 15.16** ; comparez **1 Rois 15.10** ; **1 Rois 15.13**.

Fin du verset, comparez **1 Rois 15.6-7**, note.

3 Et Abija commença la guerre avec une armée de vaillants guerriers, quatre cent mille hommes d'élite ; et Jéroboam se rangea en bataille contre lui avec huit cent mille hommes d'élite, vaillants guerriers.

Quatre cent mille..., huit cent mille hommes. Ces chiffres élevés sont analogues à ceux de **1 Chroniques 21.5** ; **2 Samuel 24.9**. Voir versets 17.

4 Et Abija se leva et dit du haut du mont Tsémaraïm, qui est dans la montagne d'Éphraïm : Écoutez-moi, Jéroboam et tout Israël !

Mont Tsémaraïm. **Josué 18.22** parle d'une ville de Tsémaraïm dans la partie sud de la tribu de Benjamin. On l'identifie ordinairement avec Es-Samra, sur la route de Jérusalem à Jérico.

Écoutez-moi, Jéroboam ! Comparez **Juges 9.7**.

5 Ne devriez-vous pas savoir que l'Éternel, le Dieu d'Israël, a donné pour toujours à David la royauté sur Israël, à lui et à ses fils, en vertu d'une alliance de sel ?

Alliance de sel : alliance perpétuelle. Comparez **Lévitique 2.13** et **Nombres 18.19**, notes.

Abija, dans le sentiment qu'il a d'être le roi légitime, interpelle directement les gens de Jéroboam (verset 8).

6 Mais Jéroboam, fils de Nébat, serviteur de Salomon, fils de David, s'est levé et s'est révolté contre son maître ;

7 et des gens de rien, des hommes méprisables, se sont rassemblés autour de lui et l'ont emporté sur Roboam, fils de Salomon ; et Roboam était jeune et timide et ne pouvait pas leur résister.

Roboam était jeune et timide : voir à **2 Chroniques 12.43**.

Remarquez chez Abija le désir de justifier son père, qui pourtant, d'après le chapitre 10, n'était pas entièrement innocent.

8 Et maintenant, vous pensez tenir tête à la royauté de l'Éternel, qui est en main des fils de David ; et vous êtes une grande multitude, et vous avez avec vous les veaux d'or que Jéroboam vous a faits pour dieux.

La royauté de l'Éternel. Voir **1 Chroniques 28.5**.

9 N'avez-vous pas chassé les sacrificateurs de l'Éternel, les fils d'Aaron et les Lévites ? Et vous vous êtes fait des sacrificateurs, comme les peuples des autres pays. Quiconque venait pour se faire consacrer avec un jeune taureau et sept bœufs, devenait sacrificateur des faux dieux.

N'avez-vous pas chassé... ? Comparez **2 Chroniques 11.14**.

Quiconque venait pour se faire consacrer..., littéralement : **pour remplir sa main** ; voir sur cette expression **Exode 28.41**, note.

Ce sacerdoce non lévitique est également blâmé dans **1 Rois 12.31**.

10 Mais pour nous, l'Éternel est notre Dieu et nous ne l'avons point abandonné, et les sacrificateurs qui font le service de l'Éternel sont les fils d'Aaron et ce sont les Lévites qui fonctionnent.

11 Et ils font fumer pour l'Éternel chaque matin et chaque soir des holocaustes et de l'encens odoriférant, et [ils placent] les pains de proposition sur la table pure, et ils allument chaque soir le chandelier d'or et ses lampes ; car nous, nous observons les commandements de l'Éternel notre Dieu, et vous, vous l'avez abandonné.

Comparez pour les holocaustes du matin et du soir : **Exode 29.38-42** ; pour l'encens : **Exode 30.7** ; pour les pains : **Exode 25.30** ; pour le chandelier : **Exode 25.31** et suivants ; **Exode 27.20-21**.

Nous observons les commandements de l'Éternel : comparez **Lévitique 8.35**.

12 Et voici, Dieu est avec nous, à notre tête, ainsi que ses sacrificateurs et les trompettes retentissantes pour les faire résonner contre vous. Fils d'Israël ! Ne faites pas la guerre à l'Éternel, le Dieu de vos pères, car vous ne réussirez pas.

Les trompettes retentissantes : comparez **Nombres 10.9**.

13 Et Jéroboam les fit tourner par une embuscade, afin de les prendre par derrière ; et [les troupes de Jéroboam] étaient en face de Juda, et l'embuscade par derrière.

14 Et ceux de Juda se retournèrent, et voici, ils avaient à combattre devant et derrière. Et ils crièrent à l'Éternel, et les sacrificateurs sonnèrent des trompettes ;

15 et les hommes de Juda poussèrent de grands cris ; et il arriva qu'au cri des hommes de Juda, Dieu frappa Jéroboam et tout Israël devant Abija et Juda.

Dieu frappa, sans doute par la terreur de Dieu. Comparez 2 Chroniques 14.13 et 1 Samuel 14.15.

16 Et les fils d'Israël fuirent devant Juda, et Dieu les livra entre leurs mains.

17 Et Abija et son peuple leur infligèrent une grande défaite, et il tomba de ceux d'Israël cinq cent mille hommes d'élite, frappés à mort.

Cinq cent mille hommes : chiffre évidemment exagéré, même si ceux du verset 3 ne le sont pas. Ici et dans plusieurs autres passages on peut supposer que les copistes du livre des Chroniques ont enflé les chiffres.

18 Et les fils d'Israël furent abaissés en ce temps-là, et les fils de Juda furent forts, parce qu'ils s'étaient appuyés sur l'Éternel, le Dieu de leurs pères.

19 Et Abija poursuivit Jéroboam et lui prit des villes, Béthel et les villes de son ressort, et Jéschana et les villes de son ressort, et Ephron et les villes de son ressort.

Jéschana, la vieille, l'antique, devait se trouver, d'après 2 Chroniques 15.8, dans la montagne d'Éphraïm. de même que les

autres villes ici mentionnées. Elle correspond probablement au village actuel de Ain-Sinia, situé à environ 5 km au nord de Béthel.

Ephron, ou Éphraïm : comparez **2 Samuel 13.23**, note.

D'après **1 Rois 15.17** (voir la note), ces villes ne restèrent que peu de temps au pouvoir des rois de Juda et furent reprises par Baésa.

20 Et Jéroboam n'eut plus de force du temps d'Abija ; et l'Éternel le frappa et il mourut.

L'Éternel le frappa : d'une maladie soudaine ; comparez **1 Rois 14.20**, note.

Notre texte semble faire mourir Jéroboam avant Abija, tandis que nous voyons, par **1 Rois 14.20** ; **1 Rois 15.9**, qu'il lui survécut. L'auteur achève ce qui se rapporte à Jéroboam avant de terminer ce qu'il a à dire encore d'Abija.

21 Et Abija devint puissant, et il prit en mariage quatorze femmes, et il eut vingt-deux fils et seize filles.

22 Le reste des actions d'Abija, ce qu'il a fait et ce qu'il a dit, cela est écrit dans le Midrasch du prophète Iddo.

Le Midrasch du prophète Iddo. Comparez avec l'Introduction aux Chroniques.

Midrasch : **Recherches**, commentaires sur d'anciens écrits, principalement des écrits historiques.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 14

1 Et Abija s'endormit avec ses pères, et on l'enterra dans la cité de David. Et Asa, son fils, régna à sa place. De son temps, le pays fut en repos pendant dix ans.

Ce verset est le verset 23 du chapitre 13 dans le texte hébreu.

Comparez **1 Rois 15.8**, qui ne donne pas la fin de notre verset.

2 Et Asa fit ce qui est bon et droit aux yeux de l'Éternel son Dieu.

3 Il fit disparaître les autels de l'étranger et les hauts-lieux, et il brisa les statues et abattit les aschères.

Et les hauts-lieux... 2 Chroniques 15.17 dit le contraire ; mais il faut peut-être distinguer entre les hauts-lieux consacrés à des divinités étrangères et ceux consacrés à Jéhova, ou bien l'on doit admettre qu'Asa essaya de faire disparaître les hauts-lieux, mais n'y réussit pas entièrement.

Les statues, les aschères. Comparez **1 Rois 14.23**, note.

4 Et il ordonna à Juda de chercher l'Éternel, le Dieu de leurs pères, et de pratiquer la loi et les commandements.

Comparez **2 Chroniques 15.10-15** l'exécution de cet ordre.

5 Et il fit disparaître de toutes les villes de Juda les hauts-lieux et les colonnes solaires. Et le royaume fut en repos devant lui.

Les colonnes solaires (chammanim) : qui, d'après 2 Chroniques 24.4, se trouvaient sur l'autel de Baal. Voir Ézéchiel 6.4, note. Les inscriptions phéniciennes parlent souvent d'un Baal solaire, nommé Baal-Chamman, de chaman, être brûlant. Voir déjà le nom du patriarche Cham : chaud, ardent.

6 Et il bâtit des villes fortes en Juda, car le pays était tranquille ; et il n'y eut pas de guerre contre lui pendant ces années-là, parce que l'Éternel lui donna du repos.

Il bâtit des villes fortes en Juda. Ceci est confirmé par 1 Rois 15.23, mais nous ne savons quelles furent ces villes.

7 Et il dit à Juda : Bâtissons ces villes, et entourez-les de murs, de tours, de portes et de barres ; le pays est encore devant nous, car nous avons cherché l'Éternel, notre Dieu ; nous l'avons cherché, et il nous a donné du repos de tous côtés. Et ils bâtirent et ils réussirent.

Le pays est encore devant nous, c'est-à-dire à notre disposition ; aucun ennemi ne nous fait obstacle.

8 Et Asa avait une armée de trois cent mille hommes de Juda, portant le bouclier et la lance, et de deux cent quatre-vingt mille de Benjamin, portant l'écu et tirant de l'arc, tous vaillants hommes.

Le bouclier, le grand bouclier rectangulaire ; *l'écu*, le petit bouclier rond.

Les chiffres, surtout pour Benjamin, sont évidemment trop élevés ; leur total dépasse de beaucoup la donnée de **2 Chroniques 13.3** ; voir note.

9 Et Zérach, le Cuschite, sortit contre eux avec une armée d'un million d'hommes et trois cents chars, et il arriva jusqu'à Marésa.

9 à 15 expédition de Zérach

Cet épisode n'est pas raconté dans 1 Rois.

Zérach, le Cuschite. On identifie ordinairement ce personnage avec le successeur de Sisak, Osorchon I, dans le nom égyptien duquel (O-serek-on) se retrouve le nom biblique de Zérach. Cette explication est très plausible, car, à cette époque, seul un roi d'Égypte pouvait avoir sous ses ordres à la fois des Éthiopiens et des Libyens (comparez **2 Chroniques 16.8**), et nous savons qu'en effet la Libye fournissait alors des troupes nombreuses aux rois d'Égypte. Nous avons également l'explication du surnom d'Éthiopien ou de Cuschite qui est donné dans notre passage à Zérach. *Les tribus du Soudan, sans cesse en armes depuis l'époque d'Ahmès I, semblèrent enfin (sous la dix-huitième dynastie) se résigner à la perte de leur indépendance. Elles*

formèrent une vice-royauté qui s'étendit de la première cataracte aux montagnes d'Abyssinie. D'abord confié à de grands fonctionnaires, le gouvernement de l'Éthiopie devint bientôt une des charges les plus importantes de l'État, et l'usage s'établit à la cour d'Égypte d'y nommer l'héritier de la couronne avec le titre de prince de Kousch. Quelquefois ce titre était purement honorifique : le jeune prince demeurait auprès de son père, tandis qu'un chef administrait pour lui le pays. Souvent il gouvernait lui-même et faisait dans les régions du Haut-Nil l'apprentissage de son métier de roi. (Maspéro)

Un million : comparez **2 Chroniques 12.3**.

Marésa : **2 Chroniques 11.8 ; 2 Chroniques 11.10**.

10 Et Asa sortit au-devant de lui, et ils se rangèrent en bataille dans la vallée de Tséphatha, près de Marésa.

Vallée de Tséphatha : un wadi quelconque, proche de Marésa et débouchant dans la plaine.

11 Et Asa invoqua l'Éternel son Dieu et dit : Éternel ! Nul autre que toi ne peut venir en aide à celui qui est sans force contre le puissant. Viens à notre aide, Éternel, notre Dieu ! Car c'est sur toi que nous nous appuyons, et c'est en ton nom que nous sommes venus contre cette multitude. Éternel, tu es notre Dieu ; qu'un homme ne prévale pas sur toi !

12 Et l'Éternel frappa les Cuschites devant Asa et devant Juda, et les Cuschites s'enfuirent.

L'Éternel frappa. Comparez **2 Chroniques 13.15**.

13 Et Asa et le peuple qui était avec lui les poursuivirent jusqu'à Guérar, et les Cuschites tombèrent en si grand nombre qu'aucun ne put sauver sa vie, car ils furent exterminés devant l'Éternel et devant son armée. Et ils firent un immense butin,

Aucun ne put sauver sa vie : expression hyperbolique.

Son armée, l'armée de l'Éternel ; comparez **Exode 12.41** ; **1 Samuel 17.45**.

14 et ils frappèrent toutes les villes des environs de Guérar, car la frayeur de l'Éternel les avait saisis ; et ils pillèrent toutes les villes, car elles renfermaient un immense butin.

La frayeur de l'Éternel : comparez **2 Chroniques 17.10** ; **2 Chroniques 20.29**.

15 Ils frappèrent aussi les tentes des troupeaux, et ils emmenèrent quantité de brebis et de chameaux, et ils retournèrent à Jérusalem.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 15

¹ Et Azaria, fils d'Oded, l'Esprit de Dieu étant sur lui,
² sortit, au-devant d'Asa et lui dit : Écoutez-moi, Asa et tout Juda et Benjamin ! L'Éternel est avec vous quand vous êtes avec lui ; et si vous le cherchez, il se laissera trouver par vous ; mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera.

L'Éternel est avec vous..., il vous abandonnera. La première partie de cette sentence venait d'être confirmée par la défaite de l'armée de Zérach ; sur la seconde partie, comparez **2 Chroniques 12.5** et **2 Chroniques 24.20**.

³ Pendant longtemps Israël a été sans vrai Dieu, sans sacrificateur qui l'enseignât et sans loi ;

L'orateur fait allusion à l'époque des Juges (comparez **Juges 2.10-23**).

⁴ mais il s'est converti dans sa détresse à l'Éternel, le Dieu d'Israël, et ils l'ont recherché, et il s'est laissé trouver par eux.

⁵ Et dans ces temps-là il n'y avait point de sécurité pour allants et venants, car il y avait beaucoup de sujets de trouble pour tous les

habitants des pays ;

*Point de sécurité pour allants et venants. Voir **Juges 5.6-7**.*

6 et ils se heurtaient peuple contre peuple et ville contre ville, car Dieu les effrayait par toutes sortes d'angoisses.

*Dieu les effrayait par toutes sortes d'angoisses : comparez **Deutéronome 28.15-68** ; **Ésaïe 9.18-20**.*

7 Mais vous, fortifiez-vous, et que vos mains ne soient point lâches, car il y a un salaire pour votre œuvre.

Fortifiez-vous : dans la résolution de servir l'Éternel (verset 8).

*Il y a un salaire pour votre œuvre. Comparez **Jérémie 31.16**.*

8 Et aussitôt qu'Asa eut entendu ces paroles et la prophétie d'Oded, le prophète, il se fortifia et fit disparaître les abominations de tout le pays de Juda et de Benjamin et des villes qu'il avait prises dans la montagne d'Éphraïm ; et il rétablit l'autel de l'Éternel qui était devant le portique de l'Éternel.

*Et la prophétie, c'est-à-dire : à **savoir** la prophétie.*

Oded, le prophète. Ces mots, d'après la forme des termes hébreux, doivent être une glose marginale.

Fit disparaître les abominations... Comparez **1 Rois 15.12**.

Des villes qu'il avait prises, c'est-à-dire proprement : que son père avait prises (**2 Chroniques 13.19**).

L'autel de l'Éternel : l'autel des holocaustes de **2 Chroniques 8.12**.

9. Et il rassembla tout Juda et Benjamin, et ceux d'Éphraïm, de Manassé et de Siméon, qui habitaient parmi eux : car un grand nombre de ceux d'Israël avaient passé à lui, en voyant que l'Éternel son Dieu était avec lui.

Et de Siméon. Ces mots sont étonnants, car le territoire de Siméon faisait partie du royaume de Juda. Il faut admettre, ou bien que les Siméonites avaient leur culte particulier à Béerséba (comparez **Amos 5.5 ; Amos 8.14**), ou bien qu'un grand nombre de Siméonites habitaient en dehors du territoire de leur tribu. Dans un cas comme dans l'autre, les éléments pieux qui se trouvaient parmi eux, ainsi que ceux du royaume du nord (Éphraïm, Manassé), furent attirés par le règne théocratique d'Asa, comme cela avait eu lieu du temps de Roboam (**2 Chroniques 11.16-17**).

10 Et ils s'assemblèrent à Jérusalem, le troisième mois de la quinzième année du règne d'Asa ;

Le troisième mois, dans lequel tombe la fête des Semaines ou de la Pentecôte (**Lévitique 23.13** et suivants).

La quinzième année. Il semble, d'après **2 Chroniques 14.1** (*le pays fut en repos pendant dix ans*), qu'on doit placer l'expédition de Zérach dans la onzième année d'Asa ; trois ou quatre ans se seraient donc écoulés depuis cette expédition jusqu'à la fête racontée ici. Nous

ignorons quelle fut la durée de l'expédition contre Zérach et si Asa rentra immédiatement après à Jérusalem.

11 et ils sacrifièrent à l'Éternel en ce jour-là, sur le butin qu'ils avaient amené, sept cents bœufs et sept mille brebis.

Sur le butin qu'ils avaient amené. Comparez 2 Chroniques 14.14.

12 Et ils s'engagèrent solennellement à chercher l'Éternel, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme ;

13 et quiconque ne chercherait pas l'Éternel, le Dieu d'Israël, devait être mis à mort, petit ou grand, homme ou femme.

Comparez **Deutéronome 17.2-7** ; **Deutéronome 15.16-16.6.**
Comparez **1 Rois 15.13-22.**

14 Et ils prêtèrent serment à l'Éternel à voix haute et avec des cris de joie, et au son des trompettes et des cors.

15 Et tout Juda se réjouit de ce serment, car ils l'avaient prêté de tout leur cœur et ils avaient cherché l'Éternel de leur plein gré, et il s'était laissé trouver par eux. Et l'Éternel leur donna du repos de tous côtés.

16 Et même le roi destitua Maaca, mère d'Asa, de son rang, parce qu'elle avait dressé une statue à Astarté ; et Asa abattit sa statue, la broya et la brûla dans la vallée du Cédron.

Destitua Maaca : lui enleva la dignité de reine-mère ; comparez **1 Rois 15.13** ; **1 Rois 15.10**, note.

La broya manque dans 1 Rois ; comparez **Exode 32.20**.

17 Mais les hauts-lieux ne furent pas ôtés d'Israël. Cependant le cœur d'Asa fut intègre toute sa vie ;

Comparez **2 Chroniques 14.3**, note.

Israël : ici le peuple de Juda, comme souvent.

Le cœur d'Asa fut intègre toute sa vie. Asa ne réussit pas à faire disparaître complètement le culte des hauts-lieux, mais du moins lui-même ne s'y adonna jamais.

18 et il fit porter dans la maison de Dieu les choses consacrées par son père et par lui-même, de l'argent, de l'or et des vases.

Comparez **1 Rois 15.15** et la note.

Par son père : voir la victoire rapportée **2 Chroniques 13.16** et suivants.

On peut se demander où avaient été conservées jusqu'alors *les choses consacrées* par Abija.

19 Et il n'y eut point de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa.

1 Rois 15.16 dit au contraire qu'il y eut guerre entre Asa et Baésa, tout le temps de leur vie. On a essayé de concilier les deux textes en admettant que, dans le livre des Rois, il est question d'un simple état d'hostilité qui dura pendant que les deux rois régnèrent simultanément, tandis que, dans les Chroniques, on entend une guerre proprement dite, qui ne s'est déclarée que vers la fin du règne de Baésa. Mais cette supposition semble forcée à plusieurs, qui font remarquer dans ce verset une autre divergence qui semble indiquer dans notre texte une erreur chronologique imputable au copiste. Voir la note **2 Chroniques 16.1**.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 16

¹ La trente-sixième année du règne d'Asa, Baésa, roi d'Israël, monta contre Juda ; et il bâtit Rama, pour empêcher de sortir de chez Asa, roi de Juda, ou d'entrer chez lui.

1 à 10 Guerre entre Asa et Baésa

L'alliance d'Asa avec Ben-Hadad blâmée par le prophète Hanani.

La trente-sixième année. Cette donnée est en contradiction avec **1 Rois 16.8** ; **1 Rois 16.10** ; car d'après ces versets Baésa mourut la vingt-sixième année d'Asa, et Ela, fils de Baésa, fut tué la vingt-septième année d'Asa. L'essai d'explication qui compte les 36 ans de notre verset à partir du schisme est inadmissible en présence de la mention expresse *du règne d'Asa*. La seule solution possible consiste à admettre une erreur de chiffres et à corriger 36 en 16, et par conséquent aussi 35 en 15 au verset 19 du chapitre 15.

D'après **1 Rois 15.33**, Baésa devint roi la troisième année d'Asa ; la guerre aurait donc éclaté dans la treizième année du règne de Baésa (ou du temps pendant lequel ces deux rois ont régné simultanément), c'est-à-dire environ un an après la fête racontée **2 Chroniques 15.10**.

Quant au temps qui a précédé la guerre, notre auteur l'envisagerait comme une époque de paix (**2 Chroniques 15.19**), et l'auteur du livre des Rois comme un temps de paix armée (voir la note de **2 Chroniques 15.19**).

Il bâtit Rama : comparez **1 Rois 15.17**, note.

2 Et Asa sortit de l'argent et de l'or des trésors de la maison de l'Éternel et de la maison du roi, et il envoya [des messagers] à Ben-Hadad, roi de Syrie, qui demeurait à Damas, disant :

Comparez **1 Rois 15.18**, note.

3 Il y a alliance entre moi et toi, et entre mon père et ton père ! Voici, je t'ai envoyé de l'argent et de l'or ; va, romps ton alliance avec Baésa, roi d'Israël, afin qu'il se retire de moi.

4 Et Ben-Hadad écouta le roi Asa et envoya les chefs de ses troupes contre les villes d'Israël, et ils frappèrent Ijjon, Dan, Abel-Maïm, et tout les magasins des villes de Nephthali.

Comparez **1 Rois 15.20**, note.

Abel-Maïm est sans doute un autre nom de **Abel-Beth-Maaca**.

Et tous les magasins... Au lieu de cela, 1 Rois dit : *et tout Kinnéroth, avec tout le pays de Nephthali*. Les copistes ont probablement fait confusion entre Kinnéroth et **miskénoth** (magasins). **1 Rois 15.21** dit : *Et il habita à Thirtsa*.

5 Et quand Baésa l'apprit, il cessa de bâtir Rama et discontinua ses travaux.

6 Et le roi Asa prit tout Juda, et ils emportèrent les pierres de Rama et les bois avec lesquels Baésa bâtissait, et il en bâtit

Guéba et Mitspa.

*Et le roi Asa prit, c'est-à-dire **convoqua** ; comparez 1 Rois 15.22, qui ajoute : *personne n'était exempté.**

Guéba : voir **Josué 18.24**, note.

Mitspa : voir **Josué 18.26**, note. **Jérémie 41.9** parle d'une citerne à Mitspa que le roi Asa avait fait faire en vue de Baésa, roi d'Israël ; voir la note de ce passage.

Ces villes existaient déjà auparavant ; il faut donc entendre le verbe **bâtir** dans le sens de **fortifier**.

7 Et en ce temps-là Hanani, le voyant, vint vers Asa, roi de Juda, et lui dit : Parce que tu t'es appuyé sur le roi de Syrie et que tu ne t'es pas appuyé sur l'Éternel, ton Dieu, à cause de cela, l'armée du roi de Syrie s'est échappée de tes mains.

7 à 10

Ces quatre versets sont particuliers aux Chroniques et sont peut-être destinés à expliquer la maladie du roi, verset 12.

Hanani, le voyant : sans doute le père de *Jéhu*, fils de *Hanani* qui paraît **2 Chroniques 19.2** et **1 Rois 16.1**.

L'armée du roi de Syrie s'est échappée de tes mains : Tu aurais, sans cela, battu les Syriens en même temps que Baésa, leur allié.

8 Les Cuschites et les Libyens ne formaient-ils pas une grande armée, avec une multitude immense de chars et de cavaliers ? Mais parce que tu t'es appuyé sur l'Éternel, il les a livrés entre tes mains.

Voir **2 Chroniques 14.9** et suivants.

9 Car les yeux de l'Éternel parcourent toute la terre, pour manifester sa puissance à l'égard de ceux dont le cœur est tout entier à lui. Tu as agi en insensé dans cette affaire, car dès maintenant tu auras des guerres.

Tu as agi en insensé. Voir une situation semblable pour Achaz dans Ésaïe 7.10.

10 Et Asa fut irrité contre le voyant et le mit dans les fers, parce qu'il était en colère contre lui à ce sujet. Et dans ce même temps, Asa opprima quelques-uns du peuple.

Le mit dans les fers. Comparez Jérémie 20.2 ; Jérémie 29.26.

Asa opprima quelques-uns du peuple : parce que sans doute ils avaient pris parti pour le prophète persécuté.

11 Et voici, les actions d'Asa, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

11 à 14 Fin du règne d'Asa

Voir **1 Rois 15.23-24**.

12 Et, la trente-neuvième année de son règne, Asa fut malade des pieds, d'un mal très violent ; mais, même dans sa maladie, il ne chercha pas l'Éternel, mais les médecins.

*Mais, même dans sa maladie, il ne chercha pas l'Éternel : pas plus que dans sa guerre avec Baésa, versets 7 à 10. Le témoignage favorable rendu à Asa, **2 Chroniques 15.17**, n'est pas contraire à ceci ; il porte sur sa fidélité au culte de Jéhova.*

*Les médecins, littéralement : **les guérisseurs**, sont mentionnés avec désapprobation à cause des incantations et de la magie qui se mêlaient à leur art ; et c'est ce côté ténébreux de l'art médical d'alors (directement opposé à la vraie recherche de l'Éternel) qui est condamné ici, mais non pas l'art médical en lui-même.*

13 Et Asa s'endormit avec ses pères, et il mourut la quarante-et-unième année de son règne.

14 Et on l'enterra dans le sépulcre qu'il s'était creusé dans la cité de David. On le coucha sur un lit qu'on avait rempli d'aromates et d'épices préparés selon l'art du parfumeur, et l'on [en] brûla pour lui une quantité très considérable.

*Préparés selon l'art du parfumeur : comparez **Exode 30.25** ; **Exode 30.35**.*

L'on [en] brûla. Le corps d'Asa ne fut pas brûlé, mais l'auteur fait remarquer qu'on brûla autour de son cadavre une quantité extraordinaire d'aromates. Nous voyons par **2 Chroniques 21.19** que l'habitude était de faire des encensements de ce genre lors des funérailles des rois.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 17

1 Et Josaphat, son fils, régna à sa place, et il se fortifia contre Israël.

Il se fortifia contre Israël : comme le montre le verset 2.

La conduite de Josaphat, qui ne chercha pas son appui en l'étranger, se distingua avantageusement de celle de son prédécesseur (**2 Chroniques 16.2-3**). Plus tard, il est vrai, il s'allia avec la maison d'Achab (**2 Chroniques 18.1**).

2 Et il mit des troupes dans toutes les villes fortes de Juda, et il mit des garnisons dans tout le pays de Juda et dans les villes d'Éphraïm qu'Asa son père avait prises.

Les villes d'Éphraïm : comparez **2 Chroniques 15.8**.

3 Et l'Éternel fut avec Josaphat parce qu'il marchait dans les premières voies de David, son père, et qu'il ne cherchait point les Baals ;

Les premières voies de David : avant sa chute dans l'affaire d'Urie et de Bathséba, ou plutôt peut-être, puisque les Chroniques ne

mentionnent pas ce péché-là, avant le dénombrement (**1 Chroniques 21.1**).

4 car il cherchait le Dieu de son père et il marchait dans ses commandements, et non comme faisait Israël.

Et non comme faisait Israël. Josaphat évita non seulement l'idolâtrie (verset 3), mais encore le culte des veaux d'or.

5 Et l'Éternel affermit la royauté dans sa main, et tout Juda donna des présents à Josaphat, et il eut en abondance des richesses et de la gloire.

Des présents : dons volontaires de ses sujets, à côté des impôts.

6 Et son courage grandit dans les voies de l'Éternel, et il fit encore disparaître de Juda les hauts-lieux et les aschères.

Et il fit encore disparaître... Comparez **2 Chroniques 14.3** ; **2 Chroniques 19.3** ; pour ce qui concerne les hauts-lieux le succès ne fut pas absolu, apparemment par la faute du peuple, plutôt que par celle du roi ; voir **2 Chroniques 20.33**.

7 Et la troisième année de son règne, il envoya ses chefs Ben-Haïl, Abdias, Zacharie, Néthanéel et Michée, pour enseigner dans les villes de Juda,

Ses chefs. Nous ne connaissons pas ces personnages. C'étaient probablement des gens hauts placés qui accompagnaient les prêtres et les lévites comme représentants du roi.

8 et avec eux les Lévites Sémaja, Néthania, Zébadia, Asaël, Sémiramoth, Jonathan, Adonija, Tobija et Tob-Adonija, lévites, et avec eux Élisama et Joram, sacrificateurs.

9. Et ils enseignèrent dans Juda, [ayant] avec eux le livre de la loi de l'Éternel ; et ils firent le tour de toutes les villes de Juda, et ils enseignèrent parmi le peuple.

Le livre de la loi de l'Éternel : sinon le Pentateuque, qui n'était pas alors rédigé tel que nous le possédons, du moins une législation jéhoviste ou même deutéronomiste. Voir sur ces divers documents nos conclusions sur le Pentateuque.

10 Et la frayeur de l'Éternel fut sur tous les royaumes des pays qui entouraient Juda, et ils ne firent pas la guerre à Josaphat.

11 Et il y eut des Philistins qui apportèrent à Josaphat des présents et de l'argent en masse ; et les Arabes lui amenèrent aussi du menu bétail, sept mille sept cents béliers et sept mille sept cents boucs.

Reconnaissance de la suprématie de Josaphat par des tributs. Dans **2 Chroniques 21.16** les Philistins et les Arabes se retrouvent comme ennemis de Juda.

12 Et Josaphat alla grandissant jusqu'au plus haut point, et il bâtit en Juda des châteaux et des villes de magasins.

Des villes de magasins : comparez **2 Chroniques 8.4**.

13 Et il avait de grandes provisions dans les villes de Juda, et des gens de guerre, hommes forts et vaillants, à Jérusalem.

De grandes provisions : approvisionnements de guerre.

14 Et voici leur dénombrement, selon leurs maisons patriarcales : de Juda, comme chefs de milliers, Adna, le chef, avec trois cent mille hommes forts et vaillants ;

14 à 18

Le total des nombres ici indiqués est de un million cent soixante-mille hommes, chiffre probablement exagéré.

15 et à ses côtés, Johanan, le chef, avec deux cent quatre-vingt mille hommes ;

16 et à ses côtés, Amasia, fils de Zicri, qui s'était volontairement consacré à l'Éternel, avec deux cent mille hommes forts et vaillants.

Qui s'était volontairement consacré à l'Éternel, c'est-à-dire qui avait manifesté un zèle particulier pour l'Éternel dans des circonstances que nous ignorons.

17 Et de Benjamin : Eljada, homme fort et vaillant, avec deux cent mille hommes armés d'arcs et de boucliers ;

Armés d'arcs. Dans **2 Chroniques 14.8**, les Benjamites sont également mentionnés comme archers.

18 et à ses côtés, Jozabad, avec cent quatre-vingt mille hommes armés pour la guerre.

19 Tels sont ceux qui étaient au service du roi, outre ceux que le roi avait placés dans les villes fortes, dans tout Juda.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 18

1 Et Josaphat eut richesse et gloire en abondance, et il s'allia par mariage avec Achab.

Il s'allia par mariage avec Achab : en mariant son fils Joram à la fille d'Achab (**2 Chroniques 21.6**). Sur le but de cette union, voyez **1 Rois 22.2**, note.

2 Et au bout de quelques années, il descendit vers Achab à Samarie ; et Achab tua pour lui et pour le peuple qui était avec lui des brebis et des bœufs en grande quantité, et il le sollicita de monter contre Ramoth de Galaad.

Au bout de quelques années : **1 Rois 22.2** dit : *en la troisième année* ; mais il s'agit là des trois ans pendant lesquels il n'y eut pas de guerre entre la Syrie et Israël (verset 1), et dont le terme doit nécessairement être fixé peu avant la mort d'Achab, laquelle eut lieu, d'après **1 Rois 22.52**, la dix-septième année de Josaphat. Dans notre passage, les **quelques années** sont comptées à partir du mariage dont parle le verset 1. Quand ce mariage eut-il lieu ? On voit par **2 Rois 8.25-26** que, en la douzième année de Joram, fils d'Achab, soit 13 ou 14 ans (selon qu'on compte un an ou deux pour le règne d'Achazia, fils d'Achab) après la mort d'Achab, Achazia, petit-fils de Josaphat, avait 22 ans. Donc, à la mort d'Achab, il avait 22 ans moins 13 (ou moins 14), soit 9 (ou 8) ans ; ce qui, en admettant la

naissance d'Achazia environ un an après le mariage de son père Joram, reporte ce mariage à 10 (ou 9) ans avant la mort d'Achab et justifie l'expression de notre texte : quelques années (7 ou 8 ans).

Achab tua pour lui... Cette large hospitalité devait disposer favorablement Josaphat pour l'expédition projetée.

Au lieu de cela, **1 Rois 22.3** raconte un conseil de guerre tenu par Achab, dans lequel il fut décidé de reprendre Ramoth de Galaad.

Il le sollicita, littéralement : **il le séduisit**. Par cette expression, et en attendant **2 Chroniques 19.1** et suivants, l'auteur condamne déjà cette campagne.

3 Et Achab, roi d'Israël, dit à Josaphat, roi de Juda : Viendras-tu avec moi à Ramoth de Galaad ? Et il lui dit : Je suis tout à toi ; mes gens sont tes gens ; avec toi à la guerre !

3 à 34

Reproduit presque littéralement **1 Rois 22.4-35**.

Avec toi à la guerre ! Au lieu de cela, 1 Rois dit : *Mes chevaux sont tes chevaux*.

4 Et Josaphat dit au roi d'Israël : Enquiers-toi aujourd'hui, je te prie, de la parole de l'Éternel.

5 Et le roi d'Israël rassembla les prophètes, quatre cents hommes, et leur dit : Irons-nous à la guerre à Ramoth de Galaad, ou m'en abstiendrai-je ? Et ils dirent : Monte, et Dieu la livrera au roi.

6 Et Josaphat dit : N'y a-t-il pas ici encore un prophète de l'Éternel, pour que nous nous enquerriions auprès de lui ?

7 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par lequel on peut consulter l'Éternel, mais moi, je le hais, car il ne prophétise pas du bien à mon égard, mais toujours du mal ; c'est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat dit : Que le roi ne parle pas ainsi !

8 Et le roi d'Israël appela un eunuque et dit : Fais promptement venir Michée, fils de Jimla.

9 Et le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, vêtus de leurs habits [royaux], et ils siégeaient sur la place, à l'entrée de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient devant eux.

10 Et Sédécias, fils de Kénaana, se fit des cornes de fer et dit : Ainsi a dit l'Éternel : Avec ces cornes tu heurteras les Syriens jusqu'à les exterminer.

11 Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Monte à Ramoth de Galaad, tu réussiras ; l'Éternel la livrera au roi.

12 Et le messenger qui était allé appeler Michée, lui parla, disant : Voici, les prophètes annoncent d'une seule bouche du bien au roi ; que ta parole soit comme [celle] de l'un d'eux ; annonce du bien.

13 Et Michée dit : L'Éternel est vivant, que ce que mon Dieu dira, c'est ce que je dirai.

14 Et il vint vers le roi. Et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre à Ramoth de Galaad, ou m'en abstiendrai-je ? Et il dit : Montez, vous réussirez : ils seront livrés entre vos mains.

15 Et le roi lui dit : Combien de fois t'adjurerai-je de ne me dire que la vérité au nom de l'Éternel ?

16 Et [Michée] dit : J'ai vu tout Israël dispersé sur les montagnes comme un troupeau qui n'a point de berger ; et l'Éternel a dit : Ceux-ci n'ont pas de seigneur ; qu'ils s'en retournent en paix chacun chez soi !

17 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas dit qu'il ne prophétise pas du bien à mon égard, mais du mal ?

18 Et [Michée] dit : C'est pourquoi, écoutez la parole de l'Éternel : J'ai vu l'Éternel assis sur son trône et toute l'armée des cieux se tenant à sa droite et à sa gauche.

19 Et l'Éternel dit : Qui abusera Achab, roi d'Israël, pour qu'il monte et qu'il tombe à Ramoth de Galaad ? Et ils répondirent, l'un parlant d'une manière et l'autre d'une autre.

20 Et l'esprit s'avança et se tint devant l'Éternel et dit : Moi, je l'abuserai. Et l'Éternel lui dit : Par quoi ?

21 Et il dit : Je sortirai et je serai esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Et [l'Éternel] dit : Tu l'abuseras ; oui, tu en viendras à bout ; sors et fais ainsi.

22 Et maintenant, voici, l'Éternel a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes que voilà, et l'Éternel a prononcé du mal à ton sujet.

L'Éternel a mis un esprit de mensonge. Il importe de remarquer que ce n'est pas là le principe de toutes les fausses prophéties ; comparez **Jérémie 23.16**.

23 Et Sédécias, fils de Kénaana, s'approcha et frappa Michée sur la joue et dit : Par quel chemin a passé l'Esprit de l'Éternel, quand il m'a abandonné pour parler avec toi ?

24 Et Michée dit : Voici, tu le verras dans le jour où tu iras dans la chambre la plus reculée pour te cacher.

25 Et le roi d'Israël dit : Prenez Michée et reconduisez-le à Amon, gouverneur de la ville, et à Joas, fils du roi ;

26 et vous direz : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison, et donnez-lui le pain de détresse et l'eau de détresse, jusqu'à ce que je revienne sain et sauf.

27 Et Michée dit : Si jamais tu reviens sain et sauf, l'Éternel n'a point parlé par moi. Et il dit : Vous, tout le monde, entendez-le !

28 Et le roi d'Israël monta, avec Josaphat, roi de Juda, à Ramoth de Galaad.

29 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Je me déguiserai et j'irai à la bataille ; mais toi, revêts-toi de tes habits [royaux]. Et le roi d'Israël se déguisa, et ils allèrent à la bataille.

30 Et le roi de Syrie avait commandé à ses chefs de chars, disant : Ne combattez contre petit ni grand, mais contre le roi d'Israël seul.

31 Et quand les chefs des chars virent Josaphat, ils dirent : C'est le roi d'Israël. Et ils l'entourèrent pour le combattre. Et Josaphat cria, et l'Éternel le secourut, et Dieu les attira loin de lui.

La fin du verset : *Et l'Éternel le secourut, et Dieu les attira loin de lui,* manque dans 1 Rois.

Notre auteur semble entendre par le cri de Josaphat une prière dans laquelle il invoque le secours de Dieu, tandis que 1 Rois voit dans ce cri un appel à ses hommes.

Le fait que les ennemis cessent de poursuivre Josaphat est expliqué ici par une sorte d'aveuglement dont Dieu les frappa (*Dieu les attira*, littéralement : **les séduisit loin de lui**), tandis qu'au verset 32 ce fait est expliqué simplement par l'obéissance à l'ordre qu'ils avaient reçu (verset 30). 1 Rois (verset 33) ne donne que cette seconde explication.

32 Et lorsque les chefs des chars virent que ce n'était pas le roi d'Israël, ils cessèrent de le poursuivre.

33 Et un homme tira de l'arc contre le roi d'Israël sans le connaître et le frappa entre la cuirasse et ses appendices ; et Achab dit à son cocher : Tourne bride et mène-moi hors des troupes, car je suis blessé.

34 Et le combat se renforça ce jour-là, et le roi d'Israël se tint sur son char, en face des Syriens, jusqu'au soir ; et il mourut au coucher du soleil.

Se tint sur son char. Dans les Rois, la chose est présentée différemment. : dans la mêlée il ne peut pas se dégager. Ici Achab par son énergie ne voulut pas quitter le combat jusqu'au soir.

Notre auteur omet la fin du récit (**1 Rois 22.35-38**) parce qu'il ne s'intéresse qu'à Josaphat.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 19

¹ Et Josaphat, roi de Juda, revint sain et sauf dans sa maison, à Jérusalem.

² Et Jéhu, fils de Hanani, le prophète, sortit au-devant de lui et dit au roi Josaphat : Fallait-il secourir le méchant, et aimes-tu ceux qui haïssent l'Éternel ? À cause de cela il y a courroux contre toi de la part de l'Éternel.

Jéhu, fils de Hanani. Comparez **1 Rois 16.1**.

Il y a courroux contre toi. Voir l'événement raconté au chapitre 20.

³ Toutefois il s'est trouvé de bonnes choses en toi, car tu as extirpé les aschères du pays et tu as appliqué ton cœur à chercher Dieu.

De bonnes choses en toi : comparez **2 Chroniques 12.12**.

Tu as appliqué ton cœur à chercher Dieu : comparez **2 Chroniques 17.4-6**.

⁴ Et Josaphat demeura à Jérusalem ; et il fit une nouvelle tournée parmi le peuple, depuis Béerséba jusqu'à la montagne d'Éphraïm, et il les ramena à l'Éternel, le Dieu de leurs pères.

19.4 à 21.1 Réformes et victoire. Fin du règne

4 à 11 Mesures prises en vue d'une bonne administration

Une nouvelle tournée : comparez **2 Chroniques 17.7** et suivants. Cette fois-ci, le roi se mit en personne à la tête de ses chefs civils et religieux.

Jusqu'à la montagne d'Éphraïm. Avant le schisme, on disait : *de Béerséba jusqu'à Dan*. Après la séparation des dix tribus la montagne d'Éphraïm bornait Juda au nord.

5 Et il établit des juges dans le pays, dans toutes les villes fortes de Juda, dans chaque ville.

Comparez **Deutéronome 16.18**.

Dans toutes les villes fortes, qui étaient aussi les plus importantes.

6 Et il dit aux juges : Prenez garde à ce que vous ferez, car ce n'est pas de la part des hommes que vous jugerez, mais de la part de l'Éternel ; et il est avec vous quand vous jugez.

Il est avec vous quand vous jugez. Les juges sont envisagés dans l'Ancien Testament comme les organes de Dieu (Psaume 82) et

doivent par conséquent se garder d'altérer la sentence divine, qui leur est révélée s'ils sont droits.

7 Et maintenant, que la frayeur de l'Éternel soit sur vous ; prenez garde à ce que vous ferez, car il n'y a chez l'Éternel, notre Dieu, ni iniquité, ni égard à l'apparence des personnes, ni acceptation de présents !

8 Et à Jérusalem aussi, Josaphat établit quelques-uns d'entre les Lévites, d'entre les sacrificateurs et d'entre les chefs des maisons patriarcales d'Israël, pour les affaires de l'Éternel et pour les procès. Car ils étaient revenus à Jérusalem.

Pour les affaires de l'Éternel et pour les procès, c'est-à-dire pour les affaires du culte et pour les affaires civiles ; voir verset 11.

Car ils étaient revenus, c'est-à-dire le roi et ses commissaires (verset 4).

9 Et il leur donna ses ordres en disant : Vous agirez ainsi, dans la crainte de l'Éternel, avec fidélité et avec un cœur intègre.

10 Dans toute contestation qui vous sera soumise par vos frères qui habitent dans leurs villes, relativement à un meurtre, à une loi, à un commandement, à des préceptes et à des ordonnances, vous les éclairerez, afin qu'ils ne se rendent pas coupables envers l'Éternel et qu'il n'y ait pas de courroux contre vous et contre vos frères. C'est ainsi que vous agirez, afin que vous ne vous rendiez point coupables.

Soumise par vos frères : par les membres des tribunaux de province (versets 5), quand un cas leur paraîtra douteux et qu'ils le leur soumettront pour obtenir des lumières sur la manière d'interpréter et d'appliquer les lois ; comparez **Deutéronome 17.8** et suivants.

Afin qu'ils ne se rendent pas coupables : par un verdict contraire au vrai sens de la loi.

11 Et voici, Amaria, le souverain sacrificateur, vous est préposé pour toutes les affaires de l'Éternel, et Zébadia, fils d'Ismaël, prince de la maison de Juda, pour toutes les affaires du roi ; et comme hommes d'office, les Lévites sont à votre disposition. Fortifiez-vous et agissez, et que l'Éternel soit avec l'homme de bien !

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 20

¹ Après ces choses les fils de Moab et les fils d'Ammon et avec eux quelques-uns des Méunites vinrent contre Josaphat pour lui faire la guerre.

1 à 30

Coalition des Moabites, des Ammonites et des Édomites contre Josaphat ; merveilleuse délivrance qui lui est accordée.

On a vu dans ce morceau une amplification, faite en vue de l'édification des lecteurs, des événements racontés 2 Rois chapitre 3, et un exemple remarquable du genre littéraire appelé **Midrasch** (voir **2 Chroniques 13.22**, note). Mais notre récit diffère tellement de celui de 2 Rois chapitre 3, qu'il paraît beaucoup plus naturel d'admettre qu'il raconte d'autres événements.

Après ces choses : après la mort d'Achab et les réformes judiciaires accomplies par Josaphat (chapitres 18 et 19), c'est-à-dire, d'après **1 Rois 22.42** ; **1 Rois 22.52**, entre la dix-septième et la vingt-cinquième année du règne de Josaphat. Voir **2 Rois 1.1**, où l'on a eu tort de dire que c'était au commencement du règne de Josaphat.

Le texte massorétique lit ici : **Ammonites**, ce qui est inadmissible, vu les mots *les fils d'Ammon* qui précèdent ; il faut lire, d'après les Septante, *Méunites* ; comparez **1 Chroniques 4.41** et **2 Chroniques 26.7**. Ces **Méunites** ou **Maonites** sont appelés au verset 10 et au verset 23 : *habitants de la montagne de Séir*, ce qui

revient à dire **Édomites** (comparez **2 Chroniques 25.11** ; **2 Chroniques 25.14**).

2 Et on vint l'annoncer à Josaphat en disant : Une grande multitude s'avance contre toi depuis l'autre côté de la mer, depuis Édom ; et voici, ils sont à Hatsatson-Thamar, qui est En-Guédi.

Depuis Édom. Le texte massorétique présente ici **Aram**, la Syrie, faute évidente : Édom seul convient, auprès de la mer Morte.

Hatsatson-Thamar : comparez **Genèse 14.7**, note. Les alliés avaient donc contourné l'extrémité sud de la mer Morte.

3 Et Josaphat eut peur, et il se disposa à chercher l'Éternel, et il fit publier un jeûne dans tout Juda.

4 Et Juda se rassembla pour chercher secours auprès de l'Éternel ; même l'on vint de toutes les villes de Juda pour chercher l'Éternel.

5 Et Josaphat se tint debout dans l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de l'Éternel, devant le nouveau parvis,

6 et il dit : Éternel, Dieu de nos pères, n'es-tu pas Dieu dans les cieux, et le souverain de tous les royaumes des nations ? Et dans ta main est la force et la puissance, et personne ne peut te résister.

7 N'est-ce pas toi, ô notre Dieu, qui as chassé les habitants de ce pays devant ton peuple d'Israël, et qui l'as donné pour toujours à la race d'Abraham, ton ami ?

Abraham, ton ami. Sur ce titre d'Abraham, comparez **Ésaïe 41.8**, note.

8 Et ils s'y sont établis et y ont bâti un sanctuaire à ton nom en disant :

9 S'il nous survient quelque calamité, épée, jugement, peste ou famine, nous nous présenterons devant cette maison et devant toi, car ton nom est dans cette maison ; et nous crierons à toi du sein de notre détresse, et tu exauceras et tu délivreras.

Bref résumé de la prière de Salomon, chapitre 6.

10 Et maintenant, voici, les fils d'Ammon et de Moab, et [ceux de] la montagne de Séir, chez lesquels tu n'as pas permis aux Israélites d'entrer quand ils venaient du pays d'Égypte ; car ils se sont détournés d'eux et ne les ont point détruits ;

Chez lesquels tu n'as pas permis... comparez **Deutéronome 2.4** ; **Deutéronome 2.9** ; **Deutéronome 2.19**.

11 les voici qui nous récompensent en venant nous chasser de ton héritage que tu nous as fait hériter !

12 Ô notre Dieu, ne les jugeras-tu pas ? Car nous sommes sans force en face de cette grande multitude qui vient sur nous ; et nous, nous ne savons que faire, mais nos yeux sont sur toi.

13 Et tout Juda se tenait debout devant l'Éternel, même leurs petits enfants, leurs femmes et leurs fils.

14 Et Jahaziel, fils de Zacharie, fils de Bénaïa, fils de Jéiel, fils de Matthanias, le Lévite, d'entre les fils d'Asaph, fut saisi par l'Esprit de l'Éternel, au milieu de l'assemblée,

Matthanias. **1 Chroniques 25.2-12** nomme un **Néthania**, fils d'Asaph, qui est peut-être le même personnage que notre Matthanias.

15 et il dit : Soyez attentifs, tout Juda et habitants de Jérusalem, et toi, roi Josaphat ! Ainsi vous parle l'Éternel : Vous, ne craignez point et ne soyez point effrayés devant cette grande multitude, car ce n'est pas à vous à combattre, mais à Dieu.

Comparez **1 Samuel 17.47**.

16 Demain, descendez sur eux ; voici, ils monteront par la colline de Tsits, et vous les trouverez à l'extrémité de la vallée, en face du désert de Jérueil.

La situation exacte de la colline de *Tsits*, dont le nom se retrouve peut-être dans celui du Wadi El-Hasasah, qui monte de la mer Morte sur le plateau, ne nous est pas connue

Jérueil : district du désert de Juda qui s'étendait entre la mer Morte et Thékoa.

À l'extrémité de la vallée, c'est-à-dire à l'orifice supérieur du wadi que remontaient les ennemis pour se diriger de là sur Jérusalem, en

passant par Thékoa.

17 Ce n'est pas à vous à combattre en cette affaire ; postez-vous, tenez-vous là, et vous verrez la délivrance que l'Éternel vous accordera, Juda et Jérusalem ! Ne craignez point et ne soyez point effrayés : demain, marchez à leur rencontre, et l'Éternel sera avec vous !

18 Et Josaphat s'inclina, le visage contre terre, et tout Juda et les habitants de Jérusalem tombèrent devant l'Éternel en se prosternant devant l'Éternel.

19 Et les Lévites, d'entre les fils des Kéathites et d'entre les fils des Korachites, se levèrent pour louer d'une voix extrêmement forte l'Éternel, le Dieu d'Israël.

D'entre les fils des Kéathites et des Korachites. D'après 1 Chroniques 6.22, les Korachites sont eux-mêmes des Kéathites.

20 Et le lendemain de grand matin ils sortirent au désert de Thékoa ; et comme ils sortaient, Josaphat se tint debout et dit : Écoutez-moi, Juda et habitants de Jérusalem ! Confiez-vous en l'Éternel, votre Dieu, et vous serez affermis ; confiez-vous en ses prophètes, et vous réussirez.

*Confiez-vous en l'Éternel, et vous serez affermis, littéralement : **Affermissez -vous en l'Éternel, et vous serez affermis.** Comparez Ésaïe 7.9, où se trouve en hébreu le même jeu de mots.*

21 Et il convint avec le peuple d'établir des gens pour chanter à l'Éternel et pour le louer, en ornements sacrés, et pour passer au-devant de la troupe en disant : Louez l'Éternel, car sa miséricorde dure à toujours !

En ornements sacrés : comparez Psaumes 29.2.

22 Et au moment où l'on commençait les chants d'allégresse et les louanges, l'Éternel plaça contre les fils d'Ammon une embuscade, Moab et [les gens de] la montagne de Séir, qui étaient venus contre Juda ; et ils furent battus.

Ils furent battus, c'est-à-dire : les Ammonites furent défaits par leurs deux alliés, qui, par erreur sans doute, les avaient assaillis. D'autres ont vu dans cette embuscade la présence de rôdeurs judéens qui auraient attaqué les trois alliés, ou encore des anges ou des démons sous l'influence desquels ils se seraient exterminés réciproquement. Mais le texte massorétique n'est pas favorable à ces interprétations, et paraît indiquer que c'est entre les mains des gens de Moab et de Séir que sont tombés les Ammonites.

23 Et les fils d'Ammon et de Moab se levèrent contre les habitants de la montagne de Séir pour les détruire et les exterminer ; et quand ils en eurent fini avec les habitants de Séir, ils s'aidèrent les uns les autres à se détruire.

Et les fils d'Ammon et de Moab se levèrent... Les Moabites, à un moment donné, reconnaissent l'erreur commise et se joignent aux

Ammonites contre les gens de Séir ; puis, ceux-ci une fois exterminés, Moabites et Ammonites en viennent de nouveau aux mains. Tel paraît être du moins le sens du texte.

24 Et lorsque Juda fut arrivé sur la hauteur d'où l'on voit le désert, ils regardèrent du côté de la multitude, et voici, c'étaient des cadavres jonchant la terre sans que personne eût échappé.

25 Et Josaphat et son peuple vinrent pour les dépouiller, et ils trouvèrent en abondance parmi eux et des richesses, et des cadavres, et des objets précieux, et ils en prirent tant qu'on ne pouvait pas tout emporter. Et ils furent trois jours à piller le butin, tant il était grand.

Il faut lire probablement avec les Massorètes **behéma**, du bétail, au lieu de **bahem**, parmi eux, et **begadim**, vêtements, au lieu de **pegarim**, cadavres.

26 Et le quatrième jour, ils s'assemblèrent dans la vallée de Bénédiction, car c'est là qu'ils bénirent l'Éternel ; c'est pourquoi on a appelé le nom de ce lieu vallée de Bénédiction jusqu'à ce jour.

La vallée de Bénédiction (Beraca), aujourd'hui Wadi Bereikut, large vallée ouverte, à l'ouest de Thékoa, entre cette ville et la route de Jérusalem à Hébron. Cette vallée de Beraca n'était donc pas à une très grande distance du champ de bataille et se prêtait très bien à la célébration d'une fête d'actions de grâces.

C'est très probablement cette vallée de Beraca que le prophète Joël appelle : *vallée de Josaphat* (Joël 3.2 ; Joël 3.12), ou *vallée de la*

décision (Joël 3.14) ; comparez la note de Joël 3.2.

27 Et tous les hommes de Juda et de Jérusalem s'en retournèrent, Josaphat à leur tête, pour rentrer à Jérusalem avec joie ; car l'Éternel les avait remplis de joie en les délivrant de leurs ennemis.

28 Et ils entrèrent à Jérusalem, avec luths, harpes et trompettes, et se rendirent à la maison de l'Éternel.

29 Et la frayeur de Dieu fut sur tous les royaumes des [autres] pays, quand ils apprirent que l'Éternel avait combattu contre les ennemis d'Israël.

30 Et le royaume de Josaphat fut tranquille, et son Dieu lui donna du repos de tous côtés.

31 Et Josaphat régna sur Juda. Il était âgé de trente-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Azuba, fille de Silchi.

20.31 à 21.1 Conclusion du règne de Josaphat

Comparez **1 Rois 22.41-51**, qui donne quelques détails de plus.

32 Et il marcha dans la voie de son père Asa, et il ne s'en détourna pas, faisant ce qui est droit aux yeux de l'Éternel.

33 Seulement les hauts-lieux ne furent pas ôtés, et le peuple continuait à ne pas avoir le cœur fermement attaché au Dieu de ses pères.

Les hauts-lieux : comparez la note de **1 Rois 22.44**.

Le peuple continuait... 1 Rois dit : *Le peuple sacrifiait encore et faisait fumer l'encens sur les hauts-lieux.*

34 Et le reste des actions de Josaphat, les premières et les dernières, voici, elles sont écrites dans les paroles de Jéhu, fils de Hanani, lesquelles sont insérées dans le livre des rois d'Israël.

Les paroles de Jéhu... Comparez avec l'Introduction. Notre auteur ne donne pas la matière des versets 47 et 48 de 1 Rois.

35 Et après cela Josaphat, roi de Juda, s'associa avec Achazia, roi d'Israël, lequel avait une conduite impie.

S'associa avec Achazia. **1 Rois 22.45** dit seulement que Josaphat fit la paix avec le roi d'Israël. D'après **1 Rois 22.52**, cette association avec Achazia doit être placée entre la dix-septième et dix-neuvième année du règne de Josaphat ; les mots *après cela* du commencement du verset pourraient donc, à la rigueur, se rapporter à l'expédition des Ammonites, des Moabites et des Édomites (versets 1 à 30), qui, comme nous l'avons vu au verset 1, se place chronologiquement à partir de la dix-septième année de Josaphat. Les versets 31 à 34 sont une parenthèse.

36 Et il se l'associa pour construire des navires destinés à aller à Tharsis ; et ils construisirent des navires à Etsion-Guéber.

Des navires destinés à aller à Tharsis, erreur de rédaction pour : **des navires de Tharsis**. Comparez la note **2 Chroniques 9.24**.

37 Et Éliézer, fils de Dodava, de Marésa, prophétisa contre Josaphat, disant : Parce que tu t'es associé avec Achazia, l'Éternel a brisé ton œuvre. Et les navires furent brisés et n'eurent pas la force d'aller à Tharsis.

Marésa : comparez **2 Chroniques 11.8**.

Et n'eurent pas la force d'aller à Tharsis : même erreur qu'au verset précédent, car, d'après 1 Rois, le but du voyage était Ophir. Nos versets 36 et 37 correspondent à **1 Rois 22.49** qui est beaucoup plus bref et moins complet.

Après cela, **1 Rois 22.50** ajoute qu'Achazia demanda à renouveler l'entreprise, mais que Josaphat s'y refusa.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 21

¹ Et Josaphat s'endormit avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la cité de David ; et Joram, son fils, régna à sa place.

² Et il avait des frères, fils de Josaphat : Azaria, Jéhiel, Zacharie, Azariah, Micaël et Séphatia ; tous ceux-là étaient fils de Josaphat, roi d'Israël.

21.2 à 22.9 Joram et Achazia

2 à 20 Joram

Comparez **2 Rois 8.16-24**.

Roi d'Israël : de Juda. Comparez **2 Chroniques 12.1** ;
2 Chroniques 15.17.

³ Et leur père leur avait fait des dons considérables en argent, en or et en objets précieux, avec des villes fortes en Juda ; mais il avait donné la royauté à Joram, parce qu'il était le premier-né.

Leur avait fait des dons considérables, comme Roboam à ses fils (2 Chroniques 11.22; ; 2 Chroniques 11.23).

4 Et quand Joram fut à la tête du royaume de son père et qu'il se fut affermi, il fit tuer par l'épée tous ses frères, et même quelques-uns des chefs d'Israël.

Il fit tuer... ses frères : pour s'emparer de leurs biens ou de peur qu'ils ne se missent à la tête de quelque conspiration contre lui.

Israël : voyez au verset 2.

5 Joram était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem.

5 à 10

Identique à **2 Rois 8.17-22**, à quelques différences près.

6 Et il marcha dans la voie des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab, car il avait pour femme une fille d'Achab ; et il fit ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel.

Rois d'Israël : ici, des dix tribus, comme l'indique la suite du versets .

Une fille d'Achab : Athalie (2 Chroniques 22.2).

7 Mais l'Éternel ne voulut pas détruire la maison de David, à cause de l'alliance qu'il avait conclue avec David et selon ce qu'il avait dit, qu'il lui donnerait toujours une lampe, à lui et à ses fils.

Une lampe, à lui et à ses fils. 2 Rois dit simplement : *parmi ses fils.*

8 De son temps, Édom se rendit indépendant de Juda, et ils se donnèrent un roi.

Jusqu'alors Édom avait été vassal de Juda ; comparez les notes de **1 Rois 22.48** ; **2 Rois 3.8**.

9 Et Joram se mit en marche avec ses officiers et tous ses chars ; et il se leva de nuit et battit Édom qui l'entourait et les capitaines des chars.

Après les mots : *et les capitaines des chars*, 2 Rois ajoute : *et ses troupes se retirèrent [chez elles]*, ce qui prouve un échec de Joram ; comparez la note de **2 Rois 8.21**.

10 Et Édom resta indépendant de Juda jusqu'à ce jour. Dans ce même temps, Libna se révolta contre lui, parce qu'il avait abandonné l'Éternel, le Dieu de ses pères.

Jusqu'à ce jour : comparez **2 Rois 8.22**, note. Ces mots doivent être tirés de la source antérieure, à la rédaction du livre, car plus tard Édom a été soumis à Israël. Voir, par exemple, **Ésaïe 16.1**.

Libna : voir **2 Rois 8.22**.

Parce qu'il avait abandonné l'Éternel. Cette remarque porte non seulement sur la perte de Libna, mais aussi sur celle d'Édom.

11 Lui aussi, il fit des hauts-lieux sur les montagnes de Juda, et il poussa les habitants de Jérusalem à la prostitution et il séduisit Juda.

Les hauts-lieux avaient été en partie abolis par ses prédécesseurs (**2 Chroniques 14.3** ; **2 Chroniques 14.4** ; **2 Chroniques 17.6**).

À la prostitution : sens à la fois figuré (infidélité à l'Éternel) et littéral (débauches accompagnant le culte d'Astarté).

12 Et il lui vint un écrit d'Élie, le prophète, disant : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu de David, ton père : Parce que tu n'as pas marché dans les voies de Josaphat, ton père, et dans les voies d'Asa, roi de Juda,

Et il lui vint un écrit d'Élie, le prophète. L'auteur n'a pu songer à une lettre qu'Élie aurait écrite après son enlèvement au ciel et envoyée sur la terre ; ce serait là une conception fantastique et sans analogie dans l'Écriture. Il n'a pas pu penser non plus qu'Élie ait écrit cette lettre avant l'avènement de Joram et sa propre fin, ou même qu'il ait donné à l'un de ses disciples un message oral (mis ensuite par écrit) pour Joram ; car la punition de péchés non encore commis n'est

jamais prédite catégoriquement, comme ce serait ici le cas, mais est toujours hypothétiquement annoncée. Il a donc dû admettre qu'Élie vivait encore. D'après **2 Rois 1.15** et suivants, il vivait à la mort d'Achazia d'Israël, c'est-à-dire (d'après **1 Rois 22.52**) dans la dix-huit ou dix-neuvième année de Josaphat. Celui-ci ayant régné 25 ans (**1 Rois 22.42**), Élie peut avoir assisté encore, 7 ans après sa dernière entrée en scène dans le livre des Rois, aux débuts de Joram de Juda (meurtre de ses frères et déchéance religieuse). Toutefois cette combinaison a contre elle la place donnée à l'ascension d'Élie dans le livre des Rois, entre la mort d'Achazia et l'avènement au trône de Joram d'Israël, qui, d'après **2 Rois 3.1**, eut lieu la dix-huitième année de Josaphat ; puis le passage **2 Rois 3.11**, où Élie semble bien avoir disparu de la scène de l'histoire. On peut, il est vrai, répondre à cela que le récit de l'ascension d'Élie a été anticipé dans 2 Rois parce que l'activité publique du prophète avait cessé sous Joram d'Israël et afin de donner place au récit des miracles d'Élisée. Et quant à **2 Rois 3.11**, ce passage ne signifie pas nécessairement qu'Élie avait disparu de la terre, mais simplement qu'il ne faisait pas partie de l'expédition. Cependant la pensée de 2 Rois chapitre 2 paraît plutôt être qu'Élisée n'a commencé son activité prophétique personnelle qu'après le départ de son maître. Cette histoire demeure donc obscure, et si l'on ne croit pas pouvoir admettre qu'Élie vivait encore à ce moment, il ne reste, ou bien qu'à corriger Élie en Élisée, ou qu'à envisager la lettre en question comme imaginée plus tard par l'auteur d'une des sources ou par le rédacteur lui-même.

13 mais que tu as marché dans la voie des rois d'Israël et que tu as poussé Juda et les habitants de Jérusalem à la prostitution, comme l'a fait la maison d'Achab, et que même tu as fait tuer tes frères, la maison de ton père, qui étaient meilleurs que toi,

Comme l'a fait la maison d'Achab : à l'égard d'Israël.

14 voici, l'Éternel va frapper d'une grande plaie ton peuple, tes fils, tes femmes et tout ce qui t'appartient ;

Prédiction de ce qui est raconté aux versets 16 et suivants.

15 et toi, il te frappera de maux graves, d'une maladie d'entrailles telle que tes entrailles finiront par sortir par la force du mal.

16 Et l'Éternel excita contre Joram les Philistins et les Arabes qui sont dans le voisinage des Cuschites,

Dans le voisinage des Cuschites, c'est-à-dire sur les bords de la mer Rouge, dans l'Arabie méridionale.

17 et ils montèrent contre Juda et l'envahirent, et ils emmenèrent toutes les richesses qui se trouvaient dans la maison du roi, et aussi ses fils et ses femmes ; et il ne lui resta aucun fils, si ce n'est Joachaz, le cadet de ses fils.

*Joachaz, appelé **Achazia** au chapitre 22 et dans 2 Rois chapitre 8. Comparez sur ce double nom **2 Rois 8.25**, note.*

18 Et après tout cela, l'Éternel le frappa dans ses entrailles d'une maladie incurable ;

19 et la maladie se prolongea, et comme la seconde année touchait à sa fin, ses entrailles sortirent par la force de son mal,

et il mourut dans de violentes douleurs. Et son peuple ne brûla point pour lui de parfums comme on l'avait fait pour ses pères.

Comme on l'avait fait pour ses pères, plus exactement son grand-père.
comparez **2 Chroniques 16.14**.

20 Il était âgé de trente-deux ans lorsqu'il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem. Et il s'en alla sans être regretté, et on l'enterra dans la cité de David, mais non dans les sépulcres des rois.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 22

1 Et les habitants de Jérusalem firent roi à sa place Achazia, son plus jeune fils ; car la bande qui était venue avec les Arabes au camp avait tué tous les aînés. Et Achazia, fils de Joram, roi de Juda, commença à régner.

1 à 9 Achazia

Comparez **2 Rois 8.25-29** ; chapitres 9 et 10 de 2 Rois.

Car la bande... avait tué tous les aînés. Ceci complète ce qui est dit **2 Chroniques 21.16-17**, mais condamne la supposition émise **2 Rois 10.13** qu'ils seraient revenus de leur captivité.

2 Achazia était âgé de quarante-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Athalie, fille d'Omri.

Quarante-deux ans est évidemment une faute, car, d'après **2 Chroniques 21.20**, Achazia aurait été de deux ans plus vieux que son père. Il faut lire *vingt-deux ans* avec **2 Rois 8.26**, ce qui porte la naissance d'Achazia à la dix-huitième année de son père. Il est cependant étonnant qu'il ait été le cadet des fils de Joram (verset 1), même si l'on regarde (et c'est la seule interprétation possible, après

ce que nous avons remarqué au versets 1) les 42 frères d'Achazia mentionnés **2 Rois 10.13-14** comme de simples parents (cousins, neveux ou demi-frères).

Fille d'Omri : comparez la note de **2 Rois 8.26**.

3 Lui aussi, il marcha dans les voies de la maison d'Achab, car sa mère, qui était sa conseillère, le poussait au mal.

4 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, comme faisaient ceux de la maison d'Achab ; car ceux-ci furent ses conseillers, après la mort de son père, pour sa ruine.

Après la mort de son père. Ces mots semblent indiquer qu'avant la mort de son père, Joram avait eu d'autres conseillers, ce qui implique qu'il avait exercé la régence pendant la longue maladie de son père (**2 Chroniques 21.15** ; **2 Chroniques 21.19**).

5 Ce fut aussi sur leur conseil qu'il se mit en route et alla avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, à la guerre contre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth de Galaad ; et les Syriens blessèrent Joram,

Hazaël : dont l'avènement au trône de Syrie est rapporté **2 Rois 8.7-15**.

Ramoth de Galaad : comparez **2 Rois 8.28**, note.

6 et il retourna pour se faire guérir à Jizréel des blessures qu'on lui avait faites à Rama, dans sa guerre contre Hazaël, roi de Syrie.

Et Achazia, fils de Joram, roi de Juda, descendit à Jizréel pour voir Joram, fils d'Achab, car celui-ci était malade.

Des blessures. C'est ainsi qu'il faut lire d'après les LXX et 2 Rois, le texte massorétique ne présentant pas de sens satisfaisant.

Achazia. Le texte porte **Azaria**, faute évidente.

7 Et par la volonté de Dieu ce fut la perte d'Achazia d'être venu vers Joram : après être venu, il sortit avec Joram contre Jéhu, fils de Nimschi, que l'Éternel avait oint pour détruire la maison d'Achab.

Il sortit... contre Jéhu : comparez **2 Rois 9.21**.

Que l'Éternel avait oint : comparez **2 Rois 9.1-10**.

8 Et comme Jéhu faisait justice de la maison d'Achab, il trouva les chefs de Juda et les fils des frères d'Achazia, qui étaient au service d'Achazia, et il les tua.

Les fils des frères d'Achazia : des frères aînés d'Achazia, qui avaient été mis à mort (versets 1). Leurs fils pouvaient très bien être déjà alors de jeunes garçons admis au service du roi Achazia, leur oncle.

9 Et il fit rechercher Achazia, et on le prit à Samarie où il se tenait caché ; et on l'amena à Jéhu, et on le fit mourir. Puis on l'enterra, car on dit : C'est le fils de Josaphat, qui a cherché l'Éternel de

tout son cœur. Et il n'y avait plus personne de la maison d'Achazia qui fût en état de régner.

2 Rois 9.27-28 raconte différemment la mort d'Achazia. On a essayé de faire concorder ces deux récits en supposant qu'Achazia s'était enfui de Méguiddo, où il se trouvait blessé, d'après les Rois, à Samarie, où Jéhu l'aurait fait saisir pour le ramener à Méguiddo et l'y faire mourir. Mais le récit des Rois, qui semble reposer sur des données plus précises, ne peut pas s'accorder avec cette supposition. Nous avons donc ici une tradition qui paraît inconciliable avec celle du livre des Rois.

Il n'y avait plus personne... Les enfants d'Achazia, mort à vingt-trois ans, étaient encore trop jeunes. Cette remarque est destinée à introduire l'épisode d'Athalie.

10 Et Athalie, mère d'Achazia, voyant que son fils était mort, se leva et fit périr toute la race royale de la maison de Juda.

22.10 à 23.21 Athalie

Comparez 2 Rois chapitre 11.

10 à 12

Comparez **2 Rois 11.1-3** et les notes.

Et fit périr. C'est ainsi qu'il faut lire d'après 2 Rois, à moins qu'on ne veuille s'en tenir au texte massorétique, qui pourrait présenter le sens de faire disparaître par ruse.

11 Et Jéhosabéath, fille du roi, prit Joas, fils d'Achazia, et l'enleva à la dérobée du milieu des fils du roi qu'on faisait mourir, et le mit, lui et sa nourrice, dans la chambre des lits ; et Jéhosabéath, fille du roi Joram, femme de Jéhojada, le sacrificateur, (elle était sœur d'Achazia), le cacha de devant Athalie, et celle-ci ne le fit pas mourir.

Jéhosabéath, appelée Jéhoséba dans 2 Rois.

12 Et il resta auprès d'eux caché dans la maison de Dieu six ans ; et Athalie régnait sur le pays.

*Auprès d'eux, c'est-à-dire de Jéhosabéath et de son mari. 2 Rois, qui ne mentionne pas le fait que Jéhosabéath était la femme de Jéhojada, dit simplement : *auprès d'elle*.*

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 23

¹ Et la septième année, Jéhojada se fortifia, et il s'associa par un pacte les chefs des centaines, Azaria, fils de Jéroham, Ismaël, fils de Johanan, Azaria, fils d'Obed, Maaséia, fils d'Adaïa, et Élisaphat, fils de Zicri.

1 à 11

correspond à **2 Rois 11.4-12**, mais avec bien des différences dont la principale est que dans le texte des Rois la révolution semble s'être faite sans la participation des Lévites et des sacrificateurs, tandis que le texte des Chroniques fait jouer à ceux-ci un rôle prépondérant, à l'exclusion presque complète de la garde et des coureurs dont parle 2 Rois. Dans les deux morceaux suivants (versets 12 à 15 et 16 à 21, comparez **2 Rois 11.13-20**) les divergences entre les deux textes sont moins grandes.

² Et ils firent une tournée en Juda, et ils rassemblèrent les Lévites de toutes les villes de Juda, et les chefs des maisons patriarcales d'Israël, et ils vinrent à Jérusalem.

³ Et toute l'assemblée fit un pacte avec le roi dans la maison de Dieu. Et [Jéhojada] leur dit : Voici, le fils du roi doit régner, selon ce que l'Éternel a déclaré à l'égard des fils de David.

Toute l'assemblée fit un pacte avec le roi. Dans 2 Rois, il n'est question que d'un pacte conclu entre Jéhojada et les chefs de la garde ; après quoi Jéhojada fait voir à ceux-ci le fils du roi dans le temple.

Selon ce que l'Éternel a déclaré : comparez **2 Chroniques 21.7** et 2 Samuel chapitre 7.

4 Voici ce que vous ferez : Un tiers d'entre vous, sacrificateurs et Lévites, qui entrez [en service] au sabbat, vous serez de garde aux seuils ;

De garde aux seuils, c'est-à-dire aux portes du temple.

5 un tiers à la maison du roi, un tiers à la porte de Jésoth ; et tout le peuple sera dans les parvis de la maison de l'Éternel.

À la porte de Jésoth. La situation de cette porte est inconnue. **2 Rois 11.6** parle de la porte de Sour.

Voir, pour la conciliation des deux récits, les notes des Rois.

6 Et personne n'entrera dans la maison de l'Éternel, si ce n'est les sacrificateurs et ceux d'entre les Lévites qui sont de service ; eux, ils y entreront, car ils sont saints ; et tout le peuple observera l'ordonnance de l'Éternel.

Observera l'ordonnance de l'Éternel : en n'approchant pas de l'espace où les sacrificateurs avaient seuls le droit de pénétrer.

7 Et les Lévites entoureront le roi, chacun ses armes à la main ; et quiconque voudra pénétrer dans la maison sera mis à mort. Et vous serez avec le roi quand il entrera et quand il sortira.

Les Lévites. Dans 2 Rois, c'est à la garde que Jéhojada adresse cet ordre.

Quiconque voudra pénétrer dans la maison. 2 Rois dit : *dans les rangs*, c'est-à-dire à travers le cordon des gardes qui devait garantir Joas.

8 Et les Lévites et tout Juda firent selon tout ce que Jéhojada, le sacrificateur, leur avait ordonné ; ils prirent chacun ses hommes, ceux qui entraient le jour du sabbat avec ceux qui sortaient le jour du sabbat, car Jéhojada, le sacrificateur, n'avait pas exempté les classes.

Les Lévites et tout Juda. 2 Rois dit : *les chefs des centaines* ; et c'est à ceux-ci seulement que peuvent se rapporter les mots : *ils prirent chacun ses hommes*, qui suivent aussi bien dans notre texte que dans celui des Rois.

Car Jéhojada n'avait pas exempté les classes. Il retint ceux qui sortaient de service ; voir **2 Rois 11.7**, note. Jéhojada voulait avoir à sa disposition tout le corps des prêtres pour le moment décisif. Il résulte de ce détail, non moins que de toute la teneur du morceau, que notre auteur veut mettre en relief avant tout les sacrificateurs et les Lévites, et ignore presque absolument la garde militaire de 2 Rois ; il n'a gardé de celle-ci que les *chefs de centaines*, versets 1 et 9.

9 Et Jéhojada, le sacrificateur, donna aux chefs de centaines les lances, les écus et les boucliers qui avaient appartenu au roi David et qui étaient dans la maison de Dieu.

10 Et il plaça tout le peuple, chacun son javelot à la main, depuis l'angle méridional de la maison jusqu'à l'angle septentrional de la maison, jusqu'à l'autel et jusqu'à la maison, autour du roi.

Tout le peuple. 2 Rois dit : les coureurs.

Sur le reste du verset comparez la note de **2 Rois 11.11**.

11 Et ils firent sortir le fils du roi et ils posèrent sur lui le diadème et lui remirent le témoignage ; et ils le proclamèrent roi, et Jéhojada et ses fils l'oignirent, et ils dirent : Vive le roi !

Comparez la note de **2 Rois 11.12**.

12 Et Athalie entendit la voix du peuple qui accourait et qui acclamait le roi, et elle vint vers le peuple à la maison de l'Éternel.

La voix du peuple qui accourait. 2 Rois dit : la voix des coureurs et du peuple. Dans notre texte, le mot coureurs est devenu un simple attribut.

13 Et elle vit, et voici, le roi se tenait sur son estrade, à l'entrée, et les chefs et les trompettes étaient auprès du roi, et tout le peuple

du pays était dans l'allégresse et sonnait de la trompette, et les chantres avaient des instruments de musique et dirigeaient les chants de louange. Et Athalie déchira ses vêtements et dit : Conjuraton ! Conjuraton !

Au lieu de : à l'entrée, 2 Rois dit : *conformément à l'usage*.

Et les chantres... : adjonction lévitique propre à 2 Chroniques.

14 Et Jéhojada, le sacrificateur, fit avancer les chefs de centaines qui étaient à la tête de la troupe et leur dit : Faites-la sortir entre deux rangs ; celui qui la suivra, qu'il soit mis à mort par l'épée ! Car le sacrificateur avait dit : Ne la mettez pas à mort dans la maison de l'Éternel !

15 Et ils se rangèrent de chaque côté pour la laisser passer, et elle arriva à l'entrée de la porte des chevaux, à la maison du roi ; et là, ils la mirent à mort.

16 Et Jéhojada traita alliance entre lui et tout le peuple et le roi, pour qu'ils fussent le peuple de l'Éternel.

17 Et tout le peuple vint à la maison de Baal, et ils la démolirent, et ils brisèrent ses autels et ses images, et ils tuèrent Matthan, le prêtre de Baal, devant les autels.

18 Et Jéhojada mit des gardes à la maison de l'Éternel, sous la surveillance des sacrificateurs-lévites que David avait répartis en classes pour la maison de l'Éternel, pour offrir les holocaustes de l'Éternel, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, au milieu de l'allégresse et des chants, d'après les prescriptions de David.

18 et 19

La notice lévitique que renferment ces versets manque dans 2 Rois.

19 Et il plaça les portiers aux portes de la maison de l'Éternel, afin qu'il n'entrât aucune personne impure en quoi que ce fût.

20 Et il prit les chefs de centaines et les hommes considérés et ceux qui commandaient au peuple et tout le peuple du pays, et il fit descendre le roi de la maison de l'Éternel ; et ils vinrent, en passant par la porte supérieure, à la maison du roi, et ils firent asseoir le roi sur le trône royal.

Au lieu de : *les hommes considérés et ceux qui commandaient au peuple*, 2 Rois dit : *les gardes du corps et les coureurs*. En outre, au lieu de la *porte supérieure* de notre texte, laquelle d'après **2 Chroniques 27.3** était au temple, 2 Rois mentionne la *porte des coureurs*, qui se trouvait probablement au palais.

21 Et tout le peuple du pays se réjouit, et la ville resta calme, lorsqu'on fit mourir par l'épée Athalie.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 24

¹ Joas avait sept ans lorsqu'il devint roi, et il régna quarante ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Tsibia, de Béerséba.

1 et 2

Comparez **2 Rois 12.1-2** et les notes.

² Et Joas fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel pendant toute la vie de Jéhojada, le sacrificateur.

³ Et Jéhojada lui fit épouser deux femmes, et il engendra des fils et des filles.

Le verset 3 dans 2 Rois contient une remarque toute différente, relative aux hauts-lieux.

⁴ Et après ces choses, Joas forma le dessein de restaurer la maison de l'Éternel.

Forma le dessein de restaurer... Le temple avait été dévasté par Athalie (comparez verset 7).

5 Et il assembla les sacrificateurs et les Lévites, et il leur dit : Sortez dans les villes de Juda, et vous recueillerez dans tout Israël de l'argent pour réparer la maison de votre Dieu, d'année en année ; et mettez à cette affaire de l'empressement. Mais les Lévites ne se hâtèrent point.

5 à 14

La chose est présentée assez différemment dans **2 Rois 12.4-16**. Là, Joas ordonne que les revenus du temple (*l'argent consacré*), sans exclure toutefois les dons volontaires qui pouvaient être aussi remis (verset 5), soient employés aux réparations ; puis, cet ordre n'ayant pas été exécuté, il institue un système de dons volontaires qu'on déposait dans le temple et qui devaient fournir l'argent nécessaire pour les travaux (comparez les notes de **2 Rois 12.4** ; **2 Rois 12.7-8**). Dans 2 Chroniques, les ressources doivent être obtenues d'abord au moyen d'une collecte faite dans le pays ; mais, vu le peu de zèle des Lévites chargés de la faire, le roi invite le peuple à venir payer dans le temple même l'antique redevance mosaïque, et obtient ainsi des sommes plus que suffisantes.

Les Lévites ne se hâtèrent point. Cette remarque montre la sincérité de notre récit, qui ne craint pas de signaler les torts des Lévites.

6 Et le roi appela Jéhojada, le souverain sacrificateur, et lui dit : Pourquoi n'as-tu pas veillé à ce que les Lévites apportassent de

Juda et de Jérusalem l'impôt mis sur Israël par Moïse, serviteur de l'Éternel, et par l'assemblée, pour le Tabernacle du témoignage ?

L'impôt mis... par Moïse. Comparez **Exode 30.12-16** ; **Exode 38.25**.

7 Car Athalie, l'impie, ses fils, ont fait des dégâts à la maison de Dieu, et même ils ont employé pour les Baals tous les objets sacrés de la maison de l'Éternel.

Ses fils. La mention de **fils d'Athalie**, ayant travaillé avec elle à ravager le temple, est étonnante ; car d'après le chapitre 22, Achazia et ses frères, et même les fils de ceux-ci, étaient morts quand Athalie parvint au trône. Peut-être l'auteur a-t-il en vue le temps où Athalie, avant d'être reine, incitait au mal son fils Achazia (**2 Chroniques 22.3**), ou même déjà l'époque de Joram, sous le règne duquel Athalie peut fort bien avoir poussé ses fils à ravager le temple. Mais il est possible aussi que le texte soit altéré et qu'il faille lire **coanéa**, ses sacrificateurs, et non **banéa**, ses fils.

8 Alors, sur l'ordre du roi, on fit une caisse et on la plaça à la porte de la maison de l'Éternel, en dehors.

9 Et on publia dans Juda et dans Jérusalem qu'on apportât à l'Éternel l'impôt [mis] par Moïse, serviteur de Dieu, sur Israël dans le désert.

10 Et tous les chefs et tout le peuple se réjouirent, et ils apportèrent [l'argent de l'impôt] et [le] jetèrent dans la caisse, jusqu'à ce qu'on eût fini.

Jusqu'à ce qu'on eut fini. Ces mots peuvent avoir différents sens : jusqu'à ce que chacun eût donné ; jusqu'à ce que les travaux fussent finis ; ou jusqu'à ce que la caisse fût pleine. Ce dernier sens serait favorisé par le verset 11.

11 Et quand le moment était venu d'apporter la caisse au contrôle du roi, par les soins des Lévites, quand ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent, le secrétaire du roi et le commissaire du souverain sacrificateur venaient vider la caisse, puis ils l'emportaient et la remettaient à sa place. Ils faisaient ainsi de temps en temps et ils recueillaient de l'argent en abondance.

12 Et le roi et Jéhojada le donnaient au directeur des travaux de la maison de l'Éternel, et l'on prenait à gage des tailleurs de pierre et des charpentiers pour restaurer la maison de l'Éternel, et aussi des ouvriers en fer et en airain, pour réparer la maison de l'Éternel.

Au directeur. À moins d'admettre qu'il y avait un directeur suprême à la tête de tous les travaux, il faut entendre le singulier dans le sens collectif, ou bien introduire ici le pluriel d'après **2 Rois 12.11**.

13 Et les directeurs des travaux furent actifs et les réparations avancèrent par leurs soins ; et ils rétablirent la maison de Dieu d'après son plan, et ils la remirent en état.

14 Et quand ils eurent achevé, ils apportèrent devant le roi et Jéhojada le reste de l'argent ; et on en fit des ustensiles pour la maison de l'Éternel, des ustensiles pour le service et pour les sacrifices, et des coupes et des ustensiles d'or et d'argent. Et l'on

offrit continuellement des holocaustes dans la maison de l'Éternel pendant toute la vie de Jéhojada.

Et on en fit des ustensiles semble contredire **2 Rois 12.13**. Mais comparez la note de ce passage.

14 à 22

n'a pas de parallèle dans 2 Rois.

15 Et Jéhojada, devenu vieux et rassasié de jours, mourut ; il avait cent trente ans lorsqu'il mourut.

Cent trente ans. Il devait, d'après cette indication, y avoir une très forte disproportion d'âge entre Jéhojada et sa femme, fille de Joram (**2 Chroniques 22.11**), qui pouvait avoir 25 ans au plus à l'époque de la mort d'Achazia. tandis que Jéhojada devait être plus que nonagénaire à ce moment-là. Mais une telle différence d'âge n'a rien de contraire aux usages de l'Orient. Jéhoséba n'était sans doute pas la première femme de Jéhojada.

16 Et on l'enterra dans la cité de David, avec les rois ; car il avait bien agi en Israël et envers Dieu et sa maison.

Ces honneurs contrastent avec le sort de son fils Zacharie et aussi avec celui du meurtrier de Zacharie (versets 22 et 25).

17 Et après la mort de Jéhojada les chefs de Juda vinrent et se prosternèrent devant le roi. Alors le roi les écouta.

Et se prosternèrent : pour demander la réintroduction du culte de Baal (verset 18).

18 Et ils abandonnèrent la maison de l'Éternel, le Dieu de leurs pères, et ils servirent les aschères et les idoles ; et le courroux [de l'Éternel] fut sur Juda et Jérusalem, parce qu'ils s'étaient ainsi rendus coupables.

19 Et il envoya parmi eux pour les ramener à l'Éternel des prophètes qui protestèrent contre leur conduite, mais ils n'écoutèrent point.

20 Et l'Esprit de Dieu revêtit Zacharie, fils de Jéhojada, le sacrificateur, et il se présenta devant le peuple et leur dit : Ainsi parle Dieu : Pourquoi transgressez-vous les commandements de l'Éternel ? Vous ne réussissez point. Parce que vous avez abandonné l'Éternel, il vous a abandonnés !

21 Et ils conspirèrent contre lui et ils le lapidèrent par ordre du roi dans les parvis de la maison de l'Éternel.

21 et 22

Matthieu 23.35 et **Luc 11.51** précisent le lieu du meurtre : dans le parvis des prêtres, *entre le temple et l'autel*. Dans Matthieu, Zacharie est appelé *fils de Barachie*, tandis que d'après notre récit il est fils de Jéhojada. On explique quelquefois cette différence en disant que

Zacharie était le **petit-fils** de Jéhojada, et que 2 Chroniques passe sous silence le nom de son père Barachie, comme trop peu connu, tandis que ce nom, conservé par la tradition, reparaît dans Matthieu. Mais c'est là une hypothèse sans fondement et il serait bien étonnant que ce nom, omis par 2 Chroniques, eût survécu si longtemps. Il faut plutôt admettre une inadvertance de l'évangéliste qui a confondu notre Zacharie avec le prophète post-exilique du même nom, lequel était beaucoup plus connu et était fils de Barachie (**Zacharie 1.1**).

22 Et le roi Joas ne se souvint pas de la bienveillance que lui avait témoignée Jéhojada, le père de Zacharie, et il fit tuer son fils. Et en mourant, [Zacharie] dit : Que l'Éternel voie et redemande !

23 Et quand l'année fut révolue, l'armée des Syriens monta contre [Joas] et ils vinrent en Juda et à Jérusalem, et ils firent périr parmi le peuple tous les chefs du peuple et ils envoyèrent au roi de Damas tout leur butin.

23 à 27

Comparez **2 Rois 12.17-21** et les notes.

Quand l'année fut révolue, c'est-à-dire un an après le meurtre de Zacharie. 2 Rois dit seulement : *alors*.

Parmi le peuple : le peuple lui-même fut épargné ; seuls, ses chefs, coupables de la réintroduction de l'idolâtrie (versets 17), furent mis à mort.

Tout leur butin, c'est-à-dire les objets sacrés, ainsi que l'or des trésors du temple et du palais que, d'après 2 Rois Joas livra à Hazaël pour que ses troupes se retirassent de Jérusalem.

24 Car l'armée des Syriens était venue avec un petit nombre d'hommes ; et l'Éternel livra entre leurs mains une armée très considérable, parce qu'ils avaient abandonné l'Éternel, le Dieu de leurs pères, et [les Syriens] firent justice de Joas.

Parce qu'ils avaient abandonné l'Éternel. Comparez Deutéronome 28.25 ; Deutéronome 32.30.

Firent justice de Joas. Il fut sans doute grièvement blessé lui-même, comme cela semble résulter du verset 25.

25 Et quand ils se furent éloignés de lui, (car ils le laissèrent dans de grandes souffrances), ses serviteurs conspirèrent contre lui à cause du meurtre des fils de Jéhojada, le sacrificateur, et ils le tuèrent sur son lit et il mourut. Et on l'enterra dans la cité de David, mais on ne l'enterra pas dans les sépulcres des rois.

Des fils. À moins qu'on ne lise **du fils** avec les Septante et la Vulgate, comme au versets 22, il faut admettre que nous avons ici un pluriel emphatique, qui n'implique rien sur le nombre des victimes, mais qui indique seulement que Joas a mis la main sur les enfants de ses bienfaiteurs.

26 Et voici ceux qui conspirèrent contre lui : Zabad, fils de Siméath, une Ammonite, et Jéhozabad, fils de Simrith, une Moabite.

Les noms des conspirateurs sont un peu différents dans 2 Rois.

27 Et quant à ses fils et à l'importance du tribut qui lui fut imposé, et à la fondation de la maison de Dieu, voici, ces choses sont écrites dans le Midrasch du livre des Rois. Et Amatsia, son fils, régna à sa place.

*Le Midrasch du livre des Rois. Voir l'introduction, **2 Chroniques 13.22**.*

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 25

¹ Amatsia commença à régner à l'âge de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Jéhoaddan, de Jérusalem.

1 à 4

Correspond exactement à **2 Rois 14.1-6**, sauf le verset 4 de 2 Rois qui manque ici.

² Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, cependant pas avec un cœur intègre.

³ Et lorsque sa royauté fut affermie, il tua ceux de ses serviteurs qui avaient frappé le roi, son père ;

⁴ mais il ne fit pas mourir leurs fils, car [il agit] selon ce qui est écrit dans la loi, dans le livre de Moïse, où l'Éternel a donné ce commandement : Les pères ne seront pas mis à mort à cause des fils, et les fils ne seront pas mis à mort à cause des pères, mais chacun sera mis à mort pour son péché.

⁵ Et Amatsia rassembla ceux de Juda et les rangea d'après les maisons patriarcales, d'après les chefs de milliers et les chefs de centaines, pour tout Juda et Benjamin ; et il en fit le

dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et il les trouva au nombre de trois cent mille hommes d'élite, aptes au service, maniant la lance et le bouclier.

5 à 13

2 Rois résume le récit de cette expédition dans un seul verset (verset 7).

6 Et il prit à sa solde cent mille hommes d'Israël, forts et, vaillants, pour cent talents d'argent.

On peut être étonné que le roi des dix tribus se prête à renforcer son rival, mais il s'agissait d'un ennemi commun. Le roi de Juda aurait au reste dû savoir que de telles alliances avaient toujours été mal vues par l'Éternel (verset 7).

7 Et un homme de Dieu vint à lui et dit : Ô roi ! Que l'armée d'Israël n'aille point avec toi, car l'Éternel n'est point avec Israël, avec tous les fils d'Éphraïm.

8 Mais va, toi ; agis et fortifie-toi pour le combat ; Dieu te ferait tomber devant l'ennemi ; car Dieu a le pouvoir d'aider et de faire tomber.

Ce verset est difficile ; il faut probablement sous-entendre devant les mots : *Dieu te ferait tomber...*, l'idée : **Si tu cherches ta force en**

Israël.

9 Et Amatsia dit à l'homme de Dieu : Et que faire à l'égard des cent talents que j'ai donnés à la troupe d'Israël ? Et l'homme de Dieu dit : L'Éternel peut te donner bien plus que cela.

10 Et Amatsia sépara la troupe qui lui était venue d'Éphraïm, afin qu'ils s'en allassent chez eux. Et ils furent très irrités contre Juda, et ils retournèrent chez eux avec une ardente colère.

Très irrités : ils se voyaient frustrés de la victoire et du butin qu'ils avaient espérés. Voir comment ils se vengent, verset 13.

11 Et Amatsia se fortifia et il emmena son peuple et se rendit dans la vallée du Sel ; et il frappa les fils de Séïr, dix mille hommes.

Comparez **2 Rois 14.7** et la note.

12 Et les fils de Juda prirent vivants dix mille hommes, et ils les menèrent au sommet de la roche et ils les précipitèrent du sommet de la roche, et tous furent mis en pièces.

Au lieu de ce cruel massacre des prisonniers, 2 Rois raconte la prise de **Séla**, capitale de l'Idumée, et le changement de nom de cette ville.

Au sommet de la roche. On pourrait traduire aussi : **sur la hauteur de Séla.**

13 Et les gens de la troupe qu'Amatsia avait renvoyés pour qu'ils n'allassent pas à la guerre avec lui, envahirent les villes de Juda depuis Samarie jusqu'à Beth-Horon, et ils frappèrent trois mille de leurs habitants, et ils firent un grand butin.

Depuis Samarie, où ils étaient retournés pour être licenciés, verset 10.

*Beth-Horon : comparez **Josué 10.10** ; **Josué 16.3** ; **Josué 16.5**.*

Ils profitèrent sans doute, pour faire cette invasion, du fait qu'Amatsia était occupé avec ses troupes à combattre les Édomites dans le Midi.

14 Et après qu'Amatsia fut revenu d'avoir battu les Édomites, il fit venir les dieux des fils de Séir et se les établit pour dieux ; et il se prosterna devant eux et il fit fumer de l'encens pour eux.

14 à 16

Ces versets sont propres à 2 Chroniques ; ils indiquent la cause religieuse de la défaite d'Amatsia, racontée dans ce qui suit. Comparez une relation semblable **2 Chroniques 24.17** et suivants ; **2 Chroniques 24.23** et suivants, à propos du péché et du châtement de Joas.

Cette idolâtrie d'Amatsia semble ne pas s'accorder avec le jugement porté sur lui **2 Rois 14.3** et même dans notre chapitre, verset 2, et au chapitre suivant, verset 4. Mais ce désaccord parle en faveur de l'historicité de nos versets, car si l'auteur les avait inventés, il aurait eu soin de les harmoniser, sinon avec le récit de 2 Rois, du moins avec le sien propre. Il faut cependant remarquer que dans **2 Rois 14.3**, il y a une réserve : *toutefois pas comme David son père*, ainsi que dans notre verset 2 : *cependant pas avec un cœur intègre*.

15 Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Amatsia et il envoya vers lui un prophète, et il lui dit : Pourquoi as-tu recherché les dieux de ce peuple, qui n'ont pas délivré leur peuple de ta main ?

16 Et comme il lui parlait, Amatsia lui dit : Est-ce que nous t'avons fait conseiller du roi ? Retire-toi ! Pourquoi te frapperait-on ? Et le prophète se retira et dit : Je vois que l'Éternel a résolu de te détruire, puisque tu as fait cela, et que tu n'as pas écouté mon conseil.

17 Et Amatsia, roi de Juda, après s'être consulté, envoya dire à Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël : Viens, que nous nous voyions en face !

17 à 24

Comparez **2 Rois 14.8-14** et les notes.

18 Et Joas, roi d'Israël, envoya dire à Amatsia, roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban :

Donne ta fille pour femme à mon fils. Et les bêtes des champs qui sont au Liban passèrent et foulèrent au pied l'épine.

19 Tu as dit : Voici, j'ai battu Édom, et ton cœur t'a porté à te glorifier ; maintenant, reste chez toi ! Pourquoi provoquerais-tu le malheur et succomberais-tu, toi, et Juda avec toi ?

J'ai battu. Le texte porte : Tu as battu. Il faut corriger **hikkita** en **hikkiti**.

20 Et Amatsia n'écouta pas, car cela vint de Dieu, pour les livrer parce qu'ils avaient cherché les dieux d'Édom.

Cela vint de Dieu : réflexion propre à notre auteur et en corrélation avec le verset 14.

21 Et Joas, roi d'Israël, monta, et ils se virent en face, lui et Amatsia, roi de Juda, à Beth-Sémès qui appartenait à Juda.

22 Et Juda fut battu devant Israël, et ils s'enfuirent chacun chez soi.

23 Et Joas, roi d'Israël, s'empara d'Amatsia, roi de Juda, fils de Joas, fils de Joachaz, à Beth-Sémès, et il le mena à Jérusalem, et il fit dans le mur de Jérusalem, depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'angle, une brèche de quatre cents coudées.

Fils de Joachaz, c'est-à-dire d'Achazia ; comparez **2 Chroniques 21.17**. Ou bien, il faut placer les mots **fils de Joachaz** après *Joas, roi d'Israël*. Comparez versets 17, 25 et **2 Rois 14.1**).

Il le mena à Jérusalem. 2 Rois dit : il vint à Jérusalem.

24 Et [il prit] tout l'or et l'argent et tous les vases qui se trouvaient dans la maison de Dieu, chez Obed-Édom, et les trésors de la maison du roi, et des otages, et il s'en retourna à Samarie.

Et [il prit]. Le verbe **il prit** qui dans 2 Rois se trouve en tête du verset, a été omis dans notre texte par une faute de copiste.

Les mots *chez Obed-Édom* manquent dans 2 Rois. Notre auteur semble admettre que la garde de ces trésors était toujours, comme du temps de David (comparez **1 Chroniques 26.15**), confiée à la **famille** d'Obed-Édom.

25 Et Amatsia, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.

25 à 28

Comparez **2 Rois 14.17-20** et les notes.

26 Et le reste des actions d'Amatsia, les premières et les dernières, cela n'est-il pas écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël ?

27 Et à partir du moment où Amatsia se fut détourné de l'Éternel, on fit contre lui une conjuration à Jérusalem, et il s'enfuit à Lakis,

et on le fit poursuivre à Lakis et on l'y mit à mort.

À partir du moment où... Remarque de l'auteur, qui voit le châtiment du péché d'Amatsia (verset 14) non seulement dans son insuccès contre Joas (verset 20), mais encore dans sa mort violente. Ces mots ont une portée causale plutôt que temporelle, car si la conjuration avait pris naissance dès le moment où Amatsia s'adonna à l'idolâtrie (verset 14), elle aurait duré plus de 15 ans (versets 25).

28 Et on le transporta sur des chevaux, et on l'enterra avec ses pères dans la ville de Juda.

Dans la ville de Juda. Il faut plutôt lire, avec les LXX et 2 Rois : *dans la ville de David*. C'est une faute de copiste.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 26

1 Et tout le peuple de Juda prit Ozias ; il était âgé de seize ans ; et on le fit roi à la place de son père Amatsia.

1 à 4

Comparez **2 Rois 14.21-22** ; **2 Rois 15.2-3**, et les notes.

Ozias ne devint roi sans doute qu'au détriment d'un frère plus âgé, car il est peu probable que le fils aîné d'Amatsia, mort à 54 ans, n'eût que 16 ans.

2 Il rebâtit Eloth et la fit rentrer au pouvoir de Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.

Eloth : sur la mer Rouge.

3 Ozias avait seize ans quand il devint roi, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Jécolia, de Jérusalem.

4 Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, entièrement comme avait fait Amatsia, son père.

5 Et il s'appliqua à chercher Dieu, tant que vécut Zacharie, qui s'entendait à voir Dieu ; et aussi longtemps qu'il chercha l'Éternel, Dieu le fit prospérer.

5 à 20

N'a pas de parallèle dans 2 Rois.

Tant que vécut... Comparez **2 Chroniques 24.2**.

Qui s'entendait à voir Dieu. C'est le seul sens possible du texte massorétique. Mais ce sens est très étrange ; cette expression ne se trouve nulle part ailleurs. Il est probable qu'il faut lire : **jiréath : Il s'entendait dans la crainte de Dieu, ou : il l'instruisait dans la crainte de Dieu.** Ce Zacharie nous est d'ailleurs inconnu.

6 Et il sortit et fit la guerre aux Philistins, et il renversa les murs de Gath et les murs de Jabné et les murs d'Asdod, et il construisit des villes dans le territoire d'Asdod et des Philistins.

Jabné : Jabnéel, Comparez **Josué 15.11**, note.

Et des Philistins : il semble ainsi qu'il ait soumis la plus grande partie de la Philistie.

7 Et Dieu l'aida contre les Philistins, et contre les Arabes qui habitaient à Gur-Baal, et contre les Méunites.

Gur-Baal se trouvait probablement dans le voisinage de l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de **el-Gharra**, sur un contrefort des monts de Juda qui descend vers la vallée de Béerséba. D'autres pensent à Guérar.

Les Méunites : comparez **2 Chroniques 20.1**, note.

8 Et les Ammonites payaient un tribut à Ozias ; et sa renommée s'étendit jusque vers l'Égypte, car il devint extrêmement puissant.

Les Ammonites. Les LXX lisent ici **les Méunites**, comme au verset 7.

9 Et Ozias bâtit des tours à Jérusalem, sur la porte de l'angle et sur la porte de la vallée et sur le coin, et il les fortifia.

La porte de l'angle : comparez **2 Chroniques 25.23** et la note de **Jérémie 31.38**.

La porte de la vallée : comparez **Néhémie 2.13** ; **Néhémie 3.13** ; c'est la porte de Jaffa.

Le coin : probablement un angle rentrant dans la muraille du côté du sud. Voir au surplus **Néhémie 3.19**.

10 Et il bâtit des tours dans le désert, et il creusa beaucoup de citernes ; car il avait de nombreux troupeaux et dans la Séphéla et sur le plateau, et des laboureurs et des vigneron dans les montagnes et au Carmel, car il aimait l'agriculture.

Le désert. Il s'agit du désert de Juda.

Sur le plateau : la région des pâturages qui s'étend à l'orient du Jourdain, au sud du Jabbok, et qu'Ozias avait prise aux Ammonites. Voir **Deutéronome 3.10** et **Josué 13.9**.

Carmel : non pas la montagne bien connue de ce nom, qui appartenait au royaume des dix tribus, mais la localité mentionnée **Josué 15.55** et **1 Samuel 15.12 ; 1 Samuel 25.2**, dans la montagne de Juda, au sud-est d'Hébron.

11 Et Ozias avait des troupes pour faire la guerre qui marchaient à la bataille par divisions comptées d'après le dénombrement qu'en firent Jéiel, le secrétaire, et Maaséia, le commissaire, sous la direction de Hanania, l'un des chefs du roi.

12 Le nombre total des chefs de maisons patriarcales, des hommes forts et vaillants, était de deux mille six cents ;

13 et ils avaient sous leurs ordres une armée de trois cent sept mille cinq cents hommes faisant la guerre avec une grande valeur, pour aider le roi contre l'ennemi.

Trois cent sept mille cinq cents : à peu près le même nombre que **2 Chroniques 25.5**.

14 Et Ozias fournit toute cette armée de boucliers, de lances, de casques, de cuirasses, d'arcs et de pierres de frondes.

15 Et il fit faire à Jérusalem des engins, invention d'ingénieur, pour être placés sur les tours et sur les angles, afin de lancer des traits et de grosses pierres. Et sa renommée s'étendit au loin, car

il fut extraordinairement aidé jusqu'à ce qu'il fût devenu puissant.

16 Et lorsqu'il fut devenu puissant, son cœur s'éleva, jusqu'à le rendre criminel : il fut infidèle à l'Éternel son Dieu et il entra dans le temple de l'Éternel pour faire fumer l'encens sur l'autel des parfums.

Lorsqu'il fut devenu puissant... Comparez **2 Chroniques 12.1**.

Il entra dans le temple... Comparez la note de **2 Rois 15.5**.

17 Et Azaria, le sacrificateur, entra après lui avec quatre-vingts sacrificateurs de l'Éternel, hommes courageux.

Azaria. Comparez sur ce nom la note de **1 Chroniques 6.1-5**, à la fin.

18 Et ils s'opposèrent au roi Ozias et lui dirent : Ce n'est pas à toi, Ozias, de faire fumer l'encens pour l'Éternel ; cela appartient aux sacrificateurs, fils d'Aaron, consacrés pour faire fumer l'encens. Sors du sanctuaire, car tu as été infidèle, et cela ne peut être un honneur pour toi devant l'Éternel Dieu.

Cela ne peut être un honneur... : contrairement à ce que le roi attendait de l'autorité qu'il s'attribuait ainsi dans les choses du culte.

Devant l'Éternel, littéralement : **de la part de l'Éternel**.

19 Et Ozias s'irrita, et il tenait à la main un encensoir pour faire fumer l'encens, et comme il s'irritait contre les sacrificateurs, la lèpre éclata sur son front, en présence des sacrificateurs, dans la maison de l'Éternel, près de l'autel des parfums.

20 Et Azaria, le souverain sacrificateur, et tous les sacrificateurs le regardèrent, et voici, il avait la lèpre au front ; et ils le chassèrent de là, et lui-même se hâta de sortir, parce que l'Éternel l'avait frappé.

21 Et le roi Ozias fut lépreux jusqu'au jour de sa mort, et il demeurait dans la maladrerie comme lépreux, car il était exclu de la maison de l'Éternel ; et Jotham, son fils, avait la direction de la maison royale, jugeant le peuple du pays.

Dans la maladrerie. comparez sur la faute d'Ozias et son châtiment la note de **2 Rois 15.5**.

Jotham, son fils, avait la direction... : il était **préfet du palais** (comparez **Ésaïe 22.15**, note) et remplaçait également dans les fonctions de **juge** le roi, que sa maladie empêchait de communiquer avec ses sujets.

22 Et le reste des actions d'Ozias, les premières et les dernières, a été écrit par Ésaïe, fils d'Amots, le prophète.

Par Ésaïe, fils d'Amots. Comparez l'Introduction aux Chroniques.

23 Et Ozias s'endormit avec ses pères, et on l'enterra avec ses pères dans le champ de la sépulture des rois, car on disait : Il est lépreux. Et Jotham, son fils, régna à sa place.

Plus précis que **2 Rois 15.7**. Comparez la note de ce passage.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 27

¹ Jotham avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem ; et le nom de sa mère était Jéruscha, fille de Tsadok.

² Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, entièrement comme avait fait Ozias, son père ; seulement il n'entra point dans le temple de l'Éternel. Mais le peuple se pervertissait encore.

Seulement il n'entra point... Comme son père, **2 Chroniques 26.16**.

Le peuple se pervertissait. Le livre des Rois se borne à dire que les hauts-lieux ne furent pas ôtés.

³ C'est lui qui construisit la porte supérieure de la maison de l'Éternel, et il fit beaucoup travailler au mur d'Ophel.

La porte supérieure : probablement la porte neuve que mentionne **Jérémie 26.10** ; **Jérémie 36.10** et qui conduisait *au parvis supérieur* ou des sacrificateurs.

Ophel, littéralement : **renflement** ; voir **Ésaïe 32.14**, note. C'est le nom qu'on donnait à tout le prolongement méridional de la colline du temple qui s'abaisse vers le sud en formant des terrasses et en se

rétrécissant toujours davantage, entre la vallée du Cédron à l'est et le Tyropéon à l'ouest.

4 Et il bâtit des villes dans la montagne de Juda ; et dans les forêts il bâtit des châteaux et des tours.

Des châteaux. Comparez **2 Chroniques 17.12**. De ces différentes constructions, 2 Rois ne mentionne que celle de la porte supérieure (verset 35).

5 Et il fit la guerre au roi des fils d'Ammon, et il l'emporta sur eux ; et les fils d'Ammon lui donnèrent cette année-là cent talents d'argent, dix mille cors de froment et dix mille d'orge ; c'est ce que lui payèrent aussi les fils d'Ammon la seconde et la troisième année.

Cette notice manque dans 2 Rois, mais elle se rattache bien, ainsi que l'énumération des diverses constructions de Jotham dans les deux versets précédents, à **2 Chroniques 26.8** et suivants.

La seconde et la troisième année. À partir de la quatrième année, ils s'affranchirent de ce tribut, grâce sans doute aux premières attaques des Syro-Éphraïmites contre Juda ; comparez **2 Rois 15.37**.

6 Et Jotham devint puissant, parce qu'il marchait constamment devant l'Éternel, son Dieu.

7 Et le reste des actions de Jotham et toutes ses guerres et toutes ses entreprises, voici, cela est écrit dans le livre des rois d'Israël

et de Juda.

8 Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem.

9 Et Jotham s'endormit avec ses pères, et on l'enterra dans la cité de David ; et Achaz, son fils, régna à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 28

1 Achaz avait vingt ans lorsqu'il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Et il ne fit pas ce qui est droit aux yeux de l'Éternel comme David son père,

1 à 4

Comparez **2 Rois 16.2-4**

Vingt ans, ou plutôt, d'après les Septante et d'autres versions : vingt-cinq ans. Voir **2 Rois 16.2**, note.

2 et il marcha dans les voies des rois d'Israël, et même il fit des images de fonte pour les Baals.

Comparez la première note de **2 Rois 16.3**, qui est confirmée par la fin de notre verset 2.

La fin de 2 et le début de 3 manquent dans 2 Rois.

Fils de Hinnom : comparez **Jérémie 7.31**, note.

3 Et il fit fumer l'encens dans la vallée du fils de Hinnom, et il brûla ses fils au feu, selon les abominations des nations que

l'Éternel avait dépossédées de devant les fils d'Israël ;

Il brûla ses fils. 2 Rois dit : *Il fit passer son fils.* Nous avons probablement ici un pluriel de catégorie. Sur cette combustion, comparez la seconde note de **2 Rois 16.3**.

4 et il sacrifia et fit fumer l'encens sur les hauts-lieux et sur les collines et sous tout arbre vert.

5 Et l'Éternel son Dieu le livra entre les mains du roi de Syrie ; et les Syriens le battirent et lui firent un grand nombre de prisonniers et les emmenèrent à Damas. Et il fut aussi livré entre les mains du roi d'Israël, qui lui infligea une grande défaite.

Notre auteur mentionne séparément et sans les mettre en relation l'une avec l'autre l'attaque du roi de Syrie et celle du roi d'Israël, tandis que 2 Rois nous montre Retsin et Pékach venant assiéger ensemble Jérusalem. Sur la manière dont les deux récits s'accordent, voir **2 Rois 16.5**, note. Tout ce qui suit dans notre texte jusqu'au verset 15, à savoir : la rencontre avec Pékach (versets 6 à 8) et les circonstances qui amenèrent la reddition des prisonniers faits par les Israélites (versets 9 à 15), n'a pas de parallèle dans 2 Rois ; en revanche le verset 6 de 2 Rois raconte la prise d'Elath par Retsin, que notre récit ne donne pas.

6 Et Pékach, fils de Rémalia, tua en Juda cent vingt mille hommes en un seul jour, tous hommes vaillants, parce qu'ils avaient abandonné l'Éternel, le Dieu de leurs pères.

Cent vingt mille hommes : soit, d'après **2 Chroniques 25.5** et **2 Chroniques 26.13**, environ le tiers de l'armée de Juda.

7 Et Zicri, homme fort d'Éphraïm, tua Maaséia, fils du roi, et Azrikam, prince du palais, et Elkana, le second après le roi.

Fils du roi ne signifie pas nécessairement **fils d'Achaz** et peut désigner simplement un prince de la famille royale. Les fils d'Achaz étaient trop jeunes alors pour prendre part à la guerre.

Le second après le roi, littéralement : **le second du roi**, c'est-à-dire le premier ministre.

8 Et les fils d'Israël firent parmi leurs frères deux cent mille prisonniers, femmes, garçons et filles, et ils leur prirent aussi beaucoup de butin, et ils emmenèrent le butin à Samarie.

Parmi leurs frères. Cette expression renferme un blâme à l'adresse des Israélites et prépare les versets 9 à 15.

9 Et il y avait là un prophète de l'Éternel, nommé Oded, et il sortit au-devant de l'armée qui rentrait à Samarie et il leur dit : Voici, dans sa colère contre Juda, l'Éternel, le Dieu de vos pères, les a livrés entre vos mains, et vous en avez tué avec fureur ; cela est parvenu jusqu'aux cieux.

Comparez une scène semblable **2 Chroniques 15.1** et suivants.

Et vous en avez tué... : Vous avez de beaucoup dépassé votre mandat, qui était de les châtier et non de les exterminer. Comparez Ésaïe 10.5-8.

10 Et maintenant, ces fils de Juda et de Jérusalem, vous prétendez en faire vos esclaves et vos servantes ! Vous aussi, n'êtes-vous donc pas coupables envers l'Éternel, votre Dieu ?

11 Et maintenant, écoutez-moi, et renvoyez ces prisonniers que vous avez faits parmi vos frères, car l'ardeur de la colère de l'Éternel est sur vous.

12 Et quelques-uns d'entre les chefs des fils d'Éphraïm, Azaria, fils de Johanan, Bérékia, fils de Mésillémoth, Ézéchias, fils de Sallum, et Amasa, fils de Hadlaï, se levèrent contre ceux qui revenaient de l'armée,

Ces noms propres, ainsi que toute la teneur du morceau, témoignent d'une source antique.

13 et leur dirent : Vous ne ferez point entrer ici ces prisonniers ; car pour nous rendre coupables devant l'Éternel, vous voulez ajouter à nos péchés et à notre culpabilité, car notre culpabilité s'augmente, et une ardente colère pèse sur Israël.

14 Et la troupe laissa là les prisonniers et le butin en présence des chefs et de toute l'assemblée.

15 Et les hommes qui furent désignés à cet effet par leur nom se levèrent et prirent les prisonniers ; et pour tous ceux qui étaient nus, ils prirent des vêtements dans le butin ; et ils les vêtirent, les chaussèrent, et ils les firent manger et boire, et les oignirent, et

ils les conduisirent sur des ânes, tous ceux qui étaient fatigués, et ils les menèrent à Jéricho, la ville des palmiers, auprès de leurs frères ; et ils retournèrent à Samarie.

Jéricho : ville frontière de Juda.

16 En ce temps-là, le roi Achaz envoya demander du secours aux rois d'Assyrie.

Comparez **2 Rois 16.7**, note.

Rois d'Assyrie : le roi d'Assyrie et ses vassaux.

17 Et les Édomites vinrent encore, et ils battirent Juda et ils firent des prisonniers.

17 et 18

2 Rois ne mentionne pas les événements racontés ici.

Encore : allusion à **2 Chroniques 21.8** et suivants.

18 Et les Philistins envahirent les villes de la Séphéla et du midi de Juda ; et ils prirent Beth-Sémès, Ajalon, Guédéroth, Soco et les villes de son ressort, Thimna et les villes de son ressort, et Guimzo et les villes de son ressort, et ils s'y établirent.

Les Philistins : qu'Ozias avait soumis (**2 Chroniques 26.6-7**).

Ajalon : comparez **Josué 10.12**, note.

Guédéroth : **Josué 15.41**, note.

Socho : **Josué 15.35**, note.

Thimna : **Josué 15.10**, note. Mais d'après Juges chapitre 14, cette ville était déjà aux Philistins, du temps de Samson.

Guimzo, mentionnée seulement ici ; aujourd'hui Dschimzu, à une heure au sud-est de Lydde.

19 Car l'Éternel humilia Juda, à cause d'Achaz, roi d'Israël, parce qu'il avait lâché tout frein en Juda et qu'il avait été grandement infidèle à l'Éternel.

Roi d'Israël, dans le sens de : **de Juda**, comme au versets 27, et souvent dans notre livre.

20 Et Tilgath-Pilnéser, roi d'Assyrie, vint contre lui et l'opprima et ne le fortifia point.

Tilgath-Pilnéser, appelé dans 2 Rois : *Tiglath-Piléser*.

Sur ce roi, voir la note de **2 Rois 15.19**. **2 Rois 16.9** raconte comment Tiglath-Piléser, gagné par les présents d'Achaz, mit fin au royaume de Syrie et tua Retsin ; **2 Rois 15.29**, comment il enleva au royaume d'Israël toute la partie nord de son territoire. Notre auteur ne mentionne ni l'un ni l'autre de ces faits, car il ne considère pas la défaite des deux ennemis comme un secours véritable pour Achaz. En revanche, il mentionne seul l'oppression d'Achaz par Tiglath-

Piléser, qui suivit. Tiglath-Piléser, après avoir vaincu la Syrie et Israël, voulut établir sa suzeraineté aussi sur Juda, et à cet effet il envoya probablement une armée contre Achaz, qui s'engagea aussitôt à payer un tribut ; comparez **2 Rois 18.7** ; **2 Rois 18.14**. Ainsi Achaz avait trouvé en Tiglath-Piléser moins un libérateur qu'un oppresseur (voir la troisième note de **2 Rois 16.18**), et notre auteur a raison de dire que son intervention, achetée si cher par Achaz (verset 21, comparez **2 Rois 16.8**), ne lui fut d'aucun secours. Notre récit ne contredit donc pas celui de 2 Rois, mais le complète.

21 Car Achaz avait dépouillé la maison de l'Éternel et la maison du roi et les chefs, et il avait fait des dons au roi d'Assyrie ; mais cela ne lui fut d'aucun secours.

22 Et dans le temps de sa détresse, il continuait ses infidélités envers l'Éternel, lui, le roi Achaz.

Dans le temps de sa détresse : il s'agit de l'oppression des Syro-Éphraïmites, puis de celle des Assyriens.

Lui, le roi Achaz : qui aurait dû donner un autre exemple à son peuple.

23 Et il sacrifia aux dieux de Damas qui l'avaient frappé, et il dit : Puisque les dieux des rois de Syrie leur viennent en aide, c'est à eux que je sacrifierai, et ils me viendront en aide. Mais ils causèrent sa chute et celle de tout Israël.

Le fait ici raconté se place chronologiquement après le début du verset 5. L'épisode de l'autel de Damas est tout différent et eut lieu beaucoup plus tard. Comparez la note de **2 Rois 16.10**.

24 Et Achaz ramassa les ustensiles de la maison de Dieu, et il brisa les ustensiles de la maison de Dieu ; et il ferma les portes de la maison de l'Éternel, et il se fit des autels à tous les coins de Jérusalem.

Comparez **2 Rois 16.17-18**.

25 Et dans chacune des villes de Juda, il fit des hauts-lieux pour faire fumer l'encens à des dieux étrangers, et il irrita l'Éternel, le Dieu de ses pères.

26 Et le reste de ses actions et toutes ses entreprises, les premières et les dernières, voici, cela est écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

27 Et Achaz s'endormit avec ses pères, et on l'enterra dans la ville, dans Jérusalem, car on ne le mit pas dans les tombeaux des rois d'Israël. Et Ézéchias, son fils, devint roi à sa place.

Comparez **2 Rois 16.20** et la note.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 29

¹ Ézéchias devint roi à l'âge de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Et le nom de sa mère était Abija, fille de Zacharie.

1 et 2

Voir **2 Rois 18.2-3**.

² Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, entièrement comme avait fait David son père.

³ La première année de son règne, au premier mois, il ouvrit les portes de la maison de l'Éternel et les répara.

Au premier mois, sans doute de l'année religieuse, c'est-à-dire au mois de Nisan.

Il ouvrit les portes : qu'Achaz avait fermées ; comparez **2 Chroniques 28.24**.

Et les répara : **2 Rois 18.16** renferme quelques indications sur la nature de cette réparation.

4 Et il fit venir les sacrificateurs et les Lévites, et il les assembla sur la place orientale,

5 et il leur dit : Écoutez-moi, Lévites ! Maintenant sanctifiez-vous et sanctifiez la maison de l'Éternel, le Dieu de vos pères, et jetez la souillure hors du sanctuaire !

Sanctifiez-vous : Mettez-vous en état de pureté lévitique (**Exode 19.22**).

La souillure : les symboles idolâtres ; comparez **2 Rois 16.10** et suivants.

6 Car nos pères ont été infidèles et ils ont fait ce qui est mal aux yeux de l'Éternel notre Dieu, et ils l'ont abandonné ; et ils ont détourné leurs visages de la demeure de l'Éternel et lui ont tourné le dos.

7 Ils ont même fermé les portes du portique et ils ont éteint les lampes ; et ils n'ont point fait fumer d'encens et ils n'ont point offert d'holocaustes dans le sanctuaire du Dieu d'Israël.

Ils n'ont point fait fumer... Notre auteur ne reconnaît pas les sacrifices offerts sur l'autel qu'Achaz avait fait bâtir. Voir **2 Rois 16.14** et suivants.

8 Et le courroux de l'Éternel a éclaté contre Juda et Jérusalem, et il les a livrés aux outrages, à la désolation et à la raillerie, comme vous le voyez de vos yeux.

9. Et voici, à cause de cela nos pères sont tombés par l'épée, et nos fils et nos filles et nos femmes sont en captivité.

Comparez **2 Chroniques 28.8** ; **2 Chroniques 28.17**.

10 Maintenant, j'ai le dessein de faire alliance avec l'Éternel, le Dieu d'Israël, afin que l'ardeur de sa colère se détourne de nous.

11 Mes fils, ne soyez donc pas négligents ; car l'Éternel vous a choisis pour que vous vous teniez devant lui pour le servir, et pour que vous soyez à son service et que vous lui fassiez fumer de l'encens.

12 Et les Lévites se levèrent : Mahath, fils d'Amasaï, et Joël, fils d'Azaria, des fils des Kéhathites ; et des fils des Mérarites : Kis, fils d'Abdi, et Azaria, fils de Jéhalléléel ; et des Guersonites : Joach, fils de Zima, et Éden, fils de Joach ;

12 à 14

En tout, 14 hommes, dont plusieurs sont nommés **2 Chroniques 31.13-15** et **1 Chroniques 6.20** ; **1 Chroniques 6.44** et suivants ; il y a d'abord deux représentants de chacune des trois grandes souches lévétiques : Kéhath, Mérari et Guersom ; puis deux représentants de la branche kéhathite d'Elitsaphan (**Exode 6.18** ; **Exode 6.22**) qui semble avoir été particulièrement importante (**Nombres 3.30**) ; enfin deux représentants de chacune des trois familles de chantres, celles d'Asaph (Guersom), de Héman (Kéhath) et de Jéduthun ou Ethan (Mérari).

13 et des fils d'Élitsaphan : Simri et Jéiel ; et des fils d'Asaph : Zacharie et Matthanias ;

14 et des fils d'Héman : Jéhiel et Siméi ; et des fils de Jéduthun : Sémaïa et Uzziel.

15 Et ils réunirent leurs frères et ils se sanctifièrent, et ils vinrent selon l'ordre du roi, d'après les paroles de l'Éternel, pour purifier la maison de l'Éternel.

Leurs frères : les autres Lévites.

16 Et les sacrificateurs entrèrent dans l'intérieur de la maison de l'Éternel pour la purifier ; et toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le temple de l'Éternel, ils les tirèrent dans le parvis de la maison de l'Éternel, et les Lévites les prirent pour les jeter dehors, dans la vallée du Cédron.

Les sacrificateurs entrèrent dans l'intérieur : non pas les Lévites, conformément à loi.

Toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le temple. L'auteur n'a pas mentionné les cérémonies païennes célébrées dans le Lieu saint, mais il est probable que le temple même avait aussi été profané et qu'il renfermait les ustensiles qui avaient servi à des cérémonies idolâtres (versets 18 et 19). Quant au fait des portes fermées (**2 Chroniques 28.24**) qui semble s'y opposer, cela n'a eu lieu que dans la seconde partie du règne d'Achaz.

17 Et ils commencèrent le premier jour du premier mois à sanctifier ; et le huitième jour du mois ils arrivèrent au portique de l'Éternel ; et ils employèrent huit jours à sanctifier le temple de l'Éternel, et le seizième jour du premier mois ils achevèrent.

Le sens est : Pendant huit jours ils purifièrent les parvis et, pendant huit jours, le temple lui-même. Le début du verset 16 est donc une anticipation.

18 Et ils entrèrent à l'intérieur chez le roi Ézéchias et dirent : Nous avons purifié toute la maison de l'Éternel, l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, et la table des pains de proposition et tous ses ustensiles.

La table des pains. Remarquez le singulier, tandis que **1 Chroniques 28.16** donne le pluriel.

19 Et tous les ustensiles que le roi Achaz avait profanés pendant son règne par son infidélité, nous les avons remis en état et purifiés ; et voici, ils sont devant l'autel de l'Éternel.

Comparez **2 Rois 16.14-17**.

Devant l'autel de l'Éternel, c'est-à-dire l'autel des holocaustes.

20 Et dès le lendemain matin le roi Ézéchias rassembla les chefs de la ville et monta à la maison de l'Éternel.

21 Et ils amenèrent sept taureaux, sept béliers et sept agneaux ; et sept boucs en sacrifice d'expiation pour la royauté, pour le sanctuaire et pour Juda. Et le roi dit aux fils d'Aaron, les sacrificateurs, de les offrir sur l'autel de l'Éternel.

La royauté : la maison royale qui s'était rendue particulièrement coupable en la personne d'Achaz.

22 Et ils égorgèrent les bœufs, et les sacrificateurs recueillirent le sang et en firent aspersion sur l'autel ; et ils égorgèrent les béliers, et ils firent aspersion sur l'autel avec le sang ; et ils égorgèrent les agneaux, et ils firent aspersion sur l'autel avec le sang.

Selon le rite prescrit pour l'holocauste, **Lévitique 1.3-5**.

23 Et ils amenèrent les boucs du sacrifice pour le péché devant le roi et l'assemblée, et ils posèrent les mains sur eux.

Ils posèrent les mains sur eux. L'imposition des mains était aussi d'usage dans l'holocauste (**Lévitique 1.4**), mais elle avait une signification symbolique toute particulière dans le sacrifice pour le péché (**Lévitique 4.4**, 15, 24, 29, 33).

24 Et les sacrificateurs les égorgèrent et en offrirent le sang pour le péché, sur l'autel, pour faire propitiation pour tout Israël ; car

c'était pour tout Israël que le roi avait ordonné l'holocauste et le sacrifice pour le péché.

Offrirent le sang. Comparez pour les détails de cette cérémonie **Lévitique 4.30 ; Lévitique 4.34.**

Pour tout Israël : non seulement pour Juda, mais aussi pour Éphraïm.

25 Et il plaça les Lévites dans la maison de l'Éternel, avec des cymbales, des luths et des harpes, selon l'ordre de David et de Gad, le voyant du roi, et de Nathan, le prophète ; car cet ordre avait été donné par l'Éternel, par ses prophètes.

Il plaça les Lévites... Comparez **1 Chroniques 15.16.**

Sur *Gad* et *Nathan*, comparez **1 Chroniques 21.9 ; 1 Chroniques 29.29.**

Par l'Éternel, par ses prophètes : David avait organisé les chantres lévites d'après les directions des prophètes, et par conséquent sur l'ordre de l'Éternel.

26 Et les Lévites se tinrent là avec les instruments de David, et les sacrificateurs avec les trompettes.

Les instruments de David ; comparez **1 Chroniques 23.5.**

27 Et Ézéchias ordonna d'offrir l'holocauste sur l'autel ; et au moment où commença l'holocauste, commença le cantique de

l'Éternel avec les trompettes et l'accompagnement des instruments de David, roi d'Israël.

Le cantique de l'Éternel, 1 Chroniques 16.36 ; 1 Chroniques 16.42 ; 1 Chroniques 25.7.

28 Et toute l'assemblée s'étant prosternée, le cantique retentit et les trompettes sonnèrent, le tout jusqu'à ce que l'holocauste fut achevé.

29 Et quand on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui se trouvaient avec lui fléchirent le genou et se prosternèrent.

30 Et le roi Ézéchias et les chefs dirent aux Lévites de célébrer l'Éternel avec les paroles de David et d'Asaph, le voyant ; et ils le célébrèrent jusqu'à l'allégresse, et ils s'inclinèrent et se prosternèrent.

31 Et Ézéchias prit la parole et dit : Maintenant que vous vous êtes consacrés à l'Éternel, approchez, amenez des victimes et des sacrifices d'actions de grâces à la maison de l'Éternel ! Et l'assemblée amena des victimes et des sacrifices d'actions de grâces, et tous ceux dont le cœur y était disposé y offrirent des holocaustes.

*Vous vous êtes consacrés, littéralement : **Vous avez rempli votre main.** Voir Exode 28.41, note.*

Sacrifices d'actions de grâces : voir Lévitiques 7.11 et suivants.

32 Et le nombre des holocaustes offerts par l'assemblée fut de soixante-dix bœufs, cent béliers, deux cents agneaux ; tout cela comme holocaustes à l'Éternel.

33 Et les bêtes consacrées furent six cents bœufs et trois mille brebis.

34 Seulement les sacrificateurs étaient en trop petit nombre et ils ne purent dépouiller tous les holocaustes, et leurs frères, les Lévites, les aidèrent jusqu'à ce que l'ouvrage fût achevé et jusqu'à ce que les sacrificateurs se fussent sanctifiés ; car les Lévites avaient eu plus à cœur de se sanctifier que les sacrificateurs.

Ils ne purent dépouiller... Dans les sacrifices privés le laïque dépouillait lui-même la victime (**Lévitique 1.6**), mais dans les sacrifices publics, ce soin incombait au sacrificateur ainsi que l'immolation.

Les Lévites avaient eu plus à cœur... : ils avaient montré plus d'empressement à se mettre en état de pureté lévitique (verset 5) que les sacrificateurs, lesquels s'étaient peut-être davantage prêtés aux cérémonies idolâtres établies par Achaz.

35 Il y avait d'ailleurs beaucoup d'holocaustes, avec les graisses des sacrifices d'actions de grâces et avec les libations pour les holocaustes. Ainsi fut rétabli le service de la maison de l'Éternel.

Il y avait d'ailleurs beaucoup d'holocaustes : ceux du versets 32. L'auteur les mentionne encore une fois afin d'expliquer pourquoi les sacrificateurs se trouvaient en trop petit nombre pour dépouiller les

victimes : la majeure partie d'entre eux était occupée à brûler les holocaustes.

Avec les graisses des sacrifices d'actions de grâces : la graisse de ces sacrifices-là était ordinairement, brûlée en même temps que l'holocauste (**Lévitique 3.3-5**).

Avec les libations : une libation accompagnait habituellement l'holocauste (**Nombres 15.1-10**). Cette libation occupait aussi un certain nombre de sacrificateurs.

Ainsi fut rétabli... Par ce sacrifice grandiose, le culte régulier fut réintroduit et réorganisé.

36 Et Ézéchias et tout le peuple se réjouirent de ce que Dieu avait accordé au peuple, car la chose s'était faite tout d'un coup.

De ce que Dieu avait accordé au peuple. La purification du temple et le rétablissement de l'ordre théocratique sont envisagés comme un bienfait divin.

Tout d'un coup. La différence entre Achaz et Ézéchias se manifesta dès les débuts de celui-ci et la transformation fut aussi soudaine que profonde.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 30

1 Et Ézéchiass envoya à tout Israël et Juda, et en outre il écrivit des lettres à Éphraïm et Manassé, pour qu'ils vinssent à la maison de l'Éternel à Jérusalem, pour faire une Pâque à l'Éternel, le Dieu d'Israël.

À Éphraïm et à Manassé. D'après **2 Rois 18.1**, Ézéchiass devint roi la troisième année d'Osée d'Israël ; le message au royaume des dix tribus peut donc se placer dans la quatrième année d'Osée, c'est-à-dire encore **avant** la chute de Samarie.

2 Et le roi et ses princes et toute l'assemblée décidèrent à Jérusalem de faire la Pâque au second mois ;

Au second mois. Voir un renvoi semblable **Nombres 9.6-13**. Le mois de la Pâque avait été employé à la purification du temple et à la consécration des sacrificateurs. La nécessité de ce renvoi ne se comprendrait pas plusieurs années après.

3 car ils ne pouvaient la célébrer au moment même, parce que les sacrificateurs ne s'étaient pas sanctifiés en nombre suffisant et que le peuple ne s'était pas rassemblé à Jérusalem.

Au moment même : au premier mois, au 14 Nisan.

Pas sanctifiés. On ne peut guère supposer une pareille négligence se prolongeant pendant plusieurs années.

Le peuple : y compris celui des dix tribus sur lequel on comptait.

4 Et la chose parut bonne aux yeux du roi et aux yeux de toute l'assemblée,

5 et ils résolurent de faire une publication dans tout Israël, depuis Béerséba jusqu'à Dan, pour que l'on vînt faire une Pâque à l'Éternel, le Dieu d'Israël, à Jérusalem ; car ils n'avaient pas été en nombre [auparavant] pour la célébrer selon ce qui est écrit.

Depuis Béerséba jusqu'à Dan : expression proverbiale qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre, puisqu'au verset 10 nous allons voir que Zabulon semble être du côté du nord l'extrême limite où parvinrent les messagers du roi.

Ils n'avaient pas été en nombre pour la célébrer. La Pâque n'avait été célébrée pendant les siècles précédents que par une partie du peuple. Toutefois la Pâque de Josias l'emporta encore sur celle-ci.

6 Et les coureurs allèrent avec des lettres de la part du roi et de ses princes dans tout Israël et Juda, disant par ordre du roi : Fils d'Israël, revenez à l'Éternel, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, et il reviendra aux réchappés qui vous sont restés de la main des rois d'Assyrie ;

De la main des rois d'Assyrie, c'est-à-dire de Tiglath-Piléser ; comparez **1 Chroniques 5.26** ; **2 Rois 15.29** ; le pluriel est ici rhétorique

(comparez **2 Chroniques 24.25**), à moins qu'il ne s'explique comme dans **2 Chroniques 28.16** : le roi et ses vassaux.

7 et ne soyez pas comme vos pères et comme vos frères, qui ont été infidèles à l'Éternel, le Dieu de leurs pères, et qu'il a livrés à la désolation, comme vous le voyez.

8 Maintenant, ne raidissez pas votre cou, comme vos pères ; donnez la main à l'Éternel, et venez à son sanctuaire, qu'il a sanctifié pour toujours, et servez l'Éternel, votre Dieu, et l'ardeur de sa colère se détournera de vous.

Donnez la main à l'Éternel, c'est-à-dire : Soumettez-vous à l'Éternel
Voir **1 Chroniques 29.24**.

9 Car si vous revenez à l'Éternel, vos frères et vos fils trouveront grâce auprès de ceux qui les ont emmenés en captivité, et ils reviendront dans ce pays ; car l'Éternel votre Dieu est compatissant et miséricordieux, et il ne détournera pas sa face de vous, si vous revenez à lui.

10 Et les coureurs allèrent de ville en ville dans le pays d'Éphraïm et de Manassé et jusqu'en Zabulon ; mais on se riait et l'on se moquait d'eux.

Et jusqu'en Zabulon : les régions situées plus au nord avaient été enlevées par Tiglath-Piléser.

11 Cependant quelques hommes d'Asser, de Manassé et de Zabulon s'humilièrent et vinrent à Jérusalem.

Éphraïm n'est pas nommé parce que c'était là sans doute, au centre du royaume, que la résistance était la plus grande et l'intimidation la plus forte. Voyez cependant verset 18.

12 Dans Juda aussi la main de Dieu fut agissante pour leur donner une même disposition à exécuter l'ordre du roi et des princes, selon la parole de l'Éternel.

13 Et il se réunit à Jérusalem des gens en grand nombre pour faire la fête des pains sans levain, au second mois : une immense assemblée.

14 Et ils se mirent à enlever les autels qui étaient à Jérusalem, et ils enlevèrent tous les autels à brûler l'encens, et ils les jetèrent dans le torrent du Cédron.

Les autels à brûler l'encens. Cette expression ne se trouve qu'ici. Il s'agit sans doute des autels construits par Achaz dans tous les coins de rue de Jérusalem (**2 Chroniques 28.24**).

15 Et ils immolèrent la Pâque le quatorzième jour du second mois. Et les sacrificateurs et les Lévites furent saisis de confusion, et ils se sanctifièrent et ils offrirent des holocaustes dans la maison de l'Éternel.

Furent saisis de confusion : pour le motif indiqué **2 Chroniques 30.3** et déjà **2 Chroniques 29.34**.

16 Et ils se tinrent debout à leur place, selon l'ordonnance établie pour eux, conformément à la loi de Moïse, homme de Dieu, les sacrificateurs faisant l'aspersion du sang [qu'ils recevaient] de la main des Lévites.

De la main des Lévites, et non pas, comme d'habitude, de la main des pères de famille, pour la raison indiquée au verset 17.

17 Car il y avait dans l'assemblée beaucoup de gens qui ne s'étaient pas sanctifiés, et les Lévites se chargèrent d'immoler les victimes de la Pâque en les consacrant à l'Éternel, pour tous ceux qui n'étaient pas purs.

18 Car une grande partie du peuple, beaucoup de ceux d'Éphraïm, de Manassé, d'Issacar et de Zabulon, ne s'étaient pas purifiés, mais avaient mangé la Pâque sans se conformer à ce qui est écrit. Mais Ézéchiass avait prié pour eux en disant : Que l'Éternel, qui est bon, veuille pardonner

Sans se conformer à ce qui est écrit, c'est-à-dire sans s'être purifiés (**Nombres 9.6**).

19 à quiconque a appliqué son cœur à chercher Dieu, l'Éternel, le Dieu de leurs pères, sans avoir la purification requise pour le

sanctuaire.

20 Et l'Éternel exauça Ézéchias et épargna le peuple.

Epargna, littéralement : **guérit**. **Lévitique 15.31** menace de la mort ceux qui s'approcheraient du sanctuaire en état d'impureté. Comparez quelque chose d'analogue dans le Nouveau Testament : **1 Corinthiens 11.30**.

21 Et les fils d'Israël qui se trouvaient à Jérusalem firent la fête des pains sans levain pendant sept jours avec une grande joie, et chaque jour les Lévites et les sacrificateurs louaient l'Éternel avec les instruments consacrés à louer l'Éternel.

22 Et Ézéchias adressa des encouragements à tous les Lévites, qui s'étaient distingués par leur habileté au [culte de] l'Éternel. Et ils mangèrent pendant sept jours ce qui était prescrit, en immolant les sacrifices d'actions de grâces et louant l'Éternel, le Dieu de leurs pères.

23 Et toute l'assemblée fut d'avis de fêter sept autres jours, et ils fêtèrent joyeusement sept jours ;

24 car Ézéchias, roi de Juda, avait donné à l'assemblée mille taureaux et sept mille brebis, et les chefs avaient donné à l'assemblée mille taureaux et dix mille brebis, et des sacrificateurs en grand nombre s'étaient sanctifiés.

Des sacrificateurs en grand nombre s'étaient sanctifiés ; ensorte que le cas de **2 Chroniques 29.34** ne se présenta plus.

25 Et toute l'assemblée de Juda, et les sacrificateurs et les Lévites, et toute l'assemblée de ceux qui étaient venus d'Israël, et les étrangers venus du pays d'Israël et ceux qui habitaient en Juda, se livrèrent à la joie.

26 Et il y eut une grande joie à Jérusalem, car depuis les jours de Salomon, fils de David, roi d'Israël, rien de semblable n'avait eu lieu à Jérusalem.

Depuis les jours de Salomon : depuis la consécration du temple (**2 Chroniques 7.1-10**), qui avait duré de même 14 jours.

27 Et les sacrificateurs-lévites se levèrent et bénirent le peuple, et leur voix fut entendue [de l'Éternel] et leur prière parvint jusqu'à sa sainte demeure, jusqu'aux cieux.

Les sacrificateurs-lévites : voir **2 Chroniques 23.18**.

Leur voix fut entendue : comme on put le constater par le règne heureux d'Ézéchias, et surtout par l'anéantissement de l'armée de Sanchérib, tandis que le royaume d'Israël ne tarda pas à succomber.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 31

1 Toutes ces choses étant accomplies, tous les Israélites présents partirent pour les villes de Juda, et ils brisèrent les statues, abattirent les aschères et renversèrent les hauts-lieux et les autels dans tout Juda et Benjamin, et dans Éphraïm et Manassé, sans en laisser un seul. Et tous les fils d'Israël retournèrent chacun à sa propriété, dans leurs villes.

Le passage **2 Rois 18.4** mentionne en outre la destruction du serpent d'airain.

Et dans Éphraïm et Manassé, sans en laisser un seul. Cette destruction générale ne paraît pas avoir eu des effets durables, puisque nous retrouvons plus tard la trace des hauts-lieux (**2 Rois 17.29** ; **2 Rois 17.32** et suivants).

2 Et Ézéchias établit les classes des sacrificateurs et des Lévites d'après leurs classes, chacun selon ses fonctions, les sacrificateurs et les Lévites, pour les holocaustes et pour les sacrifices d'actions de grâces, pour le service, pour la louange et pour le chant dans les portes du camp de l'Éternel.

Réorganisation du service lévitique.

Etablit les classes... comparez 1 Chroniques chapitre 24.

Dans les portes du camp. Littéralement : **des camps**. Ce pluriel, qui se trouve déjà **1 Chroniques 9.18**, désigne le sanctuaire et les parvis des sacrificateurs.

3 Et la contribution du roi, prise sur ses biens, sert pour les holocaustes, pour les holocaustes du matin et du soir et pour les holocaustes des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes, comme il est écrit dans la loi de l'Éternel.

Holocaustes du matin et du soir. Comparez **Nombres 28.3-8**.

Holocaustes des sabbats. Comparez **Nombres 28.9-29.39**.

4 Et il dit au peuple, aux habitants de Jérusalem, de donner leur contribution pour les sacrificateurs et les Lévites, afin qu'ils pussent s'attacher à la loi de l'Éternel.

*Leur contribution pour les sacrificateurs et les Lévites, c'est-à-dire (comparez versets 5 et 6) : les prémices (**Nombres 18.12**) et la dîme (**Lévitique 27.30-33 ; Nombres 18.24**).*

S'attacher à la loi de l'Éternel : l'exécuter sans être entravés par des soucis matériels.

5 Et quand cet ordre eut été publié, les fils d'Israël donnèrent en abondance les prémices du blé, du moût, de l'huile, du miel et de

tous les produits des champs ; et ils apportèrent en abondance la dîme de toute chose.

Les fils d'Israël : les habitants de Juda.

6 Et les fils d'Israël et de Juda qui habitaient dans les villes de Juda, apportèrent eux aussi la dîme du gros et du menu bétail, et la dîme des choses saintes qui étaient consacrées à l'Éternel leur Dieu, et ils en firent des monceaux et des monceaux.

Les fils d'Israël... qui habitaient dans les villes de Juda. Comparez **2 Chroniques 11.16-17**.

La dîme des choses saintes : la portion des sacrifices qui revenait aux sacrificateurs (*ce qui est prélevé sur les choses saintes*, **Nombres 18.19**). Voir **Nombres 18.8-19**.

7 On commença à faire ces monceaux au troisième mois, et on acheva au septième mois.

Troisième mois..., septième mois : ainsi entre la Pentecôte et la fête des Tabernacles (première et dernière récolte).

8 Et Ézéchiass et les chefs vinrent voir ces monceaux et ils bénirent l'Éternel et son peuple d'Israël.

9 Et Ézéchiass interrogea les sacrificateurs et les Lévites au sujet de ces monceaux.

10 Et le souverain sacrificateur Azaria, de la maison de Tsadok, lui répondit : Depuis qu'on a commencé d'apporter les offrandes à la maison de l'Éternel, nous avons mangé, nous nous sommes rassasiés, et nous en avons beaucoup laissé, car l'Éternel a béni son peuple ; et ce qui est resté, c'est cette grande quantité que voilà.

Azaria : comparez **2 Chroniques 26.17**, note.

11 Et Ézéchias ordonna de préparer des chambres dans la maison de l'Éternel, et on les prépara.

12 Et on y apporta fidèlement les offrandes et la dîme et les choses consacrées. Et Conania, le lévite, en avait l'intendance, et son frère Siméi était en second ;

Les offrandes, c'est-à-dire les prémices.

Les choses consacrées : d'après le verset 6, la dîme de ces choses consacrées.

Il y a dans les versets 12 et 13 d'une part, 14 et 15 d'autre part, deux catégories d'employés, dont les premiers remplissaient leurs fonctions à Jérusalem, et les autres dans les villes de province. La première administration était générale ; la seconde avait pour but spécial de faire les distributions en province.

13 et Jéhiel, Azazia, Nahath, Asahel, Jérimoth, Jozabad, Éliel, Jismakia, Mahath et Bénai étaient employés sous la direction de Conania et de son frère Siméi, d'après l'ordre du roi Ézéchias et d'Azaria, prince de la maison de Dieu.

14. Et Koré, fils de Jimna, le lévite, portier de l'orient, avait l'intendance des dons faits volontairement à Dieu, pour distribuer les offrandes faites à l'Éternel et les choses très saintes.

Portier de l'orient : comparez **1 Chroniques 9.18**.

Dons faits volontairement : comparez **Exode 35.29**.

Choses très saintes : certaines parties des sacrifices d'actions de grâces et pour le péché ou de réparation. Voir **Lévitique 6.25**.

15 Et sous sa direction étaient placés Éden, Minjamin, Josué, Sémaïa, Amaria et Sécania, dans les villes des sacrificateurs, comme gens de confiance, pour faire les distributions à leurs frères, grands et petits, selon leurs classes,

Pour faire les distributions : pour leur remettre leur part des prémices, des dîmes et des choses consacrées (verset 12), ainsi que des dons volontaires (verset 14) ; mais la viande destinée aux sacrificateurs n'était sans doute pas envoyée dans la province, à cause du risque de corruption.

Grands et petits : ceux qui, étant trop vieux ou trop jeunes, ne pouvaient venir au temple.

16 non compris les mâles d'entre eux, enregistrés depuis l'âge de trois ans et au-dessus ; tous ceux qui venaient à la maison de l'Éternel, selon les besoins de chaque jour, selon leur service, pour leurs fonctions, selon leurs classes.

Etaient exceptés de ces distributions en province ceux qui se rendaient au temple pour y officier et prenaient avec eux leurs enfants au-dessus de trois ans.

17 Et pour ce qui est de l'enregistrement des sacrificateurs, [il se faisait] d'après leurs maisons patriarcales, et [celui] des Lévites, à partir de l'âge de vingt ans et au-dessus, pour leurs fonctions, d'après leurs classes.

18 Et toute l'assemblée devait se faire enregistrer avec tous leurs petits enfants, leurs femmes, leurs fils et leurs filles ; car dans leur fidélité ils géraient saintement les choses saintes.

Nous donnons le sens le plus probable de cette phrase difficile et nous pensons qu'après le verset 17, qui parle d'un dénombrement des sacrificateurs et Lévites en âge de service, le verset 18 parle d'un dénombrement de tout le reste de la corporation des sacrificateurs et des Lévites.

L'assemblée : des sacrificateurs et des Lévites.

Géraient saintement les choses saintes : les distribuaient fidèlement.

19 Et pour les fils d'Aaron, les sacrificateurs qui demeuraient à la campagne, dans les banlieues de leurs villes, il y avait dans chaque ville des hommes désignés par leurs noms pour donner des portions à tous les mâles des sacrificateurs et à tous les Lévites enregistrés.

Dans les banlieues : aux environs des villes sacerdotales, et non dans ces villes elles-mêmes, comme les hommes désignés au verset 15.

20 Ézéchias fit ainsi dans tout Juda ; il fit ce qui est bien, ce qui est droit et ce qui est vrai devant l'Éternel, son Dieu.

21 Et dans tout ce qu'il entreprit touchant le service de la maison de Dieu, la loi et le commandement, en cherchant son Dieu, il agit de tout son cœur et il réussit.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 32

¹ Après ces choses et cette conduite fidèle, Sanchérib, roi d'Assyrie, vint et entra en Juda et assiégea les villes fortes et pensa les forcer.

Après ces choses. **2 Rois 18.13** et **Ésaïe 26.1** disent : la quatorzième année du règne d'Ézéchias. Voir la note dans Ésaïe.

Pensa les forcer : 2 Rois dit qu'il les prit, mais notre auteur ne considère que le résultat final de l'expédition, la chute de la puissance assyrienne.

2 Et Ézéchias, voyant que Sanchérib était venu et qu'il se proposait d'attaquer Jérusalem,

3 délibéra avec ses chefs et ses hommes vaillants de boucher les sources d'eau qui étaient hors de la ville, et ils lui aidèrent ;

Délibéra... Les mesures de défense prises à la suite de cette consultation ne sont racontées que par notre auteur, mais son récit est confirmé par **2 Rois 20.20** et **Ésaïe 22.8-11**.

Les sources d'eau, littéralement : **les eaux des sources**.

4. une foule de gens furent rassemblés et bouchèrent toutes les sources et le torrent qui se répandait par le pays, en disant : Pourquoi les rois d'Assyrie, quand ils viendront, trouveraient-ils des eaux en abondance ?

Le torrent qui se répandait... : le Guihon, qui coulait à ciel ouvert dans la vallée de Ben-Hinnom.

Les rois d'Assyrie : pluriel rhétorique ; comparez **2 Chroniques 28.16** et **2 Chroniques 30.6**.

5 Et il se mit vaillamment à reconstruire la muraille partout où elle avait des brèches, et il haussa les tours, et en dehors il bâtit l'autre muraille, et il fortifia Millo, dans la cité de David, et il fit faire des javelots en quantité et des boucliers.

Partout où elle avait des brèches. Les travaux d'Ozias (**2 Chroniques 26.9**) et de Jotham (**2 Chroniques 27.3**) pouvaient n'avoir pas réparé entièrement le dommage raconté **2 Chroniques 25.23**, et d'autres dégâts s'étaient sans doute produits.

L'autre muraille : comparez **Ésaïe 22.9**.

Millo : comparez **1 Chroniques 11.8** et **2 Samuel 5.9**, note.

6 Et il donna des chefs militaires au peuple, et il les rassembla auprès de lui sur la place de la porte de la ville, et il parla à leur cœur en disant :

À leur cœur. Voir **Genèse 34.3**.

7 Fortifiez-vous et tenez ferme ! Ne craignez point et ne vous laissez pas effrayer par le roi d'Assyrie et par toute la multitude qui est avec lui ; car avec nous il y a plus qu'avec lui.

Car avec nous... Comparez **2 Rois 6.16**.

8 Avec lui est un bras de chair, et avec nous, l'Éternel, notre Dieu, pour nous aider et pour combattre notre combat. Et le peuple fut raffermi par les paroles d'Ézéchias, roi de Juda.

Un bras de chair. Comparez **Ésaïe 31.3** ; **Psaumes 20.8** et suivants.

9 Après cela, Sanchérib, roi d'Assyrie, envoya ses serviteurs à Jérusalem (lui-même était devant Lakis avec toutes ses forces) vers Ézéchias, roi de Juda, et vers tous ceux de Juda qui étaient à Jérusalem, pour leur dire :

Après cela. Notre auteur omet l'épisode raconté **2 Rois 18.14-16**, dans lequel Ézéchias joue un rôle peu glorieux. Nos versets 9 à 21 correspondent à **2 Rois 18.17-19.37**, qu'ils résument.

Lakis : voir **2 Chroniques 11.9**, note.

Tous ceux de Juda qui étaient à Jérusalem. Ceci suppose que les habitants de plusieurs des villes assiégées par Sanchérib (verset 1) s'étaient réfugiés dans la capitale.

10 Ainsi a dit Sanchérib, roi d'Assyrie : En quoi vous confiez-vous, que vous restiez bloqués à Jérusalem ?

11 Ézéchiass ne vous abuse-t-il pas pour vous livrer à la mort par la famine et par la soif, quand il dit : L'Éternel, notre Dieu, nous délivrera de la main du roi d'Assyrie ?

Comparez **2 Rois 18.27**.

12 N'est-ce pas lui, Ézéchiass, qui a fait disparaître ses hauts-lieux et ses autels, et qui a parlé à Juda et à Jérusalem, disant : Vous vous prosternerez devant un seul autel et vous y ferez fumer l'encens ?

Comparez **2 Rois 18.22**.

13 Ne savez-vous pas ce que moi et mes pères nous avons fait à tous les peuples des [autres] pays ? Les dieux des nations de ces pays ont-ils donc eu la puissance de délivrer leurs pays de ma main ?

Voir **2 Rois 18.29 ; 2 Rois 18.33-35**.

14 Lequel d'entre tous les dieux de ces nations que mes pères ont dévouées par interdit, a pu délivrer son peuple de ma main, pour que votre Dieu puisse vous délivrer de ma main ?

15 Et maintenant, qu'Ézéchias ne vous séduise point, et qu'il ne vous abuse point ainsi, et ne vous fiez pas à lui ! Car aucun dieu d'aucune nation ni royaume n'a pu délivrer son peuple de ma main et de la main de mes pères ; combien moins vos dieux vous délivreront-ils de ma main !

16 Et ses serviteurs parlèrent encore contre Dieu, l'Éternel, et contre Ézéchias, son serviteur.

Notre auteur résume dans ce verset tout ce qu'il n'a pas donné du contenu de **2 Rois 18.19-25** ; **2 Rois 18.27-35** et **2 Chroniques 19.10-13**.

17 Et il écrivit une lettre pour outrager l'Éternel, le Dieu d'Israël, et pour parler contre lui, en ces termes : De même que les dieux des nations des [autres] pays n'ont pas délivré leur peuple de ma main, de même le Dieu d'Ézéchias ne délivrera pas son peuple de ma main.

Une lettre : comparez **2 Rois 19.14**.

18 Et ils crièrent à haute voix en langue judaïque, en s'adressant aux gens de Jérusalem qui étaient sur la muraille, pour les effrayer et les épouvanter, afin de s'emparer de la ville.

18 et 19

Voir **2 Rois 18.26-35**. L'ordre suivi par notre auteur est celui des matières plutôt que l'ordre chronologique.

19 Et ils parlèrent du Dieu de Jérusalem comme des dieux des peuples de la terre, qui sont des ouvrages de main d'homme.

20 Et le roi Ézéchias, ainsi qu'Ésaïe, fils d'Amots, le prophète, prièrent à ce sujet et ils crièrent au ciel.

Le récit de 2 Rois ne mentionne pas le fait que le prophète s'associa à la prière du roi ; en revanche, il nous donne cette prière et la réponse que l'Éternel y fit par la bouche d'Ésaïe. Comparez **2 Rois 19.14-19** ; **2 Rois 19.20-24**.

21 Et l'Éternel envoya un ange qui extermina tous les vaillants hommes, les princes et les chefs dans le camp du roi d'Assyrie ; et [celui-ci] s'en retourna confus dans son pays, et il entra dans la maison de son dieu, et là de ses propres enfants le firent tomber par l'épée.

Voir **2 Rois 19.35-37**.

22 Et l'Éternel sauva Ézéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sanchérib, roi d'Assyrie, et de la main de tout ennemi, et il fit qu'ils purent aller de côtés et d'autres.

Aller de côtés et d'autres, en opposition à l'état de siège, verset 10.

23 Et beaucoup de gens apportèrent des offrandes à l'Éternel, à Jérusalem, et des objets précieux à Ézéchias, roi de Juda ; et il fut élevé depuis lors aux yeux de toutes les nations.

24 En ce temps-là, Ézéchias fut malade à la mort, et il adressa une prière à l'Éternel ; et [l'Éternel] lui parla et lui accorda un prodige.

Résumé très bref de **2 Rois 20.1-11**.

25 Et Ézéchias ne répondit pas au bienfait qu'il avait reçu, mais son cœur s'éleva ; et la colère fut sur lui et sur Juda et Jérusalem.

Son cœur s'éleva, comme celui d'Ozias (**2 Chroniques 26.16**). Il s'agit de la conduite d'Ézéchias avec les ambassadeurs babyloniens (**2 Rois 20.12** et suivants).

26 Et Ézéchias s'humilia de l'orgueil de son cœur, lui et les habitants de Jérusalem, et la colère de l'Éternel ne fondit pas sur eux dans les jours d'Ézéchias.

Comparez **2 Rois 20.19**.

27 Et Ézéchias eut de très grandes richesses et une très grande gloire ; et il fit des trésors pour y mettre argent et or, pierres précieuses, aromates et boucliers, et toutes sortes d'objets de prix ;

Comparez **2 Rois 20.13**.

28 et des magasins pour les revenus en grain, vin et huile ; et des étables pour toutes sortes de bestiaux et de troupeaux à parcs.

Troupeaux à parcs. Il fit des étables pour les troupeaux mêmes qui peuvent passer l'hiver en plein air dans de simples parcs.

29 Et il s'était fait des villes, et des troupeaux de menu et de gros bétail, en quantité, car Dieu lui avait donné de très grandes richesses.

30 Et c'est lui, Ézéchias, qui boucha l'issue supérieure des eaux de Guihon, et les conduisit en bas, vers l'occident de la cité de David. Et Ézéchias réussit dans toutes ses entreprises.

Et c'est lui... comparez verset 1. Cette importante entreprise est rappelée ici une seconde fois, comme dans **2 Rois 20.20**.

31 Et ainsi, à l'occasion des interprètes des princes de Babylone qui avaient envoyé vers lui pour s'informer du prodige qui avait eu lieu dans le pays, Dieu l'abandonna pour l'éprouver, afin de connaître tout ce qui était dans son cœur.

Et ainsi : en raison de l'orgueil que lui avait valu sa prospérité (verset 30) et en vertu du principe que Dieu abaisse qui s'élève.

*Du prodige qui avait eu lieu : le signe du cadran d'Achaz, **2 Rois 20.8-11**. Cette idée est propre à l'auteur des Chroniques. Ce prodige était de nature à frapper les Chaldéens.*

32 Et le reste des actions d'Ézéchias et ses actions pieuses, voici, cela est écrit dans la vision d'Ésaïe, fils d'Amots, le prophète, dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

La vision d'Ésaïe. Comparez notre Introduction.

33 Et Ézéchias s'endormit avec ses pères, et on l'enterra à la montée des sépulcres des fils de David ; et à sa mort tout Juda et les habitants de Jérusalem lui rendirent honneur. Et Manassé, son fils, régna à sa place.

*Lui rendirent honneur : peut-être de la même manière qu'à Asa ; comparez **2 Chroniques 16.14**.*

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 33

¹ Manassé avait douze ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem.

1 à 20 Manassé

Comparez **2 Rois 21.1-18**.

1 à 9

Presque littéralement comme **2 Rois 21.1-9**.

² Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, selon les abominations des nations que l'Éternel avait dépossédées de devant les fils d'Israël.

³ Et il rebâtit les hauts-lieux qu'avait détruits Ézéchias, son père ; il éleva des autels aux Baals, il fit des aschères et il se prosterna devant toute l'armée des cieux, et il les servit.

⁴ Il construisit des autels dans la maison de l'Éternel, dont l'Éternel avait dit : C'est à Jérusalem que sera mon nom à jamais.

5 Et il construisit des autels à toute l'armée des cieux dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.

6 Et lui-même fit passer ses fils par le feu dans la vallée du fils de Hinnom, et il fit de la magie, des enchantements et de la sorcellerie, et il établit des nécromanciens et des devins, faisant abondamment ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, de manière à l'irriter.

Ses fils. 2 Rois dit : son fils.

*Fit passer par le feu : comparez **2 Chroniques 28.3**.*

7 Et il plaça l'image taillée de l'idole qu'il avait faite, dans la maison de Dieu dont Dieu avait dit à David et à Salomon, son fils : Dans cette maison et dans Jérusalem que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël, je placerai mon nom à jamais ;

8 et je n'éloignerai plus le pied d'Israël de dessus la terre que j'ai destinée à vos pères, si toutefois ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai ordonné, toute la loi, les statuts et les ordonnances [données] par Moïse.

9 Et Manassé égara Juda et les habitants de Jérusalem pour faire le mal plus que les nations que l'Éternel avait détruites de devant les fils d'Israël.

10 Et l'Éternel parla à Manassé et à son peuple ; et ils n'y firent point attention.

*L'Éternel parla... : par des prophètes, comme cela est raconté avec plus de détails dans **2 Rois 21.10-15**.*

11 Et l'Éternel fit venir contre eux les chefs de l'armée du roi d'Assyrie, et ils prirent Manassé avec des crocs, ils le lièrent avec des chaînes d'airain et l'emmenèrent à Babylone.

11 à 17

racontent des faits que 2 Rois omet.

La captivité momentanée de Manassé à Babylone (ou en tous cas son assujettissement au roi d'Assyrie) est confirmée par les documents assyriens. On trouve déjà sous Asarhaddon le nom de Manassé de Juda dans une liste de 22 rois tributaires de l'Assyrie (comparez la note à la fin du chapitre 21 de 2 Rois). Puis Assurbanipal, le successeur d'Asarhaddon, après avoir raconté le châtement sévère qu'il infligea à plusieurs princes, alliés de son frère révolté, Sammughès, vice-roi de Babylone, parmi lesquels se trouvait l'Égyptien Néco, qui fut conduit enchaîné dans le pays du grand roi, nomme Juda au nombre des pays soumis à l'Assyrie. Or cette campagne eut lieu du temps de Manassé, et celui-ci peut fort bien avoir été fait prisonnier et emmené lié, comme Néco. Quant au lieu où fut déporté Manassé, si notre auteur parle de Babylone et non de Ninive, cela s'explique par le fait que Babylone appartenait alors à l'Assyrie. Nous savons que c'est à Babylone qu'Assurbanipal reçut, par exemple, des ambassadeurs cypriotes (Schrader, **Keilinschriften**, page 367). Assurbanipal séjourna très probablement quelque temps à Babylone après avoir châtié les rebelles. Le Chroniste relève avec intention cette circonstance exceptionnelle, dans laquelle sans doute il a vu l'accomplissement d'**Ésaïe 39.6**.

Avec des crocs. Ils attachèrent Manassé avec des crochets. Voir **Ézéchiel 19.1**, note.

12 Et quand il fut dans la détresse, il implora l'Éternel son Dieu, et il s'humilia beaucoup devant le Dieu de ses pères ;

Il implora... : comparez **2 Rois 13.4**, note.

13 et il le pria. Et il se laissa fléchir et entendit sa supplication, et le rétablit à Jérusalem dans sa royauté. Et Manassé connut que c'est l'Éternel qui est Dieu.

Il le pria. Les sources de notre auteur renfermaient la requête de Manassé (comparez verset 18), mais il ne l'a pas recueillie. Elle ne peut du reste être assimilée au livre apocryphe intitulé **Prière de Manassé** que donnent les LXX, et qui est certainement une composition postérieure au livre des Chroniques et reposant précisément sur les indications de notre verset.

Le rétablit à Jérusalem. Le retour de Manassé ne saurait être mis en doute, car d'après 2 Rois comme d'après 2 Chroniques, il est mort à Jérusalem. Nous savons également que Néco fut renvoyé dans son pays, de sorte que ce que notre verset raconte de Manassé n'est point invraisemblable.

14 Et après cela, il bâtit une muraille extérieure à la cité de David, à l'occident, vers Guihon, dans la vallée, et jusqu'à l'endroit où l'on entre par la porte des Poissons, et il la fit passer autour d'Ophel et la rendit très haute ; et il mit des chefs militaires dans toutes les villes fortes de Juda.

Une muraille extérieure. Cette muraille est-elle la même que celle bâtie par Ézéchias (**2 Chroniques 32.5**) ? Dans ce cas, on attendrait l'article et il ne pourrait s'agir que de réparations ou d'exhaussement.

La vallée : le Tyropéon.

La porte des Poissons : comparez **Sophonie 1.10**, note.

Ophel : comparez **2 Chroniques 27.3**, note.

15 Et il ôta de la maison de l'Éternel les dieux étrangers et l'idole, et tous les autels qu'il avait bâtis sur la montagne de la maison de l'Éternel et à Jérusalem, et il les jeta hors de la ville.

15 à 17

L'épreuve infligée à Manassé eut pour effet de le rapprocher de l'Éternel. Cependant la réforme religieuse opérée par ce roi ne semble pas avoir été aussi radicale que nos versets l'indiquent, car Josias trouva encore dans le temple les abominations de son grand-père (**2 Rois 23.12** ; et comparez **2 Rois 23.4-11** avec **2 Chroniques 21.3-7**). Remarquez cependant que notre texte ne dit rien de la **durée** des réformes de Manassé, et que, entre lui et Josias, se place le règne impie d'Amon, qui peut-être rétablit partiellement les cultes idolâtres en vigueur sous Manassé.

16 Et il restaura l'autel de l'Éternel, et il y sacrifia des sacrifices de prospérité et de reconnaissance, et il ordonna à Juda de servir l'Éternel, le Dieu d'Israël.

17 Toutefois le peuple sacrifiait encore sur les hauts-lieux, mais seulement à l'Éternel, leur Dieu.

18 Et le reste de l'histoire de Manassé, et sa prière à son Dieu, et les paroles des voyants qui lui parlèrent au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël, voici, cela [se trouve] dans l'histoire des rois d'Israël.

19 Et sa prière et la manière dont il fut exaucé, et tous ses péchés et toute son infidélité, et les endroits où il bâtit des hauts-lieux et dressa les aschères et les images taillées avant de s'être humilié, voici, cela est écrit dans les paroles de Hozai.

Les paroles de Hozai : comparez notre Introduction. Les Septante lisent **les paroles des voyants**, comme au verset 18 ; en hébreu le mot **voyant** ressemble beaucoup au nom de Hozai.

20 Et Manassé s'endormit avec ses pères, et on l'enterra dans sa maison. Et Amon, son fils, régna à sa place.

Dans sa maison. 2 Rois dit : *dans le jardin de sa maison.*

21 Amon avait vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna deux ans à Jérusalem.

21 à 25 Amon

comparez **2 Rois 21.19-26** et les notes.

22 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, comme avait fait Manassé, son père ; et Amon sacrifiait à toutes les images taillées qu'avait faites Manassé, son père, et il les servait.

23 Et il ne s'humilia pas devant l'Éternel, comme s'était humilié Manassé, son père ; car lui, Amon, se rendit très coupable.

24 Et ses serviteurs firent une conjuration contre lui et le firent mourir dans sa maison.

25 Mais le peuple frappa tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon ; et le peuple fit roi Josias, son fils, à sa place.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 34

¹ Josias avait huit ans quand il commença à régner, et il régna trente-et-un ans à Jérusalem.

1 et 2

Comparez **2 Rois 22.1-2** et les notes.

² Et il fit ce qui est droit aux yeux de l'Éternel et marcha dans les voies de David, son père, et ne s'en détournait ni à droite ni à gauche.

³ La huitième année de son règne, comme il était encore jeune, il commença à rechercher le Dieu de David, son père ; et la douzième année, il commença à purifier Juda et Jérusalem des hauts-lieux et des aschères et des images taillées et des images de fonte.

3 à 7

Notre récit semble placer l'extirpation du culte idolâtre dans la douzième année de Josias et dans celles qui suivirent immédiatement, tandis que 2 Rois place toute la réforme du culte dans la dix-huitième année. Notre verset 33 prouve toutefois que dans la dix-huitième année le travail de purification n'était pas encore achevé. Notre auteur a certainement raison en disant que, dès la douzième année de son règne, Josias commença à purifier Juda et Jérusalem (verset 3), mais, dans le développement qui suit, il anticipe plusieurs faits qui ont sans doute leur place chronologique dans la dix-huitième année ; en revanche, 2 Rois réunit trop de choses dans l'espace d'une seule et même année et passe sous silence les préparatifs et les premiers symptômes de la réforme. Comparez d'ailleurs la note de **2 Rois 22.3**.

4 Et on renversa devant lui les autels de Baal, et il fit abattre les colonnes solaires qui étaient placées dessus ; et il brisa les aschères, les images taillées et les images de fonte, et les réduisit en poussière, et il répandit cette poussière sur les sépulcres de ceux qui leur avaient sacrifié,

Les colonnes solaires. Comparez **2 Chroniques 14.4-5**. Voir **2 Rois 23.14-20**, qui donne des détails beaucoup plus circonstanciés.

5 et il brûla les ossements des sacrificateurs sur leurs autels, et il purifia Juda et Jérusalem.

6 Et dans les villes de Manassé, d'Éphraïm, de Siméon et jusqu'en Nephthali, partout au milieu de leurs ruines,

Siméon est nommé ici comme appartenant au royaume du nord. Comparez **2 Chroniques 15.9**.

Au milieu de leurs ruines. Les traces des ravages exercés par Salmanasar et Sargon, 80 ans auparavant, n'avaient pas encore disparu.

Sur l'extension de la réforme de Josias au royaume des dix tribus, comparez **2 Rois 23.15**, note.

7 il renversa les autels, il mit en pièces et réduisit en poussière les aschères et les images taillées, et il abattit toutes les colonnes solaires dans tout le pays d'Israël. Puis il retourna à Jérusalem.

Puis il retourna à Jérusalem. Voir **2 Rois 22.3**, note.

8 La dix-huitième année de son règne, tandis qu'il purifiait le pays et la Maison, il envoya Saphan, fils d'Atsalia, et Maaséia, chef de la ville, et Joach, fils de Joachaz, le chancelier, pour réparer la maison de l'Éternel, son Dieu.

8 à 13

Comparez **2 Rois 22.3-7** et les notes.

9 Et ils vinrent vers Hilkija, le grand sacrificateur, et remirent l'argent qui avait été apporté à la maison de Dieu, et que les

Lévites, gardiens du seuil, avaient recueilli de Manassé, d'Éphraïm et de tout le reste d'Israël, et de tout Juda et Benjamin, et des habitants de Jérusalem.

10 Et ils le remirent en mains de ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui étaient préposés à la maison de l'Éternel ; et ceux qui faisaient l'ouvrage, qui travaillaient dans la maison de l'Éternel, le donnèrent pour restaurer et réparer la maison :

11 ils le donnèrent aux charpentiers et aux maçons, afin d'acheter des pierres de taille et des bois pour la charpente et afin de munir de poutres les bâtiments que les rois de Juda avaient détruits.

Les bâtiments : les diverses constructions du temple.

12 Et ces hommes travaillèrent avec fidélité à leur ouvrage, et sur eux étaient préposés Jahath et Abdias, les Lévites, d'entre les fils de Mérari, et Zacharie et Mésullam, d'entre les fils des Kéathites, pour la direction, ainsi que tous ceux des Lévites qui étaient habiles musiciens.

Habiles musiciens. Ils occupaient un rang distingué parmi les Lévites et, pour cela, furent chargés de cette surveillance (**1 Chroniques 25.6**).

13 Ils surveillaient aussi les porteurs et dirigeaient tous les ouvriers, pour chaque genre de travaux. Et d'entre les Lévites il y avait des secrétaires, des commissaires et des portiers.

D'entre les Lévites. Il faut sous-entendre : qui s'occupèrent à ces travaux.

14 Et lorsqu'ils sortirent l'argent qui avait été apporté à la maison de l'Éternel, Hilkija, le sacrificateur, trouva le livre de la loi de l'Éternel, donnée par Moïse.

14 à 31

Comparez **2 Rois 22.8-23.3** et les notes.

15 Et Hilkija prit la parole et dit à Saphan, le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Éternel. Et Hilkija donna le livre à Saphan.

16 Et Saphan apporta le livre au roi et fit en outre rapport au roi, disant : Tes serviteurs ont fait tout ce dont ils ont été chargés ;

17 et ils ont versé l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel et l'ont remis aux préposés et aux ouvriers.

18 Et Saphan, le secrétaire, dit au roi : Hilkija, le sacrificateur, m'a donné un livre. Et Saphan y lut devant le roi.

19 Et quand le roi eut entendu les paroles de la loi, il déchira ses vêtements.

20 Et le roi donna cet ordre à Hilkija, à Achikam, fils de Saphan, à Abdon, fils de Michée, à Saphan, le secrétaire, et à Asaïa, serviteur du roi, disant :

Abdon est appelé *Acbor* dans 2 Rois. Les passages **Jérémie 26.22** ; **Jérémie 36.12** parlent en faveur de cette seconde leçon.

21 Allez, consultez l'Éternel pour moi et pour ce qui reste en Israël et en Juda, au sujet des paroles de ce livre qui a été trouvé, car grande est la colère de l'Éternel qui s'est répandue sur nous, parce que nos pères n'ont pas observé la parole de l'Éternel pour faire selon tout ce qui est écrit dans ce livre.

22 Et Hilkiya et ceux que le roi [avait désignés] allèrent vers Hulda, la prophétesse, femme de Sallum, fils de Thokéath, fils de Hasra, gardien des vêtements ; et elle demeurait à Jérusalem, dans le nouveau quartier, et ils lui parlèrent dans ce sens.

Fils de Thokéath, fils de Hasra. Ces noms sont un peu différents dans 2 Rois.

23 Et elle leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :

24 Ainsi parle l'Éternel : Je vais faire venir le malheur sur ce lieu et sur ses habitants, toutes les malédictions écrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda.

Toutes les malédictions... Comparez **Deutéronome 27.15-26** ; **Deutéronome 28.15-68**.

25 En retour de ce qu'ils m'ont abandonné et de ce qu'ils ont fait des encensements à d'autres dieux, pour m'irriter par toute l'œuvre de leurs mains, ma colère s'est répandue sur ce lieu, et elle ne s'éteindra pas.

26 Et au roi de Juda qui vous a envoyés pour consulter l'Éternel, voici ce que vous lui direz : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues :

27 Parce que ton cœur s'est attendri et que tu t'es humilié devant Dieu quand tu as entendu ses paroles contre ce lieu et contre ses habitants ; parce que tu t'es humilié devant moi, et que tu as déchiré tes vêtements, et que tu as pleuré devant moi, moi aussi j'ai entendu, déclare l'Éternel.

28 Je vais te recueillir vers tes pères ; tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre, et tes yeux ne verront pas tout le mal que je ferai venir sur ce lieu et sur ses habitants. Et ils rapportèrent cela au roi.

29 Et le roi donna l'ordre de réunir tous les Anciens de Juda et de Jérusalem ;

30 et le roi monta à la maison de l'Éternel, ainsi que tous les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem, et les sacrificateurs et les Lévites, et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit ; et il leur lut toutes les paroles du livre de l'alliance qui avait été trouvé dans la maison de l'Éternel.

Au lieu de : *les Lévites*, 2 Rois dit : *les prophètes*. L'auteur de 2 Rois réunit sous le terme **sacrificateurs** tout ce qui se rattache à la tribu de Lévi (sacrificateurs et lévites), tandis que notre auteur a ignoré ou n'a pas jugé à propos de mentionner spécialement la présence des

prophètes. Il y a évidemment chez lui une propension à mettre les Lévites en évidence.

31 Et le roi se tint sur son estrade et prit l'engagement devant l'Éternel de suivre l'Éternel et de garder ses ordonnances, ses témoignages et ses statuts de tout son cœur et de toute son âme, en exécutant les paroles de l'alliance, écrites dans ce livre.

32 Et il fit adhérer tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et en Benjamin. Et les habitants de Jérusalem se conformèrent à l'alliance de Dieu, du Dieu de leurs pères.

33 Et Josias fit disparaître toutes les abominations de tous les pays appartenant aux fils d'Israël, et il astreignit tous ceux qui se trouvaient en Israël à servir l'Éternel, leur Dieu. Pendant toute sa vie, ils ne se détournèrent point de l'Éternel, le Dieu de leurs pères.

Récapitulation des versets 3 à 7.

La fin du verset signifie que les cultes païens furent officiellement abolis.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 35

¹ Et Josias célébra à Jérusalem une Pâque à l'Éternel ; et on immola la Pâque le quatorze du premier mois.

2 Et il établit les sacrificateurs dans leurs fonctions et les encouragea au service de la maison de l'Éternel.

Les encouragea : par ses exhortations et ses promesses, comme Ézéchias l'avait fait jadis (**2 Chroniques 29.5-11** ; **2 Chroniques 30.22**).

³ Et il dit aux Lévites qui enseignaient tout Israël [et] qui étaient consacrés à l'Éternel. : Placez l'arche sainte dans la maison qu'a bâtie Salomon, fils de David, roi d'Israël ; vous n'avez plus à la porter sur l'épaule. Maintenant, servez l'Éternel, votre Dieu, et son peuple d'Israël ;

Placez l'arche sainte dans la maison. Ces mots supposent évidemment que l'arche avait été sortie du temple. Par qui ? Pourquoi ? Nous l'ignorons. Peut-être par Manassé ou par Amon, ou bien par des sacrificateurs qui l'auraient éloignée pendant ces deux règnes pour éviter les profanations (**2 Chroniques 33.7**).

Vous n'avez plus à la porter. D'après **1 Chroniques 15.2**, cette fonction leur incombait, mais seulement jusqu'au moment où l'arche serait arrivée en son lieu de repos (**1 Chroniques 16.1** ; **2 Chroniques 5.7** et

suivants ; **Psaumes 132.8**). Il semble d'après notre verset que, l'arche n'étant plus dans le sanctuaire, on avait pris l'habitude de la transporter en divers lieux, comme dans le temps des Juges.

4 et tenez-vous prêts, selon vos maisons patriarcales, selon vos classes, d'après ce qu'a écrit David, roi d'Israël, et d'après ce qu'a prescrit Salomon, son fils ;

D'après ce qu'a écrit... Ces mots supposent des instructions écrites remontant à David et à Salomon. Comparez **1 Chroniques 28.19**.

5 et tenez-vous dans le sanctuaire, d'après les groupes des maisons patriarcales de vos frères, fils du peuple, et d'après les divisions des familles patriarcales des Lévites.

Ceci semble indiquer qu'il y avait un groupe de Lévites attaché à chaque groupe de familles d'Israélites pour les besoins du culte. Voir versets 12 et 13. Les familles laïques (*fils du peuple*) étant plus nombreuses, il n'y avait pour chacune d'elles qu'une section de famille lévitique.

6 Immolez la Pâque, sanctifiez-vous et préparez-[la] pour vos frères, en vous conformant à la parole de l'Éternel, transmise par Moïse.

7 Et Josias fournit aux fils du peuple du menu bétail, des agneaux et des chevreaux, au nombre de trente mille, le tout comme victimes pascals pour tous ceux qui se trouvaient là, plus trois mille bœufs ; cela provenait des biens du roi.

8 Et ses chefs firent au peuple, aux sacrificateurs et aux Lévites un don spontané : Hilkija, Zacharie et Jéhriel, princes de la maison de Dieu, donnèrent aux sacrificateurs pour les sacrifices de la Pâque deux mille six cents [agneaux] et trois cents bœufs.

Princes de la maison de Dieu : à distinguer des **chefs du roi**, employés civils. C'étaient, à côté du souverain sacrificateur Hilkija, Zacharie et Jéhriel, les deux plus haut placés après lui. Zacharie était peut-être le sacrificateur en second (**2 Rois 25.18**).

9 Et Conania et Sémaïa et Néthanéel, ses frères, et Hasabia, Jéiel et Jozabad, chefs des Lévites, donnèrent aux Lévites pour les sacrifices de la Pâque cinq mille [agneaux] et cinq cents bœufs.

Conania, Sémaïa, Jéiel, Jozabad. Ces noms figurent déjà à l'époque d'Ézéchias (**2 Chroniques 31.12** ; **2 Chroniques 31.13** ; **2 Chroniques 31.15**). Les mêmes noms reparaissent souvent dans les mêmes familles.

10 Et le service fut établi, et les sacrificateurs se tinrent debout à leurs places, et les Lévites [se rangèrent] d'après leurs classes, selon l'ordre du roi.

11 Et ils immolèrent la Pâque, et les sacrificateurs firent l'aspersion [avec le sang qu'ils recevaient] de leurs mains, et les Lévites dépouillaient [les victimes].

De leurs mains : des mains des Lévites.

12 Et ils mirent de côté les holocaustes, pour les donner aux subdivisions des maisons patriarcales des fils du peuple, afin qu'ils les offrissent à l'Éternel, comme il est écrit dans le livre de Moïse, et de même pour les bœufs.

Les holocaustes. Ce mot désigne ici les portions des agneaux de Pâque et des bœufs des sacrifices d'actions de grâces qui devaient être consommées et qu'on joignait au sacrifice quotidien du soir. Comparez **Lévitique 3.3-5** ; **Lévitique 3.9-11** ; **Lévitique 3.14-16**.

13 Et ils firent cuire la Pâque selon l'ordonnance, et ils firent cuire les choses saintes dans des chaudières, des chaudrons et des poêles ; et ils s'empressèrent de les porter à tous les fils du peuple.

Cuire... selon l'ordonnance. Comparez **Exode 12.8**.

Les choses saintes, c'est-à-dire les bœufs offerts comme sacrifices d'actions de grâces, genre de sacrifices qui étaient accompagnés de repas.

Ils s'empressèrent de les porter : pour se conformer aux prescriptions de **Lévitique 7.15-18**.

14 Ensuite, ils préparèrent [la Pâque] pour eux-mêmes et pour les sacrificateurs, car les sacrificateurs, fils d'Aaron, furent occupés à offrir l'holocauste et les graisses jusqu'à la nuit ; et les Lévites préparèrent [la Pâque] pour eux-mêmes et pour les sacrificateurs, fils d'Aaron.

L'holocauste. Voir verset 12 et **Lévitique 3.4** ; **Lévitique 3.10** ; **Lévitique 3.15**.

15 Et les chantres, fils d'Asaph, étaient à leur place, selon l'ordonnance de David, d'Asaph, d'Héman et de Jéduthun, le voyant du roi ; et les portiers étaient à chaque porte ; ils n'eurent pas à se départir de leur office, car leurs frères les Lévites préparèrent [la Pâque] pour eux.

Voyant du roi. Voir **1 Chroniques 25.5**.

16 Et tout le service de l'Éternel fut établi ce jour-là, pour célébrer la Pâque et pour offrir des holocaustes sur l'autel de l'Éternel, d'après l'ordre du roi Josias.

Ce jour-là : le 14 Nisan, premier et principal jour de la fête. Cela ne signifie pas que tous les sacrifices mentionnés dans ce qui précède aient été achevés en un jour, ce qui serait impossible, vu le grand nombre des victimes et l'autel unique.

Des holocaustes : dans le sens indiqué à la note du verset 12.

17 Et les fils d'Israël qui se trouvaient là célébrèrent la Pâque en ce temps et la fête des pains sans levain pendant sept jours.

18 Et aucune Pâque pareille à celle-là n'avait été célébrée en Israël depuis les jours de Samuel, le prophète, et aucun des rois d'Israël n'avait célébré une Pâque pareille à celle que célébrèrent

Josias et les sacrificateurs et les Lévites et tout Juda et Israël qui se trouvaient là, et les habitants de Jérusalem.

18 et 19

Comparez **2 Rois 23.22-23** et les notes.

19 C'est la dix-huitième année du règne de Josias que fut célébrée cette Pâque.

20 Après tout cela, quand Josias eut mis en état la maison [de Dieu], Néco, roi d'Égypte, étant monté pour combattre à Carkémis, sur l'Euphrate, Josias sortit à sa rencontre.

20 à 25 Fin de Josias

Le récit parallèle de **2 Rois 23.29-30** est beaucoup plus sommaire.

Voir **2 Rois 23.29**.

Carkémis est identifiée dans la note d'**Ésaïe 10.9** avec le **Circésium** des classiques, à l'embouchure du Chaboras dans l'Euphrate. On place aujourd'hui généralement Carkémis beaucoup plus en amont de l'Euphrate, sur l'emplacement des ruines de Djérâbis, un peu au sud de Biredjik.

21 Et [Néco] lui envoya de messagers pour dire : Qu'y a-t-il entre moi et toi, roi de Juda ? Ce n'est pas contre toi que [je viens]

aujourd'hui, mais contre la maison avec laquelle je suis en guerre. Et Dieu a dit que je dois me hâter. Cède à Dieu, qui est avec moi, et qu'il ne te détruise pas !

La maison avec laquelle je suis en guerre, littéralement : **la maison de ma guerre**, le royaume avec lequel l'Égypte est constamment en guerre.

22 Mais Josias ne se détourna pas de lui ; il se déguisa pour l'attaquer, et il n'écouta pas les paroles de Néco, qui venaient de la bouche de Dieu. Et il vint pour combattre dans la vallée de Méguiddo.

Il se déguisa ; comparez **2 Chroniques 18.29** et **1 Rois 22.30**.

Méguiddo : l'antique et classique champ de bataille, dans la plaine d'Esdraélon ; comparez **Juges 5.19**, note.

23 Et les archers tirèrent contre le roi Josias, et le roi dit à ses serviteurs : Emportez-moi, car je suis grièvement blessé.

Comparez **2 Chroniques 18.33**.

24 Et ses serviteurs l'emportèrent du char et le firent monter sur son second char et l'amènèrent à Jérusalem. Et il mourut et fut enterré dans les sépulcres de ses pères. Et tout Juda et Jérusalem menèrent deuil sur Josias.

Son second char : probablement plus léger et plus confortable que le lourd char de bataille.

Dans les sépulcres de ses pères : comparez la note de **2 Rois 23.30**.

25 Et Jérémie fit une complainte sur Josias ; et tous les chanteurs et chanteuses ont parlé de Josias dans leurs complaints jusqu'à ce jour ; et on en fit une institution en Israël ; et voici, elles sont écrites dans les Complaintes.

Une complainte. Comparez **Zacharie 12.11** ; **Jérémie 22.40** ; **Jérémie 22.48**. Dans notre livre canonique des Lamentations, il n'y aurait guère que le passage **Lamentations 4.20** qui pourrait se rapporter à Josias. Mais il doit se rapporter à Sédécias.

Une institution : c'est-à-dire sans doute qu'on célébrait l'anniversaire de la mort de Josias par des cérémonies funèbres où l'on chantait ces complaints.

Dans les Complaintes, c'est-à-dire dans une collection qui comprenait déjà un certain nombre d'élégies, et à laquelle on ajouta les complaints relatives à Josias.

26 Et le reste des actions de Josias, et ses œuvres de piété, conformes à ce qui est écrit dans la loi de l'Éternel,

27 et ses premières et ses dernières actions, voici, cela est écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda.

DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES CHAPITRE 36

¹ Et le peuple prit Joachaz, fils de Josias, et l'établit roi à la place de son père, à Jérusalem.

1 à 4 Joachaz

Comparez **2 Rois 23.30-35** et les notes.

² Joachaz avait vingt-trois ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem.

³ Et le roi d'Égypte le destitua à Jérusalem, et il imposa au pays une contribution de cent talents d'argent et d'un talent d'or.

⁴ Et le roi d'Égypte établit roi Éliakim, son frère, sur Juda et Jérusalem ; et il changea son nom en Jéhojakim. Et Néco prit Joachaz, son frère, et l'emmena en Égypte.

⁵ Jéhojakim avait vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem ; et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, son Dieu.

5 à 8 Jéhojakim

Comparez **2 Rois 23.36-24.7** et les notes.

6 Contre lui monta Nébucadnetsar, roi de Babylone, et il le lia avec des chaînes d'airain pour l'emmener à Babylone.

7 Et Nébucadnetsar emporta à Babylone des vases de la maison de l'Éternel, et les mit dans son palais à Babylone.

Dans son palais à Babylone. Daniel 1.2 dit : dans le trésor de son dieu.

8 Et le reste des actions de Jéhojakim, les abominations qu'il commit, et ce qui se trouva en lui, voici, cela est écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Et Jéhojachin, son fils, devint roi à sa place.

9 Et Jéhojachin avait huit ans lorsqu'il commença à régner, et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem ; et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel.

9 et 10 Jéhojachin

Comparez **2 Rois 24.8-17** et les notes

Huit ans. Erreur de copiste, pour dix-huit. Voir **1 Rois 24.8**, note.

10 Et l'année étant révolue, le roi Nébucadnetsar le fit prendre et amener à Babylone, avec les vases précieux de la maison de l'Éternel. Et il fit roi Sédécias, son frère, sur Juda et Jérusalem.

2 Rois 25.27 raconte comme il fut relâché par Evil-Mérodac. C'est par erreur que Sédécias est appelé ici le frère de Jéhojachin ; il était fils de Josias, et par conséquent son oncle ; comparez **2 Rois 24.17** et **1 Chroniques 3.15**.

11 Sédécias avait vingt-et-un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem.

11 à 31 Sédécias

Comparez **2 Rois 24.18-25.21**.

12 Et il fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, son Dieu ; il ne s'humilia point devant Jérémie, le prophète, [qui lui parlait] de la part de l'Éternel.

13 Et même il se révolta contre le roi Nébucadnetsar qui l'avait assermenté [au nom] de Dieu ; et loin de se convertir à l'Éternel, le Dieu d'Israël, il raidit son cou et il endurcit son cœur.

Comparez **Ézéchiel 17.13-16**.

14 Et tous les chefs des sacrificateurs et le peuple multiplièrent aussi leurs infidélités, selon toutes les abominations des nations ; et ils profanèrent la maison que l'Éternel s'était consacrée à Jérusalem.

Comparez Ézéchiél chapitre 8.

15 Et l'Éternel, le Dieu de leurs pères, leur envoya assidûment et à maintes reprises [des avertissements] par ses messagers ; car il voulait épargner son peuple et sa Demeure.

16 Mais ils se moquèrent des messagers de Dieu, ils méprisèrent ses paroles et ils se raillèrent de ses prophètes, jusqu'à ce que la colère de l'Éternel contre son peuple fût arrivée au point qu'il n'y eut plus de remède.

Jérémie eut tout particulièrement à souffrir à cet égard.

17 Et il fit monter contre eux le roi des Chaldéens et tua par l'épée leurs jeunes hommes dans leur sanctuaire ; il n'épargna ni jeune homme, ni vierge, ni vieillard, ni cheveux blancs ; il lui livra tout.

18 Et tous les vases de la maison de Dieu, grands et petits, et les trésors de la maison de l'Éternel, et les trésors du roi et de ses chefs, Nébucadnetsar emporta tout à Babylone.

19 Et ils brûlèrent la maison de Dieu, et ils renversèrent les murailles de Jérusalem, et ils brûlèrent tous ses palais, détruisant tous les objets précieux.

20 Et il déporta à Babylone ceux qui avaient échappé à l'épée, et ils lui furent assujettis, à lui et à ses fils, jusqu'à l'avènement du royaume de Perse,

21 afin que s'accomplît la parole de l'Éternel [prononcée] par la bouche de Jérémie, jusqu'à ce que le pays eût joui de ses sabbats

; tout le temps pendant lequel il fut dévasté, il se reposa, jusqu'à l'accomplissement de soixante-dix ans.

Jérémie 25.11 ; Jérémie 29.10 parlent seulement de 70 ans pendant lesquels le pays de Juda sera désert et le peuple assujetti au roi de Babylone. Notre auteur combine ces deux passages avec **Lévitique 26.34-35** et envisage le repos forcé auquel le pays fut soumis pendant l'exil comme la compensation des années sabbatiques non observées. Mais son but n'est évidemment pas de dresser un calcul rigoureusement exact (70 années sabbatiques négligées représenteraient une période de 490 ans et feraient remonter la non observation des années sabbatiques jusqu'à l'institution de la royauté en Israël), car il n'admet sans doute pas que la fête de l'année sabbatique soit restée inobservée au temps de David et de Salomon.

La période de 70 ans commence à partir de la première prise de Jérusalem par Nébucadnetsar en 606 ; voir l'Introduction à Jérémie.

22 Et la première année de Cyrus, roi de Perse, afin que s'accomplisse la parole de l'Éternel [prononcée] par la bouche de Jérémie, l'Éternel éveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, et il fit faire, de vive voix et aussi par écrit, dans tout son royaume, une publication disant :

22 et 23

Voir à Esdras chapitre 1, où ces versets se retrouvent textuellement. C'est en cet endroit qu'est leur vraie place, car ils forment là l'introduction indispensable à l'histoire du retour des exilés, tandis

qu'à la fin de notre livre ils donnent une conclusion très abrupte et ne se rattachent que d'une manière tout extérieure à ce qui précède. Ils ont été ajoutés sans doute pour marquer que les livres d'Esdras et de Néhémie font suite au livre des Chroniques et contiennent pour la période postexilique l'histoire de Juda, que les Chroniques ont amenée jusqu'à l'exil.

23 Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse : L'Éternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a chargé de lui bâtir une maison à Jérusalem qui est en Juda. Quiconque d'entre vous est de son peuple, que l'Éternel, son Dieu, [soit] avec lui, et qu'il monte !

INTRODUCTION À ESDRAS ET NÉHÉMIE



I

Les deux livres d'Esdras et de Néhémie, dans les manuscrits hébreux n'en forment qu'un seul, qui porte le nom de livre d'Esdras ; ce sont les traducteurs grecs de la version des LXX qui l'ont partagé en deux sections, comme ils l'avaient fait pour les livres de Samuel, des Rois et des Chroniques ; cette division a passé dans les autres traductions et elle a été introduite au ^{XV^e} siècle dans les éditions imprimées du texte hébreu de l'Ancien Testament.

Ces livres nous racontent divers épisodes de l'histoire de la communauté juive de Jérusalem, depuis l'édit de Cyrus qui autorisa le retour des exilés sous la conduite de Zorobabel en 538, jusqu'au second séjour de Néhémie à Jérusalem en 432. Nous n'avons point ici pour cette période, une histoire suivie, comme nous la trouvons pour les siècles antérieurs dans les autres livres historiques ; l'auteur se borne à rapporter en détail un certain nombre de faits, auxquels il attache une importance particulière et qui marquent les phases principales de la restauration du culte dans la ville sainte. Entre ces faits il laisse subsister des lacunes considérables sur lesquelles il ne nous

donne aucun renseignement, comme on en pourra juger par le tableau suivant :

Date	Événement
538 à 516	Arrivée de la caravane de Zorobabel et reconstruction du temple : Esdras chapitres 1 à 6 ; et encore ne savons-nous rien sur les quinze ans qui ont séparé ces deux événements.
515 à 458	Lacune de 57 ans.
458 à 457	Arrivée de la caravane d'Esdras et mesures prises contre les mariages avec des étrangères : Esdras chapitres 7 à 10.
456 à 445	Lacune de 12 ans.
444	Premier séjour de Néhémie et reconstruction des murailles de la ville : Néhémie chapitres 1 à 12.
443 à 432	Lacune de 12 ans.
432	Second séjour de Néhémie et répression d'abus qui s'étaient introduits : Néhémie chapitre 13.

Il résulte de la comparaison de ces dates que, sur les 106 ans qui se sont écoulés entre le premier et le dernier événement racontés dans ces livres, il y en a 95 sur lesquels nous ne savons rien.

Et cependant ces récits ont pour nous une importance capitale, quand on songe que ce sont les seuls documents historiques que

nous possédions sur l'histoire de la Palestine pendant les quatre siècles qui séparent l'époque de Jérémie et de la ruine de Jérusalem de celle d'Antiochus Epiphane et des guerres des Maccabées. C'est au cours de cette longue période que s'est formée cette société juive, unique dans l'histoire du monde, du sein de laquelle devait sortir l'Église chrétienne. Pendant la captivité, le peuple de Dieu a subi en effet une transformation telle que nous avons peine à reconnaître dans les Juifs d'après l'exil les descendants des sujets de Sédécias et des rois de Juda. Ce peuple avait toujours vécu jusqu'alors enfermé dans les étroites limites de son pays, sans envoyer jamais une colonie au dehors ; maintenant il se répand dans le monde entier et, à la suite des conquérants perses, grecs ou romains, il fondera des colonies dans toutes les grandes villes de l'univers. Il était exclusivement voué à l'agriculture ; il se voue aujourd'hui au commerce. Il était constamment entraîné vers l'idolâtrie des peuples voisins ; il en est maintenant si radicalement guéri que les persécutions les plus violentes pourront à peine au temps d'Antiochus provoquer quelques abjurations isolées.

Ses conditions d'existence aussi sont absolument différentes de ce qu'elles étaient sous la royauté. Les Juifs ont perdu leur indépendance, leur pays n'est plus qu'un district d'une des grandes satrapies de l'empire des Perses, et pourtant ils savent maintenir leur nationalité avec une indomptable énergie ; bien loin de se fondre avec les nations voisines dont ils partagent le sort et dont ils parlent la langue (l'araméen), ils remplacent leurs frontières politiques supprimées, par des frontières religieuses ; c'est leur culte qui les distingue de tous les autres peuples, c'est le temple de Jérusalem qui devient leur capitale, et par le prosélytisme ils entreprennent à leur tour la conquête du monde.

Tandis que leurs pères avaient sans cesse résisté aux appels des prophètes, la nouvelle génération recueille pieusement les enseignements de ces serviteurs de Dieu, et lorsqu'après Aggée, Zacharie et Malachie, l'esprit prophétique cesse de se manifester, la nation s'attache avec un soin anxieux à l'étude de la parole écrite et tout spécialement de la loi de Moïse ; c'est cette loi qu'étudieront les scribes et les docteurs ; c'est cette loi que la tradition développera en l'appliquant à toutes les circonstances de la vie politique et privée ; c'est cette loi qui sera le palladium de la nation et qui lui imprimera son caractère indélébile.

Or, l'auteur des livres d'Esdras et de Néhémie a précisément fait choix dans son récit des événements qui peuvent le mieux nous expliquer cette étonnante transformation. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, car cet auteur est lui-même un représentant convaincu de ce nouvel ordre de choses et il ne s'intéresse qu'aux faits qui ont contribué à l'établir et qui sont précisément ceux que nous désirons connaître. C'est lui qui nous apprend que la première caravane conduite par Zorobabel ne comprenait que ceux des Juifs qui avaient préféré rentrer dans leur pays plutôt que de conserver les positions lucratives qu'ils occupaient en Babylonie ; il s'opérait ainsi un important triage par lequel étaient éliminés tous ceux que n'animait pas l'esprit théocratique. Les sacrificateurs, descendants d'Aaron, formaient à eux seuls près du dixième des émigrants, et leur influence fut considérable. Nous apprenons que le premier soin des arrivants fut de préparer la reconstruction du temple, et si des difficultés de tout genre ralentirent le travail, l'œuvre fut cependant menée à bonne fin, grâce au concours des prophètes Aggée et Zacharie. Nous apprenons comment ce fut Esdras qui apporta de Babylone la loi de Moïse et comment, douze ans plus tard, secondé par

Néhémie, il put promulguer cette loi et faire jurer au peuple de l'observer toujours.

C'est ainsi que nous savons dans quelles conditions s'est développé l'Israël d'après l'exil, qui avait pour mission de répondre à la destinée providentielle de ce peuple, si admirablement décrite dans la seconde partie d'Ésaïe. Mais nous voyons en même temps apparaître les tendances qui, en s'accroissant et cessant d'être sanctifiées par l'esprit vraiment théocratique, constitueront les grands défauts des Pharisiens, contemporains de Jésus ; l'exclusivisme à l'égard des étrangers, le culte de la lettre de la loi et la disposition à en exagérer les prescriptions. En un mot, nos deux livres ne nous donnent point une histoire suivie, mais une introduction sans laquelle nous ne saurions comprendre le développement de la nation juive pendant la période qui s'est écoulée depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ.

Le point de vue de notre auteur est absolument celui de l'auteur du livre des Chroniques (voir l'introduction à ce livre) ; il s'intéresse au même ordre de faits ; il passe volontiers sous silence ce qui ne concerne pas le développement du culte et de ses institutions ; il a le même style et se sert des mêmes locutions spéciales ; son livre commence exactement au point où se terminent les Chroniques ; ou plutôt encore l'édit de Cyrus, dont nous n'avons qu'un fragment à la fin du livre des Chroniques, est repris et complété au premier chapitre d'Esdras. De là à conclure à l'identité d'auteur il n'y a qu'un pas. En résulte-t-il que les deux livres n'ont formé primitivement qu'un seul et même ouvrage, dont on aurait d'abord détaché la fin (Esdras et Néhémie) pour l'admettre dans le Canon, parce qu'elle racontait une période nouvelle, tandis que la première partie (les Chroniques) n'aurait été admise que plus tard ? Est-ce

ainsi qu'il faut s'expliquer le fait que, dans la plupart des manuscrits hébreux, les Chroniques occupent la dernière place dans le Canon, après Esdras et Néhémie ? On ne peut hasarder que des hypothèses à ce sujet ; mais ce qui est positif, c'est que les Chroniques, Esdras et Néhémie forment ensemble une vaste œuvre historique, écrite au point de vue du judaïsme postérieur à l'exil, et dont nous trouvons le parallèle prophétique dans les autres livres historiques de l'Ancien Testament.

II

L'auteur des livres d'Esdras et de Néhémie a dû vivre assez longtemps après le temps où se passent les événements qu'il raconte ; il parle des jours de Néhémie et d'Esdras comme appartenant à une époque déjà lointaine (**Néhémie 12.26**). Tandis que dans les anciens documents qu'il cite, le roi de Perse est désigné simplement comme « le roi » (**Esdras 7.27-28** ; 8.1-22 ; **Néhémie 1.11**, etc)., l'auteur, dans les fragments qui lui appartiennent en propre, dit le « roi de Perse » (**Esdras 1.1-2**, 8 ; 3.7 ; 4.3, 5, etc)., comme si de son temps l'empire perse n'existait plus. Il poursuit la généalogie des souverains sacrificateurs jusqu'à Jaddua (351-331), le contemporain d'Alexandre-le-Grand (**Néhémie 12.11**), et il est probable que Darius le Perse, nommé, **Néhémie 12.22**, est Darius III Codoman, le dernier roi de Perse. Comme nous ne trouvons d'autre part dans ces livres aucune allusion aux Grecs, nous ne devons pas descendre trop bas, et nous envisageons qu'ils ont été composés à l'époque de la chute de la monarchie des Perses.

Notre auteur a donc dû avoir recours à des sources écrites ou à des traditions orales pour composer son histoire. Et de fait, il nous est facile de distinguer les deux principales de ses sources.

Ce sont d'abord les mémoires originaux d'Esdras et ceux de Néhémie, qui se reconnaissent facilement à l'emploi du pronom de la première personne (**Esdras 7.27** à 9.15 ; **Néhémie 1.1** à 7.5, 12.27-43 ; 13.4-31). Il est probable que d'autres passages, où le récit est à la troisième personne, sont cependant tirés de ces mémoires, mais ont été, remaniés par le rédacteur, et nous pouvons ainsi envisager comme provenant directement de cette source originale et contemporaine Esdras chapitres 7 à 10 et Néhémie chapitres 8 à 10 (tirés des mémoires d'Esdras), et Néhémie chapitres 1 à 7, chapitre 11, 12.27-43 et 13.4-31 (tirés de ceux de Néhémie).

Puis l'auteur a mis à profit un document écrit en langue araméenne, très bien informé, dont il a cité dans la langue originale tout un fragment (**Esdras 4.6** à 6.18). Mais il semble que, dans cette citation, il a déplacé chronologiquement un document (**Esdras 4.6-23**), en appliquant au temps de la construction du temple de Zorobabel une correspondance avec le roi de Perse qui avait trait à la reconstruction des murs du temps d'Esdras, un demi-siècle plus tard. En effet, Assuérus et Artaxerxès (versets 6 et 7) ne peuvent désigner que Xerxès (485-465) et Artaxerxès I Longue-main (465-425), et il n'est question dans ce morceau que des murs de la ville, et non de la construction du temple dont il est parlé 4.1-5 et qui fut achevée en 516. L'auteur du livre paraît avoir fait cette confusion, que n'aurait pas commise un contemporain, parce qu'il envisageait que les ennemis des Juifs avaient suscité les mêmes obstacles lors de la construction du temple que lorsqu'on voulut restaurer plus tard les murs de la ville¹. On a supposé que les événements auxquels ce fragment fait allusion doivent être placés dans cette lacune de douze ans (456-445) qui sépare l'arrivée d'Esdras de celle de Néhémie, d'après cette ingénieuse hypothèse, ce serait

Esdras qui aurait commencé à relever les murs renversés de la ville. Le travail aurait été arrêté par ordre du roi, à la suite des dénonciations des ennemis du peuple, et c'est ce qui cause la douleur de Néhémie lorsqu'il apprend cette nouvelle par quelques hommes venus de Jérusalem (**Néhémie 1.3**).

L'auteur a consulté encore d'autres documents officiels, tels que le livre des Chroniques, mentionné **Néhémie 12.23**, et qui n'a rien de commun avec le livre qui porte ce nom dans la Bible. Il en a tiré les listes de noms qu'il cite fréquemment.

Il a encadré toutes ces données dans un récit où il insère d'autres renseignements qu'il a pu recueillir et où l'on reconnaît facilement le style de l'auteur de nos deux livres des Chroniques.

Nous dirons encore en terminant que, dans la traduction grecque de la Bible, nos deux livres, qui portent les noms de second et troisième livre d'Esdras, sont précédés d'un premier livre de ce nom qui est apocryphe et qui est en majeure partie une compilation de fragments des Chroniques et de nos deux livres². Les Bibles latines ont encore un quatrième livre d'Esdras, qui est une apocalypse composée probablement au commencement du second siècle de l'ère chrétienne.

1

Il y a lieu de rectifier dans ce sens ce qui a été dit dans l'Introduction à Aggée, où l'on supposait que le passage en question se rapporte aux règnes de Cambyse et de Smerdis.

2

Ce livre, dans d'autres documents, entre autres dans les Bibles latines, est placé après Néhémie et figure là sous le nom de troisième d'Esdras, sous lequel il est généralement

connu. C'est aussi sous ce nom que nous le citerons dans nos notes.

LE LIVRE D'ESDRAS



LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE I

¹ Et la première année de Cyrus, roi de Perse, afin que s'accomplît la parole de l'Éternel, sortie de la bouche de Jérémie, l'Éternel éveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, et il fit faire de vive voix et aussi par écrit, dans tout son royaume, une publication disant :

1 à 4

Édit de Cyrus. Ces versets jusqu'au début du verset 3, sont la reproduction littérale de **2 Chroniques 36.22-23**.

Et la première année de Cyrus. Sur ce **Et**, au commencement d'un livre, voir **Ézéchiel 1.1**, note.

Cette année est la première où Cyrus régna seul à Babylone, soit l'an 536 avant Jésus-Christ. Voir dans Daniel l'Introduction et la note du chapitre 6, ainsi que le tableau chronologique placé au début des Prophètes.

Sur Darius le Mède (Cyaxare II), qui doit avoir précédé Cyrus, voir de même Daniel chapitre 6, note générale. Cette date de 536 ans avant Jésus-Christ, admise comme terme des soixante-dix ans de l'exil, en porte le commencement à l'an 606, première prise de Jérusalem par Nébucadnetsar sous Jéhojakim.

Sur le nom de **Cyrus**, voir **Ésaïe 44.28**, note, et Ésaïe. Introduction. Dans la grande inscription de Béhistan ce nom apparaît sous la forme de Kourous ; dans les inscriptions babyloniennes, sous celle de Kouraas ou de Kouras. Strabon met ce nom en rapport avec le

fleuve du Kour, et selon lui Cyrus l'aurait pris en échange de son nom antérieur d'Agradate.

Roi de Perse. **Perse** : en langue persane, Pârça ; chez les Babylonien, Parsou ou Paarsou ; en perse moderne, Pârs ou Fârs, d'où le nom du Farsistan. À la base de ce nom semble être la racine **par** : **partager, diviser**. Voir **Daniel 5.25**.

Ce nom est relativement moderne ; il n'apparaît que dans les livres de l'Ancien Testament les moins antiques et pas même dans le Deutéro-Ésaïe. Pas question des Perses dans Genèse chapitre 10.

Sortie de la bouche de Jérémie. Voir **Jérémie 29.10** et **Esdras 25.11-12**.

Eveilla l'esprit de Cyrus. D'après un certain nombre de passages où se rencontre cette même expression, elle n'implique qu'une impulsion intérieure, une action spirituelle exercée par l'Éternel sur l'esprit de l'homme à l'insu même de ce dernier. Voir **1 Chroniques 5.26** ; **2 Chroniques 21.16** ; **Jérémie 51.11** ; **Aggée 1.14** et le verset 5 de notre chapitre. Cependant l'édit qui va suivre renferme des expressions qui semblent supposer quelque chose de plus (*l'Éternel ma chargé...*).

Une publication disant... Remarquons avant tout que ce qui suit, versets 2 à 4, ne reproduit pas d'une manière complète l'édit de Cyrus, car **Esdras 3.7** et **Esdras 6.3** montrent qu'il renfermait des prescriptions qui ne sont point indiquées ici. Puis il résulte de **Esdras 5.1-13** et **Esdras 6.1-2** qu'il n'existait pas à Jérusalem d'exemplaire de cet édit.

2 Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse : L'Éternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre et il m'a chargé de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Juda.

L'Éternel, le Dieu des cieux. Cyrus a montré une grande largeur à l'égard des diverses religions qu'il a trouvées dans les pays voisins

du sien. Ainsi, lorsqu'il eut conquis la Babylonie, il laissa subsister tel quel le culte des dieux de Babylone et fit même renvoyer dans leurs sanctuaires les statues des dieux de Sumir et d'Akkad que le dernier roi de Babylone en avait éloignées : *Les dieux de Sumir et d'Akkad que Nabûnahid, au grand déplaisir du Maître des dieux, avait transportés à Suannaki-Babylone, je les ai fait rentrer en paix dans leurs sanctuaires.* Il a toujours témoigné un grand respect aux divinités étrangères : ainsi dans l'extrait que nous venons de citer d'un cylindre découvert dans les annales de Naboned, il reconnaît à Mérodac la qualité de Dieu suprême des Babyloniens, et, dans la suite de cette même inscription, il lui annonce qu'il approche de Babylone et raconte qu'il invoque journallement Bel et Nébo, les priant de bien vouloir intercéder en sa faveur auprès de Mérodac. Est-ce à dire que, pour tout cela, Cyrus se soit converti à la religion de Babylone ? Non ! Il est demeuré adorateur d'Ormuzd. Seulement il est probable qu'il considérait Mérodac comme la forme sous laquelle Ormuzd se faisait connaître à Babylone. De même ici. il ne faudrait pas conclure du fait que Cyrus parle de l'Éternel et l'appelle le Dieu des cieux, qu'il se soit converti au judaïsme, pas plus que ne l'avait fait Nébucadnetsar lorsqu'il avait proclamé que nul Dieu ne pouvait délivrer comme celui des Juifs (**Daniel 3.29**). L'Éternel était pour lui le vrai Dieu, le Dieu unique, en tant que connu et adoré chez les Juifs. et voilà pourquoi il veut se le rendre favorable en lui faisant élever un temple à Jérusalem.

Et il m'a chargé... Josèphe (*Antiquités Judaïques*, XI, 1) rapporte comme suit l'édit de Cyrus : *Nous croyons que le Dieu tout-puissant qui nous a établi roi de toute la terre, est le Dieu que le peuple d'Israël adore ; car il a prédit par ses prophètes que nous porterions le nom que nous portons, et que nous rétablirions le temple de Jérusalem, consacré à son honneur dans la Judée.* Puis il ajoute : *Ce qui faisait ainsi parler ce prince, c'est qu'il avait lu dans les prophéties d'Ésaïe... que Dieu lui avait fait connaître qu'il établirait Cyrus roi sur diverses nations et lui inspirerait la résolution de renvoyer son peuple à Jérusalem pour y rebâtir son temple (Ésaïe 44.28 ; Ésaïe 45.1).* Cette prophétie lui donna une telle admiration que, désirant l'accomplir, il fit assembler à Babylone les

principaux des Juifs et leur dit qu'il leur permettait de retourner en leur pays... Ce passage de Josèphe rend parfaitement compte de l'expression qui nous occupe, mais c'est précisément pour cela qu'il est suspect d'avoir été inventé pour illustrer le décret de Cyrus ; on peut estimer qu'il suffit, pour se rendre compte de l'hommage que ce roi païen rend dans son édit au Dieu des Juifs, de se rappeler le grand crédit dont Daniel avait joui sous Darius et sous Cyrus (**Daniel 6.28**).

De lui bâtir une maison. Cyrus n'a point renvoyé les Juifs chez eux par humanité, mais par piété. Ce qu'il voulait c'était un temple au Dieu qui se manifeste à Jérusalem, et pour cela il lui fallait des ouvriers.

3 Quiconque d'entre vous est de son peuple, que son Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem qui est en Juda et bâtisse la maison de l'Éternel, le Dieu d'Israël ; c'est le Dieu qui est à Jérusalem.

D'entre vous, mes sujets.

Quiconque d'entre vous est de son peuple : même les plus anciens exilés, et non pas seulement des Judéens, provenant de la dernière déportation.

C'est le Dieu qui est à Jérusalem : et par conséquent c'est là seulement qu'on peut lui bâtir un temple, si on veut rendre hommage à la divinité du pays.

4 Et tous ceux qui sont demeurés de reste dans tous les lieux où ils s'étaient établis comme étrangers, les habitants du lieu leur viendront en aide avec de l'argent, de l'or, des dons en nature et du bétail, ainsi que par des dons volontaires pour la maison du Dieu qui est à Jérusalem.

Qui sont demeurés de reste : qui sont encore en vie en ce moment-ci.

Dons en nature : vêtements, couvertures, tentes, provisions de bouche.

5 Et les chefs de famille de Juda et de Benjamin, les sacrificateurs et les Lévites, tous ceux dont Dieu avait éveillé l'esprit, se levèrent pour monter, afin de bâtir la maison de l'Éternel qui est à Jérusalem.

5 à 11 Effet de cet édit

Avait éveillé l'esprit : voir au verset 1 la même expression.

6 Et tous leurs voisins leur vinrent en aide en leur donnant des objets d'argent, de l'or, des dons en nature, du bétail, des choses précieuses, sans compter tous les dons volontaires.

Et tous leurs voisins : d'après le verset 4 leurs voisins païens, mais probablement aussi ceux d'entre les Israélites qui ne se décidèrent pas à retourner en Judée.

Des objets d'argent. Ils sortent donc, comme autrefois d'Égypte, enrichis des offrandes des païens.

Dons volontaires : spécialement offrandes pour la maison de Dieu (verset 4).

7 Et le roi Cyrus sortit les vases appartenant à la maison de l'Éternel, que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem et placés dans la maison de son dieu.

Sortit les vases. Voir **2 Chroniques 36.7** ; **Daniel 1.2** ; **Daniel 5.2**.

Son dieu : Bel-Mérodac. Voir **Daniel 4.8**, note.

8 Et Cyrus, roi de Perse, les délivra à Mithrédath, le trésorier, qui en fit la remise à Sesbatsar, le prince de Juda.

Mithrédath. Mithridate, nom persan : **donne par Mithra**, le dieu du soleil.

Sesbatsar : nom chaldéen de Zorobabel, ainsi que cela résulte de la comparaison de **Esdras 5.16**, où Sesbatsar est nommé comme fondant le temple de Jérusalem, avec **Esdras 5.2**, où la chose est attribuée à Zorobabel. Il n'est pas étonnant qu'il ait reçu un nom chaldéen, occupant comme il le faisait des fonctions élevées à la cour de Babylone ; voyez Daniel et ses trois amis. Au reste le sens de ce nom n'est pas connu.

9 Et en voici le compte : bassins d'or, trente ; bassins d'argent, mille ; couteaux, vingt-neuf ;

9 et 10

Chose curieuse, des trois mots que nous avons rendus par **bassins**, **couteaux** et **cruches**, il n'y a que le dernier qui ait été employé dans les livres précédents (**1 Chroniques 28.17**). Les deux autres sont nouveaux et ne paraissent qu'ici. Et pourtant il s'agit d'objets antiques et l'on s'attendrait à les voir désignés par les noms qui leur sont donnés dans les passages correspondants.

Les *bassins* (**agartalim**) semblent correspondre aux **sippim** de **1 Rois 7.50**. Le mot **agartal** est probablement en rapport avec le grec **cartalos**, corbeille. Les *couteaux* (**machalaphim**) répondent probablement aux **mezammerôth** de **1 Rois 7.50**. Le mot **machalaphim** vient d'une racine qui signifie transpercer.

Cruches, peut-être à couvercles.

De second ordre. Le mot traduit ainsi est d'un sens douteux et indique peut-être que ces vases-là étaient employés pour des offices moins sacrés que ceux d'or.

10 cruches d'or, trente ; cruches d'argent de second ordre, quatre cent-dix ; autres objets, mille.

11 Tous ces objets d'or et d'argent étaient au nombre de cinq mille quatre cents. Sesbatsar prit le tout avec lui, lorsque les captifs montèrent de Babylone à Jérusalem.

Cinq mille quatre cents. $30 + 1000 + 29 + 30 + 410 + 1000 = 2\ 499$. Peut-être n'a-t-on compté que les objets les plus importants. Cependant les mots : *autres objets*, à la fin du verset 10, semblent précisément inclure tout ce qui ne méritait pas une mention spéciale. Le livre apocryphe connu sous le nom de troisième livre d'Esdras présente d'autres nombres, évidemment modifiés pour arriver à une complète concordance. Notre texte, avec la difficulté qu'il présente, est fort ancien, puisque les Septante l'ont déjà eu sous les yeux.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 2

1 Et voici les gens de la province qui montèrent d'entre les captifs de la déportation que Nébucadnetsor, roi de Babylone, avait déportés à Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun en sa ville.

Indication générale du contenu de ce chapitre.

De la province : non pas celle de Babylone où ils avaient vécu comme captifs, mais celle de Juda (**Esdras 5.8**).

Nébucadnetsor. Cette forme du nom du grand roi de Babylone rappelle celle de **Jérémie 49.28**, où il faut lire, *Nébucadretsor*, et se rapproche davantage de l'orthographe babylonienne que la forme ordinaire de ce nom dans la Bible.

Chacun en sa ville : tous retournèrent dans l'endroit même où leurs pères avaient demeuré.

2 Ils étaient venus avec Zorobabel, Josué, Néhémie, Séraïa, Réélaïa, Mardochée, Bilsan, Mispar, Bigvaï, Réhum, Baana. Nombre des hommes du peuple d'Israël :

Avant de donner la liste des captifs qui profitèrent de la bonne volonté du roi, le verset 2 indique leurs chefs.

Zorobabel. Voir **Aggée 1.1**, note. Il était fils de Séalthiel (**Esdras 3.2**), fils de Jéhojachin ou Jéconias (**1 Chroniques 3.17**), et par

conséquent de race royale. C'est probablement pour cela qu'il fut nommé par Cyrus gouverneur de cette province.

Josué (hébreu **Jéschua**) : forme abrégée du nom de Jéhosua (**Zacharie 3.1**). Jéschua était fils du souverain sacrificateur Jéhotsadak dont le père, Séraïa, avait été mis à mort à Ribla par Nébuzaradan lors de la ruine de Jérusalem sous Nébucadnetsar (**2 Rois 25.18-20**).

Les noms de ces deux chefs, l'un politique, l'autre religieux, sont suivis de ceux de neuf (dans le passage correspondant de **Néhémie 8.7**, dix) autres chefs. Si nous admettons une omission dans notre verset, celle de Nahamani, nous aurions ici en tout douze chefs, nombre probablement destiné à présenter le nouveau peuple de Dieu comme le successeur légitime de l'ancien ; voir les derniers mots du verset : *hommes du peuple d'Israël*, et **Esdras 6.17** : *douze victimes, selon le nombre des tribus*. Comme l'origine de ces hommes n'est pas indiquée, nous ignorons si on les avait autant que possible choisis dans les diverses tribus, ou bien s'ils étaient pour la plupart de Juda et de Benjamin. Les mots : *Qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun en sa ville*, pourraient donner à penser qu'ils étaient tous de Benjamin et de Juda ; mais il ne faut pas oublier qu'après la ruine du royaume des dix tribus beaucoup d'Israélites du nord s'étaient réfugiés dans le royaume du Midi.

Néhémie ; non pas le héros du livre de Néhémie, lequel ne vint que plus tard à Jérusalem.

Séraïa : **l'Éternel combat** ; dans **Néhémie 7.7**, *Azaria* : **l'Éternel aide**.

Réélaïa, dans Néhémie *Raamia*, deux noms signifiant l'un et l'autre : **Qui tremble devant l'Éternel**.

C'est ici que devrait, d'après **Néhémie 7.7**, s'insérer *Nahamani* : **qui se repent**.

Mardochée : **adorateur de Mérodac** ; non point l'oncle d'Esther.

Bilsan, d'une étymologie douteuse.

Mispar : dans Néhémie *Mispéreth*, forme féminine de Mispar, qui signifie **nombre**.

Bigvaï : **heureux**.

Réhum : **aimé** ; dans Néhémie, *Néhum*, par erreur de copiste.

Baana : **fils de la souffrance**.

2 à 35

Nombre des hommes du peuple d'Israël, ou liste des familles du peuple qui composaient le nouvel Israël. Nous indiquerons en regard la liste parallèle que présente le chapitre 7 de Néhémie.

Fils de...		Esdras	Néhémie
1	Paréos	2172	2172
2	Séphatia	372	372
3	Arach	775	652
4	Pahath-Moab	2812	2818
5	Elam	1254	1254
6	Zatthu	945	845
7	Zaccaï	760	760
8	Bani	642	648
9	Bébaï	623	628
10	Azgad	1222	2322

11	Adonikam	666	667
12	Bigvaï	2056	2067
13	Adin	454	655
14	Ater	98	98
15	Betsaï	323	324
16	Jora (Néhémie : Harip)	112	112
17	Hasum	223	328
18	Guibbar (Néhémie : Gabaon)	95	95
19	Bethléem	123	188
20	Nétopha	56	
21	Anathoth	128	128
22	Azmaveth	42	42
23	Kirjath-Arim, Képhira et Béeroth	743	743
24	Rama et Guéba	621	621
25	Micmas	122	122
26	Béthel et Aï	223	123
27	Nébo (Néhémie : un autre Nébo)	52	52
28	Magbis	156	omis
29	Un autre Elam	1 254	1 254

30	Harim	320	320
31	Lod, Hadid et Ono	725	721
32	Jéricho	345	345
33	Sénaa	3 630	3 930
Totaux		24 144	25 406

1 Chroniques 9.1-34 ne renferme que la liste des exilés qui à leur retour s'établirent à Jérusalem (verset 3).

Pour ce qui est des noms, qui sont en partie des noms d'ancêtres (numéros 1 à 17 et 28 à 30), en partie des noms de lieux (numéros 18 à 27 et 31 à 33), ces deux listes ne présentent que des différences insignifiantes ; ainsi *Jora*, au verset 18 d'Esdras, qui rappelle fort **joré : pluie d'automne**, est remplacé au verset 21 de Néhémie par *Harip*, qui rappelle également **horep : automne** ; ce sont évidemment deux noms d'une seule et même personne.

Guibbar (verset 20) est probablement une faute pour *Gabaon*, en hébreu **Guibéon**, de Néhémie.

Un autre Nébo (Néhémie verset 33) est également une erreur de copiste, occasionnée par la notice *un autre Elam* qui suit de près.

Mais les nombres diffèrent considérablement, ce qui provient peut-être de fautes de copistes. On est aussi surpris que les deux Elam (verset 7 et verset 31) aient un nombre tout à fait égal de descendants.

Parmi ceux de ces noms qui ne sont pas géographiques, il en est beaucoup qui reparaîtront dans les listes analogues temps d'Esdras (chapitres 8 et 10) et de Néhémie (chapitre 10) ; ainsi Paréos, Pahath-Moab, Adin, Elam, etc. Cela prouve en premier lieu que les membres de plusieurs de ces familles ne quittèrent pas la Babylonie tous ensemble, les uns étant partis déjà avec Zorobabel, les autres seulement avec Esdras ; et en second lieu que ces familles étaient

nommées d'après tels de leurs ancêtres, et non pas d'après leur chef actuel.

Quant aux noms géographiques, ils sont presque tous connus déjà par les livres qui précèdent, et se trouvent dans le voisinage de Jérusalem. Quelques-uns cependant sont nouveaux, ainsi *Azmaveth*, endroit probablement voisin de Guéba, d'après **Néhémie 12.29** ; *Nébo*, à moins qu'on ne l'identifie avec Nob de **1 Samuel 21.2** ; *Magbis*, qui au reste est peut-être un nom de personne ; *Sénaa*, que Jérôme place au nord de Jéricho et dont, sous Néhémie (**Néhémie 3.2** ; **Néhémie 3.3** ; **Néhémie 3.7**), les habitants travaillèrent aux murs de Jérusalem ; et les trois noms de villes du verset 33.

Sur *Lod* et *Ono*, voir **1 Chroniques 8.12**, note ; pour *Hadid*, voir le Adida de 1 Maccabées 12.38, localité voisine de Lydde, aujourd'hui El-Hadithe.

3 Fils de Paréos, deux mille cent soixante-douze.

4 Fils de Séphatia, trois cent soixante-douze.

5 Fils d'Arach, sept cent soixante-quinze.

6 Fils de Pahath-Moab, des fils de Josué [et de] Joab, deux mille huit cent douze.

7 Fils d'Élam, mille deux cent cinquante-quatre.

8 Fils de Zatthu, neuf cent quarante-cinq.

9 Fils de Zaccaï, sept cent soixante.

10 Fils de Bani, six cent quarante-deux.

11 Fils de Bébaï, six cent vingt-trois.

12 Fils d'Azgad, mille deux cent vingt-deux.

- 13 Fils d'Adonikam, six cent soixante-six.
- 14 Fils de Bigvaï, deux mille cinquante-six.
- 15 Fils d'Adin, quatre cent cinquante-quatre.
- 16 Fils d'Ater, de la famille d'Ézéchias, quatre-vingt-dix-huit.
- 17 Fils de Betsaï, trois cent vingt-trois.
- 18 Fils de Jora, cent douze.
- 19 Fils de Hasum, deux cent vingt-trois.
- 20 Fils de Guibbar, quatre-vingt-quinze.
- 21 Fils de Bethléem, cent vingt-trois.
- 22 Hommes de Nétopha, cinquante-six.
- 23 Hommes d'Anathoth, cent vingt-huit.
- 24 Fils d'Azmaveth, quarante-deux.
- 25 Fils de Kirjath-Arim, de Képhira et de Bééroth, sept cent quarante-trois.
- 26 Fils de Rama et de Guéba, six cent vingt-un.
- 27 Hommes de Micmas, cent vingt-deux.
- 28 Hommes de Béthel et de Aï, deux cent vingt-trois.
- 29 Fils de Nébo, cinquante-deux.
- 30 Fils de Magbis, cent cinquante-six.
- 31 Fils d'un autre Élam, mille deux cent cinquante-quatre.
- 32 Fils de Harim, trois cent vingt.
- 33 Fils de Lod, de Hadid et d'Ono, sept cent vingt-cinq.
- 34 Fils de Jéricho, trois cent quarante-cinq.

35 Fils de Sénaa, trois mille six cent trente.

36 Les sacrificateurs : Fils de Jédaïa, de la maison de Josué, neuf cent soixante-treize.

36 à 39 Liste des sacrificateurs

Ici il y a accord complet avec **Néhémie 7.39-42**.

Fils de ...	
Jédaïa	973
Immer	1052
Paschur	1247
Harim	1017
Total	4289

Jédaïa : non pas celui de **1 Chroniques 24.7**, si du moins Josué, à la maison duquel il appartenait, est identique, comme cela paraît probable, avec le souverain sacrificateur Jéhosua ou Josué (verset 2) ; car la seconde classe des sacrificateurs était de la ligne d'Ithamar, tandis que le souverain sacrificateur appartenait à celle d'Eléazar. Il faut admettre plutôt que notre Jédaïa était le chef d'une des branches de la famille de Jéhosua.

Immer. Voir **1 Chroniques 24.4**. C'était la seizième classe des sacrificateurs.

Paschur ne figure pas dans **1 Chroniques 24.1-31** au nombre des classes de sacrificateurs. Mais nous connaissons par Jérémie

chapitres 20 et 21 un Paschur, fils d'Immer, c'est-à-dire probablement un sacrificateur de la classe d'Immer. Il y a aussi un autre Paschur, de la classe de Malkija (**1 Chroniques 9.12** et **Néhémie 11.12**). Il faut en tout cas supposer que notre Paschur représente une famille sacerdotale qui en vint, après David à former une classe nouvelle qui prit la place d'une classe éteinte.

Harim : même nom que le chef de la vint-quatrième classe (**1 Chroniques 24.8**).

Que telles aient été les quatre seules familles sacerdotales qui aient fait partie du premier retour, c'est ce qu'on peut vérifier par **Esdras 10.18-22**, où figurent les seuls noms de Jéhosua, Immer, Paschur et Harim dans l'affaire des sacrificateurs qui avaient épousé des femmes étrangères. Mais ces familles sont-elles des classes dans le sens de **1 Chroniques 24.1-31**, ou bien des **branches** beaucoup plus considérables de la famille d'Aaron ? Cette question sera reprise à **Néhémie 10.3**.

37 Fils d'Immer, mille cinquante-deux.

38 Fils de Paschur, mille deux cent quarante-sept.

39 Fils de Harim, mille dix-sept.

40 Les Lévites : Fils de Josué et de Kadmiel, des fils de Hodavia, soixante-quatorze.

40 à 58 Listes des Lévites, des chantres, des portiers, des Néthiniens et des serviteurs de Salomon

Néhémie 7.43-60 présente quelques divergences.

	Esdras	Néhémie
Lévites	74	74
Chantres	128	148
Portiers	139	138
Néthiniens ; fils des serviteurs de Salomon	392	392
Total	733	752

Les Lévites. Les chantres et les portiers sont aussi d'origine lévitique, mais sont nommés d'après leurs fonctions spéciales ; la désignation de Lévites demeure à ceux qui aidaient d'une manière générale les sacrificateurs dans les offices du culte.

Josué et Kadmiel figurent de nouveau comme chefs de deux classes de Lévites dans **Esdras 3.9**, où *fils de Juda* est une faute pour **fils de Hodavia**.

Des fils de Hodavia. Cette adjonction ne s'applique qu'à Kadmiel qu'il s'agit de distinguer d'autres Lévites du même nom.

41 Les chantres : Fils d'Asaph, cent vingt-huit.

Fils d'Asaph. En fait de chantres, il ne revint alors que des fils d'Asaph ; plus tard (**Néhémie 11.17**) d'autres sont venus s'ajouter à eux.

42 Fils des portiers : Fils de Sallum, fils d'Ater, fils de Talmon, fils d'Akkub, fils de Hatita, fils de Schobaï, en tout cent trente-neuf.

Fils des portiers. Ici, six classes, dont la première, la troisième et la quatrième demeuraient avant l'exil à Jérusalem (**1 Chroniques 9.17**) : les trois autres ne sont pas mentionnées ailleurs.

43 Les Néthiniens : Fils de Tsiha, fils de Hasupha, fils de Tabbaoth,

Les Néthiniens. Voir **1 Chroniques 9.2**, note. Ce nom vient de **nathan**, qui signifie donner, et désigne ces gens comme ayant été donnés aux Lévites pour les aider dans leur service, comme les Lévites l'avaient été aux sacrificateurs (**Nombres 8.19**).

Les Néthiniens ici indiqués se décomposent en 35 familles, et les serviteurs de Salomon en 10 ; ces 35 familles ne faisant qu'un total de 392 personnes, il est probable que la plupart de ces noms sont des noms de personnes, comme, par exemple, Tsiha, qui, d'après **Néhémie 11.21**, était un chef parmi ses frères. Nous n'admettons d'exceptions que pour ceux de ces noms qui ont une forme plurielle, les Méunites et les Néphisites du verset 50.

44 fils de Kéros, fils de Siaha, fils de Padon,

45 fils de Lébana, fils de Hagaba, fils d'Akkub,

46 fils de Hagab, fils de Samlaï, fils de Hanan,

47 fils de Guiddel, fils de Gahar, fils de Réaja,

48 fils de Retsin, fils de Nékoda, fils de Gazzam,

49 fils d'Uzza, fils de Paséach, fils de Bésaï,
50 fils d'Asna, fils des Méunites, fils des Néphisites,

Les *Méunites* descendaient probablement des prisonniers de guerre faits par Josaphat sur cette peuplade iduméenne. Voir **2 Chroniques 20.1**, note.

Les *Néphisites* sont peut-être des descendants de *Naphis*, fils d'Ismaël (**Genèse 25.15**).

51 fils de Bakbuk, fils de Hakupha, fils de Harhur,
52 fils de Batsluth, fils de Méhida, fils de Harésa,
53 fils de Barkos, fils de Sisera, fils de Thamach,
54 fils de Netsiach, fils de Hatipha.
55 Fils des serviteurs de Salomon : Fils de Sotaï, fils de Hassophéreth, fils de Péruda,

Les *serviteurs de Salomon* étaient (verset 58) des Néthiniens qui avaient peut-être pour ancêtres les *serfs de corvée* de **1 Rois 9.21**. On les retrouve distincts des autres Néthiniens dans **Néhémie 11.3**. Mais dans **Néhémie 3.26** ; **Néhémie 3.31** ; **Néhémie 10.28**, ils sont compris sous le titre général de Néthiniens.

56 fils de Jaala, fils de Darkon, fils de Guiddeh,
57 fils de Séphatia, fils de Hattil, fils de Pokéreth-Hattsébaïm, fils d'Ami.

Parmi leurs noms propres, relevons celui de *Pokéreth-Hattsébaïm*, qui signifie **preneur de gazelles**.

58 Tous les Néthiniens et les fils des serviteurs de Salomon, trois cent quatre-vingt-douze.

59. Et voici ceux qui montèrent de Tel-Mélach, de Tel-Harsa, de Kérub-Addan-Immer, et qui n'avaient pas pu établir leur maison patriarcale et leur descendance, pour prouver qu'ils fussent Israélites :

59 et 60 liste des Israélites qui ne purent établir leur nationalité

Ils étaient au nombre de 652 hommes (642 dans **Néhémie 7.61-62**), appartenant à trois familles, désignées par les lieux où elles étaient établies en Babylonie :

Tell-Mélach, **colline du sel**, où habitaient les fils de Délaïa ;

Tell-Harsa, **colline des buissons**, où habitaient les fils de Tobia ;

Kérub-Addan-Immer, où habitaient les fils de Nékoda. Ce nom, qui est composé de trois noms, désigne peut-être trois localités rapprochées les unes des autres ; voyez le passage correspondant de Néhémie où nous lisons : *Kérub-Addon et Immer*.

60 Fils de Délaïa, fils de Tobija, fils de Nékoda, six cent cinquante-deux.

Fils de Délaïa, Tobija, Nékoda. Ils pouvaient indiquer leurs noms de famille, mais ne pouvaient prouver que ces familles fussent israélites. Le nom de Nékoda, par exemple, figure au verset 48 parmi les Néthinien, et l'on put se demander si l'on n'avait point peut-être affaire à des serfs plutôt qu'à de vrais Israélites. On les laissa revenir à Jérusalem et ils furent comptés au nombre des exilés rentrés dans leur patrie. Mais plus tard ils semblent avoir été exclus, car ils ne se retrouvent plus dans **Esdras 10.18-44** et **Néhémie 10.14-27**.

61 Et d'entre les fils des sacrificateurs : Fils de Habaja, fils de Hakkots, fils de Barzillai, qui avait épousé une des filles de Barzillai, de Galaad, et fut appelé de leur nom.

61 à 63 Liste des sacrificateurs qui ne purent prouver qu'ils descendissent d'Aaron

Ici aussi, trois familles. Le nom de *Hakkots* est dans **1 Chroniques 4.10** celui de la septième classe des sacrificateurs. Mais ce nom était aussi porté par des laïques (**Néhémie 3.4**) et ne constituait pas une preuve suffisante.

Fils de Barzillai. C'étaient en réalité les fils d'un sacrificateur qui avait épousé une fille du Galaadite de ce nom, bien connu par son zèle pour David (**2 Samuel 17.27**). Cette fille de Barzillai était peut-être, bien qu'ayant des frères (**1 Rois 2.7**), une **héritière**, comme les filles de Tsélophcad (**Nombres 36.2**), et son mari, pour pouvoir hériter, avait pris son nom, sans pour cela renoncer à sa dignité de sacrificateur, puisque nous voyons ici ses descendants se réclamer du sacerdoce.

62 Ces hommes cherchèrent leurs généalogies, qui ne se trouvèrent pas, et ils furent rejetés du sacerdoce.

Cherchèrent leurs généalogies, littéralement : **leur écrit, les inscrits**, leur registre intitulé : **les inscrits**. Mais le nom d'adoption **Barzillai** n'avait peut-être pas été accepté par les autorités.

Rejetés : comme intrus. Nous voyons avec quel soin l'on veillait à ce que la race sacerdotale fût tenue pure de tout mélange.

63 Et le gouverneur leur dit de ne pas manger des choses très saintes jusqu'à ce qu'il y eût un sacrificateur pour consulter l'Urim et le Thummim.

Le gouverneur. Nous'rendons ainsi le mot persan **thirschatha**. Il s'agit ici de Zorobabel, le chef politique de la colonie (comparez **Néhémie 7.65** ; **Néhémie 7.70**). Thirschatha signifie peut-être : Seigneur de la province ; selon d'autres : Lieutenant du roi.

Des choses très saintes. Voir **Lévitique 6.25**, note. Ils ne pouvaient plus prendre part qu'aux sacrifices d'un ordre secondaire.

Jusqu'à ce qu'il y eut un sacrificateur pour consulter l'Urim et le Thummim : qui pût consulter... Il y avait un sacrificateur, mais l'arche, le Lieu très saint, les chérubins entre lesquels Dieu résidait, peut-être même le pectoral, tout cela avait disparu. On ne pouvait plus se présenter devant l'Éternel (**Exode 25.22** ; **Exode 28.30** ; **Nombres 27.21**). Zorobabel a attendu en vain le retour de l'ancien ordre de choses. Désormais c'est par son Esprit (**Zacharie 7.6**) que Dieu va se révéler à son peuple.

64. L'assemblée tout entière était de quarante-deux mille trois cent soixante personnes,

64 à 67 nombre total des exilés rentrés dans leur patrie, de leurs serviteurs et de leurs bêtes de somme

L'assemblée tout entière, littéralement : **Toute l'assemblée comme un**, en bloc. Le nombre de 42 360 est le même que dans **Néhémie 7.66**. Mais il ne correspond ni aux listes de notre chapitre, ni à celles de Néhémie. Voici le résumé de ces listes :

	Esdras	Néhémie
Hommes d'Israël	24 144	25 406
Sacrificateurs	4 289	4 289
Lévites, chantres et portiers	341	360
Néthiniens et serviteurs de Salomon	392	392
Israélites qui ne purent établir leur nationalité	652	642
Sacrificateurs qui ne purent établir leur dignité	?	?
Total	29 818	31 089

Si nous comparons avec ces deux listes celle que présente le livre apocryphe connu sous le nom de troisième livre d'Esdras, nous constaterions là un total effectif de 30 143, se rapprochant fort des

chiffres de notre chapitre et de Néhémie chapitre 7. Et pourtant 3 **Esdras 5.39** donne aussi 42 360 âmes à la nouvelle colonie. Il est difficile d'attribuer à des fautes de lecture ou de copiste des divergences aussi uniformes, les trois listes demeurant chacune inférieure de dix à douze mille au total général, exactement identique dans les trois livres. L'explication ne serait-elle pas dans ces mots de 3 **Esdras 5.39** : *Tous ceux d'Israël depuis l'âge de douze ans et au-dessus étaient 42 360*. Les listes particulières n'auraient compté que les personnes âgées de plus de vingt ans (**Nombres 1.3**). Avec les femmes et les petits enfants, nous pouvons évaluer à environ 150 000 âmes la population totale de la colonie.

65 sans compter leurs serviteurs et leurs servantes, au nombre de sept mille trois cent trente-sept ; et ils avaient deux cents chantres et chanteuses.

Sans compter leurs serviteurs et leurs servantes, au nombre de..., littéralement : **Indépendamment, de leurs serviteurs et servantes-ci : 7337**. Ces esclaves étaient sans doute des étrangers, ou des Juifs temporairement esclaves.

Deux cents chantres et chanteuses : distincts des chantres sacrés du verset 41, et dont par conséquent le chant n'avait pas un but liturgique, mais était destiné à soutenir et à égayer la marche à travers le désert. D'autres pensent à des chantres sacrés, recrutés par les Lévites parmi les serviteurs et les servantes.

66 Leurs chevaux étaient au nombre de sept cent trente-six, leurs mulets de deux cent quarante-cinq,

66 et 67

Le nombre des bêtes de somme est identique dans **Néhémie 7.68-69**.

67 leurs chameaux de quatre cent trente-cinq, leurs ânes de six mille sept cent vingt.

68 Et quelques-uns des chefs de famille, à leur arrivée auprès de la maison de l'Éternel, qui est à Jérusalem, offrirent des dons volontaires pour la maison de Dieu, afin qu'on la rétablît sur le lieu où elle avait été.

68 et 69 contributions volontaires pour la construction du temple

69 Ils donnèrent, selon leurs moyens, au trésor de cette entreprise, en or soixante et un mille dariques, et en argent cinq mille mines, et cent tuniques de sacrificateurs.

Soixante-et-un mille dariques. Plus d'une demi-tonne d'or.

Cinq mille mines : 4 ou 8 tonnes d'argent selon que l'on prend la mine pour 50 ou pour 100 sicles. Voir **2 Chroniques 9.16**, note. **Néhémie 7.70-73** donnera des chiffres un peu différents et entrera

dans le détail de ces dons. Il semble que nous ayons un nombre rond (cent tuniques au lieu de quatre-vingt-dix-sept). voir à ce passage de Néhémie.

70 Et les sacrificateurs et les Lévites, avec quelques-uns du peuple, et les chantres, les portiers et les Néthinien, habitèrent dans leurs villes, et tout Israël dans ses villes.

Conclusion

Avec quelques-uns du peuple. Dans les villes sacerdotales (**Nombres 25.7**) s'établirent des laïques avec les prêtres et les Lévites.

Et tout Israël dans ses villes. Le gros du peuple occupa le reste des villes.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 3

1 A l'approche du septième mois, comme les fils d'Israël étaient dans leurs villes, le peuple se rassembla à Jérusalem comme un seul homme.

1 à 7 Erection de l'autel, rétablissement des sacrifices journaliers et fête des Tabernacles

Septième mois : de l'année où ils étaient revenus (verset 8).

Comme les fils d'Israël étaient dans leurs villes, d'après **Esdras 2.70**. Ceci explique comme quoi ils avaient à se rassembler de divers lieux pour être réunis.

Comme un seul homme : mus par un même sentiment, celui d'organiser le culte dans ses éléments essentiels et de ne pas laisser passer sans fête cette époque importante de l'année religieuse. Le verset 3 indiquera aussi un autre mobile, bien humain et bien naturel chez une colonie aussi faible (**Genèse 35.15 ; 2 Rois 17.25**).

2 Et Josué, fils de Jotsadak, et ses frères les sacrificateurs, Zorobabel, fils de Séalthiel et ses frères, se levèrent et bâtirent l'autel du Dieu d'Israël pour y offrir des holocaustes selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu.

D'après le verset 6, l'autel fut terminé, déjà dans le sixième mois.
Voir verset 1 : *à l'approche du septième.*

3 Et ils établirent l'autel sur ses fondements, parce qu'ils étaient sous la crainte des peuples des pays voisins, et ils y offrirent des holocaustes à l'Éternel, holocaustes du matin et du soir.

Sur ses fondements (anciens) : à la place où il se trouvait autrefois.

Holocaustes du matin et du soir. Voir **Exode 29.38** et suivants ;
Nombres 28.3 et suivants.

4 Et ils célébrèrent la fête des Tabernacles selon ce qui est écrit, et offrirent l'holocauste de chaque jour selon le nombre voulu, d'après l'ordonnance, chaque jour comme le jour l'exigeait,

Selon ce qui est écrit : **Lévitique 23.34** et suivants.

L'holocauste de chaque jour : de chacun des jours de cette semaine sainte ; à savoir treize taureaux et un certain nombre d'autres victimes le premier jour (**Nombres 29.13**), douze le second jour (**Nombres 29.17**), etc.

5 et après cela, l'holocauste perpétuel et celui des nouvelles lunes, ainsi que ceux de toutes les solennités de l'Éternel, et ceux de quiconque faisait des offrandes volontaires à l'Éternel.

Après cela : après la fête.

L'holocauste perpétuel : du matin et du soir (verset 3).

Nouvelles lunes : **Nombres 10.10.**

Offrandes volontaires : **Nombres 29.39.**

6 Depuis le premier jour du septième mois ils avaient commencé à offrir des holocaustes à l'Éternel. Or les fondements du temple de l'Éternel n'étaient pas encore posés ;

7 et ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers, ainsi que des vivres, des boissons et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens pour qu'ils amenassent du bois de cèdre du Liban à la mer de Japho, selon l'autorisation que leur avait donnée Cyrus, roi de Perse.

Ainsi que des vivres, littéralement : **Et du manger et du boire.**

À la mer de Japho. Voir **2 Chroniques 2.16.**

Selon l'autorisation, et même l'ordre (**Esdras 1.3**) de bâtir le temple. Pas question d'une autorisation spéciale de se procurer ainsi des matériaux ; qui veut la fin, veut les moyens.

8 Et la deuxième année depuis leur arrivée à la maison de Dieu à Jérusalem, au deuxième mois, Zorobabel, fils de Séalthiel, et Josué, fils de Jotsadak, et le reste de leurs frères, les sacrificateurs et les Lévites, et tous ceux qui étaient venus de la captivité à Jérusalem, se mirent à l'œuvre, et établirent les Lévites depuis

l'âge de vingt ans et au-dessus, pour diriger les travaux de la maison de l'Éternel ;

8 à 13 Fondation du temple

La deuxième année..., au deuxième mois : ainsi sept mois après le rétablissement du culte sur le nouvel autel (verset 4) et treize mois après le départ de Babylonie, si nous en croyons 3 **Esdras 5.6**.

Depuis leur arrivée à la maison de Dieu : à l'emplacement de la maison de Dieu qu'ils avaient charge de relever.

Il résulte de notre verset que toute l'assemblée, y compris les Lévites, nommèrent les Lévites surveillants de l'ouvrage qui allait commencer. Josias, réparant le temple, avait aussi nommé des surveillants (**2 Chroniques 34.12**).

9. et Josué, ses fils et ses frères, Kadmiel et ses fils, fils de Juda, se présentèrent comme un seul homme pour diriger ceux qui travaillaient à la maison de Dieu ; les fils de Hénadad, leurs fils et leurs frères, Lévites, [firent de même].

La fin de ce verset surtout ne présente pas dans l'original de sens satisfaisant ; nous en donnons une traduction très incertaine.

Les mots *fils de Juda* sont évidemment une erreur de copiste ; d'après **Esdras 2.40** il faut lire : **fils de Hodavia**.

Josué et *Kadmiel* sont tous deux nommés déjà dans **Esdras 2.40** comme chefs des Lévites revenus de captivité. La troisième classe, les fils de *Hénadad*, n'y figure pas ; mais voyez **Néhémie 3.24** ; **Néhémie 10.9**. Est-ce que, arrivés plus tard de Babylonie. ils ne

seraient devenus que plus tard aussi directeurs en leur qualité de Lévites ? Remarquez le mot de *Lévites* qui clôt le verset.

Se présentèrent, non pas s'offrirent comme directeurs sur leurs frères, le reste des Lévites, mais répondirent de leur plein gré et joyeusement à l'appel que leur adressa l'assemblée.

10 Et lorsque ceux qui bâtaient posèrent les fondements du temple de l'Éternel, on fit assister les sacrificateurs en costume avec des trompettes, ainsi que les Lévites, fils d'Asaph, avec des cymbales, pour louer l'Éternel d'après la manière établie par David, roi d'Israël.

On fit assister : **on**, c'est-à-dire toute l'assemblée (verset 8), qui tenait à faire de ce travail matériel un acte religieux.

En costume. comparez **2 Chroniques 5.12** ; **2 Chroniques 20.21**. On avait déjà pourvu de robes les sacrificateurs (**Esdras 2.69**).

Fils d'Asaph : voir **Esdras 2.41**.

Avec des cymbales. Comparez **1 Chroniques 15.19**, où les cymbales sont maniées par les Lévites, et les trompettes par les sacrificateurs, absolument comme ici (**1 Chroniques 15.24**).

D'après la manière établie par David. Comparez **1 Chroniques 6.31** ; **1 Chroniques 16.4** ; **1 Chroniques 16.5** ; **1 Chroniques 16.7**. Ils ne font pas les choses comme bon leur semble, mais renouent avec le passé.

11 Et ils s'entre-répondaient : Louez et célébrez l'Éternel, car il est bon, car sa miséricorde dure à toujours sur Israël. Et tout le peuple poussait de grands cris, louant l'Éternel, parce que l'on fondait la maison de l'Éternel.

Ils s'entre-répondaient... : ils chantaient des cantiques tels que les Psaumes 106, 107 ou 118, qui commencent par cette invitation à louer Dieu ; une partie des sacrificateurs et des Lévites disaient : *Louez et célébrez l'Éternel, car il est bon*, après quoi l'autre partie répondait : *Car sa miséricorde dure toujours*. Mais on pourrait traduire aussi : **Ils entonnaient...** sans qu'il y eût d'autre réponse que les cris de joie du peuple entier.

12 Et beaucoup de sacrificateurs et de Lévites et de chefs de famille, les vieillards qui avaient vu la première maison, pleuraient à haute voix en voyant fonder celle-ci. Et beaucoup élevaient la voix en poussant des cris de joie,

12 et 13

Le temple avait été détruit en 588. Si, la deuxième année de Darius, il y avait encore après 67 ans des vieillards qui avaient vu l'ancien temple et s'en souvenaient (**Aggée 2.3**), à plus forte raison y en avait-il encore la seconde année du retour, en 531 environ.

Les vieillards, non pas en général de tout le peuple, mais d'entre les sacrificateurs, les Lévites et les chefs de famille, lesquels étaient plus en vue et dont la tristesse fut plus remarquée. Le nouveau temple était bien moins vaste que l'ancien (**Zacharie 4.10**).

13 et l'on ne pouvait distinguer le bruit des cris de joie d'avec celui des pleurs du peuple, car le peuple poussait de grands cris, et le bruit s'en entendait fort loin.

Des pleurs du peuple. Il y avait cependant aussi des vieillards du peuple qui pleuraient.

De grands cris : de joie.

Et le bruit (des cris de joie) finit par l'emporter.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 4

1 Et les ennemis de Juda et de Benjamin apprirent que les exilés bâtissaient un temple à l'Éternel, le Dieu d'Israël,

1 à 5

Les ennemis des Juifs réussissent à arrêter la construction du temple, laquelle demeure interrompue jusqu'à la seconde année (verset 24) de Darius. Comme nous nous trouvons en ce moment à la seconde année de Cyrus, qui a régné seul sept ans, cela fait cinq ans pour lui. Cambyse en a régné sept et demi ; Smerdis le Mage n'a occupé le trône que sept mois. Pour Darius I, fils de Hystaspe, comptons un an d'après verset 24. Nous arrivons ainsi à une interruption d'à peu près quatorze ou quinze ans.

Les ennemis. Ils sont appelés ainsi par anticipation, car ils ne s'étaient pas encore manifestés comme tels et leur démarche n'était point un piège. Leur hostilité prit naissance dans le refus qu'ils essuyèrent. D'après le verset 2 c'étaient les descendants de ces gens de Babylone, de Cutha, d'Avva, de Hamath et de Sépharvaïm qui avaient été envoyés en Samarie par un roi d'Assyrie que nous savons par notre passage être Asarhaddon. Voir **2 Rois 17.24** et suivants, passage qui rapporte avec indignation leur idolâtrie d'abord, puis leur syncrétisme plus odieux encore.

2 et ils s'approchèrent de Zorobabel et des chefs de famille et leur dirent : Nous bâtirons avec vous, car comme vous nous

invoquerons votre Dieu, bien que nous ne lui ayons pas offert de sacrifices depuis le temps d'Asarhaddon, roi d'Assyrie, qui nous a fait monter ici.

Car comme vous... : Nous voulons nous rapprocher de vous, nous conformer à votre religion et invoquer votre Dieu.

Bien que nous..., littéralement : **Et nous. nous ne lui avons pas offert de sacrifices.** Ils font remarquer aux Juifs qu'ils ne sont pas de ceux qui avaient mélangé le culte de l'Éternel au culte des faux dieux (**2 Rois 17.33**). Ils n'ont été qu'idolâtres et n'ont cloché que d'un côté (**1 Rois 18.21**) Tel est le sens le plus probable de ce passage difficile et auquel de cette façon il n'y a rien à changer. Plusieurs, changeant une lettre dans le mot qui signifie **pas**, lui font signifier à **lui** : Et c'est à lui que nous offrons des sacrifices depuis... Mais c'eût été là une doublement malencontreuse recommandation : sans temple et à côté d'un culte idolâtre tout sacrifice à l'Éternel est une abomination.

3 Mais Zorobabel et Josué et les autres chefs de famille d'Israël leur dirent : Ce n'est pas à vous et à nous de bâtir une maison à notre Dieu, car nous seuls nous bâtissons, pour l'Éternel, le Dieu d'Israël, comme nous l'a ordonné le roi Cyrus, roi de Perse.

Zorobabel et Josué. Au verset 2 ce dernier n'a pas été nommé. Mais on ne voulut pas répondre à cette grave demande sans avoir consulté le souverain sacrificateur.

Nous seuls, littéralement : **nous ensemble**, nous comme unique réunion, sans vous laisser vous joindre à nous.

Le Dieu d'Israël : et non pas le vôtre. Voir déjà plus haut : à *notre Dieu*.

Comme nous l'a ordonné le roi Cyrus. À teneur de l'ordre royal, nous sommes appelés à cette œuvre.

Roi de Perse. Ils font sonner le mot de roi.

4 Et les gens du pays se mirent à décourager le peuple de Juda et à l'inquiéter quand il bâtissait,

*Se mirent à décourager, littéralement : à **rendre leurs mains lâches**. Ils se mirent à cela avec persistance.*

5 et à gagner à prix d'argent des conseillers pour faire échouer son entreprise. Il en fut ainsi pendant tout le temps de Cyrus, roi de Perse, et jusqu'au règne de Darius, roi de Perse.

Des conseillers : des employés qui s'engagèrent contre argent à indisposer, lors de leur retour à Babylone, le roi ou ses ministres contre les Juifs.

6 Et sous le règne d'Assuérus, au commencement de son règne, ils écrivirent une accusation contre les habitants de Juda et de Jérusalem.

6 à 23 deux plaintes écrites envoyées à deux rois, Assuérus et Artaxerxès, contre les habitants de Juda et de Jérusalem

La première de ces accusations est simplement mentionnée (verset 6) ; la seconde est en partie reproduite (versets 11 à 16), ainsi que la réponse qui y fut faite (versets 17 à 22) et le résultat qui fut obtenu par les ennemis de Juda (verset 23). Pendant fort longtemps on a vu dans Assuérus (verset 6) Cambyse, au commencement du règne duquel les ennemis des Juifs se seraient empressés d'écrire pour prévenir toute démarche de leur part en sens contraire, et dans Artaxerxès (verset 7) Smerdis le Mage.

Assuérus signifie **roi-lion** et n'est probablement, pensait-on, qu'un surnom sous lequel Cambyse a pu être désigné, à peu près comme les rois d'Égypte portaient le titre général de Pharaon à côté de leur nom propre. On en disait autant d'Artaxerxès, qui signifie le **grand héros**. Il est vrai que, dans la lettre ici reproduite, il est parlé de la reconstruction des murs de la ville, et non pas du temple, dont il a été uniquement question dans les chapitres précédents. Mais on expliquait cette inexactitude par l'intention d'effrayer le roi. Un temple, il n'y avait pas là de quoi le faire beaucoup réfléchir. Mais des murailles étaient quelque chose de plus grave. Il y avait donc là une exagération mensongère. Et il semble en effet que le copiste ait compris la chose ainsi car, le mot *alors* qui ouvre le verset 24 paraît reprendre le *alors* du verset 23 et vouloir rattacher intimement ces deux données. Mais, il y a de cela soixante ans environ, le professeur Kleinert a le premier fait observer qu'Assuérus, plus exactement Ahaschvérosch, ne désigne jamais que des rois perses connus sous le nom de Xerxès, et qu'Artaxerxès, plus exactement Arthachsastha, ne peut non plus désigner d'autres rois que ceux qui ont porté ce nom. Avec tous les modernes nous admettons donc ici un déplacement chronologique. Voir l'Introduction. On aura peut-être commencé simplement par citer ces deux accusations comme présentant une grande analogie avec celles du verset 6 ; et, plus tard encore, quand on aura perdu de vue la valeur exacte des noms des deux rois dont il y est parlé, on en sera venu à regarder ces rois comme les successeurs immédiats de Cyrus.

Ils écrivirent : non pas les mêmes que les précédents, mais des gens animés des mêmes sentiments, car Assuérus (Xerxès) a commencé

de régner en 485, ce qui nous transporte plus de trente ans après la fondation du temple.

Une accusation (**sitna**, voir **Genèse 26.21**, note). Cette lettre-là n'est pas citée, mais le nom sous lequel elle est désignée laisse à penser quel en était l'esprit.

7 Et du temps d'Artaxerxès, Bischlam, Mithrédath, Tabéel et leurs collègues écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse. La lettre est écrite en araméen et traduite en araméen.

Artaxerxès premier a régné de 465 à 425. Le texte n'indique pas à quel moment de son règne cette lettre fut écrite. En revanche plusieurs particularités relatives à cette nouvelle lettre sont fournies, entre autres ses auteurs et la langue en laquelle elle était écrite.

Bischlam, Mithrédath, Tabéel : personnages inconnus, peut-être des employés subalternes qui firent passer leur requête par Réhum, et Simsai (verset 8), personnes officielles qui l'appuyèrent en y joignant une autre lettre de leur composition, laquelle seule a été conservée (versets 9 à 16). D'autres pensent que le verset 8 parle d'une lettre qui n'a absolument rien à faire avec celle de Bischlam et de ses deux compagnons.

La lettre. Ici nous avons un mot persan, **nischthévân**, qui ne se trouve que dans notre livre et qui rappelle le mot perse moderne **nouvishten**, écrire, dépeindre. Plus bas nous trouvons un autre mot pour désigner une lettre.

Ecrit en araméen et traduite en araméen : en caractères araméens et non persans, quand même la lettre était adressée au roi de Perse ; et en langue araméenne et non hébraïque, quand même le samaritain était la langue des auteurs de la missive.

8 Réhum, conseiller, et Simsaï, secrétaire, écrivirent une lettre au sujet de Jérusalem, au roi Artaxerxès, en ces termes :

Ecrivirent. Nous paraphraserions : Ecrivirent donc à l'appui de la lettre de Bischlam, et de ses collègues.

Une lettre. Le mot, également persan d'origine, que nous avons ici : **igguéra** (au verset 11, **igguéreth**), est entré dans la langue hébraïque postérieure et y désigne une épître, une lettre officielle.

9. A cette date : Réhum, conseiller, et Simsaï, secrétaire, et leurs collègues de Dina, d'Apharsathac, de Tharpéla, d'Apharas, d'Erec, de Babel, de Suse, de Déha, d'Élam,

9 et 10

Après le verset 8, on s'attend à trouver cette lettre elle-même ; au lieu de quoi vient toute une série de noms destinés sans doute à donner plus de poids à l'accusation portée contre les Juifs, puis verset 11 une nouvelle indication : *Voici la copie...* en sorte que la lettre ne commence qu'à la fin du verset 11.

À *cette date* ; nous dirions : Ici était la date. D'autres traduisent par **alors** et pensent que le verbe principal était dans le reste de la phrase qui n'a pas été reproduit : Alors Réhum... écrivirent. Voir le **etc.** de la fin du verset 10.

En tête de ces noms se trouvent Réhum et Simsaï, déjà indiqués au verset 8, comme les instigateurs de cette démarche ; puis l'indication des lieux, au nombre de neuf, d'où étaient leurs collègues.

De Dina, littéralement : **les Dinaëns**, des colons venus peut-être d'une ville du nom de Deinaver en Médie, ou bien du pays de Dayan, qui figure dans les inscriptions cunéiformes dans le voisinage de la Cilicie et de la Cappadoce.

D'Apharsathac, littéralement : **les Apharsathaciens**, peut-être les Parétaciens d'Hérodote (I, 101), sur la frontière de la Perse et de la Médie. Strabon (XV, 3, 12) parle aussi d'une peuplade de montagnards de ce nom, connus pour leur férocité et leur brigandage.

De Tharpéla : **les Tharpéliens**, les Thapouriens de Ptolémée (VI, 2, 6), à l'orient de l'Elymaïs, en Susiane.

D'Apharas : probablement des Perses. À la suite du **A** initial, les six lettres **pharas** sont exactement celles qui forment en hébreu le mot **Perse**.

D'Erec, littéralement : **les Arkvéens**. Erec (**Genèse 10.10**), l'Uruk des inscriptions, aujourd'hui Warka, non loin de Babylone, sur les bords de l'Euphrate.

De Babel. Dans **2 Rois 17.24**, sont nommées, à côté de Babel, la grande cité, Cutha et Avva qui sans doute sont comprises ici.

De Suse, Voir **Daniel 8.2**, note. et **Esther 1.2**. Suse fut longtemps la capitale du pays d'Elam. Elle était située sur les bords de l'Ulaï et devint la résidence d'hiver des rois achéménides.

De Déha : les Daëns d'Hérodote I, 125, tribu perse.

Elam la province qui s'étend au nord de l'extrémité du golfe persique.

10 et le reste des peuples que le grand et illustre Osnappar a déportés et fait habiter dans la ville de Samarie et autres lieux, au-delà du fleuve, etc.

Et le reste des peuples. Ici probablement sont compris les gens de Hamath et de Sépharvaïm (**2 Rois 17.24**). Cette nomenclature, si longue déjà, n'est cependant pas terminée, et les autres peuplades qu'il y aurait à citer encore sont résumées sous ces mots : **Et le reste...**

Osnappar. Comme il s'agit ici (voir la suite du verset) des étrangers transportés dans la ville, de Samarie et lieux circonvoisins, et que nous savons par **2 Rois 17.24** que c'est Asarhaddon qui a opéré ce transfert, on pourrait penser que Osnappar n'est qu'un autre nom ou un surnom de ce roi. Mais les Septante ne l'ont pas entendu ainsi, car ils ont rendu Osnappar par Assénaphar, et Asarhaddon par Asaradan, deux noms trop différents l'un de l'autre pour qu'on puisse les identifier. D'ailleurs Osnappar, bien que grand et illustre, n'est pas appelé roi. Il est donc plus naturel de le regarder comme un général ou satrape qui dirigea cette vaste transplantation de peuplades de l'extrême Orient en Samarie et à l'occident de l'Euphrate.

Au-delà du fleuve : le pays à l'ouest de l'Euphrate (**au-delà**, au point de vue des habitants de Babylone et de la Perse). Vaste coalition ; toute la Syrie, peut-être même la Phénicie, se sentaient menacées par la nouvelle Jérusalem, bien faible encore, mais dont le passé était si glorieux.

Etc. : ici venait le reste de la phrase, qui a été laissé de côté.

11 Voici la copie de la lettre qu'ils envoyèrent au roi Artaxerxès :
Tes serviteurs, hommes d'au-delà du fleuve, etc.

Etc. Ici sont sous-entendues les formules de salutation.

12 Que le roi sache que les Juifs montés de chez toi pour venir chez nous sont venus à Jérusalem, qu'ils bâtissent la ville remuante et méchante, en achèvent les murs et en restaurent les fondements.

Ici commence le corps de la lettre

Montés de chez toi : du pays où tu demeures. Ces mots n'indiquent pas nécessairement que ce soit Artaxerxès qui les ait laissés revenir en Judée. Cependant nous verrons qu'il y a peut-être dans cette expression un indice favorable à l'hypothèse d'après laquelle Esdras et la seconde caravane, partis de Babylone avec la permission d'Artaxerxès (**Esdras 7.11** et suivants), auraient commencé, dès avant l'arrivée de Néhémie, à bâtir les murs de Jérusalem.

Chez nous. Ce sont des intrus.

Remuante et méchante : allusion entre autres aux révoltes de cette ville contre Nébucadnetsar (**2 Rois 24.1**). Notre verset dit ce qui se fait. Le verset 13 développe les conséquences qui découleront pour les rois de Perse de cette reconstruction.

13 Que le roi sache donc que, si cette ville se rebâtit, et si ses murs s'achèvent, ils ne paieront ni tribut, ni accise, ni droit de passage, et qu'ainsi elle fera tort aux rois.

Accise : droit perçu sur les boissons et les autres objets de consommation.

Et qu'ainsi... D'autres traduisent : **Et qu'en fin de compte**, ou bien : **Et qu'à l'avenir**.

14. Puis donc que nous mangeons le sel du palais et qu'il ne nous paraît pas convenable de voir causer du dommage au roi, nous envoyons au roi ce message, et lui faisons savoir

Nous mangeons le sel du palais. Expression figurée : C'est par délicatesse et par devoir que nous écrivons cette lettre, car nous sommes au service du roi, payés par lui. **Salaire** vient de **sel**. Plusieurs étaient des employés du roi ; d'autres avaient peut-être reçu de lui des terres, qui les rendaient à toujours redevables à leur bienfaiteur.

15 qu'on fasse des recherches dans le livre des Mémoires de tes pères ; et tu trouveras et verras dans le livre des Mémoires que cette ville est une ville remuante, causant du dommage aux rois et aux provinces, et qu'on s'y est orgueilleusement livré à la révolte dès les temps anciens ; c'est pourquoi cette ville a été détruite.

Le livre des Mémoires : ouvrage racontant les faits les plus remarquables de l'histoire des pays sur lesquels régnait Artaxerxès (**Esther 2.23** ; **Esther 6.1-2** ; **Esther 10.2**). Nous avons vu chez les Israélites quelque chose de semblable dans **1 Rois 11.41** ; **2 Rois 1.18** ; **2 Rois 8.23**.

Tes pères : non seulement tes ancêtres, mais en général tes prédécesseurs chaldéens et assyriens.

C'est pourquoi cette ville a été détruite : à bonnes enseignes, et il serait dangereux de la laisser se relever.

16 Nous faisons savoir au roi que, si cette ville est rebâtie et ses murs achevés, il en résultera que, de ce côté du fleuve, tu n'auras plus de possession.

Plus de possession. On commencera par refuser tout impôt (verset 13) et l'on en viendra à secouer entièrement ta domination.

17 Le roi envoya un ordre à Réhum, conseiller, et à Simsaï, secrétaire, et au reste de leurs collègues demeurant à Samarie et autres lieux au-delà du fleuve : Salut, etc.

Un ordre ; dans **Daniel 4.17** : une sentence, la décision prise par le roi.

18 La lettre que vous nous avez envoyée a été lue exactement devant moi,

Exactement. Peut-être ce mot veut-il dire que la lettre n'a pas été traduite en perse, mais lue dans sa teneur originale.

19 et de ma part ordre a été donné de faire des recherches, et on a trouvé que cette ville, dès les temps anciens, s'est soulevée contre les rois, et qu'on s'y est livré à la sédition et à la révolte.

20 Et des rois puissants ont existé à Jérusalem et ont régné sur tout ce qui se trouve au-delà du fleuve ; on leur a payé tribut, accise et droit de passage.

Des rois puissants ont existé à Jérusalem. Ce n'est qu'à David et Salomon que convient en plein ce que dit ici le roi de Perse ; Jéroboam II fut aussi fort puissant (**2 Rois 14.25**), mais habitait à Samarie.

Tribut, accise, etc. : voir au verset 13.

21 Maintenant donnez des ordres pour empêcher ces gens, et que cette ville ne se rebâtisse pas sans un ordre de ma part.

22 Gardez-vous de manquer à faire cela, afin que le dommage ne s'accroisse pas au préjudice des rois.

Au préjudice des rois. Artaxerxès ne pense pas à lui seulement, mais à ses successeurs, auxquels il ne doit pas, par quelque négligence, causer une diminution de pouvoir et de richesse.

23 Alors, dès que la copie de la lettre du roi Artaxerxès eut été lue devant Réhum, Simsai, le secrétaire, et leurs collègues, ils se rendirent en hâte à Jérusalem vers les Juifs, et les firent cesser par force et par violence.

La copie : même mot qu'au verset 11 : **parschéguen**. Il ne faudrait pas en conclure qu'on ait commencé par copier cette lettre et qu'on en ait lu la copie, après avoir déposé l'original dans les archives. L'original lui-même qui fut envoyé à Samarie était un double de la pièce primitive gardée dans la chancellerie royale.

Par force et par violence. On n'en vint pas aux mains, mais ils firent un déploiement de forces qui fit comprendre aux Juifs ce qui les

attendait s'ils n'abandonnaient pas leur ouvrage. Peut-être même détruisirent-ils ce qui avait été déjà bâti.

24. Alors l'ouvrage de la maison de Dieu à Jérusalem cessa, et il fut interrompu jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, roi de Perse.

Voir ce que nous avons dit dans la note générale au début du verset 6.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 5

1 Et le prophète Aggée et Zacharie, fils d'Iddo, les prophètes prophétisèrent, au nom du Dieu d'Israël, aux juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem.

1 et 2 intervention d'Aggée et de Zacharie

Sur *Aggée*, voir l'Introduction à son livre. Le nom de son père n'est jamais indiqué.

Zacharie, fils d'Iddo : plus exactement, fils de Barachie et petit-fils d'Iddo.

Les prophètes. Ce pluriel, inutile, puisque Aggée est déjà désigné comme tel, sert cependant à empêcher que cette qualité ne soit appliquée par le lecteur à Iddo.

Aux Juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem, et non pas à ceux qui demeuraient ailleurs et en particulier à Babylone.

Du Dieu d'Israël, littéralement : **du Dieu d'Israël sur eux**, c'est-à-dire dont l'esprit reposait **sur eux**. Voir sur ce réveil de la prophétie et, par la prophétie, de l'esprit théocratique, dans le nouvel Israël, Aggée chapitres I et II.

2 Aussitôt Zorobabel, fils de Séalthiel, et Josué, fils de Jotsadak, se levèrent et commencèrent à bâtir la maison de Dieu à

Jérusalem ; et avec eux étaient les prophètes de Dieu qui les assistaient.

Et commencèrent à bâtir. Cependant ce commencement était une continuation, les fondements avaient été jetés (**Esdras 3.8-10**) quatorze ou quinze ans auparavant.

Les prophètes de Dieu : nommés au verset 1. Aggée avait le premier prophétisé, le premier jour du sixième mois de la deuxième année de Darius, puis le vingt-et-unième jour du septième mois. Zacharie avait, au huitième mois de la même année, ajouté son témoignage au sien. Et depuis lors les prophéties s'étaient succédé de manière à ne pas laisser faiblir la foi du peuple.

Qui les assistaient. Voyez, par exemple, la belle promesse (**Aggée 1.13**) par laquelle est fortifiée l'impression produite sur les esprits par la première prophétie.

3 Dans ce même temps, Thathnaï, gouverneur d'au-delà du fleuve, et Sétharboznaï et leurs collègues vinrent auprès d'eux et leur parlèrent ainsi : Qui vous a donné l'autorisation de bâtir cette maison et d'achever ces murs ?

3 à 5 Enquête du gouverneur

Gouverneur d'au-delà du fleuve. C'est-à-dire, d'après le troisième livre d'Esdras, de la Syrie et de la Phénicie (**au-delà**, voir **Esdras 4.10**, note). Zorobabel aussi a le titre de gouverneur (**Aggée 1.1** ; **Aggée 1.14** ; **Aggée 2.2** ; **Aggée 2.21** ; voir le verset 14 de notre chapitre), mais sans doute pour une province moins étendue et sous la dépendance de Thathnaï.

Ce furent peut-être les Samaritains qui informèrent Thathnaï de ce qui se passait à Jérusalem.

Sétharboznaï : peut-être secrétaire du gouverneur, comme Simsai l'était pour Réhum (**Esdras 4.8**).

Leurs collègues : des employés subalternes.

4. Alors nous leur dûmes quels étaient les noms des hommes qui bâtissaient cet édifice.

Alors nous leur dûmes. Telle est la traduction du texte, et l'on a conclu de cette première personne que l'auteur de ce récit est un témoin oculaire. Mais la réponse du verset 4 ne correspond pas à la question du verset 3, et il semble y avoir ici une erreur, amenée peut-être par le verset 9, où nous voyons également une première personne du pluriel. Il faut bien probablement, par une très légère correction, lire : Puis ils leur parlèrent ainsi : Quels sont les noms des hommes qui bâtissent cet édifice ? Ces deux questions (versets 3 et 4). qui se suivent coup sur coup sans être séparées par une réponse et qui se retrouvent telles quelles aux versets 9 et 10, ont cependant l'une et l'autre obtenu une réponse fort circonstanciée qui n'est pas rapportée ici, car elle le sera aux versets 11 à 15.

5 Et l'œil de leur Dieu était sur les Anciens des Juifs, et on ne les empêcha pas de travailler, en attendant que l'affaire fût portée devant Darius et qu'ensuite on leur rendit réponse sur cet objet.

On ne les empêcha pas. Darius, ses satrapes ne l'ignoraient pas, avait en politique une tout autre manière de voir que ses prédécesseurs. *Il voulut*, dit Maspéro, *rompre avec la tradition du passé et fonder, sur des principes nouveaux, un véritable État perse différent de ce qu'avaient été*

jusqu'alors les empires asiatiques. Il ne songea pas à fondre les races qui peuplaient son domaine. Loin de là, il les encouragea à retenir leur langue, leurs mœurs, leur religion, leurs lois, leurs constitutions particulières. Les Juifs obtinrent la permission d'achever la construction de leur temple.

6 Copie de la lettre envoyée au roi Darius par Thathnaï, gouverneur d'au-delà du fleuve, et Sétharboznaï, et ses collègues d'Apharsac, demeurant au-delà du fleuve.

6 à 17 Lettre du gouverneur

*Et ses collègues d'Apharsac. Au verset 3 nous avons leurs collègues. Apharsac est peut-être la ville d'Apharsathac de **Esdras 4.9**, dont on peut supposer que les habitants étaient plus spécialement dévoués aux rois de Perse et formaient la garnison qui occupait la Syrie. Ou bien songerions-nous ici à l'Apharas du même verset, nom dont nous avons signalé la ressemblance avec celui des Perses ? Peut-être étaient-ce simplement un certain nombre d'employés perses.*

7 Ils lui envoyèrent un rapport en ces termes : Au roi Darius toute prospérité !

*Toute prospérité, littéralement : **Paix et bien-être en totalité**, sous tous les rapports.*

8 Que le roi sache que nous sommes allés dans la province de Juda, à la maison du grand Dieu. On la bâtit en grosses pierres, et du bois est appliqué aux murs ; l'ouvrage est fait avec soin et réussit sous leurs mains.

Du grand Dieu. Les employés perses pouvaient s'exprimer ainsi d'après ce qu'ils avaient entendu dire aux Anciens de Juda, et particulièrement si ceux-ci avaient cité l'édit de Cyrus : *L'Éternel, le Dieu des cieux....*

Du bois est appliqué aux murs. Il s'agit ici de poutres entrant dans les murs et destinées à soutenir les planchers, plutôt que du bois appliqué aux murs pour revêtir intérieurement les chambres du temple ; on n'en était pas encore là.

L'ouvrage réussit : constatation par des témoins neutres de la bénédiction divine.

9 Alors nous interrogeâmes les Anciens et leur dîmes : Qui vous a donné l'autorisation de bâtir cette maison et d'achever ces murs ?

9 et 10

Après avoir dit ce qui se passe les auteurs de la lettre racontent ce qu'ils ont fait en présence de l'état des choses.

10 Et même nous leur avons demandé leurs noms pour te les faire connaître, afin de pouvoir écrire les noms des hommes qui

sont à leur tête.

11 Et voici la réponse qu'ils nous ont faite : Quant à nous, nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux et de la terre, et nous rebâtissons la maison qui a été bâtie jadis il y a bien des années ; un grand roi d'Israël l'a bâtie et achevée.

12 Mais après que nos pères eurent irrité le Dieu des cieux, il les a livrés à Nébucadnetsar, roi de Babylone, le Chaldéen, qui a détruit cette maison et emmené le peuple captif à Babylone.

Après que nos pères eurent irrité... Ceci répond à l'objection : Si votre Dieu est si grand, comment a-t-il laissé détruire son temple ?

13 Mais la première année de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus a donné l'ordre de bâtir cette maison de Dieu,

14 et même le roi Cyrus a enlevé du temple de Babylone les ustensiles d'or et d'argent de la maison de Dieu que Nébucadnetsar avait enlevés du temple de Jérusalem et transportés dans le temple de Babylone, et il les a fait remettre au nommé Sesbatsar, qu'il a établi gouverneur,

*Sesbatsar : Zorobabel ; voir **Esdras 1.8**.*

15 et lui a dit : Prends ces ustensiles, pars, transporte-les dans le temple de Jérusalem, et que la maison de Dieu soit rebâtie sur le lieu où elle était.

16 Alors ce Sesbatsar est venu, il a posé les fondements de la maison de Dieu à Jérusalem, et depuis lors jusqu'à maintenant

elle se construit, et elle n'est pas achevée.

Depuis lors jusqu'à maintenant elle se construit : sauf quand l'ouvrage est forcément abandonné, ce qui d'après **Esdras 4.5** ; **Esdras 4.24** semble avoir été l'état ordinaire des choses. Peut-être faut-il admettre que, pendant ces quinze années, le travail avait été de temps en temps repris, mais sans grands résultats.

17 Maintenant, si le roi le trouve bon, que l'on fasse des recherches dans la maison des trésors du roi, à Babylone, pour voir si, de la part du roi Cyrus, un ordre a été donné pour la construction de cette maison de Dieu à Jérusalem. Après cela, que le roi nous transmette sa volonté sur cette affaire.

Maison des trésors, ou des archives (**Esdras 6.1**). Le roi avait donc un lieu où il serrait, avec son trésor, les documents écrits, traités, mémoires, édits, à la conservation desquels il tenait le plus.

Cette lettre est des plus correctes et peut passer pour un modèle d'impartialité et de rectitude.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 6

1 Là-dessus, le roi Darius donna ordre, et l'on chercha dans la maison des archives où étaient déposés les trésors à Babylone,

Là-dessus : sans renvoi.

Dans la maison des archives. Voir **Esdras 5.17**.

2 et l'on trouva à Achmétha, dans la capitale située dans la province de Médie, un rouleau dans lequel était écrit le mémoire suivant :

Achmétha. À Babylone on ne trouva rien, si ce n'est peut-être l'indication que les documents relatifs au règne de Cyrus étaient à Achmétha ou Ecbatane, la résidence d'été des rois de Perse, la capitale de la Grande-Médie, construite par Déjocès, non loin de l'actuelle Hamadan.

Dans la capitale. On pourrait entendre aussi : dans la forteresse, dans la partie d'Achmétha qui formait la ville forte et où se trouvaient sans doute le palais royal et les bâtiments du gouvernement.

3 La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus a fait cet édit : Quant à la maison de Dieu à Jérusalem, que cette maison soit bâtie pour être un lieu où l'on fasse des sacrifices, et que ses

fondements soient rétablis. Sa hauteur sera de soixante coudées, sa largeur de soixante coudées.

3 à 5

Édit de Cyrus, plus détaillé qu'au chapitre 1, mais non pas complet cependant. L'édit ne commençait pas par les mots : *Quant à la maison de Dieu...* On en cite le passage qu'il importait de rappeler dans le cas particulier.

La première année. Voir **Esdras 1.1** et **Esdras 5.13**.

Sa hauteur sera de soixante coudées, sa largeur de soixante coudées. Pas question de la longueur. On a supposé que la longueur devait être la même que celle de l'ancien temple qui, avec le portique, les chambres adossées au Lieu très saint et l'épaisseur des murs, avait peut-être une centaine de coudées de longueur. Mais, dans ce cas, et étant donné que, même avec les chambres latérales, l'ancien temple n'arrivait pas à une largeur extérieure de 60 coudées, on ne comprend pas comment les vieillards ont pu s'attrister à la pensée de l'exiguïté du nouvel édifice et Zacharie parler du temps des petits commencements (**Zacharie 4.10**). Resterait la hauteur qui, pour le temple de Salomon, ou du moins pour le portique du temple, de Salomon aurait été, d'après **2 Chroniques 3.4**, de 120 coudées. Mais :

1. nous n'avons pas admis cette donnée ;
2. la hauteur du temple de Salomon était de 30 coudées ;
3. on ne pouvait, au début de l'ouvrage, alors que les fondements sortaient à peine de terre, s'attrister à la pensée de sa moindre hauteur.

Plusieurs se sont demandé, en face de ces difficultés, s'il ne fallait pas se rapprocher de la traduction de la Vulgate, qui, au lieu des mots : *que ses fondements soient rétablis*, porte ce qui suit : *Qu'on en posât les fondements, qui pussent porter un édifice de 60 coudées de haut et de 60 coudées de large*. Voilà les dimensions que Cyrus ne voulait pas qu'on dépassât. Mais de fait, les Juifs restèrent bien en dessous. D'autres estiment que ce nouveau temple, plus grand peut-être que l'ancien, lui était bien inférieur par la nature des matériaux qu'on y employait.

4. Elle aura trois rangées de grosses pierres et une rangée de bois, et les frais seront payés par la maison du roi.

Trois rangées de grosses pierres et une rangée de bois. Ceci rappelle **1 Rois 6.36** ; **1 Rois 7.12**, où il est question des murs qui entouraient le parvis, et non des murs du temple même. Il doit en être de même ici. Les indications de nos versets sont évidemment incomplètes ; il y a quelque chose d'omis entre les versets 3 et 4. Nous n'avons ici qu'un extrait de l'édit de Cyrus.

Payés par la maison du roi : par un prélèvement sur les impôts de la province d'au-delà du fleuve.

5 Et même les ustensiles d'or et d'argent de la maison de Dieu que Nébucadnetsar avait enlevés du temple de Jérusalem et transportés à Babylone, seront rendus et transportés au temple de Jérusalem, à la place où ils étaient, et tu les déposeras dans la maison de Dieu.

Voir **Esdras 1.7** et **Esdras 5.1**.

Et tu les déposeras. Cette seconde personne ne peut viser que Sesbatsar (**Esdras 5.15**), qui, d'après **Esdras 1.8**, reçut ces vases sacrés de la part de Cyrus par les soins de Mithrédath, le trésorier. Il semble que l'édit de Cyrus affectât par places la forme d'un ordre donné à Zorobabel.

6 Maintenant, Thathnaï, gouverneur d'au-delà du fleuve, Sétharboznaï et leurs collègues d'Apharsac, qui demeurez au-delà du fleuve, tenez-vous loin de ce lieu.

6 à 12 Conclusions que Darius tire de l'édit qu'il vient de citer

Et d'abord, conclusion négative : versets 6 et 7.

Et leurs collègues : voir **Esdras 5.3** ; **Esdras 5.6**. Ici il faudrait : **Et vos collègues**. C'est une réminiscence de **Esdras 5.3**.

Tenez-vous loin de ce lieu : Ne vous considérez plus comme tenus de surveiller de près les Juifs.

7 Laissez continuer les travaux de cette maison de Dieu ; que le gouverneur et les Anciens des Juifs la rebâtissent sur l'emplacement qu'elle occupait.

7 et 8 Pleine liberté et même (verset 8) facilités aux constructeurs

8 Et de ma part ordre est donné touchant ce que vous aurez à faire à l'égard de ces Anciens des Juifs pour la construction de cette maison de Dieu : Sur les biens royaux provenant des revenus perçus au-delà du fleuve, l'on paiera ponctuellement les dépenses à ces hommes, afin qu'il n'y ait point d'empêchement à leurs travaux.

9 Et les choses nécessaires pour les holocaustes du Dieu des cieux, jeunes taureaux, béliers et agneaux, ainsi que froment, sel, vin et huile, seront livrés aux sacrificateurs de Jérusalem, selon leur demande, jour par jour et sans manquer,

9 et 10

Cette maison ne devait être qu'un moyen d'offrir des sacrifices au Dieu des cieux (verset 3). Ces sacrifices, Darius veut, pour attirer sur lui et ses fils la bénédiction du ciel, les fournir lui-même régulièrement ; il ne lui suffit pas, que les Juifs adorent leur divinité nationale.

Selon leur demande. Il leur donne carte blanche ; il a confiance en eux.

10 afin qu'ils offrent des sacrifices de bonne odeur au Dieu des cieux et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils.

11 Et de ma part ordre est donné touchant quiconque transgressera cette parole : On arrachera de sa maison une pièce

de bois et on l'y attachera, et on l'y clouera, et l'on fera de sa maison un cloaque à cause de cela.

**11 et 12 Châtiments dont le roi menace de sa part (verset 11)
et de la part de Dieu (verset 12) quiconque oserait
transgresser cet édit**

Quiconque transgressera, littéralement : **changera**.

On l'y clouera. Le supplice de la crucifixion était appliqué chez les Perses (Hérodote, III, 125).

De sa maison un cloaque. Voir **Daniel 2.5**.

12 Et que le Dieu qui a fait résider en ce lieu son nom, renverse tout roi et tout peuple qui étendrait la main pour transgresser ma parole et pour détruire cette maison de Dieu à Jérusalem. Moi, Darius, j'ai donné cet ordre ; qu'il soit ponctuellement exécuté !

Cette imprécation rappelle la fin de l'inscription de Béhistan où Ormuzd est prié de punir quiconque endommagerait cette inscription et de bénir ceux qui la respectent.

13 Alors Thathnaï, gouverneur d'au-delà du fleuve, Sétharboznaï et leurs collègues, ensuite du message envoyé par le roi Darius, exécutèrent ponctuellement ses ordres.

13 à 18 Exécution de l'édit

14. Et les Anciens des Juifs, bâtirent et réussirent dans leur entreprise, grâce à la prophétie d'Aggée, le prophète, et de Zacharie, fils d'Iddo. Et ils bâtirent et achevèrent, ensuite de l'ordre du Dieu d'Israël et ensuite de l'ordre de Cyrus, de Darius et d'Artaxerxès, roi de Perse.

La prophétie : non pas des prédictions, mais les encouragements que leur donnaient Agée et Zacharie.

Et d'Artaxerxès. Il ne peut être question ici, après Darius, que d'Artaxerxès I Longuemain, qui succéda à Xerxès, successeur de Darius, fils d'Hystaspe. Mais Artaxerxès I n'arriva au pouvoir qu'environ 50 ans après l'achèvement du temple, et c'est la septième année de son règne qu'il donna son édit en faveur de Jérusalem (chapitre 7). Nous avons donc ici une adjonction postérieure et un anachronisme d'au moins 57 ans, comme on peut s'en convaincre par les dates suivantes :

- Darius, 524-485
- Xerxès, 485-465
- Artaxerxès, 465-425.

Pour Darius cela fait donc 36 ans, moins les six premières années de son règne, à savoir 30 ; pour Xerxès 20, et pour Artaxerxès 7 ; ensemble 57 ans. On aura voulu faire figurer, à la suite de Cyrus et de Darius, le nom du troisième bienfaiteur des Juifs (**Esdras 7.11-24**), absolument comme, dans **Esdras 4.6-23**, un copiste postérieur

a complété la liste des démarches malveillantes faites par les Samaritains auprès des rois de Perse.

L'attitude hostile d'Artaxerxès au chapitre 4 et son édit favorable aux Juifs au chapitre 7 se concilient sans peine, si l'on considère que les faits du chapitre 7 sont antérieurs à ceux du chapitre 4, et que dans l'intervalle il a été influencé par les ennemis du peuple de Dieu.

15 Et cette maison fut achevée le troisième jour du mois d'Adar ; c'était la sixième année du règne du roi Darius.

Le troisième jour du mois d'Adar, qui était le dernier mois de l'année (**Esther 3.7**). Le culte régulier pouvait donc commencer avec la nouvelle année.

La sixième année du règne de Darius. D'après **Aggée 1.15** le travail avait commencé le vingt-quatrième jour du sixième mois de la deuxième année de Darius, en sorte qu'il avait duré quatre ans et demi moins trois semaines.

16 Et les fils d'Israël, les sacrificateurs, les Lévites et les autres hommes revenus de la captivité, célébrèrent avec joie la dédicace de cette maison de Dieu.

Et les fils d'Israël... : à savoir les sacrificateurs, les Lévites et le reste des exilés.

17 Et ils offrirent, pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, et comme

sacrifice pour le péché douze boucs pour tout Israël, d'après le nombre des tribus d'Israël.

Comme sacrifice pour le péché. Leur joie ne les empêcha pas de s'humilier devant Dieu ; voici une des rares applications que nous trouvons dans l'histoire d'Israël de la loi sur le sacrifice pour le péché (**Lévitique 4.1-5.13**). Ce sacrifice était, comme le sacrifice de réparation (**Lévitique 5.14-6.7**), une innovation de Moïse et pendant longtemps fut peu populaire. On en trouve à peine quelques traces (**Psaumes 40.7** ; **2 Rois 12.16**). Le gros du peuple en était resté aux sacrifices connus avant Moïse, les holocaustes et les sacrifices d'actions de grâces. Ici un peuple nouveau, radicalement guéri de l'idolâtrie, entre enfin dans les vues de Dieu ; la loi a produit le sentiment profond du péché, et cette fête de dédicace, infiniment moins brillante que la première par le nombre des victimes (**1 Rois 8.5** ; **1 Rois 8.63**), l'emporte sur elle par l'esprit dans lequel elles sont immolées.

Douze boucs. Des boucs, d'après **Lévitique 4.22** et suivants ; douze, d'après **Esdras 2.2**. Voir aussi **Esdras 8.35**. Le temple était pour tout le peuple et l'on pouvait espérer, d'après **Ézéchiél 37.15** et suivants ; **Jérémie 31.27**, que d'autres exilés reviendraient encore et que toutes les tribus finiraient par être aussi bien représentées en Palestine que l'étaient celles de Juda, de Benjamin et de Lévi.

18 Et ils établirent des sacrificateurs selon leurs classes, et des Lévites selon leurs divisions, pour le service de Dieu à Jérusalem, comme il est écrit dans le livre de Moïse.

Ils établirent des sacrificateurs, 1 Chroniques 24.1-31.

Des Lévites : 1 Chroniques 23.1-32. Maintenant que le temple était terminé, le service régulier et complet, semaines après semaines

(**2 Rois 11.9**), devait être reconstitué.

*Comme il est écrit dans le livre de Moïse. Voir la même formule **Esdras 3.2 ; 2 Chroniques 33.8**.*

Ici se termine le morceau araméen, qui a commencé **Esdras 4.8**.
Nous ne retrouverons plus d'araméen que **Esdras 7.11-26**.

19. Et ceux qui étaient revenus de la captivité firent la Pâque le quatorzième jour du premier mois,

19 à 22 Célébration de la Pâque, quelques semaines à peine après la fête de la dédicace

Firent la Pâque : purent la faire et la faire au temps marqué, car la négligence qui s'était produite **2 Chroniques 30.17** et suivants ne se reproduisit pas ; les sacrificateurs et les Lévites s'étaient purifiés (verset 20) avec un grand zèle (*comme un seul homme*, comparez **Esdras 3.9**).

20 car les sacrificateurs et les Lévites s'étaient purifiés, comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme ; tous étaient purs, et ils immolèrent la pâque pour tous ceux qui étaient revenus de la captivité et pour leurs frères les sacrificateurs et pour eux-mêmes.

Ils immolèrent la pâque pour tous ceux... Dès le temps d'Ézéchias (**2 Chroniques 30.17**) les Lévites avaient en cela pris la place des pères de famille (**Exode 12.6**, etc.). Ici ils semblent même l'avoir,

comme au temps de Josias, immolée pour les sacrificateurs, suffisamment occupés par la manipulation du sang (**2 Chroniques 35.11** ; **2 Chroniques 35.14** : *jusqu'à la nuit*).

21 Et les fils d'Israël qui étaient revenus de la captivité mangèrent [la pâque], ainsi que tous ceux qui s'étaient séparés de l'impureté des nations du pays et s'étaient joints à eux pour chercher l'Éternel, le Dieu d'Israël.

Ainsi que tous ceux qui s'étaient séparés... À cette condition furent admises à cette Pâque beaucoup de personnes qui ne faisaient point partie des exilés revenus de Babylone avec Zorobabel, des Israélites d'abord, qui n'avaient pas quitté le pays et qui jusqu'alors y avaient, vécu mêlés aux païens ; puis aussi sans doute un certain nombre de païens, attirés vers le Dieu d'Israël. Cette largeur était prévue et par là même recommandée dans **Exode 12.19** ; **Exode 12.49**. Cependant il fallait veiller au danger que constituait cette largeur même (**Esdras 9.1**). Ces mêmes Juifs avaient repoussé les avances de leurs voisins (**Esdras 4.3**), parce que ceux-ci auraient pu faire valoir des **droits** sur le temple, si on leur avait permis de travailler à sa reconstruction.

22 Et ils firent la fête des pains sans levain pendant sept jours avec joie, car l'Éternel leur avait donné de la joie et avait disposé en leur faveur le cœur du roi d'Assyrie, pour fortifier leurs mains dans l'œuvre de la maison de Dieu, du Dieu d'Israël.

La fête des pains sans levain... toute la semaine qui suivit le jour proprement dit de Pâques (**Exode 12.15**).

Roi d'Assyrie : le roi perse qui régnait alors sur l'Assyrie. C'est ainsi que Cyrus (**Esdra** 5.14) a été appelé roi de Babylone. Un grand empire est considéré comme un tout qui se continue sous la domination de souverains tirés de peuples différents.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 7

1 Et après ces choses, sous le règne d'Artaxerxès, roi de Perse, Esdras, fils de Séraïa, fils d'Azaria, fils de Hilkija,

1 à 10

Introduction qui met le lecteur au fait du temps où se passent les événements nouveaux qui vont être rapportés et qui lui fait faire connaissance avec le personnage considérable qui entre maintenant en scène.

Après ces choses : cinquante-sept ans après. Voir à **Esdras 6.14** et ici même, notre verset 7.

Sous le règne d'Artaxerxès. Il ne peut être question ici que d'Artaxerxès Longuemain, ainsi que du reste nous l'avons admis déjà. En effet **Néhémie 13.6** parle de la trente-deuxième année du règne de ce même roi, en sorte que Josèphe s'est trompé en l'identifiant avec Xerxès, le successeur de Darius I, qui n'a régné que vingt ans. Et quant à descendre jusqu'à Artaxerxès II Mnémon, cela nous entraînerait trop loin.

Esdras, en hébreu **Ezra : secours**. Le verbe dont Esdras est le sujet ne se trouve qu'au verset 6, à la suite de sa généalogie. Le moment où un homme entre sur la scène de l'histoire est souvent celui que choisit l'historien biblique pour indiquer ses ancêtres (**Exode 6.16-26** ; **Luc 3.23-38**). Si nous rapprochons cette liste des souverains sacrificateurs ancêtres d'Esdras, de celle que nous avons trouvée dans **1 Chroniques 6.1-15**, nous constaterons l'absence de six noms, non pas isolés, mais se suivant, à savoir Amaria, Ahitub, Tsadok,

Ahimaats, Azaria et Johanan (versets 7 à 9 des Chroniques). Notre auteur a-t-il voulu abrégé et a-t-il pensé que les noms qu'il cite suffisaient pour montrer qu'Esdras descendait d'Aaron ? Il est plus probable que nous avons ici une erreur de copiste, bien facile dans une série où les mêmes noms reviennent plus d'une fois.

Fils de Séraïa. Séraïa est le souverain sacrificateur qui fut tué à Ribla sur l'ordre de Nébucadnetsar en 588 (**2 Rois 25.18-21**), tandis que nous sommes maintenant en 458. Il y a donc ici plusieurs chaînons de sautés, et le mot **fils** doit, comme souvent, être pris dans le sens de descendant. **1 Chroniques 6.14** indique un des noms qui sont ici passés sous silence, celui de Jéhotsadak, le souverain sacrificateur du départ pour l'exil. Mais il y en aurait eu d'autres à citer, car Jéhosua, le souverain sacrificateur du retour, était un petit-fils de Séraïa, et il s'était écoulé 78 ans dès lors. Esdras était donc peut-être l'arrière petit-fils de Séraïa. Il se peut aussi que ses ancêtres immédiats ne soient pas indiqués parce qu'ils n'étaient pas de la ligne aînée des descendants de Séraïa et que par conséquent ils n'avaient pas été souverains sacrificateurs. Jéhosua est appelé fils de Jéhotsadak, mais non pas Esdras. Ainsi s'expliquerait aussi le titre de scribe donné à Esdras au verset 6.

2 fils de Sallum, fils de Tsadok, fils d'Ahitub,

3 fils d'Amaria, fils d'Azaria, fils de Mérajoth,

4 fils de Zérachia, fils d'Uzzi, fils de Bukki,

5 fils d'Abisua, fils de Phinéas, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, le souverain sacrificateur,

6 cet Esdras monta de Babylone. C'était un scribe versé dans la loi de Moïse qu'a donnée l'Éternel, le Dieu d'Israël. Et comme la main de l'Éternel son Dieu était sur lui, le roi lui donna tout ce qu'il demandait.

C'était un scribe. Par **Jérémie 8.8** (voir la note), nous voyons qu'alors déjà les scribes formaient une classe distincte parmi le peuple. Mais Esdras est appelé (verset 14) *le scribe* parce qu'il était plus *versé dans la loi de Moïse* que tous ses contemporains. Voir verset 10.

7 Et quelques-uns des fils d'Israël et quelques-uns des sacrificateurs, des Lévites, des chantres, des portiers et des Néthiniens, montèrent à Jérusalem, la septième année du roi Artaxerxès.

Sacrificateurs, Lévites, etc. Voir **Esdras 2.36** ; **Esdras 2.40-43**.

Montèrent à Jérusalem : avec Esdras (verset 13, verset 28 et **Esdras 8.1**).

8 Et il arriva à Jérusalem au cinquième mois ; c'était la septième année [du règne] du roi.

9 En effet, ce fut le premier jour du premier mois qu'il partit de Babylone, et au premier jour du cinquième mois, la bonne main de son Dieu étant sur lui, il arrivait à Jérusalem.

Il semble à ceci que cette seconde caravane d'exilés mit quatre mois à regagner sa patrie. Mais il résulte de **Esdras 8.31** qu'elle ne se mit en route que le douzième jour du premier mois. Il fallut aux pèlerins, depuis le jour où ils quittèrent leurs demeures, onze jours pour se réunir en un même lieu, au bord du fleuve Ahava. Restent donc trois mois et demi, ce qui paraît bien long, n'y ayant guère en ligne directe que 800 kilomètres entre Babylone et Jérusalem. Mais il fallait pour éviter le désert faire jusqu'à Carkémis un énorme détour

qui doublait presque la distance. Puis il y avait dans la caravane des femmes et des enfants. Enfin ils marchaient avec circonspection, n'ayant pas voulu avoir d'escorte (**Esdras 8.22**). Peut-être aussi l'épisode **Esdras 8.15-17** a-t-il occasionné un arrêt de plusieurs jours.

10 Car Esdras avait appliqué son cœur à étudier la loi de l'Éternel et à la mettre en pratique, et à enseigner en Israël statuts et ordonnances.

11 Et voici la copie de la lettre que le roi Artaxerxès avait remise à Esdras le sacrificateur [et] le scribe, scribe instruit dans les ordonnances de l'Éternel et dans les statuts prescrits à Israël :

11 à 26 Pleins pouvoirs donnés à Esdras

Ceci, depuis le verset 12, est de nouveau en araméen.

Le sacrificateur [et] le scribe. Ses titres lui sont donnés au complet dans les documents officiels (versets 12 et 21), ou lorsqu'ils importent dans le récit (**Néhémie 8.9** ; **Néhémie 12.26**). Ce document est surtout intéressant en ce qu'il nous apprend le but qu'Esdras se proposait en allant à Jérusalem (verset 14). Toute la suite (verset 15 et suivants) est l'exposé de la mission subsidiaire que le roi lui confia par la même occasion. Il est probable, sans que la chose soit dite, qu'Esdras demanda au roi l'autorisation d'aller à Jérusalem et que le présent décret est la réponse à cette démarche. Cependant Xénophon dans la **Cyropédie** raconte que les rois perses étaient dans l'usage d'envoyer annuellement dans chacune province de leur vaste empire un officier chargé de l'inspecter et de faire rapport ; aussi pourrait-on penser qu'Esdras fut envoyé à Jérusalem sans l'avoir demandé.

12 Artaxerxès, roi des rois, à Esdras, sacrificateur et scribe, connaissant bien la loi du Dieu des cieux, etc.

Roi des rois. Voir **Daniel 2.37** ; **Ézéchiél 26.7**. Les grands monarques avaient sous leur dépendance plusieurs rois de moindre importance.

Connaissant bien la loi. Le mot rendu par **bien** n'apparaît qu'ici et doit signifier : **achevé, parfait** ou **totalité** ; il se trouve dans l'original immédiatement avant **etc.** La signification qu'il a ici n'est pas très claire. On y a vu l'indication que dans la lettre les salutations d'entrée, laissées de côté ici comme inutiles, se trouvaient à cette place au complet. D'autres : **parfaite paix !** Notre traduction est plus naturelle : Connaissant la loi du Dieu des cieux, très docte, etc.

Etc. : voir **Esdras 4.10-11**, et avec une légère variante, verset 17.

13 De ma part ordre est donné de laisser aller quiconque dans mon royaume, faisant partie du peuple d'Israël, de ses sacrificateurs et de ses Lévites, est disposé à aller avec toi à Jérusalem,

14 puisque tu es envoyé de la part du roi et de ses sept conseillers pour faire une enquête sur Juda et Jérusalem d'après la loi de ton Dieu qui est entre tes mains,

Puisque tu es envoyé. Le point de départ de toute cette affaire, c'est l'envoi d'Esdras. Une fois un homme tel que lui s'y rendant, peuvent se joindre à lui tous ceux de ses compatriotes qui s'y sentent portés.

De la part du roi et de ses sept conseillers. Voir **Esther 1.1**. Le roi de Perse avait auprès de sa personne un conseil formé de sept dignitaires, qui étaient une image des sept esprits célestes.

Hérodote (III, 84) raconte que ces sept princes étaient choisis dans les sept familles qui avaient contribué à perdre le faux Smerdis.

15 et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont volontairement donnés au Dieu d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem,

Esdras sera porteur d'abord de dons volontaires du roi et de ses conseillers pour le culte du Dieu d'Israël, puis du produit d'une souscription faite par lui dans le même but parmi la population non israélite de la province de Babylone (comparez **Esdras 1.4**) et enfin des dons volontaires des Israélites qui ne l'accompagneront pas. Dans **Esdras 8.25** sera indiqué le produit de la première et de la troisième de ces sources de richesses.

16 ainsi que tout l'argent et l'or que tu obtiendras dans toute la province de Babylone, et les dons volontaires faits par le peuple et les sacrificateurs pour la maison de leur Dieu à Jérusalem.

17 C'est pourquoi tu auras soin d'acheter avec cet argent des taureaux, des béliers, des agneaux, ainsi que leurs oblations et leurs libations, et tu les offriras sur l'autel de la maison de votre Dieu, à Jérusalem.

17 à 19 Emploi de ces dons

C'est pourquoi : Ayant les ressources voulues, ressources qui proviendront en partie de moi et de mon peuple, ne néglige pas

l'autel de ton Dieu, négligence qui pourrait me coûter cher, à moi ou à mes descendants (verset 23).

Leurs oblations et leurs libations : celles qui d'après votre loi doivent accompagner les sacrifices sanglants (**Nombres 15.1-16**).

18 Et avec le reste de l'argent et de l'or vous ferez ce que vous trouverez convenable, toi et tes frères, en vous conformant à la volonté de votre Dieu.

La marche régulière du culte à Jérusalem était le premier résultat à obtenir ; mais il y aura un surplus, pour l'emploi duquel Artaxerxès s'en remet à Esdras et aux sacrificateurs chargés de la garde et de la surveillance du temple.

19 Et quant aux ustensiles qui te sont remis pour le culte de la maison de ton Dieu, dépose-les devant le Dieu de Jérusalem.

Et quant aux ustensiles qui te sont remis. C'étaient des **dons** du roi, de ses princes et de tout Israël (**Esdras 8.25**). Les vases qui avaient appartenu au temple de Salomon avaient déjà été rendus par Cyrus (**Esdras 1.7**).

20 Et quant aux autres dépenses que tu auras à faire au sujet de la maison de ton Dieu, tu en tireras le montant de la maison des trésors du roi.

Si des besoins imprévus se présentent (réparations, etc.), il faudra y faire face au moyen des revenus de cette province de l'empire, pour que le culte ne risque pas d'être interrompu. Arrien dans son **Expédition d'Alexandre** parle de semblables trésors provinciaux.

21 Et par moi, le roi Artaxerxès, ordre est donné à tous les trésoriers de delà le fleuve, de livrer ponctuellement à Esdras, sacrificateur et scribe, connaissant la loi du Dieu des cieux, tout ce qu'il vous demandera,

Ces appels de fonds, le roi a pourvu à ce qu'ils trouvent toujours une réponse favorable et ponctuelle. Joseph, Daniel n'ont pas joui auprès de leurs maîtres d'une confiance plus absolue que celle d'Artaxerxès en Esdras.

22 jusqu'à cent talents d'argent, cent cors de froment, cent baths de vin, cent baths d'huile, et du sel en quantité illimitée.

Limites de ce crédit.

Cent talents d'argent : environ 4200 kilogrammes. Voir **2 Rois 5.23**.

Cent cors de froment. Un cor équivalait à deux hectolitres (**1 Rois 4.22**).

Cent baths de vin... d'huile. Un bath contenait environ vingt litres (**Ézéchiél 45.14**, note).

Du sel en quantité illimitée. Il en fallait beaucoup (**Lévitique 2.13**).

Les tributs en Perse se payaient en partie en argent, en partie en nature (**Esdras 4.13**), en sorte que le trésor pouvait fournir ces

diverses denrées aussi aisément que de l'argent.

23 Que tout ce qui est ordonné par le Dieu des cieux se fasse exactement pour la maison du Dieu des cieux, afin qu'il n'y ait pas courroux sur le royaume du roi et de ses fils.

Voir verset 17, note, et **Esdras 6.10**.

24 Et nous vous faisons savoir qu'il ne peut être levé ni tribut, ni accise, ni droit de passage, sur aucun des sacrificateurs, des Lévites, des chantres, des portiers, des Néthinien et des serviteurs de cette maison de Dieu.

Encore une recommandation à l'adresse des trésoriers, comme verset 21.

Tribut, accise, droit de passage. Voir **Esdras 4.13** ; **Esdras 4.20**.

Et des serviteurs de cette maison de Dieu. Nous rendons par **serviteurs** un mot qui dans Daniel est pris dans le sens d'adorateurs, mais qui ici à la suite des diverses classes d'employés sacrés, ne peut désigner d'une manière générale tous les Israélites. Ce sont tous ceux qui, sans être sacrificateurs, Lévites, chantres, portiers ou Néthinien, ont quelque travail à faire dans le temple (ouvriers, etc.).

Josèphe (*Antiquités Judaïques*, XII, 3, 3) rapporte qu'Antiochus-le-Grand affranchit également de toute taille les sacrificateurs et les Lévites.

25 Et toi, Esdras, selon la sagesse de ton Dieu que tu possèdes, établis des juges et des magistrats qui rendent la justice à tout le

peuple qui est au-delà du fleuve, à tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu, et celui qui ne les connaît pas, instruis-le.

L'édit revient à Esdras.

Etablis des juges. La colonie juive ne pouvait pas prospérer sans juges tirés de son sein, à cause de l'étroite union qu'il y avait chez elle entre le civil et le religieux.

Le peuple qui est au-delà du fleuve : non pas tous les habitants de cette vaste contrée, mais, comme les mots suivants l'indiquent, les Israélites qui s'y trouvent plus ou moins dispersés, mais que tu dois unir par ce lien à la fois civil et religieux.

Et celui qui ne les connaît pas... : parmi les Israélites d'abord, sans cependant qu'il faille refuser cet enseignement aux païens qui le demanderaient. Il semble qu'Artaxerxès, qui avait eu l'occasion de constater en la personne d'Esdras la consistance de caractère que donne à ses sectateurs la loi des Juifs, ait voulu, dans cet Occident où les Grecs devenaient si menaçants, favoriser la formation d'une nation forte et qui lui fût obligée, ainsi que son Dieu, par de grands et nombreux bienfaits.

26 Et quiconque n'observera pas la loi de ton Dieu et la loi du roi, vous ferez de lui rigoureuse justice, par mort ou bannissement, ou amende ou prison.

Pénalités. Voir **Esdras 6.11-12**.

Et quiconque n'observera pas... Ceci concerne les Israélites ou prosélytes, tenus d'adorer le Dieu de Jérusalem.

La loi du roi : le présent édit.

Bannissement, littéralement : **déracinement**, transplantement violent. On a aussi songé à l'excommunication, à l'exclusion de la congrégation (**Esdras 10.8**).

27 Béni soit l'Éternel, Dieu de nos pères, qui a mis ainsi au cœur du roi d'honorer la maison de l'Éternel à Jérusalem,

On comprend qu'après avoir reproduit cet édit, Esdras se sente pressé d'exprimer sa gratitude. Ici nous rentrons dans l'hébreu pour n'en plus sortir.

Dieu de nos pères. L'Éternel en a usé ainsi en notre faveur par amour pour les patriarches.

28 et m'a fait obtenir la bienveillance du roi, de ses conseillers et de tous les princes puissants du roi ! Et je me fortifiai, la main de l'Éternel mon Dieu étant sur moi, et je rassemblai d'Israël des chefs pour monter avec moi.

Et je me fortifiai. Un tel édit m'ôta toute hésitation et je me mis à rassembler des chefs, de familles, qui, à leur tour, entraînèrent leurs tenants et aboutissants.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 8

1 Et voici les chefs des maisons patriarcales et le dénombrement de ceux qui montèrent avec moi de Babylone, sous le règne du roi Artaxerxès.

1 à 14 dénombrement de ceux qui retournèrent de la captivité avec Esdras

Et voici les chefs... littéralement : **Et ceux-ci sont les chefs de leurs pères et leur inscription, ceux qui montèrent avec moi...**

Chefs de leurs pères est une expression abrégée pour : **chefs de la maison de leurs pères (1 Chroniques 5.24)**. Quant au mot de *dénombrement* ou d'inscription, il indique que dans le catalogue suivant nous n'aurons pas les noms des chefs des familles seulement, mais aussi ceux de la race à laquelle ils appartiennent ; par exemple : Guersom, d'entre les fils de Phinées.

2 Des fils de Phinées, Guersom ; des fils d'Ithamar, Daniel ; des fils de David, Hattusch, des fils de Sécania.

Sacrificateurs et descendants de David. Guersom et Daniel étaient deux chefs de familles sacerdotales descendant, le premier de Phinées, le petit-fils d'Aaron par Eléazar, le second d'Ithamar, le plus jeune fils d'Aaron. Ce ne sont pas les seuls sacrificateurs qui soient revenus avec Esdras ; d'après le verset 24 il y en avait en tout cas

plus de douze. Nous ignorons pourquoi leur nombre, non plus que celui des descendants de David, n'est pas indiqué, puisque, à partir du verset 3, nous trouverons régulièrement donné celui des chefs de familles laïques qui ont accompagné Esdras.

Hattusch figure aussi dans **1 Chroniques 3.22** au nombre des descendants de David ; c'est en cette qualité qu'il n'est pas cité parmi les autres familles non sacerdotales.

Des fils de Sécania. Ces mots ont été à tort rattachés au verset 3, car d'après **1 Chroniques 3.22**, Hattusch était fils de David par la branche de Sécania. D'ailleurs dans toute la suite, jusqu'au verset 14, nulle part ne se présente une double indication comme celle que nous aurions ici : **Des fils de... des fils de...**

3 Des fils de Paréos, Zacharie ; et avec lui furent enregistrés, en fait de mâles, cent cinquante hommes.

Ce verset commence donc par les mots *Des fils de Paréos*. À partir d'ici nous avons douze noms de chefs de familles laïques jusqu'au verset 14. De ces 12 noms, 9 figurent déjà dans **Esdras 2.2-35** et **Néhémie 7.6-65**, parmi les exilés qui revinrent avec Zorobabel, à savoir Paréos, Pahath-Moab, Adin, Elam, Séphatia, Bébaï, Azgad, Adonikam et Bigvaï. Mais, de nos 12 noms, il y en a deux (nous trouverons le troisième au verset 9), à savoir Sécania et Sélomith, qui ne s'y rencontrent pas, d'où l'on est tenté de conclure qu'aucun des descendants de Sécania et de Sélomith n'était revenu à Jérusalem avec Zorobabel. Mais, si nous examinons notre texte de plus près, nous arriverons à la conviction qu'aux versets 5 et 10 il manque un nom avant Sécania et de même un nom avant Sélomith. D'après le troisième livre (apocryphe) d'Esdras, 8.35, 8.39, ces 2 noms seraient Zattha et Bani, qui se trouvent également dans notre livre, **Esdras 2.8** ; **Esdras 2.10**.

4 Des fils de Pahath-Moab, Eljoénaï, fils de Zérachia, et avec lui deux cents mâles ;

5 des fils de Sécania, le fils de Jahaziel, et avec lui trois cents mâles ;

6 et des fils d'Adin, Ebed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante mâles ;

7 et des fils d'Élam, Ésaïe, fils d'Athalia, et avec lui soixante et dix mâles ;

8 et des fils de Séphatia, Zébadia, fils de Micaël, et avec lui quatre-vingts mâles.

9 Des fils de Joab, Abadia, fils de Jéhiel, et avec lui deux cent dix-huit mâles ;

Joab est le troisième nom qui ne figure pas dans notre chapitre 2 et Néhémie chapitre 7. Ces fils de Joab sont probablement les mêmes que **Esdras 2.6** range parmi les fils de Pahath-Moab. La famille de Pahath-Moab se sera probablement scindée en deux branches, celle de Pahath-Moab et celle de Joab.

Il résulterait de ce que nous venons de dire sur les fils de Sécania, de Sélomith et de Joab que, en fin de compte, toutes les familles représentées parmi les compagnons d'Esdras l'avaient déjà été lors du premier retour, sous Zorobabel.

10 et des fils de Sélomith, le fils de Josiphéïa, et avec lui cent soixante mâles ;

11 et des fils de Bébaï, Zacharie, fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit mâles ;

12 et des fils de Azgad, Johanan, fils de Hakkatan, et avec lui cent dix mâles ;

13 et des fils d'Adonikam, les derniers, dont voici les noms : Éliphélet, Jéiël et Sémaïa, et avec eux soixante mâles ;

Les derniers : le reste de cette famille, dont 666 représentants étaient déjà revenus avec Zorobabel (**Esdras 2.13**). Ces retardataires ne formaient pas une famille régulière ayant un seul chef ; trois noms sont indiqués ici.

Le nombre total des Israélites de ces douze familles qui retournèrent, dans leur patrie avec Esdras, est de 1496, sans compter les fils de David et les sacrificateurs, dont le nombre n'est pas indiqué.

14 et des fils de Bigvaï, Uthaï et Zabbud, et avec eux soixante et dix mâles.

15 Et je les rassemblai près du fleuve qui coule vers Ahava, et nous campâmes là trois jours. Et je considérai avec attention le peuple et les sacrificateurs, et ne trouvai là aucun des fils de Lévi.

15 à 36

Relation du voyage d'Esdras et de ses compagnons, et d'abord, versets 15 à 30, rassemblement et derniers incidents et préparatifs avant le départ.

Près du fleuve qui coule vers Ahava. Au verset 21 le fleuve lui-même s'appelle Ahava et au verset 31 il est parlé du fleuve d'Ahava. Il

semble que ce soit là le nom à la fois d'un fleuve et d'une ville. Cette ville ne devait pas être fort éloignée de la capitale, car Esdras, qui avait quitté Babylone le premier du premier mois (**Esdras 7.9**), en part le 12 (verset 31), après y avoir campé trois jours (verset 15) et y avoir organisé un jeûne (verset 21). À environ 120 km au nord-ouest de Babylone on signale une ville et un affluent de l'Euphrate du nom de Ihi, chez les Grecs Aei, que l'on suppose être notre Ahava.

15 à 20 Esdras constate l'absence de tout Lévite et y remédie

Dans **Esdras 2.40** déjà les Lévites étaient bien peu nombreux.

16 Et j'envoyai chercher Éliézer, Ariel, Sémaïa, Elnathan, Jarib, Elnathan, Nathan, Zacharie, Mésullam, chefs, et Jojarib et Elnathan, hommes intelligents,

Ces noms reparaissent pour la plupart dans la liste des hommes qui avaient pris des femmes étrangères (chapitre 10), mais, comme ce sont des noms très ordinaires, on ne peut pas sûrement conclure à leur identité.

Chefs : désignation générale qui ne tranche pas la question de savoir si c'étaient des sacrificateurs ou des laïques.

Hommes intelligents. Nous rendons ainsi le mot **mevinim**, qui désigne ordinairement des Lévites, en tant que capables d'instruire le peuple dans les choses de la religion (**Néhémie 8.7** ; **Néhémie 8.9**), ou bien en tant qu'habiles musiciens (**2 Chroniques 34.12**). Mais ici il n'y avait justement pas de Lévites, et nous devons songer à des sacrificateurs ou à des laïques qui par leur intelligence avaient acquis la confiance générale.

17 et je les dépêchai vers Iddo, qui était chef dans la localité de Casiphéia, et je mis dans leur bouche ce qu'ils devaient dire à Iddo [et à] son frère, les Néthuniens dans la localité de Casiphéia, pour nous amener des serviteurs pour la maison de notre Dieu.

Chef dans la localité de Casiphéia, probablement chef des Juifs, qui vivaient en ce lieu. Casiphéia, inconnue ; ne peut être cherchée sur la mer Caspienne, beaucoup trop éloignée. Qu'était ce Iddo et en vertu de quoi Esdras lui suppose-t-il une si grande influence sur les Lévites ? Nous l'ignorons ; on a supposé que c'était le directeur d'une espèce d'école normale où se formaient les jeunes Lévites et les Néthinien.

Je mis dans leur bouche : je leur dis exactement ce qu'ils avaient à répéter à Iddo (**2 Samuel 14.3** ; **2 Samuel 14.19**).

À Iddo son frère [et à] les Néthuniens. Le texte : **À Iddo son frère les Néthuniens**, ne présente aucun sens. Nous avons ajouté **et à**. Plusieurs changent **son frère** en **ses frères**, dans le sens de **ses compagnons**, ce qui ne fait pas nécessairement d'Iddo lui-même un Néthinien.

18 Et, comme la bonne main de notre Dieu était sur nous, ils nous amenèrent un homme intelligent d'entre les fils de Machli, fils de Lévi, fils d'Israël, et Sérébia, ainsi que ses fils et ses frères, au nombre de dix-huit ;

Ils nous amenèrent : à Esdras et à son entourage.

Un homme intelligent. Son nom n'est pas indiqué. D'autres pensent que ces mots, en hébreu **Isch Sékel**, étaient son nom ; en tout cas le

nom des autres chefs de famille qui répondirent à cet appel est indiqué : Sérébia, Hasabia, etc.

Machli : petit-fils de Lévi par Mérari (**Exode 6.16-19**).

Fils d'Israël, c'est-à-dire de Jacob.

Sérébia reparaît verset 24 et **Néhémie 8.7**, etc., parmi les Lévites les plus fidèles et les plus zélés.

19 de plus Hasabia, et avec lui Ésaïe, d'entre les fils de Mérari, ainsi que ses frères et ses fils, au nombre de vingt,

Le Lévite *Hasabia* est de nouveau nommé au verset 24 et **Néhémie 10.12** ; **Néhémie 12.21** ; mais *Ésaïe* ne figure plus nulle part, ni dans notre livre, ni dans Néhémie.

20 et d'entre les Néthinien, que David et les chefs avaient mis au service des Lévites, deux cent vingt Néthinien, tous désignés par leurs noms.

Sur les *Néthinien* ou *Néthunien* (verset 17), voir **Esdras 2.55-58**.

Tous désignés par leurs noms : dans une liste que l'auteur avait sous les yeux, mais ne reproduit pas. Il lui suffit. d'indiquer par ces mots que ce n'étaient pas les premiers venus, mais des hommes qui jouissaient d'une certaine considération. Le trait caractéristique de l'activité d'Esdras, à savoir le soin qu'il met à rétablir dignement le culte, se fait voir dans ce détail.

21 Et là, près du fleuve Abava, je publiai un jeûne pour nous humilier devant notre Dieu, pour implorer de lui un heureux voyage pour nous, pour nos petits enfants, et pour tout notre avoir ;

21 à 23 Célébration d'un jour de jeûne, dans le but d'obtenir la protection de Dieu

comparez **2 Chroniques 20.3**.

Près du fleuve Ahava : voir verset 15.

Un heureux voyage, littéralement : **un chemin direct et uni**.

Notre avoir : effets, objets précieux, bestiaux.

22 car j'avais honte de demander au roi des gens armés et des cavaliers pour nous protéger contre l'ennemi pendant la route, car nous avons dit au roi : La main de notre Dieu est étendue sur tous ceux qui le cherchent pour leur faire du bien, et sa force et sa colère sont contre tous ceux qui l'abandonnent.

23 Et nous jeûnâmes et invoquâmes notre Dieu à ce sujet et il se laissa fléchir.

Il se laissa fléchir, comme le montra bientôt l'heureuse issue de ce voyage ; voir verset 31.

24 Et parmi les chefs des sacrificateurs, j'en mis à part douze, puis Sérébia, Hasabia, et avec eux dix hommes d'entre leurs

frères.

24 à 30

Esdras, avant de donner le signal du départ, délivre les offrandes à lui remises pour l'Éternel (**Esdras 7.15-16 ; Esdras 7.19**) à un certain nombre de chefs qui désormais en sont particulièrement responsables. Comme Sérébia (verset 18) et Hasabia (verset 19) étaient des Lévites, ils ne peuvent pas figurer ici comme sacrificateurs en chef. Il faut donc admettre qu'Esdras confia les offrandes volontaires à douze sacrificateurs dont aucun n'est nommé, et à douze Lévites dont deux seulement sont nommés.

25 Et je pesai pour le leur remettre l'argent, l'or et les ustensiles donnés en offrande pour la maison de notre Dieu par le roi, ses conseillers et ses chefs, et par tout Israël qui se trouvait là.

Tout Israël qui se trouvait là : à Babylone, et qui ne montait pas à Jérusalem avec Esdras.

Sur cette collecte voir **Esdras 7.15-16**.

26 Et je pesai et leur remis six cent cinquante talents d'argent, des objets d'argent d'un poids de cent talents, et cent talents d'or,

Argent : 650 talents, environ 27 tonnes.

Objets d'argent...or, 100 talents, soit 4 tonnes environ.

27 et vingt coupes d'or, valant mille dariques, et deux vases d'airain d'un beau doré, estimés à l'égal de l'or,

Objets d'or pour *mille dariques* : soit 8 à 9 kg d'or.

Deux vases d'airain d'un beau doré. Le mot rendu par **beau** signifie proprement brillant, clair.

28 et je leur dis : Vous êtes consacrés à l'Éternel, et les ustensiles sont chose sainte, et l'argent et l'or sont une offrande volontaire à l'Éternel, Dieu de vos pères ;

28 et 29 Recommandations d'Esdras à ces vingt-quatre personnages consacrés, au moment où il leur confie ces choses sacrées

29 soyez vigilants, et gardez cela jusqu'à ce que vous le pesiez devant les chefs des sacrificateurs, les Lévites et les chefs de famille d'Israël, à Jérusalem, dans les chambres de la maison de l'Éternel.

30 Et les sacrificateurs et les Lévites reçurent l'argent, l'or et les ustensiles pesés, pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre Dieu.

Pesés : et non pas seulement comptés, pour qu'on ne pût pas y en substituer de moins précieux (verset 26). Voir verset 34 : *nombre et poids*.

31 Et nous partîmes du fleuve d'Ahava le douzième jour du premier mois pour aller à Jérusalem, et la main de notre Dieu fut sur nous, et il nous délivra de la main de l'ennemi et de toute embûche pendant la route,

Voyage proprement dit. Sur sa durée, voir verset 15.

De la main de l'ennemi. Voir verset 22. On ne peut penser ici aux Samaritains, qui n'auraient pourtant pas osé s'attaquer à une entreprise notoirement approuvée par le roi, mais bien aux tribus pillardes des Arabes ou Syriens du désert.

32 et nous arrivâmes à Jérusalem, et nous nous y reposâmes trois jours.

Nous arrivâmes à Jérusalem : le premier jour du cinquième mois (**Esdras 7.9**).

Nous nous y reposâmes trois jours : absolument comme **Néhémie 2.11** et **Actes 28.17**.

33 Et le quatrième jour nous pesâmes l'argent, l'or et les ustensiles dans la maison de notre Dieu, et les remîmes à Mérémoth, fils d'Urie, le sacrificateur, et avec lui il y avait Éléazar,

fils de Phinéas, et avec eux les Lévites Jozabad, fils de Josué, et Noadia, fils de Binnui,

Mérémoth. fils d'Urie. Voir **Néhémie 3.4** ; **Néhémie 3.21** et probablement aussi **Néhémie 10.6** ; **Néhémie 12.3**.

Eléazar, fils de Phinéas, c'est-à-dire d'entre les fils de Phinéas.

Jozabad, fils de Josué : d'entre les fils de Josué ; voir **Esdras 2.40** et peut-être **Esdras 10.23**.

Noudia, fils de Binnui, inconnu d'ailleurs. Le nom de son père reparaît **Néhémie 10.10** ; **Néhémie 12.8**.

34 d'après le nombre et le poids du tout, et alors on mit par écrit le poids total.

On mit par écrit : pour les archives du temple.

35 Les exilés, revenus de la captivité, offrirent des holocaustes au Dieu d'Israël, douze taureaux pour tout Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante-dix-sept brebis, et comme sacrifice pour le péché douze boucs, le tout en holocauste à l'Éternel ;

Une fois déchargés de cette lourde responsabilité, les nouveaux arrivés se hâtent d'exécuter l'ordre du roi (**Esdras 7.17**).

Douze taureaux : un par tribu (**Esdras 6.17**).

Quatre-vingt seize béliers : 8 fois 12.

Soixante-dix-sept brebis. Ici ne règne pas le nombre douze, comme dans les trois autres sortes de victimes, mais le nombre sept qui est celui de l'alliance.

Sacrifices pour le péché : voir **Esdras 6.17**.

Le tout en holocauste. Rien ne fut consommé dans ces repas en commun qui accompagnaient les sacrifices d'actions de grâces, et que précédemment le peuple affectionnait tant. Le temps était passé des faciles réjouissances. Le sentiment du péché et le besoin d'une entière consécration à Dieu étaient au premier plan parmi les préoccupations spirituelles du nouvel Israël.

36 et ils transmirent les ordres du roi aux satrapes du roi et aux gouverneurs d'au-delà du fleuve, et ceux-ci favorisèrent le peuple et la maison de Dieu.

Il s'agissait aussi pour eux de se mettre en règle avec les autorités terrestres.

Les ordres du roi : l'édit **Esdras 7.12-26**

Satrapes : mot persan qui signifie **protecteur du pays** et semble désigner des chefs militaires, tandis que les gouverneurs exerçaient le pouvoir civil.

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 9

1 Et quand ces choses furent terminées, les chefs s'approchèrent de moi, en disant : Le peuple d'Israël, les sacrificateurs et les Lévites ne se sont pas séparés des peuples des pays étrangers ; ils imitent les abominations des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amorrhéens,

1 et 2 Esdras apprend qu'un certain nombre d'Israélites ont épousé des femmes étrangères

Et quand ces choses furent terminées. Esdras était arrivé à Jérusalem le premier jour du cinquième mois (**Esdras 7.9**) ; il se peut que la remise des ordres royaux aux satrapes et aux gouverneurs ait donné lieu à des pourparlers assez longs (**Esdras 8.36**) ; en sorte que nous ne devons pas être surpris que l'assemblée convoquée à propos des femmes étrangères et qui semble avoir suivi de près la dénonciation que rapporte notre verset n'ait eu lieu que le vingtième jour du neuvième mois (**Esdras 10.9**).

Les chefs : non pas tous ; ceux qui étaient coupables (verset 2) ne se sont sans doute pas dénoncés. Nous dirions **des chefs**. Zorobabel ne semble pas avoir eu de successeur ; à l'arrivée d'Esdras la colonie n'avait pas à sa tête un gouverneur, mais un certain nombre de notables.

Ils imitent les abominations des Cananéens... Les mots **ils imitent**, ne sont pas dans le texte. La traduction littérale serait : **selon leurs**

abominations, celles des Cananéens. des Héthiens, etc... c'est-à-dire : ils ne se sont pas séparés des peuples des pays étrangers comme ils auraient dû le faire d'après les abominations qui se trouvent du plus au moins chez chacun d'eux. Ces abominations sont l'idolâtrie avec les divers rites impurs qui l'accompagnent. Les mariages mixtes auraient dû être absolument évités en tant que favorisant l'introduction des faux dieux en Israël et enlevant à la race elle-même toute sainteté (verset 2 ; **Exode 19.5**).

Cananéens : dans l'acception restreinte de ce mot, comme dans **Exode 13.5** ; **Deutéronome 7.4** ; habitants. non pas de tout le pays de Canaan, mais de la plaine maritime, de la plaine du Jourdain et de celle de Jizréel.

Héthiens : **Genèse 10.15**, note.

Phéréziens : **Genèse 13.7**.

Jébusiens : **Genèse 10.16**.

Ammonites, ... Moabites, ... Égyptiens. La loi (**Exode 34.16** et **Deutéronome 7.3**) ne condamnait, il est vrai, que les mariages avec les Cananéennes ; mais il est naturel que cette prohibition ait été étendue aux autres populations païennes avec lesquelles Israël était en contact et qui s'étaient sans doute multipliées dans le pays pendant l'exil.

Amorrhéens : **Genèse 10.16**.

2 car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et ont mêlé la race sainte avec les peuples des [autres] pays, et la main des chefs et des principaux a été la première à [commettre] cette infidélité.

Les principaux. Le mot persan **seganim**, que nous rendons par **principaux** et que nous avons rencontré pour la première fois

Ésaïe 41.25 où nous l'avons rendu par *princes*, signifie proprement **lieutenant**, représentant du roi.

3 Et lorsque j'entendis cela, je déchirai mon vêtement et mon manteau, et je m'arrachai les cheveux et la barbe, et je m'assis désolé.

Effet de cette nouvelle sur Esdras.

Je déchirai mon vêtement (de dessous) et mon manteau. Comparez **Josué 7.6** et **Lévitique 10.6**.

Et je m'arrachai les cheveux et la barbe, littéralement : **Et j'arrachai des poils de ma tête et de mon menton**. Signe, non pas de deuil comme la tonsure qu'on pratiquait dans les grandes afflictions (**Job 1.20**), mais de vive émotion et de colère.

Désolé : muet, paralysé, étourdi par le coup.

4 Et tous ceux qui tremblaient aux paroles du Dieu d'Israël s'assemblèrent vers moi à cause de l'infidélité des exilés, et moi je restai assis, désolé, jusqu'au temps de l'oblation du soir ;

Effet de cette attitude d'Esdras sur une partie de ses compatriotes.

Qui tremblaient aux paroles... : en pensant, aux châtiments dont Dieu menace de telles fautes.

Des exilés : des premiers exilés.

Temps de l'oblation du soir : les dernières heures de l'après-midi. Voir **1 Rois 18.29**, note.

5 et au moment de l'oblation du soir, je me levai de mon humiliation en déchirant mon vêtement et mon manteau, je me mis à genoux, et j'étendis mes mains vers l'Éternel, mon Dieu,

Esdras pense que sa prière sera plus efficace, montant au ciel en même temps que la fumée des holocaustes et de l'encens (**Psaumes 141.2**).

En déchirant, proprement : **Et cela en déchirant**. En face du temple (**Esdras 10.1**), aux yeux de tout le peuple, qu'il veut pénétrer du sentiment de la gravité du mal, il déchire encore plus ses vêtements.

6 et dis : Mon Dieu, j'ai honte et je suis [trop] confus pour lever, ô mon Dieu, ma face vers toi ; car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et notre culpabilité a grandi jusqu'aux cieux.

6 à 15 Prière d'Esdras

Elle a pour but, non d'obtenir de Dieu pour le peuple coupable le pardon pur et simple, mais de pénétrer le peuple de la grandeur de la faute commise et de l'engager à faire tout ce qui dépend de lui pour détourner la colère de Dieu. Deux considérations principales doivent faire sentir aux coupables leur folie :

1. Le moment est bien mal choisi pour désobéir à Dieu, versets 8 et 9 ;
2. Nous étions clairement avertis, versets 10 à 12.

Mon Dieu, j'ai honte. Esdras confesse les péchés de son peuple comme siens. Il ne fait pas faire cette confession aux coupables, mais la présente lui-même. parce qu'il est plus pénétré qu'eux de la grandeur du mal commis. Plus on a péché soi-même, plus on devient incapable de s'humilier et vice versa.

7 Depuis les jours de nos pères jusqu'aujourd'hui, nous sommes extrêmement coupables, et à cause de nos iniquités nous avons été livrés, nous, nos rois, nos sacrificateurs, aux rois des pays étrangers, à l'épée, à la captivité, au pillage et à la confusion de face, comme nous le sommes aujourd'hui.

Comme nous le sommes aujourd'hui : privés encore de notre indépendance.

8 Et maintenant, depuis un instant, nous avons éprouvé la pitié de l'Éternel, notre Dieu ; il nous a conservé des réchappés et nous a donné un clou dans le lieu de sa sainteté, afin que notre Dieu éclairât nos yeux et nous redonnât un peu de vie dans notre esclavage ;

Depuis un instant. Quatre-vingts ans sont peu de chose dans la vie d'un peuple. Pas plus tôt Dieu nous a témoigné sa pitié, que nous provoquons de nouveau sa colère.

Un clou dans le lieu de sa sainteté. Le lieu de la sainteté divine, c'est Jérusalem. Le clou qui y est planté, c'est le peuple nouveau établi à Jérusalem, auquel peuvent se rattacher, comme à un point d'appui solide, tous les exilés qui reviendront encore du pays de leur dispersion. Voyez, à propos d'un individu qui est la force et la gloire

de sa famille, la même image dans **Ésaïe 22.23-24**. On a donné de cette expression figurée beaucoup d'autres explications.

Afin que notre Dieu éclairât nos yeux : tandis que pendant longtemps nous avons été plongés dans la nuit du malheur.

9, car nous sommes esclaves, et dans notre esclavage notre Dieu ne nous a pas abandonnés, et a étendu sur nous sa grâce devant les rois de Perse, nous donnant assez de vie pour bâtir la maison de notre Dieu et en relever les ruines, et nous donnant une retraite dans Juda et en Jérusalem.

Devant les rois de Perse : qui ont dû reconnaître que Dieu nous aimait.

Une retraite dans Juda et dans Jérusalem, littéralement : **une clôture (Ésaïe 5.5)**, une protection ; non pas le temple, ni les murs de Jérusalem, qui n'existaient pas encore, mais la possession de leur ville et de leur pays, assurée par les édits des rois de Perse.

10 Et maintenant, que dirons-nous, ô notre Dieu, après cela ? Car nous avons abandonné tes commandements,

Après cela : après de telles preuves de ta miséricorde !

Que dirons-nous ? Rien, car nous avons abandonné...

11 que tu nous avais prescrits par le ministère de tes serviteurs les prophètes, en disant : Le pays dans lequel vous entrez pour le

posséder est un pays souillé par la souillure des peuples des pays étrangers ; ils l'ont rempli de leur impureté d'un bout à l'autre ;

Par le ministère de tes serviteurs les prophètes. Les mots : **le pays dans lequel vous entrez pour le posséder**, empêchent de voir dans ces prophètes des hommes de Dieu vivant après la conquête, et obligent à penser à Moïse. Mais après lui bien d'autres ont parlé dans le même sens. L'obligation pour Israël de se tenir à l'écart du monde païen a été l'une des idées fondamentales du prophétisme (**Juges 3.6**).

11 à 12

Nous n'avons pas ici une citation littérale, mais un composé de différents passages qu'Esdras reproduit librement : **Deutéronome 7.1-3 ; Exode 34.16**.

12 et maintenant, ne donnez point vos filles à leurs fils, et ne prenez point leurs filles pour vos fils, et n'ayez jamais souci de leur prospérité et de leur bien, afin que vous deveniez forts, et que vous mangiez ce qu'il y a de mieux dans le pays, et que vous laissiez en héritage perpétuel ce pays à vos fils.

N'ayez jamais souci de leur prospérité. Comparez **Deutéronome 33.7**.

Afin que vous deveniez forts. Comparez **Deutéronome 11.8**.

13 Et après tout ce qui est venu sur nous, à cause de nos mauvaises œuvres et de notre grande culpabilité (car toi, ô notre

Dieu, tu es resté, dans ta punition, au-dessous de ce que méritaient nos iniquités, et tu nous as conservé ces réchappés que voici),

14 recommencerions-nous à violer tes commandements et à nous allier par mariage à ces peuples abominables ? Ta colère ne s'enflammerait-elle pas contre nous jusqu'à nous consumer, sans laisser ni reste, ni réchappés ?

15 Éternel, Dieu d'Israël, tu es juste, car nous sommes un reste de réchappés, comme on le voit aujourd'hui. Nous voici devant toi dans notre culpabilité, car nous ne saurions subsister devant ta face à cause de cela.

Tu es juste, car nous sommes un reste. En terminant Esdras mentionne la justice de Dieu, non pour qu'elle ait son cours, ce qui amènerait la destruction des coupables, mais pour réveiller leur conscience. Tu as montré ta justice en nous réduisant à un faible reste. Que ne va-t-elle pas faire maintenant, si nous recommençons de plus belle à la braver !

LE LIVRE D'ESDRAS CHAPITRE 10

1 Et comme Esdras priait et faisait cette confession, pleurant et s'étant jeté à terre devant la maison de Dieu, une très grande assemblée d'Israël, hommes, femmes et enfants, se réunit vers lui, car le peuple pleurait beaucoup.

1 à 6

Ceci se passe encore dans le parvis du peuple, ou Esdras s'est transporté (**Esdras 9.3**), à la suite de la dénonciation relative aux mariages mixtes. Dans le parvis des prêtres, le peuple, les femmes et les enfants n'auraient pu pénétrer.

S'étant jeté à terre. Il avait commencé par s'agenouiller (**Esdras 9.5**).

Le peuple pleurait beaucoup. Un grand nombre, jugeant, comme lui, la chose des plus graves, se réunirent autour de lui pour témoigner de la conformité de leurs sentiments.

2 Et Sécania, fils de Jéhiel, des fils d'Élam, prit la parole et dit à Esdras : Pour nous, nous avons été infidèles envers notre Dieu, en épousant des femmes étrangères d'entre les peuples du pays. Et maintenant il reste une espérance pour Israël à ce sujet.

Sécania, fils de Jéhiel, des fils d'Elam. Inconnu. Sur les fils d'Elam, voir **Esdras 2.7** et **Esdras 8.7**. Notre Sécania n'est pas celui de **Esdras 8.5**,

qui était fils de Zatthu (d'après une hypothèse exposée à ce passage). Quant à Jéhriel, on l'a parfois identifié, mais sans preuves, avec celui de notre verset 26, qui était au nombre des Israélites coupables, et l'on a supposé que, si son fils parle ici comme il le fait, c'est qu'il avait vu de près les inconvénients de ces mariages mixtes.

En épousant, littéralement : **en faisant habiter avec nous**. Le remède consistera à *renvoyer* (verset 3), littéralement à **faire sortir** ces femmes.

Il reste une espérance, Esdras avait dit (**Esdras 9.15**) qu'il n'y avait point d'espoir, c'est-à-dire si l'on en restait là. Sécania indique la seule chose à faire pour échapper.

À ce sujet, littéralement : **là-dessus**. Allusion à la fin de la prière d'Esdras (**Esdras 9.15**), qui se termine par la même expression que nous avons rendue là par : *à cause de cela*.

3 Et maintenant traitons alliance avec notre Dieu pour renvoyer toutes ces femmes et ce qui est né d'elles, selon l'avis de mon seigneur et de ceux qui tremblent aux commandements de notre Dieu ; et qu'il soit fait selon la loi !

Traitons alliance avec notre Dieu pour renvoyer : Prenons vis-à-vis de Dieu l'engagement de renvoyer.

Ce qui est né d'elles. D'après versets 11 et 19 on pourrait penser qu'on s'est contenté d'expulser les femmes, mais le verset 44 et **Néhémie 13.23** et suivants conduisent à admettre qu'on a sévi même contre les enfants, contre ceux du moins qui, en âge de raison, n'optaient pas pour la religion juive.

Selon l'avis de mon seigneur. Le texte porte : **du Seigneur**. Nous avons admis une légère modification qui ne porte que sur les points voyelles : **Adoni** au lieu d'**Adonai**, et nous pensons qu'il s'agit de l'avis d'Esdras. On objecte que Sécania va bientôt dire à Esdras :

Lève-toi ! et non pas : **Que mon seigneur se lève**. Mais, s'adressant à lui pour la première fois, il peut fort bien lui témoigner ici le respect qui est dû à un aussi grand personnage. Puis on fait observer qu'Esdras n'a encore donné aucun avis. Mais *ceux qui tremblent aux commandements de notre Dieu* n'en ont point donné non plus. Il faut penser à un avis tacite donné par l'attitude qu'avaient prise Esdras et la partie la plus zélée du peuple. Enfin l'Éternel commande et ne conseille pas.

Et qu'il soit fait selon la loi ! Il ne s'agit pas ici de la loi **Deutéronome 24.1-4**, qui ne s'occupe que de la procédure à suivre lorsqu'il y a divorce, mais de la loi **Exode 34.16** et **Deutéronome 7.3**, qui pose le principe et condamne les mariages mixtes. Voir **Esdras 9.1**, note.

4 Lève-toi, car cette affaire te regarde, et nous sommes avec toi ; prends courage et agis.

Cette affaire te regarde, t'incombe. Par sa valeur personnelle, par sa double dignité de sacrificateur et de scribe et par les pouvoirs que lui avait donnés Artaxerxès (**Esdras 7.26**), Esdras était l'homme indiqué pour prendre la chose en mains. Nous avons vu, à propos de l'expression *les chefs* (**Esdras 9.1**), que lors de l'arrivée d'Esdras à Jérusalem, il n'y avait pas, parmi les descendants des premiers exilés, de personnalité dominante.

5 Et Esdras se leva, et fit jurer aux chefs des sacrificateurs, des Lévites et de tout Israël, d'agir selon ce qui venait d'être dit, et ils le jurèrent.

Et Esdras se leva. Il était demeuré agenouillé pendant le discours de Sécania. Il ne se lève qu'une fois le serment prêté ; jusque-là il conserve l'attitude d'un suppliant, et nous allons au verset 6 le voir jeûner jusqu'à ce qu'on ait passé aux mesures d'exécution.

6 Et Esdras se leva de devant la maison de Dieu et alla dans la chambre de Johanan, fils d'Éliasib ; il y alla et ne mangea point de pain et ne but point d'eau, parce qu'il menait deuil sur l'infidélité des exilés.

Se leva : en relation intime avec *et alla*, dans le sens de : quitta le parvis et entra...

La chambre... Le nouveau temple avait probablement comme celui de Salomon (**I Rois 6.5-6**), sur trois de ses côtés, des constructions latérales, qui pouvaient servir à divers usages religieux.

Johanan, fils d'Eliasib. Comme il est parlé **Néhémie 12.23** d'un souverain sacrificateur Johanan, fils d'Eliasib, il paraîtrait naturel de penser ici à la chambre que ce prêtre s'était réservée parmi les chambres latérales du temple. Mais Eliasib était un contemporain de Néhémie (**Néhémie 3.1** et suivants) et Johanan était, non son fils, mais son petit-fils, d'après **Néhémie 12.10** et suivants, où il faut lire Johanan, fils de Jojada, et non pas fils de Jonathan. Comment sous Esdras une chambre aurait-elle déjà porté le nom du petit-fils d'un contemporain de Néhémie ? Il faut ou bien, ce qui est peu probable, admettre qu'il y a ici une anticipation : il s'agit de la chambre qui plus tard fut celle de Johanan ; ou bien songer à un sacrificateur quelconque, qui aurait occupé, ou peut-être construit à ses frais, une des chambres adossées au temple. Johanan el Eliasib sont des noms fort communs.

Il y alla. Cette répétition ne se justifie guère et plusieurs conseillent, moyennant une légère modification du texte, de lire, comme le livre apocryphe d'Esdras (9.1) : **Il y passa la nuit.**

7 Et on fit publier dans Juda et dans Jérusalem, que tous les exilés eussent à se rassembler à Jérusalem.

7 à 17

Exécution de l'engagement pris au verset 5.

8 Quiconque ne s'y rendrait pas dans les trois jours, selon l'avis des chefs et des Anciens, tous ses biens seraient confisqués, et lui-même serait exclu de l'assemblée des exilés.

Dans les trois jours. Ce détail nous révèle l'exiguïté du territoire qu'occupaient alors les juifs.

Selon l'avis des chefs et des Anciens. Voir sur la nature du gouvernement interne des exilés, **Esdras 9.1**, note.

Tous ses biens seraient confisqués : au profit du sanctuaire (**Lévitique 27.28**). Esdras avait les pouvoirs voulus pour en user ainsi (**Esdras 7.26**).

Exclu de l'assemblée. Chassé, excommunié, mais non pas mis à mort. Voir **Esdras 7.26**, note et **Néhémie 13.28**.

9 Et tous les hommes de Juda et de Benjamin se rassemblèrent à Jérusalem dans les trois jours ; c'était au neuvième mois, le vingtième jour du mois. Tout le peuple se tint sur la place de la maison de Dieu, tremblant à cause de cette affaire et à cause des pluies.

Les hommes de Juda et de Benjamin formaient de beaucoup la majeure partie de l'assemblée.

Neuvième mois... Voir **Esdras 9.1**, note. Nous ne croyons pas que l'espace de quatre mois environ qui sépare cette assemblée de l'arrivée d'Esdras doive s'expliquer par l'opposition qu'aurait rencontrée dans une partie du peuple son action énergique. Voir verset 15 et suivants, notes.

La place de la maison de Dieu. D'après **Néhémie 8.1**, l'espace libre entre le temple et l'enceinte orientale des murailles de la ville, à la place de cette enceinte où se trouvait la porte des Eaux.

Tremblant à cause de cette affaire : dont le sérieux se montrait aux châtiments sévères qui menaçaient les récalcitrants.

Et à cause des pluies : qui, dans ce moment (décembre), tombaient à torrents (verset 13).

10 Et Esdras, le sacrificateur, se leva et leur dit : Vous avez commis une infidélité en prenant des femmes étrangères pour ajouter à la culpabilité d'Israël.

Esdras expose la cause (verset 10) et le but (verset 11) de cette convocation en apparence intempestive.

Pour ajouter à la culpabilité d'Israël. Voir **Esdras 9.13-14**.

11 Et maintenant rendez hommage à l'Éternel, le Dieu de vos pères, et faites ce qui lui est agréable, et séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères.

Rendez hommage. Même expression que **Josué 7.19**.

12 Et toute l'assemblée répondit et dit d'une voix forte : Oui, c'est comme tu le dis que nous devons faire.

12 à 14 Réponse du peuple

Oui ! C'est comme tu le dis... En principe donc, ils sont d'accord.

13 Mais le peuple est nombreux et c'est la saison des pluies, et il n'est pas possible de rester dehors, et l'œuvre à faire n'est pas d'un jour, ni de deux jours, car nous avons été nombreux à commettre ce péché.

*Mais le peuple est nombreux ; non pas : **les coupables** sont nombreux, considération que la suite du verset mettra en avant ; mais nous serions nombreux à souffrir ici de l'intempérie de la saison.*

Nous avons été nombreux : il y a une foule de cas particuliers à examiner.

14 Que nos chefs se présentent pour toute l'assemblée, et que tous ceux qui dans nos villes ont épousé des femmes étrangères, viennent à des époques fixées et avec eux les Anciens et les juges de chaque ville, jusqu'à ce que nous ayons détourné de dessus nous l'ardeur de la colère de notre Dieu pour ce qui est de cette affaire.

Que nos chefs se présentent pour toute l'assemblée : qu'ils siègent en permanence et prennent en mains les intérêts de toute l'assemblée, jusqu'à ce que le mal soit réparé.

À des époques fixées. Ces commissaires se tiendront à Jérusalem, et de Jérusalem et des autres localités habitées par les Juifs, viendront successivement les ménages mixtes accompagnés des autorités de chaque ville qui serviront de témoins.

15 Jonathan, fils d'Asaël, et Jachzia, fils de Thikva, furent seuls à s'opposer à ce projet, et Mésullam et Sabthaï, Lévites, les appuyèrent.

La proposition de l'assemblée passa à une immense majorité ; une motion contraire, dont la teneur n'est pas rapportée, et qui fut faite par deux hommes du peuple qui ne sont pas connus d'ailleurs, ne fut appuyée que par deux voix.

16 Et les exilés firent ainsi, et l'on mit à part Esdras, le sacrificateur, [et] des hommes, chefs de maisons patriarcales selon les maisons de leurs pères, et tous désignés par leurs noms, et ils siégèrent le premier jour du dixième mois pour s'occuper de cette affaire ;

L'on mit à part Esdras le sacrificateur [et] des hommes. Nous ajoutons la conjonction **et** qui manque liants le texte. D'autres, en changeant quelques points voyelles, traduisent : **Et Esdras le sacrificateur mit à part des hommes.** Mais ce choix semble avoir été l'affaire du peuple.

Ils siégèrent : pour la première fois dix jours après leur nomination, comparez verset 9.

17 et le premier jour du premier mois ils en finirent avec tous les hommes qui avaient pris des femmes étrangères.

Le premier jour du premier mois. Le travail des commissaires dura donc trois mois (verset 9).

18 Et parmi les fils des sacrificateurs qui avaient pris des femmes étrangères, parmi les fils de Josué, fils de Jotsadak, et parmi les fils de ses frères, l'on trouva Maaséia et Éliézer, Jarib et Guédalia.

18 à 44 Liste des coupables, d'origine sacerdotale (versets 18 à 22), lévitique (versets 23 et 24) et laïque (versets 25 à 13)

Quatre sacrificateurs fils de Josué ou Jéhosua (le souverain sacrificateur revenu avec Zorobabel) et de ses frères, en particulier de Jédaïa, comme on peut le conclure en rapprochant notre passage (versets 20 à 22) de **Esdras 2.36-39**.

19 Et ils s'engagèrent, en donnant la main, à renvoyer leurs femmes, et ils furent condamnés à offrir un bœlier pour leur faute.

Ils s'engagèrent, en donnant la main. Voir 2 Rois 10.15 ; Ézéchiél 17.18 ; 2 Chroniques 30.8.

Un bœlier pour leur faute (Lévitique 5.14 et suivants). Par le fait qu'un sacrificateur, qui s'approche de l'Éternel, ne se sanctifie pas, Dieu est lésé dans son honneur et un sacrifice de réparation lui est dû. Le contenu du verset 19 est valable, sans qu'il soit répété chaque fois, pour tous les coupables dont, les noms suivront.

20 Et des enfants d'Immer, Hanani et Zébadia ;

20 à 22

Sur Immer, Harim et Paschur, voyez **Esdras 2.36-39**, d'où il résulte qu'aucune des familles des sacrificateurs revenus avec Josué ne s'était conservée pure. Quelques-uns des sacrificateurs ici nommés reparaîtront dans **Néhémie 8.4 ; Néhémie 10.2-9**. Il y eut deux coupables parmi les descendants d'Immer, cinq parmi ceux de Harim, six parmi ceux de Paschur ; en tout 17 sacrificateurs.

21 et des fils de Harim, Maaséïa et Élie et Séinaïa et Jéhiel et Ozias ;

22 et des fils de Paschur, Eljoénaï, Maaséïa, Ismaël, Néthanéel, Jozabad et Eléasar.

23 Et des Lévites, Jozabad et Siméi et Kélaïa, qui est Kélita, Péthachia, Juda et Éliézer.

Six Lévites. Leurs familles ne sont pas indiquées, mais ils descendaient sans doute de Josué et de Kadmiel (**Esdras 2.40**).

Kélaïa, qui est Kélita. Dans **Néhémie 8.7** ; **Néhémie 10.14**, le même Lévite apparaît sous le nom de Kélita.

Jozabad reparaît **Néhémie 8.7**.

24 Et des chantres, Éliasib ; et des portiers, Sallum et Télem et Uri.

Un seul chantre et trois portiers. Voir **Esdras 2.41-42**.

25 Et d'Israël, des fils de Paréos, Ramia et Izzija et Malkija et Mijamin et Éléazar et Malkija et Bénaïa ;

Et d'Israël : des simples Israélites. Ici nous avons, jusqu'au verset 43, quatre-vingt-six noms, appartenant à dix des familles qui étaient revenues avec Zorobabel, à savoir aux numéros 1, 5, 6, 9, 8, 4, 30, 17 et 27 de la liste que nous avons donnée au chapitre 2. On est surpris de retrouver au verset 34 le nom de Bani, qui a déjà figuré au verset 29. On a supposé qu'il faudrait lire au verset 34 Bigvaï, car la famille de Bigvaï était fort nombreuse (**Esdras 2.14**), ce qui expliquerait comment ici elle fournirait 27 coupables, tandis que les autres n'en fournissent que huit au plus.

On peut se demander si notre liste est complète, car on n'y voit figurer aucun nom appartenant à des familles établies ailleurs qu'à

Jérusalem (**Esdras 2.21-28**, 33-35).

26 et des fils d'Élam, Matthania, Zacharie et Jéhiel et Abdi et Jérémouth et Élie ;

27 et des fils de Zatthu, Eljoénaï, Éliasib, Matthania et Jérémouth et Zabad et Aziza ;

28 et des fils de Bébaï, Johanan, Hanania, Zabbaï, Athlaï ;

29 et des fils de Bani, Mésullam, Malluc et Adaïa, Jaschub et Séal, Jérémouth ;

30 et des fils de Pahath-Moab, Adna et Kélal, Bénaïa, Maaséia, Matthania, Betsaléel et Binnui et Manassé ;

31 et les fils de Harim, Éliézer, Jissija, Malkija, Sémaïa, Siméon,

32 Benjamin, Malluc, Sémaria.

33 Des fils de Hasum, Mathnaï, Matthatha, Zabad, Éliphélet, Jérémaï, Manassé, Siméi.

34 Des fils de Bani, Maadaï, Amram et Uel,

35 Bénaïa, Bédia, Kéluhi,

36 Vania, Mérémoth, Éliasib,

37 Matthania, Mathnaï et Jaaso

38 et Bani et Binnui, Siméi

39 et Sélémia et Nathan et Adaïa

40 Macnadbaï, Sasaï, Saraï,

41 Azaréel et Sélémia, Sémaria,

42 Sallum, Amaria, Joseph.

43 Des fils de Nébo, Jéiel, Matthithia, Zabad, Zébina, Jiddo et Joël, Bénaïa.

44. Tous ces hommes avaient pris des femmes étrangères, et il y en avait d'entre eux qui avaient eu des enfants d'elles.

Tous ces hommes : 17 sacrificateurs, 6 Lévites, 1 chantre, 3 portiers, 86 laïques ; en tout 113.

La seconde partie du verset est fort obscure dans le texte original ; la traduction que nous en avons donnée signifie qu'on ne fit pas les choses à moitié, mais qu'on renvoya même les femmes que des enfants semblaient avoir indissolublement attachées à leurs maris. Cela n'empêcha pas le mal de reparaître bientôt (**Néhémie 10.30** ; **Néhémie 13.23**).

Conclusion

Nous avons admis que la double notice **Esdras 4.6-23** (verset 6 d'abord, puis verset **7-23**) n'est pas à sa place chronologique, intercalée comme elle l'est entre les versets 5 et 24. Cette erreur, nous n'avons pas cherché à l'atténuer en faisant porter le **alors** du verset 24 sur le morceau versets 1 à 5 du même chapitre. Ce **alors** nous a paru s'appuyer sur celui qui se trouve au commencement du verset 23. Le rédacteur, peu au courant des noms des rois de Perse et de l'ordre dans lequel ils se sont succédé, a cru bien faire en soudant ainsi chronologiquement des faits qui ne pouvaient être juxtaposés que grâce à leur analogie.

Nous avons cru trouver un contre-coup de cette méprise dans **Esdras 6.14** ; la mention d'Artaxerxès étonne à cette place, absolument comme le morceau **Esdras 4.6-23** surprend à la sienne. Et cela d'autant plus que dans **Esdras 6.14** Artaxerxès figure au nombre des rois qui ont bien mérité d'Israël, à la suite de Cyrus et

de Darius, tandis que, dans **Esdras 4.7-23**, il figure parmi ceux qui se sont laissé momentanément circonvenir par les ennemis du peuple juif.

Que faire d'éléments si divers et comment les concilier avec les données que nous fournissent le chapitre 7 et le livre de Néhémie ? **Esdras 7.7** nous transporte à la septième année d'Artaxerxès, **Néhémie 1.1** à la vingtième. Où placer l'épisode **Esdras 4.7-23**, qui a lieu sous le même règne ! Voici peut-être comment on peut se représenter que les choses se sont passées.

La septième année d'Artaxerxès Longuemain, Esdras arrive à Jérusalem à la tête de la seconde caravane d'exilés ; il purifie la colonie qui s'y trouvait depuis 78 ans, en renvoyant les femmes païennes. À cette restauration religieuse du peuple de Dieu, correspond peut-être un réveil national, on se remet d'un commun accord à relever les murailles. Voyez à l'appui de cette supposition le passage **Esdras 4.12** : *Que le roi sache que les Juifs montés de chez toi et arrivés parmi nous à Jérusalem, rebâtissent la ville rebelle, ...en achèvent les murs et en restaurent les fondements*, ce qui semble devoir se rapporter à l'arrivée de la seconde caravane sous Esdras. À la suite de l'accusation **Esdras 4.7-23**, les travaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre (verset 21), les murs à peine commencés sont abattus et les portes sont brûlées, ainsi qu'on peut le conclure de **Esdras 4.23**, où l'on voit Réhum et Simsai intervenir avec violence. Puis, en la vingtième année d'Artaxerxès, Néhémie apprend à quoi en sont les choses et, grâce à lui, les murs se relèvent et s'achèvent.

Ceci ne répond pas à toutes les questions que fait naître dans l'esprit le rapprochement de nos deux livres. On se demande, par exemple, comment Esdras, muni de pouvoirs si considérables (**Esdras 7.25-26**), n'a pas réussi à contrebalancer victorieusement l'influence fâcheuse de Réhum et de Simsai, et pourquoi il a fallu l'arrivée de Néhémie pour changer la face des choses. Néanmoins, nous obtenons ainsi une vue satisfaisante des principaux événements qui ont signalé cette période de l'histoire sainte et que nous pouvons résumer de manière suivante :

- **Cyrus le Grand** (549-529). Édit de Cyrus en 536, la première année où il règne seul, après la mort de son oncle Cyaxare, roi des Mèdes. En 537 le temple est fondé (**Esdras 3.8**). Mais du vivant même de Cyrus la construction du temple est suspendue et le demeure sous **Cambyse** (529-522), sous le **faux Smerdis** et pendant la première année de
- **Darius I, fils d'Hystaspe** (521-485). Voir **Esdras 4.5**. Aggée, dès la seconde année de Darius, et Zacharie relèvent le courage du peuple, qui recommence à travailler au temple (**Esdras 5.1**). Thathnaï, gouverneur, provoque une enquête sur le droit que les Juifs prétendaient avoir de bâtir un temple à Jérusalem (**Esdras 5.3**). Cette enquête a pour résultat de remettre au jour et en vigueur l'édit de Cyrus (**Esdras 6.1**), en sorte que, la sixième année de Darius, le temple est achevé ; la dédicace peut en être faite et la célébration des grandes fêtes religieuses peut commencer par une Pâque solennelle. C'était en 516 ou 515. Depuis 515 jusqu'à la septième année d'Artaxerxès I Longuemain, c'est-à-dire pendant 59 ans, il ne se passe rien d'important, sinon sous Xerxès I (485-465) une dénonciation calomnieuse des Samaritains contre les Juifs (**Esdras 4.6**), laquelle ne paraît pas avoir eu d'effet. Mais la septième année d'
- **Artaxerxès I Longuemain** (465-425), vers 457, Esdras obtient du roi la permission de conduire à Jérusalem une seconde colonie de Juifs (**Esdras 7.1-7**). Tôt après son arrivée, il purifie le peuple des femmes étrangères (chapitres 9 et 10). Cette mesure provoque l'hostilité des peuples voisins, absolument comme l'avait fait le refus de Zorobabel (**Esdras 4.3**). Ici vient se placer la dénonciation **Esdras 4.7-23**, qui nous apprend une chose importante et passée cependant sous silence, à savoir que les Juifs s'étaient mis à travailler aux murailles de leur capitale. La présence d'Esdras à Jérusalem, tant il est vrai que les absents ont tort, n'empêche pas ce même Artaxerxès qui avait montré tant de bienveillance à son égard (**Esdras 7.6**), d'ordonner (**Esdras 4.23**) que le travail soit suspendu. Il paraît même, par

les derniers mots de ce verset et par **Néhémie 1.3**, que les portes et les murailles relevées jusqu'alors furent en partie brûlées et démolies. Ce triste état des choses ne fut changé que par l'arrivée de Néhémie, la vingtième année d'Artaxerxès, vers 445.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE



LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

I

¹ Histoire de Néhémie, fils de Hacalia. Au mois de Kislev, la vingtième année, comme j'étais à Suse, la forteresse,

Histoire de Néhémie

Ailleurs, au commencement de livres prophétiques (**Jérémie 1.1** ; **Amos 1.1**, etc)., nous avons rendu par **paroles** le mot **dibré** que nous rendons ici par **histoire**, comme nous l'avons fait dans **1 Chroniques 29.29** ; **1 Rois 11.41** ; **1 Rois 14.19**, et en général quand il s'agit de faits plutôt que de discours ou de révélations.

Néhémie (**l'Éternel console**) était fils de Hacalia (qui signifie peut-être **l'Éternel afflige**). Hacalia n'est pas un personnage connu et son nom ne sert qu'à distinguer son Fils d'autres Néhémies (**Néhémie 3.16** ; **Esdras 2.2**). D'après le verset 11 Néhémie était échanson du roi de Perse, et sur sa demande le roi le nomma gouverneur du pays de Juda (**Néhémie 5.14** ; **Néhémie 8.9** ; **Néhémie 10.1** ; **Néhémie 12.26**).

Kislev : le neuvième mois (**Esdras 10.9**), qui commençait vers le milieu de novembre. Voir **Zacharie 7.1**, note, et 1 Maccabées 1.54. Le nom de Kislev est d'origine assyrienne et se trouve dans les inscriptions de Ninive sous la forme **Kisilivou**. Avant l'exil, les Israélites avaient d'autres mois (par exemple Abib, **Exode 13.4** ; Ziv, **1 Rois 6.1** ; Ethanim, **1 Rois 8.2** ; Bul, **1 Rois 6.38**) dont les noms ne sont pas tous connus, parce qu'on se contentait d'ordinaire de les

indiquer par leurs numéros d'ordre : quatrième mois, deuxième mois. etc. Après l'exil, ils ont peu à peu adopté le calendrier assyro-babylonien, dont ils se servent encore aujourd'hui.

La vingtième année d'Artaxerxès (Néhémie 2.1) : donc environ douze ou treize ans après l'arrivée d'Esdras à Jérusalem (**Esdras 7.7**), 445 ans avant notre ère. Artaxerxès Longuemain était le fils de Xerxès ; c'est lui qui accueillit Thémistocle exilé d'Athènes.

J'étais. Néhémie parle de lui-même à la première personne, depuis ici jusqu'à **Néhémie 7.5** ; puis de **Néhémie 12.27-43**, et enfin de **Néhémie 13.4** à la fin du livre. Ce sont donc là des morceaux qui ont incontestablement Néhémie pour auteur.

Suse, en hébreu **Schuschân**. Voir **Daniel 13.2**, note. Dans les inscriptions cunéiformes : *Susaan, capitale du pays d'Elam*.

La forteresse : non que la ville fût tout entière une forteresse (voir **Esdras 6.2**) ; il s'agit de l'acropole de Suse, où se trouvait le palais royal. Cette forteresse était assez remarquable et indépendante pour que les Grecs lui donnassent un nom particulier : **Memnonéion**. C'était la résidence d'hiver des rois perses.

2 Hanani, un de mes frères, vint, lui et des hommes de Juda, et je les interrogeai sur les Juifs, les réchappés, qui étaient demeurés de reste de la captivité, et sur Jérusalem.

Hanani, un de mes frères. **Frère** en hébreu signifie souvent parent ; mais d'après **Néhémie 7.2** il faut prendre ce mot au sens propre.

3 Et ils me dirent : Ceux qui sont demeurés de reste de la captivité, là, dans la province, sont dans une grande misère et dans l'opprobre, et la muraille de Jérusalem est renversée, et ses portes ont été consumées par le feu.

Dans la province (de Judée). Comparez dans **Esdras 2.1** l'expression *gens de la province*.

Dans l'opprobre. N'ayant pas de ville murée, la colonie était exposée à toutes les humiliations.

Et la muraille de Jérusalem est renversée... Nous dirions : **Car la muraille...** Plusieurs estiment que ces mots se rapportent à l'état de choses tel qu'il existait depuis la ruine de Jérusalem par Nébucadnetsar. Il n'a en effet pas été parlé dans ce qui précède de murs relevés ; dans **Néhémie 2.13** ; **Néhémie 2.17** Néhémie, parlant de l'état misérable de Jérusalem, ne fait allusion à aucun malheur récent. Mais le douloureux étonnement qu'éprouve Néhémie à cette nouvelle (verset 4), ne s'explique pas, si les murs de Jérusalem sont depuis près de 143 ans dans le même état (la ruine de Jérusalem ayant eu lieu en 588). Nous admettons plutôt (voir nos conclusions sur le livre d'Esdras) qu'à la suite de l'expulsion des femmes païennes par Esdras il se produisit un réveil national qui porta le peuple, menacé de toutes parts par ceux qu'avait froissés cette mesure, à commencer la reconstruction des murs de Jérusalem. Mais alors survinrent Réhum et Simsai, et tout fut de nouveau détruit (**Esdras 4.23**). C'est là ce que Hanani raconta à Néhémie, lequel fut d'autant plus bouleversé qu'il savait Esdras à Jérusalem et qu'il avait sans doute fondé de grandes espérances sur la présence d'un homme de cette valeur au milieu de ses compatriotes.

4. Et lorsque j'entendis ces paroles, je m'assis et je pleurai, et je menai deuil plusieurs jours, jeûnant et priant devant le Dieu des cieux.

Le Dieu des cieux. Cette manière de désigner l'Éternel est moins israélite que perse (**2 Chroniques 36.23** ; **Esdras 1.2** ; **Esdras 6.10** ; **Esdras 7.12** ; **Esdras 7.21** ; **Esdras 7.23**) ; elle se retrouve souvent

dans notre livre (verset 5 ; **Néhémie 2.4** ; **Néhémie 2.20**, etc.), ce qui montre que Néhémie avait vécu en Perse.

5 Et je dis : Ah ! Éternel, Dieu des cieux, toi qui es le Dieu grand et redoutable qui garde l'alliance et qui fait miséricorde à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements,

Le Dieu grand et redoutable. Voir **Deutéronome 7.21**, où on a traduit à tort : **un Dieu redoutable et terrible**.

Qui garde l'alliance... comparez **Deutéronome 7.9** ; **Exode 20.5-6** et surtout **Daniel 9.4**.

6 que ton oreille, je te prie, soit attentive, et que tes yeux soient ouverts pour écouter la prière de ton serviteur, que je fais présentement devant toi, jour et nuit, pour les fils d'Israël tes serviteurs, et par laquelle je confesse les péchés des fils d'Israël, que nous avons commis contre toi ; moi aussi et la maison de mon père avons péché.

Jour et nuit : voir au verset 4 l'expression *plusieurs jours*.

Moi aussi et la maison de mon père. Ces mots seraient particulièrement en place dans le cas où Néhémie descendrait de David, comme Zorobabel. D'après Eusèbe, il appartenait à la tribu de Juda.

7 Oui, nous avons très mal agi contre toi, et nous n'avons pas gardé les ordonnances, les statuts et les commandements que tu as donnés à Moïse, ton serviteur.

Nous avons très mal agi... : C'est ce qui explique les maux si persistants qui nous frappent.

8 Souviens-toi, je te prie, de la parole que tu as ordonnée à Moïse, ton serviteur, disant : Quand vous serez rebelles, je vous disperserai parmi les peuples ;

8 et 9

Reproduction libre de divers passages, tels que **Deutéronome 30.1-5**.

9 et quand vous reviendrez à moi et garderez mes commandements, et les mettrez en pratique, si même vos dispersés sont à l'extrémité des cieux, de là je les recueillerai et les ramènerai au lieu que j'ai choisi pour y faire habiter mon nom.

*Au lieu que j'ai choisi... : Jérusalem (**Deutéronome 12.11**). Si Dieu a fidèlement exécuté ses menaces, il existe aussi des promesses !*

10 Et ce sont tes serviteurs et ton peuple, que tu as rachetés par ta grande puissance et par ta main forte.

Un second mobile : ceux pour qui je te prie sont tes serviteurs.

Que tu as rachetés (d'Égypte) : Tu ne peux, maintenant, les abandonner.

11 Ah ! Seigneur, que ton oreille, je te prie, soit attentive à la prière de ton serviteur et à la prière de tes serviteurs, qui ont à cœur de craindre ton nom, et fais réussir aujourd'hui, je te prie, ton serviteur, et donne-lui de trouver compassion auprès de cet homme. Or j'étais échanson du roi.

Prière spéciale pour lui-même.

Fais réussir..., donne-lui... Néhémie ne dit pas quel projet il a formé dans son cœur. Ce n'est qu'au chapitre suivant qu'il dévoilera son secret.

Trouver compassion... Comparez **1 Rois 8.50**.

Cet homme. On a conclu de ces mots que Néhémie a présenté cette prière silencieusement en présence du roi. Mais c'est bien plutôt chez lui qu'il doit l'avoir faite. Il demande à Dieu de toucher le cœur de cet homme duquel dépend l'exécution de son entreprise.

Or j'étais échanson du roi. Cette notice explique de quel homme il est question dans la phrase qui précède.

Échanson : un échanson, un des échansons. Les rois de Perse en avaient beaucoup, qui probablement fonctionnaient à tour de rôle.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

2

1 Au mois de Nisan, la vingtième année du règne d'Artaxerxès, le vin étant devant lui, je pris le vin et le donnai au roi. Or je n'avais jamais eu mauvais visage devant lui.

1 à 9

Néhémie obtient d'Artaxerxès la permission d'aller relever les murs de Jérusalem.

Nisan : le premier mois du calendrier israélite d'après l'exil ; voir **Néhémie 1.1**, note. Mais, comme il est parlé ici de la vingtième année d'Artaxerxès, et non de la vingt-et-unième, ainsi qu'on devrait s'y attendre d'après **Néhémie 1.1**, qui nous plaçait au neuvième mois de la même vingtième année, il faut admettre qu'ici Néhémie fait commencer l'année en automne, comme le font pour toutes les affaires civiles les Juifs d'après l'exil, tandis que l'année religieuse continue de s'ouvrir par la fête de Pâques, le 15 Nisan. Dans l'année civile qui commençait en automne, le mois de Kislev (**Néhémie 1.1**) précède celui de Nisan d'environ quatre mois. D'autres ont pensé que la 20^e année d'Artaxerxès est comptée depuis l'anniversaire de son accession au trône. Il aurait commencé de régner entre Nisan et Kislev.

Si Néhémie n'a pas ouvert plus tôt son cœur à son maître, c'est probablement qu'il attendait son tour de service pour s'approcher du roi. C'est ce qu'indiquerait la leçon de quelques anciennes

traductions **le vin étant devant moi**, c'est-à-dire : le soin de la boisson royale m'incombant en ce temps.

Le vin étant devant lui : au commencement d'un grand festin, auquel la reine elle-même assistait (verset 6).

Or je n'avais jamais eu mauvais visage devant lui. D'autres traduisent : **Or je n'affectai pas d'avoir mauvais visage devant lui**, ce qui ne l'empêcha pas de remarquer quelque chose. Il ne convenait pas de paraître avec une expression triste devant un roi (**Esthers 4.2**).

J'eus grand peur. Le moment décisif était arrivé ! Comment le roi prendrait-il la requête qu'il avait résolu de lui présenter ?

2 Et le roi me dit : Pourquoi as-tu mauvais visage sans que tu sois malade ? Ce ne peut être que tristesse de cœur. Et j'eus grand peur,

3 et dis au roi : Que le roi vive éternellement ! Comment n'aurais-je pas mauvais visage, lorsque la ville où sont les sépulcres de mes pères est dévastée, et que ses portes ont été dévorées par le feu ?

Que le roi vive éternellement ! **Daniel 2.4 ; Daniel 3.9 ; 1 Rois 1.31.**

La ville où sont les sépulcres de mes pères. Cela s'accorde bien avec l'origine qu'Eusèbe, et avec lui Jérôme, attribuent à Néhémie.

4 Et le roi me dit : Qu'as-tu à me demander ? Et j'adressai une prière au Dieu des cieux,

Une prière : mentale. Voir **Genèse 24.12-14**.

5 et dis au roi : Si le roi le trouve bon, et si ton serviteur t'agrée, envoie-moi en Juda, à la ville des sépulcres de mes pères, pour que je la rebâtisse.

Pour que je la rebâtisse. Les derniers mots du verset 3 indiquent suffisamment ce qu'il s'agit de rebâtir à Jérusalem. Voyez **Josué 6.26**.

6 Et le roi me dit, la reine étant assise à ses côtés : Combien durera ton voyage, et quand reviendras-tu ? Et la chose plut au roi, et il me permit d'aller, et je lui fixai un terme,

La reine : Damaspia, d'après Ctésias. Les rois perses étaient polygames, mais une seule de leurs femmes avait le titre de reine.

Je lui fixai un terme. D'après **Néhémie 5.14** et **Néhémie 13.6**, Néhémie demeura douze ans absent. Mais il se peut que dans le principe il n'ait pas été question d'une aussi longue absence et qu'il soit revenu plus tôt, pour repartir avec une nouvelle permission du roi, ou bien que, de Jérusalem, il ait obtenu une prolongation de congé.

7 et je dis au roi : Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs d'au-delà du fleuve, afin qu'ils m'accordent le passage jusqu'à ce que j'arrive en Juda,

Des lettres. Ce n'étaient probablement pas de simples sauf-conduits, mais en même temps une approbation royale donnée au but du voyage de Néhémie.

8 et une lettre pour Asaph, gardien du parc du roi, afin qu'il me donne du bois pour construire les portes de la citadelle attenante à la maison [de Dieu], et pour la muraille de la ville, et pour la maison dans laquelle j'entrerai. Et le roi me donna ces lettres, comme la bonne main de mon Dieu était sur moi.

Asaph, gardien du parc du roi. Nous rendons par **parc** le mot **pardès** (paradis), qui ne se retrouve qu'ici et dans **Ecclésiaste 2.5** et **Cantique 4.13**. Il signifierait d'après le sanscrit **contrée excellente**, d'après le zend **enclos**, terrain protégé, où peuvent librement croître des arbres et se multiplier le gibier. Cette forêt, qui devait fournir de pesants matériaux, était sans doute voisine de Jérusalem. On pourrait songer à la plaine ou à la vallée boisée qui, d'après **1 Chroniques 27.28**, appartenait à David et était peut-être demeurée domaine royal après la conquête du pays.

Les portes de la citadelle attenante à la maison [de Dieu]. Cette forteresse (**bira**) apparaît ici pour la première fois, car dans **1 Chroniques 29.1** ; **1 Chroniques 29.19** c'est tout l'ensemble des bâtiments du temple qui est ainsi appelé. C'est probablement la même forteresse que les rois asmonéens agrandirent et appelèrent **baris**, d'après Josèphe, tandis que plus tard, rebâtie par Hérode, qui lui donna le nom d'un de ses amis, elle figure dans l'histoire sous le nom de tour Antonia. Elle était située à l'angle nord-ouest du temple. Avant l'exil il n'y avait en cet endroit rien de pareil, et voici un indice de plus des travaux auxquels nous pensons que les Juifs s'étaient livrés peu auparavant pour fortifier leur capitale.

Et pour la muraille de la ville : à savoir pour les portes de la muraille (**Néhémie 3.3-6**). On peut aussi traduire : **attenante à la maison [de Dieu] et à la muraille de la ville**.

Dans laquelle j'entrerai : comme gouverneur. La demande de cette charge par Néhémie n'a pas été racontée dans ce qui précède ; mais

voyez **Néhémie 5.14**. Esdras, sacrificateur et scribe, chargé d'une mission religieuse, avait pu se passer de cette dignité et des pouvoirs qui y étaient attachés. Mais Néhémie savait qu'il trouverait une forte opposition ; et d'ailleurs la tâche qui allait lui incomber était toute temporelle. D'après **Néhémie 5.15** il y avait eu des gouverneurs réguliers, semble-t-il, en Judée. Nous en connaissons deux, Zorobabel et celui de **Esdras 6.7**, dont le nom n'est pas indiqué. Tous ont une mission civile. Ce poste était-il justement vacant au moment où il fut confié à Néhémie ?

La maison de ses prédécesseurs était peut-être ruinée ou indigne d'une ville qui allait être entourée de murailles et reprendre sa dignité de capitale.

9. Et je vins vers les gouverneurs d'au-delà du fleuve, et leur donnai les lettres du roi, et le roi envoya avec moi des officiers de guerre et des cavaliers.

Je vins vers les gouverneurs d'au-delà du fleuve. Josèphe parle de gouverneurs subalternes et d'un gouverneur suprême nommé Adayos, qui administraient dans ce temps la grande province de la rive droite de l'Euphrate (Syrie, Phénicie, Samarie).

Et le roi envoya : avait envoyé.

Des officiers de guerre. Les lettres devaient légitimer Néhémie auprès des autorités ; les officiers, le protéger. Esdras, accompagné de milliers d'émigrants, avait refusé toute escorte, ou plutôt n'en avait pas demandé (**Néhémie 8.22**). Néhémie, qui du reste n'avait avec lui qu'un nombre restreint de frères et de serviteurs (**Néhémie 4.46 ; Néhémie 5.10**), doit à sa dignité de gouverneur d'accepter celle-ci ; elle demeura probablement auprès de lui à Jérusalem (comparez **Néhémie 4.23** : *hommes qui faisaient la garde*).

10 Et lorsque Samballat, le Horonite, et Tobija, le serviteur ammonite, apprirent mon arrivée, ils trouvèrent extrêmement mauvais qu'un homme fût venu pour travailler au bien des fils d'Israël.

10 à 15

De nuit et avec une faible escorte, pour ne pas attirer l'attention des adversaires (verset 10). Néhémie fait le tour des murailles en ruines. Il veut se mettre en état de parler en connaissance de cause avec ses amis du travail qu'il a à cœur d'entreprendre.

L'arrivée de Néhémie inquiétait déjà les ennemis des Juifs, que personne encore à Jérusalem n'était au courant des projets du nouveau gouverneur (verset 16).

Le Horonite : non pas de Horonaïm (**Ésaïe 15.5**), car dans ce cas il serait désigné comme moabite, mais de Beth-Horon (**Josué 10.11**, qui avait fait partie d'Éphraïm (**Josué 16.3**) et qui par conséquent était devenu samaritain. Ici apparaît pour la première fois ce Samballat, chef des Samaritains, dont il sera souvent question dans notre livre, et qui s'était probablement, avant l'arrivée de, Néhémie, signalé par son ardeur à détruire les murs dont Jérusalem avait commencé à s'entourer.

Samballat, en assyrien **Sinébalit**, signifie peut-être **Sin** (la déesse de la lune) **a donné la vie**.

Tobija, le serviteur ammonite : un employé du roi de Perse, ou bien un affranchi, chargé peut-être de l'administration du pays d'Ammon. D'autres en font le serviteur de Samballat et son secrétaire (**Néhémie 6.17-19**). Ces deux hommes, apparentés à des familles juives considérables (**Néhémie 6.17** ; **Néhémie 13.4-28**), furent les

principaux adversaires de Néhémie, comme Réhum et Simsai l'avaient été de Zorobabel.

11 Et j'arrivai à Jérusalem, et, après y avoir été trois jours,

Trois jours. Voir **Esdras 8.32**.

12 je me levai de nuit, moi et quelques hommes avec moi. Je n'avais dit à personne ce que mon Dieu me mettait au cœur de faire pour Jérusalem, et il n'y avait avec moi point d'autre bête de somme que la bête de somme que je montais.

La bête de somme : cheval, mulet ou âne.

13 Et je sortis de nuit par la porte de la Vallée, et [me dirigeai] vers la source du Dragon et vers la porte du Fumier, considérant les murailles de Jérusalem qui étaient renversées et ses portes qui avaient été consumées par le feu.

Et je sortis de nuit. Nous dirions : **De nuit donc je sortis**, car il l'a déjà dit au verset 12.

La porte de la Vallée correspond à la porte actuelle de Jaffa (**2 Chroniques 26.9**, note), sans être nécessairement à la même place. C'était la porte occidentale, ainsi que l'appelle dans notre passage une très antique traduction. Le nom de **porte de la Vallée** lui vient de ce qu'elle s'ouvrait sur la partie supérieure de la vallée de Hinnom.

La source du Dragon n'est mentionnée qu'ici, sous ce nom du moins. Il faut la chercher entre la porte de la Vallée et celle du Fumier. C'est probablement une des sources qui alimentaient l'étang inférieur de la vallée de Hinnom, aujourd'hui le Birket-es-Sultan. Depuis la porte de la Vallée, Néhémie aurait donc pris à gauche, vers le sud.

La porte du Fumier. Encore un nom qui ne se trouve que dans notre livre. Ici, comme dans **Néhémie 3.13**, cette porte suit celle de la Vallée, dont elle est éloignée de mille coudées, soit d'un demi-kilomètre environ.

Considérant. Le texte présente ici dans la plupart des manuscrits un mot (**schôber**) qui signifie : **brisant**, d'où l'on a tiré le sens de : passant et repassant par les brèches. Mais plusieurs manuscrits lisent **sôber**, mot qui à la vérité ne se trouve nulle part ailleurs, mais qui est tout voisin d'un verbe fort usité et qui signifie : regarder attentivement, fixer sur un objet ses yeux et sa pensée.

14. Et je passai à la porte de la Source et à l'étang du Roi, et il ne se trouva point de place où ma monture pût passer en me portant.

La porte de la Source. Voir **Néhémie 3.15** et **Néhémie 12.37**. De tous les environs immédiats de Jérusalem, le lieu le plus bas et où par conséquent se trouve le plus grand nombre de sources, c'est, au sud, le point de rencontre de la vallée du Cédron et de la vallée de Hinnom. On n'y en compte pas moins de quatre : la source de la Vierge, celle de Siloé, l'étang de Siloé et, plus au sud encore, la source de Job (Bir Eyoub), aussi appelée source de Néhémie. La porte de la Source doit donc être cherchée dans cette direction, c'est-à-dire au bas de la dépression du Tyropéon, qui sépare la colline de Sion de celle de Nébi-David. C'est là que se trouve aujourd'hui la porte des Maugrabins. Tobier dit que, dans les temps où l'eau se fait rare à Jérusalem, c'est par la porte des Maugrabins

un continuel va et vient de gens qui vont puiser de l'eau à l'une des fontaines que nous venons d'indiquer.

L'étang du Roi : probablement celui que Josèphe appelle le réservoir de Salomon et qu'il place un peu à l'est de la source de Siloé.

Et il ne se trouva point de place... Il y a dans ces parages un endroit où la vallée du Cédron se resserre et devient une véritable gorge. Néhémie dut mettre pied à terre pour passer au travers des décombres qui obstruaient le sentier.

15 Et je montai de nuit par le torrent, considérant la muraille, et je rentrai par la porte la Vallée et revins chez moi.

15 à 20

Résolution prise par Néhémie.

Et je montai, littéralement : **Et je fus montant**, ce qui indique une ascension longue et pénible.

Par le torrent : du Cédron. Nous pouvons nous représenter Néhémie marchant maintenant dans la direction du nord et inclinant le plus possible sur la gauche, afin de pouvoir mieux constater l'état des murs.

Et je rentrai. Arrivé à l'angle nord-est de l'enceinte, Néhémie ne revint point sur ses pas, comme on l'a parfois supposé, mais suivit la muraille septentrionale et occidentale, ce qui le ramena à la porte de la Vallée. Il avait fait le tour complet de la ville.

16 Et les magistrats ne savaient pas où j'étais allé, ni ce que je faisais ; jusqu'alors je n'avais rien dit, ni aux Juifs, ni aux

sacrificateurs, ni aux principaux, ni aux magistrats, ni au reste de ceux qui s'occupaient de l'œuvre.

Les magistrats ne savaient pas où j'étais allé. Néhémie était déjà entré en relation avec eux, et ils s'étaient sans doute approchés déjà du nouveau gouverneur.

Aux Juifs : aux simples laïques.

Ni au reste de ceux qui s'occupaient de l'œuvre : au reste des constructeurs (magistrats, sacrificateurs ; voir **Esdras 3.9**).

17 Et je leur dis : Vous voyez l'état misérable dans lequel nous sommes ; Jérusalem est détruite et ses portes ont été consumées par le feu ; venez et rebâtissons la muraille de Jérusalem, et nous ne serons plus dans l'opprobre.

Je leur dis : dans une assemblée convoquée à cet effet.

18 Et je leur annonçai que la bonne main de mon Dieu avait été sur moi ; je leur dis aussi les paroles que le roi m'avait adressées, et ils dirent : Nous nous lèverons, et nous rebâtirons. Et ils s'encouragèrent à bien travailler.

Que la bonne main de mon Dieu avait été sur moi, littéralement : **que la main de mon Dieu avait été bonne sur moi**, lorsqu'il s'était enhardi à parler au roi Artaxerxès.

Je leur dis aussi les paroles... Voir versets 6 et 8.

Ils s'encouragèrent à bien travailler, littéralement : Ils fortifièrent leurs mains pour le bien, c'est-à-dire ils se mirent énergiquement à ce bon travail.

19 Et lorsque Samballat, le Horonite, et Tobija, le serviteur ammonite, et Guésem, l'Arabe, apprirent [ces choses], ils se moquèrent de nous et nous méprisèrent, et dirent : Qu'est-ce que vous faites-là ? Vous révoltez-vous contre le roi ?

À Samballat et Tobija (verset 10) se joint ici *Guésem*, probablement chef d'une tribu arabe demeurant au midi de la Judée, non loin de Jérusalem (**Néhémie 4.7**).

Vous révoltez-vous contre le roi ? : Il est aisé de deviner ce que vous ferez dès que vous aurez des murs pour vous protéger.

20 Et je leur répondis et leur dis : Le Dieu des cieux, lui, nous fera réussir ; et nous, ses serviteurs, nous nous lèverons et rebâtirons. Et pour vous il n'y a à Jérusalem ni part, ni droit, ni souvenir.

Néhémie répond à la seconde de ces paroles malveillantes. Puis, fin du verset, il leur montre qu'il n'ignore pas que c'est la jalousie qui les fait parier ainsi.

Ni souvenir. Jamais vos ancêtres n'ont rien eu à faire avec la ville sainte.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

3

¹ Et Éliasib, le grand sacrificateur, se leva, ainsi que ses frères, les sacrificateurs, et ils bâtirent la porte des Brebis. Ils la consacrèrent et ils en posèrent les battants, et [ils bâtirent] jusqu'à la tour de Méa, qu'ils consacrèrent, [et] jusqu'à la tour de Hananéel.

Et Eliasib, le grand sacrificateur. Le plus haut personnage religieux donne l'exemple. Eliasib était petit-fils de Jéhosua (**Néhémie 12.10**), contemporain de Zorobabel. Il sera parlé de sa demeure aux versets 20 et 21.

Ses frères, les sacrificateurs : non pas tous les descendants d'Aaron qu'il y avait alors en Israël, car aux versets 22 et 28 nous trouverons des sacrificateurs occupés à relever d'autres portions de la muraille, mais les plus proches parents d'Eliasib.

La porte des Brebis. C'est celle de Saint-Étienne, dans le voisinage immédiat de l'angle nord-est du Haram. Par elle entrent tout naturellement les bédouins qui amènent au marché de Jérusalem les troupeaux de moutons qu'ils ont fait paître entre Béthanie et Jéricho et jusque sur les bords du Jourdain. Elle existait encore au temps du Seigneur et portait le même nom que dans notre verset (**Jean 5.2**).

Ils la consacrèrent. Il s'agit ici d'une consécration particulière, antérieure à la consécration générale (**Néhémie 12.27**). Pourquoi cette consécration spéciale ? Est-ce parce que c'était l'œuvre du souverain sacrificateur ?

Et ils en posèrent les battants. Ceci est une anticipation, comme aux versets 3 et 6, etc. ; car les battants ne furent mis aux portes qu'après l'achèvement de toute l'enceinte (**Néhémie 6.1**). Cette anticipation s'explique par le désir de l'auteur d'indiquer d'une manière complète tout ce que fit chaque famille.

Jusqu'à la tour de Méa. Il semble qu'ils n'eurent pas à relever cette tour et qu'elle avait échappé à la destruction par Nébucadnetsar ou à des destructions plus récentes. Ils n'eurent qu'à la consacrer. Le nom de cette tour, qui ne reparaît que **Néhémie 12.39**, signifie **cent**, soit qu'elle eût cent coudées de hauteur ou qu'elle comportât une garnison de cent hommes ou qu'elle eût quelque autre rapport, avec le nombre cent.

La tour de Hananéel : à l'angle nord-est de la ville (**Zacharie 14.10**). Cette tour aussi semble n'avoir pas été **rebâtie** par Eliasib. La section d'Eliasib ne comprenait pas trois tours et deux portions de murs, mais la **tour** des Brebis et la muraille, de là à l'angle nord-est de l'enceinte. Pourquoi ne fut-elle pas consacrée? Peut-être parce qu'elle fut considérée comme faisant partie de la section suivante.

2 Et à côté de lui bâtirent les hommes de Jéricho, et à côté, Zaccur, fils d'Imri.

Et à côté de lui : d'Eliasib et de ses frères, mais à la muraille septentrionale et non plus orientale.

Les hommes de Jéricho. Voir **Esdras 2.34**.

À côté, littéralement : **à côté de lui**, c'est-à-dire du chef (qui n'est pas nommé) des gens de Jéricho.

La troisième section fut relevée par un Zaccur qui ne nous est pas autrement connu.

3 Et la porte des Poissons fut bâtie par les fils de Sénaa ; ils en firent la charpente et en posèrent les battants, les verrous et les barres.

La porte des Poissons : mentionnée encore **Néhémie 12.39** ; **2 Chroniques 33.14** ; **Sophonie 1.10**. Voir la notice sur les murs de Jérusalem. Elle est ainsi nommée parce que dans son voisinage se trouvait le marché où les Galiléens et les Tyriens venaient vendre le produit de leur pêche (**Néhémie 13.16**). L'intervalle entre la tour de Hananéel et la porte des Poissons fut relevé par les deux escouades du verset 2.

Par les fils de Sénaa. Voir **Esdras 2.35**.

Les barres : de longues poutres passant dans des anneaux intérieurs et soutenant les deux battants (**Exode 26.26**).

4 Et à côté d'eux répara Mérémoth, fils d'Urie, fils de Kots ; et à côté d'eux répara Mésullam, fils de Barachie, fils de Méséزابéél ; et à côté d'eux répara Tsadok, fils de Baana.

Mérémoth répare encore une autre partie de la muraille (verset 21) ; ce qui n'aurait pas eu lieu s'il eût dû bâtir à nouveau.

Mésullam appartenait d'après **Néhémie 6.18** à une famille très distinguée de Jérusalem.

5 Et à côté d'eux réparèrent les Thékoïtes, dont les principaux ne plièrent pas leur cou au service de leur Seigneur.

Les Théroïtes. Théro : aujourd'hui Théro, à 2 heures au sud de Bethléem. Ils ne figurent ni dans le chapitre 2, ni dans le 7 du livre d'Esdras ; c'était une de ces familles quelconques, indiquées ailleurs sous leur nom patronymique et qui s'appellent ici d'après le lieu où elles sont allées s'établir. Eux aussi au verset 27 répareront encore une autre section. Mais les principaux d'entre eux ne plièrent pas leur cou (**Jérémie 27.11**) *au service de leur Seigneur*, l'Éternel, qui demandait que les murs de sa ville fussent rebâties. Le mot hébreu employé pour **Seigneur** ne s'applique qu'aux rois et ne saurait désigner ni les magistrats de Jérusalem, ni Néroïe.

6 Et la porte de la vieille [ville] fut réparée par Jojada, fils de Paséach, et Mésullam, fils de Bésodia ; ils en firent la charpente et en posèrent les battants, les verrous et les barres.

Et la porte de la vieille [ville] : voir **Néroïe 12.39**. C'est du côté du nord, où nous sommes encore, que la ville, dans son beau temps, avait le mieux pu s'étendre. Aussi ne devons-nous pas être surpris d'entendre parler dans ces parages d'une **vieille ville**. Après l'exil, dans ces temps de petits commencements, on se contenta de relever la plus ancienne enceinte. D'autres sous-entendent **muraille** au lieu de **ville** et pensent qu'on nommait la vieille muraille celle qui avait été abattue **2 Rois 14.13**.

Jojada... Mésullam. Inconnus. Deux chefs : peut-être parce que leurs familles étaient peu nombreuses, ou parce que l'ouvrage était considérable.

7 Et à côté d'eux réparèrent Mélatia, le Gabaonite, et Jadon, le Méronothite, les hommes de Gabaon et de Mitspa, près du siège du gouverneur d'au-delà du fleuve.

Si *Mélatia* est le chef des Gabaonites, *Jadon* est sans doute celui des hommes de Mitspa, et Méronoth (**1 Chroniques 27.30**) doit être cherchée dans le voisinage de Mitspa, aujourd'hui Nébi-Samwyl, à 2 heures au nord de Jérusalem.

Près du siège du gouverneur d'au-delà du fleuve. près de l'endroit de la ville où tenait justice le gouverneur de la province à l'ouest de l'Euphrate quand il venait à Jérusalem.

8 A côté, répara Uzziel, fils de Harhaïa, [d'entre] les orfèvres ; et à côté de lui répara Hanania, des parfumeurs. Ils laissèrent Jérusalem jusqu'à la muraille large.

Uzziel et Hanania appartenaient, le premier à la corporation des orfèvres, le second à celle des parfumeurs, lesquelles sans doute travaillèrent sous leur direction.

Ils laissèrent Jérusalem jusqu'à la muraille large. À partir de la porte de la vieille ville, ils s'éloignèrent de la ville alors habitée, pour rejoindre la **muraille large** c'est-à-dire celle qu'avait, d'après Josèphe (**Antiquités IX, 11**), rebâtie Ozias, là où le roi d'Israël Joas avait abattu 400 coudées de l'ancienne enceinte. Peut-être ce roi, qui fortifia les anciens murs au moyen de tours parce qu'ils ne lui paraissaient pas assez sûrs (**2 Chroniques 26.9**). donna-t-il une largeur plus grande à ceux qu'il releva. Ils avaient échappé à la destruction chaldéenne, et Néhémie tint à les utiliser. Nous pensons que pour cela il fallut, à partir de la porte de la vieille ville, continuer dans la direction de l'ouest jusqu'à la tour du coin, au lieu de se diriger vers le sud, vers l'angle nord-ouest du Haram. D'après **Néhémie 12.38** il existait une porte entre la muraille large et la porte de la vieille ville, à savoir la porte d'Éphraïm. Si elle n'est pas mentionnée ici, dans les versets 6 à 8, quoiqu'elle existât déjà sous

Néhémie (voir **Néhémie 8.16**), cela vient sans doute de ce qu'elle n'avait pas été détruite.

9. Et à côté d'eux répara Réphaïa, fils de Hur, chef de la moitié du district de Jérusalem.

À côté d'eux, mais à l'autre extrémité de la muraille large et par conséquent, 400 coudées plus loin.

Chef de la moitié du district de Jérusalem, c'est-à-dire du district de la campagne qui environnait Jérusalem. La ville avait donc un territoire, une banlieue qui avait des chefs pour chacune de ses parties. Voyez verset 15 et verset 19, où Mitspa et le district de Mitspa sont distingués l'un de l'autre. L'autre moitié du district de Jérusalem est mentionnée au verset 12.

10. Et à côté d'eux répara Jédaïa, fils de Harumaph, vis-à-vis de sa maison ; et à côté de lui répara Hattusch, fils de Hasabénia.

Vis-à-vis de sa maison, littéralement : **et vis-à-vis de sa maison**, c'est-à-dire : à savoir vis-à-vis de sa maison (et non, comme on l'a supposé, à deux places différentes).

Hattusch : peut-être le sacrificateur de ce nom (**Néhémie 9.5**).

11. Une seconde portion de muraille, de même que la tour des Fours, furent réparées par Malkija, fils de Harim, et Hassub, fils de Pahath-Moab.

Une seconde portion de muraille. La première portion réparée par Malkija et Hassub (comparez **Esdras 2.6** ; **Esdras 2.32**) n'a pas été indiquée et ne le sera pas dans la suite du chapitre. Peut-être le texte présente-t-il une lacune. Cependant, comme une **seconde** portion sans **première** se présente à cinq reprises dans la suite, et qu'il est difficile d'admettre cinq erreurs identiques, d'autres pensent que ceci veut dire : une seconde section de la muraille à la suite de celle dont il est parlé verset 10.

La tour des Fours se trouvait, d'après notre verset et **Néhémie 12.38**, les deux seuls passages où elle soit mentionnée, entre la muraille large et la porte de la Vallée. On est étonné de ne voir dans notre passage aucune mention de la porte de l'angle de **2 Chroniques 26.9** ; **Zacharie 14.10** et **Jérémie 31.38** ; mais comme elle formait l'angle nord-ouest de l'enceinte, elle faisait partie de la muraille large, à l'extrémité occidentale de laquelle elle s'élevait. Elle n'avait par conséquent pas été démolie.

12 Et à côté répara avec ses filles Sallum, fils de Lohesch, chef de la moitié du district de Jérusalem.

Avec ses filles. Les filles de Sallum payèrent de leur bourse des ouvriers, ce qui est raconté à leur honneur. D'autres pensent que le mot de **filles** signifie ici, comme souvent (voir **Nombres 21.25**), les villes et villages d'une contrée, ici de la moitié de la banlieue de Jérusalem. Mais le texte peut difficilement avoir ce sens.

Le chef de l'autre moitié a été indiqué au verset 9.

13 La porte de la Vallée fut réparée par Hanun et par les habitants de Zanoah. Ils la rebâtirent et en posèrent les battants, les

verrous et les barres ; [ils réparèrent] aussi mille coudées de muraille jusqu'à la porte du Fumier.

La porte de la Vallée. Voir **Néhémie 2.13**, note. Il y a, là où se trouve maintenant la porte de Jaffa, au nord de la citadelle, une dépression du sol qui a dû de tout temps servir de passage et nécessiter en cet endroit une porte. C'est probablement de là que partirent en sens inverse, l'un au sud, l'autre au nord, les deux cortèges de **Néhémie 12.27**.

Zanoah, dont les travailleurs avaient Hanun pour chef, est aujourd'hui Zanouâ, dans le Wadi Ismaïl, à 25 ou 30 km à l'ouest de Jérusalem (**Josué 15.34**).

Les battants... : voir verset 6.

Mille coudées : environ un demi-kilomètre. C'est une section considérable ; mais cette partie de la muraille était probablement assez bien conservée.

14. Et la porte du Fumier fut réparée par Malkija, fils de Récab, chef du district de Beth-Hakkérem. Il la bâtit et il en posa les battants, les verrous et les barres.

La porte du Fumier : au sud de la colline occidentale. L'enceinte de Jérusalem s'étendait alors beaucoup plus loin vers le sud qu'aujourd'hui. Ce nom serait-il en rapport avec celui de *Thopheth* (**Ésaïe 30.33** ; **Jérémie 7.31** ; **2 Rois 23.10**) ? Comparez le nom de *vallée de la voirie et des cendres*,) donné dans **Jérémie 31.40** à la vallée de Hinnom. Quoiqu'il en soit, Josèphe (**Guerre des Juifs**, V, 4, 2) place dans ces parages un endroit qu'il appelle **Betso**, ce qui vient évidemment de **Beth-Tsoa : lieu du fumier**. Remarquons, pour éviter tout malentendu, que la porte actuelle des Maugrabins ou du

Fumier n'a rien de commun avec celle-ci et se trouve beaucoup plus à l'orient.

Malkija, fils de Récab. Les Récabites ne devaient pas se construire de maisons (**Jérémie 35.7**) ; mais rien dans les règles auxquelles ils étaient soumis ne s'opposait à ce qu'ils prissent part à l'érection des murs de Jérusalem.

Beth-Hakhérem. Ce nom, qui signifie **vignoble**, ne paraît qu'ici et **Jérémie 6.1**, où il est mis en relation avec Jérusalem et Thékoa. Il semble désigner la hauteur connue aujourd'hui sous le nom de Mont des Francs, ou du Paradis, au sud-est de Bethléem, non loin de Thékoa.

15 Et la porte de la Source fut réparée par Sallun, fils de Col-Hozé, chef du district de Mitspa. Il la bâtit et la couvrit et il en posa les battants, les verroux et les barres ; [il fit] aussi la muraille de l'étang de Siloé, près du jardin du roi, et jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.

La porte de la Source. Voir **Néhémie 2.14**, note.

Chef du district de Mitspa. Nous avons trouvé au verset 7 des hommes de Mitspa travaillant à une autre section de la muraille ; ce n'est pas là un fait isolé : voyez pour les Thékoïtes, le verset 5 et le verset 27.

La couvrit : au moyen de poutres.

Siloé de **schélach**, émission, écoulement.

L'étang de l'Emission était ainsi nommé parce qu'il était alimenté par un canal de 525 mètres qui partait de la source de la Vierge, à l'orient de la colline du temple, traversait sous terre Ophel et en ressortait à l'endroit où le Tyropéon s'élargit pour déboucher dans la vallée du Cédron. L'étang lui-même qui recevait les eaux de ce canal

se trouvait un peu plus au sud, là où la vallée de Hinnom vient de l'ouest rejoindre celle du Cédron, et c'était aussi là que se trouvait le jardin du roi. D'après **Néhémie 2.14** il faut même admettre dans ces parages un second étang, un peu plus à l'est, appelé l'étang du Roi, et qui était probablement en relation directe avec le jardin du roi.

La muraille de l'étang peut fort bien ne s'être pas prolongée jusqu'à l'étang et ne pas l'avoir entouré, mais être ainsi nommée uniquement parce qu'elle le dominait. D'autres supposent que cet étang avait été jugé assez important pour être entouré d'une muraille.

Jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David. D'après Tristram (*The Land of Israël*, page 186) on voit aujourd'hui encore au-dessus de l'étang de Siloé, sur les flancs abrupts d'Ophel, un certain nombre de degrés taillés dans le roc qui semblent avoir fait partie d'un grand escalier conduisant à la cité de David depuis l'extrémité méridionale d'Ophel. Ne serait-ce pas la *montée des sépulcres des fils de David* (**2 Chroniques 32.33**) ? Voyez notre verset 16. Nous retrouverons ces degrés **Néhémie 12.37**.

16 Après lui répara Néhémie, fils de Hazebuk, chef de la moitié du district de Beth-Tsur, jusque vis-à-vis des sépulcres de David et jusqu'à l'étang artificiel et jusqu'à la maison des vaillants hommes.

Après lui. À partir d'ici, cette expression remplace celle d'à côté de lui que nous ne retrouverons plus qu'aux versets 17 et 19.

Beth-Tsur : à 8 km au nord de Hébron ; aujourd'hui **Beit-Sur**, où se voient les restes d'une tour fort antique. Voir **Josué 15.58**, note.

Jusque vis-à-vis des sépulcres de David, c'est-à-dire du lieu, dans la cité de David (**2 Chroniques 32.33**), où les rois furent enterrés jusqu'à Ézéchias. L'emplacement de ces tombes, qui étaient probablement

creusées dans une paroi de rocher, était bien connu avant la prise de Jérusalem par les Romains ; Josèphe en parle et raconte comme quoi Hérode le Grand y pénétra dans l'espoir d'y trouver des trésors (*Antiquités Judaïques*, XVI, 11). Mais on ne les a point encore retrouvées. Voir **Ézéchiel 43.7**, note.

L'étang artificiel : inconnu, ainsi que *la maison des vaillants hommes*.

17 Après lui réparèrent les Lévites, Réhum, fils de Bani ; à côté de lui répara pour son district Hasabia, chef de la moitié du district de Kéila.

Après lui réparèrent les Lévites, Réhum : des Lévites sous la conduite de Réhum. *Bani* figure parmi les Lévites **Néhémie 9.5**, et dans **Néhémie 12.3** et **Esdras 2.2** se trouve un Réhum parmi les exilés qui revinrent avec Zorobabel.

Son district : la moitié du territoire de Kéila.

Kéila. Voir **Josué 15.44**, note. Aujourd'hui un village à 50 km environ au sud-est de Jérusalem.

18 Après lui réparèrent leurs frères, Bavvaï, fils de Hénadad, chef de la moitié du district de Kéila.

Leurs frères : les hommes de l'autre moitié de ce même district.

19 Et à côté de lui Ezer, fils de Josué, chef de Mitspa, répara une seconde portion de la muraille, vis-à-vis de la montée de l'arsenal, au coin.

Une seconde portion. Voir pour la première verset 15 ou verset 7.

Vis-à-vis de la montée de l'arsenal, au coin. Ceci fait songer à la maison de la forêt du Liban de **1 Rois 7.2**, où Salomon déposa ses boucliers d'or (**1 Rois 10.17**). Voir aussi **Ésaïe 22.8**, où il est parlé de *l'arsenal* du palais de la forêt. Pour l'emplacement approximatif de cet édifice, voir le plan. D'autres traduisent : **Vis-à-vis de la montée de l'angle très-fort**. Le texte hébreu porte littéralement : **Vis-à-vis de la montée de l'armure de l'angle**.

20 Après lui Baruc, fils de Zabbaï, répara avec ardeur une seconde portion, depuis l'angle jusqu'à la porte de la maison d'Éliasib, le grand sacrificateur.

Baruc, fils de Zabbaï, répara avec ardeur. Ces deux derniers mots étonnent, car nulle part dans tout le chapitre n'est indiquée la disposition dans laquelle ont travaillé les diverses escouades ; puis les LXX semblent n'avoir pas eu sous les yeux le mot que nous rendons ainsi. On a proposé de lire, avec une très légère modification, **héhara : vers la montagne**, dans la direction de la montée (au lieu de **héhéra**).

Le nom de *Zabbaï* reparaît dans **Esdras 10.28**.

Une seconde portion. Voir verset 11 un cas analogue : une seconde portion indiquée sans que la première le soit.

La porte de la maison d'Éliasib : emplacement inconnu. Eliasib, le souverain sacrificateur du temps de Néhémie, avait relevé la porte des Brebis (verset 1). Voir aussi **Esdras 10.6** ; **Esdras 10.24**, etc.

21 Après lui, Mérémoth, fils d'Urie, fils de Kots, répara une seconde portion, depuis la porte de la maison d'Éliasib jusqu'à

l'extrémité de la maison d'Éliasib.

Sur *Mérémoth*, voir verset 4 et **Esdras 8.33**.

Depuis la porte de la maison d'Eliasib jusqu'à l'extrémité de la maison d'Eliasib. À moins que cette maison ne fût très grande, nous n'avons pas ici une section bien longue. Peut-être les murs étaient-ils fort hauts (**2 Chroniques 33.14**). Cela expliquerait comment nous avons, pour le pourtour relativement peu considérable de la colline du temple, un nombre considérable de sections.

22 Et après lui réparèrent les sacrificateurs habitant la banlieue.

La banlieue : de Jérusalem (**Néhémie 12.28**). Mais ici et dans **Néhémie 12.28** ce mot (**kiccar**) peut être pris dans son sens technique de cercle ou district du Jourdain (**Genèse 13.10** ; **Genèse 19.17**). La portion de muraille que construisirent les sacrificateurs n'est pas spécifiée.

23 Après lui réparèrent devant leur maison Benjamin et Haschub ; après lui répara à côté de sa maison Azaria, fils de Maaséia, fils d'Anania.

Probablement trois sacrificateurs.

24 Après lui Binnui, fils de Hénadad, répara une seconde portion de la muraille, depuis la maison d'Azaria jusqu'au coin et jusqu'à l'angle.

Binnui, fils de Hénadad : peut-être un frère de Bavvaï, fils de Hénadad (verset 18). Nous avons déjà souvent trouvé une seconde portion qui n'était pas précédée d'une première.

25 Palal, fils d'Uzaï, [répara] vis-à-vis du coin et de la tour supérieure qui est en saillie de la maison du roi et attenante à la cour de la prison. Après lui, Pédaïa, fils de Paréos.

Tour supérieure, ou élevée. Cette même tour est appelée au verset 27 *la grande tour*. Voir **Michée 4.8**, note.

Attenante à la cour de la prison. D'après **Jérémie 32.2** cette cour se trouvait dans la maison ou près de la maison du roi.

26 Or les Néthiniens habitaient sur Ophel jusque vis-à-vis de la porte des Eaux à l'orient et de la tour en saillie.

Or les Néthiniens. Voir **1 Chroniques 9.2**, note.

Ophel. Voir **2 Chroniques 27.3**, note.

La porte des Eaux à l'orient : à l'orient de la terrasse du temple. D'après **Néhémie 12.37** il semble que cette porte fût située à l'angle sud-est du Haram. C'était peut-être par cette ouverture dans la muraille que s'écoulait le trop-plein des eaux employées dans le temple.

Et de la tour en saillie. Voir verset 25, note, et 27.

27 Après lui les Théroïtes réparèrent une seconde portion, vis-à-vis de la grande tour en saillie, et jusqu'à la muraille d'Ophel.

Après lui : après Pédaïa (verset 25).

Les Théroïtes avaient réparé une première portion au verset 5.

Et jusqu'à la muraille d'Ophel. Il semble que nous ayons maintenant dépassé Ophel. Mais il se peut que sur ce terrain en pente, on ait dû élever plusieurs murailles les unes en retraite sur les autres, et que leur construction soit mentionnée aussi bien que celle de l'enceinte extérieure.

28 Au-dessus de la porte des Chevaux, les sacrificateurs réparèrent chacun devant sa maison.

La porte des Chevaux. La note **Jérémie 31.40** la place vers l'extrémité méridionale de la colline du temple. Elle devait plutôt, d'après **2 Rois 11.6** ; **2 Chroniques 23.15** et notre verset, se trouver dans le voisinage du temple.

29 A la suite Tsadok, fils d'Immer, répara devant sa maison, et après lui répara Sémaïa, fils de Sécania, gardien de la porte orientale.

Tsadok, fils d'Immer (**Esdra 2.37**) était probablement le chef de la classe sacerdotale d'Immer.

Sémaïa, fils de Sécania. Nous avons trouvé parmi les fils de David dans **1 Chroniques 3.22** un Sémaïa fils de Sécania ; mais la fonction

de gardien d'une porte du temple oblige à voir dans celui-ci un Lévite.

La porte orientale du temple ne doit pas être identifiée avec la porte des Eaux, qui était à l'orient de la plate-forme du temple.

30 Après moi Hanania, fils de Sélémia, et Hanun, le sixième fils de Tsalaph, réparèrent une seconde portion. Après lui Alésullam, fils de Barachie, répara vis-à-vis de sa chambre.

Après moi. Ici et au verset suivant la plupart des traducteurs modifient légèrement le, texte et traduisent **après lui**. Mais nous savons par **Néhémie 4.16** et **Néhémie 5.16** que Néhémie a pris une part active et personnelle à la reconstruction des murailles de Jérusalem. S'il n'indique pas directement quelle elle fut, il le fait indirectement en nommant ses voisins. Il semble même qu'il ait, comme plusieurs autres, relevé deux sections.

Hanun... fils de Tsalaph, qui répare une seconde portion, est probablement le Hanun du verset 13.

Mésullam : voir verset 4.

Vis-à-vis de sa chambre. Les LXX traduisent par **trésor**. C'était peut-être un appartement ayant un usage officiel.

31 Après moi, Malkija, d'entre les orfèvres, répara jusqu'à la maison des Néthiniens et des marchands, vis-à-vis de la porte de Miphkad et jusqu'à la montée du coin.

Après moi. Voir verset 30.

D'entre les orfèvres. Voir verset 8, note.

Marchands : de denrées et objets divers réclamés par le culte et les sacrifices.

La porte de Miphkad. Inconnue, mais probablement une porte des bâtiments du temple et non pas de la muraille de la ville, puisque Malkija répare les murs d'enceinte vis-à-vis de cette porte. Voir **Ézéchiel 43.21**, note. Dans cette note on a fait de cette porte une porte de Jérusalem.

Montée du coin : montée ou bien chambre haute située dans une tour, non loin de la porte des Brebis, où nous ramène la quarante-quatrième et dernière section (verset 32).

32 Et les orfèvres et les marchands réparèrent la muraille, entre la montée du coin et la porte des Brebis.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

4

1 Et lorsque Samballat eut entendu que nous bâtions la muraille, sa colère s'enflamma et il fut très irrité. Et il se moqua des Juifs,

Samballat. Voir **Néhémie 2.10**.

Il se moqua des Juifs, littéralement : **des Judéens**. Les représentants de la tribu de Juda étant de beaucoup les plus nombreux, leur nom en vint naturellement à désigner le peuple dans son ensemble. Voir déjà **Jérusalem 34.9**.

2 et dit en la présence de ses frères et des gens de guerre de Samarie : Que font ces Juifs misérables ? Ont-ils une telle confiance en eux-mêmes ? Sacrifieront-ils ? Achèveront-ils aujourd'hui ? Feront-ils revivre, de dessous des monceaux de poussière, des pierres qui d'ailleurs sont calcinées ?

Et des gens de guerre de Samarie. Samballat ne se contente pas de parler ainsi en présence de ses amis, les magistrats de la province ; il fait entendre ces propos aux troupes samaritaines qui l'escortaient, et par là ils prennent un caractère plus menaçant.

Ont-ils une telle confiance en eux-mêmes ? Pensent-ils accomplir cette œuvre avec leurs faibles forces ?

*Sacrifieront-ils ? Les verra-t-on recourir à des sacrifices extraordinaires pour remédier à leur insuffisance ? C'est ce mot qui justifie dans la prière de Néhémie ces mots : *Ils t'ont provoqué !* (verset 5).*

Feront-ils revivre... des pierres... calcinées ? Quand des pierres calcaires, comme celles qu'on trouve à Jérusalem, ont passé par le feu, elles ont perdu toute consistance et sont mortes pour des constructeurs.

De dessous des monceaux de poussière. Voir verset 10 : Les décombres sont considérables.

3 Et Tobija, l'Ammonite, était à côté de lui et dit : Ils ont beau bâtir ; qu'un renard y monte, il fera brèche à leur mur de pierre.

*Tobija, l'Ammonite. Voir **Néhémie 2.10.***

Qu'un renard y monte : non pas dessus, mais contre. Le renard, l'animal circonspect.

4. Écoute, ô notre Dieu, comme on nous méprise, et fais retomber sur leurs têtes leurs outrages, et livre-les au pillage dans une terre d'exil !

Les prières qui interrompent le récit, comme des parenthèses, sont propres à notre livre. C'est ici la première nous en trouverons d'autres **Néhémie 5.19 ; Néhémie 6.9 ; Néhémie 6.14 ; Néhémie 13.14 ; Néhémie 13.22 ; Néhémie 13.29 ; Néhémie 13.31.**

Dans une terre d'exil : comme cela a été le cas pour nous.

5 Ne couvre pas leur iniquité, et que leur péché ne soit point effacé devant toi, car ils t'ont provoqué en présence des constructeurs.

Ne couvre pas leur iniquité : Ne pardonne pas !

En présence des constructeurs. Passe encore s'ils nous avaient dit ces choses à nous (**2 Rois 18.26**) ! Nous aurons, à propos des Psaumes dits de vengeance, l'occasion de revenir sur les sentiments exprimés dans cette prière.

6 Et nous bâtîmes la muraille, et la muraille fut achevée sur tout le pourtour jusqu'à la moitié de sa hauteur, et le peuple prit à cœur le travail.

7 Et lorsque Sanballat et Tobija, et les Arabes, et les Ammonites, et les Asdodiens eurent appris que la réparation des murs de Jérusalem avançait et que les brèches commençaient à se fermer, ils en furent très irrités,

7 à 14

Les ennemis des Juifs cherchent à s'opposer par la force à l'achèvement de la muraille. Néhémie prend diverses mesures de précaution.

Les Arabes avaient sans doute été excités contre les Juifs par Guésem (**Néhémie 2.19**), et les Ammonites par Tobija ; voir note verset 3. Les Philistins d'Asdod le furent probablement par Sanballat, le Horonite. Ces populations étaient sujettes des Perses et ne pouvaient régulièrement faire la guerre à d'autres provinces de l'empire. Il faut

se représenter des troupes irrégulières qui étaient venues renforcer les gens de guerre de Samarie (verset 2).

La réparation des murs, littéralement : **le pansement**. Les brèches étaient autant de plaies.

8 et ils se liguèrent entre eux tous ensemble pour venir combattre contre Jérusalem et lui apporter du trouble.

9. Et nous priâmes notre Dieu, et nous établîmes une garde contre eux, jour et nuit, de peur d'être attaqués.

Nous priâmes... et nous établîmes. **Nous** : Néhémie et les principaux.

10 Et Juda dit : Les forces des porteurs défont, et les décombres sont considérables, et nous, nous ne pouvons pas travailler au mur.

10 à 12

Chacun de ces versets énumère un nouveau sujet de découragement qui vient, dans cette heure critique, mettre à l'épreuve la foi des chefs.

Juda. L'assemblée du peuple se réunit et fait dire à Néhémie par ses représentants que le travail dépasse ses forces, depuis que le service de garde qu'il faut faire nuit et jour à tour de rôle est venu s'ajouter à la construction des murs.

11 Et nos adversaires dirent : Ils ne sauront ni ne verront rien, jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux, et que nous les tuions et fassions cesser l'ouvrage.

Aux plaintes du dedans viennent s'ajouter les bruits les plus inquiétants du dehors (**2 Corinthiens 11.28**).

12 Et lorsque les Juifs qui habitaient près d'eux vinrent de toute part nous dire par dix fois : Revenez vers nous !

Les Juifs qui habitaient près d'eux : près de nos ennemis (verset 11). Les Juifs de Jéricho, de Sénaa, de Thékoa, de Gabaon, etc., viennent supplier ceux de leurs frères qui travaillent aux murs avec les habitants de Jérusalem (**Néhémie 3.2 ; Néhémie 3.3 ; Néhémie 3.5 ; Néhémie 3.7**, etc). de revenir soit pour les protéger, soit pour qu'ils ne soient pas eux-mêmes exposés à l'attaque dont Jérusalem va être l'objet.

Dix fois : sens cesse (**Genèse 31.7**).

13 je plaçai dans les parties basses du lieu, derrière la muraille, sur des terrains dégagés, je plaçai, dis-je, le peuple par familles, avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs.

13 et 14

Energie et foi de Néhémie.

Dans les parties basses du lieu menacé, afin de n'être pas vu.

Derrière la muraille : pour tromper les ennemis.

Sur des terrains dégagés, où l'on peut combattre à l'aise.

14. Et je regardai et me levai, et dis aux principaux et aux magistrats et au reste du peuple : N'ayez pas peur d'eux ! Souvenez-vous du Seigneur qui est grand et redoutable, et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons.

Et je regardai et me levai, c'est-à-dire : quand je vis le peuple ainsi rangé en armes, je m'approchai pour les haranguer.

15 Et lorsque nos ennemis eurent appris que nous étions avertis, et lorsque Dieu eut dissipé leur conseil, nous retournâmes tous à la muraille, chacun à son ouvrage.

15 à 23

Nouveau mode de travail adopté dès lors.

Pendant cette vive alerte, le travail avait été interrompu.

16 Et depuis ce jour la moitié de mes gens travaillait à l'ouvrage, et l'autre moitié était armée de lances, de boucliers, d'arcs et de

cuirasses, et les chefs se tenaient derrière toute la maison de Juda.

Mes gens : l'escorte personnelle de Néhémie (verset 23 ; **Néhémie 5.10** ; **Néhémie 5.16**). Précédemment ils avaient tous travaillé aux murs.

Les chefs du peuple se tenaient derrière les travailleurs pour les encourager et être prêts à les employer comme soldats.

17 Pour ce qui est de ceux qui travaillaient à la muraille, les porteurs se chargeaient de leurs fardeaux, d'une main travaillant à l'ouvrage, et de l'autre tenant leur arme,

17 et 18

Les *porteurs* (verset 17) et les *constructeurs* (verset 18) rentrent, les uns aussi bien que les autres, dans la catégorie générale de ceux qui travaillaient à la muraille (verset 17). Les uns comme les autres étaient armés, à cette seule différence près que les constructeurs proprement dits, les maçons, avaient besoin de leurs deux mains et se ceignaient de leurs épées.

18 et les constructeurs avaient chacun son épée attachée sur ses reins, et ils bâtissaient ; et celui qui sonnait de la trompette se tenait à côté de moi.

Celui qui sonnait la trompette, nous dirions : Mon trompette, qui devait sonner en cas d'alarme.

19 Et je dis aux principaux et aux magistrats et au reste du peuple : L'ouvrage est considérable et étendu, et nous sommes épars sur la muraille, éloignés l'un de l'autre ;

20 à l'endroit d'où vous entendrez partir le son de la trompette, rassemblez-vous là vers nous ; notre Dieu combattra pour nous.

21 Et nous, nous travaillions à l'ouvrage, et la moitié de mes gens avait la lance en main, depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'apparition des étoiles.

Ici Néhémie revient à ses gens (verset 16) pour dire que maçons ou soldats ne se livraient au repos que bien peu d'heures chaque nuit. Le verset 23 ajoutera qu'ils ne se déshabillaient pas pour dormir.

22 En ce temps-là aussi je dis au peuple : Que tout homme passe la nuit avec ses gens dans Jérusalem, et qu'ils nous servent de garde pendant la nuit, et travaillent pendant le jour.

Nouvelle mesure de sûreté : Que les gens de la campagne et de la banlieue ne s'en retournent pas pour la nuit chez eux.

23 Et ni moi, ni mes frères, ni mes gens, ni les hommes qui faisaient la garde sous mes ordres, nous ne quittâmes nos vêtements ; chacun avait son arme dans sa main droite.

Ici il n'est question que de l'entourage immédiat de Néhémie.

Chacun avait son arme dans sa main droite. Cette traduction repose sur une correction du texte hébreu, lequel porte : **Chacun son trait de l'eau**, ce qui n'offre aucun sens convenable.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

5

1 Et il s'éleva, de la part des gens du peuple et de leurs femmes, de grandes plaintes contre leurs frères, les Juifs.

Leurs frères, les Juifs : les principaux, les membres riches de la communauté (verset 7). Trois classes de mécontents :

2 Et il y en avait qui disaient : Nos fils, nos filles et nous-mêmes, nous sommes nombreux ; nous voulons recevoir du blé pour que nous le mangions et que nous vivions.

D'abord les prolétaires affamés, qui demandent, en ces temps de rude travail pour le bien commun, une distribution gratuite de blé pour eux et leurs nombreux enfants ; ceux-ci ne possèdent rien.

3 D'autres disaient : Nos champs, nos vignes et nos maisons, nous devons les engager ; nous voulons recevoir du blé dans la disette.

Puis des propriétaires, qui ont dû mettre en gage leurs champs, vignes ou maisons, en sorte que les récoltes et produits de leurs immeubles ne sont pas pour eux (**Lévitique 25.14**, note).

Dans la disette. Tout négoce était suspendu dans ces temps troublés, et beaucoup de gens de la campagne établis dans la capitale y faisaient renchérir le pain (**Néhémie 3.22**).

4 Et d'autres disaient : Nous avons emprunté de l'argent sur nos champs et nos vignes pour payer le tribut du roi ;

4 et 5

Enfin d'autres propriétaires, qui ont déjà engagé tout ce qu'ils avaient et qui se trouvent (verset 5) devant la triste nécessité d'engager même leurs enfants. La loi prévoyait le cas d'un Israélite vendant sa fille (**Exode 21.7**).

5 et maintenant, notre chair est comme la chair de nos frères, nos fils sont comme leurs fils, et voici, nous devons soumettre à la servitude nos fils et nos filles, et il y a de nos filles qui y sont déjà soumises, et nous n'y pouvons rien, puisque nos champs et nos vignes sont à d'autres.

Et nous n'y pouvons rien changer, littéralement : **Notre main ne nous tient pas lieu de Dieu**. Voir **Deutéronome 28.32**.

6 Et je fus très-irrité quand j'entendis leurs plaintes et ces paroles.

Et je fus très irrité : en voyant combien le peuple de Dieu était au-dessous de ce qu'il aurait dû être.

7 Et je pris la résolution de réprimander les principaux et les magistrats, et je leur dis : C'est sur gage que vous prêtez, chacun à son frère ! Et je convoquai contre eux une grande assemblée,

C'est sur gage... ! En Israël l'emprunteur offrait toujours une garantie, une hypothèque, un gage, et, dans la pratique, le créancier usait souvent, en cas d'insolvabilité, du droit qui lui était ainsi conféré. Voir **Deutéronome 24.10** ; **Job 22.6** ; **Job 24.3** ; **2 Rois 4.1** et suivants ; **Matthieu 18.25**, et ici même, versets 3 et 4. De là des familles ruinées et des divisions profondes dans le sein du peuple de Dieu. Néhémie en appelle ici à l'**esprit** de la loi : d'après **Exode 22.22-27** il faut soigneusement éviter de molester les petits et de commettre des injustices au nom de la stricte justice.

Contre eux, ou simplement à leur sujet.

8 et je leur dis : Pour nous, nous avons racheté nos frères, les Juifs, vendus aux nations, autant qu'il y en avait parmi nous, tandis que vous, vous vendez vous-mêmes vos frères, et c'est à nous qu'ils sont vendus ? Et ils se turent, et ne trouvèrent rien à répondre.

Pour nous, nous avons racheté nos frères : Nous, dernièrement encore, à Babylone, nous avons racheté à des païens plusieurs de nos frères qui avaient été obligés de se constituer esclaves, pour qu'ils

puissent rentrer dans leur patrie ; et vous voulez aujourd'hui les engager, ceux-là ou d'autres, dans l'esclavage !

Et c'est à nous qu'ils sont vendus ? La loi (**Lévitique 25.42**) défend de vendre des Israélites comme esclaves. Et il se trouverait des Israélites pour en acheter ?

9. Et je dis : Ce que vous faites n'est pas bien. Ne devriez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu à cause des outrages des nations, nos ennemies ?

À cause des outrages des nations ? Ne donnons pas aux Gentils occasion de médire de nous.

10 Et moi aussi, mes frères et mes gens, nous leur avons prêté de l'argent et du blé ; abandonnons ces gages !

Abandonnons ces gages ! De par la loi il y a des gages de fournis, mais ne nous en prévalons pas !

11 Rendez-leur donc aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et le centième de l'argent, du blé, du moût et de l'huile que vous leur avez prêtés.

Et le centième de l'argent. Désistez-vous également du paiement de l'intérêt de un pour cent par mois, que vous avez stipulé pour les prêts en espèces ou en nature que vous leur avez faits. Le taux de 12 pour cent par an était usuel chez les Romains.

12 Et ils dirent : Nous rendrons et ne leur demanderons rien, et nous ferons comme tu dis. Et j'appelai les sacrificateurs et je les fis jurer de tenir parole.

Nous rendrons : les gages.

Et ne leur demanderons rien : en fait d'intérêts.

Et je les fis jurer : en présence des sacrificateurs (**2 Chroniques 19.8**).

13 En outre je secouai mon manteau et je dis : Qu'ainsi Dieu secoue hors de sa maison et de son travail tout homme qui n'aura pas tenu parole, et qu'ainsi il soit secoué et dépouillé. Et toute l'assemblée dit : Amen ! Et ils louèrent l'Éternel, et le peuple tint parole.

En outre je secouai... Au serment Néhémie ajoute un acte symbolique. Relevant les pans de son manteau, il en forme une sorte de poche contre sa poitrine, puis les laissant retomber il simule l'abandon, le rejet de tout ce qu'il était censé porter sur son sein.

De son travail. Que le parjure perde son foyer et les biens que son travail lui aura valus.

14 De même, dès le jour où je fus fait leur gouverneur dans le pays de Juda, depuis la vingtième année du règne du roi Artaxerxès jusqu'à la trente-deuxième année de son règne, pendant douze ans, je n'ai pas mangé, non plus que mes frères, les vivres alloués au gouverneur ;

Néhémie n'a pas imposé aux autres un fardeau qu'il n'ait pas voulu soulever lui-même.

Dès le jour où je fus fait leur gouverneur : par le roi Artaxerxès (Néhémie 2.5-7).

Depuis la vingtième année. Les années dont il parle s'étendent de l'an 445 à l'an 433. D'après **Néhémie 13.6** il revint en Judée après avoir visité le roi, dans la trente-deuxième année de son règne, et c'est probablement alors qu'il composa ses Mémoires.

Mes frères : mes proches.

Les vivres alloués au gouverneur : Voir verset 15 la valeur quotidienne de cette allocation. Les satrapes ou gouverneurs perses ne recevaient aucun honoraire, mais taxaient leur province pour leur entretien.

15 et les premiers gouverneurs, mes prédécesseurs, avaient chargé le peuple et avaient reçu de lui en pain et en vin pour plus de quarante sicles d'argent ; même leurs gens avaient opprimé le peuple. Pour moi, je n'ai point agi de la sorte, à cause de la crainte que j'avais de Dieu.

Les premiers gouverneurs : Zorobabel et ses successeurs.

Quarante sicles d'argent : environ 580 grammes. Quelques-uns traduisent : **en pain et en vin, outre quarante sicles d'argent.**

Opprimé le peuple : commis des exactions, que les gouverneurs avaient ignorées ou tolérées.

16 Et en outre j'ai travaillé à la réparation de ces murs, et nous n'avons point acquis de champs, et tous mes gens ont été assemblés là pour travailler.

Nous n'avons point acquis de champs : Nous, mes frères et moi, nous avons prêté sans gages (verset 10).

Tous mes gens ont été assemblés là pour travailler. Voir **Néhémie 4.16** ; **Néhémie 4.21** ; **Néhémie 4.23**, et les premiers mots de **Néhémie 3.30-31**.

17 Et les Juifs et les magistrats, au nombre de cent cinquante hommes, et ceux qui venaient vers nous d'entre les nations qui nous entouraient, mangeaient à ma table ;

Les magistrats, c'est-à-dire ceux de la capitale, au nombre de cent cinquante. Néhémie avait aussi table ouverte pour les compatriotes du dehors (*les Juifs*) quand ils venaient à Jérusalem.

18 Et ce qu'on apprêtait pour un jour, un bœuf, six moutons de choix et de la volaille, était fourni par moi, et tous les dix jours toutes sortes de vins en abondance ; et avec cela je n'ai point réclamé les vivres alloués au gouverneur, parce que le service pesait lourdement sur ce peuple.

Et ce qu'on apprêtait pour un jour... C'était peu de chose, comparé à l'entretien de la cour de Salomon (**1 Rois 4.1-28**) ; mais Salomon était entretenu par son peuple ; Néhémie appliquait sa propre fortune au soulagement du sien.

Tous les dix jours. On s'attendrait à l'indication d'une quantité déterminée. Au lieu de cela, Néhémie indique seulement qu'il fallait renouveler la provision tous les dix jours. D'autres traduisent : **Et au milieu de dix jours à tous du vin en abondance**, c'est-à-dire, suivant la traduction syriaque : On donnait une fois du vin en abondance dans l'espace de dix jours. On ne servait pas du vin à tous les repas, ou du moins on n'en servait en abondance que chaque dixième jour. En effet les Orientaux ne boivent pas du vin à tous leurs repas et parlent des *festins de vin* (**Esther 5.6**).

Parce que le service pesait lourdement : à savoir la construction de la muraille.

19. Souviens-toi, ô Dieu, pour me faire du bien, de tout ce que j'ai fait pour ce peuple !

Ce vœu est renouvelé encore deux fois : **Néhémie 13.14** ; **Néhémie 13.31**.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

6

1 Et lorsque Samballat et Tobija et Guésem, l'Arabe, et le reste de nos ennemis eurent appris que j'avais bâti la muraille, et qu'il n'y restait plus de brèche, quand même jusqu'à ce temps-là je n'avais pas encore posé de battants aux portes,

1 à 9

Samballat et ses compagnons cherchent à perdre Néhémie.

*Et le reste de nos ennemis. Voir **Néhémie 4.7**.*

Plus de brèche. Lors de **Néhémie 4.6**, l'enceinte était terminée, mais les murs n'avaient encore que la moitié de la hauteur voulue. Maintenant nous touchons à la fin des 52 jours de **Néhémie 6.15** ; il ne manque plus que les battants des portes. C'était le dernier moment pour agir, Samballat et Guésem sont chargés par tous les ennemis de Juda (verset 4) d'intervenir auprès de Néhémie de la manière qui va être rapportée.

2 Samballat et Guésem envoyèrent vers moi pour me dire : Viens, et ayons une entrevue dans les villages qui sont dans la vallée d'Ono. Or, ils méditaient de me faire du mal.

Ayons une entrevue. Ils n'ont rien pu par la force ; ils ont recours à la ruse et à l'intimidation. Ils se donnent pour des employés intègres, désireux de sauvegarder les droits de leur souverain ; mais si Néhémie veut s'approcher d'eux, ils emploieront leur crédit auprès du roi pour présenter son cas sous le jour le plus favorable (verset 8).

Dans les villages. Pour que leur proposition n'ait pas l'air de cacher un piège, ils laissent à Néhémie le soin de fixer l'endroit du rendez-vous.

Dans la vallée d'Ono. Ono est toujours indiqué à côté de Lod ou Lydde (**1 Chroniques 8.12 ; Esdras 2.33 ; Néhémie 7.37 ; Néhémie 11.35**) et d'après Eusèbe, était dans le voisinage immédiat de cette ville bien connue de la tribu de Benjamin. Là, à près de 40 kilomètres au nord-ouest de Jérusalem, la position de Néhémie eût été bien critique.

Quatre fois : coup sur coup, car il semble que ceci se passe avant l'achèvement des murs.

3 Et je leur envoyai des messagers pour leur dire : Je suis occupé à un grand ouvrage et ne puis descendre ; pourquoi cet ouvrage serait-il interrompu, si je l'abandonnais et descendais vers vous ?

4 Et ils me firent dire la même chose quatre fois, et je leur fis la même réponse.

5 Et Samballat envoya vers moi de la même manière une cinquième fois son serviteur, ayant en main une lettre ouverte,

Nouvelle tentative : une lettre ouverte, pouvant être lue par tout le monde et faire impression sur les indécis.

6 dans laquelle était écrit : On entend dire parmi les nations, et Gaschmou affirme que toi et les Juifs vous méditez de vous révolter et c'est pour cela que tu bâtis la muraille ; et tu veux te faire leur roi, à ce qu'on dit.

Les nations, les peuples voisins.

Gaschmou : le même qui est appelé Guésem au verset 1 et **Néhémie 2.19**. Ici nous avons une forme plus pleine de ce nom.

C'est pour cela que tu bâtis la muraille : voir **Esdras 4.12-13**.

7 Et de plus tu as établi des prophètes pour te proclamer à Jérusalem roi de Juda. Et maintenant ces propos arriveront aux oreilles du roi. Viens donc et consultons ensemble.

Consultons ensemble : sur la manière de réduire à néant ces accusations.

8 Et je lui envoyai dire : Les choses ne sont pas comme tu dis, mais c'est toi qui les inventes.

9 Car tous ces gens voulaient nous effrayer, se disant : Leurs mains se relâcheront et le travail ne se fera pas. Et maintenant fortifie mes mains !

Et maintenant, ô Dieu !... Néhémie se transporte dans la situation d'esprit où il se trouvait alors.

10 Et j'allai dans la maison de Sémaïa, fils de Délaïa, fils de Méhétabéel, où il s'était enfermé ; et il me dit : Rencontrons-nous dans la maison de Dieu, à l'intérieur du temple, et fermons les portes du temple, car il y a des gens qui viendront pour te tuer, et ils viendront de nuit pour te tuer.

10 à 14

Néhémie se voit en outre aux prises avec un faux prophète d'ailleurs inconnu, lequel, gagné par Tobija et Samballa (verset 12), cherche à lui faire faire, au nom d'une prétendue révélation, une démarche illégale, qui l'aurait compromis. Nous aurons plus loin (verset 18 ; **Néhémie 13.4** ; **Néhémie 13.28**) l'occasion de mesurer la gravité de toutes ces menées : Néhémie avait affaire à des personnages alliés au souverain sacrificateur Eliasib. Aussi ce dernier ne figure-t-il pas dans la fête de la dédicace des murailles (chapitre 12).

Où il s'était enfermé : pour faire croire à Néhémie qu'il se préparait des événements graves et que la vie des serviteurs de Dieu était menacée.

À l'intérieur du temple : où aucun laïque ne devait entrer (**Nombres 18.7**).

Fermons les portes du temple. Cela eût été un abus de pouvoir et eût constitué une seconde base d'accusation très sérieuse.

Ils viendront de nuit : cette nuit même. Il feint d'avoir reçu une communication détaillée.

11 Et je dis : Un homme comme moi s'enfuirait-il ? Et quel homme comme moi entrerait dans le temple et resterait en vie ? Je n'entrerais pas.

Un homme comme moi... ? Le chef de la nation donnerait-il l'exemple de la lâcheté ?

Et quel homme comme moi ? un laïque.

12 Et je reconnus que ce n'était pas Dieu qui l'avait envoyé, mais qu'il avait prononcé sa prophétie contre moi, et que Tobija et Samballat l'avaient soudoyé.

Je reconnus : peut-être à la manière dont le faux prophète reçut ce refus.

13 Il était soudoyé pour m'effrayer et me faire agir en conséquence et me faire pécher, et cela leur aurait servi à me faire une mauvaise réputation, pour qu'ils pussent me couvrir d'opprobre.

14 Souviens-toi, ô mon Dieu, de Tobija et de Samballat, selon leurs œuvres ; ainsi que de Noadia, la prophétesse, et des autres prophètes qui ont cherché à m'effrayer.

Le fait mentionné versets 10 à 13 n'a été qu'un cas parmi plusieurs autres : les faux prophètes ont fleuri dans la nouvelle communauté tout autant que chez le peuple d'avant l'exil.

Noadia : inconnue.

15 Et la muraille fut achevée le vingt-cinquième jour d'Elul, en cinquante-deux jours.

15 et 16

Les murs s'achèvent ; impression produite par ce fait sur les ennemis de Juda.

16 Et lorsque tous nos ennemis l'apprirent, toutes les nations d'alentour craignirent et furent fort diminuées à leurs propres yeux, et reconnurent que cette œuvre s'était faite de par notre Dieu.

Le vingt-cinquième jour d'Elul. Ce nom ne reparaît que dans 1 Maccabées 14.27. C'était le sixième mois (du 15 août au 15 septembre). La construction avait donc commencé le troisième jour du mois précédent, le mois de Ab. L'année n'est pas indiquée : il s'agit de la vingtième année du règne d'Artaxerxès, mentionnée **Néhémie 2.1**. Ceci s'accorde avec les autres données chronologiques de notre livre. D'après **Néhémie 2.1** c'est au mois de Nisan, le premier mois de la vingtième année que Néhémie demande au roi la permission d'aller à Jérusalem ; et d'après **Néhémie 5.14** il fût gouverneur de son peuple dès l'an 20 d'Artaxerxès. Il sera parti pour la Judée sans délai et aura probablement voyagé plus vite qu'Esdras ne l'avait fait avec la caravane qui l'accompagnait (**Esdras 7.9** ; **Esdras 8.31** : 108 jours). Il a fort bien pu arriver à Jérusalem dans le courant du troisième ou quatrième mois. Il ne prend que trois jours de repos, examine immédiatement l'état des murailles, convoque une assemblée du peuple (**Néhémie 2.11-17**), qui se met à l'œuvre résolument.

Il n'y a pas lieu de douter de l'exactitude du chiffre de 52 jours : C'était un énorme travail, mais qui ne pouvait se faire qu'à la

condition de se faire rapidement ; les travailleurs étaient zélés (**Néhémie 2.18** ; **Néhémie 4.6**) et nombreux, les gens de la campagne même se joignant aux habitants de Jérusalem (**Néhémie 3.2-3**, etc.). C'était un travail très pénible, surtout quand les menaces des adversaires furent devenues plus redoutables ; mais précisément pour cette raison un tel effort n'a pas pu se prolonger bien longtemps. Enfin, qu'on n'oublie pas qu'il existait encore bien des restes de l'ancienne muraille, de ses portes et de ses tours (**Néhémie 1.3** ; **Néhémie 2.13** ; **Néhémie 6.1** ; **Néhémie 3.8**), et que les pierres étaient sur place ; il n'y avait qu'à les sortir des décombres.

17 En outre, dans ces jours-là, des principaux de Juda envoyaient de nombreuses lettres à Tobija, et en recevaient de Tobija,

17 à 19

Il y avait échange de lettres entre plusieurs des principaux Juifs et Tobija qui était allié à deux familles considérables de Jérusalem. Cette correspondance avait pour but d'effrayer Néhémie (fin du verset 19). Qui plus est, dans la ville, tout un parti s'était lié à Tobija par serment.

18 car beaucoup en Juda lui étaient liés par serment, car il était gendre de Sécania, fils d'Arach, et Johanan, son fils, avait épousé la fille de Mésullam, fils de Barachie ;

Arach est le chef d'une des familles qui revinrent avec Zorobabel (**Esdras 2.5** ; **Néhémie 8.10**).

Mésullam, fils de Barachie, est mentionné parmi ceux qui travaillèrent à la muraille (**Néhémie 3.4 ; Néhémie 3.30**).

Dans **Néhémie 2.10**, Tobija est appelé *serviteur ammonite*. Il y a ici une double difficulté : Comment un esclave peut-il être reçu dans ces familles influentes ? Et comment un Ammonite a-t-il, ainsi que son fils, un nom aussi éminemment juif ? En Orient les esclaves arrivent souvent à occuper une haute position et à faire de brillants mariages. Quant à leurs noms juifs, Tobija et Johanan les avaient peut-être pris quand ils étaient entrés en relation avec les Juifs.

19 ils disaient même du bien de lui en ma présence, et lui rapportaient mes paroles. Tobija avait envoyé des lettres pour m'effrayer.

Ils disaient même du bien de lui en ma présence. Les principaux qui tenaient pour Tobija venaient même le louer devant moi, soit par bravade, soit pour me tranquilliser.

Lui rapportaient mes paroles : ils ne rougissaient pas de s'abaisser à lui servir d'espions.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

7

1 Et après que la muraille eut été bâtie, que j'eus posé les battants des portes, et qu'on eut établi les portiers, les chantres et les Lévites,

1 à 3

Mesures prises pour la sûreté de la ville.

Les battants voir **Néhémie 6.1** et **Néhémie 3.1**, note. Ils furent mis pendant que se passaient d'autre part les faits racontés au chapitre 6.

Et qu'on eut établi les portiers... : pour la garde de la muraille. Jusqu'alors il n'a été question de portiers que pour le temple (**1 Chroniques 9.17-27** ; **1 Chroniques 26.12-19**). Mais dans ces temps agités, Néhémie s'adresse aux portiers pour la garde des murs eux-mêmes et leur donne pour les seconder la corporation des *chantres* et les *Lévites* ; les habitants de Jérusalem furent appelés aussi à compléter ce service (verset 3).

2 je donnai le commandement de Jérusalem à Hanani, mon frère, et à Hanania, commandant de la forteresse, car c'était un homme fidèle et craignant Dieu plus que beaucoup d'autres.

Hanani (**Néhémie 1.2**) fut fait par son frère commandant de place à Jérusalem, avec *Hanania* qui, précédemment déjà, avait sous ses ordres la garnison de la forteresse (**Néhémie 2.8**), située au nord du temple.

Et je leur dis. Le texte porte : **Et il leur dit.** Le rédacteur, qui reproduit les Mémoires de Néhémie, est sorti sans s'en douter de son rôle de copiste. Voir déjà **Néhémie 5.9**, où le texte présente également la troisième personne. Néhémie donne ici le programme d'une journée, l'ordre du jour depuis le matin jusqu'au matin suivant. Ne pas ouvrir les portes au lever du soleil, comme partout en Orient, mais, de peur de surprise, seulement quand le soleil aura dissipé toutes les ombres. Le soir, les fermer en présence des gardes. Pendant la nuit, tandis que la garnison militaire se reposera, établir une garde bourgeoise, qui sera en partie postée aux endroits les plus exposés, en partie simplement de piquet.

3 Et je leur dis : Les portes de Jérusalem ne s'ouvriront pas avant que la chaleur du soleil soit venue ; et pendant que les [gardes] sont encore là, les portes seront fermées et verrouillées, et l'on établira des gardes composées d'habitants de Jérusalem, les uns à leur poste, et les autres devant leurs maisons.

4 Et la ville était spacieuse et grande, et le peuple était en petit nombre au milieu d'elle, et l'on n'avait pas bâti de maisons.

4 à 73

Néhémie cherche à procurer à la capitale de plus nombreux défenseurs. On n'apprend que plus loin (**Néhémie 11.1**) quels étaient ses projets à cet égard. Ici on se contente de signaler le fait que la capitale présentait des lacunes considérables au point de vue

de la densité des constructions et de la population, et l'on reproduit un document qui paraît très important en tant que permettant de comparer la Jérusalem de Zorobabel avec celle qu'on vient d'enclorre de murailles.

Et l'on n'avait pas bâti de maisons. Il y avait des maisons, attendu que la ville était habitée depuis quatre-vingt-dix ans ; voyez d'ailleurs verset 3 ; **Néhémie 3.20** ; **Néhémie 3.22** ; **Néhémie 3.23** ; **Aggée 1.4**. Mais le nombre des habitants ne correspondait pas à l'étendue de la ville, dans l'enceinte de laquelle il y avait encore beaucoup de place libre.

5 Et mon Dieu me mit au cœur de rassembler les principaux, les magistrats et le peuple, pour en faire le dénombrement, et je trouvai le livre du dénombrement de ceux qui étaient montés la première fois, et j'y trouvai écrit ce qui suit :

Et mon Dieu me mit au cœur. Comparez **Néhémie 2.12**.

De rassembler les magistrats et le peuple, ce qui n'était pas difficile, parce que beaucoup de Juifs de la campagne s'étaient déjà transportés en ville pour travailler aux murs (**Néhémie 3.5** ; **Néhémie 3.7** ; **Néhémie 3.15-19**) et que la fête de la dédicace de cette muraille allait se célébrer.

Pour en faire le dénombrement. S'il fut fait, on peut regretter qu'il ne nous ait pas été conservé, plutôt que le document suivant que nous connaissons déjà par Esdras chapitre 2. Nous y renvoyons pour les quelques divergences que présentent ces deux listes nous arrêtant seulement ici aux versets 70 à 73, qui sont beaucoup plus détaillés que les versets correspondants d'Esdras.

6 Voici les habitants de la province qui revinrent de la captivité, que Nébucadnetsar, roi de Babylone, avait emmenés captifs, et qui revinrent à Jérusalem et en Juda, chacun dans sa ville,

7 ceux qui étaient venus avec Zorobabel, Josué, Néhémie, Azaria, Raamia, Nahamani, Mardochée, Bilsan, Mispéreth, Bigvaï, Néhum, Baana. Nombre des hommes du peuple d'Israël :

8 Fils de Paréos, deux mille cent soixante-douze.

9 Fils de Séphatia, trois cent soixante-douze.

10 Fils d'Arach, six cent cinquante-deux.

11 Fils de Pahath-Moab, des fils de Josué et de Joab, deux mille huit cent dix-huit.

12 Fils d'Élam, mille deux cent cinquante-quatre.

13 Fils de Zatthu, huit cent quarante-cinq.

14 Fils de Zaccaï, sept cent soixante.

15 Fils de Binnui, six cent quarante-huit.

16 Fils de Bébaï, six cent vingt-huit.

17 Fils d'Azgad, deux mille trois cent vingt-deux.

18 Fils d'Adonikam, six cent soixante-sept.

19 Fils de Bigvaï, deux mille soixante-sept.

20 Fils d'Adin, six cent cinquante-cinq.

21 Fils d'Ater, de la famille d'Ézéchias, quatre-vingt dix-huit.

22 Fils de Hasum, trois cent vingt-huit.

24 Fils de Betsaï, trois cent vingtquatre. Fils de Harip, cent douze.

- 25 Fils de Gabaon, quatre-vingt-quinze.
- 26 Hommes de Bethléem et de Nétopha, cent quatre-vingt-huit.
- 27 Hommes d'Anathoth, cent vingt-huit.
- 28 Hommes de Beth-Azmaveth, quarante-deux.
- 29 Hommes de Kirjath-Jéarim, Képhira et Bééroth, sept cent quarante-trois.
- 30 Hommes de Rama et de Guéba, six cent vingt-et-un.
- 31 Hommes de Micmas, cent vingt-deux.
- 32 Hommes de Béthel et de Aï, cent vingt-trois.
- 33 Hommes d'un autre Nébo, cinquante-deux.
- 34 Fils d'un autre Élam, mille deux cent cinquante-quatre.
- 35 Fils de Harim, trois cent vingt.
- 36 Fils de Jéricho, trois cent quarante-cinq.
- 37 Fils de Lod, de Hadid et d'Ono, sept cent vingt-et-un.
- 38 Fils de Sénaa, trois mille neuf cent trente.
- 39 Les sacrificateurs : Fils de Jédaïa, de la maison de Josué, neuf cent soixante-treize.
- 40 Fils d'Immer, mille cinquante-deux.
- 41 Fils de Paschur, mille deux cent quarante-sept.
- 42 Fils de Harim, mille dix-sept.
- 43 Les Lévites : Fils de Josué et de Kadmiel, des fils de Hodéva, soixante-quatorze.
- 44 Les chantres Fils d'Asaph, cent quarante-huit.

45 Les portiers Fils de Sallum, fils d'Ater, fils de Talmon, fils d'Akkub, fils de Hatita, fils de Schobaï, cent trente-huit.

46 Les Néthiniens : Fils de Tsiha, fils de Hasupha, fils de Tabbath, fils de Kéros, fils de Siha, fils de Padon,

47 fils de Kéros, fils de Siha, fils de Padon,

48 fils de Léhana, fils de Hagaba, fils de Salmaï,

49 fils de Hanan, fils de Guiddel, fils de Gahar,

50 fils de Réaïa, fils de Retsin, fils de Nékoda,

51 fils de Gazzam, fils d'Uzza, fils de Paséach,

52 fils de Bésaï, fils des Méunites, fils des Néphusites,

53 fils de Bakbuk, fils de Hakupha, fils de Harhur,

54 fils de Batslith, fils de Méhida, fils de Harésa,

55 fils de Barkos, fils de Sisera, fils de Thamach,

56 fils de Netsiach, fils de Hatipha.

57 Fils des serviteurs de Salomon : Fils de Sotaï, fils de Sophéreth, fils de Périda.

58 Fils de Jaala, fils de Darkon, fils de Guiddel,

59 fils de Séphatia, fils de Hattil, fils de Pokéreth-Hattsébaïm, fils d'Amon.

60 Tous les Néthiniens, et les fils des serviteurs de Salomon, trois cent quatre-vingt-douze.

61 Et voici ceux qui montèrent de Tel-Mélach, de Tel-Harsa, de Kérub-Addan et d'Immer, et qui n'avaient pas pu établir leur maison patriarcale et leur descendance, pour prouver qu'ils fussent israélites :

62 Fils de Délaïa, fils de Tobie, fils de Nékoda, six cent quarante-deux.

63 Et d'entre les sacrificateurs : Fils de Hobaïa, fils de Hakkots, fils de Barzillai, qui avait épousé une des filles de Barzillai, de Galaad, et fut appelé de leur nom.

64 Ces hommes cherchèrent leurs généalogies, qui ne se trouvèrent pas, et ils furent rejetés du sacerdoce.

65 Et le gouverneur leur dit de ne pas manger des choses très saintes jusqu'à ce qu'il y eût un sacrificateur à Urim et Thummim.

66 Toute l'assemblée au total était de quarante-deux mille trois cent soixante personnes,

67 sans compter leurs serviteurs et leurs servantes, au nombre de sept mille trois cent trente-sept ; et ils avaient deux cent quarante-cinq chantres et chanteuses.

68 Leurs chevaux étaient au nombre de sept cent trente-six ; leurs mulets, de deux cent quarante-cinq ;

69 les chameaux, de quatre cent trente-cinq ; les ânes, de six mille sept cent vingt.

70 Et quelques-uns des chefs de famille firent des dons en faveur de l'œuvre ; le gouverneur donna au trésor, en or, mille dariques, cinquante coupes, cinq cent trente tuniques de sacrificateurs ;

70 et 71

Dons du gouverneur : 1000 dariques d'or, 50 coupes, 530 tuniques.

Dons des chefs de famille : 20000 dariques d'or, 2200 mines d'argent.

Dons du reste du peuple : 20000 dariques d'or, 2000 mines d'argent, 67 tuniques.

Esdras 2.68-69 : Dons des chefs de famille (gouverneur, chefs de famille et reste du peuple) : 61000 dariques d'or, 5000 mines d'argent, 100 tuniques.

Pour concilier ces deux listes, il faut peut-être lire :

1. dans **Esdras 2.69**, 41000 au lieu de 61000 dariques d'or ; on arrive ainsi aux 1000 + 20000 + 20000 indiqués par Néhémie ;
2. dans **Néhémie 7.70**, 30 tuniques au lieu de 530, qui paraissent un nombre exagéré de tuniques de sacrificateurs ; avec les 67 tuniques du verset 7, on arrive alors à 97, ce qui se rapproche fort des 100 d'Esdras ;
3. le nombre 500 retranché de Néhémie, verset 70 désignait peut-être des mines d'argent ; cela (500 + 2200 + 2000) porterait leur nombre à 4700, ce qui se rapproche sensiblement des 5000 mines d'argent indiquées par Esdras.

71 et quelques-uns d'entre les chefs de famille donnèrent au trésor de l'œuvre, en or, vingt mille dariques, et en argent, deux mille deux cents mines ;

72 et ce que donna le reste du peuple était, en or, vingt mille dariques, et en argent, deux mille mines, et soixante-sept tuniques de sacrificateurs.

73 Et les sacrificateurs et les Lévites, les portiers, les chantres et quelques-uns du peuple, et les Néthiniens, et tout Israël habitèrent dans leurs villes. Et le septième mois approcha, et les fils, d'Israël étaient dans leurs villes.

7.73 à 10.39

Lecture de la loi. Fête des Tabernacles. Grande fête d'humiliation. Liste de ceux qui signèrent l'engagement pris d'observer la loi. Ces trois chapitres forment un tout, où Esdras joue le grand rôle et où Néhémie n'est mentionné que deux fois (**Néhémie 8.9** et **Néhémie 10.1**). Ils s'ouvrent par quelques indications absolument identiques à celles d'**Esdras 3.1**.

Le septième mois... : le mois de Tisri de l'année mentionnée en dernier lieu, la vingtième d'Artaxerxès (voir à **Néhémie 6.15**). Le vingt-cinquième jour du sixième mois la muraille avait été terminée ; l'approche du septième mois, c'est donc la semaine qui suivit immédiatement cet heureux évènement.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

8

¹ Et tout le peuple se rassembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte des Eaux, et ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse, que l'Éternel avait prescrite à Israël.

Tout le peuple se rassembla : dans un sentiment de reconnaissance ; puis le septième mois était celui de deux grandes fêtes (Expiations et Tabernacles).

La porte des Eaux, à l'orient du Haram (**Néhémie 3.26** ; **Néhémie 12.37**). La place qui est devant la porte des Eaux est probablement celle où avait eu lieu précédemment la réunion d'**Esdras 10.9**. Elle s'étendait entre le mur extérieur et la façade orientale du temple.

Et ils dirent à Esdras, le scribe. Esdras était depuis treize ans chargé par le roi d'une mission religieuse à Jérusalem (**Esdras 7.26**). Il n'avait point été infidèle à son mandat : il avait sauvé son peuple de l'idolâtrie qui s'y serait certainement réintroduite par les mariages mixtes. Voyez Esdras chapitres 9 et 10. Mais ce commencement de réformation, suivi, à ce ne l'on peut supposer, d'une tentative le fortifier Jérusalem, avait précisément amené contre les Juifs une levée de boucliers : les murs et les portes avaient été brûlés avant d'avoir pu être achevés, et le malheur des temps avait condamné Esdras à une inaction qui ne put faire place à une nouvelle activité que lorsque les murs furent terminés et l'existence matérielle de la capitale assurée. Ceci paraît expliquer suffisamment le long silence qui s'est fait autour de la personne d'Esdras. Il semble qu'il ait

attendu pour rentrer en scène l'appel que le peuple lui adresse ici. D'autres ont supposé qu'il fut absent de Jérusalem pendant une dizaine d'années et qu'il y revint au moment même où les murs s'achevèrent.

Sur le titre de *scribe* donné à Esdras, qui au verset 2 est appelé sacrificateur, voir **Esdras 7.11**.

D'apporter le livre de la loi de Moïse. Il se peut fort bien qu'Esdras ait apporté de Babylone un exemplaire de la loi de Moïse tel qu'il n'en existait aucun dans la colonie juive. Mais il ne s'ensuivrait pas que ce livre fût de sa composition et ne fût pas connu auparavant : il jouit d'une autorité incontestée et, auparavant déjà, le peuple et Néhémie se sentent liés ou condamnés par cette loi (**Néhémie 1.8 ; Esdras 9.1**).

2 Et Esdras le sacrificateur apporta la loi devant l'assemblée, hommes et femmes, et tous ceux qui étaient capables de comprendre. C'était le premier jour du septième mois.

Et tous ceux qui étaient capables de comprendre : les enfants en âge de raison.

Le premier jour du septième mois : la plus solennelle des nouvelles lunes ; jour de repos sabbatique et de sainte convocation, annoncée par de grandes fanfares (**Lévitique 23.23-25, Nombres 29.4-6**).

3 Et il lut dans le livre, en face de la place qui est devant la porte des Eaux, depuis l'aube jusqu'au milieu de la journée, en présence des hommes, des femmes et de ceux qui étaient capables de comprendre ; et les oreilles de tout le peuple étaient tendues vers le livre de la loi.

Nous voyons par les versets 4 à 8 que cette lecture de la loi faite par Esdras alternait avec des explications données par les Lévites.

Et à côté de lui. Le troisième livre d'Esdras mentionne à droite un Azarias qui ne figure pas ici. Si nous admettons dans notre texte une omission, Esdras aurait eu sept assistants de chaque côté. Mais le même livre apocryphe omet le dernier à gauche (Mésullam), qui n'est rattaché ici au précédent par aucune copule, en sorte qu'il n'y a peut-être eu que six hommes de chaque côté, ce qui correspondrait aux douze tribus. Ces hommes étaient bien probablement des sacrificateurs.

4 Et Esdras le scribe se tenait sur une estrade de bois, faite pour la circonstance, et à côté de lui, à sa droite, se tenaient Matthithia et Schéma et Anaïa et Urie et Hilkija et Maaséia, et à sa gauche Pédaïa et Misaël et Malkija et Hasum et Hasbaddana et Zacharie-Mésullam.

5 Et Esdras ouvrit le livre devant les yeux de tout le peuple, car il était élevé au-dessus de tout le peuple, et lorsqu'il ouvrit le livre, tout le peuple se tint debout.

Le peuple se tint debout. Les Rabbins prétendent que depuis le temps de Moïse ce fut toujours la coutume en Israël d'écouter debout la lecture de la loi, mais c'est ici la première trace de la chose.

6 Et Esdras bénit l'Éternel, le grand Dieu ; et tout le peuple répondit : Amen, amen ! En élevant les mains, et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Éternel, le visage contre terre.

Esdras commence par une prière de bénédiction, à peu près comme David en **1 Chroniques 29.10** ; et le peuple répond comme **1 Chroniques 16.36**.

7 Et Josué et Bani et Sérébia, Jamin, Akkub, Sabthaï, Hodiya, Maaséia, Kélita, Azaria, Jozabad, Hanan, Pélaïa et les Lévites expliquaient la loi au peuple, et le peuple demeurait en place.

De ces treize noms quelques-uns reparaîtront **Néhémie 9.4-5** ; **Néhémie 11.15-18** ; **Néhémie 12.10-14**.

Et les Lévites, c'est-à-dire : **Et d'autres Lévites**, car les hommes qui viennent d'être nommés sont déjà des Lévites. Plusieurs proposent de supprimer la conjonction **et**.

Expliquaient la loi. Esdras lut un premier morceau (verset 5), puis un des Lévites ajouta des explications. La lecture reprit, faite cette fois par un Lévite (verset 8), et un autre Lévite prit la parole.

8 Et ils lurent exactement dans le livre, dans la loi de Dieu, l'exposant et en donnant l'intelligence, et le peuple comprit ce qu'on lui avait lu.

Et ils lurent exactement. Le mot **meporasch**, que nous rendons ici et **Esdras 4.18** par **exactement**, indiquerait une lecture conforme au texte. On sait que dans ce temps les voyelles n'accompagnaient pas encore les consonnes dans l'écriture hébraïque et formaient l'objet d'une tradition qu'il fallait connaître. D'autres traduisent **distinctement**, ou : **et ils traduisirent**, pensant, contrairement à **Néhémie 13.24** que les Juifs ne comprenaient plus que l'araméen.

9. Et Néhémie, qui était le gouverneur, et le sacrificateur Esdras, le scribe, et les Lévites, qui expliquaient la loi au peuple, dirent à tout le peuple : Ce jour est consacré à l'Éternel, votre Dieu ; ne soyez point dans le deuil et ne pleurez point ! Car tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la loi.

9 à 12

Célébration de la fête de la nouvelle lune.

Le gouverneur (hébreu **Hatthirschatha**, voir **Esdras 2.63**). Néhémie lui-même se donne le titre de **pécha** (**Néhémie 5.14** ; **Néhémie 5.15** ; **Néhémie 5.18**), que nous avons rendu par le même terme. Ceci montre que nos trois chapitres ne sont pas de lui.

Ne pleurez point ! La lecture de la loi avait fait sur le peuple une impression si profonde, que ce jour d'actions de grâces se changeait en un jour de larmes et de jeûne. Néhémie arrête cette déviation.

10 Et il leur dit : Allez, mangez des viandes grasses et buvez des boissons douces, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien d'apprêté, car ce jour est consacré à notre Seigneur ; ne vous affligez point, car la joie de l'Éternel, voilà votre force.

Envoyez des portions. La loi (**Deutéronome 16.11** ; **Deutéronome 16.14**) recommandait ce genre de bienfaisance, qui apparaît ici pour la première fois dans la pratique . Voir **Esther 9.19**.

11 Et les Lévites calmaient tout le peuple, en disant : Faites silence, car ce jour est saint, et ne vous affligez point.

Faites silence. Les Orientaux pleurent bruyamment.

12 Et tout le peuple alla manger et boire, et envoya des portions, et se livra à de grandes réjouissances, car ils avaient bien compris les paroles qu'on leur avait adressées.

Les paroles qu'on leur avait adressées : les exhortations à bannir la tristesse (versets 10 et 11). La loi de Dieu retrouvée était une grâce, donc un sujet de joie.

13 Et au second jour, les chefs de famille de tout le peuple, les sacrificateurs et les Lévites s'étant rassemblés auprès d'Esdras, le scribe, pour étudier les paroles de la loi,

13 à 18

Fête des Tabernacles.

Pour étudier... Cette assemblée, moins générale que celle de la veille, est formée des hommes qui veulent **continuer** à étudier la loi.

14 ils trouvèrent écrit dans la loi que l'Éternel avait donnée par Moïse, que les fils d'Israël devaient habiter sous des cabanes,

pendant la fête, au septième mois,

Voir **Lévitique 23.39-43** ; **Deutéronome 16.13-15**,

15 et qu'ils devaient proclamer et faire publier dans toutes leurs villes et à Jérusalem ces paroles : Allez à la montagne, et apportez des rameaux d'olivier et des rameaux de l'arbre à huile, des rameaux de myrte, des rameaux de palmiers et des rameaux d'arbres touffus, pour faire des cabanes, selon qu'il est écrit.

*Et qu'ils devaient proclamer. Voir **Lévitique 23.4**.*

Allez à la montagne : non pas, comme on pourrait le penser, à la montagne des Oliviers, mais en général sur les hauteurs, qui sont boisées, par opposition aux champs cultivés.

L'arbre à huile : l'olivier sauvage.

16 Et le peuple sortit, et ils apportèrent ces [rameaux] et se firent des cabanes, chacun sur son toit, dans leurs cours et dans les parvis de la maison de Dieu, et sur la place de la porte des Eaux, et sur la place de la porte d'Éphraïm,

La place de la porte des Eaux. Voir verset 3.

D'Éphraïm : **Néhémie 3.8**. Sur ces deux places se réunirent probablement les Juifs de la campagne.

17 et toute l'assemblée, ceux qui étaient revenus de la captivité, firent des cabanes et habitèrent dans ces cabanes, car les fils d'Israël n'avaient point fait ainsi depuis les jours de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour. Et il y eut une fort grande joie.

Cette fête s'était célébrée (**Esdras 3.4** ; **1 Rois 8.65** ; **2 Chroniques 7.9**), mais jamais, depuis Josué, aussi fidèlement et aussi généralement.

18 Et on lut dans le livre de la loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier, et ils firent la fête sept jours, et au huitième jour il y eut une fête de clôture, comme il était ordonné.

La lecture de la loi n'était prescrite que pour la fête des Tabernacles de l'année sabbatique (**Deutéronome 31.10**). Le peuple fait preuve d'un zèle extraordinaire.

Une fête de clôture. Voir **Nombres 29.35** ; **Lévitique 23.36**. C'était le vingt-deuxième jour du septième mois.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

9

1 Et au vingt-quatrième jour de ce mois, les fils d'Israël se rassemblèrent pour un jeûne, vêtus de sac et la tête couverte de poussière.

Pour un jeûne. Le sentiment d'humiliation de **Néhémie 8.9**, momentanément refoulé, se ranime et se fait jour, sans que nous puissions comprendre par suite de quelles circonstances on célébra un jeûne extra-légal, tandis qu'on n'avait pas célébré le jour des Expiations, prévu par la loi pour le dixième jour du même mois et qui était aussi un jour de jeûne. Peut-être (car il est peu probable qu'ils aient perdu de vue le jour des Expiations) les chefs du peuple voulurent-ils que la joie et la reconnaissance s'exprimassent d'abord librement et largement (**Néhémie 8.10**), ou bien, n'ayant pas d'arche, omirent-ils une fête où le **capporeth** ou couvercle de l'arche jouait un rôle considérable.

Vêtus de sac. Voir **Genèse 37.34**, note.

La tête couverte de poussière. Voir **1 Samuel 4.12** ; **2 Samuel 1.2** ; **2 Samuel 15.32** ; **Job 2.12**.

2 Et la race d'Israël se sépara de tous les fils de l'étranger, et ils se présentèrent et confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

Et la race d'Israël se sépara. Cette réunion semble n'avoir pas eu lieu vers la porte des Eaux, comme celle du premier jour du mois (**Néhémie 8.1** ; **Néhémie 8.3**), mais bien dans les parvis du temple, ou les seuls Juifs avaient accès. En vue de Tobija et de ses alliés, on décida le huis-clos.

3 Et ils se tinrent debout à leurs places, et on lut dans le livre de la loi de l'Éternel, leur Dieu, pendant un quart de la journée, et pendant un autre quart ils confessèrent leurs péchés et se prosternèrent devant l'Éternel, leur Dieu.

Un quart de la journée... : trois heures de lecture et trois heures de prière ; puis conclusion de l'alliance et signature du document.

Ils confessèrent leurs péchés : par la bouche des Lévites qui occupaient la tribune et qui peut-être dans leurs prières mentionnèrent successivement les principaux péchés du peuple (*crièrent à haute voix*, verset 4).

4 Et Josué et Bani, Kadmiel, Sébania, Bunni, Sérébia, Bani, Kénani montèrent sur la tribune des Lévites, et crièrent à haute voix à l'Éternel, leur Dieu.

5 Et les Lévites, Josué et Kadmiel, Bani, Hasabnia, Sérébia, Hodija, Sébania, Péthachia, dirent : Levez-vous ! Bénissez l'Éternel votre Dieu d'éternité en éternité, et qu'on bénisse ton nom glorieux, qui est élevé au-dessus de toute bénédiction et de toute louange !

Levez-vous ! Le peuple, après avoir écouté debout la lecture de la Loi, s'était prosterné pour confesser ses fautes (verset 4). Maintenant il est invité à se lever pour bénir Dieu, et la tribune (**Néhémie 8.4**) n'est plus occupée par les mêmes Lévites que lors du verset 4. Bunni, Bani et Kénani du verset 4 sont remplacés par Hasabnia, Hodija et Péthachia.

6 C'est toi, Éternel, toi seul, qui as fait les cieux, les cieux des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qui est sur elle, les mers et tout ce qui est en elles, et c'est toi qui donnes la vie à toutes ces choses ; et l'armée des cieux se prosterne devant toi.

Ici commence la prière proprement dite, qui s'étend jusqu'au verset 37 et dont les diverses parties peuvent fort bien avoir été prononcées par les Lévites du verset 5, prenant la parole les uns après les autres. Ainsi versets 6 à 8, alliance conclue avec Abraham ; 9 à 15, délivrance d'Égypte ; 16 à 25, désert et conquête ; 26 à 34, infidélités et délivrances répétées, jusqu'à l'exil ; 32 à 37, état présent et soupir après un meilleur avenir.

7 C'est toi, ô Éternel, ô Dieu, qui as choisi Abram, et l'as fait sortir d'Ur des Chaldéens, et lui as donné le nom d'Abraham,

8 et tu as trouvé son cœur fidèle devant toi, et tu t'es engagé avec lui à donner le pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens et des Phéréziens et des Jébusiens et des Guirgasiens, à le donner à sa postérité, et tu as tenu parole, car tu es juste.

9 Et tu as vu l'affliction de nos pères en Égypte, et tu as entendu leur cri au bord de la mer Rouge,

10 et tu as fait des signes et des prodiges contre Pharaon et contre tous ses serviteurs et contre tout le peuple de son pays, car tu savais qu'ils les traitaient tyranniquement, et tu te fis un nom tel qu'il est aujourd'hui ;

Qu'ils les traitaient tyranniquement. Même expression que **Exode 21.11**.

Tu te fis un nom tel qu'il est aujourd'hui : dans le monde, pour ceux qui ont des yeux pour voir. Les conséquences de ces prodiges s'étendent jusqu'aux jours où nous sommes arrivés.

11 et tu fendis la mer devant eux, et ils passèrent au milieu de la mer sur le sec ; et ceux qui les poursuivaient, tu les jetas comme une pierre dans les abîmes, dans les puissantes eaux ;

12 et dans une colonne de nuée tu les guidas de jour, et de nuit dans une colonne de feu éclairant le chemin où ils devaient marcher.

13 Et tu descendis sur le mont Sinaï, et tu leur parlas des cieux, et tu leur donnas des ordonnances justes et des lois de vérité, des statuts et des commandements excellents,

14 et tu leur fis connaître ton saint sabbat, et tu leur prescrivis commandements, statuts et loi par l'organe de Moïse, ton serviteur ;

15 et des cieux tu leur donnas du pain pour leur faim, et tu fis sortir du rocher de l'eau pour leur soif, et tu leur dis d'aller

prendre possession du pays que tu avais promis en levant la main de leur donner.

16 Et eux, nos pères, s'enorgueillirent et roidirent leur cou et n'obéirent point à tes commandements,

Et eux, nos pères, littéralement : **Et eux, et nos pères**, dans le sens explicatif de la conjonction : à savoir nos pères.

17 et ils refusèrent d'écouter et ne se souvinrent pas de tes merveilles, que tu avais faites en leur faveur ; et ils roidirent leur cou et dans leur rébellion se donnèrent un chef pour retourner à leur servitude. Et toi, tu es un Dieu qui pardonne, miséricordieux, compatissant, lent à la colère et abondant en grâce, et tu ne les as pas abandonnés.

Se donnèrent un chef pour retourner à leur servitude. Voir Nombres 14.4, note. D'autres traduisent : Tournèrent la tête pour retourner.

18 Même lorsqu'ils se firent un veau de métal et dirent : Voilà ton Dieu qui t'a fait monter d'Égypte ! Et qu'ils [t']outragèrent grandement,

19 toi, dans tes grandes compassions, tu ne les a pas abandonnés dans le désert ; la colonne de nuée ne se retira pas d'au-dessus d'eux de jour pour les conduire dans le chemin, ni la colonne de feu pendant la nuit, pour leur éclairer le chemin dans lequel ils devaient marcher.

20 Et tu leur donnas ton bon Esprit pour les instruire, et tu ne refusas, pas ta manne à leur bouche, et tu leur donnas de l'eau pour leur soif ;

Ton bon Esprit (Psaumes 143.10) Allusion à Nombres 11.17 ; Nombres 11.25, où l'Éternel communique à soixante-dix Anciens de l'Esprit qui était sur Moïse. Ou bien s'agit-il ici de la génération fidèle qui conquiert le pays de Canaan ?

21 et pendant quarante ans, tu pourvus à leur entretien dans le désert : ils ne manquèrent de rien, leurs vêtements ne s'usèrent point et leurs pieds ne s'enflèrent point.

Ils ne manquèrent de rien. Voir Deutéronome 2.7 ; Deutéronome 8.4.

22 Et tu leur donnas des royaumes et des peuples, et tu les leur partageas par contrées ; et ils prirent possession du pays de Sihon et du pays du roi de Hesbon et du pays de Og, roi de Basan ;

Tu les leur partageas par contrées, littéralement : par côtés ; côté du nord, du sud, de l'orient, tous, les uns après les autres. Le même mot hébreu se rencontre souvent dans Josué (Josué 16.5 ; Josué 18.12 ; Josué 18.14 ; Josué 18.15 ; Josué 18.20).

Et du pays du roi de Hesbon. Encore un et explicatif, car Hesbon était la capitale du roi Sihon.

23 Et tu multiplias leurs fils comme les étoiles des cieux, et tu les fis entrer dans le pays où tu avais dit à leurs pères d'entrer pour en prendre possession,

24 et leurs fils vinrent et prirent possession du pays, et tu abaissas devant eux les habitants du pays, les Cananéens, et tu les leur livras, rois et peuples du pays, pour les traiter selon leur bon plaisir.

25 Et ils s'emparèrent de villes fortifiées et de terres fertiles, et prirent possession de maisons pleines de toutes sortes de biens, de citernes creusées, de vignes, d'oliviers et d'arbres fruitiers en abondance ; et ils mangèrent et se rassasièrent et s'engraissèrent, et ils vécurent dans les délices par ta grande bonté.

26 Et ils furent rebelles, et se révoltèrent contre toi, et jetèrent ta loi derrière leur dos, et tuèrent tes prophètes, qui les adjuraient de retourner à toi, et [t']outragèrent grandement.

Et [t']outragèrent grandement. Refrain emprunté au verset 18. En Canaan ils ne ne valurent pas mieux que dans le désert.

27 Et tu les livras à leurs ennemis, qui les opprimèrent. Et au temps de leur angoisse ils crièrent à toi, et toi tu les entendis des cieux, et dans tes grandes compassions tu leur donnas des libérateurs qui les délivrèrent de leurs ennemis.

Et tu les livras à leurs ennemis. Temps des Juges.

28 Et quand ils avaient du repos, ils recommençaient à faire le mal devant toi, et tu les abandonnais au pouvoir de leurs ennemis, qui dominaient sur eux ; et ils recommençaient à crier à toi, et toi, tu les entendais des cieux et tu les délivras maintes fois dans tes compassions.

29 Et tu les adjurais de revenir à ta loi, et eux s'enorgueillissaient et n'obéissaient point à tes commandements, et péchaient contre tes ordonnances, que l'homme doit pratiquer pour vivre par elles, et ils prêtaient une épaule rebelle et roidissaient leur cou et n'écoutaient point.

29 et 30

Temps des rois.

Et ils prêtaient une épaule rebelle. Voir **Zacharie 7.11**, note, et **Osée 4.16**.

30 Et tu les supportas pendant de nombreuses années, et les adjuras par ton Esprit par le ministère de tes prophètes, et ils ne prêtèrent pas l'oreille, et tu les livras aux peuples des pays étrangers.

31 Et dans tes grandes compassions tu ne les anéantis pas, et ne les abandonnas pas, car tu es un Dieu miséricordieux et compatissant.

32 Et maintenant, ô notre Dieu, qui es le Dieu fort, le grand, le puissant et le terrible, qui gardes l'alliance et la miséricorde, qu'elle ne soit pas peu de chose à tes yeux, toute cette tribulation

qui nous est arrivée [à nous], à nos rois, à nos principaux, et à nos sacrificateurs, et à nos prophètes, et à nos pères, et à tout ton peuple, depuis les jours des rois d'Assyrie jusqu'à ce jour !

Ici commence en quelque sorte l'application de tout ce qui précède.

*Le Dieu fort, le grand. Voir **Néhémie 1.5** et **Deutéronome 10.17**.*

Depuis les jours des rois d'Assyrie : qui les premiers ont infligé à Israël des revers décisifs.

33 Et toi, tu es juste dans tout ce qui nous est arrivé, car tu as agi avec vérité, et nous avons agi avec méchanceté ;

34 nos rois, nos princes, nos sacrificateurs et nos pères n'ont point observé ta loi et n'ont pas été attentifs à tes commandements et à tes témoignages par lesquels tu les as adjurés ;

35 et eux, pendant qu'ils jouissaient de leur royaume et des grands biens que tu leur avais donnés, et du pays spacieux et fertile que tu avais mis à leur disposition, ils ne t'ont point servi et ne se sont point détournés de leurs mauvaises œuvres.

Pendant qu'ils jouissaient de leur royaume : ils avaient le bonheur d'être indépendants. Nous ne sommes plus qu'une satrapie (verset 37).

Pays spacieux : aujourd'hui, petit territoire.

36 Voici, nous sommes aujourd'hui esclaves, et la terre que tu as donnée à nos pères pour en manger le fruit et les biens, voici,

nous y sommes esclaves,

37 et elle rapporte en abondance pour les rois que tu as établis sur nous à cause de nos péchés, et qui dominent sur nos corps et sur notre bétail, selon leur bon plaisir, et nous sommes dans une grande angoisse.

38 Et à cause de tout cela nous contractons une ferme alliance et nous la mettons par écrit, et l'acte scellé sera signé par nos princes, nos Lévites et nos sacrificateurs.

Dans le texte hébreu, ce verset est le premier du chapitre suivant. La prière a pris fin avec le verset 37. Mais rien n'était fait encore. Il fallait aboutir à un acte. Le voici.

À cause de tout cela, c'est-à-dire les choses étant telles que nous venons de les rappeler, nous n'avons rien d'autre à faire que de conclure une alliance avec Dieu, mais une alliance ferme, écrite et signée par nos représentants. Notre verset 38 est prononcé par un des Lévites nommés au verset 5. Ce verset est fort concis ; mais le chapitre 10 va donner sur cet engagement solennel et sur ce document des renseignements détaillés (verset 29 et suivants).

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE IO

1 Et ces actes scellés furent signés par Néhémie, le gouverneur, fils de Hacalia, et Sédécias,

Ces actes scellés furent signés. Cette pièce, probablement écrite à l'avance par les Lévites, peut-être par Esdras, ce qui expliquerait pourquoi il ne figure pas parmi les signataires, fut lue et cachetée ; puis les principaux apposèrent leur signature sur le dehors de l'acte. Voir au verset précédent les mots : *L'acte scellé sera signé*, et **Jérémie 32.10**, note.

Sédécias : peut-être le secrétaire de Néhémie, d'après l'analogie d'**Esdras 4.9** ; **Esdras 4.17**, où nous voyons le premier magistrat accompagné de son secrétaire.

2 Séraïa, Azaria, Jérémie,

2 à 8

Sacrificateurs signataires.

Suivent vingt-un noms, qui d'après le verset 8 sont des noms de sacrificateurs. *Séraïa* est vraisemblablement le prince de la maison de Dieu qui reparaitra **Néhémie 11.11** ; il aura signé en lieu et place du souverain sacrificateur Eliasib. Il faut comparer cette série de

noms, d'une part avec les deux listes **Esdras 2.36-39** et **Néhémie 7.39-42**, tout à fait conformes l'une à l'autre et qui indiquent les familles sacerdotales revenues avec Zorobabel, d'autre part avec la liste de **1 Chroniques 24.1-31**, qui renferme les noms des 24 classes sacerdotales établies par David, et les deux listes de Néhémie, dont la première (**Néhémie 12.2-7**) indique les noms des chefs de familles sacerdotales sous Jéhosua, et la seconde (**Néhémie 12.12-21**) les noms des sacrificateurs contemporains de Jéhojakim, fils de Jéhosua, tandis que celle de notre chapitre est contemporaine de Néhémie lui-même. Pour plus de clarté, voici le tableau de ces diverses listes, dans leur ordre chronologique.

Ce qui frappe tout d'abord quand on jette les yeux sur ce tableau, c'est le petit nombre de noms que présente la deuxième colonne. On pourrait être tenté d'ajouter à ces quatre noms ceux de Daniel et de Guersom (**Esdras 8.2**). Mais Daniel et Guersom ne sont arrivés à Jérusalem qu'avec Esdras et, par conséquent, trop tard pour figurer dans notre seconde liste et même dans la troisième. Plusieurs pensent avec le Talmud que les quatre noms de notre deuxième colonne représentent des **classes**, les quatre seules classes sacerdotales qui soient revenues de l'exil, et que le troisième (Paschur) représenterait la cinquième (comparez **1 Chroniques 9.12**, Malkija) du temps de David ; que les représentants des vingt autres étaient tous demeurés à Babylone ; que, lorsque le temple eut été relevé, on éprouva le désir d'organiser de nouveau le culte comme aux beaux temps de la monarchie, et qu'on eut recours au sort pour diviser en 22 classes les 4 classes qui se trouvaient seules en Judée. Pourquoi ne pas aller d'emblée au nombre de 24 et s'en tenir à 22 ? Parce qu'il y avait hésitation à l'égard de quelques sacrificateurs (**Esdras 2.61** ; **Néhémie 7.63**) et qu'on voulait laisser le protocole ouvert.

Il y a probablement des éléments de vérité dans cette antique tradition. Mais elle ne devrait pas parler de **classes** à propos des chapitres 2 d'Esdras et 7 de Néhémie. Comment 4 classes sur 24 pourraient-elles compter à elles seules 4289 sacrificateurs, alors que la nouvelle colonie ne comptait pas 50000 hommes ? À supposer

que les 20 classes non représentées eussent été aussi nombreuses que celles-là, il y aurait eu plus de 25000 sacrificateurs ! Non ; les fils de Jédaïa, d'Immer, etc. ne sont pas les représentants des classes de Jédaïa, d'Immer, etc., telles qu'elles existaient sous David, mais sont des sacrificateurs appartenant à diverses grandes branches de la famille d'Aaron. Les fils de Jédaïa sont les membres de plusieurs familles sacerdotales descendant d'un ancêtre commun, Jédaïa, etc.

Passant maintenant à la liste C, nous y trouvons seulement 7 noms de la liste À (8 si l'on identifie Maazéïa avec Maadia), et 2 de la liste B. Mais cela n'a point lieu de nous surprendre, si nous admettons que la liste B présente des noms de familles, et la liste À des noms de classes. Cette dernière considération explique également les différences que présentent les listes suivantes. Sous le souverain sacrificateur Jéhojakim, Séraïa était remplacé par Méraïa et ainsi de suite. Et sous Néhémie, lors de la signature du document de l'alliance conclue avec l'Éternel, c'était de nouveau un Séraïa qui représentait la quatrième classe. Remarquons seulement que Hattusch, le sixième nom de la liste C, manque, probablement par erreur de copiste, dans la liste D (première colonne).

3 Paschur, Amaria, Malkija,

4 Hattusch, Sébania, Malluc,

5 Harim, Mérémoth, Obadia,

6 Daniel, Guinnéthon, Baruc,

7 Mésullam, Abija, Mijamin,

8 Maazia, Bilgaï, Sémaïa. C'étaient là les sacrificateurs.

9. Et les Lévites, et Josué, fils d'Azania, Binnui ; d'entre les fils de Hénadad, Kadmiel.

9 à 13

Lévites. Dix-sept noms, qui n'offrent presque aucun point de contact avec **1 Chroniques 24.20-31**.

Et Josué. Ce **et** au commencement d'une nomenclature a engagé parfois à traduire : **Aussi bien Josué..., Binnui, Kadmiel, que** (verset¹⁰) **leurs frères**. D'autres y ont vu l'indice de l'absence d'un ou de plusieurs noms après le mot de *Lévites*. La copule devant Josué n'a-t-elle pas simplement l'intention de montrer dans ces noms la continuation de ceux des sacrificateurs qui précèdent ? Nous avons vu dans **Esdras 2.40** un Josué et un Kadmiel revenir avec Zorobabel et 74 Lévites ; et les fils de Hénadad ont aussi figuré dans **Esdras 3.9** à côté de Josué et de Kadmiel. Nous retrouverons **Néhémie 12.8** Josué, Binnui et Kadmiel comme chefs de familles lévétiques, ainsi que Sérébia ; les autres, probablement aussi des chefs de famille, ne reparaissent plus, mais 7 de ces noms (Josué, Hodija, Kélita, Pélàïa, Hanan, Sérébia, Bani) ont figuré dans **Néhémie 8.7** et suivants comme ceux de lecteurs de la loi dans le temps d'Esdras.

10 Et leurs frères : Sébania, Hodija, Kélita, Pélàïa, Hanan,

11 Mica, Réhob, Hasabia,

12 Zaccur, Sérébia, Sébania,

13 Hodija, Bani, Béninu.

14. Les chefs du peuple : Paréos, Pahath-Moab, Élam, Zatthu, Bani,

14 à 27

Chefs du peuple. 44 noms, dont 13 : Paréos, Pahath-Moab, Elam, Zatthu, Bani, Azgad, Bébaï, Bigvaï, Adin, Hasum, Békaï, Anathoth, figurent parmi les exilés revenus avec Zorobabel dans **Esdras 2.3** et suivants, passage où ne sont indiqués que 33 noms ; peut-être cette augmentation provient-elle des exilés qui étaient revenus depuis Zorobabel. Les noms de Séphatia et d'Arach, qui se trouvent dans **Esdras 2.4-5**, sont absents ici. Ces familles étaient éteintes ou bien ne voulurent pas signer le document. Les versets 28 et 29 montrent que les signataires ne représentaient pas le peuple tout entier, mais seulement ceux *qui s'étaient séparés...*

- 15 Bunni, Azgad, Bébaï,
- 16 Adonija, Bigvaï, Adin,
- 17 Ater, Ézéchias, Azzur,
- 18 Hodija, Hasum, Betsaï,
- 19 Hariph, Anathoth, Nubaï,
- 20 Magpias, Mésullam, Hézir,
- 21 Mésézabéel, Tsadok, Jaddua,
- 22 Pélatia, Hanan, Anaïa,
- 23 Hosée, Hanania, Hassub,
- 24 Hallohesch, Pilha, Sobek,
- 25 Réhum, Hasabna, Maaséia,
- 26 et Ahija, Hanan, Anan,
- 27 Malluc, Harim, Baana.

28 Et le reste du peuple, les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, les Néthinien, et tous ceux qui s'étaient

séparés des peuples des pays [étrangers] pour s'attacher à la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ceux qui avaient de la connaissance et de l'intelligence,

28 à 31

Les notables seuls avaient signé le document ; tous les autres Israélites qui étaient résolus à s'attacher à la loi de Dieu adhèrent à son contenu de vive voix, par un serment solennel, que prêtèrent *tous ceux qui avaient de la connaissance et de l'intelligence*. c'est-à-dire qui étaient en âge de raison. À ce propos l'auteur indique versets 30 et 31 deux points particuliers, stipulés dans le document duquel le verset 29 n'a marqué que le contenu général : marcher selon la loi de Dieu.

Et tous ceux qui s'étaient séparés... à savoir, tous ceux qui s'étaient séparés ... D'autres entendent autrement : Aux exilés de retour en Judée vinrent se joindre tous ceux des Israélites restés dans le pays pendant l'exil, qui prirent la résolution de se séparer des païens (**Esdras 6.21**). Mais alors le simple peuple qui n'était, ni prêtre, ni Lévite, ni Néthilien, ne serait pas du tout nommé ici.

29 se joignirent à leurs frères, les notables, et promirent avec exécration et serment de marcher selon la loi de Dieu, donnée par Moïse, le serviteur de Dieu, et de garder et d'accomplir tous les commandements de l'Éternel notre Seigneur et ses ordonnances et ses statuts,

30 et de ne pas donner nos filles aux gens du pays, et de ne pas prendre leurs filles pour nos fils ;

Premier point : mariages. Voir **Esdras 9.2**, note. Ajoutons qu'au moment même où le peuple de Dieu revient à la loi avec tant de ferveur, il s'affranchit à certains égards de la lettre de cette loi. Dans le cas particulier, il renchérit sur la sévérité des ordonnances primitives. Ceci n'est guère compatible avec l'opinion de ceux qui font de la loi mosaïque un produit du temps d'Esdras. On observe strictement une loi qu'on édicte et qu'on cherche à entourer du respect de tous ; on peut modifier une loi antique d'après les exigences du moment présent, sans contredire par là les serments de fidélité qu'on lui prête.

31 et quant aux gens du pays qui apportent des marchandises et toute sorte de denrées au jour du sabbat pour les vendre, de ne rien leur acheter au jour du sabbat ou dans un jour consacré ; et de faire relâche la septième année et de ne réclamer aucun gage.

Deuxième point : sabbat, fêtes annuelles et année sabbatique.

De ne réclamer aucun gage. Dans les années sabbatiques, les débiteurs devaient en tout cas être à l'abri de toute poursuite (**Deutéronome 15.16**).

32 Et nous nous obligeâmes par des ordonnances à donner le tiers d'un sicle par an pour le service de la maison de notre Dieu,

32 à 39

Ordonnances relatives au culte (ou à l'entretien du culte). Ceci non seulement n'était pas stipulé dans le document écrit, mais ne fit pas

l'objet d'un serment. Le peuple s'engagea vis-à-vis de lui-même à pourvoir de son mieux à l'entretien du culte tel que le prescrivait la loi. Peut-être le roi s'était-il désintéressé du culte de Jérusalem, que ses prédécesseurs avaient protégé (**Esdras 6.8-10 ; Esdras 7.17**) ; ou bien les Juifs voulaient-ils faire face eux-mêmes aux frais plus considérables nécessités par un culte plus complet qu'auparavant ?

Le tiers d'un sicle : libre application de la prescription **Exode 30.13-16**, d'après laquelle tout Israélite passant par le dénombrement annuel devait, depuis l'âge de vingt ans, payer un demi-sicle (7 à 8 grammes d'argent). Vu la dureté, des temps, on stipule un tiers au lieu d'une demi. Voir sur cet impôt **2 Chroniques 24.6** et **Matthieu 17.24**. D'après ce dernier passage, il paraît que plus tard on en revint au demi-sicle, car le statère équivalait à quatre drachmes ou deniers romains, soit à un sicle juif.

33 pour les pains de proposition, pour l'oblation perpétuelle, pour l'holocauste perpétuel, pour les sabbats, pour les nouvelles lunes, pour les fêtes, et pour les choses consacrées, pour les sacrifices d'expiation en faveur d'Israël, et pour tout le service de la maison de notre Dieu ;

Ce verset donne le détail de ce qu'il faut entendre par les derniers mots du verset 32 : *pour le service la maison de Dieu*. Ce détail ne pouvant être fourni au complet, notre verset ajoute, en terminant : *et pour tout le service...*, dans le sens de **et, en général, pour tout le reste du service...**

Pains de proposition : **Lévitique 24.5-8**.

Oblation perpétuelle : **Nombres 28.5**.

Holocauste perpétuel : **Nombres 28.3-4**.

Sabbats, nouvelles lunes : **Nombres 28.9-15**.

Fêtes : les trois grandes fêtes annuelles de Pâques, des Semaines et des Tabernacles, **Nombres 28.16-29.38**.

Choses consacrées : sacrifices d'actions de grâces offerts au nom de toute la communauté, comme par exemple les deux agneaux de la fête des Semaines (**Lévitique 23.19**. Voir aussi **Exode 24.5** et **Esdras 6.17**).

Sacrifices d'expiation : **Lévitique 4.13-21** ; **Lévitique 16.31**.

34 et nous, sacrificateurs, Lévites et peuple, nous jetâmes le sort, au sujet de l'offrande de bois, à fournir d'après nos maisons patriarcales pour la maison de notre Dieu, à époques fixes, chaque année, pour entretenir le feu sur l'autel de l'Éternel notre Dieu, selon ce qui est écrit dans la loi,

Selon ce qui est écrit dans la loi. La loi prescrivait seulement qu'il y eût continuellement du feu sur l'autel d'airain (**Lévitique 6.12**) et ne disait rien sur les moyens de procurer le bois. Les Gabaonites étaient simplement **coupeurs** de bois pour le sanctuaire. Peut-être le combustible avait-il toujours été librement offert par le peuple. Quoiqu'il en soit, Néhémie ordonne (**Néhémie 13.31**) que l'assemblée entière s'occupe régulièrement de la chose. Notre texte parle d'*époques fixes* où, dans le courant de l'année, la provision de bois devait être renouvelée ; mais comme Josèphe (**Guerre des juifs**, II, 17, 6) parle d'une fête annuelle de l'offrande du bois, qui avait lieu le 14 du cinquième mois, il se peut que dans la suite la livraison du bois se soit faite en une seule fois par toutes les familles désignées pour l'année courante.

35 et [nous nous engageâmes] à apporter les prémices de notre sol et les prémices de tout arbre fruitier, chaque année, à la

maison de l'Éternel,

Prémices de notre sol : **Exode 23.19 ; Exode 34.26.**

De tout arbre fruitier : **Nombres 18.12-13.**

36 ainsi que les premiers-nés de nos fils et de notre bétail, selon ce qui est écrit dans la loi, et les premiers-nés de notre gros et de notre menu bétail, pour les présenter, à la maison de notre Dieu, aux sacrificateurs qui font le service dans la maison de notre Dieu.

Premiers-nés de nos fils. Ils étaient rachetés selon une estimation qui ne pouvait dépasser cinq sicles (**Nombres 18.16** et suivants).

Et de notre bétail, c'est-à-dire des bestiaux impurs qui devaient être rachetés (**Exode 13.12** et suivants ; **Nombres 18.15**), tandis que les premiers-nés du menu et gros bétail pur devaient être amenés aux sacrificateurs qui les immolaient et ne gardaient pour eux que les parties grasses (**Nombres 18.17-18**).

37 Et nous apporterons aux sacrificateurs le meilleur de nos moutures, de nos offrandes, et du fruit de tout arbre, du moût et de l'huile, dans les chambres de la maison de notre Dieu, et [nous donnerons] la dîme de notre sol aux Lévites ; les Lévites eux-mêmes prélèveront la dîme dans toutes nos villes rurales,

Et nous apporterons. La construction de la période est brisée ; au lieu d'infinitifs nous avons à partir d'ici le futur. Le sujet n'est plus le même : il ne s'agit plus d'engagements pris par tout le peuple vis-à-

vis de Dieu, mais d'engagements pris par les laïques vis-à-vis des sacrificateurs et des Lévites.

Le meilleur : non plus, comme au verset 35, les premiers fruits mûrs, mais les plus beaux produits.

Moutures : **Nombres 15.20.**

Offrandes : prélèvement fait entre autres sur le froment et sur l'orge (**Ézéchiél 45.13**). La meilleure partie de cette offrande était pour les sacrificateurs (**Néhémie 13.5**), le reste pour d'autres usages sacrés (gâteaux, etc.).

Fruit de tout arbre. Outre et après les prémices (verset 5), un premier choix en était encore prélevé pour les sacrificateurs.

Moût... huile : voir **Nombres 18.12.**

Dans les chambres de la maison de notre Dieu (voir verset 38 et **Néhémie 13.5**) : d'où on les tirait au fur et à mesure des besoins. Voir pour versets 36 et 37 **Nombres 18.8-19**, et **Ézéchiél 44.30**.

Aux Lévites : **Lévitique 27.30 ; Nombres 18.27.**

Les Lévites eux-mêmes prélèveront. Les redevances dues aux sacrificateurs étaient apportées par les Israélites à Jérusalem. La dîme due aux Lévites leur était livrée sur place, et c'était à eux qu'incombait le soin de transporter la dîme de cette dîme au temple. Les mots qui suivent : dans *toutes nos villes rurales*, ne se comprendraient pas si l'on traduisait, en anticipant sur le verset. suivant : **Les Lévites eux-mêmes paieront** (aux sacrificateurs) **la dîme de la dîme qu'ils ont reçue**.

38 et le sacrificateur, fils d'Aaron, sera avec les Lévites quand ils prélèveront la dîme, et les Lévites apporteront la dîme de la dîme à la maison de notre Dieu, dans les chambres de la maison du trésor,

Le sacrificateur, fils d'Aaron : non pas un agent unique pour tout le pays, ni le souverain sacrificateur, mais celui qui était chargé de cette surveillance dans chaque ville.

La dîme de la dîme. Voir **Nombres 18.26**.

39. car c'est dans ces chambres que les fils d'Israël et les fils de Lévi doivent apporter ce qui sera prélevé sur le froment, le moût et l'huile, et c'est là que sont les vases du sanctuaire, les sacrificateurs qui font le service, les portiers et les chantres ; et nous n'abandonnerons point la maison de notre Dieu.

Car c'est dans ces chambres... Ézéchias avait fait construire ces celliers et ces chambres pour y serrer ses provisions (**2 Chroniques 31.14**). Là aussi étaient, non pas tous les ustensiles sacrés, mais ceux qui servaient à l'emploi de ces diverses offrandes ; là également les personnes à l'entretien desquelles une partie de ces dons devait servir.

Et nous n'abandonnerons point. Voilà la conclusion de tout ce qui précède depuis le verset 32. Comparez **Néhémie 13.4-14** ; **Néhémie 13.31**.

Les divers engagements que le peuple prend ici (versets 35-39, 31-33) rappellent pour le fond et pour la forme les prescriptions du Code sacerdotal (voir l'introduction au Pentateuque), telles que **Nombres 15.20-21** ; **Nombres 18.11-32** ; **Lévitique 27.30** ; **Exode 23.19** ; **Exode 34.26** ; **Deutéronome 26.2**. Cependant la prohibition de tout mariage avec les peuples du pays (verset 30) est une prescription du document jéhoviste (**Exode 34.12** ; **Deutéronome 7.2** ; **Deutéronome 7.5**), et la manière dont est désignée dans nos versets 29, 34, 36 et dans **Néhémie 8.1-2** la loi qui vient d'être lue, rappelle tout à fait les formules du Deutéronome (ordonnances, jugements, statuts, loi). De là résulte que le livre dont

Esdras fit lecture était le Pentateuque complet, et non point seulement le Code sacerdotal.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE II

¹ Et les principaux du peuple habitaient à Jérusalem, et le reste du peuple tira au sort pour envoyer un homme sur dix habiter à Jérusalem, la ville sainte, et les neuf autres demeurèrent dans les villes.

1 et 2

Au point de vue du contenu, ces versets se rattachent à **Néhémie 8.4-5**, et au point de vue du temps à la fin du chapitre 10. Après l'achèvement de la muraille de Jérusalem, qui par places avait été faite en quelque sorte sur croissance (**Néhémie 3.8**), Néhémie avait convoqué les principaux et leur avait fait part du désir qu'il nourrissait de pourvoir la capitale d'un nombre suffisant de défenseurs. Mais le septième mois était arrivé avec ses solennités (chapitres 8 à 10), et ce n'est que ces fêtes passées que Néhémie peut exécuter la mesure qu'il avait sans doute proposée et que les principaux avaient approuvée. Voici le sens de ces deux versets : Les principaux du peuple habitaient à Jérusalem. Mais le peuple y étant en petit nombre, les gens de la campagne consentirent à ce que le sort, sur dix familles, en désignât une qui irait renforcer la population de la ville. Et même après cela il y eut encore des hommes de bonne volonté qui s'offrirent, sans que le sort les eût désignés, à aller habiter à Jérusalem.

La ville sainte, qui possède le sanctuaire de Dieu (**Joël 3.17**). Cette manière d'appeler Jérusalem ne se trouve qu'ici et au verset 18, dans la seconde partie d'Ésaïe (**Ésaïe 48.2** ; **Ésaïe 52.1**) et dans Daniel.

Les villes : les autres villes de Juda et de Benjamin.

Et le peuple bénit... Les riches avaient tout à gagner à vivre dans la ville fortifiée et pouvaient faire cultiver leurs terres par des frères indigents. Mais les gens du peuple perdaient à s'éloigner de leurs champs. Voilà pourquoi l'on bénit ceux qui se dévouèrent librement. D'autres pensent qu'ils se dévouèrent avant qu'on eût tiré au sort, et qu'ainsi fut diminué d'autant le nombre de ceux qui durent, bon gré mal gré, obéir au sort.

2 Et le peuple bénit tous les hommes qui s'offrirent volontairement à habiter à Jérusalem.

3 Et voici les principaux de la province qui habitèrent à Jérusalem et dans les villes de Juda ; ils habitèrent chacun dans sa possession, dans leurs villes, Israël, les sacrificateurs, les Lévites, les Néthiniens et les fils des serviteurs de Salomon.

3 à 36

Coup d'œil sur la population de Jérusalem (versets 4 à 24) et des autres villes (versets 25 à 36) après l'exécution des mesures indiquées, versets 1 et 2.

Les principaux : les chefs de famille. Titre général.

La province : non pas la campagne, opposée à la ville, mais la satrapie dont faisait partie la Palestine.

4 Et à Jérusalem demeurèrent, d'entre les fils de Juda et d'entre les fils de Benjamin : d'entre les fils de Juda, Athaïa, fils d'Uzzia, fils de Zacharie, fils d'Amaria, fils de Séphatia, fils de Mahalaléel, d'entre les fils de Pérets.

4 à 9

Voir pour ce morceau **1 Chroniques 9.1-17.**

5 Et Maaséia, fils de Baruc, fils de Col-Hozé, fils de Hazaïa, fils d'Adaïa, fils de Jojarib, fils de Zacharie, fils du Silonite.

6 Tous les fils de Pérets qui habitaient à Jérusalem étaient au nombre de quatre cent soixante-huit hommes vaillants.

7 Et voici les fils de Benjamin : Sallu, fils de Mésullam, fils de Joed, fils de Pédaïa, fils de Kolaïa, fils de Maaséia, fils d'Ithiel, fils d'Ésaïe.

8 Et après lui venaient Gabbaï, Sallaï, neuf cent vingt-huit hommes.

9 Et Joël, fils de Zicri, était établi sur eux, et Juda, le fils de Sénua, était chef de la ville en second.

10 D'entre les sacrificateurs, Jédaïa, fils de Jojarib, Jakin,

11 Séraïa, fils de Hilkiya, fils de Mésullam, fils de Tsadok, fils de Mérajoth, fils d'Ahitub, préposé à la maison de Dieu,

12 et leurs frères, préposés au service de la maison, huit cent vingt-deux, et Adaïa, fils de Jérham, fils de Pélalia, fils d'Amtsi, fils de Zacharie, fils de Paschur, fils de Malkija,

13 et ses frères, chefs de maisons patriarcales, deux cent quarante-deux, et Amassaï, fils d'Azaréel, fils d'Achzaï, fils de Mésillémoth, fils d'Immer,

14 et leurs frères, hommes forts et vaillants, cent vingt-huit ; et Zabdiel, fils de Guédolim, était établi sur eux.

15 Et des Lévites, Sémaïa, fils de Hassub, fils d'Azrikam, fils de Hasabia, fils de Bunni

16 et Sabthai et Jozabad, chargés des affaires extérieures de la maison de Dieu, d'entre les chefs des Lévites,

17 et Matthanias, fils de Mica, fils de Zabdi, fils d'Asaph, qui entonnait les louanges lors de la prière, et Bakbukia, le second, d'entre ses frères, et Abda, fils de Sammua, fils de Galal, fils de Jédithun.

18 Tous les Lévites qui habitaient dans la ville sainte étaient au nombre de deux cent quatre-vingt-quatre.

19 Et les portiers, Akkub, Talmon et leurs frères, qui gardaient les portes, étaient au nombre de cent soixante-douze.

20 Et le reste d'Israël, des sacrificateurs, des Lévites, était dans toutes les villes de Juda, chacun dans sa propriété.

Les Israélites (laïques), les sacrificateurs et les Lévites n'étaient pas tous établis à Jérusalem, tandis que tel était le cas des Néthinien, dont il va être question.

Dans toutes les villes de Juda. Ces villes seront indiquées verset 25 et suivants.

21 Et les Néthiniens habitaient à Ophel, et Tsiha et Guispa étaient à la tête des Néthiniens ;

Ophel : la partie méridionale de la colline du temple. Le nombre des Néthiniens n'est pas indiqué. Si nous additionnons les nombres des versets 6, 8, 12, 13, 14, 18 et 19, nous arrivons à un total de 3044 chefs de famille (dans **1 Chroniques 9.1-44**, 3402), qui représentent une population d'environ vingt mille personnes.

Tsiha. Voir **Esdras 2.43**.

Guispa peut être le Hasupha qui dans **Esdras 2.43** et **Néhémie 7.46** accompagne Tsiha.

22 et celui qui était établi sur les Lévites à Jérusalem était Uzzi, fils de Bani, fils de Hasabia, fils de Matthanias, fils de Mica, d'entre les fils d'Asaph, chantres chargés du service de la maison de Dieu ;

Chargés du service de la maison de Dieu : du culte. Ce service spécial concernait les Lévites de la maison de Sémaïa (verset 15). Les versets 16 et 17 ont indiqué les chefs des Lévites chargés du service extérieur et des Lévites chantres ; mais le verset 15 n'a pas fourni de renseignement sur les Lévites qui, tout en étant aussi des chantres, étaient chargés du service intérieur. Notre verset répare cette omission.

23 car il y avait un ordre du roi les concernant et il y avait un contrat pour les chantres, pour chaque jour.

*Car il y avait un ordre. Voir **Esdras 6.8 ; Esdras 7.20**. Il fallait donc que des préposés s'assurassent que rien n'était négligé dans le service du temple.*

*Du roi : non pas de David qui avait, il est vrai, réglé les fonctions des Lévites (**1 Chroniques 23.4**, et suivants), mais d'Artaxerxès (verset 24).*

Contrat : concernant le service de chaque jour.

24 Et Péthachia, fils de Mésézabéel, des fils de Zérach, fils de Juda, était auprès du roi pour toutes les affaires du peuple.

Enfin, il y avait un magistrat, distinct du gouverneur, qui était chargé de tenir le roi de Perse au courant de ce qui se passait en Judée. Dans notre contexte (population de Jérusalem) il est naturel de se représenter ce magistrat comme résidant à Jérusalem, et non pas en Perse.

25 Et quant aux bourgs situés dans leurs territoires, des fils de Juda demeuraient à Kirjath-Arba et dans les villes de son ressort, et à Dibon et dans les villes de son ressort, et à Jékabtséel et ses bourgs,

25 à 36 bourgs de Juda et de Benjamin

Ici l'on ne fait plus le compte des chefs et des familles, on se contente de nommer les localités de la campagne où s'établirent des

descendants de Juda (versets 25 à 30) et de Benjamin (versets 31 à 35), et encore ces villes ne sont-elles indiquées que sommairement.

Bourgs : villages plus ou moins grands, mais sans murailles (**Lévitique 25.31**).

Situés dans leurs territoires. Il faut se représenter chacune de ces localités entourée d'une certaine étendue de pays qui en dépendait. Sur ce territoire pouvaient se trouver d'autres bourgades de moindre importance, appelées littéralement les filles du bourg central et dans notre traduction les villes de son ressort.

Kirjath-Arba : Hébron (**Genèse 23.2**). Peut-être l'ancien nom avait-il reparu pendant l'exil.

Dibon : peut-être le Dimona de **Josué 15.22**.

Jékabtséel : Kabtséel dans **Josué 15.21**.

26 et à Jésua et à Molada et à Beth-Pélet

Jésua : inconnue ; mais voir **Josué 15.26**, note.

Molada... Beth-Pélet : **Josué 15.26-27**, note.

27 et à Hatsar-Schual et à Béerséba et dans les villes de son ressort,

Hatsar-Schual : l'enclos du renard.

Béerséba, aujourd'hui Bir-es-Seba. Voir **Josué 15.28**.

28 et à Tsiklag et à Mécona et dans les villes de son ressort,

Tsiklag : **Josué 15.31.**

Mécona : inconnue.

29 et à En-Rimmon et à Tsoréa et à Jarmuth,

En-Rimmon : **la source du grenadier**, aujourd'hui Um-er-Rummanim, au nord de Béerséba. Voir **1 Chroniques 4.32** et **Josué 19.7.**

Tsoréa et les trois localités suivantes sont dans le bas-pays. Voir **Josué 15.33-35.**

30 Zanoah, Adullam et leurs bourgs, Lakis et ses territoires, Azéka et les villes de son ressort et ils s'établirent depuis Béerséba jusqu'à la vallée de Hinnom.

Sur *Lakis* et *Azéka*, voir **2 Chroniques 11.9.**

Résumé. Déjà dans **Josué 15.8**, la vallée de Hinnom formait la frontière septentrionale de la tribu de Juda, au nord de laquelle nous allons trouver la tribu de Benjamin.

31 Et les fils de Benjamin s'établirent depuis Guéba, dans Micmas, et Ajja et Béthel et les villes de son ressort,

31 à 35 bourgs de Benjamin

Guéba, à trois heures environ au nord de Jérusalem. Voir **Josué 18.24**, note. On ne comprend pas pourquoi cette nomenclature commence par Guéba.

Micmas : **1 Samuel 13.2**.

Ajja : peut-être la fameuse Aï de Josué chapitre 7 à l'est de Béthel. Voir **Ésaïe 10.28**.

Béthel : **Josué 16.2**.

32 Anathoth, Nob, Anania,

Anathoth : **Josué 21.18**.

Nob : **Ésaïe 10.32**.

Anania, peut-être aujourd'hui Beit-Hanina, à l'est de Nébi-Samwyl.

33 Hatsor, Rama, Guitthaïm,

Hatsor : **2 Samuel 13.23**, note.

Rama : aujourd'hui Er-Ram, à 2 heures au nord de Jérusalem (**Josué 18.25**).

Guitthaïm : **2 Samuel 4.3**, inconnue.

Hadid : **Esdras 2.33**.

Tséboïm : **1 Samuel 13.18**.

Néballat : aujourd'hui Beit-Nébala, à deux heures au nord de Lydde.

34 Hadid, Tséboïm, Néballat,

35 Lod et Ono, dans la vallée des Charpentiers.

Lod et Ono : **1 Chroniques 8.12.**

Vallée des Charpentiers : **1 Chroniques 4.14.**

On s'étonne de ce que ni Jéricho, ni Gabaon, ni Mitspa ne soient nommées ici, vu que des hommes de ces trois villes figurent parmi les reconstructeurs de la muraille de Jérusalem (**Néhémie 3.2 ; Néhémie 3.7**).

36 Et des Lévites, des divisions de Juda, furent attribués à Benjamin.

Il y eut des Lévites, précédemment adjoints à Juda, qui s'établirent alors en Benjamin. Voir, sur la répartition des Lévites entre les diverses tribus, **Nombres 35.1-15 ; 1 Chroniques 13.2 ; Lévitique 25.32** et suivants.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

I2

1 Et ce sont ici les sacrificateurs et les Lévites qui montèrent avec Zorobabel, fils de Séalthiel, et Josué : Séraïa, Jérémie, Esdras,

1 à 43

Deux parties :

- versets 1 à 26 : Diverses listes de sacrificateurs et de Lévites ;
- versets 27 à 43 : Dédicace de la muraille de Jérusalem.

Ce récit est bien probablement de la main de Néhémie.

1 à 26

Quatre listes :

- versets 1 à 9, sacrificateurs et Lévites du temps de Zorobabel
- versets 10 et 11, souverains sacrificateurs de Zorobabel jusqu'à Alexandre-le-Grand
- versets 12 à 21, chefs de familles sacerdotales sous Jojakim, fils de Josué

- versets 24 à 26, principales familles lévétiques de cette même époque.

Les versets 22 et 23 ne rentrent pas dans cette division de la matière et méritent une mention spéciale.

1 à 9

Il est entendu que nous n'avons pas affaire ici à des individus, mais à des familles.

Titre général : sacrificateurs, versets 1 à 7, et Lévites, versets 8 et 9. Sur le rapport de ces vingt-deux noms avec les autres listes analogues, voir la note en début du chapitre 10. Si nous comparons en particulier cette liste avec celle des signataires de l'alliance (**Néhémie 10.2-8**), nous remarquons que les quinze premiers y figurent presque dans le même ordre, mais que les six derniers ne s'y trouvent point. Peut-être les noms de quelques familles ont-ils varié entre le temps de Zorobabel (**Néhémie 12.1** et suivants) et la signature de l'alliance (**Néhémie** chapitre 10).

Esdras : non pas le sacrificateur et scribe bien connu, qui était de la maison de Séraïa (**Esdras 7.1-5**), mais un autre prêtre, probablement celui que **Néhémie 10.3** appelle Azaria.

2 Amaria, Malluc, Hattusch,

3 Sécania, Réhum, Mérémoth,

Au lieu de *Réhum*, lire probablement **Harim** (verset 15 ; **Néhémie 10.5** et **Esdras 2.39**).

4 Iddo, Guinnéthoï, Abija,
5 Mijamin, Maadia, Bilga,
6 Sémaïa et Jojarib, Jédaïa,

6 et 7

L'un des deux *Jédaïa* doit probablement être changé en **Adaïa**, d'après **Néhémie 11.12**.

7 Sallu, Amok, Hilkija, Jédaïa ; ceux-ci étaient les chefs des sacrificateurs et de leurs frères, aux jours de Josué.

Et de leurs frères : chefs des familles sacerdotales.

8 Et les Lévites : Josué, Binnui, Kadmiel, Sérébia, Juda, Matthanias, qui dirigeait, lui et ses frères, le chant des louanges.

8 et 9

Nous avons trouvé, **Néhémie 10.10** et suivants, comme chefs de Lévites, signataires du document, les quatre premiers de ces noms.

Juda ne figure nulle part ailleurs et pourrait n'être qu'une corruption de Hodija (**Néhémie 10.10** et **Néhémie 8.7**).

Matthanias : descendant d'Asaph (**Néhémie 11.17**).

Bakbukia : voir **Néhémie 11.17**.

9 Et Bakbukia et Unno, leurs frères, [répondaient] en face d'eux à tour de rôle.

10 Et Josué engendra Jojakim, et Jojakim engendra Éliasib, et Éliasib engendra Jojada,

10 et 11 liste des souverains sacrificateurs depuis le retour de l'exil jusqu'à Alexandre-le-Grand

Ceci fait suite à la liste de **1 Chroniques 6.1-15** qui s'arrête à Jéhotsadak, père de Josué.

Sur *Josué*, voir **Aggée 1.1**.

Jojakim, note verset 26.

Eliasib : **Néhémie 3.1**.

11 et Jojada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jaddua.

Jojada : note verset 22 et **Néhémie 13.28**.

Jonathan : faute de copiste pour **Johanan**, d'après versets 22 et 28, et d'après Josèphe (*Antiquités Judaïques*, XI, 7, 1), qui raconte qu'il tua son frère Josué et par ce crime attira sur les Juifs les représailles de Bagosès, le général d'Artaxerxès II Mnémon.

Jaddua, qui eut avec Alexandre-le-Grand, après la bataille d'Issus, la célèbre entrevue que rapporte Josèphe (*Antiquités Judaïques*, XI, 8, 5).

Sur l'importance de cette liste pour la date de la composition de notre livre, voir notre Introduction.

De l'édit de Cyrus (536) jusqu'à Alexandre-le-Grand (333) il s'est écoulé 203 ans, ce qui, divisé par six, donne pour une génération la durée tout à fait normale de 34 ans.

Remarquons ici que la famille sacerdotale avait conservé dans ces siècles une importance que n'eut point la famille de Zorobabel, dont il n'est plus question après Zorobabel lui-même.

12 Et aux jours de Jojakim il y avait comme sacrificateurs, chefs de famille : pour Séraïa, Méraïa ; pour Jérémie, Hanania ;

12 à 21

Sur cette liste des chefs des familles sacerdotales sous le sacrificateur Jojakim, voir la note en début de chapitre 10.

Pour Séraïa, Méraïa. Ceci veut dire que dans le temps de Jojakim, Méraïa était le chef de la famille de Séraïa. Et ainsi de suite. Ici Hattusch (verset 2) ne reparaît pas. On reconnaît sans peine Malluc dans Méluki, Sécania dans Sébania, Mérémoth dans Mérajoth, etc. Nous avons déjà signalé le changement de Réhum en Harim.

13 pour Esdras, Mésullam ; pour Amaria, Johanan ;

14 pour Méluki, Jonathan ; pour Sébania, Joseph ;

15 pour Harim, Adna ; pour Mérajoth, Helkaï ;

16 pour Iddo, Zacharie ; pour Guinnéthon, Mésullam ;

Zacharie : le prophète. Voir l'introduction à Zacharie.

17 pour Abija, Zicri ; pour Minjamin... ; pour Moadia, Piltai

Le nom correspondant à *Minjamin* est tombé.

18 pour Bilga, Sammua ; pour Sémaïa, Jonathan ;

19 et pour Jojarib, Mathnai ; pour Jédaïa, Uzzi ;

20 pour Sallaï, Kallaï ; pour Amok, Eber ;

21 pour Hilkija, Hasabia ; pour Jédaïa, Néthanéel.

22 Quant aux Lévites, les chefs de familles ont été inscrits au temps d'Éliasib, de Jojada et de Johanan et de Jaddua, et les sacrificateurs sous le règne de Darius le Perse.

22 et 23

Ces deux versets interrompent la liste des chefs de familles sacerdotales et lévites sous Jojakim, laquelle ne se continue qu'aux versets 24 à 26. Peut-être le rédacteur final du livre s'arrête-t-il dans son travail de compilation pour indiquer ses sources.

Darius le Perse. Probablement Darius III Codoman (336-331 avant Jésus-Christ), contemporain de *Jaddua*. Plusieurs, au moyen d'une légère correction, traduisent : **jusqu'à Darius**.

23 Les fils de Lévi, chefs de famille, ont été inscrits dans le livre des chroniques jusqu'au temps de Johanan, fils d'Éliasib.

Les fils de Lévi : sacrificateurs et Lévites. Ce verset reprend et précise le verset 22 en indiquant où furent inscrits les sacrificateurs et les Lévites jusqu'au temps de Johanan : dans le livre des chroniques (non pas nos Chroniques). Les inscriptions du temps de Jaddua et de Darius furent donc faites ailleurs. Où ? On ne le dit pas.

Johanan fils d'Éliasib, c'est-à-dire petit-fils, les versets 10 et 11.

24 Et les chefs des Lévites : Hasabia, Sérébia et Josué, fils de Kadmiel, et leurs frères en face d'eux, étaient chargés de louer et de célébrer l'Éternel selon l'ordonnance de David, homme de Dieu, un chœur répondant à l'autre.

24 à 26 suite de la liste du verset 21

Ces noms de chefs de classes lévétiques reviennent souvent. Voir **1 Chroniques 9.16**, note.

Fils de Kadmiel. Plusieurs passages où Josué et Kadmiel figurent à côté ou près l'un de l'autre (verset 8 ; **Néhémie 10.10** ; **Esdras 2.40**) engagent à remplacer ici les mots : **fils de**, par **et**.

En face d'eux. Voyez les derniers mots du verset et **1 Chroniques 26.16**.

Selon l'ordonnance : **1 Chroniques 25.1-8**.

25 Matthanias et Bakbukia, Obadia, Mésullam, Talmon, Hakkub, montaient la garde comme portiers aux magasins des portes.

Dans **1 Chroniques 9.17** ; **1 Chroniques 9.24** ; **1 Chroniques 9.26**, ne sont mentionnés que quatre portiers, et quatre familles lévites (Sallum, Akkub, Talmon et Ahiman) sont seules chargées de la garde des portes du temple. Matthanias, Bakbukia et Obadia (ou Abdias) sont, **Néhémie 11.17**, comptés parmi les chantres. Peut-être ces trois noms ont-ils été mis quelque autre part en marge et introduits plus tard dans le texte à une mauvaise place.

26 Ceux-là vivaient aux jours de Jojakim, fils de Josué, fils de Jotsadak, et aux jours de Néhémie, le gouverneur, et du sacrificateur Esdras, le scribe.

Jojakim était sacrificateur avant les jours de Néhémie ; le début du verset 26 résume les versets 12 à 21, la fin du verset résume les versets 24 et 25.

27 Et lors de la dédicace de la muraille de Jérusalem, on envoya quérir les Lévites de toutes leurs localités pour les faire venir à Jérusalem, pour en faire la dédicace avec joie par des louanges et par des chants, au son des cymbales, des luths et des harpes.

27 à 43 dédicace des murailles

27 à 30 préparatifs de la fête, réunion de tous les intéressés (versets 27 à 29) et purification (verset 30)

On envoya quérir. Une partie seulement des Lévites habitait à Jérusalem.

28 Et les fils des chantres se rassemblèrent du district des environs de Jérusalem et des villages des Nétophathites

Les fils des chantres : les trois grandes compagnies indiquées par leurs chefs dans **Néhémie 9.17**.

Villages des Nétophathites : près de Bethléem (**1 Chroniques 9.16**) ; Nétopha, peut-être aujourd'hui Beit-Netif, à 3 heures à l'ouest de Bethléem.

29 et de Beth-Guilgal et des campagnes de Guéba et d'Azmaveth, car les chantres s'étaient bâti des bourgs aux environs de Jérusalem ;

Beth-Guilgal : aujourd'hui Djildjilia, non loin de Béthel, à 4 heures au nord de Jérusalem.

Guéba : **Néhémie 11.31**.

Amaveth : voir **Esdras 2.24**.

30 et les sacrificateurs et les Lévites se purifièrent, et purifièrent le peuple et les portes et la muraille.

Et les portes et la muraille : toutes les portes et toute la muraille, dont un secteur seul avait été sanctifié lors de la construction (**Néhémie 3.1**). Cela se fit sans doute par sacrifices et aspersions.

31 Et je fis monter les chefs de Juda sur la muraille, et je disposai deux grands chœurs et des cortèges. [Le premier marcha] à droite sur la muraille, du côté de la porte du Fumier ;

31 à 42 la dédicace elle-même

Ici reparaît la première personne, qui n'a plus été employée depuis **Néhémie 7.5**. L'auteur fait donc usage, sans le modifier, d'un mémoire composé par Néhémie lui-même. Voir, pour la marche suivie par les deux cortèges, la note en début de chapitre 2.

Les chefs de Juda : du peuple entier ; les principaux laïques, des sacrificateurs et des Lévites.

Chœurs, littéralement : **louanges**, c'est-à-dire des chœurs qui chantaient en marchant.

31 à 37 premier cortège

Sur la muraille. On n'y pouvait sans doute parvenir que par les escaliers intérieurs des portes. La porte d'où ils partirent n'est pas indiquée ; c'était, probablement celle qui correspondait à la moderne porte de Jaffa. D'autres traduisent : **le long de, à quelque distance de la muraille**.

Porte du Fumier : voir à **Néhémie 2.13**.

32 et à la suite marchaient Hosaïa et la moitié des chefs de Juda,

Et à la suite. Le premier chœur, conduit par Esdras (verset 36), était suivi d'une moitié des principaux de Juda, c'est-à-dire du peuple en général.

Hosaïa peut-être l'Osée de **Néhémie 10.23**.

33 et Azaria, Esdras et Mésullam,

Après les princes venaient les classes de sacrificateurs.

Azaria : **Néhémie 10.3** ; *Mésullam* : **Néhémie 10.8** ; *Esdras* est probablement une variante du nom d'Azaria qui, de la marge, a pénétré mal à propos dans le texte.

34 Juda et Benjamin, et Sémaïa et Jérémie

Juda et Benjamin : les laïques de ces tribus.

Et Sémaïa et Jérémie : de nouveau deux classes de sacrificateurs (**Néhémie 10.3** ; **Néhémie 10.9** ; **Néhémie 12.1** ; **Néhémie 12.6**). Les laïques marchaient donc précédés et suivis de deux classes sacerdotales.

35 et des fils de sacrificateurs avec des trompettes ; Zacharie, fils de Jonathan, fils de Sémaïa, fils de Matthanias, fils de Micaïa, fils de Zaccur, fils d'Asaph,

Des fils de sacrificateurs : un certain nombre de sacrificateurs, peut-être sept d'après verset 41 ; puis *Zacharie*, un lévite, de la classe de Matthanias (**Néhémie 11.17** ; **Néhémie 12.8** ; **Néhémie 12.25**), qui dirigeait le chant des Lévites, et enfin :

36 et ses frères Sémaïa et Azaréel, Milalaï, Guilalaï, Maaï, Néthanéel, Juda, Hanani, avec les instruments de musique de David, homme de Dieu ; et Esdras, le scribe, marchait devant eux.

Ses frères : les frères de Zacharie, les Lévites, qui chantaient avec accompagnement d'instruments de musique (verset 35, note).

David : verset 24 ; **Esdras 3.10** ; **1 Chroniques 15.16**.

37 Et à la porte de la Source ils montèrent droit devant eux les degrés de la cité de David, par la montée de la muraille, au-dessus de la maison de David, et jusqu'à la porte des Eaux, à l'orient.

Porte de la Source. Voir à **Néhémie 2.14**.

Droit devant eux : au lieu de tirer à droite, au sud, pour faire le tour d'Ophel en passant près de Siloé. comme l'avait fait Néhémie (**Néhémie 2.14**).

Les degrés. Voir notre notice, début de chapitre 2, et **Néhémie 3.15**, note.

Par la montée de la muraille. Ces mots demeurent obscurs. S'agirait-il de la muraille qui soutenait au-dessus du Tyropéon les constructions du mont de Sion (palais de David et temple) ?

*La porte des Eaux : voir **Néhémie 3.26.***

38 Et le second chœur marcha du côté opposé, et je le suivais, moi et la moitié du peuple, sur la muraille, au-dessus de la tour des Fours, jusqu'à la muraille large,

La moitié du peuple. Voir pour l'autre moitié, verset 32.

*Tour des Fours : **Néhémie 3.14.***

*Muraille large : **Néhémie 3.8.***

39 et au-dessus de la porte d'Éphraïm, et de la porte de la vieille [ville], et de la porte des Poissons, et de la tour de Hananéel, et de la tour de Méa, et jusqu'à la porte des Brebis, et l'on s'arrêta vers la porte de la Prison.

*Porte d'Éphraïm : **Néhémie 8.16.***

*Porte de la vieille [ville] : **Néhémie 3.6.***

*Porte des Poissons : **Néhémie 3.3.***

*Tour de Hananéel : **Néhémie 3.4.***

*Tour de Méa : **Néhémie 3.1.***

*Porte des Brebis : **Néhémie 3.1.***

Porte de la Prison : voir notice, début du chapitre 2.

40 Et les deux chœurs s'arrêtèrent dans la maison de Dieu, ainsi que moi et la moitié des magistrats, qui m'accompagnait.

Et la moitié : pour l'autre moitié, voir verset 32.

41 Et les sacrificateurs Éliakim, Maaséia, Minjamin, Micaïa, Eljoénaï, Zacharie, Hanania, avec des trompettes ;

Ces sept sacrificateurs, mentionnés par leurs noms, correspondent pour le second cortège aux fils de sacrificateurs du verset 35, qui figuraient dans le premier, mais dont les noms ne sont pas indiqués. Ici, en revanche, sont passés sous silence les classes sacerdotales et les tribus qui, dans le second cortège, devaient correspondre à celles qui sont indiquées pour le premier dans les versets 33 et 34.

42 et Maaséia et Sémaïa et Éléazar et Uzzi et Johanan et Malkija et Élam et Ezer, les chantres, firent entendre [leur voix] sous la direction de Jizrachia.

Ces huit chantres, sous la direction de Jizrachia, correspondent aux huit du verset 36, qui avaient pour directeur Zacharie.

Firent entendre [leur voix] : et leurs instruments (verset 27).

43 Et l'on sacrifia dans ce jour de grands sacrifices, et l'on se réjouit, car Dieu les avait réjouis d'une grande joie ; et même les femmes et les enfants se réjouirent, et la joie de Jérusalem fut entendue au loin.

Les femmes et les enfants n'avaient pas fait partie des cortèges, mais prirent part aux repas de sacrifices. Comme la personne de Néhémie n'avait pas grande importance à propos des sacrifices, ceci est raconté objectivement, à la troisième personne, comme on l'a fait pour les préparatifs de la fête, verset 27 et suivants, tandis qu'on emploie la première personne pour tout ce qu'il avait à diriger personnellement (versets 34, 38 et 40).

44. Et dans ce temps des hommes furent préposés sur les chambres où l'on déposait les trésors, les offrandes, les prémices et les dîmes, et on les chargea d'y recueillir, du territoire des villes, les portions assignées par la loi aux sacrificateurs et aux Lévites, car Juda se réjouissait de ce que les sacrificateurs et les Lévites étaient à leurs postes ;

12.44 à 13.3

Deux notices mettant en lumière la fidélité du peuple à s'acquitter de toutes ses prestations pour l'entretien du culte (versets 44 à 47) et à se maintenir pur de tout alliage idolâtre (**Néhémie 13.1-3**). Après cela, à l'occasion du second séjour de Néhémie à Jérusalem, sera racontée au contraire l'introduction de divers abus contre lesquels il s'élèvera avec force.

Car Juda se réjouissait. Voyant le culte bien organisé, le peuple payait volontiers ses redevances (**Néhémie 10.32-39**), et c'est ce qui nécessita l'établissement de fonctionnaires nouveaux, chargés de la garde de ces diverses offrandes, qui étaient déposées dans des locaux spéciaux (**Néhémie 3.30 ; Néhémie 13.9**).

45 et ceux-ci gardaient les observances de leur Dieu et les observances de la purification, ainsi que les chantres et les portiers, selon l'ordonnance de David [et] de Salomon, son fils ;

Le zèle du peuple avait à son tour une heureuse influence sur les sacrificateurs et les Lévites.

46 car aux jours de David et d'Asaph, dès l'origine, il y avait un chef pour les chantres, et des chants de louange et d'actions de grâces à Dieu.

De David et d'Asaph. Ces deux noms se trouvent réunis **2 Chroniques 29.30**. On tint à remettre autant que possible le culte sur le pied où il se trouvait dans les plus beaux temps de la royauté. Mais le nom du chef des chantres n'est pas indiqué.

47 Et aux jours de Zorobabel et aux jours de Néhémie, tout Israël donnait aux chantres et aux portiers leurs portions de chaque jour, et aux Lévites leurs parts consacrées, et les Lévites les donnaient aux fils d'Aaron.

Voir pour le temps de Zorobabel **Esdras 6.16** ; **Esdras 6.22**. Entre Zorobabel et Néhémie il a pu y avoir des temps de relâchement et d'interruption forcée dans le service complet du temple.

Aux chantres : **Néhémie 11.23**.

Aux Lévites : la dîme (**Néhémie 10.37**).

Aux fils d'Aaron : la dîme de la dîme (**Néhémie 10.38**). Que les *portiers* ne fussent pas oubliés, c'est ce qui résulte de **Néhémie 10.39** et de **Néhémie 13.5**.

LE LIVRE DE NÉHÉMIE CHAPITRE

I3

¹ Dans ce temps-là on lut dans le livre de Moïse, en présence du peuple, et l'on y trouva écrit qu'aucun Ammonite ni Moabite n'entrerait jamais dans l'assemblée de Dieu,

1 à 3

Nous avons vu (**Néhémie 9.2**) la race d'Israël se séparer de tous les étrangers pour célébrer en quelque sorte à huis clos une grande fête d'humiliation. Ici la lecture publique de **Deutéronome 23.4-6** engage le peuple à rendre permanente cette séparation et à l'appliquer à tous les actes du culte. Seulement ce même chapitre **Deutéronome 23.7-8**, recommande les Édomites et les Égyptiens à la bienveillance d'Israël, et l'on ne devait pas ignorer qu'à la sortie d'Égypte un nombreux *mélange* ou *ramassis* (**érev**, même mot qu'ici) de païens s'étaient joints au peuple de Dieu et avaient été tolérés par Moïse (**Exode 12.38** ; **Nombres 11.4**). Il est probable que les contemporains de Néhémie pensèrent que leur faiblesse et les malheureuses expériences de leurs pères les autorisaient, peut-être même les obligeaient à prendre une mesure plus radicale.

² parce qu'ils n'étaient pas venus au-devant des fils d'Israël avec le pain et l'eau, et qu'ils avaient soudoyé contre eux Balaam pour

les maudire, mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction.

3 Et après avoir entendu la loi, on sépara tous les étrangers d'avec Israël.

4 Avant cela, Éliasib, le sacrificateur, qui était préposé aux chambres de la maison de notre Dieu et qui était parent de Tobija,

4 à 31

Second séjour de Néhémie à Jérusalem. Après avoir passé douze ans (verset 6 et **Néhémie 2.1**) dans la ville des sépulcres de ses pères, dont il avait réussi à faire une cité bien ordonnée et forte, Néhémie était retourné en Perse. Il y avait passé *un certain temps* (verset 6), expression assez vague (**Genèse 4.3**, note), mais qui ne peut guère indiquer moins d'une année. Pendant son absence, bien des abus se produisent à Jérusalem. Il revient et les réprime énergiquement. Aux derniers mots de ce dernier chapitre on voit qu'il avait le sentiment d'avoir par là bien mérité de son pays et de son Dieu. Voir aussi versets 14, 22 et 29.

4 à 9 premier abus

Avant cela : avant même l'heureuse mesure rapportée versets 1 à 3, s'était produite une infidélité contre laquelle personne n'eut le courage de protester, parce qu'elle était le fait d'un homme haut placé. D'autres, pensant qu'avec notre verset commence un nouveau fragment des mémoires de Néhémie, rapportent les mots :

avant cela, à la mention de son retour qui aurait précédé. Voir les premiers mots du verset 6.

Le sacrificateur : le souverain sacrificateur (**Néhémie 3.1** ; **Néhémie 12.10-22**), ainsi que cela résulte de ce qui suit : *préposé* ...

Eliasib n'était pas favorable aux réformes entreprises par Néhémie ; son nom ne figure pas parmi les signataires, **Néhémie 10.1** et suivants, et l'on peut se demander si la hâte avec laquelle nous l'avons vu consacrer seul la part de muraille qu'il avait relevée (**Néhémie 3.1**) n'est pas aussi une trace de ses dissentiments avec Néhémie.

Aux chambres. Voir **1 Rois 6.5-10** ; **Néhémie 10.38** ; **Néhémie 12.44**.

Tobija : l'Ammonite (**Néhémie 2.10** ; **Néhémie 3.35** ; **Néhémie 4.1** ; **Néhémie 6.1**).

5 disposa pour celui-ci d'une grande chambre, où l'on mettait auparavant les offrandes, l'encens, les ustensiles et la dîme du froment, du moût et de l'huile, ce qui était ordonné pour les Lévites, les chantres et les portiers, et ce qui était prélevé pour les sacrificateurs.

D'une grande chambre. On avait peut-être fait une grande chambre pour Tobija en réunissant plusieurs petites (verset 9 : *les chambres*). C'était un vrai appartement (verset 8, la maison de Tobija).

Où l'on mettait auparavant : **Néhémie 12.44** et suivants.

Pour les sacrificateurs : la dîme de la dîme (**Néhémie 10.39** ; **Néhémie 12.47**).

6 Et quand tout cela se fit, je n'étais pas à Jérusalem, car dans la trente-deuxième année d'Artaxerxès, roi de Babylone, j'étais venu vers le roi, et au bout d'un certain temps j'adressai une requête au roi

Roi de Babylone : absolument comme Darius, dans **Esdras 6.22**, est appelé roi d'Assyrie.

7 et je vins à Jérusalem, et je m'aperçus du mal qu'Éliasib avait fait en faveur de Tobija, en disposant pour lui d'une chambre dans les parvis de la maison de Dieu.

Je vins à Jérusalem : peut-être en 432 et avec les mêmes pouvoirs que **Néhémie 2.7**.

8 Et j'en eus beaucoup de déplaisir, et je jetai tous les objets de la maison de Tobija hors de la chambre,

Objets, meubles.

9 et j'ordonnai de purifier les chambres, et j'y fis remettre les ustensiles de la maison de Dieu, les offrandes et l'encens.

10 Et j'appris que les portions des Lévites ne leur avaient pas été données, et que les Lévites et les chantres chargés du service s'étaient retirés chacun sur son champ ;

10 à 14 deuxième abus

Peu à peu le peuple s'était relâché dans le zèle qu'il avait naguère déployé à payer les redevances sacrées (**Néhémie 10.39** ; **Néhémie 12.47**).

Sur son champ : dans les banlieues de leurs villes (**Néhémie 12.28** et suivants). Obligés d'aller se pourvoir de vivres, ils négligeaient le service du temple.

Ils s'étaient retirés, littéralement : ils avaient fui, déserté, ce qui suppose même pour quelques-uns l'abandon de leur poste.

11 et je réprimandai les magistrats et leur dis : Pourquoi la maison de Dieu a-t-elle été abandonnée ? Et je les rassemblai et les mis à leur poste ;

Malachie, qui vivait dans ce temps-là, reproche aux Juifs des négligences toutes pareilles (**Néhémie 1.7** et suivants ; **Néhémie 3.1** et suivants).

Je les rassemblai : les Lévites.

12 et tout Juda apporta la dîme du froment, du moût et de l'huile dans les magasins,

Apporta : recommença à apporter.

13 et j'établis sur les magasins Sélémia, le sacrificateur, et Tsadok, le scribe, et Pédaïa, d'entre les Lévites, et je leur adjoignit

Hanan, fils de Zaccur, fils de Matthanias ; car ils passaient pour des hommes sûrs, et ils furent chargés de faire les distributions à leurs frères.

Rétablissement de surveillants pareils à ceux de **Néhémie 12.44**, dont Eliasib semble ne s'être pas inquiété (verset 4) ou qu'il avait peut-être réussi à supplanter.

Sélémia... Tsadok : les mêmes peut-être que **Néhémie 3.29-30**.

Hanan, fils de Zaccur, fils de Matthanias, est probablement un Lévite (**Néhémie 11.17** ; **Néhémie 12.8** ; **Néhémie 12.25** ; **Néhémie 12.35**) ; et comme *Pédaïa* est *d'entre les Lévites*, nous aurions sur les quatre deux Lévites et deux sacrificateurs. Mais le second des Lévites, Hanun, n'était que membre adjoint.

14 Souviens-toi de moi, mon Dieu, à cause de cela, et n'efface pas les actes pieux que j'ai accomplis envers la maison de mon Dieu et son service !

15 Dans ce temps je vis en Juda des hommes qui foulaient au pressoir un jour de sabbat, et d'autres qui rentraient, en les chargeant sur des ânes, des gerbes et même du vin, du raisin et des figues et toute espèce de fardeaux, et qui les amenaient à Jérusalem au jour du sabbat ; et je les réprimandai le jour où ils vendirent leurs marchandises ;

15 à 22 troisième abus, profanation du sabbat par les Juifs (verset 15), par les Tyriens (verset 16), reproches aux magistrats (versets 17 et 18), mesures prises (verset 19 à 22)

Je les réprimandai. Néhémie ne réprimande pas les étrangers, mais ses concitoyens, qui avaient accepté les charges de l'alliance divine (**Néhémie 10.29 ; Néhémie 10.31**).

Le jour où ils vendirent : à la première occasion, sans tarder.

16 et dans la ville s'étaient établis les Tyriens qui faisaient venir du poisson et toutes sortes de marchandises, et ils les vendaient le jour du sabbat aux fils de Juda et dans Jérusalem.

Du poisson, salé ou desséché.

Et dans Jérusalem : et cela en pleine sainte cité !

17 Et je réprimandai les principaux de Juda, et leur dis : Que signifie cette mauvaise action que vous faites en profanant le jour du sabbat ?

18 Vos pères n'ont-ils pas agi de même, et notre Dieu fit venir sur nous et sur cette ville tout ce malheur ; et vous augmentez la colère de Dieu sur Israël en profanant le sabbat.

Et vous augmentez... comparez **Esdras 10.10 ; Esdras 10.14**.

19 Et dès que les portes de Jérusalem étaient dans l'ombre, avant le sabbat, je dis qu'on fermât les portes ; je dis aussi qu'on ne les ouvrit pas jusqu'après le sabbat, et je postai de mes gens aux portes pour qu'aucun fardeau n'entrât le jour du sabbat ;

Etaient dans l'ombre : dès le soir où commençait le jour du sabbat ; nous dirions : le vendredi soir à 6 heures.

Je dis. L'ordre et l'exécution de l'ordre sont indiqués de front.

Je postai de mes gens : car on ne pouvait fermer absolument les portes pendant le sabbat et empêcher la sortie et l'entrée des habitants.

20 et les marchands et les vendeurs de toutes sortes de marchandises passèrent la nuit hors de Jérusalem une ou deux fois.

Les marchands s'étaient flattés de l'espoir de forcer la consigne.

La nuit : celle du vendredi au sabbat ou bien plutôt celle du sabbat au premier jour de la semaine ; en effet il ne leur parle pas d'un **jour** (jour du sabbat) passé hors des portes.

21 Et je les réprimandai et leur dis : Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous le faites de nouveau, je mettrai la main sur vous. Depuis ce temps-là ils ne vinrent plus le jour du sabbat.

22 Et je dis aux Lévites de se purifier et de venir garder les portes pour sanctifier le jour du sabbat. De cela aussi souviens-toi en ma faveur, ô mon Dieu, et épargne-moi, selon la grandeur de ta miséricorde !

De se purifier. Au premier moment et provisoirement Néhémie avait fait faire la police par ses gens. Mais il fallait régulariser les choses,

et, comme les Lévites avaient eux-mêmes, paraît-il, enfreint la loi du sabbat en se procurant ce jour-là ce qu'il leur fallait pour les offices du culte, ils durent commencer par se purifier.

Epargne-moi ..., miséricorde. Point de justice propre.

23 Dans ce temps aussi je vis les Juifs qui avaient épousé des femmes asdodiennes, ammonites, moabites ;

23 à 29 quatrième abus, renouvelé d'Esdras chapitre 9 et contraire à l'engagement Néhémie 10.30

Je vis les Juifs : non pas **des** Juifs, mais ceux dont il avait entendu parler, ou bien ceux dont il va parler. Peut-être Néhémie les vit-il dans un voyage en province. On peut conclure du fait qu'une partie des enfants issus de ces unions ne savaient pas parler hébreu, que ces gens vivaient près de la frontière.

Asdodiennes : de l'une des cinq principales villes des Philistins.

24 et la moitié de leurs fils parlaient l'asdodien, et ne savaient pas parler la langue de Juda, mais bien la langue de tel ou tel de ces peuples.

Parlaient. C'étaient donc des enfants de quelques années déjà, en sorte que ces mariages avaient échappé à Néhémie grâce à la distance.

L'asdodien et les langues d'Ammon, de Moab, devaient être des langues sémitiques assez voisines de la langue de Juda ; il ne

semble pas que les Israélites aient jamais eu besoin d'interprètes dans leurs transactions avec ces peuples. Mais cette première déviation, pour n'être pas considérable, paraît grave à Néhémie.

La langue de Juda (2 Rois 18.26 ; Ésaïe 36.11 ; 2 Chroniques 32.18) est l'hébreu que parlaient les Juifs contemporains de Néhémie et dans lequel sont écrits les livres de Malachie, d'Esdras et le nôtre.

25 Et je leur fis des reproches, et les maudis, et je frappai quelques-uns d'entre eux et leur arrachai les cheveux, et les fis jurer au nom de Dieu : Vous ne donnerez point vos filles à leurs fils et ne prendrez point de leurs filles pour vos fils et pour vous.

Et les maudis : conditionnellement, pour le cas où ils ne rompraient pas avec le mal. À cause de la distance, peut-être, où ils se trouvaient de la capitale, il procède à leur égard autrement qu'on ne l'avait fait dans Esdras chapitre 9.

Frappai quelques-uns... et leur arrachai les cheveux, c'est-à-dire les fis frapper..., leur fis arracher... Cette dernière punition consistait en une manière violente de raser la tête : il y avait à la fois douleur et ignominie. *On ne se contentait pas*, dit ici Calmet, *de raser la barbe ou de couper les cheveux ; on arrachait les poils et les cheveux avec violence. C'est ainsi qu'on en usait à Athènes envers les adultères. Le roi Artaxerxès, dont Néhémie était l'officier, changea la peine dont nous parlons en ordonnant qu'au lieu d'arracher les cheveux à ceux de ses généraux qui commettraient quelque faute, on les obligerait à quitter la tiare.*

Et les fis jurer. Comme la formule de serment est prononcée par Néhémie, il semble qu'il s'agisse d'une adjuration plutôt que d'un serment que Néhémie leur intimerait.

Vous ne donnerez point : à l'avenir. Pour le mal déjà existant, il le laisse sur leur conscience.

26 N'est-ce pas en cela qu'a péché Salomon, roi d'Israël ? Et parmi de nombreuses nations il n'y a pas eu de roi comme lui, et il avait été aimé de son Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël. Lui aussi, les femmes étrangères l'ont fait pécher.

27 Sera-t-il dit de vous que vous commettez ce grand mal d'être infidèles envers notre Dieu en épousant des femmes étrangères ?

Là où Salomon a succombé, pensez-vous pouvoir tenir bon ?

28 Et un des fils de Jojada, fils d'Éliasib, le grand sacrificateur, étant gendre de Samballat, Horonite, je le chassai d'auprès de moi.

Néhémie fut plus sévère, malgré la haute position du coupable, envers un fils de souverain sacrificateur, Jojada, qui avait épousé une fille de Samballat, le grand ennemi de Néhémie (**Néhémie 2.10 ; Néhémie 2.19 ; Néhémie 4.4 ; Néhémie 6.4**). Il dut finir par le chasser *d'auprès*, littéralement : **de dessus lui**, le bannissant de la Judée. Il ne pouvait supporter une telle infidélité chez un des représentants les plus en vue du sacerdoce. Indépendamment de l'engagement récent **Néhémie 10.30**, voir **Lévitique 21.11**.

29 Souviens-toi d'eux, ô mon Dieu, car ils ont profané le sacerdoce et l'alliance contractée par le sacerdoce et les Lévites.

Ils ont profané le sacerdoce. Ceci nous rappelle les reproches de **Malachie 2.4-9**.

Josèphe (*Antiquités Judaïques*, XI, 7, 2) raconte qu'un Manassé, frère du grand-prêtre Jaddua, épousa la fille du satrape Samballat, qui aurait été d'origine cuthéenne (**2 Rois 17.24**), nommée Nicaso, qu'il fut exclu du sacerdoce par les principaux des Juifs à cause de ce mariage et éleva sur le mont Garizim un temple, où il organisa un culte avec l'aide de plusieurs sacrificateurs mécontents qui l'avaient suivi dans son exil. Josèphe n'aurait-il pas confondu Jaddua et Jojada, et ne serait-ce pas à la suite de cette erreur qu'il aurait placé sous Darius Codoman un trait qui est probablement celui-là même que raconte notre verset ? S'il en est ainsi, nous avons ici l'origine du culte samaritain.

30 Et je les purifiai de tout étranger, et j'établis ce que devaient observer les sacrificateurs et les Lévites, chacun dans son ministère,

Résumé de l'activité négative (*purifiai*) et positive (*établis*) de Néhémie. Sur le premier point, voir **Néhémie 9.2** ; **Néhémie 13.1** ; **Néhémie 13.23** et suivants. Sur le second, voir **Néhémie 10.35-36** et suivants. Au reste les prémices sont mentionnées ici comme spécimen de toutes les offrandes légales dont la liste a déjà été donnée **Néhémie 10.32** et suivants.

Conclusion

Jésus, fils de Sirach, faisant, au chapitre 49 de son livre de l'Ecclésiastique, une rapide revue des hommes de Dieu les plus illustres de tous les temps, ne manque pas de mentionner

Néhémie : *Sa mémoire, dit-il au verset 15, subsistera toujours, parce qu'il a réparé les murailles abattues et qu'il a rétabli les portes et les barres et qu'il a relevé nos maisons.* C'est bien là l'éloge que mérite en première ligne Néhémie, qui ne voyait en effet de salut pour Israël que dans une ville forte et capable de se défendre (**Néhémie 11.1** et suivants ; **Néhémie 2.5** ; **Néhémie 2.17**). Josèphe va plus loin et lui attribue même d'avoir fait reconstruire à ses propres frais des maisons pour tous ceux de ses compatriotes qui voulurent s'établir à Jérusalem (*Antiquités Judaïques*, XI, 8), ce qui n'est pas improbable, de la part d'un homme qui avait racheté un certain nombre de ses compatriotes (**Néhémie 5.8**). Il y a un temps pour tout, dit l'Ecclésiaste, et entre autres pour bâtir (**Néhémie 3.4**). Néhémie a vécu dans un de ces temps : le peuple de Dieu était tout entier, avec son culte, ses antiques institutions, son avenir, ses prophètes, ses sacrificateurs, sa race royale, à Jérusalem, et Jérusalem ne pouvait subsister qu'à la condition d'être entourée d'une forte muraille. Plus tard, Zacharie le voyait de son œil prophétique et l'annonçait, comme pour avertir ses contemporains et Néhémie lui-même et les empêcher, eux et leurs descendants, de trop abonder dans leur sens, le temps viendrait où Jérusalem serait une ville ouverte, où cette muraille, élevée avec tant d'ardeur, devrait être abattue (**Zacharie 2.4**). Mais plus de quatre siècles allaient encore s'écouler jusque-là, et, en attendant, une sainte étroitesse pouvait seule sauver Israël. Sous ce rapport Néhémie mérite l'éloge que Paul décerne à David : à un moment donné, *il a servi au conseil de Dieu* (**Actes 13.36**).

Au reste, la fidélité de Néhémie ne se manifesta point par une œuvre matérielle seulement. Cette muraille ne devait renfermer et protéger qu'un peuple attaché à la loi et au culte du vrai Dieu. Voilà ce que Néhémie a compris également, et, secondé par Esdras, *le scribe versé dans la loi du Dieu des cieux* (**Esdras 7.12**), il a énergiquement travaillé à vivifier la communauté. Elle était bien chétive, bien peu nombreuse à son gré ; il n'a cependant pas hésité à en éloigner impitoyablement tous les éléments indignes et réfractaires. Elle n'avait sa raison d'être que dans sa pureté. On peut dire que

Néhémie a été le dernier réformateur d'Israël. Deux ordonnances mosaïques qui semblent n'être jamais devenues bien populaires, celle du sacrifice pour le péché et celle du sacrifice de réparation (voir toutefois **2 Rois 12.16**), sont scrupuleusement remises en vigueur dans le temps qui nous occupe, l'une par Esdras (**Esdras 8.35 ; Esdras 10.19**), l'autre par Néhémie (**Néhémie 10.33**). La prophétie allait se taire jusqu'à l'aurore de la nouvelle alliance ; le résidu d'Israël allait être abandonné pour quatre cents ans à lui-même et à la loi écrite. Une énergique impulsion dans le sens d'une absolue fidélité à Moïse pouvait seule le faire parvenir heureusement jusqu'au temps de Jean-Baptiste.

Sur l'activité littéraire de Néhémie, voir notre Introduction aux livres prophétiques.

Mais au moment même où Esdras et Néhémie s'efforçaient de remettre en honneur et d'appliquer au milieu de leur peuple la loi de Moïse, ils montrent à son égard une liberté étonnante. Au lieu du demi-sicle légal, ils décident de payer pour l'entretien du culte un tiers de sicle (**Néhémie 10.32**). Ils prennent des arrangements tout nouveaux en vue de procurer le bois nécessaire aux sacrifices (**Néhémie 10.34**). Et non seulement cela, mais ils acceptent et ne cherchent point, en restaurant le culte, à combler, comme il leur eût été facile de le faire, les lacunes qui s'étaient produites par suite du malheur des temps. Ainsi ils attendent patiemment l'Urim et le Thummin, qui leur permettent de consulter l'Éternel (**Néhémie 7.65**), et peut-être une arche qui les mît à même de célébrer de nouveau la plus solennelle de toutes les fêtes mosaïques (**Néhémie 8.13**, note). Ceci nous engage à poser deux questions : Si les prescriptions légales que nous attribuons à Moïse étaient, comme le pensent beaucoup de théologiens modernes, le fait de prophètes ou de scribes presque contemporains de la restauration d'Israël, tels qu'Ézéchiél ou Esdras, comment ces prescriptions ne seraient-elles pas plus en harmonie avec les circonstances où se trouvait alors le peuple de Dieu ? Et pourquoi n'aurait-on pas à toute force tenu à se conformer à ces ordonnances, du moment qu'on venait de les imaginer soi-même ? Par exemple, pourquoi légiférer

sur l'arche, quand il n'y en a plus ? Ou bien pourquoi n'en pas fabriquer une ?

31 et ce qui concernait l'offrande du bois à fournir à époques fixes, de même que les prémices. Souviens-toi de moi, mon Dieu, pour me faire du bien !

INTRODUCTION AU LIVRE D'ESTHER



Dans le Canon juif le livre d'Esther fait partie des Hagiographes. C'est un des cinq *Meguilloth* ou *rouleaux* des jours de fête. Il est même appelé quelquefois *la Meguilla*, le rouleau par excellence ; car, à cause de son contenu, il jouit d'une très grande considération chez les Juifs, dont il flatte l'orgueil national. Ils ne se sont pas lassés de le copier, et quand, dans un musée, on voit un beau manuscrit hébreu, on peut immédiatement supposer que c'est une paraphrase (targoum) d'Esther. Maïmonides, au XII^e siècle, disait qu'à l'avènement du Messie tous les livres saints seraient abolis, sauf la Loi et Esther qui, avec la Tradition, demeureraient impérissables.

Le caractère historique du livre d'Esther a été assez vivement contesté. Il n'est pas difficile, il est vrai, d'identifier le roi Assuérus (Ahaschvérosch) avec l'un des souverains les plus connus de la Perse, c'est-à-dire avec Xerxès premier, et non pas, comme le voulaient les Septante, avec Artaxerxès Longuemain. Il faut reconnaître également que les mœurs de l'Orient sont très fidèlement reproduites. Ce monarque absolu qui ne connaît d'autre règle que son caprice et qui, cependant, se trouve lié par l'édit qu'il a rendu, qui fait en un instant passer son favori de la toute puissance au gibet, pour le remplacer par un autre favori auquel il témoigne d'emblée une confiance illimitée, c'est bien le

roi de Perse. L'histoire profane rapporte de Xerxès maints traits analogues. Cependant notre récit présente plusieurs difficultés historiques. Nous allons énumérer quelques-unes des objections qui ont été faites, nous réservant de les étudier plus en détail dans les notes. On ne trouve chez les historiens profanes nulle mention d'Esther. La favorite Amestris d'Hérodote (IX.108) ne peut être identifiée avec elle. Nulle trace non plus de Mardochée. En outre, on s'explique difficilement la douleur de la ville de Suse lors de la publication du premier édit (3.15), et surtout sa joie lors de l'élévation de Mardochée (8.15). On se demande aussi comment les Juifs, prévenus onze mois à l'avance qu'ils devaient être massacrés, n'ont pas songé à fuir. Enfin, si en général on admire la finesse et le délié de la narration, plusieurs interprètes trouvent suspecte la manière même en laquelle, dans ces dix chapitres, tout s'enchaîne, s'adapte exactement, arrive à point nommé, les plus noirs nuages se dissipant comme par enchantement à l'heure favorable. De pareilles péripéties, dit-on, s'inventent et ne se présentent guère dans la pratique.

Voilà pourquoi plusieurs ont admis que la légende a pénétré dans notre livre et que, tel que nous le possédons, il n'est pas exempt des exagérations et des erreurs qui se mêlent volontiers à la tradition orale.

Le caractère moral du livre a été plus contesté encore que son caractère historique. Que ce livre soit éminemment juif ; qu'il nous montre d'une manière frappante, d'une part, la souplesse du juif Mardochée, qui sait s'insinuer jusque dans la cour du palais royal, qui découvre une conspiration, qui cache sa nationalité ; d'autre part, l'inébranlable fermeté de ce même Juif, son intransigeance, son refus absolu de courber la tête devant le favori, dût-il lui en coûter la vie, il n'y a rien là qui puisse scandaliser. De même, que ce peuple soit récompensé par le ciel

de sa fidélité, qu'il passe subitement de l'extrême angoisse à la jubilation du triomphe ; que ses ennemis soient atteints par un sévère châtement au jour même qui avait été désigné pour leur victoire, cela n'est point pour nous surprendre, puisque toute l'histoire est là pour prouver que les antisémites ne peuvent jamais compter que sur des succès momentanés. Mais ce qui étonne à première vue, c'est d'abord l'égorgement de 75 000 personnes par les Juifs (9.16) et, plus encore, la persistance avec laquelle Esther poursuit dans la capitale les ennemis de son peuple, demandant un second jour de massacre qui coûte encore la vie à 300 personnes (verset 15).

Voilà pourquoi de tout temps des voix très autorisées se sont élevées contre la présence dans le Canon d'un livre qui, au surplus, n'est jamais cité dans le Nouveau Testament. L'Église d'Orient (Méliton de Sardes, Athanase, Grégoire de Naziance) a exprimé très anciennement des scrupules à cet égard. En pleine Réformation, Luther a déclaré que ce livre méritait plus que tout autre d'être retranché du Canon et rangé parmi les Apocryphes. Et voici en quels termes tempérés, mais précis, un littérateur contemporain, tout à fait désintéressé dans la question théologique, rend compte de l'impression que lui fait notre livre :

Comme le livre de Ruth est l'expression poétique et profonde de l'esprit de famille du Juif, de ses vertus domestiques, de sa bienfaisance patriarcale, comme le livre de Néhémie atteste sa fidélité et son obstination touchante à son Dieu, le livre d'Esther réfléchit le judaïsme en soi et à l'état pur. Vous pouvez ôter de la Bible, livre sacré et inspiré, le livre d'Esther, on ne s'apercevra presque pas d'une lacune ; au contraire, de la Bible, livre d'histoire, expression d'un caractère de peuple, le livre d'Esther fait partie intégrante et nécessaire ; supprimez même le reste de la Bible et laissez subsister seulement le livre d'Esther, Israël, Israël de l'histoire profane apparaîtrait encore complet avec ses traits invincibles, avec son fier sentiment de soi-même, son indépendance et son républicanisme réfractaires, la persistance de son type contre les persécutions, son irréductibilité ethnique, la grâce dangereuse de ses femmes, ses artifices, ses talents et son industrie, tout ce par quoi, écrasé, il soulève de dessus ses épaules l'écrasement, et, dispersé dans le monde, il maîtrise le monde !¹

Nous ne pouvons pas souscrire à ces jugements. Il est vrai que l'intérêt pris par les Juifs au livre d'Esther est en partie charnel. Nous relevons à ce propos le fait que les copistes ont écrit les uns au-dessous des autres les noms des dix fils d'Haman (9.7), comme pour représenter leurs corps suspendus le long de la même potence de cinquante coudées où leur père avait été pendu le premier. La fête de Purim, dans laquelle ce livre était lu en vint à n'avoir rien de particulièrement saint : il était, disent les Rabbins, permis de boire ce jour-là jusqu'à ce qu'on ne sût plus si l'on criait *Vive Mardochée* ou *périsset Haman*. Mais le caractère

religieux est loin de lui faire complètement défaut, ainsi qu'on l'a soutenu. On s'est achoppé à l'absence du nom de Dieu, tandis que celui du roi de Perse y figure 187 fois. Mais qui dit absence du nom de Dieu ne dit pas nécessairement absence de Dieu. Dieu est présent au contraire, et agissant, quoique invisible, dans notre livre tout entier ; il l'est et dans le fait de la conspiration que découvre Mardochée (2.21-23), et dans le mois que désigne le sort (3.7), et dans l'affirmation de Mardochée que, si Esther n'agit pas, le secours viendra *d'ailleurs* (4.14), expression qui montre que c'est intentionnellement que le nom de Dieu est évité, et dans le jeûne de 4.16, inséparable de la prière, et dans l'insomnie du roi (6.4). Si son nom n'est pas prononcé, c'est (telle est l'explication traditionnelle de ce fait), parce que ce livre devait être lu dans des jours d'extraordinaire réjouissance et que les Juifs, ayant pour le nom de Dieu une très grande vénération, ne voulaient pas l'exposer à être profané ; ou bien ils craignaient que les païens lui manquassent de respect, d'autres estiment qu'il y a dans ce silence moins de prudence et de respect que de finesse : l'auteur se sera plu à multiplier la mention du monarque absolu qui semble tout diriger et, en réalité, ne dirige rien, et à taire le nom de Dieu qui réellement dirige tout, d'autres encore, ne pouvant justifier la vengeance que les Juifs tirent de leurs ennemis, estiment que l'auteur n'aura pas voulu compromettre Dieu en le mêlant à une histoire qui finit ainsi, d'autres, enfin, expliquent l'absence du nom de Dieu en supposant que notre livre est un extrait du récit de ces événements dans le livre des Annales de l'empire, ce qui rendrait également compte du fait qu'il n'y est jamais parlé des Juifs qu'à la troisième personne.

L'hébreu du livre d'Esther renferme beaucoup d'éléments chaldéens. Il se distingue en outre de l'hébreu de la belle période par divers traits, tels que l'abondance des noms composés et

une orthographe plus pleine. Ces derniers caractères ne lui étant pas particuliers, mais se rencontrant du plus au moins dans tous les livres de la période exilique, on ne saurait rien en conclure de précis relativement à la date de sa composition. Mais plus significatifs sont les premiers mots de notre livre, qui parlent d'Assuérus comme d'une figure depuis assez longtemps déjà disparue, et 9.19, qui suppose les Juifs revenus dans leur patrie et célébrant dans les campagnes la fête de Purim autrement que dans la capitale. Ce sont là les indices d'une composition assez postérieure aux événements racontés, en sorte qu'il se pourrait qu'Esther fût le plus jeune des livres historiques de l'Ancien Testament.

Notes

¹À propos de théâtre Jean-Jacques Weiss - 1893

LE LIVRE D'ESTHER



LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE I

1 Et au temps d'Assuérus, de cet Assuérus qui régnait de l'Inde jusqu'à l'Éthiopie sur cent vingt-sept provinces,

1 à 12 le festin royal, refus de Vasthi d'y paraître

Et au temps. Un livre isolé comme le nôtre ne devrait pas, semble-t-il, commencer par un **et**. Mais l'auteur suppose connus de ses lecteurs les événements qui ont précédé (l'exil, etc.). Comparez **Ézéchiel 50.1**.

Assuérus, littéralement : **Ahaschvérosch**, Xerxès I, fils de Darius I, fils d'Hystaspe ; voir **Esdras 4.6**. On a quelquefois pris Assuérus pour Cyaxare ou Darius le Mède ; mais l'empire mède n'a jamais compté 127 provinces, ne s'est point étendu jusqu'en Inde et en Éthiopie, ni jusqu'aux îles de la Méditerranée (**Esther 10.1**), et n'a pas eu pour capitale Suse. Notre livre nous transporte dans un temps où les Perses avaient relégué les Mèdes à l'arrière-plan (**Esther 1.3 ; Esther 1.14 ; Esther 1.18 ; Esther 1.19**), tandis qu'auparavant les Mèdes étaient nommés avant les Perses (**Daniel 6.8 ; Daniel 6.15**). Dans **Esther 10.2** nous retrouverons les Mèdes au premier rang ; mais voir à ce passage. Assuérus ne peut être non plus (Septante et Josèphe) Artaxerxès I Longuemain, qui dans les livres d'Esdras et de Néhémie porte un autre nom (Artaschashta). On comprend qu'au **commencement de son règne**, Assuérus ait pu se montrer hostile aux Juifs (**Esdras 4.6**) ; mais comment, Esther étant reine, Jérusalem serait-elle demeurée dans son misérable état ? Comment Haman aurait-il pu si aisément obtenir la proscription des Juifs du même roi

qui, par Néhémie, leur aurait accordé tant de faveurs ? Ce que notre livre raconte d'Assuérus rappelle tout à fait ce que nous savons par l'histoire profane du tyran fastueux, voluptueux, irréfléchi, bizarre, qui s'appelle Xerxès. Il a régné de 485 à 465. Le grand festin, par la description duquel s'ouvre notre livre, répond bien à ce qu'Hérodote nous dit (**Esther 7.8**) de la grande réunion à Suse, la troisième année de son règne, de tous les personnages les plus distingués de la Perse ; et si Esther n'est choisie que la septième année, c'est que les guerres contre les Grecs sont survenues entre deux. La bataille de Salamine a eu lieu en 480. Dans les inscriptions cunéiformes, Xerxès est appelé Khsajârsa nom qui signifie, comme Hérodote le dit déjà, homme martial, puissant, belliqueux.

De l'Inde jusqu'à l'Éthiopie. Hérodote (VII, 9) cite aussi les Indiens et les Éthiopiens parmi les peuples soumis à Xerxès. Cyrus avait porté ses armes jusqu'aux confins de l'Inde, mais ce n'est que Darius I qui en annexa une partie à l'empire. Quant à l'Éthiopie, Xerxès, dès le commencement de son règne, fit contre les Égyptiens révoltés une expédition qui rétablit la domination perse sur la vallée du Nil. Hérodote, VII, 65 et 69, décrit l'uniforme des Indiens et des Éthiopiens qui figuraient dans les rangs de l'immense armée de Xerxès.

C'est ici, avec **Esther 8.9**, la seule mention de l'Inde dans l'Ancien Testament. En hébreu **Hoddou**, en arabe Hind, en perse Hidhou, en syrien Hendu, en sanscrit Sindhu, **pays de l'Indus**. Le mot Indus lui-même signifie **le fleuve**.

Cent vingt-sept provinces. Il y en avait 120 sous Darius le Mède (**Daniel 6.1**). Ne pas confondre ces **provinces** avec les **gouvernements** d'Hérodote III, 89, qui étaient au nombre de 20 sous Darius, fils d'Hystaspe, et dont chacun renfermait plusieurs provinces.

2 en ce temps-là, le roi, étant assis sur son trône royal dans Suse, la forteresse,

Assis sur son trône : dans tout l'éclat de sa magnificence royale. Sur les monuments, les rois de Perse sont toujours, même en voyage et à la guerre, représentés assis sur des sièges élevés, et nous savons par Hérodote, VII, 212, et par Plutarque (Vie de Thémistocle, 43), que Xerxès dirigea les deux batailles des Thermopyles et de Salamine du haut de son trône. Voir aussi Hérodote VII, 44.

Suse la forteresse. Voir **Néhémie 1.4**. Cette capitale du pays d'Elam ou de la Susiane, à l'orient de la Chaldée et au nord de l'extrémité du golfe persique, avait été détruite par les Assyriens en 615. Elle renaquit de ses cendres sous Darius I, qui résolut d'y transporter le siège de son empire. Il y installa de nombreux esclaves qui la rebâtirent en exploitant comme carrière les murs des anciennes maisons. Peu d'années suffirent pour qu'elle redevint une brillante capitale. Dans ses palais, auxquels chaque nouveau souverain devait ajouter un palais nouveau, se plurent à résider tous les princes achéménides. Alexandre-le-Grand y trouva, avec des richesses inouïes, des vases d'or dans lesquels on conservait, pour indiquer l'immense étendue de l'empire perse, de l'eau du Danube et de l'eau du Nil. La forteresse et la résidence royale s'élevaient sur un monticule qui dominait au loin la plaine ; à ses pieds et dans la direction de l'orient s'étendait la ville, construite de briques séchées au soleil.

3 fit, la troisième année de son règne, un festin à tous ses princes et serviteurs, réunissant en sa présence l'armée des Perses et des Mèdes, les grands et les chefs des provinces,

L'armée : soit les officiers de l'armée, soit la garde royale, qui se composait de 2000 cavaliers d'élite, de 2000 lanciers et de 40000 fantassins (Hérodote VII, 40 et 41). Après son heureuse campagne d'Égypte, lisons-nous dans le même historien (VI, 8), Xerxès, voulant

réunir sous sa main l'armée qu'il destinait à la guerre contre Athènes, convoqua une grande réunion des principaux Perses, afin de sonder leurs dispositions et de leur dire lui-même de tous points sa volonté.

Des Perses et des Mèdes : voir verset 1, note.

Les grands. Nous rendons ainsi le mot de **parthemim** qui ne se trouve qu'ici et dans **Esther 6.9** et **Daniel 1.3** ; mot d'origine perse qui signifie **les premiers**. On peut en rapprocher le grec **prôtos**.

4. et leur faisant voir la richesse et la gloire de son royaume et le faste magnifique de sa grandeur, durant nombre de jours, durant cent quatre-vingts jours.

Cent quatre-vingts jours. Les festivités, destinées à montrer aux officiers les ressources immenses dont disposait le roi, durèrent une demi-année et furent suivies d'une semaine de largesses accordées à la population entière de la capitale (versets 5 et 9). Dans le texte grec de Judith 1.5, nous lisons que Nébucadnetsar, entre deux campagnes fut 120 jours à se réjouir, lui et son armée. Hérodote (I, 126) parle d'un repas offert par Cyrus à **tous les Perses**, et d'après Ctésias les derniers monarques perses avaient en temps ordinaire 15000 personnes à leur table.

5 Et quand ces jours furent terminés, le roi fit pendant sept jours un festin à tout le peuple qui se trouvait dans Suse, la forteresse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, dans la cour du jardin de la maison du roi.

Dans la cour du jardin, littéralement : **Dans le parvis qui était le jardin**. En Orient, les palais des rois étaient construits au milieu de parcs et de jardins enclos de murailles. Les hommes seuls furent traités en ce lieu. Pour les femmes, voir verset 9.

6 Il y avait des tentures de coton blanches et violettes suspendues par des cordons de lin blanc et pourpre à des anneaux d'argent et à des colonnes de marbre blanc ; des divans d'or et d'argent sur un pavement de marbre vert, blanc, nacré et noir,

6 à 8 Description du banquet des hommes

Il y avait. Ces mots n'existent pas dans le texte, qui se compose d'une série d'exclamations : **Des tentures ! ... des divans ! ... des boissons ! ...**

Description des tentures qui entouraient la partie du jardin où le festin eut lieu.

Blanches et violettes : on dirait en termes de blason argent et azur, les couleurs nationales des Perses.

Des divans d'or et d'argent : des lits, non pas recouverts d'étoffes tissées de fils d'or et d'argent, mais, d'après Hérodote IX, 82, dans la structure desquels entrait de l'or et de l'argent. Xerxès et ses généraux en emportèrent avec eux dans leur expédition contre les Grecs, et ces derniers en prirent plusieurs. Il faut lire tout ce passage dans Hérodote. Pausanias s'étant rendu maître du camp de Mardonius, général de l'armée de Xerxès, ordonna aux cuisiniers de ce général de leur préparer à dîner comme pour Mardonius. Il fut

obéi, mais quand il vit la magnificence des lits, des tables d'or et des coupes de la même matière, et des chariots chargés de chaudières et d'autre vaisselle d'or et d'argent, il ne put s'empêcher de se récrier sur la folie des Perses, qui, n'étant point contents de tant de richesses et de tant de biens, venaient faire la guerre à des peuples qui vivaient pauvrement. D'après Ctésias, Sardanapale avait 150 lits et 150 tables d'or, dont il brûla un certain nombre avec lui.

Marbre vert, blanc... : une mosaïque.

7 des boissons versées dans des vases d'or de formes variées, et du vin royal d'une abondance royale.

Le mot rendu par **festin** au verset 5 signifie proprement une fête où **l'on boit** ; aussi les boissons sont-elles seules mentionnées ici.

8 Et ordre était donné de n'obliger personne à boire, car le roi avait prescrit à tous les grands de sa maison d'agir selon la volonté de chacun.

Et ordre était donné... : littéralement : **Et le boire était selon l'ordre : Point de pression !** Ordinairement, il y avait un major de table, au commandement duquel il fallait boire. Mais en ces jours-là, lisons-nous dans Josèphe (**Antiquités** XI, 6), *le roi ordonna à ses officiers de ne contraindre personne de boire selon la coutume des Perses. mais de laisser chacun dans la liberté d'en user comme il voudrait.* Jésus Sirach fait allusion à la coutume des **rois des festins** (Siracide 32.1).

Selon la volonté de chacun (des conviés). À la veille d'une grande guerre, le roi cherche à capter la bonne volonté de ses sujets. Au reste, chacun avait la liberté de boire autant qu'il le voulait.

9. La reine Vasthi fit aussi un festin aux femmes, dans la maison royale du roi Assuérus.

Vasthi, en perse **vahisti**, **la meilleure, la plus belle** ou **la très belle**.

Le palais royal fut mis à sa disposition pour ce festin.

La seule épouse de Xerxès connue par l'histoire profane est Amestris (Hérodote VII, 61, 82), sa cousine germaine, dont le père, Otanès, un des principaux généraux perses, était un frère de Darius, elle avait épousé Xerxès avant la guerre contre la Grèce ; ses trois fils prirent part à cette expédition et étaient des hommes faits lors de la mort de leur père. Il ne peut donc en aucun cas être question de l'identifier avec Esther. Quant à notre Vasthi, il faudrait, si on veut l'identifier avec elle, admettre que ce nom de Vasthi n'est qu'un surnom et qu'elle est rentrée en grâce vers la fin de la vie de Xerxès (Hérodote IX, 111). Le même historien (IX, 108 et suivants) parle des désordres auxquels se livra Xerxès après sa malheureuse expédition. Aurions-nous là une allusion à ce qui sera raconté **Esther 2.2 ; Esther 2.3 ; Esther 2.19** ?

10 Le septième jour, comme le cœur du roi était égayé par le vin, il ordonna à Méhuman, Biztha, Harbona, Bigtha et Abagtha, Zéthar et Carcas, les sept eunuques qui servaient en présence du roi Assuérus,

Le septième jour : le dernier.

Egayé par le vin. Même expression que **2 Samuel 13.28**. Sur les excès de boisson des Perses, voir Hérodote I, 133 et Xénophon, **Cyropédie** VIII, 8, 10.

Les sept eunuques. Le nombre sept avait une valeur particulière aux yeux des Perses (verset 14 ; **Esdras 7.14**).

11 de faire venir la reine Vasthi en présence du roi, avec le diadème royal, pour faire voir sa beauté aux peuples et aux grands, car elle était belle.

Diadème : un haut turban se terminant en pointe.

12 Et la reine Vasthi refusa de venir selon l'ordre que le roi avait donné par les eunuques, et le roi fut fort irrité et sa colère s'enflamma au-dedans de lui.

Quand on a lu Hérodote I, 18, on comprend ce refus (Candaule, roi de Lydie, qui veut faire admirer la beauté de sa femme, la montre nue à son serviteur Cygès. CR)

13 Et le roi dit aux sages qui avaient la connaissance des temps (car les affaires du roi étaient portées devant tous ceux qui connaissaient les lois et le droit,

13 à 22 Disgrâce de la reine

Aux sages... : astrologues et mages. comparez la réponse de **Daniel 2.28**) : *Il y a vraiment dans les cieux...* D'autres prétendent que l'astrologie n'était point pratiquée en Perse et qu'il s'agit ici

d'hommes versés dans l'histoire et les coutumes des anciens temps. La suite du verset est favorable à ce dernier sens.

Etaient portées : devaient être portées. Ceci explique pourquoi le roi n'a pas, de son chef, sévi contre Vasthi.

14, et les plus rapprochés du roi étaient Carschéna, Séthar, Admatha, Tharsis, Mérés, Marséna, Mémucan, sept princes des Perses et des Mèdes, qui voyaient la face du roi et qui tenaient le premier rang dans le royaume) :

Et les plus rapprochés. Le roi ne pouvait pas consulter directement l'ensemble des sages (*tous ceux qui connaissaient*, verset 13). Tout devait passer par les princes qui, seuls, voyaient la face du roi. Il y en avait sept, voir verset 9 ; **Esther 2.9** et **Esdras 7.14**. *Au-dessous du grand-vizir il y avait une sorte de conseil permanent, dont les membres étaient de véritables ministres. Ils tenaient le premier rang dans l'empire après le roi et administraient, conjointement avec lui et sous sa direction, les affaires générales.* (Lenormant, **Histoire ancienne de l'Orient**, VI, page 58). Sur l'origine de ce conseil, voir **Esdras 7.14**, note.

15 Selon la loi que faut-il faire à la reine Vasthi pour ne s'être pas conformée à l'ordre que le roi Assuérus lui a donné par les eunuques ?

Que le roi Assuérus... On s'attendrait à la première personne : **Que je lui ai donné**. Mais nous avons ici une consultation officielle et qui a passé par un secrétaire.

Par les eunuques : voir verset 12. Sa résistance a eu des témoins.

16 Et Mémucan dit en présence du roi et des princes : Ce n'est pas au roi seul que la reine Vasthi a manqué, mais à l'égard des princes et de tous les peuples de toutes les provinces du roi Assuérus.

Et Mémucan. Le texte porte ici **Mumecan**. Il serait aventureux de déterminer l'étymologie de noms aussi variables.

Le dernier des princes nommés au verset 14 transmet au roi, dans une réunion de son conseil intime, l'opinion qui a prévalu dans le conseil général des sages.

Il n'est pas étonnant que les sages se soient accordés à blâmer Vasthi ; elle était moins à craindre que le roi, qui dans sa consultation même (verset 5), avait déjà établi la culpabilité de Vasthi.

17 Car la conduite de la reine viendra à la connaissance de toutes les femmes et les portera à mépriser leurs propres maris ; car elles diront : Le roi Assuérus a donné l'ordre de faire venir devant lui la reine Vasthi, et elle n'est pas venue.

18 Et dès ce jour les princesses des Perses et des Mèdes, qui ont appris la conduite de la reine, la citeront à tous les princes du roi, et il y aura beaucoup de mépris et de colère.

Et dès ce jour. Une fois ou l'autre toutes les femmes du royaume apprendront la chose (verset 17). Mais les princesses qui sont à la cour la savent déjà.

Mépris : des femmes pour leurs maris. *Colère* : des maris contre leurs femmes.

19 Si le roi le trouve bon, qu'on publie de sa part un décret royal, qu'on l'inscrive dans les lois des Perses et des Mèdes, et qu'il soit irrévocable, à savoir que Vasthi ne paraisse plus en présence du roi Assuérus, et que le roi donne sa dignité de reine à une autre meilleure qu'elle.

Les sages tiennent à un décret en bonne et due forme, parce qu'ils redoutent la vengeance de Vasthi au cas où elle rentrerait en grâce.

Irrévocable : une fois remplies les formalités **Esther 8.8**.

20 Et quand le décret que le roi aura fait sera connu dans tout son royaume malgré sa grandeur, toutes les femmes rendront hommage à leurs maris depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

21 Et la chose plut au roi et aux princes, et le roi agit selon la parole de Mémucan.

Et aux princes : réunis devant le roi (verset 16). Ce que Mémucan venait de dire était déjà le résultat de leur délibération ; mais ils ajoutent que Mémucan a fidèlement rendu leur pensée.

22 On envoya des lettres à toutes les provinces du roi, à chaque province selon son écriture et à chaque peuple selon sa langue, ordonnant que tout homme devait être maître dans sa maison et parler la langue de son peuple.

Pour créer des communications rapides entre les différentes provinces de l'empire, Darius avait établi des courriers répartis par

stations, distantes entre elles d'une journée de chemin, qui portaient les ordres du roi aux satrapes, et les dépêches de ceux-ci à la cour (Hérodote V, 14 ; VIII, 98). Cette institution favorisait singulièrement l'action du pouvoir central. Xénophon compare au vol des grues la rapidité des courriers royaux (**Cyropédie VIII**, 6, 18). Notre verset n'est que le résumé de l'édit, qui racontait probablement ce qui s'était passé.

Selon son écriture... selon sa langue, pour que nul ne pût en ignorer. La coutume des Perses d'adresser aux peuples conquis des proclamations en leurs propres langues est prouvée par les inscriptions bilingues ou trilingues des rois achéménides.

Parler la langue de son peuple. L'autorité du mari devait s'exercer jusque dans l'emploi de sa langue par les gens de sa maison et, en particulier, par sa femme. Il ne faut pas qu'une femme puisse prétexter qu'elle n'a pas compris les ordres de son mari. Voir **Néhémie 13.24**. Tel est le sens probable du texte. Une légère correction, ne portant que sur les points voyelles (**medubbar** au lieu de **medabber**), permettrait de supposer que l'édit se terminait pour l'ordre à chaque satrape de le publier dans la langue de sa province.

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 2

1 Après ces choses, quand la colère du roi Assuérus se fut calmée, il se souvint de Vasthi, de ce qu'elle avait fait et de ce qu'on avait décidé à son sujet.

Après ces choses. Vasthi avait été renvoyée la troisième année de Xerxès, vers 482. Puis eut lieu l'expédition contre la Grèce. Le roi en revint vers 479, et c'est alors que se passent les choses que rapporte notre chapitre. Ainsi s'explique qu'Esther ne devint reine que la septième année du règne du roi (verset 16), vers 478.

De ce qu'elle avait fait. Sa désobéissance, après tout, reposait sur un sentiment honorable, et la punition avait été excessive.

2 Et les gens du roi, ses serviteurs, dirent : Qu'on cherche pour le roi des jeunes filles vierges et belles ;

Si Vasthi rentrait en faveur, tous ceux qui avaient opiné pour son renvoi étaient perdus.

3 que le roi envoie des messagers dans toutes les provinces de son royaume et qu'on rassemble toutes les jeunes filles vierges et belles dans Suse, la forteresse, dans la maison des femmes, sous la direction d'Hégué, eunuque du roi, gardien des femmes, et qu'on leur donne leurs cosmétiques,

Hégué, principal gardien du harem. Quand une fois les femmes avaient été introduites auprès du roi, elles étaient confiées spécialement à un autre eunuque (verset 14).

4 et que la jeune fille qui plaira au roi soit reine à la place de Vasthi. Cet avis plut au roi et il fit ainsi.

5 Il y avait dans Suse, la forteresse, un Juif nommé Mardochée, fils de Jaïr, fils de Siméi, fils de Kis, benjamite,

Notre auteur aime à introduire les faits nouveaux d'une manière abrupte (**Esther 1.10** ; **Esther 2.10** ; **Esther 3.15** ; **Esther 6.1**, etc.).

Un Juif : un Judéen. Il était benjamite, mais alors déjà le nom de Juif avait remplacé dans l'usage celui d'Israélite.

Mardochée, **adorateur de Mérodac**, le Jupiter babylonien (**Esdras 2.2**). Ctésias parle d'un Matacas comme du plus puissant eunuque de la seconde moitié du règne de Xerxès. Si Mardochée était ce Matacas, cela expliquerait qu'il ait eu libre accès auprès de la maison des femmes (**Esther 2.11** ; **Esther 8.7**).

Jaïr, inconnu, est probablement le père de Mardochée ; mais les deux autres noms, suivant l'habitude de ne citer dans les généalogies que les personnages les plus célèbres (par exemple : Sallum, fils de Coré, **1 Chroniques 9.19** ; Pétachia..., fils de Juda, **Néhémie 11.24**), sont ceux du fameux Siméi de **2 Samuel 16.5**, et du père de Saül, sans que l'on puisse s'expliquer pourquoi Saül lui-même n'est pas indiqué. C'est ainsi que Josèphe a compris notre verset, car il fait d'Esther une descendante de Saül. Arrivés à **Esther 3.1** (voir note), nous comprendrons l'importance que l'auteur ajoute à cette descendance de Mardochée.

6 qui avait été emmené de Jérusalem avec les captifs qui furent emmenés avec Jéconias, roi de Juda, par Nébucadnetsar, roi de Babylone.

C'est vers 599 que Nébucadnetsar prit Jéconias (Jéhojachin) et, l'emmena à Babylone avec les principaux d'entre les Juifs. Or nous sommes en 479. Mardochée aurait donc au moins environ 130 ans au moment où il entre en scène et va devenir premier ministre du roi de Perse. Mais on peut entendre les mots : *qui avait été emmené*, dans le sens de : Qui n'était pas de la grande déportation sous Sédécias lors de la fin du royaume de Juda, mais d'une déportation antérieure. Ainsi le descendant d'un Réfugié dirait : Nous quittâmes la France en 1685. De cette façon Mardochée serait né en captivité et l'on pourrait donner au cousin germain d'Esther un âge plus convenable à cette parenté, sans le faire pour cela aussi jeune que celle dont il fit sa *fille* (verset 7). Comment d'ailleurs, si Mardochée est né en Judée, expliquer qu'il porte un nom perse ?

7 Il était le tuteur de Hadassa, qui est Esther, fille de son oncle, car elle n'avait ni père ni mère ; la jeune fille était belle de taille et belle de visage. À la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait prise pour sa fille.

Hadassa : **myrthe** ; arbuste humble, mais dont les feuilles odoriférantes sont toujours verdoyantes (**Zacharie 1.8** ; **Ésaïe 41.19**).

Esther, **étoile** (en anglais star ; en allemand Stern), était son nom persan, qu'elle reçut peut-être lors de son élévation.

8 Et quand l'ordre du roi et son décret eurent été publiés et que de nombreuses jeunes filles furent rassemblées dans Suse, la forteresse, et confiées à Hégai, Esther fut aussi amenée dans la maison du roi et confiée à Hégai, gardien des femmes.

L'ordre du roi : publié d'après l'avis émis, versets 2 à 4.

Hégai : au verset 3 Hégai.

9 Et la jeune fille lui plut et gagna sa faveur, et il s'empressa de lui donner ses cosmétiques et ses portions, ainsi que sept jeunes filles choisies dans la maison du roi, et il la transféra, elle et ses jeunes filles, dans le meilleur appartement de la maison des femmes.

Il s'empressa... : pour qu'elle fût conduite au roi le plus tôt possible, une fois terminés les douze mois du verset 12.

Et ses portions : de nourriture choisie. Les jeunes filles qui devaient, être les premières introduites auprès du roi recevaient probablement une nourriture plus délicate, en même temps qu'elles étaient promues au meilleur appartement et qu'elles recevaient chacune sept suivantes pour leur service particulier.

10 Esther ne fit pas connaître sa nation et sa parenté, car Mardochée lui avait défendu de les faire connaître.

Si Hégai avait su qu'elle était juive, elle n'aurait sans doute pas été aussi bien traitée. Voir verset 20.

11 Et chaque jour Mardochée passait devant la cour de la maison des femmes pour savoir comment allait Esther et ce qui advenait d'elle.

Il semble que Mardochée occupait quelque charge dans le palais, de portier, par exemple. Voir verset 21 ; **Esther 5.13**. Peut-être recevait-il des nouvelles d'Esther par l'une de ses suivantes.

12 Et quand venait le tour d'une jeune fille d'aller, vers le roi Assuérus, à la fin des douze mois prescrits aux femmes pour leurs préparatifs, car c'était là le temps que duraient les jours de leurs préparatifs : six mois avec de l'huile de myrrhe, et six mois avec les aromates et des cosmétiques à l'usage des femmes,

13 alors la jeune fille était admise auprès du roi. Tout ce qu'elle demandait lui était donné pour aller de la maison des femmes dans celle du roi.

Tout ce qu'elle demandait : en fait d'ornements pour sa personne et afin de se parer selon son goût.

14 Elle y allait le soir, et le matin elle retournait dans la seconde maison des femmes sous la direction de Saasgaz, eunuque du roi, gardien des concubines ; elle ne revenait pas vers le roi, à moins que le roi n'eût trouvé plaisir en elle et qu'elle ne fût expressément appelée.

Gardien des concubines. Voir verset 14.

*Elle ne revenait pas... Voilà qui prépare **Esther 4.11**.*

15 Quand vint le tour d'Esther, fille d'Abihail, oncle de Mardochée qui l'avait prise pour sa fille, d'aller vers le roi, elle ne demanda rien, sinon ce que lui indiqua Hégai, eunuque du roi, gardien des femmes. Et Esther gagnait la faveur de tous ceux qui la voyaient.

Quand vint le tour d'Esther. Voir Hérodote, III, 69.

Les autres jeunes filles profitaient ordinairement de la circonstance pour se faire donner toutes sortes de vêtements ou d'ornements précieux. Esther, modeste et habile, s'en remet au jugement de Hégai, qui devait s'y connaître, et qui la préférait à toute autre.

16 Et Esther fut conduite au roi Assuérus dans sa maison royale, au dixième mois, qui est le mois de Tébeth, la septième année de son règne.

Tébeth. C'est ici l'unique mention de ce mois dans la Bible. Il correspond à janvier-février.

Septième année : voir verset 1.

17 Et le roi aima Esther plus que toutes les autres femmes et elle gagna sa faveur et ses bonnes grâces plus que toutes les vierges ; et il posa le diadème royal sur sa tête et la fit reine à la place de Vasthi.

Le diadème royal. Voir **Esther 1.11**. Dans la continuation apocryphe du livre d'Esther dans les Septante, Esther parle ainsi (chapitre 14, verset 15, ou chapitre 4, verset 17[w] dans l'édition de Rahlfs) : *Vous savez qu'aux jours où je parais dans la magnificence et dans l'éclat, j'ai en abomination la marque superbe de ma gloire, que je porte sur ma tête, et que je la déteste comme un **linge** souillé. Je ne la porte point aux jours où je ne suis point obligée de paraître.* Ce diadème paraît bien avoir été un **bandeau** orné d'or et de diamants. Monime, épouse de Mithridate, s'étrangla avec son diadème.

18 Et le roi fit un grand festin à tous ses princes et à tous ses serviteurs, le festin d'Esther ; il donna du repos aux provinces et il fit des présents d'une magnificence royale.

Le festin d'Esther. Le festin qu'on faisait lorsqu'une nouvelle reine était choisie, portait le nom de cette reine.

Du repos : exemption partielle d'impôt, de corvées, de service militaire. Comparez Hérodote III, 67.

D'une magnificence royale, littéralement : **comme la main d'un roi peut en faire** (comparez **Esther 1.7**).

19 Et quand on rassembla des vierges pour la seconde fois, Mardochée était assis à la porte du roi.

19 à 23 Incident qui prépare Esther 6.4 et suivants

Pour la seconde fois : peut-être le contingent des provinces les plus éloignées. C'est à ce moment qu'eut lieu l'incident, si important pour Mardochée, pour Esther, pour tout le peuple Juif, qui va être rapporté. Le verset 21 reprendra cette donnée chronologique par les mots : *En ces jours-là*, et le verset 20 est une parenthèse.

20 Esther n'avait pas fait connaître sa parenté et sa nation, selon l'ordre que lui avait donné Mardochée, et Esther exécutait les ordres de Mardochée comme quand elle était sous sa tutelle.

Grâce au silence que Mardochée avait recommandé à Esther et qu'Esther avait observé aussi scrupuleusement depuis son élévation qu'auparavant, on ignorait que Mardochée fût un cousin de la nouvelle reine, et voilà comment il se fit que les conjurés (verset 21) ne craignirent pas de parler de leur projet criminel en sa présence.

21 En ces jours-là Mardochée était assis à la porte du roi. Deux eunuques du roi d'entre les gardiens du seuil, Bigthan et Thérésch, s'irritèrent et cherchèrent à porter la main sur le roi Assuérus.

À la porte du roi : peut-être non seulement pour s'informer d'Esther, mais en vertu de sa charge de portier (verset 11).

Bigthan, probablement le Bigtha de **Esther 1.10**, en perse Bagadâna, **don de Dieu**.

Thérésch : en perse, **sévère, sombre**.

Leur office de gardiens du seuil (**2 Rois 12.9**) leur permettait d'approcher la personne du roi. Le sujet de leur ressentiment n'est

pas indiqué ; il n'importe pas. Xerxès fut assassiné douze ans plus tard, par Artaban, commandant de la garde (Diodore XI, 69).

22 Et le complot parvint à la connaissance de Mardochée, qui le dit à la reine Esther, et Esther l'annonça au roi au nom de Mardochée.

Au nom de Mardochée. Aussi son nom figura-t-il dans le livre où fut consigné le fait.

23 Et la chose fut examinée et constatée, et les deux eunuques furent pendus à un bois. Et cela fut écrit dans le livre des chroniques en présence du roi.

Pendus à un bois : supplice ordinaire (**Esther 5.14** ; **Esther 6.4** ; **Esther 7.9-10** ; **Esther 8.7** ; **Esther 9.13-14** ; **Esther 9.25**). Voir déjà la même expression dans **Deutéronome 21.22** et **Genèse 40.19**. Dans **2 Samuel 21.6** et **Nombres 25.4**, se trouve un autre verbe signifiant **suspendre par un clou, clouer à** ; et dans **Esdras 6.11**, un verbe araméen : **suspendre à un pieu**. Faut-il entendre par là pendaison, crucifixion ou empalement ? Hérodote, III, 125, parle de crucifixion, ainsi que Diodore II, 1 ; mais dans Hérodote III, 159 et IV, 43, est employé un verbe qui signifie étymologiquement empaler. Nous ne pensons pas que tel puisse être le sens du mot hébreu **thala**, suspendre. Le passage **Esther 5.14** de notre livre, où il est parlé d'un bois de 50 coudées, éloigne aussi l'idée de la crucifixion. Resterait donc la pendaison, après laquelle peut-être on clouait le corps contre la potence, au lieu de le livrer à la sépulture.

Cela fut écrit. Les rois de Perse avaient grand soin de conserver la mémoire de ce qui leur arrivait de considérable (**Esdras 6.4**), Xerxès

avait auprès de lui, dans son expédition contre la Grèce, des scribes qui notaient en sa présence et le nombre de ses troupes et ce qui se passait dans les actions importantes (Plutarque, Vie de Thémistocle).

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 3

1 Après ces choses le roi Assuérus agrandit Haman, fils d'Hammédatha, Agaguite ; il l'éleva et plaça son siège au-dessus de tous les princes qui étaient avec lui.

Après ces choses. L'élévation d'Esther eut lieu la septième année du roi (**Esther 2.16**). L'extermination des Juifs devait avoir lieu la douzième (**Esther 3.7**). Ces mots nous transportent donc en 471 ou 473.

Haman. Ce nom, qui est en sanscrit celui de la planète Mercure, correspond à l'Omanès des classiques.

Hammédatha, le Madatès de Quinte-Curce, ancien nom perse : **Donné par la lune.**

Agaguite. Les rabbins prennent tous ce nom dans le sens de **descendant d'Agag**, ce qui est certainement le plus naturel, et voient dans Agag le roi amalékite de ce nom (**1 Samuel 15.8**). Voir Josèphe, *Antiquités Judaïques*, XI, 6, 5. Ainsi, en la personne de Mardochée, un descendant de Saül aurait fini par l'emporter sur les descendants de la famille royale de ces antiques ennemis d'Israël (**Exode 17.8-16**). C'est ainsi que les Juifs ont compris cette donnée, car à chaque fête de Purim, outre le livre d'Esther, ils lisent dans les synagogues le passage du Pentateuque qui concerne Amalek. Il est vrai qu'Haman, son père et ses fils (**Esther 9.7-9**) ont des noms perses. Mais cette famille pouvait être établie dans ces contrées depuis longtemps.

D'autres pensent que notre auteur, en présentant le nouveau personnage qui entre en scène comme un Agaguite, fait sans doute allusion au roi Agag contemporain de Saül et mis en pièces par Samuel, mais sans vouloir pour cela faire d'Haman un descendant

de ce roi ou un membre de cette tribu ; Agaguite voudrait dire simplement : **ennemi juré des Juifs**.

Il l'éleva : à la dignité de grand-vizir.

2 Tous les serviteurs du roi qui étaient à la porte du roi fléchissaient les genoux et se prosternaient devant Haman, car le roi l'avait ainsi ordonné à son égard ; mais Mardochée ne fléchissait pas le genou et ne se prosternait pas.

Assuérus veut qu'on rende à Haman les honneurs royaux (Hérodote III, 86 ; VII, 136).

Mais Mardochée... Les Juifs se prosternaient sans scrupule devant les rois (**2 Samuel 14.4** ; **2 Samuel 18.28** ; **1 Rois 1.16**), et il est difficile de penser que Mardochée ait pu se dispenser de le faire quand il entrait (**Esther 8.1**) auprès d'un monarque que l'on n'abordait qu'ainsi. Ce n'est pas comme adorateur exclusif du vrai Dieu qu'il reste debout. quand passe Haman, mais plutôt comme juif et par haine de race : *L'Éternel a guerre à tout jamais avec Amalek !* (**Exode 17.16**)

3 Et les serviteurs qui étaient à la porte du roi, dirent à Mardochée : Pourquoi transgresses-tu l'ordre du roi ?

4 Et comme ils lui disaient cela chaque jour et qu'il ne les écoutait pas, ils le rapportèrent à Haman pour voir si les paroles de Mardochée tiendraient, car il leur avait déclaré qu'il était Juif.

Tiendraient : s'il tiendrait bon quand il serait en face des menaces de Haman ; ou bien : si cette excuse serait considérée par le roi comme valable.

5 Haman vit que Mardochée ne fléchissait pas le genou et ne se prosternait pas devant lui. Et Haman fut rempli de colère

Haman semble n'avoir pas remarqué que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, avant que les serviteurs du roi le lui aient fait observer. Mais surtout, maintenant qu'il est averti que Mardochée est un Juif, ce refus prend à ses yeux une grande importance.

6 et il dédaigna de porter la main sur Mardochée seul, car on lui avait dit quel était le peuple de Mardochée, et Haman chercha à détruire le peuple de Mardochée, tous les Juifs qui se trouvaient dans tout le royaume d'Assuérus.

7 Au premier mois qui est le mois de Nisan, la douzième année du roi Assuérus, on jeta le Pur, c'est-à-dire le sort devant Haman, pour chaque jour et pour chaque mois, jusqu'au douzième mois qui est le mois d'Adar.

Bien que les grands massacres aient toujours été chose assez ordinaire en Orient, ainsi celui des Mages à l'accession de Darius, fils d'Hystaspe, au trône ; celui des Scythes sous Cyaxare (Hérodote III, 79 ; I, 106), c'était là une grande entreprise : il fallait s'assurer la faveur du ciel et lui demander d'indiquer le jour favorable (**Ézéchiel 21.26**, note). Les Perses ne faisaient rien sans consulter la divinité et aimaient mieux, par exemple, éviter plusieurs jours une bataille que de la livrer sans avoir trouvé des présages favorables (Hérodote IX, 38, 45).

Nisan : le mois de la Pâque. La joie de la grande délivrance passée fut changée en deuil par la menace d'une ruine prochaine.

La douzième année : cinq ans après l'élévation d'Esther.

Pur, mot persan signifiant **partie, sort** et dont on a rapproché le latin **pars**, le français **part**. En perse moderne **bâra** signifie **fois, cas**, et **pâra** ou **pâre, morceau, pièce**.

Pour chaque jour et pour chaque mois. Nous ignorons de quelle manière on tira au sort (**Ézéchiel 21.26**), mais il résulte du texte que l'on consulta le sort pour tous les jours de tous les mois de l'année qui commençait, et que le jour et le mois qui obtinrent les meilleurs résultats, furent considérés comme désignés par la divinité. Haman ne se laissa pas détourner de son projet par la décision du sort, qui semblait en avoir éloigné l'exécution le plus possible. Le sort recula l'exécution de ce plan d'un an entier, afin de donner à Mardochée et à Esther le temps d'en arrêter l'exécution et de faire donner des ordres tout contraires.

Adar. Voir **Esdras 6.15** ; correspondant à la nouvelle lune de février-mars.

8 Et Haman dit au roi Assuérus : Il y a un peuple dispersé et différent des peuples de toutes les provinces de ton royaume ; leurs coutumes diffèrent de celles de tous les autres peuples et ils n'observent pas les décrets du roi. Il ne convient pas au roi de les tolérer.

Dès que le sort eut donné à Haman la certitude qu'un jour favorable ne manquerait pas à l'exécution de son projet, il passa à gagner le roi.

Dispersé : donnant par conséquent en tous lieux un mauvais exemple.

Différent, troublant l'harmonie de l'empire.

Ils n'observent pas... : verset 3.

9. Si le roi le trouve bon, qu'on écrive pour les faire périr, et je pèserai dix mille talents d'argent dans les mains des intendants, pour les faire porter dans les trésors du roi.

Dix mille talents d'argent : à prendre sur les dépouilles de la peuplade anéantie. Entre 300 et 400 tonnes d'argent (**1 Chroniques 29.7** ; **2 Rois 5.23**). D'après Hérodote le revenu régulier de l'empire était de 14500 talents d'argent (III, 95), en sorte que, si nous avons affaire ici au même talent, Haman offrait au roi un peu plus des deux tiers des recettes annuelles de son trésor. Il y avait là de quoi lever tout scrupule.

10 Et le roi ôta son anneau de sa main et le donna à Haman, fils de Hammédatha, Agaguite, ennemi des Juifs.

Son anneau : pour qu'Haman en scellât le décret royal.

Et le donna à Haman, ..., ennemi des Juifs. L'auteur énumère tous les titres et qualificatifs d'Haman, pour faire sentir la grandeur du danger. Telles étaient les mains où se trouvait l'anneau royal !

11 Et le roi dit à Haman : L'argent t'est donné et le peuple aussi, pour lui faire ce que bon te semblera.

Il ne convient pas que le roi paraisse faire payer son consentement.
D'ailleurs le zèle d'Haman mérite d'être récompensé.

Le peuple aussi : comme s'il s'agissait d'une chose.

12 Les secrétaires du roi furent appelés le treizième jour du premier mois et l'on écrivit, selon ce qu'avait ordonné Haman, aux satrapes du roi, aux gouverneurs de chaque province, aux chefs de chaque peuple, à chaque province, selon son écriture, à chaque peuple selon sa langue ; on écrivit au nom du roi Assuérus et on scella de l'anneau du roi.

Les secrétaires de Xerxès sont mentionnés plus d'une fois par Hérodote (VII, 100 ; VIII, 90). Ils semblent avoir toujours été aux ordres du roi, prêts à écrire ses édits et à noter ce qui lui paraissait mémorable.

Le treizième jour : peut-être parce que le sort avait désigné ce jour-là comme le plus favorable (verset 13).

Du premier mois. Pourquoi tant se hâter et mettre entre l'exécution et la menace un aussi long intervalle (neuf mois peut-être pour les provinces les plus éloignées) ? Pour laisser aux Juifs le temps de s'enfuir et pour s'emparer plus facilement de leurs biens ? Non ! Haman, se méfiant de l'humeur changeante du roi, veut battre le fer pendant qu'il était chaud.

Aux chefs de chaque peuple. Après les employés royaux (satrapes, gouverneurs) sont nommés les princes de chaque peuple, les descendants des anciens rois des divers peuples vaincus.

13 Des lettres furent envoyées par les courriers à toutes les provinces du roi, pour qu'on exterminât, qu'on égorgeât et qu'on détruisit tous les Juifs, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, les petits enfants et les femmes en un seul jour, le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar, et que leurs biens fussent mis au pillage.

Par les courriers : les célèbres courriers établis en Perse (**Esther 1.22**).

Au pillage. Tout en donnant cet encouragement à la rapacité de ses administrés, Haman se réserve, sans que l'on nous dise comment, de prélever sur ce butin sa bonne part (verset 11).

14 Le texte du rescrit portait qu'il fût promulgué un décret dans chaque province, faisant savoir à tous les peuples qu'ils se tinssent prêts pour ce jour-là.

Pour plus de sûreté et afin que l'ordre fût universellement connu et exécuté, les satrapes et gouverneurs (verset 12) furent chargés de rendre obligatoire la participation au massacre.

15 Les coureurs partirent en toute hâte par l'ordre du roi, et le décret fut promulgué dans Suse, la forteresse. Et le roi et Haman étaient assis à boire, et la ville de Suse était dans le trouble.

À Suse, où le décret fut promulgué au moment où partirent les courriers, les juifs comptaient peut-être beaucoup d'amis parmi les sectateurs de Zoroastre. Le trouble de la ville s'explique sans peine

si l'on admet que l'opinion de la femme d'Haman à l'égard des Juifs (**Esther 6.13**) était celle de la population en général.

Était dans le trouble : Ne savait que penser. Voir le même verbe **Exode 14.3** et **Joël 1.48**, où nous l'avons rendu par : *ils se sont égarés*, et : *ne savent où aller*.

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 4

1 Quand Mardochée apprit tout ce qui se passait, il déchira ses vêtements, prit le sac et la cendre et parcourut la ville, et il poussa de grands cris, des cris de douleur amère.

Douleur amère. Même expression que **Genèse 27.34**. Si Mardochée donne des signes extraordinaires de deuil, c'est qu'il se sait la cause première de la colère d'Haman.

2 Et il vint jusque devant la porte du roi, car on ne passe pas la porte du roi en habits de deuil.

Devant la porte : la place publique qui, d'après le verset 6, s'étendait devant la porte du palais.

En habits de deuil : manquement voulu aux convenances.

3 Et dans chaque province, partout où arrivaient la parole du roi et son décret, il y eut un grand deuil parmi les Juifs, jeûnes, pleurs et lamentations, et la plupart se couchaient sur le sac et la cendre.

Tous jeûnaient et se lamentaient, mais beaucoup se couchèrent même (**Ésaïe 58.5**), comme des malades, enveloppés dans leurs grossiers vêtements de deuil saupoudrés de cendre.

4 Et les servantes d'Esther et ses eunuques vinrent vers elle pour l'avertir, et la reine fut dans une très grande angoisse. Elle envoya des vêtements à Mardochée, afin qu'il s'en vêtît et qu'il ôtât son sac de dessus lui, mais il ne le voulut pas.

Les servantes : peut-être celles de **Esther 2.9**.

Ses eunuques : verset 5.

Pour l'avertir : que Mardochée, dont on connaissait l'intérêt pour elle (**Esther 2.11**), était là en grand deuil.

Très grande angoisse : sachant, non pas ce qui se passait, mais que Mardochée ne faisait rien qu'à bon escient.

Mais il ne le voulut pas : puisque rien n'avait pu être fait encore pour détourner le mal. Voir au contraire **Esther 5.9**.

5 Alors Esther appela Hathac, un des eunuques que le roi avait placés auprès d'elle, et l'envoya à Mardochée pour savoir ce que cela signifiait et pourquoi il le faisait.

6 Hathac alla donc vers Mardochée, sur la place de la ville qui est devant la porte du roi,

Devant la porte. Voir verset 2. Mardochée ne s'était pas retiré.

7 et Mardochée lui fit connaître tout ce qui était arrivé et la somme d'argent qu'Haman avait dit qu'il verserait dans les trésors du roi pour faire périr les Juifs.

Et la somme... Il fallait qu'Esther fût au fait (verset 8) de toute cette basse intrigue.

8 Et il lui remit le texte du décret d'extermination qui avait été publié à Suse pour le montrer à Esther et la mettre au fait, lui commandant de se rendre auprès du roi et de lui demander grâce et de l'implorer en faveur de son peuple.

9 Et Hathac vint vers Esther et lui rapporta les paroles de Mardochée.

10 Et Esther ordonna à Hathac de dire à Mardochée :

11 Tous les serviteurs du roi et le peuple des provinces du roi savent que pour quiconque, homme ou femme, entre vers le roi dans la cour intérieure sans avoir été appelé, il y a une seule loi : on le met à mort, à moins que le roi ne lui tende son sceptre d'or, et alors il vit. Et moi je n'ai pas été appelée à entrer chez le roi depuis trente jours.

La cour intérieure : voir **Esther 5.1**. Dans **Esther 6.4**, est mentionnée la cour extérieure.

Les rois d'Orient se laissent voir très rarement et croient qu'il est de leur majesté d'en user ainsi pour maintenir les peuples dans un respect plus profond. Leur cabinet est inaccessible, comme le Lieu très saint d'une divinité.

Hérodote fait remonter à Déjocès la coutume à laquelle il est fait ici allusion (I, 99. Voir aussi III, 118, et Cornelius Nepos, **Conon**, 3). Cependant Hérodote ajoute (III, 140) que chacun pouvait demander au roi une audience. Si Esther ne le fait pas, c'est qu'elle se croit en défaveur, n'ayant, depuis un mois, plus été mandée par le roi. Et si

elle obtenait une audience, elle devrait de but en blanc et sans attendre l'instant favorable aborder la question brûlante, chose périlleuse dans la faveur croissante dont jouissait Haman. Et qui lui garantissait que son origine n'avait pas été révélée au roi ?

Son sceptre. On a demandé si le roi de Perse avait donc toujours un sceptre à la main. De toutes les nombreuses représentations des rois de Perse que l'on trouve à Persépolis, il n'en est pas une où il ne figure avec un long sceptre à la main droite.

12 On rapporta à Mardochée les paroles d'Esther ;

13 et Mardochée fit répondre à Esther : Ne t'imagines pas que, dans la maison du roi, tu échapperas seule d'entre tous les Juifs.

Fit répondre : toujours par l'entremise de Hathac. La nation Juive ne peut périr (**Jérémie 31.35-37**). Mais Esther, malgré sa position privilégiée, périra si elle manque de foi et de patriotisme. D'autres : Si Esther ne ruine pas l'influence d'Haman, Dieu sauvera le peuple juif d'une manière quelconque, mais Haman sera toujours là, dont la colère atteindra celui qu'il hait et sa famille.

14. Car, si tu gardes maintenant le silence, le secours et la délivrance viendront d'autre part pour les Juifs, et toi et la maison de ton père vous périrez ; et qui sait si ce n'est pas pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la royauté ?

Après la menace, un rayon de joyeuse espérance.

15 Et Esther fit répondre à Mardochée :

16 Va, assemble tous les Juifs qui sont à Suse ; jeûnez pour moi, ne mangez ni ne buvez rien pendant trois jours, nuit et jour ; et moi de mon côté je jeûnerai de même avec mes servantes, et alors j'entrerai vers le roi, ce qui n'est pas selon le décret, et si je péris, je périrai.

Jeunez. Le jeûne était inséparable de la pensée de Dieu et même de la prière (**Néhémie 1.4 ; 2 Samuel 12.16**).

Je jeunerai de même : trois jours. Elle ne craint pas de diminuer les charmes de sa figure. Elle ne compte que sur l'influence du ciel. Aussi résulte-t-il de **Esther 5.1** que le troisième jour ne fut pas tout entier consacré au jeûne. Le jeûne commença le soir du premier jour et prit fin au commencement du troisième jour. C'est ainsi qu'il est dit que le Seigneur a été *trois jours* dans le tombeau.

17 Et Mardochée s'en alla et fit tout ce qu'Esther lui avait ordonné.

Mardochée obéit aux conseils d'Esther, comme elle l'avait fait elle-même à son égard (**Esther 2.20**).

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 5

1 Le troisième jour Esther mit son vêtement royal et se présenta dans la cour intérieure de la maison du roi, en face de la maison du roi. Le roi était assis sur son trône royal dans la maison royale, en face de la porte de la maison.

Le troisième jour : au matin, puisqu'Esther invite le roi à dîner pour ce jour même (verset 5).

Vêtement royal : au lieu de ses habits de deuil.

Cour intérieure. Voir **Esther 4.11**.

En face de la maison du roi : en sorte que le roi, assis sur un trône dans une salle de son palais ouverte sur la cour, pouvait et devait l'apercevoir.

2 Et quand le roi vit la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux, et le roi tendit à Esther le sceptre d'or qu'il avait à la main ; et Esther s'approcha et toucha le bout du sceptre.

Toucha : peut-être en l'embrassant, comme le veut la Vulgate.

3 Et le roi lui dit : Qu'y a-t-il, reine Esther, et que désires-tu ? Serait-ce jusqu'à la moitié de mon royaume, cela te sera donné.

Le roi comprend qu'elle a quelque chose de considérable à lui demander, puisqu'elle pénètre jusqu'à lui au péril de ses jours.

Jusqu'à la moitié... Voir **Marc 6.23** et Hérodote IX, 109.

4 Et Esther dit : Si le roi le trouve bon, que le roi vienne aujourd'hui avec Haman au festin que je lui ai préparé.

Esther ne répond pas. Elle ne répondra pas même le soir, lors même que le roi l'aura de nouveau invitée à parler. Elle ne le satisfera que le lendemain (**Esther 7.3** et suivants). Elle veut d'abord s'affermir dans la faveur du roi.

Avec Haman : qu'elle cherche à plonger dans la sécurité et qu'elle veut en même temps empêcher de rien tramer en secret avec le roi.

5 Et le roi dit : Faites vite venir Haman pour faire ce qu'Esther a dit. Et le roi et Haman vinrent au festin qu'Esther avait préparé.

Pour faire ce qu'Esther a dit : qu'Haman vienne, puisqu'Esther l'invite. D'autres entendent : Pour que mon grand vizir soit présent et que l'on puisse de suite exécuter ce qu'Esther m'aura demandé.

6 Et le roi dit à Esther, quand on en fut à boire le vin : Quelle est ta demande ? Elle te sera accordée. Et que désires-tu ? Serait-ce jusqu'à la moitié de mon royaume, cela sera fait.

Quand on en fut à boire... Pendant le repas le vin ne jouait pas un grand rôle. On ne donnait à boire que de l'eau du Choaspe qu'on faisait bouillir pour la rendre plus légère et pour la conserver plus longtemps, et qu'on gardait dans de grands vases d'argent qu'on portait partout avec le roi. Mais le repas terminé, on restait à table et. l'on se mettait à boire tout en mangeant des fruits (Hérodote I, 133). Alors, dit Calmet, on attaquait les liqueurs comme on aurait fait un ennemi.

D'après ce que rapporte Hérodote (IX, 111), il y avait en Perse une loi qui interdisait au roi de refuser les grâces qui lui étaient demandées pendant le festin royal. Dans ce cas, Esther n'aurait risqué sa vie qu'en présentant une requête en dehors d'un festin royal (**Esther 5.2 ; Esther 8.3**).

7 Et Esther répondit et dit : Ma demande et mon désir,

Ma demande et mon désir : pour le moment, c'est que le roi accepte une nouvelle invitation pour demain. Alors je déclarerai mon vrai désir.

8 si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi et si le roi trouve bon de m'accorder ma demande et d'accéder à mon désir, que le roi vienne avec Haman au festin que je leur préparerai, et demain je ferai ce que le roi me demande.

9 Et Haman sortit ce jour-là joyeux et le cœur content. Et lorsque Haman vit à la porte du roi Mardochée qui ne se levait ni ne se dérangeait pour lui, Haman fut rempli de colère contre Mardochée.

À la porte du roi. Voir **Esther 4.4**, note. Esther ayant consenti à parler au roi, et le jeûne étant passé, Mardochée avait dépouillé ses habits de deuil et repris à la porte du roi sa place accoutumée (**Esther 2.21**). L'irritation d'Haman augmente en raison des faveurs croissantes dont il est comblé. D'ailleurs Mardochée ne lui refuse plus seulement des hommages extraordinaires.

10 Et Haman se contint et il rentra dans sa maison et fit appeler ses amis et Zéresch, sa femme.

Se contint : en se disant que les choses changeraient bientôt.

Ses amis, qu'il consultait et auxquels il ouvrait son cœur.

Zéresch. Ce nom est probablement dérivé du mot zend **zara**, or.

11 Et Haman leur énuméra la grandeur de ses richesses et le nombre de ses fils, et à quel point le roi l'avait élevé, et la position qu'il lui avait donnée au-dessus des princes et des serviteurs du roi.

Le nombre de ses fils. Dix, d'après **Esther 9.7**. Hérodote rapporte que les Perses ne connaissent rien de plus beau, après la gloire qui s'acquiert par les armes, que d'avoir beaucoup de fils. Ceux qui ont ce bonheur en sont récompensés par des présents que le roi leur envoie tous les ans.

12 Bien plus, dit-il, la reine Esther n'a invité personne que moi avec le roi à un festin qu'elle a préparé, et pour demain encore je

suis invité chez elle avec le roi ;

Haman n'a donc aucun soupçon, tant il est aveuglé, par la haine et par la haute opinion qu'il a de lui-même.

13 mais tout cela ne me suffit pas, aussi longtemps que je vois le Juif Mardochée assis à la porte du roi.

Tout cela ne me suffit pas : ne compense pas l'affront...

À la porte du roi. Avons-nous ici une reproduction abrégée du discours d'Haman qui se serait plaint de ce que Mardochée à la porte du roi ne le saluait pas ? Ou bien Haman ne peut-il supporter que ce Juif occupe cette place ? Le texte conduit plutôt à ce second sens.

14. Et Zéresch, sa femme, et tous ses amis lui dirent : Qu'on prépare un bois de cinquante coudées de haut, et demain matin dis au roi qu'on y pende Mardochée ; et va joyeusement avec le roi au festin. Ce conseil parut bon à Haman et il fit préparer le bois.

De même que les épouses favorites avaient une grande influence sur les rois de Perse, ainsi Zéresch apparaît ici comme la conseillère de son mari. Elle n'entrevoit pas même la possibilité d'un refus de la part du roi qui a accordé à Haman le peuple juif tout entier, et elle compte sans Celui qui incline les cœurs (**Esther 6.1** et suivants). Le gibet doit être dressé à l'avance pour que Mardochée puisse y être

pendu immédiatement et qu'Haman en allant dîner n'ait plus d'affront à essuyer.

Cinquante coudées de haut : environ vingt mètres. Il fallait que la victoire d'Haman éclatât à tous les yeux. C'est peut-être ici que la trame de la tragédie nous apparaît le plus serrée. La foi a déjà remporté une victoire : Esther n'a pas été mise à mort. Mais que d'atouts encore dans les mains des ennemis des Juifs ! Les craintes de ceux-ci et l'orgueil d'Haman sont à leur apogée. Heureusement que dans ce qui suit l'invisible main de Dieu va se faire **sentir**, comme on l'a **vue** lors du festin de Belsatsar.

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 6

1 Cette nuit-là le sommeil fuyait le roi ; et il ordonna d'apporter le livre des chroniques et on en fit lecture devant le roi.

Le livre des chroniques, littéralement : **le livre des mémoires des événements quotidiens**. Voir **Esdras 4.15**.

2 Et on trouva écrit ce qu'avait fait connaître Mardochée au sujet de Bigthana et de Théresch, deux eunuques du roi d'entre les gardes du seuil, qui avaient tenté de porter la main sur le roi Assuérus.

Comparez **Esther 2.21-23**, où le premier des conjurés est appelé Bigthan.

On trouva. Ici, comme dans l'insomnie du verset 1, se montre le doigt de Dieu.

3 Et le roi dit : Quel honneur et quelle distinction Mardochée a-t-il reçus pour cela ? Et les gens du roi, ses serviteurs, répondirent : On n'a rien fait pour lui.

Les gens du roi : voir **Esther 2.2**.

On n'a rien fait pour lui. Et pourtant en Perse on récompensait magnifiquement les personnes qui avaient bien mérité du roi ; leurs noms étaient inscrits dans un rôle spécial (Hérodote VIII, 85 ; III, 140 ; Thucyde I, 138). Toutefois la récompense se faisait parfois attendre (Hérodote V, 11).

4 Et le roi dit : Qui est dans la cour ? Et Haman entra dans la cour extérieure de la maison du roi pour dire au roi de faire pendre Mardochée au bois qu'il avait préparé pour lui.

Le matin était arrivé et Haman était déjà dans la cour extérieure, où se tenaient, jusqu'à ce qu'ils fussent appelés, ceux qui voulaient obtenir une audience du roi (**Esther 4.11** ; **Esther 5.1**). Mais c'est précisément cet empressement qui lui vaut son premier échec, au moment même où il se croit arrivé au comble de ses vœux.

5 Et les gens du roi lui dirent : Voici Haman qui se tient dans la cour. Et le roi dit : Qu'il vienne !

6 Et Haman vint et le roi lui dit : Que faut-il faire à un homme que le roi désire honorer ? Et Haman se dit en lui-même : À qui le roi veut-il faire honneur, si ce n'est à moi ?

Si ce n'est à moi ? littéralement : **Plutôt qu'à moi ?** Nous avons ici une expression (**jother**) qui ne se trouve plus que dans l'Ecclésiaste.

7 Et Haman dit au roi : L'homme que le roi veut honorer :

Ici aussi, comme **Esther 5.7**, la construction de la phrase est brisée.

8 qu'on prenne un vêtement royal que le roi a porté et un cheval que le roi a monté et sur la tête duquel a été posée la couronne royale ;

Que le roi a porté, et non pas tel que le roi en porte. Plutarque, dans la vie d'Artaxerxès, paragraphe 5, raconte que Tiribaze obtint comme une grâce signalée que le roi lui donnât son vêtement ; mais en le lui donnant le roi lui interdit de jamais le porter. Haman espérait revêtir l'habit du roi (verset 9).

Et un cheval... Voir **1 Rois 1.33**.

La couronne royale. On trouve représentés sur les monuments assyriens des chevaux portant sur la tête un ornement à trois pointes, en forme de couronne.

9 qu'on remette le vêtement et le cheval à l'un des princes du roi, l'un des grands seigneurs et que l'on revête l'homme que le roi veut honorer et qu'on le promène sur le cheval par les rues de la ville et qu'on crie devant lui : C'est ainsi que l'on traite l'homme que le roi veut honorer !

L'un des grands seigneurs. Choisi pour cet office, Haman ne pourra se plaindre : il fonctionnera comme l'un des grands de l'empire.

Qu'on crie devant lui ; comparez **Genèse 41.43**.

10 Et le roi dit à Haman : Hâte-toi de prendre le vêtement et le cheval, comme tu l'as dit, et fais cela à Mardochée, le Juif, qui est assis à la porte du roi ; et ne néglige rien de ce que tu as dit.

Le Juif. Le roi a appris pendant la nuit, par la lecture qui lui a été faite, que Mardochée était Juif, et, quand il s'est informé de ce qu'on avait fait pour lui, il aura appris également qu'il n'avait depuis longtemps qu'un modeste emploi à la porte du palais (**Esther 2.11**, note). Mais a-t-il donc oublié qu'il avait lui-même livré les Juifs à Haman et qu'ils étaient tous voués à la mort par un édit irrévocable ? Ou bien entend-il faire une exception en faveur de celui qui lui a sauvé la vie ? Quoi qu'il en soit, c'est déjà ici le secours d'en-haut.

11 Et Haman prit le vêtement et le cheval, il revêtit Mardochée, lui fit parcourir à cheval les places de la ville et cria devant lui : C'est ainsi que l'on traite l'homme que le roi veut honorer !

12 Et Mardochée revint à la porte du roi, et Haman se rendit en hâte chez lui, triste et la tête voilée.

Se rendit en hâte : pour décharger son cœur avant d'être obligé d'aller au festin de la reine.

Tête voilée : signe de confusion profonde et de deuil (**2 Samuel 15.30** ; **Jérémie 14.4**).

13 Et Haman raconta à Zéresch, sa femme, et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé, et ses sages lui dirent, ainsi que Zéresch, sa femme : Si Mardochée, devant lequel tu as

commencé de tomber, est de la race des Juifs, tu ne pourras rien contre lui, mais tu tomberas certainement devant lui.

Haman trouve auprès de ses amis tout autre chose que des consolations. Il y avait parmi eux des mages qui, voyant un Juif pareillement honoré par le roi, se souviennent peut-être de la protection spéciale dont les Juifs ont été les objets de la part de Dieu, par exemple dans le temps de Nébucadnetsar et de Daniel. Le changement subit qui s'est produit dans les sentiments du roi suffirait d'ailleurs à expliquer leur prompt volte-face. Quelle différence entre la constance que la foi donne à Mardochée et la versatilité de ces païens ! Le passage **Esther 5.13** fait ici difficulté, car là déjà Haman a parlé de Mardochée comme d'un Juif. Il semble que l'extraordinaire honneur rendu à Mardochée leur ait ouvert les yeux sur la valeur et la signification de sa nationalité.

14. Pendant qu'ils parlaient avec lui, survinrent les eunuques du roi, qui s'empressèrent d'emmener Haman au festin qu'Esther avait préparé.

L'entretien est subitement interrompu. L'heure du festin a sonné. Haman doit s'y rendre moins joyeux que sa femme ne l'avait dit (**Esther 5.14**).

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 7

1 Et le roi et Haman vinrent au festin de la reine Esther. Et le roi dit à Esther, le second jour encore, quand on en fut à boire : Quelle est ta demande, reine Esther ? Elle te sera accordée. Et que désires-tu ? Serait-ce jusqu'à la moitié du royaume, cela sera fait.

2 Et la reine Esther répondit et dit : Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si cela paraît bon au roi, donne-moi la vie selon ma demande, et mon peuple selon mon désir.

Le second jour encore : comme **Esther 5.6**.

4 Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, égorgés et détruits. Si nous étions vendus pour devenir serviteurs et servantes, je me serais tue, mais l'opresseur ne saurait compenser le dommage fait au roi.

Vendus. Voir **Esther 3.9** et **Esther 4.7**.

Pour être exterminés, égorgés et détruits : les trois mêmes verbes que **Esther 3.13**.

Compenser le dommage fait au roi. Notre traduction de cette phrase difficile a l'avantage de conserver au mot **nézek** le sens de **dommage**, que chacun lui donne dans **Esdras 4.13** ; **Esdras 4.22** : Je garderais le silence s'il ne s'agissait que de nous et de notre liberté. Mais il s'agit du roi que notre mort appauvrira, et voilà pourquoi je

parle. D'autres entendent : L'oppresseur ne vaut pas la peine que je trouble le roi par mon accusation. Mais d'où viendrait cette note méprisante, s'agissant d'un homme capable d'enlever la liberté ou la vie à tout un peuple ?

5 Et le roi Assuérus dit à la reine Esther : Qui est-il et où est-il, celui que son cœur pousse à de tels actes ?

Littéralement : **Et le roi Assuérus dit et dit à Esther, la reine.** Ce désordre dans la construction marque l'émotion du roi. Le roi éclate. Mais il ne donne pas à Haman l'occasion de se justifier ; c'est à la reine qu'il parle.

Qui est-il ? Le roi ne peut ni l'ignorer ni le croire.

6 Et Esther dit : L'oppresseur, l'ennemi, c'est ce méchant Haman. Et Haman fut saisi d'effroi en présence du roi et de la reine.

7 Et le roi dans sa fureur se leva du festin pour aller dans le jardin du palais, et Haman resta pour implorer sa grâce de la reine Esther, car il voyait que sa perte était arrêtée dans l'esprit du roi.

Dans le jardin. Échauffé par le vin et la colère, le roi sort au grand air (**Esther 1.5**).

Était arrêtée. La sortie du roi renfermait implicitement un jugement de condamnation et Haman s'en rend bien compte.

8 Et le roi revint du jardin du palais dans la salle du festin ; et Haman s'était jeté sur le divan sur lequel était Esther. Et le roi dit : Va-t-il même faire violence à la reine, près de moi, dans le palais ? La parole était à peine sortie de la bouche du roi, qu'on voila le visage d'Haman.

Si l'on se souvient avec quelle réserve les rois de Perse voulaient qu'on en usât avec leurs femmes, et qu'ils condamnaient à mort non seulement ceux qui avaient osé les approcher ou les toucher, ou simplement s'approcher de leur litière, on jugera du transport de Xerxès en cette occasion et de la détresse qui avait poussé Haman à une pareille imprudence.

La parole : la sentence de mort qui n'est pas rapportée, mais qui suivit immédiatement la question qui précède. Esther, à supposer qu'elle eut voulu enlever au roi son injuste soupçon, n'eut pas le temps d'intervenir.

Le visage, et non pas la tête seulement, comme **Esther 6.12**. On traitait ainsi ceux qu'on conduisait au supplice. Le voile privant de la lumière était l'image des ténèbres de la mort qui allaient recevoir le condamné. Philotas accusé de haute trahison fut conduit la tête voilée devant Alexandre (Quinte-Curce, VI). Chez les Romains, le juge disait à l'exécuteur en lui livrant le coupable : *Va, licteur, attache-lui les mains, voile-lui la tête et suspends-le à l'arbre de malheur !*

Les rois de Perse étaient autorisés à faire mourir sans forme de procès ceux de leurs sujets qu'ils trouvaient à propos, parce qu'ils les regardaient tous comme leurs esclaves. D'ailleurs le vrai crime d'Haman était notoire et avoué du coupable.

9 Et Harbona, un des eunuques, dit en présence du roi : Voici même, le bois qu'Haman avait fait élever pour Mardochée, qui a

parlé pour le bien du roi, est dressé chez Haman, haut de cinquante coudées. Le roi dit : Qu'on l'y pende !

Harbona : le même que **Esther 1.10**.

Voici même : précisément. On a quelquefois vu davantage dans ce mot **même**, qui signifie proprement **aussi** : À diverses autres accusations élevées par divers assistants contre Haman, Harbona ajouterait celle-ci : Il voulait pendre le sauveur du roi !

10 Et l'on pendit Haman au bois qu'il avait fait élever pour Mardochée, et la colère du roi s'apaisa.

Haman n'est plus ; mais le massacre des Juifs est et demeure ordonné dans tout l'empire.

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 8

1 Ce jour-là le roi Assuérus donna à la reine Esther la maison d'Haman, l'oppresseur des Juifs, et Mardochée se présenta devant le roi, car Esther avait révélé ce qu'il lui était.

1 à 8 élévation de Mardochée, le roi accorde la demande d'Esther

La maison d'Haman, c'est-à-dire tout ce qui lui appartenait. En Orient la confiscation des biens accompagne toujours la peine capitale (**Esther 3.11** ; Hérodote III, 129).

À la reine Esther. Une Juive se trouve donc en jouissance de la fortune du grand oppresseur des Juifs.

Se présenta devant le roi, car... Quand le roi sut que Mardochée était le tuteur (**Esther 2.7**) et le cousin d'Esther, il lui donna, comme à ses plus hauts officiers, accès auprès de sa personne (**Esther 1.10** ; **Esther 1.14** ; **Esther 7.9**). Après **Esther 6.11** (honneurs rendus à Mardochée), il n'y avait plus lieu pour Esther de cacher ce qu'il lui était.

2 Et le roi ôta l'anneau qu'il avait repris à Haman et le donna à Mardochée. Et Esther établit Mardochée sur la maison d'Haman.

Et le donna à Mardochée : qui devint premier ministre et chancelier (**Esther 3.10** ; **Genèse 41.42**), en même temps que gérant de la fortune d'Esther.

3 Et Esther parla de nouveau en présence du roi ; elle se jeta à ses pieds, pleura et le supplia de mettre à néant la méchanceté d'Haman, l'Agaguite, et ses machinations contre les Juifs.

Son salut personnel ne lui suffit pas elle n'oublie pas les siens dans la prospérité et, pour les sauver, risque encore une fois sa vie.

4 Et le roi tendit à Esther le sceptre d'or, et Esther se leva et se tint debout devant le roi.

Le sceptre. Comparez **Esther 4.11**.

5 Et elle dit : Si le roi le trouve bon, si j'ai trouvé grâce à ses yeux, si la chose paraît convenable au roi, si je suis agréable à ses yeux, qu'on écrive pour révoquer les lettres du complot d'Haman, fils d'Hammédatha, l'Agaguite, qu'il a écrites pour faire périr les Juifs qui sont dans toutes les provinces du roi.

Si le roi... si j'ai trouvé... Cette introduction à sa demande rappelle **Esther 1.19** ; **Esther 5.4** ; **Esther 7.3**, mais est renforcée de deux formules nouvelles, tant est importante sa demande.

Révoquer. Esther demande ici quelque chose d'impossible, et le roi le lui fera sentir par le dernier mot du verset 8 : *irrévocable*.

6 Car comment pourrais-je voir la calamité qui atteindrait mon peuple, et comment pourrais-je voir la destruction de ma parenté ?

Comparez **Genèse 44.34**.

7 Et le roi Assuérus dit à la reine Esther et à Mardochée, le Juif : Voici, j'ai donné la maison d'Haman à Esther, et lui, on l'a pendu au bois, parce qu'il avait porté la main contre les Juifs.

Pourquoi douter de ma bienveillance, après les preuves que j'en ai données déjà ?

8 Vous donc, écrivez au sujet des Juifs comme il vous semblera bon et au nom du roi, en scellant avec l'anneau du roi, car un ordre écrit au nom du roi et scellé avec l'anneau du roi est irrévocable.

Vous donc... Il donne à Esther et à Mardochée carte blanche pour rédiger et publier un nouvel édit, qui neutralise le premier sans le révoquer.

9. Alors les secrétaires du roi furent appelés, le vingt-trois du troisième mois, qui est le mois de Sivan, et on écrivit, suivant tout ce qu'avait ordonné Mardochée, aux Juifs, aux satrapes, aux gouverneurs et aux chefs de provinces, de l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, cent vingt-sept provinces, à chaque province dans son écriture, à chaque peuple dans sa langue, ainsi qu'aux Juifs dans leur écriture et dans leur langue.

9 à 17 l'édit royal envoyé dans toutes les provinces

Deux mois, jour pour jour, s'étaient écoulés depuis l'édit d'Haman. On a trouvé dans les inscriptions cunéiformes le mois de Sivanu. Il correspond à mai-juin.

Ainsi qu'aux Juifs : tandis que l'édit de Haman n'avait, cela se comprend, été envoyé qu'aux satrapes et gouverneurs.

10 On écrivit au nom du roi Assuérus et on scella avec l'anneau du roi. On envoya les lettres par les courriers à cheval, montés sur des chevaux tirés des haras du roi.

Les courriers ordinaires (Esther 3.13), mais montés cette fois sur les meilleurs chevaux du roi, afin d'arriver à temps aux extrémités de l'immense empire.

11 Par ces lettres le roi accordait aux Juifs de toutes les villes de se rassembler et de défendre leur vie, d'exterminer, d'égorger et de détruire tous gens armés de tout peuple et de toute province

qui les attaqueraient, y compris enfants et femmes, et de piller leurs biens,

Gens armés... qui les attaqueraient. Ainsi les Juifs n'ont pas attaqué les gens paisibles, mais ont frappé ceux-là seulement qui, malgré cet édit, se disposaient encore à les attaquer. Notre verset ressemble à **Esther 3.13**, à cette grande différence près que là c'étaient des gens inoffensifs qu'il était permis de massacrer. Voyez l'expression : *défendre leur vie*, ici et **Esther 9.16**.

Enfants et femmes : des Perses qui auraient cherché à massacrer les Juifs. Toute l'ancienne alliance procède par familles en matière de châtements (**Nombres 16.32** ; **Josué 7.24** ; **Daniel 6.24**).

12 et cela en un seul jour dans toutes les provinces du roi Assuérus, le treize du douzième mois, qui est le mois d'Adar.

Un seul jour : le même que **Esther 3.13**.

13 Le texte du rescrit portait qu'un décret fût promulgué en toute province, notifié à tous les peuples, et que les Juifs se tinssent prêts pour ce jour-là à se venger de leurs ennemis.

14 Les courriers montés sur les chevaux du roi partirent en toute hâte par l'ordre du roi, et l'édit fut publié à Suse, la forteresse.

Fut publié. **Esther 3.15**.

15 Et Mardochée sortit de devant le roi dans un vêtement royal, bleu et blanc, avec une grande couronne d'or et un manteau de lin blanc et pourpre. Et la ville de Suse était dans la joie et l'allégresse.

Vêtement royal bleu et blanc. Voir sur ces deux couleurs **Esther 1.6**. Ces vêtements sont la tenue officielle du premier ministre et ne signifient pas que Mardochée veuille faire parade de son autorité. Quel contraste avec **Esther 4.1**.

La ville de Suse... Allégresse après tristesse (**Esther 3.15**), car c'eût été la paix, s'il ne se fût trouvé un noyau mal intentionné dont l'attitude incorrigiblement hostile amena en fin de compte une effusion de sang.

16 Les Juifs étaient rayonnants de joie, d'allégresse et de gloire.

Les Juifs : ceux de Suse.

Rayonnants de joie, littéralement : **Il y avait pour les Juifs lumière et joie**.

Gloire : car le grand-vizir était l'un d'eux !

17 Dans chaque province et dans chaque ville où arrivaient la parole du roi et son édit, il y avait pour les Juifs de la joie et de l'allégresse, des festins et des jours heureux. Beaucoup de gens des peuples du pays se firent Juifs, parce que la crainte des Juifs s'était emparée d'eux.

Des jours heureux : l'extrême opposé de **Esther 4.3**.

Se firent Juifs, littéralement : **judaisèrent**, expression qui, dans **Galates 2.14**, ne comprend pas la circoncision. Au reste il ne s'agissait pas de se joindre aux Juifs pour éviter la mort, puisque pour il cela suffisait pour les Perses de ne plus attaquer les Juifs.

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 9

1 Au douzième mois, qui est le mois d'Adar, le treizième jour du mois, jour où l'ordre du roi et son édit devaient s'exécuter, où les ennemis des Juifs avaient espéré se rendre maîtres d'eux et où les choses changèrent en ce que ce furent les Juifs qui se rendirent maîtres de leurs ennemis,

1 à 19 les Juifs frappent leurs ennemis

2 les Juifs se rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du roi Assuérus, pour mettre la main sur ceux qui cherchaient leur perte. Personne ne s'opposa à eux, car la terreur qu'ils inspirèrent s'empara de tous les peuples.

3 Et tous les princes des provinces et les satrapes et les gouverneurs et les intendants du roi soutenaient les Juifs, car la crainte de Mardochée s'était emparée d'eux.

Le peuple perse craint le peuple juif (verset 2) ; les autorités perses craignent l'autorité suprême (Mardochée) et soutiennent les Juifs. D'autant plus grande fut la folie de ceux qui, néanmoins, dans leur haine, se prévalurent du premier édit.

4 Car Mardochée était grand dans la maison du roi et sa réputation se répandait dans toutes les provinces ; car cet homme, Mardochée, allait grandissant.

5 Et les Juifs frappèrent tous leurs ennemis à coups d'épée, les égorgeant et les détruisant, et ils traitèrent leurs ennemis selon leur bon plaisir.

6 À Suse, la forteresse, les Juifs tuèrent et firent périr cinq cents hommes, ainsi que Parschandatha, Dalphon, Aspatha,

8 Poratha, Adalia, Aridatha,

9 Parmaschtha, Arisaï, Aridaï et Vayezatha,

10 les dix fils d'Haman, fils d'Hammédatha, l'ennemi des Juifs. Mais ils ne touchèrent pas au butin.

11 Ce jour-là le nombre des tués à Suse, la forteresse, vint à la connaissance du roi,

12 et le roi dit à la reine Esther : À Suse, la forteresse, les Juifs ont tué et fait périr cinq cents hommes et les dix fils d'Haman ; qu'auront-ils fait dans le reste des provinces du roi ? Quelle est la demande ? Elle te sera accordée. Et que désires-tu encore ? Cela sera fait.

Voir **Esther 5.6** et **Esther 7.12**.

13 Esther répondit : Si le roi le trouve bon, qu'il soit permis, encore demain, aux Juifs qui sont à Suse de faire ce qui avait été décrété pour aujourd'hui, et qu'on pende au bois les dix fils d'Haman.

Le caractère d'Esther ne permet pas de penser qu'il y ait chez elle désir de vengeance. Sa demande s'explique si l'on admet que, dans certains quartiers de la capitale, des dispositions menaçantes continuaient à se manifester.

Qu'on pendre au bois les dix fils d'Haman : quoique déjà morts ; il s'agit de triompher pleinement en les livrant à une plus grande ignominie. Voir Hérodote VI, 30 ; VII, 238 ; ce dernier passage se rapporte au fameux Léonidas, dont Xerxès fit suspendre à une croix le corps qui avait été trouvé parmi les morts après le combat des Thermopyles.

14 Le roi ordonna qu'il fût fait ainsi et l'édit fut publié à Suse, et les dix fils d'Haman furent pendus.

15 Les Juifs qui étaient à Suse se rassemblèrent encore le quatorzième jour du mois d'Adar, et ils tuèrent à Suse trois cents hommes, mais ils ne touchèrent pas au butin.

Ne touchèrent pas au butin. Voir verset 10.

16 Et les autres Juifs dans les provinces du roi s'étant assemblés défendirent leur vie, se délivrèrent de leurs ennemis et tuèrent soixante-quinze-mille d'entre ceux qui les haïssaient, mais ils ne touchèrent pas au butin.

Se délivrèrent de leurs ennemis, littéralement : **se reposèrent** ou se procurèrent du repos **de leurs ennemis**. Nous retrouvons aux versets 17 et 18 cette notion de repos. Les Juifs de la campagne eurent du relâche de leurs inquiétudes le 14 Adar, et ceux de Suse le 15 Adar.

17 C'était le treizième jour du mois d'Adar ; on se reposa le quatorze, dont on fit un jour de festin et de joie,

18 tandis que les Juifs qui étaient à Suse s'étaient rassemblés le treize et le quatorze, et se reposèrent le quinze, dont ils firent un jour de festin et de joie.

19 C'est pourquoi les Juifs de la campagne qui habitent des villes ouvertes font du quatorzième jour du mois d'Adar un jour de festin et de joie, où chacun envoie des présents à son ami.

Des présents : des portions aux pauvres gens (verset 22), qui ne peuvent se réjouir en faisant eux-mêmes un festin (**Néhémie 8.10**).

20 Et Mardochée écrivit toutes ces choses et il envoya des lettres à tous les Juifs qui étaient dans toutes les provinces du roi Assuérus, à ceux qui étaient près et à ceux qui étaient éloignés,

20 à 28 Une lettre de Mardochée à tous ses compatriotes institue officiellement la fête de Purim

Toutes ces choses : non pas le livre d'Esther depuis **Esther 1.1** jusqu'à **Esther 9.19**, mais les événements qui viennent de se passer, et en particulier la délivrance des Juifs, à Suse, le 15, dans le reste de l'empire le 14 Adar. Mardochée n'était ni de la tribu royale, ni de la tribu sacerdotale, mais sa haute position à la cour lui donnait de fait toute autorité sur ses compatriotes. Toutefois le Talmud de Jérusalem rapporte qu'en Palestine la fête de Purim ne s'introduisit pas sans la sérieuse opposition de 85 Anciens et de 30 prophètes,

qui sans doute y voyaient une innovation extra-légale. Cependant 2 Maccabées 15.37 semble prouver que vers le milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ elle se célébrait généralement, et Josèphe l'affirme pour son temps (*Antiquités Judaïques*, XI, 6, 13).

21 leur prescrivant de célébrer chaque année le quatorzième et le quinzième jour du mois d'Adar,

22 comme étant les jours où les Juifs s'étaient délivrés de leurs ennemis, et le mois où leur tristesse avait été changée en joie et leur détresse en jour de fête ; et de faire de ces jours des jours de festin et de joie où l'on s'enverrait des présents les uns aux autres et où l'on ferait des dons aux pauvres.

23 Et les Juifs ont adopté comme règle ce qu'ils avaient fait une première fois et ce que Mardochée leur avait prescrit.

Les Juifs n'auraient peut-être pas, sans la lettre de Mardochée, continué ce qu'ils avaient spontanément fait une première fois (versets 17 et 18).

24 Car Haman, fils d'Hammédatha, l'Agaguite, l'ennemi de tous les Juifs, avait comploté contre les Juifs pour les faire périr et avait jeté le Pur, c'est-à-dire le sort, pour les attaquer et les faire périr.

24 et 25 Courte récapitulation de l'occasion de cette fête

De tous les Juifs. Cela concerne donc la nation dans sa totalité.

25 Et quand [Esther] vint auprès du roi celui-ci ordonna par écrit que le funeste complot d'Haman contre les Juifs retombât sur sa tête et que lui et ses fils fussent pendus au bois.

[*Esther*]. D'autres traduisent : Et quand **la chose** parvint au roi.

26 C'est pourquoi on a appelé ces jours Purim, du nom de Pur. C'est pourquoi, d'après toutes les paroles de cette lettre, d'après ce qu'ils ont vu à ce sujet et ce qui leur est arrivé,

Début du verset : Justification du nom de *Purim* donné à cette fête. Voir **Esther 3.7**.

Fin du verset : Solidité de cette institution.

Les Juifs ont deux puissants motifs pour célébrer cette fête dans tous les temps : la lettre de Mardochée et leurs propres souvenirs.

27 les Juifs ont institué et transmis comme règle inviolable pour eux, pour leurs descendants et pour tous ceux qui s'attacheraient à eux, de célébrer chaque année ces deux jours selon le mode et le temps prescrits.

Tous ceux qui s'attacheraient à eux : les prosélytes.

28 Et ces jours-là sont commémorés et célébrés de génération en génération, dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville ; et ces jours de Purim ne cesseront point d'être célébrés chez les Juifs et le souvenir ne s'en éteindra pas chez leurs descendants.

29 Et la reine Esther, fille d'Abihaïl, et le Juif Mardochée écrivirent avec insistance pour donner autorité à cette seconde lettre relative aux Purim.

29 à 32

Seconde lettre, d'Esther et de Mardochée, insistant sur le côté sérieux de cette fête (verset 31), lequel risquait d'être laissé dans l'ombre. Le contenu de cette seconde circulaire est résumé versets 30 à 32. Esther est ici nommée la première. Et en effet il est souvent parlé dans le Talmud du jeûne de Purim sous le nom de jeûne d'Esther.

Fille d'Abihaïl : Esther 2.15.

Avec insistance. Ils sentaient que la chose plairait moins généralement.

30 Et des lettres furent envoyées à tous les Juifs des cent vingt-sept provinces du royaume d'Assuérus, paroles de paix et de fidélité

Et des lettres : 127 exemplaires de cette seconde lettre.

Paix. Pas de lettres sans des souhaits de paix et de prospérité.

Fidélité. Exhortation à célébrer cette fête d'une manière digne des faits qu'elle devait commémorer ; or il y avait eu des jeûnes et des pleurs (**Esther 4.3**) avant les réjouissances.

31 pour confirmer ces jours de Purim à leur date précise, comme le Juif Mardochée et la reine Esther les avaient établis, et comme ils avaient établi pour eux et leur postérité des ordonnances de jeûne et de lamentations.

Pour confirmer. Ce n'était pas quelque chose de nouveau que ces jours de jeûne ; voir **Esther 4.16**.

Leur date précise, respective, probablement un jour de jeûne d'abord, le 13 Adar, et les réjouissances ensuite.

32 Et l'ordre d'Esther confirma l'établissement des Purim, et cela fut mis par écrit.

LE LIVRE D'ESTHER CHAPITRE 10

1 Et le roi Assuérus mit un tribut sur le pays et les îles de la mer.

Mardochée, naguère si méprisé, fut le grand-vizir d'un roi sans égal par ses richesses et l'étendue de son empire. Tout l'argent du monde civilisé passait par les mains de ce Juif ! Notre livre finit comme il a commencé, par la description de la gloire du grand roi perse ; mais ce n'est là, on le sent, que le cadre brillant destiné à mettre en relief deux figures juives.

2 Et tous les faits de sa puissance et de sa force, tout ce qui concerne la grandeur de Mardochée, à laquelle le roi l'éleva, tout cela n'est-il pas écrit dans le livre des chroniques des rois des Mèdes et des Perses ?

Formule usuelle des livres des Rois et des Chroniques.

Mèdes : nommés avant les Perses, contrairement à **Esther 1.3**, etc., parce qu'ici il est question d'un livre antique et considérable qui commençait par l'histoire des Mèdes dont la puissance a précédé celle des Perses. Il a déjà été fait allusion à cet ouvrage **Esther 2.23** et **Esther 6.1**.

3 Car Mardochée le Juif était le premier après le roi Assuérus ; il fut grand parmi les Juifs, aimé de la multitude de ses frères, et

rechercha le bien de son peuple et parla pour la paix de toute sa race.

Car. Que personne ne s'étonne que Mardochée figure dans ce livre !

Parmi les Juifs, et non pas seulement parmi les Perses.

Le bien de son peuple. Il ne se rechercha pas lui-même.

Sa race : non pas sa famille, mais sa nation tout entière.

Conclusion

Arrivés au terme de notre étude du livre d'Esther, étude que nous avons abordée sans parti pris, comme on peut le voir à notre Introduction, résumons les résultats auxquels nous avons été conduits.

Le fait le plus difficile à justifier, à savoir le massacre de 75000 personnes par les Juifs et la manière en laquelle Esther revient à la charge et demande une nouvelle exécution dans la ville de Suze (**Esther 9.13**), nous a paru perdre tout caractère odieux à mesure que nous avons pesé les expressions du texte. *Par ces lettres*, lisons-nous (**Esther 8.11**), *le roi accordait aux Juifs.... de se rassembler et de défendre leur vie, d'exterminer, d'égorger et de détruire tous gens armés, de tout peuple et de toute province, qui les attaqueraient.*

Et les autres Juifs, dans les provinces du roi, s'étant assemblés, défendirent leur vie (**Esther 9.16**).

Sans doute nous lisons aussi que les Juifs frappèrent tous leurs ennemis à coups d'épées, les égorgeant et les détruisant, et qu'ils traitèrent leurs ennemis selon leur bon plaisir (**Esther 9.5**). Mais pour peu que l'on traite notre narration avec les égards élémentaires auxquels a droit toute composition sérieuse, on doit admettre que le *bon plaisir* selon lequel les Juifs traitèrent leurs ennemis fut subordonné aux conditions clairement énoncées **Esther 8.11** et

Esther 9.16. Les Juifs n'attaquèrent pas : ils se défendirent. La récidive du 14 Adar elle-même fut, pensons-nous, un moyen préventif : il s'agissait de réduire à néant les derniers ferments d'hostilité et d'annihiler le premier édit jusque dans ses dernières conséquences.

Quant au chiffre de 75000 personnes tuées, les Septante ne parlent que de 15000, soit qu'ils aient eu sous les yeux un autre texte, soit, ce qui est plus probable, qu'ils aient voulu diminuer la défaveur qui pouvait rejaillir d'un pareil massacre sur les Juifs aux yeux des Gentils. Mais il n'y a rien dans ce total de 75000 personnes qui dépasse les proportions que prennent en Orient des événements analogues. Puis il ne faut pas perdre de vue l'immensité de l'empire.

Mais du moment que les Juifs n'ont couru sus qu'à ceux qui les *attaquaient*, il a dû, semble-t-il, y avoir un certain nombre d'entre eux de tués. Or il n'est point fait mention de Juifs tués, pas même de blessés. C'est là un point sur lequel l'auteur n'a pas cru devoir instruire ses lecteurs, à supposer qu'il fût à même de le faire. Il importe peu au but qu'il se proposait et qui était uniquement de montrer comment son peuple avait échappé en bloc à la mort. La nation a été sauvée ; cela suffit.

Quant à l'art avec lequel est présentée la succession des faits, il suppose un œil ouvert sur la sagesse et les soins de la Providence, mais ne dépasse point ce que nous trouvons sous ce rapport dans maints chapitres de l'Ancien Testament. Un roman d'ailleurs n'aurait pas pu donner naissance, quelque bien composé qu'il fût, à une fête nationale, célébrée à Jérusalem même, dans le centre religieux de la nation et à une date très précise de l'année.

On a supposé que la fête de **Purim** est une imitation juive des réjouissances que, sous le nom de **Fourdi**, les Perses célébraient, les derniers jours de chaque année, par des festins et des cadeaux qu'on faisait aux indigents. On cherche à étayer cette hypothèse par la considération que le texte grec de notre livre donne à la fête de Purim le nom de **Phrourai**, une fois même celui de **Phourdia**, qui se rapproche singulièrement du nom de la fête perse. D'autres ont

pensé à une fête babylonienne. Mais est-il croyable que les Juifs des siècles qui ont précédé notre ère, les Juifs du temps des Maccabées, si fermés à toute influence étrangère, aient emprunté aux païens une de leurs fêtes ?

Une dernière remarque : Le livre d'Esther présente dans les Septante et la Vulgate un certain nombre de morceaux qui ne se trouvent pas dans le texte hébreu. Plusieurs modernes prétendent qu'ils renferment plus d'éléments religieux que tout le reste du livre. Il nous est impossible de partager cette opinion. Ils nous semblent éminemment propres au contraire à faire sentir par contraste la sobriété de notre récit. Voici, par exemple, comment se trouve paraphrasé dans les Septante le récit de la première entrevue d'Esther et d'Assuérus au verset 2 du chapitre 5 : *Esther prit deux de ses suivantes et s'appuyait sur l'une, comme ne pouvant soutenir son corps à cause de son extrême délicatesse ; l'autre suivait sa maîtresse, portant sa robe qui traînait à terre. Et cependant, ayant une couleur vermeille sur le teint, et les yeux pleins d'agrément et d'éclat, elle cachait la tristesse de son âme qui était pénétrée de frayeur... Et ayant passé de suite par toutes les portes, elle se présenta devant le roi au lieu où il était assis sur son trône avec une magnificence royale, étant tout brillant d'or et de pierres précieuses. Et il était terrible à voir. Aussitôt qu'il eut levé la tête et qu'il l'eut aperçue, la fureur dont il était saisi paraissant au dehors, par ses yeux étincelants, la reine tomba comme évanouie, et la couleur de son teint se changeant en pâleur, elle laissa tomber sa tête sur la fille qui la soutenait. En même temps Dieu changea le cœur du roi et lui inspira de la douceur. Il se leva tout d'un coup de son trône, craignant pour Esther, et la soutenant entre ses bras jusqu'à ce qu'elle fût revenue à elle, il la caressait, en lui disant : Qu'avez-vous, Esther ? Je suis votre frère ! Ne craignez point, approchez-vous donc et touchez mon sceptre ! Et voyant qu'elle demeurait toujours dans le silence, il prit son sceptre d'or et le lui mit sur le col et l'embrassa et lui dit : Pourquoi ne me parlez-vous point ? Esther lui répondit : Seigneur, vous m'avez paru comme un ange de Dieu, et mon cœur a été troublé, par la crainte de votre gloire. Car, Seigneur, vous êtes admirable et votre visage est plein de grâces. En disant ces paroles elle tomba encore et elle pensa*

s'évanouir... Le nom de Dieu figure, il est vrai, dans cette scène de mélodrame. Il suffit cependant d'une faible dose de sens historique pour reconnaître ici une amplification romanesque qui contraste avec cette phrase toute simple : *Et quand le roi vit la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux, et le roi tendit à Esther le sceptre d'or qu'il avait à la main ; et Esther s'approcha et toucha le bout du sceptre.*

Jusque dans des livres tels que le nôtre, qui font pressentir le prochain **silence de la prophétie**, il est impossible de ne pas reconnaître la discipline de l'Esprit qui a fait des Israélites et même des Juifs un peuple à part.

TABLE OF CONTENTS

La Bible Annotée

Ancien Testament - Tome 4 - 1 et 2 Rois, 1 et 2
Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther

Introduction aux livres des Rois

Premier livre des Rois

Premier livre des Rois Chapitre 1

Premier livre des Rois Chapitre 2

Premier livre des Rois Chapitre 3

Premier livre des Rois Chapitre 4

Premier livre des Rois Chapitre 5

Premier livre des Rois Chapitre 6

Premier livre des Rois Chapitre 7

Premier livre des Rois Chapitre 8

Premier livre des Rois Chapitre 9

Premier livre des Rois Chapitre 10

Premier livre des Rois Chapitre 11

Premier livre des Rois Chapitre 12

Premier livre des Rois Chapitre 13

Premier livre des Rois Chapitre 14

Premier livre des Rois Chapitre 15

Premier livre des Rois Chapitre 16

Premier livre des Rois Chapitre 17

Premier livre des Rois Chapitre 18

Premier livre des Rois Chapitre 19

Premier livre des Rois Chapitre 20

Premier livre des Rois Chapitre 21

Premier livre des Rois Chapitre 22

Deuxième livre des Rois

Deuxième livre des Rois Chapitre 1

Deuxième livre des Rois Chapitre 2

Deuxième livre des Rois Chapitre 3

Deuxième livre des Rois Chapitre 4

Deuxième livre des Rois Chapitre 5

Deuxième livre des Rois Chapitre 6

Deuxième livre des Rois Chapitre 7

Deuxième livre des Rois Chapitre 8

Deuxième livre des Rois Chapitre 9

Deuxième livre des Rois Chapitre 10

Deuxième livre des Rois Chapitre 11

Deuxième livre des Rois Chapitre 12

Deuxième livre des Rois Chapitre 13

Deuxième livre des Rois Chapitre 14

Deuxième livre des Rois Chapitre 15

Deuxième livre des Rois Chapitre 16

Deuxième livre des Rois Chapitre 17

Deuxième livre des Rois Chapitre 18

Deuxième livre des Rois Chapitre 19

Deuxième livre des Rois Chapitre 20

Deuxième livre des Rois Chapitre 21

Deuxième livre des Rois Chapitre 22

Deuxième livre des Rois Chapitre 23

Deuxième livre des Rois Chapitre 24

Deuxième livre des Rois Chapitre 25

Introduction aux livres des Chroniques

I. Nom, plan et but

II. Sources

III. Rapport des Chroniques avec les livres d'Esdras et Néhémie

IV. Temps de la composition. Auteur

Premier livre des Chroniques

Premier livre des Chroniques Chapitre 1

Premier livre des Chroniques Chapitre 2

Premier livre des Chroniques Chapitre 3

Premier livre des Chroniques Chapitre 4

Premier livre des Chroniques Chapitre 5
Premier livre des Chroniques Chapitre 6
Premier livre des Chroniques Chapitre 7
Premier livre des Chroniques Chapitre 8
Premier livre des Chroniques Chapitre 9
Premier livre des Chroniques Chapitre 10
Premier livre des Chroniques Chapitre 11
Premier livre des Chroniques Chapitre 12
Premier livre des Chroniques Chapitre 13
Premier livre des Chroniques Chapitre 14
Premier livre des Chroniques Chapitre 15
Premier livre des Chroniques Chapitre 16
Premier livre des Chroniques Chapitre 17
Premier livre des Chroniques Chapitre 18
Premier livre des Chroniques Chapitre 19
Premier livre des Chroniques Chapitre 20
Premier livre des Chroniques Chapitre 21
Premier livre des Chroniques Chapitre 22
Premier livre des Chroniques Chapitre 23
Premier livre des Chroniques Chapitre 24
Premier livre des Chroniques Chapitre 25
Premier livre des Chroniques Chapitre 26

Premier livre des Chroniques Chapitre 27

Premier livre des Chroniques Chapitre 28

Premier livre des Chroniques Chapitre 29

Deuxième livre des Chroniques

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 1

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 2

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 3

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 4

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 5

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 6

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 7

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 8

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 9

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 10

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 11

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 12

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 13

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 14

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 15

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 16

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 17

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 18

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 19

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 20

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 21

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 22

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 23

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 24

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 25

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 26

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 27

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 28

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 29

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 30

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 31

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 32

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 33

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 34

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 35

Deuxième livre des Chroniques Chapitre 36

Introduction à Esdras et Néhémie

Le livre d'Esdras

Le livre d'Esdras Chapitre 1

Le livre d'Esdras Chapitre 2

[Le livre d'Esdras Chapitre 3](#)

[Le livre d'Esdras Chapitre 4](#)

[Le livre d'Esdras Chapitre 5](#)

[Le livre d'Esdras Chapitre 6](#)

[Le livre d'Esdras Chapitre 7](#)

[Le livre d'Esdras Chapitre 8](#)

[Le livre d'Esdras Chapitre 9](#)

[Le livre d'Esdras Chapitre 10](#)

[Le livre de Néhémie](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 1](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 2](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 3](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 4](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 5](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 6](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 7](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 8](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 9](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 10](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 11](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 12](#)

[Le livre de Néhémie Chapitre 13](#)

Introduction au livre d'Esther

Notes

Le livre d'Esther

Le livre d'Esther Chapitre 1

Le livre d'Esther Chapitre 2

Le livre d'Esther Chapitre 3

Le livre d'Esther Chapitre 4

Le livre d'Esther Chapitre 5

Le livre d'Esther Chapitre 6

Le livre d'Esther Chapitre 7

Le livre d'Esther Chapitre 8

Le livre d'Esther Chapitre 9

Le livre d'Esther Chapitre 10